This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1245

Per. 3977 d. 155/1852(6)

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME LIV. — 1er NOVEMBRE 1882.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

BODLEIAN PERIODICAL

TOME CINQUANTE-QUATRIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1882

SOUVENIRS

D'ENFANCE ET DE JEUNESSE

V[1].

LE SÉMINAIRE SAINT-SULPICE.

I.

La maison fondée par M. Olier, en 1645, n'était pas la grande construction quadrangulaire, à l'aspect de caserne, qui forme maintenant un côté de la place Saint-Sulpice. L'ancien séminaire du XVIIe et du XVIIIe siècle couvrait toute l'étendue de la place actuelle et masquait complètement la façade de Servandoni. L'emplacement du séminaire d'aujourd'hui était occupé autrefois par les jardins et par le collège de boursiers qu'on appelait les robertins. Le bâtiment primitif disparut à l'époque de la révolution. La chapelle, dont le plafond passait pour le chef-d'œuvre de Lebrun, a été détruite, et, de toute l'ancienne maison, il ne reste qu'un tableau de Lebrun représentant la Pentecôte d'une façon qui étonnerait l'auteur des *Actes des apôtres*. La Vierge y est au centre et reçoit pour son compte tout l'effluve du Saint-Esprit, qui, d'elle, se

(1) Voir la *Revue* du 15 mars et du 1er décembre 1876, du 1er novembre 1880 et du 15 décembre 1881.

répand sur les apôtres. Sauvé à la révolution, puis compris dans la galerie du cardinal Fesch, ce tableau a été racheté par la compagnie de Saint-Sulpice; il orne aujourd'hui la chapelle du séminaire.

A part les murs et les meubles, tout est ancien à Saint-Sulpice; on s'y croit complètement au XVIIe siècle. Le temps et les communes défaites ont effacé bien des différences. Saint-Sulpice cumule aujourd'hui les choses autrefois les plus dissemblables; si l'on veut voir ce qui, de nos jours, rappelle le mieux Port-Royal, l'ancienne Sorbonne et, en général, les institutions du vieux clergé de France, c'est là qu'il faut aller. Quand j'entrai au séminaire de Saint-Sulpice, en 1843, il y avait encore quelques directeurs qui avaient vu M. Émery; il n'y en avait, je crois, que deux qui eussent des souvenirs d'avant la révolution. M. Hugon avait servi d'acolyte au sacre de M. de Talleyrand à la chapelle d'Issy en 1788. Il paraît que, pendant la cérémonie, la tenue de l'abbé de Périgord fut des plus inconvenantes. M. Hugon racontait qu'il s'accusa, le samedi suivant, en confession « d'avoir formé des jugemens téméraires sur la piété d'un saint évêque. » Quant au supérieur-général, M. Garnier, il avait plus de quatre-vingts ans. C'était en tout un ecclésiastique de l'ancienne école. Il avait fait ses études aux robertins, puis à la Sorbonne. Il semblait en sortir, et, à l'entendre parler de « monsieur Bossuet, » de « monsieur Fénelon (1), » on se serait cru devant un disciple immédiat de ces grands hommes. Ces ecclésiastiques de l'ancien régime et ceux d'aujourd'hui n'avaient de commun que le nom et le costume. Comparé à la jeune école exaltée d'Issy (2), M. Garnier me faisait presque l'effet d'un laïque. Absence totale de démonstrations extérieures, piété sobre et toute raisonnable. Le soir, quelques-uns des jeunes allaient dans la chambre du vieux supérieur pour lui tenir compagnie pendant une heure. La conversation n'avait jamais de caractère mystique. M. Garnier racontait ses souvenirs, parlait de M. Emery, entrevoyait sa mort prochaine avec tristesse. Cela nous étonnait par le contraste avec les brûlantes ardeurs de M. Pinault, de M. Gottofrey. Tout dans ces vieux prêtres était honnête, sensé, empreint d'un profond sentiment de droiture professionnelle. Ils observaient leurs règles,

(1) Qu'il me soit permis à ce sujet de faire une remarque. On s'est habitué de notre emps à mettre *monseigneur* devant un nom propre, à dire *monseigneur Dupanloup*, *monseigneur Affre*. C'est là une faute de français; le mot « monseigneur » ne doit s'employer qu'au vocatif ou devant un nom de dignité. En s'adressant à M. Dupanloup, à M. Affre, on devait leur dire *Monseigneur*. En parlant d'eux, on devait dire *monsieur Dupanloup*, *monsieur Affre*, *monsieur* ou *monseigneur l'archevêque de Paris*, *monsieur* ou *monseigneur l'évêque d'Orléans*.

(2) Voir la *Revue* du 15 décembre 1881.

défendaient leurs dogmes comme un bon militaire défend le poste qui lui a été confié. Les questions supérieures leur échappaient. Le goût de l'ordre et le dévoûment au devoir étaient le principe de toute leur vie.

M. Garnier était un savant orientaliste, et l'homme le plus versé de France dans l'exégèse biblique telle qu'elle s'enseignait chez les catholiques il y a une centaine d'années. La modestie sulpicienne l'empêcha de rien publier. Le résultat de ses études fut un immense ouvrage manuscrit, représentant un cours complet d'Écriture sainte, selon les idées relativement modérées qui dominaient chez les catholiques et les protestans à la fin du XVIIIe siècle. L'esprit en était fort analogue à celui de Rosenmüller, de Hug, de Jahn. Quand j'entrai à Saint-Sulpice, M. Garnier était trop vieux pour enseigner; on nous lisait ses cahiers. L'érudition était énorme, la science des langues très solide. De temps en temps, certaines naïvetés faisaient sourire : par exemple, la façon dont l'excellent supérieur résolvait les difficultés qui s'attachent à l'aventure de Sara en Égypte. On sait que, vers la date où le pharaon conçut pour Sara cet amour qui mit Abraham dans de si grands embarras, Sara, d'après le texte, aurait été presque septuagénaire. Pour lever cette difficulté, M. Garnier faisait observer qu'après tout pareille chose s'était vue, et que « mademoiselle de Lenclos » inspira des passions, causa des duels à soixante-dix ans. M. Garnier ne s'était pas tenu au courant des derniers travaux de la nouvelle école allemande; il resta toujours dans une quiétude parfaite sur les blessures que la critique du XIXe siècle avait faites au vieux système. Sa gloire est d'avoir formé en M. Le Hir un élève qui, héritier de son vaste savoir, y joignit la connaissance des travaux modernes et, avec une sincérité qu'expliquait sa foi profonde, ne dissimula rien de la largeur de la plaie.

Accablé par l'âge et absorbé par les soucis du généralat de la société, M. Garnier laissait au directeur, M. Carbon, tout le soin de la maison de Paris. M. Carbon était la bonté, la jovialité, la droiture même. Il n'était pas théologien; ce n'était nullement un esprit supérieur; on pouvait d'abord le trouver simple, presque commun; puis on s'étonnait de découvrir, sous cette humble apparence, la chose du monde la moins commune, l'absolue cordialité, une maternelle condescendance, une charmante bonhomie. Je n'ai jamais vu une telle absence d'amour-propre. Il riait le premier de lui-même, de ses bévues à demi intentionnelles, des plaisantes situations où le mettait sa naïveté. Comme tous les directeurs, il faisait l'oraison à son tour. Il n'y pensait pas cinq minutes d'avance; il s'embrouillait parfois dans son improvisation d'une manière si comique qu'on s'étouffait pour ne pas rire. Il s'en apercevait, et

trouvait cela tout naturel. C'était lui qui lisait, au cours d'écriture sainte, le manuscrit de M. Garnier. Il pataugeait exprès, pour nous égayer, dans les parties devenues surannées. Ce qu'il y avait de singulier, en effet, c'est qu'il n'était pas très mystique. « Quel, pensez-vous, peut être le mobile de vie de M. Carbon? » demandai-je un jour à un de mes condisciples. — « Le sentiment le plus abstrait du devoir, » me répondit-il. M. Carbon m'adopta tout d'abord; il reconnut que le fond de mon caractère est la gaîté et l'acceptation résignée du sort. « Je vois que nous ferons bon ménage ensemble, » me dit-il avec son excellent sourire. Effectivement M. Carbon est un des hommes que j'ai le plus aimés. Me voyant studieux, appliqué, consciencieux, il me dit au bout de très peu de temps : « Songez donc à notre société; là est votre place. » Il me traitait déjà presque en confrère. Sa confiance en moi était absolue.

Les autres directeurs, chargés de l'enseignement des diverses branches de la théologie, étaient sans exception de dignes continuateurs d'une respectable tradition. Sous le rapport de la doctrine, cependant, la brèche était faite. L'ultramontanisme et le goût de l'irrationnel s'introduisaient dans la citadelle de la théologie modérée. L'ancienne école savait délirer avec sobriété; elle portait dans l'absurde même les règles du bon sens. Elle n'admettait l'irrationnel, le miracle, que dans la mesure strictement exigée par l'Écriture et l'autorité de l'église. La nouvelle école s'y complaît et semble à plaisir rétrécir le champ de défense de l'apologétique. Il ne faut pas nier, d'un autre côté, que la nouvelle école ne soit à quelques égards plus ouverte, plus conséquente, et qu'elle ne tienne, surtout de son commerce avec l'Allemagne, des élémens de discussion qu'ignoraient absolument les vieux traités *de Locis theologicis*. Dans cette voie pleine d'imprévu et, si l'on veut, de périls, Saint-Sulpice n'a été représenté que par un seul homme; mais cet homme fut certainement le sujet le plus remarquable que le clergé français ait produit de nos jours; je veux parler de M. Le Hir. Je l'ai connu à fond, comme on le verra tout à l'heure. Pour comprendre ce qui va suivre, il faut être très versé dans les choses de l'esprit humain et en particulier dans les choses de foi.

M. Le Hir était un savant et un saint; il était éminemment l'un et l'autre. Cette cohabitation dans une même personne de deux entités qui ne vont guère ensemble se faisait chez lui sans collision trop sensible, car le saint l'emportait absolument et régnait en maître. Pas une des objections du rationalisme qui ne soit venue jusqu'à lui. Il n'y faisait aucune concession, car la vérité de l'orthodoxie ne fut jamais pour lui l'objet d'un doute. C'était là de sa part un acte de volonté triomphante plus qu'un résultat subi. Tout à fait étranger à la philosophie naturelle et à l'esprit scientifique,

dont la première condition est de n'avoir aucune foi préalable et de rejeter ce qui n'arrive pas, il resta dans cet équilibre où une conviction moins ardente eût trébuché. Le surnaturel ne lui causait aucune répugnance intellectuelle. Sa balance était très juste; mais dans un des plateaux il y avait un poids infini, une foi inébranlable. Ce qu'on aurait pu mettre dans l'autre plateau eût paru léger; toutes les objections du monde ne l'eussent point fait vaciller.

La supériorité de M. Le Hir venait surtout de sa profonde connaissance de l'exégèse et de la théologie allemandes. Tout ce qu'il trouvait dans cette interprétation de compatible avec l'orthodoxie catholique, il se l'appropriait. En critique, les incompatibilités se produisaient à chaque pas. En grammaire, au contraire, l'accord était facile. Ici M. Le Hir n'avait pas de supérieur. Il possédait à fond la doctrine de Gesenius et d'Ewald, et la discutait savamment sur plusieurs points. Il s'occupa des inscriptions phéniciennes et fit une supposition très ingénieuse, qui depuis a été confirmée. Sa théologie était presque tout entière empruntée à l'école catholique allemande, à la fois plus avancée et moins raisonnable que notre vieille scolastique française. M. Le Hir rappelle, à beaucoup d'égards, Dœllinger par son savoir et ses vues d'ensemble; mais sa docilité l'eût préservé des dangers que le concile du Vatican a fait courir à la foi de la plupart des ecclésiastiques instruits. Il mourut prématurément en 1870, à la veille du concile, où il devait se rendre comme théologien. J'avais toujours eu l'intention de proposer à mes confrères de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de le nommer membre libre de notre compagnie. Il eût rendu, je n'en doute pas, à la commission du *Corpus* des inscriptions sémitiques des services considérables.

A son immense savoir M. Le Hir joignait une manière d'écrire juste et ferme. Il aurait eu beaucoup d'esprit s'il se fût permis d'en avoir. Sa mysticité tendue rappelait celle de M. Gottofrey; mais il avait bien plus de rectitude de jugement. Sa mine était étrange. Il avait la taille d'un enfant et l'apparence la plus chétive, mais des yeux et un front indiquant la compréhension la plus vaste. Au fond, il ne lui manqua que ce qui l'eût fait cesser d'être catholique, la critique. Je dis mal; il avait la critique très exercée en tout ce qui ne tient pas à la foi; mais la foi avait pour lui un tel coefficient de certitude que rien ne pouvait la contre-balancer. Sa piété était vraiment comme les mères-perles de François de Sales, « qui vivent emmy la mer sans prendre aucune goutte d'eau marine. « La science qu'il avait de l'erreur était toute spéculative; une cloison étanche empêchait la moindre infiltration des idées modernes de se faire dans le sanctuaire réservé de son cœur, où brûlait, à côté du pétrole, la petite lampe inextinguible d'une piété tendre

et absolument souveraine. Comme je n'avais pas en mon esprit ces sortes de cloisons étanches, le rapprochement d'élémens contraires, qui, chez M. Le Hir, produisait une profonde paix intérieure, aboutit chez moi à d'étranges explosions.

II.

En somme, malgré des lacunes, Saint-Sulpice, quand j'y passai il y a quarante ans, présentait un ensemble d'assez fortes études. Mon ardeur de savoir avait sa pâture. Deux mondes inconnus étaient devant moi, la théologie, l'exposé raisonné du dogme chrétien, et la Bible, censée le dépôt et la source de ce dogme. Je m'enfonçai dans le travail. Ma solitude était plus grande encore qu'à Issy. Je ne connaissais pas une âme dans Paris. Je fus deux ans sans suivre d'autre rue que la rue de Vaugirard, qui, une fois par semaine, nous menait à Issy. Je parlais extrêmement peu. Ces messieurs, pendant tout ce temps, furent pour moi d'une bonté extrême. Mon caractère doux et mes habitudes studieuses, mon silence, ma modestie leur plurent, et je crois que plusieurs d'entre eux firent tout bas la réflexion que me communiqua M. Carbon : « Voilà pour nous un futur bon confrère. »

J'avais, en effet, pour les sciences ecclésiastiques un goût particulier. Les textes se cantonnaient bien dans ma mémoire; ma tête était à l'état d'un *Sic et Non* d'Abélard. Tout entière construction du XIIIe siècle, la théologie ressemble à une cathédrale gothique; elle en a la grandeur, les vides immenses et le peu de solidité. Ni les pères de l'église, ni les écrivains chrétiens de la première moitié du moyen âge ne songèrent à dresser une exposition systématique des dogmes chrétiens dispensant de lire la Bible avec suite. La *Somme* de saint Thomas d'Aquin, résumé de la scolastique antérieure, est comme un immense casier, qui, si le catholicisme est éternel, servira à tous les siècles, les décisions des conciles et des papes à venir y ayant leur place en quelque sorte d'avance étiquetée. Il ne peut être question de progrès dans un tel ordre d'exposition. Au XVIe siècle, le concile de Trente tranche une foule de points qui étaient jusque-là controversables; mais chacun de ces *anathèmes* avait déjà sa place marquée dans l'immense cadre de saint Thomas. Melchior Canus et Suarès refont la *Somme* sans y rien ajouter d'essentiel. Aux XVIIe et au XVIIIe siècle, la Sorbonne compose pour l'usage des écoles des traités commodes, qui ne sont le plus souvent que la *Somme* remaniée et amoindrie. Partout ce sont les mêmes textes découpés et séparés de ce qui les explique, les mêmes syllogismes triomphans, mais posant sur la

vide, les mêmes défauts de critique historique, provenant de la confusion des dates et des milieux.

La théologie se divise en dogmatique et en morale. La théologie dogmatique, outre les Prolégomènes comprenant les discussions relatives aux sources de l'autorité divine, se divise en quinze traités ayant pour objet tous les dogmes du christianisme. A la base est le traité *de la Vraie Religion*, où l'on essaie de démontrer le caractère surnaturel de la religion chrétienne, c'est-à-dire des Écritures révélées et de l'église. Puis tous les dogmes se prouvent par l'Écriture, par les conciles, par les pères, par les théologiens. Il ne faut pas nier qu'un rationalisme très avoué ne soit au fond de tout cela. Si la scolastique est fille de saint Thomas d'Aquin, elle est petite-fille d'Abélard. Dans un tel système, la raison est avant toute chose, la raison prouve la révélation, la divinité de l'écriture et l'autorité de l'église. Cela fait, la porte est ouverte à toutes les déductions. Le seul accès de colère que Saint-Sulpice ait éprouvé depuis qu'il n'y a plus de jansénisme fut contre M. de Lamennais, le jour où cet exalté vint dire qu'il faut débuter, non par la raison, mais par la foi. Et qui reste juge en dernier lieu des titres de la foi, si ce n'est la raison?

La théologie morale se compose d'une douzaine de traités, comprenant tout l'ensemble de la morale philosophique et du droit, complétés par la révélation et les décisions de l'église. Tout cela fait une sorte d'encyclopédie très fortement enchaînée. C'est un édifice dont les pierres sont liées par des tenons de fer; mais la base est d'une faiblesse extrême. Cette base, c'est le traité *de la Vraie Religion*, lequel est tout à fait ruineux. Car non-seulement on n'arrive pas à établir que la religion chrétienne soit plus particulièrement que les autres divine et révélée; mais on ne réussit pas à prouver que, dans le champ de la réalité attingible à nos observations, il se soit passé un fait surnaturel, un miracle. L'inexorable phrase de M. Littré : « Quelque recherche qu'on ait faite, jamais un miracle ne s'est produit là où il pouvait être observé et constaté, » cette phrase, dis-je, est un bloc qu'on ne remuera point. On ne saurait prouver qu'il soit arrivé un miracle dans le passé, et nous attendrons sans doute longtemps avant qu'il s'en produise un dans les conditions correctes qui seules donneraient à un esprit juste la certitude de ne pas être trompé.

En admettant la thèse fondamentale du traité *de la Vraie Religion*, le champ de bataille est restreint; mais la bataille est loin d'être finie. La lutte est maintenant avec les protestans et les sectes dissidentes, qui, tout en admettant les textes révélés, refusent d'y voir les dogmes dont l'église catholique s'est chargée avec les siècles. Ici la controverse porte sur des milliers de points; son bilan

se chiffre en défaites sans nombre. L'église catholique s'oblige à soutenir que ses dogmes ont toujours existé tels qu'elle les enseigne, que Jésus a institué la confession, l'extrême-onction, le mariage, qu'il a enseigné ce qu'ont décidé plus tard les conciles de Nicée et de Trente. Rien de plus inadmissible. Le dogme chrétien s'est fait, comme toute chose, lentement, peu à peu, par une sorte de végétation intime. La théologie, en prétendant le contraire, entasse contre elle des montagnes d'objections, s'oblige à rejeter toute critique. J'engage les personnes qui voudraient se rendre compte de ceci à lire dans une Théologie le traité des sacremens; elles y verront par quelles suppositions gratuites, dignes des apocryphes, de Marie d'Agreda, ou de Catherine Emmerich, on arrive à prouver que tous les sacremens ont été établis par Jésus-Christ à un moment de sa vie. Les discussions sur la matière et la forme des sacremens prêtent aux mêmes observations. L'obstination à trouver en toute chose la matière et la forme date de l'introduction de l'aristotélisme en théologie au XIIIe siècle. Or on encourait les censures ecclésiastiques si l'on repoussait cette application rétrospective de la philosophie d'Aristote aux créations liturgiques de Jésus.

L'intuition du devenir dans l'histoire comme dans la nature était dès lors l'essence de ma philosophie. Mes doutes ne vinrent pas d'un raisonnement, ils vinrent de dix mille raisonnemens. L'orthodoxie a réponse à tout et n'avoue pas une bataille perdue. Certes, la critique elle-même veut que, dans certains cas, on admette une réponse subtile comme valable. Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. Une réponse subtile peut être vraie. Deux réponses subtiles peuvent même à la rigueur être vraies à la fois. Trois, c'est plus difficile. Quatre, c'est presque impossible. Mais que, pour défendre la même thèse, dix, cent, mille réponses subtiles doivent être admises comme vraies à la fois, c'est la preuve que la thèse n'est pas bonne. Le calcul des probabilités appliqué à toutes ces petites banqueroutes de détail est pour un esprit sans parti-pris d'un effet accablant. Or Descartes m'avait enseigné que la première condition pour trouver la vérité est de n'avoir aucun parti-pris.

III.

La lutte théologique prenait pour moi un caractère particulier de précision sur le terrain des textes censés révélés. L'enseignement catholique, se croyant sûr de lui-même, acceptait la bataille sur ce champ, comme sur les autres, avec une parfaite bonne foi. La langue hébraïque était ici l'instrument capital, puisque, des deux

Bibles chrétiennes, l'une est en hébreu et que, même pour le Nouveau-Testament, il n'y a pas de complète exégèse sans l'hébreu.

L'étude de l'hébreu n'était pas obligatoire au séminaire; elle était même suivie par un très petit nombre d'élèves. En 1843-1844, M. Garnier fit encore, dans sa chambre, le cours supérieur, celui où l'on expliquait les textes difficiles, à deux ou trois élèves. M. Le Hir, depuis quelques années, faisait le cours de grammaire. Je m'inscrivis tout d'abord. La philologie exacte de M. Le Hir m'enchanta. Il se montra pour moi plein d'attentions; il était Breton comme moi; nos caractères avaient beaucoup de ressemblance; au bout de quelques semaines, je fus son élève presque unique. Son exposition de la grammaire hébraïque, avec comparaison des autres idiomes sémitiques, était admirable. J'avais à ce moment une force d'assimilation extraordinaire. Je suçai tout ce que je lui entendais dire. Ses livres étaient à ma disposition, et il avait une bibliothèque très complète. Les jours de promenade à Issy, il m'amenait sur les hauteurs de la Solitude, et là il m'apprenait le syriaque. Nous expliquions ensemble le Nouveau-Testament syriaque de Gutbier. M. Le Hir fixa ma vie; j'étais philologue d'instinct. Je trouvai en lui l'homme le plus capable de développer cette aptitude. Tout ce que je suis comme savant, je le suis par M. Le Hir. Il me semble même parfois que tout ce que je n'ai pas appris de lui, je ne l'ai jamais bien su. Ainsi il n'était pas très fort en arabe, et c'est pour cela que je suis toujours resté médiocre arabisant.

Une circonstance due à la bonté de ces messieurs vint me confirmer dans ma vocation de philologue et, à l'insu de mes excellens maîtres, entre-bâiller pour moi une porte que je n'osais ouvrir moi-même. En 1844, M. Garnier, vaincu par la vieillesse, dut cesser de faire le cours supérieur d'hébreu. M. Le Hir fit ce cours et, sachant combien je m'étais bien assimilé sa doctrine, il voulut que je fusse chargé du cours de grammaire. Ce fut M. Carbon qui, avec sa bienveillance ordinaire, m'annonça en souriant cette bonne nouvelle, et m'apprit que la compagnie me donnait pour honoraires une somme de 300 francs. Cela me parut colossal; je dis à M. Carbon que je n'avais pas besoin d'une somme aussi énorme; je le remerciai. M. Carbon m'imposa d'accepter 150 francs pour acheter des livres.

Une bien autre faveur fut de me permettre d'aller suivre au Collège de France, deux fois par semaine, le cours de M. Étienne Quatremère. M. Quatremère préparait peu son cours; pour l'exégèse biblique, il était resté volontairement en dehors du mouvement scientifique. Il ressemblait bien plus à M. Garnier qu'à M. Le Hir. Janséniste à la façon de Silvestre de Sacy, il partageait le demi-rationalisme de Hug, de Jahn, — réduisant autant que possible la part du surnaturel, en particulier dans les cas de ce qu'il appelait « les

miracles d'une exécution difficile, » comme le miracle de Josué, — retenant cependant le principe, au moins pour les miracles du Nouveau-Testament. Cet éclectisme superficiel me satisfit peu. M. Le Hir était bien plus près du vrai en ne cherchant pas à atténuer la chose racontée, et en étudiant attentivement, à la façon d'Ewald, le récit lui-même. Comme grammairien comparatif, M. Quatremère était aussi très inférieur à M. Le Hir. Mais son érudition orientale était colossale ; le monde s'ouvrait pour moi ; je voyais que ce qui en apparence ne devait intéresser que les prêtres pouvait aussi intéresser les laïques. L'idée me vint dès lors plus d'une fois qu'un jour j'enseignerais à cette même table, dans cette petite salle des langues, où j'ai en effet réussi à m'asseoir, en y mettant une assez forte dose d'obstination.

Cette obligation de clarifier et de systématiser mes idées en vue de leçons faites à des condisciples du même âge que moi décida ma vocation. Mon cadre d'enseignement fut dès lors arrêté ; tout ce que j'ai fait depuis en philologie est sorti de cette modeste conférence que l'indulgence de mes maîtres m'avait confiée. La nécessité de pousser aussi loin que possible mes études d'exégèse et de philologie sémitique m'obligea d'apprendre l'allemand. Je n'avais à cet égard aucun élément ; à Saint-Nicolas, mon éducation avait été toute latine et française. Je ne m'en plains pas. L'homme ne doit savoir littérairement que deux langues, le latin et la sienne ; mais il doit comprendre toutes celles dont il a besoin pour ses affaires ou son instruction. Un bon condisciple alsacien, M. Kl.., dont je vois souvent le nom cité pour les services qu'il rend à ses compatriotes à Paris, voulut bien me faciliter les débuts. La littérature était pour moi chose si secondaire, au milieu de l'enquête ardente qui m'absorbait, que j'y fis d'abord peu d'attention. Je sentis cependant un génie nouveau, fort différent de celui de notre XVIIe siècle. Je l'admirai d'autant plus que je n'en voyais pas les limites. L'esprit particulier de l'Allemagne, à la fin du dernier siècle et dans la première moitié de celui-ci, me frappa ; je crus entrer dans un temple. C'était bien là ce que je cherchais, la conciliation d'un esprit hautement religieux avec l'esprit critique. Je regrettais par momens de n'être pas protestant, afin de pouvoir être philosophe sans cesser d'être chrétien. Puis je reconnaissais qu'il n'y a que les catholiques qui soient conséquens. Une seule erreur prouve qu'une église n'est pas infaillible ; une seule partie faible prouve qu'un livre n'est pas révélé. En dehors de la rigoureuse orthodoxie je ne voyais que la libre pensée à la façon de l'école française du XVIIIe siècle. Mon initiation aux études allemandes me mettait ainsi dans la situation la plus fausse ; car, d'une part, elle me montrait l'impossibilité d'une exégèse sans concessions ; de l'autre, je voyais parfaitement que ces

messieurs de Saint-Sulpice avaient raison de ne pas faire de concessions, puisqu'un seul aveu d'erreur ruine l'édifice de la vérité absolue et la ravale au rang des autorités humaines, où chacun fait son choix, selon son goût personnel.

Dans un livre divin, en effet, tout est vrai, et deux contradictoires ne pouvant être vraies à la fois, il ne doit s'y trouver aucune contradiction. Or, l'étude attentive que je faisais de la Bible, en me révélant des trésors historiques et esthétiques, me prouvait aussi que ce livre n'était pas plus exempt qu'aucun autre livre antique de contradictions, d'inadvertances, d'erreurs. Il s'y trouve des fables, des légendes, des traces de composition tout humaine. Il n'est plus possible de soutenir que la seconde partie d'Isaïe soit d'Isaïe. Le livre de Daniel, que toute l'orthodoxie rapporte au temps de la captivité, est un apocryphe composé en 169 ou 170 avant Jésus-Christ. Le livre de Judith est une impossibilité historique. L'attribution du Pentateuque à Moïse est insoutenable, et nier que plusieurs parties de la Genèse aient le caractère mythique, c'est s'obliger à expliquer comme réels des récits tels que celui du paradis terrestre, de la pomme, de l'arche de Noé. Or on n'est pas catholique si l'on s'écarte sur un seul de ces points de la thèse traditionnelle. Que devient ce miracle, si fort admiré de Bossuet : « Cyrus nommé deux cents ans avant sa naissance ? » Que deviennent les soixante-dix semaines d'années, bases des calculs de l'*Histoire universelle*, si la partie d'Isaïe où Cyrus est nommé a été justement composée du temps de ce conquérant, et si pseudo-Daniel est contemporain d'Antiochus Épiphane ?

L'orthodoxie oblige de croire que les livres bibliques sont l'ouvrage de ceux à qui les titres les attribuent. Les doctrines catholiques les plus mitigées sur l'inspiration ne permettent d'admettre dans le texte sacré aucune erreur caractérisée, aucune contradiction, même en des choses qui ne concernent ni la foi, ni les mœurs. Or mettons que, parmi les mille escarmouches que se livrent la critique et l'apologétique orthodoxe sur les détails du texte prétendu sacré, il y en ait quelques-unes où, par rencontre fortuite et contrairement aux apparences, l'apologétique ait raison : il est impossible qu'elle ait raison mille fois dans sa gageure, et il suffit qu'elle ait tort une seule fois pour que la thèse de l'inspiration soit mise à néant. Cette théorie de l'inspiration, impliquant un fait surnaturel, devient impossible à maintenir en présence des idées arrêtées du bon sens moderne. Un livre inspiré est un miracle. Il devrait se présenter dans des conditions où aucun livre ne se présente. « Vous n'êtes pas si difficile, dira-t-on, pour Hérodote, pour les poèmes homériques. » Sans doute ; mais Hérodote, les poèmes homériques ne sont pas donnés pour des livres inspirés.

En fait de contradictions, par exemple, il n'y a pas d'esprit dégagé de préoccupations théologiques qui ne soit forcé de reconnaître des divergences inconciliables entre les synoptiques et le quatrième évangile, et entre les synoptiques comparés les uns avec les autres. Pour nous rationalistes, cela n'a pas grande conséquence; mais l'orthodoxe, obligé de prouver que son livre a toujours raison, se trouve engagé en des subtilités infinies. Silvestre de Sacy était surtout préoccupé des citations de l'Ancien-Testament qui sont faites dans le Nouveau. Il trouvait tant de difficultés à les justifier, lui si exact en fait de citations, qu'il avait fini par admettre en principe que les deux Testamens, chacun de leur côté, sont infaillibles, mais que le Nouveau n'est pas infaillible quand il cite l'Ancien. Il faut n'avoir pas la moindre habitude des choses religieuses pour s'étonner que des esprits singulièrement appliqués aient tenu en des positions aussi désespérées. Dans ces naufrages d'une foi dont on avait fait le centre de sa vie, on s'accroche aux moyens de sauvetage les plus invraisemblables plutôt que de laisser tout ce qu'on aime périr corps et biens.

Les gens du monde qui croient qu'on se décide dans le choix de ses opinions par des raisons de sympathie ou d'antipathie s'étonneront certainement du genre de raisonnemens qui m'écarta de la foi chrétienne, à laquelle j'avais tant de motifs de cœur et d'intérêt de rester attaché. Les personnes qui n'ont pas l'esprit scientifique ne comprennent guère qu'on laisse ses opinions se former hors de soi par une sorte de concrétion impersonnelle, dont on n'est en quelque sorte que le spectateur. En me laissant ainsi conduire par la force des choses, je croyais me conformer aux règles de la grande école du XVIIe siècle, surtout de Malebranche, dont le premier principe est que la raison doit être contemplée, et qu'on n'est pour rien dans sa procréation, si bien que le seul devoir de l'homme est de se mettre devant la vérité, dénué de toute personnalité, prêt à se laisser traîner où voudra la démonstration prépondérante. Loin de viser d'avance certains résultats, ces illustres penseurs voulaient que, dans la recherche de la vérité, on s'interdît d'avoir un désir, une tendance, un attachement personnel quelconque. Quel est le grand reproche que les prédicateurs du XVIIe siècle adressent aux libertins? C'est d'avoir embrassé ce qu'ils désiraient, c'est d'être arrivés aux opinions irréligieuses parce qu'ils avaient envie qu'elles fussent vraies.

Dans cette grande lutte engagée entre ma raison et mes croyances, j'évitai soigneusement de faire un seul raisonnement de philosophie abstraite. La méthode des sciences physiques et naturelles qui, à Issy, s'était imposée à mon esprit comme une loi absolue, aisait que je me défiais de tout système. Je ne m'arrêtai jamais à

une objection sur les dogmes de la trinité, de l'incarnation, envisagés en eux-mêmes. Ces dogmes, se passant dans l'éther métaphysique, ne choquaient en moi aucune opinion contraire. Rien de ce que pouvaient avoir de critiquable la politique et l'esprit de l'église soit dans le passé, soit dans le présent, ne me faisait la moindre impression. Si j'avais pu croire que la théologie et la Bible étaient la vérité, aucune des doctrines plus tard groupées dans le *Syllabus*, et qui dès lors étaient plus ou moins promulguées, ne m'eût causé la moindre émotion. Mes raisons furent toutes de l'ordre philologique et critique; elles ne furent nullement de l'ordre métaphysique, politique, moral. Ces ordres d'idées me paraissaient peu tangibles et pliables à tous sens. Mais la question de savoir s'il y a des contradictions entre le quatrième évangile et les synoptiques est une question tout à fait saisissable. Je vois ces contradictions avec une évidence si absolue que je jouerais là-dessus ma vie, et par conséquent mon salut éternel, sans hésiter un moment. Dans une telle question, il n'y a pas ces arrière-plans qui rendent si douteuses toutes les opinions morales et politiques. Je n'aime ni Philippe II ni Pie V; mais, si je n'avais pas des raisons matérielles de ne pas croire au catholicisme, ce ne seraient pas les atrocités de Philippe II ni les bûchers de Pie V qui m'arrêteraient beaucoup.

De très bons esprits m'ont quelquefois fait entendre que je ne me serais pas détaché du catholicisme sans l'idée trop étroite que je m'en fis, ou, si l'on veut, que mes maîtres m'en donnèrent. Certaines personnes rendent un peu Saint-Sulpice responsable de mon incrédulité et lui reprochent, d'une part, de m'avoir inspiré pleine confiance dans une scolastique impliquant un rationalisme exagéré; de l'autre, de m'avoir présenté comme nécessaire à admettre le *summum* de l'orthodoxie, si bien qu'en même temps ils grossissaient outre mesure le bol alimentaire et rétrécissaient singulièrement l'orifice de déglutition. Cela est tout à fait injuste. Dans leur manière de présenter le christianisme, ces messieurs de Saint-Sulpice, en ne dissimulant rien de la carte de ce qu'il faut croire, étaient tout simplement d'honnêtes gens. Ce ne sont pas eux qui ont ajouté la qualification *Est de fide* à la suite de tant de propositions insoutenables. Une des pires malhonnêtetés intellectuelles est de jouer sur les mots, de présenter le christianisme comme n'imposant presque aucun sacrifice à la raison, et, à l'aide de cet artifice, d'y attirer des gens qui ne savent pas ce à quoi au fond ils s'engagent. C'est là l'illusion des catholiques laïques qui se disent libéraux. Ne sachant ni théologie ni exégèse, ils font de l'accession au christianisme une simple adhésion à une coterie. Ils en prennent et ils en laissent; ils admettent tel dogme, repoussent tel autre, et s'indignent après cela

quand on leur dit qu'ils ne sont pas de vrais catholiques. Quelqu'un qui a fait de la théologie n'est plus capable d'une telle inconséquence. Tout reposant pour lui sur l'autorité infaillible de l'Écriture et de l'église, il n'y a pas à choisir. Un seul dogme abandonné, un seul enseignement de l'église repoussé, c'est la négation de l'église et de la révélation. Dans une église fondée sur l'autorité divine, on est aussi hérétique pour nier un seul point que pour nier le tout. Une seule pierre arrachée de cet édifice, l'ensemble croule fatalement.

Il ne sert non plus de rien de dire que l'église fera peut-être un jour des concessions qui rendront inutiles des ruptures comme celle à laquelle je dus me résigner, et qu'alors on jugera que j'ai renoncé au royaume de Dieu pour des vétilles. Je sais bien la mesure des concessions que l'église peut faire et de celles qu'il ne faut pas lui demander. Jamais l'église catholique n'abandonnera rien de son système scolastique et orthodoxe; elle ne le peut pas; c'est comme si on demandait à M. le comte de Chambord de n'être pas légitimiste. Il y aura des scissions, je le crois plus que jamais; mais le vrai catholique dira inflexiblement: « S'il faut lâcher quelque chose, je lâche tout; car je crois à tout par principe d'infaillibilité, et le principe d'infaillibilité est aussi blessé par une petite concession que par dix mille grandes. » De la part de l'église catholique, avouer que Daniel est un apocryphe du temps des Macchabées serait avouer qu'elle s'est trompée; si elle s'est trompée en cela, elle a pu se tromper en autre chose; elle n'est plus divinement inspirée.

Je ne regrette donc nullement d'être tombé, pour mon éducation religieuse, sur des maîtres sincères qui se seraient fait scrupule de me laisser aucune illusion sur ce que doit admettre un catholique. Le catholicisme que j'ai appris n'est pas ce fade compromis, bon pour des laïques, qui a produit de nos jours tant de malentendus. Mon catholicisme est celui de l'Écriture, des conciles et des théologiens. Ce catholicisme, je l'ai aimé, je le respecte encore; l'ayant trouvé inadmissible, je me suis séparé de lui. Voilà qui est loyal de part et d'autre. Ce qui n'est pas loyal, c'est de dissimuler le cahier des charges, c'est de se faire l'apologiste de ce qu'on ignore. Je ne me suis jamais prêté à ces mensonges. Je n'ai pas cru respectueux pour la foi de tricher avec elle. Ce n'est pas ma faute si mes maîtres m'avaient enseigné la logique, et, par leurs argumentations impitoyables, avaient fait de mon esprit un tranchant d'acier. J'ai pris au sérieux ce qu'on m'a appris, scolastique, règles du syllogisme, théologie, hébreu; j'ai été un bon élève; je ne saurais être damn pour cela.

IV.

Telles furent ces deux années de travail intérieur, que je ne peux comparer qu'à une violente encéphalite, durant laquelle toutes les autres fonctions de la vie furent suspendues en moi. Par une petite pédanterie d'hébraïsant, j'appelai cette crise de mon existence *Nephtali* (1), et je me redisais souvent le dicton hébraïque : « *Naphtoulé élohim niphtalti :* J'ai lutté des luttes de Dieu. » Mes sentimens intérieurs n'étaient pas changés ; mais, chaque jour, une maille du tissu de ma foi se rompait. L'immense travail auquel je me livrais m'empêchait de tirer les conséquences ; ma conférence d'hébreu m'absorbait ; j'étais comme un homme dont la respiration est suspendue. Mon directeur, à qui je communiquais mes troubles, me disait exactement comme M. Gosselin à Issy : « Tentations contre la foi ! N'y faites pas attention ; allez droit devant vous. » Il me fit lire un jour la lettre que saint François de Sales écrivait à Mme de Chantal : « Ces tentations ne sont que des afflictions comme les autres. Sachez que j'ai vu peu de personnes avoir été avancées sans cette épreuve ; il faut avoir patience. Il ne faut nullement répondre, ni faire semblant d'entendre ce que l'ennemi dit. Qu'il clabaude tant qu'il voudra à la porte, il ne faut pas seulement dire : Qui va là ? »

La pratique des directeurs ecclésiastiques est, en effet, le plus souvent, de conseiller à celui qui ávoue des doutes contre la foi de ne pas s'y arrêter. Loin de reculer les engagemens pour ce motif, ils les précipitent, pensant que ces troubles disparaissent quand il n'est plus temps d'y donner suite et que les soucis de la vie active du ministère chassent plus tard ces hésitations spéculatives. Ici, je dois le dire, je trouvai la sagesse de mes pieux directeurs un peu en défaut. Mon directeur de Paris, homme très éclairé cependant, voulait que je prisse résolûment le sous-diaconat, le premier des ordres sacrés constituant un lien irrévocable. Je refusai net. Quant aux premiers degrés de la cléricature, je lui avais obéi. C'est lui-même qui me fit remarquer que la formule exacte de l'engagement qu'ils impliquent est contenue dans les paroles du psaume qu'on prononce : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei. Tu es qui restitues hæreditatem meam mihi.* Eh bien ! la main sur la conscience, cet engagement-là, je n'y ai jamais manqué. Je n'ai jamais eu d'autre intérêt que celui de la vérité, et j'y ai fait des sacrifices. Une idée élevée m'a toujours soutenu dans la direction de ma vie, si bien même que l'héritage que Dieu devrait me rendre, d'après notre arrangement réciproque, ma foi ! je l'en tiens quitte. Mon lot

(1) *Lucta mea*, Genèse, XXX, 8.

a été bon, et je peux ajouter en continuant le psaume : *Portio cecidit mihi in præclaris; etenim hæreditas mea præclara est mihi.*

V.

J'arrivai ainsi aux vacances de 1845, que j'allai passer, comme les précédentes, en Bretagne. Là j'eus beaucoup plus de temps pour réfléchir. Les grains de sable de mes doutes s'agglomérèrent et devinrent un bloc. Mon directeur, qui, avec les meilleures intentions du monde, me conseillait mal, n'était plus auprès de moi. Je cessai de prendre part aux sacremens de l'église, tout en ayant le même goût que par le passé pour ses prières. Le christianisme m'apparaissait comme plus grand que jamais; mais je ne maintenais plus le surnaturel que par un effort d'habitude, par une sorte de fiction avec moi-même. L'œuvre de la logique était finie; l'œuvre de l'honnêteté commençait. Durant deux mois à peu près je fus protestant; je ne pouvais me résoudre à quitter tout à fait la grande tradition religieuse dont j'avais vécu jusque-là; je rêvais des réformes futures, où la philosophie du christianisme, dégagée de toute scorie superstitieuse et conservant néanmoins son efficacité morale (là était mon rêve), resterait la grande école de l'humanité et son guide vers l'avenir. Mes lectures allemandes m'entretenaient dans ces pensées. Herder était l'écrivain allemand que je connaissais le mieux. Ses vastes vues m'enchantaient, et je me disais avec un vif regret : « Ah! que ne puis-je comme un Herder penser tout cela et rester ministre, prédicateur chrétien! » Mais, avec la notion précise et à la fois respectueuse que j'avais du catholicisme, je n'arrivais point à concevoir une honnête attitude d'âme qui me permît de rester prêtre catholique en gardant les opinions que j'avais. J'étais chrétien comme l'est un professeur de théologie de Halle ou de Tubingue. Une voix secrète me disait : « Tu n'es plus catholique; ton habit est un mensonge; quitte-le. »

J'étais chrétien, cependant; car tous les papiers que j'ai de ce temps me donnent, très clairement exprimé, le sentiment que j'ai plus tard essayé de rendre dans la *Vie de Jésus*, je veux dire un goût vif pour l'idéal évangélique et pour le caractère du fondateur du christianisme. L'idée qu'en abandonnant l'église, je resterais fidèle à Jésus, s'empara vivement de moi, et, si j'avais été capable de croire aux apparitions, j'aurais certainement vu Jésus me disant : « Abandonne-moi pour être mon disciple. » Cette pensée me soutenait, m'enhardissait. Je peux dire que dès lors la *Vie de Jésus* était écrite dans mon esprit. La croyance à l'éminente personnalité de Jésus, qui est l'âme de ce livre, avait été ma force dans ma lutte contre la théologie. Jésus a bien réellement toujours été mon

maître. En suivant la vérité au prix de tous les sacrifices, j'étais convaincu de le suivre et d'obéir au premier de ses enseignemens.

J'étais maintenant si loin de mes vieux maîtres de Bretagne, par l'esprit, par les études, par la culture intellectuelle, que je ne pouvais presque plus causer avec eux. Un d'eux entrevit quelque chose : « Ah! j'ai toujours pensé, me dit-il, qu'on vous faisait faire de trop fortes études. » L'habitude que j'avais prise de réciter mes psaumes en hébreu, dans un petit livre écrit de ma main que je m'étais fait pour cela, et qui était comme mon bréviaire, les surprenait beaucoup. Ils étaient presque tentés de me demander si je voulais me faire juif. Ma mère devinait tout sans bien comprendre. Je continuais, comme dans mon enfance, à faire avec elle de longues promenades dans la campagne. Un jour, nous nous assîmes dans la vallée du Guindy, près de la chapelle des Cinq Plaies, à côté de la source. Pendant des heures, je lus à côté d'elle, sans lever les yeux. Le livre était bien inoffensif; c'étaient les *Recherches philosophiques* de M. de Bonald. Ce livre néanmoins lui déplut; elle me l'arracha des mains; elle sentait que, si ce n'était lui, c'étaient ses pareils qui étaient ses ennemis.

Le 6 septembre 1845 (1), j'écrivis à M. ***, mon directeur, la lettre suivante, dont je retrouve la copie dans mes papiers. Je la reproduis sans rien atténuer de ce qu'elle a de contradictoire et de légèrement fiévreux.

Monsieur,

Quelques voyages que j'ai dû faire au commencement de mes vacances m'ont empêché de correspondre avec vous aussitôt que je l'eusse désiré. C'était pourtant un besoin bien pressant pour moi que de m'ouvrir à vous sur des peines qui deviennent chaque jour de plus en plus vives, d'autant plus vives que je ne trouve ici personne à qui je puisse les confier. Ce qui devrait faire mon bonheur cause mon plus

(1) M. l'abbé Cognat, curé de Notre-Dame-des-Champs, qui fut, avec M. Foulon, actuellement archevêque de Besançon, mon meilleur ami au séminaire, a communiqué au *Figaro* (3 avril 1879) et publié dans *le Correspondant* (10 mai et 10 juin 1882), divers extraits de lettres de moi écrites à la même date que celles que je donne ici. J'aimerais certes à relire toutes ces lettres, qui me rappelleraient bien des nuances d'un état d'âme disparu depuis trente-sept ans. Pour moi, M. Foulon et M. Cognat sont d'anciens amis, qui me sont restés très chers. Pour eux, j'espère que je suis cela aussi; mais je dois être de plus un adversaire du dogme qu'ils professent, quoique, à vrai dire, dans l'état d'esprit où je suis, il n'y ait rien, ni personne dont je sois l'adversaire. Depuis nos anciennes relations, je n'ai revu M. Cognat qu'une seule fois; c'était aux funérailles de M. Littré. Nous portions la chappe tous les deux, lui comme curé, moi comme directeur de l'Académie; nous ne pûmes causer.

vif chagrin. Un devoir impérieux m'oblige à concentrer mes pensées en moi-même, pour en épargner le contre-coup aux personnes qui m'entourent de leur affection, et qui d'ailleurs seraient bien incapables de comprendre mon trouble. Leurs soins et leurs caresses me désolent. Ah ! si elles savaient ce qui se passe au fond de mon cœur !

Depuis mon séjour en ce pays, j'ai acquis des données importantes pour la solution du grand problème qui me préoccupe. Plusieurs circonstances m'ont tout d'abord fait comprendre la grandeur du sacrifice que Dieu exigeait de moi, et dans quel abîme me précipitait le parti que me conseille ma conscience. Inutile de vous en présenter le pénible détail, puisqu'après tout de pareilles considérations ne doivent être d'aucun poids dans la délibération dont il s'agit. Renoncer à une voie qui m'a souri dès mon enfance, et qui me menait sûrement aux fins nobles et pures que je m'étais proposées, pour en embrasser une autre où je n'entrevois qu'incertitudes et rebuts; mépriser une opinion qui pour une bonne action ne me réserve que le blâme, eût été peu de chose, s'il ne m'eût fallu en même temps arracher la moitié de mon cœur, ou, pour mieux dire, en percer un autre auquel le mien s'était si fort attaché. L'amour filial avait grandi en moi de tant d'autres affections supprimées ! Eh bien ! c'est dans cette partie la plus intime de mon être que le devoir exige de moi les sacrifices les plus douloureux. Ma sortie du séminaire sera pour ma mère une énigme inexplicable; elle croira que c'est pour un caprice que je l'ai tuée.

En vérité, monsieur, quand j'envisage cet inextricable filet où Dieu m'a enlacé durant le sommeil de ma raison et de ma liberté, alors que je suivais docilement la ligne que lui-même traçait devant moi, de désolantes pensées s'élèvent dans mon âme. Dieu le sait, j'étais simple et pur; je ne me suis ingéré à rien faire de moi-même; le sentier qu'il ouvrait devant moi, je m'y précipitais avec franchise et abandon, et voilà que ce sentier m'a conduit à un abîme !.. Dieu m'a trahi ! monsieur. Je n'ai jamais douté qu'une providence sage et bonne ne gouvernât l'univers, ne me gouvernât moi-même pour me conduire à ma fin. Ce n'est pourtant pas sans efforts que j'ai pu appliquer un démenti aussi formel aux faits apparens. Je me dis souvent que le bon sens vulgaire est peu capable d'apprécier le gouvernement providentiel soit de l'humanité, soit de l'univers, soit de l'individu. La considération isolée des faits ne mènerait guère à l'optimisme. Il faut du courage pour faire à Dieu cette générosité, en dépit de l'expérience. J'espère n'hésiter jamais sur ce point, et, quels que soient les maux que la Providence me réserve encore, je croirai toujours qu'elle me mène à mon plus grand bien possible par le moindre mal possible.

D'après des nouvelles que je viens de recevoir d'Allemagne, la place

qui m'y était proposée est toujours à ma disposition (1); seulement je ne pourrai en prendre possession avant le printemps prochain. Tout cela me rend ce voyage bien problématique et me replonge dans de nouvelles incertitudes. On me propose toujours une année d'études libres dans Paris, durant laquelle je pourrais réfléchir sur l'avenir que je devrais embrasser, et aussi prendre mes grades universitaires. Je suis bien tenté, monsieur, de choisir ce dernier parti; car, bien que je sois décidé à descendre encore au séminaire, pour conférer avec vous et avec mes supérieurs; néanmoins, j'aurais beaucoup de répugnance à y faire un long séjour dans l'état d'âme où je me trouve. Je ne vois approcher qu'avec effroi l'époque où l'état intérieur le plus indéterminé devra se traduire par les démarches les plus décisives. Mon Dieu! qu'il est cruel d'être obligé de remonter ainsi le courant qu'on a longtemps suivi, et où l'on était si doucement porté! Encore si j'étais sûr de l'avenir, si j'étais sûr que je pourrai un jour faire à mes idées la place qu'elles réclament, et poursuivre à mon aise et sans préoccupations extérieures l'œuvre de mon perfectionnement intellectuel et moral! Mais quand je serais sûr de moi-même, serais-je sûr des circonstances, qui s'imposent à nous si fatalement? En vérité, j'en viens à regretter la misérable part de la liberté que Dieu nous a donnée; nous en avons assez pour lutter, pas assez pour dominer la destinée, tout juste ce qu'il faut pour souffrir.

Heureux les enfans qui ne font que dormir et rêver, et ne songent pas à s'engager dans cette lutte avec Dieu même! Je vois autour de moi des hommes purs et simples, auxquels le christianisme suffit pour être vertueux et heureux. Ah! que Dieu les préserve de jamais réveiller en eux une misérable faculté, cette critique fatale qui réclame si impérieusement satisfaction, et qui, après qu'elle est satisfaite, laisse dans l'âme si peu de douces jouissances! Plût à Dieu qu'il dépendît de moi de la supprimer! Je ne reculerais pas devant l'amputation si elle était licite et possible. Le christianisme suffit à toutes mes facultés, excepté une seule, la plus exigeante de toutes, parce qu'elle est de droit juge de toutes les autres. Ne serait-ce pas une contradiction de commander la conviction à la faculté qui crée la conviction? Je sais bien que l'orthodoxe doit me dire que c'est par ma faute que je suis tombé en cet état. Je ne disputerai pas; nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine. Volontiers donc je dirai : C'est ma faute, pourvu que ceux qui m'aiment consentent à me plaindre et à me garder leur amitié.

Un résultat qui me semble maintenant acquis avec certitude, c'est que je ne reviendrai plus à l'orthodoxie, en continuant à suivre la

(1) Il s'agit ici d'une éducation privée dont il fut question pour moi durant quelque temps.

ligne que j'ai suivie, je veux dire l'examen rationnel et critique. Jusqu'ici, j'espérais qu'après avoir parcouru le cercle du doute, je reviendrais au point de départ; j'ai totalement perdu cette espérance; le retour au catholicisme ne me semble plus possible que par un recul, en rompant net la ligne où je me suis engagé, en stigmatisant ma raison, en la déclarant une fois pour toutes nulle et sans valeur, en la condamnant au silence respectueux. Chaque pas dans ma carrière critique m'éloigne de mon point de départ. Ai-je donc perdu toute espérance de revenir au catholicisme? Ah! cette pensée serait pour moi trop cruelle. Non, monsieur, je n'espère plus y revenir par le progrès rationnel; mais j'ai été souvent assez près de me révolter à tout jamais contre un guide dont parfois je me défie. Quel serait alors le mobile de ma vie? Je ne sais; mais l'activité trouve partout son aliment. Croyez bien qu'il faut que j'aie été rudement éprouvé, pour m'être arrêté un instant à une pensée qui me paraît plus affreuse que la mort. Et pourtant, si ma conscience me la présentait comme licite, je la saisirais avec empressement, ne fût-ce que par pu leur humaine.

Au moins ceux qui me connaissent avoueront, j'espère, que ce n'est pas l'intérêt qui m'a éloigné du christianisme. Tous mes intérêts les plus chers ne devaient-ils pas m'engager à le trouver vrai? Les considérations temporelles contre lesquelles j'ai à lutter eussent suffi pour en persuader bien d'autres; mon cœur a besoin du christianisme; l'évangile sera toujours ma morale; l'église a fait mon éducation; je l'aime. Ah! que ne puis-je continuer à me dire son fils? Je la quitte malgré moi; j'ai horreur de ces attaques déloyales où on la calomnie; j'avoue franchement que je n'ai rien de complet à mettre à la place de son enseignement; mais je ne puis me dissimuler les points vulnérables que j'ai cru y trouver et sur lesquels on ne peut transiger, vu qu'il s'agit d'une doctrine où tout se tient et dont on ne peut détacher aucune partie.

Je regrette quelquefois de n'être pas né dans un pays où les liens de l'orthodoxie fussent moins resserrés que dans les pays catholiques. Car, à tout prix, je veux être chrétien; mais je ne puis être orthodoxe. Quand je vois des penseurs aussi libres et aussi hardis que Herder, Kant, Fichte, se dire chrétiens, j'aurais envie de l'être comme eux. Mais le puis-je dans le catholicisme? C'est une barre de fer; on ne raisonne pas avec une barre de fer. Qui fondera parmi nous le christianisme rationnel et critique? Je vous avouerai que je crois avoir trouvé dans quelques écrivains allemands le vrai mode de christianisme qui nous convient. Puissé-je voir le jour où ce christianisme prendra une forme capable de satisfaire pleinement tous les besoins de notre temps! Puissé-je moi-même coopérer à cette grande œuvre! Ce qui me désole, c'est que peut-être il faudra un jour être prêtre pour cela, et je ne peux me faire prêtre sans une coupable hypocrisie.

Pardonnez-moi, monsieur, ces pensées qui doivent vous paraître coupables. Vous le savez, tout cela n'a pas en moi une consistance dogmatique, et, au milieu de tous ces troubles, je tiens encore à l'église, ma vieille mère. Je récite les psaumes avec cœur; je passerais, si je me laissais aller, des heures dans les églises; la piété douce, simple et pure me touche au fond du cœur; j'ai même de vifs retours de dévotion. Tout cela ne peut coexister sans contradiction avec mon état général. Mais j'ai pris là-dessus franchement mon parti; je me suis débarrassé du joug importun de la conséquence, au moins provisoirement. Dieu me condamnera-t-il pour avoir admis simultanément ce que réclament simultanément mes différentes facultés, quoique je ne puisse concilier leurs exigences contraires? N'y a-t-il pas des époques dans l'histoire de l'esprit humain où la contradiction est nécessaire? Du moment où l'examen s'applique aux vérités morales, il faut qu'on en doute, et pourtant, durant cette époque de transition, l'âme pure et noble doit encore être morale, grâce à une contradiction. C'est par un tour analogue que je parviens par momens à être à la fois catholique et rationaliste; mais prêtre, je ne puis l'être; on n'est pas prêtre par momens, on l'est toujours.

Les bornes d'une lettre m'obligent à terminer ici la longue confidence de mes luttes intérieures. Je bénis Dieu, qui me réservait de si pénibles épreuves, de m'avoir mis en rapports avec un esprit comme le vôtre, qui sait si bien les comprendre et à qui je peux les confier sans réserve.

M. *** fit à ma lettre une réponse pleine de cœur. Il n'y combattait plus que faiblement mon projet d'études libres. Ma sœur, dont la haute raison était depuis des années comme la colonne lumineuse qui marchait devant moi, m'encourageait, du fond de la Pologne, par ses lettres pleines de droiture et de bon sens (1). Je pris ma résolution dans les derniers jours de septembre. Ce fut un acte de grande honnêteté; c'est maintenant ma joie et mon assurance d'y penser. Mais quel déchirement! De beaucoup, c'était ma mère qui me faisait le plus saigner le cœur. J'étais obligé de lui porter un coup de poignard, sans pouvoir lui donner la moindre explication. Quoique fort intelligente à sa manière, ma mère n'était pas assez instruite pour comprendre qu'on changeât de foi religieuse parce qu'on avait trouvé que les explications messianiques des Psaumes sont fausses, et que Gesenius, dans son commentaire sur Isaïe, a raison sur presque tous les points contre les ortho-

(1) Ce que fut pour moi ma sœur à ce moment suprême de ma vie, je l'ai dit ailleurs, dans un opuscule que l'extrême discrétion de mon amie et son aversion pour le bruit du monde m'ont empêché de donner au public.

doxes. Certes, il m'en coûtait aussi beaucoup de contrister mes anciens maîtres de Bretagne, qui continuaient d'avoir pour moi une si vive affection. La question critique, telle qu'elle était posée pour moi, leur eût paru quelque chose d'inintelligible, tant leur foi était simple et absolue. Je partis donc pour Paris sans leur laisser entrevoir autre chose que des voyages à l'étranger et une interruption possible dans mes études ecclésiastiques.

Ces messieurs de Saint-Sulpice, habitués à une plus large vue des choses, ne furent pas trop surpris. M. Le Hir, qui avait une confiance absolue dans l'étude, et qui savait de plus le sérieux de mes mœurs, ne me détourna pas de donner quelques années aux recherches libres dans Paris, et me traça le plan des cours du Collége de France et de l'École des langues orientales que je devais suivre. M. Carbon fut peiné; il vit combien ma situation allait devenir difficile et me promit de chercher pour moi quelque position tranquille et honnête. Je trouvai chez M. Dupanloup (1) cette grande et chaleureuse entente des choses de l'âme qui faisait sa supériorité. Je fus avec lui d'une extrême franchise. Le côté scientifique lui échappa tout à fait; quand je lui parlai de critique allemande, il fut surpris. Les travaux de M. Le Hir lui étaient presque inconnus. L'Écriture, à ses yeux, n'était utile que pour fournir aux prédicateurs des passages éloquens; or l'hébreu ne sert de rien pour cela. Mais quel bon, grand et noble cœur! J'ai là sous mes yeux un petit billet de sa main : « Avez-vous besoin de quelque argent? ce serait tout simple dans votre situation. Ma pauvre bourse est à votre disposition. Je voudrais pouvoir vous offrir des biens plus précieux... Mon offre, toute simple, ne vous blessera pas, j'espère. » Je le remerciai, et n'eus à cela aucun mérite. Ma sœur Henriette m'avait donné 1,200 francs pour traverser ce moment difficile. Je les entamai à peine. Mais cette somme, en m'enlevant l'inquiétude immédiate pour le lendemain, fut la base de l'indépendance et de la dignité de toute ma vie.

Je descendis donc pour ne plus les remonter en soutane les marches du séminaire Saint-Sulpice, le 6 octobre 1845; je traversai la place au plus court et j'allai prendre une chambre à l'hôtel qui occupait alors l'angle nord-ouest de l'esplanade actuelle, laquelle n'était pas encore dégagée.

ERNEST RENAN.

(1) M. Dupanloup n'était plus, à cette époque, directeur du petit séminaire de Saint Nicolas-du-Chardonnet.

L'EXPOSITION DE MOSCOU

ET

L'ART RUSSE

Décidément, la vie est un voyage en terre de surprises. On lit dans des gazettes qui n'ont jamais menti que la Russie agonise en d'atroces convulsions; on y vient voir : on trouve une grande exposition nationale, une de ces consultations décisives où un pays s'interroge sur sa force, sur les pas qu'il a faits dans le rude chemin du travail. Sans doute, l'exposition de Moscou s'est ressentie des calamités publiques; elle était préparée pour le printemps de 1881; peu de temps avant le jour fixé pour l'ouverture, le malheureux souverain qui devait l'inaugurer tombait ensanglanté sur le canal Catherine; la Russie prenait le deuil, il fallait remettre. Cette année encore, les gens craintifs se demandaient s'il n'était pas plus sage d'abandonner une entreprise contrariée par tant d'angoisses; on a bravement passé outre, on a ouvert à petit bruit, à trop petit bruit. Notre siècle n'a ni le goût ni le loisir de chercher les violettes; quand on veut capter son attention, même pour le meilleur motif, il faut tout d'abord faire emplette d'une grosse caisse. Les Moscovites n'ont pas manié la réclame avec une vigueur assez américaine: aussi leur exposition n'est-elle pas précisément assiégée; à l'intérieur, elle se heurte à cette indifférence magnanime, à cette somnolence qui est le trait caractéristique de la masse du peuple; à l'étranger, la Russie n'est pas un but de voyage à la mode

loin que se porte le regard, il voit se confondre à l'horizon les dômes d'or, les toits verts et les jardins d'une cité d'Asie.

Maintenant, voulez-vous passer dans un autre hémisphère? Prenez un de ces *drochkis*, au profil de sauterelles, qui tremblent sur leurs grêles ressorts; mieux que le manteau magique des ballades, il vous portera en un quart d'heure dans le Nouveau-Monde. Vous franchissez l'enceinte de l'exposition; où est le recueillement de la vieille Moscou, attentive aux pieux appels de ses clochers? Ici domine la rude voix de ce siècle, la respiration haletante et le cri rauque de la chaudière à vapeur, le râle précipité des pistons, le sifflement des courroies de transmission, le battement des métiers. Partout l'esclave moderne étend ses longs bras d'acier et accomplit, impeccable, les plus formidables comme les plus délicates besognes. Mille machines vous livrent leurs secrets ingénieux; l'électricité multiplie ses miracles et meut un chemin de fer qui serpente autour des bâtimens. Près des instrumens du travail, une travée nous en montre les alimens, la houille, le fer, les échantillons du trésor russe, gardé dans les entrailles de l'Oural, les sables d'or, les métaux rares, les pierres précieuses. Puis, le long de ces vitrines, toutes les conquêtes des sciences nées d'hier, tous les produits d'une industrie affinée, toutes les recherches du luxe et du bien-être. — Vraiment, entre le Kremlin et cette immense usine, le voyageur a le sentiment d'avoir franchi un fossé béant. Ah! ce fossé, ce lamentable et curieux fossé, quiconque étudie la vie russe le rencontre à chaque pas; c'est à la fois l'attrait et la fatigue de cette étude, que, pour tout expliquer, il faille passer et repasser sans trêve cet abîme entre les temps, voyager sans relâche entre le moyen âge et l'heure actuelle. Nul ne comprendra les contradictions, la difficulté de vivre, les peines russes, s'il ne les reporte à ce fossé, mal comblé par les siècles; il sépare la Russie d'en bas, attardée dans le passé, de la Russie d'en haut, avancée dans le présent, parfois même dans l'avenir. Regardez une lettre venue de ce pays : elle porte deux dates, pour satisfaire aux deux calendriers; en affirmant ainsi qu'il vit simultanément à deux époques, le Russe ne ment pas, il témoigne d'une nécessité qui régit toute son existence, et avec un écart de bien plus de douze jours.

Le lecteur craint peut-être que je ne le promène impitoyablement à travers les huit groupes de l'exposition, sans lui faire grâce d'un produit brut ou fabriqué. Je le prie de se rassurer. Je n'ai ni goût ni compétence pour apprécier la trame des tissés et des filés, la perfection des machines agricoles, la solidité des cuirs, la beauté des cassonades, des suifs et des huiles qui remplissent ces vastes halles. Mais avant d'aborder le sujet auquel je veux me restreindre, je dois indiquer une observation générale qui touche direc-

tement aux intérêts de la patrie : un gros souci qu'on traîne partout et qui passe toujours premier. Nous avons accepté bien des déchéances, avec une résignation peut-être trop philosophique, consolés par cette idée que nos talens et notre industrie nous garantissent la richesse et assurent notre royauté économique. Cette confiance peut éprouver des mécomptes. Voici un pays, la Russie, qui était jusqu'à ces dernières années notre tributaire exclusif pour une infinité d'articles commerciaux; le grand enseignement de l'exposition de Moscou, c'est que ce tributaire prend des allures terriblement émancipées. Arrêtons-nous un instant dans la section des étoffes : c'est de l'aveu de tous le plus éclatant succès de cette exposition; des juges compétens m'assurent que la Russie peut lutter ici avec la concurrence étrangère, aussi bien pour les articles de grand luxe que pour les articles à bas prix de consommation populaire. Ces brocarts d'or soutiennent la comparaison avec nos merveilles lyonnaises; ces cotonnades, ces indiennes, ces perses, d'un dessin charmant et d'un prix de revient très modique, n'ont plus rien à envier à Rouen ou à Mulhouse. Dans peu d'années, les fabriques moscovites seront en état d'approvisionner tout l'empire; déjà elles commencent à combattre avec succès l'exportation anglaise en Asie centrale, en Perse, dans les territoires naturellement dévolus à l'influence russe. Voulez-vous d'autres exemples? On me montre un simple paysan devant un grand étalage de porcelaines et de faïences; cet homme sensé s'est dit un jour que, puisque les Anglais et les Français gagnaient beaucoup d'argent en fournissant la Russie de théières, il ne tenait qu'à lui de faire de même et d'attirer dans sa poche les roubles de ses compatriotes; il a fondé une maison considérable, et aujourd'hui sa marque est préférée dans les provinces du Sud aux marques étrangères. Ailleurs, je rencontre des papiers peints de fort bon goût, je m'informe auprès des experts et je recueille ce chiffre : il y a trois ans, les papiers peints français figuraient au tableau des importations pour 3 millions de roubles; aujourd'hui ils sont descendus à 200,000. On pourrait citer vingt chiffres aussi instructifs. Je m'arrête, avec quelque étonnement, devant une vitrine de gantier : je ne soupçonnais pas l'existence de cette industrie en Russie. C'est un marchand de la ville de Jitomir qui l'a fondée; il me raconte ses procédés, ses espérances, et conclut, avec une superbe confiance : « Avant peu, nous écraserons Grenoble, monsieur! » C'est bientôt dit; Grenoble ne s'effraiera pas de si peu, et le bonhomme a l'enthousiasme des novateurs; mais il paraît intelligent, énergique, il veut être le Jouvin de Jitomir; pourquoi ne réussirait-il pas? — Ils s'avisent même de faire du vin; voilà une grande salle pleine de bouteilles des crus de Crimée, du Don et du Caucase. Ceci n'est pas mena-

çant. Il est un empire que nous garderons toujours, celui de l'éloquence. Longtemps encore, nos commis-voyageurs sauront persuader à ces gens-là que leurs vins sont exécrables et que le bon ton leur commande de boire les préparations chimiques vendues dans le dernier village russe sous le nom de Château-Laffitte. Pourtant, si un jour ils se mettaient en tête de boire leur vin, au lieu de payer au poids de l'or les décevantes étiquettes du nôtre?

Je ne veux pas multiplier les faits; je résume une impression générale. L'exposition démontre que depuis vingt ans, — depuis l'émancipation, — la Russie a fait des pas de géant dans le domaine industriel comme dans tous les autres. Il y a vingt ans, les classes populaires vivaient sans besoins, vêtues et nourries par les procédés primitifs du travail individuel et local; les classes aisées ne pouvaient vivre qu'en empruntant tout au dehors, depuis les rails et les locomotives de leurs chemins de fer jusqu'aux objets de toilette et d'ameublement les plus usuels. Aujourd'hui, les besoins sont décuplés, et la plupart d'entre eux trouvent à se satisfaire dans la production nationale. Des industries qui n'existaient pas sont nées, et bien qu'encore dans la période d'enfance, elles promettent un essor rapide; d'autres, qui sommeillaient et retardaient sur le progrès, se sont mises à niveau et ont pris une extension colossale. Grâce à des tarifs protecteurs qui sont presque des tarifs prohibitifs, avant un quart de siècle les manufactures russes seront maîtresses chez elles et pourront évincer la concurrence étrangère, en attendant qu'elles lui disputent l'Asie. Après l'Angleterre, personne ne souffrira plus que la France de la fermeture de ce grand marché. Et la Russie ne fait que suivre de loin l'exemple d'affranchissement donné par les autres nations du continent. Il y a là de quoi réfléchir. Les économistes répondront avec raison que les barrières du monde reculent à mesure que les vieux marchés se ferment et que la production européenne augmente; l'extrême Orient, l'Afrique, réservent à l'avenir des débouchés incalculables. Pour s'assurer ces débouchés, il faut l'esprit maritime, la grande politique coloniale, la présence active et l'autorité sur les mers lointaines, le pavillon qui se dresse haut et force les portes barbares... Ne continuons pas; à l'heure où j'écris, ces lignes sembleraient une triste ironie en un sujet qui ne comporte pas le sourire.

Une transition d'idées que chacun comprendra me suggère un dernier souvenir. Quand on a fait le tour des salles où s'entassent les produits de l'industrie et parcouru la galerie des machines, on arrive dans une travée placée en sentinelle à l'extrémité du palais; là, comme une bête fauve entourée de ses petits, un énorme canon de 100 tonnes, accroupi sur son affût, rassemble autour de lui des pièces de bronze et d'acier de tout calibre; leurs gueules rayées

bâillent sur la longue avenue où battent les métiers, commandent et gardent le travail. Après avoir rempli cette enceinte de créations utiles ou charmantes, la science et l'industrie ont rassemblé leurs derniers efforts pour perfectionner l'engin qui doit détruire ces créations en quelques instans. Il y a là un thème de philosophie facile sur la folie du génie humain, les visiteurs ne se font pas faute de le développer. M. Prudhomme a de la famille en Russie; j'ai entendu ses proches émettre dans la section d'artillerie des vues très sages, très justes et pas neuves. Il ne faut qu'une sagesse ordinaire pour relever les contradictions qui font de ce monde une machine d'apparence très baroque; on peut employer plus utilement ses méditations en creusant jusqu'aux lois immuables qui expliquent ces contradictions et gouvernent la vie. La première de ces lois, c'est la lutte pour l'existence, la nécessité de défendre ce qu'on a acquis; tant qu'on n'aura pas changé la nature humaine, l'opulence fera des jaloux, des convoiteux, et il faudra travailler comme les maçons de Samarie, la truelle dans une main, l'épée dans l'autre. Nul peuple ne pourra se vanter longtemps de sa richesse, de sa prééminence industrielle, s'il n'a dans ses usines une réserve d'acier pour les canons, et surtout dans son âme une réserve d'énergie pour le sacrifice. Les intérêts matériels, alors même qu'on ne veut plus connaître que ceux-là, exigent qu'on les défende et qu'au besoin on en risque une part pour sauver le tout. — Voilà du moins ce que les canons russes répondent aux philosophes qui s'irritent de les rencontrer dans l'exposition : je crois que les philosophes disent « dans les grandes assises de la paix. »

Nous savons maintenant que la Russie a quelques industries florissantes et que les autres sont en bon chemin; nous savions depuis longtemps qu'elle a de gros canons et des cœurs résolus pour les servir. Il lui reste à prouver ce qu'elle vaut dans les arts, ce superflu si nécessaire. Ce n'est pas assez pour un grand empire de trafiquer et de batailler; sa couronne est pâle et précaire si elle n'enchâsse pas ce diamant de l'art, dont la lumière passe les siècles et garde sûrement le souvenir des races mortes. Je ne sais si les Athéniens fabriquaient de bonnes étoffes, s'ils vendaient beaucoup d'olives noires et de leur détestable vin résiné; je ne suis pas sûr qu'ils aient repoussé autant de Perses et de Mèdes qu'ils veulent bien nous le conter; je sais qu'ils nous ont laissé le Parthénon, et que du haut de ce piédestal ils dominent tout l'ancien monde. Bien peu d'érudits pourraient dire si les gens de Florence furent plus souvent victorieux ou battus par ceux de Prato, de Sienne et de Pérouse, si la balance du commerce était en faveur de la république toscane, de Gênes ou de Pise : il suffit que Florence nous montre les Offices, la chapelle des Médicis et Or San Michele, nous saluons en elle l'insti-

tutrice du monde moderne. Les Russes ont de grands rêves d'avenir, ils se promettent toutes les gloires; avant d'acquiescer à leurs prétentions, renseignons-nous sur la valeur artistique de ce peuple. Est-il arrivé à la possession d'un art national? Est-il du moins acheminé vers ce but? C'est pour essayer de répondre à cette question que je suis venu à Moscou et que j'ai entrepris cette étude.

I.

L'étranger qui jugerait l'art russe uniquement d'après les œuvres rassemblées à l'exposition serait mal renseigné. Faute de place ou d'une bonne volonté suffisante chez les détenteurs de tableaux, l'amateur éclairé qui a organisé la section des beaux-arts n'a pu en faire la représentation exacte des forces de l'école. On y entrevoit à peine quelques-uns des peintres russes les plus intéressans, on y voit trop certains autres. Hâtons-nous d'avertir ce même étranger que, s'il croyait compléter ses informations au musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, il ferait à la Russie une cruelle injure. Il y a bien, dans cette admirable collection, une salle précédée d'un cartouche où on lit cette annonce pompeuse : « École russe. » L'annonce est peu patriotique, car la plupart des voyageurs n'ont pas le loisir de s'enquérir ailleurs, et ils doivent emporter l'impression d'un néant absolu (1). C'est dans les collections particulières qu'il faut chercher les œuvres éparses des artistes; c'est aux expositions annuelles de l'Académie des beaux-arts et dans des expositions individuelles d'un usage très fréquent en Russie qu'on peut étudier le mouvement contemporain. Je ne me serais jamais enhardi à parler d'un sujet aussi neuf, si les circonstances ne m'avaient permis de profiter, durant plusieurs années, de toutes ces sources d'information. Enfin, à Moscou même, la riche galerie de M. Trétiakof, libéralement ouverte au public, forme le complément indispensable de l'exhibition officielle : là se trouvent réunis, avec les œuvres les plus marquantes de la jeune école, les quelques documens qui servent à reconstituer la courte histoire de l'art russe.

Comme bien des choses en Russie, la pratique des beaux-arts date d'hier. Durant tout le moyen âge, c'est-à-dire jusqu'à Pierre le Grand, il n'y avait de place pour la peinture que dans les églises; elle y était condamnée par les habitudes orientales à un canon hiératique, emprunté aux vieux maîtres de Byzance et de l'Athos. Il ne s'agis-

(1) Cette lacune tient à la constitution même du musée impérial, à l'esprit qui présida à sa formation, comme on le verra plus loin, elle n'est pas imputable à l'homme de goût et de savoir qui dirige actuellement l'Ermitage : je lui offre ici mes remercîmens pour une aide qui m'a été bien souvent précieuse dans mes recherches.

sait pas d'être inventif, mais d'être fidèle. Dans ces conditions, l'art gracieux et vivant de Pansélinos était promptement devenu une routine machinale. Les *images* et les peintures murales de l'époque des Ivans qui sont parvenues jusqu'à nous n'offrent qu'un intérêt archéologique, rarement un éclair d'individualité. — Il faut arriver aux successeurs de Pierre pour trouver les premiers essais d'art civil; la grande Catherine réunit les collections de l'Ermitage et fonda l'Académie des beaux-arts pour donner des peintres à son empire. Malheureusement, c'est là un ordre de fonctionnaires qu'on ne crée pas par ukase. Les conditions sociales secondaient mal le désir des souverains russes. L'art a beau être un personnage de qualité, il subit plus qu'il ne croit la loi commerciale de l'offre et de la demande; j'aurai occasion de citer à cet égard des exemples concluans. Or, jusqu'à ces derniers temps, il n'y avait pas de demande pour la peinture nationale. A la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, les goûts délicats et les besoins qu'ils font naître n'existaient qu'à la cour et dans une petite fraction de l'aristocratie; ces goûts ne croyaient pouvoir se satisfaire qu'à l'étranger; on sait quel était l'engoûment de la société russe pour tout ce qui venait d'Occident, langues, livres, vêtemens et mobiliers; se fût-il révélé un Titien à Moscou, on aurait cru déroger au bon ton en appendant ses toiles à côté de celles de Greuze, puis de Vernet et de Gudin. Découragées par ce dédain préconçu, les vocations artistiques étaient faussées par un enseignement énervant; victimes à leur tour de l'engoûment général, elles ne voyaient de salut que dans une imitation scrupuleuse des modèles étrangers. Alors se succédèrent ces générations d'académiciens, dont la descendance n'est pas éteinte au palais de Vassili-Ostrof, qui ont fait durant un siècle du *prix de Rome* avec conscience, labeur et médiocrité; il y eut là une effrayante consommation de tuniques rouges et de manteaux bleus, d'hommes nus sous des casques, de glaives carrés, de trépieds, de ruines doriques et de pâtres d'Albano. On leur avait montré David comme le grand prophète de l'art; ils imitaient David, qui imitait les Grecs et les Romains; il en résultait l'ombre d'une ombre. Ce sera un curieux problème pour les historiens slaves de l'avenir, ce long intermède de l'histoire nationale qui va de Pierre le Grand à la fin du règne d'Alexandre Ier; tout le corps du grand empire plongé dans l'ombre, ignoré de tous et s'ignorant lui-même; la tête, la partie éclairée et vivante, réduite au rôle d'un miroir qui reflétait fidèlement des images étrangères, en politique, en littérature, en art. Ouvrez un recueil littéraire du temps de Catherine ou d'Alexandre; les vers y foisonnent, car la muse russe a toujours été très prolifique : ce sont des odes et des bouquets à Chloris pensés en français, du pseudo-Pompignan et du sous-Parny; n'était-il pas natu-

rel que l'ambition des peintres se bornât à faire du sous-Michallon?

Le premier essai de réaction nationale, qui suivit 1812 et prépara à la Russie une littérature indépendante, n'eut qu'une faible influence sur les traditions de l'académie. La brillante génération qui grandit sous Alexandre et donna ses fruits, malgré mille obstacles, au commencement du règne de Nicolas, comptait peu d'artistes. On remarque pourtant, çà et là, à cette époque, la trace d'un effort personnel. Il y a de bons portraits du temps auxquels resteront attachés les noms de Kiprenski et de Tropinine. Un peu plus tard, deux Petits-Russiens, Litovtchenko et Zarianko, apportent également dans le portrait l'esprit intelligent et libre qui caractérise leur race. Il y a du dernier, dans la galerie Trétiakof, une figure de femme au regard brillant, bien individuelle, bien vivante. Un homme mérite une place à part dans cette génération, c'est Ivanof, l'ouvrier obstiné et tourmenté, qui ne fit guère qu'un tableau, le fit toute sa vie et mourut sans l'achever. Pour son bonheur ou son malheur, Ivanof était l'ami intime de Gogol; le poète, imagination pleine de formes et de couleurs, rêva un jour un tableau merveilleux et entreprit de le faire peindre par son ami, nature timide, en défiance contre elle-même. Gogol souffla son feu au pauvre artiste, s'attacha à lui comme un génie taquin et ne cessa de le persécuter, toujours mécontent de l'œuvre qui ne rendait pas son rêve. Sous l'empire de cette possession, Ivanof travailla vingt ans; il alla à Rome, il multiplia des études de détail dont chacune représente le labeur d'un tableau définitif. De cette lutte acharnée contre une idée, il est sorti une composition puissante et défectueuse, l'*Apparition du Christ*. Aux bords du Jourdain, la foule des Juifs entoure Jean-Baptiste; tous les yeux se tournent vers le point de l'horizon que désignent le regard et le geste du Précurseur; là-bas, sur les collines, apparaît Jésus, un homme triste, qui vient vers les Juifs de très loin, rasant la terre d'un pas divin. On devine que cet inconnu marche vers les transfigurations du Thabor. L'ensemble du tableau laisse une impression saisissante; chaque tête de Juif est étudiée avec un soin, un acharnement de pinceau qui nous emportent bien loin des banalités académiques; mais la couleur est conventionnelle, désagréable; on ne saurait dire pourquoi l'enfant nu qui sort de l'eau est lilas. Le paysage est sans caractère, les personnages mal liés entre eux, et, malgré ces défauts, l'œuvre marque une volonté si intense que nul ne l'oubliera après l'avoir vue une fois. Il est curieux de suivre, à l'exposition et dans la galerie Trétiakof, les conceptions successives par lesquelles a passé ce tableau, les morceaux d'étude qui ont amené chaque tête à son expression définitive.

Ivanof fut une exception dans un temps qui ne les comportait

guère. Le règne de l'empereur Nicolas devait être pour l'art, comme pour bien des choses, un temps d'arrêt et de langueur sous des dehors d'éclat. La fée fantasque et libre qui préside à la naissance des artistes fut effrayée par cet uniforme sous lequel la Russie se raidit durant trente ans. La nature avait comblé Nicolas des qualités les plus désirables dans un souverain, l'élévation, la vigueur et la parfaite honnêteté de l'âme; mais elle avait fait d'un fer trop dur celui qui devait conduire tant de millions d'hommes, de petits organismes libres, divers et complexes; la passion de la ligne droite et de l'absolu hantait sa conscience rigide. Ayant à sa disposition des masses inertes et une table rase, ce prince rêva de construire une société ajustée dans toutes ses parties avec la perfection d'un meuble japonais, obéissant à la pression d'un bouton; puis d'immobiliser sa création, de fermer à tout jamais les casiers une fois étiquetés. Sans doute un de ces casiers était réservé aux beaux-arts; Nicolas voulait que cette parure ne manquât pas à sa grandeur. Le souverain qui s'était avisé un jour de changer le génie de Pouchkine et de vouer le poète à l'histoire, entendait que les peintres gardassent, dans le régiment qu'il commandait, la place, l'esprit et les tendances que sa volonté leur marquait. Ils devaient lui faire de la peinture noble et correcte, bien pensante, bonne à meubler les palais. Comme Louis XIV, son modèle, Nicolas voulut avoir son Lebrun et son Van der Meulen : il eut Brulof et Kotzebue. Le premier, qui ne manquait pas de talent, certains de ses portraits le prouvent, exécuta des machines glacées et solennelles dans le genre du *Dernier Jour de Pompéi*. Il y eut alors une conspiration tacite pour faire à Brulof une réputation bien disproportionnée à son œuvre; on peut lire dans divers manuels qu'il est le premier des peintres russes; la critique nationale commence à reviser ce jugement, qui ne sera jamais sanctionné par la critique étrangère. Kotzebue avait la partie des batailles : il orna les résidences impériales de larges toiles où étaient retracées les gloires militaires de la Russie; l'exactitude historique des uniformes est scrupuleuse, car le tsar n'entendait pas la plaisanterie en cette matière; à part cela, les victoires de Souvarof et de Koutousof pourraient aussi bien s'appeler Malplaquet, Fontenoy, Austerlitz; les habitués du musée de Versailles se figureront sans peine ces compositions, avec les alignemens de bataillons, les charges de cavalerie et les cadavres du premier plan qui servent à la confection de ces peintures officielles. Sagement dessinées et sobrement coloriées, elles ne manquent pas d'un certain air de grandeur, vues dans la perspective des salles d'un palais, parmi tous les accessoires de la majesté d'une cour; elles ne rentrent qu'indirectement dans le propos du critique désireux d'étudier les

qualités natives, les efforts et les tendances de l'art russe. Cet art souffrait d'ailleurs, jusque sous le règne de Nicolas, du mal ancien, l'indifférence, j'allais dire l'incrédulité du public éclairé; on lui rendait officiellement quelques respects, puisque l'empereur avait décrété qu'il existait en ouvrant une salle russe à l'Ermitage; mais les particuliers qui voulaient former un cabinet allaient acheter leurs toiles à l'étranger. Le jour où le souverain inaugura et meubla à son goût la salle russe de son musée, les amateurs durent s'y rendre, l'air attentif et en vice-uniforme; je gage bien qu'après ils en oublièrent le chemin et ne franchirent plus la zone lumineuse des Rembrandt, des Van Dyck, des Murillo.

Nous arrivons au dernier quart de siècle, à l'époque d'où l'avenir datera la naissance sinon d'une école russe, du moins des premières tentatives sincères pour la fonder. Les amis du passé m'accuseront peut-être d'avoir glissé bien légèrement sur toute une période où il se dépensa beaucoup de travail; ils diront avec raison que des centaines de portraits, pour ne parler que de ce genre, témoignent de traditions soutenues et parfois d'un mérite réel. Je n'en disconviens pas, et si je faisais ici de la critique d'art au point de vue purement technique, j'aurais bien des oublis à réparer; mais je crois répondre à une curiosité plus générale en cherchant en Russie des traits propres au génie russe. Je n'ai voulu établir qu'un point, sur lequel la controverse n'est guère possible; jusque vers le milieu de notre siècle, les œuvres enfantées à Pétersbourg ou à Moscou ont eu un caractère franchement exotique, elles révèlent une seule des qualités nationales, le talent de copie et d'assimilation, elles auraient pu sortir tout aussi bien des académies de Paris, de Rome ou de Vienne. — Cherchons-le donc, cet insaisissable génie russe: quelques considérations générales nous feront comprendre comment le moment est venu où il va se dégager. On sait que Nicolas mourut dans un accès de noir désenchantement; la machine savamment construite par lui et qu'il croyait infaillible se trouva impropre à servir au jour de l'épreuve; la foi de toute sa vie sombrait, il n'y survécut pas. Depuis quelques années déjà, un vent soufflait de partout qui battait en brèche la construction artificielle; dès que la main qui la soutenait fut refroidie, elle s'écroula en mille pièces. Ces rouages si exacts, qu'aucune vie propre n'animait, cessèrent de fonctionner et ne purent se rejoindre; un flot d'idées et d'intelligences nouvelles monta sur ces ruines; ce fut une débâcle large et rapide comme la débâcle des fleuves russes quand les grandes eaux captives crèvent leur prison de glace, noient les digues et couvrent les plaines. Bientôt, sur l'étroite scène où quelques acteurs répétaient discrètement leurs rôles classiques, un acte généreux et effrayant introduisait cinquante millions d'inconnus

paysage, marine, histoire, il découpe droit devant lui une vaste *tranche*, — ce mot familier fera comprendre mon idée aux artistes, — une tranche de forêt, de mer ou de foule, avec tous les arbres, toutes les vagues, tous les hommes, tout ce qui peut entrer dans le champ de la vision. De même, un roman russe a communément quatre volumes ; il ne fait pas grâce d'un détail et promène le lecteur autour du monde moral tout entier. J'ai dit que le peintre préfère une large toile; il ne sait pas se restreindre; telle scène de genre qui se rassemble naturellement pour nous dans un cadre de quelques pouces apparaît à l'artiste russe avec les dimensions d'un tableau de maître-autel. Dans sa façon de calculer l'espace, il n'y a pas de commune mesure entre l'œil du Russe et le nôtre, pas plus qu'entre son immense territoire et nos petits pays. Une ville de quelques milliers d'âmes se répand sur une aire d'une lieue carrée; un particulier se bâtit une maison qui logerait chez nous un régiment; dans ses vastes salles, il accueille volontiers des cadres qui barreraient nos cabinets lilliputiens. Rien n'est plus insupportable au vrai Russe que notre vie resserrée, et les tableautins que réclament nos boudoirs seraient perdus dans sa demeure. L'artiste slave fait grand et il fait vite; autre instinct d'une race pressée de vivre, comme tous les jeunes. J'ai vu des peintres accomplir des tours de force de vélocité. Le ciel leur a dispensé une redoutable facilité; ils en usent et en abusent. Ne cherchez pas ici les frottis acharnés, les surcharges de la brosse, les détails laborieux; un pinceau agile a effleuré cette toile dont on voit le grain. Par tempérament, beaucoup d'artistes russes sont des *impressionnistes* inconsciens, satisfaits de fixer sommairement un relief, une vibration lumineuse. A ce jeu périlleux, ils sont souvent servis par une singulière justesse de coup d'œil : quand ils rencontrent la note vraie, ils la rendent avec un rare bonheur; quand ils la manquent, ils retombent au-dessous du médiocre. Par une anomalie bizarre, sous ce triste ciel qui, durant plusieurs mois de l'année, fait chômer l'artiste en lui refusant la lumière, il s'est formé une école de coloristes à outrance; ne leur demandez pas le dessin, qui exige des études et un labeur patient, toutes choses vers lesquelles le caractère national est peu porté; il est rare de rencontrer des peintres russes qui dessinent savamment; il l'est moins d'en rencontrer qui ne dessinent pas du tout.

Après les procédés techniques, cherchons l'inspiration morale qui prédomine. L'art a fidèlement reflété l'évolution si remarquable de la littérature. En moins de cinquante ans, une courbe rapide a mené celle-ci des élégances aristocratiques et de l'idéal romantique d'un Pouchkine ou d'un Lermontof, à l'analyse maladive, au réalisme âpre, grossier parfois et souvent très puissant, des productions contemporaines. De même, l'art nouveau a des partis-pris qui trahissent

le génie foncièrement démocratique de la race. L'esprit, la gaîté, les fines qualités qui ont fait la fortune du *genre* en France, sont à peu près inconnus ici. L'âme russe est épique et lyrique; aujourd'hui c'est l'épopée des humbles qui est en faveur. Les peintres les plus récens et les plus goûtés du public ont adopté une interprétation de la vie triste, amère; les figures et les scènes qu'ils nous montrent de préférence parlent de fatalité résignée ou de sourdes révoltes; on sent que le pinceau traduit des pages de Dostoïevski ou de Nékrassof. Les humoristes ont la main lourde; ils forcent la note et tombent facilement dans le vulgaire. Ce qui nous choque le plus dans ces rudes natures, hâtivement écloses à la civilisation, c'est l'absence de *politesse,* au sens ancien et complet de ce mot : une sombre énergie la remplace. Les peintres de la misère et de la souffrance sont dramatiques parce que leur impression est sincère; ils ne jouent pas sur un thème d'art. Enfin ceux qui étudient la nature la voient avec un sentiment pénétrant qu'on ne trouverait pas toujours au même degré chez nos maîtres. En somme, la tendance générale est très humaine, sérieuse, réaliste, éprise de vérité et d'actualité. On apprendra peut-être avec étonnement que, dans les expositions de la sainte Russie, la peinture religieuse tient encore moins de place que dans nos salons parisiens. Ce fait s'explique par ce que j'ai dit plus haut de l'ornementation des églises; c'est un genre d'industrie à part, soumis aux vieilles règles et dont s'accommoderait mal la liberté de l'art moderne, — de la peinture laïque, diraient nos conseillers municipaux.

Mes observations portent sur des lignes générales et résument une impression d'ensemble; elles souffrent de nombreuses objections. On pourra me citer bien des œuvres qui se distinguent par des qualités ou des défauts opposés à ceux que j'ai signalés : la variété des natures et des inspirations garde partout ses droits. Je me suis attaché à la physionomie des représentans de la nouvelle école les plus russes, les moins suspects d'influences étrangères. Je vais appeler quelques noms à l'appui de mes assertions.

II.

Il serait malaisé de s'astreindre à la division rigoureuse des genres en étudiant les peintres de ce pays. Ils s'y soumettent peu. Ils n'ont pas à compter avec la tyrannie de notre public, qui parque chaque artiste dans un ordre de travaux déterminé et lui demande à perpétuité le tableau par lequel il s'est fait connaître tout d'abord. Rien n'entrave la liberté de la recherche chez les Russes; leur clientèle accepte docilement leurs fantaisies. Sans nous tracer un plan arbitraire, suivons tout simplement la foule qui entre à l'exposi-

tion; elle se porte vers les grandes toiles éclatantes des coloristes, MM. Sémiradski, Makovski, Jacobi. M. Sémiradski est un Polonais de Galicie qui a étudié et expose à Saint-Pétersbourg; il s'est consacré à la grande peinture historique et fait ce qu'on pourrait appeler du prix de Rome romantique, sous l'influence visible de Makart et des maîtres allemands. Deux tableaux entre autres l'ont placé très haut dans l'estime du public, *la Pécheresse* et *les Torches vivantes*. *La Pécheresse* traduit en peinture un poème célèbre d'Alexis Tolstoï; le poète raconte la première rencontre du Christ avec Marie-Madeleine, frappée de la grâce et prise de repentance au milieu d'une orgie. La lumière crue de Judée tombe, à travers le feuillage d'un figuier, sur une galerie et des degrés de pierre blanche, où les publicains en fête boivent et rient. Le jeu des ombres tremblantes sur les pierres et les personnages est rendu avec une grande habileté. La pécheresse, debout, avec un geste de défi, se trouble et laisse tomber sa coupe en apercevant le divin inconnu, qui, « dans un profond silence, promène ses regards tranquilles sur les assistans, s'arrête à la porte de la maison de plaisir, et fixe sur l'orgueilleuse fille ses yeux attristés. » Toute la partie matérielle du tableau est d'une exécution magistrale; le sentiment des figures est moins satisfaisant. De même pour *les Torches vivantes*. C'est la scène décrite par Suétone; dans les jardins de l'Esquilin envahis par l'ombre, les martyrs, emmaillotés de paille et de poix, flambent au sommet de grands mâts. Néron sort du palais en litière pour jouir du spectacle; l'orgie romaine se déroule à ses pieds. On sent que ce qui a passionné le peintre dans cette donnée, c'est la richesse du bric-à-brac et non l'idée morale; l'œil est tout d'abord distrait par la multiplicité et le rendu merveilleux des accessoires, la caisse de nacre et le velum de la litière, les flabellifères, les tigres menés en laisse par des esclaves nubiens avec des chaînes d'or, les hydries, les colliers : les chrétiens ne sont pas le plus important de ces accessoires. L'orgie, — un thème qui inspire presque exclusivement tous les tableaux de M. Sémiradski, — manque de mouvement, sinon de couleur; encore cette couleur éblouissante a-t-elle quelque chose de dur, de marmoréen, qui rappelle les ouvrages en *pietra dura* des mosaïstes italiens.

Je préfère la couleur de M. Makovski, aussi éclatante, plus vivante et plus harmonieuse; c'est une fête pour les yeux. Le ciel s'est montré cruel en plaçant à Pétersbourg le peintre à la mode de la société russe; il a oublié de naître en Italie, aux jours de la renaissance. Il a la furie des artistes d'alors, leurs goûts sensuels, leur joie à regarder le monde; comme eux il aime les étoffes cassantes et flamboyantes, les belles femmes et les belles armes, les enfans blonds et les dogues fauves, se détachant sur des tentures sanglantes, des

tapis de Recht et des buissons de roses. Hélas! il est une passion qu'avaient ces artistes du XVIe siècle et qui manque à M. Makovski, la passion du squelette humain. Vasari nous les montre pâlissant la nuit sur les études anatomiques, les pieds dans des copeaux, faute de feu; Benvenuto chante un dithyrambe à la gloire des muscles et des os. Je crains bien que le peintre russe n'ait jamais vu ses modèles déshabillés. Aussi le corps ne palpite pas sous ces vêtemens si bien traités. Voici un portrait de l'empereur Alexandre II très apprécié : la tête est frappante de ressemblance, d'une expression superbe, mais l'uniforme de hussard repose sur un mannequin. Dans cet autre portrait de jeune fille, une ravissante figure ne peut se tourner vers nous, car elle est fichée sur un pivot en bois. La faiblesse du dessin est moins apparente dans ces groupes d'enfans; elle se révèle pourtant quand on arrive aux pieds et aux mains, qui finissent en appendices confus. Mais ils désarmeraient le critique le plus hargneux, ces beaux enfans si gracieux, si luxurians de vie, qui jouent aux pieds de leurs mères ou grimpent sur les meubles du somptueux atelier. M. Makovski s'est constitué le peintre des élégances aristocratiques; rappelons-lui qu'elles sont mieux servies par la précision du dessin que par la richesse de la couleur. Telle pâle figure d'Ingres, avec sa silhouette sèche et fine, dit sa race bien plus éloquemment que les portraits à fracas du temps présent. Nous ne nous arrêterons pas devant le tableau des *Ondines*, où une trentaine de femmes nues et bleues nagent sous l'écluse d'un moulin; cette grande toile, qui a eu les honneurs de l'admission à l'Ermitage, fait un tort réel au talent si incontestable de son auteur. L'Orient devait tenter la palette de M. Makovski; il y a été, il en a rapporté des cafés, des bazars, des rues du Caire papillotantes de couleur. Je voudrais les louer, malheureusement j'ai trop vécu en Orient. Ah! ce terrible Orient, il attire les coloristes, il semble facile et tout en dehors : mais comme le mirage se dérobe! On croit qu'il suffit de renforcer sa boîte à couleurs : passe encore pour l'Orient turc; mais l'Orient africain, si l'on peut accorder ces deux mots, confond toutes les idées préconçues. Dans le jour, la lumière puissante, intraduisible, est dans le ciel, autour des choses, partout, mais non dans les choses elles-mêmes; elle écrase et éteint les nuances qui paraîtraient criardes ailleurs. Aux heures du matin et du soir, l'exquise finesse des tons exigerait la touche légère des paysages du Pérugin; Marilhat y était presque revenu. Qu'on se rappelle les remarques si ingénieuses de Goethe sur la valeur relative des colorations à Naples et dans le Nord. En outre, les objets se découpent avec une netteté de contours effrayante pour le dessinateur peu sûr de sa main. L'artiste séduit par l'Afrique joue une partie impossible et où il n'a rien à gagner; s'il en rapporte du clinquant, sa conscience lui

reproche son succès; s'il voit et rend cette nature telle qu'elle est, personne ne le croit. Un seul des orientalistes vivans, M. Guillaumet, m'a remis devant les yeux un village arabe : je ne sache pas que le nom de ce maître peintre soit populaire.

Il n'est plus difficile de juger le tableau de M. Jacobi, qui fit grand bruit à son apparition. C'est un épisode de l'histoire russe, le mariage grotesque du bouffon et de la naine de l'impératrice Anne, dans un palais de glace bâti sur la Néva. Un cortége de carnaval, vêtu de joyeux oripeaux, se précipite sur les pas des mariés avec beaucoup de mouvement et de gaîté. Cette toile, peinte dans une gamme bruyante, emprunte un éclat étrange aux fonds vert bleu des murs de glace, aux irisations de la lumière sur leurs parois. Nous devons tenir ces effets pour exacts, n'ayant jamais habité une maison de glace et vu comment la lumière s'y comporte. Je préfère du même peintre ce fin cardinal de Guise, à qui l'on apporte la tête de Coligny.

Quittons ces amoureux de la couleur; ils ne constituent pas le vrai corps de bataille dans le camp russe; la brillante école polonaise des Matejko et des Brosicz pourrait à bon droit les réclamer comme siens. Arrivons aux produits authentiques du territoire, tels que j'ai essayé de les caractériser plus haut. Voici M. Riépine, un des représentans les plus extrêmes des tendances dont j'ai parlé; aussi l'accuse-t-on, suivant un mot très en faveur à Pétersbourg, de faire de la « peinture tendancieuse, » comme qui dirait de la peinture radicale. Il a exposé à Moscou le grand tableau qui fonda sa réputation, *les Bourlaki*. Les bourlaki, ce sont les forçats qui remorquent sur les chemins de hâlage, le long du Volga, les lourdes barques remontant le fleuve. L'impression voulue par le peintre est produite. Tandis qu'à l'horizon un pan de voile s'illumine joyeusement sur l'eau rose dans la fête du matin, une douzaine de misérables viennent droit au spectateur en tirant sur leur câble; hâves, suans, courbés, les muscles tendus sous leurs haillons troués. Les torses sont largement peints, les figures, abjectes ou fatalement résignées, prises sur le vif. C'est là un morceau d'un grand effet; mais pourquoi M. Riépine a-t-il passé la même couche d'ocre rougeâtre sur les terrains, les corps et les visages? Quelques jours après avoir vu ce tableau, j'ai rencontré des bourlaki sur le Volga; ils gardaient leurs couleurs naturelles dans la lumière ambiante et ne tournaient pas au vieux cuivre. Le *Départ du conscrit* nous montre un jeune homme arraché à sa famille; même vigueur dans les personnages, même effet d'ensemble, avec une plus grande pauvreté dans les détails d'exécution. Presque toujours, dans un tableau russe, l'idée est jetée sur la toile avec une grande force et y reste à l'état d'indication; le public n'est pas exigeant; il veut qu'on lui livre cette idée en gros, il se précipite der-

rière et n'en demande pas davantage. M. Riépine a fait le printemps dernier une curieuse exposition de ses portraits : on pouvait méditer là sur ce que sera l'art de l'avenir en Russie, s'il persiste dans son idéal démocratique. Les modèles choisis étaient typiques : des figures grossières, rudes, qui semblent mal ébauchées par le créateur et que l'artiste reproduit tout d'un trait, avec une exécution brutale, une complaisance marquée pour les réalités laides ; des enfans souffreteux, de tristes vieilles, une estropiée ; une femme de qui la pose et la physionomie sont le dernier mot du commun ; et tout cela, soyons justes, relevé par je ne sais quelle commisération intime, quel reflet de la résignation du peuple russe. Dans toute cette peinture, de la force et pas de grâce, une vision nette du réel et aucune inquiétude de l'*au-delà*.

M. Kramskoï, le portraitiste que les Russes placent au premier rang, sait mieux les secrets de son art ; son dessin est plus serré, sa peinture plus habile ; mais sous cette tenue plus sévère, on retrouverait sans peine la manière de voir et de sentir de ses jeunes émules. Dans le modèle qui pose devant lui, M. Kramskoï n'aperçoit que la tête ; tout le reste est sacrifié pour la mettre en valeur. Aucun accessoire ne distrait le regard, le corps est peint dans une tonalité terne et se détache mal sur des fonds verdâtres : les vêtemens sont éteints, les draps décatis d'une façon particulière. Tout conspire à concentrer notre attention sur le visage, qui éclaire seul le tableau comme une lampe discrète. Ce procédé donne des effets très vivans, il dénote un sentiment de la dignité humaine qui vaut bien les recherches de bimbeloterie si chères à d'autres peintres. M. Kramskoï n'a guère souci de l'élégance, lui aussi ne poursuit que la vérité et la force ; il les trouve ; on peut voir à l'exposition le portrait du docteur B.., une des meilleures œuvres de l'artiste. Que de science dans le modelé de ce front, de ces joues, dans le rendu de ce regard clair, voilé par le verre des lunettes ! Il semble que, pour fouiller cette tête, le peintre ait emprunté le scalpel de son modèle. On ne saurait trop louer la pensée patriotique qui a poussé M. Kramskoï à peindre et M. Trétiakof à réunir dans sa galerie les portraits des hommes qui ont le plus marqué depuis trente ans dans les lettres et les arts. Cette collection sera un document précieux pour l'avenir, elle est déjà pleine d'enseignemens pour l'étranger ; ces figures caractéristiques sont d'un autre monde que le sien, d'autres pensées les tourmentent, elles nous disent le travail de retrait que la Russie fait sur elle-même. J'ai vu réunis ailleurs des portraits de la fin du dernier siècle ou du commencement de celui-ci ; sauf quelques uniformes ou quelques ordres, rien n'indique que l'on est en Russie ; ces seigneurs, poudrés et corrects, hautains ou sourians, sont de toutes les cours, ils appartiennent à la bonne compagnie

européenne, comme le peintre qui a reproduit leurs traits. Furent-ils courtisans de Catherine, de Frédéric ou de Joseph II, je l'ignore. Ici, pas d'erreur possible ; une race neuve a surgi, ces personnages et leur peintre sont des Russes, marqués d'un cachet énigmatique et nouveau.

J'hésite avant d'aborder l'œuvre d'un artiste hors de pair, qui me semble tenir la première place dans son pays, qui la tiendrait peut-être partout. Le nom de M. Véreschaguine soulève des discussions passionnées, comme celui de tous les novateurs ; on nie ou l'on exalte son talent. Il est difficile de s'expliquer en quelques lignes sur le compte d'un audacieux qui renverse toutes les doctrines reçues, d'un protée qui personnifie toute la souplesse de sa race et nous apparaît sous des aspects si divers. Ne le cherchez pas à l'exposition ; il n'y a là qu'un petit tableau et quelques études de ce peintre qui a déjà fourni une œuvre colossale par le nombre et les dimensions des toiles. Cette œuvre se divise en trois groupes bien distincts ; les scènes de l'Asie centrale, rapportées par M. Véreschaguine lors de sa première campagne à Tachkend, avec les armées russes ; le voyage de l'Inde, fait dans la suite du prince de Galles ; la guerre turque de 1877. On peut étudier la première série au complet dans la galerie Trétiakof : les autres, exposées dans toute l'Europe, ont causé grand émoi à Vienne, à Londres, à Berlin, où j'ai vu la foule assiéger la salle qui les contenait. Je m'explique mal l'accueil distrait que leur a fait notre Paris ; le public français est sévère à qui dérange ses habitudes intellectuelles et lui offre des choses trop nouvelles. Et M. Véreschaguine les trouble singulièrement, ces habitudes ; il demande à la peinture des efforts qu'elle n'avait jamais donnés ; il la contraint à rendre des spectacles, des *impressions*, que cet art ne semblait pas fait pour traduire. Voyez d'abord les scènes asiatiques : voici des sujets que n'eût jamais abordés un honnête artiste à qui on aurait enseigné la composition : une *Pyramide de crânes*, dans la steppe, trophée de quelque obscur plagiaire des Tamerlan et des Gengis-Khan ; *le Puits des supplices*, chez un des tyranneaux de cet heureux pays ; dans un cul de basse-fosse les fonctionnaires qui ont déplu sont condamnés à périr sous les morsures de la vermine ; on devine les misérables grouillant confusément dans l'ombre, au pied de cette haute toile oblongue : tout le reste, sur les trois quarts de la hauteur totale, ne représente que les parois du puits, où décroît la faible lumière tombée de l'orifice. Cet autre grand tableau n'est qu'une porte monumentale, d'une marqueterie merveilleuse ; au bas, deux gardes veillent, pétrifiés, la lance et le bouclier en arrêt. Est-ce donc une étude de bibelot, cette porte ? Non, je vois derrière le despote asiatique qu'annoncent la terreur et le silence des choses. Si M. Véreschaguine prête à la discussion sur

bien des points, on ne lui refusera pas d'être par excellence le peintre de l'oriental : il a dérobé au sphinx ses plus intimes secrets. Regardez ce *turbé*, où des imams prient autour des tombes, et dix autres tableaux semblables ; la vérité locale n'est pas due à telles prodigalités de palette, qui semblent au vulgaire le dernier mot de l'orientalisme ; ce qu'il y a de vrai, de profondément vrai là dedans, c'est le calme immuable, la dignité et le fatalisme de l'Asie musulmane. C'est la nudité et le silence sévère de la mosquée. Le dessin est exact, non point, cela se devine, par suite d'études patientes, mais par le don d'une précision innée dans l'œil du peintre ; la couleur est sobre, seulement suffisante ; comme tout le côté technique de l'art, elle est pour M. Véreschaguine non un but, mais un instrument.

Il la trouve pourtant, quand elle lui est nécessaire, comme dans son album des Indes. C'est un nouveau monde barbare et inconnu qui nous est révélé, après celui de l'Asie centrale, par l'intrépide explorateur. On a beaucoup discuté ces petites études de monumens et de types que M. Véreschaguine a rapportées du Népaul ; à propos de cette peinture sèche et plate, on a parlé de photographie coloriée. Peut-être y a-t-il un peu de photographie dans cette façon de fixer les notes sur son carnet de voyage sans leur faire subir aucun arrangement ; en tout cas, une photographie intelligente et habile. On reproche à ces études leur crudité, leur monotonie, l'immobilité des lumières et des ombres ; je ne connais pas l'Inde, les propriétés de la lumière sont si changeantes suivant les latitudes qu'il y a sottise à en juger quand on n'a pas vécu là où le peintre nous transporte ; je sais seulement que l'Orient n'est ni remuant ni gai, qu'il est immobile et triste. Je crois que cet arrêt de la vie, dont les toiles de M. Véreschaguine nous donnent la sensation, a de grandes chances d'être la note juste, à midi, sous le tropique. Outre ces croquis, l'artiste a rapporté de grands tableaux, de trop grands même ; l'*Entrée du prince de Galles* est un portant qui pourrait servir de toile de fond à un théâtre ; les éléphans y ont presque leur taille naturelle : c'est une tentative malheureuse ; le peintre le plus fécond ne brossera jamais qu'un décor dans de pareilles dimensions. En revanche, admirons sans réserves la *Prière à la mosquée*, ce large parvis de marbre blanc où un croyant attend ses frères, prosternés là-bas près du *Mirhâb* et vus de dos ; si l'on plaçait cette œuvre au Luxembourg, à côté de l'*Exécution à Tanger* de Regnault, un jury serait sans doute fort embarrassé pour décerner le prix entre ces deux évocations de l'Orient. Arrêtons-nous encore devant cette *Nuit* dans la vallée de Cachemire : une ville dort au bord de l'eau ; les indications matérielles sont aussi restreintes que possible, des silhouettes con-

fuses de maisons, des feux alanguis qui piquent les chaudes ténèbres bleues. Avec quoi l'impression est produite, je l'ignore; mais elle est intense, on est envahi par la lourde volupté et la poésie pénétrante de ce nocturne indien.

J'arrive à la manifestation la plus récente et la plus personnelle du tempérament de l'artiste, à ce qu'on pourrait appeler « la moralité de la guerre. » Après la campagne du Danube, M. Véreschaguine a exposé une série de compositions importantes inspirées par la même idée philosophique. Cette façon de traiter un vieux sujet ne nous aurait jamais tenté, nous autres Français : nous aimons le soldat pimpant et alerte d'avant le combat, la mêlée furieuse de la bataille, le triomphe d'après. Nous ne nous serions jamais avisés de peindre systématiquement l'ambulance, le charnier, les misères et les souffrances de la guerre. Je ne parlerai pas ici des mérites techniques; ils sont réduits au minimum, l'artiste ne prend de la forme que juste ce qu'il en faut pour rendre sensible son idée. Voilà qui condamne d'avance sa méthode dans l'esprit de la plupart de nos contemporains, fidèles à la doctrine de l'art pour l'art, ennemis de la thèse et de la prédication. Dieu me garde de rouvrir un débat insoluble où je n'ai pas de parti-pris! La reproduction des choses dans le seul dessein de charmer me semble excellente, si elle charme en effet; d'autre part, j'estime que chacun a le droit de se servir de l'outil qu'il sait manier, plume, pinceau ou ciseau, pour défendre une idée morale. S'il est vrai, comme on le prétend, qu'il ne faut pas parler pour ne rien dire, ce précepte peut s'appliquer à l'encre et aux couleurs. Le tout est de bien dire, clairement et fortement : M. Véreschaguine a ce don. Nul n'est sorti de son exposition sans maudire les horreurs de la guerre; j'y ai vu de pauvres femmes, qui avaient sans doute perdu un fils à Chipka ou à Plevna, essuyer leurs yeux rougis; on assure qu'à Vienne, l'autorité militaire défendit aux soldats de visiter ce spectacle démoralisant pour eux. Si l'on voulait disputer contre l'artiste, on pourrait lui dire avec Joseph de Maistre que la guerre est un mystère, qu'il faut voir par ses divers côtés; ce n'est pas le lieu; voyons comme il veut nous faire voir. C'est poignant; moins encore *l'Ambulance*, *le Convoi de blessés*, que ces terribles toiles où aucun vivant n'est plus, vrais paysages de la mort; par exemple, cette *Route* de Bulgarie, un champ de neige, des poteaux télégraphiques, un cadavre et un vol de corbeaux. Et cet autre tableau, encore plus inattendu, qui ne ressemble à rien de ce qu'on a vu en peinture : sous un ciel brouillé de pluie, dans une vaste jachère d'herbes jaunies, la mort a couché sa moisson du jour; tout un régiment de corps est aligné, décroissant jusqu'aux perspectives de l'horizon; seul, un prêtre en costume sacerdotal, debout dans l'angle de la toile, lit les prières;

ce personnage, de grandeur naturelle, est parlant. *Le Jour de fête* est une satire à peine déguisée. On avait donné le troisième assaut à Plevna le jour anniversaire de la naissance de l'empereur. Sur un tertre, autour du souverain assis dans un pliant, le peintre a groupé les figures connues du haut état-major; sanglés dans leurs uniformes irréprochables, les chefs de l'armée braquent leurs lorgnettes sur un nuage du fumée que couvre l'horizon. Rien de plus : on devine assez sans les voir les milliers d'hommes qui meurent dans ce nuage. Voici trois petits cadres qui se font pendant; c'est une sentinelle de Chipka à divers degrés de congélation. Dans le premier, l'homme est debout dans la neige, l'arme au pied, emmitouflé sous sa capote et son capuchon; dans le second, il lutte contre la tourmente, arc-bouté sur son fusil, déjà pris jusqu'aux genoux dans la vague blanche qui monte; le dernier, ce n'est qu'un champ de neige égalisé, où une légère ondulation dessine vaguement la forme d'un corps humain. J'en passe, et des pires. C'est du mélodrame, dira-t-on peut-être. Non; il y a mélodrame quand le dramaturge enfle sa voix et essaie de nous entraîner en parlant le langage de la passion. Rien de tel ici; le peintre réaliste observe cruellement, mais froidement et laisse parler la chose vue, comme il a fait pour l'Inde ou l'Asie; il a voulu produire l'émotion, soit, mais il l'a voulu à la manière de Stendhal ou de Mérimée, développant leur leçon d'anatomie, indifférens à l'émotion qu'ils provoquent.

Allons au fond de l'état d'esprit que l'œuvre du peintre russe, prise dans son ensemble, nous révèle. Il y eut bien des anathèmes contre lui quand cette épopée tragique fut exposée à Pétersbourg; on ne pouvait accuser son patriotisme, on savait que, simple volontaire, il avait un des premiers passé le Danube et reçu de graves blessures dans le périlleux service des bateaux-torpilles; on savait que, par une étrange contradiction de la raison et du cœur, cet ennemi de la guerre en avait le goût. On accorda tout, en décrétant que M. Véreschaguine était un *nihiliste*. Si l'on prend ce mot dans son acception accidentelle et politique en Russie, il n'y a là qu'une calomnie vulgaire; si on le prend dans son acception permanente et philosophique, dans le sens où un critique pénétrant l'appliquait naguère à Gustave Flaubert, on doit être fort près de la vérité. Les mieux doués parmi les lettrés et les artistes russes de l'heure actuelle trahissent dans toutes leurs œuvres cet état de pensée où conduit l'abus de l'analyse : ils nous ont emprunté nos puissans instrumens de critique universelle; dans nos âmes, où d'anciennes et fortes traditions font digue, ces instrumens trouvent une résistance obstinée, nous maintenons un *modus vivendi* peut-être peu logique, mais sortable, entre le ravage de la critique et la résistance des traditions; dans l'âme russe, vide de ces traditions, l'analyse s'installe

en maîtresse absolue, elle pousse librement ses extrêmes conséquences. Le penseur russe va d'un bond au fond des choses, il voit les contradictions, la vanité, le grand rien de la vie, et si son tempérament d'artiste le porte à la reproduire, il le fait avec une impartialité dédaigneuse, parfois avec une froide désespérance, le plus souvent avec le fatalisme inhérent aux parties orientales de son âme. J'ai quelquefois rêvé une édition du livre typique de Tolstoï, *la Guerre et la Paix*, illustrée par M. Véreschaguine; il y a parenté entre les deux esprits, précisément dans leur façon d'envisager la guerre : que les lecteurs du roman se rappellent le chapitre sur les ambulances, après la bataille de Friedland; la collaboration de ces deux artistes jetterait une vive clarté sur cette philosophie russe dont l'influence est si sensible dans leurs œuvres respectives. Voilà une digression qui semble nous mener loin de la peinture; mais la peinture de M. Véreschaguine n'aurait aucun intérêt, si on négligeait sa signification abstraite; au point de vue habituel de la critique d'art, il n'y faudrait relever qu'une excentricité macabre, faite pour étonner les connaisseurs, pour effrayer les amateurs; je doute qu'il s'en trouve un pour orner son salon avec ces tableaux de cimetière. Quand on considère dans son ensemble l'œuvre multiple de l'artiste russe, on est tenté de croire qu'il a voulu demander à la peinture ce que Richard Wagner demande à la musique, une langue universelle pour exprimer toutes les sensations, toutes les impressions. Sera-ce la peinture de l'avenir? De quelque façon qu'on la juge, c'est l'effort le plus vigoureux et le plus original qui se soit produit jusqu'ici dans l'art russe.

Passons à des spectacles plus gracieux. Les paysagistes vont nous les offrir. Ces derniers sont nombreux; dans ce grand voyage des Russes à la découverte de la Russie, qui est le trait saillant du mouvement contemporain, les peintres devaient s'éprendre du paysage national, avec son caractère si personnel. Ils ont le sentiment de la nature, de leur nature, ils comprennent et rendent avec bonheur ses longues tristesses, ses joies rapides. Dans l'étude des forêts et des plaines, comme dans celle des hommes, ils cherchent des impressions plutôt que des compositions. Par une anomalie apparente, ces peintres du Nord ont une passion dominante, la lumière; les plus audacieux en arrivent à étudier les phénomènes de la lumière pour eux-mêmes, presque indépendamment des objets traités comme de simples accessoires. C'est là le caractère commun et original de cette école de paysagistes; j'imagine comment notre public la baptiserait, lui qui aime à résumer dans un mot nouveau les tendances d'un groupe artistique : l'école des *luministes*. Voici d'abord M. Kléver, très en faveur auprès de ses compatriotes, et à

bien juste titre; celui-là se garde de toutes les exagérations; pourtant sa préoccupation maîtresse est de bien placer le coup de soleil couchant qui rougit la cime de ses bouleaux et qui est pour ainsi dire la signature de ses tableaux. C'est le peintre des terres polaires, des bouleaux et des neiges; il les reproduit avec fidélité et poésie. On lui reproche un peu de monotonie, il fait souvent le même tableau, mais il le fait si bien! L'atmosphère est si pâle et si triste en bas, sur le coteau de neige durcie ou fondante, autour de la pauvre cabane noire du moujik! elle est si splendide là-haut, dans l'incendie des feuillages et des nuées! Si M. Kléver est le peintre des neiges, M. Meschersky est le peintre des glaces; il aime le luxe cruel du vieil hiver, son trésor de diamans, d'opales et de cristaux, les moires bleues et les franges d'argent sur la robe immobile des rivières russes; il nous montre volontiers les granits et les cascades gelées de Finlande; ou encore ces énormes cubes de glace qu'on tire de la Néva, avec leurs clartés laiteuses par les temps gris, leurs irisations féeriques par un beau soleil de janvier. M. Orlovski préfère l'été; avec lui nous touchons déjà à l'étude systématique de la lumière; il lui suffit d'un champ de blé pour remplir sa toile, s'il peut y poursuivre le rayon qui frissonne sur les épis mûrs; d'une prairie et d'un saule, s'il trouve là un prétexte pour une de ces gammes jaunes qu'il affectionne. Elles ne sont pas toujours agréables, et je crains que la justesse de l'œil ne soit pas aussi grande chez ce peintre que chez son émule, M. Kouindji. Ce dernier est certainement le plus aventureux et le plus inventif de l'école. Voyez à l'exposition, où il est si peu représenté, son *Effet de pluie*; c'est un brouillard peint, et, il faut bien le reconnaître, peint de main de maître. Il n'y a pour le tenter que les éclairages bizarres; tantôt c'est un creux de vallée, un pré tout nu, où l'aube d'un jour d'orage projette une clarté glauque; tantôt un dessous de bois, où les rayons obliques frisent l'herbe émaillée de fleurs vives et se brisent sur les troncs blancs des bouleaux. L'effet est aveuglant : le procédé qui le produit est facile à saisir; toutes les parties blanches, sur les troncs de ces arbres, sont peintes avec des empâtemens de chrome à très fort relief; ces saillies accrochent la lumière diffuse et tranchent vigoureusement sur les ombres, donnant ainsi l'illusion de ce miroitement spécial aux futaies de bouleaux qui baignent dans des marais, sur une grande partie du sol russe. Le spectateur hésite, étonné, devant ces témérités; il est bien forcé de s'avouer que la réalité lui a donné de pareilles surprises. Non content de lutter avec le soleil, M. Kouindji a tenté d'assujettir la clarté lunaire à ses procédés. Il fait depuis quelque temps des tableaux de nuit; on les montre au public dans une chambre obscure, la toile est seule éclairée par une lampe à fort réflecteur, dissimulée derrière une

draperie. Vue ainsi, la *Nuit sur le Dniépre* est un merveilleux décor; elle soulève d'ardentes controverses : pour les uns, c'est un chef-d'œuvre; pour les autres, un transparent; il est plus simple de dire que, notre œil n'étant pas fait pour regarder dans une chambre noire, on trouble avec cette exigence toutes les lois de son optique et on enlève toute valeur à son jugement. Je devrais citer encore M. Vassilief, un peintre mort à la fleur de l'âge, qui a laissé quelques études de l'hiver russe d'une vérité saisissante; et M. Chichkine, non que je le goûte beaucoup, mais parce qu'il nous donne un exemple caractéristique de cette absence de composition dont j'ai parlé; sur une vaste toile s'étale un pan de forêt, des pieds de sapins brusquement coupés par le cadre à mi-hauteur; malgré le soin du détail, ce n'est qu'un jeu de quilles : un arbre, un site, ont comme un homme leur personnalité; je ne trouve aucun plaisir à les voir décapités et mutilés.

Cette indifférence pour le sujet, nous la retrouvons parfois chez M. Aïvazovski, le peintre de marines dont les Russes sont fiers à bon droit. C'est un talent fougueux, d'une fécondité inépuisable; nul ne connaît comme lui la structure d'une vague, le poudroiement des embruns de mer, le rythme du flux et du reflux; son eau mouille les galets, on l'entend déferler sur les récifs. Il se sait là dans son élément, aussi se contente-t-il parfois de transporter sur une toile 2 ou 3 mètres de mer, pris en plein océan : c'est un tableau de noyé, où la valeur de l'exécution ne rachète pas la monotonie du spectacle. La surprenante facilité de cet artiste l'entraîne à des exagérations fâcheuses : au temps de la guerre, au reçu de chaque télégramme annonçant la destruction d'un monitor turc, M. Aïvazovski brossait en quelques heures une reproduction fantaisiste de l'épisode; le pinceau surmené arrivait à peine à couvrir la toile, c'était de la peinture panoramique. Souvent il s'égare dans des compositions mystiques, de grandes machines d'une tonalité violacée : *le Déluge, la Découverte de l'Amérique,* une *Tempête,* autant de prétextes à ces immenses décors. Mais quand il revient à ses plages de Crimée, à ses matinées de Mer-Noire, dormant dans la brume rose, quand il veut travailler et serrer son sujet, M. Aïvazovski nous donne des œuvres exquises, dignes des vieux Hollandais. M. Soutkovski, un autre peintre de mer, dépense un plus grand labeur, ses grèves sont estimables; mais il ne trouvera jamais les visions rapides et justes de son inégal confrère. M. Bogoliubof croit peut-être que j'oublie ses fines marines, ses jolies vues de villes à vol d'oiseau; non certes, mais j'étudie de préférence des tempéramens russes, je n'ai pas à faire connaître en France ce petit groupe d'artistes, naturalisés Parisiens, qui a appris dans nos ateliers toutes les habiletés, toutes les roueries de la peinture de genre; M. Bogoliubof

nous appartient, ainsi que M. Edelfelt, un assidu de nos Salons, et M. Pochitonof, l'auteur de ces vues minuscules d'Ukraine, si vraies, si curieusement fouillées, qui ont déjà valu à ce peintre de grand avenir le surnom de Meissonnier du paysage. Ces messieurs ont pris à notre école des habitudes de travail et un souci de l'élégance qui n'ont rien de commun avec les tendances signalées chez les Russes originaux.

La peinture m'a trop retenu; pourtant que de remords me restent, devant les cinq cents numéros du catalogue! Les artistes de mérite que j'ai omis de citer me pardonneront; je devais présenter à notre public quelques types plutôt qu'une énumération de noms peu connus de lui. Saluons en nous éloignant la mémoire de M. Pérof; il y a de la simplicité et de la bonne humeur dans les scènes bourgeoises de ce peintre que l'académie de Moscou vient de perdre. Remarquons des rapports de tons bien délicats dans *les Pêcheurs* de M. Poliénof, des parties excellentes dans *le Christ chez Marthe et Marie* de M. Chapalof, une exécution vigoureuse dans *les Derniers Momens d'Otrépief* de M. Vénig. M. Svertchkof méritait aussi de nous arrêter; il y a infiniment d'observation et d'esprit dans *le Départ* de cette vieille dame, qui se case péniblement dans sa berline de voyage avec sa valetaille, ses chiens et ses oiseaux; M. Svertchkof décrit avec entrain la vie russe, les troïkas qui fendent l'espace; j'aime moins son portrait de Skobelef, un peu veule. Cela ne me rend pas la vaillante tournure du *général blanc*. Ce n'est pas ici que la foule vient le chercher à cette heure: suivons la foule, on comprendra que le voyageur se laisse distraire un instant de son sujet par ce qui est aujourd'hui l'unique préoccupation de tout ce qui l'entoure. — Au moment même où j'entrais à Moscou, les cloches à qui la pieuse cité dit tous ses secrets lançaient de sourdes volées douloureuses: le peuple inondait les rues, refluait sur les toits, silencieux et navré; il regardait passer, partir le corps du plus cher enfant de la patrie. A voir cette désolation si unanime, si sincère, on eût pu croire que cette bière emportait tout l'espoir de la Russie.—Pour comprendre ce que fut l'adoption passionnée de ce jeune soldat par tout un pays, il faut avoir vu de près combien ses qualités et ses défauts étaient la représentation exacte de l'âme russe: âme changeante et extrême, capable de tout faire et toujours avec excès. Au hasard des heures, on laissait un grand enfant turbulent, on retrouvait un calculateur habile et froid; tantôt il boudait silencieux, tantôt c'était le charme de la plus chaude parole qu'il m'ait été donné d'entendre; un jour un nerveux abattu, le lendemain le *bogatyr* des légendes slaves, à qui le monde semblait trop petit à dévorer. Il gardait la suite patiente de la volonté sous la fantaisie des caprices, se donnant, se reprenant, se dérobant, mais toujours ivre de pen-

sée et d'action. Jamais peut-être, depuis le XVIe siècle, la vie ne s'était condensée dans une créature humaine avec une intensité aussi effrayante, aussi superbe. Ce n'est pas la mort qui l'a abattu, c'est l'excès et comme l'étouffement de la vie. Il y a pour l'élite de cette race je ne sais quelle loi tragique qui foudroie avant quarante ans, en pleine fleur, tous ceux qui montent trop haut : rappelez-vous les grands poètes, Pouchkine, Lermontof ; Michaïl Dmitritch, le poète de l'épée, était de leur famille. C'est peut-être pour cela que la Russie l'aimait tant, comme les mères aiment les enfans qui doivent mourir, qu'elle l'aimait dans ses folies au moins autant que dans son génie, toujours comme les mères. On a vu à Moscou des femmes du peuple sanglotant par les rues devant les images, des moujiks, accourus trop tard pour saluer le corps, qui baisaient l'acier des rails derrière le train funèbre. Il y a longtemps qu'une nation n'avait dit à un des siens, avec autant de confiance et d'orgueil, le *Tu Marcellus eris!* A cette heure, elle couvre la jeune tombe de ces fleurs que demandait le poète latin, elle y entasse les couronnes de laurier, et comme s'il fallait à ce capitaine des funérailles dignes de la vraie guerre, au moment où les archimandrites psalmodiaient les dernières prières dans l'église des *Trois Prélats*, les télégrammes nous annonçaient qu'il y avait quelque part sur la mer des flottes qui bombardaient une ville ; il semblait que le furieux soldat, à la minute où il tombait dans le silence de la mort, eût soufflé son âme et sa voix à des canons qui voulaient parler.

III.

La sculpture est loin de s'être fait en Russie une place proportionnée à celle qu'occupe la peinture. Des causes extérieures ont contribué à ce retard. Le sol russe ne fournit presque pas de marbre ; cette rude terre ne porte que du granit. Les marbres d'Italie s'acclimatent à grand'peine sous ce ciel inclément ; ils s'écaillent par les gelées de 30 degrés. Chaque automne, on emprisonne les statues des jardins impériaux dans des guérites de bois ; malgré ces précautions, les pauvres Italiennes exilées ont perdu des doigts, des oreilles, des nez, comme les invalides des guerres russes. Le passé d'un art est toujours religieux ; or, la religion orthodoxe a supprimé la sculpture, en proscrivant des temples et des tombeaux la reproduction de la figure humaine en ronde bosse. Enfin, sur ces places glacées où les grands hommes ne peuvent habiter que dans un manteau de bronze, l'étiquette monarchique avait interdit, jusqu'à une époque récente, les honneurs du bronze pour le génie civil ; on ne dressait de statues qu'aux souverains et à quelques hommes de guerre illustres. On me montrait naguère à Kazan le monument de

Derjavine, inauguré depuis peu dans le jardin de la ville : je m'étonnais de voir au vieux poète le costume à la mode en 1840, pour les statues, c'est-à-dire la toge romaine battant des mollets nus, chaussés de cothurnes. On me répondit que le monument datait, en effet, de cette époque; mais l'empereur Nicolas, apprenant qu'on voulait l'ériger dans un lieu public, fronça le sourcil et ordonna de reléguer dans la cour de l'université le père de la poésie russe. Réduit à ne fondre que des souverains et des conquérans, un statuaire suffisait à la rigueur pour tout l'empire, comme il suffit d'un bourreau dans les états où il se commet peu de crimes. La comparaison n'est injuste qu'à demi; on a fort maltraité Paul, Alexandre Ier, Nicolas et leurs maréchaux, dans les statues mesquines qui les représentent sur les places de Saint-Pétersbourg : les artistes d'alors ne s'inspirèrent pas de l'admirable Pierre le Grand de Falconet. Aujourd'hui, les écrivains émancipés commencent à apparaître dans les villes qui tirent gloire de leur naissance; ces hommages publics témoignent d'une piété patriotique plus que d'un art très avancé. Pouchkine a enfin sa statue à Moscou; mais sous ce *raglan*, dans ces gros souliers et cet horrible pantalon de bronze, avec son air soucieux qui voudrait être fatal, le poète des *Tziganes* ressemble trop à un notaire de province, rêvant à la perte d'un procès.

Bannie des églises et des lieux publics, réduite à la décoration intérieure des maisons, la sculpture, cet art sévère qui vit de foi profonde et de grandes ambitions, devait se borner à un idéal très modeste. Elle se contenta longtemps, elle aussi, d'imiter de son mieux les modèles italiens et français, à une époque où il n'y avait plus de modèles italiens et français; elle ne sortit guère du genre maniéré et de la statuette d'ameublement. L'exposition de cette année ne permet pas encore de prévoir une renaissance nationale; il n'y aurait rien à en dire, si une exception considérable ne faisait pardonner la médiocrité générale. La Russie ne possède qu'un sculpteur, mais l'un des plus grands à coup sûr de notre temps, M. Antokolski. Il n'y a pas à chercher ici l'influence d'école ou de race, — M. Antokolski est israélite, — il n'y a qu'à saluer une individualité puissante, sans liens appréciables avec le milieu où elle s'est produite. Le *Christ* de cet artiste a obtenu, si je ne me trompe, une des grandes récompenses à l'exposition universelle de 1878; la gravure a popularisé son *Ivan IV*. On a reproché à cette belle œuvre une parenté trop directe avec le *Voltaire* de Houdon; le vieux tsar est posé dans le fauteuil d'où il se soulève avec peine, la main crispée sur un des bras du siège, comme le philosophe dans la célèbre statue de la Comédie-Française, dont la bibliothèque de Pétersbourg possède un double. De la main gauche, Ivan le Terrible égrène un rosaire; à portée de cette main, l'épieu ferré avec

lequel il tua son fils dans un accès de fureur. Près de la mort, le despote rassemble toute son énergie pour vivre et commander encore; on sent la volonté tendue comme les muscles de ce col et de cette face sournoise; on devine que devant ces prunelles ardentes passent les ombres formidables des trois mille quatre cent soixante-dix suppliciés inscrits sur le *Synodique* de saint Cyrille. Le jeu de ces membres cassés par l'âge, les plis des draperies qui les couvrent, tout cela est d'un maître sûr de son œil et de sa main. A Moscou, M. Antokolski a exposé un *Socrate mourant*; ce n'est pas la meilleure de ses productions. Cet affreux vieillard, que les Athéniens, amis de la beauté, empoisonnèrent sans doute à cause de sa laideur, est affaissé sur son siège, les jambes étendues et raidies; la tête retombe sur la poitrine, un drap cache le torse jusqu'aux genoux. Cette pièce d'étoffe a été jetée avec un art consommé; elle trahit la rigidité et le reste de vie du corps. Il faut savoir gré au sculpteur de n'avoir mis dans sa statue aucun réalisme de mauvais aloi; pas de spasmes, pas de contorsions : la mort du sage garde sa dignité. Le faire est large, l'œuvre prise en plein marbre. J'ai eu le plaisir de voir dans l'atelier de l'artiste, à Paris, un *Spinoza* souriant et pensif, qui figurera dignement à côté de ses aînés. La Russie peut se consoler de ne pas posséder une pléiade de sculpteurs; ils sont rares partout de nos jours, et mieux vaut en avoir un de cette taille que dix ordinaires. Ajouterai-je qu'il serait équitable, en faisant le procès d'une race qu'on supporte avec peine, de se souvenir qu'elle a donné ce jeune maître à l'art national? — Quand on quitte M. Antokolski, on a vite fait le tour de la galerie de sculpture. Certainement M. Bock, M. Tchijof, connaissent leur métier; mais ces Amours, ces Psychés, ces gamins du Transtevère, on les retrouverait dans chaque *studio* de Rome ouvert à la clientèle américaine. Les bustes de littérateurs de M. Bernstam ont de la physionomie; dans tout ce modelé je vois bien la *patte*, comme on dit, je ne sens pas la griffe des vrais possédés de l'art. Si je ne parle pas des petits chevaux kosaks de M. Lanseret, c'est que nous reverrons cet animalier, si expert dans sa spécialité, aux bronzes d'art. Avant de sortir, regardons par curiosité cette dame dévêtue, une *Phryné*, je crois, qui a eu la coquetterie de garder des bas de soie avec des broderies stuquées sur les coutures : l'Athénienne serait sûre de son acquittement devant un jury de bonnetiers.

Les études et les projets exposés dans la section d'architecture nous apprennent les efforts des académies russes pour constituer un art national. Ces tentatives sont toutes nouvelles. Jusqu'ici, la Russie ne possédait, à vrai dire, aucun monument civil, sauf les palais impériaux construits par l'Italien Rastrelli; les églises, en général fort petites, étaient bâties avec très peu de variantes sur

le plan de la Sainte-Sophie de Kiew, réduction assez gauche de la célèbre Sainte-Sophie byzantine. Une église de campagne en France a plus d'élévation et de superficie que les cathédrales historiques du Kremlin. Je ne fais pas entrer en ligne de compte les deux temples fastueux de Pétersbourg, *Notre-Dame de Kazan*, calquée sur Saint-Pierre de Rome, et *Saint-Isaac*, monument grandiose, mais qu'un architecte ne peut songer à reproduire s'il n'a pas un nombre respectable de millions à son crédit. Nulle ornementation extérieure sur les églises russes, sauf des coupoles de métal plus ou moins nombreuses, plus ou moins peintes et dorées; les fidèles reportaient tout leur goût de magnificences sur les orfèvreries de l'intérieur. — Les architectes russes, à la recherche d'une forme monumentale, se proposent une tâche fort ardue. D'une part, ils sentent bien qu'ils doivent faire grand; dans ce pays, la terre, les horizons, les cités, leurs places et leurs rues, les habitudes de vie et les aspirations, tout est large et grand; l'harmonie secrète des choses exige, tout au moins pour les édifices du culte, des proportions majestueuses, de la hardiesse et de l'élévation. D'autre part, ces architectes se font un point d'honneur national de rester attachés aux traditions du moyen âge russe, aux élémens de construction employés par leurs aïeux. Les traditions du moyen âge, ce sont les églises nues, étroites, dont j'ai parlé, et, pour les besoins de la vie civile, les petits palais des Ivans, de Boris Godounof, ces maisonnettes élégantes qu'on appelle les *téréma* et dont le plus modeste bourgeois ne se contenterait pas aujourd'hui. Les élémens romano-byzantins qui constituent ce que l'on est convenu d'appeler le style russe, ne souffrent que des dimensions exiguës; ce sont les colonnettes courtes et trapues, étranglées au milieu, les baies étroites aux cintres écrasés, les coupoles ramassées. Comment approprier ces traditions et ces instrumens rebelles aux exigences de la vie moderne? Ajoutez à cela l'absence générale de pierre de taille en Russie, la nécessité de l'aller chercher fort loin et à grands frais, ou de bâtir, comme on a fait jusqu'ici, en très petit appareil, presque toujours en briques. L'embarras des artistes est visible dans les plans et les esquisses qu'ils envoient à Moscou; leur fantaisie est encore à l'aise tant qu'il s'agit d'édicules, de monumens commémoratifs, de chapelles expiatoires; dès qu'ils abordent les grands édifices, les uns s'en tirent par des superpositions de coupoles à l'infini, d'un effet assez lourd, les autres par des développemens qui enlèvent tout caractère aux élémens employés. Dans la pratique, un seul essai a été tenté à ma connaissance, la cathédrale du Sauveur à Moscou. La vieille capitale, qui compte tant d'églises, n'en possédait pas une où la pompe des cérémonies pût se déployer librement; elle a consacré des sommes considérables à la construction

d'un temple aux vastes proportions. On vient de l'achever : l'intérieur est grandiose et d'un luxe éblouissant ; l'architecte a prodigué les porphyres précieux de l'Oural, les revêtemens de labrador et de jaspe. A l'extérieur, c'est un énorme cube de pierre, aux profils pesans, rigides et tristes, qui ne donne pas la mesure de son élévation réelle et de ses dimensions intérieures. Peut-être les chercheurs trouveraient-ils d'heureuses inspirations dans l'étude de la cathédrale de Zvénigorod, de la fin du XIIIe siècle, où l'harmonie de l'ensemble résulte d'une proportion parfaite entre la hauteur du vaisseau et celle de la lanterne cylindrique qui supporte une coupole unique. Dans l'architecture civile, il y a un parti à tirer, pour l'ornementation extérieure, de ces revêtemens de terres émaillées, introduits en Russie par les Orientaux ; on ne craint pas les couleurs vives ici ; la plus gracieuse relique du temps passé est certainement ce pavillon conservé dans l'ancien couvent de Kroutitzki, où les carreaux de faïence et une dentelle de pierre peinte décorent les entre-deux de fenêtres renaissance. — Mais tout cela ne résout pas le problème des vastes édifices, maintenus dans le style russe ; je crains bien qu'il ne soit insoluble.

Tous les arts du dessin sont représentés à Moscou ; je ne pense pas qu'il faille attacher une grande importance à la section d'aquarelle et de gravure. M. Sokolof, le meilleur des aquarellistes russes, n'y figure pas ; M. Villier expose un de ces petits paysages qu'il traite dans un sentiment très moderne. Depuis quelques années, le talent de nos artistes a poussé ce genre si loin que nous sommes involontairement sévères pour l'infériorité des productions étrangères. Quant à la gravure, il est bien difficile d'implanter ce bel art dans un terrain nouveau, alors que la concurrence des procédés scientifiques le menace jusque dans les vieilles écoles où il a des traditions glorieuses. Soyons d'autant plus reconnaissans à ceux qui s'y consacrent, comme M. Pojalostine, le graveur de portraits, et M. Chichkine ; ce dernier attaque le paysage avec un burin un peu sec, mais non sans vigueur. La curiosité de cette section, c'est l'évangile manuscrit, orné de miniatures, de M. Soloviéf. Ce singulier artiste, un oublié du moyen âge, s'est avisé d'enfouir un labeur de bénédictin et des dons exceptionnels dans ces travaux archaïques désormais sans but. On passerait des heures à feuilleter ces pages. Quelle prodigieuse richesse d'invention ! quelle fantaisie dans ces figurines, ces agencemens de capitales et de culs-de-lampe ! quelle science du coloris dans ces petites scènes discrètement teintées, ces personnages monochromes, ces camaïeux et ces grisailles ! J'ai eu occasion de voir un recueil de légendes slaves enluminé par M. Soloviéf et peut-être supérieur à son évangile. Il y a là par douzaines des compositions absolument originales, et si sincères, si

naïves qu'elles excluent toute idée de pastiche. L'homme qui a fait cela ne peut plus se trouver qu'en Russie; il serait bien curieux à connaître : il doit sentir et imaginer comme un moine du xve siècle. Si son œuvre s'égarait dans quelque vente de bibliophile, des amateurs la couvriraient d'or, la prenant pour une relique du passé.

L'orfèvrerie me servira de transition pour passer aux arts industriels. Faut-il la placer en-deçà ou au-delà de cette limite arbitraire? C'est bien relatif : personne n'a jamais eu l'idée d'accoler le mot *industriel* aux travaux d'un Cellini; toutes proportions gardées, j'ai conscience de l'appliquer à ceux de M. Ovtchinnikof. Nous sommes ici devant la manifestation d'art la plus vivace et la plus originale du goût russe. Leurs orfèvres avaient depuis longtemps une réputation européenne; après l'exposition de Moscou, ils peuvent se dire sans rivaux, de l'aveu unanime des étrangers. Cette supériorité tient en partie aux lois si puissantes de l'offre et de la demande. Dans ce pays, où les autres artistes ont à lutter contre mille difficultés, tout conspire au succès de l'argentier; sans parler de la pieuse munificence qui enrichit sans cesse les trésors des églises, toutes les habitudes de la vie russe réclament son concours; les marques d'attention du souverain, les témoignages de dévoûment que lui retournent ses sujets, l'esprit corporatif, les jubilés après un certain nombre d'années de service, les anniversaires, tout se traduit en Russie par un échange continuel d'objets d'art d'un grand prix, dont on laisse l'invention à la fantaisie de l'artiste. Vous n'ouvrirez pas un journal sans y lire que telle assemblée de province a voté quelques milliers de roubles pour offrir à l'empereur une coupe, un plat en mémoire de tel événement; qu'un régiment a fait de même pour son colonel, les bourgeois d'une ville pour quelque personnage. Ce sont les habitudes de la vie monarchique et municipale au moyen âge : on sait comme elles stimulèrent les argentiers d'autrefois. Je ne doute pas que, dans les mêmes conditions, nos artistes parisiens ne fissent des merveilles; mais, sauf quelques surtouts de table, que leur demande-t-on? Combien d'amateurs viennent leur donner carte blanche pour imaginer un objet d'art pur, sans préoccupations utilitaires? Je n'ai jamais lu dans la gazette qu'un conseil municipal ait voté 25,000 fr. pour offrir un plat d'argent à M. le président de la république. — Cette année, les grands orfèvres de Moscou sont sur les dents; les commandes se sont multipliées en prévision du couronnement; on peut les admirer dans les vitrines de MM. Sazikof, Chliebnikof, dans celle de M. Ovtchinnikof, qui tient la tête par la fertilité de l'invention et la perfection du travail. Voici des plats curieusement ciselés, représentant des scènes de l'histoire nationale, des aiguières, des

samovars à la panse renflée surmontés d'animaux archaïques; sur l'argent mat courent des cordons d'inscriptions en lettres slavonnes, qui jouent dans l'ornementation russe le même rôle que les sentences koufiques dans l'ornementation arabe. Le style national, qui trahit la grande architecture, est parfaitement approprié au travail des métaux précieux, avec ses éléments raccourcis, ses lignes raides, son bariolage de couleurs. On sait quelle place tient dans l'orfèvrerie moscovite l'emploi des émaux mariés à l'or ou à l'argent mat. Le danger de cette décoration est dans le ton criard que donne parfois cette accumulation de losanges verts, rouges et bleus. M. Ovtchinnikof a trouvé un outremer très pâle, d'un effet charmant dans les rainures d'un service d'argent. Ce même artiste a voulu se signaler à l'exposition par une conquête plus importante; il a ressuscité le procédé byzantin des émaux cloisonnés appliqués à la figure humaine. Jusqu'ici, sur les pièces émaillées, on se contentait de peindre les figures; l'orfèvre de Moscou nous présente un évangéliaire avec le Christ en croix et les douze apôtres, reproduits en cloisonné. Les nervures d'or figurent les côtes, les saillies des muscles et des os; la pâte rose simule la chair. Le résultat n'est pas encore parfait, mais le procédé est acquis. M. Ovtchinnikof a dérobé un autre secret aux Japonais; il expose deux pots d'un bel émail rouge avec des applications de feuillages en argent; l'ombre portée par ces feuillages est naturellement obtenue sur l'émail par un artifice de cuisson. Je n'en finirais pas d'énumérer les trouvailles et les élégances accumulées dans cette salle, les nielles délicates, imitées du Caucase et bien perfectionnées, les nimbes d'*icones* en gemmes et émaux copiés sur le diadème d'une tsarine du XVIIe siècle, les couvertures de missels où le filigrane de vermeil et les réseaux de perles enlacent élégamment des fleurs d'émail blanc. Il faut se borner et terminer en admirant la pièce de résistance de l'exposition, le monument symbolique de la libération des Bulgares, toujours chez M. Ovtchinnikof. Ce monument, d'un mètre de haut, représente un cavalier abritant une jeune fille dans les plis du drapeau sur un socle de marbre rouge; par une heureuse invention, on a rompu la monotonie du socle en faisant courir sur les plinthes deux soldats, Bulgare et Monténégrin. Ces deux figurines sont exécutées avec une hardiesse et un sentiment de vie dignes de la renaissance. J'ai plaisir à constater qu'elles ont été modelées par un de nos compatriotes, M. Lanseret, le même qui a renouvelé ici le bronze d'art avec ses groupes de chevaux kosaks et de bachibozouks si naturels, si mouvementés. Ce jeune artiste fait autant d'honneur à sa patrie d'origine qu'au pays où il travaille.

Je vais être injuste et ne donner que quelques lignes à l'art industriel et décoratif, m'étant laissé trop entraîner par son grand frère.

Il mériterait mieux. Nulle part la transformation n'a été plus rapide et plus complète en Russie. Il y a peu d'années, quand ce pays voulait fabriquer lui-même, il empruntait les modèles ou les dessinateurs à l'étranger. Aujourd'hui, il pourrait prêter aux autres. Il n'est que juste de nommer les grandes écoles auxquelles ce résultat est dû. C'est, à Moscou, l'école Strogonof; à Saint-Pétersbourg, l'école de dessin généreusement fondée par le baron Stiegliz, qui vient d'ouvrir et qui compte déjà des centaines d'élèves; l'école de la société d'encouragement, qui a dépassé le chiffre de mille élèves en quelques années. Un lettré et un artiste, un homme de bien, M. Gregorovitch, s'est voué à cette dernière avec toutes les forces de son intelligence; il a obtenu ces succès rapides par la seule vertu de l'initiative privée et sans aide officielle, phénomène rare en Russie. Enfin, les grandes compagnies de chemins de fer se font un devoir d'entretenir chacune une école de dessin pour leur personnel. Un esprit très large dirige l'enseignement, on va chercher les modèles un peu partout, en France, en Allemagne, à Kensington, en Orient. Dans ces conditions, il est presque impossible qu'une vocation sérieuse ne trouve pas où se développer. Tous ces établissemens ont leur exposition particulière à Moscou; on voit ce qui existait, il y a dix ans, des essais gauches, sans goût, sans style, et ce à quoi l'on est arrivé aujourd'hui : un dessin habile, inventif, l'accommodation du style russe aux besoins de l'orfèvrerie, de la ferronnerie, de la céramique, de l'ameublement, des impressions sur tissus. C'est de là que sortent les cartons élégans qui ont permis aux étoffes imprimées de faire si bonne figure à l'exposition. Des procédés nouveaux sont en honneur; ainsi la gravure par la pointe rouge, sur une planche de bois qui emprunte à l'action du feu de beaux tons fauves. On obtient de la sorte des panneaux de meubles d'un caractère très artistique. A vrai dire, ce procédé ne répond guère aux exigences de l'industrie, il est surtout entre les mains d'amateurs qui en tirent un grand parti. Voilà un de ces panneaux, représentant une paysanne et ses enfans; avec des moyens si restreints, l'artiste nous rend l'illusion des différens bois du mobilier, sapin ou bouleau, il fait ressortir les tons respectifs des broderies et des linges, donne de l'expression aux figures. Il y a bien de l'esprit et de la finesse dans la main qui a conduit ce trait. — Une génération de dessinateurs est formée; la génération qui vient donnera sans doute des ouvriers pour travailler sur ces modèles, dans toutes les industries encore retardées, l'ameublement, la verrerie, la céramique. Cette dernière commence à se répandre en dehors de la fabrique impériale, fondée par Catherine sur le plan de notre manufacture de Sèvres. M. Maslianikof expose des faïences très soignées, des barbotines, des flambés; il est parvenu à repro-

duire un trépied de Gouttière, avec les guirlandes et les mascarons, tout cela par tâtonnemens, par intuition. C'est un ancien paysan qui s'est épris de son métier; M. Ovtchinnikof, l'habile orfèvre, est parti du même point. Ceci est caractéristique; les vraies trouvailles d'art, aux grandes époques, ne sont pas sorties d'une fabrique patentée, elles sont nées d'efforts individuels, obscurs : Palissy et tant d'autres ont tâtonné comme les chercheurs russes et vivaient dans un milieu social identique. — Je dois pourtant finir par une critique; une des plus nobles industries, celle du livre, est de cinquante ans en arrière sur les autres; on traite avec trop de sans-façon le premier des produits du travail. Sauf le caractère d'impression, généralement bon, tout est déplorable dans le livre russe : le papier, le rapport entre la justification et la marge, le brochage, la reliure. Quand vous avez lu vingt pages d'un volume broché, il ne vous reste entre les mains qu'un amas de feuilles volantes. Les éditions des classiques, de Pouchkine, de Gogol, ne sont pas assemblées avec plus de respect qu'un vulgaire prospectus; si on les confie au relieur, il vous rend un grossier cartonnage, gaufré dans un goût barbare. Le livre russe, relativement fort cher, devrait prendre exemple sur la belle et solide librairie anglaise.

J'ai fait part de mes impressions au lecteur en toute sincérité; à lui de tirer les conclusions. Il a vu quelle puissance de travail et quelle métamorphose l'exposition de Moscou nous révèle. Dans les choses d'art, il a vu une classe nouvellement arrivée à « l'intelligence, » comme on dit en Russie, chercher avec ardeur un peu de tous côtés, mais surtout dans la tradition nationale, l'expression d'un idéal très confus. Tous ces esprits sont en marche vers un but qu'ils pressentent et ne voient pas; nulle part ils ne l'ont atteint, sur quelques points isolés ils en approchent. En tout cas, celui-là se ferait une grande illusion, qui, regardant une seule face de la vie sociale, croirait ce peuple ralenti, paralysé, las de vivre; sous les orages des hautes régions, auxquelles la masse est plus indifférente qu'on ne pense, la vie continue, crée, transforme. L'éternelle inquiétude de l'art tourmente beaucoup de ces âmes neuves, les pousse à des efforts aventureux, puérils et grossiers quelquefois. Il est grossier aussi, et de mine chétive, le sable qui emplit cette manne, rapportée des fleuves de Sibérie par les laveurs d'or; quand on l'aura tamisé et affiné, quand il aura passé dans la fournaise et sous le laminoir, il en sortira un lingot d'or vierge. Tel dédaigne cette poignée de limon qui admire un bijou de chrysocale luisant et séduisant; le temps passe sur le bijou, il vous laisse aux doigts une once de cuivre sans valeur. Tâchons de deviner et de préférer le sable de Sibérie.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

terait mieux. Nulle part la transfo
complète en Russie. Il y a peu d'a
riquer lui-même, il empruntait l
l'étranger. Aujourd'hui, il pour
que juste de nommer les grandes é
dû. C'est, à Moscou, l'école Strogo
de dessin généreusement fondée
'ouvrir et qui compte déjà des cent
été d'encouragement, qui a dépassé
lques années. Un lettré et un arti
gorovitch, s'est voué à cette dernie
intelligence; il a obtenu ces succès
itiative privée et sans aide officielle,
fin, les grandes compagnies de ch
d'entretenir chacune une école de
n esprit très large dirige l'enseignem
es un peu partout, en France, en Al
ent. Dans ces conditions, il est pre
n sérieuse ne trouve pas où se dével
s ont leur exposition particulière à
t, il y a dix ans, des essais gauches,
quoi l'on est arrivé aujourd'hui : un
nmodation du style russe aux besoin
nerie, de la céramique, de l'ameubler
sus. C'est de là que sortent les carton
x étoffes imprimées de faire si bonne
rocédés nouveaux sont en honneur; a
rouge, sur une planche de bois qui e
beaux tons fauves. On obtient de la s
es d'un caractère très artistique. A vra
l guère aux exigences de l'industrie, i
d'amateurs qui en tirent un grand parti
, représentant une paysanne et ses enfa
reints, l'artiste nous rend l'illusion des
sapin ou bouleau, il fait ressortir les to
et des linges, donne de l'expression au
sprit et de la finesse dans la main qui a
énération de dessinateurs est formée; la
ra sans doute des ouvriers pour travaill
outes les industries encore retardées, l'a
la céramique. Cette dernière commen
de la fabrique impériale, fondée par
re manufacture de Sèvres. M.
signées, des barbotines

duire un trépied de Gout
rons, tout cela par tâton
paysan qui s'est épris d
orfèvre, est parti du même
trouvailles d'art, aux gra
fabrique patentée, elles
Palissy et tant d'autres o
et vivaient dans un mil
finir par une critique; un
est de cinquante ans en
de sans-façon le premie
d'impression, généralen
russe : le papier, le rapp
chage, la reliure. Quan
ché, il ne vous reste ent
Les éditions des classi
assemblées avec plus
les confie au relieur,
dans un goût barbare.
prendre exemple sur

J'ai fait part de m
lui de tirer les concl
quelle métamorphose
choses d'art, il a vu
gence, » comme on
tous côtés, mais surt
idéal très confus. To
pressentent et ne
quelques points is
ferait une grande il
sociale, croirait ce
orages des hautes
rente qu'on ne pe
nelle inquiétude de
les pousse à des
fois. Il est grossier
cette manne, rapp
quand on l'aura t
mée et sous le
dédaigne cette p
cale luisan
aux doi

tés, écouta:
de l'élégan
et barbu q
au vol. I
ur châtimer
tés sales q
vec une pa
de majori
a jeune dram
llentes choe
t, grâce
rdu. — Roger
menée ver
une enquête
quinze jours.
e; il cherch
épanchemens du
qu'autrefois cet
regardée depuis
conclusion de sa
ntrait le Devoir,
rivant au dessert
upes vides de ces
hauteurs où l'entr
ai, il se disait
gé d'un plat
as, il avait

t,
n-
ez
ri
u-
lui
u-
ile,
que
lui
que
nsée
oup-
aire,
avait
hom-
l'inter-
u, avec
nement
ce mon-
satisfac-
au cœur,
s'effondrer
, la conven-
solide, il ne
qu'à regarder
ortant, quand
de son amant
le murmure de
it avec le nom
minute, à l'aimer

DANS LE MONDE

DEUXIÈME PARTIE (1).

VI.

Mars allait finir. On était en plein carême, — la saison des exercices pieux, lesquels ne font pas aux autres tout le tort qu'on pourrait croire. Madeleine, qui n'allait pas à l'église uniquement par convenance et éprouvait, de loin en loin, un revenez-y de dévotion, suivait avec une assiduité de bon ton les conférences pour dames du père Olanier, franciscain de mérite, qui tenait la chaire de Sainte-Clotilde et ne paraissait pas vouloir la lâcher avant d'avoir vidé sur son public de mondaines le sac plein de vérités un peu crues qu'il avait apporté. Ce prédicateur apprécié, qui savait procurer aux femmes l'ineffable jouissance de rougir pour le bon motif, appelait un chat un chat, — quand il ne trouvait pas d'appellation plus pittoresque. Aussi les conférences sur *la Femme chrétienne* étaient-elles en grande faveur dans tout le faubourg; on passait même l'eau pour venir les entendre. Roger, lui, était venu plusieurs fois tout exprès de Versailles, bien qu'il ne semblât pas qu'il dût rien y avoir, dans ces pieuses instructions, qui fût particulièrement à l'usage des dragons. Il y trouva pourtant ce qu'il ne cherchait pas : l'explication d'un singulier phénomène dont son être était, depuis peu, le théâtre.

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

Un jour qu'il était là, dans un des bas-côtés, écoutant distraitement, derrière un des piliers à colonnettes de l'élégante paroisse, les grands éclats de voix du moine rondelet et barbu qui s'agitait en chaire, il fut frappé de certains mots saisis au vol. Il était question des liaisons coupables qui portent en elles leur châtiment, des hontes du plaisir qui se font haut-le-cœur, des voluptés sales qui se tournent en dégoûts, etc. Le conférencier insistait, avec une patience et une conviction qui devaient bien étonner la grande majorité des oreilles ouvertes pour l'entendre. Heureusement, un jeune dragon était là, qui put tirer quelque parti de toutes ces excellentes choses, dont le tort unique était de se tromper d'auditoire, et, grâce à cette circonstance, le sermon ne fut pas entièrement perdu. — Roger, en effet, dont la pensée venait d'être brusquement ramenée vers un sujet qui l'avait déjà plusieurs fois occupée, se livra à une enquête intérieure. Il se demanda pourquoi, depuis quelque quinze jours, il se rendait compte du temps passé avec Madeleine; il chercha la raison qui, par instans, le faisait distrait dans les épanchemens du huis-clos et l'empêchait de trouver aussi belle qu'autrefois celle qu'il avait tant aimée pendant des années, tant regardée depuis trois mois. Le prédicateur, à ce moment, tirait la conclusion de son discours, et, dans une péroraison vibrante, montrait le Devoir, convive austère qu'on avait omis d'inviter, arrivant au dessert pour éteindre les bougies fumeuses et briser les coupes vides de ces festins terminés. Roger ne put le suivre sur les hauteurs où l'entraînait la muse de l'éloquence sacrée. Malgré lui, il se disait que ce n'est pas une raison, parce qu'on a trop mangé d'un plat pour se condamner au jeûne à perpétuité. En tous cas, il avait réfléchi: c'était assez, c'était trop; il ne pouvait douter que le feu sacré ne fût en train de s'éteindre en lui. En résumé, il avait été enfant, il se sentait devenir homme; ce n'était peut-être pas le plus beau de son affaire, mais c'était, à coup sûr, la plus claire de ses sensations.

Il se souvenait maintenant de tous ces regards féminins dont, si souvent, il avait senti la caresse enveloppante, sans se soucier jamais de leur discret appel; il en était presque à regretter ces invitations muettes, parfois inconscientes, qu'il avait dédaignées. A présent qu'il savait ce que valait l'amour et ce que durait le bonheur qu'il engendre, il se surprenait à déplorer tant de plaisir perdu. — Il s'expliquait aussi pourquoi, depuis peu, lui qui, jadis, ne regardait les femmes que pour s'assurer qu'elles étaient toutes inférieures à Madeleine, il en était arrivé à les regarder avec une sorte de complaisance, trouvant jusque dans les irrégularités de certains minois de fantaisie des charmes qu'autrefois il n'eût ni découverts, ni soupçonnés. Plus de doute, il était rassasié, il était las, mais non de l'amour en général, comme le prédicateur affirmait qu'on devait

l'être après toute expérience malheureuse; il n'était rassasié, il n'était las que de l'amour de Madeleine. Ce n'était pas une soif de vertu qui le travaillait; c'était simplement ce besoin d'inconnu, ce désir de nouveau, — la plus honteuse faiblesse et le plus vif penchant du sexe barbu au pied de faune, — cette fièvre enfin de changement, grâce à laquelle :

> Une maîtresse un tantet bise
> Rit à nos yeux...

quand nous sommes soûls de blancheur.

Le moine venait de faire le signe de croix final. Un bruissement de jupes agitées succédait aux accens de la pieuse diatribe, et des effluves de parfums mondains ondulaient sous la voûte et les arcades en ogive. Bientôt les chants du Salut s'élevèrent parmi ce murmure profane embaumé. C'était le moment où les germes de bonnes résolutions, tombés de la chaire dans les cœurs dévots, flottent incertains sans pouvoir prendre racine; tout à l'heure, le vent du dehors, qui entrera par la grande porte ouverte, les balaiera comme des graines restées à la surface de la terre. Madeleine, agenouillée, priait, fort occupée à mettre d'accord son amour, de plus en plus vivace, et les idées de vague piété qui l'avaient ressaisie par ce temps de carême, amalgamant toutes ces contradictions avec l'habileté subtile, le souci raffiné que savent apporter les femmes à cette alchimie du cœur. — Au reste, l'amour était chez elle plus fort que les scrupules; femme, et femme charmante, femme complète aussi, puisqu'elle était éprise, le sentiment qui la possédait enlaçait sa raison avec les câlineries grimpantes d'un lierre vigoureux, et étouffait doucement sa conscience sous la grâce verdoyante de ses jeunes frondaisons. Elle ne connaissait guère les vilains rancœurs de la satiété, ni les tristes relens des amours moisies. Bien décidément, ce moine n'avait pas le sens commun; il était venu parler à des femmes un langage que, seuls, des hommes et des filles pouvaient comprendre.

On sortait. Les grands vantaux ouverts livraient passage à la lumière encore vive d'une fin d'après-midi printanière, et un flux de clarté venait à la rencontre du courant humain qui descendait vers la place, où l'on voyait, acculés au trottoir du square, les équipages en alignement correct. Un pan de ciel pâle s'encadrait dans la baie du portail, et le jour doux des heures voisines de la nuit venait frapper sans brutalité en plein visage les femmes qui se hâtaient vers la large issue. Sous ce rayon discret, les laides seules succombaient; les figures agréables semblaient jolies, les jolies paraissaient belles. Toutes ces têtes féminines, éclairées de face,

se détachaient avec une poésie singulière sur le fond noir de l'église, qu'étoilaient les cierges encore allumés du maître-autel. — Roger avait pris place sous le porche, parmi les hommes qui guettaient la sortie et les valets qui attendaient leurs maîtresses; il dévisageait les femmes qui passaient avec une curiosité et des réflexions chez lui nouvelles. La princesse Riva parut sous la porte. Il salua, et son salut lui fut payé d'un bonjour gracieux. Pendant que la princesse, un instant arrêtée en haut des marches, attendant que sa voiture avançât, stationnait près de lui, il regardait ce profil capricieux, vrai profil d'insurgée, où tout semblait en révolte contre les conventions et contre la règle, défi vivant porté par la Grâce à la Beauté. Trois mois auparavant, il ne l'eût pas trouvée digne de boutonner les bottines de Madeleine; à l'heure présente, il découvrait, dans le charme heurté de ces traits incertains et jusque dans l'effronterie de ces allures tapageuses, quelque chose de piquant, assez comparable à la provocation muette d'une jolie pomme verte qui vous agace les dents avant que vous y ayez mordu. Et, chez d'autres femmes encore, mille détails, autrefois pour lui lettre close, lui sautaient maintenant aux yeux pour forcer son attention et débaucher son esprit. Il n'avait pas de fatuité, mais il lui était difficile, dans la disposition morale où il se trouvait, de ne pas remarquer que toutes les femmes ou presque toutes, en passant près de lui, lui jetaient un regard plus ou moins prolongé. Il se rendait compte que quelques-unes, la plupart même, n'avaient aucune arrière-pensée malséante; mais, précisément chez celles qui ne pouvaient être soupçonnées de plier sous le faix de leur vertu, ce regard involontaire, machinal, qui s'arrêtait sur lui plutôt que sur ses voisins, avait quelque chose de flatteur et de chatouillant. C'était comme un hommage de femme, et, quand le regard s'attardait un peu, il l'interprétait ainsi : « Quel dommage que je sois vertueuse! » ou, avec plus de réserve, de cette autre façon : « Si je n'étais fermement vertueuse, j'aimerais à cesser de l'être par les soins de ce monsieur. » Il éprouvait une sorte de volupté intérieure et de satisfaction sensuelle, en même temps qu'une véritable chaleur au cœur, à se dire que si, par impossible, la morale venait à s'effondrer comme un édifice miné ou vermoulu, et, avec la morale, la convention, cet autre rempart des mœurs, bien autrement solide, il ne chômerait pas de femmes de son monde et n'aurait qu'à regarder autour de lui pour choisir. Pauvre Madeleine! — Et pourtant, quand elle vint à son tour, cherchant avec avidité le visage de son amant qu'elle savait là, quand il entendit autour de lui le murmure de dilettante, qui, parmi les hommes présens, circulait avec le nom chuchoté de la duchesse, il se reprit, pour une minute, à l'aimer

beaucoup. Seulement, cet amour-là était tout de vanité, un de ces amours de mari repu, qui, de loin en loin, jette encore une flamme, lorsque, sur le passage de l'épouse toujours belle, mais trop connue, l'admiration de la galerie rappelle à l'oublieux le joyau sacrifié qu'il possède.

Le jeune homme s'approcha de sa maîtresse. Bien entendu, il était tête nue; mais, sans le vouloir ni le savoir peut-être, il mit dans sa voix, dans son geste, dans toute sa contenance, une intimité trop apparente, comme une affectation de bons rapports. Il sentait le besoin de montrer qu'il était lié, au moins de grande amitié, avec cette rayonnante personne que tous les hommes avaient l'air de convoiter. Après, il se trouva stupide et se rabroua lui-même de son mieux pour ces sentimens bas, ridicules et de ton détestable. Mais cela ne changea rien à l'état de son cœur, non plus qu'à la tournure de ses idées. Il prit, il est vrai, la résolution de chasser ces laides pensées et de revenir tout entier à Madeleine, pour être à elle d'âme et d'imagination comme de corps. Mais, bah!.. un pavé de plus au sol de l'enfer.

La conversation de Roger et de Madeleine avait été interrompue par Mme de Rhèges.

— Vous étiez là? avait dit la duchesse. Vous n'êtes cependant pas des habituées. Et Geneviève?

— Vous pensez bien, ma chère, que je ne l'amènerais pas ici. Pour les jeunes filles, voyez-vous, il n'y a encore que les jésuites; quand ils ont à vous faire avaler quelque chose d'un peu âpre au goût, ils mettent tant de sucre autour que cela paraît doux comme miel. Le père Olanier est intéressant, mais trop brutal. Pour dédommager Geneviève, je la conduis tantôt au père Suavet, à Saint-Thomas, tantôt au père Dulcime, à Saint-Philippe.

— Elle paraît mélancolique, depuis quelque temps, votre Geneviève, dit négligemment la duchesse.

— Vous savez, à cet âge-là, on est embarrassée de soi-même : on est trop vieille pour faire la petite fille et trop jeune pour se prendre au sérieux.

— C'est vrai, fit Madeleine en quittant la comtesse pour gagner sa voiture. Et, en disant : « C'est vrai, » elle eut un sourire presque railleur.

Pendant ce temps, Roger s'en allait le long des quais, se remémorant les joies du passé et s'efforçant de leur emprunter un rayon pour réchauffer ses amours tiédissantes. — C'était dommage de ne plus aimer ou d'aimer moins par ce joli temps d'avril en avance. Ce paysage des quais, unique en son genre, où l'on voit et où l'on entend tout ce qu'on veut, la grande nature et la grande ville, le

murmure voisin d'un fleuve et le brouhaha lointain d'une cité, revêtait, par ce commencement de soirée limpide, des séductions charmeresses. C'était l'heure où s'accoudent volontiers aux parapets des ponts les désespérés et les joyeux, tous ceux que le fardeau d'un bonheur trop intense ou d'une infortune trop lourde oblige à s'arrêter, de temps à autre, pour reprendre haleine. Le bruit sourd de la cité grouillante semble un écho de fête ou de tourmente qu'on a voulu fuir, mais qu'on écoute encore, le trouvant plein de souvenirs; la crête des monumens s'enlève en un relief adouci sur le fond d'un ciel étroit que le crépuscule pâlit; les flots jaunes, roulant entre leurs rives de pierre, semblent emporter au loin le triste reflet des misères urbaines : les lignes, les couleurs, les sons, tout est atténué, poétisé, embelli; à cette heure-là, on rêve aussi bien au bord de la Seine que dans les solitudes agrestes, et l'on a de plus l'accompagnement en sourdine de cette musique sans pareille que fait la vie lointaine de tout un peuple qui travaille et s'amuse.

Les voitures qui rentraient du bois bifurquaient sur la place de la Concorde, les unes prenant la rue Royale, les autres passant les ponts; toutes marchaient bon train, et c'était à peine si l'on avait le temps d'apercevoir, au fond des coupés, la silhouette gracieuse de femmes élégantes, un peu inclinées vers la portière pour reconnaître au vol les équipages qui les croisaient ou les dépassaient. — Roger ne savait où dîner; sans pouvoir dire pourquoi, il lui eût été impossible, ce soir-là, de retourner à Versailles et presque aussi impossible de dîner chez sa mère. Il gagna les boulevards et les remonta jusqu'à la porte Saint-Martin, goûtant une jouissance nouvelle à se mêler au piétinement sur place de cette foule bizarre qui ne se trouve à l'aise que sur les trottoirs encombrés dont la poussière ou la boue est si douce à ses pieds. Il se sentit bientôt envahir par un irrésistible besoin de plaisir; tous ces gens qui avaient l'air d'être en quête d'une soirée folâtre, ces femmes même, l'œil éhonté et la démarche conquérante, dont le contact lui eût répugné, ces restaurans qui se remplissaient, ces théâtres qui allaient s'ouvrir, tout ce mouvement boulevardier du soir le prenait dans ses ondulations berceuses et quasi lascives.

Rarement un élégant dépasse la rue Drouot. Le boulevard, d'ailleurs, n'est pas son terrain; c'est la promenade des journalistes, des boursiers, des filles et des étrangers, ce n'est pas la sienne : il y passe, il n'y séjourne pas. Et, si, d'aventure, il s'y promène, la rue Drouot est pour lui une frontière : on ne va plus loin qu'en voiture, quand quelque affaire ou quelque théâtre vous appelle. Roger prit plaisir à passer à pied la frontière. Il marchait lentement, dévisageant les passans et surtout les passantes; à mesure qu'il s'éloi-

gnait des lieux avouables, se sentant de plus en plus affranchi de cette contrainte réelle qui oblige un homme à la mode à composer sa démarche et à se faire un regard, il lâchait la bride à sa curiosité de flâneur, s'attardant au spectacle de la voie publique, aux incidens du boulevard. Il s'étonna de l'agitation commerçante de la rue du Sentier, de la rue Saint-Fiacre et surtout de la rue du Faubourg-Saint-Denis, qui versaient, affluens rapides, leurs flots de gens affairés dans le grand fleuve de la circulation parisienne. Le débouché du faubourg Saint-Denis principalement l'intéressa, grâce à la quantité de jeunes ouvrières et de jolies impures qui s'y montraient. Ce n'était plus le va-et-vient ouvertement sans but des boulevards élégans; tout le monde avait l'air pressé, et ce mouvement précipité donnait une sensation de vie plus intense, plus vraie, plus captivante que le remous désœuvré de là-bas. Le jeune homme eût voulu se faire négociant, commis, employé, n'importe quoi de moins *chic* qu'il n'était, pour se sentir talonné par la préoccupation d'une affaire, ou émoustillé par la vue d'un cotillon de lainage à conquérir. Mais il était le marquis de Trémont, il n'avait pas d'autre affaire que de toucher ses revenus par l'entremise de son notaire, et il se fût trouvé ridicule de suivre une demoiselle de magasin, de sourire à une ouvrière, ou d'accoster quelque donzelle de bas lieu : ce sont choses qu'on ne fait, dans son monde, que quand on grisonne. — Il redescendit vers la Madeleine. Comme il passait devant le café Anglais, se demandant s'il allait y dîner, quelqu'un lui prit le bras.

— Tiens! Rohannet!

— Où vas-tu, petit dragon, de ce pas traînant?

— Nulle part.

— Cela se voit; tu n'as pas l'air pressé. Sais-tu ce que du devrais faire? Venir dîner avec moi au cabaret. J'ai donné rendez-vous là dedans à Clémence et à son amie Jane, de sorte que je vais dîner entre deux femmes, en pacha, si quelqu'un de complaisant n'en prend une à son compte,.. pas la mienne! j'y tiens.

— Je ne suis pas habillé.

— Bah! j'en serai quitte pour faire une annonce.

Trémont ne demandait pas mieux, et il suivit Rohannet dans le cabinet que le vicomte avait retenu pour le repas auquel la présence d'un quatrième convive allait enlever tout caractère oriental. — Les jeunes gens attendirent un quart d'heure, au bout duquel ils eurent la satisfaction de voir entrer Clémence et Jane.

La double présentation fut faite très correctement. Après un coup d'œil aux deux femmes et quelques mots échangés, Roger commença

à croire que son ami n'avait pas absolument tort de mettre si haut dans son estime ces personnes difficiles à classer, mais fort agréables à voir, qui sont assurément un peu moins loin des mondaines que des filles, et dont on dirait volontiers qu'elles sont du *demi-monde*, si, dans son acception primitive et vraie, le mot ne devait s'appliquer exclusivement aux déclassées et si, dans l'abus maladroit qu'on en fait, il ne servait journellement à désigner tous les milieux galans, sans distinction de catégories ni d'étages. — Toilettes chères, mais sobres; parfums pénétrans, mais non suffocans; beaucoup d'aplomb, un peu de sans-gêne, mais de la grâce, pas de laisser-aller: en un mot, du *chic* et du vrai.

Clémence Holler était une grande blonde, un peu chargée d'embonpoint, portant beau : un visage et une tournure de déesse grasse et bonne enfant. Elle parlait lentement, avec un accent qu'elle avait inventé et des mots à elle, poinçonnés à son chiffre, que l'on eût peut-être difficilement trouvés dans le dictionnaire, mais qu'on n'avait jamais besoin d'y chercher, tant ils étaient expressifs et bien frappés. Étrangère pour de bon, née quelque part entre le Rhin et la Baltique, spirituelle à froid, ne riant jamais, souriant beaucoup, gaie sérieusement, aimable avec les yeux, avare de gestes, ayant toujours l'air de descendre de l'Olympe, mais d'en descendre avec plaisir, elle était faite pour dépenser cent mille francs par an, sans mener grand bruit, et savait trouver la somme, dans la poche de Rohannet et ailleurs, — le sort ayant négligé de la doter en espèces.

Quant à Jane Spring, en dépit de son nom anglais, elle était brune avec des yeux bleu d'acier à cils noirs, qui n'avaient vraiment rien de britannique. Le baron Ravenot, son heureux maître, — après Dieu et quelques autres, — l'avait *anglicisée* de force; c'était un des hommes de cette génération anglomane tant raillée, mais si puissante et si complètement victorieuse de nos usages et de nos goûts, de cette génération déjà vieille qui nous a infectés de mœurs et de locutions d'outre-Manche, n'ayant pris aux Anglais que ce qu'ils exportent, et à laquelle nous devons les courses et la grossièreté, — deux plaies d'Égypte venues d'Angleterre. Pour ce baron, comme pour ses contemporains, il était de bon ton, à l'écurie et dans l'alcôve, de ne parler qu'anglais, et Jeanne Vernier, ex-petite institutrice qui savait l'anglais, était devenue Jane Spring en devenant sa maîtresse. Au surplus, cette dénationalisation violente n'avait rien enlevé de son charme à la beauté française de la jeune femme. — De taille peu élevée, mais très bien faite, les traits harmonieux sans qu'on sût pourquoi, les cheveux presque noirs et surabondans, ou paraissant tels, les dents belles, les mains fines et les pieds trop petits, Jeanne Vernier ou Jane Spring était une personne fort atti-

rante, harponnant les hommes, même malgré elle, et les retenant, même malgré eux, — du moins quand ils étaient de bonne prise : témoin le baron Ravenot, qui défrayait, depuis des années, le plus fort de son luxe avec les millions que Théodule Ravenot, entrepreneur de travaux publics, avait amassés sous Louis-Philippe et auxquels monsieur son fils était redevable de bien des choses, — entre autres, de son titre de baron, car on n'était baron, dans la famille, que parce qu'on était riche, ceci ayant payé cela.

Jane parlait vite, avec une extraordinaire propriété de termes; assez instruite pour causer de tout, pas assez pour s'étendre sur un sujet quelconque, elle aimait à glisser sans appuyer, après avoir dit une partie de ce qu'il y avait à dire. Incapable de verser dans le *bas-bleuisme*, où elle n'eût pu, d'ailleurs, faire longtemps bonne figure, elle avait cependant le petit travers de parler trop volontiers des auteurs qu'elle avait lus de plus ou moins loin. Ainsi, elle avait une façon presque agaçante de s'exclamer : « C'est du Jean-Jacques ! » toutes les fois qu'elle voulait faire l'éloge d'une épître bien tournée ou de quelque morceau littéraire à son goût. Elle usait notamment de l'exclamation en faveur d'un ex-avoué bel esprit, qui, par habitude de grossoyer des rôles, gâchait énormément de papier en l'honneur des beautés aimables appréciant l'encens épistolaire, et, comme on ne voyait pas clairement cet ex-avoué écrivant du style de Rousseau, l'effet était fâcheux. Mais, franchement, c'était peu de chose. Ne reculant pas devant le mot, quel qu'il fût, qui exprimait bien sa pensée, elle ne recherchait pourtant ni les idées ni les expressions débraillées, se contentant de ne pas les fuir. Quand l'occasion s'en présentait, elle lançait les paroles les plus crues avec une hardiesse tranquille de femme qui n'a plus à déchoir, mais sait se maintenir là où il lui a plu de se placer. — En apparence plus ardente que son amie, Jane avait la réputation, dans le petit cercle où elle était connue, de s'entendre merveilleusement aux affaires, aux siennes tout au moins. On prétendait que sa grande supériorité, attestée par l'état prospère de sa fortune, — une fortune solide, toute en pierres de taille et sise en belle place dans les quartiers neufs, — était due à des facultés très parisiennes qui lui permettaient de plumer les plus gros pigeons avec une légèreté de main prestigieuse : elle souriait si bien pendant l'opération qu'on ne souffrait presque pas; c'était, du moins, ce qu'affirmaient quelques-uns de ses anciens patiens. Du reste, ne trompant pas sur la qualité de la marchandise vendue et vous aimant pour votre argent. — Elle avait voulu tâter du théâtre, comme la plupart des femmes entretenues qui ont de l'intelligence et un brin d'instruction; mais elle n'avait pas tardé à

se retirer, écœurée, disait-elle, par la quantité de *pots-de-vin en nature* que réclament, pour vous aider, et même pour ne pas vous nuire, un personnel innombrable de directeurs, d'acteurs et de journalistes. Elle ajoutait, d'ailleurs, de très bonne grâce, qu'elle ne s'était pas reconnu assez de talent pour triompher sans alliances, ni assez de solidité de cœur pour les subir toutes. De son court passage dans ce monde des coulisses, qui a ceci de commun avec les décors qui lui montrent leur envers, qu'il ne gagne rien à être vu de près, elle avait rapporté un mépris caractéristique de tout ce qui vit dans ce milieu spécial, et ce mépris lui allait si bien qu'on ne songeait pas un instant à se demander où elle pouvait prendre le droit de l'afficher.

Elle parut se mettre en frais pour Roger, qui, de son côté, prenait visiblement plaisir à l'entendre parler, surtout quand elle parlait *gaulois*. C'était nouveau pour lui, ce genre exempt de trivialité autant que de réserve, où la licence n'excluait pas la grâce, ni la hardiesse des mots le souci du bien-dire.

— Ah! Jane, dit tout à coup Rohannet, je vous préviens que Trémont est un écuyer sérieux; vous devriez lui demander de monter votre jument une douzaine de fois : il vous la rendrait moins folle, peut-être même tout à fait mise.

En disant cela, il jeta un coup d'œil malin à Clémence, puis à Jane elle-même. Il paraît qu'il y avait complot contre la vertu supposée de Roger, car les deux femmes sourirent, Jane en se mordillant la lèvre inférieure, avec une petite moue qui la dispensait de rougir. — Et, de fait, si Roger n'avait été, un instant auparavant, fort occupé à regarder par la fenêtre basse donnant sur l'une des faces latérales de l'Opéra-Comique, il eût pu remarquer un aparté mystérieux entre les trois autres convives, aparté que ponctuaient de petits rires et des « Bah! » stupéfaits. Mais on s'était levé de table, il régnait dans la pièce cette chaleur insupportable des cabinets de restaurant, compliquée d'odeurs culinaires, et le jeune homme trouvait du charme à respirer l'air relativement pur de la rue.

— C'est une idée! fit Jane en réponse à Rohannet. Reste à savoir si M. de Trémont l'acceptera et consentira à prendre ma bête en dressage.

Elle venait de se rasseoir, fumant une cigarette turque, dont elle soufflait doucement la fumée, sans aucune de ces grimaces masculines dont s'enlaidissent, la plupart du temps, les femmes qui fument. Le coude légèrement appuyé sur la table, elle montrait, dans l'ouverture de la manche courte de sa robe, la peau très blanche de son bras qu'enserrait un serpent fait de diamans juxtaposés

sans monture visible, lesquels paraissaient, dans le mélange de leurs feux, se chevaucher les uns les autres, comme les écailles imbriquées de quelque fantastique et éblouissant reptile. Les yeux clignaient légèrement, agacés par la fumée, et se montraient humides entre leur double frange de cils noirs. Un regard qui avait accompagné sa phrase à l'adresse de Trémont semblait bien une invitation à venir s'asseoir auprès d'elle sur le divan. Roger s'empressa de déférer à cet appel des yeux, et, un peu rouge (il avait, d'ailleurs, confortablement dîné), un peu ému, tout à fait séduit, il s'embarqua dans une phrase aimable, quoique un peu gauche, où il était question de dressage à deux, de promenades au Bois par les charmantes matinées d'avril, de chevaux sages et d'amoureux qui aspiraient à ne pas l'être. La conclusion de cet entretien galant fut que le jeune homme irait voir le surlendemain la jument. — On sortit.

C'était une soirée douce, une des premières de l'année, un de ces temps par lesquels les gens paisibles et couche-tôt se font, pour une fois, noctambules. On renvoya les deux coupés, — deux voitures de bon style, qui n'avaient rien de commun avec ces affreuses petites boîtes roulantes à cocottes, vraies voitures-enseignes, par l'acquisition desquelles les petites dames de bas étage ont coutume de marquer leur première étape dans la voie du luxe. Ces dames voulaient marcher, puis aller faire un tour en fiacre découvert, — pour changer. Roger offrit son bras à Jane, qui s'y appuya tout de suite d'une façon flatteuse, et les deux couples, descendant les boulevards, se mirent à causer séparément. L'entretien du vicomte avec Clémence ne devait rien avoir de palpitant : trois ans d'intimité, — vieux habits! vieux galons! Mais celui de Roger avec Jane paraissait glisser bon train sur une pente agréable, car le jeune homme inclinait souvent la tête vers sa compagne, ayant l'air de lui poser des questions à solution pressée. A la Madeleine, on prit un fiacre, et, après avoir déposé rue Galilée Clémence et Rohannet, les tourtereaux qui s'étaient appareillés si promptement continuèrent leur route vers l'avenue du Bois-de-Boulogne, qu'habitait Jane. Le coin de la rue n'était pas tourné que le bras de Roger faisait le tour de la taille de Jane, et qu'une demi-douzaine de baisers cherchaient à se caser quelque part, aux environs des lèvres de la jeune femme... Les premières atteintes du printemps, le charme d'une belle nuit, les agaceries d'un parfum savant, les suites poétiques d'un bon dîner, que sait-on?.. Bref, Madeleine était aussi parfaitement oubliée que s'il se fût agi d'une antiquité de maîtresse à mettre au rancart. — Au milieu de l'avenue, le fiacre s'arrêta devant un joli hôtel à façade blanche, séparé du trottoir par un étroit jardin. Le jeune homme se

pencha une dernière fois, dit à l'oreille de la jeune femme quelque chose de mystérieux, puis attendit avec une mine d'oraison. Mais Jane dégagea sa main, que retenait celle de son interlocuteur, murmura : « Quelle folie! Et mes domestiques? » puis sauta à terre et tira de sa poche un bijou de clé d'or qu'elle se mit en devoir d'introduire dans la serrure à secret de l'une des deux portes de la grille.

— Allons! bonsoir!.. Venez après-demain, vous me ferez plaisir.

Roger, assez penaud et fort contrarié, comme quiconque s'est mis en appétit trop longtemps avant le festin, remonta tristement dans son fiacre à quatre places et se fit conduire à la gare Saint-Lazare.

Le lendemain était un de ces jours qu'un mois auparavant il bénissait encore, un de ces jours qu'il eût marqués d'un caillou candide, et qui, maintenant, n'avaient plus droit qu'à une pierre teintée. Madeleine vint à deux heures. — Certes, son amour, à elle, n'avait pas fléchi. A la franchise de son sourire et à l'éclat de ses yeux, mieux encore qu'à l'entrain de ses caresses, il était aisé de reconnaître la femme éprise dans l'âme. Sa tendresse était seulement un peu trop câline et trop douce, revêtant cette nuance de sollicitude maternelle dont il est si difficile à une femme plus âgée que son amant de se préserver tout à fait, quand elle aime sérieusement. C'était peut-être là ce qui avait aidé Roger à se refroidir, — outre les entrevues trop fréquentes. — Quoi qu'il en fût, du reste, Roger ne laissait pas voir grand'chose de cet abaissement de sa température intérieure; tout au plus Madeleine avait-elle pu remarquer, deux ou trois fois, que son amant semblait distrait. Mais, comme à cette phrase connue : « A quoi pensez-vous? » il avait répondu par cette autre phrase non moins connue et toujours rassurante : « Je pense que je vous aime et que je ne vous vois pas assez, » elle s'était tenue pour satisfaite.

Ce jour-là, grâce à une des facéties les plus fréquentes du hasard, lequel s'amuse constamment à attiser un foyer quand l'autre va s'éteindre, Madeleine était plus affectueuse encore et plus caressante que de coutume. Un grain de mélancolie était tombé, le matin même, dans son amour; elle avait eu un petit froid au cœur en s'éveillant, et la pensée lui était venue qu'elle était isolée dans la vie comme dans son grand lit : — un amant, c'est plus poétique, mais aussi plus fugace qu'un mari. Et elle éprouvait le besoin de demander des gages d'éternité à une chaîne, qui, plus que jamais, lui paraissait fleurie, mais où elle commençait à chercher, avec un peu d'angoisse, le fer des anneaux sous les gentillesses de la guirlande.

— Elle venait de s'asseoir dans la petite pièce du premier étage, que Trémont avait transformée en serre à son intention. Sa main splendide jouait avec la feuille large et velue d'un bégonia géant; ses yeux ne regardaient nulle part, allant du tapis au plafond, de la porte à la fenêtre, sans passer par Roger, errans comme les yeux d'une femme qui cherche la phrase qu'elle veut dire et qu'elle craint de trouver.

— Savez-vous, dit Roger, que voilà une attitude qui ne tient pas les promesses de votre entrée en matière? Je vous aimais mieux comme vous étiez tout à l'heure, Madeleine, les bras autour de mon cou, me parlant presque à voix basse, pour me demander ce que j'avais bien pu faire sans vous pendant deux jours, me regardant avec ces yeux qui maintenant se promènent en désœuvrés partout, excepté de mon côté. Tenez! voilà comment vous étiez, et c'est ainsi qu'il faut être...

Ce disant, le jeune homme lui prit les mains, l'attira à lui d'un geste brusque et l'enlaça dans une étreinte amoureuse. Aussi bien, la beauté radieuse de Madeleine, que la pente de sa propre mélancolie l'avait conduit à analyser de nouveau, venait de produire son effet; il sentait l'impiété de sa conduite et voulait se laver de son sacrilège dans quelque pratique exemplaire de dévotion mystique. — Ainsi, parfois, dans un temple, le zèle endormi d'un croyant se réveille lorsque le sens des grandes choses qu'il oublie l'éclaire d'un rayon subit dans le demi-jour du sanctuaire, et que l'impression de sa négligence traverse tout à coup sa contemplation distraite.

— Oui, c'est ainsi qu'il faut être, dit Madeleine... Combien de temps?

— Mais, folle, le plus longtemps possible... toujours!

— *Toujours* n'est venu qu'après.

— C'est une querelle de mots que vous me cherchez là, madame l'ergoteuse; chacun sait que *le plus longtemps possible*, c'est *toujours* pour ceux qui ne trouvent pas le temps long.

— Il n'y a pas de *toujours* pour les amans...

Madeleine, qui avait, pour obéir à Roger, passé ses bras autour du cou de son amant, se recula un peu et, posant ses mains sur les épaules du jeune homme, pendant qu'elle attachait sur lui un regard étrangement amoureux, — un de ces regards qui ont tant de prix avant qu'on les ait obtenus :

— Vous êtes-vous dit quelquefois, Roger, reprit-elle, qu'étant amans, nous pourrions être époux?

— Époux?

— Eh bien! le mot vous étonne? Ne suis-je pas veuve? N'êtes-vous pas libre?.. Oh! je sais, nous avons commencé le roman par

la fin, et alors le besoin ne se fait pas trop sentir de remonter jusqu'au premier chapitre; ce ne serait même pas très conforme à l'usage. Et puis, vous êtes plus jeune que moi d'au moins quatre ans... Il y a peut-être encore d'autres objections... Mais ce qui me frappe et m'effraie, c'est que, d'un jour à l'autre, nous pouvons être séparés; le hasard, votre carrière, que sais-je? mille choses peuvent se mettre entre nous. Je ne parle pas d'une désaffection, car alors laquelle le mariage, bien loin d'être un remède, constituerait une aggravation de peine... Enfin, sans aucun motif précis de crainte, je me suis surprise à trembler, et naïvement je vous le dis. Je ne regrette pas le don que je vous ai fait de ma personne; lorsque je vous ai aimé, je n'étais pas d'humeur à me marier : il fallait bien que je fisse ce que j'ai fait. Maintenant, je vois les choses autrement. Mais vous, sans doute, vous ne les voyez pas sous le même aspect que moi; vous avez une maîtresse agréable, cela vous suffit. On se marie toujours dans un intérêt quelconque; or, quel intérêt pourriez-vous avoir à m'épouser?

— Eh! mais... un intérêt que, seule, la délicatesse de vos sentimens peut vous empêcher de voir et que ma délicatesse à moi me commande de ne pas oublier. N'êtes-vous pas très riche?

— Ho!

Ceci fut dit avec une grâce ineffable. Il y avait de tout dans cette interjection de Madeleine : de l'étonnement, du reproche, de l'humilité, de la prière. — Roger avait trouvé fort à propos ce prétexte plus qu'honnête de la fortune de Madeleine; en réalité, il n'y avait jamais songé avant ce moment-là, mais il fut bien aise de l'avoir rencontré juste à point pour couvrir ses répugnances. Il était trop jeune et trop fier pour sourire aux millions de sa maîtresse, et il n'était plus assez aimant pour s'arrêter avec joie à l'idée de rendre éternels des liens qui ne devaient ce qu'ils avaient pu garder de charme qu'à leur fragilité.

— Y songes-tu? dit-il en appuyant doucement sur son épaule la tête de la jeune femme. T'épouser! moi qui suis, auprès de toi, gueux comme Job! Pour qu'on dise, n'est-ce pas, que tu fais une folie en épousant un garçon de vingt-trois ans, déjà très fort en arithmétique? Ah! je sais bien qu'il y a ta beauté qui serait, à elle seule, une explication suffisante, mais, outre que l'on ne s'y tiendrait pas, ce serait l'explication de ma conduite, non de la tienne. Est-ce qu'une duchesse, riche comme un banquier israélite, peut épouser sans ridicule un sous-lieutenant de mon âge? Ce rôle de Dame blanche ne serait-il pas singulièrement apprécié?

Il ne parlait pas de son marquisat et affectait de compter pour rien sa fortune, qui cependant devait être un jour assez ronde. On

eût cru, à l'entendre, qu'il était un sous-lieutenant quelconque, vivant de ses appointemens.

— Il n'y a d'objection sérieuse que votre âge, repartit Madeleine. Et encore, laissez-moi vous dire que l'amour n'est pas si regardant. Que nous feraient les cancans mondains? M'en suis-je préoccupée, moi, quand je suis venue ici?.. Mais, après tout, peut-être vaut-il mieux que nous restions comme nous sommes... S'il était vrai que le mariage tue l'amour!

— Eh! oui, c'est vrai, sois-en sûre!

Il la berça de paroles et la grisa de baisers. Elle oublia, pour une heure, cette première apparition de soucis grisâtres dans le bleu de sa vie. Mais lui ne put se dépêtrer de cette idée de mariage, que Madeleine lui avait inopinément jetée dans les jambes. Comme s'il n'était pas déjà suffisamment embarrassé pour maintenir au diapason convenable un amour qui dégringolait vers les notes vulgaires! Vraiment, les femmes, avec toute leur finesse, sont souvent drôlement inspirées! Et comme cela pouvait lui agréer de songer au mariage, juste au moment où il sentait tout son être s'élancer vers la vie, curieux de tous les plaisirs, gourmand de toutes les jouissances, connaissant une des faces de l'amour, grâce à Madeleine, mais voulant les connaître toutes par le ministère d'autres femmes! Et puis, on n'épouse pas sa maîtresse. Il avait entendu dire cela partout: dans le monde, au théâtre, peut-être même dans des milieux interlopes où il s'était fourvoyé une fois ou deux; c'était un dogme cela: on ne plaisante pas avec de pareilles choses. Non, on n'épouse pas sa maîtresse, à moins d'y avoir un grand intérêt de cœur ou de fortune. Or, n'étant pas encore accessible aux séductions de l'argent, il avait plutôt un intérêt opposé. N'était-il pas comme un peu las déjà? Il ne manquerait plus que le mariage pour rendre la chose tout à fait agréable! Joignez à cela qu'on en veut toujours à une femme de la complaisance qu'elle vous a montrée, de la pitié qu'elle a eue de vos désirs et de vos angoisses, de la charité qu'elle a mise à se donner sans trop vous faire languir; on n'est pas éloigné de croire que c'est un précédent gros de menaces, et l'on considère comme aventurée la foi qu'on essaie de témoigner à la fidélité d'une jolie personne qui vous a cédé. On s'est jeté dessus avec gloutonnerie; on trouvait, au début, qu'elle ne vous en montrait et ne vous en donnait jamais assez; maintenant on est repu, les sens viennent s'émousser sur des charmes connus, et, au lieu de s'accuser d'avoir été trop vite, ce qui serait peut-être fondé, on en veut à sa maîtresse d'avoir manqué de pudeur, ce qui est assurément injuste. Ainsi faisait Roger. — Ce jour-là, il fut très distrait.

Madeleine remporta l'impression d'inquiétude qu'elle avait apportée.

VII.

Un petit hôtel charmant, juste au milieu de l'avenue du Bois-de-Boulogne : une grille à deux portes ; derrière la grille, un parterre ; dominant le parterre, une terrasse à balustres de pierre, qui surplombe ; à droite, le perron d'entrée, que surmonte un balcon carré soutenu par deux colonnes ; à gauche, une serre qui déborde en rotonde. Habitation d'un aspect très simple, très élégant, très familial. Stores de coutil écru, rideaux blancs ; rien qui tire l'œil. De l'avenue, on aperçoit, au fond, assez loin de la maison et séparés d'elle par un jardin beaucoup plus vaste que celui que longe la grille, les communs en briques de deux couleurs, bleu sur rouge.

Pour pénétrer dans l'hôtel, il faut sonner à une porte pleine, toujours fermée comme si elle donnait sur la rue. Un domestique, en habit, et non en livrée, vient vous ouvrir et vous introduit dans l'unique salon, situé au rez-de-chaussée et communiquant avec la serre. Là, on a de quoi occuper ses yeux, en attendant la maîtresse du logis. C'est d'abord un magnifique portrait de la dame de céans, dû à un pinceau fameux. Elle est représentée assise, le coude sur une table, en toilette noire décolletée, une main dégantée, l'autre tenant un bouquet de violettes de Parme. Les tons éclatans de la poitrine, des épaules et des bras éclairent le tableau presque violemment ; il semble qu'il ne doive plus rester de lumière pour le visage, qu'on regarde en dernier lieu, et l'on est tout surpris, quand on y arrive, de le trouver parfaitement clair, pour ainsi dire limpide, avec les yeux d'un bleu métallique grands ouverts, mais plus interrogans que révélateurs. Les cheveux lisses, coiffés sans apprêt, font un casque noir à cette tête, qui peut être celle d'une Minerve comme celle d'une Laïs, — on ne sait jamais au juste. Quand on a bien regardé le portrait, il reste à examiner une demi-douzaine de tableaux absolument remarquables ; par exemple, il n'y en a pas un de plus qu'il ne faut pour orner les murs sans les surcharger : on dirait même qu'ils ont tous été faits sur commande, pour garnir exactement les panneaux. Puis on admire des statuettes, des ivoires, des nacres, des jades, toute une bimbeloterie artistique fort curieuse, mais pas plus abondante que de raison : on sent que tout a été mesuré, calculé d'après la superficie des murailles et des meubles, et l'on ne prendra jamais ce salon-là pour un musée, — ce qui, du reste, est tout à son avantage. Le mobilier est de tous les styles, ainsi qu'il est de mode ; les étoffes sont très riches, mais sombres, quelques-unes brodées de vieil or et de vieil argent.

Roger avait eu le temps de faire un inventaire complet, quand le domestique qui l'avait introduit vint lui dire que madame le priait de monter. — Par un escalier de bois à rampe sculptée, dont la large main courante est recouverte de velours bleu, on accède aux appartemens du premier étage. La première porte qu'on rencontre, en haut de l'escalier, est celle d'une petite bibliothèque participant un peu de l'oratoire, grâce à des vitraux qui l'obscurcissent en même temps qu'ils la décorent. Là, Jane reçoit volontiers, d'autant plus que cet encadrement austère de livres et de vitraux lui va très bien et lui donne un air studieux l'autorisant presque à relever ses jupons, pour montrer qu'elle n'a point coutume de porter des bas bleus.

— Pardon de vous recevoir ici, monsieur de Trémont, mais c'est mon séjour de prédilection. Je ne descends guère que pour les visites cérémonieuses, et j'ai pensé que vous ne m'en voudriez pas de vous faire un accueil exempt d'apparat.

— Mais vous êtes ici dans une véritable chapelle, dit Roger. Faut-il se mettre à genoux?

— Non, il y a des sièges où l'on est très bien assis; celui-ci, par exemple.

Elle lui désignait de la main un fauteuil forme *crapaud*, aussi éloigné d'elle que le comportaient les dimensions d'une pièce qui mesurait cinq mètres de long sur trois de large.

— Je me serais bien mis à genoux, reprit Roger. Ce demi-jour que tamisent ces vieux vitraux, ces boiseries... on se sent tout de suite porté vers le culte.

Il se sentait, en effet, très sérieusement enclin à des témoignages catégoriques de vénération envers cette beauté d'un caractère si profondément original, qui lui imposait presque autant qu'elle le charmait. — Jane avait, ce jour-là, une robe de cachemire noir que sa femme de chambre eût pu mettre, mais non porter aussi bien qu'elle. Jamais elle ne recevait, dans la journée, autrement que vêtue de laine sombre, les peignoirs somptueux ne lui paraissant pas de mise au-delà du seuil de sa chambre à coucher, et les robes à effet, au logis, marquant trop clairement, selon elle, l'attente des visites. Son *chic* par excellence, au surplus, n'était pas dans ses toilettes : il était dans son *homme*, comme disait le baron, où tout s'harmonisait dans une simplicité de haut ton, qui lui valait, avec le suffrage des gens de goût, l'admiration lucrative des parvenus, lesquels se montraient d'autant plus prodigues qu'ils n'avaient jamais le droit de dire : « J'ai payé une partie de tout ça. » *Tout ça*, c'était à Jane, bien à elle, — à preuve que, nulle part, ni pour or ni pour argent, on n'eût réussi à monter une maison de petite dame

sur ce pied-là, une maison où les domestiques eussent l'air de respecter leur maîtresse.

— Voyons, dit Jane, vous n'êtes pas venu pour me débiter des fadeurs surannées. Parlons de choses sérieuses, parlons chevaux. Je vous préviens, d'ailleurs, que je suis blasée sur les hommages respectueux comme sur les autres. Quand une femme de ma sorte affecte de se tenir un peu, elle est tout de suite assassinée de madrigaux en vers et en prose, en vers surtout; il y a, par le temps qui court, tant de poésie sans emploi! C'est inoui ce que j'en recueille! — Tenez, ce matin encore, j'ai reçu d'un poète fort connu, sur l'habit duquel on voit déjà pousser les palmes vertes, un sonnet qui est charmant, bien que l'on m'y donne pour la centième fois des yeux de sphinx. Ah! dame, ils se répètent un peu, les poètes. Celui-ci prétend que je jette autour de moi

des sortilèges graves,
Que l'on n'a point le cœur de rimer en quatrains,

et il en profite pour m'envoyer un sonnet où mes yeux sont accusés d'un tas de choses plus égyptiennes les unes que les autres. Oh! le sonnet ne sera pas perdu; mon homme mettra ça dans son prochain recueil. Ils ont étonnamment d'ordre, les poètes. L'année dernière, il y en a un qui m'a envoyé deux ou trois morceaux de choix; eh bien! cette année, au mois de janvier, il a fait paraître un de ces délicieux volumes où, comme l'a dit je ne sais qui, il y a tant de papier blanc, et j'y ai retrouvé, sous des rubriques quelconques, les poésies que j'avais inspirées. Pourtant, il n'a même pas fait imprimer en tête : *A Madame Jane S.*, ce qui eût été de simple loyauté. Mais, vous qui parlez en prose, trouvez-vous que je rappelle nécessairement les pyramides et les sphinx?

Elle paraissait oublier les chevaux en général et sa jument en particulier, qui devaient cependant, d'après elle-même, faire les frais de l'entretien, et elle venait de mettre dans ses yeux et dans toute sa mine autant de coquetterie qu'en contenaient ses paroles.

— Une femme, dit Roger en se rapprochant, ne peut rappeler les pyramides que par son âge, et je n'imagine guère que ce soit votre cas; quant aux sphinx, si vous en êtes un, il ne doit pas être désagréable de se faire dévorer par vous, et, s'il n'y a pas d'autre moyen de pénétrer dans votre intimité...

Pendant que le jeune homme achevait sa phrase, un sourire, dont l'expression n'était pas claire et qui, pour un instant, donnait raison au Parnassien rapetasseur de vieilles comparaisons, se prome-

nait sur le visage gracieux et fin, mais assez souvent railleur, de cette muse sceptique.

Au même moment, la porte s'ouvrit, et une ravissante petite personne de six ou sept ans entra, le chapeau sur la tête, les mains gantées et tenant une corde à sauter.

— Je m'en vais, mère ; Betsey m'attend. Tu sais, je rentre ce soir à la pension; tu me reconduiras, dis?

— Comme d'habitude. Monsieur de Trémont, je vous présente ma fille, miss Henriette, vulgairement *Bébé*, ou, plus correctement, *Baby*.

Elle était plus que charmante, Bébé ou Baby, avec ses cheveux déjà longs qui lui pendaient sur le dos, enveloppant ses épaules de leurs mèches brunes ondulées du haut en bas, ses yeux bleus à cils noirs, qu'elle semblait avoir volés à sa mère, et ses jambes maigres, qui se montraient nues et brunes au-dessous d'une jupe courte en drap vert, de forme écossaise. Mais Roger était tout interloqué. Jane avait une fille! Ce mélange de maternité et de gaudriole mettait le comble à son étonnement. Quand l'enfant fut partie :

— Comment! dit-il, vous avez une fille?

— Cela vous étonne?

— Un peu.

— Et je l'élève bien.

— Ça, ça ne m'étonne pas.

— Merci. Mais, bien entendu, je ne l'élève pas chez moi.

— Sans indiscrétion, et pour parler en français l'anglais d'écurie auquel on vous a habituée, est-ce que c'est un *produit* du baron, cette jolie petite fille?

— Non, grâce au ciel! C'est un enfant de l'amour, ma première faute, la seule qui ait pris un corps, heureusement! Du reste, c'est généralement la première qui coûte le plus cher, bien que ce soit la plus excusable. Enfin, tel qu'il est, ce fruit de ma première faute, je l'adore. Car, vous savez, on peut être ce que je suis et aimer ses enfans, quand on en a, n'en déplaise aux amateurs de classifications faciles, qui ont des étiquettes toutes préparées à coller dans le dos de chacun : *blanc, noir, bon à canoniser, voué à la potence*, etc., n'en déplaise même aux chroniqueurs qui, tout dernièrement, à propos de je ne sais quelle femme connue revendiquant la tutelle de sa fille, se mettaient en dépense de calembredaines pour ridiculiser les femmes entretenues qui se permettent d'être bonnes mères. Il est vraiment dommage que la préface de *Mademoiselle de Maupin* sur les journalistes vertueux ne soit plus à écrire; elle serait, j'imagine, plus opportune aujourd'hui qu'au temps où elle fut lancée. Maintenant, c'est principalement le chro-

niqueur parisien qui se fait le champion de la morale publique. *Le chroniqueur parisien,* ça se prononce la bouche en cercle ; c'est un état qui a des affinités mystérieuses avec le maintien des bonnes mœurs... Non, ma parole, c'est à mourir ! Et quand on songe que tous ces cuistres écrivaillans se font prendre au sérieux par un bon tiers des badauds qui les lisent ! Ah ! ils ont de la chance qu'il ne se soit pas encore trouvé une femme de théâtre, désintéressée de la lutte, pour raconter leurs procédés ! Du joli ! Et du propre ! j'en réponds !

Elle s'animait singulièrement. Décidément, elle n'aimait pas les journalistes. Il est vrai que, parmi les femmes entretenues d'un certain rang, le mépris du journalisme est d'uniforme ; cela se porte comme les gants de suède ou de saxe : c'est un emprunt aux femmes du monde. Toujours est-il qu'elle se montait, s'échauffait dans son harnais de bataille, et que sa beauté s'en trouvait bien. — Roger, qui avait le bel âge pour lequel fut inventé le trope menteur qui fait de l'œil le miroir de l'âme, eût laissé voir à de moins expérimentées que la dame du lieu les émotions qui l'agitaient. Ce dédain, d'abord gouailleur, puis virulent, à l'endroit d'une caste qu'il trouvait envahissante et dont toutes les calomnies du monde ne l'eussent pas amené à prendre la défense, l'emportement de cet amour maternel, blessé des traits dardés sur une autre femme, sur un confrère, ce visage aimable transfiguré, tout cela lui chatouillait l'imagination. Et cela se voyait. C'est même probablement parce que cela se voyait trop que Jane jugea convenable de se calmer subitement.

— Eh bien ! fit-elle. Et l'écurie ! Ma jument que nous oublions ! Venez la voir.

Elle passa devant Roger et descendit l'escalier avec assez de lenteur pour donner à celui qui la suivait tout le loisir d'admirer la grâce de ses mouvemens et le charme de sa taille. — L'écurie était ce que sont toutes les écuries bien tenues ; on achète ça tout fait chez un bon confectionneur : il n'y a qu'à mettre en place les cloisons parquetées des *boxes*, la faïence des mangeoires et les revêtemens stuqués de la muraille. Il y avait là quatre bêtes de prix, choisies par le baron, qui s'y entendait d'autant mieux qu'il ne s'entendait qu'à cela : *Drille*, *Trinket*, *Mylord* et *Arabelle*. *Arabelle*, c'était l'indocile, superbe jument bai cerise, tout près du sang, très fine, la tête petite, l'œil vif, portant deux balzanes transversales d'une blancheur de neige, ce qui lui donnait un aspect fort original. Trémont en fit le tour, pénétra dans le *box*, flatta la croupe, tâta les reins, regarda la bouche, enfin se livra à toutes les pratiques usitées parmi les

hommes spéciaux, lorsqu'il s'agit d'entrer en relation avec une bête de conséquence.

— Quelle merveille vous avez là!

— N'est-ce pas? Seulement, je ne peux pas la monter sans que cela tourne au drame; tantôt elle m'emballe, tantôt elle pointe, tantôt elle bondit, enfin toujours en défense. Je monte bien, mais j'aime mes aises, et elle m'en prive. Bref, le baron ne montant plus que des chevaux pacifiques, par suite de rhumatismes prématurés, et ne pouvant, par conséquent, se charger de lui faire le caractère, je suis décidée à la vendre, à moins que je ne trouve quelqu'un pour la civiliser.

— Nous essaierons... Mais, dites-moi, ajouta Roger en sortant de l'écurie, vous n'avez pas d'autre cheval de selle?

— Non.

— Eh bien! écoutez, nous allons faire une chose. Je vous prête une bête à moi, *mise au bouton*, comme on dit à Saumur; ça marche comme un cheval à mécanique qui serait inscrit au *Stud-book*, sans s'occuper du sexe de la personne qui est dessus. En retour, vous me confiez Arabelle. Deux ou trois fois par semaine, je viendrai de Versailles vous montrer les progrès de mon élève; la distance lui fera du bien. De temps en temps, nous ferons un tour ensemble, vous sur Coqueluche (c'est le nom de ma bête), moi sur Arabelle : ce sera ma prime de dressage. Est-ce entendu?

— Et le baron, qu'est-ce qu'il dira?

— D'abord, avec lui, il paraît que c'est vous qui faites les demandes et les réponses. Et puis, n'aime-t-il pas les mœurs anglaises? Eh bien! vous lui en donnerez... Si même il vous plaisait de les assaisonner à la française!.. Mais à vos ordres en tout et pour tout. Enfin, je sais que vous montez avec Rohannet, lequel n'est pas beaucoup plus vieux que moi. Donc, pas d'objections.

— Allons! c'est convenu.

L'échange de chevaux eut lieu dès le lendemain; mais Roger vint plusieurs fois sans pouvoir déterminer Jane à sortir avec lui. Il arrivait vers dix heures, en tenue équestre de gommeux matinal, sonnait à la grille, mettait pied à terre et attendait dans le salon que Jane, prévenue, descendît. Elle arrivait bientôt, déjà tout habillée, caressait Arabelle et lui donnait du sucre; puis, Roger se remettait en selle et faisait faire à la jument un temps de trot et un temps de galop dans l'avenue, le plus sagement possible, tandis que Jane, sur sa terrasse, suivait de loin ces évolutions intéressantes.

Un matin de la seconde semaine, au lieu de descendre, elle pria Roger de monter. Il la trouva, non dans la petite biblio-

thèque où il avait été reçu la première fois, mais dans sa chambre à coucher, étendue sur sa chaise longue et vêtue d'un peignoir bleu paon jaboté de vieilles dentelles.

— Je suis horriblement fatiguée ce matin, dit-elle en tendant à Roger, avec un geste de lassitude enchanteur, sa main svelte, très soignée et peu chargée de bagues. (Elle avait une vraie main de femme du monde et un vrai pied de cocotte, ce qui lui constituait des extrémités exceptionnellement avantageuses.)

— Eh quoi! malade?

— Non, pas malade, mais souffrante, ennuyée, agacée, nerveuse en diable... Arabelle se conduit-elle bien, ou plutôt se laisse-t-elle bien conduire?

— Comme un poney du Jardin d'acclimatation. Mais, voyons, qu'est-ce que vous avez? Il vous est arrivé quelque chose?

— Eh! mon Dieu, à qui n'arrive-t-il pas quelque chose? Et à quoi bon ennuyer ses amis du récit de ses menues contrariétés?

— Parfois l'amitié rend ingénieux et fournit le remède à bien des maux; il n'y a guère que l'amour qu'elle ne sache pas soulager.

— Oh! l'amour, depuis le premier essai que j'en ai fait, essai auquel je dois ma fille, je n'en ai plus tâté... ou, si j'en souffre, il n'y a pas longtemps et c'est à mon insu.

Elle dit cela sans apparente intention, les yeux au plafond. Mais il y avait quelque chose dans la voix, quelque chose de moelleux, de mélancolique et de rêveur, qui procura à Roger une de ces agréables bouffées de désir et d'orgueil que l'espoir d'être aimé vous fait monter au cerveau.

— Si ce n'est pas l'amour qui vous tourmente, dites-moi ce que c'est.

Elle le regarda, eut une crispation des doigts après un geste d'irritation, puis, comme prenant son parti :

— Après tout, dit-elle, vous êtes un ami, et je puis vous parler d'argent sans avoir l'air de vous en demander, puisque vous n'avez pas le droit de m'en offrir. Car c'est d'argent qu'il s'agit. Voilà le baron qui refuse net de m'aider à payer un billet de cinq cents louis, que j'ai souscrit à une manière de juif qui m'a vendu des tapisseries... oh! superbes, du reste.

Elle tira de sa poche une lettre froissée, qu'elle déplia et eut l'air de relire du bout des cils.

— Le pleutre! Croit-il que je subirai l'aggravation de peine que m'inflige son commencement de ramollissement sans exiger une augmentation de gages? Car je suis à ses gages, aux gages de ce faux Anglais qui renie la France, sa patrie. Si elle le savait, la France, comme elle serait contente, comme elle serait fière, et qu'elle aurait lieu de l'être!

Elle parlait de son *protecteur* attitré avec ce mépris, on peut dire cette haine caractéristique qui devrait dégoûter les gens riches d'un rôle vraiment ingrat. Les petites dames ont ceci de commun avec les petits états exotiques, qu'elles ont le besoin et l'horreur du protectorat. Un autre point de ressemblance, c'est que les petites dames et les petits états protégés sont toujours en quête de sous-protecteurs. Roger, naturellement, offrit ses services, et, naturellement aussi, on fit semblant de ne les point accepter, ce qui mit le comble à l'enthousiasme du jeune homme. Cette comédie, à raison de laquelle Jane Spring eût été peu fondée à réclamer des droits d'auteur, car elle n'était pas précisément inédite, eut tout le succès habituel.

— Que c'est bête, la vie! dit Jane, quand elle fut sûre de son homme. On demande de l'argent à des hommes qui réclament de l'amour, et le marché n'est exécuté ni d'un côté ni de l'autre. Vient quelqu'un à qui l'on ne demande rien et qui réclame à peine davantage : voilà tout le monde content... Tenez, j'ai envie de prendre l'air. Je vais faire seller Coqueluche, et je vous reconduirai jusqu'à Boulogne.

Elle sonna sa femme de chambre, donna ses ordres et passa dans son cabinet de toilette, laissant Roger seul avec son bonheur. Car il était fort satisfait, pas très éloigné même, lorsqu'il y réfléchissait avec attention, de trouver Jane plus digne et moins accessible que Madeleine. Avec cette perspicacité dont son sexe a le secret en amour, il devinait une âme d'élite dans cette courtisane, et une nature de fille, fourvoyée dans cette duchesse. Enfin, il était content, et son regard errait avec ivresse sur les objets qui l'entouraient. Le lit, l'immense lit de bois de rose, évoquait tout particulièrement en lui des idées aimables; ce n'était pas un lit comme celui dont parle le poète :

. . . un lit qui n'est bon qu'à dormir ou mourir.

La chambre de Jane, au reste, n'avait pas du tout le même caractère que les autres pièces de l'hôtel; on sentait que c'était là la pièce principale, le sanctuaire professionnel. Il avait fallu céder aux nécessités du métier, et les meubles avaient ce cachet de confortable égrillard, sévèrement proscrit ailleurs, sans lequel il n'y a guère de chambre de cocotte. Une femme intelligente, sachant le prix de la mise en scène, n'a garde de protester par son mobilier intime des goûts sérieux qu'elle peut avoir, car on n'est jamais bien aise, quand on excursionne à Cythère, de gîter dans un oratoire ou dans une salle de vieux château. Il faut des meubles gais, commodes et engageans, de ces meubles qui vous attirent, vous enlacent, vous retien-

nent, se cramponnent à vous, de ces meubles enfin auxquels on s'acoquine volontiers. Roger se trouvait bien ; il serait resté là jusqu'au soir : une preuve que Jane s'y connaissait. Mais la jeune femme ne tarda pas à reparaître, ayant revêtu une délicieuse toilette d'amazone, faite d'une jupe bleue assez courte, coupée carré par en bas, et d'une jaquette gris de fer, étroitement ajustée, où souriait une rose pâle, prise dans une des boutonnières.

— Allons! fit-elle.

Ils descendirent. Roger la mit à cheval, et ils s'en allèrent au pas vers le Bois, précédés par un grand diable de lévrier que Jane avait baptisé *Féal*, sans doute par antiphrase, car il s'absentait cinq jours sur sept et, quand on l'emmenait, ne revenait jamais avec vous.

Ces matins d'avril, à Paris, font mettre la selle sur le dos à tout ce qu'il y a de quadrupèdes à peu près susceptibles d'être chevauchés. Le Bois, en effet, est merveilleux, et cette nuée de cavaliers qui l'empoussière ne parvient pas à lui enlever tout le charme qu'il doit à la jeunesse de sa verdure, à l'air nouveau qui circule dans ses innombrables percées, au doux éclat des belles matinées se répandant à travers les branches mal feuillées encore, et rayant le sol des stries lumineuses que font, entre les ombres des arbres, les rayons d'avant midi sur le sable gris des allées. — Il était onze heures ; on commençait à rentrer, et les cavalcades regagnaient Paris, semant sur leur route l'écho de ces causeries bruyantes qui accompagnent les retours joyeux. Jeunes gens et *belles petites* sur leurs bêtes fines écumantes, garçonnets et fillettes sur leurs *ponies* trottinans, papas et mamans sur des *cobs* débonnaires, tout ce monde équestre bavardait et riait, dans ce complet épanouissement de la rate, cousin germain du bonheur, qu'engendrent les chevauchées matinales au printemps. Les cavaliers isolés étaient en minorité ; on part seul souvent, mais on trouve toujours quelque groupe auquel se joindre pour revenir gaîment. Cependant, le marquis du Gasc, lui, revenait solitaire, le stick sous la cuisse, la main gauche sur le garrot et la droite tenant un cigare. Il semblait pensif ou ennuyé, répondant aux nombreux gestes de la main qui saluaient son passage par une brève et distraite inclination de tête, comme s'il eût craint que trop d'amabilité ne lui attirât les avances des fâcheux. En passant la grille du Bois, il croisa le jeune couple et salua Jane, en souriant, mais aussi bas que s'il se fût agi d'une grande dame à trente-six carats. D'ailleurs, quiconque ne saluait pas ainsi Mlle Spring était dispensé de la saluer autrement. — A la vue de Trémont, le marquis sortit de son nuage, son visage renfrogné s'éclaira, et il marmotta, en rassemblant son cheval pour le mettre au galop :

— Tiens! tiens! le jeune Trémont avec Jane Spring!

Roger et Jane venaient de prendre le trot dans une allée qui mène à Madrid, quand le jeune homme aperçut, à trente mètres devant eux, Geneviève en compagnie de son père, — grand monsieur maigre à favoris diplomatiques, — venant au galop en sens inverse. Sans consulter ni prévenir Jane, il embarqua sa jument en se penchant sur l'encolure, et, comme la bête était chaude, il passa auprès de M. et de Mlle de Rhèges, aussi rapide que s'il eût été emballé. C'était stupide, d'autant plus qu'on ne pouvait guère ne pas le reconnaître dans une allée de dix pieds de large; mais il était encore très jeune d'âge et de caractère. Le seul résultat appréciable qu'il obtint, ce fut un écart du cheval de Geneviève, lequel, surpris de cette charge à fond de train, se jeta dans un taillis. Sans doute, la jeune fille eut grand' peur, puisqu'elle devint toute pâle; elle parut même perdre complètement la tête, car, au lieu de ramener son cheval, elle se retourna pour regarder le cavalier qui fuyait, puis fixa les yeux sur la compagne de Roger, laquelle passait devant elle, toujours au trot.

— Eh bien! Geneviève, cria M. de Rhèges, à quoi penses-tu? Sers-toi du filet, mordieu! Tu vas te faire déchirer la figure par ces branches!

Geneviève revint à elle, ou plutôt à son cheval, qu'elle se mit à cravacher avec une vigueur difficile à expliquer chez une jeune personne assez craintive pour blêmir quand sa monture faisait un écart. — M. de Rhèges, en sa qualité de diplomate, avait parfaitement saisi le manège de Roger; une seule chose lui avait échappé : le trouble de sa fille.

— Ah çà! qu'est-ce qui vous a pris? dit Jane, lorsqu'elle eut rejoint Roger, lequel faisait semblant de calmer Arabelle à grand'-peine. Allons! ne vous donnez pas tant de mal, ajouta-t-elle en riant. Arabelle n'a plus envie de se sauver, la jeune personne de tout à l'heure est déjà loin... Elle est bien jolie, cette jeune personne, et elle sait s'habiller, ce qu'on néglige pour l'ordinaire d'apprendre aux jeunes filles. Et puis, elle regarde en face; si nous nous rencontrons jamais toutes deux, nous nous reconnaîtrons, je vous en réponds. Qui est-ce?

— Une amie de ma sœur.

— Pas une fiancée, j'espère? Je serais désolée que cette rencontre fît manquer un mariage; je n'aime pas à me jeter dans les toiles d'araignée du prochain, et quand un homme est pris dans les fils tramés par une autre femme, je le laisse à qui a fait la capture.

C'était dit sur un ton badin, mais avec assez d'ironie et de mordant pour qu'on pût croire qu'il se cachait sous l'enjouement des paroles un peu d'aigreur jalouse ou de regret enfiellé.

— Non, dit Roger, ce n'est pas une fiancée; je ne songe guère à me marier, je vous jure!

— Tant mieux pour vous... et pour celle que vous pourriez épouser! C'est une rage, à présent, de marier les jeunes gens tout petits; on nous les prend trop tôt : c'est pour cela qu'ils nous reviennent si vite.

— Mais, fit Roger en rangeant Arabelle contre Coqueluche, je n'ai pas envie de m'en aller; j'arrive...

Oh! oui, il arrivait, le pauvre diable! Il arrivait tout jeune, presque tout frais, le bec ouvert et la mine alléchée, avec cette candeur vicieuse du premier âge masculin. Elle était si jolie, cette Jane, si différente des femmes qu'il connaissait! Il mordait ferme à l'hameçon. La fine mouche doubla l'appât en le retenant à déjeuner. On rendit, pour la journée, son *box* à Arabelle, et Roger s'en alla fort tard dans la soirée, aussi grisé d'amour et peut-être plus poétique encore qu'après son premier rendez-vous avec Madeleine. — Il faut dire aussi que cette Jane était une magnifique nature de courtisane, faite pour débiter l'amour à prix d'or à une clientèle de choix et sauver de la honte le plaisir vendu, en l'éclairant du rayonnement de toutes les grâces.

Quand Roger, le lendemain, revit la duchesse, il se sentit des scrupules... On alla, ce jour-là, se promener en voiture le long du canal, sous des ombrages qui connurent La Vallière avant Montespan et Montespan avant Maintenon, Châteauroux avant Pompadour et Pompadour avant Du Barry, — sans parler de celles qui remplirent les interrègnes ou servirent d'intermèdes.

VIII.

Un beau soleil, un peu de vent, pas mal de poussière; bref, un joli temps pour un 12 avril à Paris. Devant le Palais de l'Industrie, le cheval en simili-bronze qui sert d'enseigne au Concours hippique donne l'explication de la grande affluence d'équipages encombrant les abords du singulier monument. Au reste, de belles affiches jaunes, plus explicites encore que le cheval en simili-bronze, vous tirent l'œil de loin avec le cavalier qu'on y voit représenté, à une hauteur invraisemblable, au-dessus d'un terrifiant obstacle. C'est le dernier jour du concours : *Exhibition générale des chevaux et attelages primés; La Coupe, course d'obstacles pour chevaux de tout âge et de toute nationalité; Longchamps de chevaux de selle.* Tel est le programme attrayant de la fête. Très attrayant même, si l'on en juge par la quantité des entrans. Les voitures se succèdent, les tourniquets fonctionnent avec frénésie, les chevaux qui pénètrent dans le palais par la porte du milieu, la plupart tenus en main par des soldats en petite tenue, ont grand'peine à se frayer un passage

sans écraser personne. Les femmes, portant à leur corsage la carte rose, se hâtent vers les tribunes déjà pleines; en arrivant, elles jettent un regard anxieux sur les rangs pressés qui garnissent les banquettes du pourtour, songeant avec effroi qu'il leur faudra peut-être rester debout pendant toute la séance, — ce qui serait infiniment plus fatigant que de franchir à pieds joints tous les obstacles dont est semée la piste.

Le défilé des attelages tire à sa fin; des voitures de toutes formes se croisent dans le manège, menées savamment par des cochers experts, qui précipitent l'allure, à mesure qu'approche l'instant du signal à l'audition duquel les zigzags enchevêtrés et arrondis de ces roues en délire devront se démêler et s'étendre, pour aller se perdre dans la coulisse, comme les anneaux déroulés d'une farandole d'opéra. Au roulement formidable de ces véhicules affolés, qui tournoient dans une poussière lumineuse, se mêlent les voix de cuivre de l'orchestre militaire achevant son dernier morceau, ainsi que le tintement saccadé des colliers de deux équipages de poste décrivant des ronds et des S au galop de leurs chevaux, fouaillés à tour de bras, mais dirigés avec une étonnante sûreté de main par des postillons classiques, dont le chapeau ciré miroite sous le soleil, tandis que la poudre de leurs perruques à cadenette s'envole en s'irisant dans la clarté de l'immense vaisseau qu'inonde la lumière. La cloche sonne à deux ou trois reprises, mais sans succès; on dirait que, frappés de vertige, chevaux, cochers et postillons sont emportés dans une ronde infernale qui ne doit finir qu'avec le souffle des bêtes, avec la vie des gens. Alors, les membres du jury et leurs agens se précipitent dans l'arène, adressant aux automédons grisés de bruit, de poussière et d'entrain, des gestes impérieux, des injonctions désespérées. Enfin, quelques-uns se rendent et se décident à gagner la porte; bientôt, d'autres suivent, et, après un quart d'heure d'efforts généreux d'une part, de résistance enfiévrée de l'autre, le manège est évacué.—La première fanfare de chasse se fait entendre. Des soldats viennent ratisser les abords des obstacles et remettre en place les barres et les claies déplacées pour le défilé. Le chef de l'état, en retard, arrive de son pas tranquille, en homme qui vient s'amuser malgré lui, en homme qui fait partie de toutes les fêtes de quelque importance au même titre que les trophées de drapeaux, les écussons civiques aux initiales de la république et autres accessoires patriotiques. — Seconde fanfare des sonneurs de trompe placés dans les galeries supérieures. Un cheval se présente à l'entrée de la lice, puis y pénètre au galop; arrivé devant le jury, le cavalier salue, donne son bulletin de pesage et attend le coup de cloche. Au signal, prenant du champ, il se lance sur le premier obstacle, une simple claie mal étayée, qui tombe à la moindre éra-

flure que lui font les sabots du cheval. Les réflexions des assistans commencent :

— Toujours amusant, n'est-ce pas?

— Peuh ! bien monotone. Et puis, qu'est-ce que ça prouve? Un cheval qui saute bien saute juste ; or, ici, quand il saute juste, il jette tout par terre et on lui marque une faute. C'est un exercice de cirque. Avez-vous chassé, cette année ?

Les hommes, en général, ne s'ennuient pas, même quand ils prétendent le contraire. N'y a-t-il pas là tout ce qu'ils aiment : la liberté du cigare, et puis des chevaux, et puis des femmes, et, par-dessus le marché, des trompes de chasse? Ces trompes jouent un grand rôle dans la bonne humeur fredonnante de la partie masculine de l'assistance ; elles évoquent des souvenirs cynégétiques, font revivre des épisodes de la dernière saison et promettent des joies nouvelles pour le prochain hiver.

Il y a surtout quelques types de gentilshommes campagnards, plus campagnards que gentilshommes, qui s'épanouissent à vue d'œil. Ceux-là, fumant leurs gros cigares, dont ils soufflent la fumée avec une enflure de joues qui les fait ressembler à des tritons de fontaine, sont tout à fait aises ; ils causent bruyamment, rient bêtement en s'élargissant dans leurs habits trop étroits, racontent avec complaisance des histoires de femmes et des aventures de chevaux (femmes faciles et chevaux rétifs), faisant du tout une salade assaisonnée au crottin et au patchouli.

Circulant autour du manège ou parqués au centre, des officiers de toutes armes, un grand nombre en tenue de cheval, prêts à concourir.

Quant aux vrais élégans, ils sont tous dans les tribunes, parmi les femmes, excepté ceux qui font partie du jury, soit à titre permanent, soit à titre auxiliaire.

Sur les gradins réservés aux *sociétaires* et chargés à crouler, toutes les élégances féminines du Paris printanier, qu'on pourrait appeler le *Paris complet*, sont rassemblées, ou plutôt amoncelées.

Dans cette lumière crue que laisse tomber librement le gigantesque vitrage du palais, les nuances gaies des toilettes de printemps, toutes neuves, s'étalent avec leurs chatoiemens radieux qui semblent des sourires d'étoffes, des agaceries que font au regard la soie, le velours, le barège, le satin, — le satin surtout, qui est à la fois de mode et de saison. Heureusement pour les yeux délicats, beaucoup de noir se mêle au scintillement des couleurs, sur cette palette mouvante que le hasard a composée ; beaucoup de gris aussi et de tons neutres, grâce aux costumes complets et aux petits paletots à l'anglaise. Le sombre, au reste, est en faveur, même auprès des femmes d'humeur joviale et de facile accès : s'habiller sérieusement

pour faire des affaires sérieuses, il n'y a que ça, disent ces dames. Néanmoins, il reste assez de couleurs encore pour égayer largement la vue; d'abord, il y a les incorrigibles qui ne se croient agréables à voir que quand elles sont voyantes; et puis, le premier soleil fait éclore, bon gré mal gré, les teintes vives sur les jeunes beautés.

— Eh bien! Trémont, tu vas monter?

— Oui, je lance mon Cabochard.

— Tiens-toi bien, il y a du monde.

C'était Rohannet qui passait, la taille congrûment prise dans une irréprochable redingote noire. Trémont, lui, était en tenue, botté, la badine en main, revenant d'accompagner aux tribunes sa mère, sa sœur et la duchesse. — Geneviève passa, au bras de son père. M. de Rhèges s'arrêta un instant, donna une poignée de main à Roger en disant un mot aimable au jeune homme sur son succès prochain, puis continua sa route à travers les uniformes et les redingotes, emmenant sa fille, laquelle avait rougi sous le regard assez incertain et troublé de l'ami de Mrs Spring.

L'impressionnable sous-lieutenant suivait encore des yeux la taille gracieuse de cette jeune fille qu'il connaissait depuis longtemps, mais dont les traits charmans et l'œil profond venaient de le frapper pour la première fois peut-être, dans ce ruissellement de lumière, quand une petite main gantée se posa sur la manche de sa tunique, au moment où il assurait son képi sur sa tête.

— Enchantée de vous trouver là, mon cher! d'autant que c'est pour vous que je viens. Donnez-moi votre bras et placez-moi comme vous pourrez, mais le mieux possible.

Il n'y avait pas à refuser. Jane était là, devant lui, éblouissante, d'ailleurs, dans son très simple costume de drap gris de souris sans garniture, et, comme toujours, tranquillement impérieuse avec son air souriant et dominateur, qui, selon le mot d'un de ses amis « vous eût arraché, au besoin, le chapeau de dessus la tête. » — S'il n'avait eu, là-bas, dans les tribunes qu'il allait falloir parcourir, une mère, une sœur et une maîtresse, Roger n'eût pas été fâché de se montrer en compagnie de cette séduisante personne, avec laquelle bien peu de femmes du monde eussent pu lutter de véritable élégance et de distinction raffinée. Son cœur de jeune homme se fût même délicieusement dilaté à la pensée qu'on verrait en lui l'amant heureux du moment. Mais, étant données toutes ces présences gênantes, la promenade qu'on lui infligeait était une vraie corvée. Enfin, il fallait bien! Il y a des femmes à qui l'on ne fait pas d'affronts, — Jane était de celles-là, — et il n'y en a guère auxquelles on puisse refuser son bras, quand elles vous le demandent, après vous avoir accordé tous les privilèges de l'extrême intimité. — Et puis, pour résister, il eût fallu se soucier médiocrement des suites de la résistance, être

libre moralement, indépendant de cœur, maître de soi enfin ; or, ce n'était pas le cas. Elle l'avait empaumé, fasciné, magnétisé. Il essaya seulement de tirer du côté opposé à celui où se trouvait son monde ; mais, comme c'était précisément *le bon coin*, le coin des élégances, Jane y marcha délibérément, appuyée sans abandon, mais avec franchise sur le bras de son cavalier. Naturellement, une aussi jolie femme, en creusant son sillage dans les flots pressés d'une foule masculine, faisait événement ; il ne venait, du reste, à l'idée de personne de la prendre pour une femme entretenue, pour une de ces femmes tout récemment et si gentiment baptisées *tendresses*, et, si cette pensée malséante se fût glissée dans quelque esprit sceptique, deux ou trois coups de chapeaux, récoltés au passage et du genre de ceux qu'elle exigeait de tous les hommes de sa connaissance, en eût vite effacé l'impertinent vestige. Partout et toujours elle voulait être saluée ainsi, même lorsqu'elle était au bras de quelqu'un ; recevant toutes les semaines, ayant comme une espèce de *salon*, elle ne voyait pas pourquoi on aurait fait semblant de ne la point connaître ou affecté de la connaître trop. Elle poussait même si loin le souci d'être traitée sur le pied du respect, qu'elle s'était successivement brouillée avec tous ses amis myopes : elle ne croyait pas à la myopie quand la myopie empêchait de la reconnaître.

— Mâtin ! la jolie femme !

— Et faite !

— Tiens ! avec qui est donc Trémont ?

— Qui est donc cette ravissante femme en gris que vous venez de saluer ?

— Jane Spring.

— Qui ça, Jane Spring ? Une grue ? Elle n'en a pas l'air.

— Pas une grue, ou du moins une grue d'une espèce rare.

— Dites donc, quand vous voudrez me présenter ?..

— Oh ! ça ne vous avancerait pas à grand'chose ; peu d'appelés et encore moins d'élus.

— Qu'est-ce qu'il faut donc pour lui plaire, à cette demoiselle imprenable ?

— Pas imprenable, mais difficile à prendre, quand on ne fait pas la brèche à coups de lingots.

— Ah ! bon !.. Mais le sous-lieutenant pourtant ?.. Il ne doit pas avoir sa tunique rembourrée avec des billets de mille.

— Vous n'en savez rien. Moi, j'imagine qu'il saura un de ces jours ce que ça lui coûte... si ce n'est pas toutefois un simple ami comme moi, car elle se promène souvent avec ses amis.

Jane et Roger étaient arrivés à l'endroit où l'on pèse les cavaliers et où les chevaux attendent ; là, se mêlaient au public élégant qui cherchait à gagner l'accès des tribunes une nuée de palefreniers,

tous les gens de service du concours. Un lieutenant sous-écuyer de Saumur achevait son troisième tour sans avoir fait une faute; l'enthousiasme était grand, justifié, au surplus, par la tenue académique de l'officier, merveilleusement planté sur son cheval gris pommelé, *Pine-apple*, — un vieux routier des concours, qui sautait en retroussant ses jambes, comme eût fait de ses pattes un chat sauvage.

— Il paraît que je n'ai rien, ou pas grand'chose? dit le lieutenant de Saumur, qui rentrait.

Et il sauta à terre, très leste et très gentil avec son uniforme tout noir, sanglé de près dans sa tunique courte.

— Aïe! fit Jane, voilà qui diminue vos chances. Avez-vous entendu?

— Oui, d'autant plus que mon cheval est lunatique en diable et qu'il n'a pas l'air de bonne humeur. Tenez, le voilà aux mains de mon ordonnance. Il n'est pas joli à l'excès, mais, quand il veut, il saute des choses invraisemblables.

Ils atteignirent enfin les tribunes. Le dernier rang seul montrait encore quelques vides. Ils y montèrent, puis longèrent la cloison de toile. Là, le malaise de Roger se fit plus intense; il apercevait, à une courte distance, et pas très éloignées du dernier rang, car elles étaient arrivées tard, — trop tard pour la tribune du jury, — sa mère, sa sœur et Madeleine. Il commençait à sentir sur ses joues l'impatientante chaleur de ce masque pourpre que la jeunesse, plus encore que la timidité, vous met si promptement au visage dans les conjonctures épineuses de la vingtième année. Certes, il lui eût été facile, à ce moment-là, de dire à Jane qu'il désirait ne pas aller plus loin, à cause du voisinage de sa famille; mais, se sentant rouge, éperonné, en outre, par cette crainte bête de paraître enfant, que connaissent bien tous ceux qui ont eu vingt ans autrement que sur les registres de l'état civil, et qui ont vécu leur jeunesse sans se faire tort d'une sottise, il se raidit et poursuivit son chemin. Il n'eût pu prendre sur lui, dans le trouble et l'embarras visibles où il pataugeait, y enfonçant à chaque pas davantage, de se donner par surcroît la charge d'un ridicule enfantin, en invoquant la peur de se laisser voir par sa mère en compagnie suspecte : maman! il n'eût plus manqué que ça! C'est égal, il était fièrement mal à son aise, et Jane le voyait bien. Il essaya seulement, alléguant l'excellence de la place, de la caser à l'endroit où ils étaient parvenus, mais la jolie commère, qui avait des vues profondes sur Roger, depuis qu'elle avait appris qu'il était maître d'un demi-million, et qui n'ignorait pas de quelle importance il est pour une femme que son amant ait brûlé ses vaisseaux, l'entraîna doucement plus loin. C'en était fait! Il allait passer à quelques mètres du trio féminin redouté. Il regardait devant lui et ne répondait que par monosyllabes aux questions nombreuses que lui faisait Jane en se

penchant vers lui d'un air aimable. Le brouhaha de cette volière caquetante, les miettes de conversations qui lui tombaient au passage dans les oreilles, ces mots envolés parmi le bourdonnement qui l'enveloppait, ces morceaux de phrases hachées par des exclamations de la foule attentive et captivée, tout cela lui jouait sur le tympan une symphonie confuse achevant de l'étourdir.

— Charmans, ces jeunes officiers de cavalerie! bien mieux que leurs contemporains civils!

— Aïe! la barre par terre. Deux fautes.

— Mais, général, comment se fait-il qu'avec des officiers montant comme cela, vous ayez des hommes qui ne tiennent pas à cheval? Il n'y a pas à dire, l'année dernière, à la revue de Longchamps...

— Étonnant, ce corsage-cuirasse! Il ne doit pas être difficile d'en trouver le défaut.

— Trop vite! Là! qu'est-ce que je disais? Touché en plein.

— Bon! le képi dans la douve.

— A qui le tour?

— Ouf! j'en ai assez.

— Prêtez-moi vos trois yeux et dites-moi...

La voix s'arrêta. Roger avait tressailli. Ces mots, en effet, venaient d'être dits par Madeleine, qui, à demi tournée vers le marquis du Gasc, placé derrière elle le monocle à l'œil, lui désignait quelqu'un ou quelque chose dans la direction de Roger, quand elle avait aperçu son amant.

Il avait bien envie, le pauvre hère, de passer sans regarder, mais chacun sait que ces envies-là sont des stimulans implacables. Il regarda donc et il vit Madeleine, le visage décomposé par l'émotion douloureuse qui venait de lui étreindre le cœur, balbutiant quelque chose en essayant de détourner la tête. Il subit pendant une seconde l'impression cuisante qui fait fumer le cœur d'un honnête homme sous la brûlure d'un remords, lorsque, pour la première fois, il se surprend lui-même en vilenie flagrante. Il eût donné sa jeunesse, son demi-million présent et ses deux millions à venir, avec Jane par-dessus le marché, pour n'avoir pas sur la conscience la pâleur et le chagrin de Madeleine. Mais le mal était fait, il fallait boire le remords, il le but. Il s'assit auprès de sa nouvelle maîtresse et joua son rôle d'amant-adjoint avec une ardeur fiévreuse de converti qui espère trouver dans une foi nouvelle, en même temps que l'oubli de ses anciennes croyances, la glorification de son apostasie. Il ne trompa ni lui-même ni Jane, qui avait compris qu'une femme était en jeu, et non pas seulement une mère et le respect des convenances. Au bout d'un quart d'heure de conversation plus bruyante

qu'enjouée, il se leva pour aller s'informer si son tour approchait. Il avait hâte de se trouver seul et de se donner du mouvement.

Mme de Trémont, causant tranquillement avec une amie, n'avait pas vu passer son fils. Quant à la duchesse, remise en apparence de son bouleversement, elle avait fait parler le marquis.

— Quelle est donc cette personne, lui avait-elle dit en se penchant discrètement, en compagnie de laquelle vient de passer M. de Trémont?

Et le marquis, modérant avec science l'expression de sa joie, avait répondu sur un ton d'indifférence :

— Mlle Jane Spring, demi-mondaine fort remarquable et très recherchée, pas banale du tout. M. de Trémont doit être de ses intimes, car je les ai rencontrés, l'autre matin, au Bois, et elle ne sort pas avec tout le monde. Il montait un cheval à elle, à ce que m'a dit quelqu'un qui était avec moi...

Madeleine, en entendant parler de cette rencontre, qui lui confirmait durement la révélation de tout à l'heure, avait eu un regain de trouble et d'émoi, qui avait obligé le marquis, dont le jeu était de ne rien voir, à changer de conversation par un brusque détour.

Arrivé dans les écuries, Roger intrigua auprès de deux ou trois camarades qui devaient passer avant lui; il y gagna de pouvoir monter presque immédiatement à cheval. — La bête, indisposée par une longue attente et énervée par les sonneries répétées du cor, qui semblaient autant de provocations, entra tout de suite en défense; les éperons de Roger, appliqués derrière les sangles avec une vigueur brutale, firent perler des gouttelettes de sang au bout des poils et mirent une parure de rubis aux flancs de l'infortuné Cabochard. Alors, le cheval bondit en avant, renversant, pour pénétrer dans le manège, le gardien de la paix qui en interdisait l'accès aux spectateurs. Une fois dans l'arène, ébloui par le grand jour, furieux des piqûres dont on venait d'infliger l'affront à ses flancs chatouilleux, il se livra à une série de pointes et de gambades qui eussent fait vider les arçons à de très bons cavaliers, mais laissèrent Trémont parfaitement inébranlable. Enchanté de trouver l'emploi de sa mauvaise humeur, le jeune centaure, mordillant sa lèvre, les cuisses collées aux quartiers de la selle, bien assis, jouant des talons et du bras, rossa littéralement son cheval, jusqu'à ce que l'animal eût l'air de demander grâce. Alors seulement, il replaça ses jambes et remit sa main droite sur les rênes, pour se porter en avant. Les applaudissemens éclatèrent. On commençait à trouver a séance monotone, et l'on savait gré à ce charmant cavalier de fournir un intermède émouvant. Et puis, tout le monde était séduit

par la bonne mine du jeune homme, par sa hardiesse et par son savoir-faire. Mais quand, ayant voulu mettre sa bête, qu'il croyait calmée, au petit galop, et que celle-ci, après une lançade imprévue, ayant détalé à fond de train vers l'extrémité du manège, comme un sanglier qui prend son parti ou comme un cerf qui débuche, il eut arrêté net cette course intempestive en se renversant brusquement en arrière et en broyant la bouche de l'animal d'un coup de poignet tout-puissant, son succès se tourna en ovation. Avant d'avoir concouru, il avait remporté, sinon le prix du concours, du moins la victoire de la journée; à défaut de la plaque du jury, il était sûr d'avoir le cœur du public.

Trois femmes étaient là, agitées d'émotions diverses, en présence de ce petit triomphe décerné au jeune écuyer pour ses prouesses d'équitation transcendante, — trois femmes, sans compter une mère et une sœur, dont les impressions étaient faciles à deviner; sans compter non plus une foule d'inconnues, qui jetaient leurs cœurs sous les pieds du cheval vaincu, ainsi que, jadis, devaient jeter les leurs, sous les roues du char victorieux, les belles spectatrices des courses antiques et des jeux d'Olympie. La première sentait s'enfoncer plus avant dans son cœur les aiguilles empoisonnées de la jalousie et les dards barbelés du regret, à mesure que l'infidèle semblait s'élever sur le pavois de carton peint de son triomphe d'hippodrome; la seconde se prenait à aimer pour une heure ce joli garçon, dans lequel elle n'avait vu d'abord qu'un jeune dadais, porteur d'une sacoche facile à éventrer, — amour de fille pour un Léotard acclamé; la troisième, enfin, était heureuse tout simplement. Placée du côté opposé à celui où se trouvait Jane, Geneviève n'avait pu voir celle-ci au bras de Roger. M. de Rhèges, en effet, au moment où il cherchait en vain du regard des places vacantes, avait été abordé par son carrossier, lequel, à l'exemple de quelques confrères avisés, profitait de la circonstance pour exposer deux ou trois voitures, et il avait accepté l'offre qui lui était faite d'occuper avec sa fille le siège d'un phaéton si justement à proximité de l'obstacle le plus intéressant et le plus ardu : deux barres posées à trois mètres l'une de l'autre. Geneviève, tout entière au plaisir de voir briller celui qu'elle aimait, oubliait la rencontre qu'elle avait faite deux ou trois jours auparavant; elle oubliait même certains regards qu'avaient échangés en sa présence Roger et Madeleine, à quelques-unes des réunions d'hiver où elle s'était trouvée en leur compagnie, et qui l'avaient si fort affligée. D'ailleurs, le premier saisissement passé, la rencontre du Bois avait plutôt calmé qu'aggravé ses soucis et sa peine. Elle était trop pure, trop candide, trop vierge d'âme et de corps pour s'élever, ou plutôt pour descendre du premier coup jusqu'à la divination des infirmités du cœur : une femme l'avait effrayée, deux la rassuraient;

elle ne comprenait pas très bien, mais elle se sentait moins loin de Roger, depuis qu'une autre femme que Madeleine avait passé entre elle et lui.

Cabochard venait de franchir le premier obstacle avec une légèreté qui faisait bien augurer du reste. Des murmures flatteurs s'élevaient de toutes parts; tout le monde faisait des vœux pour le cavalier : les femmes, à cause de sa beauté que rehaussait sa hardiesse; les hommes, à cause de sa tenue irréprochable et de sa *monte* vigoureuse.

— Remarquez-vous comme il attaque juste, à deux pieds de l'obstacle?

— Crânement en selle, ce gaillard-là!

La double barre, écueil où était venue se briser la fortune d'un grand nombre de concurrens redoutables, fut passée presque à la volée, en deux bonds, sans une foulée dans l'intervalle.

— Hein! avez-vous vu ça? clamèrent avec admiration les connaisseurs.

— Et, vous avez vu? c'est le cavalier qui a sauté; le cheval n'en voulait pas.

Au second tour, Roger remarqua Geneviève. En arrivant sur la barre, il se rapprochait d'elle et voyait les yeux de la jeune fille fixés sur lui avec un intérêt passionné. C'était, sans doute, l'attrait d'un spectacle nouveau pour elle qui mettait cette jolie flamme dans son regard. Pourtant, si...

— Hop! hop!

Les deux barres furent franchies comme au premier tour, et l'on applaudit à tout rompre. — Oui, si pourtant Geneviève l'aimait? Ce serait bien dommage de ne pouvoir pas la payer de retour, car elle était bien jolie. Il s'en apercevait pour la première fois : le sens de la beauté se développait en lui avec les appétits.

— Ah çà! mais, je deviens stupide, se dit-il en obligeant son cheval à changer de pied, pour lui reposer la jambe, car il le menait très sagement, voilà que j'imagine que toutes les femmes ont l'œil sur moi et qu'elles ne peuvent me voir sans pâmer. Allons, allons! Trémont, mon fils, il faudra soigner ça.

— Hop!

Il passa le mur en bois. Il n'avait plus qu'un tour à faire, et pas une faute ne lui avait été marquée.

« Ce serait dommage tout de même, si elle m'aimait, de ne pouvoir l'aimer!.. Mais Jane me plaît tant! » Et il lança un coup d'œil dans la direction de sa coûteuse conquête. Mais, arrivé en vue de Geneviève, il se reprit à rêver d'amour pur. Les yeux de la jeune fille galopaient toujours avec lui : c'était décidément de l'amour qu'ils dardaient. Un peu distrait, il s'aperçut que son cheval avait

le nez sur la première barre et ne paraissait pas vouloir sauter tout seul; il l'enleva des jambes et de la main avec une extraordinaire vigueur, et l'animal toucha le sol à quelques centimètres de la seconde barre. Mais c'était trop près, et, enlevé encore une fois d'une irrésistible façon, il vint donner en plein des deux genoux dans la poutre, laquelle, par hasard solidement appuyée sur les deux chevilles de fer qui la supportaient, résista, au lieu de glisser et de rouler à terre, comme d'habitude, si bien que cheval et cavalier firent *panache complet*, la bête retombant sur l'homme.

Il y eut un cri général, un de ces cris poignans dans lesquels une foule entière met son angoisse, cri unanime où cependant on entend la femme plus que l'homme. Les cavaliers de service ramassèrent Roger, qui ne donnait plus signe de vie, et, pendant qu'on l'emportait, évidemment fort mal accommodé, on emportait aussi une jeune fille qui s'était évanouie d'émotion, et qui avait failli tomber du haut du phaéton où elle était assise.

IX.

— L'épaule droite luxée, une côte enfoncée, deux ou trois contusions avec ecchymoses, voilà le bilan du jeune homme, — avait dit le chirurgien appelé le premier à donner ses soins au cavalier malheureux. — Et, avait-il ajouté, si, comme il y a tout lieu de l'espérer, aucune lésion interne ne s'est produite, dans trois mois au plus, il sera remis à neuf.

Au bout de six semaines, Roger, entre les mains de sa mère et de sa sœur, avait repris une attitude d'homme bien portant; moyennant qu'il s'abstînt de monter à cheval, de se coucher sur le côté droit et de faire de grands mouvemens de bras, — ce qui n'était pas dans ses habitudes, — il pouvait se considérer comme rétabli. Pendant les six semaines qu'avait duré sa réclusion, les témoignages de sympathie ne lui avaient pas fait défaut, mais il se montra particulièrement touché de la régularité avec laquelle un domestique, inconnu rue de Lille, était venu, chaque matin, prendre de ses nouvelles, sans dire de quelle part il venait. Cette sollicitude de Jane à son endroit lui causa même un de ces attendrissemens auxquels on est surtout sujet quand on relève de maladie, grâce à l'excessive sensibilité de nerfs encore endoloris et à la bienveillance universelle dont vous oignent les joies de la convalescence. — La conséquence de cet attendrissement fut une visite que fit Roger au notaire de la famille de Trémont, visite dont le but avoué était de contracter un emprunt d'un millier de louis sur les revenus à échoir, ceux

échus ayant été absorbés, ainsi que les économies du jeune homme, fruit de sa continence, par les frais d'installation de Versailles et par le don de joyeux avènement versé ès mains de la nouvelle conquête.

Le notaire se montra surpris de cette démarche, à laquelle ne l'avait préparé en aucune manière la vie passée du jeune marquis de Trémont, dont les facultés d'ordre et d'économie avaient même souvent provoqué l'admiration du digne officier ministériel. Néanmoins, il se prêta de bonne grâce à ce qu'on lui demandait, de peur que son jeune client ne fût tenté, pour tenir secrets ses subits déportemens, de s'adresser à quelque usurier classique, détenteur d'oiseaux empaillés, de vieilles médailles ou autres collections rarissimes à faire figurer, parmi l'argent comptant, dans un prêt de cette nature, et ce, pour une valeur un peu supérieure à la réalité, voire à la vraisemblance des choses. Seulement, en vrai notaire de famille, il avertit Mme de Trémont. Celle-ci, après l'avoir remercié, lui dit, sur ce ton moitié aimable, moitié hautain, que les femmes bien nées les plus soucieuses d'affabilité retrouvent aisément dans leurs rapports avec ceux qu'elles considèrent comme leurs inférieurs, surtout quand il s'agit d'affaires d'intérêts les concernant ou concernant quelqu'un des leurs :

— Mon fils est majeur, libre, par conséquent, de dépenser ses revenus et même son capital comme bon lui semble. Je ne pourrais intervenir et user de mon droit de remontrance que si ses prodigalités devenaient notoires et faisaient scandale... Néanmoins, je vous sais gré de m'avoir prévenue, et j'espère que vous voudrez bien, le cas échéant, me tenir au courant des démarches du même genre qu'il pourrait faire par la suite, soit auprès de vous, soit auprès d'autres personnes, si la chose parvenait à vos oreilles. Sa fortune est en terres; il est donc probable qu'il procédera par voie d'emprunt le plus longtemps possible, ne pouvant rien vendre sans que tout le monde soit informé.

Quand le notaire fut parti, la marquise prononça presque à voix haute cette phrase passablement obscure : « Mon Dieu ! que Geneviève a donc bien fait de s'évanouir, au moment de la chute de Roger ! »

Madeleine était en Bretagne, depuis six semaines; au grand étonnement de ses amis, elle avait quitté Paris en plein mois d'avril, sous prétexte d'affaires graves à régler sans délai. Personne, si l'on excepte Roger et le marquis du Gasc, ne comprit qu'une Parisienne aussi convaincue pût avoir des intérêts campagnards à régler sur place au commencement du printemps. — Souvent la pensée de Roger s'était portée vers celle qu'il avait trahie, — si l'on peut

user d'un aussi gros mot pour caractériser le plus banal des accidens humains. Vingt fois il avait été sur le point de lui écrire, malgré la défense expresse que lui avait faite le médecin de remuer le bras droit. Mais il s'était dit que, non-seulement il aurait bien du mal, physiquement et moralement, à confectionner une épître passable, mais qu'il y aurait manque de délicatesse, presque de probité, à panser, avec des phrases hypocrites et des protestations menteuses, les blessures qu'avait faites son inconstance passée et que, tôt ou tard, devrait rouvrir sa conduite future.

Bien qu'on fût seulement aux premiers jours de juin, Mme de Trémont et sa fille quittèrent Paris pour la Touraine, où elles aimaient à se retrouver avant que le soleil eût roussi les charmilles des Ailettes. Le *Grand Prix*, ce coup de cloche des départs mondains, ne leur semblait pas indispensable à attendre pour regagner les champs, qu'elles tenaient à voir parés encore de leurs attraits blondissans; en vraies *rurales* qu'elles étaient, elles ne comprenaient Paris que comme un pis-aller d'hiver, et c'était déjà bien trop de sacrifier à la mode avril et mai, les deux mois agrestes par excellence.

Roger, guéri ou peu s'en fallait, retourna donc à Versailles, où, privé de cheval jusqu'à nouvel ordre, il se fût mortellement ennuyé, si une charmante femme n'eût consenti à faire deux fois par semaine, à seule fin de le distraire un peu, le trajet assez long de l'avenue du Bois-de-Boulogne à la cité de Louis XIV. — Jane n'aimait pas, en effet, à recevoir chez elle sur le pied d'une intimité complète; elle le faisait le moins possible. En femme de tact, elle comprenait ce que certaines privautés, accordées à des étrangers dans un nid qu'avait capitonné la munificence du baron, eussent eu de désobligeant pour ce *gentleman*, après tout correct et attentionné; en femme pratique aussi, elle trouvait dangereux de donner barre sur elle à ses domestiques, qui, à ce jeu, eussent tout au moins risqué de perdre le respect que leur maîtresse leur avait inculqué bon gré mal gré. — Elle trouva, d'ailleurs, toutes choses en état pour la recevoir et s'accommoda, sans faire plus de façons ni feindre plus de jalousie que n'en comportait une tactique habile, des dispositions prises et des aménagemens établis pour une autre. Roger vit bien encore là l'occasion de quelques scrupules attendris; mais ce sont nuages que dissipe un baiser, et il en reçut tant que son ciel fut vite débarbouillé.

Il y avait dix jours qu'il avait repris gîte dans la maisonnette qu'avait, la première, emparadisée Madeleine, et où Jane tenait, à présent, l'emploi de houri. Il lisait beaucoup, n'ayant rien de mieux à faire, et dormait souvent, un bon somme lui semblant la conclu-

sion normale et le couronnement logique de toute lecture un peu prolongée. — Un soir, après huit heures, il était près de la fenêtre de son fumoir, faisant la moue à un roman de cinq cents pages, genre nouveau, qu'il s'entêtait à finir, bien qu'il se demandât pourquoi l'on y prenait la peine de décrire si minutieusement des cuvettes et des pots de nuit, que tout le monde connaît, hélas! et d'où il se dégage plus d'odeurs suspectes que de poésie. La nuit venait doucement, ménageant ses effets de noir, enveloppant dans le crescendo de ses teintes sombres les arbres et les toits, qu'avait d'abord estompés avec art un lent et mélancolique crépuscule. Il jeta le livre avec impatience, d'abord parce qu'il ne voyait plus clair, ensuite parce que l'auteur, l'introduisant dans une nouvelle chambre à coucher, prétendait lui remettre le nez, pour la dixième fois, dans les eaux de toilette.

— C'est agaçant! se dit-il en se levant pour s'accouder à la fenêtre. On retombe toujours dans la description des faïences utiles. Quels drôles de mobiliers! Il n'y a que des vases. Et quels vases!

Par suite d'un phénomène psychologique des plus naturels, cette lecture d'un livre réaliste le poussait vers la rêverie. Il regarda la rue, toujours morne, déserte, vide, puis le ciel, où semblaient s'enflammer successivement, comme autant de becs de gaz lointains au contact d'un invisible allumoir, les petites étoiles pâles des premières heures du soir. Du ciel, un peu haut pour lui, ses yeux redescendirent vers le pavé, et bientôt sa songerie prit, ainsi qu'il arrive si communément aux méditations masculines, la direction de l'amour, ou plutôt des femmes, ce qui n'est pas identique. Justement, tout au bout, proche de la place de la Cathédrale, une silhouette féminine se mouvait dans la pénombre crépusculaire, semblant remonter la rue avec une paresse indécise, avançant à peine et choisissant les pavés. A coup sûr, cette femme n'était pas pressée; à coup sûr aussi, elle était jeune, élégante, bien faite, jolie. Or, à Versailles, les femmes qui sont tout cela, ne fût-ce qu'en apparence, ne courent pas les rues, surtout les rues de ce quartier, si calme que le silence granitique des hypogées égyptiens peut seul entrer en comparaison avec son recueillement séculaire. Roger la regardait venir de loin, suivant avec intérêt sa marche lente, comme incertaine et troublée, néanmoins rythmée, presque harmonique, à force de grâce, dans son élasticité un peu sautillante. On devinait l'inexpérience de la rue et surtout du mauvais pavé dans les enjambées, tantôt longues, tantôt craintives, de la promeneuse attardée; à mesure qu'elle approchait, il semblait au jeune homme que cette prestance élancée, hautaine et séductrice à la fois,

n'était pas nouvelle pour ses yeux. Mais qui ne connaît cette illusion des rêveries interrompues dont une apparition est venue couper le vol errant, et qui, tout naturellement, se posent, avec leur cortège de types imaginaires ou réels, sur l'être ou sur l'objet qui s'est offert soudain, comme une étape accidentelle, au cours d'un long voyage sans but défini?.. Sans doute, ce n'était là qu'un mannequin sur lequel son imagination venait, malgré lui, de jeter une étoffe connue, en la drapant de plis familiers...

Mais, cette femme, la voilà plus près;.. cette femme, c'est Madeleine!

Eh oui! Madeleine, c'était Madeleine, venue là à son corps défendant, humiliée, furieuse contre elle-même, mais aimante, par conséquent lâche, mûre pour la honte, prête aux compromis.

— Quoi! vous?

— Écoutez, dit-elle, rougissant jusqu'à l'âme et retirant ses mains que Roger voulait baiser, j'ai cédé à un mouvement en apparence bien peu digne de moi, mais que vous devez peut-être plus encore à mon orgueil qu'à l'oubli de ma dignité. J'ai voulu savoir pourquoi vous m'avez trompé, si je suis victime de l'inconstance d'un débauché ou de la faiblesse d'un enfant. Rarement l'idée m'était venue que j'aimerais quelqu'un, mais jamais que ce quelqu'un-là me trahirait.

En parlant, sa contenance s'était raffermie, comme redressée; la confusion faisait place à l'orgueil outragé, et les derniers mots de la phrase furent dits sur un ton altier qui allait bien à cette aristocrate, que la nature, plus encore que les hasards du rang, avait faite pour parler de haut. Roger, dominé par la simplicité fière de cette attitude peu commune, en même temps que par l'éclat d'un regard dont il n'avait connu jusque-là que les caresses et les langueurs, ne chercha aucune des phrases stupides que met au service des infidèles dans l'embarras le fade vocabulaire des amans pris en faute. Il ne tenta aucun de ces plaidoyers ridicules où l'on s'abaisse sans profit, puisque le juge capable de s'y laisser prendre est assez prévenu pour absoudre le criminel, celui-ci fût-il sans défense. Il resta silencieux pendant quelques secondes, puis il reprit les mains de Madeleine et, la regardant en face, sans humilité feinte, comme sans hardiesse déplacée, il lui dit avec beaucoup de douceur :

— Débauché, moi? D'où le serais-je? et depuis quand? Enfant?.. Oui, plutôt. Je vous l'ai dit, et je n'ai pas menti : vous avez été mon premier amour; mais, au risque de n'être pas compris, j'aurai le courage d'ajouter que j'étais trop jeune pour vous aimer sans défaillance. J'ai cédé, non à un caprice des sens, encore moins à une passion violente, mais tout simplement à une immense curio-

sité de la vie, à une irrésistible poussée de mon être vers l'inconnu, vers l'ignoré...

Madeleine sentit que son orgueil allait se noyer dans ses larmes; cette confession de son amant, faite sur un ton caressant et attristé, mais empreinte d'autant de franchise que de regret, résonnait sourdement dans son âme comme un glas funèbre. Il fallait que l'amour fût bien mort au cœur de Roger, pour que le jeune homme osât parler ce simple langage d'une conscience qui se dévoile et d'un coupable qui se juge; il fallait qu'il se fût bien dépris de tout servage pour ne pas préférer quelqu'une de ces protestations banales, d'un emploi si répandu, aux difficultés d'un aveu cruel autant qu'inusité. La jeune femme se raidit, tordit ses lèvres en une moue de dédain et fit mine de se dégager pour sortir. Elle était, à ce moment-là, belle de deux beautés : la sienne et celle de sa douleur, — douleur contenue, masquée, mais visible dans les yeux, que tous les masques laissent à découvert. Il se passa alors quelque chose de complexe dans l'âme de Roger. Il comprit que, si Madeleine franchissait le seuil de sa porte, cet amour, le premier, probablement le plus intense, à coup sûr le plus radieux de sa jeunesse, aurait vécu, que ce pacte charmant, qui avait uni, dans des conditions bien rares, deux cœurs purs pour une œuvre sensuelle, serait à jamais rompu. Et il lui sembla que c'était toute la poésie de son jeune âge qui allait s'enfuir d'un vol blessé par cette porte entr'ouverte; il eut une suprême angoisse, un regret poignant, une vision rapide des joies disparues et des amertumes futures, et, brusquement, il sentit sa tendresse figée se fondre à la chaleur de son rêve. Une sorte de sanglot s'échappa de ses lèvres avec un mot toujours puissant :

— Mais, Madeleine, comprends donc que je t'aime toujours!

Il mit dans cette exclamation toute la grâce de son âge, avec l'inflexion charmeresse de l'amour qui renaît, et Madeleine, venue là pour succomber, abandonna son corps à une étreinte qui la reprit tout entière. — La nuit était descendue complète sur Versailles qui dormait; par la fenêtre, toujours ouverte, il n'entrait que de l'ombre, du silence et de vagues senteurs des bois, venues de loin, par-dessus les toits d'une caserne et les croix d'un cimetière : c'était le calme de la nature qui se repose pour quelques heures, s'ajoutant à l'apaisement éternel d'une cité ensevelie vivante, depuis tantôt cent ans, dans la gloire de ses souvenirs.

Les deux amans ne songeaient plus, l'un à sa trahison, l'autre à sa peine, et peut-être s'aimaient-ils plus, en cet instant de passion meurtrie, d'un côté presque mensongère et de l'autre aveuglée, qu'ils ne s'étaient jamais aimés aux heures récentes, quoique déjà

lointaines, de leurs premiers baisers. L'imagination n'est-elle pas plus riche que le cœur, et qui pourrait affirmer qu'il a plus vécu sa vie que ses rêves? Deux ou trois heures passèrent dans une obscurité que Roger ne songea pas à faire cesser : signe qu'il y avait là pour lui plutôt un songe poétique, sous une forme tangible, qu'une joie réelle et vivante. Il ne demandait à Madeleine que le parfum de ses cheveux, les effluves troublans de son beau corps de blonde, l'énervant contact de sa peau ferme et fraîche, la griserie de son souffle tiède ; il n'avait plus besoin de la vue de sa beauté. — Elle s'en alla vers onze heures, un peu trébuchante, au bras de Roger, qui la reconduisit jusqu'auprès de la gare et ne la quitta qu'après s'être assuré que nul curieux n'était là pour les épier.

X.

A force d'esprit de part et d'autre, on arrive quelquefois, — pas souvent, — à faire une espèce d'amitié des reliefs d'un amour qui finit; on peut aussi faire du mépris avec la desserte d'une passion terminée : ce qu'on ne fait jamais, c'est de l'amour avec des restes d'amour. — Le lendemain même de cette soirée d'ivresse impromptu où Madeleine avait cru reconquérir son amant, celui-ci vit arriver Jane, à qui son flair de longue portée faisait avancer d'un jour sa visite. La charmante donzelle trouva que ça sentait la chair fraîche, et en prit texte pour placer une scène de jalousie qu'elle possédait sur le bout du doigt. Roger, pris par les sentimens, se rendit à merci. La scène, d'ailleurs, fut supérieurement jouée; soit que l'éminente artiste eût réellement deviné qu'il se passait quelque chose, soit qu'elle sentît le besoin de frapper un grand coup, elle se départit, ce jour-là, de la sobriété de gestes et d'expansion dont elle affectait volontiers de ne se dépouiller qu'avec ses vêtemens, et elle fut hardiment passionnée dans son attitude et dans son langage. Elle ne recula même pas devant la trivialité des sermens et jura qu'elle aimait Roger pour de bon, c'est-à-dire à la folie. — Pour inconstant et léger qu'il se montrât, Trémont n'en restait pas moins un très brave jeune homme, à l'âme délicate, à la conscience à peine faussée, de sorte qu'il se sentait fortement embarrassé. Il comprenait qu'il lui serait difficile de rompre avec Madeleine, du moins tout de suite, après les gentillesses de la veille; et, d'autre part, il ne pouvait se résoudre à se priver de tout ce que lui promettait la tendresse débordante et désormais indisciplinée d'une femme comme Jane Spring, qui lui plaisait de plus en plus. Enfin, ce charmant garçon avait toutes les peines du monde à accepter l'idée de recevoir dans le même logis les deux femmes qui prétendaient

à la joie de se partager son cœur. Les garder toutes les deux, cela lui paraissait déjà un peu vif; mais les tromper à tour de rôle, sans même changer de place, c'était au-dessus de sa dépravation de fraîche date : cette sorte de promiscuité, à laquelle il les eût ainsi condamnées à leur insu, lui répugnait comme une malpropreté, en même temps que comme une indélicatesse. — Ainsi qu'il arrive le plus habituellement, quand une question de forme se greffe sur une question de fond, la forme l'emporta sur le fond. Roger se résigna à mener de front deux amours, sauf à les loger à part, et voici ce qu'il arrêta, séance tenante, dans son esprit: Madeleine resterait en possession des lieux qui avaient été ornés pour elle; un appartement serait loué à Paris pour les rendez-vous avec Jane. Et, de la sorte, à l'aide d'un procédé très simple, le scrupuleux jeune homme calma les soulèvemens de son honnête et tracassière conscience.

— Voyez-vous, lui dit Jane fort à propos, vous ne m'ôterez pas de l'esprit que vous recevez une femme ici. C'est peut-être celle qui a eu l'étrenne de ce galant mobilier. Vous m'avez dit, il est vrai, que cette personne était morte pour vous, mais il y a des morts qui reviennent dans les maisons et dans les cœurs; c'est peut-être une revenante. Jurez-moi...

— Je vous jure, interrompit Roger, que je ne suis pas de force à abriter deux intrigues sous les mêmes lambris. D'ailleurs, le moment serait mal choisi pour multiplier les occasions de scandale dans une ville ennuyée; on vous a vue entrer ici les quelques fois que vous y êtes venue; la pudeur de mon colonel s'est alarmée, ce qui m'est assez indifférent, mais, la curiosité de mes voisins et de mes camarades étant en éveil, on cherchera certainement à savoir quelle est la personne que je reçois, et il me serait fort pénible de penser que vous êtes à la merci des indiscrétions militaires, les pires qui soient au monde, après, si ce n'est avant les indiscrétions féminines. Si donc vous voulez m'en croire, étant donné surtout que la course est fort longue, au lieu de venir ici, vous me laisserez louer à votre intention un petit appartement pas loin de chez vous, et vous y viendrez souvent, le plus souvent possible, sans grand dérangement ni grands risques.

Jane, qui n'aimait pas le chemin de fer et avait coutume de ménager ses chevaux, accepta avec plaisir l'offre de son amant, — ou de son ami, comme on voudra (il faudrait un troisième mot pour caractériser les relations d'un homme avec une femme qui lui prend son amour et son argent, sans même avoir à faire semblant de lui appartenir). Elle se dit bien que cette nouvelle détermination devait cacher quelque ténébreux dessein, mais la fidélité de Roger lui tenant à

peine plus au cœur que la sienne propre, elle parut trouver cela tout simple et même tout à fait gentil.

Dès le surlendemain, Trémont avait découvert, avenue d'Essling, à deux pas de l'Arc-de-Triomphe, un assez convenable appartement meublé, sis au rez-de-chaussée d'une maison neuve et d'aspect honnête, et, deux jours plus tard, le premier rendez-vous était donné dans cet asile de rencontre, qui avait plus souvent abrité le repos de touristes anglais que les ébats d'un couple amoureux. — La veille au soir, Madeleine s'était rendue à Versailles, où elle avait été très bien reçue et où les choses s'étaient passées, de point en point, comme dans la soirée mémorable où s'était scellé le replâtrage de ses amours.

Vers une heure et demie, Roger arrivait avenue d'Essling, porteur d'un petit paquet soigneusement et coquettement ficelé. Un quart d'heure après, Jane y arrivait à son tour, — à pied, bien que le temps fût maussade : elle prétendait que rien n'est plus compromettant qu'un fiacre pour une femme qui a des chevaux. Quoique, selon son habitude, elle n'eût rien sur elle qui tirât l'œil ni qui autorisât les suppositions encourageantes de la part des quêteurs de femmes ; quoiqu'elle vînt directement de chez elle, n'ayant eu qu'à descendre la moitié de l'avenue du Bois-de-Boulogne et à traverser la place de l'Étoile, elle avait à ses trousses trois messieurs bien mis, qu'elle avait littéralement cueillis sur son passage, au moment où ils sortaient de leurs demeures respectives, ayant aux dents le cigare hygiénique de la digestion. Elle se retourna, avant d'entrer, pour s'assurer qu'elle ne connaissait aucun de ses *suivans*, et, ayant constaté, d'ailleurs, que la maison où elle était attendue n'avait rien de compromettant, elle en franchit le seuil d'un pas tranquille. L'escorte échelonnée s'arrêta ; les galans qui la composaient contemplèrent un instant l'immeuble dont la porte béante venait d'engloutir la sirène qui les avait détournés du droit chemin ; puis, leurs regards déçus se rencontrant, ils eurent un sourire mal réprimé, en se voyant ainsi tous les trois devant ce seuil vide, et ils se résignèrent à se disperser, chacun reprenant philosophiquement sa direction normale.

Pendant ce temps, Roger, plus heureux que ses rivaux de la rue, embrassait Jane à loisir. Celle-ci lui rendait ses caresses avec beaucoup de grâce, tout en lorgnant le petit paquet déposé sur un guéridon.

— Qu'est-ce qu'il y a là-dedans? dit-elle enfin en se dégageant. De la parfumerie?

Roger défit le cordon de soie bleue qui retenait le papier et mit à découvert un écrin de velours noir, portant en relief sur son couvercle un J et une S d'or enlacés.

Jane ouvrit l'écrin, et, tout habituée qu'elle était aux cadeaux somptueux, elle eut une exclamation admirative des plus spontanées en voyant paraître une éblouissante et mignonne comète, dont le noyau était figuré par un gros diamant et la chevelure par deux ou trois douzaines de petits brillans qui tremblotaient au bout des fils d'argent d'une monture arachnéenne. A en juger par l'éclat des rayons diurnes de cet astre-joyau, ses feux du soir, sur la tête brune qu'il devait orner, étaient destinés à brûler bien des yeux des deux sexes et à blesser bien des cœurs de femme. En deux mots, c'était une comète à ne pas passer inaperçue, et qui valait presque les sept cent cinquante louis qu'elle avait coûté. Roger rougit de plaisir en voyant une lueur de vraie joie et de reconnaissance sincère passer dans le regard de Jane ; il était à l'âge où l'on donne sans arrière-pensée et sans regret, où l'on est franchement heureux d'arriver à un rendez-vous les maines pleines et de les vider dans des mains aimées, à l'âge enfin où la satisfaction de se montrer généreux n'est pas gâtée par l'importune idée qu'on achète ce qui perd son prix à être vendu. Car ce n'est pas tout que d'être riche : il faut l'être à temps, et l'argent vient trop tard, quand il vient après qu'est partie la jeunesse. Ce n'est plus alors qu'un faux ami qui vous console moins encore qu'il ne vous déprave, un ornement forcé que l'on promène partout avec soi, qui alourdit et vulgarise tous vos plaisirs, un auxiliaire terrible qui attire à lui toute la gloire de vos succès, vous écrase de son poids et vous rend étranger à vos propres triomphes. Heureux sont ceux qui, comme Roger, ont connu jeunes la richesse !

L'entrevue se prolongea jusqu'à cinq heures.

Trémont, ayant laissé sortir Jane, partit cinq minutes après elle. Il s'arrêta un instant à la porte, clignant les yeux sous la brutalité du grand jour de l'avenue, en homme qui sort d'un lieu sombre et se trouve, sans transition, en pleine lumière. L'offense faite à sa vue par la clarté du dehors, jointe au nuage vaporeux dont son après-midi voluptueuse lui voilait le regard, l'empêcha de voir un landau huit-ressorts dont l'attelage panaché, blanc et alezan brûlé, merveilleux d'aspect, avec des actions assez hautes, quoique allongées et rapides, valait pourtant bien un coup d'œil. L'équipage passait rue de Tilsitt, traversant l'avenue d'Essling ; la femme qui était assise dans la voiture se tenait droite, les épaules serrées dans un court mantelet de jais, sans presque se servir de son coussin d'appui. Elle jeta un regard distrait dans l'avenue et eut un mouvement involontaire en apercevant Roger, qui sortait d'une des maisons les plus rapprochées et semblait se demander s'il allait prendre à droite ou à gauche ; elle parut une seconde sur le point de faire arrêter, mais, se ravisant presque aussitôt, elle tourna la tête du côté de l'Arc-de-Triomphe. La voiture stoppa avenue de Friedland, devant

un des premiers hôtels. Le valet de pied ayant rapporté à sa maîtresse une réponse négative quant à la présence de la personne qu'elle allait voir, la jeune femme fit remettre sa carte et, néanmoins, descendit. Elle donna l'ordre d'aller l'attendre devant une chapelle située plus bas dans l'avenue et fort aristocratiquement fréquentée. Puis, elle remonta à pied jusqu'à la place de l'Étoile, ayant l'air assez perplexe; mais, là, prenant son parti, elle s'engagea dans l'avenue d'Essling.

Revenant de faire une visite avenue du Bois-de-Boulogne et allant en faire une autre rue de Tilsitt, Madeleine avait rencontré Jane, qui rentrait à pied chez elle. Bien entendu, elle l'avait reconnue du premier coup d'œil. Sachant ce qu'elle savait et apercevant Roger, cinq minutes plus tard, dans le même quartier, au sortir d'une maison d'où il n'était pas trop invraisemblable que Jane, eu égard à la direction suivie par elle, sortît également, la duchesse ne pouvait guère ne pas s'abandonner à des conjectures pénibles. Elle avait senti une telle piqûre au cœur qu'elle résolut bravement d'éclaircir ses doutes, coûte que coûte. — Il n'y avait personne dans l'avenue; Madeleine entra dans la maison, sans trop savoir ce qu'elle allait demander au concierge, mais cherchant instinctivement son porte-monnaie. Au moment d'adresser la parole à la femme qui gardait la loge, elle se rappela qu'un écriteau jaune était accroché à la porte.

— Vous avez un appartement à louer, madame? (Les appartemens à louer sont d'un secours providentiel dans ces sortes d'enquêtes.)

— Oui,.. c'est-à-dire non; il est loué depuis deux jours ; il faut même que je retire l'écriteau.

— Ah!.. C'est fâcheux... On m'en avait parlé, et, comme je tiens beaucoup à ce quartier... A quel étage est-il donc?

— Au rez-de-chaussée, la vue sur un jardin; il ne donne pas sur l'avenue.

— Justement ce que je cherche. Quel ennui!.. Et il est loué pour longtemps?

— Ça, madame, je ne pourrais pas vous dire; il est loué au mois. Peut-être que ça durera longtemps, peut-être que ça sera vite fini.

Et la portière, une grosse femme, assez bien nippée, haute en couleur, polie, mais gaillarde, eut un sourire malin.

— Je vais vous dire. C'est un jeune homme qui a loué ça; il n'habite pas. Et dame! vous comprenez...

Voyant que son interlocutrice rougissait, elle comprit qu'elle s'était trompée. — Pour elle, comme pour beaucoup de ses pareilles,

une femme jeune, élégante, jolie, sortant seule, ayant des cheveux très abondans et tirant plus ou moins sur le roux, ne pouvait être qu'une irrégulière.

— Oh! mais, reprit-elle, ça n'empêche pas la maison d'être bien habitée; il n'y a que des Anglais et des Américains avec des nichées d'enfans. C'est moi qui loue; le propriétaire ne s'occupe de rien. Mais je tiens beaucoup à n'avoir que des locataires convenables. Seulement, j'ai fait une exception pour ce jeune homme, qui est très comme il faut. Un officier, à ce qu'il paraît, mais un officier riche.

— Pourrais-je voir l'appartement? dit Madeleine après une hésitation, et ne sachant comment s'y prendre pour en arriver à ses fins. S'il me plaisait vraiment, je vous demanderais de me prévenir dans le cas où il deviendrait prochainement vacant.

Elle tira de son porte-monnaie une pièce de vingt francs.

— Tenez, voilà pour la peine que je vais vous donner et pour le service que j'attends de vous. Je ne vous cacherai pas que j'ai un intérêt à venir demeurer dans cette maison...

— Mais, madame, l'appartement n'est plus à louer... Et puis, il n'est pas fait; tout est en désordre...

— N'importe, j'aimerais à le voir. Tenez, voici encore vingt francs. Allons!

La concierge prit une clé accrochée au mur de sa loge, et, comprenant qu'il y avait, sous cette curiosité prodigue, autre chose qu'une question d'appartement, se dirigea, sans résistance, vers le fond de l'allée, où se voyait, en haut de quatre marches, que protégeait sans les orner un tapis d'assez chétif aspect, une porte peinte en rouge avec enca dremens et filets noirs. — C'était bien là l'entrée d'un appartement criminel. Dans un quartier plus central, moins envahi par la vieille Angleterre et la jeune Amérique, cet antre garni, où l'on pouvait pénétrer sans être vu, sans rien demander, sans gravir aucun escalier, au milieu des ombres discrètes d'un fond de couloir, eût été très recherché pour les fêtes intimes de l'adultère, qui tiennent une si grande place dans le programme des plaisirs, à Paris — et ailleurs. Les fenêtres donnaient sur un jardin en contre-haut du sol de l'avenue, un de ces vieux jardins étouffés et comme oubliés entre les hautes murailles blanches des maisons nouvelles dans les quartiers neufs, où des arbres poudreux, efflanqués, agonisent parmi des plantes chlorotiques qui s'affaissent sur un gazon galeux : il n'y manque que le jet d'eau du milieu pour qu'on ait le droit de se croire dans un établissement de bains. — Après une antichambre obscure, un salon quelconque qui, grâce à des substitutions de meubles bien comprises, a perdu quelque chose de sa banalité

navrante, puis la chambre à coucher, pleine de fleurs et bien meublée. Là, Madeleine s'arrêta et eut même un mouvement de recul, qui fut remarqué par la concierge.

— C'est bien, je vois, dit-elle avec effort. Maintenant, madame, ajouta-t-elle en puisant encore dans son porte-monnaie, je vais être tout à fait franche; je suis entrée ici pour vous faire parler. Le nom du jeune homme, de l'officier?

— Oh! madame! fit la concierge en affectant un air scandalisé. Vous rendre service, très bien; mais vendre un locataire!.. D'ailleurs, son nom, je ne le sais pas; il m'a dit qu'il s'appelait M. Roger, mais il a cherché un instant avant de le dire : il y a gros à parier que ce n'est pas vrai. Et puis, est-ce qu'on donne son nom dans un cas pareil? Il m'a dit aussi qu'il était militaire en province et cherchait un pied-à-terre à Paris.

— Merci, dit Madeleine. Je sais ce que je voulais savoir. Tenez, prenez encore ceci.

Touchée de tant de générosité et d'un chagrin si visible, la grosse femme se crut obligée de placer une phrase consolatrice.

— Oh! les hommes, il y a longtemps que je les connais. J'ai été concierge d'une maison meublée où il en venait des masses en bonne fortune, et tous mariés. Allez, madame, ça ne vaut pas cher!

Elle ne parlait pas des femmes, mariées aussi pour la plupart, qui servaient de partenaires à tous ces joyeux sires.

« Ça ne vaut pas cher! » Cette phrase vulgaire bourdonnait aux oreilles de Madeleine, tandis qu'elle remontait l'avenue, cherchant machinalement un fiacre. Et elle l'entendait toujours avec l'accent de mépris convaincu dont l'avait rehaussée la grosse femme, et c'était si bien la phrase qui convenait à l'expression de ses sentimens, que la duchesse, comme la portière, finit par dire : « Ça ne vaut pas cher! » Elle se le dit même tout le long du chemin, descendant les Champs-Élysées dans son fiacre fermé, au milieu des voitures découvertes, au sein de ce bruit de kermesse du Paris de printemps, où semblent s'envoler des échos de fête parmi des gaîtés de foule en liesse. — Elle avait complètement oublié sa voiture, qui l'attendait toujours devant la chapelle de l'avenue Friedland et l'y attendit jusqu'au soir.

XI.

Le 10 juin 1881, Caveçon apporta à son lieutenant, en même temps que le déjeuner du matin, deux lettres, qui, visiblement, n'étaient pas de provenance militaire. L'une des deux enveloppes était de bristol gris, sans armoiries ni chiffre, mais d'apparence

aristocratique; l'autre, de papier glacé couleur vert d'eau, ornée d'un monogramme noir, avec ces mots très optimistes ou prodigieusement immoraux en exergue : *All's well*. Toutes deux portaient la même suscription, en caractères presque identiques, tant les écritures anglaises se ressemblent :

MARQUIS DE TRÉMONT

27 bis, rue Saint-Honoré,

Versailles.

La première lettre était courte. Elle ne contenait que trois lignes, que Roger lut en changeant de couleur :

« Le hasard m'a conduite avenue d'Essling; ce que j'y ai vu et appris m'a ôté toute envie de retourner à Versailles. »

Après avoir médité sur ce billet sans signature plus longuement que ne paraissait le comporter sa parfaite clarté, Roger se décida à ouvrir la seconde lettre, qui, elle, présentait le réjouissant coup d'œil de quatre petites pages gentiment noircies par une écriture distinguée, — si c'est être distinguée pour une écriture que de ressembler à toutes les écritures dites distinguées. Voici le contenu de cette seconde missive, baume plein d'à-propos, qui avait trouvé moyen d'arriver en même temps que le mal à guérir :

« C'est aujourd'hui jeudi et c'est samedi que je dois vous voir; quelle drôle d'idée a le vendredi de se mettre entre nous! Imaginez-vous que je vais être libre pendant trois mois, le baron va voyager. C'est une pure ivresse; je ne résiste pas au désir de vous la faire partager sur l'heure. Car vous voilà associé dans ma pensée à toutes mes joies, à toutes mes vacances surtout. Vous allez me donner ces trois mois. Si vous n'avez pas de congé, nous les passerons à Paris, cela m'est égal. Que de choses d'ailleurs me sont égales à présent qui jadis me préoccupaient! Que d'autres me préoccupent qui me laissaient indifférente! Je vous aime décidément beaucoup, beaucoup... Vous préféreriez peut-être que je vous disse que je vous aime tout simplement, les adverbes ne servant guère qu'à allonger la sauce et à rendre fade un mot par lui-même expressif et d'agréable saveur. Mais voilà! ce mot tout seul me fait peur; il me semble que, faute d'un compagnon qui sous prétexte de l'aider l'écrase, il prend une apparence solennelle, un aspect démesuré et cesse d'être une gentillesse pour devenir une profession de foi. Tout ce qui ressemble à une promesse ou à une menace m'effarouche, du moins lorsqu'il s'agit d'écrire, car l'autre jour, je me suis surprise à vous déclamer de grandes phrases. Donc je vous aime beau-

coup et je ne sais vraiment pas pourquoi je vous envoie cette lettre, devant vous voir après-demain, à moins que ce ne soit précisément pour qu'elle vous le dise, ce qui est assez la fonction d'une lettre d'amour.

« Trois mois de liberté ! L'été dernier, j'aurais songé à m'envoler vers quelque ville d'eau si pareille aubaine m'était échue; cette année, je ne saurais que faire de mes vacances si je n'avais à vous les offrir. Il y a de bien jolies choses à dire sur l'indépendance du corps et le servage du cœur, celui-ci bien doux quand celle-là vous est acquise, mais je crois qu'on les a dites; je vous renvoie aux poètes qui en ont traité.

« Et voilà mon papier rempli sans que j'y aie rien mis, si ce n'est un peu de tendresse dans beaucoup d'encre, pas mal de sottises dans trop de prose, le tout sans grande ponctuation. J'ai pris le plus long pour vous dire que je pense sans cesse à vous et que je m'en chagrine.

« JANE. »

Cette lettre était telle que la pouvait souhaiter Roger; non-seulement elle venait, avec une opportunité sans pareille, apporter une diversion précieuse à de cuisans remords, mais elle éclairait l'avenir d'un gai rayon. — Cet amour gentiment confessé d'une femme légère, qui possédait au suprême degré l'art de se faire prendre au sérieux sans rien sacrifier de la grâce envolée de ses allures professionnelles, semblait au jeune homme le dernier mot de l'enviable dans la galanterie. Il avait réellement assez de l'amour de Madeleine, lequel ne lui avait pas donné tout ce que, conscient ou non, cherche un jeune homme qui *se dérange*. Et il était aise de se dire, — non que ce lui parût une excuse, mais parce que c'était une explication de sa conduite, — que son instinct ne l'avait pas trompé en lui faisant entendre qu'il y avait autre chose, en fait d'amour libre, que ce que lui avait révélé Madeleine, une forme quelconque de sentiment en-deçà, non-seulement du tragique et de l'héroïque, mais du grave et du mélancolique, quoique au-dessus du trivial et du malpropre. — Il avait bien eu, plusieurs fois, depuis son accident, la pensée du mariage, dont Geneviève lui était subitement apparue, au concours hippique, quelques instans avant sa chute, comme l'attrayante personnification. Mais, en tombant avec lui, l'image qu'il avait ainsi trouvée inopinément sur sa route et qu'il emportait toute fraîche, bien neuve et bien fragile encore, s'était brisée. Et, dans le renouveau de la guérison, le flux plus rapide du sang vers la vie en avait entraîné loin les morceaux.

Vivre vingt-quatre heures en tête-à-tête avec une passion qui bouillonne, moussant comme un verre de champagne tout frais versé, ce n'est pas chose agréable ni chose aisée, quand on a l'âge qu'avait Roger, — même après qu'on a déjà bu à pleine coupe. Il se dit que rien ne l'empêchait d'aller, le jour même, remercier Jane de sa lettre; il la verrait une heure chez elle, lui dirait sa joie de l'avoir à lui pour trois mois et ferait avec elle des projets d'été.

A quatre heures, il arriva donc, avenue du Bois-de-Boulogne, devant la grille de l'hôtel, au moment où Rohannet en sortait et s'apprêtait à enjamber la roue de son phaéton.

— Eh! eh! fit le vicomte, il paraît que tu viens souvent.

— Guère plus que toi, très cher.

— Oh! moi, je suis un vieil ami de la maison.

C'était vrai, et Roger le savait. Rohannet, galant en pied de Clémence Holler, une intime de Jane, avait, depuis trois ans, ses entrées chez celle-ci. Néanmoins, ça chiffonnait l'amant de trouver là l'ami; il y a des jours où l'on voit tout en noir, et ce sont précisément ceux où l'on a commencé par voir tout en rose. La suite de la conversation ne fut pas de nature à rasséréner l'horizon brouillé du jeune galant.

— Je viens de m'épancher dans le sein de Jane, reprit le sémillant Armand. J'ai eu des scènes ridicules avec Clémence, et nous avons rompu. La chaîne était vieille, elle se rouillait : elle a cassé.

— Comment! finie, cette union modèle?

— Hélas!

— Bast!.. avec une soudure.

— Non. Mauvais les raccommodages de chaîne; ça coûte cher et ça ne tient pas.

— Ah! diable!

Ils se séparèrent. Roger entra. Venu pour fourrager parmi les roses, il avait déjà une épine dans le doigt. — Jane le reçut dans la petite pièce où on l'avait introduit lors de la première visite qu'il lui avait faite. Elle manifesta son étonnement de le voir.

— Je m'ennuyais tellement là-bas, et votre lettre m'a fait tant de plaisir que je n'ai pas su résister à l'envie de vous voir aujourd'hui. Quelle charmante idée vous avez eue de m'écrire, et quelle idée plus charmante encore a le baron de s'en aller!

— Peste! vous avez pris la balle au bond! Vous êtes empressé, mais très indiscret. N'était-il pas convenu que nous ne nous verrions plus qu'avenue d'Essling?

— Criminellement, oui; mais... amicalement...

— Vous versez dans la subtilité.

— Voyons, ne recevez-vous pas ici vos amis?.. Je viens de rencontrer Rohannet qui sortait de chez vous.

— Ah! vous l'avez rencontré?

— Oui... Et même il m'a raconté sa rupture avec Clémence Holler. Vous devez être prise entre deux feux, confidente des deux désunis...

— Moi?.. Non. Je ne vois plus Clémence.

— Ah! çà, mais la discorde est partout! Vous m'ahurissez. Qu'a-t-il bien pu se passer?

— Rien. Des bêtises. Une jalousie de femme, ou plutôt... tranchons le mot : de grue, dont je ne la croyais pas capable. Et puis, pour tout dire, il y a une espèce de banquier grec dans l'affaire, un homme tout en or qui lui a offert de se laisser gratter par elle...

Roger remarquait avec surprise un changement profond dans le ton et dans les manières de Jane. Non-seulement elle lui semblait notablement moins tendre qu'il ne s'y attendait et que ne l'avait annoncé la lettre reçue le matin même, mais cette façon de juger Clémence et de divulguer le dessous des cartes galantes de son ex-amie contrastait bizarrement avec les dehors de quasi-respectabilité qu'elle affectait à son ordinaire. Certes, elle était, dans l'intimité, coutumière des expressions hardies, mais jamais elle ne se laissait aller à parler *métier* avec ou devant les hommes. Légèrement décontenancé, Roger voulut néanmoins revenir à la lettre. Il s'assit sur une sorte de divan très bas où Jane était à demi étendue.

— Avouez, dit-il, qu'hier, quand vous m'avez écrit, vous étiez d'humeur plus amoureuse qu'aujourd'hui.

— Peut-être. Il passe tant de choses, en vingt-quatre heures, dans la tête d'une femme! Il s'en passe tant aussi dans sa vie!

— Rien ne m'autorise à vous demander ce qui s'est passé dans la vôtre, mais je puis bien, après la lettre que vous m'avez écrite, m'étonner un peu qu'il ne reste déjà plus rien de l'affection que vous m'y témoigniez.

Il dit cela avec un mélange de gravité et de douceur qui donnait infiniment de charme et de puissance à sa mâle beauté; son regard interrogeait, ayant une nuance de prière qui n'allait pas jusqu'à l'expression suppliante; il ne faisait aucun de ces gestes gauches de jeune homme fasciné, qui ressemblent aux battemens d'ailes d'une alouette prise au miroir, et, quelque inexpérimenté et dominé qu'il fût, il restait à peu près digne en présence d'une femme qui le tenait pourtant sur ses gluaux. — Jane paraissait embarrassée, le contemplant avec une bienveillance évidente, mais désemparée; on eût dit qu'elle ne savait plus que faire de sa capture.

— Voyons, Jane, dit Roger en passant son bras autour de la

taille de sa brune et capricieuse interlocutrice, vous m'aimez bien un peu? Soyez tranquille, je n'apporterai dans votre vie, que vous avez faite et que vous voulez garder calme et facile, ni trouble importun, ni indiscrète passion. Ce qui me plaît surtout en vous, c'est votre art à concilier toutes les séductions délicates d'une femme achevée avec le mordant d'un esprit sceptique, la distinction d'une mondaine avec l'audace et le franc-parler d'une indépendante. Croyez-vous que j'irais, en vous ennuyant de platitudes romanesques, de soins envahissans ou de ridicules ardeurs, risquer de me faire chasser ou m'exposer à choir dans une liaison filandreuse du genre de celles que je redoute? Donnez-moi un petit morceau de votre cœur et un petit coin de votre vie sans craindre que, mis en goût, je n'empiète sur les terrains réservés.

— Ce que vous dites est charmant à dire et à entendre, mon cher... enfant, fit Jane en donnant à Roger sur la joue une petite tape amicale et protectrice. Mais, reprit-elle, si nous signions un contrat dans les termes que vous venez d'indiquer, il aurait le sort commun à tous les contrats du même genre : au bout de deux ou trois mois, plus ou moins, nous y introduirions des clauses qui le mettraient à néant.

— Si c'était d'un commun accord, dit Roger, quel mal y verriez-vous?

Jane fit attendre sa réponse, comme cherchant ses mots, et, de fait, elle les cherchait.

— Vous ne comprenez donc pas, se décida-t-elle à dire, que l'amour n'est pas fait pour moi?.. Si je vous aimais, et j'étais presque en train de vous aimer, je vous donnerais le droit d'être jaloux. Croyez-moi, être l'amant en second et jaloux d'une femme entretenue, c'est jouer un rôle désagréable et aussi dangereux. Car, une fois lancé, on ne s'arrête plus; on veut avoir à soi tout entière la femme qui ne vous a cédé que la moitié d'elle-même, on veut acheter l'autre moitié, on s'endette, on se ruine, on se ridiculise et on s'avilit. Je vais vous parler avec une franchise qui est dans mon caractère, mais dont je n'ai jamais eu l'occasion ou l'envie de faire l'usage que j'en vais faire. Je vous ai bien accueilli, parce que vous me plaisiez et que vous étiez assez riche pour faire quelque temps figure dans ce personnage d'amant de cœur que comportent toutes les comédies galantes du monde auquel j'appartiens, sinon par mon genre, du moins par ma vie. Vous trouvant plus de générosité vraie, plus de délicatesse et plus de cœur que je n'étais accoutumée à en rencontrer chez mes adorateurs titulaires ou suppléans, je me suis senti envahir par une sympathie réelle, dont ma lettre d'avant-hier était l'expression plus sincère encore que vous

ne l'avez cru. Mais j'ai réfléchi. Vous en êtes à vos premiers pas dans la voie où vous m'avez rencontrée; au train dont vous allez, vous auriez très vite mangé votre fortune, et vous feriez la chose avec sentiment, ce qui serait dommage. Je suis fort riche, je n'ai donc pas besoin de votre argent, et pourtant je ne suis pas très sûre d'être capable de ne pas le prendre si vous me l'offriez. Or il ne vous conviendrait pas, tel que je vous connais, de ne pas me l'offrir, et je vous en félicite. Eh bien! tout cela étant, j'aime mieux que nous en restions là. Il me plaît de vous crier casse-cou à votre entrée dans la carrière; ce rôle d'avertisseur charitable, de divinité tutélaire a pour moi la saveur d'une nouveauté. *La Dame aux Camélias* est morte depuis longtemps, et je ne me soucie nullement de la faire revivre sous mes traits; mais je puis, mes moyens me le permettent, donner un bon conseil à un jeune homme qui m'agrée. Faites-vous aimer par des femmes de votre monde; il n'en manque pas qui vous feront bon visage; ça vous coûtera moins cher que chez nous, et, si ce n'est pas tout à fait la même marchandise, croyez-moi, vous ne perdrez pas au change. Ou bien, alors, débarrassez-vous de la note sentimentale que vous avez dans la voix, soyez franchement dépravé... et revenez me voir : je vous croquerai sans scrupules.

Elle se leva en riant et tendit les mains à Roger avec un geste bon enfant. Lui la regardait, franchement ébaubi. Il cherchait une explication à ce revirement si brusque. Le ton qu'avait pris Jane, et qui était évidemment sincère, au moins pour moitié, l'empêchait de rattacher cette homélie enjouée, mais inattendue, à un plan machiavélique de femme de génie; d'un autre côté, cette démangeaison de le convertir aux amours mondaines et ce désir de l'écarter venant à coïncider avec la visite récente de Rohannet, lui donnaient fort à penser. Il se disait que le vicomte devait être pour quelque chose dans cette saute de vent qui rejetait sa barque à la côte, mais c'était en vain qu'il se fouillait la cervelle pour trouver une interprétation plausible à cet imbroglio. Il se rappelait que le plus gentil des Armand et des vicomtes s'était défendu d'avoir avec Jane Spring des relations autres que celles que comporte l'amitié la plus pure. Rohannet ne lui avait-il pas dit à lui-même, en effet, « qu'il n'y touchait pas, » et n'avait-il pas ajouté : « A ton service? » Et, depuis, n'avait-il pas su que son ami Trémont, donnant avec zèle dans le panneau tendu à sa chasteté présumée, était devenu l'amant de Jane ou quelque chose d'approchant? Les deux jeunes gens, il est vrai, s'étaient peu vus, grâce à l'accident de Roger, depuis la consommation de cet hymen pour rire, et rien de formel n'avait été dit par Trémont à Rohannet, mais celui-ci ne

pouvait guère ignorer un bonheur dont il s'était fait un peu l'artisan. Comment supposer, dès lors, qu'il eût attendu d'avoir deux amis à trahir pour pénétrer plus avant dans l'intimité d'une femme dont l'accès lui était facile depuis longtemps? Roger voulut en avoir le cœur net.

— Dites-moi, Jane, est-ce que Rohannet ne serait pas pour quelque chose dans ma disgrâce?

— Bon! vous allez m'accuser, comme Clémence, de dire trop volontiers : Les amis de nos amans et les amans de nos amies sont nos amans.

— Dame! vous m'écrivez, après notre dernière entrevue, une lettre, je ne dirai pas brûlante, mais aimable tout au moins; j'accours : vous me faites un accueil à la glace, et il se trouve que Rohannet sort d'ici. Il est permis de rattacher cette contradiction à cette visite, d'autant plus que le récent veuvage du bon apôtre rend son cœur et ses rentes disponibles; or, de son propre aveu, vous êtes, avec feu Clémence, une des seules femmes qui méritent qu'on se loge à leur enseigne.

Jane ne put, quoique son aplomb en eût vu bien d'autres sans être ébranlé, cacher un léger embarras.

— Et en quoi, je vous prie, dit-elle, serais-je tenue de vous congédier pour prendre un nouvel amant? Ayant déjà le baron, si je prenais le vicomte, serait-ce une raison pour vous lâcher, vous, marquis, qui avez si bonne envie que je vous garde dans mes rets? Allons, mon cher, vous êtes naïf jusque dans votre scepticisme. Croyez-m'en sur parole, j'ai été mue par un sentiment tout désintéressé en vous engageant à porter ailleurs votre encens et... vos feux. Et la preuve, c'est que, s'il vous convient de ne pas vous retirer, tout en gardant la conviction que vous serez la seconde ou la troisième personne d'une trinité d'amans, vous êtes libre; je ne vous renvoie pas.

Roger ne savait trop que penser, mais, à quelque idée qu'il s'arrêtât, il comprenait que c'était fini. Pour ne paraître ni trop jeune ni trop dupe, il affecta de prendre la chose gaîment, et il couvrit sa retraite par une phrase impertinente ponctuée d'un baiser sur le poignet.

— Allons! dit-il, je vois que, pour vous plaire longtemps, il faut plus de vice et plus d'argent que vous ne m'en prêtez sur la mine. Au revoir!

Trémont était, au fond, plus marri de l'aventure qu'il ne l'avait laissé voir et ne se l'avouait à lui-même. Il avait, il est vrai, pour se consoler, la pensée que les femmes les plus séduisantes et les plus exceptionnelles de cet aimable milieu ne gagnent décidé-

ment rien à se montrer telles qu'elles sont en réalité, mais il n'en ressentait pas moins l'amertume qui doit nécessairement faire grimacer tout homme naguère à la tête de deux maîtresses agréables et qui voit tout à coup son cœur logé à la belle étoile. Et puis, bien qu'il n'y eût entre Rohannet et lui qu'une de ces amitiés de gens du monde tenant tout entières dans une petite poignée de main, il éprouvait du dégoût à se dire que son ami, qui était en même temps celui du baron, devait avoir une singulière façon de « ne pas y toucher. » — Il n'avait pas encore assez vécu pour savoir que, si ces choses-là s'avouent le moins possible entre gens bien élevés, elles se font partout très couramment.

Jane, restée seule, avait eu un court accès de mélancolie.

— Il me plaisait, ce petit marquis, s'était-elle dit, mais Armand a quatre-vingt mille livres de rentes et il est tenu à des ménagemens envers le baron. Quant à les garder tous les trois, c'était difficile, Armand sachant que Roger avait un pied chez moi. Ça aurait tout gâté... Et puis, c'est bien assez de deux; trois, ça porte malheur et ça embrouille. Bah! tant pis! Gentil tout de même, ce petit Trémont... Pas encore homme, poli, affectueux... Ma foi! si ça peut le dégoûter des femmes entretenues, c'est un joli service que je lui aurai rendu. Seulement, ce bêta d'Armand aurait bien pu me faire ses ouvertures deux jours plus tôt, je n'aurais pas achevé de monter la tête au petit avec ma lettre.

Il était plus de cinq heures. Tout Paris allait au Bois. Roger ne savait que faire. Il lui vint à l'idée qu'il devait une visite à la princesse Riva, qui recevait le vendredi. C'était, d'ailleurs, une des physionomies féminines sur lesquelles s'était le plus volontiers posé son regard et peut-être son désir. — Il s'achemina donc vers le quai d'Orsay, l'air méditatif et ennuyé.

Il pensait un peu à Madeleine, beaucoup à Jane et passablement à Geneviève. Car, chez les hommes, les déceptions du cœur sont la source la plus habituelle des rêveries matrimoniales. Un homme ne songe guère au mariage, tant que le célibat lui réussit ou l'amuse; viennent, au contraire, les tribulations, les désenchantemens, les accrocs de la vie de garçon, vite il y rêve. Tout le monde sait cela, et cela n'empêche personne de se marier, — pas même les femmes. — Quoi qu'il en soit, le souvenir de Jane l'emportait encore sur l'image de Geneviève.

HENRY RABUSSON.

(La dernière partie au prochain n°.)

LA

SITUATION ÉCONOMIQUE

DE L'ALSACE

Études statistiques sur l'industrie de l'Alsace, par Ch. Grad, député au Reichstag, 2 vol. in-8°; 1879-1880.

L'Alsace! qui donc y songe encore en France? Qui donc y songe, sinon les Alsaciens eux-mêmes, qui portent toujours dans leur cœur le deuil de leur patrie, qui ne peuvent entendre prononcer son nom sans sentir leurs paupières s'humecter? Les sentimens qu'ils éprouvent pour ceux que la fortune des armes a faits leurs maîtres n'ont pas changé et ne sont un mystère pour personne; ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient au lendemain de la conquête, alors que M. Teutsch a lancé du haut de la tribune du Reichstag, au nom de ses compatriotes, la véhémente protestation qui a posé devant l'Europe la question alsacienne et qui, quoi qu'on fasse, est devenue un document dont la diplomatie ne peut faire abstraction. Ils sont ce qu'ils étaient quand M. le pasteur Lichtenberger, dans la chaire de Saint-Nicolas, à Strasbourg, s'en est fait l'interprète en face de l'état-major prussien venu pour l'entendre, dans des termes qu'il faut reproduire : « Violemment arrachés à notre patrie, s'écriait-il, à la suite d'événemens que nul n'a pu prévoir, placés soudain sous un régime si nouveau avec un horizon et des perspectives si inattendues, il nous semble vraiment être dans l'exil... Nous ne cesserons dans nos consciences de protester en faveur du droit contre l'injustice, ne fût-ce que pour en rendre le retour plus difficile; nous ne cesserons du fond de nos cœurs d'être fidèles à notre patrie véritable avec le regret douloureux d'en être séparés, et nous le

ferons doublement, comme hommes et comme chrétiens, car il est temps enfin de montrer que l'évangile ne se fait pas complice de la violence et qu'il ne prêche pas, en face des triomphes de la force, une soumission qui ne serait que de la complaisance ou de la lâcheté... »

Les Allemands ont conquis le pays, ils n'ont pas conquis les âmes. Les Alsaciens le prouvent par leurs actes plus encore que par leurs paroles. Les uns, pour rester Français, ont quitté le sol qui les avait vus naître et sont devenus des étrangers dans leur propre pays. Industriels, avocats, professeurs, médecins, ils ont rompu avec leurs habitudes, brisé leurs liens de famille, abandonné leurs affaires et recommencé une nouvelle carrière plutôt que de paraître accepter une domination qui leur est odieuse. Les autres, plus méritans peut-être, sont restés sur place; ils ont consenti à subir le contact des vainqueurs, à se laisser arracher jusqu'à leur langue pour conserver en Alsace l'élément français que l'invasion germanique menace d'étouffer, pour défendre les intérêts de la province et pour porter jusque dans les conseils de l'Empire leur protestation contre la violence et l'arbitraire. Quoi encore de plus simplement héroïque que la conduite de ceux qui, retenus sur le sol natal par la nécessité de pourvoir aux besoins de leur famille, lorsque l'heure arrive pour leurs fils d'entrer au service, les envoient au-delà de la frontière pour ne pas les voir incorporer dans l'armée allemande? Ils savent qu'en agissant ainsi ils seront condamnés à une forte amende, qu'ils se séparent de leurs enfans pendant de longues années, qu'ils mourront peut-être sans que ceux-ci viennent leur fermer les yeux. Ils n'hésitent pas cependant parce qu'ils veulent donner à leur ancienne patrie ce gage suprême de leur attachement. Pour ne pas faire retentir le monde de leurs lamentations, les Alsaciens sont-ils moins dignes d'intérêt que les peuples pour lesquels la France a gaspillé son or et son sang? S'il reste à celle-ci des témoignages de sympathie à donner après ceux qu'elle a prodigués aux opprimés des deux mondes, qu'elle les garde pour ses anciens sujets, qui, eux du moins, lui en auront quelque reconnaissance.

Lorsqu'on parle de l'Alsace, c'est toujours au point de vue français qu'on se place; mais peu de personnes connaissent la situation que la conquête a faite à cette malheureuse province; et nous ne voulons pas parler ici de la question de sentiment, mais de la situation matérielle qui, pour le grand nombre, est de beaucoup la plus importante. Si l'on veut s'en rendre compte, il faut lire l'ouvrage que M. Grad vient de publier sous le titre : *Études statistiques sur l'industrie de l'Alsace*, dans lequel il nous montre ce que celle-ci était sous le régime français et ce qu'elle est sur le point de devenir

sous le régime allemand. M. Grad est, parmi les députés de l'Alsace au Reichstag, un de ceux qui ont pris leur mission le plus à cœur. Toujours sur la brèche quand l'intérêt de son pays est en cause, il ne cesse de protester contre l'arbitraire auquel il est soumis et de réclamer les mesures qui peuvent améliorer sa situation. C'est avec cette pensée patriotique, et sur la demande même des autorités allemandes, qu'il a écrit son livre. Il n'y a apporté aucun parti-pris et s'est abstenu avec soin de toute récrimination; il s'est borné à une description de l'Alsace et des industries qui en faisaient la richesse en s'appuyant sur des chiffres officiels, dont l'éloquence ne laisse rien à désirer, et si, dans plus d'une page, il laisse percer le regret des jours passés, il l'exprime avec une profonde tristesse, mais sans aucune acrimonie. Ce livre fait non-seulement connaître ce que la France a perdu avec cette province, mais aussi ce qu'a perdu celle-ci en cessant d'être française. Nous pensons qu'il n'est pas sans intérêt d'en donner une idée aux lecteurs de la *Revue*.

I.

Si d'un des points culminans du versant oriental de la chaîne des Vosges et tournant le dos à l'arête principale, vous promenez vos regards autour de vous, vous apercevez d'abord à vos pieds les cimes boisées des montagnes qui se succèdent comme les vagues de la mer qu'une forte brise fait moutonner; un peu plus loin, vers l'est, apparaissent des coteaux plantés de vignes, au milieu desquelles pointe parfois le clocher de quelque bourg caché dans un repli de terrain; puis au-delà, une plaine unie comme un lac, couverte, suivant les cultures, de taches vertes ou jaunes, parsemée de villages et bordée par le Rhin qui déroule son ruban d'argent sur notre ancienne frontière. Au-delà du fleuve, les montagnes de la Forêt-Noire estompent sur le ciel leurs contours indécis; à gauche, dans la brume, la cathédrale de Strasbourg projette son aiguille élancée, tandis que bien loin, sur la droite, les cimes neigeuses de l'Oberland bernois et du Mont-Blanc profilent leur silhouette sur l'horizon. C'est l'Alsace que vous avez devant vous! Elle forme un rectangle de 200 kilomètres de long sur 40 de large, qui comprend la plaine située entre le Rhin et les Vosges, depuis Belfort jusqu'à Wissembourg, ainsi que les rameaux qui se détachent de la chaîne principale. Ces rameaux courent perpendiculairement au fleuve en formant des vallées qui s'évasent à mesure que les montagnes elles-mêmes diminuent de hauteur.

La plaine qui est absolument unie, et de quelques mètres seule-

ment au-dessus du niveau du Rhin, est arrosée dans presque toute sa longueur par la rivière de l'Ill, qui, prenant sa source dans le Jura, coule parallèlement au fleuve, dans lequel elle se jette près de Strasbourg, après avoir reçu dans sa course les eaux des rivières qui débouchent des vallées latérales. Le sol de la plaine est formé de limon, de sable ou de graviers déposés, soit par le Rhin lorsqu'il coulait à pleins bords entre les deux chaînes des Vosges et de la Forêt-Noire, soit par ses affluens, alors qu'alimentés par les glaciers ils roulaient dans leurs eaux les matières arrachées des montagnes. Lorsque le gravier domine, le sol est aride et couvert de bois, mais partout où il est composé de limon ou *lehm rhénan*, il est très fertile et produit des céréales, du maïs, des choux, du tabac, toutes plantes qui dénotent une végétation vigoureuse et une culture perfectionnée.

Entre la plaine et la montagne s'étend une zone de collines d'une largeur variable qui les relie l'une à l'autre. Ces collines, dont la hauteur varie de 300 à 400 mètres, sont formées de dépôts tertiaires alternant parfois avec les couches de grès, de calcaire jurassique ou de trias. Elles sont le plus souvent couvertes de vignobles cultivés avec soin et dont les produits peuvent rivaliser avec ceux de la rive droite au Rhin.

La zone montagneuse comprend la partie orientale de la chaîne des Vosges et de ses ramifications; elle est de formation granitique dans la partie centrale, où se trouve le point culminant, le Ballon de Guebwiller, qui atteint l'altitude de 1,400 mètres, et passe au grès vers le Nord, où les montagnes s'abaissent avant de se relier à celles du Hundsruck et du Palatinat. Les vallées, évasées vers la plaine, se rétrécissent à mesure qu'on les remonte; les pentes deviennent plus abruptes, les champs cultivés font place d'abord aux prairies, puis aux forêts de hêtres et de sapins qui tapissent les flancs des montagnes, dont les sommets arrondis, souvent dénudés, sont parfois couronnés par les ruines de quelque vieux château féodal.

Plaine, coteaux et montagnes, voilà l'Alsace, dont la population varie avec chacune de ces zones. Dense et accumulée en nombreux centres dans la plaine et à l'orifice des vallées, elle se groupe en villages épars au milieu des vignobles et s'égrène en fermes isolées dans les montagnes. Sans vouloir remonter aux origines, nous nous bornerons à dire que l'Alsace, habitée alors par des tribus celtiques ou germaines, fut conquise par les Romains et incorporée aux provinces gauloises soumises à leur domination; qu'envahie par les Francs, puis par les Huns, elle fit partie de l'empire de Charlemagne; qu'après la mort de celui-ci, placée sur les confins des deux royaumes, elle a été le théâtre des luttes de ses successeurs et subit des for-

tunes diverses; qu'elle a été ensuite divisée et morcelée en un grand nombre de principautés à peu près indépendantes et qu'à proprement parler, ce n'est que depuis sa réunion à la France que ses élémens se sont groupés et qu'elle est née à la vie politique (1). A partir du jour où la proclamation des droits de l'homme a jeté les bases de la société moderne, l'Alsace se sent indissolublement liée à ce pays, elle prend part à toutes ses luttes; le sang de ses fils coule à flots sur les champs de bataille, et les généraux qu'elle a enfantés entrent en vainqueurs dans toutes les villes de l'Allemagne dans laquelle ils ne reconnaissent pas leur patrie. Ce n'est pas dans la poussière des parchemins qu'il faut chercher pour un peuple les titres de son existence, ce n'est pas par des argumens de procureur qu'on prouve sa nationalité, c'est en voyant quelles sont ses aspirations et ses sympathies. Pour l'Alsace, la réponse n'a jamais été douteuse, et à toutes les époques de son histoire, elle a montré son aversion pour la domination allemande.

Le dernier recensement fait sous le régime français, celui de 1866, portait à 1,119,255 habitans la population des deux départemens du Haut et du Bas-Rhin, soit 129 par kilomètre carré, dont 833,000 catholiques, 250,000 protestans de divers cultes, et 36,000 israélites. Au point de vue économique, on comptait 498,000 agriculteurs, 450,000 individus vivant, à des titres divers, de l'industrie, le surplus appartenant au commerce, à l'armée, ou aux professions libérales. Depuis l'annexion, les circonscriptions ont été modifiées. 159,740 Alsaciens-Lorrains ont opté pour la nationalité française et ont dû quitter leurs foyers, où ils ont été remplacés en partie par des Allemands. C'est le nombre des hommes de 20 à 25 ans qui a surtout diminué parce que l'émigration en est continue. Sur 111,152 jeunes gens qui, de 1871 à 1874, avaient été appelés; 27,000 seulement se sont présentés et 10,000 ont été jugés aptes au service, les autres avaient émigré ou étaient atteints d'infirmités; aussi le nombre des mariages, comparé à ce qu'il était jadis, a-t-il été sensiblement réduit.

Cette population, par suite des invasions auxquelles le pays a été exposé, est très mélangée; mais, prise dans son ensemble, la race germanique paraît prédominer dans la plaine, la race celte dans la montagne. Les habitans de la plaine, dont le type d'ailleurs est loin d'être uniforme, ont la tête plus courte et plus large, les pommettes

(1) Bien avant sa réunion définitive à la France, l'Alsace avait avec celle-ci des rapports continus, comme le témoigne l'ouvrage que viennent de publier MM. de Bouteiller et Hepp : *Correspondance politique adressée au magistrat de Strasbourg par ses agens à Metz* (1594-1683). Paris, Berger-Levrault, 1882. — Voyez aussi *Strasbourg pendant la révolution*, par E. Seinguerlet. 1 vol. Berger-Levrault, 1881.

plus avancées que ceux de la montagne; ceux du Bas-Rhin sont plus grands, plus pacifiques que ceux du Haut-Rhin, dont le langage devient plus dur, les mœurs plus rudes et le caractère plus énergique à mesure qu'on se rapproche de la Suisse; ils diffèrent beaucoup les uns et les autres des Allemands du duché de Bade, qui sont blonds avec des yeux bleus. Plus remuans, plus actifs que ces derniers, les Alsaciens descendent des Francs qui se vantaient déjà de mieux aimer la liberté que les autres tribus germaniques. Dans les villes comme Strasbourg et Mulhouse, le mélange de sang étranger a sensiblement altéré le type primitif; mais ce qui fait le caractère d'un peuple, ce n'est pas seulement la race, c'est aussi le milieu; aussi ce caractère est-il à peu près partout le même. Doué d'un grand esprit d'indépendance, ne se considérant comme l'inférieur de personne, l'Alsacien a l'amour de la justice et de l'égalité; il respecte la loi en tant qu'elle consacre le droit, et l'autorité en tant qu'elle ne couvre pas l'arbitraire. Froid et réservé, il ne parle que quand il a quelque chose à dire, et n'agit que quand il a quelque chose à faire. Un peu terre à terre, il ne se laisse pas emporter par son imagination, et son bon sens légèrement narquois fait rapidement justice aussi bien des rodomontades méridionales que des quintessences philosophiques d'outre-Rhin. Les ouvriers eux-mêmes n'ont pas l'esprit révolutionnaire, ils ne lâchent pas facilement la proie pour l'ombre et ne se soucient pas de jouer le rôle de marionnettes entre les mains invisibles qui tirent les ficelles.

C'est à cet esprit d'indépendance et d'examen qu'il faut attribuer en partie le succès de la réforme en Alsace; mais ce succès n'a pas été comme dans d'autres provinces une cause de persécutions. Les catholiques et les protestans vivent côte à côte dans les meilleurs termes, unis par les mêmes intérêts, souvent par des liens de famille, et partagent parfois le même temple pour rendre au Dieu de lumière, chacun à sa manière, les hommages qui lui sont dus. Moins intime est l'union avec les juifs, bien que ceux-ci aussi soient mêlés à la vie commune, où, sauf d'honorables exceptions, ils jouent le rôle d'actifs et souvent peu scrupuleux intermédiaires. A l'affût de toutes les affaires, au courant de tous les besoins, ils s'interposent dans toutes les transactions en y prélevant leur profit. Ils avancent des fonds au paysan qui veut s'arrondir, et quand, après deux ou trois renouvellemens onéreux, celui-ci est dans l'impossibilité de les rembourser, ils le font exproprier, rachètent la terre à vil prix et la revendent ensuite le plus cher qu'ils peuvent. C'est à cette manière de comprendre le crédit agricole que bien des fortunes doivent leur naissance. La nature de leur commerce, qui spécule sur les malheurs privés, les fait tenir en suspicion, et les expose, dans les mo-

mens d'effervescence, à des violences dont du reste ils ne gardent pas rancune. Ils laissent passer la bourrasque, secouent les oreilles et recommencent bientôt leur œuvre ténébreuse.

Laborieuse et énergique, la population de l'Alsace a réussi à faire de ce pays l'un des plus prospères du monde. Sauf dans la montagne, il n'y existe pas de fermes isolées; les habitans, forcés de se défendre contre les dévastations des gens de guerre, se sont de bonne heure groupés en hameaux et en villages, dont beaucoup conservent encore les vieilles murailles qui les protégeaient autrefois. Cette distribution, nuisible aux opérations agricoles, n'empêche pas cependant que la culture, surtout dans le Bas-Rhin, n'y soit très avancée. La propriété y est extrêmement morcelée, puisque ce département ne compte pas moins de deux millions de parcelles, dont beaucoup n'ont que quelques ares d'étendue; mais aucune d'elles n'est laissée inculte. Les landes et les pâtis, si nombreux sur d'autres points de la France, ont complètement disparu; et le sol, grâce au labeur des habitans, est porté à son maximum de production; aussi le prix des terres, comme celui des locations, y est-il fort élevé. Outre les céréales, la plaine d'Alsace produit des plantes industrielles, la garance, le pavot, le colza, le lin, le chanvre, le tabac, le houblon; toutes cultures qui sont très productives. Le colza et le pavot rendent en moyenne de 500 à 600 francs par hectare, le chanvre et le lin environ 1,600 francs, le houblon et le tabac (1) plus de 2,000 francs. Les produits animaux ne répondent pas à ceux de la terre. Le bétail est insuffisant et peu perfectionné; la race bovine, qui compte 300,000 têtes, est petite et mal conformée; la race chevaline représentée par 78,000 sujets, est sans aucune distinction; quant à la race ovine, elle ne dépasse pas 96,000 têtes, l'extrême division de la propriété faisant obstacle à son développement.

L'enquête agricole, faite en 1866 par MM. Lefebure et Tisserand, porte à 195,000,000 de francs le total de la production agricole de l'Alsace, dont 148,000,000 de francs pour les produits végétaux et 47,000,000 de francs pour les produits animaux. Ces chiffres représentent un rendement brut de 223 francs par hectare, c'est-à-dire supérieur au rendement moyen de l'Angleterre elle-même, qui n'est que de 147 francs. Bien que le revenu net y soit moindre que dans ce dernier pays, à cause de la main-d'œuvre qu'entraîne le morcellement de la propriété et que réclame la culture industrielle, la situation prise dans son ensemble est préférable en

(1) En 1866, la culture du tabac s'étendait sur 3,629 hectares; elle produisait 8,185,000 kilogrammes de feuilles valant 5,095,000 francs. Par suite de l'annexion à l'Allemagne et de la suppression du monopole, la culture est réduite aujourd'hui à 2,400 hectares.

Alsace, parce qu'un plus grand nombre de personnes y vivent du produit de la terre.

Quiconque, dit M. Grad, dans l'ouvrage auquel j'ai emprunté la plupart des chiffres qui précèdent, voudrait avoir une idée juste de l'exploitation agricole de la plaine, devrait visiter le Kochersberg. C'est un canton situé au nord-ouest de Strasbourg, que sa fertilité fait appeler le grenier de l'Alsace et dont la population dépasse le chiffre de deux cents habitans par kilomètre carré. Les villages sont spacieux, rapprochés les uns des autres, réunis par des routes bordées d'arbres à fruits. Les maisons, avec leurs toits aigus ou avancés, avec leurs balcons en bois découpé et sous lesquels se déroulent des guirlandes d'épis de maïs ou de feuilles de tabac, avec leurs fraîches peintures et leur aspect de propreté, avec leurs habitans aux mœurs un peu rudes, mais d'une constitution vigoureuse, montrent tous les indices de la prospérité, de l'aisance et du bonheur domestiques. Granges et étables s'élèvent avec le rucher, le poulailler, le pigeonnier au fond d'une vaste cour ombragée de noyers. Derrière la maison s'étend le verger plein d'arbres à fruits et le jardin, où croissent, à côté des légumes ordinaires, la chrysanthème rouge ou jaune, le tournesol, la rose trémière, le thym, le romarin, où la vigne couvre de ses pampres les murs exposés au soleil. Dans les rues vaguent des troupeaux d'oies destinées à la fabrication de ces pâtés dont Strasbourg avait jadis le monopole, et dont l'invention est due au cuisinier du maréchal de Contades.

Autant les villages du Kochersberg, ajoute M. Grad, sont spacieux, autant les bourgs du pays vignoble sont étroits et resserrés. Kaysersberg, Turckheim, Obernai, ces anciennes villes impériales, sont étreintes par de hautes murailles aujourd'hui croulantes; leurs rues étroites et tortueuses sont bordées par des maisons sombres, à pignons pointus et avançant sur la voie publique. Elles sont habitées par des familles qui jouissent presque toutes d'une honnête aisance due à la culture de la vigne. La zone du pays vignoble occupe la lisière de coteaux qui s'étend de Thann à Mutzig, le long du versant oriental de la chaîne des Vosges; elle s'élève quelquefois dans la montagne, où elle empiète sur la région des forêts et descend dans la plaine, où elle dispute le terrain aux céréales. Sur toute cette étendue, pas un coin de terre, pas une anfractuosité apte à porter un cep n'échappe à cette culture, qui réclame des travaux incessans. Sur les 515,000 hectares qui, les forêts exceptées, sont en Alsace livrés à l'agriculture, 25,000 hectares environ sont occupés par la vigne, et nulle part celle-ci n'est plus belle ni mieux soignée. Dans certaines parties, elle donne jusqu'à 100 hectolitres par hectare et un revenu brut de 1,000 à 1,500 francs; elle fait vivre le

quart de toute la population agricole. Quelques-uns des crus, surtout dans le Haut-Rhin, ont une réputation méritée et peuvent soutenir la comparaison avec le tokay et les meilleurs vins du Rhin. C'est à conserver et à améliorer la qualité de leurs produits que les vignerons alsaciens devraient s'appliquer plutôt qu'à en augmenter la quantité, comme ils ont depuis quelque temps tendance à le faire. Ils y avaient été amenés par l'espoir de soutenir la concurrence que leur faisaient, avant l'annexion, les vins du Midi. Impuissans aujourd'hui à lutter contre celle des eaux-de-vie frelatées de l'Allemagne du Nord, ils doivent chercher à se tirer d'affaire par des produits de qualité supérieure.

Dans la zone montagneuse, le fond des vallées est le plus souvent à l'état de prairies, dont 25,000 hectares seulement sont irrigués. C'est à peine la sixième partie de ce qui pourrait l'être, si, comme M. Herzog l'a fait au lac Blanc et au lac Noir, on établissait des barrages pour emmagasiner les eaux surabondantes de l'hiver, afin de les utiliser pendant l'été aux irrigations. Les pentes des montagnes sont en général couvertes de forêts dont l'étendue totale est de 295,250 hectares. Un tiers de celles-ci occupe dans la plaine les parties sablonneuses ou caillouteuses impropres à toute culture; telles sont les forêts de Haguenau et de la Harth; les deux autres tiers sont en coteaux ou en montagne. Sur les premiers, elles se montrent sous la forme de taillis de chênes et de châtaigniers; mais, à mesure qu'on s'élève, apparaissent les hêtres, les épicéas et les sapins qui grimpent jusqu'au point où, la végétation arborescente venant à disparaître; il ne reste plus que des bruyères et des graminées sur les sommets arrondis. Vue à vol d'oiseau, la chaîne des Vosges, sur ses deux versans, offrirait aux regards un massif de forêts de 500,000 hectares formant une mer de verdure au milieu de laquelle se détachent en îlots d'un vert moins sombre les pâturages des hautes cimes. Ces pâturages, appelés *chaumes*, dont l'herbe est exceptionnellement savoureuse, sont fréquentés pendant l'été par les vaches des fermes voisines qui produisent ces fromages odorans connus sous les noms de *munster* et de *géromé*. Au prix de 160 francs les 100 kilogrammes que se vendent ceux-ci, chaque vache peut donner année moyenne un revenu de 250 francs à 300 francs.

Les forêts, autrefois inaccessibles faute de routes, ont acquis depuis quelques années une valeur considérable, et il n'est pas rare de rencontrer des massifs de sapins et d'épicéas qui valent jusqu'à 50,000 francs par hectare. Un grand nombre de ces forêts sont communales et contribuent par leurs produits à l'aisance des habitans. Malheureusement la grande densité de la population a eu pour effet

de pousser aux défrichemens et de faire mettre en culture certaines parties élevées qu'il eût mieux valu laisser à la végétation arborescente. On regrette de voir des fermes et même des hameaux disséminés sur les hauteurs et de maigres champs de seigle ou de pommes de terre mordre la lisière inférieure des forêts à une altitude où celles-ci seraient mieux à leur place.

Si riche que soit l'agriculture de l'Alsace, elle serait impuissante à nourrir la population qui l'habite, si celle-ci ne trouvait dans l'industrie des élémens de subsistance qui s'ajoutent à ceux que la terre peut lui procurer.

II.

Ce n'est pas sans surprise que le voyageur, en parcourant l'Alsace, rencontre d'importans centres industriels dans les vallées étroites et retirées, éloignées des canaux et des chemins de fer, où le charbon ne peut pénétrer et d'où les produits fabriqués ne peuvent sortir qu'au prix de transports onéreux. C'est là cependant que l'industrie alsacienne, pendant longtemps si prospère et si renommée, a pris naissance; c'est là que se sont développées les manufactures de Wesserling, de Massevaux, de Guebwiller, de Munster, d'Orbey, de Sainte-Marie-aux-Mines, de Schirmeck, attirées par le bas prix de la main d'œuvre et par la possibilité d'utiliser la force motrice des cours d'eau. Plus tard, lorsque les machines remplacèrent le travail de l'homme et que, pour les faire mouvoir il fallut de grandes quantités de charbon, ces avantages disparurent; la facilité des transports devint alors la question capitale, et ce fut dans la plaine que furent créés les nouveaux établissemens où ils se groupèrent dans des centres comme Mulhouse, Colmar, Cernay, Bischwiller. Ces localités, il est vrai, sont elles-mêmes éloignées des ports de mer qui leur expédient les matières premières, des charbonnages qui leur fournissent le combustible, des marchés où se consomment leurs produits; si cependant elles ont prospéré, cela tient donc bien plutôt aux aptitudes industrielles de la population, maîtres et ouvriers, qu'aux avantages naturels dont elles jouissaient.

Des diverses industries alsaciennes, l'industrie cotonnière est de beaucoup la plus importante, car elle embrasse toutes les opérations par lesquelles le coton brut, tel qu'il est expédié des pays producteurs, est transformé en cette multitude de tissus si variés qui, soit à l'état pur, soit mélangés de soie ou de laine, sont destinés à satisfaire à nos besoins les plus vulgaires comme aux exigences du luxe le plus raffiné. Elle comprend la filature, le tissage,

la teinture, l'impression et les multiples applications de chacune de ces opérations.

L'industrie du coton en France ne date que de la seconde moitié du XVIIe siècle. En 1668, il y fut importé du Levant par la voie de Marseille 220,277 kilogr. de coton en laine et 709,783 kilog. de coton filé; en 1750, l'importation du coton en laine s'élevait à 1,875,000 kilogr. et celle du coton filé à 986,343 kilogr.; en 1869, avant nos malheurs, on a importé pour 331,200,000 francs de coton en laine et pour 12,800,000 francs de coton filé; et exporté pour 70,100,000 francs de tissus de coton. L'Alsace, où cette industrie ne s'implanta que vers le milieu du siècle dernier, a été pour beaucoup dans ce prodigieux développement, car elle occupait à elle seule, à cette dernière date, 80,000 ouvriers avec un matériel de 1,700,000 broches à filer, 40,000 métiers à tisser, 124 machines pour l'impression des toiles et une force motrice de 18,000 chevaux.

La première opération à faire subir au coton en laine, après le nettoyage et le cardage, est celle de la filature; elle a pour objet d'étirer les fibres, comme le laminoir étire le métal en fusion, en leur donnant par la torsion une grosseur uniforme et la force de résistance nécessaire. Autrefois le coton, comme tous les autres textiles, était filé à la main; mais l'invention de la *Mule-Jenny* par Arkwright en permettant l'emploi de la machine, donna à cette industrie une impulsion énorme que développèrent les perfectionnemens qui y furent successivement apportés, et que les industriels alsaciens s'empressèrent d'appliquer aussitôt leur apparition. L'introduction de cette machine en France ne fut pas cependant une petite affaire, car le gouvernement anglais avait prohibé l'exportation de ses métiers de filature; ce ne fut que peu à peu et par pièces détachées qu'on parvint à se les procurer, et c'est à partir de 1836 seulement que les constructeurs français purent rivaliser avec les constructeurs anglais.

Pour se rendre compte des progrès réalisés, il faut avoir vu fonctionner ces métiers automatiques qu'un seul enfant suffit à conduire et dont chaque broche représente le travail de 100 fileuses au fuseau. A ce compte, les 72.000,000 broches existant dans le monde font le travail de 7,200,000,000 ouvrières, tandis qu'il n'y en a pas plus de 800,000 employées aujourd'hui à cette besogne. Ce n'est pas seulement par l'accroissement de la production que le progrès s'est manifesté, c'est aussi par la qualité des produits, puisqu'on est arrivé à obtenir des fils d'une régularité parfaite et d'une ténuité qu'on ne pouvait obtenir autrefois et qui servent à la fabrication de ces mousselines dont nos ancêtres n'avaient pas idée.

« Merveilleux effets des machines, dit avec raison M. Grad, qui deviennent ainsi des instrumens de richesse en même temps que d'émancipation. » Quand les femmes et les enfans de nos vallées des Vosges filaient le coton à la main, ils recevaient un salaire de 18 sous par livre de filé : soit 30 ou 40 centimes par jour. Aujourd'hui, l'ouvrier fileur gagne de 3 fr. 50 à 4 fr. 50, les femmes de 1 fr. 50 à 2 fr. et les enfans 1 fr.; et ils jouissent en outre d'un bien-être que ne connaissaient pas leurs pères.

Les ateliers bien tenus, comme ceux de Logelbach appartenant à M. A. Herzog, remplissent en effet toutes les conditions de salubrité désirables. Ils sont bâtis en rez-de-chaussée, spacieux, éclairés par en haut, ventilés et arrosés de façon qu'il y règne une température uniforme. Ils sont d'une extrême propreté, pourvus de vestiaires et de fontaines où les ouvriers peuvent changer de vêtemens et faire leurs ablutions. A la plupart d'entre eux sont annexés des écoles, des hospices et des institutions de prévoyance, qui prouvent la sollicitude des patrons pour les besoins moraux de leurs ouvriers aussi bien que pour leurs besoins matériels. La plus ancienne filature d'Alsace est celle de Wesserling, qui fut fondée en 1803; mais elle n'est pas la plus ancienne de France, car il en existait à Amiens depuis 1773. Après celle de Wesserling s'élevèrent successivement celle de Bollwiller en 1804 à M. Lischy-Dollfus; en 1805, celle de Willer à M. Isaac Kœchlin; en 1807, celle de Massevaux à M. Nicolas Kœchlin : en 1817, celle de Guebwiller à M. Nicolas Schlumberger et Cie, en 1818, celle de Logelbach à M. Herzog; puis vinrent celles de Mulhouse, de Schirmeck, etc. Toutes ces filatures sont à la hauteur des derniers progrès réalisés et peuvent lutter avec celles de l'Angleterre pour la perfection des produits et la finesse des filés. Quelques-unes même ont des spécialités où elles sont sans rivales; c'est ainsi que celle de Dornach, près de Mulhouse, appartenant à la maison Dollfus-Mieg, fabrique des fils à coudre connus du monde entier sous le nom de fils d'Alsace.

Ainsi que nous l'avons dit, l'ensemble des filatures alsaciennes comprenait, au moment de la guerre, 1,700,000 broches, soit plus du cinquième des 7,400,000 que possédait la France entière; et plus de la moitié des 3 millions que possédait l'Allemagne. Ces simples chiffres suffisent à faire comprendre la perturbation que le déplacement de la ligne de douanes, transportée du Rhin aux Vosges, a dû causer à la situation industrielle des deux pays en rejetant sur l'Allemagne les produits qui, jusqu'alors, trouvaient en France leur écoulement naturel.

Le tissage est la seconde transformation que doit subir le coton pour être approprié à nos usages. Il consiste, on le sait, à faire pas

ser un fil appelé *trame* à travers les fils tendus de la *chaîne*, qui s'entre-croisent en se soulevant alternativement par un mécanisme de pédales. Les couleurs variées des fils de la trame, le nombre et la disposition de ceux de la chaîne constituent le dessin. La variété de produits ainsi obtenus est extrême. Sans parler encore des tissus mélangés de coton, de laine et de soie, les étoffes de coton pur varient à l'infini depuis les fines mousselines pour rideaux jusqu'au linge de table, depuis le simple calicot jusqu'aux magnifiques toiles peintes à dix ou douze couleurs qui ont porté dans le monde entier la réputation de Mulhouse.

Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les tissus de coton employés en Europe étaient expédiés de l'Inde soit blancs, soit imprimés, et cette importation parut si menaçante aux fabricans d'étoffes de laine et de soie anglais, qu'ils obtinrent du parlement le vote de plusieurs lois destinées à l'empêcher. Cette interdiction eut un effet contraire à celui qu'on en attendait, car elle stimula le génie inventif des Anglais, qui fabriquèrent bientôt eux-mêmes les étoffes qu'ils ne pouvaient tirer du dehors. On sait à quelle prodigieuse production ils sont arrivés aujourd'hui. C'est en 1762 que Mathias Risler fonda à Mulhouse le premier atelier de tissage, avec un certain nombre de métiers. Le coton employé, originaire du Levant, était filé à la main dans la campagne, et, bien que les tissus obtenus avec ces filés grossiers et inégaux fussent très imparfaits, ils restèrent au-dessous des besoins de la consommation. Aussi le nombre des tissages ne tarda-t-il pas à se multiplier, surtout sous l'influence du régime prohibitif établi sous le premier empire, et qui eut pour effet d'attirer en Alsace des ouvriers suisses. Par l'introduction des filatures mécaniques, les produits s'améliorèrent et bientôt, à côté des tissus communs, on arriva à en fabriquer de qualité supérieure. Aux métiers à la main se substituèrent les métiers mécaniques, qui sont aujourd'hui au nombre de 28,875, occupant 20,000 ouvriers et qui, grâce au procédé Jacquard, fabriquent les étoffes les plus variées et reproduisent les dessins les plus compliqués. Ils ont abaissé les prix dans des proportions considérables; c'est ainsi que, depuis 1828, le mètre de calicot est tombé de 3 fr. 75 à 40 cent. et qu'il en a été de même de tous les autres tissus. La nature de ceux-ci varie non-seulement par la finesse du fil, mais aussi par l'apprêt qu'on leur fait subir et par le mode de tissage employé.

De ces diverses fabrications la plus importante est celle des toiles peintes, qui a fait la fortune de la ville de Mulhouse. Ces toiles, qu'on tirait autrefois de l'Inde et de la Perse, étaient recouvertes de couleurs appliquées au pinceau et connues sous le nom d'indiennes et de toiles de Perse. Les Hollandais en importèrent la

fabrication en Europe au XVIIe siècle, mais ce ne fut qu'en 1746 que la première maison fut fondée à Mulhouse sous la raison sociale *Kœchlin, Schmaltzer et Cie*. D'autres établissemens s'élevèrent bientôt à côté de celui-là, et cette industrie prospéra à un tel point, qu'en 1870 il y avait dans le Haut-Rhin 18 fabriques d'impressions, produisant pour 50,000,000 francs de marchandises, employant 8,641 ouvriers, 124 machines à imprimer au rouleau, 9 perrotines et 14,827 mètres de tables pour l'impression à la main. Mulhouse n'eut pas d'ailleurs le monopole de cette industrie ; d'autres établissemens d'impressions furent créés sur divers points de la France, notamment à Jouy, près de Versailles, où Oberkampf en fonda un au siècle dernier qui eut une grande réputation. Il en existe également dans d'autres pays de l'Europe ; mais, de l'aveu de tous les jurys d'expositions, c'est l'Alsace qui tient le premier rang pour la beauté des dessins et la perfection de la fabrication.

L'art de la teinture et de l'impression consiste à fixer les matières colorantes sur les étoffes au moyen de l'attraction moléculaire exercée par celles-ci sur les premières ; et cette affinité variant suivant la nature des unes et des autres, on est obligé d'employer des substances spéciales appelées *mordans* pour la déterminer et pour amener la fixation des couleurs. Dans le début, le nombre en était très restreint ; depuis l'invention des couleurs artificielles qu'on tire de la houille, la gamme des nuances s'est singulièrement augmentée et permet de varier les dessins à l'infini ; on est arrivé à en imprimer soit au moule, soit au rouleau, qui portent jusqu'à douze couleurs différentes et qui sont d'une exécution remarquable. Cette industrie de l'impression des tissus, autrefois très prospère, est une de celles qui ont eu le plus à souffrir de l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne. En 1878, le nombre des machines à imprimer était réduit à 100 et celui des ouvriers employés à 6,575.

Une autre industrie, qui a été plus éprouvée encore, est celle des tissus mélangés de coton, de laine et de soie, dont le centre principal est Sainte-Marie-aux-Mines. Cette petite ville, située au fond d'une des vallées les plus pittoresques de la chaîne des Vosges, avait acquis déjà au siècle dernier, par l'exploitation, aujourd'hui abandonnée, de ses mines de plomb argentifère, par ses fabriques de bas de fil pour l'armée et par ses métiers à faire le drap, une certaine importance ; en 1755, Jean-George Reber y fonda le premier établissement pour la fabrication des étoffes de coton. Le fil était filé au fuseau, puis teint, surtout en rouge, par des teinturiers qui étaient venus se fixer sur ce point, et enfin tissé dans la montagne par des ouvriers isolés qui partageaient leur temps entre leur métier et les travaux des champs. Pendant longtemps

le rouge domina dans les tissus de Sainte-Marie-aux-Mines, auxquels on donna le nom de *siamoises*. Peu à peu cette branche d'industrie se répandit dans le voisinage; les métiers à tisser se multiplièrent, surtout lorsque l'introduction de la filature mécanique permit de se procurer des filés de toute qualité. Au coton et au lin précédemment employés vinrent s'ajouter la laine, la soie, le poil de chèvre, dont les divers mélanges fournirent les tissus les plus variés; aux anciennes siamoises succédèrent les guingamps, les madras, les mérinos, les satins de Chine, les écossais, les damas, etc., qui, pendant de longues années, ont fait de Sainte-Marie-aux-Mines un centre industriel des plus actifs. C'était aussi un de ceux où la population laborieuse était le moins exposée aux souffrances des chômages, par suite de l'habitude qui s'était conservée de faire travailler les ouvriers à domicile.

La plupart des habitans de la montagne possèdent chez eux un ou plusieurs métiers à tisser sur lesquels les divers membres de la famille trouvent à s'occuper pendant l'hiver et dans les momens où les travaux de la campagne leur laissent quelque répit. Le coton est livré en chaîne par le fabricant, auquel le tisserand le rapporte en pièces. Ouvriers et fabricans ont longtemps trouvé leur avantage à cette organisation; les premiers, parce que le tissage n'était pour eux qu'un accessoire et un moyen d'utiliser leurs momens perdus, les autres parce qu'ils économisaient le capital engagé dans les ateliers et n'avaient pas à se préoccuper des chômages qui pouvaient survenir. Mais, à mesure que les communications se multiplièrent et qu'on prit l'habitude de travailler sur commande à délais fixes, il fallut apporter plus de régularité dans la fabrication. On dut se résoudre à créer des ateliers, mais on évita de les concentrer dans la ville et on leur conserva un certain caractère rural en les éparpillant dans les vallées, de façon à permettre aux ouvriers d'y venir travailler sans s'éloigner de leurs habitations et sans abandonner tout à fait leurs occupations agricoles. La plupart de ces ateliers sont encore pourvus de métiers à bras, ce qui leur constitue une infériorité à l'égard de ceux qui ont des métiers mécaniques. C'est une des causes de la souffrance de ce centre industriel, mais ce n'est pas la seule : la principale est dans le changement qui s'est produit dans les conditions économiques par le fait de l'annexion, qui lui a fermé le marché en vue duquel ses produits étaient fabriqués sans lui en ouvrir un autre où il pût les écouler. Des 15,000 ouvriers qui, avant 1870, étaient occupés à leurs métiers à bras, il en reste aujourd'hui à peine 10,000; encore parmi ces derniers, ceux qui travaillent à domicile chôment-ils pendant la plus grande partie de l'année. Quant aux métiers mécaniques, plus de

1,200 ont déjà cessé de battre, en attendant que le silence se fasse dans toute la région.

L'industrie du tissage et de la filature de laine, disséminée un peu partout, à Guebwiller, à Mulhouse, à Bischwiller, etc., est dans le même état précaire. Au moment de l'annexion, plus de 7,000 ouvriers y étaient employés et produisaient pour 40,000,000 fr. de tissus; aujourd'hui les laines filées, comme les laines cardées, ne représentent pas plus de la moitié de ce chiffre. Bischwiller, qui était le centre de la fabrication drapière, autrefois si gaie et si animée, est maintenant morne et silencieuse. Partout, dit M. Grad, des maisons vides, des volets fermés, des cheminées éteintes, partout le travail ralenti ou arrêté. La population décroît, et la propriété est tombée à vil prix. Un tiers des habitans a quitté la localité; de 11,500 en 1870, il en restait 7,100 en 1874; le chiffre des naissances est descendu de 469 à 287 et celui des mariages de 86 à 54. Le nombre des chefs d'établissement est réduit de 96 à 21, celui des ouvriers de 5,000 à 1,800 et le chiffre des affaires de 20 millions à 4 millions de francs.

Autour de l'industrie des tissus se sont groupées comme annexes toutes celles qui en dépendent, ou dont elle dépend elle-même plus ou moins, telles que la fabrication des produits chimiques et la construction des machines. La plus ancienne fabrique de produits chimiques de l'Alsace, en même temps que la plus importante, est celle de Thann, fondée en 1807 par Charles Kestner, et dont le chef actuel est M. Scheurer-Kestner, membre du sénat français. Grâce à l'habileté de la direction et à la bonne installation des appareils employés, ses produits jouissent d'une excellente réputation et sont appréciés pour leur pureté et la constance de leur titre. C'est l'acide sulfurique qui en forme l'article principal, puis viennent l'acide chlorhydrique, l'acide acétique, les sels de soude, de plomb, de cuivre et de fer, le chlorure de cuivre et le chlorate d'ammoniaque. Année moyenne, la fabrique de Thann emploie 400 ouvriers et livre au commerce 10,000 tonnes de produits chimiques d'une valeur de 3 millions de francs. Une partie de ces produits trouve encore à s'écouler vers le marché français.

A Bouxwiller, dans le Bas-Rhin, il existe un établissement produisant du vitriol et de l'alun ammoniacal pour environ 2 millions de francs par an; à Lobsann et à Pechelbronn sont des mines de pétrole; enfin, à Mulhouse, plusieurs maisons s'occupent de la fabrication des couleurs pour les manufactures d'impressions. L'amidon, la glucose, les gommes artificielles, constituent une autre classe des industries chimiques dont l'importance qui, avant 1870, était de 13 millions de kilogrammes, se trouve aujourd'hui réduite à 7,500,000 kilogrammes.

La métallurgie et la fabrication des machines se sont développées en Alsace parallèlement aux industries textiles. Depuis les ressorts délicats de nos montres, dit M. Grad, jusqu'aux machines à vapeur les plus puissantes et au matériel des chemins de fer, il n'y a point de mécanisme ni d'instrument que les constructeurs du pays ne soient en état de livrer. Nous trouvons sur notre sol le fer et le cuivre, le plomb et l'argent, l'or même que le Rhin roule dans ses flots mélangé avec le sable. Mais de tous ces métaux, le plus précieux est le fer, dont la fabrication se trouve localisée à Niederbronn, dans l'établissement de MM. de Dietrich et Cie. Cet établissement, fondé en 1685, comprend six usines disséminées dans diverses communes et embrassant toutes les branches de la métallurgie du fer, depuis l'exploitation des mines jusqu'à la construction des machines. Il fabrique annuellement 6,000 tonnes de fontes moulées de toute espèce, 7,200 tonnes de fer et 2,500 tonnes d'aciers corroyés, d'acier Bessemer et d'acier fondu au creuset. L'atelier de construction fabrique surtout des wagons de chemins de fer et des roues de locomotives.

Un autre établissement de constructions est celui de Grafenstaden, près de Strasbourg. Fondé en 1838, il s'adonna d'abord à la fabrication des bascules et des crics; plus tard, il entreprit celle des machines-outils, puis celle des wagons de chemins de fer et des locomotives. A la suite de l'annexion, cet établissement s'est fusionné avec la maison André Kœchlin et Cie, de Mulhouse, pour former avec elle, au capital de 12,000,000 francs, la *Société alsacienne des constructions mécaniques*, pour le matériel des chemins de fer et les machines des industries textiles. Le chiffre d'affaires de cette société s'élève à 18,400,000 francs par an. Les ouvriers de ces ateliers, surtout ceux de Grafenstaden, sont réputés pour leur moralité et l'excellence de leurs rapports avec les patrons. Propriétaires pour la plupart d'un petit terrain, ils n'ont jamais fait de grève et se montrent reconnaissans de tout ce qu'on a fait pour améliorer leur sort. Pendant la guerre, alors que l'armée allemande, investissant Strasbourg, donnait à cette ville des preuves de son amour en bombardant la cathédrale, en détruisant des quartiers entiers, en brûlant sa bibliothèque, l'usine ne pouvant payer ses ouvriers, ceux-ci offrirent au directeur leurs propres économies pour le tirer d'embarras. Cette usine est en outre une école d'apprentissage où de nombreux jeunes gens viennent se mettre au courant du métier de mécanicien et trouvent ensuite de l'occupation soit en Alsace, soit au dehors.

Une autre branche d'industrie qui a pris en Alsace une place très honorable est celle de la fabrication du papier. Ce sont les Arabes qui imaginèrent de faire du papier avec des chiffons. Dès le

XIVe siècle, il y en eut des fabriques à Essonne et à Troyes. En Alsace, la première fut fondée en 1700, à Roppentzwiller, près de Ferrette; plus tard, il s'en établit une autre à Turckheim. Il y a, aujourd'hui cinq établissemens fabriquant le papier à la machine et quelques autres à la main, produisant ensemble annuellement environ 5 millions de kilogrammes. Le plus important est celui de M. Zuber Rieder et Cie, à l'île Napoléon, sur le canal du Rhône au Rhin, à 4 kilomètres de Mulhouse. Il emploie 320 ouvriers, produit 1,800,000 kilogrammes de papiers pour tous les usages : papier à lettre, papier à écrire, papier pour registres, papiers à imprimer, papiers peints, etc. Ces derniers comprennent toutes les qualités, depuis 40 cent. jusqu'à 25 francs le rouleau. Les qualités supérieures sont imprimées à la planche, les autres à la machine. Il s'en vend pour 1 million par an. Les matières employées à la fabrication du papier, outre les chiffons, sont la paille et le bois, qu'on défibre au moyen de machines et dont on fait une pâte qu'on mélange avec celle du chiffon. La pâte à papier comprimée est elle-même employée dans une foule d'industries, où elle remplace le bois ; on en fait entre autres des membres artificiels, des objets vernis, des jouets, des panneaux, etc.

L'industrie du cuir est également très importante, puisqu'elle fabriquait, en 1870, pour 12,000,000 francs de marchandises diverses. La plus forte tannerie est celle du Wacken, près de Strasbourg, qui occupe 200 ouvriers, travaille 44,000 peaux et produit 680,000 kilogrammes de cuir valant 2,850,000 francs. Les peaux, qu'elles proviennent des animaux indigènes ou qu'elles soient expédiées sèches de l'Amérique et de l'Inde, sont d'abord trempées, puis épilées par l'immersion dans de l'eau de chaux et de soude. Elles sont ensuite placées dans des fosses et séparées les unes des autres par des couches de tan, dont l'acide, se combinant avec les substances animales, forme un composé imputrescible qui constitue le cuir. Il faut six mois pour tanner une peau de veau et dix-huit pour une peau de bœuf, malgré les divers procédés qu'on a cherché à employer sans succès pour abréger ces délais. Les cuirs sont ensuite séchés et martelés, puis lustrés ou vernis avant d'être livrés au commerce ou aux industries qui les transforment suivant les besoins auxquels ils doivent satisfaire.

Il n'existe, en Alsace, qu'une seule verrerie peu importante, à Wildenstein, et quelques fabriques de poteries, de grès et de poêles de faïence. Enfin, pour ne rien omettre, nous devons mentionner une production alimentaire qui a un véritable caractère industriel, celle de la bière, dont l'importance annuelle est évaluée à 800,000 hectolitres d'une valeur de 20,000,000 francs et dont il s'exporte

250,000 hectolitres. La production de la bière varie d'ailleurs en raison inverse de la récolte du vin. Elle diminue quand cette dernière est abondante et réciproquement.

L'Alsace compte 2,661 moteurs à vapeur d'une force nominale de 26,930 chevaux et brûlant, non compris la consommation des chemins de fer, 400,000 tonnes de houille. Il faut y ajouter les moteurs hydrauliques, qui représentent une force de 22,340 chevaux. A ce propos, il convient de mentionner les travaux, dont nous avons déjà dit un mot, que M. A. Herzog, l'un des industriels les plus entreprenans de l'Alsace, a fait exécuter pour l'emmagasinement, au moyen de barrages, des eaux dans le lac Blanc et le lac Noir, au haut de la vallée d'Orbey. Ces lacs peuvent ainsi fournir une réserve, en sus de leur volume normal, de 3,000,000 mètres cubes d'eau susceptibles d'être utilisés à irriguer les prairies de la vallée et de produire une force motrice permanente de 8,000 chevaux. M. Herzog a demandé à M. Grad lui-même d'étudier un système complet de retenues d'eau dans les diverses vallées des Vosges, afin de tirer parti de la force aujourd'hui perdue des torrens qui s'écoulent des montagnes (1).

Tel est, esquissé à grands traits, le tableau des industries de l'Alsace. Il n'est pas de contrée qui, sur un territoire aussi restreint, en renferme d'aussi variées et présentant à toutes les activités plus de moyens de se développer. Il n'en est pas surtout où l'initiative des individus ait montré plus de puissance, où patrons et ouvriers aient vécu côte à côte dans de meilleurs termes, collaborant les uns et les autres à la même œuvre, celle de l'accroissement de la richesse publique et du bien-être de tous. C'est ce qui va ressortir avec plus d'évidence encore des pages suivantes.

III.

Parmi les diverses causes qui ont contribué à la prospérité de l'industrie alsacienne, il en est une qui prime toutes les autres, c'est celle de l'institution de la Société industrielle de Mulhouse. Cette société, comme nous l'apprend M. Grad, fut fondée en 1825 par les fabricans de cette ville, qui sentirent de bonne heure l'utilité de la science pour faire progresser l'industrie et qui comprirent la nécessité de se grouper pour discuter en commun les moyens de

(1) La partie de la Lorraine qui a subi le même sort que l'Alsace est, au point de vue industriel, à peu près dans la même situation que celle-ci. Elle renferme d'importans établissemens métallurgiques, des fabriques de faïences, des salines, etc. Nous n'en parlons pas, pour ne pas sortir du cadre que nous nous sommes tracé.

développer leurs entreprises. Les débuts en furent modestes, car les membres, la plupart dépourvus d'instruction classique, ne cherchaient qu'à s'instruire réciproquement en se faisant part de leurs travaux et de leurs essais. Peu à peu cependant la société s'attacha des savans, créa une bibliothèque, multiplia les expériences, réunit des collections, publia un bulletin, encouragea les inventions, s'occupa d'améliorer le sort des ouvriers et acquit rapidement une grande autorité. Chaque sociétaire paie 50 francs par an. A ces cotisations s'ajoutent des souscriptions fréquentes, des dons et des legs s'élevant à plusieurs centaines de mille francs. La société comptait, en 1876, 498 membres ordinaires et 126 correspondans; ses recettes courantes étaient de 38,600 francs et ses dépenses de 29,258 francs. L'esprit le plus large anime tous les membres qui, malgré des divergences d'opinion, malgré les désastres de la patrie, ont toujours fait passer l'intérêt de la science et de l'institution avant leurs préférences personnelles. Énumérer les principales questions que cette société a mises à l'étude, c'est passer en revue l'industrie tout entière; c'est ainsi qu'elle s'est occupée des matières colorantes pour l'impression des étoffes; des moyens de diminuer le prix de la force motrice, de perfectionner les machines à vapeur et de prévenir les accidens; de la combustion des houilles, des découvertes de M. Hirn sur l'équivalent mécanique de la chaleur, des peigneuses pour la filature du coton et de la laine, de l'invention d'une locomotive de montagne, de la création d'écoles spéciales pour la filature et le tissage, pour la chimie et le dessin; du perfectionnement de l'industrie du papier, de la législation des brevets d'invention, de la protection des marques de fabrique, de la limitation du travail des enfans dans les manufactures, de la réforme des logemens d'ouvriers, des institutions de secours et de prévoyance, de la statistique générale du Haut-Rhin, etc.

Une des plus graves préoccupations de la Société industrielle a été la fondation d'écoles techniques de dessin, de filature, de tissage, de chimie et de commerce, d'une école professionnelle et d'une école supérieure des sciences appliquées. Toutes ces institutions sont destinées à former des sujets connaissant non-seulement leur métier, mais aussi les notions théoriques sur lesquelles reposent les opérations qu'ils seront appelés à exécuter. Précisément parce qu'ils sont très pratiques, les fabricans de Mulhouse pensent que, pour savoir ce qu'on dit quand on parle et ce qu'on fait quand on agit, la théorie est indispensable. L'école de dessin a été fondée en 1828, elle compte environ 300 élèves, dont beaucoup deviendront de véritables artistes, et a puissamment contribué à développer le bon goût et la perfection des dessins qui caractérisent la fabrication de

Mulhouse. Un musée industriel y est annexé; il renferme la collection des échantillons et des modèles de tous les articles exécutés par les fabriques d'impression, et dans lequel les dessinateurs peuvent aller puiser des inspirations pour leurs compositions nouvelles. Au moyen de souscriptions, le comité des beaux-arts achète aux diverses expositions des œuvres dont il enrichit le musée de Mulhouse, qui devient ainsi un centre artistique où le goût s'épure et se perfectionne.

L'école de chimie ne rend pas moins de services; d'abord simple laboratoire de l'école professionnelle, elle est devenue en 1867 un établissement indépendant dont l'installation et le matériel ne laissent rien à désirer. Les élèves n'y sont admis qu'à dix-huit ans, après un examen constatant qu'ils ont déjà des notions de chimie assez étendues; après deux ans d'études dans lesquels on leur enseigne l'application de la chimie aux arts industriels, ils deviennent aptes à diriger les opérations de l'impression des étoffes, de la fabrication des produits chimiques, du papier, de la verrerie, etc., Les écoles de tissage et de filature, fondées en 1861 et 1865, rendent des services du même genre en mettant les jeunes gens au courant de tous les procédés de la fabrication des tissus.

Peu de temps après l'ouverture de ces établissemens, en 1866, deux membres de la Société industrielle, MM. Siegfried frères, consacrèrent une somme de 100,000 francs à la fondation d'une école de commerce, la seule qui manquât encore à l'ensemble de l'enseignement technique de Mulhouse. Cette école était en pleine prospérité quand éclata la guerre néfaste dont l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne fut la douloureuse conséquence. Les professeurs, expulsés par les Prussiens, furent appelés à Lyon, où un groupe de négocians venait de fonder une école sur le modèle de celle de Mulhouse, pendant que les fondateurs de celle-ci, MM. Siegfried, renouvelaient au Havre, où ils avaient émigré, le don généreux qui permit à cette ville d'avoir aussi une institution du même genre.

Par leur simple initiative, sans faire appel ni à l'autorité ni à la caisse du gouvernement, les fabricans de Mulhouse ont donc réussi à créer un foyer d'instruction professionnelle qui a répandu ses rayons bienfaisans sur l'Alsace entière et assuré, dans la mesure du possible, la prospérité de ce beau territoire. Cette initiative, inspirée par l'amour du bien, s'est manifestée avec une puissance et des résultats plus remarquables encore dans l'étude des questions qui touchent au bien-être de la classe laborieuse.

La population ouvrière de l'Alsace, d'après un recensement fait en 1875, se monte, en dehors de l'agriculture, à 177,320 individus des deux sexes, dont 90,683 fréquentent des ateliers occupant plus de

5 personnes à la fois. Cette population comprend deux élémens, l'élément sédentaire et l'élément nomade, ce dernier domine surtout dans les grands centres comme Mulhouse, où la perspective de salaires élevés attire les déclassés de tous les pays. Cet afflux d'étrangers, quoique favorable au travail, exerce cependant un fâcheux effet sur la moralité générale, ainsi que le prouve l'accroissement des naissances illégitimes sur les points où il se manifeste. Les grands centres de population et les ateliers où les sexes sont mélangés offrent pour les femmes plus d'occasion de chute que les groupes épars et les ateliers de famille. Au point de vue sanitaire cependant, le séjour de l'atelier est moins nuisible qu'on ne se l'imagine. Les perfectionnemens qu'on a introduits dans l'outillage et l'installation des usines en ont écarté aujourd'hui presque toutes les causes d'insalubrité, et l'on ne constate pas que la mortalité y soit plus grande qu'ailleurs.

Moins flottante que dans les villes, la population des vallées se distingue par des mœurs plus fermes. Beaucoup d'ouvriers, déjà propriétaires d'une maison ou d'un champ, s'efforcent d'accroître leur capital par leurs économies, s'attachent à l'établissement dans lequel ils travaillent et se montrent peu accessibles aux excitations du dehors. Honnêtes, laborieux et paisibles, ils ont des aptitudes industrielles et des qualités morales qu'on rencontre rarement au même degré dans d'autres régions.

En Alsace, comme ailleurs, la prospérité industrielle a été accompagnée d'un développement du paupérisme, mais, ainsi que le fait remarquer avec juste raison M. Grad, ce n'est pas l'industrie qui est la cause première de la misère ; elle ne fait que la mettre en lumière. Dès qu'une fabrique s'ouvre, tous les malheureux disséminés dans les campagnes s'y précipitent, espérant y trouver l'aubaine d'un plus fort salaire. Le mal inaperçu jusqu'alors saute aux yeux, bien que la fabrique en soit elle-même innocente. Mais précisément parce qu'on le voit, il devient plus facile à guérir. La plupart des institutions créées pour le combattre sont dues au patronage des chefs d'industrie et non à l'initiative des ouvriers. Ceux-ci, comme les enfans, sont peu disposés à la prévoyance ; ils ne voient d'amélioration possible à leur sort que dans l'augmentation des salaires, et ce n'est jamais en vue de l'épargne qu'ils la demandent. Ils n'ont pas l'esprit assez cultivé pour songer au lendemain, pour se mettre en mesure de parer aux besoins de la vieillesse, pour se précautionner contre les chômages de la maladie et pour comprendre la puissance des petites économies accumulées jour par jour. Ces diverses institutions comprennent d'abord les salles d'asile et les écoles où les enfans pauvres sont admis gratuitement ; puis les cours d'adultes, les cercles et les

bibliothèques qu'un grand nombre d'industriels ont annexés à leurs usines, qui permettent à ceux qui n'ont qu'une instruction insuffisante de la compléter et qui font au cabaret une concurrence souvent heureuse; enfin les sociétés de secours mutuels et les caisses de retraite.

L'idée de l'association pour l'assistance mutuelle en cas de maladie s'est présentée de bonne heure; elle a donné naissance à des sociétés organisées soit par établissement, soit par corps de métier, dont l'objet est d'assurer au participant les soins du médecin, les remèdes et un secours en argent en cas de maladie; elles pourvoient aux frais d'inhumation, viennent en aide aux femmes en couches et parfois assurent aux membres des pensions de retraite. Elles ont leurs règlemens spéciaux, leurs conseils d'administration, leurs cotisations variables. Les unes sont facultatives, les autres sont obligatoires pour tous les ouvriers d'une même fabrique, surtout quand les patrons y contribuent, ce qui est le cas le plus ordinaire, car, abandonnés à leurs propres ressources, les ouvriers réussissent rarement à faire œuvre durable.

On se rappelle le bruit qui s'est fait, il y a tantôt vingt ans, autour de la question des banques populaires imaginées par Schultze-Delitsch et des sociétés coopératives au moyen desquelles on voulait transformer l'ouvrier en patron. L'Alsace n'a pas échappé à la contagion de ces rêves humanitaires; mais ces tentatives n'y ont pas eu plus de succès qu'ailleurs. Presque partout elles ont pitoyablement échoué, parce que la conception repose sur une erreur économique, la suppression des intermédiaires dans le commerce et des entrepreneurs dans la production. Or, intermédiaires et entrepreneurs ont leur raison d'être et ne sont pas des parasites, comme on se plaît à le dire. Ils rendent des services qu'il faut bien leur payer, si onéreux qu'ils paraissent, parce qu'on ne peut pas s'en passer. Certaines sociétés de consommation, quand elles ont eu à leur tête des hommes honnêtes et intelligens, ont pu prospérer, mais c'est l'exception; comme c'est l'exception aussi d'avoir vu réussir les sociétés de production parce que l'industrie manufacturière exige un outillage compliqué et des capacités supérieures à celles des simples ouvriers. La coopération n'a de chances de succès que pour des professions exigeant peu de capitaux et pour des groupes d'hommes peu nombreux se connaissant entre eux, ayant les mêmes aptitudes et les mêmes intérêts. Dans tout autre cas, elle ne peut donner que des déceptions.

Une autre panacée dont il est souvent question pour résoudre le problème de la misère est la participation des ouvriers aux bénéfices. En y regardant de près, on voit que c'est tout simplement un

mode de rémunération du travail moins favorable que le salaire, parce que l'ouvrier doit ainsi subir les oscillations des bonnes et des mauvaises années et que, par conséquent, il ne peut être payé quand l'établissement est en perte. Cette participation présente cependant certains avantages parce qu'elle attache l'ouvrier à l'établissement et l'encourage à donner la plus grande somme de travail possible, en vue des bénéfices qu'il espère en retirer; mais dans aucun cas elle n'a pour effet d'augmenter la somme des salaires. Pour un chiffre de production donné, il y a un chiffre déterminé afférent au paiement de la main-d'œuvre. Que cette somme soit distribuée d'une façon ou d'une autre, le résultat final est le même et la population ouvrière prise dans son ensemble n'en est pas mieux partagée. La meilleure manière de faire participer l'ouvrier aux bénéfices des industries où il est employé, c'est de lui apprendre la puissance de l'épargne et de l'engager à devenir actionnaire des établissemens qui sont organisés en sociétés. Il n'y a en effet que le travail et l'économie qui puissent améliorer son sort; Franklin l'a dit depuis longtemps et depuis lors on n'a encore rien trouvé de mieux. Les institutions créées pour cet objet en Alsace sont une éclatante confirmation de cette vérité.

Ce qu'étaient autrefois les logemens d'ouvriers, le rapport de M. Villermé, présenté en 1833 à l'Institut, peut en donner une idée. Il dépeint ces bouges infects où plusieurs familles couchent dans la même chambre sur de la paille, et sous des lambeaux de couvertures; il nous montre ces enfans déguenillés, demi-nus, se rendant à l'atelier pour y travailler tout le jour, sans que personne s'occupe de leur éducation morale; les femmes marchant pieds nus dans la boue et dans la neige, sous la pluie, venant les jours de paie attendre leurs maris pour arracher au gouffre du cabaret une partie de leur salaire. Les choses en étaient là quand la Société industrielle de Mulhouse, persuadée que les patrons avaient en quelque sorte charge d'âmes, mit à l'étude en 1850 un projet d'association pour la construction de maisons destinées à être vendues aux ouvriers dans les meilleures conditions possibles. Cette société fut constituée par M. Jean Dollfus, — dont le nom vénéré est attaché à toutes les mesures humanitaires, à toutes les œuvres charitables de l'Alsace, — au capital de 300,000 francs, auquel le gouvernement d'alors ajouta une somme équivalente. Elle acheta des terrains sur lesquels elle bâtit, d'après des plans arrêtés à l'avance, des maisons de différens types dans lesquelles chaque ménage est isolé et jouit d'un petit jardin, et vendit ces maisons aux ouvriers contre le paiement d'un certain nombre d'annuités dont le chiffre ne s'élève pas au-dessus du prix payé pour la location d'un logement beaucoup moins commode. Cette annuité comprend non-seulement l'intérêt des

capitaux déboursés, mais encore l'amortissement, en sorte qu'avec le même fonds de souscription, la Société a pu, au moyen d'emprunts, bâtir jusqu'ici 948 maisons, dont 943 étaient vendues au prix total de 4,074,841 francs et presque complètement payées (1). Annexés à ces cités sont des écoles, des lavoirs, des boulangeries, des restaurans fournissant les denrées au prix de revient. Les ouvriers obligés de s'acquitter pour devenir propriétaires avaient pris l'habitude de l'épargne; ils avaient déserté les cabarets, acquis l'amour du confort et de la propreté et senti se développer en eux des sentimens jusqu'alors inconnus. Le succès de ces cités ouvrières de Mulhouse en provoqua la création de nouvelles sur d'autres points de l'Alsace, et il en existe aujourd'hui dans tous les principaux centres. C'est en transformant les travailleurs en propriétaires, en leur facilitant l'accès du capital au lieu de les laisser s'insurger contre sa prétendue tyrannie, que les industriels alsaciens ont cherché à résoudre la question sociale, et que, sans bruit ni déclamations, ils ont amélioré la situation de leurs ouvriers. Beaucoup d'entre eux l'ayant été eux-mêmes avant d'être chefs de maison, ils sont mus par cet esprit de charité qui faisait dire à M. Daniel Kœchlin à son lit de mort : « Je n'ai jamais pu trouver le bonheur complet, parce que je n'ai jamais pu me consoler des misères irrémédiables que j'ai vues autour de moi. »

Les succès obtenus à ce point de vue sont tels que M. Bœttcher, ministre d'état et vice-chancelier de l'empire, a avoué à M. Grad lui-même que, si les institutions de prévoyance étaient répandues en Allemagne, sous l'influence de l'initiative privée, comme elles le sont en Alsace, le gouvernement allemand pourrait se dispenser d'intervenir pour sauvegarder la paix sociale (2). Peut-être pourrait-on en dire autant de la France, où malheureusement on parle toujours beaucoup plus qu'on n'agit, où la question ouvrière n'est trop souvent qu'un prétexte aux agitations, un thème aux déclamations de vulgaires ambitieux.

IV.

Nous venons d'esquisser, d'après M. Grad, les traits principaux de la situation industrielle de l'Alsace avant la guerre. Il nous reste à nous demander quelles ont été jusqu'ici et quelles seront dans

(1) Au 1er janvier 1880, il y avait 1,200 maisons construites, dont 1,000 payées.

(2) Dans une communication récente faite à la Société industrielle de Mulhouse, M. Engel-Dollfus, chef de l'importante maison Dollfus-Mieg de Dornach, exprime la crainte que les nouvelles lois en élaboration au parlement allemand ne portent un coup mortel aux institutions philanthropiques dont l'Alsace s'honore et qui doivent leur prospérité actuelle à la sollicitude des patrons pour leurs ouvriers.

l'avenir pour elle les conséquences économiques de l'annexion. M. Grad n'a pu traiter cette question que d'une manière indirecte, mais son livre fournit à cet égard les élémens suffisans pour qu'on puisse se faire une opinion propre.

Au moment de la guerre de 1870, l'Alsace était en pleine prospérité agricole et industrielle. Sous le rapport douanier, elle était soumise au même régime que la France et avait organisé ses moyens de production en conséquence. Elle avait eu un moment d'hésitation en 1860, lors de la conclusion des traités de commerce, mais elle s'était bientôt remise et, grâce à l'intelligente activité de ses fabricans, elle avait repris son assiette, amélioré ses procédés de fabrication, et s'était mise en état de soutenir la concurrence étrangère. Ses débouchés prirent depuis lors, surtout pour les articles de luxe, une grande extension, et le chiffre de ses affaires s'éleva, pour les industries textiles seulement, à la somme énorme de 300,000,000 fr.

La situation a bien changé. Du jour au lendemain, — ou plutôt d'une année à l'autre, puisqu'il y eut une année de tolérance pour l'écoulement des marchandises en magasin, — l'Alsace devint pour la France un pays étranger dont les produits durent être taxés à la frontière, et perdit par ce fait son marché principal. A voir l'empressement que certains hommes d'état français mirent à exclure ses produits, on est exposé à se méprendre sur les sentimens qui devaient les animer en présence du fatal traité qui mutilait la patrie, et à se demander si la douleur qu'ils en éprouvaient n'était pas mitigée par la satisfaction de voir disparaître du marché intérieur une concurrence qui les gênait.

Quoi qu'il en soit, l'industrie alsacienne fut cruellement éprouvée; organisée en vue de la production des articles de luxe, ou tout au moins de bonne qualité, elle dut se retourner vers l'Allemagne, dont les besoins sont tout autres et qui, ne voulant que des articles à bas prix, se contente de seconds choix. Elle ne put pas, par conséquent, y écouler les marchandises qu'elle fabriquait jusqu'alors, et lorsqu'elle tenta d'en fabriquer d'autres, elle trouva le marché déjà encombré par les marchandises allemandes et anglaises qui pourvoyaient à toutes les exigences de la consommation. La législation douanière, à laquelle elle fut soumise, lui fut également très préjudiciable. Suffisamment protégée par les tarifs français, dont les droits étaient proportionnels à la valeur des produits, elle ne fut plus en état de lutter quand elle se trouva en présence des tarifs allemands, dont les droits sont spécifiques et plus favorables par conséquent aux produits communs qu'à ceux de qualité supérieure dont elle avait la spécialité. La filature se trouva dans l'impossibilité absolue de soutenir la concurrence anglaise pour la production des fils

fins, et les étoffes de luxe durent battre en retraite devant les tissus communs de Crefeld et d'Elberfeld. En présence des conditions qui leur étaient faites, un certain nombre d'établissemens se transformèrent pour répondre aux exigences de leurs nouveaux consommateurs; d'autres émigrèrent au-delà de la frontière pour conserver leur ancienne clientèle, d'autres enfin, comme ceux de Bischwiller et de Sainte-Marie-aux-Mines, ne trouvant à écouler leurs produits ni en Allemagne, où ils ne sont pas demandés, ni en France, où l'entrée leur est fermée par des droits trop élevés, périclitent de jour en jour et sont à la veille de disparaître.

Les industriels qui ont cherché un débouché vers l'Allemagne se trouvent eux-mêmes, en raison des habitudes commerciales de ce pays, dans une situation beaucoup moins favorable qu'autrefois. Tandis qu'en France les marchés, une fois conclus, sont définitifs et réglés à quatre-vingt-dix jours, en Allemagne ils ne sont jamais fermes. Jusqu'au dernier moment, l'acheteur peut chercher à les rompre et soulever, lors de la livraison, des difficultés qui se terminent le plus souvent par une réduction du prix de la marchandise; de plus, les délais de crédit sont de six mois à un an et les rentrées fort difficiles. Les transactions n'ont donc qu'une sécurité relative et présentent des chances de pertes qui étaient anciennement inconnues.

Ce n'est pas tout. Les conditions de la fabrication se sont, à d'autres égards encore, modifiées défavorablement. Jadis les établissemens se transmettaient de père en fils et l'on peut en citer plusieurs qui, depuis plus d'un siècle, sont restés dans la même famille et portent encore le nom de leur fondateur. Aujourd'hui, les jeunes gens qui ont émigré pour se soustraire au service militaire allemand ne succèdent plus à leurs pères; ils mettent leurs établissemens en actions, placent à leur tête des directeurs qui restent dans le pays et cherchent au dehors un abri contre les tracasseries auxquelles ils seraient personnellement exposés. La même cause éloigne aussi un grand nombre de fils d'ouvriers qui emportent avec eux le tour de main et l'habileté traditionnelle. Ils sont remplacés par des Allemands, qui non-seulement sont moins intelligens, mais qui ont, en outre, des habitudes déplorables. Sous l'influence de ceux-ci, l'esprit de la population ouvrière s'est modifié; les grèves, jusqu'alors inconnues, ont fait leur apparition, et l'alcoolisme a pris un énorme développement. La consommation de l'eau-de-vie a plus que décuplé depuis dix ans; à Mulhouse, elle a passé de 250 hectolitres à 3,000; les débits se sont multipliés à l'excès et sollicitent sans cesse l'ouvrier, qui va y engloutir ses économies en s'y abrutissant. Ce n'est pas qu'il fût autrefois à l'abri de l'ivresse, mais c'était

à l'ivresse, beaucoup moins nuisible à la santé, du vin et de la bière qu'il se laissait aller. L'eau-de-vie, alors grevée de droits élevés, coûtait trop cher pour être abordable, tandis qu'aujourd'hui les propriétaires de l'Allemagne du Nord, pour trouver en Alsace un débouché pour leurs alcools frelatés, en ont fait supprimer les taxes et la livrent à raison de 40 centimes le litre. Il y a donc là un symptôme inquiétant, qui, si l'on n'y met ordre, amènerait la dégradation morale et physique d'une partie de la population et ajouterait de nouvelles ruines à celles que la conquête allemande a déjà accumulées sur ce malheureux pays.

Y a-t-il pour l'Alsace quelque chance d'un avenir meilleur et le compte ouvert à la fatalité par son annexion est-il sur le point de se fermer? Au point de vue économique, il est certain que la situation se modifiera, comme elle n'a d'ailleurs cessé de se modifier depuis deux siècles. L'industrie cotonnière, de beaucoup la plus importante, s'est implantée sur ce point à l'abri de la protection, et bien qu'éloignée de sa matière première et du combustible, elle a, grâce à l'aptitude de ses habitans, réussi à se faire une place dans le monde. Elle a dû cependant se déplacer plusieurs fois à mesure que les progrès des machines et l'ouverture de nouvelles voies de communications modifiaient les conditions économiques du milieu où elle se trouvait. Il en sera de même dans l'avenir lorsque le libre échange sera devenu un fait accompli.

Le principe de la liberté commerciale n'est pas un principe absolu et immuable, et cette liberté est, comme toutes les autres, comme toutes les institutions de ce monde, contingente aux circonstances extérieures. A l'époque où les communications, non-seulement entre les peuples, mais même entre les provinces voisines, étaient presque impossibles, où l'état de guerre était permanent, où la sécurité était nulle, où les institutions de crédit faisaient défaut, il fallait bien que chaque pays fabriquât chez lui les objets nécessaires à ses besoins, et, une fois les industries établies sur un point, il fallait bien les protéger pour les empêcher de disparaître. Personne ne réclamait la liberté des échanges, puisque, l'eût-on obtenue, elle eût été à peu près illusoire. Mais il n'en est plus de même depuis que, par les chemins de fer, les télégraphes, les établissemens de crédit, les relations internationales sont devenues journalières. La liberté commerciale s'impose malgré tout ce qu'on peut faire pour s'y opposer, parce que les lois économiques sont plus fortes que la volonté des hommes et que les intérêts finissent toujours par dominer la politique. Si nous cherchons à vaincre les obstacles matériels que la nature a semés sous nos pas, ce n'est pas pour nous en créer à nous-mêmes d'artificiels; si nous jetons des ponts

pour franchir les vallées, si nous creusons des tunnels pour traverser les montagnes, si nous perçons des isthmes pour réunir des mers, ce n'est pas pour nous laisser arrêter par la barrière factice d'un tarif protecteur. Que l'Alsace en prenne son parti, elle sera, dans un avenir plus ou moins prochain, comme la France, comme l'Angleterre, comme l'Allemagne, sous le régime du libre échange, et comme ces nations, elle en sentira le contre-coup et les bienfaits. Or nous avons vu que la décadence de son industrie était due beaucoup moins à la concurrence étrangère qu'elle rencontre en Allemagne qu'à la perte du marché français. Si ce marché pouvait lui être rendu par la suppression des tarifs qui l'en éloignent, elle ne tarderait pas à reprendre son ancienne prospérité, et, quoi qu'on en dise, elle n'aurait rien à redouter ni de l'Angleterre ni de l'Amérique. En abaissant ses droits d'entrée, la France reconquerrait en partie son ancienne province.

Il résulte de tout ce qui précède que l'annexion a été un malheur pour l'Alsace; elle en a souffert et elle en souffre encore, dans ses intérêts matériels comme dans ses sentimens moraux; elle subit malgré elle la domination de l'étranger comme autrefois l'Italie subissait celle de l'Autriche, la Grèce celle de la Turquie. A les entendre cependant, les Allemands sont pour elle pleins de mansuétude et ils ne s'expliquent pas son obstination à ne pas se réjouir de son retour à l'ancienne patrie. Cette explication est bien simple: si les Alsaciens se sentent opprimés, c'est parce qu'ils sont administrés, non dans leur propre intérêt, mais dans celui de l'Allemagne. Ainsi que l'a dit M. Frary, dans son livre si patriotique (1): « une population à qui les hasards de la guerre enlèvent sa nationalité est vouée à une persécution continue, systématique, moins grossière et cent fois plus douloureuse qu'au temps où l'administration était moins perfectionnée. On contraint tout un peuple à retourner à l'école pour désapprendre tout ce qu'il savait et apprendre tout ce qu'il ignorait. Ses souffrances se mesurent à ses vertus et à ses lumières; chaque homme est incessamment atteint dans ses sentimens les plus généreux, dans ses idées les plus hautes. La religion de la patrie, comme toute autre religion, coûte d'autant plus à abjurer qu'on en comprenait mieux la beauté, qu'on en goûtait mieux les douceurs, et c'est aux plus nobles âmes que la persécution inflige les plus cruelles tortures. »

A. Clavé.

(1) *Le Réveil national*, par M. Raoul Frary, 1 vol. in-32; Didier.

DÉGRÈVEMENS ET AMORTISSEMENT

A PROPOS

DU BUDGET DE 1883

A la fin de l'année 1861, il s'est passé au point de vue financier un fait qui n'est pas sans analogie avec ce que nous avons vu tout récemment. On était ravi de l'élan de prospérité qui s'était manifesté subitement après le coup d'état de 1851 ; chaque année amenait des plus-values considérables dans le produit des impôts, le commerce se développait sensiblement, et ces progrès se trouvaient servis à souhait par la découverte des mines d'or et par l'extension des chemins de fer. Aux esprits chagrins qui se plaignaient, malgré tout, que les dépenses allaient trop vite et qu'on ne se préoccupait pas assez, sinon de les réduire, tout au moins d'en arrêter l'augmentation, on répondait que la plus-value incessante des impôts n'aurait pas de peine à les couvrir. On vivait enfin dans une grande quiétude, sans souci de l'avenir. Tout à coup parut un mémoire rédigé par un homme qui avait déjà été ministre des finances, l'honorable M. Fould. Dans ce mémoire, on jetait un cri d'alarme, on disait que la situation était loin d'être ce qu'elle paraissait, qu'il y avait des embarras sérieux et que, si on continuait dans la même voie, on s'exposait à de graves dangers ; on montrait notamment qu'en huit années, de 1851 à 1858, il avait été absorbé pour 2 milliards 400 millions de crédits extraordinaires, et qu'il fallait y ajouter encore 400 millions pour les trois derniers exercices ; on avait de plus emprunté 2 milliards dans l'intervalle, et la dette flottante dépassait un milliard : il était temps de s'arrêter. La conclusion du mémoire était qu'il fallait surtout enrayer les crédits supplémentaires et extraordinaires. Ce travail fit beaucoup de bruit dans le temps ; l'empereur en fut ému, comme tout le monde, et

pour montrer sa bonne volonté, il nomma de nouveau M. Fould ministre des finances. Avons-nous besoin d'ajouter que les choses continuèrent, à peu près, comme par le passé? On fit bien un sénatus-consulte pour empêcher les viremens d'un ministère à l'autre, ce qui était en effet la source de beaucoup d'abus. On limita aussi la faculté d'ouvrir des crédits extraordinaires. Mais l'élan était donné, on ne put pas arrêter l'augmentation des dépenses; seulement, pour celles qui avaient un caractère extraordinaire, on en fit l'objet d'un budget spécial, qu'on pourvut également de ressources spéciales. Ces ressources n'en sortaient pas moins de la bourse du contribuable, comme les autres : la régularité n'était qu'apparente, et, au fond, la situation restait la même.

On peut en dire autant de l'état des choses actuel que nous a révélé au commencement de l'année l'honorable M. Léon Say. Comme en 1861, chacun était frappé du développement considérable de la prospérité publique, de l'augmentation incessante du produit des impôts qui se traduisait chaque année par une plus-value de 100 à 150 millions. Il semblait qu'avec de pareilles réserves on pouvait tout se permettre, et dépenser beaucoup sans y regarder. On dépensa en effet beaucoup et sous toutes les formes, et on trouva encore moyen de proposer des dégrèvemens; enfin on tenait la solution de ce fameux problème qui, à la satisfaction de tout le monde, consiste à augmenter la dépense et à diminuer les recettes. La république seule pouvait arriver à un tel résultat : elle n'avait eu qu'à toucher le sol de sa baguette magique et des flots de richesse en avaient jailli. Aussi fit-on les rêves les plus brillans. On dota l'instruction publique de sommes considérables; on créa des caisses de subvention ou de secours pour toute espèce de choses ou d'individus, on ouvrit un crédit de 500 millions pour les chemins vicinaux, de 300 millions pour les écoles, on augmenta les traitemens, les rentes viagères; enfin, pour couronner l'œuvre, on mit en avant un fameux plan de travaux publics, dit plan Freycinet, et qui consistait à dépenser 7 milliards en moins de dix ans. Voilà quels furent les rêves qu'on fit sous l'influence d'une richesse qui paraissait n'avoir pas de bornes. Heureux pays de France! il allait donc enfin satisfaire tous les besoins, j'allais dire tous les appétits, et l'âge d'or n'était plus en arrière dans le passé, il était en avant et dans un avenir prochain, on y touchait. Mais voilà encore que, comme un rideau qui s'abaisse sur un tableau enchanteur, la réalité nous apparaît toute différente. Nos ressources sont épuisées, dit M. Léon Say, et engagées pour plusieurs années, nous n'avons plus rien de disponible, et si nous voulons continuer dans la voie où nous sommes, il nous faudra recourir à l'emprunt. Or l'emprunt lui-même n'est déjà plus aussi facile; le dernier qui a été contracté, mal-

gré la souscription brillante qui l'a accueilli, n'est pas encore classé; il est toujours pour partie à l'état flottant dans les mains des spéculateurs, et ce qui est inquiétant surtout, c'est qu'en engageant ainsi les ressources de l'avenir nous sommes tout près d'arriver à une dette flottante de trois milliards. Nous avons fait flèche de tout bois, nous avons pris les fonds des caisses d'épargne, ceux des communes, les cautionnemens, le produit d'annuités créées pour des besoins extraordinaires, et tout est absorbé, ou le sera bientôt. Que faire dans une pareille situation? Il semble que le plus sage serait de liquider le passé et de s'arrêter pour les dépenses nouvelles qui ne sont pas de la première nécessité. Mais cette politique de prudence ne peut convenir à la république. M. Rouvier l'a déclaré dans la discussion générale du budget. S'adressant à la commission qui pourtant s'était montrée assez large pour les dépenses extraordinaires: « Vous avez fait, dit-il, un budget juste milieu qui peut convenir à une monarchie censitaire, la république ne peut pas s'en arranger. » Il faut, en effet, que la république dépense sans compter, elle prendra l'argent où elle pourra, c'est l'affaire de son ministre des finances de le lui procurer.

On doit certainement louer beaucoup M. Léon Say du courage qu'il a mis à nous révéler la situation actuelle. Malheureusement les combinaisons qu'il propose, comme l'a reconnu M. Ribot, le rapporteur de la commission, ne sont que des expédiens; elles ne suppriment pas les difficultés, elles ne font que les ajourner à deux ou trois ans. Un nouvel emprunt à court terme était le danger qui nous menaçait et il pouvait en résulter un grave inconvénient pour le crédit public. Qu'a fait M. Léon Say? Il laisse subsister toutes les dépenses, mais, pendant un an ou deux, il les couvre par d'autres ressources que celles à provenir d'un emprunt direct. Il prend d'abord, jusqu'à concurrence de 270 millions, des crédits non employés des exercices antérieurs; il se fait rembourser d'avance par les compagnies de chemins de fer 253 millions qui étaient à réaliser plus tard; il majore enfin les recettes du budget de 1883 en adoptant pour base non plus celles qui ont été réalisées dans l'exercice qui a précédé celui où le nouveau budget est établi, mais celles de l'exercice même qui est en cours. Cette manière d'agir n'est peut-être pas mauvaise: elle rend le budget plus exact. Quand on pouvait avoir en prévision des augmentations de recettes considérables basées sur la plus-value de deux années, on ne se faisait pas scrupule d'ouvrir toute espèce de crédits supplémentaires avec la pensée qu'ils seraient aisément couverts par les plus-values, et de la sorte, on se laissait aller à des dépenses désordonnées. Avec un budget en prévision plus exact, on ne peut plus se faire les mêmes illusions, et si on veut avoir des crédits supplémentaires,

on sait immédiatement à quoi on est entraîné. Donc, grâce à ces combinaisons, M. Léon Say trouve le moyen de faire à peu près les mêmes dépenses extraordinaires que son prédécesseur. Au fond, les ressources réellement disponibles sont toujours dépassées. Avec le projet de M. Allain-Targé, on s'en serait aperçu tout de suite, parce que tout de suite il aurait fallu recourir à l'emprunt; avec celui de M. Léon Say, on ne s'en apercevra que dans deux ans, car l'honorable et ancien ministre ne peut promettre qu'on ira au-delà de ce temps sans emprunter. M. Léon Say n'a pas osé trancher dans le vif, arrêter les dépenses, et alors son budget a prêté à la critique; on lui a reproché d'avoir poussé inutilement un cri d'alarme. Aussi lui-même, dès le premier discours qu'il a prononcé dans la discussion générale qui a eu lieu avant la séparation de la chambre, a-t-il cru devoir déclarer qu'au fond « les finances de la république étaient superbes et la situation admirable. » Cette déclaration n'était sans doute qu'une préparation oratoire pour faire accepter les réformes qu'il proposait; elle n'en est pas moins curieuse et montre à quel point la république, ce gouvernement de libre discussion et de vérité absolue, est susceptible à l'endroit des choses qui le blessent.

On a pu dire autrefois, sous le gouvernement de Louis-Philippe, que nos finances étaient compromises et que nous marchions à la banqueroute, — on a vu depuis combien c'était faux; — on l'a répété sous le deuxième empire, c'était plus justifié. Cependant les événemens de 1870 et 1871 ont montré encore que la situation financière n'était pas aussi mauvaise qu'on le supposait. Aujourd'hui, nous avons un budget ordinaire qui dépasse 3 milliards, une dette flottante qui est en train d'arriver au même chiffre, et une dette qui atteint 24 milliards, sans compter les obligations à court terme. Nous dépensons chaque année de 600 à 700 millions que nous n'avons pas, et on commet un crime de lèse-république si on ose dire que nos finances sont en mauvais état. Lisez le rapport de M. Varroy au sénat sur le budget de 1882 et vous y trouverez ceci : « La prospérité de nos finances, depuis l'année *épique* où la constitution a été votée, a continué à s'affermir de plus en plus. » C'est probablement parce que, depuis cette année-là, on a dépensé plus que jamais et que le budget ordinaire s'est accru de plus de 300 millions en trois ans. C'est M. Ribot qui le déclare dans son excellent rapport sur le budget de 1883. Du reste, les précautions oratoires sont tellement nécessaires quand on parle des finances de la république que M. Ribot lui-même a cru devoir en prendre, et, dans ses critiques, le *nec plus ultra* de son audace a été de dire : « Oui, nos finances sont puissantes, mais elles sont engagées. » On pourrait répondre à l'honorable rapporteur de la commission que, si nos finances sont engagées, elles ne sont plus puissantes, du moins

quant à présent; il faudrait commencer par les dégager pour leur rendre une action efficace, et on ne pourrait les dégager qu'en s'arrêtant dans les grandes dépenses. C'est ce qu'on ne veut pas et ce que ne demande même pas M. Ribot.

Autrefois, sous Louis XIV, on n'osait pas parler de la mort devant le grand roi. Un jour, un prédicateur de la cour, s'étant avisé de dire que nous étions tous mortels, vit le mauvais effet que cela produisait sur la figure du souverain; il se reprit bien vite et ajouta : « presque tous. » Il paraît qu'on est tenu à la même prudence à propos des finances de la république. Serait-ce parce qu'il ne faut pas parler trop haut dans la chambre d'un malade? Ce qu'il y a de certain pourtant, c'est que, malgré toutes les précautions oratoires, nos finances ne sont pas dans une bonne situation. Un seul chiffre en donnera l'idée. En 1869, dernière année de l'empire, les dépenses se sont élevées à 1,621 millions et, en 1883, elles montent à plus de 3 milliards. C'est une augmentation de 1,300 millions, dont 600, toujours au dire du rapporteur de la commission, sont imputables aux seuls services administratifs; le reste est absorbé par l'accroissement de la dette publique après nos grands emprunts. Nous ne voulons certes pas dire que, dans un pays riche comme le nôtre, la dépense doive rester stationnaire. Il y a sans cesse des besoins nouveaux à satisfaire. Cependant on pourrait soutenir que la principale de ces dépenses consistant en grands travaux publics, plus une nation est riche et plus l'état peut s'en décharger sur l'initiative privée. C'est généralement ce qui a lieu dans les pays bien ordonnés. La république ne l'entend pas ainsi. La richesse générale doit lui servir pour intervenir davantage. Au moins devrait-on se renfermer dans la limite de la plus-value des impôts : il paraît que ce serait encore trop demander. La république n'admet pas de limites. « Nous avons présenté le budget de 1883, disait M. Allain-Targé, avec le parti-pris de donner à la politique démocratique et progressive des bases solides, » et comme ce budget contenait pour 600 millions de dépenses extraordinaires qui ne pouvaient être couvertes que par l'emprunt, cela voulait dire apparemment que la politique démocratique et progressive consiste à dépenser au-delà même de ce que l'on a. C'est du reste la même idée qu'avait exprimée M. Rouvier avec sa critique sur le budget juste milieu.

Nous croirions faire injure à nos lecteurs en cherchant à leur montrer que cette politique démocratique et progressive est pleine de dangers; que l'état, comme les particuliers, ne doit pas dépenser au-delà de ce qu'il a. On ne s'enrichit jamais en s'endettant. Mais c'est un point sur lequel nous aurons occasion de revenir plus tard. Qu'il nous soit permis seulement de constater en ce moment que, dans la discussion générale du budget qui a déjà eu lieu, il n'a pas

été question le moins du monde de restreindre les dépenses. Si M. Léon Say avait voulu être le ministre *féroce* que réclamait tant M. Thiers sous le second empire, et qui serait aujourd'hui plus nécessaire que jamais, il aurait tout simplement dit : Plus de dépenses extraordinaires en dehors des ressources qui peuvent y être régulièrement affectées ; et c'eût été plus efficace que toute autre déclaration ; il avait d'autant plus qualité pour le faire qu'avec sa haute compétence en matière financière, il sait mieux que personne les inconvéniens du système dans lequel on est engagé. Il a parfaitement démontré qu'on pourrait exécuter la plupart des mêmes travaux avec l'industrie privée, avec le concours, par exemple, en ce qui concerne les chemins de fer, des grandes compagnies, et il a ajouté, ce qui était fort juste, que ce serait une chose différente pour le crédit public, si les sommes nécessaires à ces travaux étaient empruntées par des compagnies particulières au lieu de l'être par l'état. Il est incontestable, en effet, que dans un pays comme la France, qui économise chaque année peut-être 2 milliards 1/2, il n'est pas difficile de trouver 6 ou 700 millions par an qui soient disponibles pour les grands travaux publics et sans qu'il en résulte d'embarras financiers. On l'a bien vu depuis un certain nombre d'années, où, malgré les émissions d'obligations qui ont été faites par les grandes compagnies jusqu'à concurrence de 4 à 500 millions par an, le taux de ces obligations n'a pas cessé de monter. Il en eût été autrement si l'état lui-même avait exécuté les travaux et emprunté ; son crédit en aurait souffert. Les 6 ou 700 millions par an qu'il s'agit de trouver maintenant s'ajouteront ou à la dette consolidée qui dépasse 20 milliards, ou à une dette flottante de près de 3 milliards et à d'autres obligations encore dont l'échéance est à court terme. Alors ce n'est plus la richesse générale de la France qu'il faut considérer, mais la situation particulière de l'emprunteur ou du débiteur, et quand le débiteur est déjà chargé, comme nous venons de le dire, d'une dette écrasante, il est d'une imprudence extrême d'y ajouter la moindre chose. Il n'y a pas de pays, quelque riche qu'il soit, qui puisse en tout état de cause fournir des garanties suffisantes pour une pareille dette. Que deviendrait notre crédit demain si nous avions la guerre ou une révolution? Voilà ce qu'il faut se demander sans cesse et ce que nous aurions voulu entendre dire par M. Léon Say avec l'autorité qui s'attache à ses paroles. Il aurait fait un grand acte de patriotisme. Mais, ce n'est pas précisément pour discuter en détail le budget de 1883 que nous avons pris la plume. Ce travail a été fait et très bien fait par notre ami et collaborateur M. Paul Leroy-Beaulieu (1), nous n'avons rien à y ajouter :

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1882.

nous voulons seulement appeler l'attention de nos lecteurs sur deux points qui n'ont pas été suffisamment mis en lumière lors de la dernière discussion générale et qui, à notre avis, ont une grande importance. Il s'agit de la question du dégrèvement et de celle de l'amortissement.

I.

Sur le premier point, M. le ministre des finances a dit, dans l'exposé des motifs du budget de 1883, qu'il n'y avait pas de politique de dégrèvement, qu'il n'y avait qu'une politique d'équilibre, qui peut conduire au dégrèvement. Qu'est-ce d'abord qu'une politique d'équilibre? Quand y a-t-il équilibre dans le budget? Est-ce quand on a satisfait toutes les demandes, doté très largement les travaux publics, et accordé des subventions sous toutes les formes? A ce compte, la politique d'équilibre sera bien difficile à réaliser, et nous doutons qu'on y arrive jamais. On a vu que, depuis 1850, les seules dépenses administratives avaient augmenté de 600 millions, et cela ne suffit pas. Nous allons plus loin que M. le ministre et nous ne craignons pas de déclarer que si, par impossible, on venait à satisfaire toutes les demandes et qu'il y eût encore des excédens de recettes, il faudrait les employer à autre chose qu'à des dégrèvemens. On dit bien qu'après la guerre, 750 millions d'impôts nouveaux ont été établis; qu'on en a déjà aboli pour 300 millions, qu'il en reste encore pour 450 ; et, tant que ceux-ci subsisteront, on pense que le premier devoir est de songer au dégrèvement. — Ce n'est pas notre avis. On oublie que, par la suite de la guerre aussi, une autre surcharge a été créée qui a son importance. Avant 1870, la dette publique, déjà lourde, était de 13 à 14 milliards, elle monte aujourd'hui à 21 ou 22, sans parler de la dette flottante ni du compte de liquidation. Le service en intérêts de cette dette, sous ses diverses formes et en y comprenant les dotations, absorbe 1,350 millions, presque la moitié de notre budget; il nous semble que c'est là une charge énorme qui appelle l'attention. Et quand on pense que, dans cette situation, il s'est trouvé naguère au sein de la chambre des députés, une majorité pour prendre en considération une mesure qui ne tendait à rien moins qu'à priver le trésor de 300 millions de ressources, en abolissant en partie l'impôt des boissons et celui des octrois, on est confondu de surprise, et on se demande quelle idée a cette chambre des nécessités financières. En fait de dégrèvemens, on peut tout au plus se permettre ceux qui ne font rien perdre au trésor et qui sont compensés bien vite par une plus-value à peu près équivalente. Il y en a quelques-uns de ce genre. Si on abaissait, par exemple, sensiblement

l'impôt de 23 pour 100 qui pèse sur les transports par chemins de fer et celui de mutation de 6 1/2 pour 100 qui frappe les ventes d'immeubles, le sacrifice imposé au trésor ne serait pas de longue durée et on donnerait une plus grande activité aux affaires.

On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, de dégrèvemens au profit de l'agriculture, et M. Léon Say a été un de ceux qui ont le plus contribué à mettre cette idée en avant. Ne voulant pas et ne pouvant pas accorder de protection à l'agriculture, il a pensé qu'on ferait quelque chose d'efficace pour elle en la dégrevant de l'impôt foncier. Il y a là, à notre avis, une grande illusion. Veut-on l'exonérer de tout l'impôt en principal? Il s'agirait d'une somme de 120 millions. Personne n'ose aller jusque là, et, cependant, l'abandon même de ces 120 millions, qui serait fort préjudiciable à l'état, serait sans efficacité aucune pour l'agriculture. En effet, voyons les choses dans l'application. La production agricole, envisagée sous toutes les formes et dans son ensemble, représente bien de 8 à 10 milliards. Qu'est-ce qu'un dégrèvement de 120 millions appliqué à 8 ou 10 milliards de valeurs? C'est une économie de 1 1/2 pour 100, c'est-à-dire qu'en supposant cette économie bien employée et ayant une action directe sur le prix des produits, toutes choses restant égales d'ailleurs, l'agriculture réaliserait un bénéfice de 30 centimes par hectolitre de blé calculé sur le pied de 20 francs et de 60 centimes sur l'hectolitre de vin calculé à 40 francs. Est-ce là un allégement sérieux qui puisse guérir les maux dont souffre l'agriculture? Il est probable que la situation resterait la même et le trésor aurait perdu d'un seul coup 120 millions. Mais, je le répète, il ne s'agit pas de la suppression totale de l'impôt. M. Léon Say a proposé de n'en abandonner que le tiers, soit 40 millions. Or, voit-on l'effet de ces 40 millions sur une production agricole de 8 à 10 milliards? il serait tellement minime qu'il ne mérite pas qu'on s'y arrête. On dépense bien aujourd'hui en moyenne 250 à 300 francs pour mettre un hectare de terre en culture. Or, un dégrèvement de 40 millions représente 1 fr. 50 par hectare, c'est-à-dire 1/2 pour 100 à peu près des frais de culture, et si on suppose une production de 20 hectolitres de blé à l'hectare, l'économie serait de moins de 10 centimes par hectolitre, et, à cette mesure, sans aucun effet économique, l'état perdrait 40 millions sans compensation aucune. Si encore c'était un acte équitable et qu'il s'agît de redresser un tort vis-à-vis de certains contribuables, mais l'équité elle-même proteste; le dégrèvement profiterait à des propriétaires qui ont acheté leur terre en conséquence de l'impôt, qui ont fait entrer celui-ci dans leurs frais d'acquisition et sur lesquels la taxe ne pèse nullement. Et on viendrait les gratifier d'un cadeau auquel ils n'ont aucun droit! Cependant, depuis qu'on a parlé d'abandonner

ces 40 millions sur le principal de l'impôt foncier, cela est devenu le mot d'ordre des réclamations qui se produisent dans les comices agricoles et au sein même des conseils-généraux. On a demandé aussi la suppression de l'impôt des prestations. On réclame contre cet impôt à cause du souvenir de l'ancienne corvée, bien qu'il n'y ait pas d'assimilation sérieuse entre les deux choses; au fond il n'est pas une charge pour l'agriculture, on peut d'ailleurs le convertir en argent pour une somme minime de 4 à 5 francs au plus, et, quand on veut l'acquitter en nature, on le fait au moment le plus favorable de l'année, sans qu'il en résulte aucune souffrance, et on l'applique à l'entretien des routes, c'est-à-dire à ce qui profite le plus à l'agriculture. L'avantage qu'elle en retire compense et bien au-delà le sacrifice qu'elle s'impose. Si on le supprimait, il faudrait bien le remplacer par d'autres taxes qui seraient probablement plus onéreuses. En vérité, quand on voit de pareilles réclamations servir de thème dans les réunions agricoles et être le mot d'ordre des revendications qu'on espère, on est étonné de la facilité avec laquelle les populations se laissent abuser par des mots.

L'agriculture souffre, c'est incontestable et on se demande d'où viendra le remède à ses souffrances, — car il faut bien espérer qu'elles finiront; il viendra d'abord de récoltes plus favorables, et ensuite d'une meilleure direction donnée à ses travaux, d'un changement dans les cultures, de plus de capitaux mis à sa portée et de quelques modifications dans la législation civile. L'agriculture a surtout besoin du crédit dont jouissent les autres industries et dont elle a été privée jusqu'à ce jour. Si elle arrive à l'obtenir, on la verra utiliser aussi comme les autres industries les découvertes scientifiques; alors peut-être elle prendra son essor et n'aura plus rien à craindre de la concurrence américaine ou de toute autre; mais lui promettre, à titre d'encouragement, pour compenser les sacrifices qu'elle supporte, un dégrèvement de 40 millions lorsqu'il y a peut-être entre sa situation actuelle et celle qu'elle devrait avoir pour être prospère une différence annuelle d'un milliard ou deux, ce n'est pas sérieux. Ah! si on proposait encore une grande diminution dans l'impôt de mutation, cela mériterait examen; le sacrifice ne serait que momentané, l'état ne tarderait pas à retrouver l'argent qu'il aurait abandonné, par le plus grand nombre des transactions, et ces transactions rendues plus faciles mettraient la propriété territoriale dans les mains de ceux qui pourraient le mieux la faire valoir. En un mot, au lieu d'un impôt très lourd qui immobilise la terre et la tient en dehors du mouvement de la circulation, on aurait un impôt léger, facile à percevoir et avec lequel il y aurait moins de fraude.

Dans un livre que nous avons publié, il y a quelques années, sur

la Question des impôts, nous avons dit qu'aujourd'hui plus que jamais les impôts devaient être considérés au seul point de vue économique, la question de la répartition étant secondaire, et disparaissant par le fait de la répercussion. Un impôt est-il un obstacle sérieux au progrès de la richesse, il faut le supprimer; ne l'entrave-t-il en rien, il faut le conserver. Tous les impôts, assurément, sont une charge; mais parmi eux il y en a qui ne sont réellement pas un obstacle au progrès de la richesse, qui s'y associent parfaitement et qu'on paie sans s'en apercevoir; ce sont les meilleurs et les seuls que dans un pays bien organisé économiquement on doive conserver; il n'est pas difficile de les reconnaître. Il y en d'autres, au contraire, qui semblent avoir pour but de tuer la poule aux œufs d'or, qui sont comme une barrière qu'on aurait élevée à dessein pour arrêter le développement de la prospérité publique. Tels sont, entre autres, nous l'avons déjà dit, l'impôt de mutation de 6 1/2 pour 100 qui exerce un effet désastreux sur le mouvement de la propriété, et celui de 23 pour 100 qui frappe les transports à grande vitesse sur les chemins de fer. Ce dernier impôt rapporte à l'état 80 et quelques millions. Mais ce qu'il coûte à l'industrie des transports, la charge particulière dont il grève les marchandises et qui se répercute de l'une sur l'autre, sont choses incalculables; nous ne serons certainement pas au-dessous de la vérité en disant qu'il coûte bien cinq fois plus qu'il ne rapporte. S'il était abaissé à 5 pour 100, l'état trouverait bien vite sous d'autres formes la compensation de ce qu'il aurait perdu. Voilà des impôts antiéconomiques qu'on peut supprimer en tout état de choses, parce qu'ils nuisent au progrès de la richesse; mais en dehors d'eux, il n'y a pas et il n'y aura pas de longtemps de dégrèvement à faire. Nous devons conserver surtout l'impôt foncier qui, en réalité, n'est pas lourd et ne gêne pas les transactions. Nous avons besoin aussi de toutes les taxes de consommation, contre lesquelles on se récrie beaucoup, mais qu'on n'a jamais démontré être un obstacle au progrès de la richesse. Ce à quoi il faut songer aujourd'hui, c'est à l'amortissement.

II.

L'amortissement dans le budget de 1883, comme dans les budgets précédens, consiste à rembourser les obligations qui ont été émises pour le fonds de liquidation et qui arrivent à échéance. Il y en avait pour 170 millions en 1883. Afin d'alléger la situation, M. Léon Say proposait d'en éloigner le remboursement pour partie et de n'affecter que 103 millions au remboursement de ces obligations. La commission a été plus sévère et a cru devoir ajouter 32 millions, laissant 35 millions à couvrir par la plus-value des recettes. Ainsi l'amor-

tissement consiste à rembourser les obligations qui arrivent à échéance et il n'y a rien pour la réduction de la dette perpétuelle. On a pensé que c'était suffisant et on aurait plutôt trouvé que c'était trop. M. Léon Say, pour justifier la réduction qu'il proposait dans les remboursemens à faire en 1883, a dit dans son premier discours à la chambre des députés, que la guerre de 1870 et les dépenses qui en ont été la suite avaient coûté à la France 11 milliards 1/2, et que cependant notre dette publique ne s'était accrue que de 10 milliards, d'où la conséquence que nous aurions amorti 1 milliard 1/2 en dix ans, et il semblait résulter de ces paroles que nous avions fait sous ce rapport tout ce que nous devions faire. On peut déjà répondre que, si nous avons amorti en dix ans 1 milliard 1/2, nous sommes en train de perdre, et au-delà, le bénéfice de cet amortissement, car il nous faudra emprunter de nouveau, pour continuer les grands travaux d'utilité publique qui font partie du programme républicain, et nous aurons bien vite demandé au delà de 1 milliard 1/2. La facilité qu'on a de recourir à l'emprunt, voilà la plaie de notre situation financière; quand on a des embarras, au lieu de s'appliquer à les résoudre par des mesures d'ordre, soit en réduisant les dépenses, soit en les couvrant par des annuités à court terme, on préfère liquider tout en une fois au moyen d'un grand emprunt, et c'est à recommencer quelques années après. Il est si facile d'emprunter quand on jouit d'un certain crédit! il y a tant de gens disposés à vous prêter! On trouve même des financiers qui soutiennent que la théorie de l'épargne est surannée, bonne tout au plus pour des particuliers, mais que les états ont mieux à faire que d'épargner, qu'ils doivent dépenser toujours, seulement en faisant des choses utiles, et qu'ils retrouvent bien vite dans la plus-value de la richesse la compensation de leurs dépenses. Qu'importe que le chiffre de la dette s'accroisse de 2 à 300 millions comme intérêts si vous avez une augmentation de 5 à 600 millions dans les revenus? C'est une question de proportion. Il n'est pas nécessaire de diminuer le fardeau, il faut seulement augmenter les forces de ceux qui sont appelés à le supporter. Cette théorie n'est pas nouvelle et elle a été souvent mise en pratique. La plupart des gouvernemens se sont appliqués en effet à couvrir leurs dépenses extraordinaires au moyen d'emprunts. Et d'emprunts en emprunts, à travers toutes les crises que nous avons subies, nous en sommes arrivés à une dette de 24 à 25 milliards, en y comprenant la dette flottante et les annuités à terme. C'est la plus grosse qui existe dans le monde. Elle dépasse de beaucoup celle de l'Angleterre et des États-Unis et représente en capital le revenu brut de toute une année qu'on évalue en France à 25 milliards. En présence d'une pareille charge, doit-on dire que tout est bien lorsque le paiement des intérêts est

assuré et qu'on a pourvu aux dépenses administratives? Est-ce là ce qu'on peut appeler l'équilibre du budget? On ne devrait pas oublier que, dans un pays comme le nôtre, sujet aux révolutions et exposé à la guerre, la prospérité est intermittente et qu'elle éprouve quelquefois des temps d'arrêt cruels; nous l'avons bien vu en 1848, où, après un règne qui avait été pourtant très ménager des deniers publics, le taux de la rente tomba tout à coup à des cours désastreux. Nous ne pûmes pas rembourser les bons du trésor, ni les fonds des caisses d'épargne; il fallut les consolider et le crédit public se trouva ébranlé jusque dans ses racines. Pendant la guerre de 1870 encore, notre crédit a été, non-seulement ébranlé, il nous a fait défaut complètement, et on a dû aller chercher au dehors, en Angleterre, de très maigres ressources à un taux d'intérêt exorbitant. Si à ce moment nous n'avions pas eu pour nous venir en aide la Banque de France, notre désastre aurait été aussi grand financièrement qu'il a été militairement; un an après la guerre elle-même, lorsqu'il a fallu payer notre rançon aux Prussiens, on a pu s'apercevoir toujours que notre crédit n'était plus ce qu'il avait été aux jours prospères. Sans doute, il était encore bon, relativement, grâce à la confiance qu'a inspirée immédiatement le gouvernement réparateur à la tête duquel se trouvait M. Thiers. Cependant notre 3 pour 100 était tombé du taux de 80 à celui de 54 francs, et nous empruntâmes 5 milliards à 6 pour 100. Notre crédit s'est beaucoup relevé depuis et il est aujourd'hui au-dessus de 4 pour 100. Mais il ne faudrait pas abuser de cette situation; s'il arrivait des événemens graves, le danger serait autrement sérieux avec une dette de 24 milliards qu'avec une autre de 7 milliards, comme en 1848, et même de 13 à 14 milliards, comme en 1870. Nous sommes, il est vrai, plus riches qu'à ces deux époques, mais la richesse n'a pas quadruplé depuis 1848 et doublé depuis 1870, ainsi que l'a fait la dette. Et puis, il ne faut pas oublier que la plus grosse part de cette richesse repose sur le crédit. Or, plus le crédit est étendu et plus il court de risques. C'est comme une pyramide qu'on élève trop haut pour sa base, la moindre secousse peut l'ébranler, et Dieu sait quelles secousses nous éprouvons tous les quinze ou vingt ans; il faut des assises bien solides pour y résister. Enfin, à ce jeu de la guerre et de la révolution, trop fréquemment renouvelé, les nations s'épuisent et finissent, non-seulement par présenter moins de résistance, mais par ne plus pouvoir même réagir. Tant va la cruche à l'eau, dit le proverbe, qu'à la fin elle se casse. Nous n'avons pas l'air de nous douter des dangers qui peuvent nous menacer, et nous marchons toutes voiles dehors, comme si nous étions toujours assurés d'avoir du beau temps et de ne jamais rencontrer de récifs.

Je le répète, notre premier devoir est de songer à réduire la dette, et si on veut juger de l'importance de cette question, on n'a qu'à voir ce qui se passe autour de nous. — Nous sommes tous les jours témoins des efforts prodigieux que font les Américains pour éteindre leur dette. Après la guerre de sécession, elle montait à 15 ou 16 milliards et avait été contractée à des taux d'intérêt variables, dont le moindre était de 6 à 7 pour 100; elle est déjà réduite de près de moitié, et le taux d'intérêt n'est plus guère que de 3 1/2 pour 100. Jamais on n'avait vu pareil effort couronné d'un pareil succès. L'effort a été de maintenir des impôts qui ont donné chaque année 5 à 600 millions d'excédens et d'appliquer tous ces excédens à la réduction de la dette. Maintenant le succès a dépassé encore les espérances, car la dette a diminué, non-seulement de toutes les sommes qui ont été consacrées à la racheter, mais, plus encore, par suite des conversions successives que l'amélioration du crédit a rendues faciles, et qui ont permis de substituer un intérêt plus bas à un autre plus élevé. Les Américains n'avaient pas commis la faute d'emprunter comme nous en rentes perpétuelles, ce qui rend le rachat onéreux et le remboursement difficile. Ils avaient émis des bons à échéance rapprochée et à intérêt variable. Aujourd'hui, à mesure que ces bons arrivent à échéance, ou ils les remboursent avec les économies qu'ils ont de disponibles ou ils les convertissent en d'autres bons portant un intérêt moindre. Et la différence n'est pas seulement, comme dans nos pays d'Europe, de 1/2 et au maximum de 1 pour 100, elle est quelquefois de 2 pour 100. C'est ainsi qu'ils ont converti en 4 pour 100 des bons qui, primitivement, avaient été créés à 6, et en 3 1/2, les bons à 5 pour 100; de sorte que l'intérêt de la dette qui reste encore à payer a baissé dans une proportion plus forte que le capital lui-même. Mais capital et intérêts ne tarderont pas à disparaître. Chaque année, les espérances qu'on a pu former à cet égard sont dépassées. Il y a deux ans, le président Hayes évaluait à trente-sept ans le délai après lequel il n'y aurait plus de dette fédérale aux États-Unis; aujourd'hui, en présence du résultat des deux dernières années, qui donnent à elles seules un excédent de plus de 1,200 millions, on déclare hautement que le siècle ne se passera pas avant que toute la dette soit éteinte. *Audaces fortuna juvat*, a-t-on dit des gens qui ne craignent pas de courir des risques pour chercher un grand profit. Les Américains ont été ces *audaces* en maintenant des impôts qu'ils auraient pu abolir et dont ils n'avaient pas besoin pour assurer l'équilibre de leur budget, entendu comme on l'entend chez nous, et la fortune les a récompensés outre mesure. Le taux de leur crédit s'est amélioré à ce point que tout leur est devenu facile. Avant la guerre, ils empruntaient à 6 et 7 pour 100, et

c'était le taux minimum d'intérêt qui régnait entre particuliers. Ils contractent une dette de 15 milliards, font immédiatement les plus grands sacrifices pour la rembourser et le taux de leur crédit monte à 3 1/2 et 4 pour 100 en quelques années. Jamais on n'avait fourni une démonstration plus éclatante de la vérité du proverbe qu'en payant ses dettes on s'enrichit. Ce qu'ils ont économisé et appliqué à payer leur dette n'est rien à côté des autres avantages que leur a procurés l'amélioration de leur crédit.

Il y a des gens à courte vue qui ne voient dans l'amortissement que la somme qu'on y consacre, et comme cette somme est généralement peu considérable et difficile à obtenir, on se demande si le bénéfice qu'on retirera de cet amortissement vaut le sacrifice qu'on s'impose. C'est le sentiment à peu près général dans notre pays, et alors on se laisse aller à ne rien faire pour diminuer la dette. Telle n'a pas été non plus la manière d'agir des Anglais. Ils n'ont pas certainement fait les efforts des Américains, cela leur aurait été d'ailleurs plus difficile qu'à ceux-ci, mais ils ne sont pas restés inactifs, en face de la dette de 20 milliards qu'ils avaient contractée pour lutter contre notre premier empire : ils l'ont déjà par divers procédés diminuée de 3 milliards, et bien que ce qui en reste ne soit plus très lourd en raison de la richesse, qui a plus que triplé depuis 1815, ils se considèrent cependant toujours dans l'obligation de le réduire. Trois choses sont nécessaires, a dit M. Gladstone dans l'exposé de son dernier budget, pour avoir une bonne situation financière : 1° ne pas engager de dépense sans avoir de quoi y faire face et même davantage (c'est une maxime à méditer par nos gouvernans); 2° en temps de paix, amortir la dette nationale; 3° réduire les dépenses autant qu'on le peut; et l'honorable ministre s'accusait de ne pas avoir fait assez pour l'amortissement; c'était fort modeste de sa part et montrait tout l'intérêt qu'il attache à la question, car on peut lui rendre cette justice que personne n'a fait plus que lui dans son pays pour l'amortissement. Il est notamment l'inventeur de ce système qui consiste à convertir la rente perpétuelle en rente à terme devant finir à une époque déterminée et qu'on appelle *terminable annuities*. Pour cela, il faut savoir s'imposer des sacrifices momentanés et augmenter pendant quelque temps l'intérêt de la dette afin de le voir diminuer tout à coup sensiblement. C'est ce qu'a déjà fait M. Gladstone par une loi de 1863; il a converti certains fonds des caisses d'épargne en *terminable annuities*, calculées de façon à reconstituer le capital en vingt et quelques années. Cette mesure, jointe au parti-pris en Angleterre de ne plus rouvrir le livre de la dette consolidée, d'émettre des bons à terme et même d'augmenter les impôts pour toutes les dépenses extraordinaires y compris celles de la guerre, a déjà eu

pour résultat qu'en 1885, sur 7,100,000 livres sterling d'*annuities*, 6 millions seront à expiration. On aura donc de ce chef une économie annuelle de 150 millions de francs. Que faire de cette somme? Nous savons bien ce qu'on en ferait chez nous avec le laisser-aller de nos ministres. On parlerait tout de suite de dégrèvemens ou de dépenses extraordinaires. En Angleterre, on propose d'en faire la base d'une nouvelle réduction de la dette sur une échelle plus considérable encore, et on n'attend même pas l'échéance de 1885. Dans la crainte qu'il prenne fantaisie à un nouveau ministre d'en disposer autrement, on voudrait engager dès à présent 2 millions de livres sterling, sur les 6 qui seront disponibles en 1885, à amortir un nouveau capital de 60 millions de livres ou 1 milliard 1/2 de francs en 25 ans. Et quant aux 4 autres millions de livres, on leur donnera probablement plus tard la même affectation. De sorte que, sans augmenter l'intérêt de la dette et, par le seul fait de le maintenir au même chiffre pendant un quart de siècle encore, l'Angleterre verrait au bout de ce temps cette dette considérablement réduite. Que l'on compare cette conduite avec la nôtre.

La dette, en France, s'accroît sans cesse; nous empruntons beaucoup plus que nous n'amortissons. On nous a dit qu'on avait depuis la guerre amorti 1,500 millions, soit; mais comme on a emprunté 2 milliards 1/2 sous toutes les formes, la balance est encore au passif un accroissement de 1 milliard. Et voyez combien notre manière d'agir est différente de celle des Anglais! Ceux-ci ne craignent pas de charger le présent pour dégrever l'avenir; en ce moment même, ils ajoutent 1 penny 1/2 à leur *income-tax* pour payer les frais de l'expédition d'Égypte. Quant à nous, nous escomptons les ressources de l'avenir au profit du présent pour continuer les dépenses extraordinaires. C'est ainsi que M. Léon Say se fait rembourser d'avance une partie de ce qui nous sera dû par les chemins de fer. Et ce n'est qu'à cette condition qu'on parvient à mettre péniblement le budget en équilibre. On s'étonne que notre 3 pour 100 reste à 82 et 83 francs et que la rente amortissable soit au-dessous du cours où elle a été émise, lorsque les consolidés anglais touchent le pair et que les Américains sont tout près d'emprunter à 3 pour 100. Il y a là, en effet, une comparaison qui appelle l'attention. Sans doute, nous sommes plus qu'aucun autre peuple exposés à la guerre et aux révolutions, et cela explique pourquoi notre crédit n'a pas tout l'essor qu'il devrait avoir eu égard à notre richesse; mais on peut être sûr pourtant que, s'il y a un écart aussi considérable que celui que nous venons de signaler entre notre crédit et celui des Anglais et des Américains, cela tient à ce que nos finances sont trop engagées. On a le sentiment qu'au jour d'une crise nous

serions livrés à de graves embarras. Il en serait autrement si nos finances étaient plus libres; nous serions mieux en état de braver toutes les éventualités. Avoir de bonnes finances est aujourd'hui une nécessité patriotique comme d'avoir de bonnes armées.

III.

Voyons maintenant, au point de vue économique, quel pourrait être le résultat d'un amortissement sérieux. Supposons qu'il abaisse le taux du crédit de 1/2 pour 100, qu'il le porte de 4 à 3 1/2, et cette supposition n'a rien d'invraisemblable. Voilà la rente qui monte aisément à 90 ou 92, au lieu de 82 ou 83, où elle reste stationnaire; voilà les grandes entreprises d'utilité publique qui peuvent emprunter à 1/2 pour 100 au-dessous du taux actuel; voilà enfin toutes les transactions industrielles et commerciales qui vivent du crédit et qui trouvent de l'argent à meilleur compte. Le bénéfice serait considérable : ce serait d'abord une facilité plus grande donnée à la conversion du 5 pour 100, le 3 pour 100 aurait une plus-value d'environ 3 milliards, et quant aux entreprises de chemins de fer et autres qui ont à emprunter 400 ou 500 millions par an, on peut voir tout de suite le profit qu'elles en retireraient. Enfin l'abaissement du taux de l'intérêt dans les transactions commerciales réagirait sur l'ensemble de la production et ferait que telle industrie qui lutte péniblement contre la concurrence étrangère se défendrait plus aisément. L'agriculture elle-même ne serait pas la dernière à s'en trouver bien, elle verrait arriver à elle des capitaux qui lui manquent aujourd'hui et cela lui vaudrait mieux que cet allégement de 40 millions dans l'impôt foncier qu'on lui fait espérer. Mais pour cela il faut organiser un amortissement sérieux. Tout doit céder à cette nécessité; elle est la clé de voûte de notre édifice financier. M. Thiers le sentait bien lorsqu'il demandait, malgré les difficultés, d'inscrire chaque année au budget 200 millions destinés à rembourser la Banque de France de ses avances; il n'admettait pas qu'on pût discuter sur l'utilité de cette mesure.

Maintenant, comment organiser cet amortissement? Là est le point délicat de la question. Toutes nos ressources sont engagées dans le présent et un peu dans l'avenir; et c'est à grand'peine si, avec les expédiens qu'on propose, on arrive à l'équilibre; il ne reste donc rien pour la réduction de la dette. Faut-il faire comme les Américains et demander à des impôts nouveaux les fonds nécessaires pour combler cette lacune? Nous n'hésiterions pas, quant à nous, si nous n'avions pas d'autres moyens. Mais, grâce à Dieu, quelque embarrassée que soit aujourd'hui notre situation financière, nous n'en sommes pas encore réduits à cette

extrémité. Il y a une mesure dont on parle sans cesse et qu'on ne réalise jamais, bien qu'elle soit réalisable depuis bientôt trois ou quatre ans : c'est celle de la conversion du 5 pour 100. Il faudra bien qu'on l'accomplisse un jour ou l'autre, et quand on l'accomplira avec la prudence et la sagesse nécessaires en pareil cas, on trouvera là les élémens d'un amortissement sérieux. Dans un travail que nous avons publié ici même sur la question, il y a déjà quelque temps, nous conseillions de faire la conversion du 5 pour 100 en obligations 3 pour 100 amortissables, et comme nous avions sous les yeux le type d'un 3 pour 100 qui avait été émis pour les grands travaux publics et qui devait être remboursé en soixante-quinze ans, nous proposâmes d'adopter ce type et de convertir ainsi les 7 milliards de notre rente 5 pour 100. Il devait en résulter une économie de 70 millions. A ce moment, le 3 pour 100 était à 86 ou 87, le bénéfice aurait été plus grand qu'aujourd'hui, où le 3 pour 100 n'est plus qu'à 83. C'est le malheur de notre gouvernement de ne savoir jamais se décider à temps. Il ajourne toutes les mesures dont l'exécution lui paraît difficile, sous prétexte qu'on trouvera plus tard des circonstances plus favorables, et c'est souvent le contraire qui arrive. Nous avons déjà signalé ici ce manque de prévoyance à propos d'une autre question, celle de la monnaie. Si on avait décidé que le métal d'argent ne serait plus qu'une monnaie divisionnaire à l'époque où cela a été proposé très sérieusement en 1869, après une enquête solennelle, il n'en aurait coûté que 15 ou 20 millions au plus; il en coûterait maintenant 150, et on attend toujours, comme s'il y pouvait avoir quelque atténuation à la perte qu'on redoute. Il est plus probable qu'elle ne fera que s'aggraver ; et il faudra pourtant bien un jour qu'on s'exécute coûte que coûte. On fait la même chose pour la conversion. On nous disait, il y a trois ans, qu'elle n'était pas opportune. Pourquoi ne l'était-elle point? Ce n'était pas pour des raisons financières. Le 5 pour 100 était à 116 et 117, le 3 pour 100 amortissable à 86 et la dette flottante n'était pas aussi chargée qu'elle l'est en ce moment. Elle était inopportune, parce que M. Gambetta, qui paraissait alors le maître de nos destinées, n'en voulait pas. Il craignait l'impopularité qui en résulterait, et comme on était à la veille des élections, il ne se souciait point de jeter cette question en travers de sa fortune. Aujourd'hui on dit qu'elle est inopportune, parce que la situation financière n'est pas bonne. Sera-t-elle meilleure dans un an? Cela est fort douteux et, dans tous les cas, l'incertitude même qui règne sur la question est un obstacle à l'amélioration de notre crédit. Aussi nous voulons espérer, malgré tout, qu'à la première embellie qui aura lieu dans la politique et les finances, le nouveau ministre, mieux avisé que ses prédécesseurs, se hâtera de faire la conversion. Et alors, nous inspi-

rant des exemples fournis par les autres peuples, nous devrons consacrer à l'amortissement au moins tout le bénéfice qui en proviendra. Nous demanderions même quelque chose de plus; il nous paraîtrait utile qu'à l'imitation des Anglais, on convertît successivement une partie de la rente consolidée en rente viagère ou à terme et on ne serait pas embarrassé pour trouver cette rente; la Caisse des dépôts et consignations nous la fournirait en aussi grande quantité que nous voudrions; on pourrait déjà commencer par convertir les 1,200 millions de rente qu'on propose de créer, d'après le système de M. Léon Say, pour alléger la dette flottante. Nous aurions ainsi deux systèmes d'amortissement, le premier qui résulterait de l'emploi du bénéfice annuel de la conversion et qui nous servirait à rembourser le plus vite possible les nouvelles obligations, et le second qui serait alimenté par les ressources disponibles, les excédens de budget, et qui remplacerait la rente perpétuelle par des annuités. Cela nous serait d'autant plus facile qu'en 1886, si nous n'en émettons pas de nouvelles d'ici là, on verra la fin des obligations à court terme, et nous pourrions avoir de ce chef 150 millions disponibles, De cette façon, nous marcherions assez rapidement à la réduction de la dette. Mais, pour cela, il faut de la résolution et savoir s'imposer des sacrifices momentanés. Malheureusement, ce n'est pas le propre des gouvernemens démocratiques; ils ont besoin d'éblouir les yeux et, au lieu de sacrifier le présent à l'avenir, ils sont plutôt disposés à faire le contraire. C'est ainsi que nos budgets s'accroissent d'année en année et que les emprunts succèdent aux emprunts. Pour peu que nous continuions dans cette voie, on pourra bientôt nous appliquer ce qu'a dit M. de Laveleye des pays qui abusent du crédit : « Le crédit que nous apprenons à bénir, a-t-il dit, comme une fée bienfaisante qui multiplie les biens de l'humanité est devenu pour les populations (celles de l'Orient et d'autres encore) un fléau pire que la peste et la famine au moyen âge. Car celles-ci étaient passagères et l'autre est permanent. C'est l'abus du crédit qui a ruiné la Turquie, l'Égypte, l'Italie, l'Autriche, la Russie, tous les pays dont les moyens de production ne sont pas en rapport avec les dépenses exagérées faites par ceux qui les gouvernent. » Chez nous, il est vrai, les moyens de production sont beaucoup plus considérables que dans les pays que nous venons de citer, mais les charges sont aussi beaucoup plus étendues, et il arrive un moment où la richesse a beau être grande, elle ne suffit plus. D'ailleurs elle cesse elle-même de progresser par l'effet des charges qui l'écrasent.

On croit qu'on fait merveille en appliquant une part des dépenses extraordinaires aux travaux publics et qu'il n'en résultera jamais d'inconvéniens. On avait même sous le second empire poussé cette théorie très loin. Lorsqu'on avait, par exemple, un excédent de

recettes de 50 millions, soit dans le budget de l'état, soit dans celui de la ville de Paris, on proposait de faire immédiatement des dépenses, non pour les 50 millions seulement, c'eût été trop mesquin et trop bourgeois, mais pour le capital qu'ils représentaient à 5 pour 100, soit pour 1 milliard. On supposait qu'on aurait bien vite et au-delà l'équivalent de ce milliard dans l'augmentation de la richesse et qu'on ne serait pas embarrassé pour en payer l'intérêt. Cette théorie est absolument fausse. Quel est le premier effet de ces emprunts, même consacrés à des travaux d'utilité publique, lorsqu'ils émanent d'un état trop chargé de dettes? C'est d'élever le taux de l'intérêt, et l'intérêt payé par l'état sert généralement de régulateur dans les transactions privées. Or, aujourd'hui la question du loyer du capital joue un grand rôle dans les frais de production. Les nations sont assez rapprochées les unes des autres, comme habileté de main-d'œuvre et comme organisation industrielle; une seule chose les sépare encore sensiblement, c'est la puissance et le bon marché des capitaux. Celle qui a l'avantage sous ce rapport distance immédiatement les autres sur les marchés étrangers; c'est déjà et depuis longtemps le fait des Anglais, ce sera bientôt celui des Américains, et si par l'emploi de ce milliard, ainsi emprunté, on augmente le taux de l'intérêt de 1/2 pour 100, toute la production s'en ressent et on ne tarde pas à perdre plus que le bénéfice qu'on espérait. On avait cru marcher en avant, on reste en arrière. Il y a un proverbe italien qui dit, — et les proverbes sont la sagesse des nations : — *Chi va piano va sano e va lontano.* Oui, le progrès est illimité, mais à la condition qu'on ira doucement et qu'à chaque pas fait en avant, on sera sûr de ne pas être exposé à reculer. En voulant aller trop vite, on compromet souvent ce qu'on avait acquis. L'histoire est pleine d'enseignemens de ce genre, et pour rester sur le terrain qui nous occupe, que sont toutes les crises commerciales et financières que nous subissons de temps à autre, sinon des réactions contre des spéculations téméraires et contre de trop grandes avances faites par le crédit? Pour s'engager sûrement dans la voie du progrès, il faut commencer par la débarrasser des obstacles qui l'entravent; et un de ces obstacles, le principal en ce moment, c'est l'énormité de la dette. M. Jules Ferry, dans un discours excellent du reste, à la distribution des récompenses de l'Association philotechnique, se félicitait des progrès déjà accomplis au point de vue de l'enseignement et disait que la république pourrait bientôt consacrer 600 ou 700 millions à la diffusion des lumières, soit 350 à 400 de plus par an qu'aujourd'hui. C'est à merveille! mais où les prendra-t-elle si elle veut en même temps continuer les travaux publics sur la plus grande échelle? On ne les trouvera pas dans les ressources dispo-

nibles, puisqu'elles sont épuisées; on les demandera donc encore à l'emprunt. Alors il n'y a plus qu'à se voiler la face et attendre le dernier mot d'une pareille politique, qui sera la banqueroute.

Un pape disait au moyen âge, en parlant des Français : « C'est un peuple bien heureux, il fait des folies toute la journée, et la Providence les répare pendant la nuit. » Hélas! la Providence nous a un peu abandonnés sous ce rapport et ne répare plus guère nos folies; c'est donc à nous de veiller à n'en pas faire ou à en faire le moins possible. Or la première folie, et la plus grande, ce sont ces dépenses extraordinaires qui, bien qu'utiles, compromettent nos finances et notre crédit dans une mesure plus forte que le profit qu'on peut en tirer. Il serait d'autant plus facile à l'état de s'abstenir de ces dépenses que la plupart d'entre elles pourraient être faites, je le répète, par l'industrie privée, et le seraient plus économiquement que par l'état. Déjà, sous le deuxième empire, on se plaignait que le gouvernement intervenait trop dans les affaires qui ne le regardaient pas, et on accusait l'empereur d'être socialiste. Qu'était-ce à côté de ce que nous voyons maintenant? On n'entend plus parler que de l'intervention de l'état sous toutes les formes : il intervient pour doter très largement l'instruction publique, au risque même de porter atteinte à la liberté des citoyens; il accorde des subventions énormes pour la construction des chemins vicinaux et des écoles, il fait des chemins de fer, rachète même ceux qui sont faits, il établit des caisses de prévoyance en faveur de telle ou telle catégorie de citoyens. Que ne fait-il pas? Si on écoutait tous les projets qui surgissent, émanant soit du gouvernement, soit de l'initiative des députés, nous serions en plein socialisme d'état; toutes les propositions y conduisent, et, à moins que nous ne réagissions avec vigueur contre une pareille tendance, tout sera bientôt compromis.

Après nos désastres militaires de 1870, une seule chose était restée debout et se montrait plus brillante que jamais, c'était notre virtualité économique; elle profitait de toutes les découvertes de la science et en faisait des applications utiles. Si nous nous abaissions moralement, nous nous relevions au moins matériellement. Eh bien! ce côté brillant de notre situation, nous sommes en train de le perdre, d'abord par notre obstination à marcher en arrière sur le terrain de la liberté commerciale, et ensuite par notre entraînement à dépenser l'argent que nous n'avons pas, ce qui fait augmenter notre dette outre mesure, et c'est un gros danger.

VICTOR BONNET.

LA

MÉTÉOROLOGIE NOUVELLE

ET LA

PRÉVISION DU TEMPS

I. *Annales du Bureau central météorologique de France*, publiées par M. E. Mascart, directeur du Bureau central. 7 vol. in-4°. — II. *Cartes du temps et avertissemens de tempêtes*, par M. Robert H. Scott Traduit par MM. Zurcher et Margollé. — III. *La Météorologie appliquée à la prévision du temps*, par M. E. Mascart. Paris 1881; Gauthier-Villars.

De même que les villes se transforment avec les années et deviennent plus commodes et plus sûres à la fois en faisant rayonner du centre aux extrémités ces admirables services qu'un ingénieux écrivain a nommés les organes des cités; de même nous voyons le globe, notre commune demeure, devenir peu à peu plus habitable, à mesure que se nouent les vastes réseaux qui facilitent les transports, le commerce incessant des esprits et la transmission instantanée des volontés. La prédiction du temps, l'annonce des tempêtes, constitue un service international de cet ordre : le télégraphe devance l'orage qui traverse les mers et engage les navires à chercher un abri. Cette organisation ne date que d'hier et elle est encore trop incomplète, parce que les hommes se décident difficilement à faire la dépense des semailles et du labour quand la moisson est à longue échéance.

En effet, il s'agit ici d'une de ces grandes choses qui demandent un long temps d'incubation et beaucoup de sacrifices avant de donner les résultats dont elles sont capables. La météorologie est restée pendant des siècles une science sans application pratique, parce que le problème des mouvemens de l'atmosphère est un des plus

complexes qu'il y ait et l'un de ceux qui exigent le concours d'une armée de collaborateurs. La persévérance des observateurs s'est souvent lassée autrefois parce qu'elle n'était soutenue par l'espoir d'aucune découverte. On avait d'abord cru qu'en accumulant les observations journalières dans un même lieu, on finirait par y démêler des périodes assez régulières pour qu'il devînt possible de fixer le retour de tel phénomène à une date éloignée. Mais en constatant que ces entassemens de chiffres restaient stériles, que les moyennes seules revenaient avec régularité, et que les perturbations ne paraissaient obéir à aucune loi, on s'est découragé et le travail a été arrêté. Il y a seulement vingt-cinq ans que l'illustre Biot, dans une mémorable séance de l'Académie des sciences, crut pouvoir prononcer une condamnation formelle des établissemens météorologiques, en affirmant que « par le manque d'un but spécial et par la nature de leur organisation, ils ne pouvaient rien produire, sinon des masses de faits disjoints, matériellement accumulés, sans aucune destination d'utilité prévue, soit pour la théorie, soit pour les applications. » Or déjà le jour était proche où la météorologie, changeant tout à coup de méthode et de procédés, devait prendre rang parmi les sciences appliquées auxquelles est réservée la sollicitude des hommes d'état.

Cette évolution ne s'est pas toutefois accomplie sans quelque lenteur ni sans lutte. C'est que, même après avoir entrevu la possibilité de la prédiction du temps, on se rendait difficilement compte de toute la portée d'une pareille innovation. On n'a pas toujours présente à l'esprit toute l'étendue de l'action destructive des météores, et l'on ne se dit pas que la grandeur des pertes pourrait justifier de fortes dépenses pour les études qui nous fourniront le moyen de lutter contre les fléaux. Quand les journaux annoncent un désastre, — incendie, inondation, naufrage, — tout de suite il y a un magnifique élan de la charité publique, l'argent afflue de tous côtés. Mais, dans ces cas, l'imagination est frappée, elle vous représente vivement les souffrances qu'il s'agit de soulager, et l'urgence des secours ne laisse pas le temps à la réflexion de contrecarrer le premier, le bon mouvement. Au contraire, lorsqu'il s'agit de dangers lointains, l'appel ne s'adresse plus au sentiment, mais à la froide raison; la lutte contre un péril abstrait n'a rien qui passionne, et l'incertitude du succès refroidit le zèle de ceux qui disposent des destinées de la science.

Pour la France seulement, les pertes causées chaque année à la fortune publique par le feu, la grêle, la gelée, les orages et les inondations, les épizooties, varient de 200 à 400 millions de francs. Les pertes résultant de la mortalité du bétail et celles qui sont occasionnées par les incendies se reproduisent avec une certaine régu-

larité; on les évalue, en moyenne, à environ 30 millions et 40 millions par an. Au contraire, l'action destructive des météores se manifeste d'une manière assez capricieuse : de 1873 à 1877, le chiffre des pertes attribuées à la grêle varie de 47 à 152 millions; la part de la gelée varie de 15 à 247 millions, celle des inondations de 6 à 150 millions. Ces chiffres donneront au moins une idée de l'importance relative des fléaux (1). Pour la même période, le chiffre moyen des naufrages et accidens de mer est de 280 par an, et, une fois sur deux, il s'agit de navires perdus; je pense qu'on ne sera pas loin de la vérité en évaluant le dommage matériel à 20 ou 30 millions. Pour l'ensemble de toutes les marines, le chiffre des pertes est environ dix fois plus fort, et l'on peut dire qu'en moyenne il se perd chaque année 1 ou 2 navires sur 100. En méditant ces chiffres, on comprendra sans peine que les avertissemens météorologiques destinés aux ports et à l'agriculture, s'ils contribuent tant soit peu à diminuer le nombre des sinistres, constituent assurément un service des plus importans.

I.

Les affaires humaines sont tellement subordonnées aux caprices du temps que l'idée de demander à la science le moyen de les prévoir a dû se présenter de bonne heure aux esprits pratiques. Et, de fait, les notes laissées par Lavoisier et qui ont été récemment publiées, prouvent que ce grand esprit, aux vues lointaines, s'était déjà sérieusement préoccupé de l'organisation d'un système d'observations simultanées qui devaient conduire à la solution du problème. Lavoisier commence par rappeler une tentative qui avait été faite par Borda et qui constitue le premier essai de météorologie comparée : il avait fait observer pendant quinze jours, aux mêmes heures, des baromètres placés aux extrémités de la France, et la discussion des observations l'avait amené à soupçonner l'existence d'une corrélation entre la force, la direction des vents et les variations du baromètre notées dans un grand nombre de lieux éloignés les uns des autres. Frappé de l'importance des résultats qu'on pourrait obtenir en suivant le même plan, Borda proposa à quelques membres de l'Académie d'entreprendre en commun un travail plus étendu sur le même objet. Le premier point était d'établir, en un grand nombre de stations du globe, des baromètres exacts et comparables entre eux; il y eut à ce sujet plusieurs conférences auxquelles assistèrent, avec Lavoisier, le chevalier d'Arcy, Vandermonde, Laplace, Montigny et d'autres académiciens. Un certain nombre de baromètres

(1) *Annuaire statistique de la France*, 1880.

furent même distribués, et « quand on en a lu la description, dit M. Dumas, l'éditeur des *Œuvres* de Lavoisier, il n'est pas difficile de s'assurer que quelques châteaux possédaient encore, il y a peu d'années, des instrumens donnés par lui à cette occasion. »

En 1852, les fondateurs de la Société météorologique de France disaient, dans la circulaire qu'ils adressaient aux physiciens : « Avant peu, l'Europe entière sera sillonnée de fils métalliques qui feront disparaître les distances et permettront de signaler, à mesure qu'ils se produiront, les phénomènes atmosphériques et d'en prévoir les conséquences les plus éloignées. » Cinq ans auparavant, dans un Mémoire inséré au *Journal américain des sciences et des arts*, Redfield avait proposé l'application du télégraphe électrique à l'étude de la propagation des tempêtes : il paraît même qu'à partir de 1850, des essais pratiques ont été faits aux États-Unis dans cette direction; la guerre de sécession, par malheur, arrêta ces tentatives. On voit que l'idée de cette nouvelle application du télégraphe était dans l'air; mais il fallut un gros événement pour qu'elle devînt une réalité.

Cet événement, ce fut l'ouragan qui, le 14 novembre 1854, assaillit les flottes alliées dans la Mer-Noire et causa la perte du vaisseau le *Henri IV*. On constata que, le même jour, ou à un jour d'intervalle, des coups de vent avaient éclaté dans l'ouest de l'Europe, sur l'Autriche, sur l'Algérie, et il parut évident que la tempête s'était propagée de proche en proche sur une vaste étendue. Invité par le maréchal Vaillant à faire une enquête sur les circonstances du phénomène, M. Le Verrier adressa une circulaire aux météorologistes de tous les pays, les priant de lui transmettre les renseignemens qu'ils auraient pu recueillir sur l'état de l'atmosphère pendant les journées du 12 au 16 novembre. En réponse à cette circulaire, on reçut plus de deux cent cinquante documens, dont la discussion montra que la tempête avait traversé l'Europe du nord-ouest au sud-est, et que, s'il y avait eu un télégraphe entre Vienne et la Crimée, nos flottes auraient pu être averties à temps de l'arrivée de l'ouragan.

Le 16 février 1855, M. Le Verrier soumit à l'empereur le projet d'un vaste réseau météorologique qui devait fournir les élémens d'un service régulier d'avertissemens maritimes, et trois jours après, le 19, il put déjà présenter à l'Académie des sciences une carte de l'état atmosphérique de la France d'après les observations reçues le même jour, à dix heures du matin (1). L'organisation du réseau français était à peu près terminée en 1856; treize stations adres-

(1) Cette carte avait été dressée par M. E. Liais, alors chef des travaux météorologiques à l'Observatoire de Paris.

saient chaque jour un télégramme météorologique à l'Observatoire de Paris, onze autres expédiaient leurs observations par la poste. Bientôt aussi les pays voisins commencèrent à contribuer à ces envois réguliers. Vers la fin de l'année 1857, on décida d'insérer ces documens dans le *Bulletin international*, publication qui devint quotidienne à partir du 1er janvier 1858 et qui paraît régulièrement depuis cette époque.

Ces trois années marqueront dans l'histoire de la météorologie. Quelles qu'aient été les premières origines et la filiation des idées qui ont pris corps à cette époque, il faut convenir que c'est Le Verrier qui a vraiment fondé la météorologie télégraphique. Il a fallu sa rare énergie et l'indiscutable autorité de sa parole pour vaincre les préjugés, l'indifférence, l'inertie, tous ces obstacles sans nombre que toute innovation rencontre sur son chemin. Il a retracé lui-même l'histoire de ses efforts et de ses luttes dans un écrit qui n'a reçu qu'une publicité très restreinte, mais dont nous trouvons de nombreux extraits dans une intéressante étude de M. Brault, intitulée : *Le Verrier météorologiste* (1). On l'y voit, au milieu d'entraves et d'ennuis de toute sorte, avançant à pas lents. « Je n'avais songé, dit-il, qu'aux difficultés inhérentes à la question scientifique, sans prévoir les embarras de toute nature et les obstacles qu'on nous a sans cesse opposés et contre lesquels aujourd'hui encore il nous faut lutter chaque jour. » Et il ajoute « qu'en disant ces choses, son but est de faire comprendre, à ceux qui ne s'en doutent guère et qui ne voient que les résultats d'une organisation, de combien d'entraves les ennemis de tout progrès ont toujours soin de l'entourer et à quel prix on peut espérer en triompher. » Peut-être bien que l'humeur acariâtre et les façons impérieuses de l'illustre astronome n'ont pas toujours été étrangères aux complications où il se débattait ; cependant les résistances passives qui usent les forces des inventeurs sont un phénomène trop ordinaire pour qu'il y ait lieu de s'étonner de ses plaintes.

Le Verrier affirme que, dès l'année 1857, il avait proposé au ministre de la marine de se servir du réseau météorologique établi pour suivre les tempêtes à la surface de l'Europe et prévenir les ports de l'approche du fléau ; diverses causes, et surtout les hésitations qu'il rencontra au sein d'une commission nommée pour s'occuper de cette affaire, retardèrent, nous dit-il, la mise à exécution de son projet. Les premiers essais d'avertissement des ports eurent lieu en 1860. En 1857, les stations étrangères qui envoyaient des informations à l'Observatoire de Paris n'étaient encore qu'au nombre de cinq (Bruxelles, Genève, Madrid, Rome, Turin) ; mais le réseau

(1) *Annales du Bureau central météorologique de France*, année 1879, tome I.

dont elles formaient les premières mailles s'étendit rapidement et couvrit bientôt toute l'Europe. Les documens qui s'accumulaient ainsi étaient soumis à une discussion de plus en plus approfondie, surtout depuis que le service météorologique avait été confié à M. Marié-Davy, et dans le *Bulletin* du 23 novembre 1863 on trouva pour la première fois une carte synoptique de l'état de l'atmosphère à la surface de l'Europe. Les « cartes du temps » sont aujourd'hui familières à tout le monde. Ce qui s'y voit de plus caractéristique, ce sont les courbes appelées *isobares* ou lignes d'égale pression : elles réunissent les points où le baromètre atteint le même niveau. Des flèches empennées y indiquent la direction et la force des vents; on y inscrit aussi la température, et des signes de convention représentent l'état du ciel aux diverses stations. C'est par l'étude de ces cartes qu'on arrive, ainsi que nous l'expliquerons, à prévoir les perturbations qui menacent nos côtes.

En Angleterre, les premiers essais d'avertissement ont été faits en 1861. Déjà, à la réunion de l'Association britannique pour l'avancement des sciences à Aberdeen, en 1859, une résolution avait été adoptée en faveur de l'organisation d'un service de cette nature. Un mois plus tard, la perte du *Royal Charter*, sur la côte d'Anglesey, vint fournir un puissant argument aux partisans du service projeté. Au commencement de l'année 1862, le système des avertissemens, tel qu'il avait été conçu par l'amiral Fitzroy, se trouvait définitivement établi. Le succès ne répondit pas d'abord à l'attente du public; c'est que les avis étaient formulés d'une manière trop vague. L'amiral, lorsqu'il signalait une tempête, entendait qu'elle pouvait arriver pendant les soixante-douze heures suivantes; les signaux arborés le matin, étaient amenés le soir, mais l'avertissement devait compter pour trois jours, et si, dans l'intervalle, la situation s'améliorait, il n'y avait pas moyen d'annoncer ce revirement aux marins qui avaient été inquiétés par une fausse alerte. Après la mort de l'amiral Fitzroy, survenue en 1865, son successeur, M Robert H. Scott, a réorganisé le service météorologique sur un plan plus rationnel. On n'annonce plus que les tempêtes complètement déclarées, et les signaux ne sont amenés que lorsque tout danger a disparu. Aussi le succès des avertissemens est-il devenu plus satisfaisant.

Comme les bourrasques se transportent en général de l'ouest à l'est, il est clair que les pays qui forment la rive orientale de l'Atlantique, — les Iles-Britanniques, la France, le Portugal, — sont beaucoup plus exposés que le reste de l'Europe à être surpris par les gros temps. Une des conséquences de cette situation, c'est que les avertissemens que le *Meteorological Office* de Londres peut envoyer à Hambourg, par exemple, sont en général plus sûrs que ceux qu'il

expédie aux côtes anglaises. Au contraire, la côte atlantique des États-Unis est admirablement située pour être avertie à temps de l'approche d'un danger qui vient de l'ouest, car les dépêches que reçoit le Bureau central de Washington permettent souvent de suivre un tourbillon, pour ainsi dire, d'étape en étape pendant sept ou huit jours avant le moment où la côte peut être menacée. Aussi n'a-t-on pas hésité, aux États-Unis, à donner à la télégraphie météorologique un développement en rapport avec les services qu'elle est appelée à rendre. La subvention que le gouvernement accorde au *Signal Service* s'élève à 1,200,000 francs par an, tandis que les fonds dont dispose le *Meteorological Office* de Londres ne dépassent pas (ou du moins ne dépassaient pas il y a quelques années) 250,000 francs.

Le *Signal Service*, qui a été organisé par le général Albert Myer, dépend du ministère de la guerre; il est confié au corps des officiers et soldats de la télégraphie militaire. Le nombre des stations disséminées sur le vaste territoire de l'Union est de plus de cent, auxquelles s'ajoutent les dix-sept stations du Canada; les observations sont envoyées à Washington trois fois par jour. « Le réseau a été si bien combiné, nous disent les auteurs d'une intéressante monographie (1), qu'environ une heure après le moment où l'observation a été faite, une station quelconque connaît les données de toutes les autres. L'observatoire central les résume au moyen de courbes en une carte du temps qui est rapidement décalquée et envoyée dans les ports et les centres de population où leur connaissance peut être utile. Les probabilités qui résultent de l'observation de onze heures du soir arrivent à temps pour être publiées pour tout le pays dans les journaux du matin et affichées dans les plus petites villes avant dix heures du matin. » Les pronostics sont toujours accompagnés d'un résumé des caractères principaux du temps et de quelques indications propres à initier le public à l'esprit de la méthode par laquelle on arrive à ces résultats. C'est le meilleur moyen d'intéresser la foule à ces travaux et de former des adeptes. Chaque année, le *Signal Service* publie, en outre, un rapport d'ensemble sur les phénomènes météorologiques de l'année, où l'on trouve notamment de précieux détails concernant les trombes, tornades et cyclones.

Pendant que la télégraphie météorologique se développait ainsi en Angleterre, en Amérique, en Hollande, où M. Buys-Ballot organisait à son tour un réseau ayant Utrecht pour centre, elle ne restait point stationnaire en France. Le Verrier avait compris de bonne heure l'utilité des dépêches quotidiennes au double point de vue

(1) *Trombes et Cyclones*, par MM. Zurcher et Margollé; Paris, Hachette.

de la sécurité des marins et de l'étude suivie des phénomènes. Peu de temps après qu'il eut repris la direction de l'Observatoire, dont il était resté éloigné pendant quelques années, il obtint même que la dépêche détaillée de midi fût complétée par une seconde dépêche expédiée vers sept heures du soir, qui devait être particulièrement utile aux bateaux pêcheurs. — On sait que les sémaphores dont nos côtes sont garnies ont des signaux qu'ils doivent hisser à leurs mâts suivant la teneur des dépêches. Un cylindre noir qui reste en vue pendant vingt-quatre heures avertit les marins de l'approche d'une tempête. Un temps douteux au large est indiqué par un pavillon; le mauvais temps, la mer grosse et une baisse marquée du baromètre, par un guidon; une flamme annonce que le temps s'améliore. En outre, on affiche dans les ports la carte synoptique du *Bulletin international.*

C'est en 1876 qu'une nouvelle extension fut donnée au service météorologique en vue de son application aux besoins de l'agriculture. On conçoit que les avertissemens destinés à nos campagnes diffèrent beaucoup de ceux que réclament les populations maritimes. Tandis que les marins ont surtout besoin de connaître la force et la direction du vent, les agriculteurs ont intérêt à être prévenus de l'arrivée des orages et de la chute des pluies. « Le service agricole, disait une circulaire de Le Verrier, ne peut pas consister en des avis absolus envoyés par l'Observatoire de Paris; il est indispensable que les avertissemens généraux qui sont expédiés aux chefs-lieux des départemens y soient commentés par les commissions météorologiques, en tenant compte des circonstances locales et d'une étude attentive, particulière aux différentes contrées. » Cette étude doit porter plus spécialement sur la marche des orages, la fréquence des grêles, les gelées tardives de printemps, les inondations, etc. Les premiers avertissemens agricoles furent transmis, en 1876, à titre d'essai, dans trois départemens seulement : le Puy-de-Dôme, l'Allier et la Vienne. Les résultats obtenus dans cette première campagne furent assez encourageans pour qu'on s'empressât de généraliser la mesure, et, à l'heure qu'il est, le service fonctionne dans tous les départemens.

La centralisation, à l'Observatoire de Paris, du service qui prenait peu à peu d'aussi vastes proportions avait cependant ses inconvéniens qui frappaient tous les yeux, et se conciliait mal avec les devoirs multiples imposés aux fonctionnaires de cet établissement. C'est sans doute cette considération qui a motivé, en 1871, la création d'un observatoire météorologique indépendant à Montsouris, dont la direction fut d'abord confiée à une commission présidée par M. Charles Sainte-Claire-Deville. Au mois de juin 1872, l'établissement de Montsouris fut rattaché à l'Observatoire de Paris et chargé,

pendant quelques mois, du service international des avis météorologiques, qui ne tarda pas à faire retour à l'Observatoire national, aussitôt que Le Verrier en eut repris la direction (février 1873). Après sa mort (1877), la nécessité de détacher le service météorologique de l'Observatoire de Paris fut comprise par tous les hommes au courant de ces questions, et le décret du 14 mai 1878 donna satisfaction à un vœu souvent formulé, en créant le « Bureau central météorologique. » Placé sous la direction d'un homme éminent que de beaux travaux sur diverses questions d'optique et d'électricité ont depuis longtemps mis au premier rang de nos physiciens, le Bureau central n'a pas tardé à imprimer à la météorologie pratique une vigoureuse impulsion. Il reçoit chaque jour les observations de cent vingt stations disséminées à la surface de l'Europe et de l'Afrique, depuis Bodö, au nord de la Norvége, jusqu'à Laghouat, au sud de l'Algérie, et depuis Moscou jusqu'à la Corogne; le câble qui relie le Brésil à l'Europe a permis d'étendre le réseau jusqu'à l'île Madère.

Les dépêches comprennent les observations faites le matin à sept heures et la veille à six heures du soir, concernant la pression atmosphérique, la température, l'humidité, la direction et la force du vent, l'état du ciel, les températures minimum du matin et maximum de la veille, ainsi que la quantité d'eau tombée et, pour les stations maritimes, l'état de la mer. L'ensemble de ces observations est publié chaque jour dans le *Bulletin international du Bureau central météorologique de France* sous forme de tableaux numériques et de cartes où sont figurées : 1° les *isobares* ou courbes d'égale pression échelonnées de 5 millimètres en 5 millimètres ; 2° les courbes qui réunissent les points où la variation de pression depuis la veille est la même ; 3° les *isothermes*, ou courbes d'égale température, tracées de 5 en 5 degrés. Des flèches pennées et d'autres signes particuliers indiquent sur ces cartes l'état du ciel, la direction et la force du vent, l'état d'agitation de la mer, les pluies, les chutes de neige, les orages. C'est par l'interprétation de ces hiéroglyphes qu'on parvient à formuler les prévisions que le Bureau central adresse chaque jour, à midi, à tous les ports français, au nombre de quatre-vingt-cinq. En même temps, d'autres avertissemens concernant les probabilités de pluie, de neige, d'orages, de gelées blanches, etc., sont expédiés aux communes qui ont souscrit un abonnement annuel, et pendant les six mois d'été à celles qui se contentent d'un abonnement semi-annuel. La discussion d'une seconde série de télégrammes que les stations françaises transmettent au Bureau central à deux heures du soir et auxquels s'ajoutent deux dépêches d'Irlande, permet de vérifier et de rectifier au besoin l'avertissement du matin expédié aux ports. Le *Bulletin* est

distribué le soir même aux abonnés de Paris et expédié dans les départemens par les courriers du soir.

Depuis un certain nombre d'années, des journaux politiques (*le Temps* entre autres) ont pris l'habitude de donner à leurs lecteurs une réduction des cartes du Bulletin international, accompagnée d'un commentaire où sont discutées les probabilités du lendemain. Parmi les journaux de Londres, le *Times*, le *Daily News*, le *Daily Telegraph*, publient également, soit une carte des isobares, soit un diagramme des variations du baromètre. Ce sont là de bonnes habitudes qui familiarisent le grand public avec le mécanisme des prévisions méthodiques et le mettent à même de se rendre compte des progrès réalisés lentement, mais sûrement.

Le Bureau central météorologique a dans ses attributions l'étude des grands mouvemens de l'atmosphère, les avertissemens aux ports et à l'agriculture, l'organisation des observatoires météorologiques et des commissions régionales ou départementales, la publication de leurs travaux et l'ensemble des recherches de climatologie. Il est assisté d'un conseil composé de représentans des divers ministères et de l'Académie des sciences et qui doit se réunir une fois par trimestre pour donner son avis sur les dépenses projetées et sur les études à poursuivre dans les divers établissemens qui ressortissent au Bureau central. Le concours empressé qu'il rencontre auprès des hommes de bonne volonté, dont les commissions départementales ont pour but de grouper les efforts, devient de jour en jour plus précieux. Leurs travaux concernent la marche des orages, de la grêle, la distribution des pluies; les cartes partielles d'orages et de pluies qu'ils adressent au Bureau central sont utilisées pour la construction des cartes générales. Une circulaire du ministre de l'instruction publique recommande encore à leur attention diverses questions qui touchent à l'agriculture et à l'hygiène : le régime des cours d'eau, le développement des productions du sol, l'apparition des feuilles et des fleurs et la maturation des fruits sur les arbres des forêts et sur les espèces les plus communes, l'arrivée et le départ des oiseaux de passage, le développement des insectes nuisibles, les gelées de printemps, les endémies, etc. M. Mascart s'est ensuite attaché à réorganiser les observations dans les écoles normales et à compléter leur matériel. Enfin le concours de la marine a été assuré au Bureau central par un arrêté qui rend réglementaires à bord des navires de l'état deux observations simultanées, c'est-à-dire correspondant partout au même instant physique, dont la première doit être faite à midi 53 minutes du temps moyen de Paris, et la seconde six heures plus tard. La plupart des compagnies de paquebots ont déjà recommandé les mêmes observations aux capitaines de leurs navires, et un grand nombre de stations continen-

tales font également au moins l'une de ces deux observations.

Les publications du Bureau central météorologique, en dehors du *Bulletin* quotidien, forment déjà une imposante collection de volumes qui renferment des mémoires, des tableaux numériques, et de nombreuses planches. Elles continuent les belles publications que l'Observatoire de Paris avait entreprises avec le concours de l'Association scientifique de France. Désireux d'agrandir le champ de ses informations, Le Verrier avait demandé que les registres météorologiques tenus en mer, conformément aux conclusions de la conférence internationale de Bruxelles, fussent envoyés à l'Observatoire de Paris pour servir de base à une étude plus approfondie des tempêtes qui traversent l'Atlantique. Les documens affluèrent, et bientôt M. Marié-Davy put commencer, avec M. Sonrel, la construction d'une série de cartes synoptiques allant des côtes de l'Amérique à l'Europe et jusqu'aux monts Ourals. Ce grand travail, continué pendant quelque temps par M. Baille, a fourni les élémens de l'*Atlas des mouvemens généraux de l'atmosphère*, qui comprend six mois de l'année 1864 et toute l'année 1865. Abandonnée en France, cette publication a été d'abord reprise partiellement par M. Mohn, à Christiania, puis, sur une échelle plus restreinte, par le capitaine Hoffmeyer, directeur de l'observatoire météorologique de Copenhague. Les documens recueillis et discutés par les administrations départementales ont permis de publier ensuite l'*Atlas des orages de l'année 1865*, et une série d'*Atlas météorologiques*, comprenant une période de dix années (1866-1876). Les *Annales du Bureau central météorologique de France*, qui forment la suite de ces publications, renferment l'ensemble des observations françaises, des rapports détaillés sur les orages de chaque année, des revues climatologiques mensuelles et des mémoires concernant diverses questions spéciales, dus aux chefs de service (MM. Fron, Angot, L. Teisserenc de Bort) et à d'autres collaborateurs autorisés. En parcourant ces travaux, on peut se convaincre que les bases sur lesquelles repose la prévision du temps deviennent chaque jour plus larges et plus solides.

II.

Si l'on songe à toutes les causes qui troublent sans cesse l'équilibre de l'atmosphère, on ne pourra s'étonner de l'inconstance de ses mouvemens, et l'on sera tenté de se demander si ce n'est pas poursuivre une chimère que de chercher à en découvrir les lois. Et pourtant, au milieu de cette apparente complication, un certain nombre de faits connus et bien constatés se présentent comme des

repères où pourront s'appuyer les recherches, et nous prouvent que la règle n'est pas absente de ces luttes confuses des élémens. Les vents alizés, ces vents d'est dont le souffle persistant causa tant d'effroi aux compagnons de Christophe Colomb, inquiets de leur retour, voilà déjà un de ces phénomènes où se trahit le jeu régulier d'un enchaînement de causes et d'effets abordable au calcul. Ajoutons-y les contre-alizés, qui soufflent en sens contraire dans les hautes régions de l'atmosphère, comme le prouve le mouvement des nuages et comme l'ont constaté directement les voyageurs qui ont fait l'ascension du pic de Ténériffe, — et nous ne pourrons plus douter de l'existence d'une circulation des vents, assujettie à des lois simples que nous finirons par connaître un jour complètement.

Il y a deux siècles que Halley a indiqué les causes générales de cette circulation atmosphérique : d'une part, l'action de la chaleur solaire qui, en dilatant l'air des tropiques, provoque un échange continuel entre l'équateur et les pôles ; de l'autre, la rotation de la terre, qui fait dériver vers l'ouest les courans qui vont des pôles à l'équateur, et vers l'est les courans de retour. Cette déviation des vents, que l'on peut considérer comme une preuve tangible de la rotation de la terre, est la conséquence de l'inégalité des vitesses absolues des différens parallèles : un point situé sous l'équateur est emporté dans la direction de l'est avec une vitesse de 1,660 kilomètres à l'heure, tandis qu'à la latitude de 60 degrés (latitude de Saint-Pétersbourg) la vitesse de rotation n'est que de 830 kilomètres, et il en résulte que l'air qui arrive des hautes latitudes, animé d'une vitesse de rotation relativement faible, reste en arrière et dérive vers l'ouest, tandis que celui qui reflue de l'équateur vers les cercles polaires est toujours en avance sur les parallèles qu'il traverse et dérive vers l'est. C'est ainsi que naissent les alizés, vents du nord-est pour notre hémisphère et vents de sud-est pour l'hémisphère opposé, et souvent même vents d'est dans le voisinage de la zone des calmes qui les sépare. C'est encore ainsi que s'expliquent les contre-alizés, — vents de sud-ouest et de nord-ouest, — qui, descendus des hautes régions de l'atmosphère, soufflent à la surface du sol dans les latitudes tempérées.

Mais comment se forment, sous l'influence du soleil tropical, ces deux systèmes de courans superposés? La théorie qui a cours depuis Halley veut que la zone équatoriale, chauffée par les rayons solaires, joue le rôle d'un vaste foyer d'appel où s'élèvent incessamment des colonnes d'air raréfié qui se déverse ensuite au sud et au nord. C'est ainsi que le tirage qui s'établit dans une cheminée entraîne de bas en haut les masses d'air qui viennent s'y engouffrer. On sait aussi qu'en ouvrant une porte qui sépare une chambre chauffée d'une

chambre froide, on détermine deux courans opposés, car, en bas, la flamme d'une bougie est entraînée vers la pièce chaude et en haut vers la pièce froide. On peut donc faire tous les jours une expérience qui réalise en petit le phénomène des courans contraires, et les physiciens s'en sont tenus à cette démonstration, qui semble sans réplique; mais pourquoi n'a-t-on jamais constaté sous les tropiques ce mouvement ascensionnel de l'air dont on parle toujours comme d'un fait avéré? Un météorologiste distingué, M. Tarry, a proposé d'étudier les courans ascendans à l'aide de girouettes d'une forme spéciale, semblables aux banderoles qui sont placées au haut des mâts; M. Faye a fait observer à ce propos que les flammes d'ordre ou d'armement de nos navires auraient déjà fait reconnaître cent fois de tels courans s'ils existaient.

Il y a là évidemment une difficulté à laquelle se heurte la théorie du tirage équatorial, et, en attendant que l'existence des courans ascendans soit démontrée par l'observation, il me paraît plus rationnel d'admettre avec M. Faye que les vents permanens sont dus au soulèvement des couches supérieures, qui est la conséquence immédiate de la dilatation des couches voisines du sol, gonflées par la chaleur. L'équilibre, troublé par cet exhaussement local des couches de niveau, tend à se rétablir par l'écoulement de l'air vers les régions plus froides; mais, ces régions ayant reçu en surcharge la masse d'air dont la région centrale se trouve allégée, leurs couches inférieures tendront à prendre un mouvement inverse, et il en résultera des courans dirigés vers l'équateur. C'est pour la même raison, comme l'a fait remarquer M. L. Teisserenc de Bort, que souvent le baromètre tombe en même temps que la température s'élève, et alors le vent marche du lieu le plus froid vers le lieu le plus chaud. Ce phénomène est très apparent dans le régime des vents particulier à l'Espagne.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs de ces explications théoriques, les courans permanens qui forment les alizés et les contre-alizés existent. Ils ne sont pas tout à fait aussi réguliers que le veut la théorie un peu sommaire que nous venons de rappeler : leurs allures sont modifiées par des circonstances locales, surtout dans le voisinage des côtes, et la zone des calmes équatoriaux qui les sépare se déplace et oscille avec les saisons. Enfin il est clair qu'on ne peut concevoir un échange régulier d'air entre l'immense région intertropicale et les parallèles de plus en plus rétrécis des hautes latitudes; les deux circuits principaux doivent être renfermés dans une zone limitée par des latitudes moyennes où les courans supérieurs, les contre-alizés, se rapprochent du sol. Il est difficile de se faire une idée nette de la manière dont s'opère cette inversion, cette descente des courans supérieurs de retour, qui sont pour nous des vents de sud-

ouest, et les traités de météorologie ne donnent à ce sujet que des explications embarrassées et confuses. Une complication nouvelle naît du renversement périodique des vents réguliers qui constitue les *moussons* de l'Océan indien et de quelques autres régions du globe.

Ne serait-il pas possible de mieux coordonner tant de faits épars et d'en tirer une théorie générale des grands mouvemens de l'atmosphère qui, du même coup, fît entrevoir l'explication de ces accidens que nous appelons tempêtes? C'est le problème qu'a tenté de résoudre M. de Tastes dans une remarquable étude sur la *Théorie de la circulation atmosphérique*, que l'on trouve dans le t. IV des *Annales du Bureau central météorologique* (année 1879). Pour M. de Tastes, les mouvemens verticaux qui ont lieu dans la mince enveloppe aérienne du globe peuvent être négligés, et il suffit de considérer les mouvemens tangentiels à la surface, qui n'ont d'autre cause que l'inégale densité de l'air froid du pôle et de l'air chaud des tropiques, d'où résulte une tendance au mélange. Si la surface terrestre était homogène, il n'y aurait aucune raison pour que les courans par lesquels s'accomplirait le mélange s'établissent suivant des méridiens déterminés : ils s'entre-croiseraient dans une extrême confusion, comme nous voyons les filets ascendans et les filets descendans se croiser dans un liquide chauffé par le bas. Mais la nature particulière des surfaces que ces courans effleurent détermine des lignes d'élection que les courans directs et les courans de retour sont forcés de suivre, et il se forme ainsi un certain nombre de circuits fermés, analogues aux courans marins, avec lesquels ils coïncident en partie. C'est la distribution des terres et des mers qui règle cette circulation complexe des eaux et des vents.

Quelle que soit la cause qui, à l'origine, ait fait naître le *gulf-stream*, ce fleuve aux rives liquides existe, et la configuration même du bassin de l'Atlantique lui trace le lit où il coule aujourd'hui. L'air qui repose sur ces eaux tièdes, échauffé par leur contact, forme une longue traînée de gaz chauds et dilatés qui, pour ainsi dire, sert d'amorce au mouvement de translation de l'air dilaté des tropiques vers les régions polaires, et constitue un véritable *gulf-stream* aérien. « Or, celui-ci n'étant pas arrêté, dit M. de Tastes, comme son congénère liquide, par la barrière des continens, après avoir abordé nos côtes occidentales, continue sa marche vers l'est à travers le nord de l'Europe, où il condense sous forme de pluie ou de neige les vapeurs dont il est saturé et qui sont comme son certificat d'origine, entretient l'abondance des eaux dans les innombrables lacs de la Suède, de la Finlande et de la Russie septentrionale, et amorce à son tour les courans de retour des régions polaires vers l'équateur; il revient vers le sud, à travers l'Europe orientale, sous la forme d'un vent sec et froid qui imprime à ces régions leurs caractères

météorologiques dominans. » A mesure qu'il se rapproche de l'équateur, il se réchauffe, et devenu vent de nord-est dans l'Afrique tropicale, il contribue à la stérilité des déserts qu'il traverse. Il reparaît enfin sur la côte occidentale de l'Afrique et complète ainsi un vaste circuit, délimitant une aire centrale où règne un calme relatif et qui n'est pas sans analogie avec la « mer de Sargasses» de l'Atlantique. Cette conception d'un fleuve aérien presque circulaire qui suit en partie le cours du *gulf-stream*, s'accorde assez bien avec ce que nous savons du régime des vents dans notre hémisphère. Elle semble également propre à expliquer toutes les allures des bourrasques qui nous atteignent. En effet, sur la rive gauche de ce fleuve, qui est la rive concave, où le courant a le plus de vitesse, il doit se produire des tourbillons analogues à ceux que nous observons dans les eaux courantes quand la nature des terrains les force à décrire une courbe. Dans ces tourbillons, l'eau tourne avec rapidité comme tournerait une roue horizontale assujettie à rouler sur la rive dans la direction du courant; pour la rive gauche de notre fleuve aérien, le sens de cette rotation serait inverse de celui des aiguilles d'une montre, et c'est là précisément le sens de la rotation des tempêtes qui traversent l'Atlantique ou notre continent en suivant des routes dirigées d'un point compris entre le sud-ouest et le nord-ouest vers un point compris entre le nord-est et le sud-est. Le fleuve circulaire de M. de Tastes, cet anneau formé par l'alizé et le contre-alizé de l'hémisphère nord, peut donc aussi rendre compte de l'origine des bourrasques et des ouragans. Toutes les vicissitudes de nos climats dépendent des oscillations qui déplacent le lit de ce fleuve; et c'est par l'observation attentive de ces fluctuations que l'on parviendra sans doute à prévoir le caractère des saisons.

Le bassin du Pacifique nord renferme un circuit analogue, mais plus vaste et moins bien dessiné que celui de l'Atlantique. Amorcé par le *kuro-siwo* (courant noir) des côtes du Japon, le fleuve aérien suit la courbe formée par les Kouriles, les Aléoutiennes et la presqu'île d'Aliaska, côtoie l'Orégon et la Californie, alimente de ses vapeurs condensées les grands lacs de l'Amérique du Nord, redescend à travers la vallée du Mississipi vers le golfe du Mexique, où il produit ces *norte* si connus des marins, et reparaissant sur le Pacifique sous le nom d'alizé, va rejoindre le courant équatorial qui complète le circuit. En suivant ce tracé sur une carte, on remarquera que la branche descendante du circuit du Pacifique est assez voisine de la branche montante du circuit atlantique; elles sont exposées, dans leurs fluctuations, à se mettre en contact et à réaliser les circonstances favorables à la formation des tornades et des cyclones, si fréquens dans ces parages. Là évidemment est la source des tempêtes qui désolent les régions tempérées.

Dans l'hémisphère austral, M. de Tastes retrouve deux circuits analogues, qui sont comme les contre-parties des deux grands circuits de l'hémisphère boréal, mais dont les contours ont moins d'ampleur. Remarquons maintenant que, dans les branches équatoriales de tous ces circuits, le courant marche toujours de l'est à l'ouest, pour se diriger ensuite vers les pôles; il s'ensuit que la circulation générale a lieu en sens inverse dans les deux hémisphères. On s'explique ainsi pourquoi le sens du mouvement giratoire des tourbillons qui parcourent ces fleuves aériens, invariable pour chaque hémisphère, n'est pas le même au nord et au sud de l'équateur. Sur l'hémisphère sud, les cyclones tournent toujours de gauche à droite, comme les aiguilles d'une montre, et sur l'hémisphère nord de droite à gauche. C'est bien le sens que la théorie assigne à la rotation de tourbillons qui se forment dans les conditions indiquées.

Dans la partie sud de la mer des Indes, on constate encore des traces de courans analogues; mais la configuration de l'hémisphère austral, où domine l'élément liquide, empêche les circuits de s'accuser aussi nettement que sur l'hémisphère boréal. Il semble que des dérivations issues de ces circuits se confondent sur la mer libre qui fait le tour du continent antarctique et y produisent un courant continu dans le sens même de la rotation du globe. Pour compléter cette esquisse, il nous reste à parler de l'Asie; cet immense continent est soumis à un régime tout spécial : au sud, les moussons; au nord, le type achevé du climat excessif, presque entièrement soustrait à l'action modératrice des vents marins. Enfin le pôle nord est le centre d'une région à part où l'air n'est animé d'aucun mouvement de sens constant, sorte de banquise aérienne, incessamment entamée par les assauts que lui livrent les ondes des deux grands circuits qui la côtoient. Les cartes du *Bulletin international* et celles que publie le *Signal Office* montrent d'ailleurs que ces deux courans se bifurquent assez fréquemment devant les promontoires formés par les aires de hautes pressions de l'Asie et de l'Amérique septentrionale, et que les branches dérivées qui atteignent les côtes sibériennes et le Haut-Canada constituent un courant continu marchant de l'ouest à l'est, comme celui des mers australes.

Cette nouvelle théorie de la circulation atmosphérique, que je viens de résumer brièvement, semble s'adapter mieux qu'aucune autre aux faits observés. Comme le fait remarquer M. de Tastes lui-même, elle laisse entièrement de côté les mouvemens secondaires dus à des circonstances locales, comme les brises de terre et de mer qui règnent dans le voisinage des côtes, des vents particuliers aux pays de montagnes, etc. Elle ne tient nul compte non plus des courans ascendans ou descendans, qui jouent un si grand rôle dans la théorie ordinaire fondée sur l'hypothèse des cen-

tres d'aspiration. Mais il ne serait probablement pas très difficile de la compléter de manière à y faire rentrer tous les faits provisoirement laissés en dehors de son canevas. Il importerait notamment, — et je m'étonne que M. de Tastes ne l'ait point essayé, — de la concilier avec l'existence indubitable des courans supérieurs, qui ont, en général, plus de vitesse et de violence que les vents de surface, comme le prouvent les observations faites au sommet du pic de Teyde, dans l'île de Ténériffe, et celles qui se font journellement au sommet du Pike's Peak, à une altitude de 4,300 mètres. Il y a là évidemment une lacune à combler. Rien n'empêche, au demeurant, d'admettre, avec la plupart des météorologistes, que les vents supérieurs se rapprochent souvent du sol : ils peuvent ainsi constituer régulièrement l'une des branches d'un courant circulaire de surface, et de plus, lorsqu'ils s'abattent sur le domaine d'un courant polaire de direction opposée, faire naître ces troubles que nous appelons tornades, cyclones ou bourrasques. C'est évidemment ce qui arrive souvent dans la vallée du Mississipi.

En attendant que les courans des hautes régions nous soient mieux connus, — et l'étude attentive du mouvement des nuages finira par nous les faire connaître, — il est temps de coordonner les riches matériaux qui ont été recueillis depuis vingt ans, pour établir, par une discussion méthodique, le régime des courans inférieurs. Ce sera un travail long et pénible; mais, tant qu'il n'aura pas été fait, la théorie des grands mouvemens de l'atmosphère ne pourra s'appuyer que sur des bases plus ou moins hypothétiques. Parmi ceux qui ont entrepris cette discussion préliminaire et indispensable des matériaux d'observation accumulés, il faut citer M. Elias Loomis, en Amérique, qui a publié un grand nombre de mémoires où les faits recueillis par le corps des signaux depuis 1872 sont examinés, confrontés, pesés et classés avec une sagacité qui laisse rarement prise à la critique (1). Il serait à souhaiter que la même méthode fût appliquée aux observations fournies par les stations de l'ancien continent, car on raisonne trop souvent sur des faits isolés, que l'on se hâte de généraliser en laissant dans l'ombre tout ce qui ne veut pas cadrer avec la thèse à soutenir.

M. Loomis s'est appliqué à mettre en lumière toutes les circonstances qui accompagnent la formation et la marche des centres de basse pression, autour desquels soufflent les tempêtes, — tornades ou cyclones, — et des aires de haute pression que l'on désigne par le mot d'*anticyclones*, parce que les isobares, tout en formant

(1) *Mémoires de météorologie dynamique*. Résultats de la discussion des cartes du temps des États-Unis, par M. E. Loomis, traduits par M. H. Brocard. Paris, 1880; Gauthier-Villars.

des courbes fermées comme dans le cas des cyclones, se succèdent ici dans l'ordre inverse. Les anticyclones sont des montagnes d'air, tandis que les cyclones sont des entonnoirs. Mais les isobares, autour des anticylones, sont plus espacées et les vents y sont plus faibles; leur direction est l'inverse de celle qu'ils affecteraient dans un cyclone. En Amérique, on a constaté que ces aires de haute pression accompagnent souvent les cyclones dans leur marche à travers le continent; chez nous, au contraire, leur caractère principal est la stabilité. En tout cas, l'étude de leurs propriétés sera peut-être d'un grand secours pour la prévision du temps à long terme. Les anticyclones accompagnent les périodes de beau temps; en hiver, ils sont l'indice d'un froid persistant. M. Lespiault a fait remarquer une coïncidence de ce genre à propos du caractère exceptionnel de l'hiver de 1879-1880. On n'a pas oublié les traits généraux de l'hiver en question : sécheresse à peu près absolue se prolongeant pendant deux ou trois mois, ciel habituellement sans nuages, brouillards fréquens, température excessivement basse (1), plusieurs dégels sans pluie suivis d'une reprise de froid. Or, si l'on examine les cartes du temps publiées pendant cette période par le Bureau météorologique, on constate que les isobares forment, pendant plus de deux mois, sur l'Europe entière, un puissant anticyclone d'une hauteur et d'une stabilité extraordinaires. Dès le milieu du mois de novembre, les hautes pressions tendent à s'établir sur l'ouest et le centre de l'Europe; après quelques fluctuations, l'anticyclone est complètement constitué le 9 décembre, et il se maintient presque invariable jusqu'au 26 avec un maximum de pression de 785 millimètres au sommet. Il s'allonge alors un peu vers le nord; le 28, il est assailli par une forte bourrasque arrivant de l'ouest, et on dirait qu'il va être coupé en deux; mais il résiste, il est seulement aplati et refoulé vers le sud. C'est à ce moment qu'a lieu un premier dégel, suivi bientôt d'une reprise du froid; l'anticyclone a repris sa position et la garde jusqu'au 7 février, jour où une violente bourrasque le rejette sur l'Asie. Pendant toute cette période, la carte des températures est pour ainsi dire le décalque de la carte des pressions, à cela près qu'il n'y a qu'un maximum de pression errant sur l'Europe centrale, tandis qu'on remarque souvent deux centres distincts de froid. La température se relève sur le pourtour de l'anticyclone, pendant que dans l'intérieur règne un froid très vif (— 20 degrés à Paris, + 11 degrés en Norvège). Enfin, au haut du Puy-de-Dôme, le thermomètre marque 12 ou 14 degrés de plus qu'à Clermont, et

(1) Le 11 décembre, à une heure du matin, le thermomètre du parc de Saint-Maur accusait 25°6 au-dessous de zéro; c'est la température la plus basse qui ait été mesurée à Paris. Dans les Ardennes, le froid a dépassé 30 degrés.

le vent souffle de l'ouest, tandis que le vent de plaine vient de l'est ou du nord. Il y a là toute une série de phénomènes nettement caractérisés, qui pourront être considérés comme des présages certains d'une période de temps très beau et très sec.

Pour M. de Tastes, les anticyclones ou aires de haute pression ne sont autre chose que les espaces circonscrits par les courans généraux : c'est ce qui nous explique leur stabilité. Mais le flot du courant général peut se frayer un chemin à travers le massif des hautes pressions et en détacher des îlots, tout comme les fleuves qui coulent dans une vaste plaine se divisent en plusieurs bras et forment des îles aux dépens de leurs rives. C'est par l'étude attentive de ces îles et îlots de haute pression que la météorologie pratique peut espérer d'étendre beaucoup son domaine. Pour nos climats, il importe surtout de surveiller les fluctuations lentes des aires de haute pression de l'Atlantique et de l'Asie, dont les bords sont toujours visibles dans les limites de la carte de l'Europe. En effet, du courant aérien qui circule entre ces deux régions semblent dépendre les modifications du temps et les caractères des saisons.

III.

Jusqu'à présent, les efforts des météorologistes se sont portés de préférence vers l'étude de ces perturbations accidentelles que l'on appelle bourrasques ou cyclones, de ces mouvemens tournans, parfois si dangereux, dont les propriétés, désormais suffisamment connues, servent de base aux prédictions du temps à courte échéance. D'après une récente communication de M. Chevreul à la Société nationale d'agriculture, ce serait Joseph Hubert, le continuateur de l'œuvre de Pierre Poivre à l'île de la Réunion, qui aurait le premier, vers 1778, reconnu et signalé le caractère giratoire des cyclones. Ce n'est que beaucoup plus tard que les mêmes idées se font jour en Angleterre : on les trouve indiquées dans un écrit du colonel Capper (*Observations on winds and monsoons*, Londres, 1801). En 1818, Hubert était en possession de la formule complète du mouvement de rotation et de translation des cyclones. Dix ans plus tard, Dove publie sa carte de la tempête du 25 décembre 1821, qui a traversé le nord de l'Europe dans la direction du sud-ouest au nord-est, et dont il signale le caractère cyclonique. Puis viennent les travaux de W.-C. Redfield (1831), de sir William Reid, d'Henri Piddington, sur les ouragans des Antilles et de la mer des Indes.

Les lois des ouragans, telles qu'elles se dégagent de ces recherches, sont d'une remarquable simplicité. Les ouragans (cyclones, typhons, etc.) sont des tourbillons dans lesquels la violence du vent augmente de la circonférence jusqu'à une certaine distance du

centre, où la fureur de la tempête s'éteint subitement; sur les deux bords du calme central soufflent des vents de directions diamétralement opposées. Le sens de la rotation de ces tourbillons est constant pour chaque hémisphère : sur l'hémisphère nord, le mouvement de l'air a lieu de droite à gauche (en sens inverse de celui des aiguilles d'une montre), et de gauche à droite (dans le sens des aiguilles) sur l'hémisphère sud. De là, pour notre hémisphère, la règle de Buys-Ballot : « Tournez le dos au vent, étendez le bras gauche, le centre est dans cette direction. » Ce serait le bras droit, pour l'hémisphère opposé. Mais ces tourbillons ne tournent pas sur place : ceux qui naissent dans les régions tropicales parcourent des trajectoires paraboliques qui s'infléchissent d'abord vers l'ouest, puis montent vers les pôles pour revenir ensuite vers l'est. Ces paraboles ne sont peut-être que des portions d'un circuit fermé, légèrement elliptique, où les tourbillons flottent ainsi que des bouées entraînées par un cours d'eau. Les tornades de l'Amérique du Nord suivent d'autres routes; mais, pour chaque région du globe, l'itinéraire de ces redoutables visiteurs varie assez peu. La vitesse de leur mouvement de translation est en moyenne de 30 ou 40 kilomètres, mais elle peut être beaucoup plus grande. Une conséquence de ce déplacement rapide des tourbillons, c'est que les vents sont plus forts dans le demi-cercle où la vitesse de rotation s'ajoute à la vitesse de translation, que dans le demi-cercle opposé, où les deux vitesses sont de sens contraires : le tourbillon a un *bord maniable* et un *bord dangereux* (pour notre hémisphère, c'est le demi-cercle situé à droite de la trajectoire). Les manœuvres recommandées aux navires qui se trouvent sur la route d'un cyclone ont pour but d'éviter le passage du centre et de fuir le bord dangereux. Quant à la distance à laquelle on se trouve du centre, il faut tâcher de la conclure de la marche du baromètre, qui baisse d'une manière continue depuis la circonférence jusqu'au centre, où s'observe le minimum. Dans certains cas, la dépression barométrique a dépassé 50 millimètres.

« Il faudra connaître les runes de la tempête, dit la *Volsunga-Saga*, si tu veux garder saufs, dans la baie, tes coursiers à voiles; il faut les graver sur la carène et le gouvernail. » L'homme de mer les connaît désormais suffisamment pour ne plus se trouver désarmé en face des redoutables météores qui le guettent sur sa route; avec un peu d'expérience, il est en état de juger la distance et la direction de son ennemi et parvient à lui échapper. Le commandant Bridet termine ainsi la préface de sa célèbre *Étude sur les ouragans de l'hémisphère austral*, destinée aux marins : « Je n'ai plus qu'à leur recommander vigilance et foi aveugle, ils se riront de la fureur des vents qu'ils auront appris à maîtriser, et ils affronteront sans

crainte les tempêtes qui leur étaient si funestes auparavant. » Il est certain que les cyclones sont déjà moins redoutés des marins; quelques-uns se sont enhardis jusqu'à s'en jouer, à les « enfourcher » pour abréger certaines traversées. Cela s'appelle *taking a ride upon a cyclone*. Le 24 octobre 1842, le navire marchand *Lady Clifford*, capitaine Miller, est allé ainsi très vite de Nagore à Madras, à la faveur d'un cyclone dont le centre passait sur Pondichéry. Au mois de juillet 1848, le capitaine Erskine a pu abréger de la même façon la traversée du cap de Bonne-Espérance à Sidney; le chapitre v du livre de M. Bridet a pour titre : *Manière d'utiliser les cyclones pour se rendre à sa destination.*

Il faut convenir toutefois que les lois qui viennent d'être exposées ne sont pas absolues. En traçant sur une carte les cercles concentriques qui représentent les circonvolutions d'un cyclone et en figurant par des flèches la direction des vents observés en divers points, on constate le plus souvent que ces flèches, loin d'être tangentes aux circonférences, les coupent sous un angle aigu : preuve évidente que l'air qui circule dans le tourbillon afflue du dehors en dedans. D'après Redfield, l'obliquité des flèches est d'environ 5 ou 10 degrés pour les grands cyclones qu'il a étudiés, et il pense qu'elle ne dépasse jamais 2 quarts (22° 1/2). Piddington admet qu'elle peut atteindre 2 et même 3 quarts et produire une assez forte attraction vers le centre. Il cite à l'appui de cette opinion l'histoire du *Charles-Heddle*, qui, surpris par un cyclone dans la mer des Indes le 22 février 1845, et ayant perdu toutes ses voiles, fut forcé de tournoyer autour du centre « ainsi qu'une phalène autour d'une chandelle, » et de faire, du 22 au 27, cinq tours entiers, en décrivant des spires de plus en plus resserrées. Pour les bourrasques ou tempêtes ordinaires qui traversent nos continens, l'obliquité des vents par rapport aux isobares circulaires est parfois encore plus sensible, car M. Loomis déduit d'un grand nombre d'observations une inclinaison moyenne de 45 degrés.

S'appuyant sur ces faits, des météorologistes distingués, comme M. Mohn, M. Wilson, M. Meldrum, rejettent maintenant les diagrammes circulaires des tourbillons et les remplacent par des spirales. M. Meldrum a développé ses idées dans un mémoire où l'on trouve une critique assez vive des manœuvres faites par divers navires aux prises avec le désastreux cyclone de février 1860, et qui ont eu le tort de se fier à la « loi des tempêtes (1). » M. Bridet a réfuté ces critiques dans la dernière édition de son livre,

(1) M. le capitaine Ansart, l'un de ceux qui ont eu le bonheur d'échapper au cyclone, se range au même avis dans sa *Théorie rationnelle des ouragans*. Paris, 1875; Berger-Levrault.

mais le mouvement centripète de l'air dans les tourbillons est un fait trop manifeste pour être nié. « Tous les navigateurs qui ont traversé des cyclones, dit l'amiral Mouchez (1), sont unanimes à reconnaître qu'il faut lutter énergiquement quand on y pénètre trop avant pour réussir à s'écarter du centre : c'est là une preuve évidente d'abord que le vent tourne en se rapprochant du centre, c'est-à-dire en spirale, et ensuite qu'au centre du cyclone le mouvement de l'air a lieu de bas en haut; car, s'il avait lieu en sens contraire, il produirait à la surface de la mer un vent centrifuge qui écarterait les navires de la zone dangereuse, ce qui malheureusement ne s'est jamais vu. » M. Knipping, dans ses intéressantes études sur les typhons du mois de septembre 1878 et 1879, arrive à cette conclusion que l'obliquité des vents, variable selon les circonstances, peut dépasser 60 degrés; les routes des molécules d'air qui affluent vers le centre s'infléchissent d'abord en spirales et deviennent, plus près du centre, presque circulaires. La trajectoire d'un typhon, déterminée d'après ces principes, peut être très différente de ce qu'elle serait si on l'établissait suivant l'ancienne méthode par des relèvemens du centre perpendiculaires à la direction des vents.

Il est clair que la question reste ouverte et qu'il faudra sans doute attendre encore bien des années avant que les météorologistes s'accordent sur la véritable nature de ces mouvemens tournans. En attendant, toutes ces discussions ont un peu ébranlé la confiance des marins dans les règles pratiques qu'on leur recommande comme infaillibles. M. Faye a pris à tâche de la raffermir en réfutant toutes les objections dans un éloquent plaidoyer, qu'il a intitulé : *Défense de la loi des tempêtes* (2), et dans de nombreuses communications à l'Académie des sciences. Il fait remarquer avec raison que l'indétermination des routes spirales que l'on assigne aux molécules d'air entraînées dans le tourbillon ne permet pas d'établir des règles de manœuvre simples et précises, de sorte que, privés de tout fil conducteur, les marins n'auront plus qu'à se fier à leur inspiration. L'histoire des navires tels que le *Charles Heddle* ou l'*Earl of Dalhousie*, qui, enveloppés par un cyclone, en ont fait le tour malgré eux quatre ou cinq fois dans l'espace de quelques jours, prouve assez que l'erreur qui peut résulter de l'hypothèse circulaire n'est pas aussi grande qu'on veut bien le dire; et en attendant mieux on fera sagement de ne pas y renoncer.

La discussion sur la vraie forme des tourbillons se complique d'ailleurs d'une question de théorie que nous devons nous borner à effleurer ici. Le fait de l'obliquité des vents est l'argument prin-

(1) *Mission de Saint-Paul.* (Recueil de mémoires, rapports et documens relatifs au passage de Vénus.)

(2) *Annuaire du Bureau des longitudes*, 1875.

cipal des nombreux partisans de l'hypothèse de l'aspiration, qui cherchent l'origine de tous les mouvemens tourbillonnaires dans des courans ascendans causés par l'échauffement du sol. Après les travaux du météorologiste américain Espy, cette hypothèse a trouvé d'habiles défenseurs dans M. Th. Reye et M. Peslin, qui ont fait intervenir dans la question la théorie mécanique de la chaleur. On suppose qu'une nappe d'air surchauffée au contact du sol sous l'influence d'un soleil ardent finit par se trouver dans un état d'équilibre instable : il suffit dès lors d'un trouble accidentel pour rompre le charme, et des courans d'air chaud qui affluent de tous les côtés s'engouffrent dans la trouée pour monter à des hauteurs vertigineuses. L'ascension des colonnes d'air léger est singulièrement facilitée par la présence de la vapeur d'eau, qui, en se condensant dans les régions supérieures plus froides, dégage de la chaleur qui entretient, pour ainsi dire, la dilatation de l'air et la poussée verticale qui en résulte. Mais les différences de température qui peuvent exister dans l'atmosphère sont-elles comparables à celles que produit un feu allumé dans un foyer, et la gaine d'air froid qui entoure une colonne ascendante peut-elle jouer le rôle d'une cheminée qui active le tirage? M. Reye a calculé la vitesse que doit prendre, dans certaines conditions, un courant ascendant d'air chaud saturé de vapeur d'eau, et il a trouvé ainsi des vitesses considérables; mais il a complètement oublié de tenir compte, dans ses calculs, de la résistance du milieu ambiant, qui est ici du même ordre que la force impulsive.

Pour rendre compte du mouvement giratoire des vents d'aspiration, on a recours à la rotation de la terre, qui fait dévier en sens contraires les courans attirés du nord et du sud, et leur imprime des obliquités analogues à celles des alizés et des contre-alizés; l'effet doit augmenter avec le diamètre du tourbillon, qui, parfois, dépasse 2,000 et même 3,000 kilomètres. Quant au mouvement de progression du centre, l'explication la plus acceptable était encore celle qui avait été proposée par M. Mohn. D'après cet auteur, les grandes pluies qui accompagnent un cyclone dans sa marche se produisent à l'avant; à l'arrière, le ciel est moins chargé de nuages, il ne pleut pas; dès lors, le mouvement de translation du centre pourrait avoir pour cause la différence de pression entre l'arrière et l'avant, due à la condensation des vapeurs. Mais l'on voit des dépressions barométriques, et même des tornades, marcher sans qu'il tombe une goutte de pluie, et M. Loomis, après avoir discuté un grand nombre de cas de ce genre, conclut que « la pluie n'est point essentielle à la formation des aires de basse pression et n'est pas la cause principale de leur mouvement de progression. »

Comme s'ils sentaient eux-mêmes la faiblesse de leurs raisonne-

mens théoriques, les partisans de l'aspiration cherchent à les étayer d'analogies plus ou moins forcées. M. Reye (1) reproduit une quantité de récits concernant des trombes de fumée observées au-dessus d'une forêt ou de vastes amas de broussailles auxquels on avait mis le feu, au-dessus du volcan de Santorin, etc. Il cite les témoignages que M. Espy a recueillis et qui se rapportent à des orages de pluie provoqués par des incendies; parmi les plus curieux, il faut noter celui de M. G. Mackay, qui se vante d'avoir réussi plus d'une fois à « faire la pluie » en allumant les hautes herbes d'une prairie par un ciel parfaitement serein. Dobrizhoffer rapporte aussi que les Indiens mettent le feu aux prairies pour faire tomber la pluie. Il y aurait sans doute intérêt à instituer des expériences de ce genre sur une grande échelle et dans des conditions nettement déterminées. Jusqu'à ce jour, on a trop négligé les ressources que l'expérimentation directe peut offrir toutes les fois qu'il s'agit de vérifier les conséquences d'une théorie; il y a lieu de le regretter d'autant plus que l'hydrodynamique, la science du mouvement des fluides, est à peine née et se trouve impuissante à résoudre la plupart des problèmes que lui pose la pratique : elle se borne à les « mettre en équation, » et ce n'est qu'à coups d'hypothèses et de restrictions qu'on arrive parfois à établir un résultat qui ressemble à une loi. On ne cite guère, pour appuyer la théorie de l'aspiration, que des expériences sur le tirage des hautes cheminées, une expérience de cabinet, due à M. Espy, qui consiste à produire une trombe d'eau dans un tube de verre placé sous une machine soufflante, etc., et il est à peine besoin de faire remarquer combien, par la nature des appareils employés, on s'éloigne ici des conditions dans lesquelles s'accomplissent les phénomènes météorologiques. Lorsqu'il s'agit de la théorie des mouvemens giratoires des vents, on se contente le plus souvent d'invoquer l'analogie des tourbillons qui se forment dans les rivières, ou les résultats de quelques expériences déjà anciennes qui se rapportent à des tourbillons provoqués artificiellement dans un liquide. Telles sont les expériences de Saulmon, de l'ancienne Académie des sciences, ou celle du comte X. de Maistre, qui excite le tourbillon par la rotation d'un volant à quatre ailes, placé au centre; il trouve qu'une couche d'huile, déposée sur l'eau dans l'entonnoir qui se forme, est d'abord entraînée vers le bas, puis, arrivée au contact de l'obstacle du fond, remonte en gouttelettes tout autour du tourbillon qu'elle a quitté. Il y a donc ici un mouvement descendant suivant les spires d'une hélice conique, et un mouvement ascendant tumul-

(1) *Die Wirbelstürme, Tornados und Wettersäulen*, von Th. Reye, 2e édition. Hanovre, 1880.

meux en dehors du cône. C'est bien ce qui s'observe dans les tourbillons des cours d'eau, qui engloutissent les nageurs imprudens et même des barques légères, les entraînant jusqu'au fond et les laissant remonter à la surface un peu plus loin. Comme l'a dit le général Morin, les bateliers des grands fleuves connaissent ce danger et savent que le seul moyen d'échapper à sa perte, quand on est saisi par le tourbillon, est de se laisser couler vers le fond, où son action cesse à peu près de se faire sentir, puis de chercher à regagner, le plus loin possible, la surface de l'eau, en nageant horizontalement pour s'en écarter. Des expériences du même genre ont été encore entreprises par Œrsted et plus récemment par M. Lalluyeaux d'Ormay, par M. Hirn, par le docteur Andries; quelques-uns de ces expérimentateurs ont constaté que, lorsque le fluide était mis en giration par le haut, le courant dans le tourbillon était ascendant.

Jusqu'à ce jour, ni l'expérience ni l'observation directe n'ont pu trancher la question de savoir si, à l'intérieur des trombes, tornades, cyclones et autres tourbillons semblables, le courant va de bas en haut ou de haut en bas. M. Faye soutient, contre les partisans de l'aspiration, que le mouvement est toujours descendant, même dans les trombes, et il attribue à une illusion d'optique, à un préjugé invétéré, l'opinion qui veut que les trombes marines pompent l'eau. Il semble assez difficile de concilier l'hypothèse d'un courant descendant avec les nombreuses relations qui prouvent que les trombes terrestres soulèvent et transportent à de grandes distances des corps très lourds : partout, ce sont des arbres arrachés avec leurs racines, des meules de foin emportées jusqu'aux nues, des hommes et des animaux enlevés, des débris de toute sorte semés à des distances de plusieurs lieues. La trombe de Hallsberg (1875) jette une machine à battre le blé par-dessus les ruines d'une grange; celle de Moncetz (1874) soulève plusieurs personnes à 2 mètres du sol; un scieur de long voit sa voiture à bras, laissée à quelques pas de lui, disparaître dans l'air par une ascension presque verticale. Il serait fastidieux d'énumérer tous les faits du même genre qu'on peut relever dans les ouvrages spéciaux.

Au reste, deux mouvemens de sens contraire pourraient bien coexister dans les tourbillons. « Dans le cratère de Saint-Paul, dit l'amiral Mouchez, où ce remarquable phénomène se reproduisait si fréquemment sous l'influence des rafales tombant du haut des montagnes et réfléchies sur les parois opposées, on voyait toujours des colonnes d'eau et de vapeur s'élever à 10 ou 30 mètres de hauteur et dessiner nettement l'axe de ces tourbillons, bien que la composante verticale eût évidemment une direction de haut en bas. » Quelques météorologistes ont essayé de concilier les opinions con-

traires, en admettant que l'air pénètre dans les cyclones à la fois par la base et par le sommet et qu'il est expulsé latéralement; d'autres soutiennent qu'il afflue en bas et déborde en haut, ce qui s'accorde avec l'existence des aires de haute pression à côté des dépressions qui marquent les centres des bourrasques. Cette opinion trouve un appui dans les résultats auxquels M. Clément Ley, M. Hildebrand Hildebrandsson, M. Loomis, ont été conduits par l'étude de longues séries d'observations des cirrhus recueillies en Angleterre, en Suède, en Danemark et en d'autres parties de l'Europe ainsi qu'aux États-Unis. D'après ces deux météorologistes, les mouvemens des nuages prouveraient que, dans les hautes régions de l'atmosphère, l'air s'éloigne des minima de pression et afflue vers les maxima, tandis que l'inverse a lieu près de la surface terrestre.

Dans l'état actuel de la science, la théorie mathématique de ces phénomènes est à peine abordable, et peu de géomètres s'y sont risqués. Il y a quelques pages consacrées aux tourbillons dans les savans mémoires de M. Boussinesq; on trouve aussi dans les traités de mécanique la démonstration d'une loi déjà indiquée par Léonard de Vinci, d'après laquelle la vitesse angulaire des molécules croît en raison inverse du carré du rayon. Mais cette loi est en défaut près du centre, où nous savons que la vitesse s'annule. M. A. Colding est parvenu à établir des formules qui répondent mieux à la réalité des choses, car elles font prévoir l'existence d'un calme central (1). En les appliquant aux ouragans du 2 août 1837 et du 21 août 1871, observés l'un et l'autre à Saint-Thomas, M. Colding fait voir qu'elles représentent très bien la marche du baromètre telle que la donnent les observations. Il conclut de sa théorie que des courans qui rasent le sol pénètrent dans les cyclones toutes les fois qu'un obstacle ralentit la vitesse de rotation; ces courans s'y élèvent et, parvenus au sommet, sont refoulés vers la circonférence. Enfin M. Colding démontre que les bords des fleuves aériens qui circulent côte à côte entre les pôles et l'équateur présentent les conditions voulues pour la production des mouvemens tournans, mais avec cette différence que, sur la rive gauche, il peut facilement naître des tourbillons violens qui, tous, tournent contre le soleil, tandis que les mouvemens tournans qui se produisent à droite et qui nécessairement tournent avec le soleil, ne peuvent jamais devenir des ouragans ni même des bourrasques. Il s'agit ici de l'hémisphère nord; sur l'hémisphère sud, c'est la rive droite qui fournit les tourbillons.

La théorie mécanique de la chaleur, à laquelle on n'a pas manqué de faire appel en dernier ressort, a répondu, comme l'oracle, à

(1) *Nogle Bemærkninger om Luftens Stræmingsforhold.* Copenhague, 1871. — *Om Hvirvelstormen paa Saint-Thomas.* Copenhague, 1872.

chacun selon ses désirs. Au premier qui l'a consultée elle a répondu que l'air, s'il était entraîné de haut en bas, s'échaufferait par compression, que dès lors il ne pourrait y avoir de pluie dans un tourbillon descendant. A l'autre elle a dit que la chaleur de compression serait absorbée par la vaporisation des lambeaux de nuages, formés d'eau et d'aiguilles de glace, qu'entraînerait avec lui le courant descendant, qui arriverait au sol, saturé de vapeur et très froid. Il faut, on le voit, renoncer à cet argument à deux tranchans. On s'est encore demandé si la thermodynamique pouvait indiquer la source de l'énorme force vive que possède un ouragan, et qui doit être incessamment renouvelée à mesure qu'elle s'use par le frottement, par la résistance du milieu ambiant, et par les ravages qu'elle exerce. Le terrible cyclone du 10 octobre 1780, qui s'étendit sur toutes les Antilles et jusque dans le nord de l'Atlantique, fit sombrer une centaine de navires, arracha des bancs de corail du fond de la mer, renversa les plus solides édifices, et, sur quelques îles, ne laissa rien debout, ni arbres ni demeures : à Sainte-Lucie, six mille personnes furent ensevelies sous les décombres ; à la Martinique, le nombre des victimes dépassa neuf mille. L'ouragan de 1844, qu'on appelle « l'ouragan de Cuba, » fit sombrer ou démâta soixante-dix navires, et produisit à la Havane seulement, dans l'espace de quelques heures, des ravages estimés à plus de 20 millions de francs. Or, ces effets destructeurs, qui frappent l'imagination, sont bien peu de chose au prix du travail mécanique total accompli par le vent qui alimente le cyclone, en ne tenant même pas compte de la force incessamment dépensée à soulever les flots. D'après Redfield, le cyclone de Cuba couvrait un espace de 500 milles ; en ne considérant qu'un cylindre de 320 kilomètres de diamètre et d'une hauteur de 100 mètres, et en supposant que le vent s'écartait d'environ 6 degrés de la direction tangentielle lorsqu'il s'engouffrait dans le cyclone avec une vitesse de 40 mètres par seconde (144 kilomètres par heure), M. Reye a calculé qu'au bout de cinq heures la masse d'air contenue dans cet immense cylindre se trouvait déjà complètement renouvelée. Les 500 millions de kilogrammes d'air que les poumons de la tempête aspirent chaque seconde représentent 40 milliards de kilogrammètres, soit au bas mot une force de 500 millions de chevaux-vapeur, mise en œuvre durant trois jours : c'est, dit l'auteur, au moins quinze fois ce que peuvent fournir, dans le même temps, tous les moulins à vent, roues hydrauliques, machines à vapeur, locomotives, hommes et animaux du monde entier. Où faut-il chercher la source de ce prodigieux travail moteur? M. Reye la trouve dans les pluies qui accompagnent les cyclones. En prenant la moyenne des données qu'on possède pour

quelques-uns des ouragans les mieux étudiés, il admet que, dans un rayon de 250 kilomètres, il tombe 200 millions de kilogrammes d'eau par seconde. Avec une hauteur de chute de 300 mètres, cela donnerait un travail moteur de 800 millions de chevaux, fourni par la pesanteur; mais la condensation de la vapeur d'eau qui produit ces averses dégage 120 milliards de calories par seconde, dont l'équivalent mécanique ne représente pas moins de 660 milliards de chevaux! C'est plus de mille fois la quantité de travail qu'exige la respiration du cyclone. Le poids de la vapeur entraînée par l'air qui entre dans le cyclone, et qui se refroidit en s'élevant, ne dépassera pas 6 ou 7 millions de kilogrammes; cependant sa chaleur de condensation représente encore au moins quarante fois le travail exigé.

On voit par ces chiffres que le réservoir de force vive capable d'alimenter l'ouragan ne fait pas défaut: mais ce que la théorie de l'aspiration laisse dans l'ombre, c'est la manière dont cette riche provision de chaleur est convertie en travail mécanique et employée à produire le mouvement de rotation et de translation.

Dans les tornades, notamment, la vitesse de rotation peut atteindre 100 mètres par seconde, et la vitesse de progression est parfois celle d'un train express; pour expliquer ces mouvemens violens, il faut toujours revenir aux grands courans atmosphériques, dont la vitesse, dans les régions supérieures, paraît être toujours considérable. Par l'observation des cirrhus, on a trouvé assez souvent des vitesses de 150 kilomètres à l'heure, et parfois 200 ou 250 kilomètres. On sait aussi que M. Rollier, parti en ballon de Paris, le 24 novembre 1870, fut forcé de descendre, quatorze heures après, dans les montagnes de la Norvège, et qu'à un certain moment, à l'altitude de 4,000 mètres, la vitesse du ballon était de 30 lieues à l'heure. Quand ces courans descendent à la surface et qu'ils y rencontrent des courans dirigés en sens contraire, on conçoit sans peine qu'ils donnent naissance à des tourbillons d'une violence extraordinaire. C'est l'impulsion d'un irrésistible flot d'air concentrée subitement sur un seul point. « La trombe, dit à ce propos, M. Faye, est un simple organe de transmission de la force; c'est un outil gigantesque qui recueille en haut la force vive dans son vaste entonnoir et qui l'amène en bas en la concentrant sur un petit espace pour la dépenser contre l'obstacle du sol. » Que les courans à l'intérieur du tourbillon soient d'ailleurs ascendans ou descendans, c'est une question qu'il sera permis de réserver. Il en est de même du rôle qu'il convient d'attribuer à l'électricité dans la production de ces phénomènes, et qui pourrait bien être, pour les trombes en particulier, le rôle principal. Malheureusement l'origine de l'électricité atmosphérique, dont la tension paraît augmenter avec

l'altitude, et la manière dont elle intervient dans la plupart des grandes crises de la nature, sont encore mal connues (1).

Pour les orages, on sait au moins qu'ils marchent comme les bourrasques ordinaires, ce qui permet d'en signaler l'approche aux régions menacées. Longtemps on avait admis comme un axiome que les orages se formaient sur place. Pour un simple spectateur, un orage est un accident local, une sorte de drame isolé qui éclate à l'improviste, au milieu du calme trompeur des élémens; un drame avec l'unité de temps et de lieu. Et pourtant, à plusieurs reprises, des enquêtes conduites avec un grand soin (comme celle de l'Académie des sciences sur le terrible orage à grêle du 13 juillet 1788) avaient révélé que ces météores nous viennent de la mer et parcourent nos pays dans la direction du sud-ouest au nord-est. En dépit de ces constatations réitérées, il a fallu que la télégraphie météorologique fût née pour qu'on se décidât à renoncer à un vieux préjugé.

IV.

La prévision du temps à courte échéance, dans l'état actuel de la météorologie, est fondée sur l'interprétation des signes précurseurs des bourrasques : c'est essentiellement une affaire d'expérience personnelle, pour ne pas dire un *art*; car on n'a, pour se guider, que des règles empiriques. C'est toujours le baromètre, — le même instrument qui, en 1660, permit à Otto de Guericke d'annoncer à ses amis l'approche d'un ouragan, — c'est toujours le baromètre qui est notre principale source d'information; seulement le télégraphe en a centuplé la valeur. Nous sommes loin du temps, pourtant si près de nous, où l'on se contentait de lire : *beau fixe, variable, pluie, tempête* sur l'échelle de son baromètre, tout en riant des déceptions qu'il vous causait. Aujourd'hui nous demandons le secret du lendemain à la disposition des isobares, qui sont comme un dossier d'enquête contenant les dépositions d'une centaine de témoins. Lorsqu'elles s'arrondissent et se ferment autour d'une dépression, c'est une bourrasque qui nous arrive de la mer avec son cortège de pluie et de vents. Toutes choses égales d'ailleurs, nous savons que la menace est plus grave quand les isobares se montrent serrées autour de la tempête qui approche que lorsqu'elles s'écartent et se détendent alentour. En d'autres termes, la violence des vents est en raison de la pente atmosphérique, du *gradient*, comme on dit habituellement, car les isobares, qui sont

(1) Voir à ce sujet l'intéressante conférence de M. Spring publiée dans la *Revue scientifique* du 12 août.

des courbes de niveau, se rapprochent d'autant plus que cette pente est plus prononcée. La forme et la disposition de ces courbes peut donc faire reconnaître l'existence d'une perturbation, et sa marche à travers l'Europe se devine d'après ses premiers pas. Quand la bourrasque est sur nous, en un même point, le vent tourne assez vite et, sous nos climats, le plus souvent *avec le soleil* (de l'est au sud), comme le veut la loi de Dove. Cette loi n'est, au fond, qu'une conséquence particulière de la loi des tempêtes : la rotation de la girouette correspond au passage d'un tourbillon dont la trajectoire passe au nord de la station considérée.

Aux indications des isobares il faut joindre celles que fournit la marche du thermomètre; d'autres pronostics se tirent de *l'état du ciel*. Ces fins nuages, formés d'aiguille de glace, qu'on nomme des *cirrhus* et qui flottent en longues bandes à des hauteurs prodigieuses, sont les premiers avant-coureurs du mauvais temps; puis apparaissent des nuages plus épais, plus lourds et plus foncés, dont les aspects variés et caractéristiques sont des symptômes qu'il ne faut point négliger.

En somme, nous dit M. Mascart dans une conférence recueillie par M. Th. Moureaux, d'après les vérifications que le Bureau central demande régulièrement à ses correspondans les plus autorisés, les avertissemens maritimes, portant principalement sur la probabilité de la direction et de la force du vent, réussissent 83 fois sur 100; les avertissemens agricoles, qui concernent les probabilités de pluie, de beau temps, etc. se confirment seulement 78 fois sur 100. Mais la valeur de ces résultats, déjà considérables, s'accroît chaque année, et les services rendus ne peuvent être contestés.

Malgré les conditions, à beaucoup d'égards défavorables, où se trouve encore placé le *Meteorological Office* de Londres, le succès des avertissemens qu'il expédie aux ports du Royaume-Uni est également satisfaisant, comme le prouve le résumé des résultats de l'année 1874 présenté au parlement anglais. Sur un nombre total de 317 avis expédiés en 1874, 144 (soit 45 pour 100) ont été justifiés par des coups de vents forts ou des tempêtes, 104 (33 pour 100) par des coups de vents modérés; 52 (16 pour 100) n'ont pas été justifiés, et dans 17 cas seulement (5 fois sur 100) l'avis a été reçu trop tard. Ce qui reste à faire se trouve nettement indiqué dans l'intéressant petit livre qu'a publié récemment le secrétaire du Bureau météorologique et qui a été traduit en français par MM. Zurcher et Margollé. M. Scott se plaint de l'absence de stations convenablement distribuées sur les côtes ouest de l'Irlande et de l'Écosse, régions d'où il importerait d'avoir de bonne heure l'annonce des changemens de temps. Mais, d'une part, les communications télégraphiques sont peu développées dans ces régions presque désertes,

et, de l'autre, les endroits habités se trouvent dans des baies abritées où la vraie force du vent est difficilement connue, d'où l'on ne peut, par conséquent, obtenir des renseignemens très exacts. C'est ce qui arrive, par exemple, pour les stations de Valentia et de Greencastle. Il serait aussi fort utile d'avoir des postes avancés à Saint-Kilda, la plus occidentale des Hébrides, et aux îles Féroë, situées au nord de l'Écosse, car un grand nombre de tempêtes, et des plus désastreuses, arrivent de la partie nord de l'Atlantique en passant sur ces îles; mais l'importance commerciale d'une communication télégraphique avec ces rochers étant à peu près nulle, il n'est guère probable qu'on se décide à l'établir dans un intérêt scientifique. Et pourtant les avis que pourraient envoyer ces stations avancées seraient plus précieux, à en croire M. Scott, que ceux que procurerait une communication télégraphique avec les Açores, plus précieux même que les télégrammes reçus des États-Unis. Les avis que le Bureau météorologique de Londres a reçus, pendant assez longtemps, de la station de Heart's-Content (Terre-Neuve) n'ont pu être utilisés pour deux raisons : d'abord parce que cette station est trop abritée des vents du large; ensuite, parce que les tempêtes qui traversent quelquefois l'Atlantique d'une rive à l'autre changent de caractère en route, se transforment et même se perdent complètement. « Quand les tempêtes du continent américain passent sur l'Atlantique, dit M. Loomis, elles subissent généralement d'importans changemens dans l'espace de quelques jours et sont souvent comme absorbées par d'autres tempêtes qui paraissent naître sur l'Océan, de sorte qu'on peut rarement les suivre dans tout leur trajet. » M. Scott cite, à ce propos, le coup de vent qui, le 30 novembre 1874, fit sombrer le bateau à vapeur la *Plata* près des îles de la Manche; cette tempête s'éteignit ensuite complètement et disparut avant d'avoir traversé la mer du Nord.

Nous savons que le plus souvent les bourrasques suivent le fil du grand courant que M. de Tastes appelle le *gulf-stream* aérien, courant dont le lit éprouve une lente oscillation qui tantôt le rapproche de nous en le ramenant au sud, tantôt le relève vers les hautes latitudes; il semble aussi qu'une branche dérivée va rejoindre un large courant circumpolaire. On a eu la pensée d'utiliser cette disposition des courans aériens pour des prévisions à huit ou dix jours d'intervalle. Depuis quelques années, l'administration du *New-York Herald* expédie à Londres et à Paris des avis annonçant l'arrivée de tempêtes. Ces avis ne se justifient qu'aux époques où le régime des basses pressions est établi dans nos régions; quand ce sont les hautes pressions qui dominent, les perturbations venues d'Amérique sont refoulées vers le nord et n'atteignent pas nos côtes. En étudiant l'*Atlas* de l'Observatoire de Paris et les cartes plus

récentes de M. Hoffmeyer; M. Loomis est arrivé à cette conclusion, que, lorsqu'une dépression quitte les États-Unis, la probabilité qu'elle atteindra l'Angleterre quelque part est seulement de 1 : 9; la probabilité pour qu'elle produise une tempête au voisinage d'une côte anglaise est de 1 : 6, et la probabilité d'une fraîche brise est de 1 : 2. Nous sommes loin, on le voit, de l'assertion souvent citée de M. Daniel Draper, qui veut avoir constaté que, sur quatre-vingt-six tempêtes parties de New-York, et dont il a suivi la marche, trois seulement ne sont pas arrivées, soit à Valentia, soit à Falmouth. M. Hoffmeyer a examiné, de son côté, la marche des perturbations de l'Atlantique pour deux périodes comprenant ensemble vingt et un mois; il a trouvé que 19 sur 34, c'est-à-dire 56 pour 100, ont atteint l'Europe, et sur ce nombre, 10 seulement, soit en tout 29 pour 100, ont amené des tempêtes. Quant aux lieux menacés, la probabilité qu'une dépression partie des États-Unis amènera la tempête en Europe est de 1 : 3 pour la Norvège, 1 : 4 pour les Iles-Britanniques, 1 : 7 pour la France, et 1 : 11 pour le Portugal. Ajoutons que les tempêtes qui atteignent l'Europe occidentale ne viennent pas toutes de l'Amérique : sur 100 dépressions qui abordent nos côtes, 12 viennent des régions arctiques de l'Amérique, 47 de l'Amérique du Nord et du Canada, 5 des régions tropicales; 33 sont des minima partiels ou secondaires formés en plein Océan par segmentation des perturbations principales; 3 naissent spontanément sur l'Océan. Il s'ensuit que les avertissemens venus de l'Amérique seule ne se vérifient en moyenne qu'une fois sur deux, et qu'en tous cas la moitié seulement des tempêtes d'Europe peut être annoncée par cette voie. Mais M. Hoffmeyer estime que les prévisions deviendraient tout à fait sûres, si l'on avait en même temps les renseignemens des îles Féroë, de l'Islande, du Groenland et des Açores. Le Verrier espérait beaucoup d'une communication télégraphique avec les Açores. Pour l'Angleterre, M. Scott est d'avis qu'elle n'est guère intéressée à l'établissement de cette communication, car en rapprochant les observations simultanées faites pendant deux ans et demi aux Açores et à Valentia (Irlande), on n'a remarqué aucun rapport entre les phénomènes observés aux deux stations.

Ce qui manque pour compléter nos informations peut paraître, à première vue, hors d'atteinte : ce serait un réseau de stations semées à la surface même de l'Atlantique jusqu'à une distance d'environ 1,000 kilomètres de nos côtes. Elles serviraient à signaler les bâtimens en détresse ou retenus par des vents contraires, en même temps qu'à nous renseigner sur les conditions météorologiques du large. Mais le problème des stations télégraphiques flottantes n'a pas encore été résolu d'une manière vraiment pratique. On a pro-

posé d'amarrer des navires par de grandes profondeurs et de les mettre en relation avec la côte par un câble sous-marin ; mais en supposant qu'on réussît à vaincre les difficultés du mouillage à la profondeur de 1,000 ou 2,000 mètres, il serait encore malaisé de maintenir le câble électrique en bon état. On a pu s'en convaincre en 1869 : l'amirauté anglaise avait permis de mouiller le navire de l'état le *Brisk*, à titre d'essai, vers l'entrée de la Manche ; l'expérience dut être abandonnée au bout de six semaines, et elle coûta à ses promoteurs, nous dit M. Scott, « autant de mille livres sterling que le *Brisk* passa de jours à la mer. »

Pour diminuer les frais et les risques de ces entreprises, quelques savans, comme M. Morse, ont proposé que ces stations flottantes ne fussent pas pourvues d'équipages, mais seulement d'appareils enregistreurs en communication électrique avec une station du littoral. Enfin, tout récemment, on a mis en avant un autre projet qui ne laisse pas d'être séduisant : c'est le système de « télégraphie superocéanique » imaginé par M. Ernest Menusier. L'inventeur propose de jeter un câble entre Saint-Nazaire, Bordeaux et New-York, avec embranchement, au milieu de l'océan, sur Panama ; de 60 lieues en 60 lieues, il greffe sur ce câble principal un câble vertical soutenu par une bouée et deux branches en croix de 10 à 20 lieues, terminées aussi par des câbles verticaux suspendus à des bouées. Ces bouées, qui portent des numéros d'ordre, forment ainsi trois lignes parallèles sur la route des paquebots transatlantiques ; on peut admettre qu'en moyenne chaque navire en rencontrera une par jour. L'extrémité libre des câbles verticaux est disposée de manière à pouvoir être facilement mise en communication avec les fils de l'appareil télégraphique installé à bord des navires, et l'on conçoit que, par ce moyen, un échange de dépêches puisse s'établir entre les navires en route et les ports de départ ou d'arrivée. Des postes centraux échelonnés, en manière de relais, sur des îles ou sur des navires solidement amarrés, faciliteraient l'organisation de ce réseau télégraphique et postal à la surface de l'océan. Les difficultés pratiques qui semblent, à première vue, s'opposer à l'exécution de cette conception hardie ne resteront pas toujours invincibles au génie de nos savans. Entre temps, il faut souhaiter qu'on se décide à poser entre l'île Maurice et la Réunion le câble électrique que M. Bridet ne cesse de réclamer : il permettrait à l'observatoire de Port-Louis d'avertir notre colonie, dix-huit ou vingt-quatre heures d'avance, de l'arrivée d'un cyclone et de lui épargner ainsi beaucoup de désastres.

Quand le réseau d'observations, dont les mailles se complètent et se resserrent chaque jour, embrassera toute l'étendue de notre hémisphère, on pourra sans doute aborder avec succès les prévi-

sions à long terme, qui seraient si importantes pour l'agriculture, et déterminer plusieurs mois d'avance le caractère dominant des saisons. La possibilité d'une pareille entreprise résulte de la lenteur des oscillations par lesquelles se déplace le lit des fleuves aériens qui sont les grandes routes des météores. Il suffirait d'en connaître les périodes ou d'en découvrir les signes précurseurs, qui sans aucun doute existent. C'est en se fondant sur des considérations de cette nature que M. de Tastes a réussi à prévoir la sécheresse du printemps de 1870, et l'hiver rigoureux que l'on sait.

Il ne semble pas que l'état moyen du globe ait sensiblement changé depuis les temps historiques; les cycles se suivent, ramenant les mêmes vicissitudes, et le passé contient le secret de l'avenir. Nous voyons pourtant se produire dans les climats des modifications locales; l'action de l'homme peut se faire sentir à la longue et dans un sens qui n'est pas toujours heureux. On sait quelle influence les déboisemens exercent sur le régime des pluies et des inondations. Faut-il attribuer à des causes du même ordre la fréquence de plus en plus en plus inquiétante des tornades et des trombes sur le territoires des États-Unis, qui fait que, dans le Far-West, on choisit, pour bâtir les fermes, des sites abrités du côté du sud et de l'ouest, et qu'à défaut d'un abri naturel on construit des souterrains à l'épreuve des tourmentes? On a consulté les chroniques pour savoir si ces phénomènes étaient moins fréquens autrefois; mais la rareté des récits peut s'expliquer, dans ces contrées, par la rareté des témoins. Il existe d'ailleurs, dans les vieilles forêts de la Pensylvanie, des bandes d'arbres d'une venue plus récente et qui semblent avoir comblé des rues ouvertes par le passage de trombes.

Sauf les cas bien rares de changemens dus à des causes locales, tout porte à croire que les années, les saisons, les jours, en se succédant, ne font que parcourir une série plus ou moins longue, mais limitée, d'*aspects* caractéristiques, d'aspects bénins ou mauvais, dont il suffirait de fixer les images pour les reconnaître plus tard de fort loin. Pour M. Robert Scott, en fait de signaux, l'idéal serait un recueil de cartes typiques du temps que l'on distribuerait aux marins : on se contenterait ensuite de hisser chaque fois le numéro de la carte à laquelle ils auraient à se reporter. De même, les années de sécheresse ou de pluie, les étés chauds et les étés tempérés, les hivers doux et les hivers rigoureux, se dessinent probablement, longtemps à l'avance, dans les méandres des isobares; il nous faudra l'expérience de quelques dizaines d'années pour en établir le pronostic à coup sûr. Et quand nous serons parvenus à ce résultat, quels qu'aient été les efforts dépensés, nous reconnaîtrons sans doute que nous ne l'aurons pas payé trop cher.

R. Radau.

LE

DERNIER BAISER [1]

A M. H. DE CONFÉVRON.

Puisque chacun, madame, a narré son histoire,
Dit Tristan, à mon tour !.. Au fond de ma mémoire
J'en garde une, et tandis qu'on prépare le thé,
Je vais vous la conter dans sa simplicité.
Le souvenir m'en est doux comme un tête-à-tête
Avec un vieil ami qu'on retrouve et qu'on fête.
Elle bat un rappel de jeunesse en mon cœur,
Comme on dit qu'un bon vin rappelle son buveur...

C'était pendant les jours gris d'une fin d'octobre,
Et je touchais à l'âge où l'homme devient sobre
Forcément, n'ayant plus pour suivre le plaisir
Que le souffle trop court d'un impuissant désir.

(1) Ces vers font partie d'un recueil qui paraîtra prochainement chez Alph. Lemerre, éditeur, et aura pour titre : *le Livre de la payse.*

Le front se dégarnit et la barbe grisonne,
On exhale une triste et rance odeur d'automne;
C'est navrant... Bref, j'avais le spleen et m'étais mis
Au vert, loin du Paris viveur, chez des amis;
Dans un village obscur, tout arrosé d'eau vive
Et couronné de bois, qu'on appelle Auberive.
Le pays est charmant, sauvage, intime et frais,
Plein de fleurs, embaumé du parfum des forêts.
Seul, un grand bâtiment à mine sépulcrale
Fait tache et l'assombrit : c'est la *Maison centrale*,
— Une prison bâtie au milieu des jardins
Abbatiaux d'un vieux couvent de bernardins. —
Des femmes que le vice ou le crime a damnées,
Comme au fond d'une tombe y vivent des années,
N'ayant que les chéneaux des toits pour horizons
Et ne sachant plus rien des jours ni des saisons.
Enfermée à vingt ans dans cet enfer de Dante,
Plus d'une en sort ridée et la tête branlante;
Plus d'une, après des mois de silence absolu,
Quand sa grâce est signée et son temps révolu,
Arrive au clair soleil, épeurée et honteuse,
Comme un oiseau de nuit qui d'une aile boiteuse,
Bat les airs et se cogne aux murs.
Or, le hasard
Fit justement qu'au jour marqué pour mon départ,
L'une d'elles sortait, sa peine étant finie.
« Cette nuit, vous aurez galante compagnie,
Me dit le conducteur sur son siège campé
Et d'un clin d'œil narquois me montrant le coupé,
La *Centrale* a lâché ce soir une hirondelle,
Et vous voyagerez tête à tête avec elle.
Ne vous en plaignez pas pourtant... Elle est, ma foi,
Jeunette et fort jolie... Un vrai morceau de roi! »

La libérée était déjà dans la voiture.
Très jolie, en effet : vingt-cinq ans, la figure
Mignonne, avec de beaux grands yeux d'un bleu rêveur;
Le teint avait la mate et morbide pâleur
D'une plante poussée à l'ombre d'une cave,
Mais les lignes étaient d'une grâce suave,
Et le buste moulait son exquise beauté
Sous le corsage étroit d'une robe d'été;

— Pauvre robe de toile en maint endroit crevée
Qu'elle portait jadis au jour de l'arrivée,
Et que, d'après la règle et malgré la saison,
Elle avait dû remettre en quittant la prison. —
Sans relever les yeux et sans ouvrir la bouche,
Dans son coin déjà sombre, elle restait farouche.
Et moi, me demandant quelle perversion
Précoce ou quel sauvage éclat de passion
L'avait, si jeune, avec sa mine virginale,
Jetée en ce bourbier de la *Maison centrale*,
Je sentais s'amollir mon cœur de vieux garçon.

Le jour tombait. La pluie, avec un lent frisson,
Jonchait de débris morts la boueuse traverse
Où nos chevaux trottaient lourdement sous l'averse.
Dans le coupé, dont les carreaux étaient cassés,
L'air pénétrait plus âpre, et les membres glacés
De l'enfant grelottaient sous la mince lustrine
De son corsage usé couvrant mal la poitrine.
Ses dents claquaient, son corps, sur lui-même plié,
Tremblait comme la feuille au vent... C'était pitié !
Enlever lestement ma pelisse et l'étendre
Sur ce corps féminin si tremblant et si tendre,
Ce fut, vous le pensez, l'affaire d'un moment.
Elle balbutiait, et le saisissement
Paralysait les mots sur ses lèvres timides ;
Mais ses yeux expressifs aux prunelles humides
Dans l'ombre me criaient un éloquent merci...
Quand la bonne fourrure épaisse eut réussi
A réchauffer sa chair déjà tout engourdie,
L'enfant posa son bras sous sa tête alourdie,
Puis s'endormit... Et moi... Mon Dieu, j'en fis autant
Et jusqu'au petit jour le courrier cahotant,
A travers les bois noirs et la plaine pierreuse,
Nous berça chastement dans sa caisse poudreuse.

Vers l'aube, dans mon coin m'éveillant en sursaut,
Je sentis sur mes doigts un souffle moite et chaud,
Et je vis à mes pieds la blonde pécheresse
Qui pressait sur mes mains sa bouche avec tendresse,
Et pleurait... Pour payer mon très léger bienfait,
Elle me prodiguait les seuls biens qu'elle avait :

Ses caresses... Ma foi, jamais, je vous le jure,
L'amour ne m'a donné jouissance plus pure
Que le baiser naïf et désintéressé
De cette pauvre enfant, honteuse du passé,
Et me remerciant d'avoir su voir en elle
La femme malheureuse et non la criminelle!..

Nous étions arrivés, et j'avais cru devoir,
En la quittant, parler de courage et d'espoir :
« Elle était jeune encor, le travail purifie,
Elle pouvait par lui régénérer sa vie... »
Je lui serrai la main, puis, dans le jour mouillé
Qui filtrait, terne et froid, du fond d'un ciel brouillé,
Ayant vu lentement son fin profil de vierge
S'enfoncer sous le porche enfumé d'une auberge,
Je partis, mieux portant et meilleur, réchauffant
Mon cœur au souvenir de ce baiser d'enfant,
Le plus délicieux, — et le dernier, — madame,
Qui soit tombé pour moi les lèvres d'une femme.

ANDRÉ THEURIET.

M. SAVORGNAN DE BRAZZA

ET

M. STANLEY

M. Stanley s'était acquis la réputation d'un audacieux et d'un habile homme. Cet ex-reporter d'un journal américain a pris place parmi les plus remarquables voyageurs de ce temps, parmi les explorateurs les plus résolus, les plus hardis, les plus aventureux du continent noir. Avoir traversé l'Afrique de l'est à l'ouest et reconnu le cours du Congo est une gloire qui ne lui est point contestée, que personne ne lui contestera jamais. Après avoir travaillé pour la science et pour la géographie, M. Stanley s'était mis au service d'un autre ordre d'intérêts. Il avait conçu le projet d'exploiter les vastes régions qu'il venait de parcourir. Il est devenu à la fois le mandataire d'une association scientifique patronnée par le roi des Belges et le principal agent d'une grande société commerciale qui se proposait d'attirer et de concentrer dans ses mains tout le commerce du plateau du Congo. Après la gloire, c'était la fortune, et cette fortune n'était pas sans gloire. Mais un fâcheux incident s'est produit, M. Stanley a eu de cuisantes déconvenues. Un Italien naturalisé Français, officier de notre marine, est parvenu, à force de courage, de patience et d'adresse, à prendre les devans, à assurer à son pays adoptif une situation privilégiée sur les bords du Congo, à mettre un atout dans les mains de la France, à lui faire dans le commerce futur de l'Afrique équatoriale une part qu'elle ne pourrait plus perdre que par une défaillance de cœur ou par son incurie.

Que le voyageur américain en ait conçu quelque humeur, nous le comprenons sans peine et il faut le lui pardonner; mais il est bon de savoir maîtriser son humeur. Un jour que nous interrogions M. de

Brazza sur les moyens qu'il avait employés pour arriver à ses fins, il nous répondit : « Avant tout, j'ai eu soin de ne jamais me fâcher. » En Europe comme en Afrique, le dépit est un dangereux conseiller. Au lieu de digérer son chagrin et d'aviser aux moyens de réparer son échec, M. Stanley a quitté brusquement le Congo; il est allé remplir Bruxelles de ses doléances, conter ses disgrâces à quelqu'un qui les a vivement ressenties. Puis il a pris une grande résolution; il s'est rendu à Paris pour y porter, disait-il, un coup mortel à son adversaire. Un banquet lui a été donné, auquel assistaient beaucoup d'Anglais et d'Américains. Il y a prononcé un très long discours qui, au témoignage de tous ceux qui l'ont entendu, fait grand honneur à son audace. Ce discours était écrit; les assertions un peu téméraires et fort étonnantes qu'on y peut relever ne doivent pas être mises sur le compte de l'improvisation et de ses hasards.

Tout le monde sait que, dans son précédent voyage, lorsqu'il arriva, en 1877, sur les bords du Congo, M. Stanley se lassa bien vite de parlementer avec les indigènes, qu'il trouva plus commode de répandre partout la terreur de son nom. Il était à la tête d'une véritable armée; il se fraya un chemin de vive force, le revolver au poing, livra trente et un combats. Les peuplades les plus puissantes tentèrent en vain de lui résister, les plus faibles s'écartaient prudemment de son passage, peu à peu le vide se fit autour de lui, et il eut une peine infinie à se procurer des vivres. Avant de pouvoir fonder la station française du Congo, M. de Brazza dut s'assurer des bonnes dispositions des tribus Oubandjis, qui sont les grands piroguiers du fleuve. Il eut une conférence, un *palabre* avec leurs chefs, et il s'aperçut bien vite que certains souvenirs terribles pesaient encore sur leur cœur et leur avaient laissé des défiances dont il n'était pas facile de les guérir. L'un d'eux, montrant du doigt un îlot voisin, lui dit : « Regarde cet îlot. Il semble placé là pour nous mettre en garde contre les promesses des blancs, car il nous rappellera toujours qu'ici le sang des Oubandjis a été versé par le premier blanc que nous ayons vu. Un des siens, qui l'a abandonné, te donnera à Ntamo le nombre de ses morts et de ses blessés; mais je te dirai que nos ennemis ont pu échapper à notre vengeance en descendant le fleuve comme le vent. Qu'ils n'essaient pas de le remonter! » M. Stanley a complètement oublié ce qui s'est passé dans cet îlot. Il a déclaré l'autre jour « qu'il n'était ni Américain, ni Belge, ni international, qu'il était Africain, l'ami de ces pauvres noirs. » Qu'en penseraient les Oubandjis? Qu'en a pensé son auditoire? Mais ce ne fut pas là sa seule audace. En pleine capitale de la France, il s'est permis de parler avec quelque ironie « de ce noble drapeau tricolore, symbole, comme nous savons, de la civilisation en Europe et ailleurs, et qui sert à couvrir des ambitions personnelles. » Décidément M. Stanley est un audacieux.

Mais si son discours a fait honneur à son audace, il en a moins fait à son habileté. M. Stanley n'a pas su dissimuler l'aigreur de ses ressentiments, et les méprisans brocards dont il a accablé son adversaire ne pouvaient faire tort qu'à lui-même. — « Lorsque je l'ai vu pour la première fois sur le Congo, en 1880, a-t-il dit, il se présenta à mes yeux sous la figure d'un pauvre va-nu-pieds, qui n'avait de remarquable que son uniforme en loques et un grand chapeau déformé. Une petite escorte le suivait avec 125 livres de bagages. Cela n'avait rien d'imposant. Il n'avait pas même l'air d'un personnage illustre déguisé en vagabond, tant sa mise était piteuse, et j'étais loin de me douter que j'avais devant moi le phénomène de l'année, le nouvel apôtre de l'Afrique, un grand stratégiste, un grand diplomate et un faiseur d'annexions. La Sorbonne le reçoit, la France l'applaudit. Que dis-je? le monde, y compris l'Angleterre, l'admire. »

Quiconque a rencontré M. Savorgnan de Brazza accordera sans peine à M. Stanley qu'il n'a pas l'air florissant, que ses joues sont creuses, que son visage est ravagé, qu'on reconnaît facilement en lui l'un de ces hommes qui ont abusé de leurs forces et beaucoup pâti. Quand on a eu la dyssenterie en Afrique et qu'on a pensé en mourir, quand on n'a ménagé ni ses jambes, ni ses poumons, ni sa vie pour mener à bonne fin une entreprise à laquelle on s'est voué corps et âme, quand on a l'inquiétude de l'inconnu et une idée qui vous tient, qui vous possède, qui vous ronge, qui vous ravage, cela paraît quelquefois sur votre figure et les passans disent de vous : Quel est ce grand maigre à la taille voûtée? Nous sommes de l'avis de M. Stanley; la première fois que nous avons eu le plaisir de voir M. de Brazza, nous avons trouvé qu'il était aussi sec que don Quichotte, quoiqu'il prenne rarement des moulins pour des géans. On nous donnerait toutes les défenses d'éléphans, toutes les forêts de caoutchouc du Congo que ne pourrions nous décider à classer M. de Brazza parmi les hommes gras. Mais plus encore que sa maigreur, M. Stanley lui reproche avec une amère et infatigable ironie le délabrement de son costume et surtout l'état pitoyable de sa chaussure. Sans dot! s'écriait Harpagon. Sans chaussures! répète sur tous les tons M. Stanley. Vous l'entendez, M. de Brazza s'est promené sans chaussures sur les bords du Congo, et après une telle inconvenance, il vient se faire acclamer dans la grande salle de la Sorbonne, il est admiré des Anglais, et ce va-nu-pieds se flatte d'avoir signé un traité en bonne forme avec le roi Makoko! Il nous paraît, quant à nous, que si M. de Brazza a laissé ses souliers en Afrique, M. Stanley y a laissé une bonne partie de son tact et de son esprit. C'est une perte moins facile à réparer.

Dans la querelle engagée entre M. de Brazza et M. Stanley, ou, pour mieux dire, entre le pavillon français et une société commerciale qui a son siège à Bruxelles, des intérêts considérables sont en jeu. Des

quatre fleuves principaux de l'Afrique, le Nil dans sa vallée inférieure est aux mains des Anglais; ils s'appliquent à enlever le Zambèse aux Portugais, et ils exercent une influence toujours croissante dans le bassin du Bas-Niger. Reste le Congo, dont on ne saurait exagérer l'importance. Comme l'a dit M. de Brazza dans un de ses rapports, par sa situation centrale et la disposition en éventail de ses grands affluens, le Congo est une artère gigantesque, faite pour drainer tous les produits de contrées fort étendues, depuis le Soudan jusqu'aux bassins du Nil, des grands lacs et du Zambèse, ou plutôt il forme comme une vaste mer intérieure, avec une étendue de côtes d'au moins 20,000 kilomètres et une population évaluée à quatre-vingt millions d'hommes. Sur ce plateau équatorial le sol est partout fertile et d'une richesse qui peut s'accroître indéfiniment. Dès aujourd'hui on y trouve des trésors à exploiter. On en peut juger par ce que l'on voit sur les rives de l'Ogooué et de ses affluens, où presque partout la culture du café, du cacao, de la canne à sucre, du coton, le commerce de l'huile de palme, de la résine copal, des bois de teinturerie, de l'ébène sont sacrifiés au trafic de l'ivoire et du caoutchouc, qui rapporte jusqu'au 1,000 pour 100.

Les populations fort denses qui sont établies sur ce riche plateau offrent toutes les variétés de la race noire, toutes les nuances de ses qualités et de ses vices, de ses aptitudes et de ses impuissances. Quelques-unes de ces peuplades sont très laborieuses, cultivent bien le sol, font prospérer leurs champs de maïs, de manioc, de tabac et d'arachides. Quelques-unes connaissent certaines industries, exploitent leurs mines de cuivre et de plomb ou fabriquent de fines étoffes. D'autres s'adonnent de préférence à la navigation, se distinguent par la beauté de leurs pirogues, par l'incomparable adresse de leurs pagayeurs. Il en est qui ont des mœurs douces et le caractère hospitalier; il en est aussi qui se sont fait une réputation peut-être exagérée de cannibalisme et dont les chefs mangent leur ennemi mort, d'abord parce qu'ils trouvent sa chair appétissante, ensuite dans le dessein de faire passer son courage dans leur sang. Quant aux femmes, elles ne se piquent pas en général d'une grande sévérité de principes. M. de Brazza a remarqué que leur moralité variait en raison inverse des dimensions du pagne en fil de palmier ou d'ananas qui compose à peu près tout leur costume. « A mesure qu'on avance vers l'intérieur, le pagne diminue par en bas et par en haut, et lorsqu'il est réduit à un morceau grand comme la main, la légèreté des mœurs n'est pas encore arrivée à sa plus simple expression; les pagnes, comme les voiles des femmes turques, sont d'autant plus transparens qu'on occupe dans la hiérarchie sociale un rang plus élevé. » Par une convention bizarre qui n'est qu'une convention, un grand chef est considéré comme le mari des femmes des autres chefs. Mais elles ne sont point assujetties à toutes

les obligations de leur état, elles ne sont tenues que de faire la cuisine de leur époux nominal, et c'est ainsi qu'en sa qualité de grand chef blanc, M. de Brazza a eu de l'Atlantique au Congo des cuisinières de tout âge et de tout pagne.

Si, aux yeux du moraliste et de l'humanitaire, ces populations ne sont pas tout ce qu'on pourrait désirer, au point de vue du commerçant elles ont ce grand avantage que l'islamisme n'a point pénétré chez elles. On sait que Mahomet envahit de toutes parts l'Afrique, que d'année en année il y étend ses conquêtes avec une étonnante rapidité. Mais les missions musulmanes réussissent surtout dans l'Afrique sèche, dans l'Afrique sablonneuse, dans l'Afrique du chameau; elles se hasardent avec moins d'audace, elles ont plus de peine à prendre pied dans les régions boisées et verdoyantes où prospère l'éléphant. Les noirs du Congo n'ont qu'un vague rudiment de religion. Ils croient à la survivance des morts, ils ont le culte des ancêtres et causent quelquefois avec eux. Quand Makoko fait allumer son feu, il ordonne qu'une sonnette soit agitée devant sa case pour réveiller ceux qui ne sont plus et les inviter à venir se chauffer. Ses sujets reconnaissent comme lui quelque chose qui dépasse la nature, des puissances mystérieuses dont il importe de se concilier les bonnes grâces ou de désarmer les méchans caprices par certains sortilèges. Chaque souverain noir a son grand féticheur, chaque noir a son fétiche, et il faut convenir que tel chrétien, catholique ou protestant, a aussi le sien. M. de Brazza nous racontait qu'il demanda un jour à un missionnaire anglais quel Dieu il se proposait de prêcher au Congo. Le missionnaire lui répondit en lui montrant sa Bible : « Mon Dieu est mon livre : *My God is my book.* »

Sans contredit, un Arabe musulman est dans l'échelle des êtres et des croyances fort au-dessus d'un noir fétichiste. Mais le mahométisme inspire à toutes les populations où il se répand un farouche fanatisme qui en rend l'accès difficile au commerce. C'est pour cela que, du Sénégal au Niger, les Français se voient obligés de ne s'avancer qu'en force, et une colonne expéditionnaire n'y est pas de trop pour assurer le transport d'une tonne de marchandises. Les noirs du Congo n'ont pas d'antipathie violente contre le blanc, à moins qu'ils ne le soupçonnent de vouloir les exploiter ou les dépouiller. Ils se souviennent avec déplaisir de certains procédés de M. Stanley, de l'îlot que les Oubandjis ont rougi de leur sang. Mais lorsqu'un chef blanc les rassure sur ses desseins, leur donne de sensibles témoignages de son humeur débonnaire, ils se lient facilement avec lui. Dans la région de l'Ogooué, M. de Brazza a trouvé des milliers d'indigènes disposés à concourir à ses entreprises et autant de terrassiers improvisés qu'il en voulait pour construire une route de Franceville à l'Alima. Ces indi-

gènes sont d'autant plus portés à accueillir l'Européen qu'ils ont, en général, l'esprit commercial, le goût du trafic et du négoce. Quoiqu'il n'y ait pas beaucoup d'idées dans leurs têtes crépues, la notion du troc, de l'échange, de l'achat et de la vente y est profondément enracinée. Ils savent ce que c'est qu'un contrat et qu'il faut offrir quelque chose pour obtenir davantage. Ils tiennent même pour une vertu la fidélité aux engagemens. Aussi convient-il de ne leur point manquer de parole, d'avoir avec eux une conduite égale, unie, de ne pas les dérouter par de brusques variations d'humeur, par de fâcheuses inconstances. Certaines tribus voisines du Gabon s'étonnent de ce que les Français, qu'ils appellent Fallâs, cherchent tour à tour à les y attirer, ou, se ravisant, les refoulent dans leurs villages. Elles trouvent aussi que la colonie change trop souvent de gouverneur. Elles disent : « Notre chef a toujours la même tête, le chef des Fallâs du Gabon en change tous les deux ans. » Le malheur est qu'au Congo, la traite des esclaves est un des trafics les plus goûtés. Le développement des relations commerciales sera le meilleur moyen de combattre ce hideux négoce. Quand tel chef batéké sera bien convaincu qu'il y a pour lui plus de profit à vendre du caoutchouc que des hommes, il sera moins enclin à regarder ses sujets comme une marchandise, comme un article d'exportation. En Afrique aussi bien qu'en Europe, on hésite à se défaire de son bœuf lorsque son travail vous rapporte plus que sa nourriture ne vous coûte, et le noir comme le blanc est gouverné par son intérêt.

Rien n'est parfait. Si le Congo était navigable jusqu'à son embouchure, il n'y aurait rien à chercher et peu de chose à faire pour mettre l'Europe en communication avec l'Afrique équatoriale, ses richesses et ses trésors. Mais, en approchant de l'Atlantique, le grand fleuve traverse un pays fort accidenté, un entassement de montagnes séparées par des ravins profonds de 50 et quelquefois de 200 mètres. Avant de se précipiter, il forme un lac que les noirs appellent Nsouma, que les blancs ont baptisé du nom de Stanley-Pool, juste hommage rendu à l'intrépide voyageur qui en a le premier reconnu les bords. De Stanley-Pool à Vivi, trente-deux cataractes interrompent la navigation. Il est permis de croire avec M. de Brazza qu'un escalier de 300 kilomètres ne peut être regardé comme une voie commerciale et ne saurait répondre aux besoins d'un transit de premier ordre.

Ces considérations n'étaient point pour arrêter M. Stanley, qui ne s'arrête pas facilement. L'illustre Américain est entreprenant jusqu'à la témérité, tenace jusqu'à l'obstination; il croit à la toute-puissance de sa volonté, il aime à forcer les hommes et la nature. D'énormes frais d'établissement ne firent point hésiter son courage. Il avait les mains bien garnies et autant de paires de souliers qu'il en pouvait désirer. Au surplus, compte-t-on avec les millions quand l'avenir promet des milliards? Il avait résolu d'ouvrir une route parallèle au Congo

depuis son embouchure jusqu'au-dessus des rapides, sans se dire que quand cette route eût offert autant d'avantages qu'elle offrait d'inconvéniens, « les relations commerciales ne pouvaient s'établir avec fruit au milieu de populations considérables, mal disposées et frémissantes encore au souvenir des blancs dont le passage avait été aussi rapide que celui d'un ouragan. » Il se mit incontinent à l'ouvrage, achetant les terrains à sa convenance, y fondant des stations, franchissant montagnes et ravins, « hissant et affalant le long de ces interminables montées et descentes des vapeurs démontables qui, lancés définitivement en amont des rapides, devaient aller sillonner de gré ou de force les 12,000 ou 15,000 kilomètres de voies fluviales fournies par le Congo et ses affluens et drainer vers Stanley-Pool les produits d'un bassin aussi étendu que le tiers de l'Europe. »

Tout marchait au gré de ses souhaits, il le prétend du moins, quand une fâcheuse nouvelle parvint à ses oreilles. Il apprit qu'un obstacle inattendu venait de se dresser devant lui, que le passage lui était barré; il laissa aussitôt derrière lui son matériel et son personnel, et, le 27 juillet 1881, il arrivait à Ncouna, accompagné de quatre Européens, dont deux officiers belges, et de soixante-dix Zanzibars. Il s'avisa que l'obstacle était « un morceau d'étoffe bleu, blanc et rouge, » et un sergent, nommé Malamine, qui avait deux hommes pour toute escorte. Se voir arrêter par un sergent et un morceau d'étoffe, le cas lui parut plaisant. Quoique le sergent se fût avancé à sa rencontre avec deux moutons et une provision de vivres qui fut mise à sa disposition, il le reçut brutalement, après quoi il tenta de le suborner; mais le sergent avait la tête dure et ne voulut entendre à rien. Il découvrit aussi que le morceau d'étoffe était pris fort au sérieux par les indigènes, qu'ils s'en couvraient pour défendre leurs droits et qu'emportés par un excès de zèle, ils s'étaient retranchés derrière une immense barricade avec leurs fusils et leurs sagaies. Ils lui assignèrent pour lieu de campement un vilain bas-fond de 20 mètres carrés, enfermé entre le fleuve et l'épaisseur d'une forêt, à 2 kilomètres de tout village. Ils l'y tinrent bloqué; défense avait été intimée de lui fournir aucune nourriture. C'était pousser trop loin la rancune. Ce fut dans ce bas-fond que M. Stanley reçut la visite d'un missionnaire français, le père Augouard, qu'il accueillit fort bien, car dans les occasions il est fort aimable. Grâce au sergent Malamine, le père Augouard avait été présenté la veille au roi Makoko, qui lui avait offert le siége le plus riche qu'il eût jamais eu de sa vie, une grande natte reposant sur vingt-cinq défenses d'ivoire. Mais le roi lui déclara qu'il ne permettrait à personne de se bâtir une case avant l'arrivée de M. de Brazza, qu'il attendait depuis plus de six mois. Le candide missionnaire, qui n'était pas au fait, ne comprit point la situation. Il se disait qu'un sergent n'était qu'un sergent, que M. Stanley était M. Stanley; il eut le tort de faire trop peu

de cas de Malamine, trop d'avances au voyageur illustre, mais suspect, ce qui l'obligea à déguerpir beaucoup plus vite qu'il ne l'avait pensé. Pour M. Stanley, il fit d'abord bonne mine à mauvais jeu. Il tâcha de se retourner, de se créer des intelligences, de persuader aux chefs indigènes qu'un morceau d'étoffe tricolore est le plus sot, le plus impuissant des fétiches. Il ne réussit pas à les convaincre. Pris par la famine, il dut passer sur la rive gauche du Congo, et bientôt après il partit, fort étonné, surtout très contrarié, et nous avouons qu'à sa place nous l'aurions été comme lui.

Que s'était-il passé? D'où sortaient Malamine et son morceau d'étoffe? Quoi qu'en dise M. Stanley, l'enseigne de vaisseau qui était parvenu à installer sur les bords du Congo un sergent et un pavillon français avait fait un coup de maître, dont il a le droit d'être fier. De 1875 à 1878, tandis qu'un audacieux Américain traversait glorieusement l'Afrique, M. de Brazza avait quitté le Gabon pour s'acheminer vers l'intérieur du mystérieux continent à la recherche d'une voie commerciale. Il était revenu en Europe, puis retourné au Gabon, fermement convaincu que si l'on n'avisait aux moyens de relier notre colonie au Congo navigable, elle ne serait jamais qu'un modeste comptoir perdu sur la côte. Il était convaincu aussi qu'un escalier n'est pas une route, qu'il fallait trouver autre chose. Il n'avait pas de souliers et point de millions; il en était réduit à une subvention modique, mais il avait une idée, beaucoup de courage et beaucoup d'adresse. Après avoir remonté l'Ogooué, fondé Franceville et fait beaucoup de choses qui n'étaient pas faciles à faire, il se mit en route pour le Congo. Son dessein était de nouer des relations pacifiques avec les Oubandjis, « qui naissent, vivent et meurent avec leurs familles dans les belles pirogues sur lesquelles ils font seuls les transports d'ivoire et de marchandises entre l'embouchure de l'Alima et Stanley-Pool. » Il fallut faire une grande dépense de paroles; mais à force de *palabres*, la paix fut conclue, on enterra la guerre. On pratiqua un grand trou en face du malencontreux îlot, où tant de sang avait coulé. Chaque chef y déposa qui une balle, qui une pierre à feu, qui sa poire à poudre; M. de Brazza et ses hommes y enfermèrent des cartouches, puis on y planta le tronc d'un arbre qui repousse rapidement. Alors un des chefs prononça ces mots: « Nous enterrons la guerre si profondément que ni nous ni nos enfans ne pourrons la déterrer, et l'arbre qui poussera ici témoignera de l'alliance entre les blancs et les noirs. — Et nous aussi, répondit M. de Brazza, nous enterrons la guerre. Puisse la paix durer aussi longtemps que cet arbre ne produira ni balles, ni poudre, ni cartouches! » Après cela, il leur remit son pavillon. Tous les chefs voulurent en avoir un qu'ils frottèrent contre le premier, et bientôt toute la flottille oubandji fut pavoisée des couleurs françaises.

M. de Brazza avait fait auparavant un acte de diplomatie plus impor-

tant encore, il avait su se concilier les bonnes grâces et la confiance du roi Makoko, dont jadis M. Stanley avait traversé les états sans s'en douter, si curieux qu'il fût de le connaître. On assure que la dynastie des Makoko est fort ancienne, que leur nom était connu à la côte dès le xve siècle, qu'alors déjà on les rangeait parmi les potentats les plus considérés de l'Afrique équatoriale de l'ouest. Les feudataires du roi Makoko, parmi lesquels figurent les chefs de tribus qui occupent les deux rives du lac Ncouna, reçoivent de lui leur investiture, dont le signe distinctif est un collier en cuivre. Il a les bras longs; son influence d'un caractère religieux s'étend jusqu'à l'embouchure de l'Alima. Il accueillit avec empressement M. de Brazza. Étendu sur sa peau de lion, entouré de ses femmes et de ses enfans, assisté de son grand-féticheur, il lui dit après un court entretien : « Makoko est heureux de recevoir le fils du grand chef blanc de l'Occident, dont les actes sont ceux d'un homme sage, et il veut que lorsqu'il quittera ses états il puisse dire à ceux qui l'ont envoyé que Makoko sait bien recevoir les blancs qui viennent chez lui non en guerriers, mais en hommes de paix. » M. de Brazza passa vingt-cinq jours chez Makoko et n'y perdit pas son temps. Leurs conférences aboutirent à la conclusion d'un traité aux termes duquel le roi plaçait ses états sous la protection de la France et accordait à M. de Brazza une concession de territoire à son choix sur les rives du Congo. Ce traité fut ratifié par une assemblée des chefs vassaux. Après l'échange des signatures, le grand-féticheur, par l'ordre de son souverain, présenta à l'officier français un peu de terre dans une petite boîte et lui dit : « Prends cette terre et porte-la au grand chef des blancs; elle lui rappellera que nous lui appartenons. » A quoi M. de Brazza répondit, en plantant son pavillon devant la case royale : « Voici le signe d'amitié et de protection que je vous laisse. La France est partout où flotte cet emblème de paix, et elle fait respecter les droits de tous ceux qui s'en couvrent. »

M. de Brazza avait eu le bonheur de signer un traité avec Makoko et d'obtenir son aide pour faire la paix avec les Oubandjis. Il ne fut pas moins heureux dans le choix qu'il fit du coin de terre qu'il entendait réserver à la France. Il prit possession de Ntamo, aujourd'hui Brazzaville, dernier village sur la rive droite en amont des rapides, ainsi que du territoire adjacent jusqu'à Impila. Ntamo est situé à l'embouchure d'un petit affluent du Congo, le Djoué, lequel se trouve être le prolongement presque en ligne droite du Niari, jolie rivière large de 80 à 90 mètres, qui se jette dans l'Atlantique sous le nom de Quilliou. Tandis que le Congo traverse de chute en chute les énormes terrasses parallèles à l'océan, le Niari, jusqu'à son confluent avec le Lalli, coule sans un rapide sur un sol uniforme, fertile, dont la population est plus compacte que celle de la France. Quiconque n'a pas le goût des escaliers et se soucie peu qu'ils lui restent pour compte doit

considérer le Djoué et le Niari comme le passage le plus propre à l'établissement d'un chemin de fer, et Ntamo, qui occupe un des points extrêmes du Congo navigable, se trouve commander aussi la voie commerciale la plus sûre, la plus commode, la plus directe pour relier ce fleuve à l'Atlantique. En prenant les devans sur M. Stanley et en jetant son dévolu sur ce village et son territoire, M. de Brazza a mis dans les mains de la France la clé du Congo. Cette histoire prouve que ce n'est pas tout que d'avoir des souliers, que ceux qui n'en ont pas arrivent quelquefois plus vite que ceux qui font gloire d'en avoir. Elle prouve aussi que, dans certains cas, les petites subventions conduisent plus sûrement au but que les grandes. De toute manière, cette morale nous plaît. Nous ne connaissons pas dans ce monde de spectacle plus réjouissant et plus propre à honorer notre espèce que celui d'un « va-nu-pieds » qui accomplit de grandes choses par de petits moyens et gagne les parties avec des pions.

M. Stanley a prodigué dans son discours sa plus fine ironie pour représenter M. de Brazza comme un prestidigitateur, expert en tours de passe-passe. Il l'a raillé sans miséricorde sur ses rêveries diplomatiques, sur sa souplesse et son astuce florentines, sur la subtilité de son esprit et de ses doigts. « Si M. de Brazza, a-t-il dit, n'avait pas de quoi s'acheter des chaussures, c'est qu'il avait consacré la moitié au moins de ses subsides à l'achat des pavillons qu'il a répandus sur tout le Congo. » Il a ajouté : « Le roi Makoko, saisi d'une vive admiration pour l'esprit génial du grand voyageur, ébloui par ce déploiement extraordinaire de drapeaux tricolores et sans doute séduit par toute la gloire attachée à ce chiffon, n'a pu mieux faire que de se dépouiller en sa faveur d'une partie de son territoire. »

M. Stanley oublie ou feint d'oublier qu'avant d'offrir ce chiffon au roi noir, M. de Brazza s'était donné beaucoup de peine pour lui apprendre à quoi ce chiffon peut servir. Il n'y a pas d'astuce florentine qui tienne, il n'eût jamais réussi à convaincre Makoko si ses œuvres n'eussent parlé pour lui. Pendant les longs mois qu'il avait passés dans le bassin de l'Ogooué, il n'était point resté oisif, les bras ballans. Achetant un village et des plantations, il avait fondé au mois de juin 1880 une première station française, qui a pris le nom de Franceville. Il avait racheté beaucoup d'esclaves; quelques-uns étaient retombés en servitude, les autres étaient heureux de travailler librement pour lui. Son crédit était tel que, du Gabon au Congo, ses courriers pouvaient voyager sans crainte, et que ses convois de marchandises et de provisions franchissaient des centaines de kilomètres sans aucune escorte. Il s'était montré partout débonnaire et pacifique, n'employant jamais inutilement la force, recourant plus volontiers à la persuasion. Ce don de persuader qu'il possède, il s'en était servi pour prêcher l'abolition des monopoles qui rendaient tout commerce impossible. Chaque tribu

riveraine s'attribuait le droit d'accaparer à son profit la partie du fleuve et de ses affluens où elle s'était établie et d'en exclure toute autre pirogue que les siennes. Il parvint à leur démontrer le tort qu'elles se faisaient par l'abus de leurs privilèges, l'avantage qu'elles trouveraient à ouvrir les fleuves à tout le monde, à communiquer librement les unes avec les autres. Il réussit si bien qu'il put organiser un service général de transport confié aux Adama et aux Okanda. « Les populations, a-t-il dit lui-même, gagnées par nos bons procédés et unies à nous par leurs intérêts dans un même sentiment de bienveillance, voyaient dans le pavillon français un emblème de liberté commerciale et de paix, un gage d'heureux avenir grâce aux relations qu'il leur ouvrait avec la côte. »

M. de Brazza est un trop habile politique pour ne pas savoir qu'avant de récolter, il faut avoir semé. Ses semailles avaient été laborieuses, mais son labeur fut récompensé. Instruit de ce qui se passait dans l'Ogooué, ce fut Makoko lui-même qui lui fit de flatteuses avances, qui lui dépêcha un ambassadeur pour lui exprimer le désir qu'il avait de le voir : « Makoko, lui faisait-il dire, connaît depuis longtemps le chef blanc de l'Ogooué ; il sait que ses terribles fusils n'ont jamais servi à l'attaque et que la paix et l'abondance accompagnent ses pas. » Le roi Makoko savait très bien ce que représentait le chiffon tricolore qu'il a hissé sur sa case. Mais il faut convenir que M. de Brazza serait un ingrat s'il méconnaissait les services essentiels que lui a rendus M. Stanley. Il a exploité avec adresse et bonheur les souvenirs qu'avait laissés le grand voyageur américain. Il s'est appliqué à lui ressembler le moins possible, il a pris soigneusement le contrepied de sa conduite et de ses procédés un peu sommaires, et les siens ont plus par le contraste. Cette histoire ne prouve pas seulement qu'on peut se passer quelquefois de souliers, elle démontre encore que, même en Afrique, on arrive mieux à ses fins par la diplomatie que par la violence, par les *palabres* que par les coups de main, et que celui qui a prononcé le discours sur la montagne ne se trompait pas absolument quand il a dit : « Heureux les doux, car ils posséderont la terre ! » Cela n'est pas toujours vrai, mais cela arrive quelquefois. Que les violens s'en consolent, ils prendront quelque jour leur revanche.

Il y a deux Stanley, celui qui rit et celui qui se fâche. Le premier affirme que le traité avec Makoko n'est qu'un morceau de papier, que le drapeau qui flotte à Ntamo n'est qu'un vil chiffon. S'il en est ainsi, qui l'a empêché de pousser sa pointe ? Pourquoi a-t-il battu en retraite ? Pourquoi est-il revenu en Europe et de quoi se plaint-il ? Au surplus, s'il est vrai, comme il l'avance, que tout traité avec les noirs soit vain et caduc, sur quel droit fonde-t-il la possession des terrains qu'il a achetés lui-même et des stations qu'il a établies le long de l'escalier du Congo ?

Le Stanley qui se fâche tient un langage très différent. Il reproche avec véhémence à M. de Brazza d'avoir trop étudié Machiavel, quoique M. de Brazza prétende ne l'avoir jamais lu. Il lui reproche surtout d'avoir trahi la sainte cause de l'humanité, représentée par une société internationale qui ne fait acception ni des personnes ni des peuples, pour se vouer tout entier au service des intérêts français et conquérir à la France un injuste monopole. Nous respectons infiniment l'association internationale dont le roi des Belges est le président. Mais il n'est pas permis d'ignorer qu'il s'est fondé à Bruxelles un comité d'études du haut Congo beaucoup moins soucieux d'approfondir la géographie de l'Afrique équatoriale et d'y combattre le commerce des esclaves que d'ouvrir de nouveaux débouchés aux marchandises belges. Que la Belgique ait soin de ses intérêts, rien n'est plus légitime; mais la France a les siens, et on ne saurait lui faire un crime de les défendre. A partir de Vivi, sur toute la route parcourue par M. Stanley, les terrains achetés sont la propriété du comité d'études, et il est interdit de s'y établir sans l'autorisation spéciale de son agent. En s'installant à Brazzaville, la France n'a fait que suivre l'exemple qu'on lui donnait; elle s'est procuré un gage, une garantie. Comme l'a dit M. de Brazza dans l'un de ses rapports, « deux drapeaux flottent actuellement sur le point le plus rapproché de l'Atlantique, où le Congo intérieur commence à être navigable : sur la rive droite, à Brazzaville, le pavillon français, qui représente notre droit d'accès au Congo intérieur, et, en face de nous, à Stanley-Pool, un pavillon inconnu qui, à l'abri d'une idée internationale d'humanité, de science et de civilisation, tend à inaugurer le monopole commercial d'une compagnie, laquelle espère devenir souveraine et dont le mandataire agit déjà en souverain. » La France peut ratifier le traité avec le roi Makoko sans se mettre en guerre avec personne; elle ne prétend pas conquérir le Congo, elle prend ses précautions; elle désire n'être pas sacrifiée.

M. de Brazza a été le serviteur aussi attentif que résolu de son pays. Il a mis à son service un courage tranquille et une rare habileté. M. de Lesseps a eu raison de dire « que dans ce fils d'une Romaine qui a presque engagé sa fortune pour le soutenir dans ce périlleux voyage, la France acclamait un représentant de ces qualités qui font les plus grandes choses, la chaleur de l'âme, la persévérance de la volonté. » La presse tout entière a rendu justice à son dévoûment, les journaux de toute nuance sont tombés d'accord pour demander que le traité fût ratifié. C'est aux chambres, c'est au gouvernement de faire le reste, en ne marchandant pas leur concours à l'œuvre et à l'ouvrier.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Gymnase : *Un Roman parisien*, pièce en 5 actes, de M. Octave Feuillet.

Un premier acte, où le drame est exposé avec largeur, avec franchise, avec force; un dernier, qui le dénoue et fait couler bien des larmes; entre ce point de départ et cette fin, un troisième acte qui renferme la substance psychologique de l'ouvrage, et celui-là encadré de deux autres qui l'éclairent comme des réflecteurs : telle est, en quelques lignes, la pièce nouvelle de M. Feuillet, *un Roman parisien*, si vivement applaudie l'autre soir au Gymnase. Si le troisième acte n'est pas le plus beau morceau de littérature dramatique, et proprement dramatique, qu'ait écrit M. Feuillet, il ne s'en faut de guère. C'est là que nous connaissons le caractère de l'héroïne, Marcelle de Targy, une digne sœur de la Petite Comtesse et de Julia de Trécœur.

Elle a grandi, cette jeune femme, elle s'est mariée dans le luxe. Sans dot, élevée par une tante riche, elle a épousé Henri de Targy. C'est au milieu d'une fête donnée par ces gens heureux que nous avons fait leur connaissance. Aux invités de cette fête, qui tient la moitié du premier acte, nous avons jugé dans quel monde les jeunes époux vivaient : dans « le monde » tout simplement, dans ce monde qui n'est, à vrai dire, ni noble, ni militaire, ni littéraire, ni artistique, ni politique, ni industriel, ni commercial, ni même financier; mais qui est le monde à Paris, c'est-à-dire un assemblage d'individus sans communauté d'origine ni de fin, d'idées ni de passions, de travaux ni même d'intérêts, sans communauté d'aucune sorte, sinon de loisirs, de plaisirs et surtout d'ennuis. Marcelle de Targy est une des étoiles de ce monde; son mari l'admire et ne conçoit pas qu'elle puisse briller dans un autre ciel, moins chargé de parfums riches. Et cependant, à peine la fête terminée, voici que la mère d'Henri, qui s'était tenue à l'écart, la mère d'Henri, sombre et farouche depuis la mort du père, pressée de questions et même de soupçons, laisse échapper

son secret : et, comme Henri est homme d'honneur, ce secret révélé les ruine, lui, sa mère et sa femme. La fortune dont ils jouissent, la fortune qu'ils tiennent du père ne leur appartient pas, au moins selon le jugement d'une probité scrupuleuse : M. de Targy avait dissipé par imprudence une succession qui lui avait été confiée pour la remettre après un certain délai à la femme du baron Chevrial, un des invités de tout à l'heure, financier suspect, quinquagénaire sanguin, trop animé à la chasse des femmes. C'est trois millions qu'il faut rendre, et c'est toute la fortune des Targy.

Henri a rendu ces trois millions. Nous l'avons vu, au deuxième acte, les apporter dans le cabinet du baron Chevrial, qui se vante, après vingt années de travail et quinze millions gagnés, de n'avoir jamais habité Mazas. Le baron, ce jour-là, n'a pas perdu sa matinée; après la visite de son médecin, à qui, deux fois la semaine, il demande le moyen de faire vivre ses vices, après la visite de Rosa Guérin, une danseuse de l'Opéra qu'il s'efforce de ruiner par ses conseils pour payer à la fin du mois ses différences de Bourse, le baron a reçu Henri de Targy et ses millions; il a même accepté ceux-ci, malgré la résistance de sa femme, Thérèse, une créature céleste qui repousse avec horreur cet accroissement de fortune, cette succession clandestine dont l'origine est le déshonneur de sa mère. « On a toujours besoin de trois millions, » a prononcé le mari, qui ne partage pas la « sensiblerie » de sa femme. On a besoin aussi de cinq mille francs lorsqu'on tombe de cent cinquante mille livres de rente à rien; et c'est pourquoi Henri a accepté une petite place dans les bureaux du baron. Que si l'on demande par quelle raison le baron la lui a offerte, on oublie apparemment que Marcelle de Targy est belle.

La voilà donc, la belle Marcelle, dans ce petit appartement dont une seule pièce sert de salle à manger et de salon, une pauvre pièce garnie de pauvres meubles d'acajou, et qu'une seule servante suffit à tenir propre. Elle a promis d'être brave, et, d'abord, elle l'a été; elle s'est amusée de sa pauvreté comme d'un roman qu'elle aurait lu, comme d'un jeu héroïque où l'orgueil trouvait son compte. Mais, au jour le jour, son amusement décroît et son héroïsme se défend, ou, s'il se raidit, c'est en des crises plus dangereuses qu'un relâchement de courage. Au jour le jour, le détail de sa vie chétive la dégoûte et l'irrite. C'est le marché à faire le matin, avec le panier aux provisions, le marché et le marchandage; c'est les courses à pied dans la boue, les stations au bureau de l'omnibus; c'est les robes élimées par le bas, les corsages luisans aux coutures, les chapeaux d'été en hiver. On se passe de pain frais, à la rigueur; mais de gants frais, c'est dur! Toutes les menues ignominies, toutes les mesquineries de la pauvreté blessent et agacent les nerfs de cette Parisienne : n'est-elle pas accoutumée aux noblesses matérielles du luxe?

Ajoutez, — et c'est là que je reconnais l'imagination psychologique de l'auteur, — ajoutez que, dans cette âme de jeune femme, les bonnes passions conspirent avec les mauvaises, et que les bonnes plus que les mauvaises encore la poussent à sa perte. C'est la fierté, c'est le remords, c'est une généreuse colère d'être inutile, pendant que le mari peine au bureau et que la mère court le cachet. Marcelle a une voix de théâtre, un talent de théâtre; on le lui disait naguère encore, dans cette fête où nous l'avons connue. Qui le lui disait? Juliani, le ténor, qui daignait lui donner des leçons et chanter des duos dans le monde avec elle; le ténor impresario qui va exploiter les deux Amériques. Et Henri ne veut pas qu'elle entre au théâtre ni qu'elle chante dans les concerts, ni même qu'elle donne des leçons. Lorsqu'elle se plaint d'être inutile : « Toi inutile! mais tu es notre luxe, » s'écrie-t-il tendrement. O le pauvre luxe! Elle ne peut faire qu'elle ne s'irrite contre cette oisiveté forcée, qui n'est qu'une misère stagnante; elle ne peut faire que peu à peu, dans son cœur qui s'aigrit, les meilleurs sentiments ne soient le levain des pires. Quand, au milieu de l'après-midi, ayant une course à faire dans le quartier, son mari vient les embrasser, elle et sa mère, et dit la joie qu'il aura le soir, lorsqu'en revenant au logis il apercevra du bout de la rue, derrière les minces rideaux de la fenêtre, la modeste lampe des veillées de famille, Marcelle reste silencieuse, et comme Henri l'interroge : « Oui, c'est charmant, dit-elle, nous devrions acheter un loto. Le soir, après le dîner, nous jouerions au loto; ce serait complet! »

Puis elle s'excuse et s'explique; elle revient encore une fois à la charge : pourquoi ne pas lui permettre de tirer parti de son talent? « Jamais! répond Henri; c'est ce misérable Juliani qui te met ces idées dans la tête. Que je le retrouve ici, je lui parlerai nettement! — Il est homme à vous répondre, vous savez! » réplique Marcelle. Mais aussitôt elle veut reprendre ses paroles, elle demande pardon, elle pleure. Cependant Thérèse Chevrial vient lui offrir de faire un tour dans sa voiture; elle refuse : « Je ne vous ferais pas honneur, madame, » dit-elle en montrant sa robe. Mme de Targy, la mère, exempte de fierté mauvaise, accepte; elle, plus simplement, d'être conduite par Thérèse jusqu'à la porte de son élève; Henri retourne à son bureau, et la bonne sort pour acheter le dîner; Marcelle reste seule. Un coup de sonnette : c'est Juliani. Il part tout à l'heure pour le Havre et de là pour l'Amérique. Jusqu'au dernier moment, sur le quai de la gare, il attendra son élève, sa future « étoile. » Qu'elle vienne, et dans un an, triomphante, adorée des deux Amériques, elle rapportera tout juste un million à son mari.

Marcelle secoue la tête et reconduit l'impresario. Mais, sur le seuil, qui croise-t-il, le ténor en partance, qui sera demain pleuré des dames? Mmes de Luce et de Valmery, deux amies de Marcelle, dont nous avons

admiré les toilettes au bal du premier acte, deux amies des jours prospères, deux petites bêtes de luxe, — de quel luxe et combien bêtes! — de celles qu'il y a quinze ans l'auteur de *M. de Camors* appelait négligemment « des animaux jolis qui suivent leur instinct. » Elles arrivent du concours hippique, accompagnées par le baron Chevrial. Et leur caquetage, leur indiscrétion, leur curiosité, même le froufrou de leur pitié, qui s'amuse complaisamment de tout le détail de la vie de Marcelle, jusqu'à leurs inflexions de voix larmoyantes qui plaignent ses douleurs quotidiennes, jusqu'à leurs gestes caressans qui viennent tâter sa misère, tout, de ces jolies perruches, irrite et froisse la jeune femme, si bien que le baron Chevrial est bien venu à les interrompre : « Eh! mesdames, je ne trouve pas Mme de Targy aussi à plaindre que vous le dites, puisqu'elle garde dans son malheur de bonnes petites amies qui lui prodiguent des consolations comme les vôtres. »

Les perruches s'envolent, et Marcelle reste avec le baron. Elle le remercie d'abord de leur avoir parlé comme il a fait. Il la console : « Votre situation ne peut manquer de s'améliorer. — Comment? Nous n'attendons rien. — Il y a peut-être des gens qui s'intéressent à vous. — Qui? — Moi, par exemple. » On voit la scène. Elle est menée avec autant de sûreté que de délicatesse. Le baron, pied à pied, gagne du terrain sans brusquer l'entreprise, sans choquer les convenances. La jeune femme lui répond avec un tact, avec une prudence, avec une dignité où le plus fin comme le plus sévère ne trouverait rien à redire. « L'avenir de votre mari, dit le baron, dépend de lui et un peu de vous. — Comment? — Je suis enchanté de ses services, mais je ne puis rendre l'amitié pour la haine; or madame, vous avez toujours été mon ennemie. — Votre ennemie, monsieur! je ne l'ai jamais été, et je la suis moins que jamais depuis que nous vous devons de la reconnaissance. — Je ne veux pas de reconnaissance. — Que voulez-vous? — De l'amitié. — Notre amitié répondra, n'en doutez pas, à vos bons procédés. — Mais je parle de la vôtre en particulier. — Je n'ai pas fait d'exception pour la mienne. » Le traité d'alliance est signé : le baron baise la main de Marcelle et se retire. A peine est-il parti qu'elle se redresse, comme secouant un cauchemar : « Et je l'ai écouté jusqu'au bout! J'ai feint de ne pas comprendre! Misérable! Mais, si je reste ici, je suis perdue! Dans une heure de défaillance comme celle-ci, je succomberai... Pourquoi m'ont-ils empêchée de partir,.. de partir pour l'Amérique?.. C'était le salut!.. » Ainsi, par une de ces réfractions de sentimens si fréquentes dans un cerveau de femme et dans un cerveau saturé de l'air pestilentiel de Paris, — mais ces phénomènes de réfraction, quel observateur exquis ne faut-il pas pour les noter! — c'est un mouvement d'honneur qui jette Marcelle de Targy hors des voies de l'honneur : par la porte resté-

ouverte derrière le baron Chevrial elle s'enfuit pour rejoindre l'impresario Juliani.

Avais-je tort d'avancer que Marcelle était digne de venir, dans l'ordre des héroïnes de M. Feuillet, après la Petite Comtesse et Julia de Trécœur? Mais elle a cet avantage sur la Petite Comtesse et Julia de Trécœur d'être un personnage dramatique; et tout cet acte, où son caractère se révèle et se résout dans une crise, est distribué par scènes, avec une simplicité, une fermeté qui prouvent un maître; l'ordonnance des scènes et l'ordonnance intime de chaque scène est logique et nécessaire, d'une logique et d'une nécessité morales; le dialogue est habilement déduit, et coupé, quand il faut, avec une vigueur singulière. Pas de coup de théâtre plus pathétique que la rentrée d'Henri après le malheur de Marcelle; le silence de sa mère, qui tire l'aiguille d'un geste machinal, les yeux fixes, sans pouvoir regarder sur son ouvrage, sans oser regarder son fils; la révélation qu'elle lui fait, en chancelant, de son malheur; la fureur d'Henri, son élan vers la porte, son retour vers sa mère évanouie, tous ces incidens pressés en l'espace de quelques secondes forment une fin d'acte des plus émouvantes que nous ayons vues depuis longtemps.

J'ai dit que le quatrième acte servait, comme le second, à encadrer le troisième, et que le cinquième dénouait le drame exposé dans le premier; chacun, en sa place, prend sa valeur. Le quatrième n'est qu'un tableau, mais dont je veux dire tout le prix. La scène se passe chez Rosa Guérin, dans le somptueux hôtel que Chevrial lui a donné le jour même. On l'inaugure par un joyeux souper. Au Château-Yquem, on nous apprend que le navire qui portait Juliani et sa troupe a sombré dans les flammes, entre New-York et la Nouvelle-Orléans : Marcelle de Targy, qui, après de médiocres succès au théâtre, était devenue la maîtresse de Juliani, a péri comme ses camarades. Au Château-Laffite, un valet annonce qu'Henri de Targy, est dans le salon voisin, qui apporte au baron des pièces à signer. Par un caprice de Rosa, on décide de faire entrer dans la salle du souper ce héros de l'histoire parisienne du jour, et cette face de galant homme paraît à la flambée des candélabres de cette table impudente. Henri se retire. La fête s'achève dans l'ivresse. Piqué au jeu par Tirandel, un échappé de club, un ataxique de trente ans, qui se déclare idéaliste après boire, Chevrial porte un toast à la matière; il n'achève pas ce toast : sa langue devient épaisse, ses joues molles, ses yeux vitreux. Ce n'est rien: un malaise. La musique continue. Rosa Guérin, sa conquête, Rosa, qui « sait le prendre, » entraîne Chevrial jusqu'au balcon, où il s'affaisse sur un fauteuil. Soudain elle se penche sur lui, se redresse et se rabat vers nous avec un grand cri. Le docteur, qui vient d'entrer, se précipite vers le malade: « Faites taire la musique! » Le baron Chevrial est mort.

Henri de Targy et Thérèse Chevrial sont libres. Thérèse, nous le savons, enviait à Marcelle de Targy le bonheur d'être la femme d'un honnête homme, et plus d'une fois la présence de cet ange dans la maison Chevrial a consolé Henri de la dure vie qu'il y menait. Aucun des deux n'a deviné le secret de l'autre; mais nous l'avons deviné, nous, et, sans doute bien avant nous Mme de Targy, qui voit une vie nouvelle, une vie de bonheur tranquille se rouvrir pour son fils. La voici à la campagne, dans le jardin de son vieil ami le docteur Chesnel; Thérèse vient l'y trouver, et dans une scène d'une infinie délicatesse, par quelques phrases détournées, par un serrement de main, par un tremblement de voix, par un regard, les deux femmes s'avouent l'une à l'autre leur commune espérance, — hélas! presque aussitôt brisée. Tandis qu'Henri reconduit Thérèse par le chemin le plus long, — celui qu'a indiqué sa mère, — le docteur Chesnel paraît, une lettre à la main : Marcelle est vivante! « La misérable! s'écrie la mère avec l'égoïsme farouche de l'amour maternel déçu. — Si vous la repoussez, elle se tuera. — Laissez donc! elle ferait bien de se tuer! mais elle ne le fera pas, allez! — En tenterez-vous l'épreuve? — Hé! que voulez-vous que je fasse? — Votre fils sera peut-être moins implacable que vous. — Mon fils? Est-ce que je vais seulement lui parler de cela, à mon fils! J'ai déjà fait une fois son malheur, par cette lâcheté que j'ai eue de lui dire un secret qui m'étouffait! Cette fois, le secret restera mien; je le garde! Et s'il y a crime, eh bien! je prends le crime sur moi! » Et comme pour sonder ce cœur de mère devenu par un effet d'amour plus dur que le diamant, le vieux docteur, à qui Mme de Targy a reproché devant nous son incrédulité religieuse, le vieux docteur à bout de ressources lui montre le ciel et lui demande : « Et Dieu? — Hé! qu'est-ce que cela vous fait, à vous qui n'y croyez pas? — Est-ce le moyen de m'y faire croire? »

« Vous avez raison, a répondu Mme de Targy au docteur; c'était la mère qui criait; voici la chrétienne : je suis prête, allez chercher Marcelle. » Elle est là, la pauvre enfant prodigue, elle attendait à la grille; elle s'agenouille, elle s'humilie, — elle pleure, elle est pardonnée; mais par qui? Pas encore par celui dont le pardon importe le plus. Voici qu'on entend son pas : il faut qu'on le prépare à la revoir. Qu'elle se cache dans ce pavillon; elle l'entendra sans qu'il la voie. Henri reparaît. A cette nouvelle qui foudroie tant d'espérances naissantes, il demeure comme atterré; cependant il fera son devoir. « Allez lui dire que je la reverrai, mais comme une étrangère; me demander plus, c'est m'outrager. — Alors, s'écrient le docteur et la mère, à quoi bon la recevoir? » Et ils se consultent, pendant que le jeune homme médite. Soudain il éclate : « Eh bien! non; je ne peux pas! Il y a un spectre entre nous. Je ne suis pas un saint, je suis un homme! Je ne peux pas! je ne peux pas! » Sa voix, que la fureur étrangle, ne

couvre pas le bruit que fait un corps en tombant sur le plancher du pavillon. « Marcelle !.. Malheureuse ! elle était là ! » Il enfonce la porte et revient hagard, tenant dans ses bras Marcelle déjà pâle, « de la mort qu'elle a bue. » Il lui pardonne dans un baiser où il reçoit son dernier souffle.

Ainsi finit le drame, par l'élimination des personnages mauvais ou que la contagion du mal a gagnés, — de Chevrial et de Marcelle, — mais sans qu'un moment la bonté des bons ait tourné, comme on dit, au type. C'est que les caractères des personnages sont aussi naturels et rendus avec autant de finesse, autant de sincérité qu'ils pourraient l'être dans le roman. Henri de Targy, cet honnête homme, hésite un moment, au premier acte, avant de ruiner sa mère et sa femme par un trait de rigoureuse probité, — comme au dernier, Mme de Targy, cette croyante, se révolte d'abord à l'idée de sacrifier le bonheur de son fils pour faire son devoir de chrétienne. Thérèse Chevrial, au deuxième acte, après avoir repoussé cette succession qui déshonore la mémoire de sa mère, se soumet en silence aux décisions de son mari, chef légal de la communauté. Ce Chevrial, par mille traits de caractère et de mœurs, est un des financiers les plus vivans qu'ait produits la scène contemporaine; et, s'il est le plus récent, il porte bien sa date. Enfin, il n'est pas jusqu'aux personnages accessoires et comme dessinés en silhouette, à qui la justesse de coup d'œil et de coup de crayon de l'auteur ne donne une physionomie spéciale. C'est le docteur Chesnel, médecin de l'Opéra; c'est Rosa Guérin, la danseuse; c'est Tirandel, l'éclopé de la vie parisienne, — qui n'a plus que des « velléités. » Tous et toutes, ils ont leur certificat de vie psychologique et physiologique.

S'ils sont romanesques, en un certain sens du mot, c'est-à-dire dignes, à l'occasion, de figurer dans un roman qui se pourrait écrire après et d'après la pièce, — puisqu'il est de mode de croire qu'une psychologie un peu subtile n'appartient guère qu'au roman, — il est inutile, je pense, de prouver maintenant qu'ils sont dramatiques. Pas un d'eux, — je parle au moins des principaux, — qui n'aille de crise en crise, pas un chez qui les passions contraires fassent trêve plus que ne l'exige la conduite même de l'action, c'est-à-dire ailleurs qu'en ses points de repère. Au premier acte, crise de Mme de Targy : doit-elle révéler son secret à son fils? Crise d'Henri : doit-il restituer la fortune? Crise de Thérèse au second : doit-elle l'accepter? Crise de Marcelle ensuite : nous avons assez insisté sur celle-là. Crise de la mère, et crise du fils à la fin : doivent-ils pardonner? C'est là proprement le drame, — dont le caractère, au gré de nos classiques, sinon de Pixérécourt et de M. Scribe, est moral et non matériel. Quant au style du dialogue, par des citations faites à l'aventure de la mémoire, dans le cours de cette rapide analyse, j'espère avoir fait juger qu'il est théâ-

tral. Naturel et spirituel, ingénieux et sinueux, il atteint dans les grandes scènes à la haute éloquence des maîtres.

Que d'ailleurs les situations, qui sont, ainsi que le veut la saine doctrine, autant d'expériences faites sur les caractères des personnages, se trouvent en même temps être romanesques, au sens ordinaire du mot, — comme ces caractères le sont en un sens spécial, — c'est, j'imagine, ce qu'il est également inutile, après cette analyse, de prouver et de contester. S'il se trouve à la fois que des situations soient des occasions bien imaginées pour des caractères de se déclarer au public, et que ces épreuves naturellement choisies aient l'attrait de la fiction romanesque, c'est tant mieux pour l'auteur et pour nous; je n'attends pas que personne s'en plaigne. On remarquera d'ailleurs que rarement M. Feuillet a mis dans un ouvrage plus de netteté, plus de vigueur, plus de force vraiment dramatique. Mais peut-être, sans qu'on s'en prenne à la matière romanesque de l'action, c'est-à-dire aux événemens eux-mêmes qu'a suscités l'auteur, on s'avisera de critiquer la liberté romanesque avec laquelle il les a distribués, et la marche de l'intrigue, sinon l'intrigue elle-même. On dira, on a déjà dit que ces événemens se ralentissent ou se pressent au gré d'une fantaisie qui sent bien son romancier; que la pièce enfin pèche contre les lois de la composition dramatique!

Contre les lois, c'est bientôt dit : il s'agit de voir contre lesquelles. Assurément j'aperçois qu'*un Roman parisien* n'est pas composé comme *une Chaîne* ou comme *le Demi-Monde*, comme *le Supplice d'une femme* ou comme *Julie*... Mais, au fait, de qui donc *Julie?* De M. Feuillet, si je ne m'abuse. C'est l'exemplaire le plus parfait de drame rapide et serré que le théâtre de cette époque ait produit : auprès de *Julie*, *le Supplice d'une femme* est traînant et relâché. On m'accordera donc que, si M. Feuillet a modifié cette fois le type de son ouvrage, s'il en a réglé l'économie selon des lois différentes, c'est à bon escient. J'ai indiqué, dès l'abord, comment il avait réparti son action; j'ai dit que, si le premier acte et le cinquième contiennent, selon l'usage, l'exposition et le dénoûment, le troisième était placé entre le second et le quatrième comme entre deux réflecteurs; ne pourrai-je pas dire que, le troisième étant le foyer lumineux du drame, le second et le quatrième en constituent l'atmosphère? Cette distribution du drame est aussi raisonnable, aussi harmonieuse, aussi légitime selon les lois de l'art, — qu'il ne faut pas confondre avec les recettes d'une école, — aussi littéraire et peut-être aussi dramatique que celle du *Supplice d'une femme* ou de *Julie*. Quelqu'un objectera qu'on ne peut retrancher de *Julie* ou du *Supplice d'une femme* aucune scène sans que le drame devienne matériellement incomplet, tandis qu'on peut remplacer le second et le quatrième acte d'*un Roman parisien* par deux récits de cinquante lignes, et que la matière du drame resterait la même. D'accord, mais si le

drame, après cette mutilation, demeure peut-être intelligible, demeurera-t-il aussi probable? Si les événemens restent les mêmes, seront-ils aussi justifiés? Si les caractères ne s'évanouissent pas, seront-ils éclairés du même jour? Non pas ; ce sera le même roman, mais suspendu dans le vide, au lieu d'être enveloppé de son atmosphère. Et encore sera-ce le même? ou plutôt n'est-il pas vrai que ce ne sera qu'une construction chimérique auprès de celle-ci, — comme est le phénomène de réfraction décrit par des lignes idéales sur le papier blanc ou le tableau noir, en regard du phénomène réel qui fait l'illusion de nos yeux?

Pour disputer à M. Feuillet le droit de placer ce second et ce quatrième actes aux flancs de ce troisième, il faut avoir la vue bien courte ou la tolérance bien étroite; il faut professer un goût singulièrement exclusif pour une certaine formule de mélodrame et de vaudeville. Que ne demande-t-on, du même coup, une édition réduite du *Roi Lear* et d'*Hamlet?* Je me fais fort de retrancher de ces chefs-d'œuvre un bon nombre de scènes, sans que la chaîne des événemens y soit rompue en un seul point. Je ne risquerais pas la même opération sur *le Sonneur de Saint-Paul* de Bouchardy ou *les Dominos roses* de M. Hennequin. M. Feuillet nous promet *un Roman parisien*, il nous le donne; est-ce même un roman, et ce qu'il nous met sous les yeux, l'a-t-il imaginé ou n'en est-il que le témoin ? On pourrait hésiter là-dessus, tant l'histoire de ces gens qui tombent d'un capital de trois millions à un revenu de cinq mille semble un écho de ruines récentes; que dis-je, récentes? quotidiennes! C'est le roman d'hier, c'est le roman de demain. Il est vrai qu'à la ville on se ruine plutôt par imprudence, et que le héros de M. Feuillet se ruine par probité : c'est qu'au théâtre il faut que la question d'argent soit doublée, pour nous émouvoir, d'une question de sentiment; il faut que la chute, plutôt que d'être un accident, soit l'effet d'un ressort moral, pour nous intéresser davantage; mais c'est toujours la même chute, dont le bruit nous remplit encore les oreilles. L'événement est parisien, les héros le sont aussi : nous avons, dans cette étude, assez marqué leurs caractères; il est superflu, je pense, d'insister sur ce que Marcelle de Targy n'est pas une provinciale ni une Viennoise. Nous avons vu qu'elle se perd par une déviation de ses meilleurs sentimens : cette déviation ne pouvait se produire que dans un certain milieu; l'auteur même a pris soin de le marquer légèrement : « Ah ! s'écrie Marcelle au troisième acte, pourquoi n'avoir pas changé de ville? Ailleurs je serais moins froissée, moins mortifiée qu'à Paris ! » Marcelle de Targy ne serait pas ce qu'elle est, ne penserait pas ce qu'elle pense, ne sentirait pas ce qu'elle sent, si elle ne respirait pas le même air que le baron Chevrial, que Rosa Guérin, que Tirandel. Isolez donc ce troisième acte,

où elle se meut, du second et du quatrième : Marcelle de Targy sera un monstre, ou plutôt elle ne sera plus.

D'ailleurs, M. Feuillet n'est pas seulement un témoin, mais un juge. Le second acte et le quatrième sont également d'un homme qui connaît son Paris ; mais le second n'est que la déposition d'un observateur, rédigée d'une façon scénique; le quatrième est la conception théâtrale d'un moraliste servi par un poète. Hé oui ! sans doute ce quatrième acte a sa poésie, sa morale, sa philosophie lyrique, si l'on veut; nous convenons de ces singularités, et l'auteur ne s'en défend pas. Mais cette poésie, cette morale, cette philosophie lyrique est-elle théâtrale ? Est-elle extraite de la pièce ? ou, pour mieux dire, n'en est-elle pas l'âme ? Le malheur des personnages que voici est le crime de la société où ils vivent; le poète qui nous les a montrés, connaît cette société mieux que personne, il la dépeint, il la juge; — il la juge avec l'autorité d'une métaphysique dont on pourrait disputer, mais avec le prestige d'un lyrisme qui n'est pas pour nous déplaire. Quand Chevrial s'affaisse, foudroyé d'apoplexie, après un toast au dieu million, après un toast à la matière, ce n'est pas seulement un homme qui meurt en scène, par un accident auquel l'auteur dramatique nous a préparés, c'est le représentant d'une société coupable, ou plutôt cette société elle-même représentée par un homme qui suit enfin le conseil du marquis d'Auberive : « Crève donc, société ! »

Le public parisien ne s'est pas fâché de cette dure, hardie et magnifique leçon. Il a respectueusement applaudi ce quatrième acte, après avoir acclamé le troisième, avant de pleurer au dernier. S'il est vrai que « la grande règle de toutes les règles soit de plaire et qu'une pièce de théâtre qui a attrapé son but ait suivi un bon chemin, » il fait beau reprocher à ce drame de faire l'école buissonnière ! Au moins n'a-t-il pas fait buisson creux : longtemps on applaudira sous les noms de ces personnages Mmes Pasca, Jeanne Brindeau, Marie Magnier et Volsy, MM. Marais, Saint-Germain, Landrol et Noblet. Si je ne fais pas en détail l'éloge de ces huit comédiens, c'est que la matière serait trop longue à traiter : chacun, dans son rôle, atteint presque à la perfection. Ajoutez que la mise en scène est d'une justesse et d'une magnificence où messieurs de la Comédie-Française ne trouveraient rien à reprendre. Pourquoi n'est-ce pas eux que nous en pouvons féliciter ?

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre.

Imaginez une situation où des pouvoirs imprévoyans, assemblées et ministères, soient perpétuellement occupés, — d'une part, à ouvrir la carrière aux passions les plus violentes, à ménager les idées les plus extrêmes, et, d'un autre côté, à se désarmer eux-mêmes, à détendre tous les ressorts de l'organisation publique, à affaiblir les lois, les institutions, tout ce qui représente une force protectrice dans les sociétés, — que peut-il, que doit-il en résulter? La conséquence, direz-vous, est fatale, invincible. La logique des choses suit son cours. On arrive bientôt à cette anarchie qui se manifeste par la décroissance de toutes les forces, de toutes les garanties de gouvernement en face des exaltations et des agressions révolutionnaires qui ne connaissent plus le frein. C'est précisément la situation où semble se débattre aujourd'hui la France, étrange situation, sur laquelle on a pu se méprendre tant qu'il n'y a eu que des déclamations de clubs ou de journaux, mais dont la gravité s'est dévoilée tout à coup par une série de violences, d'explosions, d'incidens sinistres devant lesquels l'opinion s'arrête confondue et troublée. Le fait est que, depuis quelques semaines, tout a pris un caractère singulièrement aigu, que les agitateurs passent des paroles aux actes, et que ces vacances qui ont commencé par des discours finissent par une sorte de réapparition brutale du socialisme s'attaquant par tous les moyens, sous toutes les formes, à l'industrie et au travail, aux églises comme à la vie des hommes. Que disait-on, que le nihilisme ne pouvait se produire qu'en Russie, dans une société livrée à un régime séculaire de silence et d'oppression, qu'il était impossible dans une société libérale, dans un pays comme la France, avec le suf-

frage universel et la république? Le nihilisme russe semble bel et bien depuis quelque temps envahir la France elle-même, se servant de tout, exploitant la crédulité, la misère ou les passions des populations ouvrières, cherchant sa force dans le mystère des organisations secrètes, procédant par les menaces anonymes et par la dynamite. L'anarchie avouée, érigée en système ou déguisée sous le voile d'un communisme grossier, « anarchisme » ou « collectivisme, » voilà l'étrange progrès qu'on prétend maintenant acclimater en France par le fer et le feu!

Lorsqu'il y a quelques mois éclatait, dans un des centres industriels de la Bourgogne, à Montceau-les-Mines, le mouvement qui commençait par l'incendie d'une église, par des tentatives contre un presbytère, contre des maisons de religieuses, on pouvait se demander encore si ce n'était pas là simplement un accident d'effervescence locale dû à des circonstances particulières. L'explosion restait toujours un fait grave assurément; elle ne laissait pas au premier abord de paraître assez énigmatique par la manière dont elle s'est produite, par le caractère qu'elle affectait. Tout s'est bientôt éclairci. On n'a pas tardé à s'apercevoir que l'émeute nocturne de Montceau-les-Mines n'avait en réalité rien de local et d'accidentel, qu'elle n'était qu'un épisode préliminaire d'un mouvement plus vaste, plus étendu, qui a éclaté presque aussitôt dans d'autres régions, qui devait se préparer depuis quelque temps dans l'ombre des sociétés secrètes. C'est devenu sensible surtout le jour où une instruction judiciaire, devant laquelle on ne pouvait reculer, a été engagée sur ces premiers troubles et où le procès des mineurs de Montceau a commencé à se dérouler devant la cour d'assises de Chalon-sur-Saône. Ce jour-là, il a été clair que dans ces débats, peut-être insuffisamment préparés, il y avait quelque chose d'inconnu et d'inquiétant, que les accusés auxquels on avait affaire n'étaient que des instrumens aveugles et d'obscurs séides. Il a été manifeste qu'on se trouvait en face d'une sorte de puissance insaisissable interceptant la vérité, dominant les témoins par l'intimidation, cherchant à peser sur les juges, sur le jury par la menace, organisant autour du tribunal une véritable terreur. Bref, la situation a paru assez sérieuse pour que le représentant du gouvernement, le procureur-général, par une dérogation certes insolite, ait cru devoir provoquer une suspension du cours de la justice et demander le renvoi du procès de Chalon à une autre session, sans doute aussi à une autre cour d'assises. Elle devenait, en effet, assez grave, cette situation, puisque, depuis ce moment, l'agitation n'a fait que s'accroître et prendre un caractère de plus en plus violent. Ce n'est plus seulement dans la région de Montceau-les-Mines que des tentatives nouvelles de destruction se sont produites; c'est en pleine ville de Lyon que la dynamite a fait son œuvre sinistre, tuant et blessant des personnes inoffensives dans un café, s'attaquant aux bureaux du recrutement.

Sur d'autres points de la France, il y a eu des attentats ou des essais d'attentats du même genre qui semblent n'être que l'exécution des programmes d'une secte implacable, procédant tantôt par les mots d'ordre ténébreux, tantôt par les excitations furieuses dans les réunions publiques.

Ce n'est donc que trop évident. L'incident de Montceau-les-Mines n'a été qu'un prélude, un premier symptôme. Tout démontre l'existence d'une organisation occulte ayant peut-être ses chefs à l'étranger, essayant d'enlacer le pays de ses replis, poussant les populations industrielles en avant dans une lutte funeste. Et qu'on remarque bien ce qu'il y a de nouveau, de caractéristique dans ce mouvement qui prend pour prétexte l'intérêt des ouvriers. Autrefois du moins, dans les programmes socialistes, dans les propagandes révolutionnaires et dans les grèves qui en étaient trop souvent la suite, il y avait des théories plus ou moins philosophiques, des revendications raisonnées, des idées ou des apparences d'idées. Il y avait dans tout cela, il est vrai, de grands et dangereux sophismes; mais ces sophismes faisaient encore une certaine figure. Aujourd'hui, on ne prend pas même la peine d'avoir une idée, un système de rénovation sociale. Le seul programme avoué et réel, c'est la destruction de tout ce qui existe, des institutions et des lois, de la magistrature et de l'armée, de l'industrie dont on vit, du capital qui est le ressort du travail — et au besoin de M. le président de la république lui-même. Oui vraiment, dans des réunions prétendues populaires, il se trouve des énergumènes prêchant ouvertement le meurtre, se déclarant prêts à assassiner, si l'auditoire le veut bien, M. le président de la république ou M. le commissaire de police présent à la séance. A ceux qui demandent comment on résoudra le problème de rendre l'ouvrier l'égal du patron on répond sans façon qu'il n'y a qu'un moyen bien simple : « le poignard et la dynamite. » Voilà qui est clair et net! Avec la dynamite on fera sauter Notre-Dame de Fourvières et le palais de justice de Lyon. On détruira les juges, on détruira les patrons, on détruira le gouvernement, — après quoi on s'arrangera comme on pourra, chacun fera ce qu'il voudra : c'est pour le moment l'idéal suprême de « l'anarchisme. » Et tout cela se dit, et, qui pis est, se pratique! Ces étranges propagandes, auxquelles on laisse toute liberté, trouvent dans les masses obscures assez d'adhérens, non pas pour créer un véritable danger le jour où l'on serait bien décidé à leur tenir tête, mais pour émouvoir et troubler une société par des actes qui sont le déshonneur d'une civilisation.

La population ouvrière n'en est sûrement pas tout entière à accepter ces tristes influences. Le malheur est que, sans s'en douter, elle subit souvent la tyrannie des agitateurs qui se servent d'elle, que les instincts de violence se glissent parfois dans ces disputes de salaires qui se multiplient, dans ces grèves qui se succèdent. On le voit encore aujour-

d'hui dans le grave conflit engagé entre les patrons et les ouvriers d'une des plus grandes industries parisiennes, de l'ameublement. Au lieu de s'en tenir à l'examen calme, sérieux des rapports des uns et des autres, de ce qui serait possible et équitable, on va tout de suite à une guerre à outrance qui pourrait être suivie d'une suspension universelle du travail. Les ouvriers croient défendre leurs intérêts et ils se trompent; ils dépassent ouvertement leurs droits lorsqu'ils prétendent imposer aux patrons des conditions qui ne peuvent pas être acceptées, qui aboliraient la liberté des transactions et seraient bientôt la ruine de tout le monde. Ils ne s'aperçoivent pas que, s'ils réussissaient à imposer leurs conditions, ils seraient, eux, les maîtres par droit de conquête, les patrons seraient à leur merci, et le problème social des rapports du capital et du travail n'en serait pas plus résolu, il n'aurait fait que se déplacer. Les ouvriers parisiens qui croient avoir des griefs légitimes ne sont pas de ceux qui veulent détruire : ils tiennent même à séparer leur cause de la politique, de la révolution sociale, — ils le disent, il faut les en croire. Ils agissent, ils parlent cependant comme s'ils ne craignaient pas d'aller en ce moment au-devant d'une formidable crise industrielle grosse de périls, et, par une coïncidence singulière, ils portent aujourd'hui le contingent de leurs agitations à un mouvement qui ne peut pas plus servir les ouvriers que les patrons, dont les chefs n'ont d'autre but que de ramener la société française à une sorte de barbarie.

Que les ennemis des institutions auxquelles la France est aujourd'hui soumise triomphent ironiquement de tout ce qui se passe, troubles et grèves, qu'ils se plaisent sans cesse à représenter la république comme la cause première de tous les excès, ils sont peut-être un peu imprudens parce qu'en définitive ceci est l'affaire de tout le monde, en dehors des questions de république ou de monarchie; ils oublient que c'est la société tout entière, la société civilisée, libérale, laborieuse qui est en jeu. Il n'est pas moins vrai qu'ils sont un peu dans leur droit et que, si la situation de la France en est arrivée au point où elle n'est pas sans gravité et sans dangers, ce sont les républicains qui l'ont voulu, qui y ont contribué par leurs connivences ou par leurs imprévoyances. Il y a déjà quatre ou cinq années que les républicains règnent, qu'ils disposent de toutes les forces et de toutes les prérogatives du pouvoir dans l'intérêt de la république, dont ils veulent être les seuls interprètes et les gardiens privilégiés. Si les passions les plus violentes se sont réveillées, si la démagogie la plus meurtrière a pu se déployer et s'organiser, si les complots renaissent, à qui la faute? Est-ce qu'il n'y a pas des lois parfaitement existantes contre les affiliations secrètes et internationales dont on se plaint maintenant? Est-ce qu'à défaut des moyens d'action singulièrement diminués dans les lois sur la presse, sur les réunions, il n'y a pas les lois de droit commun, les ressources du code pénal? Est-ce que dans une société civilisée on

ne peut pas atteindre les excitations à la guerre des classes, à l'assassinat? Pourquoi ne l'a-t-on pas fait? Pendant que les agitateurs renouaient leurs complots et disciplinaient les passions qui allaient bientôt abattre les croix ou faire sauter les chapelles, que faisaient les républicains qui ont la prétention de représenter et de gouverner la république? Oh! ils étaient sûrement très absorbés. Ils étaient occupés à voter l'amnistie, dont on s'est servi pour réhabiliter la commune. Ils s'étudiaient à se ménager l'alliance du radicalisme en lui livrant la magistrature et l'armée. Ils passaient leur temps à faire eux-mêmes ou à laisser faire la guerre aux emblèmes religieux, aux crucifix, au risque d'inspirer à d'autres la tentation de les imiter. Ils étaient occupés à sauver la république en chassant quelques moines inoffensifs de leurs couvens, les sœurs de charité des hôpitaux, les instituteurs et les institutrices congréganistes de leurs écoles. Il n'y a que quelques semaines encore, ils trouvaient assez de loisirs pour diriger une campagne de police contre une vieille maison religieuse cachée dans une petite rue de Paris. Toutes les fois que les républicains du gouvernement et de la majorité parlementaire se sont trouvés, dans ces dernières années, entre des modérés qui s'efforçaient de les avertir, de leur montrer le danger de leurs condescendances, et les radicaux, qui leur demandaient chaque jour de nouveaux gages, de quel côté se sont-ils tournés? Ils ont cédé aussi peu que possible quelquefois, — assez néanmoins pour ne pas décourager les violens du parti. Et l'on s'étonne ensuite que les révolutionnaires de « l'anarchisme » ou du « collectivisme, » qui se disent, eux aussi, républicains, retrouvent une certaine audace!

La vérité est que les politiques républicains qui ont eu le pouvoir ou l'influence depuis quelques années ont singulièrement contribué à préparer tout ce qui se passe par la complicité d'une imprévoyante tolérance et qu'ils y ont aidé aussi d'une manière plus efficace encore peut-être, par la désorganisation administrative, par le relâchement de tous les ressorts de gouvernement. Une fois établis aux affaires, ils ont cru qu'il n'y avait rien de plus simple que de remanier, de bouleverser, de confondre ou de déplacer les services; ils n'ont réussi qu'à mettre en péril la vieille et puissante organisation française. M. le président du conseil vient de supprimer dans le ministère des affaires étrangères une direction du personnel de récente création et de reconstituer dans sa force traditionnelle l'ancienne direction politique. Il a eu assurément raison, puisqu'il est tout simple que le directeur politique chargé de suivre les affaires de la diplomatie intervienne dans le choix du personnel qu'il dirige, avec lequel il est sans cesse en communication confidentielle. Pourquoi cependant avait-on imaginé cette direction indépendante et même supérieure qui vient de disparaître? Il n'y avait évidemment d'autre motif que de se créer un instrument commode

pour agir sur le personnel dans des vues de domination ou de parti, et ce qu'il y a de plus triste, c'est qu'il n'est pas dit que ce qui a été tenté une fois ne se renouvellera pas au prochain changement de cabinet. Le service des cultes, depuis quelques années, a déjà changé trois ou quatre fois de domicile, c'est-à-dire de ministère, et il ne sait jamais où les hasards de la politique le conduiront. Au ministère des travaux publics il y a un service des chemins de fer qui, depuis l'ère républicaine, a passé par quatre ou cinq métamorphoses. Il se composait d'abord de deux divisions sous l'autorité supérieure d'un directeur-général. Bientôt, comme le directeur-général du moment, qui était un homme de mérite, gênait, la direction elle-même était supprimée, — pour être à la vérité rétablie, peu de mois après, avec quatre divisions. Le nouveau ministre a voulu être, lui aussi, un réformateur, et, par un décret qui date à peine de quelques jours, il vient à son tour de remanier tout cela; il crée cette fois deux directions. C'est toujours un moyen d'avoir deux directeurs à nommer. Comment se reconnaître au milieu de toutes ces révolutions qui bouleversent périodiquement les services publics? Le fait est qu'on ne se reconnaît pas, qu'on finit par arriver à une situation où tout est confondu, et que les mœurs administratives, livrées aux versatilités de la politique, deviennent ce qu'elles peuvent. Elles sont quelquefois, il faut en convenir, pleines d'originalité et de fantaisie : témoin ce qui vient de se passer à l'occasion de l'élection de M. le préfet de la Seine comme député dans les Pyrénées-Orientales.

Rien certes de plus imprévu et de plus caractéristique que cette petite aventure d'un fonctionnaire candidat. Chose étrange! M. le préfet de la Seine, représentant du gouvernement dans un des principaux postes de l'administration, n'a trouvé rien de plus simple que d'accepter ou de se faire offrir à Perpignan une candidature avec un programme de radicalisme complet : séparation de l'église et de l'état, revision démocratique de la constitution, suppression du sénat, élection des juges, mairie centrale de Paris, etc. Tout y est vraiment! Comment se fait-il cependant que M. le préfet de la Seine ait pu se croire autorisé à se présenter à Perpignan avec un titre officiel qui suppose la confiance du gouvernement et un programme qui ne paraît pas être celui du ministère, surtout de M. le président du conseil? Comment se fait-il, d'un autre côté, que le gouvernement, qui a besoin sans doute d'avoir des agens pénétrés de sa pensée, interprètes fidèles de sa politique, n'ait pas cru devoir prévenir plus tôt M. Floquet qu'il avait des obligations particulières de réserve comme fonctionnaire, qu'il couvrait de son pavillon préfectoral une médiocre marchandise. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que M. Floquet n'avait pas craint de déclarer à ses électeurs que s'il était nommé, — toujours avec le programme qui le mettait en contradiction avec le cabinet dont il était le

délégué, — il resterait dans sa préfecture. Il paraît pourtant que tout n'a pas pu s'arranger ainsi jusqu'au bout puisque M. le préfet de la Seine a fini par donner sa démission qui a été acceptée, — et, comme pour ajouter un trait de plus à cette comédie, c'est M. Floquet qui signifie lestement, d'un ton railleur, une déclaration d'incompatibilité à M. le ministre de l'intérieur, c'est M. le ministre de l'intérieur qui remercie très humblement M. Floquet des services qu'il a rendus dans sa préfecture. C'est assurément un des plus curieux spécimens des mœurs publiques du jour, de cette anarchie administrative assez générale où nul ne sait plus ce qu'il doit faire, où le sentiment des traditions et des conditions du pouvoir s'émousse par degrés, où tout enfin s'amoindrit et s'en va à la diable dans une désorganisation croissante. Qu'en résulte-t-il? La chose est bien claire; la conséquence palpable, saisissante est que le jour où tout semble s'assombrir, où le sol commence à trembler, le gouvernement se sent paralysé en face de dangers qu'il a laissés grandir par ses tolérances, contre lesquels il s'est désarmé par sa propre désorganisation.

C'est la situation de la France telle que les partis dominans l'ont faite. Et quand on dit qu'il y a dans ces affaires du jour une certaine exagération, que le bruit des polémiques et des discours dépasse de beaucoup la réalité des dangers, que, malgré tout, le pays reste calme, insensible aux agitations, oh! sans doute, rien n'est plus vrai pour la masse nationale, qui est l'éternelle patiente. Le pays, quant à lui, le pays dans son ensemble, est pour la paix, pour l'ordre protecteur qu'on lui doit et qu'on ne lui donne pas toujours. Il reste étranger aux agitations et aux excitations dont on l'assourdit, — tout entier à ses labeurs, à ses préoccupations de chaque jour, à ses intérêts, aux nécessités d'une existence souvent difficile. Il vit encore pour ainsi dire d'une impulsion continuée, de ce qui subsiste de sa vieille organisation, de ses mœurs traditionnelles. Non assurément, le désordre n'est pas dans la masse de la France elle-même. Il existe pourtant; il est dans ce monde superficiel et artificiel qui ressemble à un tourbillon, où des partis se livrent à des compétitions vulgaires, prennent leurs convoitises pour des intérêts publics, désorganisent tout, tandis que des conspirateurs implacables préparent dans l'ombre leurs complots et leurs attentats. Entre ce monde turbulent et le pays lui-même, le contraste est certes complet. La question est seulement de savoir jusqu'à quel point cette situation pleine de contradictions et de périls peut se prolonger, combien de temps encore la France laborieuse et paisible sera disposée à supporter un régime qui ne lui assure ni ce qu'il a promis, ni même ce qu'il pourrait lui donner avec un peu de bon sens. Il n'est point douteux désormais qu'il y a un sentiment marqué de lassitude publique et c'est peut-être même ce qu'il y a de plus clair dans l'état moral du pays. L'impatience est un peu partout, et puisque le parlement va se

réunir, puisque le gouvernement prétend qu'il connaît le mal, qu'il a les moyens d'y remédier, le moment est venu pour tous de se décider, de savoir si l'on veut raffermir l'ordre ébranlé ou courir les hasards des crises intérieures sans repos et sans fin.

Que deviennent, pendant ce temps, nos affaires extérieures, et la considération de la France dans le monde, et son influence, et le crédit de sa diplomatie? Tout se ressent nécessairement de cette confusion intérieure où rien de sérieux n'est possible, où il ne peut y avoir que des résolutions sans suite et sans autorité. Les cabinets qui se succèdent n'ont le plus souvent d'autre alternative que d'abdiquer ou de procéder par de médiocres subterfuges, par une série d'actes équivoques pour suivre une politique qu'ils n'osent même pas avouer. C'est ce qui arrive dans ces affaires d'Égypte et de Tunis, qui avaient certainement de l'importance et qui ont passé jusqu'ici, qui passent tous les jours encore par de singulières phases.

Ce qu'il en sera de cette question égyptienne, ce que l'Angleterre se propose décidément de faire dans une situation où elle s'est créé par les armes une évidente prépondérance, tout cela reste provisoirement assez obscur, assez difficile à préciser. Les nouveaux documens diplomatiques récemment publiés éclairent tout au plus le passé et montrent la fermeté d'attitude de l'ambassadeur britannique, lord Dufferin, dans la conférence de Constantinople, à la veille des événemens qui se préparaient. Les explications échangées dans le parlement qui vient de se réunir fournissent peu de lumières sur l'avenir. Vainement les principaux ministres ont été interrogés dans la chambre des lords comme dans la chambre des communes : lord Granville et M. Gladstone ont mis dans leurs réponses autant de discrétion qu'en mettaient, il y a quelques semaines, les autres membres du gouvernement dans leurs discours de vacances. C'est que l'Angleterre se sent manifestement sous le poids d'une responsabilité aggravée dans une affaire qui, selon le mot un peu énigmatique de M. Gladstone, relève désormais plus particulièrement du cabinet de Londres. Cela veut dire, si nous ne nous trompons, que l'Angleterre se croit, à l'heure qu'il est, spécialement chargée du sort de l'Égypte. Ce n'est pas qu'elle en soit absolument embarrassée. Elle ne se plaint pas d'être maîtresse et souveraine au Caire; mais enfin elle tient à procéder avec ordre. Elle a aujourd'hui à liquider un passé violent par le jugement des chefs de la dernière insurrection égyptienne, et elle a aussi à poursuivre des négociations délicates avec les autres puissances pour arriver à la constitution d'un ordre nouveau dans la vallée du Nil. Elle tient à ne pas perdre les fruits de sa victoire et à ne rien faire qui puisse lui susciter trop de difficultés en Europe. Tout cela ne laisse pas d'être un problème assez compliqué sur lequel les ministres anglais ont jugé prudent de ne point engager des dialogues toujours plus ou moins compromettans. Ce qu'il

y a de certain, c'est que la France, pour sa part, s'est mise dans une position qui n'est ni flatteuse pour son orgueil, ni aisée pour sa diplomatie. Elle s'est placée dans des conditions d'impuissance presque forcée le jour où, par une sorte d'effarement parlementaire, elle s'est retirée de tout et a décliné jusqu'à cette modeste coopération qui se bornait à la protection de l'isthme de Suez. La France n'a point sans doute perdu le droit d'avoir une opinion sur la réorganisation de l'Égypte et de réclamer des garanties que l'Angleterre d'ailleurs ne lui refusera pas. Elle ne sera pas, cela va sans dire, exclue des négociations et elle trouvera même à Londres, jusqu'à un certain point, le désir de la désintéresser. Elle ne subit pas moins les conséquences de ses contradictions, de son inaction, et elle est d'autant plus liée que les affaires égyptiennes ont une apparence de connexité avec ces affaires de Tunis, qui semblent entrer aujourd'hui dans une phase nouvelle par la mort du bey, Mohamed-Sadok, aussi bien que par la divulgation d'un traité mystérieux qui accentue le protectorat français dans la régence.

A vrai dire, cette question tunisienne, depuis qu'elle a été soulevée, n'a pas porté bonheur à nos gouvernans, et bien qu'elle semble aujourd'hui plus qu'à demi résolue, elle n'a peut-être pas cessé d'être une source de difficultés, même avec l'avènement d'un nouveau bey et le traité qui vient d'être divulgué. Elle ne pèse pas moins sur notre politique de tout le poids des questions mal engagées et mal conduites. Que la France, justement soucieuse de ses intérêts dans la Méditerranée et de la sûreté de sa domination dans le nord de l'Afrique, pût être un jour ou l'autre dans l'obligation de s'occuper de Tunis, de rattacher la régence à sa sphère d'action et que des circonstances particulières aient pu hâter l'heure où il y avait à prendre un parti, tout cela est certes fort admissible. C'était, dans tous les cas, un très légitime objet de sollicitude pour des ministres français; mais ce qu'il y a eu de malheureux, ce qui a certainement tout compromis en éveillant les suspicions, c'est la manière subreptice, équivoque, dont cette entreprise a été introduite dans la politique de la France, et c'est d'autant plus frappant qu'on sait mieux aujourd'hui quel a été le point de départ de cette singulière affaire, comment tout s'est passé. Ainsi il n'est plus douteux désormais, après la divulgation des secrets de la diplomatie, que la question est née au congrès de Berlin, que M. de Bismarck lui-même encourageait notre gouvernement à s'emparer de la régence et que lord Salisbury, le négociateur de l'annexion de Chypre pour l'Angleterre, laissait à la France toute liberté dans l'affaire de Tunis. Le gouvernement français, représenté à Berlin par M. Waddington, déclinait ces offres séduisantes et préférait s'en tenir à ce qu'il appelait la politique des « mains nettes. » Il laissait l'Autriche aller en Bosnie, l'Angleterre aller à Chypre, gardant pour lui le

mérite du désintéressement. Rien de mieux; jusque-là la situation était parfaitement claire et avouable. Ce n'est qu'un peu plus tard, après la démission de M. le maréchal de Mac-Mahon et l'avènement à la présidence de M. Grévy, qu'on se ravisait, qu'un nouveau ministre des affaires étrangères, M. de Freycinet, essayait de relever la question, comptant pouvoir se servir de bonnes dispositions témoignées par l'Allemagne et par l'Angleterre. C'est malheureusement ici que les déviations ont commencé pour les ministères qui se sont succédé et qu'on s'est engagé dans une voie où il a fallu aller de subterfuge en subterfuge, faute de pouvoir ou d'oser avouer ce qu'on voulait. Il a fallu recourir à la plus bizarre des tactiques, s'avancer par des chemins couverts, s'épuiser en réticences et en expédiens, tantôt pour obtenir des crédits insuffisans, ou pour former un corps d'expédition sans en avoir l'air, tantôt pour conquérir la sanction d'actes mal définis dont on craignait de préciser le caractère et le but. Un des plus singuliers spécimens de cette politique a été sûrement cette campagne qu'on organisait à grand fracas contre les problématiques Khroumirs, contre ces Khroumirs devenus légendaires, — et dont le seul résultat a été ce premier traité qu'un de nos généraux allait dicter militairement au Bardo, qui, à vrai dire, en laissant voir les projets de la France, ne décidait encore rien, ne créait qu'une situation incertaine. C'est ainsi qu'on a marché à travers une succession de péripéties sans avoir l'avantage du désintéressement dont on s'était fait honneur à Berlin, sans avoir, d'un autre côté, l'avantage d'une politique franche avouant ouvertement l'intention d'aller établir le protectorat nécessaire de la France à Tunis. On a poursuivi une entreprise parfaitement avouable en elle-même par des actes souvent équivoques : voilà le malheur! Ce n'est pas de l'habileté autant qu'on le croit; c'est plutôt de la faiblesse et de l'inexpérience. Un des inconvéniens de ce système a été de s'exposer à un certain soupçon de duplicité inutile, de froisser des cabinets en leur laissant le temps de nous créer de singulières difficultés s'ils avaient trouvé un appui que les circonstances auraient pu rendre possible. Un autre inconvénient a été de paraître tromper les chambres en les engageant par degrés dans une affaire sur laquelle elles n'ont pu jamais se prononcer que lorsqu'il n'était plus temps, et c'est là certainement ce qui a toujours contribué à rendre cette entreprise suspecte, à lui imprimer un sceau d'impopularité devant le parlement comme devant l'opinion.

Aujourd'hui est-on au terme de cette étrange campagne? Le traité récemment divulgué, qui avait été signé au mois de juillet avec l'ancien bey et qui sera sans doute ratifié par le nouveau souverain, qui n'a point été encore d'ailleurs soumis à notre parlement, — ce traité a du moins le mérite de créer une situation plus précise et plus nette.

Il ne déguise pas la réalité des choses. Il laisse au bey l'autorité nominale, une liste civile, les prérogatives et les honneurs attachés à la souveraineté ; il donne à la France le pouvoir réel, le droit d'établir des tribunaux français, de négocier la suppression des capitulations dont les étrangers peuvent se prévaloir dans la régence, de réorganiser l'administration publique et financière. Une des conséquences du nouveau traité est aussi que la France se charge de la dette tunisienne, qui peut d'ailleurs être largement compensée, sous une administration vigilante, par le produit des impôts. Ce n'est pas, si l'on veut, une annexion complète et définitive ; c'est du moins un protectorat assez étendu et maintenant assez défini pour que la suprématie française ne soit plus contestée. La seule difficulté était d'obtenir pour les nouveaux arrangemens l'assentiment des principales puissances de l'Europe ; ce n'était, à vrai dire, qu'une difficulté apparente ou peu sérieuse, puisque ces puissances sont depuis longtemps préparées à la transformation accomplie dans la régence méditerranéenne, et que les plus grands cabinets ont été d'ailleurs pressentis avant la signature du nouveau traité. L'Allemagne, la Russie, l'Autriche n'ont élevé aucune objection. L'adhésion britannique, dût-elle coûter au sentiment anglais, ne peut plus guère être douteuse, et c'est ici précisément que la solution de cette question tunisienne se joint nécessairement aux affaires égyptiennes. On dira tant qu'on voudra qu'entre l'intervention de l'Angleterre en Égypte et l'établissement du protectorat français à Tunis, il n'y a aucune parité. C'est possible. Il n'est pas moins vrai que si la France, après avoir refusé un rôle dans les affaires d'Égypte, se montre aujourd'hui facile dans les négociations, c'est qu'elle a tout intérêt à mettre hors de doute sa position dans la régence, et que si l'Angleterre à son tour évite de créer des difficultés pour Tunis, c'est qu'elle a besoin qu'on ne lui en crée pas à elle-même en Égypte. Tout se tient. L'essentiel est que la France sorte enfin d'une affaire qui aura l'avantage, s'il ne survient quelque traverse nouvelle, de se terminer mieux qu'elle n'a commencé et qui a d'ailleurs coûté assez cher à notre politique.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Une réaction importante s'est produite depuis le 15 octobre sur toutes les valeurs mobilières et principalement sur celles dont les cours dépendent moins du jeu de l'offre et de la demande au comptant que des tendances et des manœuvres de la spéculation. Un sentiment de lassitude et de découragement a pesé sur les transactions; la spéculation moyenne, qui avait toujours espéré que la haute banque donnerait le signal d'un large mouvement de reprise, s'est fatiguée de se voir toujours abandonnée à ses propres forces aussitôt qu'elle se lançait un peu en avant et paraît avoir aujourd'hui renoncé à toute nouvelle tentative; l'épargne, dont les disponibilités vont cependant sans cesse en grossissant, n'achète rien, et, symptôme plus grave encore, les portefeuilles bien composés, ceux qui ne contenaient que de bonnes valeurs, rentes, actions de chemins de fer et d'anciennes entreprises industrielles, commencent à envoyer des titres sur le marché.

Le découragement que nous constatons s'était déjà manifesté dans la seconde semaine d'octobre, et la situation même de la place l'aurait accentué encore quand bien même les incidens de Montceau-les-Mines et de Lyon n'auraient pas éveillé tout à coup des préoccupations d'un ordre plus général. Il est certain cependant que les bombes chargées de dynamite, les menaces de mort adressées aux magistrats et aux dépositaires de l'autorité publique, l'audace croissante des révolutionnaires, l'impunité constamment assurée aux fauteurs de désordres, l'imminence de grèves d'une importance exceptionnelle, ont été depuis quinze jours autant de motifs qui ont déterminé certains capitalistes à vendre les titres qu'ils possèdent, la petite spéculation à diminuer le plus possible l'étendue de ses engagemens, et la haute banque à se renfermer dans une abstention complète. On ne peut que se féliciter, dans ces conditions, de voir que le mouvement de reprise n'a pas un seul jour dégénéré en panique et que, jusqu'ici, la contre-partie n'a pas fait défaut aux réalisations toutes les fois qu'elles ont été tentées sans précipitation.

Ce résultat relativement heureux peut être attribué au fait que les marchés étrangers ont accusé depuis le milieu d'octobre des dispositions aussi favorables que celles de Paris l'étaient peu, et que toute préoccupation relative à la question monétaire a disparu. Au Stock-Exchange, toutes les valeurs ont conservé la plus ferme attitude; les con-

solidés, en hausse constante, ont dépassé le cours de 102; la Banque d'Angleterre n'a pas eu à élever le taux de son escompte à 6 pour 100; la détente dans le prix du loyer de l'argent a été assez sensible pour qu'on ait même commencé à parler d'une diminution possible à 4 pour 100. L'excellente attitude de la place de Londres a réagi naturellement sur notre marché en banque, où s etraitent surtout les valeurs internationales, et qui a pu ainsi opposer au mouvement de réaction une résistance plus vigoureuse et plus efficace que le marché officiel.

La spéculation engagée sur une foule de fonds publics a vaillamment défendu les cours du 5 pour 100, qui ne perd en effet d'un mois à l'autre que 50 cent., et reste à 115.85 alors qu'il avait été compensé le 2 octobre à 116.35. Les acheteurs ont pour eux le détachement du coupon trimestriel jeudi prochain, et la probabilité de grandes facilités de report. Quant aux deux rentes 3 pour 100, elles ont fléchi en octobre plus que le 5 pour 100, parce que la spéculation à la hausse a concentré tous ses efforts sur le fonds où elle avait ses principaux engagemens, et aussi parce que l'opinion publique considère avec raison que l'état de nos finances rendra nécessaire à bref délai l'émission d'un emprunt considérable. Malheureusement, on ne sait rien des intentions du gouvernement actuel. On ignore à quelle politique financière il se ralliera et tentera de rallier la chambre; on ne sait quelles propositions il va faire pour le budget de 1883. Tout ce que l'on peut présumer, c'est que, la dette flottante s'accroissant démesurément, le jour où la nécessité d'un emprunt pour la consolidation de cette dette s'imposera à un cabinet quelconque, cet emprunt devra être émis, par suite du désarroi politique, à des conditions très peu favorables pour le trésor. Il n'est donc pas étonnant que beaucoup de rentiers se décident à vendre leurs inscriptions avec la conviction qu'ils les pourront reprendre à des cours plus bas au moment de l'émission.

Un fait plus significatif encore que la baisse des deux rentes 3 pour 100 est la dépréciation déjà très importante qui frappe depuis quinze jours les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer. Si nous comparons les prix de la dernière bourse avec les cours de compensation du 3 octobre, nous constatons que le Lyon a perdu 75 francs à 1,590, le Midi 60 francs à 1,175, le Nord 120 francs à 1,915, l'Orléans 75 à 1,240. Ce n'est pas seulement la spéculation à la hausse qui abandonne ses dernières positions sur ce groupe de valeurs; c'est aussi le portefeuille qui réalise. L'incertitude qui règne sur les desseins du gouvernement à l'égard des grandes compagnies, et les menaces officielles de concurrence directe aux grands réseaux existans ont ébranlé la confiance que ce placement avait toujours inspirée aux capitalistes à travers toutes les vicissitudes, et même à travers les émotions du krach de janvier.

Les institutions de crédit ne pouvaient espérer voir leurs titres échapper à la défaveur générale. Il n'est que trop certain que, pour la plupart d'entre elles, sinon pour toutes, l'exercice 1882 aura été très défavorable; les derniers mois n'apporteront vraisemblablement aucune amélioration sérieuse à cette situation. Aussi les dividendes, là où des dividendes pourront être distribués, seront-ils nécessairement inférieurs à ceux de 1881. La Banque de France perd 300 francs sur les cours du commencement du mois; nous constatons, pour la dernière quinzaine, une baisse de 40 francs sur la Banque d'escompte, de 25 francs sur la Banque hypothécaire, de 45 francs sur la Banque de Paris, de 90 francs sur le Crédit foncier, de 22 francs sur le Crédit lyonnais, de 15 francs sur le Comptoir d'escompte, de 37 francs sur la Société générale, de 30 francs sur la Banque franco-égyptienne, de 60 francs sur la Banque des Pays autrichiens, de 42 francs sur la Banque des Pays hongrois, de 15 francs sur la Banque ottomane, de 70 francs sur le Crédit mobilier espagnol.

Les recettes de la Compagnie de Suez ne présentent plus d'augmentation notable sur les chiffres de la période correspondante de 1881; il se dit de plus que les livraisons de titres qui ont eu lieu le 15 octobre pourraient bien se renouveler à la fin du mois. L'action a perdu 190 francs, la Délégation 115, et la Part civile 210 francs.

Les Chemins étrangers ont été entraînés dans le mouvement de baisse générale: les Autrichiens restent en réaction de 7 francs à 725, les Lombards de 11 francs à 290, le Nord de l'Espagne de 21 francs à 561, le Saragosse de 17 francs à 502.

Le Gaz a fléchi de 60 francs à 1,540 et l'Omnibus de 65 à 1,510.

Parmi les fonds étrangers, l'Italien a perdu à peu près 1 franc, le Turc a fléchi de 30 à 35 cent., l'Unifiée d'Égypte s'est maintenue à peu près sans changement aux environs de 360 francs. Le paiement du coupon du 1er novembre a été officiellement annoncé.

La Banque ottomane a résolu, dit-on, d'effectuer en novembre, avec le concours des principaux établissemens de crédit de Paris, l'émission d'une partie des obligations ottomanes privilégiées qu'elle a en portefeuille. Elle hésite sur la fixation de la date de cette opération, et cette hésitation paraîtra bien naturelle si l'on réfléchit aux circonstances politiques et financières au milieu desquelles l'émission devrait se produire, si l'on songe aussi que l'opération relative aux quatre cent mille obligations du chemin de fer Transcaucasien a complètement échoué, en France au moins. Il se pourrait donc que la Banque ottomane reculât au dernier moment devant le caractère peu favorable de la situation actuelle et que l'émission fût encore ajournée.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE PÉRIODIQUES

SOUVENIRS

D'ENFANCE ET DE JEUNESSE

VI[1].

PREMIERS PAS HORS DE SAINT-SULPICE. — L'HOTEL DE MADEMOISELLE CÉLESTE. — LA PENSION DU FAUBOURG SAINT-JACQUES.

I.

J'ai dit comment, le 6 octobre 1845, je quittai définitivement le séminaire Saint-Sulpice et allai prendre une chambre à l'hôtel qui occupait alors l'angle de la place, à l'endroit où finit maintenant la station des voitures. Je ne sais pas quel était le nom de cet hôtel; on l'appelait toujours l'hôtel de Mlle Céleste, du nom de la personne recommandable qui en avait l'administration ou la propriété.

C'était sûrement un hôtel unique dans Paris que celui de Mlle Céleste; une espèce d'annexe du séminaire, où la règle du séminaire se continuait presque. On n'y était reçu que sur une recommandation de ces messieurs ou de quelque autorité pieuse. C'était le lieu de séjour momentané des élèves, qui, en entrant au séminaire ou en en sortant, avaient besoin de quelques jours libres;

(1) Voir la *Revue* du 15 mars et du 1er décembre 1876, du 1er novembre 1880, du 15 décembre 1881 et du 1er novembre 1882.

les ecclésiastiques en voyage, les supérieures de couvent qui avaient des affaires à Paris, y trouvaient un asile commode et à bon marché. La transition de l'habit ecclésiastique à l'habit laïque est comme le changement d'état d'une chrysalide ; il y faut un peu d'ombre. Certes, si quelqu'un pouvait nous dire tous les romans silencieux et discrets que couvrit ce vieil hôtel, maintenant disparu, nous aurions d'intéressantes confidences. Il ne faudrait cependant pas que les conjectures des romanciers fissent faute route. Je me rappelle Mlle Céleste ; dans le souvenir reconnaissant que beaucoup d'ecclésiastiques conservaient d'elle, il n'y avait rien qui, au point de vue des canons les plus sévères, ne se pût avouer.

Pendant que j'attendais, chez Mlle Céleste, que ma métamorphose fût achevée, la bonté de M. Carbon ne restait pas inactive. Il avait écrit pour moi à M. l'abbé Gratry, alors directeur du collège Stanislas, et celui-ci me fit offrir un emploi de surveillant dans la division supérieure. Je consultai M. Dupanloup, qui me dit d'accepter : « Ne vous y trompez pas, me dit-il ; M. Gratry est un prêtre distingué, tout ce qu'il y a de plus distingué. » J'acceptai ; je n'eus qu'à me louer de tout le monde ; mais cela ne dura que quinze jours. Je vis que ma situation nouvelle impliquait encore ce à quoi j'avais voulu mettre fin en sortant du séminaire, je veux dire une profession extérieure avouée de cléricature. Je n'eus ainsi avec M. Gratry que des rapports tout à fait passagers. C'était un homme de cœur, un écrivain assez habile ; mais le fond était nul. Le vague de son esprit ne m'allait pas. M. Carbon et M. Dupanloup lui avaient dit le motif de ma sortie de Saint-Sulpice. Nous eûmes ensemble deux ou trois entretiens, où je lui exposai mes doutes positifs, fondés sur l'examen des textes. Il n'y comprit rien, et son transcendant dut trouver ma précision bien terre à terre. Il n'avait aucune science ecclésiastique, ni exégèse, ni théologie. Tout se bornait à des phrases creuses, à des applications puériles des mathématiques à ce qui est « matière de fait. » L'immense supériorité de la théologie de Saint-Sulpice sur ce pathos, se donnant pour scientifique, me frappa bien vite. Saint-Sulpice sait ce qu'est le christianisme ; l'École polytechnique ne le sait pas. Mais, je le répète, l'honnêteté de M. Gratry était parfaite, et c'était un homme très attachant, un vrai galant homme.

Je me séparai de lui avec regret, mais je le devais. J'avais quitté le premier séminaire du monde pour un autre qui ne le valait pas. La jambe avait été mal remise ; j'eus le courage de la casser de nouveau. Le 2 ou 3 novembre 1845, je franchis le dernier seuil par lequel l'église avait voulu me retenir, et j'allai m'installer dans une institution du quartier Saint-Jacques, relevant du lycée Henri IV,

comme répétiteur *au pair*, c'est-à-dire, selon le langage du quartier latin d'alors, sans appointemens. J'avais une petite chambre, la table avec les élèves, à peine deux heures par jour occupées, beaucoup de temps par conséquent pour travailler. Cela me satisfaisait pleinement.

II.

Avec la faculté que j'ai de suffire à mon propre bonheur et d'aimer, par conséquent, la solitude, la petite pension de la rue des Deux-Églises (1) eût été, en effet, pour moi un paradis, sans la crise terrible que traversait ma conscience et le changement d'assise que je devais faire subir à ma vie. Les poissons du lac Baïkal ont mis, dit-on, des milliers d'années à devenir poissons d'eau douce après avoir été poissons d'eau de mer. Je dus faire ma transition en quelques semaines. Comme un cercle enchanté, le catholicisme embrasse la vie entière avec tant de force que, quand on est privé de lui, tout semble fade et triste. J'étais terriblement dépaysé. L'univers me faisait l'effet d'un désert sec et froid. Du moment que le christianisme n'était pas la vérité, le reste me parut indifférent, frivole, à peine digne d'intérêt. L'écroulement de ma vie sur elle-même me laissait un sentiment de vide, comme celui qui suit un accès de fièvre ou un amour brisé. La lutte qui m'avait occupé tout entier avait été si ardente que maintenant je trouvais tout étroit et mesquin. Le monde se montrait à moi médiocre, pauvre en vertu. Ce que je voyais me semblait une chute, une décadence; je me crus perdu dans une fourmilière de pygmées.

Ma tristesse était redoublée par la douleur que j'avais été obligé de causer à ma mère. J'employai, pour lui arranger les choses de la manière qui pouvait lui être le moins pénible, quelques artifices auxquels j'eus peut-être tort de recourir. Ses lettres me déchiraient le cœur. Elle se figurait ma position encore plus triste qu'elle ne l'était, et, comme en me gâtant, malgré notre pauvreté, elle m'avait rendu très délicat, elle croyait qu'une vie rude et commune ne pourrait jamais m'aller. « Toi qu'une pauvre petite souris empêchait de dormir, m'écrivait-elle, comment vas-tu faire?.. » Elle passait ses journées à chanter les cantiques de Marseille, qui étaient son livre de prédilection (2), surtout le cantique de Joseph :

(1) Maintenant rue de l'Abbé-de-l'Épée.

(2) Recueil de cantiques du XVIe siècle, de la plus extrême naïveté. J'ai le vieux volume de ma mère; peut-être le décrirai-je un jour.

O Joseph, ô mon aimable
Fils affable,
Des bêtes t'ont dévoré;
Je perds avec toi l'envie
D'être en vie;
Le Seigneur soit adoré!

Quand elle m'écrivait cela, mon cœur était navré. Dans mon enfance, j'avais l'habitude de lui demander dix fois par jour : « Maman, êtes-vous contente de moi? » Le sentiment d'un déchirement entre elle et moi m'était cruel. Je m'ingéniais alors à inventer des moyens pour lui prouver que j'étais toujours le même fils affable que par le passé. Peu à peu la blessure se cicatrisa. Quand elle me vit rester pour elle aussi bon et aussi tendre que je l'avais jamais été, elle admit volontiers qu'il y a plusieurs manières d'être prêtre et que rien n'était changé en moi que le costume; et c'était bien la vérité.

Mon ignorance du monde était complète. Tout ce qui n'est pas dans les livres m'était inconnu. Comme, d'ailleurs, je n'ai jamais bien su que ce que j'ai appris à Saint-Sulpice, la conséquence a été qu'en affaires je suis toujours resté un enfant. Je ne fis donc aucun effort pour rendre ma situation aussi bonne que possible. Penser me paraissait l'objet unique de la vie. La carrière de l'instruction publique étant celle qui ressemble le plus à la cléricature, je la choisis presque sans réflexion. Certes il était dur, après avoir touché à la plus haute culture de l'esprit et avoir occupé une place déjà honorée, de descendre au degré le plus humble. Je savais mieux que personne en France, après M. Le Hir, la théorie comparée des langues sémitiques, et ma position était celle du dernier maître d'étude; j'étais un savant et je n'étais pas bachelier. Mais la satisfaction intime de ma conscience me suffisait. Je n'eus jamais, au sujet de mes résolutions décisives du mois d'octobre 1845, une ombre de regrets.

Une récompense, d'ailleurs, me fut réservée dès le lendemain même de mon entrée dans la pension obscure où je devais occuper durant trois ans et demi la situation la plus chétive. Parmi les élèves, il y en avait un qui, à raison de ses succès et de son avancement, occupait un rang à part dans la maison. Il avait dix-huit ans, et déjà, l'esprit philosophique, l'ardeur concentrée, la passion du vrai, la sagacité d'invention, qui, plus tard, devaient rendre son nom célèbre, étaient visibles pour ceux qui le connaissaient; je veux parler de M. Berthelot. Ma chambre était contiguë à la sienne, et dès le jour où nous nous connûmes, nous fûmes pris d'une vive amitié l'un pour l'autre. Notre ardeur d'apprendre était égale; nos

cultures avaient été très diverses. Nous mîmes en commun tout ce que nous savions; il en résulta une petite chaudière où cuisaient ensemble des pièces assez disparates, mais où le bouillonnement était fort intense. Berthelot m'apprit ce qu'on n'enseignait pas au séminaire; de mon côté, je me mis en devoir de lui apprendre la théologie et l'hébreu. Berthelot acheta une Bible hébraïque, qui doit être encore non coupée dans sa bibliothèque. Je dois dire qu'il n'alla pas beaucoup au-delà des *shevas*; le laboratoire me fit bientôt une concurrence victorieuse. Notre honnêteté et notre droiture s'embrassèrent. Berthelot me fit connaître son père, un de ces caractères de médecins accomplis comme Paris sait les produire. M. Berthelot père était chrétien gallican de l'ancienne école et d'opinions politiques très libérales. C'était le premier républicain que j'eusse vu; une telle apparition m'étonna; il était quelque chose de plus; je veux dire homme admirable par la charité et le dévoûment. Il fit la carrière scientifique de son fils en lui permettant de se livrer jusqu'à l'âge de plus de trente ans à ses recherches spéculatives, sans fonction, ni concours, ni école, ni travail rémunérateur. En politique, Berthelot resta fidèle aux principes de son père. C'est là le seul point où nous ne soyons pas toujours d'accord, car, pour moi, je me résignerais volontiers, si l'occasion s'en présentait (je dois dire qu'elle s'éloigne de jour en jour), à servir, pour le plus grand bien de la pauvre humanité, à l'heure qu'il est si désemparée, un tyran philanthrope, instruit, intelligent et libéral.

Nos discussions étaient sans fin, nos conversations toujours renaissantes. Nous passions une partie des nuits à chercher, à travailler ensemble. Au bout de quelque temps, M. Berthelot, ayant achevé ses mathématiques spéciales au lycée Henri IV, retourna chez son père, qui demeurait au pied de la tour Saint-Jacques de la Boucherie. Quand il venait me voir, le soir, à la rue de l'Abbé-de-l'Épée, nous causions pendant des heures; puis j'allais le reconduire à la tour Saint-Jacques; mais, comme d'ordinaire la question était loin d'être épuisée quand nous arrivions à sa porte, il me ramenait à Saint-Jacques du Haut-Pas; puis je le reconduisais, et ce mouvement de va-et-vient se continuait nombre de fois. Il faut que les questions sociales et philosophiques soient bien difficiles à résoudre pour que nous ne les ayons pas résolues dans cet effort désespéré. La crise de 1848 nous émut profondément. Pas plus que nous, cette année terrible ne devait résoudre les problèmes qu'elle posait. Mais elle montra la caducité d'une foule de choses tenues pour solides; elle fut pour les esprits jeunes et actifs comme la chute d'un rideau de nuages qui dissimulait l'horizon.

Le lien de profonde affection qui s'établit ainsi entre M. Berthe-

lot et moi fut certainement du genre le plus rare et le plus singulier. Le hasard rapprocha en nous deux natures essentiellement objectives, je veux dire aussi dégagées qu'il est possible de l'étroit tourbillon qui fait de la plupart des consciences un petit gouffre égoïste comme le trou conique du formica-leo. Habitués à nous regarder très peu nous-mêmes, nous nous regardions très peu l'un l'autre. Notre amitié consista en ce que nous nous apprenions mutuellement, en une sorte de commune fermentation qu'une remarquable conformité d'organisation intellectuelle produisait en nous devant les mêmes objets. Ce que nous avions vu à deux nous paraissait certain. Quand nous entrâmes en rapports, il me restait un attachement tendre pour le christianisme; Berthelot tenait aussi de son père un reste de croyances chrétiennes. Quelques mois suffirent pour reléguer pour nous ces vestiges de foi à l'état de souvenir. L'affirmation que tout est d'une même couleur dans le monde, qu'il n'y a pas de surnaturel particulier ni de révélation momentanée, s'imposa d'une façon absolue à notre esprit. La claire vue scientifique d'un univers où n'agit d'une façon appréciable aucune volonté libre supérieure à celle de l'homme devint, depuis les premiers mois de 1846, l'ancre inébranlable sur laquelle nous n'avons jamais chassé. Nous n'y renoncerons que quand il nous sera donné de constater dans la nature un fait spécialement intentionnel ayant sa cause en dehors de la volonté libre de l'homme ou de l'action spontanée des animaux.

Notre amitié fut ainsi quelque chose d'analogue à celle des deux yeux quand ils fixent un même objet et que de deux images résulte au cerveau une seule et même perception. Notre croissance intellectuelle était comme ces phénomènes qui se produisent par une sorte d'action de voisinage et de tacite complicité. M. Berthelot aimait autant que moi ce que je faisais; j'aimais son œuvre presque autant qu'il l'aimait lui-même. Jamais il n'y eut entre nous, je ne dirai pas une détente morale, mais une simple vulgarité. Nous avons toujours été l'un avec l'autre comme on est avec une femme qu'on respecte. Quand je cherche à me représenter l'unique paire d'amis que nous avons été, je me figure deux prêtres en surplis se donnant le bras. Ce costume ne les gêne pas pour causer des choses supérieures; mais l'idée ne leur viendrait pas, en un tel habillement, de fumer un cigare ensemble, ou de tenir d'humbles propos, ou de reconnaître les plus légitimes exigences du corps. Ce pauvre Flaubert ne put jamais comprendre ce que Sainte-Beuve raconte, dans son *Port-Royal*, de ces solitaires qui passaient leur vie dans la même maison en s'appelant *monsieur* jusqu'à la mort. C'est que Flaubert ne se faisait pas une idée de ce que sont des

natures abstraites. Non-seulement M. Berthelot et moi, nous n'avons jamais eu l'un avec l'autre la moindre familiarité; mais nous rougirions presque de nous demander un service, même un conseil. Nous demander un service serait à nos yeux un acte de corruption, une injustice à l'égard du reste du genre humain; ce serait au moins reconnaître que nous tenons à quelque chose. Or nous savons si bien que l'ordre temporel est vide, vain, creux et frivole, que nous craignons de donner du corps même à l'amitié. Nous nous estimons trop pour convenir l'un vis-à-vis de l'autre d'une faiblesse. Également convaincus de l'insignifiance des choses passagères, épris du même goût de l'éternel, nous ne pourrions nous résigner à l'aveu d'une distraction consentie vers le fortuit et l'accidentel. Il est certain, en effet, que l'amitié ordinaire suppose qu'on n'est pas trop convaincu que tout est vain.

Dans la suite de la vie, une telle liaison a pu par momens cesser de nous être nécessaire. Elle reprend toute sa vivacité chaque fois que la figure de ce monde, qui change sans cesse, amène quelque tournant nouveau sur lequel nous avons à nous interroger. Celui d'entre nous qui mourra le premier laissera à l'autre un grand vide. Notre amitié me rappelle celle de François de Sales et du président Favre : « Elles passent donc ces années temporelles, monsieur mon frère; leurs mois se réduisent en semaines, les semaines en jours, les jours en heures et les heures en momens, qui sont ceux-là seuls que nous possédons; mais nous ne les possédons qu'à mesure qu'ils périssent... » La conviction de l'existence d'un objet éternel, embrassée quand on est jeune, donne à la vie une assiette particulière de solidité. — Que tout cela, direz-vous, est peu humain, peu naturel! Sans doute, mais on n'est fort qu'en contrariant la nature. L'arbre naturel n'a pas de beaux fruits. L'arbre produit de beaux fruits dès qu'il est en espalier, c'est-à-dire dès qu'il n'est plus un arbre.

III.

L'amitié de M. Berthelot et l'approbation de ma sœur furent les deux grandes consolations qui me soutinrent dans ce difficile moment où le sentiment d'un devoir abstrait envers la vérité m'imposa de changer à vingt-trois ans la direction d'une vie déjà si fortement engagée. Ce ne fut, en réalité, qu'un changement de domicile et d'extérieur. Le fond resta le même; la direction morale de ma vie sortit de cette épreuve très peu infléchie; l'appétit de vérité, qui

était le mobile de mon existence, ne fut en rien diminué. Mes habitudes et mes manières se trouvèrent très peu modifiées.

Saint-Sulpice, en effet, avait laissé en moi une si forte trace que, pendant des années, je restai sulpicien, non par la foi, mais par les mœurs. Cette éducation excellente, prolongée jusqu'à vingt-trois ans, qui m'avait montré la perfection de la politesse en M. Gosselin, la perfection de la bonté en M. Carbon, la perfection de la vertu en M. Pinault, M. Le Hir, M. Gottofrey, avait donné à ma nature docile un pli ineffaçable. Mes études, vivement continuées hors du séminaire, me confirmèrent si absolument dans mes présomptions contre la théologie orthodoxe qu'au bout d'un an j'avais peine à comprendre comment autrefois j'avais pu croire. Mais, la foi disparue, la morale reste; pendant longtemps mon programme fut de lâcher le moins possible du christianisme et d'en garder tout ce qui peut se pratiquer sans la foi au surnaturel. Je fis en quelque sorte le triage des vertus du sulpicien, laissant celles qui tiennent à une croyance positive, retenant celles qu'un philosophe peut approuver. Telle est la force de l'habitude. Le vide fait quelquefois le même effet que le plein. *Est pro corde locus.* La poule à qui l'on a arraché le cerveau continue néanmoins, sous l'action de certains excitans, à se gratter le nez.

Je m'efforçai donc, en quittant Saint-Sulpice, de rester aussi sulpicien que possible. Les études que j'avais commencées au séminaire m'avaient tellement passionné que je ne songeais qu'à les reprendre. Une seule occupation me parut digne de remplir ma vie, c'était de poursuivre mes recherches critiques sur le christianisme par les moyens beaucoup plus larges que m'offrait la science laïque. Je me figurais toujours en la compagnie de mes maîtres, discutant avec eux les objections et leur prouvant que des pages entières de l'enseignement ecclésiastique sont à réformer. Quelque temps, je continuai de les voir, surtout M. Le Hir. Puis je sentis que les rapports de l'homme de foi avec l'incrédule deviennent vite assez pénibles, et je m'interdis des relations qui ne pouvaient plus avoir d'agrément ni de fruit que pour moi seul.

Dans l'ordre des idées critiques, je cédai également le moins possible, et c'est ce qui fait que, tout en étant rationaliste sans réserve, j'ai néanmoins plus d'une fois paru un conservateur dans les discussions relatives à l'âge et à l'authenticité des textes. La première édition de mon *Histoire générale des langues sémitiques* contient ainsi, en ce qui concerne l'Ecclésiaste et le Cantique des cantiques, des faiblesses pour les opinions traditionnelles que j'ai depuis successivement éliminées. Dans mes *Origines du christianisme*, au contraire, cette réserve m'a bien guidé; car, dans ce travail, je

me suis trouvé en présence d'une école exagérée, celle des protestans de Tubingue, esprits sans tact littéraire et sans mesure, auxquels, par la faute des catholiques, les études sur Jésus et l'âge apostolique se sont trouvées presque exclusivement abandonnées. Quand la réaction viendra contre cette école, on trouvera peut-être que ma critique, d'origine catholique et successivement émancipée de la tradition, m'a fait bien voir certaines choses et m'a préservé de plus d'une erreur.

Mais c'est surtout par le caractère que je suis resté essentiellement l'élève de mes anciens maîtres. Ma vie, quand je la repasse, n'a été qu'une application de leurs qualités et de leurs défauts. Seulement, ces qualités et ces défauts, transportés dans le monde, ont amené les dissonances les plus originales. Tout est bien qui finit bien, et, le résultat de l'existence ayant été en somme pour moi très agréable, je m'amuse souvent, comme Marc Aurèle sur les bords du Gran, à supputer ce que je dois aux influences diverses qui ont traversé ma vie et en ont fait le tissu. Eh bien! Saint-Sulpice m'en apparaît toujours comme le facteur principal. Je parle de tout cela fort à mon aise, car j'y ai peu de mérite. J'ai été bien élevé; voilà tout. Ma douceur, qui vient souvent d'un fonds d'indifférence, — mon indulgence, qui, elle, est très sincère et tient à ce que je vois clairement combien les hommes sont injustes les uns pour les autres, — mes habitudes consciencieuses, qui sont pour moi un plaisir, — la capacité indéfinie que j'ai de m'ennuyer, venant peut-être d'une inoculation d'ennui tellement forte en ma jeunesse, que j'y suis devenu réfractaire pour le reste de ma vie, — tout cela s'explique par le milieu où j'ai vécu et les impressions profondes que j'ai reçues. Depuis ma sortie de Saint-Sulpice, je n'ai fait que baisser, et pourtant, avec le quart des vertus d'un sulpicien, j'ai encore été, je crois, fort au-dessus de la moyenne. Il me plairait d'expliquer par le détail et de montrer comment la gageure paradoxale de garder les vertus cléricales, sans la foi qui leur sert de base et dans un monde pour lequel elles ne sont pas faites, produisit en ce qui me concerne les rencontres les plus divertissantes. J'aimerais à raconter toutes les aventures que mes vertus sulpiciennes m'amenèrent et les tours singuliers qu'elles m'ont joués. Après soixante ans de vie sérieuse, on a le droit de sourire; et où trouver une source de rire plus abondante, plus à portée, plus inoffensive qu'en soi-même? Si jamais un auteur comique voulait amuser le public de mes ridicules, je ne lui demanderais qu'une seule chose, c'est de me prendre pour collaborateur; je lui conterais des choses vingt fois plus amusantes que celles qu'il pourrait inventer. Mais je m'aperçois que je manque outrageusement à la première règle que mes excellens

maîtres m'avaient donnée, qui est de ne jamais parler de soi. Je ne traiterai donc cette dernière partie de mon sujet que tout à fait en raccourci.

IV.

Quatre vertus me semblaient résumer l'enseignement moral que me donnèrent, surtout par leurs exemples, les pieux directeurs qui m'entourèrent de leurs soins jusqu'à l'âge de vingt-trois ans : le désintéressement ou la pauvreté, la modestie, la politesse et la règle des mœurs. Je vais m'examiner sur ces quatre points, non pour relever le moins du monde mes propres mérites, mais pour fournir à ceux qui professent la philosophie du doute aimable l'occasion de faire à mes dépens quelques-unes de leurs fines observations.

La pauvreté est celle des vertus de la cléricature que j'ai le mieux gardée. M. Olier avait fait faire dans son église un tableau où saint Sulpice établissait la règle fondamentale de ses clercs : *Habentes alimenta et quibus tegamur, his contenti simus.* Voilà bien ma règle. Mon rêve serait d'être logé, nourri, vêtu, chauffé, sans que j'eusse à y penser, par quelqu'un qui me prendrait à l'entreprise et me laisserait toute ma liberté. Le régime qui s'établit pour moi le jour où j'entrai à la petite pension du faubourg Saint-Jacques « au pair » devait être la base économique de toute ma vie. Une ou deux leçons particulières me permettaient de ne pas toucher aux 1,200 francs de ma sœur. C'était bien la règle que j'avais vue observée par mes maîtres de Tréguier et de Saint-Sulpice : *Victum et vestitum*, la table, le logement et de quoi s'acheter une soutane par an. Je n'avais jamais désiré autre chose pour moi-même. La petite aisance que j'ai maintenant ne m'est venue que tard et malgré moi. J'envisage le monde comme m'appartenant, mais je n'en prends que l'usufruit. Je quitterai la vie sans avoir possédé d'autres choses que « celles qui se consomment par l'usage, » selon la règle franciscaine. Toutes les fois que j'ai voulu acheter un coin de terre quelconque, une voix intérieure m'en a empêché. Cela m'a semblé lourd, matériel, contraire au principe : *Non habemus hic manentem civitatem.* Les valeurs sont choses plus légères, plus éthérées, plus fragiles; elles attachent moins, et on risque plus de les perdre.

Au train que prend maintenant le monde, c'est là un amer contresens, et, quoique la règle que j'ai choisie m'ait mené au bonheur, je ne conseillerais à personne de la suivre. Je suis maintenant trop vieux pour changer, et d'ailleurs je suis content; mais je croirais duper les jeunes gens en leur disant de faire de même. Tirer de soi

toute la mouture qu'on en peut tirer, voilà ce qui devient la règle du monde. L'idée que le noble est celui qui ne gagne pas d'argent, et que toute exploitation commerciale ou industrielle, quelque honnête qu'elle soit, ravale celui qui l'exerce et l'empêche d'être du premier cercle humain, cette idée s'en va de jour en jour. Voilà ce que produit une différence de quarante ans dans les choses humaines. Tout ce que j'ai fait autrefois paraîtrait maintenant acte de folie, et parfois, en regardant autour de moi, je crois vivre dans un monde que je ne reconnais plus.

L'homme voué aux travaux désintéressés est un mineur dans les affaires du monde; il faut qu'il ait un tuteur. Or notre monde est assez vaste pour que toute place à prendre soit prise; tout emploi crée en quelque sorte celui qui doit le remplir. Je n'avais jamais pensé que le produit de ma pensée pût avoir une valeur vénale. Toujours j'avais songé à écrire, mais je ne croyais pas que cela pût rapporter un sou. Quel fut mon étonnement le jour où je vis entrer dans ma mansarde un homme à la physionomie intelligente et agréable, qui me fit compliment sur quelques articles que j'avais publiés et m'offrit de les réunir en volumes! Un papier timbré qu'il avait apporté stipulait des conditions qui me parurent étonnamment généreuses; si bien que, quand il me demanda si je voulais que tous les écrits que je ferais à l'avenir fussent compris dans le même contrat, je consentis. Il me vint un moment l'idée de faire quelques observations; mais la vue du timbre m'interdit; l'idée que cette belle feuille de papier serait perdue m'arrêta. Je fis bien de m'arrêter. M. Michel Lévy avait dû être créé par un décret spécial de la Providence pour être mon éditeur. Un littérateur qui se respecte doit n'écrire que dans un seul journal, dans une seule revue, et n'avoir qu'un seul éditeur. M. Michel Lévy et moi n'eûmes ensemble que les rapports les plus agréables. Plus tard, il me fit remarquer que le contrat qu'il m'avait présenté n'était pas assez avantageux pour moi, et il en substitua un autre plus large encore. Après cela, on me dit que je ne lui ai pas fait faire de mauvaises affaires. J'en suis enchanté. En tout cas, je peux dire que, s'il y avait en moi quelque capital de production littéraire, il était juste qu'il y eût sa large part; c'est bien lui qui l'avait découvert, je ne m'en étais jamais douté.

Il est très difficile de prouver qu'on est modeste, puisque du moment qu'on dit l'être, on ne l'est plus. Je le répète, nos vieux maîtres chrétiens avaient là-dessus une règle excellente, qui est de ne jamais parler de soi, ni en bien, ni en mal. Voilà le vrai; mais le public est ici le grand corrupteur. Il encourage au mal. Il induit l'écrivain à des fautes pour lesquelles il se montre ensuite sévère,

comme la bourgeoisie réglée d'autrefois applaudissait le comédien et en même temps l'excluait de l'église. « Damne-toi, pourvu que tu m'amuses, » voilà bien souvent le sentiment qu'il y a au fond des invitations, en apparence les plus flatteuses, du public. On réussit surtout par ses défauts. Quand je suis très content de moi, je suis approuvé de dix personnes. Quand je me laisse aller à de périlleux abandons, où ma conscience littéraire hésite et où ma main tremble, des milliers me demandent de continuer.

Eh bien! malgré tout, et une fois l'indulgence obtenue pour les péchés véniels, oui, j'ai été modeste, et ce n'est pas sur ce point que j'ai manqué à mon programme de sulpicien obstiné. La vanité de l'homme de lettres n'est pas mon fait. Je ne partage pas l'erreur des jugemens littéraires de notre temps. Je sais que jamais un vrai grand homme n'a pensé qu'il fût grand homme, et que, quand on broute sa gloire en herbe de son vivant, on ne la récolte pas en épis après sa mort. Je n'eus quelque temps d'estime pour la littérature que pour complaire à M. Sainte-Beuve, qui avait sur moi beaucoup d'influence. Depuis qu'il est mort, je n'y tiens plus. Je vois très bien que le talent n'a de valeur que parce que le monde est enfantin. Si le public avait la tête assez forte, il se contenterait de la vérité. Ce qu'il aime, ce sont presque toujours des imperfections. Mes adversaires, pour me refuser d'autres qualités qui contrarient leur apologétique, m'accordent si libéralement du talent, que je puis bien accepter un éloge qui dans leur bouche est une critique. Du moins n'ai-je jamais cherché à tirer parti de cette qualité inférieure, qui m'a plus nui comme savant qu'elle ne m'a servi par elle-même. Je n'y ai fait aucun fond. Jamais je n'ai compté sur mon prétendu talent pour vivre; je ne l'ai nullement fait valoir. Ce pauvre Beulé, qui me regardait avec une sorte de curiosité affectueuse mêlée d'étonnement, ne revenait pas que j'en fisse si peu d'usage. J'ai toujours été le moins littéraire des hommes. Aux momens qui ont décidé de ma vie, je ne me doutais nullement que ma prose aurait jamais le moindre succès.

Ce succès, je n'y ai point aidé. Qu'il me soit permis de le dire : il eût été plus grand si j'avais voulu. Je n'ai nullement cultivé ma veine; je me suis plutôt appliqué à la dériver. Le public aime qu'on soit absolument ce que l'on est; il veut qu'on ait sa spécialité; il n'accorde jamais à un homme des maîtrises opposées. Si j'avais voulu faire un *crescendo* d'anticléricalisme après la *Vie de Jésus*, quelle n'eût pas été ma popularité! La foule aime le style voyant. Il m'eût été loisible de ne pas me retrancher ces pendeloques et ces clinquans qui réussissent chez d'autres et provoquent l'enthousiasme des médiocres connaisseurs, c'est-à-dire de la majorité. J'ai passé

un an à éteindre le style de la *Vie de Jésus*, pensant qu'un tel sujet ne pouvait être traité que de la manière la plus sobre et la plus simple. Or on sait combien la déclamation a d'attrait pour les masses. Je n'ai jamais forcé mes opinions pour me faire écouter. Ce n'est pas ma faute si le mauvais goût du temps a été cause qu'un filet de voix claire a retenti au milieu de notre nuit, comme répercuté par mille échos.

Sur le chapitre de la politesse, je trouverai moins d'objections que sur celui de la modestie; car, à s'en tenir aux apparences, j'ai été beaucoup plus poli que modeste. La civilité extrême de mes vieux maîtres m'avait laissé une si vif souvenir que je n'ai jamais pu m'en détacher. C'était la vraie civilité française, je veux dire celle qui s'exerce, non-seulement envers des personnes que l'on connaît, mais envers tout le monde sans exception (1). Une telle politesse implique un parti général sans lequel je ne conçois pas pour la vie d'assiette commode : c'est que toute créature humaine, jusqu'à preuve du contraire, doit être tenue pour bonne et traitée avec bienveillance. Beaucoup de personnes, surtout en certains pays, suivent la règle justement opposée; ce qui les mène à de grandes injustices. Pour moi, il m'est impossible d'être dur pour quelqu'un *a priori*. Je suppose que tout homme que je vois pour la première fois doit être un homme de mérite et un homme de bien, sauf à changer d'avis (ce qui m'arrive souvent) si les faits m'y forcent. C'est ici la règle sulpicienne qui, dans le monde, m'a mené aux situations les plus singulières et a fait le plus souvent de moi un être démodé, d'ancien régime, étranger à notre temps. La vieille politesse, en effet, n'est plus guère propre qu'à faire des dupes. Vous donnez, on ne vous rend pas. La bonne règle à table, quand le plat passe, est de se servir toujours très mal, pour éviter la suprême impolitesse d'avoir l'air de laisser à ceux qui viennent après vous ce qu'on a rebuté, — ou mieux peut-être de prendre la part qui est la plus rapprochée de vous, sans la regarder. Celui qui, de nos jours, porterait dans la bataille de la vie une telle délicatesse serait victime sans profit; son attention ne serait même pas remarquée. « Au premier occupant » est l'affreuse règle de l'égoïsme moderne. Observer, dans un monde qui n'est plus fait pour la civilité, les bonnes règles de l'honnêteté d'autrefois, ce serait jouer le rôle d'un véritable niais, et personne ne vous en saurait gré. Dès qu'on se sent poussé par des personnes qui veulent prendre les devans, le devoir est de se reculer, d'un air qui signifie : Passez,

(1) J'ajouterai même envers les animaux. Il me serait impossible de manquer d'égards envers un chien, de le traiter rudement et avec un air d'autorité.

monsieur. Mais il est clair que celui qui tiendrait à cette prescription en omnibus, par exemple, serait victime de sa déférence; je crois même qu'il manquerait aux règlemens. En chemin de fer, combien y en a-t-il qui sentent que se presser sur le quai pour gagner les autres de vitesse et prendre la meilleure place est une suprême grossièreté?

En d'autres termes, nos machines démocratiques excluent l'homme poli. J'ai renoncé depuis longtemps à l'omnibus; les conducteurs arrivaient à me prendre pour un voyageur sans sérieux. En chemin de fer, à moins que je n'aie la protection d'un chef de gare, j'ai toujours la dernière place. J'étais fait pour une société fondée sur le respect, où l'on est salué, classé, placé d'après son costume, où l'on n'a point à se protéger soi-même. Je ne suis à l'aise qu'à l'Institut et au Collège de France, parce que nos employés sont tous des hommes très bien élevés et nous témoignent une haute estime. L'habitude de l'Orient de ne marcher dans les rues que précédé d'un kavas me convenait assez; car la modestie est relevée par l'appareil de la force. Il est bien d'avoir sous ses ordres un homme armé d'une courbache, qu'on empêche de s'en servir. Je serais assez aise d'avoir le droit de vie et de mort, pour ne pas en user, et j'aimerais fort à posséder des esclaves, pour être extrêmement doux avec eux et m'en faire adorer.

Mes idées cléricales m'ont encore bien plus dominé en tout ce qui touche à la règle des mœurs. Il m'eût semblé qu'il y avait de ma part un manque de bienséance à changer sur ce point mes habitudes austères. Les gens du monde, dans leur ignorance des choses de l'âme, croient en général qu'on ne quitte l'état ecclésiastique que pour échapper à des devoirs trop pesans. Je ne me serais point pardonné de donner raison à des jugemens aussi superficiels. Consciencieux comme je le suis, je voulus être en règle avec moi-même, et je continuai de vivre dans Paris ainsi que j'avais fait au séminaire. Plus tard, je vis bien la vanité de cette vertu comme de toutes les autres; je reconnus, en particulier, que la nature ne tient pas du tout à ce que l'homme soit chaste. Je n'en persistai pas moins, par convenance, dans la vie que j'avais choisie, et je m'imposai les mœurs d'un pasteur protestant. L'homme ne doit jamais se permettre deux hardiesses à la fois. Le libre penseur doit être réglé en ses mœurs. Je connais des ministres protestans, très larges d'idées, qui sauvent tout par leur cravate blanche irréprochable. J'ai de même fait passer ce que la médiocrité humaine regarde comme des hardiesses grâce à un style modéré et à des mœurs graves.

Les raisonnemens du monde en ce qui concerne les rapports des deux sexes sont bizarres comme les volontés de la nature elle-même.

Le monde, dont les jugemens sont rarement tout à fait faux, voit une sorte de ridicule à être vertueux quand on n'y est pas obligé par un devoir professionnel. Le prêtre, ayant pour état d'être chaste, comme le soldat d'être brave, est, d'après ces idées, presque le seul qui puisse sans ridicule tenir à des principes sur lesquels la morale et la mode se livrent les plus étranges combats. Il est hors de doute qu'en ce point, comme en beaucoup d'autres, mes principes cléricaux conservés dans le siècle m'ont nui aux yeux du monde. Ils ne m'ont pas nui pour le bonheur. Les femmes ont, en général, compris ce que ma réserve affectueuse renfermait de respect et de sympathie pour elles. En somme, j'ai été aimé des quatre femmes dont il m'importait le plus d'être aimé, ma mère, ma sœur, ma femme et ma fille. Ma part a été bonne et ne me sera pas enlevée, car je m'imagine souvent que les jugemens qui seront portés sur chacun de nous dans la vallée de Josaphat ne seront autres que les jugemens des femmes, contresignés par l'Éternel.

Ainsi, tout bien pesé, je n'ai manqué presque en rien à mes promesses de cléricature. Je suis sorti de la spiritualité pour rentrer dans l'idéalité. J'ai observé mes engagemens mieux que beaucoup de prêtres en apparence très réguliers. En m'obstinant à conserver dans le monde des vertus de désintéressement, de politesse, de modestie qui n'y sont pas applicables, j'ai donné la mesure de ma naïveté. Je n'ai jamais cherché le succès; je dirai presque qu'il m'ennuie. Le plaisir de vivre et de produire me suffit. Ce qu'il y a d'égoïste dans cette façon de jouir du plaisir d'exister est corrigé par les sacrifices que je crois avoir faits au bien public. J'ai toujours été aux ordres de mon pays; sur un signe, en 1869, je me mis à sa disposition. Peut-être lui aurais-je rendu quelques services; il ne l'a pas cru; je suis en règle. Je n'ai jamais flatté les erreurs de l'opinion; je n'ai jamais manqué une occasion d'exposer ces erreurs jusqu'à paraître aux superficiels un mauvais patriote. On n'est pas obligé au charlatanisme ni au mensonge pour obtenir un mandat dont la première condition est l'indépendance et la sincérité. Dans les malheurs publics qui pourront venir, j'aurai donc ma conscience tout à fait en repos.

Tout pesé, si j'avais à recommencer ma vie, avec le droit d'y faire des ratures, je n'y changerais rien. Les défauts de ma nature et de mon éducation, par suite d'une sorte de providence bienveillante, ont été atténués et réduits à être de peu de conséquence. Un certain manque de franchise dans le commerce de la vie m'est pardonné par mes amis, qui mettent cela sur le compte de mon éducation cléricale. Je l'avoue, dans la première partie de ma vie, je mentais assez souvent, non par intérêt, mais par bonté, par dédain,

par la fausse idée qui me porte toujours à présenter les choses à chacun comme il peut les comprendre. Ma sœur me montra très fortement les inconvéniens de cette manière d'agir, et j'y renonçai. Depuis 1851, je ne crois pas avoir fait un seul mensonge, excepté naturellement les mensonges joyeux, de pure eutrapélie, les mensonges officieux et de politesse, que tous les casuistes permettent, et aussi les petits faux-fuyans littéraires exigés en vue d'une vérité supérieure par les nécessités d'une phrase bien équilibrée ou bien pour éviter un plus grand mal, qui est de poignarder un auteur. Un poète, par exemple, vous présente ses vers. Il faut bien dire qu'ils sont admirables, puisque sans cela ce serait dire qu'ils ne valent rien et faire une sanglante injure à un homme qui a eu l'intention de vous faire une politesse.

Il a fallu bien plus d'indulgence à mes amis pour me pardonner un autre défaut : je veux parler d'une certaine froideur, non à les aimer, mais à les servir. Une des choses les plus recommandées au séminaire était d'éviter « les amitiés particulières. » De telles amitiés étaient présentées comme un vol fait à la communauté. Cette règle m'est restée très profondément gravée dans l'esprit. J'ai peu encouragé l'amitié ; j'ai fait peu de chose pour mes amis, et ils ont fait peu de chose pour moi. Une des idées que j'ai le plus souvent à combattre, c'est que l'amitié, comme on l'entend d'ordinaire, est une injustice, une erreur, qui ne vous permet de voir que les qualités d'un seul et vous ferme les yeux sur les qualités d'autres personnes plus dignes peut-être de votre sympathie. Je me dis quelquefois, selon les idées de mes anciens maîtres, que l'amitié est un larcin fait à la société humaine et que, dans un monde supérieur, l'amitié disparaîtrait. Quelquefois même je suis blessé, au nom de la bienveillance générale, de voir l'attachement particulier qui lie deux personnes ; je suis tenté de m'écarter d'elles comme de juges faussés, qui n'ont plus leur impartialité ni leur liberté. Cette société à deux me fait l'effet d'une coterie qui rétrécit l'esprit, nuit à la largeur d'appréciation et constitue la plus lourde chaîne pour l'indépendance. Beulé me plaisantait souvent sur ce travers. Il m'aimait assez et essaya de me rendre service, quoique je n'eusse rien fait pour lui. Dans une circonstance, je votai contre lui pour une personne qui s'était montrée malveillante à mon égard : « Renan, me dit-il, je vais vous faire quelque mauvais trait ; par impartialité, vous voterez pour moi. »

Tout en ayant beaucoup aimé mes amis, je leur ai donc très peu donné. Le public m'a eu autant qu'eux. Voilà pourquoi je reçois un si grand nombre de lettres d'inconnus et d'anonymes ; voilà pourquoi aussi je suis si mauvais correspondant. Il m'est arrivé

fréquemment, en écrivant une lettre, de m'arrêter pour tourner en propos général les idées qui me venaient. Je n'ai existé pleinement que pour le public. Il a eu tout de moi; il n'aura après ma mort aucune surprise; je n'ai rien réservé pour personne.

Ayant ainsi préféré par instinct tous à quelques-uns, j'ai eu la sympathie de mon siècle, même de mes adversaires, et cependant peu d'amis. Dès qu'un nœud va se former, mon principe sulpicien : « Pas d'amitiés particulières, » vient comme un glaçon empêcher l'agglutination de se faire. A force d'être juste, j'ai été peu serviable. Je vois trop bien que, rendre un bon service à quelqu'un, c'est d'ordinaire en rendre un mauvais à un autre; que s'intéresser à un compétiteur, c'est le plus souvent commettre un passe-droit envers son rival. L'image de l'inconnu que je lèse vient ainsi m'arrêter tout court dans mon zèle. Je n'ai obligé presque personne; je n'ai pas su comment l'on réussit à faire donner un bureau de tabac. Cela m'a rendu sans influence en ce monde. Mais cela m'a été bon au point de vue littéraire. Mérimée eût été un homme de premier ordre s'il n'eût pas eu d'amis. Ses amis se l'approprièrent. Comment peut-on écrire des lettres quand on a la facilité de parler à tous? La personne à qui vous écrivez vous rapetisse; vous êtes obligé de prendre sa mesure. Le public a l'esprit plus large que n'importe qui. « Tous » renferme beaucoup de sots; c'est vrai; mais « tous » renferme les quelques milliers d'hommes ou de femmes d'esprit pour qui seuls le monde existe. Écrivez en vue de ceux-là.

V.

Je termine ici ces souvenirs, en demandant pardon au lecteur de la faute insupportable qu'un tel genre fait commettre à chaque ligne. L'amour-propre est si habile en ses calculs secrets que, tout en faisant la critique de soi-même, on est suspect de ne pas y aller de franc jeu. Le danger, en pareil cas, est, par une petite rouerie inconsciente, d'avouer avec une humilité sans grand mérite des défauts légers et tout extérieurs pour s'attribuer par ricochet de grandes qualités. Ah! le subtil démon que celui de la vanité! Aurais-je, par hasard, été sa dupe? Si les gens de goût me reprochent de m'être montré fils de mon siècle en prétendant ne pas l'être, je les prie d'être bien persuadés au moins que cela ne m'arrivera plus.

Claudite jam rivos, pueri; sat prata biberunt.

Il me reste trop de choses à faire pour que je m'amuse désormais à un jeu que plusieurs taxeront de frivole. Ma famille maternelle de

Lannion, du côté de laquelle vient mon tempérament, a offert beaucoup de cas de longévité; mais des troubles persistans me portent à croire que l'hérédité sera dérangée en ce qui me concerne. Dieu soit loué, si c'est pour m'éviter des années de décadence et d'amoindrissement, qui sont la seule chose dont j'aie horreur! Le temps qui peut me rester à vivre, en tout cas, sera consacré à des recherches de pure vérité objective. Si ces lignes étaient les dernières confidences que j'échange avec le public, qu'il me permette de le remercier de la façon intelligente et sympathique dont il m'a soutenu. Autrefois toute la faveur à laquelle pouvait aspirer l'homme qui maintenait sa personnalité en dehors des routines établies était d'être toléré. Mon siècle et mon pays ont eu pour moi bien plus d'indulgence. Malgré de sensibles défauts, malgré l'humilité de son origine, ce fils de paysans et de pauvres marins, couvert du triple ridicule d'échappé de séminaire, de clerc défroqué, de cuistre endurci, on l'a tout d'abord accueilli, écouté, choyé même, uniquement parce qu'on trouvait dans sa voix des accens sincères. J'ai eu d'ardens adversaires, je n'ai pas eu un ennemi personnel. Les deux seules ambitions que j'aie avouées, l'Institut et le Collège de France, ont été satisfaites. La France m'a fait bénéficier des faveurs qu'elle réserve à tout ce qui est libéral, de sa langue admirable, de sa belle tradition littéraire, de ses règles de tact, de l'audience dont elle jouit dans le monde. L'étranger même m'a aidé dans mon œuvre autant que mon pays; je mourrai ayant au cœur l'amour de l'Europe autant que l'amour de la France; je voudrais parfois me mettre à genoux pour la supplier de ne pas se diviser par des jalousies fratricides, de ne pas oublier son devoir, son œuvre commune, qui est la civilisation.

Presque tous les hommes avec lesquels j'ai été en rapport ont été pour moi d'une bienveillance extrême. Au sortir du séminaire, je traversai, ainsi que je l'ai dit, une période de solitude, où je n'eus pour me soutenir, que les lettres de ma sœur et les entretiens de M. Berthelot; mais bientôt je trouvai de tous côtés des sourires et des encouragemens. M. Egger, dès les premiers mois de 1846, devenait mon ami et mon guide dans l'œuvre difficile de faire tardivement mes preuves dans l'ordre des études classiques. Eugène Burnouf, sur la vue d'un essai bien imparfait que je présentai au concours du prix Volney, en 1847, m'adopta comme son élève. M. et Mme Adolphe Garnier furent pour moi de la plus grande bonté. C'était un couple charmant. Mme Garnier, rayonnante de grâce et de naturel, fut ma première admiration dans un genre de beauté dont la théologie m'avait sevré. M. Victor Le Clerc faisait revivre devant mes yeux toutes les qualités d'étude et de savante application de

mes anciens maîtres. Dès mon séjour à Saint-Sulpice, j'avais appris à l'apprécier : c'était le seul laïque dont ces messieurs fissent cas; ils lui enviaient son extraordinaire érudition ecclésiastique. M. Cousin, quoiqu'il m'ait plus d'une fois témoigné de l'amitié, était trop entouré de disciples pour que j'essayasse de percer cette foule, un peu liée à la parole du maître. M. Augustin Thierry, au contraire, fut pour moi un vrai père spirituel. Ses conseils me sont tous présens à l'esprit, et c'est à lui que je dois d'avoir évité dans ma manière d'écrire quelques défauts tout à fait choquans, que de moi-même je n'aurais peut-être pas découverts. C'est par lui que je connus la famille Scheffer, à laquelle je dois une compagne qui s'est toujours montrée si parfaitement assortie aux conditions assez serrées de mon programme de vie, que parfois je suis tenté, en réfléchissant à tant d'heureuses coïncidences, de croire à la prédestination.

Ma philosophie, selon laquelle le monde dans son ensemble est plein d'un souffle divin, n'admet pas les volontés particulières dans le gouvernement de l'univers. La providence individuelle, comme on l'entendait autrefois, n'a jamais été prouvée par un fait caractérisé. Sans cela, certainement, je m'inclinerais reconnaissant devant des concours de circonstances où un esprit moins dominé que le mien par les raisonnemens généraux verrait les traces d'une protection particulière de dieux bienveillans. Les hasards qu'il faut pour amener un terne ou un quaterne ne sont rien auprès de ce qu'il a fallu pour que la combinaison dont je touche les fruits ne fût pas dérangée. Si mes origines eussent été moins disgraciées selon le monde, je ne fusse point entré, je n'eusse point persévéré dans cette royale voie de la vie selon l'esprit, à laquelle un vœu de nazaréen m'attacha de bonne heure. Le déplacement d'un atome rompait la chaîne de faits fortuits qui, au fond de la Bretagne, me prépara pour une vie d'élite; qui me fit venir de Bretagne à Paris; qui, à Paris, me conduisit dans la maison de France où l'on pouvait recevoir l'éducation la plus sérieuse; qui, au sortir du séminaire, me fit éviter deux ou trois fautes mortelles, lesquelles m'auraient perdu; qui, en voyage, me tira de certains dangers où, selon les chances ordinaires, je devais succomber; qui fit, en particulier, que le docteur Suquet put venir à Amschit me tirer des bras de la mort, où j'étais déjà enserré. Je ne conclus rien de là, sinon que l'effort inconscient vers le bien et le vrai qui est dans l'univers joue son coup de dé par chacun de nous. Tout arrive, les quaternes comme le reste. Nous pouvons déranger le dessein providentiel dont nous sommes l'objet; nous ne sommes pour presque rien dans sa réussite. *Quid habes quod non accepisti?* Le dogme de la grâce est le plus vrai des dogmes chrétiens.

Mon expérience de la vie a donc été fort douce, et je ne crois pas qu'il y ait eu, dans la mesure de conscience que comporte maintenant notre planète, beaucoup d'êtres plus heureux que moi. J'ai eu un goût vif de l'univers. Le scepticisme subjectif a pu m'obséder par momens; il ne m'a jamais fait sérieusement douter de la réalité; ses objections sont par moi tenues en séquestre dans une sorte de parc d'oubli; je n'y pense jamais. Ma paix d'esprit est parfaite. D'un autre côté, j'ai trouvé une bonté extrême dans la nature et la société. Par suite de la chance particulière qui s'est étendue à toute ma vie et qui a fait que je n'ai rencontré sur mon chemin que des hommes excellens, je n'ai jamais eu à changer violemment les partis-pris généraux que j'avais adoptés. Une bonne humeur, difficilement altérable, résultat d'une bonne santé morale, résultat elle-même d'une âme bien équilibrée et d'un corps supportable, malgré ses défauts, m'a jusqu'ici maintenu dans une philosophie tranquille, soit qu'elle se traduise en optimisme reconnaissant, soit qu'elle aboutisse à une ironie gaie. Je n'ai jamais beaucoup souffert. Il ne dépendrait que de moi de croire que la nature a plus d'une fois mis des coussins pour m'éviter les chocs trop rudes. Une fois, lors de la mort de ma sœur, elle m'a à la lettre chloroformé pour que je ne fusse pas témoin d'un spectacle qui eût peut-être fait une lésion profonde dans mes sens et nui à la sérénité ultérieure de ma pensée.

Ainsi, sans savoir au juste qui je dois remercier, pourtant je remercie. J'ai tant joui dans cette vie que je n'ai vraiment pas le droit de réclamer une compensation d'outre-tombe; c'est à un autre point de vue que je me fâche contre la mort; elle est égalitaire à un degré qui m'irrite; c'est une démocrate, qui nous traite à coups de dynamite; elle devrait au moins attendre, prendre notre heure, se mettre à notre disposition. Je reçois plusieurs fois par an une lettre anonyme, contenant ces mots, toujours de la même écriture : « Si pourtant il y avait un enfer? » Sûrement, la personne pieuse qui m'écrit cela veut le salut de mon âme, et je la remercie. Mais l'enfer est une hypothèse bien peu conforme à ce que nous savons par ailleurs de la bonté divine. D'ailleurs, la main sur la conscience, s'il y en a un, je ne crois pas l'avoir mérité. Un peu de purgatoire serait peut-être juste; j'en accepterais la chance, puisqu'il y aurait le paradis ensuite, et que de bonnes âmes me gagneraient, j'espère, des indulgences pour m'en tirer. L'infinie bonté que j'ai rencontrée en ce monde m'inspire la conviction que l'éternité est remplie par une bonté non moindre, en qui j'ai une confiance absolue.

Et maintenant, je ne demande plus au bon génie qui m'a tant de fois guidé, conseillé, consolé, qu'une mort douce et subite, pour l'heure qui m'est fixée, proche ou lointaine. Les stoïciens soutenaient qu'on a pu mener la vie bienheureuse dans le ventre du tau-

reau de Phalaris. C'est trop dire. La douleur abaisse, humilie, porte à blasphémer. La seule mort acceptable est la mort noble, qui est non un accident pathologique, mais une fin voulue et précieuse devant l'Éternel. La mort sur le champ de bataille est la plus belle de toutes; il y en a d'autres illustres. Si parfois j'ai pu désirer d'être sénateur, c'est que j'imagine que, sans tarder peut-être, ce mandat fournira de belles occasions de se faire assommer, fusiller, des formes de trépas, enfin, bien préférables à une longue maladie qui vous tue lentement et par démolitions successives. La volonté de Dieu soit faite! Désormais, je n'apprendrai plus grand'chose; je vois bien à peu près ce que l'esprit humain, au moment actuel de son développement, peut apercevoir de la vérité. Je serais désolé de traverser une de ces périodes d'affaiblissement où l'homme qui a eu de la force et de la vertu n'est plus que l'ombre et la ruine de lui-même, et souvent, à la grande joie des sots, s'occupe à détruire la vie qu'il avait laborieusement édifiée. Une telle vieillesse est le pire don que les dieux puissent faire à l'homme. Si un tel sort m'était réservé, je proteste d'avance contre les faiblesses qu'un cerveau ramolli pourrait me faire dire ou signer. C'est Renan sain d'esprit et de cœur, comme je le suis aujourd'hui, ce n'est pas Renan à moitié détruit par la mort et n'étant plus lui-même, comme je le serai si je me décompose lentement, que je veux qu'on croie et qu'on écoute. Je renie les blasphèmes que les défaillances de la dernière heure pourraient me faire prononcer contre l'Éternel. L'existence qui m'a été donnée sans que je l'eusse demandée a été pour moi un bienfait. Si elle m'était offerte, je l'accepterais de nouveau avec reconnaissance. Le siècle où j'ai vécu n'aura probablement pas été le plus grand; mais il sera tenu sans doute pour le plus amusant des siècles. A moins que mes dernières années ne me réservent des peines bien cruelles, je n'aurai, en disant adieu à la vie, qu'à remercier la cause de tout bien de la charmante promenade qu'il m'a été donné d'accomplir à travers la réalité.

ERNEST RENAN.

A TRAVERS LES ÉTATS-UNIS

NOTES ET IMPRESSIONS

V[1].

UNE JOURNÉE CHEZ LES MORMONS. — LE NOUVEAU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

DE NEW-YORK A OGDEN.

10-14 novembre.

Il n'y a pas moins de trois compagnies de chemins de fer qui se disputent à grand renfort de réclames l'honneur de conduire le voyageur de New-York à Chicago, première étape sur la route de San-Francisco. Ces trois compagnies étant en guerre pour le moment, et l'une d'elles s'étant avisée d'établir un train express qui fait le trajet en vingt-sept heures au lieu de trente-six, les deux autres se sont empressées de l'imiter, au grand profit du public. Demain peut-être, elles seront en paix et, si elles ne suppriment pas leurs trains express, elles s'entendront pour relever leurs tarifs, qu'elles ont fixés au plus bas prix. Pour le moment, je profite de la guerre et, ayant fait choix, je ne sais trop pourquoi, du *Penn-*

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, du 15 mars, du 15 avril et du 15 septembre.

sylvania railroad, je jouis, moi sept ou huitième, d'un train qui comprend un *sleeping car* pour la nuit, un *parlor car* pour le jour et un *hotel coach*, c'est-à-dire un restaurant. C'est fort luxueux : aussi le conducteur du train, auquel j'ai été régulièrement présenté, me confie-t-il que, suivant lui, cela ne pourra pas durer, parce que cela coûte trop cher aux compagnies. Ledit conducteur est originaire de l'état de Rhode-Island, et très préoccupé de savoir si j'ai été satisfait de la réception qui nous a été faite à Newport, son pays natal. Il a lu avec beaucoup de soin dans les journaux le récit de cette réception et me communique en fort bons termes son opinion sur les harangues qui nous ont été débitées. D'une façon générale, j'ai remarqué plusieurs fois qu'aux États-Unis les individus issus directement des classes populaires paraissent avoir plus de culture que leurs pareils chez nous et aussi (je vais étonner beaucoup de personnes) des façons moins communes, à condition qu'on prenne son parti d'être traité absolument par eux d'égal à égal; car il ne faut pas compter sur cette déférence que, même dans notre pays si démocratique, l'homme sorti du peuple continue de témoigner au bourgeois. Cela n'empêche pas le conducteur du *sleeping car* américain de recevoir parfaitement les deux dollars que vous mettez dans sa main, et vous êtes plus embarrassé pour les lui offrir qu'il ne l'est pour les prendre.

La région que je traverse d'abord n'est point nouvelle pour moi, car j'ai déjà suivi ces jolies vallées des Alleghanies en me rendant du Niagara à Baltimore, mais à partir de Pitsburg, j'entre en pays inconnu. C'est le royaume de la houille et du fer. A la nuit tombante, les gueules des hauts fourneaux apparaissent rouges et menaçantes, dardant leurs flammes dans l'obscurité. Le train s'élève lentement, par une rampe en fer à cheval, au-dessus de la vallée constellée de feux, puis s'enfonce dans d'étroits passages de montagne. L'obscurité est complète et je n'ai d'autre ressource que de gagner mon *sleeping car*, où je fais ma première expérience d'une nuit en chemin de fer, expérience tout à fait satisfaisante, car nous ne sommes que deux dans l'immense wagon et je ne me doute pas de la présence de mon compagnon, couché à l'autre bout. Je dors d'un demi-sommeil, tenu en éveil par la curiosité. Être emporté la nuit, d'une allure rapide, vers des contrées inconnues, sans savoir quels aspects frapperont vos yeux le lendemain au réveil, est une des sensations les plus douces que je connaisse, la seule qui rende au sentiment de la vie en elle-même ce charme passager que lui prête la première jeunesse. Dès qu'il fait jour, je m'empresse de regarder par la fenêtre. O déception! d'abord il tombe par torrens une pluie froide mélangée de neige qui barre la vue; puis le pays que nous traversons est un pays de bruyères et d'arbres rabougris,

plat, mouillé, entrecoupé de fondrières. Je me crois en Sologne ou plutôt dans certaines gâtines, limitrophes du Nivernais et de la Bourgogne, où j'ai beaucoup chassé jadis. Je m'attends à voir passer un cerf la tête basse, la langue pendante, poursuivi par une meute de chiens haletans et une bande de chasseurs boueux. Ce n'est pas au moins que je sois dédaigneux des gâtines et de leurs grands horizons. Mais pour ce voir, point n'était besoin peut-être de venir aussi loin. Cependant nous approchons rapidement de Chicago; j'aperçois sur ma droite une immense étendue d'eau grisâtre, agitée par le vent, dont les vagues déferlent sur une rive boueuse et plate : c'est le lac Michigan! Tout annonce le voisinage d'une ville importante, entre autres le grand nombre des voies ferrées. Nous dépassons un train qui court parallèlement au nôtre. C'est la concurrence. Quelques minutes après, il nous rejoint et nous dépasse à son tour. Puis nous le dépassons de nouveau, et il ne tiendrait qu'à moi de dire que j'ai assisté à une course de locomotives. Mais comme les deux trains arrivent à Chicago à heure fixe et dans la même gare, la course n'est pas bien sérieuse, et je soupçonne qu'il en est ainsi de toutes celles que des touristes pleins d'imagination se sont plu à raconter.

Enfin, nous débarquons dans la gare de Chicago, sorte de grande halle en bois qui sert à plusieurs chemins de fer. Il pleut toujours à torrens et l'eau tombe à travers les planches disjointes de la toiture. Un omnibus me conduit à l'hôtel, où je reste quelques instans fort perplexe. J'avais pensé, puisque j'ai pour mon rapide voyage quarante-huit heures de marge, à m'arrêter une journée à Chicago. Mais le premier aspect de la ville ne m'a pas intéressé, avec ses grandes rues rectilignes et ses pâtés de maisons absolument semblables les unes aux autres. Une courte promenade que je fais de l'hôtel à la poste achève de me dégoûter. J'enfonce jusqu'à la cheville dans une boue liquide et j'ai peine à me préserver contre les rafales de pluie et de neige. Ce que j'ai vu du lac Michigan, sur les bords duquel je me faisais un plaisir de me promener, ne m'a point séduit. Brusquement je prends mon parti et je me fais reconduire à la gare du chemin de fer. C'est toujours une journée de gagnée; et puis, s'il faut tout dire, je ne tenais pas beaucoup à voir Chicago. Chicago est le grand entrepôt du blé, du bétail, du cochon surtout. Il n'y a, paraît-il, ville au monde, pas même Cincinnati, si fière autrefois de son surnom de Porcopolis, où l'on en tue, débite et sale une aussi grande quantité par jour. Mais c'est précisément cela qui ne m'intéresse pas du tout. Je fais en ce moment un voyage d'imagination et j'aimerais presque mieux ne pas savoir que Chicago est la ville où le côté industriel et spéculateur du caractère américain se développe avec toute son âpreté. On y fait et défait des fortunes aussi rapidement

que, lors du grand incendie de 1871, on a reconstruit les maisons incendiées. La richesse des uns s'échafaude sur la ruine des autres, et les manœuvres de guerre auxquelles se livrent vainqueurs et vaincus ne seraient pas des plus loyales, à en croire du moins le langage sévère qu'a tenu certain juge en motivant sa sentence dans un procès récent. Mais, comme je n'aurais pas le temps de contrôler cette sentence que je serais peut-être d'ailleurs obligé de confirmer, j'aime mieux continuer ma route en fermant les yeux.

Me voilà donc de nouveau en chemin de fer après une halte d'environ trois heures. Le pays que nous traversons me paraît de moins en moins intéressant. Ce sont de longues plaines ondulées, sans arbres, sans verdure, coupées par des rivières plus ou moins larges qui coulent au fond de vallées peu profondes. Des forêts rêvées, pas question. La civilisation a tout détruit. Ces états d'Illinois et d'Iowa sont les greniers à blé et les parcs à bétail de l'Amérique. Nous ne sommes plus dans la Nouvelle-Angleterre, où villes et villages sont comme serrés les uns contre les autres. Ici la rareté des endroits habités témoigne d'une civilisation plus nouvelle. On sent que la terre ne manque pas encore à l'homme, mais plutôt l'homme à la terre, et que la difficulté doit être de mettre en culture ces vastes espaces. Cependant toute trace de l'ancien état sauvage a disparu, et l'aspect du pays est on ne peut plus prosaïque. Parfois on aperçoit, comme dans la campagne romaine, de grands troupeaux de bœufs qui paissent au loin. Mais ces bœufs n'élèvent pas vers le ciel des cornes gigantesques et menaçantes ; ils ne sont pas gardés par des paysans à cheval, fièrement campés sur leurs chétives montures. Ils ressemblent au contraire aux animaux les plus vulgaires, et paissent dans d'immenses parcs fermés par des clôtures en bois probablement mobiles. Je fais causer sur le commerce du bétail un de mes compagnons de route qui a dans la tournure toute l'élégance d'un marchand de bœufs normand. Grâce à la facilité avec laquelle on les nourrit, chacun de ces bœufs vaut, sur le marché de Chicago, de 100 à 150 francs. C'est de là que, par la voie des lacs ou des chemins de fer, on en expédie un assez grand nombre en Europe. Mais comme la traversée ne leur était guère favorable et qu'ils arrivaient généralement en assez mauvais état, on a imaginé depuis peu de les tuer à l'avance et de les dépecer, ce qui est beaucoup plus sain pour eux, en conservant la viande au moyen d'appareils frigorifiques. Ma nouvelle connaissance compte beaucoup sur ce procédé, qui pourrait bien en effet contribuer à faire baisser le prix de la viande sur nos marchés européens, ou, pour parler plus exactement, à empêcher que le prix de la viande ne monte à mesure que la consommation s'étend, au grand et légitime regret des producteurs et au non moins grand avantage des humbles consommateurs

auxquels il n'est pas indifférent de payer la livre de viande quelques sous de plus ou de n'en pas manger du tout.

Si relevée que soit cette conversation, la journée ne m'en paraît pas moins longue, et je vois avec plaisir venir la nuit. Le lendemain matin, sur les neuf heures, nous arrivons à Councils Bluff, sur les bords du Missouri, et après avoir traversé le fleuve sur un pont en fer très hardi, nous débarquons à Omaha. C'est la tête de ligne de l'Union Pacific et le point de départ du voyage à travers les contrées récemment conquises à la civilisation. Je m'en aperçois tout de suite à un petit détail. Je demande au buffet un timbre-poste de cinq *cents*. On me le fait payer *sept*, et comme je demande pourquoi : « Pour la peine de l'avoir apporté ici, » me répond-on. Sous prétexte de cette peine qui, en réalité, est absolument nulle, le voyageur est victime, depuis Omaha jusqu'à San-Francisco, d'une exploitation en règle. Trois fois par jour on lui fait payer au prix d'un dollar un maigre et exécrable repas, où figurent presque invariablement de prétendus biftecks d'antilope que j'ai toujours soupçonnés d'être du vulgaire entrecôte de bœuf. Impossible de se procurer dans aucune gare un fruit, un journal, un livre; mais à peine le train entre-t-il-en marche que vous êtes soumis aux incessantes sollicitations d'un industriel qui vous offre tout cela pour le double ou le triple de la valeur et ne vous laisse point en repos que vous ne lui ayez acheté quelque chose.

Ces petites vexations ne sont rien pour le voyageur qui passe. Mais ce qui est plus sérieux, c'est que les deux compagnies de l'Union Pacific et du Central Pacific (1), qui sont en possession d'un monopole de fait, s'entendent pour faire payer aux marchandises un prix exorbitant, sans que le gouvernement fédéral, qui a pourtant contribué par une subvention à la construction de cette grande ligne, ait le moyen d'exercer quelque contrôle sur ces tarifs. Cette situation, qui fait l'objet de réclamations très violentes, durera aussi longtemps que le monopole des deux compagnies, c'est-à-dire jusqu'au moment où une nouvelle ligne parallèle qui passera plus au nord viendra leur faire concurrence; à moins toutefois, comme il arrive souvent, que toutes ces compagnies ne s'entendent pour maintenir les mêmes tarifs. Alors les réclamations continueront, et les compagnies n'en auront cure. J'ai pu remarquer en effet en lisant les journaux qu'en dépit du bon marché général des transports, fruit d'une concurrence illimitée et souvent ruineuse pour les actionnaires, les réclamations du public contre les compagnies de chemins de fer n'étaient pas moins fréquentes en Amérique qu'en France, et figu-

(1) L'Union Pacific va de Omaha à Ogden, et le Central Pacific d'Ogden à San Francisco. Ce sont deux compagnies distinctes, mais syndiquées.

raient comme chez nous dans certains programmes électoraux. Il s'est même formé récemment dans l'état de New-York un parti sous le nom d'*antimonopolistes* qui réclame... l'abolition du monopole des chemins de fer. Ceci ne tendrait-il pas à prouver une seule chose, c'est que par tous pays les transportés trouvent toujours que les transporteurs leur font payer le transport trop cher?

Ces prosaïques questions de tarifs m'intéressent fort peu pour l'instant. J'ai bien autre chose en tête. Je suis au moment de pénétrer dans ces prairies dont j'ai rêvé si souvent, et je ressens ce délicieux émoi que donne toujours à l'imagination la satisfaction imminente d'une curiosité d'ancienne date. Hélas! je ne tarde pas à m'apercevoir que cette vive attente aura le sort commun, et se terminera par une déception. La pluie glaciale que j'avais trouvée à Chicago s'est transformée dans ces régions plus élevées en une tourmente de neige. Les prairies en sont couvertes et aussi loin que l'œil peut s'étendre, il n'aperçoit qu'un blanc tapis, dont pas un accident de terrain, pas un rocher, pas un arbre ne vient interrompre l'uniformité. Comme je veux à toute force trouver aux prairies un aspect particulier, je m'efforce de me persuader qu'elles doivent ressembler aux steppes de la Russie. Je pense aux *Récits d'un chasseur russe* et je cherche à y placer quelques scènes de Tourguénef. Mais où sont les bouleaux qui jouent dans ces scènes un si grand rôle? Force m'est à la fin de convenir intérieurement que le pays auquel les prairies du Far-West ressemblent le plus, c'est... la Beauce par un temps de neige. Toutefois le spectacle de cette immensité blanche à travers laquelle nous roulons pendant des heures et des heures n'est pas sans grandeur, et sa monotonie même donne l'idée de la largeur du continent que nous traversons. Point de villes, point de villages, rarement quelques habitations isolées. Les stations ne sont que de simples dépôts d'eau et de charbon autour desquels se groupent quelques magasins de denrées nécessaires à la vie quotidienne. Là viennent évidemment s'approvisionner pour de longs jours les habitans de ces vastes fermes qu'on aperçoit de loin en loin, race énergique et inculte qui soutient solitairement la lutte de la civilisation contre la nature. Il faut aller aussi loin pour trouver l'Américain légendaire en chapeau mou, en bottes crottées, que l'on rencontrait autrefois entre New-York et Chicago et sous les traits duquel beaucoup de Parisiens sont disposés à se représenter la nation tout entière. Je trouve même, soit dit en passant, qu'on lui reproche bien sévèrement l'état de ses bottes. Comment ne seraient-elles pas crottées quand tous les chemins sont des fondrières et quand aux abords mêmes des stations, on enfonce dans la boue dès qu'on fait un pas hors du trottoir en bois? Mais je me demande pourquoi beaucoup de mes compagnons de route sont sans cravate, et pourquoi, tout en

tirant de temps à autre un mouchoir pour s'essuyer le front, ils se mouchent souvent dans leurs doigts. Ils sont assez silencieux, comme des gens qui auraient trop à penser pour avoir envie de causer, et si généralement un revolver passé à leur ceinture montre qu'il ne doit pas faire bon leur chercher querelle, il n'y a rien non plus dans leur attitude qui soit grossier et provocant. Je n'en ai vu aucun se rendre coupable de quelque impolitesse. A tout prendre, ils ne sont pas très différens d'aspects et de manières de nos fermiers de Beauce et de Brie lorsqu'ils se rendent à Paris le jour de marché aux grains, et c'est aux voyageurs de cette catégorie, ce n'est pas à ceux qui se rendent en première classe à Trouville et à Nice qu'il faut les comparer, si l'on veut rapprocher la manière d'être des habitans des deux pays.

C'est par ces observations sur ce milieu nouveau auquel je me trouve mêlé, que je m'efforce de rompre l'uniformité de cette route monotone à travers ces steppes blanches. Je soupire cependant après l'arrivée de la nuit, qui du moins passe vite, tout en proclamant qu'il est absolument désagréable de coucher dans le même compartiment que vingt-huit autres personnes, avec un compagnon superposé au-dessus de votre tête, et d'assister chaque soir à des exhibitions de linge d'une propreté douteuse, et chaque matin à un lavage général dans un cabinet de toilette commun. Je compte beaucoup, pour la journée du lendemain, sur la traversée des montagnes Rocheuses, au pied desquelles nous arrivons vers dix heures du matin. Tout en déjeunant à Cheyenne, ancien lieu de campement situé au pied des montagnes qui prend déjà des airs de ville, nous apprenons que le train venant de San-Francisco a été arrêté vingt-quatre heures par la neige. Mais il a déblayé la voie pour nous et on nous assure que nous passerons sans difficultés, si la neige n'est pas tombée de nouveau. Nous commençons par une rampe assez rapide l'ascension de la chaîne, et bientôt nous nous enfonçons dans les gorges. Avec la franchise qui est ou tout au moins devrait être la loi du voyageur, j'avouerai que cette traversée des montagnes Rocheuses a été pour moi une nouvelle déception. Rocheuses elles sont, sans doute, et même d'une assez belle teinte rougeâtre, mais absolument dénudées, sans arbres, sans verdure, sans eau et sans grands aspects. Rien qui vaille les Alpes ou les Pyrénées. Ce qui achève de rendre cette traversée assez maussade, c'est la quantité des tunnels en bois ou *snowsheds* qui ont été élevés pour préserver la voie des amoncellemens de neige. A peine est-on sorti d'un de ces tunnels qu'on entre dans un autre et la vue est interceptée à chaque instant. Cependant l'étroitesse même des gorges à travers lesquelles passe le chemin de fer à voie unique rend parfois le défilé intéressant. A certains endroits on pourrait presque tou-

cher avec la main la paroi du rocher. A d'autres, la gorge s'évase un peu pour se resserrer bientôt. On pourrait se croire enfermé dans un cercle infranchissable, et il est impossible d'apercevoir de loin la fente imperceptible par laquelle le chemin de fer va passer et celle par laquelle il est sorti. C'est ce qu'on appelle les *gates*. Mais, à la longue, la monotonie de ces défilés égale presque celle des prairies, bien que la largeur même de cette chaîne de montagnes (le passage ne dure pas moins d'une journée) finisse par produire aussi une certaine impression de grandeur. Le lendemain matin, lorsque je me réveille de nouveau dans un pays absolument plat, je me prends à regretter les montagnes, et je commencerais à me sentir envahi par l'ennui si je ne nouais une relation qui change le cours de mes idées et même celui de mes projets.

Parmi mes compagnons de route j'avais remarqué, pour son air doux, tranquille, et ses bonnes manières, un jeune homme qui paraissait âgé d'une vingtaine d'années. Les cheveux et la barbe d'un blond très clair, les yeux gris et doux, l'air un peu timide, la mise convenable et plutôt soignée, il avait assez l'air d'un jeune Anglais faisant son tour du monde. Je n'avais point eu l'occasion d'entrer en relations directes avec lui, et je connaissais à peine le son de sa voix très douce, lorsque mon attention fut attirée, le second jour de notre départ d'Omaha, par une discussion assez vive qui s'était élevés à l'extrémité du wagon et dont il paraissait être le centre. Je m'approchai, je prêtai l'oreille, et je reconnus qu'il discutait avec un chapelain de l'armée fédérale (mon voisin de lit par parenthèse) la question de savoir si la polygamie était interdite par l'évangile. Le chapelain soutenait l'affirmative, naturellement. Mais son jeune contradicteur tenait bon, et je fus frappé de l'ardeur qu'il apportait dans son argumentation, tout en remarquant qu'il ne s'y mêlait aucune ironie ni même aucune intention irrespectueuse. Je me demandais avec curiosité à quel interlocuteur le chapelain pouvait bien avoir affaire, lorsque quelques paroles et quelques argumens échangés de part et d'autre me firent deviner l'énigme : ce jeune homme, à l'air si poli, à la mise si soignée, à la voix si douce, était un mormon, et c'était à cause de cela que la question de la polygamie lui tenait si fort à cœur. Peu à peu le bruit de la présence d'un mormon se répandit dans le train. Un cercle se forma autour de lui, et la discussion devint générale, chacun voulant placer son mot, jusques et y compris le conducteur du *sleeping car*, qui se mit, tout comme le chapelain, à argumenter contre le mormon, à grand renfort de textes. Je ne m'imagine pas chez nous, — peut-être à tort, — un chef de train citant des versets de l'évangile. Mais bientôt la discussion dégénéra en personnalités.

— Combien avez-vous de femmes? lui demanda assez brutalement un voyageur.

— Je ne suis pas encore marié, répondit-il.

— Alors vous n'êtes pas un bon mormon.

— Sans doute, je ne suis pas aussi bon mormon que je le devrais, répliqua-t-il avec douceur, mais je m'efforce de le devenir.

Je me rappelai la réponse de Saint-Preux à Wolmar : « Êtes-vous chrétien? — Je m'efforce de l'être, » et cette humilité me disposa en faveur du mormon. Il devait quelques minutes après en donner une preuve plus frappante encore : une jeune femme ayant fait à demi-voix une observation, il la pria fort poliment de la répéter.

— Ce n'est pas à vous que je parle, monsieur, dit-elle avec une hauteur insultante.

Le mormon rougit sous l'affront, mais il se contint et répondit avec beaucoup de politesse :

— Je vous demande pardon, madame ; je croyais que vous m'aviez parlé.

Je fus choqué de cette rudesse peu chrétienne, et lui adressant la parole à mon tour, j'eus soin de le faire avec beaucoup d'égards. Mais cet incident pénible avait refroidi un peu la discussion, qui en resta là.

Ma politesse ne devait cependant pas être perdue. Vers la fin de la journée, le jeune mormon vint s'asseoir auprès de moi et engagea de nouveau la conversation. Il me raconta son histoire. Son père avait cinq femmes et trente-cinq enfans. Il était lui-même le quatrième ou cinquième fils (je ne me rappelle plus exactement son numéro) et il avait été désigné à l'âge de vingt ans par le conseil suprême des mormons pour faire partie d'une de ces bandes de jeunes missionnaires que le conseil envoie presque annuellement en Europe pour recruter, en particulier parmi les femmes, des adhérens à la foi. Il a passé quelque temps à Paris, mais sans succès, et bien qu'il y ait en France, m'a-t-il affirmé, quelques agens secrets du mormonisme, il se plaint amèrement de notre législation restrictive qui ne lui a pas permis de faire des conférences publiques. C'est en Angleterre surtout qu'il a exercé son apostolat, non sans que les *meetings* tenus par lui aient été souvent troublés par des manifestations hostiles de la populace, mais aussi, du moins il l'espère, non sans que la semence jetée par lui ait germé dans quelques cœurs. Malheureusement, il s'est fatigué le cerveau à étudier jour et nuit les Écritures et la théologie pour être en état de tenir tête aux révérends qui venaient argumenter avec lui dans les *meetings*, et il en est arrivé à un tel état d'épuisement intellectuel qu'il a dû prendre son parti de renoncer, temporairement du moins,

à son métier de missionnaire, et de venir prendre quelque repos au foyer paternel, foyer qu'il n'a pas laissé désert au reste, car, à l'exception d'une de ses sœurs mariée et de deux autres frères, missionnaires également, tous les autres enfans de son père, soit à bien compter trente et un, sont demeurés auprès de lui.

Peu à peu ma nouvelle connaissance revient à la conversation du matin et s'exalte un peu en parlant : « Vous avez vu comme cette dame m'a répondu, me dit-il, et cependant je lui avais parlé très poliment. Voilà comme on nous traite, nous autres mormons, en Amérique. On croit faire œuvre pie en nous injuriant. On nous calomnie sans nous connaître ; et cependant nous ne demandons qu'à être connus, car il n'y a rien à cacher dans nos vies. Aussi suis-je content d'avoir obtenu du chapelain avec lequel je discutais tout à l'heure et qui est correspondant de l'*Evening Star* de Washington, qu'il s'arrêterait une journée à Salt-Lake City et qu'il rendrait compte impartialement dans son journal de tout ce qu'il aurait vu. »

L'idée me vient aussitôt que je pourrais peut-être mettre à profit l'honneur d'une collaboration trop fréquente à la *Revue des Deux Mondes* pour partager avec le chapelain-journaliste cette occasion inespérée. Je dis à mon nouvel ami que, sans être correspondant d'un journal, je ne suis pas moi-même sans quelques relations littéraires en France, et que je serais disposé à rendre compte, avec une impartialité au moins égale à celle du chapelain, de tout ce que j'aurais vu, s'il m'était permis de m'associer à lui. Il saute avec joie sur cette idée. « Vous descendrez tous les deux chez mon père, s'écrie-t-il. Il demeure à Ogden, où nous arriverons ce soir. Vous coucherez chez lui et demain je vous mènerai à Salt-Lake-City, où je vous procurerai la connaissance de quelques personnes. Nous reviendrons le soir à Ogden et vous pourrez prendre le train du Central-Pacific pour San-Francisco. » J'hésite un peu d'abord à accepter cette invitation, trouvant qu'il y aurait de ma part quelque indiscrétion à me mêler aux joies de cette réunion de famille. Puis je me ravise. « Après tout, me dis-je, ce père de trente-cinq enfans ne saurait avoir pour chacun d'eux une tendresse bien vive, et la rentrée de l'un d'eux au bercail, même après une absence de trois années, ne produira vraisemblablement pas grand émoi. Je finis par accepter cette offre, ne voulant pas perdre cette occasion unique de coucher sous le toit d'un mormon, et je vais m'entendre avec le chapelain, dont je trouve la curiosité tout aussi éveillée que la mienne. Peu à peu le bruit se répand dans le wagon qu'un correspondant de l'*Evening Star* et un *French count* vont s'arrêter à Ogden pour coucher chez un mormon, et nous devenons l'objet d'une certaine curiosité, d'autant plus, nous dit-on, que ce qui nous a été offert est fort rare et que les mormons, généralement très jaloux,

comme tous les peuples polygames, n'admettent pas volontiers des étrangers en présence de leurs femmes. Un peu avant notre arrivée à Ogden, le conducteur du *sleeping car* me prend à part et me demande s'il est bien vrai que je ferai paraître un récit de ma visite chez les mormons dans un recueil français, ou si je me suis servi tout simplement de ce prétexte pour accompagner le chapelain. Je lui réponds que, sans m'engager à rien, il serait fort possible que je publiasse quelques notes sur ce que j'aurais vu. Il me prie alors de ne pas manquer de lui envoyer mon récit : il ne sait pas le français, mais il se le fera traduire, et, pour plus de sécurité, il me donne sa carte. Il se nomme James Inglish et demeure à Omah, état de Nébraska.

OGDEN ET SALT LAKE CITY.

14-15 novembre.

Nous arrivons à Ogden à la nuit close et nous descendons, le chapelain, le mormon et moi, dans une complète obscurité, sur le trottoir en bois de la gare. « Je pense qu'on sera venu à ma rencontre, » nous dit notre ami, et à peine a-t-il prononcé ces mots, qu'il tombe dans les bras de quatre grands jeunes gens qui l'entourent et lui serrent les mains avec force exclamations de joie. Un peu en arrière se tient un vieillard auquel le jeune mormon va serrer la main à son tour avec une certaine déférence. Nous supposons, le chapelain et moi, que c'est son père, et nous nous tenons à l'écart. Mais, au bout de quelques minutes, il revient vers nous : « Mon père n'est pas ici, nous dit-il; la veille du jour où est arrivée la dépêche annonçant mon retour, il est parti pour amener ses deux femmes à mon frère qui est missionnaire dans l'état d'Arizona. Mais ce n'est pas une raison pour que vous ne veniez pas chez nous. Ma mère sera très heureuse de vous recevoir, et mon oncle que voilà viendra passer la soirée avec nous. » Nous nous consultons un moment. En effet, le cas devient embarrassant. Admettant que la mère de notre ami nous fasse, sur sa recommandation, bon visage, quel accueil recevrons-nous des quatre autres femmes du maître de la maison absent? Cependant, embarqués dans l'aventure, nous voulons aller jusqu'au bout, et nous lui déclarons que nous sommes prêts à le suivre. Nous montons alors avec lui dans un petit *boggy* conduit par un de ses frères et traîné par deux bons chevaux qui nous font traverser rapidement la petite ville d'Ogden. Par momens, une vive clarté se projette sur la route obscure. Ce sont des magasins éclairés par la lumière électrique. Nous sortons de la ville et notre voiture finit par s'arrêter à la porte d'un petit jardin précédant une maison de modeste

apparence. Notre ami saute à terre et traverse rapidement le jardin. Nous le suivons. Il ouvre la porte et s'élance dans la pièce d'entrée en s'écriant : *There I am!* Aussitôt une femme d'un certain âge se lève précipitamment : — *My boy!* s'écrie-t-elle, et, se jetant à son cou, elle le tient longtemps embrassé. Cependant quatre ou cinq jeunes filles de tout âge poussent des cris de joie et sautent en battant des mains autour d'eux. Le jeune homme embrasse chacune d'elles à son tour, pendant que sa mère s'essuie les yeux, riant et pleurant tout à la fois. Je me sens ému par cette scène à laquelle je ne m'attendais pas et, par une conséquence naturelle, un peu embarrassé de mon personnage. J'avais oublié que, si le père de notre ami avait trente-cinq enfans, sa mère n'en avait que sept, et j'avais eu bien tort de supposer, en me faisant ainsi de fête, que les liens de famille étaient moins forts chez les mormons que chez les chrétiens. Cependant, nous ne sommes pas oubliés; après quelques mots d'explication de son fils, la mère vient à nous fort simplement et, nous souhaitant la bienvenue, nous invite à nous asseoir. Nous prenons place, et pendant que le chapelain (derrière lequel je ne suis pas fâché de m'effacer un peu) soutient la conversation, je regarde autour de moi.

La pièce où nous sommes, éclairée par une grosse lampe à pétrole et chauffée par un poêle, est assez petite, très propre et garnie d'un mobilier très simple. Contre la muraille, un canapé en velours rouge, autour d'une grande table ronde quelques chaises en paille, dans un coin un harmonium. Sur les murailles je lis quelques inscriptions pieuses : *God bless our home! — Pray without ceasing.* Sur la table, je reconnais la grosse bible, reliée en noir, qui est le livre de famille de tant de maisons protestantes. A l'aspect de tout ce qui nous environne, je pourrais croire que nous sommes tombés dans un de ces intérieurs puritains de la Nouvelle-Angleterre si bien décrits par Mme Beecher Stowe dans *la Fiancée du ministre.* Mais je trouve la pièce bien petite pour toutes les femmes et tous les enfans du chef de famille, et je me demande quelle est l'organisation de leur vie domestique. Poussé sans doute par la même curiosité, le chapelain adresse à notre ami quelques questions discrètes auxquelles celui-ci répond sans le moindre embarras : « Toutes les femmes de mon père, nous dit-il, ne demeurent pas dans la même maison. Chacune d'elles en a une dont elle est chargée. Vous êtes ici chez ma propre mère. Deux de mes demi-mères (*half-mothers*) demeurent de l'autre côté du chemin. La quatrième a une maison à Ogden et la cinquième demeure dans un autre village, à 2 ou 3 milles. Quant à tous ces garçons et à toutes ces filles que vous voyez ici (la chambre s'était en effet rempli

peu à peu), ce sont mes frères ou mes demi-frères, mes sœurs ou mes demi-sœurs. Mais je les aime tous également, » et il les embrassa tous en effet dans un regard affectueux auquel chacun et chacune répondit par un sourire d'assentiment.

Satisfait de cette explication, je me pris à regarder les physionomies qui m'environnaient. Les garçons étaient des gaillards déterminés, à l'air intelligent et résolu. La mère avait une physionomie distinguée, douce, expressive, mais l'air un peu triste et harassé. Elle était, nous dit-elle, Norvégienne de naissance. Je me demandais intérieurement par quels chemins mystérieux, par quelles aventures de cœur et d'imagination cette femme avait pu passer pour venir des rivages de la mer du Nord jusqu'au versant des montagnes Rocheuses être la cinquième femme d'un mormon, et quels regrets de la terre natale, des fiords et des sapins de la Norvége se cachaient derrière cette physionomie placide et résignée. Parmi les sœurs du jeune mormon se trouvait une petite fille d'environ dix ans. Je la pris sur mes genoux (j'ai un certain faible pour les petites filles) et je lui demandai comment elle employait son temps. Elle me répondit qu'elle allait à l'école et que dans les intervalles elle apprenait, sous la direction d'une de ses sœurs, la couture et un peu de musique. Tout en écoutant son gentil babil, je ne pouvais penser sans tristesse à la destinée qui l'attendait probablement, à cette existence de harem sous les aspects de laquelle il m'était encore impossible de ne pas considérer la vie des mormonnes. Et cependant j'étais bien obligé de convenir à part moi qu'il était impossible aussi d'imaginer un intérieur plus décent, plus respectable, plus uni, au moins d'apparence, que celui où je me trouvais. La conversation languissait cependant : « Faites-nous donc un peu de musique, Suzie, » dit notre ami à l'une de ses sœurs. Sans se faire prier, la jeune fille se dirigea vers l'harmonium. Je prêtai l'oreille avec attention, m'attendant à entendre quelque mélopée extraordinaire. Mais elle nous joua tout simplement la valse de *la Traviata*. Cette pauvre *Dame aux camélias!* je savais bien que, sous une forme ou sous une autre, elle est en train de faire le tour du monde, mais je ne m'attendais pas à la rencontrer aussi loin.

Nous passons dans la salle à manger. J'allais m'asseoir sans façon, quand je vois que tout le monde est encore debout. « Voulez-vous avoir la bonté de dire les grâces ? » dit le jeune mormon en s'adressant au chapelain. Celui-ci, sans témoigner aucune surprise, récita à haute voix, tout le monde l'écoutant dévotement, cette courte et belle prière, commune aux protestans et aux catholiques, dont on fait précéder les repas dans les intérieurs pieux des deux communions. Puis nous nous mettons à table, la mère et une des sœurs, la cuisinière probablement, servant et s'asseyant tour à tour comme

dans l'intérieur de nos riches fermiers; le repas fini, nous repassons dans la première pièce. A ce moment entre l'oncle de notre ami, celui que nous avions rencontré à la gare. « Je vais vous laisser avec mon oncle, nous dit-il alors; si vous avez quelques questions à poser sur notre foi et sur nos mœurs, il sera mieux que moi en état de vous répondre. Pour moi, je vais, si vous le permettez, passer dans la chambre à côté pour causer avec ma mère et mes sœurs, car nous avons bien des choses à nous dire. » Ainsi fut fait, et nous demeurâmes, le chapelain et moi, en tête-à-tête avec le vieillard.

Notre nouvel interlocuteur était un homme d'assez grand âge, mais droit, sec, vert, aux traits plutôt ascétiques. Il était entré dans la chambre un grand bâton et une lanterne à la main, la tête couverte d'un chapeau de feutre noir à larges bords et enveloppé jusqu'aux pieds dans un épais manteau de drap retenu à son cou par une chaînette en cuivre. Ainsi mon imagination se serait assez volontiers représenté le vieux Silas Deans de *la Prison d'Édimbourg*, le père de Jeanie et de la malheureuse Effie. Nous étions un peu embarrassés, car, même lorsqu'on y est invité, il est toujours délicat d'interroger un homme sur sa foi et surtout sur ses mœurs. Notre chapelain, auquel je laissais naturellement le dé de la conversation, finit cependant par lui demander : « Y a-t-il longtemps que vous demeurez dans le pays? » Cette question banale suffit pour rompre la glace. « Oh! oui, répondit le vieillard; je suis un des rares survivans de ceux qui sont arrivés ici avec Brigham Young. Vous savez qu'après l'indigne massacre du chef de notre religion, Joseph Smith, dans la prison de Carthage, Brigham Young rassembla tous ses disciples, pour lesquels il n'y avait plus de sécurité dans l'état d'Illinois, où ce crime affreux s'était passé, et qu'il entreprit, conformément aux ordres qu'il avait reçus de Dieu en songe, de les conduire à travers le désert vers une nouvelle terre promise. Ah! le chemin fut rude. Il n'y avait pas de chemin de fer alors; il n'y avait même pas de route tracée dans les prairies, et à l'exception peut-être de quelques chercheurs d'aventures, personne n'avait traversé la chaîne des montagnes Rocheuses. Hommes, femmes, enfans, nous voyagions tous à pied ou dans des chariots, et nous étions obligés à la fois de trouver à nous nourrir et de veiller à nous défendre contre les animaux sauvages et contre les Indiens. Les Indiens étaient ceux que nous redoutions le moins. Nous allions à eux. « Nous sommes, leur disions-nous, des victimes comme vous, des proscrits comme vous. Laissez-nous passer. » Et ils ne nous faisaient point de mal. Mais ce n'en fut pas moins un dur exode; et la seule chose qui soutenait nos courages, c'était la pensée que nous ressemblions aux israélites dans le désert et la confiance

que, comme eux, Dieu ne nous abandonnerait pas. Brigham Young ne nous disait pas où il nous conduisait. Peut-être ne le savait-il pas lui-même. Il se bornait à nous dire que Dieu, dans une vision, lui avait fait voir l'endroit où nous devions nous arrêter. Enfin lorsqu'à trois ou quatre journées de marche des montagnes Rocheuses, nous sommes arrivés sur les bords du lac Salé que vous verrez demain, et qui ne portait alors aucun nom, Brigham Young s'écria : « C'est ici le lieu que Dieu m'a fait voir en songe, où nous allons construire une nouvelle Sion. » Et c'est en effet sur l'emplacement de notre dernier campement que nous avons construit la ville que vous appelez Salt Lake City, mais que nous, nous nommons Sion. Nous n'étions pas cependant au bout de nos peines, car il fallait vivre et la contrée était absolument inculte. Nous nous sommes adonnés aussitôt à l'agriculture et nous sommes toujours restés depuis un peuple agricole. Mais il s'est écoulé bien du temps avant que les produits de nos travaux fussent suffisans pour satisfaire à nos besoins. Bien souvent je me rappelle m'être promené, mourant presque de faim, dans le petit jardin que je cultivais et avoir regardé avec angoisse si les légumes que j'avais plantés poussaient assez rapidement pour subvenir à mes repas des jours suivans. Mais, grâce au Tout-Puissant, ces épreuves ont pris fin. Sa bénédiction s'est étendue sur moi comme sur les autres enfans de son peuple et je suis aujourd'hui, sinon riche, du moins dans l'aisance, comme le sont devenus au reste tous ceux que vous appelez les mormons, grâce à leur foi, à leur persévérance dans le travail et à la pureté de leurs mœurs. »

Tout ce long récit avait été débité avec une gravité et une émotion concentrée qui produisirent sur moi une certaine impression. Je ne sais s'il en fut de même du chapelain; mais en tout cas ce fut avec beaucoup de sérieux qu'il lui demanda : « Ainsi vous croyez que votre peuple est l'objet d'une protection particulière de Dieu comme l'était autrefois le peuple d'Israël et que c'est sa main qui vous a conduits ici. — C'est notre conviction, reprit notre interlocuteur; nous sommes un peuple biblique (*a Bible people*); aussi, tandis que vous nous appelez mormons, sans doute à cause du livre de Mormon, qui est en effet un de nos ouvrages sacrés, le nom que nous nous donnons à nous-mêmes est celui d'église de Jésus-Christ des saints des derniers jours (*church of Jesus Christ of latter days saints*), en souvenir de l'église des saints des premiers jours, auxquels nous nous efforçons de ressembler, et nous appelons comme eux *gentils* tous ceux qui n'appartiennent pas à notre foi. Nous avons conservé, en effet, autant que possible l'organisation de la primitive église, dont nous nous croyons plus près qu'aucune communion chrétienne, et nous avons la ferme croyance que nous

sommes appelés par Dieu à prêcher et à répandre par tout l'univers la révélation de Joseph Smith, qui n'est que le complément de la révélation chrétienne. »

A ces mots, notre figure, au chapelain et à moi, exprima probablement une certaine surprise, car il reprit avec vivacité : « Je vous étonne, n'est-ce pas? voilà bien comme vous êtes, vous autres gentils. Vous nous jugez sans nous connaître et vous nous calomniez. Vous ne savez qu'une chose des mormons, c'est qu'ils pratiquent la polygamie, et vous en concluez que nous sommes un peuple débauché, païen, adorant peut-être des idoles. Vous ne savez pas que nous croyons tout ce que vous croyez et qu'il n'y a pas un article de foi de la religion chrétienne qui ne soit adopté par nous. Seulement, nous croyons autre chose encore, et nous avons complété la révélation chrétienne par la révélation de Joseph Smith, que nous considérons comme le plus grand bienfaiteur de l'humanité après le Christ.

— Ainsi vous croyez tout ce que nous autres chrétiens nous croyons? dit le chapelain, non moins étonné que moi.

— Parfaitement.

— Voulez-vous me permettre de m'en assurer mieux encore? Je vais vous réciter le symbole des apôtres, et vous aurez la bonté de m'interrompre s'il y a quelque article que vous n'acceptez point. »

Ainsi fut fait, et le chapelain récita lentement, d'une voix grave, le symbole des apôtres, le mormon faisant de la tête un signe d'assentiment à chaque article. Quand le chapelain eut fini : « Il y a un article, dit le mormon, que nous acceptons, mais que nous n'interprétons pas tout à fait comme vous. C'est celui de la descente aux enfers. Nous croyons que pendant ce temps le Christ est venu en Amérique apporter la bonne nouvelle à ceux des enfans d'Israël qui étaient venus à travers les mers peupler ce continent. C'est l'histoire de ces peuplades dispersées du peuple de Dieu qui est racontée dans le livre de Mormon, dont l'existence et la découverte furent une des premières révélations de Dieu à Joseph Smith. Nous mettons ce livre au même rang que la Bible et les Évangiles, que nous acceptons dans leur entier. Nous avons les mêmes sacremens que vous, le baptême et la communion dont nous faisons un usage très fréquent. Seulement nous avons conservé le baptême par immersion, tel qu'il était pratiqué dans la primitive église, et nous croyons que c'est une impiété d'en avoir changé la forme.

— Mais alors, dit le chapelain, prenant son courage, si vous acceptez les dogmes du christianisme, vous devez aussi accepter sa morale. Comment pratiquez-vous donc la polygamie?

— Je vous attendais là, reprit le vieux mormon avec feu. La poly-

gamie, c'est toujours ce qui préoccupe les gentils quand ils parlent de nous. Ils croient que c'est la pierre angulaire de notre foi, et ils ne savent pas que ce n'est qu'un accessoire dans nos croyances. Mais je vous répondrai sur ce point. La polygamie est, vous n'en disconviendrez point, formellement autorisée par la Bible, et nous ne voyons nulle part dans l'Évangile qu'elle soit formellement défendue. En ayant chacun plusieurs femmes, nous croyons d'abord mettre en pratique le précepte que Dieu a donné aux hommes au commencement du monde : « Croissez et multipliez-vous. » La polygamie favorise le rapide développement de l'espèce. Comme il y a toujours un certain nombre d'hommes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas se marier, on voit chez les gentils un grand nombre de vieilles filles qui consument inutilement leur vie dans la stérilité et dans l'aigreur. Rien de semblable chez nous. Toutes les filles trouvent un mari. Ensuite nous croyons que la polygamie favorise la pureté des mœurs. Oh ! je sais bien ce que vous dites à ce sujet. Vous croyez que nous sommes des hommes comme les pachas d'Orient, adonnés à la volupté et à la luxure, que nous vivons dans une sorte de harem peuplé non d'épouses légitimes, mais d'esclaves favorites, choisies au gré de nos caprices, et que dans nos rapports avec elles nous ne cherchons que la satisfaction de nos fantaisies et de nos passions. C'est une erreur profonde. Le lien conjugal n'est pas moins en honneur chez nous que chez vous. Chacune de nos épouses a, sauf de très rares exceptions, sa maison et son foyer; chacune a droit aux mêmes égards, à la même tendresse, et un mormon ne pourrait pas commettre un plus grand péché que de favoriser l'une aux dépens des autres. Si même cette faveur se traduisait ouvertement, s'il vivait toujours avec l'une et négligeait les autres, l'autorité civile, qui se confond chez nous avec l'autorité religieuse, ne tarderait pas à intervenir et il serait l'objet d'une réprimande publique. Il doit, au contraire, demeurer successivement avec chacune d'elles un temps à peu près égal et autant que possible aller voir chaque jour celles avec lesquelles il ne demeure pas pour le moment. Ainsi fais-je avec mes deux femmes; ainsi fait mon frère avec les siennes. Chacune d'elles est aussi respectée, aussi chérie par nous que pourrait l'être une épouse unique, et parce que nous avons le cœur assez large pour partager ainsi notre amour entre plusieurs, nous ne nous croyons pas inférieurs à ceux qui prétendent n'aimer qu'une seule femme (1). »

(1) A en croire un livre publié il y a trois ans par une mormonne revenue de son erreur, sous ce titre : *Women's Life in Utah*, la condition des femmes ne serait pas aussi douce et elles auraient au contraire beaucoup à souffrir de l'indifférence et des infidélités de leurs maris. Je ne prétends rien affirmer dans un sens ni dans l'autre. Je me borne à rapporter ces deux témoignages également intéressés.

Je crus remarquer que les yeux de notre interlocuteur commençaient à briller d'un éclat qui ne sentait pas seulement l'ardeur religieuse, et je me demandais si l'oreille du satyre ne commençait pas à percer sous le masque du fanatique. Le chapelain était évidemment résolu à n'engager aucune controverse. Aussi se borna-t-il à demander : « Est-ce qu'il n'arrive pas qu'il s'élève entre vos femmes des querelles suscitées par la jalousie qui troublent la paix de vos intérieurs?

— Sans doute, reprit le mormon, cela peut arriver quelquefois. Suzie peut se plaindre qu'on témoigne trop de tendresse à Bessie, ou Bessie qu'on témoigne trop de tendresse à Suzie, mais ce sont de ces légers nuages qu'un bon mari sait bien vite dissiper. Est-ce qu'il n'y a pas aussi des querelles dans vos intérieurs monogames? Tenez, voulez-vous me permettre de vous parler franchement? (Et ici le vieillard s'anima et commença à parler avec une certaine éloquence.) Vous autres peuples qui pratiquez la monogamie, vous prétendez à des vertus que vous êtes incapables de pratiquer. Vous n'avez et vous n'aimez, dites-vous, qu'une seule femme. C'est à merveille. Mais combien y a-t-il de maris qui prennent des maîtresses, et combien y a-t-il de femmes qui prennent des amans? Chez nous l'adultère est inconnu, et si une femme commettait un adultère, je ne sais si nous ne la lapiderions pas selon l'ancienne loi, tant le crime serait grand à nos yeux. Demain, en vous promenant dans les rues de Salt Lake City, vous ne verrez pas un seul enfant abandonné ou mendiant. Combien y a-t-il sur le pavé de vos grandes villes d'enfans qui ne connaissent pas leurs pères? Chez nous les naissances illégitimes sont inconnues. Nous prenons soin de nos enfans et nous les faisons instruire. Si vous rencontrez un ivrogne, ce sera un gentil, ce ne sera pas un mormon. Ce n'est pas que l'usage du vin nous soit formellement interdit, mais il nous suffit d'avoir lu dans l'Écriture les péchés que l'ivresse a fait commettre aux enfans d'Israël pour que nous nous tenions en garde contre elle. La principale différence qu'il y a entre vous et nous, c'est que nous observons notre loi, tandis que vous n'observez pas la vôtre. Aussi sommes-nous convaincus qu'un jour ou l'autre le monde nous rendra justice et que c'est par nous qu'il sera régénéré. »

Pendant que le mormon débitait avec une âpreté singulière cette diatribe contre les sociétés chrétiennes, dans laquelle j'étais obligé de reconnaître qu'il entrait bien un peu de vérité, j'entendais dans la pièce à côté un bruit incessant de voix juvéniles, de portes qui s'ouvraient et se refermaient, d'exclamations joyeuses et d'embrassades sonores : c'étaient évidemment les frères et sœurs de notre jeune ami qui venaient lui souhaiter la bienvenue. Parfois

la porte de notre petit salon s'ouvrait, et une des jeunes filles, probablement chargée du soin de la maison, venait mettre une bûche au poêle qui ronflait doucement, ou bien elle s'occupait de préparer nos chambres et traversait la pièce portant à la main des brocs ou des serviettes. Blonde, fraîche, avec une jolie taille et de grands cheveux flottans sur son dos, elle ne manquait pas d'un certain charme. Pour moi, qui m'imaginais assez sottement (j'en demande pardon à mes lecteurs, mais peut-être quelques-uns partageaient-ils mon erreur) que mormons et mormonnes avaient des mœurs et des toilettes à eux particulières, je me demandais, en regardant ce qui m'environnait, ce petit salon si décent d'aspect, ces inscriptions pieuses sur les murailles, cette grosse bible sur la table ronde, si je n'étais pas le jouet d'une mystification et si tout à l'heure on n'allait pas m'apprendre avec force éclats de rire que je me trouvais tout simplement dans l'intérieur d'une famille protestante. Je fus cependant convaincu de la réalité de mon séjour au pays des mormons, lorsque, rentrant dans la chambre avec sa mère et ses sœurs, mon jeune ami me présenta à une de ses demi-mères, qui était venue également l'embrasser.

Il était temps d'aller nous coucher. On me donna le choix entre partager le large lit du chapelain dans la plus belle chambre de la maison (la chambre du mari sans doute) ou bien avoir à moi seul, dans une petite pièce, la jouissance solitaire d'une couchette assez étroite. Trouvant que la première proposition avait quelque chose de par trop patriarcal j'optai pour la couchette, où je m'endormis avec peine d'un sommeil un peu agité. Je rêvais que je m'étais fait mormon, que j'étais devenu le mari de plusieurs femmes et que, faute sans doute de savoir aussi bien m'y prendre que le vieux mormon, je ne pouvais arriver à faire vivre en paix Suzie, Bessie et plusieurs autres encore.

Le lendemain matin, réveillé un des premiers, je sortis de la maison et je cherchai à faire connaissance avec l'endroit où nous avions passé la nuit. Il faisait un temps froid, mais clair, et, à quelques lieues de nous, la ligne sombre des montagnes Rocheuses se dessinait nettement sur un ciel d'un bleu pâle. La maison de notre hôte était située un peu en dehors de la petite ville d'Ogden, au centre d'un grand verger. Dans ce même verger étaient semées d'autres maisons plus petites, dont les unes semblaient également des maisons d'habitation, les autres de simples dépendances. De l'autre côté d'un chemin assez large, je remarquai une maison basse et longue, environnée de bâtimens agricoles d'une certaine importance. Comme je regardais tout cela, en me demandant par qui toutes ces habitations pouvaient bien être occupées, je vis sortir de la maison une des jeunes filles avec les-

quelles nous avions dîné la veille. Elle portait une robe de mérinos bleu et une large capeline blanche, sans doute pour préserver du soleil son teint des plus roses. Comme elle me souhaitait le bonjour au passage, je lui demandai, pour engager la conversation, où elle allait si matin : « Je rentre chez moi, me répondit-elle; je ne demeure pas ici, mais dans cette grande maison de l'autre côté du chemin : c'est la maison de ma mère. Je suis venue passer la soirée hier chez ma demi-mère parce que j'avais envie de voir mon frère et aussi parce que j'avais de l'ouvrage à faire. C'est moi, ajouta-t-elle, qui suis chargée de tenir en état le linge et les robes de toute la famille. Comme nous sommes dix-sept, vous pensez qu'il y a de la besogne. Mes sœurs m'ont laissé cette tâche sur ma demande parce que je trouvais le *house work* trop dur et que cela me fatiguait. » Tout cela dit avec beaucoup de gaîté et de l'air le plus satisfait du monde. J'aurais eu assez envie de poursuivre la conversation et de lui demander comment elle envisageait la perspective d'être un jour la troisième ou quatrième femme de quelque mormon; mais nous fûmes interrompus par l'arrivée du chapelain et de notre jeune ami, qui, en quelques mots, me mit au courant de leur vie de famille : « Dans cette grande maison longue que vous voyez de l'autre côté du chemin demeurent deux des femmes de mon père. La maison est divisée entre elles deux. Celle-ci, plus petite, comme vous voyez, a été construite récemment pour un de mes frères, qui vient de se marier. Il n'a encore qu'une seule femme. Quand il sera devenu plus riche, il en épousera une autre et bâtira probablement une seconde maison pour elle. Quant à tous ces bâtimens, ils servent à l'exploitation agricole de mon père, qui est très considérable. C'est exclusivement avec l'aide de mes frères et de mes sœurs que mon père fait valoir son exploitation. Mes frères lui servent de laboureurs ou de moissonneurs, suivant les saisons; mes sœurs se partagent le reste de la besogne. L'une fait le beurre et le pain, une autre s'occupe de la volaille et du poulailler, une autre du jardin et des fruits, celle avec laquelle vous causiez tout à l'heure de l'entretien du linge. Tel est le secret de la richesse croissante des mormons. Ils travaillent en famille et ne sont pas obligés, comme les gentils, de payer des frais écrasans de main-d'œuvre. C'est mon père qui administre tout et qui pourvoit aux besoins de ses enfans. »

Voilà, pensai-je en moi-même, la famille-souche idéale tant préconisée par l'école de la réforme sociale et son illustre fondateur, M. Le Play. Quel malheur qu'il faille venir si loin pour la rencontrer! Il est vrai que la polygamie gâte peut-être un peu la chose; mais, bast! quand il s'agit de sauver la société, faut-il donc y regarder de si près?

Après avoir visité les bâtimens de l'exploitation agricole, nous rentrâmes pour déjeuner. Cette fois, ce fut le jeune mormon lui-même qui dit les grâces sans laisser ce soin au chapelain. Le pain et le beurre me parurent de la qualité la plus remarquable, et je ne manquai pas de le proclamer à la grande satisfaction de la jeune fille chargée de ce département. Après le repas, nous prîmes congé avec force remercîmens, très simplement acceptés, pour l'hospitalité si cordiale que nous avions reçue, et nous nous dirigeâmes vers la gare.

Malgré toutes les instances que nous avions faites pour qu'il demeurât avec sa mère, notre jeune ami voulait absolument nous accompagner à Salt Lake City. Il tenait à nous présenter lui-même au président John Taylor, qui a remplacé Brigham Young à la tête de l'église des saints des derniers jours. Salt Lake City est située à une heure environ d'Ogden sur un embranchement de chemin de fer, qui est en partie l'œuvre des mormons. En attendant le départ du train, le chef de gare nous ouvrit son bureau, et la conversation s'engagea bientôt entre lui, le chapelain et un troisième interlocuteur à l'air intelligent, mais fort grossièrement vêtu, les cheveux ébouriffés, la figure et les mains noires. Au cours de la conversation, le chapelain demanda si les mormons croyaient avoir à se plaindre de quelques-uns des actes du congrès de Washington. A cette question, l'interlocuteur inconnu prit vivement la parole : « Nous n'aurions rien à dire si le congrès ne s'était avisé d'édicter un bill contre la polygamie. Pourquoi vouloir nous empêcher de pratiquer la polygamie si nous estimons qu'elle est encore conforme à la loi chrétienne comme elle était autrefois conforme à la loi biblique? C'est une question de conscience individuelle que chacun a le droit de résoudre comme il lui plaît, et le congrès n'avait pas à légiférer sur cette matière. » Le chapelain n'ayant pas voulu soutenir la controverse, la conversation tomba sur ce sujet. Alors l'inconnu se tournant vers moi : « Vous êtes Français, monsieur, me dit-il. Je ne sais pas le français malheureusement, mais je possède quelques livres français traduits que j'admire beaucoup. Connaissez-vous les Conférences sur le christianisme de Mgr Frayssinous? » Ne voulant pas avoir à rougir de mon ignorance devant ce mormon, je lui réponds intrépidement que je les connais. Ce n'est qu'à moitié vrai, car je ne les ai jamais lues. « C'est, me dit-il, la plus belle et la plus solide apologie du christianisme que je connaisse et écrite à un point de vue excessivement large. Catholiques, protestans et mormons peuvent s'en prévaloir également contre les incrédules. J'ai lu aussi quelques ouvrages plus modernes, entre autres la *Vie de Jésus* de M. Renan. Mais ceux-ci me plaisent moins, je l'avoue. » Je m'épuisais en conjectures pour deviner quel pouvait bien être ce

personnage si inculte d'aspect, si cultivé d'esprit, lorsqu'un coup de cloche s'étant fait entendre, nous nous empressâmes de rassembler nos affaires. « N'ayez pas peur, nous dit-il en riant, le train ne partira pas sans moi. C'est moi qui suis le cocher. » En effet, c'était notre mécanicien, et, quelques minutes après, nous le vîmes sur sa machine, du haut de laquelle il nous fit un signe d'amitié.

Le trajet d'Ogden à Salt Lake City dure environ une heure. Pendant ce trajet, nous fîmes connaissance avec un juge du pays, appointé par le gouvernement fédéral, étranger par conséquent aux mormons et pouvant en parler avec indépendance. Je lui demande comment, la polygamie ayant été interdite par un bill du congrès (ce que je venais d'apprendre), les mormons pouvaient cependant continuer à la mettre en pratique. Il m'explique que l'application de cette loi a été jusqu'à présent tenue en échec par l'impossibilité de trouver dans le territoire d'Utah des femmes pour porter plainte, des témoins pour déposer, et des jurés pour condamner. Notre nouvelle connaissance est au reste très sévère pour les mormons. « Ce sont, nous dit-il, des gens licencieux et débauchés qui vivent dans la luxure. La polygamie ne sert qu'à cacher le désordre de leurs mœurs, et la promiscuité des femmes qui règne parmi eux. » Ceci est quelque peu contraire à ce que le vieux mormon nous a dit la veille. Aussi j'insiste. « Est-ce que, lui demandai-je, indépendamment de la polygamie, qui est assurément un grand désordre, les mœurs des mormons sont très mauvaises? Hier nous nous sommes laissé dire que l'adultère et les naissances naturelles étaient inconnues parmi eux. — Pour être juste, repartit le juge, on ne peut pas dire qu'ils aient précisément de mauvaises mœurs. Hommes et femmes se marient de très bonne heure, et les mormons ont su très habilement persuader à leurs femmes que leur bonheur dans l'autre vie dépendait de celui qu'elles auraient su procurer à leurs maris ici-bas. Aussi leurs maris sont-ils des demi-dieux pour elles, les instrumens de leur bonheur à venir, sans l'aide desquels elles ne sauraient parvenir à leurs destinées bienheureuses. C'est à cause de cela qu'elles leur sont scrupuleusement fidèles, et comme juge je n'ai jamais eu à connaître d'un seul cas d'adultère. — C'est déjà quelque chose, ne puis-je m'empêcher de lui dire, d'autant plus que cette fidélité si peu payée de retour n'est pas sans quelque mérite. Mais est-il vrai également, comme ils le prétendent, qu'ils soient très supérieurs aux gentils sous tous les autres rapports et que les crimes soient très rares parmi eux? — La population des gentils qui habite le territoire d'Utah, reprit le juge avec un certain embarras, laisse quelque peu à désirer sous le rapport de la moralité. Ce sont très souvent des aventuriers qui viennent ici, comme ils venaient autrefois en Californie, attirés par les richesses minières

du sol. Cette race de mineurs est toujours une race turbulente et cupide. L'ivresse, les vols, les rixes suivies de meurtres sont fréquens chez eux, et je suis obligé de convenir que sur dix crimes il y en a neuf commis par des gentils. Mais je vous répète que c'est une population tout à fait exceptionnelle et qu'il ne serait pas équitable de prendre comme terme de comparaison. »

Je ne voulus pas faire remarquer au juge que la sévérité de son jugement sur les mormons ne me paraissait pas, d'après son propre témoignage, être tout à fait justifiée par les faits, et notre arrivée à Salt Lake City mit un terme à la conversation. Pour peu que mes lecteurs entretinssent des idées aussi erronées que moi sur les us et coutumes des mormons, ils seront peut-être désappointés d'apprendre que Salt Lake City, pour être leur entière création, n'en présente pas moins le même aspect que toutes les nouvelles villes américaines : des grandes rues droites sillonnées de tramways, des trottoirs très larges, des magasins plus ou moins vastes, quelques hôtels et beaucoup de petites maisons particulières. En été cependant l'aspect de la ville doit être assez agréable ; car les rues sont presque toutes plantées d'arbres et arrosées par des ruisseaux d'eau courante. Mais au mois de novembre, lorsque les montagnes sont couvertes de neige, ce genre d'agrément n'est pas de ceux qu'on recherche le plus, et je ne puis dire que l'aspect de la ville m'ait particulièrement séduit. Ce qui continue à nous préoccuper, le chapelain et moi, c'est de recueillir encore quelques détails sur les croyances et les mœurs des mormons. Mais le hasard ne nous favorise pas sous ce rapport. Le président John Taylor est absent pour quelques jours, ainsi que deux ou trois des plus importans personnages de la communauté. La seule connaissance intéressante que nous ayons faite a été celle du délégué du territoire d'Utah au congrès de Washington, qui est en même temps, à Salt Lake City, membre du conseil des douze apôtres, et mari de trois femmes. Il nous reçoit dans un cabinet d'affaires fort bien installé : dans un coin un appareil téléphonique ; sur les murailles des cartes indiquant la conformation géologique du territoire d'Utah et ses ressources minérales. Il se plaint à nous de l'ennui qu'il éprouve à passer seul, tous les ans, de longs mois à Washington, où il a peu de chose à faire. « L'année prochaine, nous dit-il, j'amènerai ma femme. » Laquelle? me demandé-je. Sans doute il compte alterner. J'avouerai que ce personnage n'a pas produit chez moi l'impression favorable que m'avait laissée somme toute notre connaissance de la veille, le vieux mormon. Je lui ai trouvé l'air d'un franc hypocrite, et c'est tout à fait sous ses traits que je me représente le Pecksniff de Dickens. J'ai acheté dans la journée un journal où par hasard il était question de lui (il y a deux journaux à Salt Lake City, l'un qui est l'organe des

mormons, l'autre qui est l'organe des gentils, et qui naturellement rivalisent d'injures), et dans ce journal il était tout simplement accusé d'avoir fait, il y a quelques années, assassiner un de ses rivaux. Mais peut-être est-ce pure méchanceté, car dans leurs polémiques les Américains n'y regardent pas de si près.

L'intérêt de notre visite à Salt Lake City s'est donc borné à la visite que tout le monde peut faire : celle du grand temple des mormons; mais comme tout le monde n'a pas été à Salt Lake City, j'en dirai cependant quelques mots. Dans leur ardeur à imiter le peuple juif, la première préoccupation des mormons arrivés au terme de leur exode fut de construire un temple à l'instar du temple de Salomon. Ce temple est un bâtiment long et bas, construit en forme d'ellipse, et revêtu d'une calotte en maçonnerie qui lui donne un aspect aussi disgracieux que possible. L'intérieur en est sombre et triste. La nudité des murailles n'est interrompue que par un magnifique orgue à tuyaux dorés, le plus beau, m'a-t-on assuré, qui existe aux États-Unis et qui est l'œuvre patiente et solitaire d'un organiste mormon. L'acoustique de ce temple est parfaite. Il peut contenir plusieurs milliers de personnes et, à quelque point qu'on se place, on entend distinctement les paroles prononcées, même à demi-voix, sur l'estrade réservée aux dignitaires de l'église. Cette perfection de l'acoustique tient probablement à la forme elliptique de la salle et à sa voûte surbaissée. Mais le portier qui nous faisait les honneurs du temple (qu'on ne le prenne point pour un vulgaire concierge; il remplit, comme dans la primitive église, un office pieux) ne paraissait pas éloigné d'expliquer cette perfection de l'acoustique par quelque opération miraculeuse.

La seule portion du temple dans laquelle nous n'ayons point pénétré a été celle où l'on administre le baptême aux néophytes. Cette portion interdite contient, paraît-il, une grande piscine, et comme, d'après le rite mormon, le baptême doit avoir lieu non par aspersion, mais par immersion, le prêtre plongeant lui-même dans l'eau la tête du fidèle, l'un et l'autre sont obligés d'y descendre. Ils se revêtent pour cela d'un costume tout d'une pièce qui ressemble beaucoup à un costume de bain. Mais, pour éviter sans doute les commentaires malicieux, l'accès de cette piscine est interdit aux profanes et c'est chemin faisant, entre Ogden et Salt Lake City, que j'ai appris ces détails en même temps qu'on me montrait un de ces costumes séchant prosaïquement au soleil sur une haie en compagnie de vulgaires chemises.

Les matériaux avec lesquels a été édifié le temple construit par Brigham Young sont de la qualité la plus simple. Aussi les mormons se proposent-ils d'en construire un autre beaucoup plus magnifique. Mais ce nouveau temple sort à peine de terre et il ne s'é-

lève que fort lentement, car il y a longtemps qu'il est commencé. Tout bon mormon doit contribuer par sa souscription à l'érection du nouveau temple, et s'il ne peut verser une contribution en argent, il doit la verser en nature, en fournissant une certaine quantité de moutons, de poulets ou de canards qui sont vendus pour le compte de la caisse des travaux. De même, il doit mettre gratuitement la main à l'œuvre lorsqu'il en est requis pour les ouvrages de maçonnerie et pour les charrois. C'est, en un mot, le système de la dîme et de la corvée que les mormons ont ressuscité; aussi le caractère de tyrannie sacerdotale dont toute leur constitution sociale et religieuse est marquée n'est-il pas le moindre des griefs que nourrissent contre eux les Américains.

Le temple des mormons n'a pas seulement l'inconvénient d'être trop simple aux yeux des fidèles qui s'y rassemblent tous les dimanches, ou plutôt tous les lundis, qui est leur jour férié, il a de plus celui d'être excessivement froid en hiver. Or, pour s'être fait mormon, on n'a pas renoncé à ce goût et à cette recherche du confortable qui sont poussés si loin en Amérique. Aussi les mormons ont-ils construit provisoirement un temple d'hiver chauffé à la vapeur d'eau. Des *pews* en bois, très convenablement installés, reçoivent les fidèles, et sous les bancs courent des tuyaux sur lesquels ils peuvent poser leurs pieds pour les réchauffer pendant la durée des offices. Les murailles sont ornées de fresques peintes en grisailles. D'un côté, Moïse et Énoch pour représenter la révélation ancienne; de l'autre, le Christ et Joseph Smith pour représenter la révélation nouvelle. Au-dessus de l'estrade réservée aux autorités ecclésiastiques, une ruche environnée d'abeilles, symbole de l'activité industrieuse des mormons, surmontée d'un immense œil, qui est celui de la Providence. En face, la première apparition des anges à Joseph Smith. Ces raffinemens de confortable qui sentent leur XIXe siècle, ces peintures bibliques et chrétiennes, avec cet hommage simultanément rendu au Christ, à Moïse et à Joseph Smith, tout cela présente aux yeux du visiteur le plus singulier mélange qui se puisse imaginer : c'est le mormonisme lui-même.

Au sortir de l'enceinte sacrée, nous prenons prosaïquement le tramway et nous retournons à la gare. Nous y retrouvons notre ami le mécanicien qui nous apporte quelques documens que nous avons demandés, entre autres une longue dissertation juridique sur la question de savoir si le congrès avait constitutionnellement le droit d'interdire par une loi la polygamie. Nous remontons dans le chemin de fer qui doit nous ramener à Ogden. Chemin faisant, un peu fatigué de cette longue course, je m'abstrais de la conversation de mes compagnons de route et je regarde par la fenêtre le pays, auquel je n'avais donné le matin qu'une médiocre attention. Déjà

cependant j'avais remarqué la singulière ressemblance des bords du Lac-Salé avec ceux de la Mer-Morte. Cette réflexion, que j'avais faite à haute voix, avait amené sur la figure de notre guide un sourire de satisfaction. « C'est, avait-il répondu, ce qu'a dit Brigham Young lorsqu'il est arrivé sur les bords de ce lac, et cependant il n'avait jamais été à Jérusalem. » Cette ressemblance, au retour, me frappe encore davantage. Ma pensée se reporte en arrière, à une course que j'ai faite il y a quelque vingt ans, non point en chemin de fer, mais à cheval, du monastère de Saint-Saba, dont Chateaubriand a si bien décrit l'unique palmier dessinant sur les rochers arides sa verte silhouette, jusqu'aux ruines de l'antique Jéricho. Toute l'après-midi nous avions longé la rive infertile du lac Asphaltite, dont l'eau mate et huileuse semblait dormir d'un lourd sommeil. Vers la fin de la journée, après avoir mené nos chevaux se désaltérer aux eaux du Jourdain, nous avions planté notre tente aux fontaines d'Élisée; je me rappelle encore m'être promené longtemps, le soir, au coucher du soleil, regardant la ligne violette que dessinaient au loin sur la pâleur du ciel ces montagnes du pays de Moab dont il est parlé dans l'histoire de Ruth, et me répétant à moi-même cette plainte mélancolique de Noëmi, la pauvre exilée, que je n'ai jamais pu lire sans émotion : « Ne m'appelez plus Noëmi, appelez-moi Mara, car le Seigneur m'a remplie d'amertume. Je m'en allai pleine de biens, et l'Éternel me ramène vide. Pourquoi m'appelleriez-vous Noëmi, c'est-à-dire bienheureuse, puisque l'Éternel m'a abattue et que le Tout-Puissant m'a affligée? » Eh bien! tous ces souvenirs, et les rives de la Mer-Morte, et les montagnes du pays de Moab et la plainte de Noëmi elle-même reviennent à ma mémoire avec une vivacité singulière, étonné que je suis de trouver aux rives du Lac-Salé le même aspect désolé, à ses eaux la même teinte d'un bleu mat et la même lourdeur, aux contreforts lointains des montagnes Rocheuses la même teinte violette qui avait autrefois frappé mes regards. Et peu à peu, par une pente naturelle, je me prends à penser à l'extraordinaire destinée de ce petit peuple juif qui n'a jamais possédé qu'un coin sur la surface du globe, qui n'a jamais constitué qu'une peuplade dans la foule des humains, et qui cependant a joué un si grand rôle dans l'histoire morale du monde, rôle qui ne paraît même pas près de finir. Il a vu passer en des mains étrangères le sol qui l'avait engendré; il a été dispersé comme la poussière aux quatre vents du ciel; il a traversé des siècles de persécutions inouïes; mais il est cependant demeuré un peuple à part parce qu'il a su conserver ce qui fait la force des nations : l'unité de sa foi, l'orgueil de son passé, la confiance dans son avenir. Peu à peu, sans bruit, il est même en train de prendre sa revanche et l'on dirait parfois qu'il est à la veille

d'asservir sous la puissance de l'argent ce monde chrétien qui avait cru le détruire. Même il ne s'en faut guère que dans certains pays l'âpreté de sa vengeance ne provoque le réveil des persécutions sous lesquels il a failli succomber autrefois et que le nom seul de juif ne devienne de nouveau en Europe un terme de réprobation. Mais voici qu'à plus de 4,000 lieues de la Judée, en plein XIXe siècle, en pleine civilisation chrétienne, croît et se développe une secte qui met, au contraire, son honneur à renouveler les traditions des Juifs. Une nouvelle Sion s'élève, un nouveau temple, et dans ce continent, dont leurs pères ne soupçonnaient même pas l'existence, les noms et les souvenirs qui leur furent chers sont remis en honneur. Singulier retour de fortune dont notre âge est témoin et qui doit dépasser leurs plus hautaines espérances!

Cependant nous arrivons à Ogden. Le train du Central Pacific va partir. Il nous faut prendre congé de notre jeune ami et du mécanicien, venu une dernière fois nous serrer la main. A ce moment, le chapelain sent que son caractère lui impose cependant l'obligation de faire quelques réserves, et il s'en tire à merveille. « Nous ne voyons pas les choses sous le même point de vue, dit-il; mais nous nous retrouverons au dernier jour, et chacun de nous sera jugé suivant ses œuvres. — C'est une bonne parole cela, monsieur, s'écrie le mécanicien en lui serrant chaleureusement la main, et nous l'acceptons. Oui, nous serons jugés suivant nos œuvres, et il sera tenu compte à chacun de sa bonne foi. » Pour moi, je me contente plus modestement de remercier notre hôte de la peine qu'il s'est donnée pour nous. Je suis bien au moment de lui dire que si j'ai été touché du spectacle d'affection mutuelle que semble présenter la famille de son père et de la cordialité avec laquelle j'y ai été accueilli, j'espère cependant pour lui qu'un jour la sienne sera moins nombreuse et qu'il arrivera à une conception plus élevée et plus pure de la vie conjugale. Puis je m'arrête. A l'âge de vingt ans, ce jeune homme a quitté courageusement son pays pour aller prêcher au loin ce qu'il croit être la vérité; il a vécu trois ans loin d'une famille qui lui était chère; il s'est épuisé en travaux et en veilles, et il revient tout prêt à repartir si on lui en donne l'ordre. Il a donc fait preuve d'une abnégation dont je me sens incapable, et ce n'est certainement pas à moi qu'il appartient de prendre sur lui des airs de supériorité morale.

D'OGDEN A SAN FRANCISCO.

16-17 novembre.

Le pays qui sépare Ogden des premiers contreforts de la Sierra Nevada est aussi désolé qu'il est possible d'imaginer. C'est ce qu'on

appelle le grand désert américain, mais un désert gris sans couleur et sans grandeur. Le sol est comme saupoudré d'une sorte de substance alcaline qui le rend infertile; on dirait des plaines de cendre, et j'en suis à regretter les prairies. Aussi, pour employer mon temps, je me mets à feuilleter quelques livres de théologie mormonne que j'ai achetés à Salt Lake City : *la Perle de grand prix*, le *Livre des doctrines et covenans*, le *Catéchisme pour les enfans*, tout à fait semblable de reliure et d'apparence à ces petits catéchismes qui sont ou étaient du moins naguère en usage dans nos écoles primaires, et j'ai trouvé dans cette lecture un certain intérêt.

Qu'était-ce à tout prendre que ce Joseph Smith, le prophète, le voyant (*the seer*), comme ils l'appellent? Un illuminé ou un imposteur? Probablement un mélange de l'un et de l'autre, comme il arrive souvent chez les fondateurs de religion. Je ne puis m'empêcher cependant de trouver un certain accent de sincérité dans le récit qu'il a laissé des perplexités cruelles où la diversité des croyances et les luttes ardentes des sectes religieuses avaient plongé ses premières années :

« J'avais à peine quinze ans, dit-il dans ce récit, et déjà le spectacle de toutes ces controverses théologiques avait tourné mon esprit vers des méditations sérieuses et qui me causaient parfois un grand malaise. Mais, si profondes que fussent mes réflexions et parfois mes angoisses, cependant je me tenais soigneusement à part de toutes les sectes religieuses, tout en assistant à leurs réunions aussi souvent que cela m'était possible. Je me sentais plutôt une certaine inclination vers les méthodistes et un certain désir de me joindre à eux. Mais si grande était la confusion entre les différentes sectes, et si âpres leurs contestations qu'il était impossible à quelqu'un d'aussi jeune que moi, possédant aussi peu d'expérience des hommes et des choses, d'en arriver à aucune conclusion précise et de discerner le vrai du faux. Les presbytériens étaient acharnés contre les baptistes et les méthodistes et s'efforçaient de démontrer, en appelant à leur aide tous les argumens de la raison et aussi ceux de la sophistique, que ceux-ci étaient dans le faux. Mais, d'un autre côté, les méthodistes n'étaient pas moins prononcés contre les presbytériens et les baptistes, et ils ne mettaient pas moins d'ardeur à proclamer qu'eux seuls étaient dans le vrai et que les autres se trompaient. Au milieu de cette guerre de mots et de ce désordre d'idées, je me disais souvent à moi-même : Que faut-il faire? de quel côté est la vérité? de quel côté est l'erreur? Et si la vérité est quelque part, de quel côté est-elle et comment ferai-je pour la reconnaître? »

Joseph Smith en était arrivé à ce douloureux état d'esprit qu'a

connu de notre temps plus d'une jeune intelligence, lorsqu'il eut ses premières visions et ses premières apparitions des anges de Dieu. Lui encore je ne serais pas étonné qu'il ne crût sincèrement à ces apparitions dont il n'a cessé d'affirmer la réalité en dépit des persécutions que ces affirmations lui attirèrent dès le début. Il ne serait pas le premier visionnaire qui aurait été ainsi dupe de lui-même. Quant à la prétendue découverte qu'il aurait faite, sur l'indication d'un ange, de livres ou plutôt de tables de pierre couvertes de caractères mystérieux qu'il aurait reçus le don de traduire à l'aide de deux verres magiques, *urim* et *thumim*, je ne pousse pas la crédulité jusqu'à croire encore à sa bonne foi. Cependant je hasarderai ici une explication. Au lieu de livres écrits en caractères mystérieux, serait-il impossible que Joseph Smith eût trouvé en effet des tables de pierre couvertes de caractères indiens qu'il aurait traduits, commentés et dont les livres soi-disant sacrés publiés par lui ne seraient qu'une amplification? Pour cela il faudrait, il est vrai, admettre que, dans ces vieilles légendes indiennes oubliées des Indiens eux-mêmes, certains personnages de l'Ancien-Testament, Abraham, Moïse, Énoch aient pu jouer un grand rôle, ce qui supposerait que l'Amérique a été autrefois peuplée par une immigration tardive de peuplades venues de l'Asie. J'ignore si l'état actuel de la science ethnographique interdit absolument cette hypothèse, et je me suis laissé dire aux États-Unis que plus ladite science étudiait la question de l'origine des Américains primitifs, moins elle était en état de la résoudre. Si l'on traite cette hypothèse de tout à fait enfantine (et je n'y insiste nullement), il faut alors convenir que ce fils d'un humble artisan de l'état de Vermont avait une singulière fertilité d'invention et a apporté beaucoup d'art dans le pastiche du style biblique. Il faut même aller plus loin et lui reconnaître un certain don d'imagination et de poésie. Je n'en donnerai pour preuve que ce dialogue entre Dieu et Énoch, que je traduis littéralement de *la Perle de grand prix*, en lui conservant sa forme un peu étrange, et auquel, je l'avoue, je ne suis pas sans trouver quelque grandeur :

« Or il arriva que le Dieu du ciel abaissa ses regards sur la terre et il pleura. Et Énoch s'en étonna, disant : — Comment est-il possible que les cieux pleurent et que leurs larmes tombent comme la pluie sur les montagnes?

« Et Énoch dit à Dieu : Comment est-il possible que tu pleures, toi qui es saint, depuis l'éternité jusque dans l'éternité? Quand bien même l'homme pourrait compter le nombre des atomes dont se compose la terre, et même des millions de terres comme la nôtre, ce ne serait rien auprès du nombre de tes créations; et les rideaux derrière lesquels tu te caches ne sont pas encore tirés, mais tu es derrière ces rideaux et ton sein est là.

« Et aussi tu es juste, et tu es miséricordieux pour toujours, et tu as attiré Sion sur ton sein de toute éternité, et la paix, la justice et la vérité habitent seules autour de ton trône. Ta miséricorde ira devant ta face et n'aura point de fin. Comment est-il possible que tu pleures?

« Et l'Éternel dit à Énoch : « Regarde tes frères, ils sont l'œuvre de mes mains, et je leur ai donné l'intelligence au jour où je les ai créés, et dans le jardin de l'Éden, j'ai donné aussi à l'homme sa liberté. Et j'ai dit aussi à tes frères et je leur ai donné pour commandement de s'aimer les uns les autres et d'être fidèles à moi, leur père.

« Mais regarde : ils sont sans amour et ils haïssent leur propre sang. C'est pourquoi le feu de ma colère est allumé contre eux et dans la chaleur de ma colère je répandrai sur eux le torrent des eaux, car mon ressentiment est enflammé contre eux.

« Regarde, je suis Dieu. La sainteté est mon nom. L'éternité est aussi mon nom. C'est pourquoi je puis étendre ma main sur tout ce que j'ai créé, et mon œil peut en percer la profondeur. Et parmi tout ce qui est l'œuvre de mes mains, nulle part je n'ai trouvé autant de méchanceté que parmi tes frères.

« Mais regarde, leurs péchés retomberont sur la tête de leurs enfans. Satan sera leur père et la misère sera leur lot. Et les cieux pleureront sur eux, sur l'ouvrage de mes mains; et pourquoi est-ce que les cieux ne pleureraient pas en voyant ce qu'ils vont souffrir? »

Quant à la doctrine même de Joseph Smith, telle qu'elle est exposée dans le catéchisme pour les enfans, où il n'est nullement question de la polygamie, j'étonnerai probablement bien des gens en leur disant qu'elle n'a rien absolument qui soit choquant. Leur profession de foi primitive ne diffère que par des nuances de celles de beaucoup de communautés protestantes, sauf que la doctrine de la *plénitude de la dispensation des temps* implique la croyance en une série constante et ininterrompue en quelque sorte de révélations dont les ministres de l'église des saints des derniers jours seraient, depuis Joseph Smith, les intermédiaires. Aussi l'organisation de cette église tient-elle une grande place dans les révélations de Joseph Smith et dans l'existence des mormons. Dans cette organisation, ils se sont efforcés de reproduire celle de la primitive église. A leur tête est le conseil des douze apôtres dont le président est le chef suprême de l'église. Puis viennent les patriarches, les grands-prêtres, les anciens, les prêtres, les diacres, les évêques et d'autres fonctionnaires. Le pouvoir religieux se confond avec le pouvoir civil, et ce n'est pas un de leurs moindres crimes aux yeux des Américains, qui font de la séparation de l'église et de l'état une sorte de dogme. Mais, à nos yeux européens, il n'y a rien dans tout ceci qui ne soit

parfaitement légitime, et je ne vois pas pourquoi dans ce pays de liberté religieuse absolue, les mormons n'auraient pas le droit de vivre aussi bien qu'une foule d'autres sectes inconnues chez nous.

Quant à la polygamie, elle n'a été introduite chez les mormons que par une révélation tardive de Joseph Smith qui a précédé sa mort de peu de mois. Je me demande même si cette révélation qu'on lui prête est bien authentique et s'il ne porte pas là une responsabilité qui en bonne justice doit incomber à Brigham Young. En tout cas, c'est par l'autorité et l'exemple de Brigham Young (il en usait largement pour sa part, comme chacun sait) que la polygamie s'est introduite chez les mormons à l'état d'institution. Puisque je suis en train de paradoxes, je n'hésiterai pas à dire qu'au point de vue de leur recrutement, l'institution de la polygamie a fait aux mormons plus de mal que de bien. On croit généralement que c'est à cause de la polygamie qu'ils font des prosélytes. Je suis convaincu que sans la polygamie ils en feraient davantage encore. L'homme a une telle horreur de la négation, il a un tel besoin de surnaturel que toute affirmation résolue de l'intervention divine trouve immédiatement des fidèles. C'est en se faisant uniquement le prophète de cette intervention et sans avoir recours à l'appât de la polygamie que Joseph Smith a réuni en moins de treize ans autour de lui des milliers de disciples et que Brigham Young les a entraînés à travers le désert. En introduisant chez les mormons peut-être le principe, certainement la pratique de la polygamie, Brigham Young a défiguré le mormonisme qui, sans lui, serait une secte comme les wesleyens, les baptistes et tant d'autres. Beaucoup de personnes ne connaissent rien d'autre des mormons (avant une visite à Salt Lake City, j'avoue que j'étais du nombre), sinon qu'ils ont plusieurs femmes, et elles croient que ce sont des Turcs moins Mahomet. Très peu savent que les mormons sont tout simplement une secte chrétienne qui croit pouvoir sans scrupule user d'une tolérance de l'ancienne loi, mais qui vivent dans un état de grande ferveur et d'exaltation religieuse. Pour quelques prosélytes que la polygamie leur a attirés, elle en a éloigné beaucoup, en jetant sur eux un juste discrédit moral. Ce discrédit est même si grand en Amérique que leur apostolat y est presque sans fruit. C'est la vieille Europe qui envoie la grande majorité des néophytes. La Norvège, l'Écosse, l'Allemagne fournissent la presque totalité du contingent. Les pays catholiques, l'Italie, l'Espagne, la France ne donnent presque rien. Chose singulière! ce sont, en majorité, des femmes que les missionnaires ramènent. Qu'est-ce qui les attire? Ce n'est pas la polygamie, assurément. C'est donc, au milieu de l'ébranlement des croyances du vieux monde, l'espérance de trouver quelque part un édifice solide à l'ombre duquel elles pourront

s'abriter. Que beaucoup, une fois arrivées, trouvent la demeure moins agréable qu'elles ne s'y attendaient, cela est probable. Mais elles y restent cependant, parce qu'on leur a persuadé que Dieu y parlait. Et ceux qui, comme notre jeune hôte, quittent à l'âge de vingt ans patrie et famille pour aller prêcher à travers le monde ce qu'ils appellent *la parole de sagesse* (*the word of wisdom*), ceux-là auraient, à coup sûr, plus d'autorité s'ils appelaient les hommes à un idéal de vie plus austère en les invitant à étancher leur soif à une source de foi plus pure. A ne prendre les choses qu'au point de vue du succès, l'introduction de la polygamie a donc été, suivant moi, une erreur intéressée de Brigham Young, et cette erreur pourrait bien finir par coûter cher aux mormons. Le congrès se sent bravé par leur résistance à la loi par laquelle il a voulu abolir la polygamie, et il est non-seulement soutenu, mais poussé dans cette lutte par le sentiment public, qui se prononce de plus en plus fortement contre les mormons. Depuis mon départ, de nouvelles mesures ont été mises à exécution contre eux. Mais leur résistance s'accentue, et une crise semble imminente dans le territoire d'Utah. Je ne serais pas étonné d'apprendre d'ici à quelques années qu'une exécution fédérale a été ordonnée contre cette population paisible. Lorsque la nouvelle de cette exécution arrivera en Europe, beaucoup s'en réjouiront sans doute au nom de la morale vengée. Mais moi je ne pourrai me dire sans tristesse que cette brave famille sous le toit de laquelle j'ai dormi voit son foyer dispersé ; que ce jeune homme si sincère dans sa foi, que ces jeunes filles rieuses, que cette enfant tenue sur mes genoux ont pris le rude chemin de l'exil; et je ne pourrai m'empêcher de me demander si, parmi ces vengeurs de la morale, beaucoup vaudront mieux que quelques-unes de leurs victimes.

Ces lectures me conduisent jusqu'à la tombée de la nuit. Nous sommes à Reno, au pied de la Sierra-Nevada et j'apprends que la marche du train est réglée de telle sorte que la traversée des montagnes doit s'effectuer tout entière pendant la nuit. C'est pour moi un vif désappointement, car j'avais compté sur cette traversée pour me dédommager de l'ennui des prairies et de la déception des montagnes Rocheuses. Je pense un instant à m'arrêter, à passer la nuit dans une petite auberge voisine de la station où je me trouve et à repartir le lendemain matin pour traverser les montagnes de jour. Mais il tombe un peu de neige, et si par malheur la voie se trouvait obstruée, cela pourrait amener dans la marche des trains un retard qui dérangerait tous mes projets. Je me résous donc de fort mauvaise humeur à continuer ma route. A peine avons-nous quitté Reno que la neige cesse de tomber et que le temps tourne au froid. Je passe la plus grande partie d'une nuit, heureusement

pour moi fort claire, à regarder par la fenêtre qui est à côté de mon lit, cherchant à deviner quel peut bien être l'aspect de la région nouvelle que nous traversons. Ce que j'entrevois augmente mes regrets. Ces gorges de la Sierra-Nevada me paraissent bien autrement pittoresques que celles des montagnes Rocheuses; je vois passer comme des ombres des sapins qui détachent leur silhouette noire sur le ciel étoilé, et il me semble aussi que, de temps à autre, j'aperçois l'écume blanchâtre de quelque cascade s'argentant sous les rayons de la lune. Je forme le projet de me tenir ainsi éveillé jusqu'à la pointe du jour, dans l'espérance qu'au moment du lever du soleil, nous arriverons à ce point culminant de la chaîne qu'on appelle Cape-Horn, d'où l'on voit se dérouler toute la plaine de Californie. Mais peu à peu la fatigue me gagne et je finis par m'endormir d'un profond sommeil. Lorsque je me réveille, il fait grand jour. Vite je regarde par la fenêtre. Hélas! il y a longtemps que nous sommes sortis de la Sierra-Nevada et nous roulons d'une allure rapide à travers une plaine cultivée. Nous sommes retombés dans toute la platitude de l'agriculture. Cependant ce n'est pas sans plaisir que je retrouve des arbres et des cours d'eau. Autant que j'en puis juger, le pays doit être d'une fertilité extrême et apte à toute sorte de culture. Bientôt nous arrivons à Sacramento, grande gare tumultueuse avec un buffet, des marchands de journaux, des *blacking boys* qui vous offrent de cirer vos souliers, en un mot tous les raffinemens de la civilisation. Encore quelques-heures et nous arrivons au bord d'une vaste rivière ou plutôt d'un petit bras de mer qui est un des recoins de la baie de San-Francisco. On coupe notre train en deux. On le charge sur un immense bac à vapeur, qui le transporte de l'autre côté du bras de mer. Puis on le reforme et nous commençons à longer les bords de la baie. Enfin nous arrivons à Oakland, où le chemin de fer nous dépose au bord d'un autre bras, celui-là beaucoup plus large, de la baie. Nous nous embarquons à bord d'un grand bateau à vapeur. Nous contournons une petite île et le panorama de San-Francisco s'étale devant nos yeux.

SAN-FRANCISCO.

18-19 novembre.

Vue ainsi à distance, la ville de San-Francisco est très pittoresque. Elle s'élève en étages sur plusieurs collines de hauteur inégale, et comme elle est située sur une sorte de cap sablonneux, et que les eaux de la baie la contournent, elle est environnée d'une ceinture de mâts. Au loin des vaisseaux sont également à l'ancre, dessinant leur silhouette sur un ciel parfaitement pur, et une ceinture de

montagnes dénudées couronne l'horizon d'une ligne nette et arrêtée. La lumière est plus vive, plus intense que dans la baie de New-York, et sans que le détail ait beaucoup de charme, l'impression qui domine est celle de l'éclat et de la grandeur. Après une courte traversée de dix minutes, nous débarquons à Oakland Ferry au milieu d'une confusion inexprimable de tramways et d'omnibus parmi lesquels je finis cependant par distinguer celui du Palace-Hotel, où je me fais conduire.

Le Palace-Hotel a eu autrefois une grande réputation en Amérique. Aujourd'hui sa gloire est un peu éclipsée pour avoir trop souvent servi de modèle. D'ailleurs tout le monde connaît l'Hôtel Continental, n'est-ce pas? Eh bien! comme il a été bâti sur le plan du Palace-Hotel, cela me dispense de toute description. Pour mon compte, je suis blasé sur ces splendeurs d'auberge qui, après m'avoir amusé au début, me laissent aujourd'hui tout à fait indifférent. Et puis j'ai une idée fixe : voir l'Océan-Pacifique, et si je m'écoutais, je partirais immédiatement à la découverte. Mais une étude approfondie de l'Appleton-Guide a rectifié mes idées tout à fait erronées sur la position de la ville de San-Francisco, que je croyais (l'instruction n'étant pas obligatoire au temps de mon enfance) assise à l'entrée de la baie et en vue de la mer. Elle est au contraire séparée de l'Océan par une chaîne de collines sablonneuses qui en masque entièrement la vue, et il faut près d'une heure pour gagner le bord de la mer. Or, comme il est plus de quatre heures et que nous sommes au mois de novembre, je n'arriverais qu'à la nuit tombante. Je contiens donc mon impatience et je me contente de parcourir la ville un peu au hasard. Je suis très frappé de l'aspect de ses grandes rues, plus larges et non moins animées que celles de New-York et d'une certaine apparence à la fois grandiose et inachevée. Des trottoirs en bois vous conduisent à des magasins éclairés à la lumière électrique. De grandes voies bordées de magnifiques maisons aboutissent brusquement à une colline en sable; on n'a pas eu le temps de percer la colline et on a commencé une rue ailleurs. Mais ce qui donne à la ville de San-Francisco un aspect unique entre toutes les villes américaines, c'est le grand nombre des Chinois. On en rencontre à chaque pas, marchant généralement deux par deux, leur longue tresse de cheveux roulée deux ou trois fois autour de leur cou, probablement pour éviter qu'on ne la tire par malice, silencieux, impassibles, et, on le sent tout de suite, imperméables à cette civilisation qu'ils ont cependant contribué à créer. Une promenade que je fais le soir même dans le quartier chinois trompe un peu ma curiosité; je me figurais des petites rues obscures éclairées avec des lanternes en papier. Point : ce sont de larges rues bordées de trottoirs et éclairées au gaz. La seule différence d'avec les rues européennes, c'est que sur

les trottoirs on ne rencontre que des Chinois, et que les boutiques ne sont tenues que par des Chinois. Sur trois de ces boutiques, il y en a généralement une où l'on vend de l'opium; et une autre qui est occupée par un barbier. Je descends dans le sous-sol d'une de ces maisons. C'est là que logent les ouvriers chinois, entassés dans des caves sordides, couchant dans des lits superposés les uns au-dessus des autres, dans une atmosphère fétide, dans une saleté inimaginable, mais se consolant avec de l'opium. J'entre un instant au théâtre. Un nombreux public assiste impassible à une pièce militaire où des armées composées de part et d'autre d'une demi-douzaine de soldats se poursuivent et se culbutent. Je me crois à la représentation de quelque *Grande-Duchesse* chinoise. Je me trompe. C'est un long drame historique racontant les exploits de je ne sais quel Napoléon chinois. Tous les soirs, on joue un certain nombre d'actes et la pièce doit durer un mois. Wagner est dépassé. Enfin je rentre à l'hôtel et après sept jours de voyage, je prends un repos bien gagné.

Le lendemain, en route pour le Pacifique. Je me suis informé à l'hôtel des moyens d'y parvenir. On m'a expliqué qu'il fallait prendre d'abord le tramway, puis l'omnibus. C'est on ne peut plus prosaïque. Cependant le trajet en tramway m'intéresse vivement, le procédé de traction étant pour moi tout nouveau. Déjà, la veille au soir, en me promenant dans les rues de San-Francisco, je m'étais demandé si je n'étais pas le jouet d'une hallucination causée par la fatigue du voyage, en voyant passer devant moi deux lourds *cars* chargés de monde qui marchaient sans bruit et d'une allure assez rapide, sans être traînés ni par des chevaux ni par une locomotive. Mais j'étais trop fatigué pour tenter d'approfondir le mystère, dont j'ai eu l'explication le lendemain. Ces *cars* qui circulent sur des voies parallèles sont remorqués par un câble sans fin, en fil de fer tressé, qui passe dans une rainure creusée entre les deux rails et qui est mis en mouvement par une machine à vapeur située à moitié chemin d'un trajet de 3 kilomètres environ. Un levier placé dans la main du conducteur fait mouvoir une sorte de griffe qui agrippe solidement au câble la voiture ou plutôt les deux voitures, car la force de traction du câble est suffisante pour entraîner deux véhicules à la fois. Pour les arrêter presque instantanément il suffit de lâcher la griffe et de serrer les freins. Ainsi remorquées, ces voitures remontent ou descendent d'une allure toujours égale les pentes les plus raides, s'arrêtent et repartent à volonté pour laisser ou pour prendre des voyageurs, et ne font ni bruit ni fumée, comme les tramways à vapeur. Impossible d'imaginer une manière de cheminer plus agréable, plus rapide et moins dispendieuse, les frais de premier établissement étant infiniment moins élevés que ceux d'un tramway à vapeur ou à chevaux.

Je quitte le tramway et je monte dans l'omnibus qui m'a été indiqué. C'est une sorte de break conduit, non par un Américain, mais par un Anglais (je m'en aperçois tout de suite à l'accent), très fier de sa nationalité. Nous cheminons à travers des dunes, sur lesquelles sont éparpillées quelques rares maisons. C'est de ce côté que San Francisco est destiné à se développer en s'étendant vers la mer; mais, pour le moment, ce sont des collines incultes. Tout à coup les dunes se resserrent en un défilé assez étroit qui aboutit à un hôtel devant lequel l'omnibus s'arrête. C'est le *Cliff house*, où l'on m'invite à entrer. Mais je suis parfaitement résolu à ne pas avoir d'un balcon d'hôtel ma première vue du Pacifique. Aussi je grimpe sur une petite colline qui s'élève derrière la maison. Arrivé au sommet, je me retourne, et, pour la première fois depuis mon départ de New-York, l'impression que j'éprouve n'est pas une déception. Devant moi s'étend un horizon de mer immense. A gauche, la côte s'allonge sablonneuse et basse, aussi loin que l'œil peut la suivre. A droite, elle se relève en rochers brûlés par le soleil, d'une belle couleur rouge, au pied desquels la mer brise ses flots bleus. C'est ce qu'on appelle la Porte d'Or (*the Golden Gate*), l'entrée de la mer dans la baie San-Francisco. Ce premier plan de rochers est surmonté d'une chaîne de montagnes violettes qui se continue et se perd dans un lointain vaporeux. Ce bleu dur de la mer, ce rouge foncé des rochers, ce violet pâle des montagnes forment par leur contraste le plus bel effet de couleur que j'aie vue de ma vie. C'est la grâce de Cannes et la grandeur de Biarritz, le charme de la Méditerranée et la majesté de l'Océan. Jamais non plus je n'ai contemplé un horizon aussi étendu et qui vous donne à un pareil degré l'impression de l'immensité. De quelque côté qu'on tourne ses regards, pas une terre en vue. Je ne sais quoi vous fait sentir que vous êtes en présence de la plus vaste mer du globe, sur laquelle vous pourriez naviguer dans tous les sens, des jours et des jours, sans rencontrer autre chose que des îles qui sont à peine des points sur sa surface, et jamais je n'ai éprouvé à un degré semblable le sentiment de la grandeur du monde. Je sais bien ce que pourront dire contre cette impression les personnes à esprit positif : c'est que de la plage de Biarritz ou de Nice, voire même de celle de Trouville, on n'aperçoit non plus aucune terre, et que, par conséquent, la vue du Pacifique ne saurait rien avoir de plus imposant que celle de l'Océan ou de la Manche; en un mot, que c'est là pure affaire d'imagination. Imagination, soit, je le veux bien; mais défendre à l'homme les jouissances de l'imagination, ne serait-ce pas lui retrancher du même coup la part la plus solide de son bonheur?

Heureusement pour moi, il fait un temps magnifique, la seule vraiment belle journée que j'aie eue depuis mon départ de New-York.

Bien que nous soyons au 17 novembre, l'ardeur du soleil est telle que je suis obligé de m'en défendre. Je reste assis près d'une heure au pied d'un gros buisson de mauves sauvages en pleines fleurs, anéanti dans ce bien-être et ce repos que procurent pour un instant l'attente remplie et la curiosité satisfaite. Le lieu est solitaire, le temps parfaitement calme et le Pacifique justifie son nom. Sa lame ne ressemble point à celle de l'Océan, qui, même par un temps calme, déferle sur la plage avec fracas. Elle vient, au contraire, mourir avec douceur sur le sable fin ou se briser contre les rochers avec un léger clapotement. Par-delà cependant cette mer charmante, c'est la vieille Asie, berceau du genre humain, c'est la Chine avec sa civilisation décrépite et son peuple pullulant, c'est l'Inde avec ses vallées profondes et ses religions mystérieuses, contrées que je ne verrai jamais et qu'avant ce jour je n'avais jamais eu la tentation de visiter. Cependant je ne puis voir sans un léger sentiment d'envie un grand bâtiment à voiles qui sort de la Porte d'Or et se dispose à partir sans doute pour ces régions lointaines. Si faible est le vent que c'est à peine s'il peut cheminer et que, de loin, je vois les toiles blanches retomber presque inertes le long des mâts. On dirait qu'incertain de la course qu'il doit suivre, il hésite et recule comme effrayé. Mais il ne fait que sortir du port; la mer, l'espace, l'avenir, s'ouvrent librement devant lui et, se décidant à la fin, il prend sa route en infléchissant légèrement vers le sud. Pour moi, il est temps que je reprenne aussi la mienne; mais comme j'ai quitté le port depuis bien plus longtemps, c'est pour revenir en arrière.

Le soir, je dîne chez un habitant de San-Francisco, pour lequel j'avais une lettre de recommandation. Il demeure dans une jolie maison en bois, toute blanche, au milieu d'un petit jardin rempli de plantes vertes et de fleurs. Ainsi sont construites nombre de maisons à San-Francisco. Mon hôte habite la ville depuis vingt ans, et il a été témoin de toutes ses transformations. Autrefois, c'était une ville d'aventuriers et de bandits où les personnes et les propriétés étaient continuellement menacées. Aujourd'hui la sécurité y est à peu près aussi grande que dans les autres villes d'Amérique. A la seconde génération, il s'est même formé une espèce de société aux origines de laquelle, comme fortune, il ne faudrait pas regarder de trop près, mais qui a conquis la *respectabilité*. En revanche, ce caractère fait absolument défaut aux autorités publiques et en particulier à la municipalité de San-Francisco, ce qui ne la distingue pas, au reste, de bien des municipalités américaines. Pendant mon séjour, il y a eu au conseil municipal une séance des plus violentes, où certains conseillers se sont traités réciproquement et en propres termes de voleurs. L'incident a été rapporté le lendemain dans tous les jour-

mux, mais il ne m'a pas paru faire grand effet. Chacun sait que l'imputation est vraie, ce qui n'empêchera pas ces conseillers d'être renommés, eux ou leurs pareils.

Mon hôte est plein d'une confiance qui me paraît tout à fait justifiée dans l'avenir de la Californie. Ce qui a fait autrefois la célébrité de la Californie, ce sont ses mines d'or. Aujourd'hui, ce qui fait sa richesse, ce sont ses grandes exploitations agricoles. Mon hôte me cite le nom d'un propriétaire qui a envoyé en Europe par le cap Horn dix vaisseaux chargés de sa récolte de blé. Cela ne veut pas dire, au reste, que l'exploitation des mines ait été abandonnée. Seulement la recherche un peu illusoire de l'or a été remplacée par celle beaucoup plus profitable du cuivre et du mercure. Ce merveilleux pays, au reste, produit tout; la culture de la vigne, celle des arbres fruitiers y a pris un grand développement; et c'est la Californie qui approvisionne de vin, de fruits, d'oranges tous les États-Unis. Lorsque les trois chemins de fer qui doivent relier San-Francisco à la côte de l'Atlantique seront achevés, lorsque l'isthme de Panama sera percé, lorsque (ce qui ne saurait manquer d'arriver tôt ou tard) l'empire de la Chine sera librement ouvert au commerce, San-Francisco deviendra la quatrième ville du monde, à supposer que New-York, Londres et Paris soient les trois premières, et peut-être, avec sa baie, où toutes les flottes connues pourraient tenir à l'aise, le plus grand entrepôt commercial du globe. Il ne manque à la Californie qu'une chose, c'est la population, et ceci nous amène tout naturellement à la fameuse question des Chinois.

Mon hôte est fort opposé aux Chinois. Cela me paraît contradictoire, et je me permets d'abord de l'en plaisanter un peu. « C'est, lui dis-je, une conséquence du libre échange dont, sous d'autres rapports, vous profitez. Nous supportons votre blé; supportez vos Chinois. » Une conversation plus approfondie avec lui m'a fait, je ne dirai pas changer d'avis, mais du moins comprendre que la question était assez complexe. La raison que les hommes sérieux donnent pour restreindre ou prohiber l'importation des Chinois, ce n'est pas tant que ceux-ci, travaillant à vil prix, font baisser le prix de la main-d'œuvre, car ce bon marché qui nuit aux uns profite aux autres; c'est que, tout le travail étant accaparé par eux, rien n'attire en Californie l'élément des émigrans allemands ou irlandais qui redoutent une concurrence insoutenable. Or, tandis que ces émigrans allemands ou irlandais s'établiraient dans le pays, y dépenseraient l'argent qu'ils auraient gagné et deviendraient des citoyens californiens, les Chinois, au contraire, amassent, thésaurisent, mais c'est pour tout envoyer en Chine, où ils comptent retourner eux-

mêmes. En un mot, ce sont des manœuvres, ce ne sont pas des colons, et c'est de colons que la Californie a besoin. Conséquence fatale, sa population est loin d'augmenter aussi rapidement que celle des autres états de l'Union; elle demeure presque stationnaire avec sept cent mille habitans pour un territoire grand comme la France, et c'est là un symptôme très grave aux yeux des Américains, d'après l'estimation desquels un état dont la population ne croît pas serait semblable à un enfant en nourrice qui n'augmenterait pas de poids. Mon hôte en arrive donc à conclure que la présence des Chinois est une entrave à la prospérité de la Californie et il appelle de tous ses vœux un bill du congrès qui restreindrait ou prohiberait leur importation.

Depuis mon départ, satisfaction a été donnée à ce vœu, je dois le dire, unanime des Californiens. Mais, sans me mêler de prophétiser sur des matières que je connais à peine, je crains qu'ils ne finissent par s'en trouver mal. C'est grâce au concours des Chinois que, dans un petit nombre d'années, des travaux indispensables au développement et à la prospérité de la Californie ont pu être menés à bonne fin et que d'autres sont en voie de construction. Si l'on enlève à ces grandes entreprises de travaux publics ces ouvriers patiens, laborieux, infatigables, leur achèvement sera retardé d'autant, peut-être indéfiniment ajourné, et la Californie en souffrira toute la première. Bien plus, si, non content de restreindre l'importation des Chinois, on va jusqu'à la supprimer, il se produira en Californie une hausse de la main-d'œuvre qui prendra peut-être les proportions d'une véritable crise. Il faudra, en effet, un temps assez long avant que le courant d'émigration allemand ou irlandais se porte de ce côté, et jusqu'à ce que ce courant soit régulièrement établi, la vie ne sera pas facile en Californie. Elle deviendrait même impossible si, par représailles, les Chinois déjà établis dans le pays abandonnaient cette terre ingrate, et il n'y aurait plus moyen de se faire blanchir une chemise à San-Francisco. Je crois donc qu'à tout prendre, la Californie ferait bien de conserver ses Chinois, sans méconnaître la difficulté que constitue pour elle, au sein d'une population qui ne vaut déjà pas grand'chose par elle-même, l'existence d'une nation à part, conservant sa langue, ses mœurs et absolument réfractaire, malgré tous les efforts qui ont été faits pour l'y convertir, à la civilisation chrétienne. Mais je ne puis amener mon hôte à ce point de vue et nous nous quittons, affermis chacun dans notre sentiment. A quoi serviraient sans cela les discussions?

Je passe la journée du lendemain à me promener un peu au hasard dans la ville. Je monte au sommet d'une de ces collines sablonneuses sur lesquelles la ville est étagée, pour embrasser encore

la vue de cette baie couronnée de montagnes dont je ne puis me lasser. Je redescends pour me promener sur le port. Des vaisseaux de toute provenance et à toute destination sont accostés le long des quais, déchargeant ou embarquant des cargaisons de toute nature. Les plus grands sont à l'ancre à quelque distance, car au long des quais l'eau n'est pas assez profonde pour leur tirant d'eau. Il y aurait là de grands travaux à faire, et le plus important de tous serait de restaurer ces estacades en planches pourries où l'on risque à chaque instant de se briser les jambes en tombant dans quelque trou. Mais la municipalité de San-Francisco a probablement d'autres soucis. Je rentre dans la ville et je me promène dans California-street, la rue des maisons de banque. Les larges trottoirs sont encombrés d'hommes à mine plus ou moins douteuse qui, formés par petits groupes, discutent avec animation. Ce sont des courtiers, des gens d'affaires qui font des transactions de toute nature, et c'est ainsi que s'établissent les cours de l'or, du blé, d'autres denrées encore. En un mot, c'est la petite bourse de San-Francisco. J'entre dans une maison de banque, et pour la première fois depuis mon arrivée aux États-Unis, où le papier-monnaie est d'un usage général, je vois de l'or. Les employés de la caisse ne sont point, comme en France, protégés par un grillage; ils sont debout entre deux comptoirs qui ressemblent à des comptoirs de mode et, pour leurs paiemens, prennent à pleines mains dans les piles d'or qui sont entassées derrière eux. Jamais, à San-Francisco, on n'a voulu accepter le papier-monnaie, même pendant la guerre de sécession. C'est tout ce qui reste de la fièvre de l'or. Frappé du grand nombre d'églises, je pénètre dans l'une d'elles. C'est une église catholique des plus simples. Pendant que j'en fais le tour, une femme, entrée quelques instans après moi, s'agenouille en passant devant l'autel et baise le pavé. C'est un reste des usages espagnols, et comme l'imagination va vite, je me crois un instant transporté bien loin d'ici, dans la vieille patrie de la dévotion catholique. Mais en sortant de l'église, je retombe dans tout le brouhaha d'une rue américaine où les tramways s'entre-croisent, où les passans se bousculent et où je suis le seul à flâner. Je vais rendre visite au général Mac-Dowell, commandant en chef de toute la région militaire du Pacifique, pour lequel j'ai une lettre de recommandation. Le général s'est arrangé, un peu au dehors de San-Francisco, sur une pointe déserte, une véritable villa anglaise qu'il a préservée par une palissade de dix pieds de haut contre les tourbillons de sable. En dedans de cette palissade, on trouve un gazon verdoyant, des géraniums qui sont des arbustes, et des magnolias à travers les branches desquels on aperçoit les eaux bleues de la

baie. Le général est absent, mais, grâce à l'obligeance de Mrs Dowell, je suis admis à bord d'un petit cutter à vapeur qui dessert tous les soirs les deux ou trois postes militaires situés à l'entrée de la baie. Je revois au soleil couchant cette splendide Porte d'or, ces rochers rouges, ces eaux bleues, ces montagnes violettes, avec leur incomparable éclat de couleurs, et cette fête des yeux est le dernier souvenir que j'aie gardé de San-Francisco.

LE NOUVEAU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

20-28 novembre.

Le lendemain matin, il faut que je parte et sans rémission. Nous sommes au 19, et si je veux m'embarquer le 30 après m'être arrêté un jour à Saint-Louis en revenant, je n'ai pas de temps à perdre, d'autant plus que le retour sera pour moi plus long que l'aller. Au lieu de reprendre la voie par laquelle je suis venu, j'ai fait choix d'une nouvelle route, celle du Southern Pacific, qui n'est ouverte que depuis quelques mois, du moins comme *through line*, c'est-à-dire comme ligne de grand parcours. Ce chemin de fer dessert tout le sud de la Californie jusqu'à la frontière du Mexique qu'il suit jusqu'à Deming. De ce point partent deux lignes : l'une qui par le Texas ira prochainement rejoindre le port de Galveston sur le golfe du Mexique (peut-être est-elle ouverte aujourd'hui) et fera une rude concurrence à l'ancien chemin du Pacifique en conduisant plus rapidement à la mer les produits de la Californie ; l'autre, qu'on appelle l'Atchison Topeka and Santa Fe Railroad, rejoint à Kansas-City une ligne déjà ancienne, au moins relativement, qui par Saint-Louis se raccorde elle-même avec les grandes lignes du nord de l'Amérique. Il n'y a pas plus de quelques mois que la soudure est faite entre le Southern Pacific et l'Atchison Topeka and Santa Fe Railroad ; je crois donc être un des premiers Européens qui y ait passé. Je ne sais si c'est à cause de cela, mais j'ai trouvé le voyage par cette ligne beaucoup plus intéressant que celui par l'Union et le Central-Pacific. Je dois avouer que tant qu'on est en Californie, c'est-à-dire pendant les vingt-quatre premières heures, la route est assez monotone, sauf un passage de montagnes que j'ai fait malheureusement la nuit. Mais, à partir de Los Angeles, le pays change d'aspect. La ville de Los Angeles, qui est le point le plus méridional de la Californie, est elle-même très pittoresque. C'est le centre de la culture des oranges, et tout alentour s'étendent de vastes jardins qui m'ont rappelé les environs de Palerme. Pour

deux bits, vingt-quatre sous (c'est-à-dire probablement le double de sa valeur), j'en achète un gros sac qui me fournit pour ma route une ample provision. Les impressions qu'on éprouve sont de plus en plus méridionales, et il faut un effort de mémoire pour se rappeler qu'on est encore aux États-Unis. Il n'est pas une station qui ne porte un nom espagnol. L'architecture des maisons est celle qu'on adopte dans les pays où la grande préoccupation est de se préserver du soleil : des toits plats, des fenêtres étroites et de grandes vérandahs au rez-de-chaussée. Parfois on aperçoit de vieux couvens, de vieilles églises délabrées avec leurs clochers à jour dont on a enlevé les cloches. Les habitans qu'on voit aux alentours des stations ont même conservé quelque chose des costumes espagnols, les hommes le grand chapeau noir à larges bords, les femmes la coiffure en cheveux et les ajustemens noirs et rouges. Mais, sauf cela, tout souvenir de l'Espagne, l'antique reine de ces contrées, a disparu.

Quelques heures après avoir quitté Los Angeles, le chemin de fer pénètre dans une région toute différente, et il est impossible d'imaginer un changement plus brusque. Le golfe de Californie, dont on connaît l'étroitesse et la profondeur, pénétrait, il y a je ne sais combien de milliers d'années, encore plus avant dans les terres. Peu à peu il s'est retiré, laissant à sec son ancien lit, qui est aujourd'hui à 300 pieds au-dessous du niveau de la mer. C'est dans ce lit que le chemin de fer descend par une pente insensible et il finit par courir sur le sable fin qui dormait autrefois au fond de l'océan. Des traverses sont posées sur le sable; des rails sur ces traverses; point de talus; point de clôtures. A droite et à gauche, s'élèvent des montagnes qui formaient autrefois les rives du golfe. Après tant de siècles écoulés, l'œil discerne parfaitement la ligne où affleuraient autrefois les eaux. Au-dessous de cette ligne les rochers ont conservé la couleur verdâtre des récifs qu'à marée basse la mer laisse à découvert. Au-dessus ils ont pris, sous l'action continue des rayons du soleil, une teinte rougeâtre et comme brûlée. La ligne de démarcation est droite et nette à l'œil comme si elle avait été tirée au cordeau. Il en est de même sur les pics isolés qui s'élèvent au milieu du sable et qui devaient former autrefois des îles. Mais peu à peu les montagnes s'éloignent et s'abaissent; le chemin de fer roule en plein désert de sable, soulevant par sa marche des tourbillons d'une poussière fine qui pénètre dans les wagons malgré les doubles fenêtres hermétiquement fermées. Aucun être vivant; aucune trace de végétation; rien que le ciel et le sable. C'est le désert dans toute sa grandeur, son éclat et sa beauté. Toutes les deux heures environ, le train s'arrête à une station, c'est-à-dire à une cahute située auprès d'un dépôt de charbon et d'un réservoir d'eau alimenté par

un puits. Dans cette cahute vit un homme parfois seul, parfois avec sa femme et ses enfans. A quel degré de détresse faut-il qu'un être humain en soit arrivé pour accepter une vie pareille! Sans doute, ce sont des mineurs attirés par la fièvre de l'or dans ce nouvel état d'Arizona que nous traversons, et auxquels la fortune n'aura pas souri; ou bien encore ce sont des individus qui ont quelque chose à cacher dans leur passé et qui sont venus chercher dans ces régions désolées la sécurité et l'oubli. Pendant que la machine se remplit, ils échangent quelques mots avec le mécanicien et lui demandent probablement des nouvelles du monde civilisé ; puis le train se remet en marche, et en voilà pour eux jusqu'au lendemain.

Si jamais on fait le fameux chemin de fer trans-saharien, ce sera quelque chose de semblable. Aussi je retrouve avec joie toutes ces vives impressions que j'avais éprouvées autrefois en Orient. Ce sont ces mêmes couleurs tranchées du désert, ce sable d'un jaune brillant, ce ciel d'un bleu dur, se perdant à l'horizon dans un mirage vaporeux. C'est le même aspect de grandeur et de solitude qui m'avait tant frappé, il y a dix-neuf ans, lorsque je contemplais, du haut des collines qui baignent leur pied dans le Nil, ces plaines de sable qui se déroulent sans ondulation et sans limite jusque vers les régions mystérieuses de l'Afrique centrale. Je me souviens encore d'avoir quitté un soir ma dahabieh pour monter jusqu'au sommet d'une de ces collines que surmontaient les ruines d'un temple, et d'être resté assis sur ces ruines jusqu'à la tombée de la nuit, regardant tour à tour le soleil qui disparaissait dans le ciel enflammé, le Nil qui déroulait à mes pieds le ruban argenté de ses eaux, le désert qui s'étendait à perte de vue, et me demandant avec quel sentiment les antiques habitans de cette vieille terre contemplaient autrefois ce même spectacle. Eh bien! je ne sais pas si ce désert américain, sans passé, sans nom, n'a pas plus de grandeur encore, et si la pensée de ces siècles de solitude qui ont précédé la récente conquête de l'homme ne parle pas davantage encore à l'imagination que le souvenir de ces siècles d'histoire. Aussi, malgré la poussière et la chaleur, je ne puis m'arracher de la petite plate-forme qui termine notre wagon; je m'enivre de ce soleil, de ces couleurs que je ne verrai plus, et la tombée de la nuit peut seule m'en chasser. Enfin nous franchissons le Rio Colorado, qui marque la limite du désert, et vers les huit heures du soir nous arrivons à Fort Yuma. Nous sommes à la frontière du Mexique. La chaleur est encore si forte qu'après le dîner je peux me promener longtemps sans manteau sous la vérandah qui fait le tour du buffet de la gare comme dans une locanda espagnole. Le ciel est d'une pureté admirable, et je ne

sais si c'est encore un effet de cette imagination crédule qui m'a fait trouver plus de grandeur à la vue du Pacifique qu'à celle de la Manche, mais je ne crois pas avoir jamais vu autant ni de plus brillantes étoiles.

C'en est fini de la partie pittoresque de mon voyage. Nous roulons le lendemain dans un pays ondulé, inculte, sans caractère, et le surlendemain, après avoir franchi durant la nuit un dernier contrefort des montagnes Rocheuses, nous traversons les interminables prairies du Kansas. Ces prairies sont encore absolument sauvages. Parfois on y voit galoper au loin des troupeaux d'antilopes effrayés par le bruit du chemin de fer. Dans le voisinage d'une des stations le train court pendant un quart d'heure au milieu des flammes. C'est un commencement de mise en culture et le feu a été mis volontairement à la prairie pour la débarrasser des herbes sèches. Il y a dix ans, les Indiens erraient encore en maîtres dans ces prairies, vivant de rapines et attaquant les caravanes qui se rendaient au Mexique. C'est là qu'ont vécu les derniers trappeurs américains et que les derniers OEil-de-Faucon ont suivi l'Indien à la piste. Tel rocher qui donne aujourd'hui son nom à une prosaïque station de chemin de fer a été rendu célèbre dans cette légende des prairies par les massacres qui ont eu lieu aux alentours, et celui qui conduira un jour la charrue dans ce sol encore inculte s'étonnera, comme le laboureur de Virgile, de heurter avec son soc des cadavres et des armes :

> Exesa inveniet scabra rubigine pila
> Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris.

Nous sortons des prairies à Kansas City et nous traversons le Missouri, qui charrie des glaçons. Nous sommes, en effet, remontés vers le nord, et, en deux jours, j'ai passé de la température de l'Orient à celle de nos climats. Nous traversons de grands bois où, comme dans nos forêts, des branches mortes sont prisonnières dans des flaques d'eau gelées. Les troncs d'arbre se détachent en noir sur un ciel neigeux. Impossible d'imaginer une transition plus brusque. Enfin, après une dernière journée à travers un pays qui ressemble à tous les pays du monde, nous arrivons assez tard à Saint-Louis.

J'ai tenu à m'arrêter un jour à Saint-Louis et à voir le Mississipi. Pourquoi? Je le dirai sans crainte, quand je devrais m'exposer à un peu de ridicule. J'ai eu dans mon enfance la passion et j'ai encore le goût de Chateaubriand. Je sais bien qu'il est fort passé de mode aujourd'hui, mais je sens en moi le goût de tant de choses démo-

dées que je ne rougis pas plus de celui-là que d'un autre. J'irai jusqu'à convenir que j'aime Atala et que je trouve un charme infini à la chanson que, dans leur fuite à travers la forêt, elle chante à Chactas : « Si le geai bleu du Meschacebé disait à la nonpareille des Florides : Pourquoi vous plaignez-vous si tristement? N'avez-vous pas ici de belles eaux et de beaux ombrages et toutes sortes de pâture comme dans vos forêts? — Oui, répondrait la nonpareille fugitive, mais mon nid est dans le jasmin, qui me l'apportera? et le soleil de ma savane, l'avez-vous? »

C'est en souvenir d'Atala que je tenais à voir le Meschacebé. Aussi, le soir même de mon arrivée, j'essaie de gagner le bord du fleuve. Le Mississipi, par une belle nuit, pensais-je, cela doit être superbe. Aucun moyen d'y arriver. Il n'y a pas de quai à Saint-Louis ; je me perds dans des ruelles, j'enfonce dans des fondrières, et je suis obligé de regagner mon hôtel fort désappointé. Le lendemain matin, de bonne heure, je me fais indiquer le chemin de l'unique et gigantesque pont qui met en communication les deux rives. Les abords en sont malpropres ; à l'entrée, un immense parapet barre la vue à droite et à gauche, et ce n'est que vers le milieu qu'on commence à avoir la vue du fleuve. Hélas! le geai bleu du Meschacebé, où est-il? et qu'il a bien fait de s'envoler! Je ne vois couler sous mes pieds que des eaux jaunes et sales entre deux rives boueuses bordées de fabriques. Un épais nuage de fumée s'appesantit sur le fleuve et rapproche l'horizon. La Tamise, aux environs de Greenwich, par un jour de brouillard, voilà ce que j'ai sous les yeux. Impossible d'imaginer une déception plus complète. Involontairement, je m'en prends à Chateaubriand et je commence à croire ce que disent ses ennemis, qu'il n'a jamais vu le Mississipi. Par acquit de conscience, je traverse le pont ; l'autre rive est encore plus boueuse et plus sale. Je reviens furieux à l'hôtel, non sans avoir remarqué cependant que la traversée du pont m'a pris dix-sept minutes montre en main, mais ne sachant que faire du reste de ma journée. Fort heureusement une inspiration me vient ; c'est que le Mississipi gagnerait peut-être à être vu en dehors de la ville, car, de bonne foi, il n'est pas juste de lui reprocher les nombreuses fabriques qui ont été élevées sur ses bords. Je prends au hasard un des nombreux *cars* qui courent dans les rues parallèles au fleuve, et ce *car* me conduit, en effet, en dehors de la ville. J'essaie alors à travers champs de gagner le fleuve lui-même. Je m'embourbe dans des marais ; je suis arrêté par des barrières de joncs et de roseaux que je ne puis franchir, et je suis obligé de revenir sur mes pas. Cette poursuite à la recherche du Mississipi prend quelque chose de comique, et je finis par rire de

mon dépit. Fort heureusement pour moi, une gigantesque affiche m'apprend que, sur une petite colline voisine, on peut acheter à très bon compte des terrains d'où l'on jouit d'une vue magnifique. « Voilà mon affaire, me dis-je, » non que je veuille acheter un terrain, mais je voudrais bien jouir de la vue. Après tant de déceptions, j'éprouve cependant encore un peu de méfiance, et ce n'est pas sans appréhension que j'arrive au sommet de la colline. Enfin je suis à demi récompensé, car j'aperçois le Mississipi se déroulant au loin dans toute sa largeur. Un peu avant d'arriver à Saint-Louis, il fait un coude, et son lit est si large, son cours si lent qu'on dirait un lac à l'eau dormante. Ses bords marécageux et les îles couvertes de jonc, qui, par endroits, divisent son lit en plusieurs bras, en gâtent bien un peu l'aspect. Mais ses eaux, d'un bleu pâle, ne sont point encore souillées par toutes les impuretés qu'y déversent les fabriques de Saint-Louis, et leur allure paisible n'est point sans grandeur et sans grâce. Quand on songe qu'à pareille distance de son embouchure, il a cette largeur et qu'il a déjà traversé plusieurs centaines de lieues de pays, on comprend cette légende que les Indiens attachaient à son nom. C'est bien le *père des eaux*, le maître fleuve de ce grand continent, auprès duquel tout, dans notre vieille Europe, plus vraiment pittoresque peut-être, paraît cependant taillé petitement. Aussi, suis-je singulièrement captivé par ce dernier aspect de la nature américaine à laquelle j'aurai trouvé jusqu'au bout plus de grandeur que de charme, et ce n'est pas sans peine que je m'arrache à cette contemplation pour rentrer à Saint-Louis. Le soir, je m'embarque en chemin de fer, et, après quarante heures de route, je débarque à New-York, à la gare du Pennsylvania Railroad, dont je suis parti, ayant accompli mon programme de point en point et fait en dix-huit jours (dont quatorze en chemin de fer) un voyage circulaire de plus de deux mille cinq cents lieues. A peine arrivé, je me précipite au bureau de la compagnie transatlantique et là j'apprends que le bateau par lequel je devais revenir, retardé par une tempête, n'est pas encore arrivé. Fort heureusement, il n'en est pas de même du paquebot de la compagnie anglaise des Cunard, qui devait partir le même jour et sur lequel je retiens immédiatement mon passage. Le surlendemain, je quitte New-York, accompagné jusque sur le quai du départ par l'expression d'un amical regret, et lorsque je vois rapidement disparaître ces figures amies, je suis étonné de surprendre en moi-même, mêlée à l'immense joie du retour, la tristesse du sentiment de l'adieu.

A BORD DU *GALLIA*.

30 novembre-9 décembre.

Ballotté pendant dix jours entre le ciel et l'eau sur une mer grise par un temps maussade, à bord d'un bâtiment où je ne connais personne, sauf un charmant jeune ménage américain malheureusement marié de la veille, je me sentirais envahi par un profond ennui si je n'employais ces dix jours à mettre un peu d'ordre dans mes souvenirs qui s'entre-choquent dans ma tête, au milieu d'une confusion inexprimable et si je ne cherchais du sein de cette confusion à dégager mon impression d'ensemble. C'est cette impression que je voudrais résumer ici en cherchant à recouvrer la liberté de mon jugement, jusqu'ici un peu enchaînée peut-être par la cordialité de l'accueil que nous avons reçu.

Il me paraît impossible d'avoir visité les États-Unis, et surtout de les avoir traversés, sans éprouver le sentiment qu'on se trouve en présence d'un peuple singulièrement vigoureux, valide, exubérant de jeunesse et d'activité. Ceux qui parlent de la décadence des États-Unis, ceux-là n'y ont jamais mis les pieds, ou y ont été avec un parti-pris, ce qui est absolument la même chose. L'avenir agricole et industriel qui s'ouvre devant eux est indéfini. C'est à peine s'ils ont commencé à exploiter la moitié de leurs richesses de toute nature, et ils ne paraissent pas disposés à laisser ces richesses dormir dans le sol. Quand un peuple est laborieux, actif, industrieux, voire même un peu âpre au gain, quand à son activité, à son industrie, à son amour du gain, la nature offre des élémens qui semblent inépuisables; quand, chaque année, un sang nouveau vient s'infuser dans ses veines et que la seule difficulté qui retarde son développement est la disproportion de son territoire à sa population, on peut pousser la logique de doctrines respectables jusqu'à prédire sa fin prochaine, mais on s'expose à se voir donner par les faits de cruels démentis.

Est-ce à dire qu'il faille chercher chez les Américains le modèle politique que si longtemps les théoriciens de la république ont offert à notre admiration, et regarder de l'autre côté de l'Atlantique pour y trouver le spectacle d'une démocratie sage, pure et bien réglée? Celui qui répondrait affirmativement à cette question ferait sourire les Américains eux-mêmes. Il suffit, en effet, d'ouvrir un de leurs journaux et de lire la véhémence des accusations portées par les partis les uns contre les autres (accusations dont il faut même, si l'on veut se former un jugement équitable, rabattre tou-

jours un peu) pour se convaincre que les États-Unis n'ont échappé à aucun des vices qui semblent inhérens à la démocratie pure (1). Ce que depuis quelques années nous commençons à voir en germe chez nous, fleurit au grand soleil chez eux. La tyrannie des coteries politiques, la mobilité perpétuelle dans le personnel administratif, la médiocrité, et pire encore que la médiocrité dans la composition des conseils électifs, la mise à l'écart de toute l'aristocratie morale et intellectuelle du pays, — enfin la corruption, toutes ces plaies s'étalent à la surface du corps politique. Il est assez probable que, d'ici à quelques années, nous n'aurons rien à envier aux Américains sous ce rapport, mais eux-mêmes ne nous conseilleraient pas de les prendre pour modèles.

La seule question qui puisse, suivant moi, être sérieusement débattue entre esprits de sang-froid, étrangers aux dénigremens et aux enthousiasmes de parti-pris, est celle-ci : depuis l'ouverture de la nouvelle période que marque dans l'histoire des États-Unis la fin de la guerre de sécession, l'abolition de l'esclavage et le rétablissement de l'Union, c'est-à-dire depuis bientôt vingt ans, l'état politique et social des États-Unis va-t-il en se détériorant en dépit de leur prospérité matérielle, ou bien, au contraire, y a-t-il, à l'encontre des travers et des vices dont eux-mêmes se sentent atteints, un mouvement de réaction? Aucune forme politique n'étant, en effet, sans inconvéniens, aucune société sans vices, toute la question, quand on veut prévoir l'avenir d'un peuple, est de savoir s'il se laisse aller sur la pente de ses défauts ou s'il fait effort, au contraire, pour la remonter. Je dirai en toute franchise quelle est, à mes yeux du moins, la réponse équitable à cette question.

Les premières années qui ont suivi la fin de la guerre de sécession ont été tout simplement déplorables et marquent parmi les plus tristes dans l'histoire des États-Unis. Lorsqu'on a vu, d'un côté, les états du Sud livrés sans défense, après la défaite, à tous les excès d'une coterie de vainqueurs brutaux et à toutes les représailles d'une poignée de vaincus exaspérés; de l'autre, les états du Nord, dominés par un général de capacité, somme toute, assez médiocre, se maintenant au pouvoir pendant huit ans par les plus détestables moyens, s'entourant d'hommes tarés et couvrant à tout le moins de sa complicité tacite leurs détestables rapines; lorsque, ce scandale ayant pris fin par son excès même, on a vu une élection présidentielle, disputée à quelques voix près, se partager en deux parties égales l'Union à peine reconstituée, et lorsqu'une enquête a révélé

(1) Un petit roman intitulé : *Democracy*, qui a paru aux États-Unis depuis mon voyage, contient une satire de la société et des mœurs politiques qui a fait quelque tapage à Washington.

que les deux partis, démocrate et républicain, avaient fait également usage de moyens violens et frauduleux, il était naturel que, sans aucun parti-pris de malveillance, les pronostics les plus noirs fussent portés sur l'avenir des États-Unis, et il n'est pas étonnant que les écrits publiés à cette date et sous l'impression de ces événemens, les deux volumes de M. Claudio Jannet sur les États-Unis contemporains, les études si profondes et si ingénieuses de M. le duc d'Ayen sur la constitution politique des États-Unis, se soient ressentis du déplorable spectacle donné durant les huit années de présidence du général Grant. Il s'est passé cependant alors un fait remarquable. Lorsque la commission arbitrale chargée de prononcer sur la validité des suffrages conférés aux deux candidats présidentiels Hayes et Tilden se fut prononcée, à tort ou à raison, en faveur de Hayes, on pouvait légitimement croire qu'une nouvelle sécession allait éclater aux États-Unis et que ce grand pays allait s'abîmer définitivement dans les dissensions intestines. Il n'en fut rien et le peuple américain donna, dans cette circonstance, une grande preuve de ce respect de la légalité, de cet esprit de mesure qui fait la force de la race anglo-saxonne et sa supériorité politique sur la nôtre. Le parti vaincu se soumit sans mot dire à une décision dont le bien fondé aurait parfaitement pu être contesté et ne se promit d'autres représailles qu'une revanche légale. En même temps se manifestait dans le public indépendant un sentiment d'énergique réprobation contre le système de corruption politique qui, à la vérité, ne datait pas du général Grant, mais qui, sous son administration, en était arrivé à s'étaler avec impudeur. C'est ce sentiment qui, après avoir, lors de la dernière élection, fait arriver Garfield à la présidence, malgré la fraction de son propre parti encore inféodée au général Grant, donne encore aujourd'hui à son successeur, le président Arthur, la force nécessaire pour se dégager d'amis compromettans et (comme il vient de le faire tout récemment) pour se mettre en travers du congrès lorsque celui-ci ne craint pas de gaspiller les deniers de l'état en vue de donner satisfaction à des intérêts électoraux. On ne saurait donc contester l'existence et la force chaque jour croissante aux États-Unis d'une opinion publique dont la moralité est plus saine, plus sévère que celle du personnel politique et avec laquelle ce personnel est obligé de compter.

L'existence de cette opinion indépendante des partis, dont quelques grands journaux, tels par exemple que le *New-York Herald*, ont la prétention d'être l'expression, est d'autant moins étonnante qu'une portion considérable de la nation ne se mêle que de fort loin à toutes ces luttes. Ce serait, en effet, une grande erreur que de juger du peuple américain lui-même par ceux qui officiellement le représentent. Il existe là-bas à la fois une population laborieuse,

toute à ses affaires, qui se soucie au fond assez peu de ces grandes querelles de républicains à démocrates, et au-dessus d'elle une société, beaucoup plus relevée de manières et de sentimens que le monde des politiciens, qui dédaigne de renoncer à ses élégances ou à ses occupations intellectuelles pour solliciter les suffrages populaires, bien qu'elle commence cependant (et c'est là aussi un heureux symptôme) à sortir un peu de son abstention. Je sais également de par le monde une nation et une société qui seraient singulièrement méconnues, voire même un peu calomniées, si elles étaient jugées d'après leurs représentans et leurs maîtres. Il y a là, en quelque sorte, un phénomène de double vie qui est le propre des pays démocratiques et qu'il faut savoir observer si l'on se mêle de juger l'Amérique ou la France.

Il est en outre (je parle de l'Amérique) deux grandes qualités qui sont communes à toute la nation et qui compensent bien des défauts. La première, c'est le respect de la liberté. A quelques violences de polémique que les partis se portent les uns contre les autres, jamais celui qui est au pouvoir n'a la pensée d'abuser de sa suprématie législative pour confisquer ou restreindre les droits de la minorité. Pour tous les citoyens, à quelque parti, à quelque couleur, à quelque secte qu'ils appartiennent, le droit de parler, d'écrire, de se réunir, de s'associer est absolu, et il en est fait largement usage. A l'exercice de ces droits la violence populaire peut parfois apporter obstacle, comme elle intervient parfois brutalement dans l'exercice de la justice par le *lynchage*. Mais le droit subsiste et reparaît aussitôt. La liberté est le patrimoine de chacun et ce patrimoine est à l'abri des atteintes durables, tout comme celui de la propriété privée.

A côté de cette grande vertu politique, les Américains ont conservé une grande vertu sociale : le respect des convictions religieuses. Sans doute, pas plus qu'en tout autre pays, les croyances chrétiennes n'ont complètement échappé à l'ébranlement du siècle, et si l'on comparait l'Amérique d'aujourd'hui à celle d'il y a cinquante ans, peut-être y trouverait-on, à côté des progrès de la tolérance par laquelle ne brillaient pas les descendans des anciens puritains, un certain relâchement dans la ferveur religieuse. Mais l'influence des croyances chrétiennes n'en est pas moins demeurée très grande. Cette influence se traduit dans la vie sociale par la multiplicité des sectes, ce qui est l'indice d'un esprit d'ardente recherche, et (ceci vaut peut-être mieux) par une grande activité de la charité. Dans la vie publique, le respect de ces croyances s'impose également aux politiciens, et bien que la religion soit peut-être le moindre souci de beaucoup d'entre eux, ils ne s'aventure-

raient pas à le témoigner ouvertement. Dans ce pays où la séparation de l'église et de l'état est un principe absolu, la conception de ce qu'on appelle chez nous l'état laïque, c'est-à-dire d'un pouvoir indifférent en théorie, en pratique hostile à toute influence religieuse, n'entre dans l'esprit de personne. J'en puis donner une preuve. A la fin de la guerre de sécession, le président Lincoln avait établi un jour de fête nationale : *the Thanks giving day*, le jour d'actions de grâces, où tous les citoyens étaient invités à se rendre dans l'église de leur culte respectif pour y remercier Dieu des bénédictions répandues par lui sur l'Union et pour lui demander la continuation de ses faveurs. Ce pieux usage a été maintenu par les successeurs de Lincoln, et j'étais en Amérique lorsque le président Arthur, dans un langage très élevé, a adressé à ses concitoyens une proclamation pour les engager à célébrer avec pompe le *Thanks giving day*. L'appel a été entendu, et il n'y a pas un édifice religieux depuis les splendides cathédrales catholiques, qui sont l'ornement des grandes villes, jusqu'aux plus modestes chapelles indépendantes, où les citoyens de l'Union ne se soient assemblés, obéissant à une même pensée religieuse. Au point de vue de la moralité sociale, il y a là une garantie qui vaut peut-être celle de l'instruction civique. Je résumerai donc mon impression en disant que, s'il y aurait de notre part trop de modestie à nous humilier devant les Américains, il pourrait bien se faire cependant qu'ils fussent en train de revenir des excès où nous allons et de remonter la pente que nous descendons.

Il est une autre impression, celle-là très vive, presque poignante, que j'ai éprouvée là-bas, et que je ne tairai pas, si douloureuse qu'il soit de l'exprimer. Il est impossible, je ne dis pas seulement de traverser l'Amérique, mais encore de jeter les yeux sur la carte de ce vaste continent sans être frappé de la place qu'y ont tenue autrefois l'influence et le nom de la France. Sans même parler du Canada et de la Louisiane, qu'elle a possédés si longtemps, ce sont des explorateurs français, comme Lasalle, ou des jésuites, comme le père Marquette, qui ont découvert ses principaux lacs, reconnu le cours de ses plus grands fleuves et fondé les premières stations destinées à devenir dans ces contrées encore sauvages les avant-postes de la civilisation. La Nouvelle-Orléans, Saint-Louis, Sainte-Croix, Sainte-Geneviève, Vincennes, Versailles, ces noms français qu'on lit à chaque instant sur la carte de l'Amérique sont là pour rappeler ces glorieux souvenirs. Maintes fois, en entendant ainsi à l'improviste retentir un de ces noms, je me suis rappelé ces deux vers d'une vieille romance un peu démodée, comme toutes les romances, qui a charmé la génération de 1830, au temps heureux où l'on rêvait de reconquérir la frontière du Rhin :

Triste et rêveur, moi, je pense à nos pères;
Le fer en main, ils ravageaient ces bords.

Ces bords du Mississipi et des grands lacs américains, nos pères ne les ont point ravagés, ils les ont ouverts à la civilisation, et si l'on est quelque peu enclin à l'oublier en France, on s'en souvient en Amérique, où un écrivain de talent, Parkman, s'est fait en plusieurs volumes très intéressans l'historien des découvertes et de l'influence françaises. Qu'est-il resté de cette influence? Hélas! des noms; rien que des noms : *Stat magni nominis umbra.* Sur cet immense territoire au nord et au midi duquel notre puissance semblait autrefois si fortement assise, et que nos hardis pionnièrs ont sillonné dans tous les sens, nous ne possédons plus aujourd'hui un pouce de terre. Notre langue s'oublie; notre influence est nulle. L'Anglais qui débarque aux États-Unis entend résonner du moins l'idiome de sa patrie; l'Allemand trouve précieusement conservés à plus d'un foyer les souvenirs et les mœurs de l'Allemagne, mais la France, où est-elle?

J'exagère cependant en disant que l'influence française est nulle aux États-Unis; mais on aimerait presque mieux ne pas l'y retrouver, car elle ne s'exerce que par ses côtés les plus frivoles. L'Amérique nous envoie son blé, son bétail, bientôt peut-être ses minerais. Nous lui envoyons nos modes et notre littérature légère. Les Américaines qui se piquent d'élégance font venir leurs robes de Paris; on joue *la Fille de Mme Angot* à New-York, et on trouve chez quelques libraires la traduction de *Nana.* O France, chère patrie si douloureusement aimée, es-tu donc définitivement vaincue dans la grande lutte des nations, et, comme la Grèce antique, en es-tu réduite à te venger du monde en lui donnant tes vices!

Ah! puisse-t-il ne pas en être ainsi et puissions-nous revoir bientôt ces jours où ton pavillon, promené par les mers, allait commander au loin le respect de ton nom! Mais, pendant cette éclipse momentanée de ton astre, au moins demeure fidèle à ton génie en n'essayant pas de devenir un peuple positif, calculateur et pratique! Conserve ce qui a fait dans le passé ton charme et ta grandeur, cette flamme dont tu n'as cessé de brûler pour toutes les idées généreuses, cet amour de l'idéal auquel tu as fait tant d'imprudens sacrifices, ce sens du beau que tu sais parfois préférer à l'utile, et ne cesse jamais de mériter cet hommage qu'en des vers inspirés par la reconnaissance t'adressait un auteur américain : « O France! je t'aime, car tu es le poète des nations! »

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LE

VATICAN ET LE QUIRINAL

DEPUIS 1878

I.

LE PAPE LÉON XIII ET L'EUROPE.

Aux mois de janvier et de février 1878, lors de la mort presque également inattendue de Victor-Emmanuel et de Pie IX, je faisais à Rome ma quinzième ou seizième visite. Le premier roi moderne de l'Italie une et le dernier pape-roi, frappés à quelques semaines de distance, attiraient Italiens et étrangers, pèlerins du patriotisme ou de la foi, autour de leurs dépouilles rivales, l'un au Panthéon, l'autre à Saint-Pierre, comme si la mort, qui d'ordinaire apaise tout, s'était plu à dresser tombe contre tombe. Les cardinaux, bannis du Quirinal, où, depuis la mort de Pie VII, avaient eu lieu toutes les élections pontificales, s'étaient, après quelques hésitations, réunis en conclave au Vatican. De la place Saint-Pierre on distinguait par-dessus la colonnade du Bernin les fenêtres grillées à la hâte du conclave improvisé, et du pied de l'obélisque les amateurs des vieux usages pouvaient guetter la *sfumata* traditionnelle. Romains et *forestieri* étaient curieux de savoir quelles mains recueilleraient la lourde succession de Pie IX. Dans le monde et dans la presse, on discutait les titres des cardinaux « papables. » Les marchands du Corso exposaient leurs photographies, et les promeneurs supputaient les chances de chacun. Sur la place de la Minerve, à quelques pas du Panthéon, où Victor-Emmanuel attend encore un monu-

ment, je me rappelle avoir vu un homme du peuple mettre le doigt sur le portrait du cardinal Pecci et s'écrier : « *Eccolo il papa* (1) ! » D'ordinaire rien de plus imprévu que le choix des conclaves : « Qui y entre pape en sort cardinal. » Cette fois, on aurait pu dire en renversant l'antique adage : *Vox Dei vox populi*. Bien que cette rapide élection ait été assurée par les cardinaux étrangers, le pape eût, selon l'ancienne coutume, été nommé par le clergé et le peuple de Rome, que le successeur de Pie IX eût sans doute encore été le cardinal camerlingue. Rarement élection fut aussi bien accueillie. En dehors de quelques *zelanti*, qui rêvaient une sorte de Jules II de l'ultramontanisme, on se félicitait presque unanimement de voir l'anneau du pêcheur au doigt d'un pontife qu'un ancien ministre de Victor-Emmanuel avait salué d'avance comme l'un des esprits les plus élevés du sacré collège, « comme un caractère des mieux équilibrés et des plus vigoureux, » comme un homme enfin ayant réalisé l'idéal du cardinal tel que le traçait saint Bernard (2).

Les applaudissemens donnés au choix du conclave me frappaient d'autant plus que personne, parmi les adversaires ni parmi les admirateurs de Pie IX, ne savait quelle conduite tiendrait le nouveau pape. Les rumeurs les plus différentes couraient à ce sujet. Parmi les libéraux italiens, beaucoup inclinaient à voir en Léon XIII le pontife de leurs rêves, le pape de la conciliation. Dans le camp opposé, tout le monde, à cet égard, n'était pas rassuré. Plus d'un prélat craignait qu'après quelques semaines de réserve Léon XIII ne rompît avec les vues ou les traditions de Pie IX. On redoutait pardessus tout de le voir renoncer au rôle de prisonnier volontaire. On le savait actif, aimant l'exercice et la marche, habitué aux longues courses de montagne; on se demandait s'il aurait longtemps la patience de rester confiné dans l'enceinte du palais et de l'étroit jardin qui forment les derniers états du saint-siège. Le bruit circulait à Rome qu'un des premiers actes de Léon XIII, encore camerlingue, avait été de faire repeindre les voitures du Vatican, oubliées depuis 1870. Aux yeux des partisans de la réclusion pontificale, c'était mauvais signe, cela faisait appréhender l'abandon de la tradition du pape captif, inaugurée par Pie IX depuis la chute de la royauté pontificale.

L'avenir allait bien vite montrer ce qu'il y avait d'erreur dans ces espérances des uns et dans ces alarmes des autres. Les esprits les plus clairvoyans ne s'y étaient pas trompés. Longtemps avant l'ouverture du conclave de 1878, le premier écrivain politique de

(1) Le même jour, une feuille illustrée représentait le cardinal Pecci avec la tiare accompagné de cette légende : « Voici le nouveau pape; s'il ne vous plaît pas, il est encore temps de le changer. »

(2) R. Bonghi, *Pio IX e il Papa futuro*, 18[illegible], p. 155.

l'Italie (et l'un des premiers de l'Europe), M. R. Bonghi, mettant ses compatriotes en garde contre leurs illusions, leur rappelait que, sur l'église et sur la société, le futur Léon XIII n'avait au fond pas d'autres idées que ses collègues du cardinalat et que le successeur de Grégoire XVI (1). A regarder les hommes, à comparer les caractères, tout est contraste entre Pie IX et Léon XIII, mais de cette dissemblance des natures et des tempéramens on avait tort de conclure à l'opposition des vues ou à la contradiction des actes.

I.

Dans la longue série des papes dont les médaillons de mosaïque se déroulent sur la frise de Saint-Paul hors les murs, l'histoire trouvera peu de figures aussi tranchées que celles de Pie IX et de Léon XIII. Le contraste entre eux frappe à première vue; il éclate dans les traits du visage, dans la démarche, dans la physionomie, dans l'extérieur tout entier, et chez eux, ces différences du dehors ne font que révéler l'opposition des esprits et des caractères.

Les traits réguliers, le visage empreint d'une noblesse aisée, la face pleine, l'œil grand et ouvert, Pie IX, avec sa belle prestance, semblait, malgré toutes ses vicissitudes et ses chagrins, respirer la force, la confiance, la vie. Il y avait en lui un curieux mélange de bonhomie et de souveraine dignité, de malice spirituelle et de rondeur bienveillante. Grand, maigre, sec, la face longue, pâle et ridée, Léon XIII semble frêle, délicat, nerveux; on ne s'étonne pas de le savoir prompt aux évanouissemens. Jusque dans ses dernières années, Pie IX avait, à travers tous ses déboires, gardé un fond de belle humeur qui survivait à toutes les épreuves; sous la majesté du pontife, toujours plein de son rôle sacré, on devinait la chaleur d'une nature expansive, et l'extrême vieillesse avait à peine amorti sa vivacité, sa sensibilité, sa fougue natives (2). Léon XIII, avec son corps d'ascète et sa physionomie d'homme du monde, a dans toute sa personne quelque chose d'austère, de froid, de contenu et en même temps de noble, d'élevé, de grave. Chez lui aussi, dans la bouche aux coins relevés et dans les yeux au vif regard, percent à la fois la finesse et la bonté, mais une finesse plus apte à pénétrer les hommes, à démêler leurs pensées et leurs intérêts qu'à saisir et à railler leurs travers, mais une bonté tenant moins de l'instinct ou du tempérament que de la vertu et de la hauteur de l'âme, une bonté plus réservée, à la fois moins débonnaire et plus soucieuse

(1) *Pio IX e il Papa futuro*, p. 156.

(2) Sur le caractère et le pontificat de Pie IX, voyez dans la *Revue* notre étude du 15 juin 1878 et le livre intitulé : *un Empereur, un Pape, un Roi;* Paris, Charpentier.

de ne rien froisser, incapable de faiblesse, de prodigalité, d'engoûment, aussi bien que de colère, de ressentiment ou de mordantes saillies.

Ces différences entre les deux pontifes se font jour dans leur langage et leurs réceptions, dans leur administration de l'église et du palais apostolique non moins que dans leurs rapports avec les gouvernemens et les états. Pie IX, simple en sa personne, comme tous les papes modernes, aimait à entourer le saint-siège d'éclat et de magnificence. Il avait le goût royal de la pompe et du luxe des arts; jaloux d'illustrer en tout son pontificat, il se plaisait à construire, à restaurer les monumens et les églises. Je connais peu de basiliques romaines, brillantes ou sombres, qui, dans les caissons dorés de leurs plafonds ou dans les marbres polis de leur pavage, ne montrent le lion dressé des Mastaï, et l'on sait que, non content d'achever les loges de Raphaël, Pie IX a osé ajouter une « chambre » aux *stanze* du peintre d'Urbin.

Élevé à la papauté à une heure de difficulté et de pénurie, privé d'une partie des revenus assurés à son prédécesseur par l'admiration des fidèles, Léon XIII a cherché dès le début à diminuer les charges du saint-siège, à régler ses finances sur les modestes ressources que lui fournissent le denier de Saint-Pierre et un budget d'aumônes. Administrateur vigilant et économe, il a supprimé les abus introduits sous l'indulgente vieillesse de son prédécesseur, réformant l'intérieur du Vatican, devenu tout son royaume, avec autant de soin qu'en mettait Sixte-Quint à gouverner l'état pontifical, introduisant partout l'ordre, la régularité, l'épargne, et, de cette tâche ingrate, recueillant de la part même des serviteurs du saint-siège moins de reconnaissance que de mécontentement. Il a réduit ou aboli les fonctions inutiles, diminué le nombre des sinécures, réformé le personnel du palais, rogné le traitement des prélats mis en disponibilité par la suppression du pouvoir temporel. Déjà, à son avènement, il avait refusé de donner aux gardes du Vatican la gratification d'usage, alléguant que, depuis qu'il vit de quêtes et d'offrandes, le saint-siège est tenu d'être parcimonieux. Il y a un potager au Vatican; on assure que Léon XIII en a fait vendre les légumes au marché au lieu d'en laisser profiter les prélats du palais. Mettant de côté la plupart des dépenses de luxe, il a employé les minces revenus du saint-siège aux œuvres essentielles, à la lutte contre ses ennemis du dedans et du dehors, à la fondation d'écoles, à l'entretien des missions, à la presse qu'il ne dédaigne pas d'éclairer de ses communications et même parfois, dit-on, de morceaux de sa plume.

Pie IX, jusque dans son extrême vieillesse, aimait les audiences publiques; il aimait à haranguer la foule des pèlerins qu'il animait

de sa parole ardente et des éclats d'une voix dont l'âge ne pouvait altérer le timbre. A ces bruyantes et fatigantes réceptions, Léon XIII, par politique comme par besoin de recueillement, préfère le silence du cabinet et le travail solitaire. Par système ainsi que par tempérament, il aime moins à parler qu'à écrire. Pie IX était orateur, plein d'une naturelle et impétueuse éloquence, doué d'une voix d'une admirable sonorité, habile à l'improvisation, n'en redoutant ni les entraînemens ni les perfides interprétations. Léon XIII est un écrivain qui aime à méditer ses pensées, à pondérer son langage. Avant tout, épris de la mesure, il ne livre rien au hasard de l'inspiration. Est-il obligé de parler aux pèlerins dont il doit parfois satisfaire l'indiscrète piété et auxquels il ne peut toujours refuser le spectacle d'une audience solennelle, il le fait brièvement, souvent en latin, non par goût de docteur ou d'humaniste, mais parce qu'une langue morte tempère la chaleur du langage, en amortit les aspérités, donne à toutes les revendications quelque chose de plus calme et comme d'hiératique. Depuis le XVIII siècle, depuis Benoît XIV et Clément XIV, Rome n'avait pas vu un pape aussi cultivé, aussi versé, non-seulement dans les sciences ecclésiastiques, mais dans les lettres classiques et les littératures vivantes. Théologien et philosophe, fort épris de la scolastique et de saint Thomas, il n'est ni dédaigneux de la poésie et du beau langage, ni étranger aux études profanes ou aux sciences modernes. Selon la tradition du dernier siècle qui s'est survécu en Italie, il a été poète à ses heures, poète latin et italien; mais, en même temps, il lit nos publicistes, il les a suivis dans le champ ingrat de l'économie politique, et, en ses mandemens d'évêque, il ne craignait pas de citer les revues françaises (1). On loue le langage toscan et la plume latine de Léon XIII. A l'inverse de la plupart de ses prédécesseurs, de Pie IX notamment, qui n'écrivait point et ne lisait guère, Léon XIII aime à rédiger lui-même ses encycliques. Aussi croit-on, à travers la banalité des formules traditionnelles, y sentir un accent plus personnel que dans la plupart des écrits scellés des bulles romaines.

Esprit, goûts, habitudes, qualités spontanées ou acquises, il serait malaisé de trouver deux hommes plus différens que ces deux pontifes, dont chez tant de fidèles les portraits se font pendant. Chez l'un, tout semblait de premier mouvement; chez l'autre, tout est réflexion; le premier était tout expansion, le second paraît toute réserve; celui-là était pour ainsi dire tout en dehors, celui-ci est tout en dedans. On dirait qu'en les appelant à se succéder, la Provi-

(1) La *Revue des Deux Mondes* particulièrement. Voyez, par exemple, le mandement du carême de 1877.

dence a voulu les corriger et redresser l'un par l'autre. Après un pontife peu lettré, peu travailleur, tenant en médiocre estime la science et l'étude, excellant surtout dans le personnage extérieur du pape et dans les fonctions de représentation, est venu un homme érudit et studieux, ami de la retraite, fuyant le bruit et les ovations. A une sorte de tribun religieux, bouillant, enthousiaste, passionné, d'une verve qui ne s'interdisait rien, d'une ferveur allant parfois jusqu'au mysticisme et touchant à l'illuminisme; à un pape vénéré de son vivant comme un saint et sûr d'être un jour canonisé, qui, chez les fidèles, passait pour avoir le don des miracles et chez ses ennemis pour avoir le mauvais œil; à un prince ennemi des compromis, attendant tout de l'intervention divine, faisant peu de cas de la politique et des moyens humains, a succédé un diplomate circonspect, calculateur et temporisateur, d'une piété froide, exempte de toute exaltation, d'un sens rassis, d'une prudence exercée, décidé à ne rien abandonner à la fortune de ce qu'il peut lui dérober. Cette opposition entre les caractères et les hommes a pu, au début, faire illusion sur les idées et les vues. Pareille erreur ne pouvait durer. Les principes et les visées sont au fond identiques. Et cela est naturel de la part de deux papes nourris des mêmes traditions et, à travers toutes leurs dissemblances, pleins d'une égale foi dans la haute mission de l'église et de la chaire apostolique. Bien plus, il n'en saurait guère être autrement dans cette séculaire dynastie spirituelle qui se transmet les vues, les projets, les prétentions avec plus d'esprit de suite qu'aucune lignée de princes du même sang, qui reste liée par ses décisions antérieures et son histoire, par les attaques de ses ennemis aussi bien que par les adorations de ses fidèles.

Pour Léon XIII, le but est le même que pour Pie IX, les voies seules diffèrent; mais cette différence de formes et de procédés n'est pas sans importance. Dans les choses humaines, dans tout ce qui touche au gouvernement ou à la direction des sociétés, la forme importe presque autant que le fond.

II.

L'objectif de la papauté reste la glorification, ou, comme on aime à dire parmi les fidèles, le triomphe de l'église. Ce triomphe, dont Pie IX semble jusqu'au dernier jour avoir espéré être le témoin, on ne paraît plus au Vatican en escompter aussi vite l'échéance. On oublie moins aujourd'hui l'épithète de militante donnée à l'église sur la terre. Cette victoire qui, d'après ses propres doctrines, ne saurait être complète ici-bas, le saint-siège la poursuit depuis dix-huit cents ans à travers des luttes sans trêve contre « le

prince de ce monde, » ennemi qui change de forme et de nom avec les siècles. Le grand adversaire aujourd'hui n'est plus le césarisme païen de l'antiquité, ni le néo-césarisme chrétien des rois ou des empereurs du moyen âge ; ce n'est plus le schisme, ni l'hérésie, c'est la révolution, monstre nouveau qui, aux yeux de l'église, réunit en soi toutes les erreurs, toutes les usurpations et les violences. Pour Léon XIII, de même que pour Pie IX et Grégoire XVI, c'est là forcément l'ennemi ; n'a-t-il pas le premier lancé à l'église une déclaration de guerre qu'il renouvelle chaque jour? Mais tandis que, dans l'ardeur de la lutte, Pie IX semblait enclin à confondre avec la révolution toute la civilisation et l'esprit modernes, Léon XIII s'attache à l'isoler. Il a soin de distinguer entre l'adversaire, qui se proclame lui-même irréconciliable, et la civilisation ou le progrès, les idées ou les aspirations contemporaines. En cela même il n'innove point, il reste fidèle à la tradition, qui a toujours représenté la foi chrétienne comme capable de s'adapter à toutes les modifications survenues dans la société civile. Il ne fait que débarrasser l'église des exagérations qui la déconsidèrent ou des alliances qui la compromettent.

Quelle est l'idée dominante de Léon XIII, la pensée qui a inspiré de préférence ses mandemens d'évêque et ses encycliques de pape? C'est l'harmonie de la raison et de la foi, l'accord de la religion et de la civilisation, « issue comme une fleur et un fruit de la racine du christianisme (1). » En cela se résume toute la philosophie sociale de Léon XIII ; chez lui l'harmonisme, si l'on peut ainsi parler, est une sorte de système. Sa doctrine est, en plus grand et appliquée au catholicisme, la thèse optimiste de Bastiat dans ses *Harmonies économiques;* et, de fait, l'ouvrage de Bastiat, qu'il cite dans ses mandemens, semble avoir vivement frappé l'ancien évêque de Pérouse. Cette théorie des harmonies, opposée aux antinomies de Proudhon et des révolutionnaires et déjà chère à plusieurs de nos écrivains ecclésiastiques, au père Gratry, par exemple, Léon XIII l'a étendue à tout le monde, moral et intellectuel, social et politique; il ne se lasse pas de la proclamer, elle inspire tous ses actes comme ses écrits.

Ce principe des harmonies divines et humaines, spirituelles et temporelles, a-t-il quelque chose de nouveau? est-il personnel au successeur de Pie IX? Nullement, ce n'est au fond qu'un des lieux-communs les plus rebattus de l'apologétique chrétienne, des premiers pères de l'église aux modernes conférenciers de Notre-Dame. Léon XIII, avant tout homme de tradition, le sait mieux que per-

(1) Voyez, par exemple, le mandement du carême de 1877 et l'encyclique du 21 avril 1878.

sonne : c'est la thèse que Jules II et Léon X ont magnifiquement symbolisée en transparentes allégories dans la plus belle des *chambres* de Raphaël (1) ; c'est celle qui a inspiré tout le moyen âge et les grands scolastiques, à commencer par « l'ange de l'école, » le philosophe favori de Léon XIII, saint Thomas d'Aquin.

Ce qui fait l'originalité de Léon XIII, c'est que, pour lui, cette harmonie de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel, de la société civile et de la société religieuse, n'est pas seulement une thèse d'école, un thème à développemens oratoires, mais une conviction profonde, vivante, qui l'anime tout entier; — c'est surtout que, en rompant avec les écoles catholiques qui semblent mettre leur idéal en arrière, le saint-père, d'accord avec l'esprit du siècle, a fait dans sa philosophie sociale une large place à la notion du progrès qui est la notion moderne par excellence. Malgré sa prédilection pour la vieille scolastique, en dépit de son penchant, à nos yeux singulier et en effet peut-être peu pratique, à faire élever les clercs de l'église avec les méthodes du XIIIe siècle, Léon XIII, sur ce point d'accord avec son temps, s'est plu à proclamer le caractère progressif de notre civilisation ; il en a célébré les conquêtes dans la sphère sociale et la sphère politique aussi bien que dans la sphère matérielle (2). Et cela, il semble l'avoir fait avec une sincérité, avec une chaleur que nous étions peu habitués à rencontrer chez les ecclésiastiques, en dehors de ce brillant et vaillant groupe des catholiques dits libéraux, tenus sous Pie IX en si grande suspicion à Rome.

Ce progrès même, ce développement continu et indéfini de la civilisation est aux yeux de Léon XIII intimement lié au maintien et au respect du christianisme. En dehors de lui, il n'y a pour l'humanité que « fausse civilisation, » que progrès extérieur et menteur; et c'est seulement ce faux progrès qu'avait en vue Pie IX lorsque, dans son *Syllabus,* il déclarait que l'église ne pouvait se réconcilier avec le progrès et la civilisation moderne : *cum progressu et cum recenti civilitate* (3).

Cette fausse civilisation qui, en sapant le christianisme, mine la base du vrai progrès, Léon XIII ne la repousse pas moins sévèrement que Pie IX. La liberté absolue de penser et d'écrire, « la liberté du mal, » ne trouve pas davantage grâce devant lui. A cet égard, rien ne le sépare du pape du *Syllabus*, bien que, par caractère, par modération naturelle, par politique aussi, il soit moins

(1) La chambre de « la signature, » où la Philosophie païenne avec *l'École d'Athènes* fait pendant à la Théologie avec *la Dispute du saint sacrement*.

(2) Voyez le mandement du carême de 1877.

(3) Mandement du carême de 1877.

prompt aux anathèmes. Tandis que Pie IX, en cela d'accord avec les pires ennemis du catholicisme, ne cessait d'accentuer et au besoin d'outrer les dissentimens de l'église et des idées modernes, Léon XIII incline plutôt à les pallier ou à les adoucir, à réduire le champ des oppositions et des dissidences pour diminuer le nombre des adversaires.

Avec les hautes ambitions des jours de sacre, il aspirait, en ceignant la tiare, à pacifier les sociétés et les intelligences. Sans avoir jamais goûté l'enivrant breuvage de la popularité, il a refait d'une autre manière le rêve de Pie IX lui-même à ses débuts, le rêve de concilier l'église et les aspirations modernes ; et quoique, lui aussi, il ait bien vite eu d'amères déceptions, quoique les deux ou trois premières années de son pontificat fussent peu faites pour l'encourager, il semble ne point désespérer. Il reste soutenu par sa foi dans l'harmonie providentielle de la religion et du progrès normal, et cette foi, il s'efforce de l'inculquer aux peuples et aux gouvernemens. Là est la clé de sa politique.

En homme d'autorité et de tradition, c'est aux chefs d'états, aux princes, aux ministres, c'est aux pasteurs des peuples que s'adresse de préférence le pasteur de l'église, leur offrant son aide pour la garde de leur troupeau. Il les exhorte à respecter la religion, à n'en dédaigner ni l'appui, ni les leçons, leur montrant la connexité des intérêts religieux et des intérêts sociaux, la solidarité de l'autorité spirituelle et des pouvoirs temporels.

Rien de moins neuf assurément que ce point de vue ou cette tactique, rien, si l'on veut, de plus usé, de plus démodé. C'est au fond la vieille thèse de l'union du trône et de l'autel ; c'est le vieux dogme de l'alliance des deux pouvoirs symbolisé au moyen âge dans le célèbre emblème des deux lumières qui éclairent d'accord la route de l'homme :

> Solea Roma che'l buon mondo feo
> Due soli aver, che l'una e l'altra strada
> Facean vedere, e del mondo e di Deo (1).

Pour banale et surannée que semble cette théorie d'un autre âge, les appétits menaçans de la démocratie, les visées peu dissimulées de la révolution cosmopolite, les attentats multipliés des régicides en Allemagne, en Espagne, en Russie, en Italie même, lui rendaient, auprès des détenteurs héréditaires du pouvoir, une force et une actualité qu'elle n'avait plus depuis longtemps. Le fusil

(1) Dante, Purgat., ch. XVI. Le poète néo-gibelin, l'auteur du *de Monarchia*, défenseur de l'indépendance des deux pouvoirs, di. deux soleils, tandis que la plupart des ecclésiastiques représentaient l'autorité spirituelle par le soleil et l'autorité temporelle par la lune, qui n'a qu'une lumière d'emprunt.

de Nobiling ou le pistolet de Moncasi, le poignard de Passanante, les bombes de Sophie Perovski et de Kibaltchich, n'apportaient-ils pas coup sur coup un argument à la thèse du pontife? Léon XIII, du reste, ne semblait pas vouloir vendre trop cher l'appui de l'église. Il se gardait d'afficher aucune des prétentions capables d'effaroucher le pouvoir civil : il ne réclamait, avec la liberté de l'église, que le droit d'enseigner aux peuples la soumission aux puissances. Ces offres de concours, Léon XIII les adressait à tous les gouvernemens, aux républiques comme aux monarchies, aux maîtres hérétiques de la fidèle Irlande, au tsar autocrate qui personnifie le schisme, et au kaiser allemand, à la fois héritier de Barberousse et de Luther, aussi bien qu'à sa majesté catholique et à sa majesté apostolique.

Le moyen âge se représentait la société, la cité chrétienne sous la forme d'une ville aux remparts crénelés, assiégée par des loups et des bêtes féroces symbolisant l'hérésie et les doctrines perverses, défendue sous la conduite du pape, de l'empereur et des rois, trônant sous un dais, par la double milice ecclésiastique et séculière des chevaliers, des princes et des moines de l'église. C'est toujours sous cette forme qu'on pourrait figurer la cité humaine, telle qu'on se la représente autour de Léon XIII, mais les murailles s'en sont élargies. Les fils dévoués de l'église et les princes catholiques n'y ont plus seuls accès; il y a place à côté d'eux pour le protestant et le schismatique. L'ennemi que tous doivent combattre d'accord, les loups croissans qu'il s'agit de repousser, c'est l'athéisme, le socialisme, la révolution, qui menacent de dévorer la vieille civilisation occidentale.

Dans cette lutte contre l'ennemi commun, que vaut le concours de l'église? Son pouvoir paraît bien déchu; l'appui que, par la bouche de son chef, elle offre à ses anciens alliés et rivaux, paraît ou précaire ou compromettant. Dépouillée de sa couronne temporelle, spoliée dans la plupart des états de ses biens et de ses antiques privilèges, assaillie de tous côtés, il semble que désormais elle puisse reprendre comme armoiries les symboles des catacombes, Daniel dans la fosse aux lions, Jonas dans le ventre de la baleine ou Noé dans l'arche flottant sur les eaux du déluge. N'est-ce point de la présomption de sa part que d'offrir ainsi son aide à des gouvernemens appuyés sur des millions de baïonnettes?

Si désarmée que soit l'église, si diminué que paraisse son empire sur les âmes et sur les sociétés, elle possède encore une force propre sans égale ni analogue dans le monde, en dehors des sourdes puissances qui fermentent dans l'Islam. En face du fractionnement des partis et des opinions, au milieu de la pulvérisation des influences sociales, l'église reste encore la plus grande force morale vivante. Quand on envisage le rôle de la religion dans notre âge de sceptique

positivisme, on reconnaît que ce qu'elle perd d'un côté, elle le regagne souvent en partie d'un autre, que tout ce qui en rétrécit la sphère d'action en accroît l'ascendant dans le domaine qui lui reste. La révolution et la démocratie semblent devoir restreindre de plus en plus l'influence de l'église et des doctrines religieuses en général, cela est difficile à nier; mais, par contre, plus la démocratie devient envahissante, plus provocante se montre la révolution et plus elles inclinent aux doctrines religieuses, plus elles rapprochent de l'église les esprits, les classes, les pouvoirs qu'effraie le débordement des principes démocratiques.

On voit parfois, dans le ciel du printemps ou d'automne, deux courans atmosphériques superposés emporter en sens différent, voire en sens presque inverse, les nuées d'en haut et les nuages d'en bas. Pareil spectacle n'est pas rare dans le monde moral, aux époques troublées surtout; les couches inférieures de la société semblent poussées vers un pôle, tandis que les couches supérieures paraissent entraînées vers l'autre. Le XIXe siècle nous a plus d'une fois offert ce triste phénomène. C'est ainsi que l'Occident de l'Europe a vu simultanément les classes populaires perdre peu à peu le sentiment religieux, et les classes riches ou aisées en retrouver le besoin ou le respect. Dans les sociétés, comme dans l'air ou dans l'océan, il faut tenir compte de ces contre-courans, souvent parallèles, qui se répondent en sens contraire et qui, dans leur opposition même, ne sont fréquemment que la conséquence et le produit l'un de l'autre, tout excès, toute poussée dans un sens déterminant infailliblement un mouvement dans la direction opposée.

Jamais dans l'histoire la religion n'a excité à la fois autant de haines et autant de dévoûmens qu'aujourd'hui. La raison en est simple. Pour les uns, la religion est un joug haïssable; pour les autres, un frein nécessaire; les premiers y voient un obstacle à l'émancipation de l'humanité; les seconds, le rempart de la société. A travers leurs excès ou leur fanatisme en sens inverse, ces haines et ces amours sont au fond d'accord pour considérer le christianisme comme la pierre angulaire de notre vieille civilisation. L'église ne saurait manquer de tirer parti de cette involontaire entente de ses plus acharnés ennemis et de ses plus chauds défenseurs. Près des pouvoirs menacés par la révolution, près des esprits inquiets des revendications du socialisme, la guerre déclarée à la religion est, heureusement pour elle, la meilleure des recommandations. Les attaques mêmes de ses adversaires indiquaient à l'église une tactique que Léon XIII est loin d'avoir découverte, qui a été maintes fois employée par ses deux prédécesseurs, mais qu'il a pratiquée, sinon avec plus de bonheur, du moins avec plus d'à-propos, d'esprit de suite et de clairvoyance.

III.

Le premier acte de Léon XIII (on pourrait dire son manifeste d'avènement), a été une encyclique contre le socialisme. « Aux peuples et aux princes ballottés par la tempête il a montré le port de l'église, les suppliant, au nom de leur propre salut, de se persuader que les intérêts de la religion et de l'état sont si étroitement unis que tout affaiblissement de la religion entraîne l'affaiblissement du respect des sujets et de la majesté de l'autorité. » Dans cette encyclique, le saint-père n'avait pas de peine à démontrer la filiation du socialisme et de l'irréligion, car « la notion de Dieu, de l'âme, de la vie future, une fois mise de côté, le désir du bonheur a été renfermé dans l'espace du temps présent ; » les déshérités de ce monde, ayant perdu la foi dans la Jérusalem céleste, ont prétendu la faire descendre des cieux sur la terre, et réaliser ici-bas, à leur manière, le royaume de Dieu.

Cette encyclique contre le socialisme, alors le principal adversaire du chancelier germanique, était une avance au gouvernement contre lequel le dernier pape-roi avait le plus fulminé d'anathèmes. Pie IX avait laissé le saint-siège en guerre plus ou moins ouverte avec la plupart des états du continent. Léon XIII n'avait rien de plus à cœur que de nouer des négociations avec les adversaires de la curie. S'il n'a pu encore signer aucun traité de paix, s'il a même vu de nouvelles puissances entrer à leur tour en lutte avec la chaire apostolique, ce n'est pas lui qui a rouvert les hostilités, qui a adressé aux neutres un *ultimatum* ni imaginé des *casus belli*. Là où il n'a pu conclure la paix, il s'est efforcé d'obtenir une trêve ou d'adoucir les rigueurs de la guerre; là où il n'a pu éviter un conflit, il n'a rien épargné pour le prévenir ou le retarder.

Il y a, dans les Évangiles, et chez le même évangéliste, deux maximes contraires qui peuvent servir de devises à deux politiques opposées. Dans saint Luc (XI, 23), le Christ dit : « Qui n'est pas avec moi est contre moi ; » dans le même saint Luc (IX, 59) et dans saint Marc (IX, 39) il dit : « Qui n'est pas contre vous est avec vous. » La première de ces paroles eût pu servir de mot d'ordre à Pie IX, la seconde à Léon XIII. Au lieu de déclarer la guerre, il offre à tous la paix. Rejetant le glaive de la parole si hardiment manié durant trente ans par son prédécesseur, il s'est présenté à la société moderne avec une branche d'olivier ou une palme à la main. Il a renoncé à tancer les princes et les gouvernemens dans ses encycliques, ou à les gourmander durement dans ses discours aux pèlerins. Il est descendu du Sinaï de Pie IX et a déposé les foudres de son prédécesseur. Ce n'est pas lui qui traiterait un empereur ou un

chancelier d'Achab ou d'Attila. Il appelle sans scrupule « empereur magnanime » celui que, la veille encore, son prédécesseur stigmatisait du nom de fléau de Dieu (1). Il n'insiste pas pour qu'on aille faire amende honorable à Canossa, et il ne laisserait pas un souverain attendre l'absolution, les pieds nus dans la neige. Aux violentes remontrances de l'apôtre, aux provocantes apostrophes des prophètes, il préfère la courtoise politesse de la langue diplomatique. Si, dans ses bulles et ses brefs il recourt parfois aux énergiques métaphores d'Israël, c'est pour se conformer aux traditions ecclésiastiques. Chez lui on retrouve l'ancien ambassadeur sous le pape, et le nonce derrière le théologien.

Avec Léon XIII, le Vatican est redevenu politique, il a retrouvé la finesse et l'habileté qui ont si longtemps fait la réputation de la curie. Le pape, qui est lui-même son premier ministre, préside personnellement à toutes les négociations ; à en croire les indiscrets, il a même parfois sa diplomatie en partie double, il sait, au besoin, passer par-dessus ou par-dessous ses représentans attitrés. Toujours est-il qu'il a pris pour secrétaires d'état des hommes bien supérieurs par l'intelligence de leur temps, sinon par la dextérité, au mondain Antonelli, dont le grand art a été de se maintenir auprès d'un pape aussi différent de lui que Pie IX. Après la mort prématurée du cardinal Franchi, que la largeur de ses vues et sa connaissance du monde moderne appelaient à égaler les plus célèbres ministres du saint-siège, après la retraite du cardinal Nina, Léon XIII a rencontré dans le cardinal Jacobini un collaborateur du plus fin discernement, d'une expérience consommée, d'une instruction politique rare dans toutes les chancelleries. L'homme le plus capable de représenter la politique de modération du saint-siège et d'en diriger sous Léon XIII les délicates négociations, était assurément l'ancien nonce de Vienne, qui, durant l'administration des constitutionnels allemands, avait su empêcher l'Autriche de rompre avec le Vatican pour ces délicates questions d'école, partout la pierre d'achoppement des relations du clergé et de l'état, et qui, depuis l'avènement de la droite avec le ministère Taaffe, avait su modérer l'ardeur des catholiques et le zèle intolérant du pieux Tyrol.

Rarement politique a été mieux dirigée ou mieux servie, et pourtant elle n'a eu, en somme, que des résultats médiocres, mêlés de bien des déboires. S'il a remporté quelques succès, Léon XIII a dû subir de sensibles échecs. Après plus de quatre ans de pontificat, on ne saurait dire que la situation de l'église en Europe soit beaucoup meilleure qu'au jour où le cardinal Pecci avait, comme camerlingue, frappé de son marteau d'ivoire le front refroidi de Pie IX en lui

(1) Lettre de Léon XIII au cardinal Nina, août 1878.

disant : *Dormis ne?* Les adversaires de tout compromis, les contempteurs des habiletés diplomatiques ne se font pas faute de murmurer autour de Léon XIII que sa politique de conciliation n'a pas été plus heureuse que la prétendue intransigeance de son prédécesseur. La faute en est avant tout aux circonstances, au vent qui souffle dans l'air, à l'ardeur des luttes engagées, aux passions excitées de part et d'autre. Les faits ont prouvé que les défiances, les ressentimens, les préjugés mutuels sont parfois plus puissans que les hommes, que les gouvernemens, que les intérêts les plus manifestes. La modération, l'esprit de conciliation qu'il apportait lui-même, il ne dépendait pas toujours de Léon XIII de le communiquer aux cabinets avec lesquels le saint-siège traitait; si bizarre que cela semble, il n'était même pas au pouvoir du nouveau pape de toujours les inspirer aux catholiques, de faire partout prévaloir ses vues parmi le clergé et les fidèles qui font profession de suivre docilement l'impulsion du Vatican.

L'habile coopération qu'il a rencontrée dans ses secrétaires d'état et ses nonces, Léon XIII est loin de l'avoir trouvée partout autour de lui. Beaucoup des obstacles qui l'ont arrêté viennent des hommes ou des partis dont il semblait devoir commander le concours. De là plusieurs des mécomptes de sa politique, de là aussi les hésitations, les apparentes contradictions, les équivoques ou les incohérences qu'on lui a reprochées comme une inconséquence ou comme un manque d'énergie.

Le pape, proclamé infaillible et vénéré comme un Christ vivant, est obligé de compter avec les préventions de ses ouailles, avec les rancunes, les passions ou les intérêts des partis qui se couvrent du nom de catholiques. En dépit d'un mot fameux, l'immense milice ecclésiastique n'est point une armée qui obéit mécaniquement aux ordres de son général. Le clergé, et encore moins les catholiques des différens pays, ne sauraient brusquement faire volte-face sur un signe de Rome. La trace d'un pontificat d'un tiers de siècle ne s'efface pas en une année, et l'esprit belliqueux de Pie IX anime toujours nombre des plus zélés champions de l'église.

Dans le sacré-collège, dans l'épiscopat et le clergé, parmi les laïques, dont, avec la presse, l'influence s'est singulièrement accrue dans l'église, on a, dès le début, manifesté avec plus ou moins de retenue des défiances, des regrets pour ce qu'on appelait la politique de concession et de compromis du nouveau pontife. A Rome, beaucoup de prélats ne cachaient pas qu'à leurs yeux, il n'y avait rien à espérer de la part des gouvernemens modernes, que toute transaction avec eux ne serait pour l'église qu'une duperie et une inutile abdication. Au dehors, dans les divers états de l'Europe, les catholiques se trouvaient le plus souvent liés par des luttes et des

souffrances communes à des partis politiques dont il leur coûtait de renier la compromettante solidarité. Ces répugnances, plus ou moins naturelles, cette sourde opposition, devaient fatalement influer sur l'attitude et les plans du saint-père, modifier sa conduite, parfois même le mettre plus ou moins en désaccord avec ses idées ou ses vues, le contraindre à des tergiversations et à des irrésolutions qui tiennent aux conjonctures extérieures plutôt qu'à un défaut de volonté, à un manque d'esprit de suite ou à un secret découragement.

Par caractère comme par principe, en effet, Léon XIII est l'homme le moins enclin à briser toutes les résistances, à imposer ses vues de haute lutte. Les qualités de prudence et de patience, la modération et l'esprit d'apaisement qu'il voulait apporter dans les relations du saint-siège avec les états, il les a naturellement déployés dans le gouvernement intérieur de l'église, cherchant à y étouffer les divisions intestines, à y maintenir la concorde, sans prendre ouvertement fait et cause pour aucun parti ou aucune tendance. D'un autre côté, comme homme de tradition et d'autorité, il est désireux de restaurer l'ascendant du sacré-collége et de l'épiscopat, parfois compromis par l'intrusion d'un laïcisme turbulent ou par les excès de la centralisation romaine. Par là même il était plus qu'aucun pontife disposé à écouter la voix des évêques, dont il cherchait à relever les prérogatives, plus qu'aucun autre porté à ménager les susceptibilités ou les préventions de son entourage.

Cette double déférence du pape et de l'homme envers l'épiscopat ou le sacré-collège devait accroître ou, pour mieux dire, exagérer sa circonspection naturelle, fortifier son penchant pour les tempéramens et par suite pour la temporisation. On prétend parfois découvrir un contraste, un changement d'attitude, entre les premiers mois et les dernières années de son pontificat encore si court; si le fait est fondé, c'en est là, je crois, l'explication.

En tout cas, Léon XIII a déjà éprouvé plusieurs fois que, si dévoués que fussent les fils de l'église, il n'était pas toujours facile de les diriger du fond de la cour de Saint-Damas. Cela s'est vu surtout dans les pays où les catholiques forment des partis, politiques ou nationaux, régulièrement constitués. Laissant de côté l'Espagne et l'Irlande, où le saint-père s'est parfois heurté à des difficultés du même genre, la petite Belgique et la puissante Allemagne ont chacune à leur manière montré que, pour le règlement des affaires ecclésiastiques, la papauté dans ses négociations avec le pouvoir civil n'était pas omnipotente. Dans l'église la plus unifiée du monde, les préjugés et les intérêts, locaux ou nationaux, sont encore un facteur que l'on ne saurait négliger. Les partis, qui avec un zèle plus ou moins désintéressé militent sous la bannière des clés de saint Pierre, sont

souvent plus exigeans, plus belliqueux ou opiniâtres que leur chef nominal; ils ne se résignent pas toujours à déposer les armes ou à rester sur la défensive pour servir les combinaisons du Fabius Cunctator du Vatican.

La Belgique, un des pays que l'on se plaisait à regarder comme un fief du saint-siège, a infligé au successeur de Pie IX une défaite pénible. Les conseils de Léon XIII, en cela d'accord avec les plus sages des parlementaires catholiques, n'ont pu triompher des répugnances de l'archevêque de Malines et de ses suffragans. Tous les efforts du pape pour atténuer, aux yeux du cabinet de Bruxelles, les exigences d'un épiscopat qu'il ne pouvait désavouer, n'ont réussi qu'à le faire accuser d'intrigue et de duplicité. Une partie des libéraux a fait un crime au vicaire du Christ de recourir, comme un prince de ce monde, aux artifices de la diplomatie, tandis que ses naturels auxiliaires, les évêques, les professeurs de Louvain, le clergé, s'employaient plus ou moins sciemment à déjouer sa politique. Jusqu'au Vatican, dans l'entourage même du souverain pontife, nombre des habitans du palais apostolique se sont presque ouvertement réjouis de l'échec de Léon XIII et du cardinal Nina comme d'une démonstration de l'inanité de la politique de transaction.

La rupture diplomatique du saint-siège et du noble petit royaume qui semblait destiné à montrer que le catholicisme et la liberté politique n'ont rien d'incompatible, a peut-être été le plus grand déboire de Léon XIII. La suppression de l'ambassade de Belgique lui a été d'autant plus pénible qu'elle a été déterminée par les témérités de l'épiscopat et qu'il avait lui-même occupé jadis la nonciature de Bruxelles. C'est même dans ce pays parlementaire par excellence, à l'école du roi Léopold, que Léon XIII semble avoir fait son apprentissage politique.

Ce qui, pour le pape, rendait cette mésaventure de sa diplomatie encore plus sensible, c'est qu'elle portait un coup à tous ses plans et à tous ses calculs, à ce qu'on pourrait appeler son système. Léon XIII, depuis son avènement, n'a jamais caché son désir de renouer avec les gouvernemens des rapports officiels ou officieux. Faute de ministres attitrés de l'hérétique Angleterre ou de la Russie schismatique, il a été heureux de voir gravir les hauts escaliers du Vatican aux envoyés plus ou moins avoués du tsar ou de M. Gladstone. Dans ses négociations avec les différens états, il ne paraît pas avoir eu seulement en vue les intérêts de l'église en tel ou tel pays, mais d'abord et avant tout l'intérêt du chef de la catholicité, de la curie romaine. Léon XIII semble avoir eu pour premier objectif de faire sortir le saint-siége de l'espèce d'isolement où l'avait fait tomber la politique à outrance de Pie IX. Ce souci perce dans

toutes les démarches du souverain pontife en Allemagne, en Belgique, en France même. Qu'il traite avec M. de Bismarck, avec M. Frère-Orban, avec M. de Freycinet, Léon XIII s'est avant tout montré jaloux de maintenir ou de rétablir des rapports diplomatiques entre le Vatican et les divers cabinets. Si peu amicale que puisse être l'attitude des gouvernemens à l'égard de l'église, il tient à ne pas rompre avec eux; s'il se produit un jour avec la France une rupture analogue à celle que la cour romaine n'a pu éviter avec la Belgique, l'initiative n'en viendra probablement pas du sud des Alpes. Et cela n'est point uniquement esprit de modération ou longanimité chrétienne, désir de laisser retomber tous les torts sur les adversaires de l'église, c'est avant tout prévoyance politique. Une pareille préoccupation se comprend sans peine dans la position faite au saint-siège depuis l'incorporation de Rome au royaume d'Italie.

Les ambassadeurs accrédités auprès du Vatican sont les derniers témoins de l'ancienne royauté pontificale. Leur présence à Rome est en quelque sorte une sanction internationale donnée par les gouvernemens étrangers à la souveraineté extraterritoriale que reconnaît encore au pape la loi italienne des garanties. Au fond même c'est là, et non dans les lois votées au Monte-Citorio et au palais Madame, qu'est la garantie la plus efficace de l'indépendance du saint-siége.

Or, le nombre des représentans des puissances auprès du Vatican a plusieurs fois été sensiblement réduit, et il peut chaque jour l'être davantage par le triomphe au-delà des monts des ennemis de l'église. Il y avait à la mort de Pie IX plus d'un vide dans les rangs de ces ambassadeurs qui, à certaines solennités, défilaient jadis en grand uniforme sous les voûtes de Saint-Pierre pour aller recevoir, de la main du pape, une palme ou un cierge. Ces vides, Léon XIII avait à cœur de les combler; il craignait de voir toute la représentation diplomatique auprès du saint-siége réduite un jour à l'Autriche et à l'Espagne, peut-être même à quelques républiques hispano-américaines.

La Belgique est un état avec lequel le saint-siège peut sans présomption se flatter de renouer tôt ou tard ses anciennes relations diplomatiques. En attendant, le départ du représentant du roi des Belges a été plus que compensé par le retour d'un envoyé prussien. Jusqu'à présent, c'est là le plus grand succès de la politique de Léon XIII. Il est inutile d'en signaler l'importance. Pour le Vatican, devenu une enclave du royaume d'Italie et en apparence à la merci du Quirinal, ce n'était pas un mince avantage que d'avoir ramené auprès du pape découronné un représentant officiel du plus grand souverain protestant du continent et de la première puissance

militaire de l'Europe. On y voyait une sauvegarde pour le présent et un gage pour l'avenir, si bien que, durant quelques mois, l'Allemagne et l'Attila de Pie IX apparurent au palais apostolique comme les champions providentiels du saint-siège, comme les futurs restaurateurs de son indépendance temporelle.

IV.

On a eu beau s'en exagérer la portée, le rétablissement de la légation dont M. d'Arnim avait été le dernier titulaire, était par lui-même une victoire de Rome; mais ce premier avantage, précaire de sa nature, n'a pas eu tous les résultats qu'on paraissait en pouvoir attendre. Les négociations officielles entre la curie et Berlin n'ont pas marché plus vite que les négociations officieuses. Tour à tour suspendues et reprises, changeant de face à chaque saison et plusieurs fois sur le point d'être rompues, elles offrent depuis trois ans les plus singulières alternatives, et peuvent, avant d'aboutir, passer par bien des phases encore. Quoique secondé par les sentimens personnels du vieil empereur Guillaume et par les embarras intérieurs de M. de Bismarck, Léon XIII n'a pu signer la paix avec le restaurateur de l'empire germanique; il n'a obtenu qu'une trêve, et malgré les penchans pacifiques des négociateurs, les hostilités peuvent un jour ou l'autre reprendre ouvertement. L'accord de Rome et de Berlin reste à la merci des brusques combinaisons du ministre le moins scrupuleux sur les moyens et le moins jaloux de se montrer d'accord avec lui-même.

On paraît au Vatican ne pas s'être toujours fait une idée fort juste du caractère et des vues du redoutable ermite de Varzin. Jugeant d'autrui par eux-mêmes, Léon XIII et ses conseillers semblent avoir prêté à ce politique réaliste par excellence de grands rêves d'avenir, de vastes conceptions idéales. On cherchait à se persuader qu'en face des périls dont la révolution menace les trônes et les dynasties, le grand chancelier emploierait ses dernières années à raffermir la société ébranlée et à consolider les influences traditionnelles, que voyant dans la religion la principale digue contre les débordemens du flot démocratique, il travaillerait de ses mains à relever l'église en Allemagne et en Europe. De ce dominateur autoritaire, qui s'était tant de fois compromis avec la révolution, on espérait une politique de réparation et de restauration, systématiquement conservatrice dans le grand sens du mot. C'était là une illusion analogue au songe opposé des patriotes de l'Allemagne du Nord qui, liant le germanisme et le protestantisme, voulaient, en 1872, voir dans le Richelieu prussien un champion de la réforme, un continuateur de Luther destiné à émanciper à la fois l'Allemagne du joug de la Rome papale

et de la prépondérance française. Aucun homme d'état peut-être n'a, ni dans un sens ni dans l'autre, moins sacrifié à l'idéalisme, aux rêves désintéressés, aux utopies de l'avenir ou du passé. Pour lui, alors même qu'il semble épris de chimères, ainsi que dans sa conversion au socialisme d'état, tout au fond se réduit en expédiens. Si chrétien, si monarchiste qu'il fasse profession de l'être, qu'il le soit même sincèrement, la religion et la révolution sont à ses yeux des forces dont il entend se servir pour ses fins sans jamais s'asservir aux leurs. Pour lui, l'église et le socialisme peuvent être tour à tour des adversaires ou des amis; mais, pour lui, les alliés ne sont que des instrumens qu'on change suivant les conjonctures. Dans sa prodigieuse carrière il n'a eu qu'un but, la création, puis la consolidation de l'empire de la Prusse en Allemagne. A cet égard, on pourrait le rapprocher de notre indomptable compatriote, M. de Lesseps; comme ce dernier, il n'a jamais en vue que son œuvre et le rêve réalisé de sa vie, avec cette différence qu'on peut se flatter de percer plusieurs isthmes, tandis qu'à moins de folie, on ne saurait prétendre fonder plusieurs empires.

M. de Bismarck en a agi avec le pontife de Rome un peu comme avec le calife de Constantinople, ne se faisant pas plus de scrupule d'encourager les visions du panislamisme que les illusions de l'ultramontanisme, laissant à l'occasion flotter au-dessus du Vatican, comme devant Yldiz-Kiosk, le mirage de son tout-puissant appui. Plus vastes étaient les espérances suscitées à la cour papale par ses premières avances, et plus il en attendait de concessions pour ce qui seul lui tenait à cœur, pour les affaires particulières de l'Allemagne. S'il n'en a pas obtenu davantage, c'est qu'après une courte période d'enchantement, la curie a découvert l'inanité des grands rêves fondés sur l'alliance prussienne.

Un des caractères des interminables négociations du saint-siège et du chancelier, c'est que la pacification religieuse de l'Allemagne, qui en semblait le seul objet, n'en était pour aucune des deux parties ni l'unique ni peut-être le principal but. Si à cœur que le souverain pontife eût la fin des souffrances de l'église en Prusse, ce que le Vatican escomptait avant tout dans une réconciliation avec Berlin, c'était l'amélioration de sa situation internationale, c'était le concours du nouvel empire vis-à-vis du jeune royaume dont le saint-siège se dit le captif. Pour M. de Bismarck, la paix religieuse n'était manifestement qu'un objet secondaire. L'essentiel, c'était d'amener par la fin du *Culturkampf* un nouveau groupement des partis, c'était, grâce au centre ultramontain, de faire passer ses projets parlementaires favoris. Si, après avoir paru tout près de signer un compromis, le Vatican et Varzin n'ont encore pu s'entendre, c'est en partie que, des deux côtés, on s'est aperçu qu'on avait peu de chances

d'obtenir d'un traité de paix les avantages indirects qu'on s'en était promis.

L'Europe connaît les procédés diplomatiques de M. de Bismarck; ils se résument dans le *Do ut des* ou mieux dans le *Da ut dem*. Pour lui, la politique est un véritable trafic et la diplomatie un marchandage; avec lui des négociations sont une sorte de négoce. Outre que ces habitudes mercantiles et ce principe de donnant donnant sont d'une application difficile dans les affaires religieuses, avec une église souvent liée par ses traditions, le Vatican n'était pas maître de conclure avec « l'honnête courtier » de Berlin tous les marchés qu'en attendait ce dernier.

Si le prince de Bismarck se résignait à rapporter plus ou moins complètement les lois de mai, c'était moins pour mettre fin au *Culturkampf* que dans l'intérêt de ses projets économiques et de sa nouvelle politique protectionniste, que pour gagner les voix catholiques à son récent socialisme d'état et aux nouveaux impôts, destinés à rendre les finances du jeune empire indépendantes des subventions de ses divers membres et des « contributions matriculaires. » Dans un des plateaux de la balance qui sert à son trafic politique, il avait mis sa réforme favorite, le monopole du tabac; dans l'autre les libertés de l'église catholique, et, après les avoir bien pesés, il prétendait troquer l'un contre l'autre l'émancipation des lois de mai et l'odieux monopole. La curie romaine n'a aucune raison spéciale de s'intéresser aux fumeurs d'outre-Rhin ; elle eût été maîtresse que le marché eût pu être conclu; mais pour qu'il fût valable, il avait besoin d'être ratifié par les catholiques allemands, et ces derniers avaient contre cette ingénieuse convention des objections dont l'autorité de la cour romaine ne pouvait guère triompher.

Contradiction des choses humaines! le grand grief du gouvernement prussien, le grand grief de M. de Bismarck comme de M. Gladstone et de beaucoup d'hommes d'état contre la papauté et l'infaillibilité papale, c'est qu'après le dogme proclamé en 1870, le pontife romain est plus que jamais l'arbitre suprême des consciences catholiques, ainsi asservies à un souverain étranger. Or, par une volte-face bien caractéristique de l'homme et de la politique, le grand-chancelier s'est tout d'un coup imaginé d'utiliser à son profit cette autocratie spirituelle dont il avait si longtemps dénoncé les dangers (1). Le jour où il a cru ne pouvoir mener à bonne fin ses projets sans une réconciliation avec le centre catholique, M. de Bismarck a été frapper directement à la porte du Vatican, se flattant d'en obtenir

(1) Il est à noter que M. Gladstone, oubliant son livre du *Vaticanisme*, a lui aussi essayé sous main de s'assurer l'influence pontificale dans les affaires d'Irlande où le bas clergé et une notable partie de l'épiscopat encourageaient les revendications de la *Landleague*. Tel a été le but de la mission Errington.

de meilleures conditions que du centre parlementaire, espérant en finir plus vite et payer moins cher à Rome qu'à Berlin. C'est pour cela qu'il a commencé par rétablir l'ambassade auprès du saint-siège. Avec son aversion pour les chambres et son dédain des prérogatives parlementaires, au lieu de régler la question des lois de mai comme une affaire d'ordre intérieur dans l'enceinte législative ou de négocier avec ses adversaires politiques, il a préféré passer par-dessus leur tête et par-dessus le Landtag pour traiter de cabinet à cabinet, entre l'empereur-roi et le pape, ou mieux entre la Wilhemstrasse et la cour de Saint-Damas.

De cette façon, après s'être tant de fois plaint des empiétemens de la curie, après avoir lutté durant des années pour soustraire l'Allemagne à l'ingérence pontificale, il a lui-même fait appel à Rome et convié indirectement le saint-siège à s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Allemagne en agissant sur le centre, en pesant au besoin sur les catholiques, pour les amener à se soumettre aux vœux du cabinet de Berlin. Lorsqu'il a recouru à ce procédé inattendu, le chancelier ne s'est pas demandé s'il n'allait point s'infliger un démenti, s'il ne risquait pas de donner un pernicieux exemple, si c'était à lui d'enseigner aux catholiques allemands à prendre leur mot d'ordre à Rome. Selon son habitude, il n'a envisagé que le profit immédiat et le gain du jour, comptant bien, une fois l'affaire conclue, empêcher les sujets des Hohenzollern de trop souvent s'adresser à une autorité dont il a voulu lui-même leur imposer le joug.

Pourquoi cette combinaison, en apparence si simple, n'a-t-elle pas réussi et semble-t-elle ne devoir jamais donner au chancelier tout ce qu'il en avait d'abord espéré? Cela tient avant tout à ce que nous disions plus haut, à ce que, si omnipotent qu'il paraisse, le saint-siège ne peut toujours disposer à son gré des voix catholiques des divers pays, ni faire manœuvrer au commandement les partis nationaux rangés sous les bannières de l'église. Comme on le prévoyait ici même, dès le début de ces longues négociations, M. de Bismarck se trompait en se figurant qu'il suffisait que le saint-père ordonnât à M. Windthorst de devenir ministériel pour que M. Windthorst s'exécutât (1). Le centre ultramontain, de même que tout parti constitué, a ses vues et ses intérêts propres, ses engagemens et ses alliances, et, si désireux qu'il soit de la paix religieuse, si respectueux qu'il se montre de la chaire apostolique, il ne peut tout leur sacrifier; il ne peut surtout leur immoler ce qui, sur le sol natal, fait sa force et sa popularité.

De même que la droite catholique en Belgique, le « centre » est

(1) Voyez l'article de G. Valbert dans la *Revue* du 1er février 1879.

autant un parti politique que religieux : pour obtenir l'abrogation des lois de mai, il n'entend ni s'annihiler ni se dissoudre. Or, l'entière soumission aux projets économiques du chancelier et le vote du monopole du tabac risqueraient d'être pour lui plus qu'une abdication, un suicide. Les précaires avantages que le prince de Bismarck prétend leur vendre aussi cher, les amis de M. Windthorst se flattent de les conquérir sur le champ de bataille parlementaire. En attendant, loin de licencier leurs troupes, ils refusent de désarmer, et imitant la tactique même de leur grand adversaire, ils se portent tantôt à droite, tantôt à gauche, selon l'intérêt du moment. Ils nouent et dénouent leurs alliances sans plus de scrupules que le chancelier, se flattant de l'user peu à peu, et par leurs rapides évolutions continuant à lui rendre impossible la formation d'une majorité gouvernementale. Confians dans leur force et sûrs de leur terrain, ils prétendent mieux juger des chances de la lutte des bords de la Sprée que de ceux du Tibre.

Tandis que M. de Bismarck semble enclin à rendre le Vatican responsable de l'opiniâtreté et des manœuvres du centre, le centre encourage le Vatican à la résistance ; il lui recommande de ne céder ni pour les sièges épiscopaux vacans ni pour la déclaration des nominations ecclésiastiques. M. de Bismarck a eu beau faire mine de s'engager sur la voie de Canossa, c'est M. Windthorst et non le pape Léon XIII ou le cardinal Jacobini, qui reste le *leader* des « ultramontains » allemands.

Dans ces interminables négociations, la curie ne se heurte pas seulement aux intérêts politiques de ses défenseurs laïques, mais parfois aussi aux prétentions, aux rancunes, à l'ardeur belliqueuse de sa milice ecclésiastique. Bien qu'il ait une autorité plus directe sur l'épiscopat et le clergé, le saint-siège ne peut toujours faire taire leur zèle ou leurs susceptibilités ; il ne peut leur faire oublier leurs souffrances ni sacrifier sans compensation au désir de la paix les plus illustres athlètes de ce long combat. Il faudrait de bien grandes concessions de la part de l'Allemagne pour justifier aux yeux de leurs ouailles l'abandon des archevêques de Cologne et de Posen. Puis, quand on trouverait moyen de pourvoir d'un commun accord tous les sièges vacans en droit ou en fait, les nouveaux titulaires pourraient encore parfois se laisser entraîner à des provocations ou des imprudences. On l'a vu récemment par l'exemple du prince-évêque de Breslau ; l'ancien curé de Sainte-Hedwige de Berlin, dont le passé semblait garantir l'avenir, Mgr Herzog, n'avait sans doute pas consulté Rome avant de publier son mandement sur les mariages mixtes. Après une guerre aussi longue et ardente que celle déchaînée par le *Culturkampf*, le Vatican ne saurait inspirer à tous les combattans d'hier un esprit de paix et de soumission. Quand on a

soulevé d'aussi violentes tempêtes, aucun *Quos ego* ne peut subitement calmer les flots. Aussi, malgré les intentions conciliantes du saint-père et la lassitude du gouvernement allemand, la situation religieuse de l'Allemagne reste-t-elle toujours précaire, à la discrétion d'un ministre prompt à tous les reviremens, à la merci des passions ou des calculs des partis extrêmes.

V.

De l'autre côté des Vosges, chez le peuple qui, du VIIe siècle au XIXe, s'était montré le soldat de l'église, chez les vaincus de 1870, Léon XIII, à son avènement, ne rencontrait pas de moindres difficultés que dans le nouvel empire germanique. Si la France et le saint-siège étaient officiellement en paix, si entre eux restait toujours en vigueur le grand traité de 1801, les hommes au pouvoir ne dissimulaient pas leur hostilité contre l'église. Le gouvernement, glissant de main en main, semblait près d'échoir aux partis dont toute la politique se résume dans la haine du catholicisme et qui, pour la république à peine affermie, ne paraissent concevoir d'autre mission que de déraciner le christianisme. Cette campagne de paroles blessantes et de mesures de défiance, tout ce système de taquineries et de vexations contre le clergé, Léon XIII, malgré certains conseils, s'est efforcé d'en adoucir les rigueurs et de l'empêcher de dégénérer en guerre ouverte entre l'état et le saint-siège. C'est peut-être en France, en face des gouvernemens ou des partis qui lui étaient le plus foncièrement hostiles, que Léon XIII s'est montré le plus modéré et le plus prudent. Aux actes les moins amicaux des gouvernans, aux menaces bruyantes, aux injures, aux cris de guerre du radicalisme, Léon XIII, en dehors des solennelles objurgations et des virulentes métaphores qui constituent les lieux-communs des bulles papales, n'a guère répondu que par des prévenances et de bons procédés, évitant de donner aucune prise au mauvais vouloir du gouvernement français, acceptant sans résistance ses choix épiscopaux, et, alors que tant d'ennemis harcelaient chez nous le clergé, maintenant au dehors, en Orient, la vieille solidarité de la France et du saint-siège, nous donnant même, au besoin, à Tunis un concours qui n'est point à dédaigner.

Dans cette politique d'apaisement, Léon XIII s'était associé un nonce fait pour en personnifier l'esprit. Homme d'église, jeté au milieu de politiciens libres penseurs qu'effarouchait le costume ecclésiastique; homme du monde aux manières élégantes, aux traditions aristocratiques, perdu dans les salons démocratisés de nos ministères; sans préjugés vis-à-vis des partis comme sans prévention contre les personnes; unissant à la souplesse slave la finesse

italienne, le représentant du pape, sans craindre le scandale des bonnes âmes ou la mauvaise humeur des mondains, avait su nouer d'excellentes relations personnelles avec l'Élysée et le quai d'Orsay, avec des ministres hérétiques ou positivistes. Malgré le parti-pris auquel il se heurtait, en dépit des obstacles inconsidérément jetés sur sa route par quelques-uns de ceux qui eussent dû la lui aplanir, M. Czacki eût remporté des succès s'il avait été en face de véritables hommes d'état, si les affaires se décidaient encore de cabinet à cabinet, et non dans l'ombre des couloirs des chambres ou dans les conciliabules d'anonymes comités électoraux. N'a-t-il pu gagner des adversaires qui ne se sentaient pas toujours la liberté d'agir à leur guise ou l'énergie de céder à leurs secrètes convictions, le dernier nonce n'en a pas moins bien mérité du saint-siège en modérant le zèle imprudent de ses amis et en enlevant des armes à l'hostilité de ses ennemis. N'a-t-il su épargner à l'église certaines épreuves, il a parfois pu contribuer à en tempérer les rigueurs et à éloigner des extrémités auxquelles on semblait pousser des deux bords opposés. Il a, en tout cas, montré à tous ceux qui ne ferment pas volontairement les yeux que, pour le maintien de la paix religieuse, la France républicaine avait tout profit à rester en relations diplomatiques avec le saint-siège et à ne point dénoncer le traité bientôt séculaire du concordat. N'eût-il rien fait d'autre, le cardinal Czacki n'aurait pas en vain usé ses forces et compromis sa santé.

De toutes les négociations entamées sous Léon XIII, les plus curieuses et les plus caractéristiques de sa politique, celles qui, dans leur insuccès même, font peut-être le plus d'honneur à son sens pratique, sont les secrètes négociations engagées entre M. Czacki et M. de Freycinet à propos des congrégations, avant l'exécution des décrets de mars. Bien qu'on lui ait attribué peu de goût pour l'esprit de la compagnie de Jésus, Léon XIII n'était assurément pas homme à renouveler envers elle le procédé radical de Clément XIV. La papauté ne pouvait se résigner à pareille amputation que sous la pression unanime des cabinets, alors qu'en cédant à leurs désirs, elle semblait en droit d'espérer le concours actif des gouvernemens. S'il ne lui était pas permis de sacrifier un ordre religieux pour en préserver un autre, Léon XIII s'est gardé d'adopter la politique intransigeante du tout ou rien. Au lieu de se borner à d'impuissantes récriminations ou de brandir l'épée surannée de l'excommunication, il a recouru à la diplomatie. Il ne s'est pas fait scrupule de traiter avec les auteurs des lois sacrilèges ni de paraître leur faire des concessions. Au lieu de venger les jésuites, irréparablement frappés, il a cherché les moyens de sauver les autres con-

grégations en leur faisant donner satisfaction au gouvernement de la république, sans affaiblir les droits juridiques et la situation légale des associations en cause. Ce moyen, on s'était flatté de le trouver dans une déclaration qui, de la part des ordres monastiques, n'était guère moins qu'une reconnaissance formelle de la république, un acte de loyalisme non sans analogie avec le serment imposé en certains états au clergé. Aussi pareil engagement excitait-il l'indignation des plus ardens zélateurs de l'ultramontanisme et soulevait-il la répulsion des politiques qui voulaient faire du catholicisme le patrimoine et l'instrument d'un parti. Si cette solution a échoué, c'est que, derrière le ministère responsable, se cachaient des influences ennemies de toute conciliation, systématiquement décidées à jeter la France dans un *Culturkampf* afin d'occuper l'humeur inquiète du pays, de donner aux appétits de la démocratie un os à ronger, de distraire les masses des grands problèmes politiques et économiques; c'est qu'en réalité, le pouvoir effectif était aux mains d'hommes qui, par un spécieux calcul, professent que, dans un pays libre, il doit toujours y avoir une question, pour ne pas dire une plaie, ouverte, et que la question religieuse est encore la moins périlleuse de toutes, la plus facile à faire traîner en longueur et la moins aisée à envenimer, la plus avantageuse pour le charlatanisme des empiriques en même temps que la moins grave pour la santé de l'état.

Les avances consenties par le représentant du pape ont beau avoir été repoussées et le saint-siège avoir ainsi inutilement froissé nombre de ses enfans; les décrets de mars, qui ne semblaient d'abord qu'un épouvantail, ont beau avoir été appliqués au tranquille trappiste et au libéral dominicain, aussi bien qu'au remuant jésuite; l'église enfin, menacée dans ses écoles, dans le recrutement de ses prêtres, dans ses moyens matériels d'existence, a eu beau se trouver en face de nouveaux périls, les *zelanti* de l'ultramontanisme, les fougueux prôneurs des anathèmes ont eu la douleur de ne pas voir les foudres romaines s'abattre sur la tête des « persécuteurs. » Le saint-père ne leur a même pas donné la consolation de retirer de Paris son représentant. Tandis que l'Italie laissait son ambassade en France vacante, le vicaire du Christ est demeuré en relations officielles avec la république française. Le nonce pontifical a, comme leur doyen, continué à offrir chaque année au président de la république les vœux des représentans des puissances, et, durant le court ministère du 14 novembre, on a vu l'envoyé du pape, assis en face du ministre des affaires étrangères, présider de bonne grâce les dîners diplomatiques de l'auteur de la formule : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! »

C'est qu'à l'inverse de certains conseillers, Léon XIII tient à ne

pas rompre avec la fille aînée de l'église, alors même qu'elle semble mettre sa gloire à n'être plus que la fille aînée de la révolution. En dépit des efforts déployés autour de lui par les partis intéressés à enrôler le saint-siège dans leurs rangs, le Vatican n'entend pas épouser leurs querelles; il se refuse obstinément à s'inféoder aux ennemis déclarés de la république. La papauté se garde de faire cause commune avec ceux qui proclament que hors la monarchie pas de salut; c'est là un dogme que Rome ne veut pas inscrire dans son catéchisme. Léon XIII a beau n'avoir guère à se féliciter des républicains, s'il déplore dans ses discours ou ses bulles certains de leurs actes, il ne néglige aucune occasion de répéter que l'église est indifférente aux formes de gouvernement, qu'elle peut aussi bien frayer avec les républiques qu'avec les monarchies. Il prend soin de l'écrire lui-même à l'archevêque de Paris au lendemain des décrets contre les congrégations. Au Vatican, du reste, on est assez loin et assez haut pour apercevoir le tort presque irréparable que s'est pour longtemps fait le clergé français en se laissant bruyamment associer par le 16 mai 1877, comme par le 24 mai 1873, aux revendications des partis monarchiques. On sent que, dans un pays comme la France, où les révolutions ont coupé les racines souterraines de la monarchie, toute alliance de l'église avec les partisans des dynasties déchues tourne inévitablement contre elle, car, après la défaite, c'est toujours au clergé de payer les frais de la guerre. S'il ne tenait qu'à Rome, toute compromission de ce genre aurait depuis longtemps cessé : le Vatican ne se soucie point de voir le clergé s'infliger volontairement le supplice de Mézence; mais, ici encore, bien que dans la majorité de l'épiscopat, Rome ait rencontré plus de prudente docilité qu'en Belgique, si ses efforts ont été déjoués, cela tient en partie à ce que, dans le clergé et parmi les laïques surtout, les catholiques ont été moins sages ou moins clairvoyans que leur chef.

Cette patience, cette longanimité du Vatican vis-à-vis de la France républicaine n'est point uniquement, comme on l'imagine parfois chez nous, une tactique hypocrite, inspirée par les nécessités du moment. Devant la marée montante de la démocratie, la papauté ne veut pas lier indissolublement sa cause à celle des monarchies. Depuis 1870, en tout cas, le saint-siège est personnellement beaucoup moins intéressé au maintien des trônes. S'il a des griefs contre les républiques, il n'a pas eu toujours à se louer des dynasties : laquelle n'a une fois chassé des moines et réprimé le clergé? Depuis la perte du pouvoir temporel, depuis que le pape n'a plus sa place parmi les souverains, le Vatican redoute peut-être moins l'avènement de la république, au nord ou au sud des Alpes, que

ne se le figurent d'ordinaire catholiques et libres penseurs. Devant les perspectives qui épouvantent la plupart des conservateurs politiques, il peut entrevoir des chances d'un rôle nouveau, des occasions de revanche pour l'église. Certes, par déférence pour les monarchies dont il peut encore espérer le concours, non moins que par méfiance pour la démocratie qui, en Europe, n'a rien épargné pour s'aliéner l'église ; par respect de l'esprit traditionnel et du principe d'autorité, dont la papauté se donne comme la plus haute personnification, autant que par antagonisme avec la révolution, qui n'en veut pas moins à l'église qu'aux rois, le saint-siège n'est nullement enclin à précipiter le cours des destinées de l'Europe, à aplanir les voies des transformations possibles, à ébranler de ses mains ce que d'autres minent sourdement ; mais la catastrophe, si elle devait jamais venir, ne le prendrait probablement pas au dépourvu, et, avec l'admirable souplesse dont il a donné tant de preuves, elle le trouverait peut-être prêt à tirer parti du bouleversement intérieur des états.

En attendant l'heure de ces hypothétiques révolutions, le Vatican continue à montrer aux souverains et aux états la religion comme la seule base de l'ordre social et de la fidélité des peuples. Une des raisons pour lesquelles le saint-siège est aujourd'hui loin de faire des vœux pour la chute des trônes, c'est que la papauté n'a point désespéré de reprendre sa place parmi les rois de ce monde. Elle compte encore sur eux pour l'aider tôt ou tard dans cette restauration. Le jour où elle viendrait à perdre toute foi dans l'appui des couronnes, la papauté ne serait pas loin de s'en détacher et de tenter d'autres voies, dussent-elles être périlleuses. Si Rome arrivait à se persuader que la monarchie ne peut être relevée pour le successeur de saint Pierre, elle se résignerait aisément à la voir s'écrouler partout autour d'elle, dans son voisinage immédiat particulièrement. Un jour viendra peut-être où l'on entendra dire : Si le vicaire du Christ ne doit plus être roi, plus de roi !

Avec la monarchie italienne la papauté a déjà une attitude toute spéciale, radicalement différente de celle qu'elle affiche vis-à-vis de tous les gouvernemens. Tandis qu'à tous les états, à tous les régimes, catholiques ou non, le saint-siège fait des avances significatives, Léon XIII est demeuré en face du gouvernement italien, dans une réserve absolue, ne tentant rien, n'offrant rien, se montrant, avec un peu plus de retenue dans la forme, non moins inflexible que son prédécesseur. Et cela vis-à-vis du gouvernement qui semblait le plus en droit de compter sur la modération du souverain pontife, dans l'état où le clergé et les catholiques étaient le plus désireux de voir une réconciliation, le plus disposés à lui faire des sacrifices. C'est là, où les idées de transaction eussent été le mieux accueillies

des pouvoirs civils et de la masse des fidèles, que Léon XIII s'en est le plus délibérement écarté ou qu'il a manifesté le plus d'exigences. D'où vient ce contraste entre la condescendance du pape en dehors de la péninsule et sa raideur à Rome? Pourquoi faut-il dire: Vérité au-delà des Alpes, erreur en-deçà? C'est qu'en Italie la monarchie unitaire s'est faite aux dépens des états de l'église, et le pape, qui vit en paix avec les républiques les moins cléricales, ne veut point d'accommodement avec la dynastie installée dans son palais du Quirinal.

Le plan de Léon XIII, en ceignant la tiare, semble avoir été de signer la paix avec les autres gouvernemens, de s'en faire si possible des amis ou des alliés, pour concentrer tous ses efforts sur l'Italie et peser de tout le poids de la chrétienté sur elle. Dans la liquidation de la succession de Pie IX, Léon XIII aurait voulu s'arranger à l'amiable avec les débiteurs étrangers, pour être mieux à même de faire valoir ses droits sur l'antique héritage du saint-siège et revendiquer la propriété de la maison où il habite. Au milieu de toutes les difficultés où se trouve engagée l'église sur tant de points du globe, la question capitale pour le Vatican, celle qui toujours prime les autres, c'est la question romaine, c'est celle de sa demeure, de sa vie domestique. Et l'on ne saurait s'en étonner; ce qui est en jeu au-delà des Alpes, en Allemagne, en France, en Suisse, en Belgique, en Irlande, en Pologne, c'est bien l'église catholique, mais ce n'est qu'une partie, qu'un membre de l'église. A Rome, au contraire, ce qui est en jeu, c'est la papauté même, c'est-à-dire la tête et le cœur du catholicisme. Une seule chose peut surprendre, c'est la décision et l'insistance avec laquelle un homme qui pèse ses paroles comme Léon XIII se plaît à proclamer et à répéter solennellement que la situation actuelle du saint-siège est intolérable. C'est là un grand mot qui semble devoir engager à de grandes résolutions. Le sort du saint-siège, depuis 1870, depuis la mort de Pie IX surtout, est-il aussi pénible et précaire que persiste à l'affirmer le saint-père? Quels sont les motifs de ses doléances, quels sont ses espérances et ses calculs, quels sont les sentimens de ses amis et de ses adversaires? de quelle manière peut se dénouer ce problème que le Vatican se refuse à considérer comme résolu? Ce sont là des questions qu'on ne peut trancher sans jeter un coup d'œil sur les conditions de l'Italie actuelle et de la monarchie de Savoie, sans voir ce que la papauté et la royauté peuvent craindre ou espérer l'une de l'autre.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

DANS LE MONDE

DERNIÈRE PARTIE (1)

XII.

Les deux hautes portes cochères peintes en vert sombre de l'hôtel Riva étaient closes, au contraire de ce qui avait lieu d'habitude le vendredi, jour de réception de la princesse, où, larges ouvertes pour l'entrée et la sortie des voitures, elles laissaient voir aux passans la grande cour sablée, pleine d'équipages, et le vaste perron dont les marches de pierre étaient sans cesse gravies et descendues par des pieds féminins, quelquefois un peu longs, mais presque toujours minces et de forme patricienne. — Le suisse, interrogé par Trémont, apprit au visiteur que la princesse avait tenu, la semaine précédente, ses dernières assises du vendredi, mais que, néanmoins, elle était chez elle, venant de rentrer.

L'hôtel Riva est célèbre dans toutes les capitales du monde civilisé; il n'est guère de souverain en rupture de trône, ou de prince héritier voyageant pour son instruction ou son plaisir, qui n'y ait été reçu au milieu d'invités choisis; on y mange, on y danse, on s'y décollète en noble compagnie, quoique, là comme ailleurs, les infiltrations de l'argent dans la société s'accusent parfois en taches déplaisantes sur le fond aristocratique des réunions triées. C'est là que

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 1er novembre.

se trouvent les colonnes d'Hercule du luxe contemporain; plus loin, il n'y a rien que la féerie, le rêve et l'absurde. Depuis le vestibule, où se tient en permanence une escouade de laquais poudrés et molletés à ravir, jusqu'à la salle de bains, où se voient des robinets d'argent ciselé ayant authentiquement pleuré sur le corps quasi royal de la Pompadour, tout est riche, éblouissant, splendide, — trop riche, trop éblouissant, trop splendide pour une femme dont le mari rattache sa filiation à une illustre *gens* de la république romaine et qui a l'air de prendre au sérieux cette facétie généalogique.

Roger fut reçu dans un petit salon Louis XV. La princesse, ainsi que la plupart des femmes aimant les joyeusetés de la vie parmi les recherches et les conventions du monde, est particulièrement éprise de cette époque, entre toutes aimable par ses élégances débraillées, de même qu'une infinité de mondaines plus chastes ou plus réservées se montrent entichées du Louis XVI, plus pur comme goût et comme reflet de mœurs, plus poétique surtout, grâce au souvenir de celle qui est restée la Reine, comme saint Paul, l'Apôtre, comme Aristote, le Philosophe. La décoration, tout autant que l'ameublement de l'hôtel, se ressent forcément de cette prédilection marquée, et les guirlandes, les volutes, les médaillons, tout le fouillis rococo de l'ornementation surchargée de ce style *courtisanesque* du règne du La France de Du Barry déshonore les murailles, les corniches, les plafonds d'un grand nombre de pièces de cette demeure princière, qui, pourtant, par ses dimensions, est plutôt un palais de souveraine qu'une bonbonnière à favorite. Donc, la princesse aime le Louis XV, et une de ses prétentions est d'être, elle aussi, du temps. Elle y met tout son art, qui est grand, tout son aplomb, qui est immense, toute sa grâce, qui est réelle, et toute son inconduite, qui est prodigieuse; s'il manque quelque chose à la restitution du type, la faute n'en est point à elle, mais au travail destructeur des années et des révolutions, qui a brisé le cadre social où pouvaient sans discordance s'épanouir les attraits légers d'une trop légère société. D'ailleurs, toutes les tentatives de pastiche s'exerçant sur les mœurs sont d'avance condamnées, ce qui explique que les grandes dames de la cour impériale, qui, de 1865 à 1870, ont joué au XVIIIe siècle comme on joue au corbillon, soient restées... Napoléon III.

— Eh bien! plus trace de cette chute affreuse? dit la princesse avec son sourire des jours de branle-bas.

Et, tout de suite, elle se mit à être aimable comme lorsqu'elle tenait à plaire, avec cet entrain de coquetterie, cet élan de provocation, cet en-avant du geste et de la tenue, qui disaient son insouciance et son mépris du licite, du convenable, de la pudeur. —

Pour la première fois, elle tenait Roger sous son regard librement expressif, en un vrai tête-à-tête, et cette femme mince, un peu longue, élégante, gracieuse, mais non jolie, quoique séduisante en somme, dont le petit œil de couleur brune, agrandi et ombré au crayon noir, ne se baissait et ne se dérobait jamais que par tactique, troublait profondément le jeune homme. Mais il la voyait d'autant moins désirable qu'elle s'offrait davantage, et un vague état de malaise ne tarda pas à devenir son impression dominante. Il trouvait, d'ailleurs, aux manèges de l'entreprenante princesse comme un manque de grâce, — la gaucherie qui accompagne toutes les dérogeances. Aussi cherchait-il en vain des mots et des attitudes qui fussent en situation.

— Oui, disait la princesse, attribuant à la timidité le maintien désespérément décent de son interlocuteur, il y a des hommes qui se croient tout permis avec une femme moralement divorcée, et le personnage d'Ariane est souvent bien difficile à tenir dans le monde. Les hommes d'un certain âge surtout sont incroyables d'aplomb et d'impertinence. Comme si l'on avait, en général, la tentation de courir les petits sentiers en compagnie d'un barbon! Pour être à l'abri des attaques de ces vieux voltigeurs et des atteintes de la méchanceté qui leur sert souvent à venger leurs défaites, il faudrait avoir le courage de se cloître, et on ne l'a pas toujours.

— Heureusement! dit Roger avec un sourire aimable, quoique dépourvu de conviction.

— Bah! cela vous est bien égal; à votre âge, on ne tourne guère autour de femmes comme moi... comme nous, pourrais-je dire, car nous sommes pas mal d'esseulées, pas mal de victimes d'un mauvais appareillement, mariées de loin, trop ou pas assez... Et même, tenez, c'est ce qui me plaît de la jeunesse actuelle; elle est bien plus tranquille, bien moins... comment dirai-je? bien moins chercheuse d'aventures que l'ex-jeunesse...

Et, tout en débitant ses petites phrases provocatrices, où elle mettait un soupçon d'ironie avec un rien d'apparente franchise, de manière à pousser aussi loin que possible sans avoir l'air de se couper par trop délibérément la retraite, elle avait des clins d'œil qui avivaient et modéraient tour à tour la flamme de sa prunelle, jonglant avec ses regards comme un acrobate japonais avec des couteaux. Sa svelte et serpentine personne semblait, par instans, se dresser avec le mouvement de tête d'une couleuvre qui s'oriente, puis, dans un repliement soudain, se pelotonnait au fond du petit fauteuil de satin brodé où elle était assise, comme si, ayant flairé, dans une réplique ou dans une interrogation de Roger, un vestige de tendresse ou une velléité d'attaque, elle fût retombée sur elle-même, rassurée ou déconfite. — A ce jeu, un homme finit toujours

par être pris, et la femme qui a le front de recourir à de pareils procédés est d'avance assurée de vaincre.

Il n'y eut plus bientôt pour Roger à se demander quelle femme était cette princesse, ni jusqu'où elle pouvait descendre : elle était toute-puissante avec ses appétits de vice, son habitude de la conquête et son inébranlable aplomb qu'étayaient encore sa fortune et son rang ; et la preuve, c'est que lui, tout à l'heure rebelle à l'ensorcellement, le voilà maintenant presque aux pieds de la sorcière, penché vers le petit fauteuil, résolûment aimable, sur le point de devenir entreprenant.

Les choses en étaient là, — c'est-à-dire un peu plus loin qu'il n'est utile de les mener dans un salon, — quand des pas se firent entendre derrière la porte. Roger n'eut que le temps de reprendre une posture de visiteur honnête, et un valet introduisit le baron de Rochegarde.

C'était un homme d'extérieur charmant que le frère de Madeleine, quoiqu'il fût visiblement fatigué par le jeu. — Les femmes dessèchent et le jeu brûle, comme disait le marquis du Gasc, qui n'était ni desséché ni brûlé. — La taille était haute et fine ; l'allure, de distinction bien française, ni raide ni ondulante ; la tête impertinente, d'une impertinence renforcée, grâce au monocle de l'œil droit, mais cependant agréable, par suite de l'harmonie des traits.

La princesse et Roger avaient repris leurs places et leur dignité respectives avant l'entrée du baron, juste à temps pour qu'on ne vît rien de leur façon de comprendre les visites. Mais il régnait un froid qui ne pouvait manquer de faire entendre au nouveau-venu qu'il était arrivé mal à propos. Après les trois secondes de silence qui avaient suivi les premières paroles échangées et que Rochegarde avait employées à une courte inspection, ainsi qu'à un sourire presque intérieur, tant l'ironie en avait été discrète, la princesse mit sur le tapis la fin prochaine de ce que les Londoniens appellent *la saison*, et le baron, avec son aisance habituelle, causa, non sans esprit et tout à fait comme s'il n'eût rien remarqué. Il avait seulement un regard un peu vague, — un regard d'homme gênant qui est gêné, tout en ayant trop d'usage pour le laisser voir.

Roger pestait à part lui contre l'intrus, et ce, d'autant plus sincèrement qu'il ne l'aimait guère. Il se souvenait de ce qu'avait été le personnage en sa première jeunesse, alors que, possédant encore un maigre patrimoine qui eût pu faire une dot pour Madeleine, il était venu à Paris dissiper ces chétives ressources, sans même savoir discerner nettement de ce qui lui appartenait en propre ce qui revenait à sa sœur. Puis, venait le souvenir des bruits fâcheux ayant couru sur ce gentilhomme un instant dépenaillé, à qui la fréquentation des cercles borgnes n'avait pas tardé à faire d'agréa

bles revenus. Et c'étaient encore certains racontars, chuchotés plus bas, où il était question d'argent emprunté sur parole et non rendu; c'était aussi l'interprétation donnée à la vie très large que menait ouvertement Rochegarde depuis le mariage de sa sœur, sans avoir même essayé de demander au travail l'aisance dont il avait si grand besoin. — Tout cela n'était pas de nature à rendre sympathique l'élégant baron, et s'il eût eu le coup d'œil et le poignet moins sûrs à de certains jeux plus sérieux que le baccarat et l'écarté, on le lui eût bien montré. Mais ce n'était pas un grec, après tout, un homme à qui l'on pût refuser toute espèce de partie, et il avait soin d'être toujours assez arrogant pour qu'on fût en demeure de l'insulter en face ou de lui faire bon visage; aussi lui souriait-on, sauf à se dédommager derrière son dos par de lâches clabauderies : plus prudens que des roquets, les hommes de son monde ne lui aboyaient point aux jambes, attendant qu'il eût fermé la porte en s'en allant pour donner de la voix sur sa trace. Héritier du caractère de sa race, moins l'honneur, on avait retrouvé en lui, dès le début de sa carrière d'aventurier, avec la gueuserie de ses ancêtres, l'humeur batailleuse d'une ascendance où les capitaines de reîtres et d'estradiots avaient précédé les lieutenans de mousquetaires et les mestres de camp. A vingt-deux ans, il avait mis en terre deux honnêtes grincheux mal inspirés, qui étaient venus frotter leur mépris à son altière rancune, puis il s'était engagé et avait acheté de quelques pintes de son sang, versées à Gravelotte et sous Metz, deux bouts de ruban, l'un jaune liséré de vert et l'autre rouge, qui, transformés à sa boutonnière en attrape-nigauds, lui avaient longtemps servi à se faire respecter sans flamberge.

Mais Roger songeait surtout à ce qui avait été dit des relations probables du baron avec la princesse. On prétendait qu'ami intime du prince Riva, — lequel ne lui cédait guère en déshonneur, — il exploitait la femme de compte à demi avec le mari, — ce qui eût été un peu bien Régence.

Dès qu'il crut pouvoir le faire sans avoir l'air de battre en retraite devant le nouvel arrivé, Roger prit congé de la princesse.

— Il paraît, dit-elle, qu'on vient d'organiser une seconde réunion à la Marche pour renouveler la petite fête du printemps, trouvée charmante; c'est pour mardi. On vous verra?

— Certes; j'y manquerai d'autant moins que j'étais dans mon lit, emmailloté de bandages, lors de la première.

— Alors, à mardi!

Les deux hommes échangèrent une de ces poignées de main qui n'engagent à rien, mais brûlent les doigts aux gens de nature franche, comme l'était Roger. C'était pour lui une véritable souffrance, toutes les fois qu'il en fallait venir à cette démonstration

banale, et, si le baron n'eût été le frère de Madeleine, s'ils ne se fussent connus, pour ainsi dire, de naissance, nul doute que le jeune homme ne se fût soustrait à cette obligation, qui était depuis longtemps onéreuse à ses sentimens de délicatesse et d'honneur.

Restés en présence l'un de l'autre, Rochegarde et la princesse se regardèrent, ayant l'air de ne savoir par quel bout prendre la conversation.

— Vous connaissez beaucoup M. de Trémont? dit enfin le baron.

— Il m'a été présenté, au commencement de l'hiver, par votre sœur. Il est charmant.

— C'est mon avis, et nous ne sommes pas seuls à le penser.

— Cela ne m'étonne pas. Mais est-ce que cela vous chagrine?

— Quoi?

— Qu'il soit généralement apprécié?

— Cela ne pourrait chagriner qu'une femme.

— Moi, par exemple?... Oh! ne vous gênez pas.

— Rien ne m'autorise à supposer que ses succès puissent vous empêcher de dormir.

— Au fait, puisque vous êtes bien informé, faites-moi votre petite chronique. Il a donc de nombreux succès?

— De nombreux, je l'ignore, mais de flatteurs, assurément.

— Allons! citez, pendant que vous y êtes.

— Ses succès dans le monde n'appartiennent pas à *ma chronique*, comme vous dites; je ne nomme jamais les femmes, en pareil cas.

— Pas même celles dont vous mettez à mal la vertu?

— Celles-là, bien entendu, moins que les autres.

— Allons, tant mieux! Mais, quand la chose se passe ailleurs que dans le monde, vous nommez?

— Oh! volontiers.

— Eh bien! dites.

— On raconte que le jeune Trémont est infiniment lié avec Jane Spring, ce qui fait sensation, vu que la personne en question est moins abordable que beaucoup de mondaines.

— Merci pour nous!.. Il est infiniment lié, dites-vous, avec cette... demi-dame, mais *infiniment* n'est pas *indéfiniment*, si je ne me trompe; il n'y a donc là de quoi désoler personne. Après?

— Le reste se passe dans le monde; cela ne me regarde pas.

— Peste! quelle discrétion!

— Tout ce que je puis vous dire, c'est que son cœur est plein comme un œuf.

— Vous avez des comparaisons... décourageantes, dit la princesse en se levant avec un sourire. Il faut que je m'habille. Vous me pardonnez de vous mettre dehors?

Le baron n'avait pas l'air content; il s'en alla avec une bouche si

pincée qu'on ne voyait plus ses lèvres, qu'il avait fort minces, et c'était un symptôme non équivoque de grande contrariété.

XIII.

On était à la veille du grand prix. Roger passa sa soirée au club.— Malgré son très jeune âge, il avait été admis dans le cénacle, au commencement de l'hiver. Son aïeul avait été un des fondateurs et son père une des illustrations sportiques de la maison; aussi le nom de Trémont était-il un merveilleux talisman pour ouvrir une porte moins complaisante et moins hospitalière que beaucoup d'autres d'aspect plus grave et plus imposant. On n'entre pas là comme dans un moulin; Rohannet en savait quelque chose, lui qu'on avait dû dissuader de se présenter pour lui épargner un échec. Et cependant, le vicomte était très aimé; on appréciait sa gentillesse, son élégance, ses formes restées polies en dépit du flot envahissant des vulgarités mondaines. Mais les hommes d'âge dont la voix est prépondérante dans les discussions préparatoires qui précèdent tout scrutin lui reprochaient, sinon d'avoir vécu joyeusement, du moins d'avoir eu la joie bruyante : on estime, au club, que le suprême bon goût, pour un homme comme pour une femme, consiste à ne pas trop faire parler de soi. — Roger, lui, semblable aux peuples et aux gens heureux, n'avait pas d'histoire.

Le club était animé. Indépendamment des fidèles, beaucoup d'intermittens, puis des ruraux de passage, enfin des membres étrangers venus pour la solennité du lendemain. Les conversations n'étaient pas aussi chevalines que l'on pourrait être tenté de le croire. On causait, comme toujours, par groupes, et, sauf parmi les vieux convaincus, de plus en plus rares, et parmi les jeunes parieurs, assez nombreux depuis trois ou quatre ans (car on avait jugé opportun d'infuser pas mal de sang nouveau dans l'association vieillissante), il était question d'une foule de choses parfaitement étrangères aux grands intérêts de l'élevage et de l'entraînement du pur-sang. C'était à peine si, de loin en loin, on pouvait saisir quelque bribe de doléances sur la dégénérescence si réellement affligeante d'une race qui menace de ne plus même donner deux ou trois produits, chaque an, capables de faire 2,000 mètres au galop deux fois de suite au même train. — Tandis que, dans un coin, l'incertitude et l'irrégularité des récentes performances défrayaient la causerie, dans un autre coin, le comte de La Tour d'Aunis, gros garçon robuste qu'écrasait pourtant son nom, racontait lourdement une histoire leste, vulgaire par le fond, mais piquante par les détails, et qui eût pu, dans la bouche d'un homme d'esprit, sembler une vraie friandise. Un nom de femme fut pro-

noncé. Le duc de Saveuse, qui était investi des fonctions de censeur et sommeillait doucement, ainsi que devraient toujours le faire les censeurs, se réveilla :

— Voyons, voyons, mon cher, pas de noms propres... Et puis, gazez, que diable! ces choses-là, ça n'est drôle que dans la demi-teinte.

Sur quoi le duc se rendormit.

Il était tard. Roger qui s'ennuyait, ayant sur les bras, depuis deux heures, un vieux beau qui lui parlait de son père sans rencontrer la note affectueuse grâce à laquelle on subit de bon cœur des radotages séniles où revit la jeunesse de ceux qu'on a perdus, Roger allait se retirer, quand le marquis du Gasc entra. — Le marquis vint se mêler au groupe près duquel le jeune homme endurait son supplice.

— Je sors du petit club, dit-il tout de suite, coupant presque la parole au comte de la Tour d'Aunis; il vient de s'y passer quelque chose de fort sale. Le baron de Rochegarde était assis au jeu, à côté de Ruthières, l'ancien agent de change. Ruthières, qui gagnait, en avait devant lui pour pas mal d'argent. Le baron perdait. A un certain moment, pendant que Ruthières était occupé à un règlement de compte ou à une conversation intéressante, je ne sais lequel, Rochegarde s'est penché vers lui; il lui a dit quelques mots que je n'ai pas saisis et que Ruthières n'a pas saisis davantage, vu que, tout en feignant d'entendre très bien, selon l'usage, il est sourd des deux oreilles, sourd à prendre le bruit d'une poudrière qui saute pour un murmure de brise. Rochegarde a alors emprunté à la masse une grosse somme. Un peu plus tard, quand il s'est agi de régler, Ruthières, après avoir fait son compte, a dit à Rochegarde qu'il lui était dû trois mille louis; là-dessus, Rochegarde s'est récrié, prétendant n'en devoir que cinq cents. Ruthières n'a pas entendu ce que lui a dit Rochegarde et personne ne l'a entendu, mais on a vu le baron faire un emprunt à Ruthières et certainement de plus de cinq cents louis. C'est là qu'on en est. L'affaire fait un bruit du diable là-bas; on est très monté contre Rochegarde. Que croire?

— Parbleu! dit Trémont, qui avait écouté et ne fut pas maître de sa parole, il faut croire que M. de Ruthières est volé.

A cette affirmation catégorique de l'infamie du baron, tout le monde se regarda, puis regarda Trémont. Celui-ci venait de traduire, en un élan de franchise, l'impression générale.

— Au fait, monsieur de Trémont, dit du Gasc, vous connaissez le baron mieux que qui que ce soit ici. Vous le croyez vraiment capable d'une action aussi carrément... malpropre?

— Oui, dit Roger en se levant.

Et il s'en alla, regrettant à cause de Madeleine, mais seulement

à cause d'elle, les mots sévères qui avaient inopinément sauté de son cœur sur sa langue.

— Dites donc, s'il y a des *potineurs* ici, coula M. de La Tour d'Aunis dans l'oreille du marquis du Gasc, le petit Trémont a eu la langue un peu longue; ça pourra lui faire raccourcir les oreilles par le baron, quand cette affaire d'emprunt sera arrangée. Car ça s'arrangera, vous savez? Rochegarde paiera avec l'argent de sa sœur, et tout s'expliquera officiellement par un malentendu, sauf la liberté pour chacun de garder sur l'incident son appréciation personnelle.

— N'importe! dit le marquis, c'est ignoble. Ignoble et stupide, car, dès l'instant qu'il considère sa sœur comme étant née, ou plutôt comme s'étant mariée pour lui faire des rentes, le baron pourrait s'en tenir à ce genre d'exploitation; au moins, ça ne sortirait pas de la famille.

— Que voulez-vous? la seconde nature, la force de l'habitude... D'ailleurs, il est en plein dans la déveine, ce pauvre Rochegarde; on dit qu'il a perdu trois cent mille francs depuis le mois de janvier. C'est égal! c'est désolant pour une femme comme la duchesse d'Altenay d'être si mal apparentée... Quant à payer, il paiera; n'a-t-il pas deux coffres-forts à sa disposition : celui de sa sœur et celui... d'une autre femme, d'une princesse?

— Dieu! que vous avez une langue intempérante, mon pauvre La Tour!

— Mais non, mais non... Tenez, je viens de parler de la duchesse d'Altenay; vous ai-je dit ce qu'on m'a raconté?

— Bon! je suis sûr que vous allez me faire dresser les cheveux sur la tête, et mes cheveux ne sont plus en nombre pour faire figure dans cette attitude verticale. Je vous fuis... Adieu...

L'aventure du petit club était en train de faire le tour du grand; tout le monde en parlait, et il y avait dans les appréciations moins de réserve qu'on n'en avait jusque-là montré à l'égard des faits et gestes du baron. Toutefois, personne n'avait été aussi carré que Roger, si ce n'est peut-être dans ces conversations à deux où l'on a moins à craindre les indiscrétions formelles, chacun étant sûr que son partenaire ne le pourra trahir sans signer sa trahison.

Le lendemain dimanche, trois journaux du matin, — de ceux pour lesquels les histoires de ce genre, imprimées toutes fraîches, sont une vraie bonne fortune, parce qu'elles embaument l'information mondaine, l'information qui n'émane pas d'un reporter à la tâche, — trois journaux racontaient le scandale du petit club, avec initiales à l'appui.

A dix heures, Madeleine étant à peine levée, la comtesse Beuvrard faisait irruption dans sa chambre et la mettait charitablement au courant, avec force bonnes paroles, de ce qui allait se colporter

partout sur le compte du baron. Elle ajoutait même à ses bienveillantes révélations ce détail inédit, que M. de Trémont avait proclamé très haut, au club, qu'il croyait fermement à une tentative d'escroquerie pure et simple. — Elle avait rencontré, à la messe de neuf heures, le comte et la comtesse de La Tour d'Aunis, et c'était du comte qu'elle tenait le récit.

Avant onze heures, Rochegarde, à son tour, arrivait chez sa sœur.

XIV.

Madeleine entra dans le boudoir gris de lin du premier étage. Son frère l'y attendait près de la fenêtre, nerveux et impatient, regardant avec des yeux vides les quelques arbres de la cour, dont les feuilles mélancoliques frissonnaient doucement au souffle furtif et passager d'une petite brise d'été. — La duchesse était à sa toilette, lorsqu'on était venu lui annoncer la visite du baron; elle arrivait en hâte, vêtue d'un peignoir de batiste écru, garni de valenciennes. Ses cheveux défaits, qui s'arrêtaient, dans leur chute torrentueuse, plus près de terre que des épaules, lui faisaient une toison d'un fauve atténué, presque flou, et la lumière singulièrement moelleuse de ce réduit tendu d'une étoffe pâle mettait au point les grâces de sa beauté vénitienne, assez puissante pour se détacher en relief sur les ciels de tableaux les plus timides, et trop douce à la fois pour user avec fruit des contrastes violens.

Elle s'avança vers la fenêtre. Son frère, malgré les préoccupations évidentes qui l'absorbaient, fut frappé de la tristesse de son adorable visage. Mais il passa outre, non sans s'être demandé toutefois si Madeleine était déjà informée de l'histoire de la nuit, et si c'était à cela qu'il fallait attribuer les ombres flottant sur ce front lisse, d'ordinaire empreint d'une sérénité presque lumineuse.

Il effleura des lèvres les ondulations soyeuses des beaux cheveux noisette.

— Qu'y a-t-il donc, dit Madeleine, pour que je te voie de si bonne heure?

— Tu n'as pas lu de journaux ce matin? demanda le baron en promenant son regard autour de lui.

— Pas plus ce matin qu'hier, ni que les jours précédens.

— Ah!.. Je pensais... Le jour du « grand prix!.. »

— Je n'y vais pas; je pars décidément demain soir. Mais tu n'es pas venu à onze heures du matin pour lire les journaux chez moi ou pour me demander si je les ai lus. Voyons, Gaston, qu'y a-t-il? Si tu as besoin d'argent, dis-le tout de suite; tu es trop habitué à m'en demander pour que l'entrée en matière te semble embarrassante.

La bouche de Madeleine eut un sourire triste, qui s'acheva en une moue indéfinissable.

— Il m'est arrivé hier soir, au club, quelque chose de très désagréable, dit le baron en regardant sa sœur en face, mais en faisant tomber son monocle d'un petit coup de doigt beaucoup plus élégant que l'écarquillement subit des yeux, procédé plus répandu et infiniment plus vulgaire. — Je jouais, naturellement, et je perdais, naturellement aussi, car, depuis six mois, un guignon du diable me poursuit. M. de Ruthières, un ex-agent de change que je croyais de mes amis et qui s'est souvent montré fier de son intimité avec moi, gagnait énormément. Je lui empruntai cinq cents louis. A la fin de la partie, il m'en réclamait trois mille. J'ai contesté et protesté. Je ne suis pas aimé, ne m'étant jamais soucié que de me faire craindre. Il y avait là un tas de petits jeunes gens, fils de banquiers, fleur de gomme qui sent encore le terreau bourgeois qui l'a nourrie : tout cela a dû clabauder, piailler, commérer, sur place d'abord, puis dans ces officines à scandales où l'on brasse de nuit des cancans méchans en une méchante prose. Bref, ce matin, trois journaux, ni plus ni moins, racontent que le baron de R.., profitant de la surdité bien connue d'un de ses amis, ancien agent de change, a essayé de lui emprunter trois mille louis et de ne lui en rendre que cinq cents. On ajoute que le club, théâtre du scandale, est en émoi; que personne, malheureusement, ne pouvant douter des intentions du baron de R... et mettre la chose sur le compte d'un malentendu, il faut enregistrer le fait comme une des plus tristes aventures que l'on doive jamais avoir à relever dans la chronique des cercles bien fréquentés.

— Eh bien? dit Madeleine sans beaucoup s'émouvoir, mais avec une grimace de dégoût qu'elle n'essaya même pas de dissimuler.

— Hé bien! je suis victime d'une erreur, mais il est évident qu'il faut payer.

— Puisque vous êtes certain que je paierai, pourquoi ne pas toujours songer à moi d'abord, pourquoi emprunter à d'autres? Avec moi, vos erreurs de calcul seraient sans importance.

— Ah! çà, est-ce que vous allez croire?.. Mais c'eût été stupide de ma part... Quant à m'être trompé, non! J'étais au jeu, troublé, il est vrai, par une perte sérieuse qui venait se greffer sur d'autres, mais n'ayant nullement la berlue et incapable, par conséquent, d'emprunter et de perdre trois mille louis au lieu de cinq cents.

— Enfin... l'un des deux, l'emprunteur ou le prêteur, s'est trompé, et comme l'emprunteur ne doit pas être soupçonné... longtemps, vous paierez!.. Mais, pour avoir commis... pour vous être exposé à commettre une pareille erreur, mon cher Gaston, il faut que vous vous soyez effrayé d'avance d'avoir recours à moi une fois

de plus, il faut, par conséquent, que vous eussiez déjà, avant cet emprunt malheureux, un gros déficit à combler, un gros... découvert... Je crois que c'est ainsi que vous dites?

— C'est vrai. Je devais cinquante mille francs; en comptant comme dû l'argent qu'on me réclame, j'en dois à présent cent dix mille.

— Vous les aurez demain, si c'est possible, au plus tard après-demain. Mais, cette fois, vous me permettrez, pour le prix, de vous imposer une condition. Vous partirez, vous irez vivre en Angleterre, en Amérique, en Italie, où vous voudrez; une pension vous sera servie par moi, pension dont vous fixerez le chiffre vous-même. Dépaysé, ne me sentant plus à votre portée, vous serez moins... léger, peut-être; en tous cas, si le déshonneur public arrive, le nom que mon mari m'a donné, et que j'ai la tâche de porter sera toujours moins éclaboussé de loin que de près.

Rochegarde avait écouté railleur, donnant à peine quelques signes de dédain, d'impatience ou de colère. Un sourire méchant, qui errait sur sa bouche, s'y fixa tout à coup en un plissement de lèvres hautain et dur.

—Madame ma sœur, dit-il en regardant Madeleine dans les yeux, après avoir remis en place son monocle d'un geste insolent, vous êtes bien en veine de morale ce matin. Je vous admire et je vous aime quand vous parlez du nom que vous a laissé votre mari et de la tâche qui vous incombe de le porter dignement. Cela, c'est simplement délicieux, voyez-vous!.. Et votre amant? Et Trémont?

Cette énormité fut dite sur un ton calme, un peu sifflant, mais discret; le baron n'était vil qu'en dedans; extérieurement, il restait toujours parfait, et, jusque dans ses plus vives colères, il répugnait à élever la voix. — Madeleine, qui avait eu un mouvement d'indignation, plutôt que de confusion, en entendant prononcer le mot *amant*, baissa la tête au nom de Roger, qui sonnait à son oreille comme l'écho de sa tristesse encore vibrante. Elle dédaigna de répondre, se contentant d'un regard si lourd de mépris que tout autre que le baron en fût demeuré anéanti, puis elle marcha vers la porte.

Rochegarde fit un pas.

— Oh! dit Madeleine, n'ayez pas de crainte... Vous aurez l'argent. Il paraît qu'il y a des mendians insolens. C'est bien à vous qu'il appartenait de me l'apprendre. Mais vous êtes mon frère, je ne l'oublie pas... Je retire les conditions; aussi bien, au point où vous en êtes, il n'y a plus grand'chose à ménager. Restez à Paris et continuez votre vie de jeu et de dépenses; je continuerai de payer, tant que je croirai pouvoir le faire, c'est-à-dire tant que je ne ferai

de tort qu'à moi-même. Car, sachez-le, je ne me considère que comme usufruitière des biens que m'a légués mon mari, et, n'ayant pas l'intention de me remarier, je tiens à les transmettre intacts aux héritiers légitimes qu'a frustrés sa générosité à mon endroit.

— Je sais ce que je vous dois, ma chère... Et, tenez, ne pouvant, quant à présent, m'acquitter en espèces, souffrez que je vous témoigne ma reconnaissance par un bon avis. Je place quelquefois mal mon amitié : Ruthières m'en a donné la preuve; vous placez, vous, fort mal votre amour : M. de Trémont en fait foi. Il s'est presque affiché avec Mlle Jane Spring, et je crois savoir qu'il est présentement du dernier bien avec la princesse Riva.

Madeleine, qui, tout d'abord, n'avait guère écouté son frère, eut un sursaut. — Roger l'amant de la princesse Riva! L'humiliation et la colère s'étaient emparées d'elle.

— La Riva, maintenant! pensait-elle. Une femme éhontée, dont les faveurs n'enorgueillissent plus que les parvenus!

Elle se sentait plus douloureusement atteinte, plus cruellement blessée par ce nouvel affront que par son premier chagrin, car, bien que la princesse Riva, — la Riva, comme elle disait et comme on disait assez couramment dans l'intimité, — ne fût plus, depuis longtemps, par la considération et par la tenue, l'égale de ses propres amies ni même de ses inférieures, ce n'en était pas moins une mondaine, une femme de rang vivant dans la même sphère et respirant le même air qu'elle. Il n'en fallait pas davantage pour doubler la cuisson du mal et envenimer la plaie. Très vite, les sentimens amers que lui avait laissés au cœur la double trahison de son amant, et qui avaient descendu degré par degré jusqu'au niveau du mépris, remontèrent à celui de la haine. Justement, Rochegarde reprenait :

— Quant au déshonneur dont vous me menaciez tout à l'heure, et dont vous paraissiez redouter les éclaboussures pour vous-même, rassurez-vous. Si quelqu'un s'avisait de me calomnier tout haut, il n'aurait pas d'imitateurs. D'ailleurs, cette fois, j'aurai l'oreille au guet, et la moindre appréciation risquée de ma conduite ou de mon caractère dont l'écho me parviendra coûtera cher à son auteur. S'il faut tuer, je tuerai.

— Eh! mon cher, dit fiévreusement Madeleine, vous ferez bien! Étant admis qu'un homme ne peut laver les taches faites à son honneur qu'avec du sang, celui des autres ou le sien, il est assez naturel que vous songiez à employer celui des autres.

— Le diable, répondit Rochegarde, c'est que les hommes qui font des commérages sont des lâches qui ont peur de se compromettre; ils s'arrangent bien pour vous faire savoir qu'on a parlé de vous quelque part en termes injurieux, mais ils n'auraient garde de vous livrer un nom.

— Bah! il y en a qui n'y regardent pas de si près.

— Madeleine! s'écria le baron, vous venez de dire cela avec intention.

— Moi! fit Madeleine troublée.

— Voyons, parlez! Je vous ai nommé tout à l'heure votre rivale actuelle; vous pouvez bien me nommer celui ou ceux qui m'ont traité de voleur si vous les connaissez.

— Mais vous êtes fou!.. Est-ce que je les connais? est-ce que je puis les connaître?

— Vous savez quelque chose, vous dis-je. J'ai vu cela dans vos yeux mieux que dans votre phrase. Allons! parlez donc. C'est un service, après tout, que je vous ai rendu là en vous prévenant que vous étiez en train de vous donner le ridicule de disputer le cœur d'un jeune imbécile à une femme comme la princesse Riva.

A ce nom, la colère de Madeleine, attisée par sa honte, parut l'emporter sur son hésitation, sur ses scrupules, sur sa conscience, sur tout ce qui n'était pas sa rancune.

— Eh bien! dit-elle en détournant la tête, j'ai appris ce matin d'un obligeant colporteur de mauvais bruits qu'on s'est permis de vous traiter cette nuit plus que cavalièrement dans un endroit presque public, dans un cercle...

— Et le nom, le nom ou les noms?

— Le nom?..

Elle s'arrêta. Un peu plus, elle nommait Roger.

— Le nom? répéta-t-elle. Vous n'attendez pas que je vous le dise... Cherchez, si bon vous semble.

— C'est bien, dit Rochegarde, je chercherai.

Il se retira, ayant aux lèvres son plus mauvais sourire, et Madeleine s'enferma dans sa chambre, où, toute la journée, elle resta en tête-à-tête avec cette pensée désolante que, n'ayant eu jusqu'alors dans sa vie que deux êtres à chérir, son frère et son amant, elle les méprisait tous les deux.

XV.

Un champ de courses, mais un champ de courses verdoyant, coquet, poétique. Des pelouses moelleuses et proprettes comme d'épais tapis qu'on vient de battre, des arbres touffus qui vivent de la vraie vie agreste, des obstacles qui auraient l'air d'être naturels s'ils n'étaient si gentiment et si habilement disposés, des gazouillemens d'oiseaux, des frémissemens de feuilles, des tribunes qui semblent un édifice champêtre; bref, un coin de campagne approprié à une réunion sportique. « Réunion privée » d'ailleurs, et cela se voit. Privée de femmes équivoques d'abord, puis privée du public

dominical, c'est-à-dire de cette foule odieuse d'hommes malpropres et braillards qui trouve dans les émotions du turf une ample compensation aux fièvres, maintenant interdites, qu'alimentaient jadis les maisons de jeu.

Les « réunions privées » de La Marche ont lieu dans la semaine: les *invitations* ne sont nécessaires que pour les femmes, les hommes étant tous admis moyennant vingt francs. Mais, bien qu'une pareille somme ne soit pas faite pour arrêter un parieur, eût-il une chemise à poignets frangés, une redingote blanchie et un chapeau gras, il y a peu d'assistans qui ne soient pas du monde, et cela pour deux raisons : la première, c'est que ce n'est pas dimanche; la seconde, c'est que les *gentlemen* seuls sont admis à monter, et que la *monte* de ces messieurs bouleverse les calculs, vicie les résultats et défie les pronostics, — ce qui écarte les joueurs.

Avec cet aspect particulier de meeting mondain, les courses deviennent presque aimables. Il y a bien encore, derrière les tribunes, quelques vociférations de parieurs, quelques vilaines figures de *bookmakers*, quelques bousculades de gens insuffisamment bien élevés, mais le mal est circonscrit, tout n'est pas envahi : il y a autre chose à voir. C'est d'abord un charmant paysage, avec toute la gamme des verts; ce sont ensuite des *mail-coaches*, rangés sur trois ou quatre files, partis le matin tous ensemble de derrière le Palais de l'Industrie, lieu de rendez-vous des *four-in-hand*, et dont les banquettes sont ornées de jolies femmes (du moins à ce que diront galamment, le lendemain, les chroniqueurs spéciaux); puis, des tribunes garnies sans être pleines et tout émaillées des teintes vives que plaquent sur un fond de verdure, où jouent des clartés estivales, les ombrelles et les chapeaux; puis encore des couples élégans se promenant sur le sable fin de l'enceinte du pesage; enfin des jeunes gens vêtus en jockeys, dont les casaques neuves de satin miroitant apportent à ce joli tableau de genre le riche appoint de leurs couleurs éclatantes.

Pendant les entr'actes, on se promène. Les *drags* se dégarnissent, tout le monde circule autour du kiosque où sont exposés les bibelots donnés en prix et les trompettes qui seront distribuées, pour le retour, aux jeunes gens chargés de faire du bruit sur le haut des *mail-coaches*. Au buffet, se restaurent tous ceux qui ne sont pas venus traînés à quatre chevaux; quant aux hôtes des massives voitures menées à grandes guides, ils vont luncher tout à l'heure sur les banquettes de leurs disgracieux et imposans véhicules. — La princesse Riva, en costume caroubier, est au bras du marquis du Gasc; la comtesse Beuvrard, en toilette de barège à fleurs de soie, s'appuie sur le général de Torné; Geneviève de Rhèges, toujours en compagnie de son père, montre sa jolie taille, exactement

moulée dans une petite jaquette d'alpaga gris poussière. Partout des visages et des noms connus. Tout ce monde échange, au passage, des saluts et des poignées de main, et l'on paraît plus surpris de se trouver nez à nez avec une personne qui n'a rien à vous dire que de rencontrer coup sur coup dix amis. — Madeleine seule manque à la fête, et son absence est remarquée, surtout par le général de Torné.

— Je ne vois pas la duchesse d'Altenay.

— Partie hier pour la Touraine.

— Moi qui comptais aller demain lui dire adieu!

— Trop tard, général. Mais, heureusement pour l'honneur de l'armée, tous les militaires ne sont pas comme vous; il y en a qui s'y prennent à temps.

Le général laissa tomber de travers, par-dessus ses moustaches, un regard un peu étonné qui semblait chercher les yeux de la comtesse; mais celle-ci affectait d'être tout acquise à la contemplation de deux ou trois toilettes remarquables ou, du moins, faites pour être remarquées. — Le brave homme de guerrier avait bien compris qu'il s'agissait d'une allusion méchante, la comtesse Beuvrard représentant au naturel ce type éternel de comédie : la femme plus ou moins disgraciée ou mécontente qui se venge d'elle-même sur les autres. Mais il ne trouvait pas la clé, le mot de la devinette insidieuse qu'on venait de lui lancer dans l'oreille. La liaison de Madeleine avec Roger était, en effet, restée à peu près ignorée. A part le marquis du Gasc, qui n'était pas homme à en souffler mot, et Rochegarde, qui, espion de sa sœur par intérêt, ne pouvait utilement la déshonorer, la comtesse Beuvrard et M. de La Tour d'Aunis, celui-ci confident et associé de celle-là pour la médisance, étaient seuls à connaître la chose. Ils avaient bien risqué, par-ci par-là, quelques allusions venimeuses, mais sans oser appuyer sur la chanterelle, rien n'étant plus difficile que de porter le premier coup de pioche à la réputation d'une femme sans se salir soi-même. Quand l'œuvre de démolition est commencée, cela va tout seul : il n'y a plus qu'à souffler de loin pour faire écrouler des pans de mur; mais, au début, tout tient, tout résiste; il faut y mettre la main, on se souille et, bien souvent, on se meurtrit les doigts. — Mme de Trémont et Geneviève étaient un peu aussi, sans doute, au courant des faiblesses de Madeleine, mais celles-là n'étaient vraiment pas à compter parmi les vulgarisatrices de scandales. — Donc il n'était pas surprenant que le général n'eût pas compris ce qu'on avait voulu lui donner à entendre. Au reste, la comtesse ne lui laissa pas le temps de creuser la question. Elle partit à fond de train, avec l'éloquence nerveuse des femmes maigres, dans une dissertation sur les modes, où elle parvint, à force de volonté, à mettre quelque chose qui ressemblait à de la bienveillance.

Elle fut interrompue par M. de La Tour d'Aunis :

— Mme de La Tour d'Aunis est là?

— A droite de la tribune.

— Il faut absolument que vous me conduisiez près d'elle. Vous pardonnez, général?

Le général pardonnait de grand cœur. La tirade sur les modes lui avait paru singulièrement indigeste. Et puis, il avait horreur des femmes maigres, à moins qu'elles ne fussent blondes, et celle-là était, peau comprise, d'un brun tirant sur le noir. En regardant la comtesse s'éloigner au bras de M. de La Tour d'Aunis, il se dit :

— Pas fâché de la lui avoir repassée, la sécote, au gros Latour. Il y est habitué, lui : il est toujours fourré chez elle. Mais quelle drôle d'intimité! Que peut bien faire un homme gras avec une femme maigre, si ce n'est?.. Bonjour! Trémont. Eh bien! mon gaillard, pas moyen de monter à cheval encore? C'est dommage : il va y avoir une jolie course où ma brigade sera bien représentée,... moins bien qu'elle ne l'aurait été par vous, car je vous tiens pour le mieux à cheval de mes jeunes officiers.

Et le général, se redressant dans sa redingote serrée à craquer, pour arriver au niveau de l'épaule du jeune et svelte sous-lieutenant, à qui la jaquette noire allait aussi bien que l'uniforme, entoura paternellement de son bras le cou de Roger, — au risque d'endommager grièvement une épaule encore peu solide.

— Venez-vous faire un tour du côté des *drags?*

— Volontiers, mon général.

La pelouse est à peu près déserte, la plupart des voitures restant au dehors. Mais, à droite des tribunes, les *mails*, groupés sur un petit espace, au nombre de douze à quinze, meublent un coin du champ de courses. — Trémont, après invitation spéciale de la princesse, est venu sur le *drag* du prince Riva (c'est une des rares occasions où le prince se montre en public avec sa femme et une des occasions plus rares où il la *mène*).

Le steeple va se courir; on commence à regravir les échelles des *mail-coaches*. La cloche sonne pour la seconde fois; les chevaux entrent sur la piste. Le général est invité à prendre place sur une des banquettes et à luncher avec les invités de la princesse Riva. Six ou sept chevaux assez connus, montés par des cavaliers plus connus encore, du moins des assistans, vont se disputer le prix. Les militaires, comme les civils, ont la casaque.

— C'est pour Rosita; elle connaît le terrain.

— Peuh! elle saute mieux que Saint-Patrick, mais Saint-Patrick la battra sur le plat.

— Bah! c'est pour le cheval que monte La Flotte; dans ces courses-là, il faut regarder le cavalier.

Après le défilé, le galop d'essai et un faux départ, les chevaux partent d'un bon train. La rivière est franchie sans encombre; les chevaux galopent ensemble, paraissant régler eux-mêmes leur allure; on a beau être bon cavalier, quand on n'est pas du métier, on ne fait pas ce qu'on veut dans une course. Le tiers du parcours est accompli et il n'y a qu'une culbute, mais trois chevaux sont déjà hors de la course. A la montée, dans les arbres, tous trébuchent, et les deux premiers, qui ont moins butté que les autres, prennent une avance de vingt longueurs.

— Rosita!

— Saint-Patrick tout seul!

Et cætera.

En fin de compte, c'est Saint-Patrick qui gagne d'une longueur, roulé et cravaché de main de maître par son cavalier, le vicomte de Montsuzain, lieutenant au 35e dragons, — le régiment de Roger.

Cris de joie : les militaires, même déguisés en jockeys, sont sympathiques à toute foule dont les membres n'ont jamais fait face à des envers de barricades. Peu de mécontentemens : on a parié pour avoir un intérêt dans la course, mais on ne s'est pas lancé. — Maintenant, on lunche sur les *drags*, en attendant la course plate. Celle-ci a lieu sans autre incident qu'une bousculade à un tournant, laquelle amène deux ou trois chutes sans gravité, — juste ce qu'il faut pour intéresser le public et démontrer, — preuve superflue, — que les *gentlemen* sont de mauvais jockeys.

La princesse a pris le bras de Roger pour aller aux tribunes. Elle est toujours en coquetterie réglée, et même déréglée, avec le jeune homme. Mais ses affaires n'avancent guère. Trémont avait, en effet, retrouvé toutes les répugnances que devaient nécessairement causer à sa candeur ou, pour mieux dire, à son bon goût, des procédés du genre de ceux qu'on avait employés à son endroit. Puis, il a justement rencontré tout à l'heure Geneviève, en qui il se plaît à voir la petite fée de l'avenir, la divinité gracieuse et chaste qui saura guérir, il le pense du moins, des infirmités qu'elle ignore. En la saluant, il a nettement perçu le reflet rosé d'une émotion facile à classer sur le teint uni et mat de la timide séductrice. Et le minois impertinent de la princesse Riva ne lui dit plus rien du tout, malgré l'attrait morbide de ses grâces fatiguées, malgré les enchantemens calculés de ses sourires à double sens, que renforcent des regards vertigineux. Si bien que, profitant du moment où la grande et peu honneste dame qui a bien voulu requérir son bras vient de s'asseoir auprès d'une amie, dans le bas de la tribune, il va, deux gradins plus haut, se mêler à un petit groupe au centre duquel M. de Rhèges pérore avec la mesure et l'importance seyant à un ministre plénipotentiaire appartenant à cette école diplomatique que l'Europe n'a pas eu

souvent l'occasion de nous envier depuis l'époque des Lionne et des Servien.

Bientôt, en vertu d'un genre de sélection dont la réalité n'est pas contestée, les deux jeunes gens s'isolent en tête-à-tête et causent ensemble presque aussi librement, parmi cette foule, que dans un coin de salon. Geneviève, tout au ravissement que lui apportent la présence et le regard aimable de Roger, oublie d'être timide, — au rebours de certaines jouvencelles qui arborent un front d'airain tant que les choses se passent en œillades, mais se croient obligées de perdre la tramontane dès qu'elles ont à dialoguer avec l'élu de leur cœur. C'était la première fois qu'elle se sentait sur un terrain solide en face de Roger; jusque-là, elle n'avait eu que des occasions douteuses dont son instinct l'avait détournée de profiter. A cette heure, elle se rendait compte qu'il fallait plaire et que, pour cela, il lui suffisait d'être elle-même, de se montrer ce que la nature et l'éducation maternelle l'avaient faite : une jeune fille sans manège, mais sans sottise. — De quoi causaient-ils? De tout ce qui peut être dit de jeune homme à jeune fille, quand de nombreuses paires d'oreilles béantes sont là, pour happer, avec ou sans préméditation, les secrets et les confidences qui s'attardent en route. Mais les sujets de conversation sont de peu d'importance, quand on a dans le cœur et dans les yeux ce qu'il faut pour les enrichir et les parer. L'essentiel, en pareille occurrence, ce n'est pas ce qu'on dit, c'est ce qu'on laisse comprendre; ce n'est pas ce qu'on entend, c'est ce qu'on devine. La Geneviève que connut Roger, en ces courts instans, n'était pas l'amie de sa sœur, la petite *tartine* qu'il avait bêtement cru connaître pour l'avoir souvent vue passer, rieuse ou ennuyée, sur le fond terne de la vie de famille : c'était une petite femme, jolie, spirituelle, franche, bonne, bienveillante, n'ayant, en fait de préjugés et d'idées étroites, que ce qu'elle avait sucé avec le lait, que ce qui faisait également partie de ses rémoras intellectuels, à lui, Roger.

Un coup de cloche. C'est la dernière course. Trémont se hâte vers la princesse, pour lui offrir de la reconduire au *drag*. Il est arrêté sur l'escalier de la tribune par Rochegarde, qui porte la main à son chapeau avec une politesse d'une froideur affectée.

— Pardon, monsieur de Trémont, je désirerais vous dire deux mots. Je vous ai cherché assez longtemps sans vous rencontrer, et, depuis cinq minutes, j'attendais l'occasion de vous parler sans vous déranger.

— Je vous écoute, monsieur, dit Roger, à qui cette entrée en matière paraissait suffisamment claire pour qu'il n'y eût pas lieu de marquer de l'étonnement.

— Nous sommes assez mal ici, fit remarquer Rochegarde. Si vous voulez bien venir derrière les tribunes?..

Ils gagnèrent le *paddock*, où quelques chevaux se promenaient encore. Une demi-douzaine de *lads*, *vulgo* garçons d'écurie, accompagnaient leur promenade à longs pas tranquilles; un jockey se mettait ou plutôt était mis en selle; deux parieurs contrôlaient réciproquement leurs carnets.

— Je commence par vous dire, monsieur, articula Rochegarde, que si vous n'aviez été victime récemment d'un grave accident de cheval...

— C'est de l'histoire ancienne, interrompit Trémont.

— Je commence par vous dire, reprit Rochegarde, que, sans cet accident, je vous eusse demandé publiquement, dès aujourd'hui, ce que je me suis décidé, par un sentiment de délicatesse que vous apprécierez, à vous demander d'abord sans témoins.

— Eh bien! monsieur, répliqua Trémont, j'attends votre question.

— Est-il vrai, dit le baron avec beaucoup de morgue et de hauteur, que vous vous soyez permis...

— Oh! fit Trémont, que voilà un mot que je n'aime pas!

— ... Que vous vous soyez permis, l'autre jour, de révoquer en doute ma loyauté et même ma probité?

— Puisque l'on a pris soin de vous répéter le propos, épargnez-moi l'ennui de le rééditer.

— C'est là tout ce que vous avez à me répondre?

— Absolument tout.

— Je vous ferai observer que non-seulement ma conduite a démenti vos soupçons injurieux, puisque la prétendue dette dont il s'agissait a été payée dès avant-hier, mais que deux ou trois journaux qui s'étaient empressés de me calomnier, à l'ombre d'une initiale, se sont rétractés. Vous refusez d'en faire autant publiquement?

— Publiquement et même secrètement.

— Alors, vous voudrez bien me faire savoir l'époque de votre complet rétablissement.

— Je suis, dès à présent, fort bien portant et tout à votre disposition.

Ce n'était vrai qu'à moitié, car le jeune homme était loin de se sentir le bras assez libre pour manier l'épée sans désavantage.

— Non; vous avez été blessé grièvement, reprit le baron. J'attendrai.

— Vous y tenez? Soit, dit Roger avec une indifférence méprisante. Plus tard ou tout de suite, bien peu m'importe.

— Donc, au mois d'octobre, j'aurai le plaisir de vous rappeler cet entretien.

— Ce sera inutile. J'attendrai, à l'époque que vous me fixez, la visite de vos amis.

Ils se saluèrent, et Rochegarde s'éloigna, très satisfait d'avoir conservé son sang-froid et de s'être ménagé un rôle magnanime : ses dettes payées, le jeune inconsidéré qui avait parlé de lui en termes blessans châtié avec sévérité, mais après un sursis qui était, de sa part, une preuve de délicate longanimité, il y aurait encore de beaux jours pour lui.

Là-bas, près d'un bouquet d'arbres, sur le velours vert de la piste au frais gazon, le peloton des chevaux paraît. C'est la dernière course qui finit. Une casaque marron, que surmonte une toque rouge, se détache; en vain, les autres casaques s'agitent, se démènent, se secouent, ayant l'air de flotter comme de voyans oripeaux au gré d'une brise folle sur les corps maigres des jockeys, au-dessus des chevaux qui galopent lourdement avec un bruit de râle; c'est fini, c'est gagné. A peine le poteau d'arrivée est-il franchi par le gagnant que le premier *mail-coach* s'ébranle, ayant à la tête des chevaux de volée deux grooms qui dirigent et contiennent l'attelage dans le chemin aboutissant à la porte du champ de courses. C'est le prince Trémanof qui mène, et il s'en acquitte bien; un peu avant la porte, il fait signe aux grooms de lâcher les chevaux, et, tandis que les petits hommes bottés regagnent les marchepieds, le prince prend savamment son tournant, à la grande admiration et pour la plus grande joie des cochers de fiacres et de locatis, qui attendent sur la route et qui ont quitté leurs voitures pour assister au défilé.

— Chouettement mené, ça!

— Bah! avec une volée entreprenante; ça va tout seul.

Vient ensuite le *drag* du blond Birmenheim, comptant Rohannet parmi ses hôtes, Rohannet qui souffle dans la trompette, assis à l'arrière et plaisantant avec les jeunes gens du *drag* suivant, lequel est celui du prince Riva. Roger cause avec la princesse sans s'occuper de Rohannet; il y a du froid entre les deux amis, un petit froid intime, mais réel.

A droite et à gauche des attelages à quatre, les piétons, gagnant la route pour rejoindre leurs voitures, se hâtent, saluant de temps à autre un ami qui passe. Au-dessus du mur de clôture, la poussière du grand chemin monte en nuées grises, charriant des paillettes de soleil, et avec elle s'envolent, dans les tourbillons qui s'ébranlent, des carillons de grelots, des crépitemens de fouet sillonnant l'air, des cris d'appel et des rires s'égrenant en chapelets brisés le long des trottoirs de verdure poudreuse, où des mendians à l'affût recueillent plus d'éclats de gaîté que de gros sous. Chevaux, cochers et *sportsmen* sentent Paris là-bas: ils y retournent, pressés, bruyans, joyeux, comme à leur écurie commune, avides, non de paille fraîche, mais de leur vieux fumier. Bientôt, les voitures se séparent; les unes prennent à droite par les chemins faciles, les

autres, préférant la descente à pic qu'un coude brusque, fertile en accidens, jette à Saint-Cloud, comme une coulée grise, sur la place d'Armes, continuent de suivre la route. Les *mails* tirent tous à droite, sauf celui du prince Riva, qui, sur la demande de la princesse, tente la dégringolade de la rampe.

Il est six heures et demie. Le soleil des longs jours d'été plane encore bien au-dessus de la crête des collines de l'ouest. Du chemin raide qui semble s'abattre sur la Seine, puis, contrarié dans sa chute, se rejette, brisé à angle droit, sur le village qui fut cher à trois souverains, dont un grand homme, l'immense vallée où se vautre la cité-mère apparaît tout entière comme une ville d'un seul tenant, semée vers ses bords de vastes jardins et de clairières où vient finir sa vie débordante et expirer sa sève de maçonnerie, génératrice de moellons. Parmi les verdures souffrantes et les carrières de banlieue, les maisons isolées semblent des escarres détachées de cette grande croûte de toits, sous laquelle, là-bas, se cachent, creusant et élargissant leur siège, tous les ulcères qui rongent la chair pourrie et, par suite, féconde de celle que les Prudhommes ont sacrée tour à tour reine et prostituée. De ces hauteurs et à cette distance, on ne distingue guère l'enceinte fortifiée, limite dérisoire et violée qui a pu soutenir un assaut du dehors, mais ne saurait résister à la poussée du dedans; toutes ces végétations de pierre, qui s'étendent jusqu'au pied des coteaux formant l'enceinte naturelle de la cité, et qui aspirent déjà à les escalader, paraissent les aspérités d'un même massif, et Paris agrandi semble appuyer ses dernières maisons au flanc des remparts boisés qui ferment son horizon.

La haute voiture, avec son chargement de gommeux et d'élégantes, descendait lentement, les roues enrayées, menée d'une main sûre par le prince Riva. On se taisait sur le *drag*, naguère bruyant; tous ces Parisiens de Paris contemplaient avec une émotion secrète et un plaisir silencieux leur ville aimée, répandue à leurs pieds dans la lumière, et qui les rappelait, ouvrant ses bras, montrant son sein, dans un étalage impudique de ses splendeurs et de ses difformités, où ses laideurs mêmes, fondues avec ses grâces dans le bleu rosé du ciel, sous les rayons obliques d'un soleil caressant, promettaient le plaisir à ses amans fidèles ou repentans.

XVI.

Une délicieuse vieille que la maréchale Arnaud de Saint-Rémy. Née avec le siècle, mais plus jeune que lui, elle aime la vie, et, logique, elle aime aussi la jeunesse; et, trop logique, elle aime encore le mariage, ou plutôt les mariages. De là ces bals, dits *bals blancs*, dont elle a fait une des spécialités de sa maison, en les

accommodant à son objectif secret et préféré : la conjonction des cœurs. Ce n'est pas, d'ailleurs, une marieuse vulgaire que la maréchale : elle ne tient pas registre des noms, des âges et des fortunes des jeunes filles *à prendre* (comme dit une expression, charmante autant que brutale, de son pays, l'île Bourbon); toute son intervention se borne à prêter son rez-de-chaussée du cours La Reine, avec les jardins y attenans, aux évolutions intéressantes des cœurs qui se cherchent. Elle facilite les exhibitions de vierges et la pose des traquenards matrimoniaux, mais ne donne ni indications ni conseils, avide seulement de humer de près la jeunesse, retenant pour elle les joies du spectacle et rejetant sur d'autres l'ennui des responsabilités. Souriante et sans remords, elle assiste ainsi, depuis trente-cinq ans, du fond de son grand salon jaune et or, meublé dans le goût empire, inusable, à la perpétration des unions les plus discordantes, s'usant vite.

Deux ou trois bals par saison, pas davantage, le dernier aussi tard que possible, pour ne pas manquer les jeunes gens qui, sur le point de quitter Paris, se chagrinent à la pensée des longues soirées d'automne sans tendresse ni *tendresses*. Les mères de famille avisées se montrent très jalouses de produire leurs filles chez la maréchale, qui passe pour oublier volontiers les laiderons. Et puis, là, pas de réclame à faire : tout est à marier, au choix. Aussi, malgré les scrupules qui président à la confection des listes, qu'il faut refaire chaque année, par suite des virginités qui vont rejoindre « la feuille de rose » et « la feuille de laurier » de l'élégie, il y a toujours foule. — Tristes martyrologes que ces listes anciennes, sans doute enfouies dans quelque coin d'un horrible meuble en acajou à applications de bronze doré !

Onze heures. Deux salons déjà pleins de danseurs et un jardin sobrement éclairé qui se remplit d'habits noirs. De vieux meubles de bois doré, dont la soie résistante a survécu à bien des régimes et à bien des sociétés, aujourd'hui plus démodés qu'elle; des lustres antiques, dont les pendeloques, un peu rayées et ternies, scintillent avec un éclat vieillot au-dessus de couples jeunes qui tournent comme ils peuvent, dans un espace trop étroit, aux sons d'un petit orchestre que dissimule à moitié, entre les deux portes-fenêtres entr'ouvertes, un paravent de feuillages et de fleurs. Près de la baie qui fait communiquer entre eux les deux salons, la bonne maréchale est assise, écoutant souriante les bavardages des jeunes courtisans qui l'entourent et s'occupant très peu des quelques mères de famille qui ont cru devoir apporter leurs chaises dans le voisinage de son fauteuil. Les portières de soie un peu fripées, avec leurs crépines d'or flétries, relevées haut par de massives cordelières fanées, semblent lui faire un dais en harmonie avec son âge, mais

non avec l'expression de son exquis minois ratatiné, qui rit toujours entre les tire-bouchons neigeux de sa coiffure à étages. De ces expressions de visage aimables et railleuses, sceptiques et bienveillantes, il n'y en aura plus, quand sera morte la dernière des douairières actuelles qui, ayant fleuri sous la restauration, peuvent se rappeler leur âge, à deux ou trois ans près, en datant leurs lettres. Et la dernière qui mourra, ce sera celle qui est là, comme un radieux portrait de vieille au pastel, épanoui dans son cadre antique où viennent voleter les jeunes papillons que sa grâce appelle et que retient son sourire.

— Bonsoir, mon petit marquis ! Êtes-vous en état de danser? Vous savez que je n'aime pas les invalides.

— Hélas ! madame la maréchale, encore un peu manchot.

— Bah ! bah ! vous serez un peu raide au début ; mais, en vous échauffant, cela se fera.

Et, tandis que Roger s'éloigne :

— J'ai dansé avec l'aïeul et j'ai donné à danser au père, qui s'est un peu marié chez moi. Ils sont tous beaux dans la famille, mais celui-ci n'a pas l'air conquérant qu'avaient les autres.., Les traditions se perdent... Pourtant, il salue bien et marche mieux que ses contemporains... Enfin, c'est déjà beau d'être comme cela par le temps qu'il fait.

Roger regarde autour de lui, pendant que l'orchestre attaque une valse vieille de quatre ans, mais inscrite d'office au programme par la maréchale, qui la goûte étrangement : *Dis-moi tu*, de *la Tsigane*, de Strauss. Rythme un peu trivial peut-être, mais qui vous oblige à remuer les pieds et la tête en mesure, qui, bon gré mal gré, vous allume d'un beau feu pour la valse et, — triomphe de la musique de danse, — vous fait bourdonner l'amour aux oreilles. Car, si les mères oublieuses s'y trompent, les jeunes filles ne s'y trompent guère. La danse, pour elles, c'est de l'amour permis, de l'amour en l'air, vague et tournoyant, fugitif comme un rêve, quand elles n'aiment personne ; tangible, audacieux, chercheur de contacts, quand elles aiment quelqu'un. — Là-bas, voilà Geneviève qui s'envole dans les bras d'un beau valseur. Roger la suit de l'œil. Il constate avec jalousie qu'elle s'abandonne, livrant sa taille à l'étreinte de son danseur. Est-ce seulement pour bien danser? Non ; l'œil est rêveur, noyé, l'attitude assouplie, presque imprégnante. Est-ce donc qu'elle est heureuse de se sentir enveloppée dans cet embrassement vigoureux, si singulièrement indécent, même pour l'observateur désintéressé ? Pas davantage. Mais cette chaste entre les chastes est amoureuse, et, pendant que sa pensée voyage, perdue dans l'espace, à la poursuite de la figure aimée, son corps tournoie, dirigé par une pression qui le guide et à laquelle mollement il obéit. Elle en est

arrivée vite à s'imaginer que c'est le bras de Roger qui l'enserre, et non celui d'un indifférent. C'est si bien là l'explication de son abandon, que, au moment précis où son regard rencontre, par hasard, celui du jeune homme qui jalousement la considère, elle paraît sentir tout à coup le plancher sous ses pieds, comme si, jusqu'alors, elle avait vraiment tourbillonné dans les nuages. Brusquement alors, elle oblige son danseur à ralentir; puis, elle s'éloigne imperceptiblement de lui, son visage s'éclaire, et finalement, elle s'arrête et cause, en regardant par-dessus son éventail celui dont la vue l'a soudain désabusée.

Roger, en cherchant Geneviève, a inspecté tous les visages et toutes les tailles. Quoique, chez la maréchale, il y ait peu de jeunes filles privées même de ce pauvre luxe de la beauté du diable, il a été contraint de se dire que l'on a débité bien des fadeurs sur les enchantemens d'une réunion de jeunes filles. Toute cette fleur d'oranger accumulée porte au cœur plus qu'elle ne grise. Et puis, une partie est forcément en train de se flétrir, faute d'avoir pu trouver un placement en temps utile. Et quoi de plus triste que ces vierges mûrissantes, encore jolies, mais dont le teint se plombe et dont la peau se sillonne, dont le charme lentement s'évapore comme le bouquet d'un vin qu'on oublie!

La musique s'est tue; les couples, lancés comme des toupies hollandaises qui s'en vont, heurtant les arceaux et bousculant les quilles, s'arrêtent brusquement et, pour la plupart, gauchement, un pied en l'air, l'autre incertain. Il y a des ébauches de saluts titubans de la part des danseurs; de la part des danseuses, de petits rires niais, très courts, mourant sans cause comme ils sont nés, pareils à des bulles de savon qui ratent. Chacun reconduit à son siège la jeune personne qu'il vient d'étourdir, la salue d'un de ces gestes de guillotiné qui vous abattent la tête en vous laissant le corps droit, reprend son claque et s'en va tout en sueur, s'éventant et s'épongeant, confier à quelque ami une réflexion drôle ou polissonne, tandis que l'Agnès essoufflée se trémousse sur sa chaise, pépiant comme une moinelle, riant avec ses voisines, dont les têtes frôlent la sienne. — C'est le moment que choisit Roger pour s'approcher de Geneviève. Celle-ci, très entourée, lève ostensiblement la tête, en dirigeant son regard, parmi les ondulations d'habits noirs, vers le privilégié qu'elle a vu de loin mieux qu'elle ne voit de près les autres et à qui elle veut parler. Son mouvement oblige le cercle qui l'enferme à s'ouvrir pour laisser passer l'heureux mortel, objet d'une distinction si flatteuse. Elle se penche vivement, pendant qu'il s'incline, — car il ne craint pas, lui, de faire décrire une courbe à son échine, — et elle lui glisse ces mots :

— Invitez-moi vite pour le cotillon; sauvez-moi de M. de Cartevaut.

— Je venais vous rappeler, mademoiselle, dit Roger, que vous avez bien voulu me promettre le cotillon de ce soir.

Un petit jeune homme, tout étriqué, très élégant, mais fort grotesque dans son habit trop court, s'en va, l'air vexé, rageant comme un terrier qui, jappant la gueule ouverte, donnant de la voix pour se faire remarquer, vient d'avaler un coup de fouet.

L'atmosphère s'alourdit. Le bal, au mois de juin, est un étrange divertissement; même dans une réunion aussi *selected* que celles de la maréchale, les transpirations abondantes et visibles ne laissent pas d'être déplaisantes. — Roger, qui ne danse pas, fait paisiblement sa cour à Mme de Rhèges.

Profitant d'un quadrille et d'une polka, — danses méprisables et méprisées, — Mme de Rhèges, après s'être assurée que le dos de sa fille ne marquait plus qu'un nombre raisonnable de degrés de chaleur, demanda à Roger son bras et emmena Geneviève respirer au jardin, non sans avoir fait au vestiaire une station pendant laquelle elle avait emmitouflée la jeune fille jusqu'aux yeux.

— Enfin ! voilà de l'air ! Si tu étais raisonnable, Geneviève, nous nous en irions tout à l'heure...

— Impossible, madame, interrompit Roger : Mlle Geneviève et moi, nous dansons ensemble le cotillon.

— Ah ! çà, vous danserez donc ce soir ?

— Je tâcherai.

— Pourquoi n'avez-vous pas dansé encore ?

— Parce que je me réservais.

— Ah !

Et Mme de Rhèges eut dans l'ombre un sourire tout pareil à celui qu'avait eu un jour Mme de Trémont, un sourire de mère de famille satisfaite.

— Vous savez, dit tout à coup Geneviève, votre mère et votre sœur viennent à Rhèges passer septembre ?

— Et, si vous étiez aimable, ajouta Mme de Rhèges, vous viendriez nous voir à ce moment-là.

La phrase de la fille n'ayant été évidemment dite que pour provoquer l'invitation de la mère, Trémont accepta avec empressement, après avoir cherché dans la nuit un regard qui se dérobait.

L'air était vif, car il n'y a presque plus de nuits chaudes sous notre latitude. D'ailleurs, la brise s'humectait en passant la Seine et jetait sur les arbres du cours un voile humide, une brume subtile faite de poussière d'eau. On rentra. — Le buffet, dressé dans la salle à manger et plus riche en boissons qu'en victuailles, ainsi qu'il convient à un buffet d'été, était investi. Trois rangs d'assoiffés en défendaient l'approche. Roger perça le flot des assiégeans pour aller conquérir un sorbet à l'usage de Geneviève qui mourait de soif. Et il

se mit à regarder ces jolis doigts minces, effilés, adroits, maniant la cuiller de vermeil avec une grâce naturelle, sans aucune de ces recherches, de ces afféteries des doigts de bourgeoise qui veulent se donner des airs dégagés. Il regarda aussi le bras gentiment courbé, qui faisait un pli agaçant comme une fossette, et puis les dents toutes blanches riant dans le rose fondant du sorbet, et puis encore les cheveux châtains, qui semblaient avoir retenu dans leurs torsades des rayons de soleil paresseux s'étant laissé rouler avec le reste, comme des paquets de fil d'or parmi des écheveaux bruns. Tant et si bien qu'au moment où son regard hésitait entre un joli signe, situé près du coude gauche, et une petite lentille noire, perchée sur l'épaule droite, il surprit en lui un élan de désir dont il fut tout près de se garder rancune.

Quand ils furent assis côte à côte sur deux de ces chaises de louage si bêtement alignées pour le plus interminable des divertissemens chorégraphiques, ils furent frappés en même temps de la vulgarité d'ensemble de cette pépinière de mondains et de mondaines.

— Mon Dieu! dit Geneviève, c'est donc vraiment la fin du monde!

— Oui; la fin de notre monde. Mais qui est-ce qui y croit encore, au monde? Ceux qui n'en sont pas et voudraient bien en être, et surtout faire croire qu'ils en sont. Ceux-là gardent la foi, parce qu'ils ne pourraient la perdre sans renoncer à la plus chère de leurs prétentions... Tenez, moi qui, d'instinct, n'aime pas la finance, je trouve que les gens du monde ont raison, au point où nous en sommes, de tripoter ferme à la Bourse. Si nous ne devenons pas tous archimillionnaires d'ici à quelques années, nous ne serons plus rien du tout.

— Cela vous ferait de la peine de n'être plus rien du tout? dit Geneviève en souriant.

— Moi, je serai toujours au moins sous-lieutenant...

Le minuscule Cartevaut vint gracieusement enlever Geneviève pour une figure, ravi de la déranger. — Trémont, tout en regardant Geneviève valser avec le petit Cartevaut, inscrivait sur ses tablettes mentales cette maxime aussi rigoriste qu'inapplicable : *L'autorité maritale a été imaginée pour fournir aux hommes le moyen d'empêcher leurs femmes de danser.*

— Je n'ai jamais beaucoup apprécié la danse, dit-il, quand Geneviève fut venue se rasseoir auprès de lui; — mais, à vous voir danser ainsi, je la prends en horreur.

— Ho! fit Geneviève, dansé-je donc si mal?.. Mais, ajouta-t-elle avec un regard où petillait une malice de femme, ce n'est pas la première fois que vous me voyez danser?

— C'est vrai, mais c'est la première fois que la chose me déplaît.

Le fâcheux Cartevaut vint encore à Geneviève, lui tendant une de

ses mains ; il tenait de l'autre une jeune fille longue et unie comme un mât de cocagne, sans rien de tentant au bout, et conviait Mlle de Rhèges à faire le pendant.

— Pardon de vous refuser, dit Geneviève ; un désastre à ma jupe. Monsieur de Trémont, mon royaume pour une épingle !

Et, comme Roger faisait mine de prendre l'épingle de sa cravate :

— Tenez-vous-en au simulacre, dit-elle. Personne ne nous regarde.

— Pourquoi avez-vous refusé ? demanda Roger.

— J'en ai assez.

— Mais cela ne fait que de commencer.

— C'est fini pour moi.

— Mais, si nous ne dansons ni l'un ni l'autre, nous allons nous faire remarquer.

— C'est vrai. Eh bien ! dansez, vous. Moi, je dirai que je suis fatiguée.

— Vous savez bien que je ne peux pas ; sans cela, j'aurais déjà dansé avec vous.

— Votre épaule vous fait encore mal ?

— C'est-à-dire que je ne la sens pas encore solide, car elle ne m'a jamais fait grand mal.

— Mais, au moment de votre chute ? dit Geneviève, en pâlissant un peu au souvenir de l'accident.

— A ce moment-là moins que jamais ; j'ai eu le mauvais goût de m'évanouir.

— Vous n'êtes pas le seul à vous être évanoui.

— Bah ! il y a eu des femmes sensibles qui ?..

— Mais oui, dit Geneviève, dont la pâleur disparut soudain sous une notable couche de vermillon naturel.

— Jeunes ? fit Roger.

— Voyons, on a dû vous le dire.

— Non, je vous jure. Nommez... Quoi ! vous ?

— Hélas ! on s'est assez moqué de moi quand on a su que votre chute n'aurait pas de suites graves. Je ne pouvais pourtant pas le deviner, et, quand j'ai vu votre cheval, la croupe en l'air, s'abattre lourdement sur vous, je me suis laissée défaillir sans me demander le moins du monde ce qu'on en penserait.

Roger avait ignoré jusque-là l'évanouissement de Geneviève. Une émotion profonde passa dans ses yeux.

— Écoutez, dit-il, vous allez partir pour la Champagne. Après ce qu'a bien voulu me dire ce soir Mme de Rhèges, je me crois autorisé à aller, vers septembre, passer quelques jours chez vous. Pourtant, je ne le ferai que si vous m'y encouragez.

— Êtes-vous si timide ?

— Je ne suis pas timide, mais je suis timoré. Il y a une foule de choses que je voudrais vous dire, et que je ne peux pas vous dire... que je ne peux pas encore vous dire.

— Ah! fit Geneviève, pensant tout de suite à la duchesse et à Jane Spring. — Enfin, ajouta-t-elle après un silence, si vous désirez que je joigne mes instances à celles de ma mère, je le fais de grand cœur. Je serai heureuse, très heureuse de vous voir à Rhèges, cet été.

Elle se leva, chercha un instant sa mère du regard et, l'ayant aperçue :

— Je vais abréger la corvée de ma mère, dit-elle. Au revoir!

Elle lui donna une poignée de main, et, sans lui laisser le temps d'offrir son bras, elle rejoignit Mme de Rhèges.

Roger resta debout un instant, au milieu de ce salon où les tours de valse du cotillon se succédaient à courts intervalles. Évidemment, sa pensée était ailleurs. Il ne voyait pas ce qu'il paraissait regarder. Les *accessoires* épars dans un coin, les mères groupées dans un autre, bâillant à pleine bouche, les couples suans et fatigués qu'aiguillonnait l'entrain factice d'une fin de bal, les musiciens dont la tenue se relâchait et qui se bourraient de sandwichs, au sein de leur bosquet depuis longtemps défraîchi, jouant de plus en plus à la diable, courant après la mesure sans faire de grands efforts pour la rattraper, tous ces élémens connus d'un tableau vulgaire que l'on retrouve partout le même, à quelques détails près, lui frappaient la vue sans s'y refléter. Ce n'était pas là ce que contemplait le regard de son âme. La vision qui lui hantait l'esprit, depuis quelques instans, c'était un bois dont le feuillage jauni tamisait les doux rayons d'un soleil d'automne mettant des lueurs pâles le long de deux épées croisées; c'était la figure hautaine et froide du baron de Rochegarde, dans l'ironie tranquille de laquelle il lisait son arrêt.

Il se secoua et eut un sourire fier en se rappelant la devise de sa maison figurant au-dessous des trois collines de sinople des Trémont : *Non tremunt*. Puis, à son tour, il se retira.

XVII.

Sur les rails d'une de ces lignes de chemins de fer à une seule voie, dites d'*intérêt local*, construites pour faire circuler la vie dans des contrées qui souvent n'ont pas de vie et n'aiment pas la circulation, un train glisse lentement. Midi bientôt. On approche d'Arcis, la station où Roger doit descendre pour, de là, se rendre à Rhèges, but de son voyage. Il ne dort pas, mais il est sans cesse sur le point de convertir en sieste la méditation commencée, car la chaleur méridienne qui s'abat lourdement, avec les rayons perpendiculaires du soleil, sur les nudités déplaisantes de la campagne

champenoise, n'épargne guère le voyageur enfermé dans sa boîte capitonnée et poussiéreuse. Tout s'endort dans un bain de lumière; les mouches et les papillons, qui flânent le long du remblai, venant par instans voleter aux portières des wagons, sont seuls à mettre un bourdonnement de vie dans ce sommeil lumineux des choses.

Il rêve. Les deux mois qui viennent de s'écouler lui ont paru longs. La reprise de ses occupations militaires, un court séjour aux Ailettes, pendant lequel sa mère lui a parlé de Geneviève, lui révélant ou croyant lui révéler l'épisode de l'évanouissement, deux ou trois *rally-papers*, quinze jours de *grandes manœuvres*, voilà ce qui l'a aidé à tuer le temps sans remplir sa vie. Et maintenant, il est tout près de celle qui résumerait ses espérances, s'il se croyait encore le droit d'en avoir. Mais peut-on escompter les joies de son avenir, quand on s'apprête à le jouer sur une mauvaise carte?.. Bah! qui sait si le destin ne va pas lui rendre un grand service en mettant le point final à son existence, avant que la vingt-quatrième année de son âge soit révolue? A vrai dire, il n'a vécu que quelques mois; mais, en ces quelques mois, n'a-t-il pas tout essayé et tout connu : l'amour indépendant avec Madeleine, le plaisir avouable avec Jane, l'ivresse correcte des amours à marier avec Geneviève?.. Oui. Seulement, il reste encore à expérimenter le mariage, le mariage, qui, de l'aveu général, promet beaucoup plus qu'il ne peut tenir, mais avec lequel on n'est jamais quitte qu'après y avoir sacrifié : épreuve suprême et dernière hors de laquelle serait bien souvent le salut, mais dont l'absence laisse forcément en suspens la fameuse question du bonheur... Le train ralentit encore sa marche; on arrive. Roger se penche à la portière. — Une plaine vaste comme un océan, et dont la perspective inflexible n'est coupée que par des lignes d'arbres grêles bordant de longues routes droites au sol poudreux et blanc. Les teintes blanchâtres des terrains crayeux, rebelles à la culture, s'étalent çà et là par plaques sur le sol stérile, comme des dartres sur une face glabre, et l'azur du ciel, au-dessus de ces champs déserts, prend des durs reflets d'acier qui ne permettent pas d'y chercher un repos pour les yeux fatigués. Au loin, un lourd clocher d'église dresse sa silhouette massive, dominant un groupe de maisons blanches. C'est la ville. Et voici la station, derrière la balustrade de laquelle on aperçoit un break où se tiennent debout, les yeux sur le train qui s'arrête, deux jeunes filles dont les robes de toile à rayures claires et les ombrelles rouges mettent dans ce morne paysage le sourire que le soleil lui-même lui refuse, car il se contente de lui envoyer brutalement la chaleur et la lumière de ses rayons d'or sans rien lui communiquer de son charme ni de sa gaîté.

En voyant Roger paraître à la portière de son wagon, les deux

jeunes filles se hâtent de descendre du break et se précipitent vers le quai, où le comte de Rhèges se promène depuis cinq minutes.

— Geneviève a eu raison contre moi, crie Marie-Antoinette en embrassant son frère. Elle était sûre que tu arriverais par ce train-ci; moi, je tenais pour celui du soir. Car tu as tout bonnement oublié d'écrire lequel tu prendrais.

— Je ne vous savais pas si riches en trains; j'étais convaincu qu'il n'y en avait qu'un, celui-ci, et j'ai négligé d'approfondir *l'Indicateur*.

— Vous allez voir un vilain pays, dit M. de Rhèges.

— N'écoutez pas trop papa, interrompt Geneviève; chez lui, le dénigrement de son pays est purement affaire de coquetterie. Il va vous faire remarquer, tout le long du chemin, la laideur plate et bête de ces landes sans fin; puis il guettera votre étonnement à notre entrée dans le parc, et, comme vous serez naturellement ravi de nos futaies, ne fût-ce que par politesse, il s'imaginera votre admiration d'autant plus grande qu'il aura su rendre votre première impression plus désagréable.

Roger fit comprendre à Geneviève d'un regard que le pays, les landes, le parc et les futaies lui importaient très peu. — Le break fila sur une grande diablesse de route se déroulant à perte de vue dans un développement à peu près rectiligne, qui courbaturait les yeux. Roger était assis entre sa sœur et Geneviève, qui l'associaient à leur babil par ces brusques inclinations de tête, par ces gestes vifs et ces poses confidentielles dont les jeunes filles ont le secret. — Marie-Antoinette, élevée à la campagne, avait certaines exubérances naïves des nourrissonnes du grand air, tempérées par une grâce naturelle et par l'influence de sa mère, femme entre toutes distinguée.

Après avoir parcouru cinq kilomètres de pays plat et de terrain nu, la voiture tourna brusquement au coin d'une rangée d'arbres, la première qu'on eût rencontrée, et s'engagea dans une avenue imposante et fraîche comme une nef de cathédrale. Au bout, on voyait une haute grille de fer, de chaque côté de laquelle courait, en bordure d'un saut-de-loup, une barrière peinte en blanc. Puis, au-delà, s'étendait une pelouse immense qu'enlaçait une allée sablée, et, plus loin, se dressait une masse compacte de verdure, que trouaient de larges percées arrondies en voûtes, à la manière des allées de Versailles. — La transition est si brusque que rarement l'effet attendu par le comte manque de se produire.

— Mais ce n'est plus le même pays! dit Roger.

— Hein? fit le comte. Qu'est-ce que vous dites de cela? Mademoiselle ma fille aura beau railler mes vanités de propriétaire, elle ne fera pas qu'avoir, en pleine Champagne pouilleuse, un parc normand ou tourangeau ne soit extrêmement honorable et flatteur.

— Et dessiné par Le Nostre, le parc! dit Geneviève en riant. Comme tous les vieux parcs qui se respectent. On est libre de ne pas le croire, mais il faudrait y aller voir, c'est-à-dire essayer de déchiffrer les plans, ce qui serait bien ennuyeux. Croyez-moi, monsieur Roger, faites acte de foi; ces plans sont un affreux grimoire que mon père seul peut épeler et où, seul, il peut reconnaître l'auguste main de Le Nostre, parce qu'il les interprète avec la seconde vue du cœur.

A droite de la grande pelouse, s'élève le château, assez vaste, mais assez piètre construction du commencement du siècle: jolie caserne, mais vilain château. L'ancien manoir a été détruit en 1814, lors de l'invasion.

— Puisque Le Nostre a dessiné le parc, dit encore Geneviève pour taquiner son père, il est fâcheux qu'il ne se soit pas trouvé un descendant de Hardouin-Mansart pour réédifier le château.

Sur le perron, Mme de Rhèges et Mme de Trémont paraissent. On cause cinq minutes, puis on déjeune. A six heures, lorsque la chaleur est tombée, on fait le tour du parc. — Et, de ce jour, commence pour le nouvel hôte du château de Rhèges une existence qui serait délicieuse, n'était la présence de Marie-Antoinette, qui sanctifie les entretiens. Elle est pourtant bien charmante, Marie-Antoinette, et elle a l'intuition de ce qui se passe dans les cœurs auxquels elle sert à la fois de trait d'union et de barrière séparative, car elle engage les amoureux à ne plus s'appeler *M. Roger* et *Mlle Geneviève*, ce qui est vraiment gauche, non plus que, *monsieur* et *mademoiselle*, ce qui est vraiment froid, si bien que durant ces longues heures passées en liberté sous les charmilles, on s'appelle simplement par son nom, sauf à reprendre les appellations d'étiquette aux heures de repas et de contrainte. On monte à cheval, mais dans le parc, où l'on fait du manège en plein air; il n'y a, d'ailleurs, que deux chevaux de selle au château. On pêche à la ligne et l'on canote, mais toujours dans le parc, que traverse une jolie rivière, laquelle n'est pas étrangère à la large tache de verdure que fait la propriété du comte sur les steppes désolées. Au reste, ce parc est une merveilleuse oasis dans le Sahara champenois. Clos de murs sur trois côtés, il n'a qu'une échappée de vue sur la campagne, juste ce qu'il faut pour établir le contraste. Trop vaste pour être partout bien entretenu, il a des recoins mal peignés où les taillis se font broussailles, où des lianes parasites s'enroulent en festons vivans au flanc de vieux arbres, où des herbes géantes se dressent comme des moissons sur pied sous les feuillées épaisses. — Il y a surtout, au fin fond de la propriété, tout contre le mur d'enceinte, à l'endroit où ce mur s'abaisse pour laisser sortir du parc la rivière qu'il semble y avoir tenue captive, un bosquet ombreux et sauvage, vrai boudoir

naturel de verdure, où il fait bon s'asseoir, quand on ne craint pas les bêtes. Car, indépendamment des fourmis et autres insectes qui y abondent, ce ne sont que papillons et libellules, grenouilles et crapauds, bourdons et scarabées : une de ces débauches de vie animale que semblent provoquer les exubérances d'une végétation encouragée et développée par le voisinage de l'eau.

La petite rivière coule doucement, déroulant, parmi les saules, les trembles, les joncs, les nymphéas et toute la flore aquatique et aquatile de ces parages humides, le cours endormi de ses eaux gris bleu. Une barque blanche, négligemment amarrée à une touffe de roseaux qu'entoure sa chaîne rouillée, s'est mise en travers du courant tranquille, le nez dans les herbes, comme un cygne qui becquète la rive ; au long de ses côtes, les avirons flottent comme des ailes qui trempent. A moitié enfouis sous les herbages riverains, Roger, Geneviève et Marie-Antoinette, dédaigneux de leurs lignes et des tanches ou des barbeaux qui pourraient s'y accrocher d'aventure, goûtent, mollement étendus, la fraîcheur du lieu, par une matinée chaude de septembre. Les toilettes bariolées des jeunes filles et le veston blanc du jeune homme tranchent en notes éclatantes sur la masse sombre des verdures, dont la rouille d'automne commence à grignoter les cimes; le soleil ne pénètre à travers l'enchevêtrement des branches et le voile dense des feuillages qu'en rayons divisés, en filets de lumière plutôt taquins qu'hostiles.—Rien ne révèle la grande orgie de clarté à laquelle le ciel convie la terre, ni l'ondée brûlante que verse là-bas sur la mélancolie des plaines l'astre flambant des jours d'été.

— Eh bien! dit Geneviève, vous ne pêchez plus, monsieur Roger... Roger, veux-je dire?

Presque toutes les fois, elle se reprenait ainsi, regardant de côté Marie-Antoinette et ayant l'air de lui faire une concession.

— Ma foi, non ; j'ai pris ce matin deux gardons : je suis las de détruire. Je me sens d'humeur parfaitement débonnaire, et M. de Rhèges me montrerait à bonne portée une canepetière, cet unique gibier de vos plaines, qu'on voit rarement et qu'on n'approche jamais, je crois qu'aujourd'hui je ne la tirerais pas.

— Et tu aurais raison, dit Marie-Antoinette, car, outre que tu n'aurais plus de mérite à ne pas la manquer, ce serait une mauvaise action que d'attenter à une vie quelconque par un si beau temps. C'est si bon de vivre!

En disant cela, la belle fille brune semblait aspirer la vie par tous les pores.

— Bah! fit Roger, c'est la paresse qui me fait parler, car on peut détruire sans scrupules quand on sent partout la vie.

Il eut un geste qui désignait la terre, le ciel et l'eau.

— Qu'est-ce qu'une bête morte? reprit-il. Qu'est-ce même qu'un homme qui meurt? Tant d'autres naissent.

— Oh! oh! voilà qui est bien shakspearien, dit Geneviève.

Elle riait; elle jeta pourtant sur Roger un regard un peu surpris, car elle avait saisi dans l'intonation de la phrase quelque chose de grave et d'attristé. D'ailleurs, plusieurs fois déjà, depuis l'arrivée du jeune homme, elle avait pu relever soit dans sa voix, soit dans son langage, soit dans le tour de ses pensées, une tendance poétique, un penchant à la tristesse.

— O l'énorme phalène! s'écria Marie-Antoinette, qui, debout depuis un instant, jouait avec les branches flexibles des arbustes environnans.

C'était, en effet, un monstrueux papillon de nuit, qui, alourdi et comme stupéfié, dormait sur une feuille, étalant ses larges ailes brunes marquées vers les bords de taches blanches cerclées de noir, en forme d'œil, — Roger se leva, prit le papillon entre ses doigts, que macula la poussière noirâtre des ailes, puis, ayant ramassé une pierre, qu'il dut chercher longtemps, il appliqua la bête sur un tronc d'arbre, et, froidement, méthodiquement, l'écrasa.

Il y eut deux exclamations indignées.

— Comment! dit Marie-Antoinette, toi qui te prétendais tout à l'heure si bien enclin à la débonnaireté!

— Peuh! une vilaine bête, un gros ver avec des ailes. Ça doit manger toute sorte d'insectes et de plantes. Le monde est plein de ces monstres hypocrites, plus ou moins déguisés, dont la mission incompréhensible est de détruire ce qui est plus beau ou plus utile qu'eux.

— Alors, c'est un symbole que tu viens d'anéantir? dit Marie-Antoinette plaisantant son frère. Je ne te savais pas si philosophe, ni surtout à ce point entaché de don-quichottisme atrabilaire. Redresseur des torts du bon Dieu! un bel emploi, mais qui doit demander bien du discernement!

Geneviève ne s'associa point aux railleries de son amie. Elle travaillait à relier entre elles dans son esprit certaines phrases de Roger, qui l'avaient frappée, s'efforçant d'y trouver une signification commune, une interprétation générale qui la satisfît.

C'était l'heure du déjeuner; le premier appel d'une cloche lointaine vint en faire souvenir les promeneurs. On remonta dans la barque, et Geneviève, en prenant la main de Roger qui, un pied sur la berge touffue, l'autre sur le rebord du bateau, aidait les jeunes filles à embarquer, Geneviève eut un long regard pour le fiancé de son cœur, un regard plein d'inquiétudes et de questions.

Roger prit les rames, qu'il maniait en homme à qui tous les sports sont familiers, et l'on rentra, le bateau remontant lentement la petite rivière aux doux méandres ombragés. Les yeux du rameur

étaient rivés à un bout de bas rouge qui se montrait sous un des bancs, entre un soulier de cuir fauve et la guipure d'un jupon; la voix fraîche et sonore de Marie-Antoinette faisait, avec le plongeon mélodique et régulier des avirons, dont le dos rasait savamment le gris bleuté de l'onde, la seule musique qu'on entendît : les ardeurs de midi endormaient les bavardages d'oiseaux dans les arbres, et les deux amoureux se taisaient. On arriva ainsi à un embarcadère rustique, tout voisin du château et surmonté d'une construction légère dont de simple bois en grume avait fait tous les frais. Chacun alla vaquer à sa toilette.

Un quart d'heure plus tard, on déjeunait. Dans la salle à manger, grande pièce un peu nue qu'ornaient seuls de vieux dressoirs sculptés, deux domestiques en petite tenue de coutil faisaient silencieusement le service autour de la table silencieuse. On n'était pas en train. Le comte de Rhèges, empesé comme son col, qui sciait ses favoris encore blonds, — des favoris superbes aux poils desquels étaient attachés son air grave et sa beauté de diplomate à succès par les femmes, — semblait étudier son blason sur le fond de son assiette. La comtesse faisait, de temps à autre, un effort pour réveiller son monde.

— Enfin, la Bourse monte toujours, dit-elle, ne sachant que dire.

— Oui, à mesure que la France baisse, fit le comte.

— Bah! dit la marquise de Trémont, c'est M. Bonneteau et son *Alliance universelle* qui mènent le mouvement : la revanche des élections. La finance catholique, une invention nouvelle! Ce qui me chagrine, par exemple, c'est qu'il va falloir renoncer à jeter la pierre aux juifs, à raison de leur âpreté au gain : voilà que nous leur faisons concurrence.

— Moi, ce qui m'afflige, répondit Mme de Rhèges, c'est que, si tout cela tourne mal, nous laisserons dans l'affaire, avec pas mal de plumes de nos ailes, ce qui peut nous rester de prestige... honoraire.

— Personnellement, ma chère, nous n'y laisserons rien, dit M. de Rhèges d'un air satisfait. Bonneteau m'a fait gagner quelques centaines de mille francs. J'ai sauvé ma mise et mon gain, car la supériorité des jeux de Bourse sur les autres jeux, c'est qu'on y peut faire charlemagne sans vergogne, et dame! je ne m'en suis pas privé. Ça m'aura toujours servi à payer mon élection manquée.

— Et rien ne coûte cher comme une élection manquée! reprit gaîment Mme de Rhèges. Le suffrage universel devient incorruptible: c'est ruineux.

— Oui, il devient incorruptible, dit le comte avec un sourire plein d'amertume, et il absorbe toujours. Il ne me rendra pas ce qu'il m'a coûté. Sans parler de l'argent dépensé, que de pas, que de démarches dans lesquelles je ne rentrerai jamais! Tenez, cette

canaille de père Bouviot, mon fermier, qui est en même temps maire de notre chef-lieu de canton et, par-dessus le marché, électeur des plus influens, ne m'avait-il pas mis en demeure de faire avoir à son fils, conscrit sans enthousiasme, un congé indéfini, sous un prétexte quelconque? J'ai dû, pour cela, courtiser des personnages que je n'estime pas, m'humilier, me ridiculiser presque. Et, pendant ce temps-là, mons Bouviot me faisait de l'opposition partout. Rien de plus fréquent ni de plus naturel, d'ailleurs, et c'est plus vieux que le suffrage universel, puisque cela s'appelle l'ingratitude humaine. Mais le plaisant de la chose consiste en ceci, que j'ai appris seulement ce matin, c'est-à-dire un mois après mon échec, dont l'honneur lui revient en partie, la réalisation de ses vœux et l'heureuse issue de mes plates sollicitations. Du diable, par exemple, si je l'en informe! Il apprendra son bonheur toujours trop tôt à mon gré.

— Oh! mon ami, fit Mme de Rhèges avec son bon sourire de femme charitable et douce.

C'était une charmante quadragénaire, qui n'avait jamais été belle. Très supérieure à son mari, comme tant de femmes de son milieu, elle avait plus d'un point commun avec la marquise de Trémont, son amie d'enfance, mais elle avait de plus que celle-ci une exquise et inaltérable aménité; il est vrai qu'elle avait de moins l'auréole de beauté qui ceignait la tête royale de la marquise. C'était une de ces femmes rayonnantes de vertu, empreintes de dignité, parfumées de bienveillance et rehaussées d'esprit qui, toutes rares qu'elles sont, ont à elles seules plus ajouté au bon renom des femmes françaises que n'ont pu y retrancher les autres, lionnes, cocodettes et gommeuses. Mariée au comte de Rhèges, diplomate suffisant, grâce à l'invention des journaux et à celle du télégraphe, mais mari détestable et nullité parfaite, elle avait porté noblement son fardeau, ainsi que le nom de son époux. Née de ces dissemblances associées par les lois du monde, Geneviève avait eu l'esprit de ne rien prendre à son père, et de s'approprier l'intelligence et le cœur de sa mère, dont elle n'avait d'ailleurs, au physique, que les cheveux châtains et la peau un peu dorée.

— On ne nous laissera bientôt, reprit Mme de Rhèges, que le droit d'être généreux. Abusons-en. Et tenez, mes enfans, vous devriez aller tantôt porter à la mère Bouviot la nouvelle du prochain retour de son fils. Je ne m'intéresse pas autrement à M. Bouviot, grand électeur du canton, mais je serais bien aise que sa femme, qui est mère, fût informée sans retard du bonheur qui lui échoit.

— Comme cela, tant que vous voudrez! fit M. de Rhèges.

— C'est entendu, dit Geneviève. N'est-ce pas, Toinon?

— Certes, répondit Marie-Antoinette. Comment irons-nous?

— Il n'y a que deux chevaux de selle ; nous ne pouvons pas y aller à cheval. Nous prendrons le panier.

Marie-Antoinette, qui regardait son frère, s'aperçut qu'il avait la mine mélancolique et songeuse.

— Eh bien ? dit-elle au bout d'un instant, je vous laisserai aller à cheval. J'ai l'éventail de Geneviève à finir, et nous partons dans huit jours. Des chrysanthèmes superbes, que M. de Rhèges a pris pour des œillets ! Est-ce sa botanique qui est en faute ou mon talent ? La postérité décidera. En attendant, il faut que j'achève mon œuvre. On ne peut la faire revenir sur sa résolution.

— Bah ! conclut M. de Rhèges. M. de Trémont et Geneviève iront seuls. Honni soit qui mal y pense ! A l'anglaise !

Tout le monde était décidément du complot. Rien n'avait encore été dit quant à la possibilité d'un mariage, et tout était arrangé : des parens complices, une sœur complaisante, des circonstances favorables : il n'y manquait que la faculté d'arrêter officiellement les choses, et Roger se désolait à la pensée qu'il ne pouvait rien dire, ni rien faire de définitif.

A cinq heures, les jeunes gens montèrent à cheval. La grande chaleur du jour était à peine tombée. La plaine, noyée dans un rayonnement d'or, rejoignait le ciel à l'horizon sous le voile lumineux d'un brouillard irisé. Les guérets fauchés, alternant avec des landes et des prairies incultes, hérissées çà et là de maigres bouquets verts et ondoyantes d'éminences pelées simulant des vagues, mêlaient à la teinte crue du paysage la couleur grise de leur chaume desséché.

Les deux chevaux allaient un pas paisible sur la route déserte. Ce n'est pas seulement dans les romans que les amoureux qui ont trop de choses à se dire s'en remettent à l'éloquence d'un mutisme opportun du soin de traduire la surabondance de leurs impressions intimes. Roger et Geneviève eussent été, au départ, fort embarrassés de converser ensemble ; ils sentaient l'un et l'autre qu'il y avait nécessité de parler, mais ils étaient pénétrés de la difficulté de la tâche, autant que de son caractère inévitable. Après le premier temps de trot, ils échangèrent des monosyllabes d'avant-garde ; puis, ayant rejoint la rivière, l'Arbette, le long de laquelle serpente un assez joli chemin, ils se livrèrent à une conversation plus nourrie, dont le charme relatif du nouveau paysage leur fournissait les élémens, et, sans doute, ils eussent fini par aborder le grand point, si les premières maisons du bourg qui était fier d'être administré par Bouvion ne les eussent avertis qu'ils touchaient au but de leur excursion. Prenant alors à droite, ils traversèrent une mare où se jouaient pêle-mêle des canards au plumage hérissé et des marmots sales dont les pans de chemise trempaient dans l'eau, et ils firent

dans le village, où retentissait de tous côtés le bruit des métiers (car cette partie de la Champagne est un vaste atelier de bonneterie), une entrée que la curiosité des habitans fut tout près de rendre triomphale. Les bonnetiers collaient aux carreaux leurs faces semi-paysannesques, semi-bourgeoises, — de ces figures dont la vie sédentaire efface petit à petit le coloris campagnard; les femmes laissaient en plan leur linge ou leurs casseroles pour se mettre sur le seuil des maisons; la marmaille ébaubie faisait cortège aux arrivans. Geneviève regardait en souriant les commères aux bras nus et aux jupes troussées, dont les types carrés s'encadraient dans les portes basses à seuils disjoints. La plupart, en la reconnaissant, la saluaient de la tête.

La demeure de la famille Bouviot, dont le chef, personnage inclyte et multiple, à la fois cultivateur, bonnetier et officier municipal, avait réalisé le pis-aller idéal de César en se faisant reconnaître le premier rang dans son village, était située à l'extrémité du bourg. C'était une vaste habitation villageoise, peu confortable, à peine meublée, mais très peuplée de bêtes et d'enfans. Dans la grande cour, pleine de fumier, qu'entouraient trois corps de bâtiment, dont deux en simple torchis, grouillaient les animaux domestiques les plus variés, depuis des volailles étiques jusqu'à des cochons notables, en passant par des mioches grassouillets. L'écurie, l'étable et la porcherie envoyaient au nez des visiteurs, par leurs portes ouvertes, leurs parfums convergens, qui, joints aux émanations du dehors, vous offraient, dès le seuil, un résumé très complet de toutes les puanteurs rustiques célébrées par les amateurs de saine poésie.

Un gars, qui, la fourche en mains, remuait des choses peu propres qu'il rejetait dans un coin, vint, à l'appel de Roger, prendre les chevaux. Geneviève se laissa glisser de sa selle en appuyant légèrement sa main sur l'épaule de son compagnon, lequel avait sauté à terre en enjambant l'encolure de son cheval, sans prendre la peine de l'arrêter; puis, relevant sur son bras sa robe d'amazone, elle se dirigea vers le bâtiment du milieu, spécialement affecté au logement de la famille Bouviot.

Les jeunes gens pénétrèrent dans une salle assez vaste où se voyaient quelques meubles bourgeois, dépaysés parmi les rusticités du lieu, entre autres un vieux secrétaire en acajou et un fauteuil voltaire recouvert en damas de laine. Sous la haute cheminée, entre deux landiers de fer noircis, cuisait le dîner dans une marmite en fonte. Aux murs, des ustensiles de cuisine pendaient parmi des enluminures patriotiques. Une grande armoire assez curieusement incrustée était le seul meuble qu'il y eût plaisir à regarder. Au fond de la pièce, un lit d'enfant, en noyer, montrait, à travers les barreaux de son cadre à claire-voie, le damier bleu et blanc d'un mate-

las; dans ce lit, un enfant de cinq ou six ans, robuste, mais pâli par la fièvre, sommeillait sur un oreiller grisâtre, tandis qu'auprès de lui une petite femme boulotte et rougeaude tournait avec une cuiller de bois, dans une casserole de fer-blanc, une espèce de bouillie jaune qui sentait fort.

— Mademoiselle de Rhèges! fit Mme Bouviot, dont la figure ronde et enflammée prit un ton de soleil couchant.

— Eh bien! vous avez un malade?

— Ne m'en parlez pas, mademoiselle; en fait d'enfans, les tard venus sont toujours des mal venus. Celui-ci a les fièvres depuis des semaines. Les six autres se portent comme moi, et ça n'est pas peu dire.

— Alors, c'est décidément une bonne idée que j'ai eue de venir vous voir aujourd'hui avec M. de Trémont, le frère de mon amie que vous aimez tant.

— Ah! dame! une belle personne, monsieur, soit dit sans vous complimenter, et aussi gaie qu'elle se porte bien.

— Je vous apporte une nouvelle qui vous fera plaisir, reprit Geneviève; mon père a été assez heureux pour obtenir à votre fils aîné un congé qui pourra durer longtemps.

— Vrai?.. Ah bien! cet imbécile de Bouviot qui disait!.. Je vais le chercher pour qu'il vous remercie.

— Ne le dérangez pas... C'est un homme fort occupé que M. Bouviot, nous savons cela, ajouta Geneviève avec un sourire. Et puis, c'est mon père qu'il faut remercier. Moi, je ne suis que la messagère.

— Une bien gentille messagère, en ce cas... N'importe, n'importe, il faut qu'il vous remercie.

Et Mme Bouviot s'apprêta à sortir, après avoir posé sa casserole devant le feu.

— Qu'est-ce qu'il y a là dedans? fit Geneviève en désignant du doigt la casserole abandonnée.

— Un remède de bonne femme contre les fièvres. Il faut tourner ça pendant vingt minutes. Mais je reprendrai aussi bien la besogne en revenant.

— Eh bien! puisque vous tenez à aller chercher M. Bouviot, je tournerai à votre place. Il n'y a qu'à tourner?

— Mais, mademoiselle Geneviève, vous plaisantez?

— Allons, allons, dépêchez-vous; nous n'avons qu'un quart d'heure à vous donner.

Et Geneviève, après avoir laissé retomber sa jupe et ôté ses gants, se mit à tourner la bouillie.

— Si nous goûtions? dit-elle.

— Que vous êtes charmante avec simplicité! dit Roger.

— Une manière bien habile de me faire entendre que vous ne tenez pas à la bouillie!

— C'est vrai, je n'y tiens pas absolument... Cependant, si vous goûtez, je goûterai. Je vous en défie!

Geneviève allongea sa langue avec précaution sur le bord de la cuiller, de façon à goûter le bois plutôt que la mixture, et aussitôt Roger, s'emparant de l'ustensile vulgaire que son génie transformait en coupe d'amour, baisa la place exacte qu'avait caressée la langue de Geneviève, plus appétissante, à coup sûr, que la bouillie fébrifuge.

— C'est toujours cela de pris, soupira-t-il avec onction.

— Mais vous n'avez rien pris du tout! dit Geneviève, à qui l'acte amoureux du jeune homme venait de faire retrouver une de ces subites colorations de teint qui lui étaient familières aux premiers temps de son amour.

— Vous croyez? riposta Roger, qui, ayant sans doute trouvé bon goût à la cuiller, regardait la bouche de Geneviève avec des yeux pleins d'appétit... Voyons, dit-il en se rapprochant, cela ne vous contrarie pas que je vous aime?

— Non, répondit Geneviève sans trop d'embarras et en regardant Roger avec un sourire doux... Mais croyez-vous que ce soit l'instant de vous déclarer, quand je suis aussi prosaïquement occupée? Je perds tous mes avantages.

— Vous savez bien que non. Et c'est précisément parce que vous êtes ainsi plus séduisante que jamais que je me laisse aller à vous faire entendre un mot que je voulais sous-entendre encore.

— Sous-entendre? dit Geneviève surprise. Pourquoi?

— Parce que...

Mme Bouviot rentrait, suivie de son mari, un homme long, sec et brun, en manches de chemise et en bretelles, qui faisait un singulier contraste avec sa rubiconde moitié.

Bouviot salua, comme un bélier qui donne un coup de tête, et, après avoir entendu Geneviève lui redire ce que sa femme lui avait appris en chemin, il balbutia quelque chose qui voulait être aimable. Au fond, il ne paraissait nullement charmé d'avoir à se produire en posture reconnaissante. Il trouva cependant une espèce de phrase de remerciement, où le nom du comte de Rhèges avait l'air de n'être prononcé que pour mémoire, mais où ceux de la comtesse et de Geneviève faisaient meilleure figure. Roger en conclut que le comte n'était pas aimé, ce qui ne lui causa, du reste, qu'une médiocre surprise, M. de Rhèges n'ayant guère, en dehors de cette amabilité de salon qui est de tradition dans les chancelleries, qu'une condescendance trop visiblement étudiée à l'endroit de ses inférieurs. C'était un gentilhomme qui, à travers ses cent cinquante ans de noblesse, sentait encore le traitant, — car il descendait d'un certain Nicolas Grandchamp, ayant eu, vers 1665, avant l'acquisition de la

terre de Rhèges, qui devait être érigée cinquante ans plus tard en comté, d'assez graves démêlés avec la Chambre de Justice.

— Allons, au revoir! dit Geneviève en se tournant vers le petit lit où l'enfant dormait toujours. Si vous voulez m'en croire, madame Bouviot, vous ne vous fierez pas trop à votre remède : j'y ai goûté, il ne me dit rien. Ce n'est pas que je méprise les remèdes de bonne femme, j'en ai plein ma pharmacie, à Rhèges, sans compter des recettes innombrables de baumes miraculeux à fabriquer avec des simples; mais, en cas de fièvre, quelques pincées de sulfate de quinine font bien mieux l'affaire. Au surplus, si vous voulez, je vous enverrai le docteur Trident, de Châlons... Une célébrité du cru, dit-elle en s'adressant à Roger.

Et, comme Bouviot ébauchait une grimace :

— Nous sommes très liés avec lui, s'empressa-t-elle d'ajouter; il me suffira de lui dire un mot : il viendra vous voir tout à fait en ami, et, bien entendu, vous en serez quitte avec un grand merci.

— Vous êtes bonne, mademoiselle Geneviève, dit tout bas Mme Bouviot en reconduisant la jeune fille, et fine aussi... Enfin, on vous aime bien, quoi!

Roger remit Geneviève à cheval, profitant de l'occasion pour étreindre le petit pied auquel ses mains servaient d'étrier, et, ayant salué les époux Bouviot d'un geste et d'une phrase dont le comte de Rhèges, s'il eût été présent et capable de comprendre, eût pu tirer un parti sérieux en vue des élections à venir, il sauta en selle à son tour. — En retraversant le village, il ne dit rien; il voyait toujours Geneviève tournant la bouillie dans la casserole de fer-blanc, au milieu de cette grande pièce rustique où, seul avec elle, il avait eu comme une vision de bonheur champêtre, obscur et pauvre.

— Je n'ai jamais mieux senti que tout à l'heure, dit-il au moment où ils dépassaient la dernière maison du bourg, à quel point je vous aime. J'aurais voulu être là chez moi... chez nous plutôt, avoir le droit de vous retenir dans ce cadre qui me plaisait, d'y fixer la scène et d'en rester l'éternel spectateur.

— Un accès bucolique à présent! s'écria Geneviève. Ah! çà, qu'avez-vous?

— Vous vous étonnez que je soupire après la chaumière en même temps qu'après le cœur? Mais vous avez beau rire, je suis sûr que vous pensez, comme moi, que plus le cadre est simple, mieux l'amour s'y épanouit.

— Vous vous trompez, je n'ai pas la superstition des cadres. Je suis d'avis que, riches ou pauvres, ils ne peuvent rien sur le mérite d'un tableau qui plaît.

— Eh bien! moi, je persiste à dire que l'on est plus heureux, quand on aime, dans un milieu où il n'y a ni bruit, ni dangers, ni

trouble-fête. Et j'ai pour moi les auteurs de tous les pays et de tous les temps... Mais il me suffit de mes yeux. Ne vous ai-je pas vue tout à l'heure paysanne? Jamais vous ne m'êtes apparue plus ravissante.

— Une paysanne en amazone n'est pas une paysanne. Croyez-moi, la poésie des choses simples est en nous, quand elle n'est pas dans quelque circonstance accidentelle qui les orne et les déguise. Nous les voyons belles, quand nous avons dans l'âme ce qu'il faut pour les embellir, ou qu'un reflet passager les décore. On aspire parfois à une condition modeste : c'est quand on se sent, quand on se croit assez riche de sentiments pour se passer de luxe et de bien-être; mais on serait, en général, fort attrapé, si l'on se trouvait pris au mot. Une ouvrière ou un commis qui va à son travail dans la lumière et la gaîté d'une matinée de printemps, une cour de ferme qu'éclaire un beau soleil, une chaumière qu'illumine la présence d'une personne aimée, autant de visions trompeuses qui donnent la tentation de la pauvreté. Suivez l'ouvrière ou le commis, prenez en imagination votre part de leur besogne ingrate, rebutante et mal payée; restez à la ferme après le coucher du soleil, après la disparition de l'être cher : l'illusion s'évanouit; il n'y a plus alors que les laideurs et les misères de la vie difficile, monotone et triviale. Pour les gens comme vous, comme nous, la pauvreté, même la pauvreté riche des Bouviot, est une épreuve qu'il faut savoir subir, le cas échéant, avec dignité, avec courage : ce n'est jamais un idéal à souhaiter.

— Savez-vous que vous êtes désespérément raisonnable?

— Savez-vous que vous êtes étrangement poétique?

— Soit! c'est une infirmité d'amoureux. Je vous aime, Geneviève.

Ils suivaient au pas la berge de la petite rivière, dont l'eau trouble et somnolente coulait sans bruit d'un cours insensible entre des rives déchiquetées. Une bande pourpre, posée au bas du ciel, faisait à la terre une ceinture flamboyante qui noyait le feu à l'horizon, derrière les peupliers du chemin; au-dessus de cette zone incendiée, les tons roses, orangés, vert pâle et bleu turquoise des beaux couchers de soleil s'étageaient comme des gradins de couleur autour d'un amphithéâtre bariolé, et, sur ce fond de lumière colorée, la silhouette noire de Geneviève s'enlevait avec un relief frappant. — Roger regardait ce joli profil méditatif d'amazone absorbée, — car la jeune fille réfléchissait. Il écoutait aussi la musique délicieuse que faisaient dans son oreille les vibrations lentes à s'éteindre de cette voix aimée, qui parlait si bien de toutes choses.

— Ecoutez, dit tout à coup la jeune fille en continuant de caresser du bout de son stick la crinière de son cheval, je vais vous confier tout bêtement une réflexion que j'étais en train de faire, ou plutôt de refaire... Je trouve que, depuis votre arrivée à Rhèges, vous

n'êtes pas le même qu'autrefois. Vous avez... comment dirai-je?.. des boutades mélancoliques, et puis des... des réticences...

— Des réticences?

— Oui. Ainsi, tout à l'heure... mon Dieu, si vous ne m'aidez pas, je n'en viendrai jamais à bout... ainsi, tout à l'heure, vous m'avez dit que vous m'aimiez, et puis vous avez ajouté que vous auriez voulu que la chose restât sous-entendue entre nous... Eh bien! je n'ai pas compris...

La figure de Roger se revêtit d'une gravité bizarre qui émut Geneviève. Se sentant regardé, le jeune homme effaça vite d'un sourire la teinte sérieuse et sombre qui avait, malgré lui, voilé ses traits et son regard. Puis, il posa sa main sur celle de la jeune fille, de façon à ralentir le pas de la monture de Geneviève, et, alors, retenant aussi son cheval, les deux bêtes presque arrêtées et mâchant leurs mors nez à nez, il se leva un peu sur ses étriers et, se penchant, baisa chastement la joue qu'il avait à sa portée, mettant son baiser à peine plus près de la bouche que de l'oreille de sa voisine.

— M'aimez-vous assez pour me faire crédit, Geneviève?

— Crédit?

— Oui, crédit. Je vous demande si vous m'aimez assez pour croire à la sincérité de mon affection, sans qu'elle ait à prendre ouvertement, dès à présent, une apparence de candidature matrimoniale.

— Si je comprends bien, c'est un délai que vous me demandez? dit Geneviève d'un ton légèrement contraint. (Elle en était toujours à Madeleine et à Jane.)

— Quelque chose comme cela.

— Un sursis enfin?

— Un sursis, si vous voulez, un sursis à mon bonheur.

— Hum! deux mots qui n'ont pas été faits pour être attelés ensemble.

— Encore une fois, il s'agit de me faire crédit pendant un mois, pendant quinze jours peut-être...

— Quinze jours, c'est peu... Tenez, j'ai peur que vous ne vous apprêtiez des regrets en faisant œuvre de précipitation, et, comme je suis un peu fière, trop fière pour attendre votre heure, il serait mieux peut-être de ne plus parler de tout cela.

— Ce n'est pas bien, Geneviève, de prendre la chose ainsi. Si vous m'aimiez...

— Oh! pardon! j'ai fait mes preuves, ayant été la première à aimer, — ce dont je ne me défends pas, du reste.

— Soit! mais vous avez peur d'aimer la dernière.

— J'ai dit que j'ai trop de fierté pour attendre votre bon plaisir; je n'ai pas dit que je cesserai de vous aimer s'il me faut renoncer à vous. On peut aimer de loin.

— Aimez-moi donc de loin, pendant ces quelques semaines, ces quelques jours peut-être. Bientôt, vous serez mise au fait, et vous m'aimerez de près. Avant la fin d'octobre, je serai votre fiancé, à moins...

— A moins? répéta Geneviève.

— Dame! à moins que... le ciel ou votre caprice n'en décide autrement.

— Donnez-moi votre parole d'honneur que vous n'aimez que moi et que vous ne me sacrifiez personne.

— Je vous la donne.

— Bien, dit Geneviève avec simplicité. Ma fierté maintenant peut attendre : ma confiance en vous le lui permet, et mon affection sera seule à souffrir du délai. J'attendrai des semaines et des mois, s'il le faut, sans inquiétude ni révolte.

— Pas si longtemps. Le mois prochain ne s'achèvera pas, je l'espère, sans que je sois votre soupirant officiel.

— Alors, c'est aux Ailettes que nous célébrerons nos fiançailles, car, vous savez, Mme de Trémont m'emmène avec Toinon, qui prétend qu'un bon procédé en vaut un autre et que les visites se paient avec des visites.

— Aux Ailettes donc avant un mois, dit Roger d'une voix un peu sourde. Et maintenant, au galop! Nous sommes en retard.

XVIII.

Le 12 octobre, dans la matinée, Mme de Trémont, sa fille et Geneviève, de passage à Paris, attendaient, dans le petit salon de l'hôtel de la rue de Lille, le moment de se mettre à table. Marie-Antoinette causant avec sa mère d'affaires d'intérieur, Geneviève avait machinalement ouvert un journal du matin, que Mme de Trémont avait fait acheter et n'avait pas encore lu. — La jeune fille pâlit tout à coup, puis relut de plus près cet entrefilet qui venait de lui griffer le cœur :

On parle d'une rencontre à l'épée, pour demain ou après-demain, dans un lieu qu'il reste à déterminer, entre le baron de R... et le marquis de T.., jeune officier de cavalerie, membre d'un des cercles les plus aristocratiques de Paris. Motif de la rencontre : appréciation désobligeante de la part du marquis de T.., au sujet d'une partie mouvementée remontant au printemps dernier et où le baron de R... perdit une grosse somme. L'affaire eût été vidée beaucoup plus tôt sans la courtoisie parfaite du baron de R.., qui a tenu à attendre, malgré les instances de son adversaire, le complet rétablissement de celui-ci, lequel fut, lors du dernier concours

hippique, victime d'une terrible chute de cheval que l'on n'a sans doute pas oubliée.

C'était aussi clair que si les noms eussent été mis en toutes lettres, d'autant plus clair qu'on avait beaucoup parlé, dans le monde, de l'aventure du baron, et que les miettes de ce scandale s'étaient répandues un peu partout. Il n'était donc nullement nécessaire de savoir, — et presque personne ne le savait, — qu'une explication avait eu lieu, au mois de juin, entre Rochegarde et Trémont, à la suite d'un propos de club, pour comprendre en son entier cette très simple affaire. — Geneviève, qui trouvait ainsi subitement la clé des mélancolies et des réticences de Roger, restait abasourdie, hébétée par la soudaineté du coup, la main étendue sur le journal à l'endroit néfaste où elle avait lu le *mané, thécel, pharès* de sa douce et légitime ivresse; on eût pu croire qu'elle voulait dérober à ses propres yeux les lignes odieuses qui la minaient, avec accompagnement de formules clichées, entre une drôlerie boulevardière et l'annonce d'un voyage princier, la condamnation de son bonheur et l'anéantissement de son avenir. Car elle se souvenait bien d'avoir entendu dire à son père que, depuis longtemps, tout le monde eût tourné les talons au baron de Rochegarde, s'il n'avait eu au service de ses détracteurs des arguments *ad hominem* pour les convaincre, bon gré mal gré, de sa parfaite honorabilité. Une phrase de M. de Rhèges lui revenait même tout entière à l'esprit.

— C'est un diable d'homme que Rochegarde, avait dit le comte le jour où toutes les gazettes qui avaient narré l'histoire en termes assez cavaliers s'étaient rétractées; il patauge dans des flaques de boue, on le croit à jamais sali, on s'apprête à le condamner sans appel, et puis, crac! le voilà qui s'en tire, se brosse, se nettoie si bien qu'on n'oserait plus jurer qu'on l'a vu sale... d'autant qu'il vous a des airs d'un imposant... et un poignet... et un coup d'œil!

Elle demeurait là sur sa chaise, devant la table, la main toujours étendue sur le journal, immobile, absorbée, revoyant en pensée mille scènes insignifiantes où elle se reprochait de n'avoir pas su, d'après un mot, d'après une intonation, d'après une attitude, d'après un geste, deviner la vérité tout entière, si simple pourtant, à ce qu'il lui semblait à présent.

— Comme il est contrariant que Roger ne puisse justement venir à Paris ni aujourd'hui ni demain! dit la marquise. Enfin, il faut espérer que nous le verrons après-demain et qu'il pourra nous dire, avant notre départ, à quelle date précise il compte faire sa fugue de deux ou trois jours en Touraine.

Le nom de Roger rappela Geneviève à elle-même. Avec cet instinct d'abnégation qui fait le fond de toutes les natures de femme vraiment féminines, la jeune fille songea tout de suite à la mère et à

la sœur de Roger, oubliant presque ses angoisses personnelles à l'idée de celles qu'il lui appartenait peut-être d'épargner à d'autres. Elle se leva, alla à la fenêtre, tenant le journal à la main, dit un mot sur le temps, qu'elle prétendit lourd et propice aux migraines, puis trouva moyen de glisser sous un album la feuille révélatrice, qu'elle avait repliée. A table, elle eut une gaîté nerveuse, qui lui mit du rouge aux pommettes des joues sans colorer le fond de son teint; elle poussa beaucoup Mme de Trémont et Marie-Antoinette à faire deux ou trois courses dont il avait été question dans la matinée, disant qu'elle se ferait accompagner par la femme de chambre de la marquise pour aller au couvent de *Marie Réparatrice*, où elle était sûre de trouver son confesseur, qu'elle tenait beaucoup à voir pendant son court séjour à Paris. Son idée fixe était d'amener la marquise et sa fille à sortir tout de suite et à courir les magasins le jour durant, ce qui supprimerait, pour jusqu'au soir, le danger de la lecture du journal. En outre, elle sentait la nécessité d'être seule, sachant bien que ses nerfs ne resteraient pas montés au diapason voulu pendant toute une journée de dissimulation, de contrainte et de torture. Ses vœux, en cela, furent exaucés. Aussitôt après le déjeuner, on la laissa, mais la marquise, avant de sortir, lui dit qu'elle venait de recevoir un mot de la duchesse d'Altenay, qui, heureuse que son passage à Paris coïncidât avec celui de Mme de Trémont, annonçait sa visite pour le soir.

Madeleine! c'était la sœur du baron. Peut-être ne savait-elle rien encore et peut-être pouvait-elle tout empêcher, car qui eût osé affirmer que le motif officiel de la rencontre annoncée n'était pas un prétexte dont on abritait une cause plus délicate? Geneviève avait bien cru deviner une intimité suspecte entre la duchesse et Roger, et une femme, fût-ce une jeune fille, ne se trompe guère à ces choses-là. Enfin, s'il y avait une chance de prévenir la catastrophe prochaine qui menaçait son amour, cette chance, Madeleine la personnifiait. Il fallait aller trouver Madeleine, lui porter le journal et s'inspirer des circonstances. Mais que lui dire? En tous cas, il fallait y aller, ne fût-ce que pour partager avec une autre le fardeau d'une pareille inquiétude. Elle y alla.

La duchesse était sortie, mais devait rentrer à trois heures. Geneviève attendit. Quand, vers quatre heures seulement, Madeleine rentra, les gants de la jeune fille, sans cesse ôtés et remis par suite de ce besoin machinal et fébrile de faire œuvre de ses doigts, alors qu'on ne sait comment distraire sa pensée, étaient suffisamment fripés et déchirés pour témoigner à eux seuls du trouble où elle avait vécu durant ces deux heures d'attente.

— Geneviève!.. Toute seule?

— Ah! madame!..

Elle s'arrêta, ne sachant vraiment plus que dire.

— Mais vous avez la mine à l'envers, ma chère petite! Voyons, vite! Qu'avez-vous? Que vous est-il arrivé?

— Vous ne savez rien?

— Moi? Rien du tout. Je suis ici depuis hier au soir. Sortie dans la matinée pour des affaires d'argent, je rentre seulement à présent, sans avoir vu personne, si ce n'est un notaire, un avoué, un avocat... enfin, personne. J'ai déjeuné chez le pâtissier... Mais, voyons, Geneviève, qu'y a-t-il?

— Tenez, dit simplement Geneviève, en tendant à la duchesse le journal qu'elle avait apporté et en désignant du doigt le passage à lire.

Madeleine lut, puis pâlit.

— Chute de cheval que l'on n'a sans doute pas oubliée, partie mouvementée, baron de R.., marquis de T.., murmura-t-elle, — les yeux toujours sur le journal. Mais il s'agit là de Roger de Trémont et de mon frère! Je ne savais rien; maintenant je sais, mais que faire pour empêcher cela?

Son trouble était égal à celui de Geneviève, et celle-ci, le constatant, l'attribuait tout entier à une tendresse alarmée, tandis qu'une bonne part en revenait au remords; car Madeleine avait beau se dire qu'elle n'avait nommé personne et que son frère aurait toujours fini par savoir à quoi s'en tenir, elle ne pouvait songer sans un terrible émoi que c'était elle qui, la première, l'avait mis sur la voie, l'avait lancé sur la piste où il devait finir par rencontrer la trace qu'il cherchait.

— Oui, que faire? répéta Geneviève. Oh! je vous en prie, trouvez quelque chose. C'est de votre frère qu'il s'agit.

Madeleine, sur ce mot, releva vivement la tête.

— De mon frère et... d'un autre qui vous tient au cœur, n'est-ce pas? dit-elle en regardant la jeune fille comme elle l'avait regardée, dans le salon de Mme de Trémont, huit ou dix mois auparavant, avec un regard presque dur, presque méchant. Ah! çà, dites-moi, ajouta-t-elle, y aurait-il du nouveau? Seriez-vous sur le point d'épouser M. de Trémont?

Le ton de Madeleine était âpre. En un instant, le souvenir brusquement ravivé d'une déception d'amour, très imparfaitement oubliée, transformait cette nature douce, quoique fière et vivace, faite bien plutôt pour les ardeurs aimantes que pour les fougues de la haine et la ténacité des rancunes, en un caractère insurgé, plein de violences mal contenues, peut-être susceptible d'une vraie cruauté. Geneviève eut d'autant moins de peine à le comprendre, qu'elle était venue avec l'idée d'affronter la présence d'une rivale.

— Il est possible, dit-elle avec un grand battement de cœur et une pâleur mortelle, qu'il soit question d'un mariage entre M. de

Trémont et moi, mais qu'importe cela? Ma démarche m'a été dictée par la croyance où j'étais que vous ignoriez tout et que vous pouviez tout empêcher.

— J'ignorais tout, en effet, répondit Madeleine, qui s'efforçait de se reconquérir sur l'emportement d'une révolte soudaine. Mais que voulez-vous que j'empêche? Vous savez bien qu'une femme, en pareil cas, est impuissante à toute autre chose qu'à retarder l'événement, et qu'elle risque fort, en se mêlant de ces sortes d'affaires, dont les hommes n'aiment guère qu'on se mêle, de gêner, d'humilier même les intéressés ou l'un d'eux par son intervention, sans aucune chance de sauvegarder l'avenir.

— Alors, reprit Geneviève après un silence et avec une évidente intention, vous êtes certaine qu'un mot de vous serait impuissant?

Elle avait les larmes aux yeux,

— Un mot de moi? fit Madeleine avec étonnement. Supposez-vous donc que je sois pour quelque chose dans la querelle? Mais, quand cela serait, et je crois pouvoir vous affirmer que cela n'est pas, les choses étant engagées, je serais encore impuissante.

— Pardonnez-moi, dit Geneviève en se rapprochant de la duchesse; de même que vous avez deviné mon secret, je croyais avoir deviné le vôtre.

— Bah! vous avez cru!.. Quelle idée!.. Vous aimez beaucoup M. de Trémont? Oh! ne répondez pas: cela se voit. Mais lui, vous aime-t-il autant que vous l'aimez?

— Je ne sais. Mais, s'il ne fallait, pour protéger sa vie, que renoncer à son affection, dût mon sacrifice profiter à une... rivale, j'atteste que, sans hésiter, je m'effacerais.

De nouveau, Madeleine eut un de ces froncemens de sourcil qui ne lui allaient pas, et une lueur sombre dénatura son regard charmant. Mais ce fut vite dissipé, sans laisser plus de traces qu'un de ces éclairs sans tonnerre de certains soirs d'été. Émue par l'attitude de Geneviève, par les accens si simples de cet amour de jeune fille, par le son de cette voix tendre qu'assourdissait un voile de larmes, elle redevint elle-même, retrouva sa grâce câline aussi vite qu'elle l'avait perdue, et, attirant à elle la jeune fille:

— Je vous jure, dit-elle en l'embrassant sur le front, de faire l'impossible pour ramener la joie dans vos jolis yeux que voilà tout mouillés. J'ai une idée. Elle est peut-être mauvaise; en tout cas, il faut en essayer, et je vais me mettre sur l'heure en campagne. Mais, ajouta-t-elle en se dirigeant vers un bouton de sonnette, que je réussisse ou que j'échoue, vous ne soufflerez mot à qui que ce soit, surtout à M. de Trémont, de votre démarche ni de mes efforts? Vous me le jurez? Sur sa vie? De tous les sermens que vous pouvez me faire, c'est encore celui qui m'inspirera le plus de confiance.

— Sur sa vie, je vous le jure, et, par la reconnaissance infinie, par la tendresse que j'ai pour vous, je vous l'atteste, murmura Geneviève en mettant sa tête sur l'épaule de Madeleine.

— Prenez garde!.. on vient. Un fiacre tout de suite, dit-elle au valet de pied qui ouvrait la porte.

Un quart d'heure plus tard, la duchesse descendait rue de Marignan devant la maison qu'habitait son frère. Le baron était sorti depuis une heure. Madeleine, en l'apprenant, sentit une terrible angoisse, surtout quand on lui dit que le domestique était absent également, et qu'on ignorait à quelle heure rentreraient le maître et le valet. Elle ne songea qu'au bout d'un instant à demander si le baron avait emporté une valise, un sac de voyage, quelque chose qui pût faire croire à une courte absence. Le concierge prit un air discret et grave :

— Madame peut se rassurer quant à présent, dit-il. Je vois ce qui l'inquiète. Mais ce n'est pas pour aujourd'hui. M. le baron ne part que demain matin.

La duchesse respira, mais elle réfléchit vite qu'elle pouvait ne pas réussir à joindre le baron avant le soir. Avant tout, il fallait gagner du temps. Elle fut sur le point de se faire conduire à la préfecture de police, mais, par suite de cette répugnance presque invincible qu'ont toutes les femmes et bon nombre d'hommes pour les fonctionnaires policiers, elle donna la préférence au Palais de justice.

« Je suis à peu près sûre de réussir auprès de monsieur mon frère, pensait-elle, si je parviens à le joindre en temps utile. Mais, si la rencontre est pour demain, et si je le manque aujourd'hui, il faut absolument qu'on les gêne, qu'on les retarde...

« Pauvre petite Geneviève! se disait-elle encore... Comme elle l'aime! Moi, décidément, je ne l'aime plus... Et pourtant... En tout cas, si je lui sauve son Roger, à cette innocente, j'aurai sans doute travaillé à son malheur. Être ce que nous sommes en général, et se donner à un homme... quelle monstrueuse folie!.. Allons! il est bien heureux qu'il ne se soit pas soucié de m'épouser. Une liaison décevante, passe encore! Mais le mariage, le mariage avec un homme qu'on aime et qui vous trompe, c'est-à-dire le désespoir ou le dégoût, sans rémission, jusqu'à la mort... Ah! non... Il faut attendre le rétablissement du divorce pour faire de ces mariages-là... Allons, allons, ce n'est pas sur moi qu'il faut m'attendrir, c'est sur Geneviève et sur tant d'autres... les enchaînées du mariage, les prisonnières de la vertu. Moi, je suis libre. Les habiles ne se donnent pas, elles se prêtent... Il est vrai que je m'étais donnée, mais on ne m'a pas gardée. Tant mieux!.. Oui, ce serait tant mieux, si je savais que faire de moi... En attendant, il faut que je le sauve, sous peine de croire toute ma vie que j'ai été de moitié dans sa mort. »

Après avoir parcouru d'immenses galeries nues et froides, où

erraient encore attardés quelques-uns de ces fantoches noirs dont les grands gestes à draperies meublent presque, aux heures militantes, le vide et la solennité des couloirs, la duchesse parvint au cabinet du procureur de la république, où elle put entrer sans avoir à faire antichambre, grâce peut-être au prestige que conservent toujours, en pays français, les titres nobiliaires bien sonnans.

Madeleine se trouva en présence d'un substitut encore à la fleur de l'âge et de mine rosée, joufflu, rond, court, d'air naturellement jovial, mais de tenue laborieusement compassée. Ce petit bourgeois bien portant, qui eût été parfaitement vulgaire s'il n'eût eu la chance d'être magistrat, — car la fonction déteint toujours plus ou moins sur l'homme, et, dans une mesure quelconque, l'ennoblit, quand elle est noble, — ce fonctionnaire sans angles intimida la duchesse tout autant qu'eût pu le faire un magistrat selon la formule, c'est-à-dire long, étique, lugubre : les femmes ont rarement le culte de la justice, mais tout ce qui s'y rattache leur inspire une sorte de superstitieuse terreur. Néanmoins, la grande dame ne tarda pas à reparaître sous la femme, et Madeleine, en deux mots, dit le but de sa visite, lequel était d'empêcher, ou tout au moins de retarder une rencontre entre le baron de Rochegaule, son frère, et le marquis de Trémont.

— Le parquet est informé, madame, dit le substitut.

— Je m'en doutais, monsieur, répondit Madeleine, qui eut vaguement envie de sourire à la pensée que le parquet devait puiser les trois quarts de ses informations dans les journaux. Mais, ajouta-t-elle, — on prétend, — et les duels nombreux qui ont eu lieu depuis quelques mois aux environs de Paris, après avoir été plus ou moins pompeusement annoncés, semblent donner crédit à cette insinuation, on prétend que vous fermez volontiers les yeux sur ce genre de méfaits. Or, comme il y a, dans le cas présent, un grand intérêt à empêcher une rencontre immédiate, comme ce duel est du petit nombre de ceux qui sont appelés à finir tragiquement et que, très probablement, il suffirait de quelques jours de répit pour qu'une tierce personne parvînt à tout arranger, j'ai pensé qu'une démarche de moi serait utile, qu'en tous cas elle n'aurait rien d'étrange ni de déplacé.

— Votre démarche, madame, dit le substitut, est toute simple, puisque vous êtes la propre sœur de l'un des futurs combattans. Veuillez être assurée que le nécessaire sera fait pour entraver la rencontre. Au besoin, il sera télégraphié à la frontière.

Madeleine retourna rue de Marignan. Le baron venait de rentrer.

XIX.

Madeleine dut sonner trois fois à la porte de son frère. Ce fut lui-même qui vint ouvrir.

— Comment! vous, Madeleine? — (Ils ne se tutoyaient plus depuis quelques mois.) — Vos visites sont des événemens : vous ne m'avez pas gâté sous ce rapport... Vous voyez, je fais moi-même le service; j'ai donné campos à mon domestique pour être tranquille ce soir, car je pars demain matin et j'ai pas mal de lettres à écrire... Un voyage...

— Vous prononcez mal, dit Madeleine en s'asseyant dans le cabinet du baron, près d'un bureau si joli qu'il eût été dommage de mettre dessus des livres et des papiers. Ce n'est pas *voyage*, c'est *duel* qu'il faut dire.

— Tiens! vous savez?.. Au fait, suis-je bête!.. Comme si, avec les journaux, il y avait moyen de faire un pas sans avoir une douzaine de reporters à ses trousses! C'est étonnant qu'on n'en écrase pas plus souvent, des reporters : il y en a partout.

— Justement! fit Madeleine, les journaux... Enfin, ayant appris que vous devez vous battre avec M. de Trémont, je viens vous dire qu'il ne faut plus qu'il soit question de cette rencontre; je vous ai manqué tantôt et, à tout hasard, dans la crainte de vous manquer encore ce soir, j'ai été au Palais de justice demander qu'on voulût bien vous ennuyer le plus possible pour donner le temps à une intervention que je savais devoir être efficace, la mienne, de faire son œuvre. Donc, à l'heure présente, indépendamment des reporters, qui ne sont qu'indiscrets, vous avez à vos trousses toute la police parisienne, qui est gênante; de sorte que vous ne pourriez, de toute façon, vous battre avant quelques jours. Cela nous donnera le temps d'avoir ensemble plusieurs entretiens, si besoin est, mais je n'imagine pas que nous devions recourir à plus d'une conférence pour tomber d'accord. Causons donc, voulez-vous?

— Il est probable que vous ne parlez pas sérieusement, ma chère Madeleine, car vous savez fort bien qu'on n'empêche pas un duel. On le retarde quelquefois, au prix du ridicule que l'on jette sur les ferrailleurs persécutés, mais on ne l'empêche pas.

— Mon intention formelle est cependant de l'empêcher, dit tranquillement Madeleine, qui, depuis qu'elle se trouvait en présence de son frère, n'avait plus ni émotion ni angoisse.

— Bah!.. Mais, dites-moi, ma chère, me serais-je trompé? Quand, il y a quatre mois, vous trouviez tout simple que je songeasse à faire un exemple sur le premier homme qui s'aviserait de parler de moi légèrement, et que vous preniez la peine de m'informer

que quelqu'un venait de se le permettre, il semblait bien que vous eussiez une arrière-pensée et que le soin de ma réputation, d'après vous fort compromise déjà, ne fût pas seul à vous souffler vos phrases. Il ne me parut pas alors trop téméraire de supposer que vous associiez une vengeance personnelle au légitime souci que vous manifestiez de l'honneur de votre frère, et, je l'avoue ingénument, lorsque j'appris le nom de l'imprudent, que vous vous étiez refusée à me faire connaître, ma croyance se fit certitude.

— Vous me prêtez là, Gaston, une pensée odieuse que je n'ai jamais eue, répondit Madeleine avec un évident malaise.

— Si fait ! ma douce Madeleine, vous l'avez eue, au moins pendant quelques minutes. Seulement, vous n'avez pas un tempérament qui vous permette de soutenir longtemps les grands rôles... Mais vous en aviez trop dit ou pas assez ; il fallait savoir le reste, et je le sus bien aisément, en m'informant des visiteurs qui m'avaient précédé chez vous. Mme Beuvrard avait été seule à venir : c'était donc elle évidemment qui pouvait m'éclairer, et vous savez que ce n'est pas le tombeau des secrets que Mme Beuvrard, ou que, du moins, ce n'est point une sépulture inviolable. Maintenant, dame ! si vous vous ravisez, il est un peu tard. Je regrette, d'ailleurs, de n'avoir pu aller plus vite en besogne : cela vous eût épargné l'ennui et les défaillances de la réflexion. Mais, décemment, je ne le pouvais pas. Au surplus, croyez-moi, l'adage a raison : la vengeance est un plat qui se mange froid.

— Encore une fois, dit Madeleine, ce que vous m'imputez est odieux !.. Mais cela ne m'atteint pas ; je viens donc au fait. Je désire que vous ne vous battiez pas... Je ne veux pas que vous vous battiez.

— Admirable ! Et comment vous y prendrez-vous pour m'en empêcher ?

— Si vous ne devinez pas, vous valez encore mieux que je ne pensais... Êtes-vous heureux au jeu en ce moment ?

Madeleine fit sa question d'un air qu'elle s'efforçait de rendre indifférent, mais sa voix ne laissa pas de trembler un peu.

— Hélas ! mon étoile est bien pâle.

Madeleine respira.

— Eh bien ! dit-elle, je vais vous proposer un marché plus sérieux que celui dont vous vous attendez, depuis un instant, à m'entendre formuler les clauses. Votre étoile est bien pâle, dites-vous ; je puis la raviver et la faire briller fixement pour longtemps. Vous n'avez rien, je suis très riche. Je puis mourir, et vous savez que toute la fortune du duc retournera, de par ma volonté expressément énoncée en un testament fort correct, à ses héritiers naturels. En outre, votre crédit est bien près d'être usé ; en tous cas, ce qui vous en

reste dépend de moi. Quant à votre réputation, malade depuis longtemps, elle agonise, et ce n'est pas un coup d'épée dans la poitrine d'un enfant qui la remettra sur pied. A votre place, je voyagerais... Tenez, dans je ne sais quelle pièce d'Émile Augier, un personnage, qui vous est très inférieur, puisqu'il manque de distinction, prend le parti de s'établir gentilhomme étranger, autrement dit de s'expatrier, ayant remarqué à quel point il est avantageux d'être hors de chez soi pour briller. Et notez que lui est un être commun, à peu de chose près ridicule, une sorte de jeune bourgeois-gentilhomme mal savonné de sa roture originelle, presque un balourd. Vous qui n'avez aucune tare physique, vous qui ne péchez que par des imperfections secrètes, par des défauts invisibles, jugez de quel prestige vous seriez environné dans un pays lointain, étant tout à la fois Français, noble, beau... et riche! Car il est bien entendu qu'il faut être riche pour conserver à l'emploi son charme et ses douceurs. En Amérique, par exemple, où l'on aime beaucoup les Français, du moins à l'état isolé, vous auriez, j'en suis sûre, une existence triomphale. Et qui sait? la fantaisie d'une jeune miss et les conséquences d'une flirtation bien conduite vous feraient peut-être l'heureux époux de quelque mine d'argent inépuisable. Au contraire, si vous restez à Paris, la source de vos revenus se trouvant tarie, par suite de mes résolutions nouvelles, absolument inébranlables, vous êtes à la merci du plus vulgaire accident de jeu; quelques heures de mauvaise chance et vous verrez poindre l'affichage, l'exclusion, la mise à l'index, la quarantaine, puis, un peu plus loin, la gêne, la vraie gêne, avec des habits râpés, des repas incertains, un taudis précaire, jamais de bien-être, à peine du pain aux jours heureux, la gêne enfin sans relèvement possible, sans revanche à attendre : en deux mots, la honte et la misère. La honte, vous êtes peut-être assez fort pour la porter, mais la misère, croyez-moi, vous auriez vite fait de succomber sous elle.

— Peste! ma chère, vous savez l'art de tenter les gens et de les terrifier. Quel sens du contraste! D'un côté, une miss farcie d'or; de l'autre, un galetas où vous laissez du pain par charité pure. Il n'y aurait pas à hésiter, s'il n'y avait qu'à choisir.

— Tout ne dépend-il pas de vous, puisqu'il s'agit seulement d'écrire une lettre et, après, de disparaître?

— Voyons, je ne peux cependant pas faire des excuses au jeune Trémont, sous prétexte qu'il a bien voulu m'insulter et qu'il a énergiquement refusé ensuite de se rétracter.

— Ne faites pas d'excuses; écrivez simplement que vous partez.

— C'est la même chose... en pis. Mon honneur...

— Combien estimez-vous cela?

— Demandez-moi quelque chose de raisonnable, comme, par

exemple, de blesser votre protégé, de le piquer dans un endroit où cela ne lui fasse pas de mal. Mais me sauver ainsi... impossible!... Allons, tenez, je me sens tout à fait famille : je ménagerai mon ex-beau-frère comme la prunelle de mes yeux. Il s'en tirera pour rien.

— Non, non, répondit Madeleine, ce n'est pas cela que je veux. On ne ménage que les poltrons; les hommes braves savent bien vous obliger à compter avec eux : je vous l'ai entendu dire à vous-même, à propos de votre second duel, où vous avez blessé mortellement votre adversaire, après avoir voulu le ménager.

— Enfin, que voulez-vous que je fasse?

— Que vous vous mettiez là, à cette table, et que vous écriviez à M. de Trémont ce que je vais vous dicter, cinq ou six lignes pour contremander la rencontre et la rendre impossible dans l'avenir. Tenez, quelque chose comme ceci : J'apprends que la police, informée de nos projets, est décidée à les contrarier de son mieux. Or, je m'apprêtais à quitter l'Europe aussitôt après notre rencontre, et de grands intérêts me commandent de ne pas différer mon départ. Je renonce à vous demander raison d'un propos que vous n'avez pas été seul à tenir et auquel les circonstances semblaient malheureusement...

— C'est une plaisanterie, interrompit sèchement Rochegarde, et voilà longtemps que nous plaisantons. Restons-en là.

— Prenez garde. Si vous ne faites pas ce que je vous demande, ce que ma conscience m'ordonne de vous demander depuis que vous m'avez appris cette sorte de complicité involontaire dont vos instincts méchans m'ont imposé le fardeau, je vous jure sur le nom que je porte que je ne ferai plus rien pour vous, rien, jamais... vous entendez? Si vous cédez, au contraire, et que perdez-vous à céder? pas même le vernis passablement écaillé de vos fiertés d'attitude, puisque vous disparaissez de la scène française pour aller en représentations à l'étranger, si vous cédez, je vous fais riche : deux millions, *deux millions* seront mis par moi à votre disposition, payables à New-York ou dans telle autre ville que vous désignerez.

Madeleine avait prononcé le chiffre de deux millions lentement, habilement, musicalement, faisant appel aux sonorités harmonieuses de sa voix, mettant dans le mot *million*, par lui-même si doux aux oreilles modernes et si puissant sur les esprits et les consciences de ce temps, toutes les séductions de la richesse, tout le poème de la vie facile, toutes les joies de l'indépendance et tous les attraits de la sécurité. Et ce mot avait sonné dans sa bouche, non pas tant encore comme le bruit d'un lingot qu'on frappe ou d'un tas d'or

qu'on remue, que comme celui d'une chaîne qu'on brise et dont on laisse retomber les tronçons.

Le baron se leva, les joues un peu rouges, et se mit à marcher dans son cabinet. Il pesait mentalement, d'un côté, ce qu'il persistait, par une espèce d'habitude machinale, à appeler son honneur, et, de l'autre, la somme de ses tracas, des vilenies commises, des avanies endurées, des longs ennuis et des terribles angoisses de sa mendicité, des rancœurs d'une existence tout entière asservie aux besoins d'argent. Après trois minutes de promenade et de réflexion, il écrivait.

Madeleine prit la lettre, et, après avoir lu :

— Je m'en charge, dit-elle; quant à l'argent, vous me donnerez vos instructions...

— Bah! pensait-elle en s'en allant, il fallait à tout prix empêcher un meurtre dont je me serais toujours crue la complice... Et puis, je suis débarrassée de mon frère.

XX.

— Eh bien! duchesse, c'est ainsi que vous vous souvenez de vos amis et que vous tenez vos promesses? Nous sommes à la fin d'octobre et j'attends toujours ce message dont vous m'avez parlé il y a quatre mois, et qui devait m'appeler auprès de vous, pendant votre séjour à Paris. Et ces chasses à organiser, ces chasses au sujet desquelles mes avis, je crois même que vous avez dit mes lumières, vous devaient être d'un si précieux secours?

Le marquis du Gasc venait d'entrer chez la duchesse. Celle-ci, assise près de la fenêtre de son boudoir du premier étage, tenait à la main une broderie délaissée. Le jour baissait, un jour gris d'automne; les arbres, presque entièrement défeuillés déjà, étaient en train de reprendre leur piteuse mine d'hiver; et le regard de Madeleine, tout voilé d'ennui, errait en désespéré sur le sable de la cour, où s'amassaient les ombres. Elle avait négligemment abandonné sa main au baiser galant du marquis. — Celui-ci avait toujours procédé envers la duchesse avec le tact d'un manœuvrier consommé, ayant l'air, quelquefois, d'étouffer un peu sous la peau d'ami dont il s'était affublé, mais se gardant bien de la rejeter. Il y avait quatre mois qu'il n'avait vu Madeleine.

— Quelle tristesse! dit-il.

— Oui, je me sens lugubre.

— Eh bien! parlons de ces chasses; cela vous distraira.

— Non; il n'est plus question pour moi d'organiser des chasses.

— Tant pis! fit le marquis avec un accent de regret sincère, car

il aimait les laisser-courre, à la manière de Louis XIV, comme un prétexte à causer sous bois avec les femmes.

— Et non-seulement, reprit la duchesse, je n'organiserai rien, mais je vais, pour ne pas avoir à réduire mon train, aller passer un hiver économique dans ma terre d'Italie... Oui, je viens de perdre une assez grosse somme, ceci entre nous, et j'ai besoin de trois ou quatre années d'une économie sévère pour combler le déficit. Ainsi donc, la duchesse d'Ussel peut dormir tranquille : je ne lui ferai point concurrence, et elle restera la seule châtelaine veuve remplissant les chroniques de sport de l'écho de ses fanfares.

— Tant pis ! répéta le marquis. Mais enfin, ce n'est pas là ce qui vous rend sombre comme une nuit sans étoiles ?

— Peut-être des chagrins de famille.

— Ah ! oui... ce brusque départ du baron, dans des circonstances si étranges ? Cela cachait encore quelque chose, n'est-ce pas ?.. Vous me pardonnez de vous parler de votre frère ? C'est la première fois que je me le permets... J'ai pour vous tant d'affection vraie ! Tout ce qui vous émeut me trouble, tout ce qui vous touche m'atteint. Si vous saviez que de fois, ayant deviné quelqu'un de vos soucis, il m'a paru dur de n'oser vous plaindre que tout bas !

Plein de science et de goût, fort au courant du ton qui convenait à son âge et à sa voix, comme de l'expression qui seyait à ses traits, le marquis parlait lentement, l'air triste et convaincu, sans aucune mimique ridicule, les muscles de la face presque immobiles.

Madeleine, qui avait les nerfs malades et des larmes non loin des yeux, fut à ce point remuée par cette voix grave, triste, aimante, que venait de prendre le marquis en s'approchant par derrière de son fauteuil, de manière à ne la point gêner en la regardant, à ne la point inquiéter par ce voisinage immédiat, qu'elle fut obligée de se cacher un instant le visage dans ses mains pour ne pas laisser voir qu'elle était tout près de pleurer.

Après deux minutes de silence, elle se leva et alla à la cheminée, comme pour se regarder dans la glace.

— Voyons, dit-elle, contez-moi les nouvelles.

Sa main, en se posant sur le velours de la cheminée, venait de rencontrer un billet de part ouvert et froissé.

— Tiens ! fit-elle, à propos de nouvelles, un mariage !

Et elle tendit la lettre au marquis.

Il lut.

— M. de Trémont, dit-il. Je savais.

Et, cette fois, il la regarda bien en face.

Elle eut un mouvement nerveux, une de ces contractions fami-

lières aux gens impressionnables ou impressionnés qui veulent se dominer, une de ces petites grimaces involontaires qui trahissent si bien ce qu'elles voudraient cacher. Puis, elle alla s'asseoir au fond de la pièce, mordant sa lèvre, qu'elle comprimait du revers de son doigt.

— Cela fera un joli couple, reprit le marquis. Il faut des époux assortis. Ils sont très bien tous deux.

Trop ferré sur le féminin pour donner dans la balourdise qui consiste à dauber un rival, il s'était étudié à ne jamais parler de Trémont qu'en des termes élogieux ou du moins assez bienveillans pour donner à son appréciation une couleur d'impartialité.

— M. de Trémont, dit-il encore, me paraît être un fort charmant garçon. Quant à Mlle de Rhèges, c'est, je crois, la plus séduisante jeune fille qui fût... à prendre, comme dit la maréchale de Saint-Rémy.

— N'est-ce pas? fit Madeleine.

Il y eut encore un silence, que vint rompre bientôt un petit bruit de sanglots discrets.

Alors, le marquis prit place sur le canapé, à côté de la duchesse.

— Allons, vous pleurez, dit-il, hélas!

... Tous ces jeunes oiseaux
A l'aile vive et peinte, au langoureux ramage,
Ont un amour qui mue ainsi que leur plumage.

Madeleine ne répondit rien. Mais, bientôt, retrouvant un sourire :

— Eh bien! dit-elle, raillant sous ses larmes, pourquoi vous être arrêté?

Les vieux, dont l'âge éteint la voix et les couleurs,
Ont l'aile plus fidèle et, moins beaux, sont meilleurs.
Nous aimons bien. Nos pas sont lourds? Nos yeux arides?
Nos fronts ridés? Au cœur, on n'a jamais de rides.

Est-ce cela? Vous voyez, on sait ses romantiques, si l'on a un peu oublié ses classiques.

Cette fin de citation ne parut pas être absolument du goût du marquis, lequel nourrissait la prétention, assez fondée, d'avoir, tout au contraire, plus de rides au cœur que sur le front.

— Je suis méchante, reprit Madeleine. Il ne faut pas m'en vouloir; je suis si nerveuse aujourd'hui! Et, au fond, je vous jure que je n'ai pas envie de décourager l'affection qui, tout à l'heure, m'a

fait entendre des paroles de sympathie avec un accent que je n'oublierai pas.

Elle lui tendit la main.

— Ah! vous pouvez railler, dit-il. Vous avez tous les droits. Je n'ai pour vous désarmer que la sincérité de mon attachement et la discrétion de mon amour.

— Et c'est assez, dit Madeleine.

— Vous me permettez donc de vous dire que je vous aime?

— Je vous permets d'essayer de me le faire croire. Mais, je vous en préviens, maintenant, je suis sceptique.

— Moi, je suis persévérant, riposta le marquis.

Et il prit congé très respectueusement.

Madeleine retourna à la fenêtre, et, là, soulevant le rideau, elle suivit du regard M. du Gasc, qui traversait la cour, à une allure souple, élastique, la taille droite, la démarche aisée et noble, sans rien de trop manifestement conquérant.

— Le second pas, murmura-t-elle, celui qui coûte le plus, n'en déplaise à la sagesse des nations, qui pourrait bien n'être que la bêtise humaine codifiée. Le premier, on le fait généralement d'instinct, d'enthousiasme, tandis que le second... le second, on le fait, parce qu'on a fait le premier, et souvent à son corps défendant. Mais peut-on demeurer en chemin? Et comment rétrograder, quand on n'a derrière soi qu'un asile écroulé?

XXI.

L'autre jour, — 16 novembre 1881, — on a marié, à Sainte-Clotilde, le marquis de Trémont et Mlle Geneviève de Rhèges. Ils n'ont pas voulu se marier à Rhèges, où il eût fallu faire des préparatifs à n'en plus finir : ils étaient pressés. — Bien qu'il n'y ait encore personne à Paris, l'église était pleine. Ce qu'étaient la cérémonie, l'aspect de l'assistance, etc., tout le monde le sait ou peut le savoir demain en franchissant le porche d'une église bien hantée, pendant qu'on y célèbre ce que le suisse, le bedeau, le curé et les journaux appellent un *grand mariage*. Aucun détail particulier à relever; le marié étant militaire et se mariant en uniforme, on n'a même pas eu la ressource d'agiter, au sujet de sa tenue, la question palpitante du mariage en redingote. Mais, s'il n'y avait rien de saillant à regarder, il y avait, comme toujours, des bouts de dialogue à noter au vol. — Au moment du lent défilé vers la sacristie, on peut, en changeant souvent de voisins, recueillir des réflexions, des bavardages, des aphorismes, des méchancetés, des révélations

qui achèvent de vous éclairer sur le mariage en général et sur l'union qui vient d'être consacrée en particulier.

— Il est bien.

— Trop bien, ma chère; il faut qu'une femme garde sur son mari l'avantage de la beauté; sans cela, avec quoi se défendra-t-elle?

— Bah! elle est aussi bien que lui. Et, entre nous, je la crois intellectuellement très supérieure. Un militaire, vous savez, c'est assez souvent comme un bâton de sucre de pomme : quelque chose d'insipide et de brillamment enveloppé.

Un peu plus loin :

— Combien dites-vous?

— Huit cent mille. Plus tard, elle aura trois millions.

— Lui en aura deux. Elle sera plus riche que je ne pensais. Avec ça, on peut marcher.

Deux femmes de quarante ans :

— Mariage d'amour!

— C'est gentil.

— Oui; ça ne finit pas mieux que les autres, mais ça commence toujours plus proprement.

Deux jeunes :

— Faut-il être bête pour se marier à vingt-quatre ans!

— Mais non, mais non! Puisqu'il faut le faire, autant s'en débarrasser tout de suite.

Deux vieux :

— J'aime bien les mariages : ça fait souvenir; les enterremens, ça fait penser.

— Pourtant, ce sont bien les mêmes frais d'imagination, allez! Voyez-vous, mon pauvre ami, ce qu'on regrette, ce qu'on redoute et ce qu'on espère, c'est toujours ce qu'on a rêvé ou ce qu'on rêve.

Deux vieilles :

— Quel cœur, quel sentiment, quelle onction dans ce petit discours de Mgr Mélilot!

— Oui, et comme il a bien dit au marié : Mon cher enfant, il n'y a pas de source terrestre qui ne tarisse!

Ailleurs :

— Savez-vous qu'il est d'une distinction parfaite, ce petit soldat-là! Mon Dieu! si je pouvais donc savoir à quelle école il a été élevé pour y envoyer mes fils! Voyez-vous, ma chère, ça me désole; j'ai beau vouloir m'aveugler sur le compte de mes deux garnemens : je les trouve assez bien tournés, mais un genre! un genre! Je ne peux pas m'y faire.

— Écoutez, si j'en crois l'ange du potin, madame Beuvrard, l'école, ce fut... approchez-vous...

— La duchesse!

— Il paraît.

— C'est donc pour cela qu'elle passe l'hiver en Italie?.. Eh bien! ma chère, c'est affreux à dire, mais, pour un peu, voyez-vous, on souhaiterait à ses enfans...

— Oh! oh! dans une église!

— Aussi je vous ai dit ça comme au confessionnal. Mais, après tout, voyons, puisque c'est inévitable, autant que ça leur profite. Et, vous savez, il n'y a pas à dire, un homme porte toute sa vie l'empreinte de sa première... intime; l'empreinte de la mère, l'autre l'efface, quand elle ne la confirme pas... Ah! çà, l'Italie, c'est donc une rage, cette année? Ma tante de Lerminy vient de partir pour San-Remo, mon cousin du Gasc passe l'hiver à Florence...

Dans la sacristie :

— On voit bien qu'on ne la marie pas de force.

— Ma foi! il a l'air tout aussi content qu'elle.

— Il est certain qu'ils étaient émus tous les deux. Dites-moi, est-ce que l'émotion peut ne pas être sincère chez un homme, ce jour-là?

— Dame! ça dépend de l'homme évidemment. Chez la femme, l'émotion est toujours sincère, parce que, vous comprenez, quand ce n'est pas la joie, c'est la peur.

— Il y a des hommes qui auraient le droit d'avoir peur.

— Ma belle, vous êtes folle... Et puis, une femme demande tant de choses à Dieu, pendant la messe! Elle trouve rarement la cérémonie trop longue, tandis que le marié, lui, ne demande qu'à s'en aller.

— Vous êtes drôle! ce n'est pas la même chose.

Puis, pour finir, la note populaire, la plus philosophique, comme toujours. Sur le trottoir de la place, après la sortie, au moment où claque la portière du coupé des mariés, un jeune garçon boucher, jouant avec son panier vide au milieu d'un groupe de petites bonnes, plus curieuses encore que goguenardes, qui tâchent de distinguer la mariée derrière la glace de la voiture et sous le voile ramené, s'écrie :

— Allons! n'y a pas d'erreur? En route, alors.

Et il ajoute, pour la plus grande joie de son auditoire :

— Mais, vous savez, mon officier, ça ne sera pas tous les jours fête!

HENRY RABUSSON.

LES

MARINES DE GUERRE

III[1].

LES COTES ET LES ARSENAUX.

I.

Ainsi formée, la flotte est prête, non-seulement à l'offensive, mais à la défensive. Quel moyen plus sûr de protéger son territoire que d'attaquer le territoire étranger et quelle meilleure manière d'immobiliser les escadres ennemies que de les retenir autour de leurs villes et de leurs arsenaux menacés? Et si la fortune, interdisant à un peuple ces opérations à grand rayon, le réduit à garder ses rivages, l'instrument capable de porter au loin l'agression n'est-il pas le mieux fait pour garantir la sécurité de parages plus proches? Si, avec une marine maîtresse de sa marche, l'attaque des côtes peut être prévue, préparée, accomplie par mer, leur défense ne peut-elle être assurée par les mêmes moyens, et la puissance attaquée n'a-t-elle pas contre des escadres ses escadres? La flotte, en s'étendant sur les mers, prolonge la patrie; en se repliant, elle la couvre. Dans cette guerre, comme dans l'autre, les mêmes bâtimens ont un rôle et leur place. Dès la pleine mer, l'assaillant se heurte contre les navires légers; leur nombre les destine à former la chaîne la plus étendue,

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 15 octobre.

leur vitesse à pousser au loin les reconnaissances, leurs armes à résister aux tentatives faiblement soutenues. Ne sont-ils pas de force contre le danger, ils le signalent aux navires de course plus puissans, qui forment en arrière la ligne de bataille. Enfin, s'il faut plus encore pour briser l'effort de l'attaque, les bâtimens cuirassés sont une réserve concentrée près de terre sur quelques points, les plus importans ou les plus faibles, car de grandes forces ne tenteront sur les côtes que de grandes opérations, et la défense connaît mieux encore que l'attaque les théâtres où elles ont chance de s'accomplir. Comme les communications font connaître partout ce qui est visible aux avant-postes, les navires, en s'avançant de la place qu'ils occupent vers l'ennemi signalé, se rapprochent les uns des autres, et tout mouvement de défense est un mouvement de concentration. Les cuirassés qui touchent le littoral apprennent la marche et la nature des forces qui naviguent à 25 ou 30 lieues au large; cela leur donne le temps, eussent-ils une longue route à parcourir, de couper le chemin à l'adversaire, et, malgré leur petit nombre, de couvrir une grande étendue de côtes. C'est peut-être dans cette guerre qu'apparaît le mieux la supériorité des grands navires. Chacun d'eux est un fort, mais un fort qui, au lieu d'attendre l'attaque, est capable de la porter, d'achever en pleine mer une action heureuse et qui multiplie sa puissance par sa mobilité.

Mais s'il n'y a pas de meilleur instrument de guerre contre le vaisseau que le vaisseau, toutes les nations ne peuvent consacrer à leurs flottes des ressources égales. Les peuples maritimes forment trois groupes principaux : l'Angleterre et la France, avec un budget qui dépasse 200 millions, les États-Unis et la Russie, qui en dépensent 100, l'Italie et l'Allemagne, qui en emploient 50 à 60, sont les grandes puissances. L'Autriche, l'Espagne, la Hollande, le Brésil et la Turquie consacrent annuellement 15 à 25 millions à entretenir des forces moyennes. Les autres ne pouvant disposer que de 9 millions, comme le Portugal, 3 millions comme la Norvège, 2 millions et demi comme la Grèce, constituent les petites marines. Avec une pareille disproportion de moyens, elles ne sauraient avoir le même objectif, et les plus faibles n'en peuvent concevoir d'autre que de repousser les entreprises de l'ennemi sur leur littoral. Pour cette guerre strictement défensive, est-il nécessaire de posséder des navires de haute mer? A ceux qui ne doivent pas s'éloigner du rivage les formes et les dimensions nécessaires pour braver la tempête et fournir de longues campagnes semblent superflues ; il s'agit de faire flotter autour des côtes une artillerie dont ces navires ne sont que les affûts. De là une autre disposition de défense, et la dispersion de l'armement sur des bâtimens spéciaux, pontons à l'ancre, assez nombreux pour que chacun d'eux protège

une petite partie du littoral. L'idée s'est réalisée dans une construction où les qualités nautiques sont volontairement sacrifiées et l'art réduit à ces termes : faire flotter la plus grosse pièce sur la plus petite coque. Tels sont les types de canonnières qui forment la force principale de certaines marines.

Quand le littoral d'un pays offre peu d'étendue, quand la violence des courans ou les hauteurs des fonds en interdisent l'approche et ne permettent aux grands navires que l'accès de quelques fleuves ou de quelques baies, la protection locale est économique et efficace. Le front d'attaque est assez étroit ou les routes d'invasion assez rares pour que les bâtimens de défense puissent attendre immobiles l'ennemi sur son passage nécessaire ; et dans les rades et dans les rivières sa marche présente assez d'obstacles d'ordinaire pour que des navires, même faibles, suffisent à l'arrêter. Mais pour peu que les côtes soient étendues et leur accès facile, tout change. Que l'on calcule la somme nécessaire à produire une flotte normale et la somme qu'il faudrait pour placer le même armement sur des bâtimens de flottille, si exigus soient-ils, la seconde l'emporte sur la première. Concentré sur des escadres, l'armement agit tout entier partout où elles le portent et protège tous les points où elles peuvent devancer l'ennemi. Partagé sur un grand espace de côtes, il n'applique partout qu'une faible partie de sa puissance et devient incapable de la réunir. Comme on ne peut prévoir quelles attaques il devra repousser, plus il est immobile, plus il lui faut être fort sur chaque point. Et quand cette protection locale aurait atteint son maximum, quand tout ennemi pénétrant dans la mer territoriale serait sous le feu d'un canon de gros calibre, ce canon suffira-t-il contre les canons plus nombreux d'un navire, d'une division, d'une escadre ? Si un secours est nécessaire, d'où viendra-il ? La surveillance de la haute mer faisant défaut, les embarcations que couvre l'ombre du rivage apercevront-elles l'ennemi ? Dépourvues de vitesse, obligées, tandis que l'assaillant fond en ligne droite du large, de suivre une route qu'allongent toutes les sinuosités du littoral, arriveront-elles à temps dans les eaux les plus voisines? Quel secours d'ailleurs leur présence apporterait-elle contre des bâtimens cuirassés ? Un seul suffira à mettre l'un après l'autre hors de combat les défenseurs isolés du rivage.

Pour leur épargner ce sort, il faut les doter, outre l'armement, de vitesse et d'invulnérabilité. Les en doter, c'est les rendre aptes à la navigation de haute mer. N'est-il pas sage alors de mettre à profit leurs qualités pour diminuer leur nombre, et de satisfaire à tous les besoins en dotant les uns de vitesse, les autres d'une protection supérieure ? Et la logique ne conduit-elle pas pour la défense à la constitution de la même flotte qui assure l'offensive?

Ce despotisme de la raison a laissé un témoignage remarquable dans le programme naval que l'Italie a accepté en 1873 et que l'on considère trop volontiers comme un excès d'orgueil national. Le but avait été ainsi nettement défini : « défendre la frontière maritime du royaume. » Les deux moyens furent étudiés : « Ou défense localisée sur les points les plus faibles, les plus accessibles et à des titres divers les plus importans de nos côtes, au moyen d'une marine de construction spéciale et de dimensions moindres que celle destinée à naviguer et à combattre en haute mer, renonçant ainsi par avance à la possibilité de porter la lutte au large et se contentant d'assurer strictement la défense dans la mer territoriale; ou défense mobile au large et en haute mer avec des navires de guerre proprement dits et aptes à former des escadres et des armées navales. » La conclusion n'était pas moins nette: la défense locale était déclarée « absolument insuffisante sous le rapport militaire et sous le rapport financier, » et la défense générale « seule raisonnable, économique et efficace (1). » C'est ainsi qu'un pays résolu à trouver le meilleur instrument pour protéger sa frontière a été conduit à construire les plus grands navires qui, à l'heure présente, naviguent en haute mer.

Si le sacrifice qu'exige l'entretien d'une flotte est trop lourd à une nation, qu'elle n'essaie pas de se tromper elle-même. La marine ne vit pas à demi. D'efforts incomplets il ne peut sortir qu'un simulacre où tout sera mensonge, sauf la dépense et la faiblesse. Chaque peuple a devant lui le dilemme que Portal posa un jour à la France : ou sacrifier largement ses ressources pour garder sa puissance navale, ou sacrifier sa puissance pour garder ses ressources. Renoncer à défendre par mer l'intégrité de son territoire n'est d'ailleurs pas abdiquer l'indépendance. Contre les attaques navales la protection du sol peut être assurée sur le sol lui-même et des sommes y suffisent qui, partagées entre la mer et la terre, auraient préparé sur un double élément un double théâtre aux revers. Unique rempart des peuples sans marine, la défense terrestre s'impose même à ceux qui possèdent des flottes comme l'achèvement de leur œuvre; elle est aux forces navales ce qu'est le corps de place aux ouvrages avancés.

II.

Ce serait une grande ignorance que de réduire à des formules mathématiques sur la portée des projectiles et la résistance des fortifications le problème de l'attaque et de la protection des places. La

(1) Projet de loi organique sur le matériel de la marine royale, présenté par les ministres de la marine Bon et des finances Depretis, 2 février 1877.

guerre n'est pas une équation que le calcul seul résolve : la valeur des hommes et la faveur des événemens y suppléent parfois à tout le reste, et il n'est guère de règle que ne puisse convaincre de mensonge le génie d'un grand capitaine. Le plus illustre l'indiquait quand il a dit : « Achille était fils d'une déesse et d'un mortel, c'est l'image du génie de la guerre; la partie divine, c'est tout ce qui dérive des considérations morales, du caractère, du talent, de l'intérêt de votre adversaire, de l'opinion, de l'esprit du soldat, qui est fort et vainqueur, faible et battu, selon qu'il croit l'être : la partie terrestre, ce sont les armes, les retranchemens, les positions, les ordres de bataille, enfin tout ce qui tient à la combinaison des choses matérielles. »

Mais, sans méconnaître ce que les positions militaires gagnent ou perdent à la valeur de ceux qui les attaquent ou les gardent, il ne faut pas négliger cette « combinaison des choses matérielles; » il importe de les organiser de manière qu'elles suffisent avec une habileté moyenne. C'est rendre la tâche du génie, s'il se rencontre, plus facile que de commencer par ne compter pas trop sur lui.

Il est d'évidence que, pour soutenir des luttes d'artillerie, un ouvrage a besoin d'un armement efficace, et efficace à la même portée où l'adversaire devient dangereux. Toute position ayant vue sur le large peut être battue par les canons de 100 tonnes de navires cuirassés à $0^m,75$; elle n'est pas en état de défense si elle ne possède pas des pièces égales aux plus puissantes en usage sur les flottes. A l'égalité dans l'armement doit se joindre l'égalité dans la protection. En France, où naquit l'artillerie rayée, on eut le sentiment immédiat qu'elle enlevait aux anciens moyens de protection leur efficacité. Des expériences faites en 1854, contre un fort à la Vauban, dans l'île d'Aix, prouvèrent l'insuffisance des maçonneries : sous le choc des nouveaux projectiles, la maçonnerie, volant en éclats, devenait, au lieu d'un couvert, une mitraille dangereuse pour les défenseurs. Dès ce moment apparut la nécessité de ne laisser aucun revêtement de pierre exposé à l'artillerie et, puisque la dureté du roc était vaincue, pour former les fortifications on choisit la matière la moins résistante, la terre et le sable, où le boulet ne déplaçât que de la poussière et où s'ensevelît son effort. L'épaisseur de ces masses couvrantes dut croître en même temps que croissait la portée des pièces. Dans les sièges de 1870, il fut établi que 6 mètres de terre n'étaient pas capables de résister aux pièces de position. Aujourd'hui l'artillerie même de campagne traverse des parapets de 4 mètres, et contre les pièces de siège les couverts ont jusqu'à 8 mètres; cette épaisseur est loin d'être suffisante contre la grosse artillerie de marine, qui a un calibre double des plus fortes pièces de siège. Le canon de 100 tonnes fabriqué à Turin et essayé à la Spezzia, en 1880, enfonçait son projectile de 10 à 12 mètres dans le sable.

Or l'artillerie, qui garde à grande distance sa force contre des ouvrages de terre, perd sa force, même à faible distance, contre les défenses métalliques, et ce fait est constant. Depuis le canon français de $0^m,16$, construit pour percer les $0^m,12$ de la première plaque en fer, jusqu'au dernier canon construit pour percer les plaques en acier de $0^m,60$ et de $0^m,75$, aucune pièce ne traverse à plus de 2,000 mètres le blindage qu'elle est destinée à détruire. Si un combat s'engage, avec une artillerie égale, entre un cuirassé et le fort le plus impénétrable à l'artillerie de siège, le fort sera vaincu. Il suffira au cuirassé de se tenir à plus de 2,000 mètres au large : à cette distance, le canon du cuirassé bouleversera les abris du fort et le canon du fort n'entamera pas la muraille du cuirassé. Dans les guerres navales des dernières années, partout où les bâtimens blindés se sont trouvés en présence de fortifications, le même fait s'est produit, partout les bâtimens ont cherché la distance où, devenant eux-mêmes invulnérables, ils demeuraient efficaces contre l'ennemi. Variable selon les ouvrages et les navires, cette distance a toujours été trouvée, et la supériorité des défenses métalliques confirmée. A Kinburn, c'est à 1,200 mètres des forts que nos batteries les ruinent ; dans la guerre d'Amérique les monitors se placent d'ordinaire à 900 mètres des ouvrages pour éteindre leurs feux ; à Lissa, quelques heures suffisent aux cuirassés italiens pour réduire au silence deux forts de l'île, et il faut que le *Formidabile*, dépassant la zone protectrice, s'approche à 300 mètres pour être atteint. Dans des conditions analogues, tout ouvrage attaqué est un ouvrage détruit. Or, pour lui donner une protection comparable à celle des navires et obliger ceux-ci à s'approcher à moins de 2,000 mètres, il faudrait aujourd'hui porter les épaisseurs de terre à 12 et 15 mètres. Outre les difficultés de tout genre qu'offre derrière ces masses couvrantes le service de l'artillerie, des fortifications semblables ne sont possibles que sur des points élevés de la côte. Les défenses baignées par la mer ou que peut atteindre la colère des vagues verraient leurs terrassemens délayés par les eaux et emportés par les tempêtes. Pour ces ouvrages et surtout ceux établis sur des îlots ou élevés de main d'homme du fond des eaux, pour les « forts de mer » qu'on a justement comparés à des vaisseaux à l'ancre, une seule protection est efficace, une protection métallique comme celle qui protège les vaisseaux. Elle convient même davantage aux forteresses qu'aux navires. Sur mer, son poids la rend d'autant plus incommode qu'elle est plus protectrice, et limite ses développemens à venir. Sur terre, le poids de la fortification importe peu, l'épaisseur pourra être indéfiniment augmentée. Enfin le blindage acquiert seul sa valeur quand les plaques s'appuient contre une matière qui cède et où elles s'impriment sans contre-coup ; le sable et la terre

des ouvrages forment le meilleur des matelas. Aussi n'y a-t-il pas de danger que ce système de fortifications soit d'une utilité éphémère. Indispensable tant qu'une cuirasse couvrira les navires, il restera, même s'ils abandonnaient ce moyen de défense. La supériorité de protection donnée au fort ne serait pas excessive pour compenser le désavantage qu'a toujours un ouvrage fixe, dont la position est facile à déterminer et l'étendue considérable, sur un navire que protègent à la fois sa petitesse relative, sa mobilité et l'obscurité des nuits.

S'il fallait remplacer sur toute l'étendue du littoral les batteries d'autrefois par des ouvrages de cette importance, et renouveler l'armement et la défense à chaque progrès de la balistique, l'entreprise dépasserait les ressources des plus riches nations. Mais, en même temps que le progrès de la guerre ruinait la force des anciens ouvrages, il les rendait pour la plupart inutiles. Si l'adversaire dérobe sa marche et parvient sans obstacle au littoral, quels périls y apporte-t-il? Partout, hors des villes, le bombardement serait sans objet; le danger à redouter est un débarquement soit pour un ravage passager, soit pour un établissement durable. Quels obstacles opposeraient à ces desseins des ouvrages fixes sur le littoral? Si rapprochés qu'on les suppose, ils ne commanderont pas toutes les plages accessibles, et il suffira à l'ennemi de choisir parmi celles qui ne seront pas protégées. Tenterait-on de les protéger toutes, plus les défenses seront nombreuses, moins elles seront redoutables. Il est un monument fameux de ce qu'a d'illusoire le système de la fortification continue, c'est la muraille de la Chine. Son rempart et ses tours de garde ceignent l'empire; mais, trop étendue pour n'être pas partout faible, elle a cédé au premier choc et l'invasion barbare a fait brèche partout. Contre des nations capables de concentrer où elles le veulent des moyens considérables, est-ce se défendre que de diviser à l'excès son armement, ses troupes, et sous prétexte d'être présent partout de n'être vraiment fort nulle part? Quand l'agresseur se présenterait devant une position puissamment défendue, croit-on qu'il jettera ses soldats sur une plage intenable? Il concentrera sur elle le feu de ses navires aussi nombreux qu'il le faudra pour s'assurer la supériorité d'artillerie contre un fort isolé. La condition est facile à obtenir; obtenue, elle assure la chute de l'ouvrage si rien ne trouble le bombardement, et rien ne le peut interrompre qu'une attaque par mer contre les vaisseaux. Ou la flotte de la nation attaquée est capable de tenter ce combat, et c'est elle qui protège le littoral, ou elle n'agit pas, et le fort succombe sans avoir fait autre chose que retarder le débarquement. Certes, retarder est souvent un résultat capital à la guerre, et les fortifications n'ont pas d'autre objet. Mais quel intérêt la défense a-t-elle ici

d'ajourner la seule action militaire où lui appartienne un incontestable avantage? Dès qu'il abandonne les navires pour gagner la terre, l'assaillant, entassé dans les chaloupes, devient une masse inerte, sans force et sans protection. Le tir de ses vaisseaux, qui le soutient d'abord, a peu d'effet contre les lignes de tirailleurs à peine visibles sur le rivage et contre l'artillerie de campagne, que d'ordinaire protègent les plis du terrain; quand le corps assaillant approche de terre, les vaisseaux cessent leur feu par peur d'atteindre leurs propres soldats, et c'est réduites à leurs propres moyens que les deux troupes se heurtent, mais entre elles quelle différence! L'une, si disciplinée soit-elle, condamnée à abandonner tout ordre tactique tandis qu'elle sort de ses embarcations et qu'elle les vide de son matériel, à combattre avec le désavantage des pentes et du tir, enfin, si elle ne réussit pas, à tenter une fuite qui est toujours un désastre; l'autre, n'ayant qu'à manœuvrer sur un terrain connu, préparé par ses travaux de campagne, maîtresse de ses communications et sûre, quoi qu'il advienne, de sa retraite. Que faut-il pour assurer la victoire à ceux qui possèdent une telle supériorité? Le nombre et des concentrations rapides.

Ces conditions révèlent le caractère véritable de la guerre sur le littoral. Défendre les côtes n'est pas soutenir un siège, c'est faire campagne. Il s'agit moins de fortifications que de troupes, et le dispositif qui convient à celles-ci est aisé à déterminer. Le bénéfice du nombre est perdu pour les défenseurs si, dispersés sur l'étendue du littoral, ils ne forment le long des côtes qu'une ligne immense et sans profondeur. Plus ils touchent le rivage, moins ils sont capables de se prêter un appui et de se grouper en masse égale aux masses ennemies. Sur les côtes, comme sur tous les champs de bataille, le seul moyen de porter des troupes où il le faut, c'est de les tenir réunies hors de la zone de l'action, en des lieux stratégiques d'où elles puissent, comme d'un centre, rayonner vers la circonférence. Cela est vrai surtout quand la zone d'action est le littoral; comme c'est là que l'ennemi peut le moins dissimuler sa marche, là qu'on découvre de plus loin son approche, comme enfin cette présence et ces mouvemens, dès qu'ils sont visibles des côtes ou signalés du large, sont connus, grâce à l'électricité, sur tout le territoire, ce ne sont pas seulement les réserves, c'est toute la force destinée à défendre les positions maritimes qui doit être placée en arrière : il n'est besoin sur le rivage que de vigies. Le nombre et la position des postes stratégiques où ces troupes doivent attendre seront déterminés par le nombre et la position des voies de communication. Il suffit que les défenseurs aient le temps d'arriver au rivage avant l'ennemi. Plus les moyens d'accès seront complets, plus les lieux de concentration pourront être distans les uns des autres et

distans du littoral. Ainsi se dégage la règle de la défense des côtes: tandis que naguère cette défense, installée sur le rivage, ceignait toute son étendue, aujourd'hui elle doit être portée aussi loin que possible, en avant par les navires, en arrière par les troupes, afin que des forces moins divisées et plus puissantes gardent un plus grand secteur de côtes.

III.

Les seuls points du littoral qu'une défense mobile ne suffise pas à protéger sont les villes et les arsenaux. Pour en écarter une occupation, un siège ou un bombardement, il n'est d'autre moyen que de les couvrir par des ouvrages fixes, et non-seulement ils doivent être armés et construits d'une façon nouvelle, mais ils ne peuvent plus occuper les positions qui naguère suffisaient à tenir l'ennemi hors de portée.

En effet, qu'on transforme par les moyens offensifs et défensifs les plus parfaits un ouvrage situé, comme ils étaient autrefois, de 1,800 à 2,000 mètres en avant de la place à préserver, il tiendra par son feu les cuirassés les plus forts à 2,000 mètres au large et, à cette distance, n'a rien à craindre de leur tir. Mais si le fort et le navire sont également invulnérables, leur rôle est fort inégal. Dès que le navire s'éloigne à plus de 2,000 mètres, le fort est réduit à l'inaction. Au contraire, tant que le navire se trouve à moins de 11,000 mètres de la place ennemie, il peut l'atteindre. C'est dire qu'une place n'est pas en sûreté contre le bombardement si elle n'est pas à 9,000 mètres en arrière des ouvrages qui la couvrent. Encore cette distance, aujourd'hui suffisante, deviendra-t-elle trop faible pour peu que la portée des pièces augmente, et si l'on veut des défenses d'une efficacité durable, c'est à plus de 9,000 mètres qu'il les faut établir. Cette condition rigoureuse rend dès aujourd'hui impossible la défense de la plupart des villes de commerce. En effet, par une contradiction qui semble un caprice et qui n'est que l'intelligence d'un intérêt qui varie selon le temps, les ports marchands, établis d'abord le plus loin possible dans les terres, s'étendent aujourd'hui le plus près possible du littoral. Autrefois, comme le transport des marchandises par terre était aussi lent et beaucoup plus coûteux que leur transport par eau, il y avait un avantage économique de premier ordre à employer par préférence les voies navigables. Les navires, pour pénétrer plus avant dans l'intérieur, remontaient les fleuves aussi haut qu'ils pouvaient sans rompre charge. Où ils étaient forcés de s'arrêter, ils prenaient et vidaient leurs cargaisons et là s'élevaient les ports; les plus grands, Londres, Anvers, Brême, Hambourg, Rouen, Nantes, Bordeaux étaient « ports

en rivière, » et de leurs quais, où s'arrêtait la navigation maritime, partait une navigation fluviale qui faisait pénétrer les marchandises dans le reste du pays. Ils se trouvaient ainsi défendus par la distance contre le bombardement du large, et par la difficulté de la navigation à voiles dans les fleuves contre les surprises et les assauts. Qu'on ouvre d'anciennes cartes : dans tous les pays à fleuves navigables, c'est-à-dire dans les pays froids ou tempérés, les ports occupent une situation analogue, et c'est seulement dans les contrées pauvres en cours d'eau (notamment dans les régions méditerranéennes) que les ports s'élèvent sur le littoral.

Mais la vapeur, devenue en même temps le principal moteur sur la terre et sur l'eau, a modifié la proportion entre le coût de l'un et de l'autre mode de transport. Elle en a abaissé le prix sur les voies ferrées. Sur mer, elle a substitué les grands navires aux petits et réduit ainsi les dépenses de construction ; mais, tandis que 7 mètres de fond suffisaient à la marine marchande d'autrefois, il en faut 10 aux paquebots actuels. Peu de fleuves d'Europe, sauf à leur embouchure, ont cette profondeur. Les travaux accomplis pour creuser des chenals non-seulement devaient élever dans des proportions énormes les frais des voies navigables, mais, tantôt ajournés pour ce motif, tantôt entrepris après des observations incomplètes sur les mouvemens des fonds et des courans, ils n'ont pas rendu les vieux ports accessibles aux navires modernes. D'ailleurs l'activité croissante de la navigation maritime étoufferait dans leur lit trop étroit. Quelques-uns, dotés magnifiquement par la nature, comme Londres, Anvers, ou Hambourg, sont demeurés sur leurs rives larges et profondes. Mais cette fortune est rare. En France, Saint-Nazaire, Le Havre ont détrôné les anciennes cités de Nantes et de Rouen, et Bordeaux a vu se multiplier les escales entre ses quais et l'embouchure de la Gironde. Les ports ont descendu les fleuves que les navires ne remontaient plus, ils se sont établis à l'embouchure et même développés sur les côtes, où ils trouvaient l'espace et la profondeur.

Or l'intérêt du commerce rapprochait les ports du littoral à mesure que leur sûreté eût commandé de les reculer dans les terres. Aujourd'hui que l'artillerie porte à 12,000 mètres, ils ont atteint le rivage. Ils peuvent être détruits de la haute mer. Heureusement, si les besoins de la paix ont rendu la défense des ports impossible, les usages de la guerre tendent à la rendre superflue. Les havres de commerce s'ouvrent aux navires de toute nationalité, et le pavillon étranger y domine d'ordinaire. Au moment d'une guerre, le manque de fret retient dans les ports où ils mouillent nombre de vaisseaux, même étrangers : brûler certaines cités maritimes serait faire moins de mal à l'ennemi qu'aux neutres, s'exposer aux légitimes griefs de ceux-ci, et se donner l'odieux d'une cruauté dont il

faudrait payer les frais. Dans la seconde moitié du siècle, toutes les grandes nations de l'Europe ont été en lutte. Aucun port ouvert n'a été bombardé. Un jour, cette pratique humaine passera des faits dans les règles écrites du droit international. Qu'on se garde, en attendant, de compromettre les places de commerce par un décor de défense qui, sans leur donner plus de sécurité, fournirait à l'ennemi un prétexte pour les traiter comme places de guerre. Les fortifications d'Alexandrie viennent de causer sa ruine. Si l'on veut accroître dans les jours de lutte la sécurité des ports marchands, qu'on y augmente l'importance des affaires, qu'on y attire un vaste mouvement de navires. La perfection de l'outillage maritime sera le principal élément de cette prospérité. La suppression des formalités inutiles et des inégalités qui défendaient naguère la marine marchande d'un pays contre le commerce de marines étrangères sont aussi commandées par l'intérêt militaire non moins que par l'intérêt économique. Les défenses véritables d'une cité maritime, ce ne sont pas les remparts où flottent les couleurs nationales, ce sont les pavillons des neutres dans un port.

Toutes les ressources d'une protection permanente doivent être réservées pour les ports militaires. Même au temps de la marine à voiles, leur attaque était un des principaux objectifs de la guerre navale. Brûler les arsenaux de l'ennemi, n'est-ce pas priver ses navires de refuge, et ruiner jusque dans l'avenir sa puissance? Surprendre ses flottes dans leurs rades, n'est-ce pas s'assurer la victoire presque sans les hasards du combat, gagner d'un même coup la sûreté de ses côtes, la domination du littoral ennemi, et l'empire de la mer? La destruction veille infatigable autour des ports militaires et, loin que leur importance les sauvegarde, la grandeur de la prise qu'ils offrent attire sur eux le danger. Or combien ces attaques sont redoutables avec la guerre actuelle, qui à peine déclarée commence et, commencée, ne s'arrête plus, que les élémens eux-mêmes ne savent ni détourner ni suspendre, et qui, toujours soudaine et partout menaçante, est devenue l'esclave de l'homme et frappe où il veut! Si l'ennemi peut, en se tenant au large, envoyer de plus loin ses feux sur le littoral, il lui est aussi plus facile de forcer les rades. Le cuirassé s'élance de la haute mer avec une vitesse de 400 à 500 mètres par minute. L'instant d'avant, il était hors de portée, un instant encore, il sera hors d'atteinte. C'est dans ce court délai qu'il faut le toucher; encore l'atteindre n'est-il pas l'arrêter si l'on ne blesse quelqu'un de ses organes essentiels, et cette précision est d'autant plus difficile qu'il marche entouré de fumée. Or, à mesure que le navire a des moyens plus puissans de défense, l'artillerie a des moyens plus lents d'attaque. Les grosses pièces ne tirent guère plus d'un coup par cinq minutes. Il y a peu de chances

pour qu'elles atteignent leur but par leur premier projectile, et le temps leur manque pour en tirer un second. Quand on garnirait de batteries la passe que doit suivre un navire, si la passe est large, chacune d'elles serait dans les mêmes conditions de tir. Pour suppléer à l'insuffisance des forts et protéger des entrées considérées autrefois comme infranchissables, on a semé ces espaces de torpilles. Mais ces instrumens destructeurs ne peuvent pas être employés partout; au-delà de 15 mètres de profondeur, la colonne d'eau à soulever est trop considérable pour que les torpilles de fond aient un effet sérieux. Il faut immerger des torpilles flottantes; or celles qui éclatent au choc rendent la route également dangereuse aux amis et aux ennemis; celles qui éclatent à volonté donnent des résultats sans précision, pour peu que l'observatoire soit éloigné, le temps brumeux, la nuit noire, ou l'engin déplacé par la force des courans. Enfin, le séjour dans la mer soumet les récipiens métalliques et les fils à des causes multiples de détérioration. Sans doute, durant la guerre turco-russe, les torpilles ont détruit des bâtimens cuirassés, mais dans le Danube profond de quelques mètres et large de 200 à peine, elles trouvaient les conditions les plus favorables. Même dans les embouchures peu profondes des fleuves américains, les torpilles, qui firent sauter un si grand nombre de navires, n'ont pas arrêté le passage des escadres fédérales. Et de grandes expériences accomplies au mois d'août 1880 dans la rade de Portsmouth ont paru établir la possibilité pour une flotte de forcer des passes de 1,500 à 2,000 mètres, même protégées par de l'artillerie et des torpilles. Si aucun de ces moyens n'a d'efficacité certaine contre les bâtimens de combat, ils sont bien moins puissans encore contre les navires que protège non leur masse, mais leur petitesse. Quel obstacle offrent les issues des anciennes rades aux torpilleurs longs de 20 à 30 mètres, larges de 2 à 4, profonds de 1 mètre et dépassant 20 nœuds de vitesse? Toute route leur est bonne; les hauts-fonds qui arrêtent les autres navires leur sont le chemin le plus sûr parce qu'il est le moins défendu; ils passent sans les toucher sur les engins que doit faire éclater le choc de coques plus profondes; tandis qu'ils s'avancent à toute vitesse, la hauteur ordinaire des vagues suffit presque à les dérober aux regards; ils n'offrent pas de prise à l'artillerie, ils ne se révèlent pas par le bruit de leurs machines et la nuit les rend presque invulnérables. Et dès que sont franchies les défenses, dans la rade ouverte, plus d'obstacles et presque plus de périls pour l'agresseur. Est-il un de ces coureurs nocturnes assez invisible pour dérober jusque-là sa marche, — il se glisse sans les éveiller jusqu'aux victimes choisies et leur porte la mort dans le silence. Est-il un de ces navires dont la puissance garde mal son secret, que servira aux bâtimens mouillés de con-

naître son approche et de le voir? Occupés à réparer des avaries, à démonter leurs machines, à achever leur armement, ils ont peut-être leurs feux éteints; même sous vapeur et prêts à combattre, ils sont immobiles, et tandis qu'ils s'ébranlent lentement, le temps leur manque pour acquérir de la vitesse; l'ennemi avec toute la sienne les atteint déjà. Dans cette flotte incapable même de fuir, un seul cuirassé peut faire en un instant plus de ravages qu'une grande bataille en pleine mer. Que l'on compare les chances de l'attaque et de la défense : l'une, protégée par l'immensité de la mer où elle se cache, y préparant à loisir son action et ajoutant à sa force la force de la surprise; l'autre ne sachant rien, sinon que ses asiles sont connus, leur ruine concertée, et que chaque heure la peut consommer. Une semblable attente du danger devient le danger le plus grand de tous. Dans un arsenal qui, au milieu de ses travaux, prête l'oreille au danger toujours menaçant, dans une escadre qui le prévoit sans pouvoir s'en défendre, rien ne s'accomplit d'actif ni d'ordonné, tout est atteint, surtout la valeur des hommes. L'anxiété continue énerve les courages, la fièvre s'allume dans la pensée, la vigilance se tourne en hallucinations, la mer se peuple de fantômes, puis à l'égarement de ce zèle succédant un mal plus terrible, tout s'abat en une stupeur sans énergie et sans regard.

Un des chefs les plus éminens de la marine, l'amiral de Gueydon, prévoyait il y a plus de vingt ans la transformation que les nouveaux moyens d'attaque imposeraient à la défense, et il annonçait la nécessité d'établir en avant des ports « des camps retranchés. » Tant qu'une voie restera ouverte à l'audace, même à la témérité, on doit tenir que les rades ne sont pas sûres, et, pour leur donner la sûreté, il ne suffit pas d'en rendre l'accès difficile, il faut les fermer. C'est seulement derrière des enceintes continues que les navires pourront sans crainte jeter l'ancre. Cette nécessité s'imposera plus encore lorsque la navigation sous-marine aura rendu plus faciles les surprises. Nulle flotte ne pourra alors s'armer ni se refaire si, pour la protéger contre des agressions possibles à toute profondeur, ne s'élève du fond de la mer un rempart sans autre ouverture que la passe d'accès.

L'intérêt de la navigation n'oblige pas à faire cette ouverture large, tant est précis le mouvement de la marine à vapeur; l'intérêt de la défense commande de la faire assez étroite pour qu'elle devienne vraiment infranchissable en temps de guerre. Veut-on la fermer par des obstructions matérielles? Une estacade n'a pas de solidité si les points fixes auxquels elle s'appuie sont distans de plus de 400 mètres. Veut-on l'interdire seulement par des lignes de torpilles et de l'artillerie, il faut que l'ennemi soit obligé de passer, non

à la portée, mais selon l'ancienne expression, à la « miséricorde » des canons, c'est-à-dire à la distance où nul coup n'est tiré sans atteindre et où nul n'atteint sans pénétrer. Cette condition est réalisée quand la route s'ouvre entre des pièces puissantes qui croisent à 200 mètres leur feu sur les navires. La largeur des passes est ainsi fixée à 400 mètres. La nature a donné cette dimension à quelques-unes, mais, d'ordinaire, celles qui ouvrent accès dans de grandes rades sont plus étendues, et pour les rétrécir il faut des digues. Les profondeurs, les courans, et surtout le danger de changer les fonds, rendent ce travail fort difficile sans le rendre moins nécessaire. Quand la disposition des côtes permet de fermer ainsi l'entrée des rades à plus de 9,000 mètres en avant des ports, les établissemens et les navires sont à couvert contre les attaques de près et de loin : le maximum de sécurité est obtenu. Quand il n'est pas possible de l'assurer à cette distance, elle doit être cherchée sur quelque point en arrière ; en ce cas, toute crainte de bombardement n'est pas écartée, mais, du moins, les escadres n'ont pas à craindre les irruptions subites de l'adversaire.

Le refuge interdit à l'ennemi doit toujours être ouvert aux navires de la nation. Ils arrivent du large fuyant soit la tempête, soit un vainqueur, ou se tiennent prêts derrière les défenses à prendre l'offensive. S'il leur faut attendre, pour entrer et sortir, l'heure et le jour de la marée propice, la valeur militaire de la rade disparaît. Le libre passage en tout temps de la rade au port n'est guère de moindre importance. Le bâtiment revient parfois de la mer avec des avaries qui exigent les soins immédiats de l'arsenal : le bâtiment, encore amarré dans le port, mais prêt pour la mer, peut être appelé à un rôle soudain. Ici l'emploi de l'instrument de guerre, là sa conservation, sont attachés à la continuité des communications entre la rade et le port. Cette condition nécessaire manque aux rades et aux ports s'ils ne présentent des passes toujours praticables à une profondeur de 10 mètres au moment des plus basses mers.

L'accès du port n'est utile que si le port est organisé, c'est-à-dire capable au moins d'entretenir l'instrument de guerre, et l'entretien comprend à la fois l'armement et la réparation. Le port est organisé, non s'il accomplit ce double service, mais s'il l'accomplit sans retards. Depuis que la guerre maritime a emprunté à la guerre terrestre ses procédés, sa précision, elle est une lutte de vitesse. Comme le moteur est mécanique, ni la vigueur ni l'entrain du personnel ne peuvent détruire l'égalité de marche qui s'établit entre les flottes rivales dès qu'elles prennent la mer. L'avance ne peut résulter que de la promptitude supérieure mise par un des belligérans à passer du pied de paix au pied de guerre. Il y a donc plus d'intérêt encore dans une guerre maritime que dans une

guerre terrestre à gagner du temps sur la mobilisation, et il faut entendre par ce mot soit les travaux nécessaires pour armer, soit ceux nécessaires pour ravitailler.

L'obstacle le plus considérable que la nature apporte à la rapidité de l'action dans les ports est le mouvement des marées. Comme il établit entre le navire et la terre des différences de niveau sans cesse variables, il rend entre l'une et l'autre les relations irrégulières. Le moment de la pleine mer, où le navire s'élève à peu près à la hauteur des quais, est le plus favorable, mais il dure peu, et la difficulté grandit à mesure qu'augmente la différence de plan. Pour que le navire monte et descende avec le flot le long des berges sans se heurter contre leurs parois, il ne doit pas être amarré trop près et ne communiquer avec le sol que par un ou deux ponts mobiles. Le mal s'aggrave quand la rive, au lieu de plonger verticalement dans l'eau, y descend en talus, comme il arrive d'ordinaire aux berges naturelles. Plus la pente est douce, plus le navire, pour ne pas toucher à marée basse, doit se tenir éloigné du bord. Les ponts, dont la fragilité augmente avec la longueur deviennent alors impropres au transport du matériel lourd; il faut l'opérer par eau à grand renfort d'embarcations, de bras et de transbordemens. Si les rives ainsi disposées sont celles d'un port en rivière, si la profondeur nécessaire ne se trouve qu'au milieu du lit, si les coques mouillées dans cet étroit chenal obstruent la seule voie navigable, la lenteur et l'embarras atteignent leur comble.

Pour que les communications entre la flotte et le port soient en tout temps faciles, il faut d'abord que le navire reste à la hauteur des terre-pleins et, pour cela, que le flux ni le reflux ne se fassent sentir. Il faut ensuite que le navire soit en contact immédiat par ses bords avec l'arête des quais et, pour cela, que les quais tombent d'aplomb, c'est-à-dire soient faits de main d'homme. Les ports à niveau d'eau constant et à bassins sont donc les seuls où disparaissent les deux plus grands obstacles que les forces de la nature opposent aux forces humaines. Il ne faut pas moins pour que l'effort humain puisse se déployer constamment : il faut davantage pour qu'il produise son plus grand effet. Armer est une œuvre, réparer une autre : celle-ci exige surtout des bassins de radoub et des ateliers, celle-là des magasins et des moyens de transport. Chacune d'ailleurs s'accomplit par des opérations multiples et par le concours d'un personnel et d'un matériel fort divers. Le groupement de ces forces n'importe pas moins que leur existence. Dès le siècle dernier, un illustre ingénieur, Forfait, recommandait dans « leur répartition respective une attention particulière, » et proclamait que les mauvaises mesures prises à cet égard « peuvent dans bien

des cas causer des désordres encore plus fâcheux que le retardement du travail. » Encore, à son époque, dans les armemens et les réparations, le navire restait-il immobile; tous les objets à son usage facilement transportables lui étaient amenés; une vicieuse distribution de matériel n'augmentait que les parcours sur les voies de l'arsenal, et on suppléait à tout par un renfort de travailleurs. Aujourd'hui, les principaux objets de matériel naval sont de telles dimensions et de tels poids qu'ils ne se meuvent pas sans l'aide de puissans appareils, et ces appareils s'élèvent près des ateliers où chaque espèce de matériel est réparée ou entretenue. Aussi est-ce le navire qui se déplace pour recevoir ou rendre ce chargement dans les différentes parties du port. Dans les jours d'activité et dans les arsenaux qui abritent de nombreux navires, on comprend quel désordre entraînent ces mouvemens, soit que les services soient enchevêtrés, soit que les mêmes soient dispersés sur plusieurs points, soit qu'ils n'occupent pas les uns par rapport aux autres un ordre rationnel.

Cet ordre rationnel est facile à déterminer entre les services de réparation et ceux d'armement. Les réparations, longues pour peu qu'elles soient importantes, exigent que le navire soit mis au bassin, dépouillé de son artillerie, de sa machine. Les armemens, les ravitaillemens sont plus fréquens et plus rapides. Il ne faut pas que les navires hors de service obstruent les mouvemens des bâtimens actifs. La partie destinée aux réparations doit être le fond du port. A plus forte raison, les constructions doivent-elles être établies loin des centres d'armement et près des bassins de radoub : disposition d'autant plus nécessaire que les travaux neufs et les réparations emploient le même personnel et le même outillage.

Aux armemens appartiennent les parties antérieures du port. Quand le navire construit ou réparé descend vers la mer, il faut qu'il trouve sur son passage son matériel dans l'ordre où il le doit embarquer. Près des ateliers de réparation, les machines et l'artillerie, puis les chaînes et les ancres, les mâtures et gréemens, les objets de rechange, enfin, à l'entrée, les vivres, le charbon. Ce groupement rapproche ou éloigne le matériel de l'entrée du port à proportion qu'il est plus ou moins fragile et consommable. Un navire, pour changer quelque chose à son artillerie ou à ses moteurs, sera obligé de remonter jusqu'à l'arrière-garde : mais il est rare que les canons et les machines ne durent pas autant que l'armement. Au contraire, le charbon et les vivres sont l'approvisionnement qui disparaît le plus vite et se renouvelle le plus souvent dans une campagne; d'ordinaire ils manquent seuls au navire qui vient les chercher, et tous les bâtimens en ont besoin. Voilà pourquoi il convient que le charbon et les vivres s'offrent

d'abord à eux. Ce plan n'est pas moins normal quand le navire, après campagne, regagne le fond du port; il trouve les dépôts de matériel dans l'ordre où il doit le rendre, et il parvient, sans un mouvement inutile, de la rade au terme de sa route, la forme de radoub. Seuls les projectiles et les poudres ne sont pas à leur place logique dans cette organisation; mais pour mettre l'établissement à l'abri d'une explosion toujours à craindre, il importe de les isoler sur un point éloigné de la rade. On paie cette sécurité par la lenteur des chargemens et déchargemens qu'il faut faire, exposé aux mouvemens de la mer. Mais les lenteurs n'ont pas ici grande importance, même en guerre; les munitions sont les approvisionnemens que les navires, sauf les bâtimens-écoles, consomment le moins.

Tel est le plan général à exécuter dans les ports. Indépendant des modifications que subit l'architecture navale, il est fait pour offrir aux flottes les plus diverses une utilité permanente.

Ce que ces changemens rendent moins durable, c'est l'outillage de chaque service. Il varie avec le matériel qu'il est destiné à produire et à manier. Par suite, il n'est pas possible de donner, comme pour le tracé des ports, des indications fixes. Il suffit de dire que, dans le mouvement ascensionnel des forces industrielles, l'état ne doit se laisser dépasser par personne et que les moyens les plus puissans et les plus rapides ont leur place dans les arsenaux.

IV.

Si l'on considère combien sont rares sur le littoral les positions où soient réunis les élémens d'un port militaire, combien sont bornés les efforts de l'homme pour suppléer à la nature, et l'énorme coût dont il paie toute lutte avec elle, on est conduit à cette conclusion que les arsenaux ne peuvent être nombreux. Si l'on interroge l'intérêt stratégique, on est conduit à cette conclusion que des arsenaux nombreux seraient nuisibles.

Les navires ont cessé d'être les vagabonds de la mer, et le port n'est plus un asile qu'ils mendient partout où les peut jeter le hasard. Maîtresses de leur direction et de leur marche, les flottes ont éliminé de la guerre maritime le hasard par le calcul. Il détermine sur le littoral les points où il convient qu'elles se préparent, se refassent et, si elles échouent, se retirent : les ports sont des bases d'opération. Dans les opérations, on l'a vu, l'une des plus grandes causes de succès est la promptitude, et la promptitude est surtout due à la bonne organisation des ports. Mais de deux flottes, également maritimes et sortant de ports aussi parfaits, laquelle aura l'avantage? Celle qui aura le moins de distance à parcourir du lieu où elle s'est formée au lieu où elle doit agir. C'est un axiome de l'art militaire

que les bases d'opération les meilleures sont les plus rapprochées du théâtre de la guerre.

Quel est le théâtre de la guerre maritime? Toutes les mers pour les navires que les hostilités surprendront en cours de campagne ou qui se lanceront à la poursuite des bâtimens de commerce. Mais, au commencement d'une lutte, chacun des belligérans, avec la plus grande partie de ses forces, se disposera soit à défendre son littoral, soit à attaquer le littoral ennemi, et quand un peuple se proposerait pour but principal de détruire par une bataille navale la marine adverse, l'intérêt majeur est de ne pas se préparer à la lutte trop loin du point où on la veut soutenir. Le nombre d'arsenaux dans lesquels il convient de concentrer la flotte est donc déterminé pour chaque nation par sa situation géographique et la puissance de ses voisins. Pour des marines égales, il peut être fort différent. Deux nations auxquelles la distribution la plus différente de leurs forces est commandée par la nature sont l'Angleterre et la Russie. S'il est une puissance qui pourrait se contenter d'un seul arsenal, c'est l'Angleterre. Placée au nord de l'Europe, elle ne communique avec le monde que par sa frontière sud. C'est de là qu'elle doit s'élancer où qu'elle veuille porter la guerre. D'un point quelconque de cette frontière elle peut protéger tous les autres. Que l'ennemi sorte de New-York, de Cherbourg, de la Jade ou de Cronstadt, les forces anglaises mouillées à Portsmouth peuvent barrer la route de l'Angleterre, porter la lutte loin de ses côtes, faire face sur l'Océan, la Manche ou la mer du Nord, et, s'il leur plaît, disputer avec chances égales l'offensive à une escadre sortie de Cherbourg. Si un tel peuple a plusieurs établissemens, c'est que la grandeur de sa flotte serait à l'étroit dans un seul port, c'est que la concentration extrême de services si nombreux serait préjudiciable à l'ordre, et que leur direction dépasserait la mesure d'autorité convenable entre les mains d'un homme. En bordant par ses forteresses navales sa frontière sud, l'Angleterre a poussé jusqu'au luxe le déploiement de sa force; elle n'a pas obéi à des nécessités stratégiques. Au contraire, plusieurs arsenaux sont indispensables à la Russie. Ce grand empire est vulnérable par mer au midi et au nord. S'il n'avait qu'un établissement naval et qu'il fût attaqué dans la Mer-Noire, ou un établissement au sud et qu'il fût menacé dans la Baltique, il faudrait à sa flotte, pour se porter au secours de son territoire, côtoyer toute l'Europe; elle arriverait en vue de son littoral après toutes les nations auxquelles il aurait plu de l'attaquer. A l'Allemagne un port aurait suffi si le canal projeté entre la mer du Nord et la Baltique permettait à ses flottes de se porter sans délai dans les deux mers. Mais la longue pointe du Jutland qui isole les deux parties de son littoral et qu'on ne peut tourner en moins

de trois jours oblige l'Allemagne à avoir deux arsenaux. Celui de la Baltique est trop éloigné pour protéger à temps contre une attaque française ou anglaise les embouchures de l'Ems, de l'Elbe ou du Weser. Celui de la mer du Nord est trop éloigné pour défendre les côtes de la Poméranie et de la Prusse contre les insultes de la Russie. Même continues, les côtes d'un pays doivent être couvertes par plusieurs arsenaux, si le long développement de ces côtes et leur disposition les exposent sur plusieurs points aux entreprises de plusieurs puissances. L'Italie par exemple n'est pas en sûreté si elle n'est protégée par deux centres de force maritime, l'un à l'est, l'autre à l'ouest, contre des tentatives dirigées de Pola et de Toulon.

De la diversité de ces conditions se dégage l'unité de la règle. Un port n'est pas propre à la défensive, si ses vaisseaux ne peuvent être présens avant les vaisseaux ennemis sur tout le littoral dont il a la garde : il doit donc y avoir moins de distance entre lui et tous les points de la frontière qu'entre ces points et aucun arsenal étranger. Un port n'est pas propre à l'offensive si ses vaisseaux ne peuvent paraître sur le rivage ennemi aussitôt que les forces adverses : quand la négligence des nations voisines souffre une pareille supériorité, il doit s'établir plus près de leur frontière que les ports étrangers ne sont de la sienne, mais du moins n'est-il pas admissible qu'il s'établisse plus loin.

Quels ports réunissent ces deux avantages? Ceux qui s'élèvent à proximité des côtes étrangères. Alors les flottes couvrent comme une avant-garde le littoral qu'on ne saurait menacer sans les rencontrer d'abord, elles arrêtent à son début l'effort de l'agression, et il leur devient facile de la prévenir en portant elle-même la guerre chez l'ennemi. L'avantage d'une semblable situation est tel que, même au temps de la marine à voiles, on considérait comme capital de l'obtenir. C'est menacé par les flottes de l'Angleterre et de la Hollande que Louis XIV fit un port de guerre à Dunkerque, sur le point de la France le plus rapproché de ses deux adversaires, et la ténacité du roi à le maintenir, comme l'obstination de l'Angleterre à le supprimer, sont un exemple de l'importance qu'a dans la guerre maritime le choix des arsenaux.

Chercher sur son littoral de telles positions est le premier intérêt d'un peuple; le second, quand il les a trouvées, est de n'en pas chercher d'autres. Ajouter à ces sièges nécessaires de la puissance navale des arsenaux moins bien situés et diviser entre eux la flotte, c'est éloigner des navires du théâtre probable de leur action, c'est frapper sa propre force d'une infériorité relative. La flotte arme alors par fractions qu'il faut assembler avant de s'en servir, et la concentration a pour théâtre la rade la mieux située. Les navires armés là et prêts les premiers sont contraints d'attendre que les

autres arrivent des ports plus éloignés et le bénéfice des positions heureuses est ainsi perdu. Cette dispersion rend même inutile la supériorité des forces. Pendant qu'elles sont encore immobiles dans leurs arsenaux ou naviguent isolément pour se joindre, elles n'offrent pas de résistance à un ennemi prompt à se concentrer. Plus les arsenaux sont nombreux, moins est importante la fraction de la puissance navale qu'ils préparent; moins cette fraction est importante, plus il est facile à un adversaire, même misérable, d'égaler les forces sorties de chaque port, de les surprendre isolées, de les battre l'une après l'autre, et la plus grande marine peut être tenue en échec sur chaque point par des marines secondaires.

La clarté de ces périls laisse dans l'ombre des inconvéniens moindres, que pourtant les hommes du métier ne tiendront pas pour médiocres. La perfection des arsenaux, de leur outillage, diminue à mesure que leur nombre s'élève, et c'est par leur nombre que les dépenses se multiplient : chacun d'eux a des traditions locales, d'où naissent des différences dans les armemens, chacun d'eux est sous les ordres de chefs indépendans et qui poursuivent d'une façon dissemblable une œuvre d'ensemble; tout conspire contre l'ordre sans lequel il n'est pas de succès militaire. L'ordre grandit à mesure que la force navale se concentre. Non-seulement la préparation de la guerre devient plus méthodique, plus prompte, mais le jour où l'armement s'achève, la flotte se trouve assemblée déjà sur les théâtres d'action. L'on dit que, pour immobiliser et détruire cette force, il suffira à l'ennemi de bloquer ou de brûler un ou deux ports, et l'on tire cette conséquence que mieux vaut en multipliant les arsenaux le contraindre à diviser son effort et se garantir contre une chance mauvaise. La conséquence est fausse. Quel est le moyen d'échapper au bombardement ou aux attaques de vive force? Placer ses arsenaux hors de la portée des pièces et fermer leur accès. On ne contestera pas qu'il soit difficile de renouveler sur beaucoup de points les efforts nécessaires pour obtenir ce résultat et l'on accordera qu'une flotte massée dans un seul port y est mieux, s'il est impénétrable, que dispersée dans plusieurs, s'ils sont mal défendus. Quel est le moyen d'échapper au blocus? Avoir dans le port une force suffisante pour le forcer. On ne niera pas que réduire le nombre des ports ne soit assigner à chacun une portion plus grande de la flotte, et comme pour maintenir un investissement il faut une force supérieure à la force investie, plus la flotte sera importante dans un port, moins sera tenté le blocus. Quelque éventualité qu'on suppose, le succès reste attaché à la même cause : la concentration des forces. Et autant qu'une loi de guerre, c'est une loi d'humanité. Ne hasardant nulle part des forces insuffisantes, dégageant la guerre des actions partielles où les vies humaines sont

sacrifiées sans résultat, elle désarme par avance les adversaires faibles, auxquels elle enlève jusqu'aux hasards heureux; elle fixe dès l'abord le sort des armes par des coups décisifs.

L'argent épargné par la suppression de tout arsenal superflu sur le territoire métropolitain doit servir sur d'autres points du monde à la puissance nationale. Les colonies que possèdent la plupart des peuples maritimes sont aussi des théâtres de guerre et les lois stratégiques ne varient pas avec les latitudes. L'attaque et la défense offriront des chances à ceux qui auront su se ménager au plus près les moyens de préparer les hostilités et de se refaire. Les navires qui devront parcourir la moitié du globe pour tenter une surprise ou pour réparer leurs avaries, réduits à des efforts peu efficaces, se trouveraient en guerre dans la situation la plus dangereuse. Même en temps de paix, leur service devient difficile et fort coûteux. De là pour les nations maritimes le besoin d'établir dans quelques contrées lointaines des ports de ravitaillement et de réparation. Elles ont à choisir d'après la géographie de leurs intérêts la situation convenable pour ces établissemens et, après les avoir établis, à ne les pas développer avec excès. Ils ne sont destinés qu'à parer à l'imprévu et à mettre le navire en état d'attendre sans quitter le service les soins plus parfaits des arsenaux métropolitains. Ils ne sont pas faits pour contenir à la fois beaucoup de matériel naval, les conditions de sécurité indispensables aux arsenaux sont ici moins nécessaires. Le mieux ici sera de mettre à profit, comme dans l'ancienne marine, un port marchand. Le rôle de l'état pourra se borner à approfondir les passes et parfois à créer des bassins de radoub et des appareils élévatoires: le commerce fournira le reste.

Sur le territoire métropolitain même, les ports de commerce peuvent être appelés, dans des conditions exceptionnelles, à un service de même nature. La vitesse dont sont animés les navires et le métal dont ils sont construits rendent très dangereux les collisions et tout désordre qui détermine une voie d'eau. Après tous les accidens sérieux de combat ou de navigation, on a vu les navires de guerre couler à pic ou gagner à grand'peine un refuge quand il était voisin. C'est cette chance suprême qu'il faut ouvrir aux navires en perdition. Aussi partout où cela est possible doit-on donner aux passes, aux bassins des ports de commerce les dimensions suffisantes. Mais on ne saurait leur demander aucune part régulière dans l'entretien de la flotte. Ni leurs plages sans défenses, ni leurs installations intérieures n'offrent les conditions requises : moins encore pourrait-on compter sur le personnel qui y répare et arme les bâtimens. Libre de faire ses conditions et de refuser son aide, parfois lié par des travaux antérieurs ou désorganisé par les mouvemens des travailleurs nomades, ce personnel apporterait un

concours trop irrégulier et trop indépendant pour satisfaire à un service national. Des particuliers voulussent-ils s'engager à fournir à tous les besoins, comme ils n'en peuvent prévoir l'étendue, ils joueraient un jeu dont l'état paierait les mauvaises chances, car leur ruine et la rupture du contrat ne lui rendraient pas le temps perdu. S'il voulait s'assurer contre de telles lenteurs, il serait obligé de solder l'entretien permanent d'un personnel occupé seulement à attendre l'inconnu. Ce ne serait plus s'adresser aux ressources naturelles du commerce, mais peupler de la manière la plus dispendieuse les ports marchands de travailleurs payés par l'état. Encore les paierait-il sans les diriger; or il n'y a d'action rapide que l'action disciplinée. Ici, pour être servi, il faut être maître. Voilà pourquoi, dans tous les pays maritimes, si nombreux et si pourvus que soient les ports de commerce, si nombreux et exercés que soient les bras, l'état s'est créé, pour l'entretien comme pour la sûreté de ses flottes, des ports militaires choisis par lui seul et peuplés d'un personnel qu'il s'attache par les liens de la discipline et de l'intérêt. L'intérêt public commande même de ne pas borner ce personnel à ce qui est nécessaire pour les armemens et les réparations des temps ordinaires. Un service qui est soumis aux deux forces les plus mobiles de ce monde, la mer et la politique, doit garder des ressources toujours prêtes contre l'inconnu. Sage prodigalité et conforme à la conception la plus élevée de l'ordre, car tout coûte, la victoire comme la défaite, et il est moins cher encore de payer sa force que sa faiblesse.

V.

Si l'entretien d'une flotte est une tâche trop vaste, trop variable, trop faite d'imprévu, pour qu'une puissance, hors la puissance nationale, la supporte, autre chose est l'entreprise de construire des vaisseaux. Leurs formes, le délai dans lequel ils doivent être exécutés, les quantités de matériaux et d'hommes nécessaires, le prix, peuvent être réglés d'avance sans nulle incertitude. Le travail s'exécute par des moyens constans et des efforts réguliers, il a le caractère des opérations habituelles à l'industrie. Cependant la production de la flotte a longtemps été confiée comme l'entretien au pouvoir public; non que l'industrie fût suspecte, elle manquait. Isolées et restreintes, les forces des particuliers étaient inégales à de grands travaux comme leurs ressources à de grandes dépenses. Or quel travail exigeait des efforts comparables à la construction des navires? Quelle fortune privée aurait suffi même aux approvisionnemens qu'il fallait maintenir toujours complets et garder durant de longues années? Si la main de l'état semblait nécessaire par-

tout où l'œuvre exigeait des capitaux et du temps, pour créer sa marine, il n'avait à compter que sur lui-même, et loin qu'il attendît un secours des particuliers, c'est lui qui stimulait leur zèle par ses encouragemens et leur prêtait sa propre force. C'est l'époque où la république faisait porter dans l'arsenal de Venise le chanvre récolté par les sujets, le transformait en cordages et, après avoir prélevé sa part, livrait le reste au commerce. C'est l'époque où Colbert achetait des bois de construction pour les besoins de la marine marchande. Mais, peu à peu, l'esprit d'initiative, fécondé par l'esprit d'association, a créé une industrie dont les ressources sont immenses et qui grandit chaque jour. A mesure qu'elle s'étendait, l'état s'est reposé des efforts qu'il avait jusque-là soutenus pour la suppléer. Non-seulement il ne travaille plus pour les particuliers, mais ce sont les particuliers qui travaillent pour lui, et venant même en partage des attributs les plus importans de la puissance publique, ils élèvent ses forteresses, équipent ses troupes, lui fournissent ses munitions et jusqu'à ses armes. Dans la marine, la qualité des matériaux, que d'immenses réserves permettaient seuls d'obtenir, les secrets du coup de hache qui faisaient de la construction une sorte d'art traditionnel et mystérieux conservé dans les arsenaux, tout ce qui soutenait le monopole a pris fin le jour où à la marine de « bois et de chanvre » a succédé la marine de « charbon et de fer. » De ce jour la construction des navires, dépouillant son caractère spécial, est devenue un travail de métaux et de machines, c'est-à-dire celui où l'industrie avait accompli le plus de progrès. A dater de ce moment, en face des arsenaux où jusque-là s'était concentrée la production du matériel naval, des établissemens ont surgi dont plusieurs aujourd'hui luttent d'importance avec ceux de l'état.

Or, pour créer leur flotte de guerre, les nations maritimes emploient dans des proportions fort inégales le concours qui leur est offert et montrent par leurs actes leur préférence, les unes pour le travail de l'état, les autres pour le travail de l'industrie. Lesquelles servent mieux l'intérêt public? Pour porter un jugement sur l'organisation, l'outillage, le personnel qui conviennent aux arsenaux militaires, il faut savoir s'ils doivent seuls construire la flotte ou si l'industrie privée doit concourir à l'œuvre et dans quelle mesure, et pour assigner à l'industrie sa part, il faut comparer ses produits à ceux de l'état.

Quand il s'agit de matériel naval, la valeur des travaux se mesure à leur promptitude, à leur perfection et à leur prix. Les constructions de l'industrie coûtent-elles moins ou plus que celles des arsenaux ?

Les élémens d'un prix de revient sont : la main-d'œuvre, la matière et les frais généraux. La modicité des salaires payés par

l'état a constitué durant de longues années l'avantage le plus apparent de ses travaux. Un personnel, instruit dès l'enfance dans l'arsenal, sobre de désirs et qui d'ailleurs n'aurait pas trouvé hors des chantiers maritimes l'emploi de ses connaissances spéciales, se contentait d'une vie médiocre et sûre sous le patronage du gouvernement. Mais l'invasion de besoins nouveaux, d'idées nouvelles, l'analogie chaque jour plus complète entre le rôle des arsenaux et celui d'usines nombreuses ont donné aux ouvriers des constructions navales le goût et le moyen de trouver des salaires plus élevés. Les hommes actifs, habiles, capables de donner beaucoup en travail pour recevoir beaucoup en salaires, ont été attirés hors des arsenaux. Les chantiers de l'état ont gardé surtout les hommes amis d'une situation modeste et régulière, capables d'efforts modérés et résignés à recevoir peu pourvu qu'on n'exigeât d'eux pas davantage. Cette émigration vers les chantiers de l'industrie avait à ce point affaibli le niveau professionnel dans les arsenaux que les diverses puissances maritimes ont dû améliorer la situation du personnel ouvrier. Aujourd'hui, si l'on compare les salaires des chantiers nationaux et ceux des chantiers privés, si l'on tient compte des secours divers et des pensions qui augmentent le chiffre apparent du gain, on arrive à cette conclusion : le salaire moyen des ouvriers de l'état n'est pas inférieur à celui des ouvriers employés par l'industrie. Or ces ouvriers qui reçoivent un traitement égal donnent un travail moindre, à cause des méthodes employées.

Pour la plupart, les ouvriers de l'état sont payés à la journée, ceux de l'industrie à la tâche. Les uns gagnent en proportion de ce qu'ils font et quelque temps qu'ils y mettent; les autres, quoi qu'ils fassent, à mesure que l'heure s'écoule. La première méthode sollicite sans relâche leur activité. La seconde les détourne de tout effort par le sentiment que leur travail est sans influence marquée sur leur carrière et, nul pour un même prix n'aimant à se donner plus de peine, au lieu d'une rivalité de zèle, elle crée une émulation d'inertie. Partout où les deux régimes ont été essayés ils ont amené le même résultat. Partout où l'on interroge les ingénieurs, les chefs d'usine, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, en France, on entend une seule réponse : la production du travail à la tâche dépasse toujours la production du travail à la journée, et d'une quantité normale, à peu près le tiers.

Si les travaux accomplis par l'état coûtent plus de main-d'œuvre, ils coûtent aussi plus de matières que les travaux accomplis par l'industrie. Les arsenaux comme les chantiers privés achètent à peu près toutes les matières destinées à la flotte de combat. Ces matières sont demandées aux mêmes fournisseurs, acceptées après les mêmes épreuves, sous le contrôle des mêmes hommes qui représentent

l'intérêt de l'état. Le prix des matières employées par l'état et par l'industrie peut donc être considéré comme identique. Mais le mode d'emploi est fort différent. L'industrie ménage les matières, les met en œuvre de la façon qui permet d'obtenir le plus de résultats, elle se garde de réduire en résidus sans valeur ce qu'elle n'emploie pas, elle s'applique à le détacher en portions utilisables pour d'autres fins : son art est de ne rien perdre. Le même intérêt ne parle pas à ceux qui travaillent pour l'état. Si leur zèle s'éveille, c'est la perfection de leurs produits qui leur importe et non l'économie. Leur tendance naturelle est de choisir dans les approvisionnemens ce qu'ils trouvent de plus beau et de l'employer de la manière la plus commode. Leur regard ne se porte que sur l'œuvre présente, ils n'essaient pas de ménager dans ces matières l'élément d'œuvres à venir, et souvent leur travail détruit ce qu'il n'emploie pas. La prodigalité avec laquelle étaient coupées les pièces de bois pour la construction des navires a laissé dans les arsenaux de tous les pays des souvenirs légendaires : elle est attestée par les dépêches ministérielles qui maintes fois l'ont combattue sans la réduire. Dans les constructions métalliques, comme les élémens des navires sont pour la plupart commandés sur place et de dimensions exactes, les pertes de matières ne sont pas aussi considérables que dans les constructions en bois; mais elles n'ont pas disparu (1).

Ce ne serait pas poser la question entre le travail de l'état et celui de l'industrie que réduire la comparaison aux quantités de matière et de main-d'œuvre consommées par l'un et par l'autre dans des opérations analogues. Ces travaux exigent d'autres dépenses de matériel et de personnel. Les premières sont les dépenses d'établissement, d'outillage; les secondes, les dépenses de surveillance, de contrôle, de comptabilité : les unes et les autres ayant ce caractère qu'elles ne s'appliquent exclusivement à aucun travail et que sans elles aucun travail ne serait possible. Or ces dépenses sont d'autant plus fortes que les agens de direction sont plus nombreux, les contrôles plus multipliés, les écritures plus compliquées, l'outillage moins simple.

(1) On citera un seul exemple de cette différence entre les procédés de l'état et ceux de l'industrie. « Pour la fabrication des canons d'acier, il faut forer dans un bloc de ce métal la partie destinée à former l'âme du tube intérieur. A Woolwich, on fore le tube central, mais par des moyens primitifs et peu économiques puisqu'on enlève le noyau par copeaux, tandis que M. Krupp, au moyen d'un foreur cylindrique, détache du lingot un noyau solide qui peut être utilisé pour faire un petit canon ou toute autre variété d'objets utiles. Bien plus, quand il a fait les canons bouche, M. Krupp a trouvé le moyen qu'il a gardé secret, de détacher le noyau en conservant parfaitement homogènes les côtés et l'extrémité du tube intérieur. On n'emploie pas cette méthode pour les canons à culasse, qui sont forés de bout en bout; mais celle qu'on emploie comparée à la méthode anglaise est une source importante d'économies. » (*Des Expériences d'artillerie Krupp à Meppen*. *Revue maritime*, octobre 1870.)

Est-ce l'industrie qui réduit aux proportions les plus faibles cet élément du prix de revient ?

Pour le connaître, il faut considérer dans leur ensemble la marche des usines que dirigent les particuliers et celles où commandent les fonctionnaires. Alors seulement apparaît à quel point les procédés de l'industrie concourent à la réduction des dépenses et ceux de l'état à leur accroissement. L'industrie se forme par le gain, vit par le gain et ne saurait l'attendre que du travail. Pour l'emporter dans la faveur du public, il faut lui offrir des avantages, au premier rang desquels est le bon marché des produits ; pour garder cette conquête, il la faut refaire chaque jour et la lutte élimine sans cesse ceux qui se laissent dépasser. L'économie n'est donc pour l'industrie que l'instinct de la conservation. Dans ce combat pour l'existence, tout lui peut être occasion de salut ou de perte. Elle est obligée de connaître les progrès qui s'accomplissent. Elle est obligée de prévoir les fluctuations des marchés où elle puise, et elle sait profiter des chances heureuses, si passagères soient-elles, par la célérité de ses révolutions et la rapidité de ses mouvemens. Les considérations de sentiment, les questions de frontières ne l'émeuvent, ni n'arrêtent la rigueur de ses calculs ; qu'elle ait besoin de matériaux, de machines ou d'hommes, elle les prend à l'étranger comme en France, sans avoir à consulter que son avantage et leur valeur. Ennemie de tout ce qui augmente les dépenses, elle hait tout ce qui perd du temps. Autorité, exécution, contrôle, tout chez elle est simple parce qu'elle doit compte à elle seule, rapide parce qu'il serait trop tard de juger ses actes après l'événement, précis parce que l'obscurité lui cacherait peut-être la ruine. Cet esprit d'ordre ne s'est pas épuisé quand il a conçu et réglé tous les rouages. Ce n'est que le commencement de sa tâche. Quel art de répartir les élémens des travaux et de produire une progression régulière de l'ensemble ! Quel soin, tandis qu'ils s'accomplissent, de prévoir leur achèvement ! Quelles tentatives pour s'assurer d'avance en leur place de nouveaux labeurs ! Ainsi l'instrument ne va jamais à vide, et ses frais généraux, toujours partagés entre une grande quantité de productions utiles, ne chargent aucune avec excès. Si, malgré ces efforts, le travail devient insuffisant, les dépenses se réduisent. Le personnel superflu diminue, les outils inactifs disparaissent, elle réduirait de même ses établissemens s'ils cessaient de produire. Tout ce qui est onéreux est détruit. Aucune considération ne saurait persuader à un homme de se ruiner. Voilà le caractère de l'industrie : du chef au dernier travailleur, nul n'a de lendemain, s'il ne l'assure par ses efforts, chacun sert dans la fortune de l'entreprise sa fortune particulière, et tout est mû par une ardeur infatigable comme l'intérêt.

Tout autre est le caractère des travaux exécutés par l'état. Quand il se charge d'un service, il l'élève au rang de dépense nécessaire et lui garantit, quoi qu'elle coûte, une dotation. Cette solidité est le premier danger des entreprises fondées sur le trésor public. Ceux qui les dirigent gèrent l'affaire d'un autre sans la crainte de le ruiner et sans espoir de s'enrichir eux-mêmes. Or les hommes sont peu ménagers de ce qu'ils croient inépuisable : ils ne le sont jamais de ce qu'ils n'ont pas avantage à épargner. L'attachement au devoir et la compétence des fonctionnaires choisis est une caution plus respectable que l'intérêt, mais moins sûre, et l'impartialité où ils vivent ayant quelques rapports avec l'indifférence ne suffit pas pour assurer toujours aux deniers publics l'emploi le mieux ordonné.

D'ailleurs cet emploi n'est pas comme dans l'industrie laissé à la libre volonté de ceux qui dirigent, et la distribution du travail est comme fixée d'avance. Des établissemens existent, et l'état en les créant par sa volonté et pour son usage a constitué en leur faveur une sorte de droit à durer toujours et cela malgré lui-même. Les villes qu'ils avoisinent, les contrées qu'ils enrichissent, les industries où ils puisent deviennent solidaires de leur conservation. Le seul bruit qu'il y pourrait être changé quelque chose, sinon pour les agrandir, soulèverait les alentours au nom de la population, du commerce, des octrois. D'ailleurs les services rendus par le personnel qui s'y trouve, ses droits acquis, ses souffrances s'il était dispersé, les embarras des situations transitoires s'unissent pour effrayer les courages et empêcher tout changement. Ce qu'affronte un particulier sous le coup de la nécessité paraîtrait un acte d'inhumanité à des fonctionnaires, et c'est trop peu de dire qu'ils sont désintéressés des réformes : qu'ils consultent leur réputation, leur repos, leur cœur, il leur coûte moins d'augmenter les dépenses que de les restreindre.

Ainsi le caractère fondamental d'un travail économique, c'est-à-dire sa distribution rationnelle fondée uniquement sur l'intérêt du service et l'exacte proportion entre les forces productives des usines et la tâche qu'elles doivent accomplir, ne peut se trouver dans les entreprises de l'état. Les méthodes d'administration qui lui sont nécessaires ne chargent pas le travail de frais généraux moins considérables. Une autorité concentrée, des formalités réduites conviennent à des hommes qui administrent leurs propres affaires : un organisme si simple ne suffit pas à ceux qui gèrent les affaires de l'état. Leurs avantages et celui de l'état ne sont pas inséparables, l'abus leur serait d'autant plus facile qu'ils auraient plus d'autorité. L'état a voulu échapper à ces périls et placer, en les réduisant à l'impuissance de mal faire, ses agens au-dessus du soupçon. Diviser les fonctions, amoindrir les autorités, exiger en tout

acte le concours de plusieurs services destinés à se contrôler mutuellement, soumettre chacun de ces actes à des formes réglementaires et placer l'observation de ces règles sous la surveillance d'autorités multiples, tel est le système d'administration en usage à l'état. Or chacune de ces exigences emploie du personnel et du temps, c'est-à-dire crée des dépenses inconnues à l'industrie. Administrer exige des pouvoirs étendus, des vues générales. Les agens de l'état sont confinés par lui chacun dans sa spécialité, chacun s'y résigne, les uns construisent, les autres achètent; ceux-ci paient, ceux-là comptent, nul n'administre. L'extrême division des corps devient elle-même une cause de dépenses nouvelles, chacun trouvant dans l'accroissement des dépenses l'accroissement le plus facile de son rôle. Tous savent que leur sort participe de la solidité de l'état lui-même, qu'il leur suffit d'éviter les fautes lourdes pour garder leur situation et que le temps suffit à l'accroître. Sans rivaux qui les menacent, sans désastre qui les attende, ils sont comme soustraits aux conséquences de leurs actes, et rien n'est fait pour les arracher à la torpeur ou à l'excès d'un zèle qui ne compte pas.

La preuve est fournie chaque jour sur toute l'étendue de l'Europe. Aucune entreprise ne concentre des services plus nombreux, plus divers, plus importans que celle des chemins de fer. Dans les pays où elle s'est développée davantage, l'état et l'industrie s'en partagent l'exploitation, et certaines lignes ont connu tour à tour l'un et l'autre régimes. Les statistiques font foi des résultats. Les compagnies gèrent avec une dépense moyenne à peu près semblable de 55 pour 100. Celle de l'état est beaucoup plus variable; la moindre dépasse de 11 pour 100 celle des lignes privées. S'il faut croire aux chiffres, le pays où les compagnies administrent le mieux et l'état le plus mal serait la France: leurs frais n'atteignent pas 50 pour 100; les siens dépassent 83. Il n'en est pas autrement pour la production du matériel naval. Les comparaisons faites par le personnel technique dans les contrées maritimes permettent d'affirmer que le travail accompli dans les arsenaux coûte au moins 20 pour 100 de plus.

Mais le prix n'est pas la seule chose à considérer, ni souvent la plus importante. D'ailleurs la somme payée pour acquérir n'est, à bien examiner, que le commencement du prix : il augmente avec les frais d'entretien et de réparation que l'objet coûte, et il faut savoir de quelle manière celui-ci a été employé, et combien de temps, pour conclure que la dépense a été légère ou lourde. Le prix est un rapport entre la somme payée et les services rendus, si bien qu'il n'apparaît pas le jour où l'objet est acheté, mais le jour où il est détruit. Or la durée et l'excellence des services se mesurent à la qualité du travail.

L'état travaille-t-il mieux que l'industrie?

Les mêmes raisons qui expliquent le haut prix de ses produits permettent de croire à leur supériorité. Par cela seul que l'industrie ne travaille pas pour elle et a pour objectif le gain, elle est exposée, si elle n'est pas surveillée, à deux tentations permanentes : employer des matières inférieures et sacrifier tout dans la main-d'œuvre à la rapidité de l'exécution. Le travail à la tâche pousse l'ouvrier à produire beaucoup, mais non à soigner son ouvrage, et l'intéresse même à dissimuler ses malfaçons. Le rôle du chef d'industrie envers sa clientèle n'est pas autre : il faut que, sous peine de perte, il écoule ses produits, même médiocres. Sans doute nombre de maisons ont trop d'honorabilité pour se livrer jamais à une fraude, quoi qu'il leur en coûte. Mais il y a, entre la perfection du produit et la mauvaise qualité, nombre de degrés, et la tendance naturelle du commerce est de se rapprocher davantage de la seconde que de la première.

Autre est la condition de l'état. Il travaille pour lui, il n'a pas pour objectif de produire beaucoup ni sans frais. Son seul but est de faire aussi bien qu'il est possible. Il n'accepte que les matières de choix; ses ingénieurs, que nulle préoccupation de dépenses n'assiège, sont uniquement soucieux de donner à leurs œuvres la puissance et la durée. Les ouvriers soumis à la surveillance d'un état-major qui, partout ailleurs, serait ruineux, et n'ayant aucun intérêt à faire avec hâte, portent tous leurs efforts sur la perfection du travail, et l'on pourrait ne leur reprocher que le luxe de leurs soins.

Ce qu'on vient de dire sur le prix et la valeur des travaux faits par l'industrie suffirait à résoudre la dernière question. L'industrie travaille plus vite que l'état.

Ceci posé, quelle doit être la part de l'un et de l'autre?

Il y a des produits dont la qualité peut être assurée ou par des épreuves décisives après leur achèvement, ou par une surveillance attentive durant leur confection. Ces produits doivent être confiés à l'industrie. Certaine que son travail ne peut échapper au contrôle, elle est par son intérêt même exécutrice attentive des conventions faites et l'auxiliaire le plus intelligent de ceux qui s'adressent à elle. En ce cas, l'industrie, supérieure à l'état par la rapidité et l'économie des moyens, devient son égale par la perfection des résultats.

Au contraire, nombre de fabrications se font par des opérations si multiples et si rapides, se poursuivent en tant d'endroits à la fois qu'il est impossible à une surveillance de les suivre, et les épreuves faites au moment de la réception, en portant sur une faible fraction des objets à recevoir, ne permettent pas de prononcer avec certitude sur la totalité. En ce cas, est-ce l'état, est-ce l'industrie qui doit construire? L'un ou l'autre, suivant l'usage auquel sont destinés les

objets. Ne sont-ils pas, dans la construction ou dans l'armement, d'une grande importance, ni exposés à des efforts violens? Suffit-il qu'ils soient de qualité moyenne et pourrait-il s'en trouver parmi eux de médiocres sans compromettre de grands intérêts? L'économie est ici plus importante que la perfection. Ces objets devront être demandés à l'industrie. Doivent-ils, au contraire, résister à des efforts extraordinaires, jouent-ils un rôle important dans la solidité ou la valeur militaire du matériel, peuvent-ils assurer ou compromettre la vie des hommes et l'honneur du pavillon. Le prix importe moins que la qualité. Ces travaux sont la part naturelle et inaliénable de l'état.

Ainsi, du moins, conclut la théorie. Mais la théorie, pour devenir complète, doit tenir compte d'un fait capital. Tout état maritime, lors même qu'il ne construirait pas sa flotte, a besoin, pour l'entretenir et la réparer, d'un outillage et d'un personnel permanens, calculés l'un et l'autre sur les besoins des circonstances extrêmes; ils se trouvent en temps ordinaire, au moins pour partie, inoccupés; enfin les mêmes instrumens et les mêmes hommes qui accomplissent les réparations sont aptes aux travaux neufs. Or si l'état les applique aux travaux neufs quand chôment les réparations, il use d'une force déjà payée par lui, et, comme la main-d'œuvre et l'outillage ne lui coûtent aucune dépense nouvelle, ses produits ne lui coûtent que le prix de la matière employée. D'où cette conséquence : il faut, avant tout, occuper à la construction du matériel naval les établissemens nationaux destinés à son entretien. Si les ressources qui y sont préparées pour la flotte en service ne suffisent pas pour la flotte en chantier, il les faut augmenter de manière à assurer l'exécution des travaux qui appartiennent par leur nature à l'état. Si ces travaux, au contraire, ne suffisent pas pour employer tous les moyens d'action nécessaires à l'entretien des vaisseaux, il faut alimenter l'activité des arsenaux, même avec des occupations qui, par leur nature, conviennent mieux à l'industrie. En ce cas, en effet, si chèrement qu'ils produisent, il y a pour le trésor avantage à se servir d'eux.

D'ailleurs, si l'on veut ménager les deniers publics, il ne suffit pas d'attribuer aux usines nationales une tâche suffisante pour occuper leur force, il faut faire produire à cette force tout ce qu'elle est capable de donner. On a vu que, si l'état travaille bien, il travaille lentement et à haut prix. Il est superflu d'insister sur l'avantage d'une production moins chère; une production plus rapide n'est pas de moindre importance. Dans un temps où le matériel naval se modifie sans cesse, l'instrument de combat n'a qu'une force éphémère et toujours menacée par des progrès toujours nouveaux. Plus il y a d'intervalle entre l'instant où le calcul le découvre et l'in-

stant où le travail l'achève, moins il lui reste d'existence utile. Au jour des batailles, parmi les peuples rivaux, ceux-là seront les plus forts qui sauront plus vite transformer en moyen d'attaque et faire flotter sur les mers les découvertes les plus récentes de la science.

Comment augmenter la puissance de l'argent et du temps dépensés dans les arsenaux? On a vu qu'une certaine économie était possible sur l'emploi des matières, mais il la faut compter pour peu de chose. Le coût de la main-d'œuvre pourrait être beaucoup plus abaissé si l'on introduisait dans les arsenaux le travail à la tâche, et il le faudrait introduire si les arsenaux étaient destinés à faire tous les objets de matériel naval. Mais si le rôle des établissemens de l'état est borné à la production d'un matériel perfectionné, il faut se garder d'introduire un système qui sacrifie la bonté du produit à la rapidité de la confection. On ne saurait donc réaliser sur ce second élément des dépenses de sérieuses économies. Au contraire, les frais généraux peuvent être dans une large mesure développés ou restreints. Partout où le travail est organisé, certaines dépenses de personnel et de matériel sont nécessaires, quelle que soit l'activité ou l'inertie de la production, de même que certaines quantités de combustibles sont nécessaires pour alimenter une machine même tournant à vide. Ces frais sont réduits au minimum quand la force industrielle qu'ils représentent est proportionnée aux travaux à accomplir et quand l'importance des travaux occupe constamment cette force.

Or le grand secret pour maintenir cette plénitude d'activité, c'est de ne pas disperser sur plusieurs centres de travail ce qu'on peut accomplir dans un. Quand l'outillage et le personnel moteurs existent, dans la limite de la production à laquelle ils peuvent satisfaire, la dépense stérile est payée, toute dépense nouvelle de matière et de main-d'œuvre est appliquée directement aux travaux et augmente à la fois la fécondité et l'économie. Qu'avec les mêmes ressources on veuille alimenter plusieurs établissemens, dans chacun il faudra immobiliser sous forme de frais généraux une partie de ce matériel et de ce personnel qui, dans la première usine, auraient été consacrés à une besogne utile : les frais augmentent, les résultats s'amoindrissent. Non-seulement l'organisation des services est d'autant moins onéreuse et d'autant plus efficace qu'elle se sectionne en moins d'établissemens; mais il est d'expérience que le même personnel et le même matériel, selon qu'ils sont dispersés ou groupés, rendent des services fort inégaux. Isolés, ils sont tantôt insuffisans, tantôt inactifs, sans que l'excès existant sur un point puisse combler le vide existant sur un autre;

groupés, ils se partagent mieux le travail, l'activité est plus régulière, la fatigue moindre : concentrer, ce n'est pas additionner leur puissance, c'est la multiplier.

Cette concentration ne touche pas encore à son terme quand est réduit au nécessaire le nombre des arsenaux où se combine l'œuvre de construction et d'entretien. Tous, sans doute, doivent être capables d'assembler, de maintenir en état ou de remplacer les divers élémens du navire, de ses boulons à ses tôles, de ses machines à ses canons. Mais aucun intérêt de service n'exige que ces élémens divers soient produits dans les arsenaux où ils sont employés, et ici encore la règle économique doit étendre son empire. Les fabrications dont l'état se charge ne sont pas à entreprendre dans toutes ses usines, mais chaque produit exécuté par l'une sera transmis de là aux points de consommation. Déterminer, pour chaque espèce d'objets, les quantités à construire et le lieu le plus favorable, doter l'endroit choisi de moyens proportionnés au travail nécessaire, n'est pas chose indifférente, ni facile; il n'y a pas d'objet auquel des hommes dignes du nom d'administrateurs doivent consacrer plus d'études, et il n'est pas de matière où ils puissent davantage servir l'ordre et épargner les deniers publics.

Tel est en face de l'industrie le rôle de l'état. Sa règle est de demander à cette industrie ce dont il a besoin; ainsi il la développe et augmente sa propre force. N'aspirant jamais à fonder son importance sur l'exécution de travaux que d'autres peuvent accomplir, résolu à ne pas faire au commerce une rivalité funeste à tous, mais à se placer au-dessus de lui, il se distingue moins par l'étendue que par la puissance de son action et se garde comme du plus grand mal de se disperser. Se disperser n'est pas seulement, à ses yeux, entreprendre plus de choses qu'il n'est nécessaire, mais exécuter les choses utiles sur plus de points qu'il ne faudrait. Pas plus qu'il ne fait concurrence aux particuliers, il ne se fait concurrence à lui-même en s'outillant sur tous ses chantiers pour les mêmes travaux. Il connaît un meilleur usage de la richesse publique qui le soutient. Il en use pour garder les méthodes de travail les plus sûres, acquérir les instrumens les plus parfaits, tenter les expériences devant lesquelles recule l'initiative privée, et fait tourner ainsi à l'enseignement du pays les dépenses qu'il consacre à sa protection.

ÉTIENNE LAMY.

LA

COMPAGNIE DU GAZ

ET LA

VILLE DE PARIS

Les Parisiens paient le gaz trop cher; ils se sont aperçus depuis quelques années de ce désagrément et commencent à s'en fâcher. A Paris, le mètre cube de gaz coûte 30 centimes; à Vienne, à Bruxelles, à Amsterdam, à Londres, à Berlin, la même quantité est payée de 14 à 25 centimes. Dans toutes les grandes villes d'Europe, sauf Paris, le prix du gaz a baissé depuis vingt ans.

La remarque n'est pas flatteuse et la dépense est lourde, car le gaz figure aujourd'hui parmi les produits industriels de première nécessité. Il n'est plus de rue qui ne soit reliée par des conduites souterraines aux usines de la compagnie parisienne, et presque toutes les maisons possèdent leur *branchement* et leur *compteur*. Toute industrie paie à la compagnie sa redevance : c'est un abonnement qui compte parmi les frais généraux. Dans nos maisons, le gaz éclaire les cours, les escaliers, les antichambres et malheureusement quelques salons. S'il était moins coûteux, il remplacerait le bois de chauffage; on allume et on éteint un poêle à gaz en tournant un robinet, et le combustible n'est ni lourd ni encombrant. Enfin le gaz fournirait partout la force motrice; les menuisiers, les tailleurs, les ciseleurs, auraient chez eux la machine Otto ou la machine Lenoir, qui tiennent peu de place et sont faciles à diriger; le travail en chambre, si favorable aux intérêts des familles ouvrières, se dévelop-

perait. La vie privée, l'industrie ont besoin du gaz; il joue aussi son rôle dans les réjouissances. Sans guirlandes et sans girandoles de becs de gaz, l'enthousiasme du peuple n'eût été vraiment sincère ni le 14 juillet ni le 15 août. L'enthousiasme arrive généralement à son comble quand, au lieu de brûler le gaz, on l'emploie à gonfler un ballon. En ce cas, ainsi que M. Marsoulan l'a fait remarquer au conseil municipal, la compagnie augmente ses prix. Sous tous les régimes, le gaz a embelli les réceptions de MM. les ministres : des rampes et des chiffres flamboyans éblouissent le passant et illuminent le front de l'invité. La nuit de Noël et la nuit anniversaire de la prise de la Bastille, Paris double sa consommation. La compagnie prépare des réserves pour ces deux nuits, et les actionnaires célèbrent également ces deux solennités. Alors, si le ciel est clair, la lueur d'incendie qui s'élève au-dessus de Paris se voit de quinze lieues à la ronde. Les gazomètres se vident : ces cloches énormes descendent lentement dans leurs bassins remplis d'eau, pesant de tout leur poids sur le gaz qu'elles enferment et qu'elles refoulent dans les conduites. Le torrent combustible se répand sous la ville et se brise en innombrables ramifications. Il apporte dans chaque maison, et au besoin dans chaque chambre, la lumière, la chaleur ou la force.

Mais ces bienfaits coûtent trop cher. Nous consommons en moyenne de 600,000 à 700,000 mètres cubes par jour. C'est beaucoup; ce serait assez pour entreprendre l'éclairage du tour du monde avec deux becs de gaz placés tous les 100 mètres et brûlant dix heures sur vingt-quatre. C'est six fois plus qu'on ne consommait en 1855, et ce n'est que la moitié, toute proportion gardée, de ce qu'on brûle à Londres. Nous consommons à peine 115 mètres cubes par habitant et par an; l'habitant de Londres consomme plus de 200 mètres cubes. Je sais bien que les brouillards de la Tamise l'obligent souvent à allumer en plein jour, et qu'il a plus grand besoin que nous d'éclairage artificiel; mais il paie 14 centimes ce que nous payons 30 centimes, et le bon marché l'engage à ne point se priver.

Décidés à obtenir un abaissement de prix devenu nécessaire, les consommateurs parisiens se sont plaints d'abord aux fabricans, puis au conseil municipal. La compagnie a été vivement attaquée dans la presse. On se souvient des articles de mon honorable collègue M. Hervé, dans *le Soleil*; c'étaient de savans et vraiment irréfutables plaidoyers en faveur des abonnés. Les fabricans du gaz parisien ne manquèrent pas de répondre; leurs comptes prouvent qu'ils n'ont pas ménagé les frais de publicité. Ils avaient deux bonnes raisons de se défendre, même un peu chèrement : la première, c'est qu'ils sont très riches, et la seconde, c'est que les attaques les avaient profondément mortifiés.

I.

La Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz a pris l'habitude de se regarder comme une grande institution d'intérêt public, et elle mérite, en effet, d'être traitée avec considération. Elle a géré d'immenses capitaux avec habileté et probité, profitant de la belle situation qui lui est faite, mais ne cherchant jamais à l'embellir par des coups de bourse. Elle a créé des établissemens magnifiques à La Villette, à Vaugirard, à Saint-Mandé. L'usine qu'elle achève à Clichy, entre la Seine et le chemin de fer, a coûté 20 millions. En sortant de Paris par le train de Versailles, on entendait encore, au printemps dernier, le marteau des chaudronniers qui achevaient de placer les derniers boulons des gazomètres. Le plus petit de ces gazomètres est plus grand que le Cirque d'été. De Clichy à la place du Théâtre-Français s'étend une conduite de 1^{m},20 de diamètre; elle apporte un fleuve de gaz au centre de Paris. Dans la plaine Saint-Denis va s'élever une usine plus grande que toutes les autres : les halles couvrant les fours à cornues, les ateliers d'épuration, les divers magasins, les dépôts de coke, les gazomètres, occuperont près de 40 hectares.

La compagnie a toujours cherché le progrès et essayé les procédés nouveaux. Son fondateur, M. Dubochet, n'était pas seulement un habile financier, mais un ingénieur, et plusieurs appareils inventés par lui ont rendu de grands services à l'industrie qu'il exerçait. Par exemple, on extrait aujourd'hui le gaz des cornues au moyen d'une pompe qui le refoule vers les appareils d'épuration; il y eut un *extracteur* Dubochet. Il y a aussi des fours Dubochet et Pauwells. Inventeur lui-même, M. Dubochet encourageait les inventions. Il fut des premiers à essayer le four Siemens : les vapeurs brûlantes qui montaient dans les cheminées et allaient se refroidir dans les nuages sont reprises et ramenées au foyer, et ne s'échappent plus qu'après avoir cédé leur calorique. Plus tard, M. Pelouze et M. Audouin, le chimiste fort distingué de la compagnie, proposèrent un épurateur aujourd'hui employé partout. Ils criblent le gaz à travers des cribles de tôle percée de très petits trous : cette simple opération le débarrasse de quantités considérables de goudrons qui allaient salir et quelquefois boucher les conduites. Enfin, la compagnie n'a pas négligé l'exploitation des sous-produits.

Ce mot de sous-produits est dans toutes les bouches depuis qu'on se préoccupe à Paris du prix du gaz. Un conseiller municipal, quand il a le plaisir de rencontrer un de ses électeurs, peut être assuré de s'entendre dire : « Abaissez-vous enfin le prix du gaz? Avez-vous pensé à tout ce que la Compagnie retire des sous-produits! » Certes,

le conseil pense aux sous-produits ! Il sait maintenant qu'on distille le goudron et qu'on sépare les huiles légères des huiles lourdes; que ces diverses huiles fournissent des désinfectans comme la benzine et l'acide phénique, et des matières colorantes comme l'aniline; que le *brai* est le résidu de la distillation; que l'on sépare l'*anthracène* du *brai*; que l'anthracène oxydé devient l'*alizarine*, et que cette substance est exactement le rouge garance; il sait que la culture de la garance est abandonnée dans le Midi et que les fabricans de gaz ont hérité de cette fortune perdue pour les cultivateurs provençaux.

La Compagnie parisienne a été des premières à exploiter ces diverses sources de revenu. Elle a des fours à distiller le goudron. Elle a de grands bassins où le brai s'écoule lentement en masses épaisses semblables à de la lave. Elle emploie une partie du brai à agglomérer des poussières de charbon et à fabriquer ces briquettes qui servent à chauffer les locomotives. Enfin elle fait de l'anthracène depuis 1873, de l'aniline et de l'acide phénique depuis près de vingt ans.

Cette grande entreprise industrielle a toujours eu l'avantage d'intéresser des savans. MM. Pelouze père et fils ont été les collaborateurs et les amis de M. Dubochet. L'illustre physicien Regnault venait sans cesse au laboratoire de La Villette : c'est lui et M. Jean-Baptiste Dumas qui ont rédigé le règlement pour l'essai du gaz, et déterminé le degré de pureté et le pouvoir éclairant que les abonnés auraient droit d'exiger; M. Henri Sainte-Claire Deville a été jusqu'à sa mort vice-président du conseil d'administration. M. Margueritte, le président actuel, a fait des travaux de chimie fort remarquables. Le directeur, M. Camus, est un ingénieur sorti du corps des ponts et chaussées. Profondément dévoué à la compagnie, il lui a rendu d'immenses services : il la défend aujourd'hui avec la prudence d'un esprit supérieur et avec la franchise d'un parfait galant homme. M. Camus a dirigé la compagnie depuis le grand accroissement de ses affaires. Il a construit un tiers des gazomètres et des fours à cornues et posé des centaines de kilomètres de conduites. On le dit habile négociant, et il a pu faire ses preuves : il a bon an, mal an, 7 ou 800,000 tonnes de houille à acheter et 20 à 25 millions d'hectolitres de coke à vendre, sans parler des fameux sous-produits. Il commande une armée de 4 à 5,000 employés et ouvriers, et il a su inspirer à ses subordonnés un dévoûment sincère envers la Compagnie du gaz. Il y a parmi eux un véritable esprit de corps et un amour-propre très estimable. La compagnie a d'ailleurs organisé très convenablement les secours et les pensions de retraite.

Pendant la commune, personne ne manquait à son poste. Un jour, la caisse, contenant en ce moment près d'un million, fut saisie. M. Camus alla trouver le délégué aux finances et lui exposa avec

calme qu'on ne faisait rien sans argent et qu'en conséquence, le soir même, Paris ne serait pas éclairé. Le million fut rendu avant la nuit.

Si nous avons su donner quelque idée de la grandeur d'une pareille entreprise industrielle, et de la somme de travail et d'intelligence dépensée pour sa prospérité, on comprendra mieux l'étonnement sincère de tous ceux qui ont donné à la compagnie leur travail ou leur argent devant les invectives de la presse et du public. Comment, disent-ils, pouvez-vous vous plaindre? Nous avons bâti des cloches à gaz grandes comme des cathédrales et des fours magnifiques. Nous traitons bien nos employés. Nous ne jouons pas à la Bourse et nos bénéfices sont honnêtes. Nous en donnons avec exactitude une part à la ville de Paris. Nous vendons le gaz un peu cher, c'est vrai : mais vous avez la satisfaction de savoir qu'il est fabriqué d'après les procédés les plus nouveaux et les plus savans. Que faut-il de plus, et comment osez-vous toucher à une si belle et si profitable institution?

L'abonné a des sentimens mesquins et persiste à penser que l'institution lui coûte trop cher. Il va porter ses plaintes au conseil municipal. C'est ce qui arriva en 1879. Les représentans de plusieurs grandes industries, et surtout le syndicat des tissus, commencèrent une campagne active pour l'abaissement du prix du gaz. Une société se forma, réunit un capital pour payer les démarches et les publications, démarches et publications toutes destinées à stimuler le zèle des conseillers municipaux. Ceux-ci ne connurent désormais plus de repos. Articles de journaux pleins de conseils amicaux ou de durs reproches, brochures, pétitions, circulaires, visites, réunions privées ou publiques, rien ne leur fut épargné. La société avait pris pour agent M. Serf, jeune ingénieur civil, très entreprenant, qui prodigua aux membres du conseil ses renseignemens, ses explications et ses avis.

Il est possible d'ailleurs que cette campagne n'ait pas été inutile. Les choses vont vite en France quand on n'a qu'un gouvernement à renverser ; il faut bien plus d'efforts, — et plus de paroles, — pour obtenir un centime de réduction sur le prix du gaz. Cependant l'opinion publique paraissait s'égarer un peu à la fois du côté des abonnés et des actionnaires. Les actionnaires poussaient de hauts cris, disant qu'on voulait les dépouiller, rompre des engagemens sacrés, manquer à la parole donnée. Les abonnés semblaient croire que la ville allait fixer les conditions d'un traité nouveau, que le conseil était maître de dicter ses volontés, et que M. le préfet de la Seine n'avait qu'à parler pour être obéi. Ils se trompaient les uns et les autres. Un traité existe : il date du 11 février 1855 ; il est revêtu de la signature de M. Dubochet pour la compagnie, et de l'illustre M. J.-B. Dumas, alors président du conseil, pour la ville de Paris. Il engageait la ville

pour cinquante ans, et il a encore vingt-trois ans à courir. Ce traité, personne n'a songé à le violer. La ville de Paris ne veut et ne peut rien retirer des engagemens qu'elle a pris. Et peu importe que les paroles aient été données sous la république ou sous l'empire, par des conseils élus ou par des commissions administratives. De tels précédens amèneraient des contestations sur la moitié des propriétés de Paris, soit particulières, soit même municipales.

Au surplus, le conseil municipal actuel, il faut le dire à son honneur, connaît trop bien les affaires de la ville pour croire, en matière de propriété et de contrats, à la possibilité de mesures révolutionnaires. Cette assemblée s'est fait une réputation de violence, surtout par son intolérance religieuse et son athéisme vraiment fanatique. Mais, lorsque ni l'église ni la mairie de Paris ne sont en cause, le conseil est prudent, laborieux, quelquefois timide. Les discussions sont prolongées, souvent intéressantes, les ajournemens sont fréquens. La majorité se montre hésitante devant les vastes travaux que M. Alphand voudrait entreprendre, et auxquels M. Floquet, nous le pensons, aurait aimé à attacher son nom. Les Parisiens attendront sans doute quelque temps encore l'achèvement du boulevard Haussmann, et pendant quelques étés ils pourront manquer d'eau. Du moins, les finances de la ville, sagement administrées, ne courront pas d'aventures.

Un observateur spirituel, qui connaît bien le conseil et l'estime beaucoup, me disait un jour : « Ces révolutionnaires sont plus bourgeois qu'on ne pense : Haussmann l'était moins qu'eux. » Je puis répéter le mot, qui n'a rien de désobligeant sous ma plume. Il est malaisé de devenir bourgeois ; il est plus difficile de cesser de l'être quand on l'est de naissance ; il faut reconnaître seulement que, si Molière revenait au monde, il écrirait probablement : *le Bourgeois sans-culotte*. Ne devient pas prolétaire qui veut.

Quitte à être appelé bourgeois, le conseil municipal ne viole point les traités et prétend respecter la parole donnée, même aux actionnaires du gaz. Toute la question est de savoir si le traité ne prévoyait pas un abaissement du prix et si les conditions de cet abaissement ne sont pas réalisées. Le droit de la ville reconnu, l'administration municipale pourra soit en demander strictement l'exécution, soit transiger avec la compagnie.

II.

Suivant nous, le droit est fort clair. Le traité de 1855 imposait à la compagnie deux charges principales. La première était de fournir du gaz à la consommation parisienne, quelles qu'en pussent devenir les exigences. L'insuffisance de la production amènerait la

perte immédiate du monopole. La seconde consistait à donner une part des bénéfices à la ville de Paris. Très habile négociateur, M. Dubochet avait compris que les avantages faits à la ville étaient autant de garanties pour la compagnie. Il est rare qu'un associé conteste la légitimité des bénéfices qu'il partage; et si sa conscience est parfois troublée, les nécessités journalières et l'habitude de toucher un revenu dont il ne sait plus se passer la mettent à la raison. Les avantages accordés à la ville étaient considérables. D'abord elle ne payait que 15 centimes par mètre cube le gaz employé à l'éclairage public : non-seulement celui qui alimente les réverbères de nos rues; mais tout le gaz consommé dans les édifices municipaux. Les propriétés de l'état ne jouissent pas du même privilège. Ensuite elle recevait un droit d'octroi de 2 centimes par mètre cube brûlé dans Paris. Enfin, elle devait prélever une part des bénéfices. Ce droit d'octroi, cette part de bénéfices, ont rapporté à la ville de Paris en 1881, tout près de 20 millions. Or, c'est là un revenu dont la ville ne peut plus se passer; il est nécessaire à l'équilibre de son budget; elle devrait, si elle y renonçait, le remplacer par une taxe nouvelle.

Le partage des bénéfices s'opère comme il suit : on paie d'abord l'intérêt et l'amortissement des obligations, puis l'amortissement des actions; puis on prélève 12 millions pour l'intérêt des actions, et on répartit le surplus entre les actionnaires et la ville de Paris. Le capital de la compagnie est donc amorti en totalité; le traité le veut ainsi. Et quand la concession expirera, en 1905, les actionnaires et obligataires seront entièrement remboursés. Que deviendront alors les sommes immobilisées? A qui appartiendront les terrains, le matériel et les immenses bâtimens des usines? La ville de Paris a dû prendre à cet égard des précautions particulières; il ne fallait pas qu'il y eût interruption du service à la fin de la concession. Il ne fallait pas non plus que la compagnie, faute de s'entendre avec ses successeurs, eût le droit de fouiller toutes les rues pour y déterrer ses conduites. La ville s'est réservé la propriété entière de la canalisation telle qu'elle existera en 1905. Quant au reste, terrains, constructions et outillage seront autant de bénéfices nets, puisque le capital aura été remboursé. Ce seront des bénéfices dont la répartition aura été ajournée. Chaque année, en retenant la prime d'amortissement de la totalité du capital, on met, en réalité, de côté une certaine somme qui se retrouvera à la fin de la concession. Que vaudra cette somme? Il est assez difficile de le dire. La compagnie, dans ses rapports aux actionnaires, estime à environ 80 centimes le capital immobilisé pour fournir par an un mètre cube de gaz. A ce taux, et d'après la consommation de l'année dernière, ses immeubles et son matériel vaudraient aujourd'hui près de 240 millions de francs. Encore les actionnaires ont-

ils pour eux les chances de plus-value des terrains, chances qui les ont bien servis jusqu'à présent et qui, à Paris, sont à peu près certaines. Les suppositions les plus modérées portent à croire qu'en 1905, leurs propriétés vaudront de 4 à 500 millions, et, je le répète, tout l'argent qu'ils auront versé leur aura été rendu.

Il est utile, quand on traite du revenu des actions du gaz, de ne pas oublier ce léger bénéfice. Il y a là une fortune mise en réserve, et si la compagnie continue l'exploitation, en 1905 cette fortune sera avantageusement placée. Ce bénéfice, comme tous les autres, est soumis au partage avec la ville de Paris. La ville, en 1905, sera propriétaire de la moitié des immeubles et du matériel, outre la totalité de la canalisation.

Ces conditions ne sont nullement dures, vu les prix que paient les abonnés. La Compagnie du gaz de Bordeaux, qui est très florissante, a accepté de vendre le gaz 22 centimes aux particuliers et 5 centimes à la ville, et, en fin de concession, elle abandonnera à la ville de Bordeaux la totalité de ses immeubles et de son matériel. Elle amortit tout son capital, comme fait la compagnie parisienne, mais elle touche chaque année tout son bénéfice, et elle ne trouvera point, en réglant ses derniers comptes, un énorme dividende réservé pour la fin.

Le traité de 1855 garantit à la Compagnie parisienne un monopole : non pas le monopole de l'éclairage, la ville s'est réservé toute liberté vis-à-vis des inventeurs; elle a pu, par exemple, concéder l'avenue de l'Opéra à M. Jablochkof et pourra adopter tout moyen d'éclairage autre que le gaz. La compagnie n'a même pas le droit d'empêcher que d'autres industriels fabriquent du gaz. Elle a dû faire des marchés spéciaux avec les administrations des chemins de fer, qui menaçaient de se passer d'elle et de monter sur leurs terrains des fours à distiller. Elle ne peut pas empêcher le commerce du *gaz portatif*. Mais elle a seule le droit de poser sous les rues des conduites pour la distribution du gaz extrait de la houille. Elle est seule locataire du sous-sol des rues de Paris, et, en dehors de ses diverses redevances, elle paie de ce chef à la ville un loyer de 200,000 francs.

Ce monopole n'engage donc pas entièrement l'avenir et laisse à l'administration municipale une certaine liberté. La lumière électrique pourra devenir pour le gaz une rivale dangereuse, et rien n'empêchera la ville de Paris de l'adopter. Il est plus probable que les deux systèmes seront employés simultanément. La cité de Londres est éclairée par l'électricité, et jamais on n'y a brûlé plus de gaz. Il paraît que la consommation a été énorme à l'avenue de l'Opéra tandis que les candélabres Jablochkof illuminaient le trottoir : les

négocians allumaient tous les becs et ouvraient le robinet du compteur; sans cela, leurs boutiques auraient eu l'air de sombres cavernes. Les fabricans de gaz, qui vendent un produit d'un usage si commode, qui possèdent un outillage tout prêt et qui peuvent si facilement baisser leurs prix, n'ont point à s'inquiéter. L'électricité ne les ruinera pas plus qu'ils n'ont ruiné les marchands d'huile. En tout cas, la ville n'est point chargée de leurs intérêts, et la ville a sagement réservé sa liberté pour le cas où une invention imprévue viendrait bouleverser l'industrie de l'éclairage.

On voit que le monopole est assez restreint, et, quoique le système soit généralement mauvais, il faut bien convenir qu'une pareille industrie ne peut pas se passer de monopole. Imagine-t-on plusieurs sociétés rivales ayant le droit d'enlever les pavés et de creuser des tranchées pour poser ou réparer leurs conduites? Les rues de Paris seraient constamment barrées. Il faut choisir entre deux systèmes : la concession d'un monopole ou la régie municipale, qui est un vrai monopole.

La régie municipale a de très chauds partisans. Elle est adoptée dans un certain nombre de grandes villes anglaises, à Manchester, par exemple, dans la plupart des villes de Hollande et dans quelques villes de Belgique. Bruxelles a une régie : l'usine municipale, construite il y a quelques années à Laecken, fournit par an 20 millions de mètres cubes vendus 20 centimes le mètre. Les échevins et les conseillers communaux sont les administrateurs. J'ai eu l'honneur d'entretenir quelques-uns de ces magistrats, M. le bourgmestre Buls, M. l'échevin Walravens, M. le conseiller Richald, qui ont particulièrement étudié la question du gaz et sont très satisfaits du système de la régie. Sans trop m'arrêter aux salles de leur splendide hôtel de ville, aux plafonds de vieille boiserie, aux murailles revêtues d'inestimables tapisseries flamandes, j'ai été visiter les cornues municipales et les gazomètres publics, qui inspirent une autre sorte d'admiration. La régie donne à la ville la totalité des bénéfices : c'est le grand argument des défenseurs de ce système. Cet argument pourrait s'appliquer à toutes les industries et à toutes les entreprises, et cependant les municipalités se trouvent généralement bien de concéder leurs travaux à des entrepreneurs. Le service que rend l'entrepreneur est quelquefois chèrement rétribué: cependant il n'est pas prouvé qu'on ait avantage à se passer de lui. L'état ou la commune ne fabriquent pas à bon compte. Ils ne peuvent pas chercher les petites économies, saisir les petits progrès, négocier les marchés avec l'âpreté d'un entrepreneur. La ville de Bruxelles elle-même n'a pas pu songer à distiller ses goudrons et à se lancer dans la fabrication compliquée des sous-pro-

duits. Comment la ville de Paris pourrait-elle débattre des marchés d'un million de tonnes de houilles et se faire ensuite marchande de coke à l'hectolitre? Je ne me représente pas M. Camus, fonctionnaire de la ville, rendant ses comptes au conseil municipal, publiant ses marchés de houille, expliquant la nécessité de maintenir élevé le cours du coke lorsque les magasins en sont encombrés, enfin donnant des détails sur les fabrications accessoires du brai, des briquettes, de l'anthracène, de l'aniline. Un commerce si vaste et si compliqué ne peut pas se conduire administrativement.

La concession d'un monopole aux fabricans de gaz paraît donc nécessaire, mais elle ne doit pas s'accorder sans garantie. L'industriel qui jouit d'un monopole doit s'attendre à voir ses tarifs arrêtés et revisés, ses comptes vérifiés par l'autorité qui le lui assure. Le maximum ne peut être imposé que par mesure révolutionnaire au négociant libre, que la concurrence de ses voisins oblige à limiter ses bénéfices. Mais, quand il y a monopole, le maximum est parfaitement légitime. Le traité de 1855 fixe à 30 centimes le prix de vente ; c'était alors un prix assez modéré : on avait payé 35 et 40 centimes aux trois ou quatre compagnies qui exploitaient auparavant la capitale. Les rédacteurs du traité firent plus : ils comprirent que l'industrie du gaz était alors presque à ses débuts et qu'on pouvait s'attendre à des progrès : ils voulurent que la population pût en profiter. Et ils stipulèrent que, si le progrès de la fabrication faisait diminuer le prix de revient du gaz, l'administration aurait à décider dans quelle proportion cette diminution devait profiter au public. Une commission de savans désignés par M. le ministre de l'intérieur devait donner son avis, soit pour introduire des perfectionnemens, soit pour déterminer les avantages qui pouvaient résulter de perfectionnemens déjà adoptés. Ces savans seraient ainsi, ou des initiateurs ou des experts. Tel est le sens de l'article 11 du traité de 1855. En 1870, certaines modifications furent adoptées. L'article 11, intégralement recopié, devint l'article 48.

En 1879, le conseil municipal, sur la proposition de M. Ernest Hamel, demanda pour la première fois la réunion de la commission scientifique. Peu de temps après, une commission municipale était nommée pour étudier un arrangement offert par la Compagnie du gaz. Le conseil, on le voit, songeait à la fois à l'application stricte de son droit et à une transaction.

La commission scientifique fut choisie par M. le ministre de l'intérieur Constans. Des chimistes distingués en firent partie; c'étaient M. Debray, M. Aimé Girard, directeur du laboratoire de la préfecture de police, M. Troost, aujourd'hui administrateur de la Compagnie du gaz, et quelques autres. M. Berthelot donna sa démission après la première séance. Cette commission formula des

conclusions très peu favorables à la ville et aux abonnés, et soutint que l'article 11 ne donnait aucun droit d'exiger un abaissement de prix. On verra plus loin comment elle avait compris sa mission.

La commission municipale, composée des conseillers les plus experts en matière financière, tels que MM. Jacques, de Heredia, Germer-Baillière, fut sans doute un peu découragée de ce résultat. Elle abandonna la question de droit et la question technique, et ne chercha en somme qu'un moyen de donner satisfaction aux abonnés sans rien prendre aux actionnaires. Ce moyen était fort simple, la compagnie elle-même l'avait suggéré : c'était la prolongation du traité.

Amortir la totalité du capital, c'est constituer en bénéfice tout le matériel et les immeubles. Ce système de comptabilité promet un beau dividende lors de la fin de l'exploitation ; mais en assurant un bel avenir, il grève le présent d'une lourde charge. Cette charge s'accroît sans cesse, car la consommation augmente tous les ans de 20 millions de mètres cubes. Elle aura doublé avant vingt ans, et il aura fallu doubler les usines, car les fabricans se sont engagés à fournir à la consommation quelle qu'elle soit. Dans les dernières années, la prime d'amortissement enlèvera une part considérable des bénéfices. La dépense diminuerait, si l'amortissement était réparti sur un plus grand nombre d'années.

La compagnie demandait quarante ans à partir de 1905. Elle accordait en échange une réduction immédiate de 2 centimes. Le total des bénéfices, 35 millions environ, ne devait pas baisser sensiblement, puisqu'on avait moins à donner à l'amortissement; s'il baissait, ce devait être aux dépens de la ville, qui verrait diminuer sa part et garantirait celle des actionnaires. Enfin, quand les 35 millions seraient dépassés, ce qui devait arriver prochainement, grâce au progrès de la consommation du gaz, on devait procéder à de graduelles réductions de prix, en abandonnant aux abonnés la moitié du surplus des bénéfices.

Tels furent les principes du projet qui fut adopté par la commission et présenté au conseil par le rapport de M. Martial Bernard. On voit qu'il n'était plus question du droit de la ville à exiger une réduction, que la réduction devait s'opérer sans rien coûter aux actionnaires, et qu'ils allaient jusqu'à exiger des garanties.

La discussion eut lieu à la fin de 1880, et, malgré un fort beau discours de M. Alphand, le projet fut ajourné. Les pouvoirs des conseillers allaient expirer, et ils voulaient, avant de rien terminer, conférer avec leurs électeurs.

L'opinion des électeurs n'était pas douteuse. La campagne fut dirigée dans presque tous les quartiers contre deux institutions qui n'avaient entre elles aucune ressemblance : l'enseignement chrétien et la Compagnie du gaz. Instruction laïque et éclairage à bon mar-

ché, tel était le cri de ralliement, et pendant huit jours les deux ennemis des masses radicales furent saint Vincent de Paul et feu M. Dubochet, qui n'avait jamais dû s'attendre à pareil honneur.

Presque tous les membres de l'ancien conseil furent réélus. Ils revinrent animés des mêmes sentimens et liés par des engagemens nouveaux. Ils avaient promis de chasser les derniers religieux enseignans, ce qui était peu équitable, mais très facile, et d'abaisser le prix du gaz de 5, de 10 ou de 15 centimes, suivant les quartiers : tâche plus méritoire, mais beaucoup moins commode, surtout pour ceux qui avaient déclaré une guerre sans merci au monopole et juré de ne le proroger à aucun prix.

Les élections amenèrent cependant quelques changemens. M. Martial Bernard fut rendu responsable du projet auquel son nom était attaché, et ne reparut point au conseil. Le petit groupe conservateur gagna trois sièges. Les conservateurs venaient au conseil avec la très ferme résolution de protester sans relâche contre toute mesure blessant leurs consciences, mais ils avaient également résolu de ne point borner leur rôle à protester. Ils voulaient prendre une part active aux travaux et aux affaires, et il est juste de reconnaître que jamais la majorité ne leur a refusé ni l'entrée d'aucune commission, ni l'honneur de présenter des rapports importans. Cette courtoisie envers la minorité devrait servir d'exemple à d'autres assemblées, où elle n'est point en usage.

A la commission de la voirie, on reprit l'étude des traités. On s'aperçut d'abord que la commission scientifique était sortie de son rôle en se mêlant de les interpréter. Les chimistes de M. le ministre de l'intérieur s'étaient faits jurisconsultes. Le traité ayant été renouvelé en 1870, ils avaient décidé que l'examen des progrès ne devait pas remonter au-delà; ils refusaient le nom de procédés nouveaux aux perfectionnemens, aux tours de main (c'est l'expression du rapport) qui ont assuré de si beaux profits aux fabricans de gaz. On pourrait, disait la commission, tirer le gaz de la tourbe ou des huiles minérales, on l'a essayé; ce seraient là des procédés nouveaux. Mais on se contente de distiller la houille : vieux procédé. Enfin, il ne fallait pas s'occuper des sous-produits : c'était une industrie annexe, étrangère à l'industrie du gaz, dont les progrès étaient seuls visés par le traité. Cette commission de savans tranchait des questions de droit, et donnait une consultation au lieu de faire une expertise.

Il était d'ailleurs aisé de répondre. Les modifications introduites en 1870 dans le traité ne touchant en rien l'article qui traite de l'abaissement éventuel du prix, cette disposition reste donc datée de 1855; elle est simplement recopiée en 1870. L'interprétation du mot procédé nouveau est trop étroite : à ce compte, depuis Papin et sa

marmite, il n'y aurait pas eu, dans l'emploi de la vapeur, de procédé nouveau : car on fait toujours bouillir de l'eau dans une chaudière. Au surplus, la compagnie n'ayant pas le droit, de par le traité, de distiller autre chose que de la houille, il faut bien que l'article 48 ait visé les progrès à survenir dans l'art de distiller la houille. Si le gaz était tiré d'une autre matière première, il ne s'agirait plus d'appliquer l'article 48, mais bien de résilier le traité pour inexécution des conditions. Et enfin, pour estimer le prix de revient du gaz, on a toujours décompté la valeur des sous-produits : coke, goudron, eaux ammoniacales. Les progrès scientifiques qui augmentent la valeur de ces sous-produits diminuent réellement le prix de revient du gaz. Et l'article 48 s'applique à tous les progrès qui pourront avoir ce résultat.

La commission de la voirie voulut connaître exactement les faits et ne recula pas devant un examen technique. On lui fit voir l'usine de Clichy; elle fut reçue avec une courtoisie parfaite et entendit d'intéressantes explications. On prenait même soin de la garantir contre une admiration banale et intempestive. Les visiteurs d'un établissement industriel ont l'habitude bienveillante de se récrier devant tout ce qu'on leur montre. « Quelle merveille que l'appareil Siemens! disaient les conseillers. Il n'y a plus de force perdue. Voilà le vrai progrès de la science. Combien est ingénieux et simple le crible de MM. Pelouze et Audouin! » — Les ingénieurs répondaient : « Le four Siemens est bien cher à installer. Le revenu du capital engagé équivaut presque à l'économie de combustible. Sans doute l'appareil Pelouze est ingénieux : il y a là un progrès véritable, qui nous vaut bien un demi-centième de centime par mètre cube. » En somme, rien de nouveau, rien d'utile. Depuis vingt ans, les savans occupés de la fabrication du gaz n'ont trouvé que des perfectionnemens insignifians, des tours de main.

Il était pourtant difficile de croire qu'une industrie dirigée par des gens de tant de mérite n'eût été améliorée en rien depuis ses débuts. Involontairement on se demande si l'article 48 n'a pas eu pour effet imprévu d'inspirer de la modestie à deux générations de savans. En 1864, M. Payen écrivait ici même que plus de six cents brevets avaient été pris touchant l'industrie du gaz. Six cents brevets ne supposent pas autant d'inventions, mais il n'est pas probable que tant de chercheurs se soient toujours trompés. Et combien d'améliorations n'ont pas été brevetées! Que de fois un ingénieur ou un contre-maître, à force d'observations patientes, a fait une heureuse trouvaille, et n'a pas voulu d'autre récompense que l'approbation de ses chefs et le plaisir d'avoir contribué au bien du service! L'esprit de corps et l'émulation fournissent de fréquens exemples d'un tel désintéressement.

La vérité est que les inventions qui ont fait progresser l'industrie

du gaz n'étaient pas de ces grandes découvertes qui frappent le monde d'étonnement. Elles n'en ont pas moins donné des résultats considérables. Un livre sur l'industrie du gaz se diviserait en trois chapitres : 1° la distillation; 2° l'épuration; 3° le magasin et la distribution. Pour distiller, on enferme la houille dans de grands tubes elliptiques en terre réfractaire; il y en a maintenant six et même huit par four, et on chauffe jusqu'à 1,100 degrés. Le résidu est le coke, dont un quart environ est gardé pour le chauffage. Le gaz qui se dégage se refroidit en traversant divers appareils et se débarrasse du goudron. Il subit ensuite l'épuration chimique en traversant un mélange de chaux et d'hydrate de peroxyde de fer. Enfin il s'emmagasine dans les gazomètres et, suivant les besoin de la consommation, s'écoule par les conduites.

Dans toutes les parties de cette fabrication, des progrès sont survenus. On a changé la forme et augmenté le nombre des cornues, de façon à multiplier la surface de chauffe. On a élevé la température des fours et, par suite, le rendement de la houille; le rendement moyen de la tonne de houille est aujourd'hui de 300 mètres cubes de gaz; il était, il y a vingt ans, de 250 mètres cubes. En même temps, les fours perfectionnés exigent moins de combustible : on brûle le quart du coke fabriqué au lieu du tiers. L'épuration par le peroxyde de fer, le criblage, constituent des procédés nouveaux. Enfin, il y a vingt ans, un fabricant de gaz estimait à 15 pour 100 la quantité perdue par les fuites; il ne doit perdre aujourd'hui, si le travail est bien mené, que 7 pour 100. Cette différence est due surtout à de nouveaux systèmes de joints.

L'an passé, visitant à l'étranger une usine à gaz en compagnie de son très aimable et très intelligent directeur, je le priais de m'indiquer spécialement ce qu'il y avait de nouveau dans la fabrication : « Si vous remontez à vingt ans, dit-il, tout est nouveau. »

Munie de renseignemens techniques, la commission présenta son rapport. Les conclusions invitaient M. le préfet à réclamer de la compagnie l'abaissement de prix prévu par le traité et à l'exiger par les voies de droit si les négociations amiables n'aboutissaient pas. M. Narcisse Leven, examinant la question au point de vue de la procédure, fit remarquer que le traité donnait à M. le préfet de la Seine, d'accord avec le conseil municipal, le droit d'abaisser par un arrêté le prix de vente du gaz lorsqu'il serait dûment établi que les progrès de la fabrication auraient fait baisser le prix de revient.

M. Charles Floquet venait alors de s'installer aux Tuileries, et il avait certainement la très louable ambition de signaler son administration autrement qu'en chassant des religieuses. Ce n'est pas qu'il eût renoncé à ce genre de gloire, mais il ne s'en contentait pas. Au surplus, son prédécesseur, qui laïcisa jusque sur son lit de

mort, lui avait laissé peu à faire; il n'y avait pas là de quoi occuper l'activité de M. Floquet. Peut-être eût-il réalisé de grands projets et achevé de grands travaux, avec le concours si précieux de M. Alphand. Souvent, dans les discussions d'affaires, le conseil avait la bonne fortune de les entendre l'un après l'autre. M. Floquet parle en avocat de talent; il indique à grands traits les résultats généraux d'une entreprise plutôt que les détails d'exécution; il ne craint pas d'élever le ton et il sait trouver, à propos du percement d'une rue ou de la création d'un égout, de véritables mouvemens oratoires. M. le directeur des travaux ne possède ni l'ampleur de ses gestes ni la richesse de ses périodes; mais rien n'égale la clarté et l'intérêt des explications qu'il est sans cesse appelé à fournir : c'est un orateur d'affaires consommé. M. Alphand a passé la soixantaine sans rien perdre de l'ardeur d'un jeune homme; il a toujours vécu au milieu d'hommes politiques sans se mêler à leurs luttes et probablement sans partager leurs passions. Il n'a qu'une ambition : embellir Paris. Il a exclusivement consacré à ce grand travail une intelligence, une activité, une persévérance merveilleuses. Sa parole devient nerveuse et trahit de l'impatience dans les fréquentes occasions où la timidité du conseil entrave ses projets et marchande quelques millions aux embellissemens de Paris. M. Alphand a poursuivi son œuvre à travers quelques révolutions et sous une série presque innombrable de préfets et de ministres. Il n'a pu prendre de repos que pendant la commune, ce gouvernement ne s'étant jamais occupé d'embellir la capitale.

M. le préfet et M. Alphand entamèrent avec la compagnie des négociations nouvelles. En même temps, M. Floquet soumettait aux avocats de la ville l'interprétation de l'article 48. Ces jurisconsultes furent tout à fait d'accord avec la commission de la voirie. Ils reconnurent que les rédacteurs du traité, prévoyant des progrès dans l'art de distiller la houille et d'en employer les résidus, avaient voulu maintenir certaine proportion entre le prix de vente et le prix de revient du gaz, et que le préfet, sur l'avis du conseil municipal, avait le droit d'ordonner par arrêté la diminution. Ils admirent même qu'il n'était pas nécessaire de consulter la commission scientifique. Cependant les avocats de la ville ne pouvaient pas refuser à la compagnie tout recours contre un arrêté préfectoral. Le droit à l'abaissement est incontestable; mais sur le quantum de l'abaissement, les opinions peuvent varier. Si donc la compagnie se croyait lésée, on lui laissait la ressource de se pourvoir devant le conseil de préfecture, et la ville de Paris pouvait se voir condamnée à lui payer des dommages-intérêts.

Il importerait donc, si l'on se décidait à suivre cette procédure, de recommencer une sévère expertise de la fabrication du gaz et de se rendre rigoureusement compte de l'abaissement du prix de

revient. Il ne faut pas se tromper d'un centime : chaque centime payé par mètre cube à la compagnie du gaz représente une somme annuelle de 2 millions 1/2.

Un pareil compte est difficile à établir. Les bénéfices d'une industrie peuvent augmenter pour trois causes : progrès et inventions, baisse de prix de la main-d'œuvre ou de la matière première, augmentation du chiffre d'affaires. La première cause est scientifique, les deux autres sont commerciales. La première seule est visée par le traité de Paris. Il n'en est pas de même à Londres. Le parlement a passé des traités avec diverses compagnies qui se sont partagé les quartiers de la ville et jouissent d'un vrai monopole, parce qu'il ne peut pas en être autrement, sans que le mot de monopole ait été prononcé. Nous avons, m'ont dit les ingénieurs, *a practical monopoly*. La *Gas light and coke Company* est de beaucoup la plus importante : elle fabrique à elle seule un tiers plus que la Compagnie parisienne. Le rapporteur du conseil municipal de Paris a pu visiter ses magnifiques usines, voir tous ses comptes et garder un exemplaire de ses traités, grâce à la très courtoise obligeance de MM. les administrateurs et ingénieurs. Les traités de Londres déterminent une limite aux bénéfices des actionnaires, et en principe ce bénéfice était fixé à 10 pour 100 du capital. Ainsi toutes les causes, commerciales ou scientifiques, d'accroissement des bénéfices profiteront au consommateur. Vers 1873, lorsqu'on commença à tirer parti des sous-produits, la compagnie fit observer au parlement que l'espoir de gagner davantage la pousserait à faire des essais et des recherches dont le public profiterait. Le parlement le comprit. Aujourd'hui toutes les fois que la compagnie diminue d'un penny le prix des 1,000 pieds cubes, elle a le droit de donner 1/4 pour 100 de plus à ses actionnaires (1). C'est le principe du partage des bénéfices entre le fabricant et le consommateur.

Si ce principe était écrit dans notre traité, le rôle de M. le préfet de la Seine serait bien facile. Il n'est pas douteux que les bénéfices de la Compagnie parisienne aient énormément augmenté ; il est certain qu'aujourd'hui son prix de revient ne dépasse pas 7 centimes par mètre cube, 15 centimes en y joignant toutes les charges municipales, même la part des bénéfices de la ville. Il est prouvé que ce prix de revient, sans les charges, bien entendu, ne dépasse pas celui de Londres ; car si la houille coûte moins cher à Londres, le coke se vend plus cher à Paris. Enfin la compagnie ne peut nier

(1) La compagnie *Gas light and coke* a monté, depuis six ans, des appareils à distiller le goudron dans son immense usine de Beckton. Elle a pu, depuis lors, diminuer de 8 pence le prix des mille pieds cubes de gaz, tout en augmentant de 2 pour 100 le revenu des actions.

que, sur la vente d'un mètre cube au prix moyen de 27 centimes, elle ne gagne environ 40 pour 100. Mais, cela dit, il faut en revenir au traité : les raisons d'équité ont peu de prise sur les hommes de finances, qui ne sont pas des philanthropes. Or, des trois causes qui pouvaient servir la prospérité de la compagnie, le traité n'en vise qu'une, la cause scientifique. Et, sachons le reconnaître, un pareil système n'est pas facile à appliquer. Il ne s'agit pas ici d'une grande découverte, capable de bouleverser toute une industrie, mais de petits progrès de détail : distinguer exactement le profit dû à ces progrès, sans tenir compte d'aucun autre élément, est un problème incommode. Par exemple, on constate une économie de main d'œuvre, ou une économie de chauffage; la compagnie a moins d'ouvriers à payer et plus de coke à vendre; mais en même temps la main-d'œuvre augmente et le coke est en baisse. Voilà qui rend difficile de démêler exactement le profit dû au nouveau procédé.

Il est également difficile d'estimer d'une manière ferme et définitive les bénéfices retirés de la découverte des substances colorantes fournies par le goudron de houille. Depuis dix ans, les cours de l'anthracène ont changé du simple au triple. Cette matière s'expédie en grandes quantités dans l'extrême Orient : les résidus du gaz de Paris servent à teindre les tapis de Perse. L'année de la guerre entre les Russes et les Turcs, l'anthracène ne se vendait plus à aucun prix. On voit combien il est malaisé de démêler ce qui appartient en propre au progrès de la science. Le système anglais est bien préférable, car il établit entre le prix de revient et le prix de vente une vraie balance et fait profiter le public de tous les progrès scientifiques ou financiers.

Ces considérations obligent le conseil municipal et M. le préfet de la Seine à se montrer très modérés dans leurs évaluations. La commission de la voirie estimait de 8 à 9 centimes la diminution du prix de revient d'un mètre cube de gaz. Mais le dernier rapport, déposé au mois de juillet par M. Voisin, invite M. le préfet à abaisser par arrêté le prix du gaz de 5 centimes seulement. Ce serait agir sagement. Exposer la ville de Paris à payer des dommages-intérêts à la compagnie, ce serait exposer l'ensemble des contribuables à acquitter la note des abonnés du gaz.

Il nous paraît impossible que les tribunaux ne ratifient pas la diminution de 5 centimes, mais il est certain que l'arrêté de M. le préfet de la Seine donnera lieu à un procès fort long, à des expertises fort délicates, et que la question du gaz sera agitée pendant deux ans.

Un moyen s'est présenté de la trancher immédiatement. La compagnie a proposé pour la seconde fois de transiger, et les conditions qu'elle offre ne ressemblent guère à celle du premier projet.

Les 5 centimes de réduction immédiate sont accordés. Le gaz

employé comme force motrice se vendra 20 centimes. La ville, bien entendu, ne garantit pas le déficit, et il est permis d'en conclure que son droit est reconnu.

La concession est prolongée de quarante ans, mais tous les bénéfices dépassant le chiffre actuel, 38 millions, seront partagés avec les abonnés. Une moitié sera répartie également entre la ville et les actionnaires, l'autre moitié sera employée en dégrèvemens.

Enfin, à partir de 1905, la ville aura le droit de racheter la concession.

Ce projet fut soumis à la commission, avec quelques changemens que M. le préfet proposait et qu'il se faisait fort d'obtenir. Le principal consistait à réduire à vingt-cinq ans la prolongation.

La commission fut unanime à repousser le projet. Mais une faible minorité eût voulu le recevoir à corrections. Suivant nous, les conditions deviendraient acceptables avec bien peu de changemens. Il faut remarquer d'abord une véritable omission. En 1905, le traité actuel donne à la ville la propriété d'une part d'immeubles et de matériel qui vaudra 2 ou 300 millions. Le traité prolongé, la ville laisse à la compagnie, pendant vingt-cinq ans, la jouissance d'un pareil capital sans intérêts. Sans doute, elle continue à toucher sa part de bénéfices ; mais ce n'est pas là le revenu du capital qu'on veut lui faire engager en 1905, c'est le prix de la concession, c'est un impôt pur et simple, une sorte de patente imposée au monopole. Il faut donc qu'elle tire un loyer des immeubles et du matériel qu'elle aurait pu reprendre à la compagnie en 1905. Le capital vaudra 40 centimes par mètre cube. L'intérêt vaudra donc 2 centimes, au taux légal. Il y a donc lieu de stipuler pour 1905, — outre les réductions convenues, — une réduction de 2 centimes par mètre cube. C'est en ce sens que nous avons présenté un amendement, mon honorable collègue M. Yves Guyot et moi. Nous demandions aussi la suppression d'une clause de relèvement du prix prévue pour des circonstances à la vérité presque irréalisables. Enfin nous demandions à l'administration une étude nouvelle des conditions du rachat, qui nous paraissaient trop dures.

Si le nouveau traité était ainsi modifié, le prix du gaz tomberait avant dix ans à 22 centimes. Il arriverait à 20 centimes vers la fin du siècle, si la ville savait se contenter des 20 millions de rente que lui sert actuellement la compagnie et employait à dégrever les abonnés l'excédent de ses bénéfices. Enfin le gaz vaudrait, et au plus, 18 centimes en 1905, tout en payant le tribut de la ville : il serait vendu 14 à 15 centimes si la ville, devenue plus riche, pouvait alors renoncer à ses 20 millions. Tous ces comptes sont faciles à établir depuis le progrès régulier de la consommation.

La compagnie aurait bien tort de ne pas accepter quelques mo-

difications à son projet. Les dégrèvemens graduels ne commenceront pas avant qu'elle ait regagné le chiffre actuel de ses bénéfices; c'est l'affaire d'un an au plus, et les bénéfices ne sont comptés qu'après amortissement complet des capitaux engagés, en sorte que la compagnie serait assurée de maintenir pendant quarante-huit ans encore, et même de dépasser les gains énormes qu'elle fait actuellement; assurée aussi de doubler ce capital énorme de terrains et de constructions, qui se trouvera ne lui rien coûter, lors de la fin de son bail, et constituera pour ses actionnaires un profit net, au moins double du prix d'émission de leurs actions.

D'autre part, la ville aurait-elle avantage à accepter le traité modifié? Nous le pensons. Nous préférons de beaucoup la clause de partage de bénéfices, visant tous les motifs de réduction, à l'article 48, qui ne prévoit que le progrès scientifique. Pour le présent, le traité donnerait évidemment plus que l'arrêté préfectoral. Il est vrai qu'il engage l'avenir; mais l'engagement est sans danger. En effet, si les choses suivent leur cours normal, aucun fabricant, en 1905, ne fournira le gaz à 17 centimes, tout en payant 20 millions à la ville de Paris. Si une grande invention vient changer toutes les conditions de l'industrie de l'éclairage, deux hypothèses se présentent: ou bien le gaz coûtera beaucoup moins cher, ou bien on ne l'emploiera plus. Au premier cas, les prix baisseront, grâce au partage des bénéfices; au second cas, le monopole n'existera plus. Enfin, et pour comble de sûreté, nos successeurs auront le droit de racheter la concession, s'ils y voient profit. Ils n'auront donc point de reproches à nous faire.

Tous les détails de cette difficile affaire ont été plusieurs fois exposés au conseil municipal; après trois rapports, après des mémoires administratifs, des études d'ingénieurs et des consultations d'avocats, enfin, après trois jours de discussion, la session touchant à sa fin, M. le préfet a retiré le dossier. Il paraîtra peut-être difficile d'ajourner encore, et les abonnés, qui continuent à payer 30 centimes, sauront bientôt si la compagnie cède un peu de ses prétentions et parvient à s'entendre avec le conseil municipal, ou si le nouveau préfet de la Seine accepte la responsabilité d'abaisser par un arrêté le prix du gaz. Le droit de la ville nous paraît clair : il ne s'agit pas de violer le traité, mais de le faire appliquer strictement. C'est là le devoir de l'administration municipale, si, contrairement à ce que nous aurions souhaité, les projets de transaction ne réussissent pas.

DENYS COCHIN.

REVUE LITTÉRAIRE

A PROPOS D'UNE TRADUCTION DE CATULLE.

Les Poésies de Catulle, traduction en vers français, par M. Eugène Rostand, avec un commentaire critique et explicatif, par M. E. Benoist, Paris, 1882; Hachette.

Ce ne serait peut-être pas rendre à la cause des bonnes lettres, dans le temps où nous sommes, un médiocre service, que de plaider l'importance de la philologie grecque et latine dans l'éducation de ce que l'on appelait autrefois *l'honnête homme*. A la vérité, je n'oserais pas dire que, de ces sortes d'études, on ne fît pas en France, entre savans, au moins, toute l'estime qu'il faudrait. Mais je puis bien constater que, si le grec et le latin, depuis quelques années surtout, n'ont pas perdu plus de terrain, il n'a certes pas dépendu de M. Paul Bert ou de M. Jules Ferry qu'ils en perdissent davantage. Et sans compter qu'il est vexant, à quiconque aujourd'hui veut lire un bon texte grec ou latin, d'être obligé, presque toujours, et en tout cas trop souvent, d'en écrire à Leipsig ou Berlin, il y a dans cet oubli des traditions une injustice, dans cette défiance ouvertement témoignée pour la haute culture littéraire une maladresse, et dans ces tentatives enfin pour substituer on ne sait quelle instruction utilitaire à l'ancienne éducation libérale, — il y a de la sottise. C'est ce qu'il pourrait y avoir, je pense, quelque réel intérêt à montrer.

La publication du texte de Catulle, que nous avons là sous les

yeux, « revu d'après les travaux les plus récens de la philologie, » l'ample commentaire « critique et explicatif » à la fois que M. Benoist y a joint, serait une occasion toute naturelle, et bien favorable, de tenter l'entreprise (l'aventure peut-être) si deux excellentes raisons, pour cette fois, ne s'y opposaient. En premier lieu, quelle qu'en soit l'importance, le commentaire n'est ici donné que comme accessoire, et le principal, ou du moins ce qui nous est proposé comme tel, c'est la traduction de M. Rostand. Et puis, n'étant encore arrivé qu'à moitié de sa publication, trop de pièces de Catulle y manquent, et quelques-unes des plus considérables. On nous permettra cependant d'essayer en peu de mots de le caractériser.

Au point de vue général, c'est la combinaison, dans une mesure heureuse, de l'annotation critique proprement dite et de l'interprétation littéraire. M. Benoist, déjà dans son *Virgile*, en empruntant aux Allemands toute la rigueur de leurs méthodes philologiques, ne s'était pourtant pas abstenu, comme ils le font trop systématiquement, de venir quelquefois au secours du lecteur. Ces éditions savantes, qui ne contiennent que le texte, avec ses *variæ lectiones* au bas de la page, les *testimonia* des grammairiens et des polygraphes quelquefois, et d'ailleurs pas une seule note, — je ne dirai pas que je crains, car au contraire je m'en réjouis, — elles ne seront jamais françaises. Ici, dans son *Commentaire* de Catulle, et presque plus généreusement que dans l'annotation de son *Virgile*, M. Benoist n'a rien négligé de ce qui pouvait aider à l'entière intelligence du texte, non pas même, de loin en loin, quelques mots pour guider l'admiration; et, puisqu'il n'a pas dédaigné de faire au goût français cette juste concession, nous lui passerons en retour le nombre, pour ne pas dire l'excès de ses *variantes*. Car j'avoue modestement, et dussé-je être mis au ban des philologues, que je ne comprends pas bien la raison de tant de variantes. Puisqu'en effet la détermination du texte auquel on s'arrête a pour base une classification des manuscrits entre eux et la construction, comme on dit, d'un *archétype* dont tous les autres ne seraient qu'autant d'épreuves plus ou moins adultérées, il semble que, si l'on se bornait à discuter les leçons vraiment importantes, en négligeant celles qui ne sont peut-être que les fautes d'un scribe ignorant, on pourrait singulièrement alléger l'annotation critique proprement dite. Mais les éditeurs ont sans doute leurs motifs; et ce ne sont pas là nos affaires. — A un point de vue plus particulier, il nous a paru que dans ce *Commentaire* les observations relatives à la métrique latine tenaient une assez large place (1). Est-il besoin d'en

(1) On consultera sur ces questions de métrique, trop négligées en France, et qui sont cependant des plus intéressantes, les deux opuscules récens : *Métrique grecque et latine*, par M. L. Müller, traduit de l'allemand par M. Legouëz, et précédé d'une spirituelle et instructive introduction de M. E. Benoist; et *les Mètres lyriques d'Ho-*

dire l'intérêt? Si l'appropriation des formes métriques aux genres déterminés est assurément moins rigoureuse en latin qu'en grec, elle l'est toutefois encore assez; et puisqu'en français même, — de toutes les langues celle peut-être où les matériaux de la poésie diffèrent le moins de ceux de la prose, — le juste choix des mètres et des rythmes ne laisse pas d'être un des élémens essentiels de l'illusion poétique, on en devine l'importance dans la langue de Virgile et d'Horace. Ajoutez que justement le « docte » Catulle fut le premier importateur à Rome des mètres lyriques de la poésie grecque, et que, de ce seul chef, même quand il ne serait pas Catulle, c'est-à-dire tout ce qu'il est par ailleurs, il tiendrait encore un rang élevé dans l'histoire des lettres romaines. Ainsi, dans l'histoire de la peinture, avons-nous conservé religieusement les noms de tous ceux qui firent faire un grand pas à la technique de leur art, l'inventeur ou les inventeurs de la peinture à l'huile, l'inventeur de la perspective, l'inventeur du clair-obscur... La forme, en poésie, n'est évidemment rien si le fond n'y est pas, mais si le fond y est, la question de forme, aussitôt, devient considérable.

Si ce qu'il y a plaisir à louer du *Commentaire* de M. Benoist, c'en est le réel intérêt littéraire, et historique, ce qu'il est juste aussi de louer de la traduction de M. Rostand, c'en est l'exactitude, la fidélité rare, et, si je puis ainsi dire, l'absolue probité. Personne, en effet, n'ignore que, pour peu qu'un texte offre de difficultés, il existe au moins deux moyens de le traduire sans le traduire, ou, autrement dit, de l'escamoter. Le premier consiste à mettre le mot sous le mot, et de ce décalque matériel d'un original grec ou latin laisser au lecteur le soin de tirer un sens. Il y réussit quelquefois, — quand il sait lui-même d'abord le latin ou le grec. Ce moyen est fort apprécié des candidats au baccalauréat, des fabricateurs de traductions interlinéaires, et, si je ne me trompe, de quelques-uns aussi des savans auteurs de ces traductions latines que l'on trouve, dans quelques éditions, en regard d'un texte grec. Le second est plus habile. Il se réduit à donner du texte une idée générale, vague et lâche, et comme envelopper l'original d'un vêtement flottant qui ne dessine pas les formes, ni ne colle en aucun point, mais *se prête*, et recouvre indifféremment les deux ou trois sens que peut admettre un passage controversé. Je ne pense pas qu'aucun lecteur s'étonne qu'il y ait en grec ou en latin des passages controversés : il y en a dans La Fontaine, et il y en a dans Molière; il y en a de controversables dans Lamartine et dans Musset; mais je suis épouvanté quelquefois de ce que l'auteur des *Quatre Vents de l'esprit* a déjà taillé de besogne aux commentateurs de l'avenir.

rces, par M. H. Schiller, traduit de l'allemand par M. O. Riemann, et augmenté, par le même, d'une courte et substantielle dissertation sur les rapports de la musique et de la métrique. 2 vol. in-32; Paris, 1882 et 1883; Klincksieck.

Autant que j'en loue l'exactitude, je voudrais pouvoir louer l'élégance de la traduction de M. Rostand. Mais voilà le point faible! Et de quelques qualités de versificateur habile, de poète même, par endroits, que le traducteur ait fait preuve, on peut douter qu'il ait atteint son but; et qu'à rendre Catulle vers pour vers, il l'ait rendu comme il l'avait rêvé. Certainement on lui passera, sur la difficulté de la tâche, quelques rimes, les unes peu régulières, et les autres bien usées; des « renversemens de tournures, » comme on parle dans la moderne école, plus forcés qu'il ne faudrait; ces phrases mêmes heurtées, saccadées, anguleuses, où l'obligation de fouiller avec l'alexandrin tous les détours et recoins d'un texte savamment compliqué l'a plus d'une fois et trop souvent réduit. Mais ce que je lui reprocherai, c'est de ne pas avoir senti que traduire ainsi Catulle vers pour vers, c'était précisément le dépouiller de ce qu'il en voulait surtout reproduire: l'accent, le rythme, le mouvement. Ou mieux encore, et généralisant la question, on rendra volontiers témoignage de la générosité de la tentative, mais ce qu'on en reprendra, c'en est le principe même et l'idée que les vers conviennent mieux que la prose à la traduction des poètes.

« La question, si débattue, de ce qui convient le mieux, prose ou vers, à la traduction des poètes, n'en est pas une, » nous dit M. Rostand, et il ajoute que « Voltaire l'a bien vu (1). » Mais, en dépit de Voltaire, il y a là une question, et plus on va, plus on voit de raisons de contredire à l'opinion de M. Rostand.

Je me servirai d'une comparaison que je crois exacte. Se demander ce qui convient le mieux, prose ou vers, à la traduction des poètes, c'est se demander ce qui convient le mieux à la reproduction des peintres, gravure ou copie. La réponse n'est pas douteuse. On aura beau dire que le burin ne peut rendre que la ligne, le dessin, l'harmonie des compositions, et tout au plus les valeurs, tandis que le pinceau rend en plus ces couleurs qui, sans doute, sont bien un élément de la beauté d'un Titien ou d'un Rubens; il n'est pas moins certain qu'entre une excellente copie et une très bonne gravure un amateur délicat n'a jamais hésité ni n'hésitera jamais. En effet, toute copie, et d'autant qu'elle est plus fidèle, a toujours, dans sa fidélité même, quelque chose de gêné, qui sent sa dépendance, une touche moins libre, un accent moins vif, une allure moins originale. Mais la gravure ne fait pas profession d'imiter, elle interprète, et suppléant par

(1) Je ferai cependant observer que, si c'est bien l'opinion de Voltaire, qui l'a même une fois exprimée, dans une lettre à son ami Formont, d'une façon tout à fait *catullienne*, il y a de fortes présomptions pour que l'opuscule auquel renvoie M. Rostand ne soit pas de Voltaire.

des moyens qui lui sont propres aux moyens propres de la peinture, elle procure aux yeux, non pas certes la sensation de l'original, mais le meilleur secours pour la retrouver. Et ce que la gravure a ainsi de franchement infidèle, ou, pour mieux dire, d'incomplet, il est toujours plus facile à l'imagination de le réparer, qu'il n'est facile aux sens de se débarrasser de l'obsession d'une copie pour ressaisir sous l'imitation la valeur de l'original. Traduire en vers, c'est copier, mais c'est graver que de traduire en prose. « Divinité d'invention, grandeur de style, magnificence de mots, gravité de sentences, audace et variété de figures, et tout ce que les Latins appelaient *genius*, » voilà justement ce qu'aucune traduction ne saurait reproduire, et voilà ce qu'une traduction en prose déclare d'abord qu'elle ne reproduira pas, mais voilà ce qu'une traduction en vers affiche toujours plus ou moins la prétention de reproduire.

On dira peut-être que, comme il y a des copies que les meilleurs juges ne sauraient distinguer d'avec leur original, il peut y avoir aussi des traductions en vers d'un tour si libre et d'une allure si personnelle qu'on les prendrait pour des originaux. Je le sais, j'en connais, je vais en citer, et d'après Catulle. Tel est ce joli couplet du chant d'hyménée si justement célèbre :

Ut flos in sæptis secretus nascitur hortis;..

nous en avons une traduction aussi charmante que fidèle :

La jeune fille est semblable à la rose
Au beau jardin, sur l'épine naïve,
Tandis que sûre et seulette repose
Sans que troupeau ni berger y arrive.
L'air doux l'échauffe, et l'aurore l'arrose,
La terre, l'eau, par sa faveur l'avive,
Mais jeunes gens et dames amoureuses,
De la cueillir ont les mains envieuses.
La terre et l'air qui la souloient nourrir
La quittent lors, et la laissent flétrir.

Tel est encore le couplet suivant :

Ut vidua in nudo vitis quæ nascitur arvo...

heureusement imité par Baïf :

La vierge est semblable à la vigne,
Qui seule naît en lieu désert.
Ensemble elle a tige et racine
Ses raisins souvent elle perd,

Nul vigneron n'en a souci.
Nul seigneur ne s'y plaît aussi.
Mais quand sur une belle treille,
Le maître la fait redresser,
Un ombrage frais à merveille
Alentour elle vient pousser.

Si je ne craignais d'effaroucher le lecteur, je rappellerais encore la pièce bien connue :

Vivamus, mea Lesbia, atque amemus...,

dont aucun traducteur certainement, s'il a rendu peut-être plus exactement les mots, n'a mieux reproduit l'ardeur sensuelle et le mouvement passionné que Louise Labé, *la Belle Cordière*, dans son dix-huitième sonnet. Mais on me permettra de donner l'imitation, moins connue, qu'un poète de la fin du XVIe siècle a faite de la pièce :

Quæris, quot mihi basiationes...

C'est le précurseur de Boileau, Vauquelin de la Fresnaye :

Vivons, aimons-nous, belle Iole,
Comme un oiseau le temps s'envole.
. . . . . .
Baisons-nous donc, et que le compte
De nos baisers ardens surmonte
Les grains du sable de la mer,
Et qu'aucun n'en puisse estimer
Le nombre, s'il ne compte encore
Combien la nuit, jusqu'à l'aurore,
Il luit d'étoiles par les cieux.

Quiconque prendra la peine de se reporter de ces traductions à l'original latin s'apercevra immédiatement qu'elles doivent ce qu'elles ont de valeur à la liberté même dont les imitateurs ont traité leur modèle. Mais ce n'est pas tout, et indépendamment de cette condition générale, qui peut-être s'impose à toute bonne traduction, on peut déterminer à quelles conditions particulières il est permis utilement de traduire en vers un vrai poète.

Littré en avait deviné quelque chose quand ici même il traduisait en vieux français le premier chant de *l'Iliade*, et plus tard, dans cette même langue du moyen âge, *l'Enfer* tout entier de Dante. Il faut à la traduction des poètes un état général des mœurs et une forme de la société, sinon tout à fait semblable, au moins analogue, à la forme de

société comme à l'état général des mœurs pour lequel ils ont écrit. L'erreur est seulement de n'avoir pas fait attention qu'à cet état de mœurs analogue il fallait encore que répondît un état à peu près semblable d'avancement de la langue. On pensera ce que l'on voudra de la langue française du XIIIe siècle et de la prosodie de « nos vieux romanciers; » qu'ils avaient une grammaire, cette grammaire des lois, et que ces lois avaient force obligatoire; le fait est que, sans aller au fond de la discussion, le français de la *Chanson de Roland* n'est pas aussi voisin que le grec de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée* de sa perfection classique. Il est encore plus assuré que la métrique rudimentaire de nos trouvères était fort éloignée de celle du poète de *la Divine Comédie*. C'est, en effet, une troisième condition et non moins nécessaire. Examinons donc rapidement ce qu'étaient les mœurs, la langue, la métrique, au temps de Catulle (1).

On a voulu faire de Catulle, sans argumens bien solides, un poète aristocratique, un poète du grand monde, comme de sa Lesbie, sur des inductions plutôt que sur des preuves, ce que Brantôme appelait « une grande et honeste dame. » Je persiste à ne pas croire, pour ma part, que Lesbie fût la célèbre Clodia, mais je crois que bon nombre des fréquentations de Catulle furent parmi la bohème littéraire de Rome. Au surplus, la conciliation n'est pas si difficile. Ce que nous savons, en effet, c'est que, lorsque l'adolescent de Vérone arriva de sa province dans la capitale, il y subsistait, sous le raffinement de quelques habitudes, sous l'étalage du luxe et sous l'apparence de la civilisation, un grand fonds d'antique brutalité romaine. Si nous en pouvions douter, nous l'apprendrions au moins de certaines épigrammes de Catulle lui-même, plus grossières que mordantes, et dont l'outrageuse crudité passe tout. C'est bien fait à M. Rostand de nous les avoir traduites. On ne peut pas juger d'un poète en commençant par faire exception de toute une partie de son œuvre, qui peut-être est celle que les contemporains en ont presque le plus goûtée. Là où Catulle est bon, il va jusqu'à l'exquis, et c'est bien de lui que l'on peut dire aussi justement que de personne qu'il est alors le mets des *délicats*; mais là où il est grossier, il l'est sans mesure, et c'est bien encore de lui que l'on peut dire qu'il est le charme de la *canaille*. Or, à Rome, en ce temps-là, dans le sens littéraire de l'un et l'autre mot, la *canaille* et les *délicats*, c'était presque tout un. On ne distinguait pas

(1) Nous empruntons quelques-uns des détails qui suivent, mais en prenant sur nous la responsabilité de l'arrangement, au livre de M. Auguste Couat : *Étude sur Catulle*. Paris, 1875. Thorin. Il a récemment paru du même auteur un livre infiniment profitable à l'étude à la fois des deux littératures, grecque et romaine, et de Catulle en particulier : *la Poésie alexandrine sous les trois Ptolémées*. Paris, 1882; Hachette.

encore, selon le mot d'Horace, la plaisanterie spirituelle de l'insolente rusticité. La curiosité de l'intelligence, vivement éveillée, capable de goûter les finesses de l'alexandrinisme, était en avance, pour ainsi dire, sur la rudesse des mœurs et la vulgarité des habitudes mondaines. Quand on grattait ces *soupeurs* qui savaient apprécier les jolies bagatelles du poète, on retrouvait le paysan du Latium, qui s'égayait, au moment du vin, à *faire le mouchoir*. La raillerie, comme à la campagne, s'attaquait surtout aux défauts ou disgrâces physiques. Je sais bien que, jusque dans Horace, la grossièreté du vieux temps continuera de s'étaler, mais ce ne sera plus de la même manière naïvement impudente. Au temps de Catulle, la délicatesse n'avait pas encore passé de l'esprit dans les manières. Quand il s'élevait seulement un nuage sur les amours du poète et de sa Lesbie, le docte traducteur de Callimaque s'échappait en injures de corps de garde. Cette société très corrompue ne s'était pas encore assimilé la civilisation grecque. Elle s'essayait à la politesse, elle n'y touchait pas encore. Et sous son élégance toute superficielle, elle manquait étrangement de goût. — Il me paraît que, si l'on examine à quel moment de notre histoire la plupart de ces traits conviennent, on trouvera que c'est au XVIe siècle, dans le temps précis que le contact des mœurs italiennes opérait sur la cour des Valois le même effet qu'à Rome, sur les contemporains de César, le contact des mœurs de la Grèce.

Il est plus délicat de parler de la langue de Catulle. Si cependant nous y croyons discerner de l'archaïsme, nous pourrons bien nous tromper sur le choix des exemples; nous ne nous tromperons pas au moins sur le caractère général du style, puisque nous en avons pour garant le témoignage d'Horace, en ses *Satires*. Et, tout de même encore, si nous nous permettons d'y signaler du néologisme, il n'importera guère que nous nous méprenions sur un point particulier; nous ne nous méprendrons pas au moins sur le fait, puisque Catulle appartenait à l'école de ces νεώτεροι, dont Cicéron se moque en plusieurs endroits de sa *Correspondance*. On reconnaît, à ce conflit de l'archaïsme et du néologisme, une langue incertaine encore de la direction qu'elle prendra. C'est ainsi qu'il y a dans notre Ronsard quelque résidu de la langue de Marot et de Villon, mais quelque promesse aussi de la langue de Malherbe et de Corneille. Tel madrigal de Catulle est tout à fait dans le grand goût de Tibulle et d'Horace, et telle de ses épigrammes dans le goût trop salé de Lucilius et de Plaute. Les élémens du grand style sont déjà comme en présence les uns des autres, et l'art de les juxtaposer, ou de les souder même, est déjà connu, mais ils ne sont pas encore fondus ensemble, l'alliage est imparfait, la substance du métal n'est pas encore et partout homogène. Un autre trait concorde à celui-ci. Les critiques signalent dans les vers de Catulle

un nombre assez considérable de termes populaires qui, dans l'âge suivant, ont disparu du bon usage. Mais, d'autre part, ils y notent unanimement de la mignardise et de l'afféterie, par exemple dans un fâcheux abus qu'il se permet des diminutifs. C'est une preuve que, dans la langue de son temps, la séparation n'est pas encore faite entre l'idiome vulgaire et l'idiome littéraire. On sent le prix de la simplicité, d'une part et, faute d'y pouvoir toujours atteindre, on y supplée par la grossièreté. Mais, d'autre part, on sent le prix aussi de la distinction, et, faute d'y pouvoir atteindre, on y supplée par la recherche. C'est ainsi que, des hauteurs où la Pléiade, *pindarisant* et *pétrarquisant*, guindait son orgueilleuse prétention, nous la voyons quelquefois qui retombe de toute sa hauteur, à la grossièreté de l'ancien fabliau. Il est également demeuré dans Catulle quelque chose du parler des portefaix de Rome, tandis que, d'autre part, il dérobait à l'école d'Alexandrie ses plus subtils raffinemens. Et ainsi, ce que nous pouvons juger de sa langue s'accorde avec ce que nous savons de son temps, pour nous faire voir en lui le représentant d'un art intermédiaire entre l'art qui vient de finir et celui qui n'est pas encore né : telle fut exactement, comme on sait, la situation de nos poètes du XVIe siècle.

Un dernier trait achève la ressemblance : Catulle, comme Ronsard, comme Du Bellay, comme Baïf, est un poète savant, qui travaille, d'après des modèles, à l'enrichissement de la langue et la perfection des formes poétiques. Ses pièces les plus considérables, — *l'Attis*, *la Chevelure de Bérénice*, *l'Épithalame de Thétis et Pélée*, — sont des imitations ou des traductions. Un autre épithalame, celui dont nous avons rappelé plus haut quelques fragmens, est traduit, pour une part, d'une idylle de Théocrite, pour une autre, vraisemblablement, d'un hyménée saphique, — et, pour le reste, qui sait encore de quelle autre pièce perdue? Un troisième épithalame encore, celui des noces de Manlius Torquatus et de Junia Aurunculeia, s'il parcourt l'une après l'autre toutes les cérémonies successives du mariage romain, le mètre toutefois en est grec, et la strophe, et le premier couplet, et le refrain lui-même. Il n'est pas enfin jusqu'à telle pièce où Lesbie, ce jour-là, fut traitée comme une « Iris en l'air, »

Ille mi par esse deo videtur...

qui ne soit presque littéralement traduite de Sapho. Si maintenant j'avais la compétence nécessaire pour entrer dans le détail épineux de ces questions de métrique, je crois que je pourrais montrer que les innovations de Catulle sont du même ordre à peu près que dans l'histoire de notre poésie les réformes de Ronsard. C'est lui qui, le premier, par exemple, a introduit dans la langue latine ces combinaisons de

mètres et, si je puis ainsi dire, ces architectures de strophes dont Horace allait faire un si heureux usage, comme notre Ronsard ces nouveautés rythmiques dont Malherbe, et de nos jours surtout les romantiques, devaient tirer le parti que l'on sait. Et de même encore que Ronsard devait assouplir ce grand alexandrin dont le XVIIe siècle allait faire le vers type de la poésie française, c'est Catulle qui, plus qu'aucun autre, a façonné le génie de la langue latine aux lois du distique de Tibulle et de Properce, comme aux lois de l'hexamètre épique de Virgile. Quoi qu'il en soit, au surplus, de ces points particuliers, l'une et l'autre tentative allait au même but : il s'agissait, pour Catulle comme pour Ronsard, de hausser le ton de la poésie nationale, et de faire *sonner* à la langue quelque chose de plus noble que la satire de Lucilius ou la gauloiserie cynique de Villon : et c'est là vraiment l'important.

Et que l'on ne dise pas ici, comme on en pourrait être tenté, qu'il n'a pas manqué, dans l'histoire de la littérature française et de la littérature latine, d'autres siècles que celui de Catulle et celui de Ronsard où les mêmes conditions se seraient trouvées toutes réunies. Car il ne suffirait pas de le dire, mais il faudrait encore le prouver. Et puis, ce serait confondre deux choses qui, pour se ressembler quelquefois, du moins en apparence, ne laissent pas au fond de différer prodigieusement entre elles : l'imperfection de ce qui commence et la corruption de ce qui finit. L'assimilation que je crois pouvoir faire de Catulle, comme le plus brillant imitateur de l'alexandrinisme à Rome et le représentant le plus illustre de toute une nombreuse école, avec nos poètes du XVIe siècle, ne saurait être utilement combattue que si l'on prouvait au préalable que le point de perfection de la poésie latine est en-deçà de Virgile et le point de maturité de l'art d'écrire en vers français en-deçà de Racine. En d'autres termes encore : je n'exprime point ici d'opinion personnelle, c'est-à-dire qui dépende en aucun degré du plaisir que j'éprouverais à lire Catulle ou feuilleter Ronsard : c'est une déduction de littérature comparée. Quelle est la valeur propre de Catulle, je n'en sais rien. Quel est le mérite original et pour ainsi dire individuel de Ronsard, je l'ignore. Ce que je dis uniquement, c'est qu'il y a eu dans l'histoire des lettres latines une époque des mœurs, de la langue, de la poésie, dont Catulle est le représentant, d'une part; que, d'autre part, il y a dans l'histoire de la littérature française une époque évidemment caractérisée par un même état de la poésie, de la langue, des mœurs; et que cette époque est celle de Ronsard. N'est-ce pas comme si je disais qu'il y a eu peut-être un temps de traduire Catulle en vers, mais que ce temps est passé?

Je pousserai la comparaison jusqu'au bout en mettant le lecteur à même de la faire, et plaçant quelques vers de la traduction de M. Ros-

tand en regard de la traduction des mêmes vers par nos poètes du XVIe siècle.

Il me semble le pair d'un Dieu, que dis-je? même
Plus qu'un Dieu, — si parler ainsi n'est un blasphème, —
Celui qui peut venir souvent s'asseoir, rester
Face à face avec toi, contempler, écouter
Ton doux rire... Oui, ce m'est, ô malheureux qui t'aime,
Assez pour me ravir tous mes sens! Quand mes yeux
Te voient, Lesbie, il n'est plus rien qui vaille mieux!
. . . . . .
Ma langue s'engourdit; des feux subtils se glissent
Dans mes membres; mes deux oreilles se remplissent
De tintemens confus; mes regards éblouis
Par la nuit semblent envahis.

On trouvera dans *les Amours*, au livre V, la traduction de Ronsard, presque aussi littérale que celle de M. Rostand. J'aime mieux citer l'imitation de Baïf, plus libre, et je crois, moins connue :

Qui t'ouït et voit vis-à-vis,
Celui, — comme il m'est avis, —
A gagné d'un Dieu la place,
Ou, si j'ose dire mieux,
De marcher devant les Dieux
Il peut bien prendre l'audace.
Car, sitôt que je te voi
Ma maîtresse, devant moi
Parler, ciller ou rire,
Le tout si très doucement,
Pâmé d'ébahissement,
Je ne sais que je dois dire.

Moins littérale, et malgré quelques taches, presque plus heureuse encore est la paraphrase de Remy Belleau :

Nul me semble égaler mieux
Les hauts Dieux
Que celui qui face à face,
T'ouït parler et voit la grâce
De ton souris gracieux.
Ce qui va jusqu'au dedans
De mes sens,
Piller l'esprit qui s'égare,
Car, voyant ta beauté rare,
La voix faillir je me sens.
. . . . . .

J'interromps ici la citation. Il y a dans les vers suivans, pour traduire le *tenuis sub artus Flamma demanat*,

Un petit feu qui furette
Dessous sa peau tendrelette,

qui gâte vraiment le morceau, et c'est dommage, car le mouvement est d'un poète, et pour soutenir peut-être la comparaison avec l'original, il n'y manquerait enfin à la passion que d'être d'un amant (1).

Il faut bien en venir à ce dernier trait qui, maintenant que l'on a vu les analogies, mesure la distance qui sépare Catulle de nos poètes du XVIe siècle : les autres ont chanté, le poète de Vérone a aimé. C'est ce ce qui explique, en même temps, qu'il en demeure une partie toujours traduisible et éternellement imitable, comme étant éternellement humaine, mais une partie seulement.

Catulle n'est pas proprement ce que l'on peut appeler un grand poète, et pour ma part, je suis si loin, comme on l'a fait quelquefois, de le mettre au rang d'un Lucrèce ou d'un Virgile, que, si je conviens qu'il est fort au-dessus d'Ovide, et d'une race d'hommes assurément plus saine, plus robuste, plus virile, mais non pas plus aimable que l'élégant Tibulle, il le cède au moins en plus d'un point à Properce. Homme d'esprit, homme du monde, si tant est que ce mot ait un sens à Rome, savant dans son art, dont il eut le culte et presque la superstition, imitateur habile des alexandrins, traducteur heureux, il n'a eu du vraiment grand poète, — ni cette maîtrise dont la supériorité même, dédaigneuse du tour de force, met à dissimuler l'art le triomphe même de l'art, — ni ces grandes ambitions dont la témérité généreuse, à défaut d'un *de Natura rerum* ou d'une *Énéide*, peut rencontrer encore une *Pharsale*, — ni le souffle enfin, ce souffle qui vivifie les belles odes d'Horace et qui respire encore dans les *Élégies romaines* de Properce. Les épigrammes de Catulle, purgées des obscénités qui les déshonorent, auraient-elles pu suffire à nous conserver son nom ? J'ose en douter. Ses madrigaux, — car de quel autre mot pourrais-je mieux caractériser les petites pièces dont *le Moineau de Lesbie*, s'il n'en est pas le chef-d'œuvre, est le modèle au moins le plus vanté ? — ses madrigaux sont-ils beaucoup au-dessus de certains madrigaux ou sonnets de Voiture, si ce n'est qu'on y doit louer plus de naturel et de franchise dans la galanterie ? Et quant à ses poèmes plus considérables, dont nous avons déjà rappelé les titres, que l'on prenne *la Chevelure de Bérénice* ou l'*Épithalame de Thétis et Pélée*, outre qu'ils sont d'une facture

(1) La plupart de ces citations sont tirées du recueil en trois volumes publié par M. L. Becq de Fouquières à la librairie Charpentier. *Poésies choisies de Baïf, 1874. Œuvres choisies de Joachim du Bellay, 1876. Œuvres choisies des poètes français du XVIe siècle.* Voyez aussi Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française*, dont on devrait bien nous donner une bonne et belle édition, plus digne du livre et plus digne de Sainte-Beuve.

laborieuse et, de plus, assez mal composés, je ne vois enfin que l'épisode de l'*Ariane* qui soit du premier ordre, et pour emprunter l'expression de Du Bellay, où l'on sente frémir « la divinité de l'invention. »

Mais, vers l'âge de vingt-cinq ou trente ans, cet homme d'esprit, ce versificateur habile a aimé, passionnément aimé, comme on a rarement aimé dans la contrainte des mœurs antiques, aimé presque comme un moderne; et, pour chanter les joies ou les tristesses, les victoires ou les trahisons de l'amour, il a trouvé des accens où vibre encore, après dix-neuf cens ans, ce qu'il y a de plus universel et de plus profondément humain dans l'amour. Avec quels traits d'une grâce sensuelle, et dans quelle attitude sculpturale, selon le génie plastique des anciens, n'a-t-il pas su peindre l'entrée de sa Lesbie dans la petite maison complaisante qui cacha leurs premiers rendez-vous :

> Quo *sua* se molli candida diva pede
> Intulit, et trito fulgentem in limine plantam
> Innixa arguta constituit solea.

Elles sont de lui, dans la simplicité de leur expression devenue classique (ou du moins c'est son nom qui pour nous y demeure attaché), ces jolies images, de la fragilité féminine dont il faut écrire les sermens sur le mobile cristal des eaux et sur l'aile rapide des vents, ou de l'amour encore, brisé par la défiance comme la fleur des champs que tranche le soc indifférent de la charrue. Mais plus tard, quand les mauvais jours ont commencé de luire, de quels stigmates n'a-t-il pas marqué l'éternelle contradiction des amours fatales dont l'indignité même de l'objet aimé ne peut débarrasser la victime ?

> Odi et amo. Quare id faciam fortasse requiris ?
> Nescio, sed fieri sentio et excrucior.

Et ailleurs, enfonçant plus profondément encore : « O Lesbie ! quand tu reviendrais honnête, je ne pourrais t'estimer, et cependant, même dans la honte, il faut que je continue de t'aimer ! » Oui, sans cet amour, Catulle occuperait dans les lettres latines à peu près le même rang que Ronsard dans les lettres françaises. Mais cet amour l'a élevé au-dessus de lui-même, et il ne pourrait pas se plaindre, en vérité, même d'en être mort, puisqu'il lui doit de vivre encore. Et c'est justice. Car ils se comptent facilement, dans toutes les littératures, ceux qui ont trouvé de tels accens. Mais surtout ils se comptent ceux qui ont aimé avec cette passion. Un grand amour, en ce monde, n'est guère plus commun qu'une grande ambition. Le génie lui-même est à peine plus rare, et c'est pourquoi sans doute, comme il est advenu pour Catulle, on les confond si souvent avec lui.

Essaierons-nous en terminant de préciser le jugement par une de

ces comparaisons, dont peut-être on abuse, entre Catulle et quelqu'un de nos poètes modernes, André Chénier, par exemple, ou Alfred de Musset? André Chénier, passe encore, mais Alfred de Musset! « Je suis content que vous fassiez cas d'Alfred de Musset, écrivait un jour Mérimée à son inconnue, et vous avez raison de le comparer à Catulle; mais Catulle écrivait mieux sa langue. » M. Rostand a pris trop au sérieux cette boutade de Mérimée; il en a même tiré un parallèle dans les formes entre Catulle et Musset. Sans doute, si Mérimée voulait dire que Catulle savait mieux que Musset les raisons démonstratives de ses propres beautés, il disait vrai, parce qu'à Rome, un poète était toujours plus ou moins un grammairien, les études grammaticales y ayant toujours été le fondement et le support du développement littéraire. Mais au reste, et tout dégagé qu'il fût, ou qu'il se crût, de toute espèce de préjugés, je ne craindrai pas de dire qu'à parler ainsi de Catulle il y mettait quelque chose de cette superstition que l'on professe parfois pour les anciens. Que Catulle soit un vrai poète, ce serait blasphémer que d'y contredire, mais Musset est un grand poète, — et, quoi qu'en ait dit Sainte-Beuve, dont on doit se souvenir toujours qu'il n'a jamais pu prendre sur lui de rendre pleinement justice à Musset, — la comparaison n'est pas plus exacte entre Catulle et Musset qu'elle ne le serait, — toutes proportions gardées et toutes compensations faites, — entre Térence et Molière. Tenons-nous-en à André Chénier.

Nous aurions voulu pouvoir trouver la traduction de M. Rostand meilleure, et non pas plus exacte, nous avons dit qu'elle l'était, mais au contraire plus libre, l'exactitude, en pareille occurrence, ou plutôt, selon le mot de M. Rostand, la *littéralité*, risquant fort d'être la pire infidélité. La tentative n'en fait pas pour cela moins d'honneur à M. Rostand. C'est qu'en effet il y a là une question d'exécution qui n'est rien, et une question de principe qui est tout. M. Rostand croit que c'est en vers qu'il faut traduire un poète, et nous croyons au contraire, pour nous, que c'est en prose : le lecteur jugera. Car nous ne voudrions détourner personne de lire ou de relire Catulle, à cette occasion. La biographie du poète que M. Rostand a mise en tête du volume est des plus intéressantes; nous avons essayé de donner une rapide et trop brève idée de l'intérêt du commentaire; on a toutes raisons de croire que le texte est le meilleur qu'il y ait dans l'état présent de la science philologique; et puisque la traduction enfin en serait excellente si elle était en prose, — il est facile de l'y mettre.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

L'ouverture des chambres françaises n'a point eu, certes, l'autre jour, l'éclat qu'elle a dans d'autres pays, qu'elle a eu en France même dans d'autres temps, lorsque le souverain allait présider à l'inauguration des travaux parlementaires. Elle s'est faite cette fois simplement, modestement. Les sénateurs et les députés, qui étaient dispersés la veille dans leurs provinces, se sont trouvés réunis le lendemain pour entendre à leur retour des vacances une honnête déclaration ministérielle qui a été accueillie avec calme. Tout s'est passé sans bruit, sans mouvement, non cependant sans une certaine apparence de préoccupation et de réserve qui tient à la gravité des choses. S'il y a, en effet, aujourd'hui, au moment où s'ouvre cette session extraordinaire de fin d'année, un phénomène frappant, caractéristique, c'est le sentiment universel d'un danger croissant. Les optimistes à outrance, ceux qui, par esprit de parti ou par fanatisme de secte, se croient intéressés à déguiser la vérité, peuvent essayer encore de s'étourdir par leurs jactances. Le fait n'existe pas moins. Il y a un peu partout ce sentiment que les affaires de la France sont dans une mauvaise voie, que ces derniers mois ont laissé entrevoir les progrès d'un mal redoutable, qu'on a par trop abusé de tout, que la république, en un mot, touche, elle aussi, à cette heure fatidique où elle n'a plus une seule faute à commettre. Un peu partout il y a cette persuasion intime, instinctive, que jamais peut-être, depuis nombre d'années, le parlement ne s'est réuni dans des circonstances plus critiques, et, si cette dernière déclaration ministérielle, qui a suppléé à l'ancien discours de la couronne dans une séance qui n'a eu rien d'imposant, a été froidement reçue, c'est qu'elle a paru ne répondre que d'une manière insuffisante aux nécessités, aux préoccupations du moment. Elle a semblé n'être qu'un programme assez incohérent, accompagné d'une sorte d'adjuration banale à la paix, à la concorde, pour persuader à la chambre de ne

rien précipiter pendant ces quelques semaines de session extraordinaire, de se borner pour l'instant au plus pressé, à l'expédition du budget.

Oh! assurément, ce n'est pas que cette déclaration lue l'autre jour aux chambres ne soit pleine de bonnes intentions et que le ministère qui est né au mois d'août, qui a la meilleure volonté de vivre, ne se montre sensible à quelques-unes des nécessités publiques qui le pressent. Arrivé au pouvoir dans des conditions difficiles, à la suite d'une série de troubles ministériels et parlementaires, surpris depuis qu'il existe par des explosions d'anarchie qui sont un avertissement en même temps qu'une menace, le ministère ne demanderait évidemment pas mieux que d'éviter des crises nouvelles dont il serait la première victime, de reprendre une position plus forte. Il a soigneusement étudié son programme. Il ne craint pas de désavouer les « solidarités compromettantes, » et il parle de l'ordre avec la bonne volonté de le maintenir « d'une main ferme, » de réprimer « avec calme, sans faiblesse » toutes les tentatives qui pourraient le troubler. Il n'hésite pas à rappeler que l'ordre intérieur énergiquement maintenu, l'esprit de suite dans la politique, sont les conditions premières de l'influence extérieure. Le ministère dit une foule de choses justes, qui ne sont pas toujours nouvelles, sur l'observation des lois, sur la conciliation, sur l'apaisement, sur la nécessité de s'entendre pour sévir contre « les malfaiteurs qui colportent la sédition et la menace. » Il a aussi de l'orgueil : il attend la discussion sur ce qu'il a fait et sur ce qu'il proposera. Il ne veut en aucun cas accepter de « vivre au jour le jour, de majorités accidentelles, sans solidité, sans sécurité. » Il a l'ambition de trouver dans le parlement « une majorité résolue à donner à la république un gouvernement durable et fort, un gouvernement décidé à défendre au dehors les intérêts permanens de la France, au-dedans l'ordre et la liberté, à imposer énergiquement à tous le respect absolu des lois. » Rien certes de plus honnête, de mieux intentionné, et M. le président du conseil a bien raison de croire qu'avec tout cela on peut s'assurer « les garanties d'une existence politique stable. » Seulement c'est là toujours la question. La difficulté est de sortir du vague, de traduire toutes ces honnêtes paroles dans la réalité, de préciser un système de conduite pratique sans lequel toutes les promesses de gouvernement durable et fort ne sont que de décevantes banalités. Il faut en arriver aux faits. Il faut oser se dire que, si la situation a pris de jour en jour une gravité croissante, c'est qu'on a laissé, depuis quelques années, l'esprit de parti et de désorganisation s'attaquer à tout, à la magistrature, à l'armée, aux finances, à l'ordre administratif, à la liberté des croyances, et que, si on veut enfin remédier à un mal devenu criant, il n'y a pas d'autre moyen que de revenir aux conditions essentielles d'une politique réparatrice.

Il faut avoir le courage d'accepter les conséquences de la politique à laquelle on semble se rallier, — et, à ne prendre qu'une question qui paraît destinée à être le principal objet des discussions des chambres dans cette session extraordinaire, M. le président du conseil, l'auteur du récent programme ministériel, peut s'interroger lui-même : croit-il prévenir ou atténuer les dangers évidens de la situation financière en laissant un collègue assez inexpérimenté revenir sur des combinaisons acceptées, livrer aux chambres un budget revu et corrigé, pour désarmer quelques hostilités de parti?

Que cette situation financière, sur laquelle la chambre a déjà longuement discuté et discute encore, qui sera probablement d'ici à peu dans le sénat l'objet d'un examen plus attentif et plus approfondi, que cette situation en soit venue par degrés à n'être pas sans danger, c'est désormais un fait avéré. Elle s'est aggravée, non parce qu'il y a eu de ces contretemps qui déjouent toutes les prévisions, ou parce que la France a cessé d'être industrieuse et active, mais parce qu'on a abusé de toutes les ressources pour suffire à des fantaisies de domination, dans un intérêt de parti. On a abusé de tout, de la prospérité même dont les plus-values d'impôts paraissaient être l'expression, du crédit, de la libéralité du pays, prodigue de ses dons, de la facilité des chambres, toujours promptes à voter ce qui sert leurs préjugés et leurs passions.

Parce qu'il y avait des plus-values, des excédens de recettes, on s'est cru autorisé à multiplier les dépenses, à créer des listes civiles pour des clientèles de nouveaux pensionnaires, à augmenter les dotations, à disposer sans compter des budgets de l'état et des communes, à répandre les millions sous toutes les formes. Parce que les travaux des ports, des chemins de fer, des canaux sont certainement utiles, on n'a trouvé rien de mieux, pour aller plus vite, que de rouvrir le grand-livre, d'ajouter aux dettes tristement inévitables de la guerre les dettes de la paix. On a imaginé un gigantesque programme qui devait être un danger ou une déception. Un homme qui est depuis longtemps mêlé à ces affaires de chemins de fer, qui a été sous-secrétaire d'état dans le ministère de M. Gambetta, et qui ne peut être soupçonné de vouloir trahir la politique républicaine, faisait récemment à ses électeurs la confidence que le « fameux plan, » tel qu'il a été mis en pratique, n'a servi qu'à satisfaire des appétits locaux, des intérêts d'élection et à s'assurer une majorité dans la chambre. Voilà qui est un aveu singulier! L'auteur de ces révélations exagérait probablement un peu, dans une intention d'hostilité rétrospective contre M. de Freycinet. Il n'est pas moins vrai que, pour des travaux qui ont sans doute leur utilité, mais dont l'exécution devrait toujours être mesurée à l'état des ressources publiques, on s'est jeté tête baissée dans la voie aventureuse des emprunts; on a fait exactement le contraire de ce que font les

plus puissantes nations, de ce qu'a fait l'Angleterre depuis 1815, de ce qu'ont fait les États-Unis depuis la guerre de la sécession et de ce qu'ils font encore. Au lieu d'éteindre la dette, on a déchaîné les dépenses, si bien qu'on en est aujourd'hui non plus à 4 milliards jugés d'abord nécessaires pour l'exécution du plan de M. de Freycinet, mais à une prévision de 9 milliards! La politique républicaine, en un mot, semble avoir consisté à abuser de la prospérité et des plus-values, à se servir de l'emprunt, en même temps que, d'un autre côté, elle se faisait un jeu d'inquiéter le crédit par des propositions chimériques, par des menaces de rachat des chemins de fer. Qu'en est-il résulté? C'est qu'à la fin tous les ressorts de la puissance financière se sont fatigués. Le crédit de l'état s'est senti plus ou moins atteint, puisqu'il a incontestablement fléchi depuis quelques années. Le mouvement de prospérité s'est ralenti; les excédens ont commencé à décroître, les déficits ont reparu dans le budget, et après le plus prodigieux essor de richesse la gêne s'est manifestée de nouveau dans les finances publiques.

Lorsque M. Léon Say arrivait au pouvoir aux premiers mois de l'année, il avait devant les yeux cette situation, et, dans la pensée d'arrêter les progrès du mal, il avait mis comme condition de son entrée aux affaires qu'il n'y aurait « ni emprunt, ni conversion, ni rachat des chemins de fer. » L'objet évident de sa politique financière était de rassurer le crédit, de raviver une certaine confiance en commençant par fermer, pour ainsi dire, la boîte aux surprises et en cherchant ensuite par une série de procédés ingénieux à remettre la vérité et l'équilibre dans le budget ordinaire. Il ne voulait pas, d'un autre côté, suspendre tout à coup les travaux inscrits au budget extraordinaire et alimenté par des ressources d'emprunt; mais pour ces travaux il ne voulait recourir ni à des émissions nouvelles de rente ni à des emprunts à la dette flottante. Il croyait pouvoir suffire à tout par des combinaisons particulières, et une de ces combinaisons, la principale, était une convention par laquelle la compagnie d'Orléans s'engageait à un remboursement considérable. Cette œuvre financière de M. Léon Say, qui était devenue l'œuvre de la commission du budget et de son habile rapporteur, M. Ribot, elle avait été chaudement discutée dans la chambre; elle était sortie victorieuse de la discussion et, au mois de juillet, elle était même à peu près adoptée dans ses principes essentiels. Là-dessus arrive au 7 août un nouveau ministre des finances, M. Tirard. Au premier abord, le nouveau ministre a une mission bien facile: il trouve une œuvre toute prête, déjà plus qu'à demi acceptée, il n'a qu'à demander à la chambre de la sanctionner jusqu'au bout. Pas du tout, M. Tirard a des scrupules; il accepte le budget ordinaire de M. Léon Say, il n'accepte pas le budget extraordinaire, ou du moins il finit par renoncer à la convention avec la compagnie d'Orléans, — et pourquoi

abandonne-t-il cette convention ? C'est qu'évidemment il veut donner une certaine satisfaction aux adversaires des grandes compagnies, aux partisans du rachat des chemins de fer. Comment remplacer cependant la somme qui vient de disparaître du budget! C'est bien simple : on présume que les pluies de la saison auront interrompu les travaux, que l'argent déjà voté n'aura pas été dépensé et qu'avec cela on pourra suffire à tout. Malheureusement, vérification faite, il se trouve que les pluies n'ont pas rendu le service qu'on leur demandait, que les travaux sont engagés, que les sommes ont été ordonnancées. Voilà le déficit qui reparaît, qui dans tous les cas dépassera 100 millions. Comment sortir de là ? Oh! c'est encore plus simple que tout le reste. M. Tirard fera appel à la dette flottante, de sorte qu'au bout de tout on en revient à cet expédient d'un emprunt plus ou moins déguisé, d'un accroissement démesuré, toujours dangereux, de la dette flottante, à moins qu'on n'émette des bons du trésor, — et c'est là ce qui s'appelle relever l'ordre financier si étrangement compromis !

Tout se tient, et si le gouvernement est si peu fixé dans les affaires de finances, c'est qu'il n'est pas bien sûr de ce qu'il peut ni même de ce qu'il veut dans sa politique, c'est qu'il se sent pris dans une situation dont il ne méconnaît pas la gravité, mais à laquelle il n'a pour le moment à opposer que des paroles. Il a une certaine tentation de vouloir quelque chose, il met de bonnes intentions dans son programme : l'embarras, pour lui, est de faire passer ses intentions dans ses actes, dans son attitude, dans la direction de sa politique. Il ne peut échapper à une sorte de contradiction permanente qui éclate un peu partout, sous toutes les formes, qui tient à la division ou à la confusion des conseils et des idées.

Que peut-on croire ? Le ministère, qui a omis un certain nombre de questions délicates dans sa déclaration, a cru néanmoins utile de dire qu'il était temps d'en finir avec l'éternelle réforme judiciaire et qu'il croirait obéir au vœu du pays en présentant à son tour ses vues sur ce sujet. Ces vues n'ont probablement rien d'extrême. Le gouvernement n'est pas pour l'élection des juges; il ne doit pas ignorer, puisqu'il parle si souvent de l'ordre, qu'une des conditions de cet ordre est d'avoir une magistrature indépendante, et au fond il n'est pas opposé au principe de l'inamovibilité. Qu'en est-il cependant en pratique ? M. le garde des sceaux a, paraît-il, en réserve un projet qui ne serait tout simplement qu'une suppression subreptice et mesquine de l'inamovibilité, qui, en permettant des épurations nouvelles, laisserait les juges à la discrétion et merci de tout ministre de passage à la chancellerie. M. le ministre de l'instruction publique, de son côté, fait des circulaires pour recommander aux préfets la modération et la prudence au sujet de l'enlèvement des emblèmes religieux et crucifix placés jusqu'ici dans les écoles. Il ne veut, dit-il, rien qui ressemble à

une « croisade iconoclaste, » à une guerre aux croyances des familles. Fort bien! Pendant ce temps, le nouveau préfet de la Seine, à peine arrivé à son poste, à la première sommation du conseil municipal de Paris, se hâte d'entrer en campagne et revient en triomphe avec quelques malheureux crucifix enlevés dans deux ou trois écoles. Que faire? le conseil municipal l'a voulu! M. le président de la république lui-même reçoit, ces jours passés, à l'Élysée un nouveau nonce pontifical, Mgr di Rende, et, dans cette audience, il parle avec cordialité des intérêts religieux, des rapports de la France et du saint-siège. C'est le langage officiel; mais en même temps, dans tout ce monde républicain, auquel le gouvernement demande une majorité qui ne soit pas « accidentelle, » c'est une sorte de déchaînement fébrile et puéril contre tout ce qui est religieux, contre les évêques, contre les traitemens et subventions ecclésiastiques, contre le budget des cultes. Il s'est même trouvé hier dans la chambre une majorité, — on ne sait pas si elle est « accidentelle » cette fois, — qui a supprimé à peu près le traitement de M. l'archevêque de Paris. Il est vrai qu'elle a défait un instant après ce qu'elle venait de faire et qu'on ne sait plus ce qu'on a voté.

Il faut cependant sortir de là et en venir à plus de clarté dans les situations. Un républicain qui a été associé comme préfet de police à l'exécution des décrets contre les congrégations et qui était récemment ambassadeur à Madrid, M. Andrieux, n'a pas craint ces jours derniers de dire tout haut qu'il y avait un ralentissement sensible dans l'adhésion du pays à la république. Ce ralentissement est dû à bien des causes sans doute; mais, dans tous les cas, comme l'a dit M. Andrieux, cette répugnante guerre de petits esprits contre les croyances religieuses n'est point certainement étrangère à l'immense lassitude de l'opinion. Eh bien! le moment est venu de savoir si la déclaration lue l'autre jour par M. le président du conseil n'est qu'une banalité ou si elle signifie que le gouvernement a le sentiment de cette situation, qu'il est décidé à rétablir un peu d'ordre en France avec l'appui de tous ceux qui mettent la sauvegarde du pays bien au-dessus des intérêts et des passions de partis.

Certes, c'est une vérité plus d'une fois justifiée dans le passé, plus que jamais confirmée par tout ce qui se passe aujourd'hui : on ne fait pas des finances, on ne fait pas du gouvernement, on ne fait pas, en un mot, de l'ordre avec du désordre, avec de stériles agitations intérieures, et avec des confusions de partis on fait encore moins de la politique extérieure, on assure encore moins à son pays un rôle sérieux dans le monde. On s'en est bien aperçu, il y a quelques mois, lorsque la France, livrée à des politiques de fantaisie, a déclaré pour ainsi dire son incompétence dans ces affaires d'Égypte, dont elle avait eu jusque-là le droit de s'occuper et devant lesquelles elle s'est sentie brusquement para-

ysée ou désarmée. Aujourd'hui les événemens ont marché. L'Angleterre, qui a sans doute ses embarras intérieurs, mais qui ne se laisse pas arrêter quand ses intérêts nationaux sont en jeu et qui a un gouvernemen t pour agir, l'Angleterre est allée dans la vallée du Nil; elle a dispersé à Tell-el-Kebir cette armée insurrectionnelle qui était un fantôme, et elle occupe militair ement l'Égypte, selon le mot de M. le président du conseil. La question est maintenant de savoir ce qu'elle se propose de faire de sa conquête, quelles conséquences elle prétend tirer d'une intervention dont elle a accepté seule la responsabilité et dont elle ne paraît pas dispos ée à partager les avantages. Le cabinet de Londres ne refuse sûrement pas de s'entendre avec tout le monde, de négocier soit avec le sultan pour adapter l'ancienne suzeraineté à un ordre nouveau, soit avec la Fran ce pour la transformation du contrôle financier exercé jusqu'ici en commun par les deux nations. L'Angleterre n'est pas moins pour le moment s ur les bords du Nil une protectrice armée, quasi-souveraine, visiblement préoccupée de créer une situation dont elle puisse demeurer l'unique arbitre. C'est là désormais le point délicat sur lequel se fixent tous les regards.

L'Angleterre a envoyé à Alexandrie et au Caire comme ambassadeur de circonstance ou commissaire supérieur son représentant à Constantinople, lord Dufferin. Après les armes, la diplomatie entre directement en action sur les bords du Nil. De quoi a été chargé au vrai un personnage si considérable, si bien fait par sa position et par ses qualités reconnues pour représenter avec autorité la politique anglaise? Lord Dufferin, assure M. Gladstone, est allé s'entendre avec l'agent britannique, sir Edward Malet, pour la réorganisation de l'Égypte. Toujours est-il qu'avec cette mission d'une importance un peu mystérieuse a coïncidé tout d'abord un acte du khédive supprimant le contrôle anglo-français. Il est clair que, dans la pensée de l'Angleterre, cette institution du contrôle est destinée à disparaître. Seulement une institution qui ne dépend pas du khédive seul, qui a eu un caractère diplomatique, ne peut pas évidemment disparaître sans qu'il y ait des compensations, des garanties nouvelles offertes par l'Angleterre, acceptées par la France. Les négociations courtoises et amicales dont M. le président du conseil a parlé l'autre jour dans sa déclaration, ont sans doute trait à cet objet, et la réserve gardée jusqu'ici par les deux gouvernemens démontre que la question n'est pe ut-être pas aussi facile à résoudre qu'on aurait pu le croire. On disait récemment que l'amitié de deux grandes nations était d'un intérêt bien supérieur à quelques incidens, à quelques détails de la réorganisation de l'Égypte. Assurément l'intérêt général d'une entente cordiale entre la France et l'Angleterre est fait pour dominer les dissentimens secondaires et vaut bien quelques sacrifices. Encore faut-il cependant que le prix de cette amitié soit également senti des deux côtés; et si, dans ces négociations nou-

velles qui paraissent engagées, la France a les inconvéniens de sa position, si elle n'a pas l'autorité qu'aurait pu lui donner une participation active à l'expédition d'Égypte, elle a du moins un avantage : elle ne peut pas être soupçonnée de vouloir créer des difficultés à l'Angleterre ou raviver des conflits; elle défend sans arrière-pensée, le plus pacifiquement du monde, ce qu'elle peut sauver de ses intérêts traditionnels et légitimes, elle ne réclame que des garanties qui profiteront à l'Europe. La France s'est certes conduite en puissance amie avec l'Angleterre; elle l'a complimentée de ses succès et lui a même dit que « sa victoire aurait d'heureuses conséquences pour la France à Alger et à Tunis. » Si l'Angleterre à son tour est prévoyante, elle évitera sûrement de laisser dans ses rapports avec la France le mauvais souvenir d'un abus de ses succès et de sa prépondérance en Égypte.

D'ici à peu de jours, les parlemens seront rassemblés un peu partout et pourront évoquer ces affaires qui sont un objet de préoccupation commune. Ils sont déjà réunis à Londres, à Pesth, à Paris; ils vont se réunir dans quelques autres pays de l'Europe, en Allemagne, en Italie, et ici, à Berlin comme à Rome, ces parlemens ont le mérite d'être tout nouveaux, d'avoir été récemment élus. En Prusse et en Italie, les élections se sont faites il y a quelques jours à peine, et dans les deux pays, elles n'ont pas laissé d'avoir leur signification particulière si elles n'ont pas une importance égale. Elles semblent marquer une certaine phase assez caractéristique dans le mouvement intérieur des deux nations. Les élections prussiennes, comme toutes les élections, ont été naturellement précédées d'assez vives agitations d'opinions, de luttes ardentes entre les partis, de violens défis mêlés de beaucoup de jactance, et, en fin de compte elles paraissent avoir trompé les calculs des tacticiens, même peut-être les prévisions du chancelier. A travers tout, en effet, on avait paru s'accorder à croire que les partis libéraux, progressistes ou nationaux-libéraux, reprendraient quelque ascendant, que les socialistes eux-mêmes feraient quelques conquêtes et que les conservateurs seraient les premières victimes du scrutin. Il n'en a rien été, c'est le contraire qui est arrivé. Ce n'est pas que les résultats soient bien tranchés; ils restent néanmoins comme un signe du travail d'opinion qui s'accomplit. Dans cette mêlée électorale, ce sont les conservateurs qui ont eu l'avantage ; ils ont gagné à peu près vingt voix et ils forment maintenant le groupe le plus nombreux, le plus compact de la chambre prussienne. Après les conservateurs, le centre catholique reste le plus gros bataillon ; il revient avec son contingent presque invariable de cent députés au Landtag. Ce sont les nationaux-libéraux, les modérés, qui ont essuyé les défaites les plus sensibles; ils ont perdu les vingt voix qu'ont gagnées les conservateurs. Les progressistes plus avancés ont maintenu leurs positions, et les socialistes n'ont rien conquis.

Tout bien compté, il n'y a pas encore sans doute de majorité dans cette chambre nouvelle, il n'y en a pas plus que dans l'ancien Landtag; il n'y a que des groupes distincts, inégalement importans, inégalement répartis, dont chacun est impuissant à dominer les autres. Seulement, avec cette répartition nouvelle des opinions, il devient plus que jamais difficile pour le gouvernement de chercher à se rapprocher des nationaux-libéraux, et s'il y a dans la chambre telle qu'elle se trouve composée une majorité possible, elle est tout naturellement dans l'alliance des conservateurs et du centre catholique. C'est le seul moyen de constituer une force parlementaire suffisante pour être l'appui efficace du gouvernement; mais M. de Bismarck tient-il tant que cela à avoir cette majorité ou même toute autre majorité? Le fait est que, si les ministres prussiens ont mis toutes les influences administratives au service des candidatures conservatrices, M. de Bismarck, quant à lui, a affecté en plusieurs circonstances, avant les élections, le dédain le plus superbe. A ceux qui l'interrogeaient il répondait lestement que cela lui était égal qu'on nommât des conservateurs ou des libéraux, qu'il n'avait aucun désir à exprimer. Il montrait une sorte de détachement ou d'impartialité qui lui est toujours facile, parce qu'après comme avant les élections, il garde l'inébranlable conviction que la politique représentée par lui est la politique de l'empereur, qui reste en dehors et au-dessus des fluctuations parlementaires. Il trouverait sans doute commode de ne pas se heurter sans cesse contre des oppositions qui l'irritent, d'avoir à sa disposition une majorité assez docile pour accepter ses projets économiques et financiers : il n'entend pas pour cela s'asservir à une combinaison parlementaire. Si aujourd'hui encore quelque chose pouvait le porter à accepter l'alliance des conservateurs et du centre catholique, ce serait la pensée, à laquelle il s'est attaché depuis quelques années, d'en finir avec cette guerre religieuse qu'il a entreprise autrefois, de réagir contre tout ce qui est révolutionnaire; mais, sur ce point même, il prétend bien ne pas subir les conditions des catholiques pas plus qu'il n'a subi ou ne subirait les conditions des libéraux. Représentant de l'empire et de l'empereur, il se considère comme indépendant des influences et des combinaisons de parlement; il n'attache qu'une importance secondaire à une majorité dont il serait obligé d'acheter l'appui. C'est là justement ce qui limite la portée de ces élections, dont le résultat ne peut guère modifier la politique intérieure de la Prusse et moins encore la politique extérieure de l'empire.

Les élections italiennes ne ressemblent point sous ce rapport aux élections prussiennes. Elles sont de toute façon un événement des plus sérieux dans la situation de la péninsule, et elles avaient aujourd'hui cette importance particulière d'être la première application d'un nouveau système électoral qui a étendu singulièrement le droit de suf-

frage, qui a créé de plus le droit de représentation des minorités dans le parlement. Le droit de suffrage s'étend aujourd'hui à plus de deux millions d'Italiens; il est à peu près universel, puisqu'il n'est limité que par de très modestes conditions. Qu'allait-il sortir de ce vaste scrutin populaire? C'était au moins un problème, d'autant plus que, depuis quelques années, tous les partis italiens sont dans une crise de transformation, que les anciens cadres sont à peu près brisés et que de l'élargissement soudain de la vie publique pouvait naître la possibilité de combinaisons imprévues. La lutte qui s'est engagée dans ces conditions si nouvelles a été sans doute des plus vives. Chose à remarquer cependant, l'abstention a été encore considérable. Les conservateurs d'autrefois, ceux qu'on appelle les cléricaux, ont continué à se désintéresser du mouvement et ont persisté dans leur système invariable de n'être « ni élus, ni électeurs. » Les autres partis plus ou moins engagés dans la révolution italienne ont seuls pris part à la lutte, et ceux-là se sont jetés ardemment dans la mêlée. Les chefs de la fraction dissidente de la gauche, M. Crispi, M. Nicotera, sont allés dans le Midi prononcer des discours enflammés, surexcitant de leur mieux les passions nationales. Les chefs de l'ancien parti modéré ont tenu à combattre sous leur drapeau; M. Minghetti, dans des réunions à Cologna-Venita, à Bologne, a tracé de savans et éloquens exposés, défendant sa cause en tacticien plein de ressources. Le président du conseil, M. Depretis, s'est prudemment réservé pour la dernière heure; presque à la veille des élections, il est allé prononcer dans son vieux district piémontais, à Stradella, un discours aussi habile que modéré, modéré pour la politique extérieure comme pour la politique intérieure, et, en définitive, c'est autour de ce discours de la dernière heure que les élections se sont faites. Le programme de Stradella a conduit la bataille et est resté victorieux. Ce n'est pas que les élémens d'opposition manquent dans la nouvelle chambre italienne. Les radicaux, républicains ou socialistes, ont réussi à enlever quelques sièges à Milan, dans la Romagne. Les groupes qui se rattachent à M. Crispi, à M. Nicotera, comptent trente ou quarante représentans. L'ancien parti modéré gardé une certaine force et surtout ses chefs, M. Minghetti, M. Visconti-Venosta, M. Sella, M. Bonghi; mais le succès le plus complet est resté à l'armée ministérielle ralliée autour du drapeau de Stradella. C'est une majorité monarchique constitutionnelle, qui peut même être grossie, selon les circonstances, par un rapprochement devenu possible entre l'ancienne gauche dirigée par M. Depretis et les anciens modérés libéraux. Si le danger radical devenait plus sérieux, l'alliance ne serait pas douteuse. Dans tous les cas, le résultat général des élections italiennes reste évidemment favorable à la monarchie, à une politique de prudence et de modération dans les affaires intérieures.

qui n'est pas moins significatif, c'est l'importance que paraissent les élections au point de vue de la direction des rapports extérieurs de l'Italie. Dans cette mêlée, il est bien clair que c'est la politique de ressentiment et d'animosité contre la France qui a été vaincue, que c'est la politique de mesure, de bonne intelligence avec la France, soutenue par M. Depretis à Stradella, qui a été sanctionnée par le pays. Plus que jamais, depuis quelque temps, à la vérité, l'Italie a des raisons de revenir à la prudence, de s'apercevoir que ses calculs diplomatiques ne sont pas toujours justes. L'Italie n'a fait, après tout, depuis quelques mois, qu'une médiocre campagne auprès de M. de Bismarck, dont elle a vainement recherché les faveurs, et elle vient encore d'être déçue dans son rêve d'alliance intime avec l'Autriche. Lorsque le roi Humbert allait, l'an dernier, avec un certain éclat à Vienne, les Italiens avaient aussitôt espéré que l'empereur François-Joseph rendrait au roi sa visite à Rome même, au Quirinal, en face du Vatican. Une récente déclaration du ministre des affaires étrangères d'Autriche, du comte Kalnoki, ne laisse plus espérer que l'empereur François-Joseph se décide de sitôt à faire le voyage de Rome. Non pas que l'Autriche ait mis une intention quelconque dans son refus et ait voulu blesser l'Italie dans ses sentimens ou dans ses droits; mais il est clair que l'intimité des deux monarchies ne va pas jusqu'à faire oublier à l'empereur François-Joseph qu'à côté du roi Humbert il y a le pape Léon XIII à Rome. Que reste-t-il donc de cette alliance avec tous les empires du continent? Au lieu de se jeter dans les combinaisons qui risquent toujours d'être chimériques, l'Italie fait beaucoup mieux d'en revenir tout simplement à ses relations naturelles, à ce rapprochement avec la France dont M. Depretis avait déjà parlé dans son discours de Stradella et qui se trouve réalisé aujourd'hui par la double nomination d'un ambassadeur italien à Paris, d'un ambassadeur français à Rome. Le représentant choisi par le roi Humbert, le général Menabrea, est d'ailleurs un des hommes les plus éminens de la péninsule, qui avait été un brillant officier du génie avant de devenir un personnage politique, et qui se rattache par sa famille à la Savoie, dont il a été autrefois le député au parlement piémontais. Son arrivée dans notre pays, coïncidant avec l'envoi de M. Decrais à Rome, tranche une question qui était restée pendante. Toute incertitude a cessé, et puisque de tristes et inintelligentes polémiques avaient, paraît-il, rendu difficile le retour à Paris de M. Nigra, qui méritait si bien les sympathies françaises, M. le général Menabrea est certes un des hommes les mieux faits pour contribuer à renouer les liens de vieille amitié qui sont dans les traditions et dans les intérêts des deux pays.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Des causes diverses qui avaient exercé, pendant le mois d'octobre, une action si défavorable sur les tendances de notre marché financier et sur la tenue de la plupart des valeurs, quelques-unes ont perdu toute influence depuis le commencement de novembre. Il en est ainsi de l'agitation anarchiste, des troubles dans la région lyonnaise et de la crainte d'une crise ministérielle dès le lendemain de la rentrée des chambres. Le public financier a montré une fois de plus qu'il était peu disposé à prendre peur au sujet de questions de politique intérieure, mais il n'éprouve pas la même indifférence à l'égard de la politique financière du pays, et c'est en grande partie aux incertitudes qui continuent à régner sur les intentions du gouvernement concernant cette partie capitale de sa mission qu'il faut attribuer la persistance du découragement et de la défiance dans les rangs de la spéculation comme dans ceux de l'épargne.

Quoi qu'il en soit, il s'est produit un arrêt dans la baisse de nos rentes et des actions de nos grandes compagnies. On peut même noter une très légère reprise; mais la spéculation ne croit pas encore le moment venu de ramener ces grandes valeurs nationales au niveau élevé où la confiance des capitalistes devrait toujours les maintenir.

Les deux 3 pour 100 se sont relevés de quelques centimes; le Nord et le Lyon ont regagné de 10 à 20 francs. Le Suez se retrouve à peu près au cours de la dernière liquidation.

Le Crédit foncier s'est tenu, à quelques francs près en plus ou en moins, à 1,350. Aujourd'hui que les actions sont définitivement libérées et que la fusion avec la Banque hypothécaire est un fait accompli, la spéculation à la hausse n'a plus rien à escompter sur cette valeur. On a donc procédé à des réalisations de bénéfices; d'autre part, on croit que certains établissemens de crédit, dont le portefeuille contenait un grand nombre d'actions de la Banque hypothécaire, invendables sous cette forme, se sont hâtés de les échanger contre des actions nouvelles du Crédit foncier, qu'ils ont aussitôt portées sur le marché. S'il en est ainsi, on doit reconnaître que la résistance opposée à la dépréciation qui en pouvait résulter a été très vigoureuse.

Les autres valeurs de crédit ont été en général plus offertes que demandées. Le cours de 600 francs sur la Société générale a été mis hors d'atteinte, grâce à des achats opportuns. Le Lyonnais a tenu bon à peu près au même niveau. La Franco-Égyptienne tend à s'établir au prix des deux valeurs précédentes. La Banque de Paris a fléchi à

1,100 francs. Les porteurs d'actions du Crédit mobilier se demandent de quels élémens seront formés les dividendes après 1882 et, ne pouvant trouver une réponse plausible, vendent même à 440. La liquidation de l'Immobilière avait nourri jusqu'ici le Crédit mobilier. De quoi vivra-t-il désormais avec un portefeuille bourré de valeurs invendables et des caisses presque vides ?

La Banque ottomane s'est résolue à faire son émission. C'est une véritable hardiesse de venir offrir cent cinquante mille titres ottomans sur un marché aussi désorienté. Il est vrai qu'il s'agit de titres privilégiés. Les porteurs des obligations de priorité toucheront régulièrement 25 francs par an aussi longtemps qu'il restera un centime à distribuer aux porteurs des anciens titres de la dette turque. La situation est désormais bien nette. Le sultan a fait abandon à ses créanciers des revenus de six contributions indirectes, et ces contributions, gérées par une administration complètement européenne, ont produit déjà un peu plus de 30 millions en 1881. Or l'annuité à prélever en faveur des obligations privilégiées, dont font partie les cent cinquante mille titres offerts en souscription aujourd'hui, n'atteint pas 14 millions. Les garanties sont donc réellement bonnes et deviendront meilleures encore quand les contributions produiront davantage et quand la Société de la régie co-intéressée des tabacs sera constituée. Mais que deviendraient ces garanties si le sultan allait être de mauvaise foi, s'il allait reprendre ce qu'il a concédé et s'approprier les revenus des six contributions indirectes, si la Russie lui déclarait la guerre, si dans un nouveau choc l'empire ottoman se brisait en morceaux, s'il perdait ses dernières provinces, si la nécessité lui imposait une nouvelle banqueroute ? C'est prévoir, dit-on, le malheur de trop loin, et il est exact que, depuis près de trois ans, l'administration des contributions indirectes a donné d'excellens résultats.

La souscription réussira-t-elle? C'est douteux, le public a peu de confiance et l'épargne se montre à bon droit circonspecte. Elle viendra plus volontiers à un titre de ce genre un peu plus tard, quand elle le connaîtra mieux, quand l'opinion se sera familiarisée avec cette idée, assez étrange au premier aspect, que le crédit de la Turquie est susceptible de se relever. La spéculation, qui avait escompté en hausse non pas le succès de l'émission, mais l'effort présumé que les neuf établissemens de crédit syndiqués pourraient tenter en vue d'assurer ce succès, a dû se replier en bon ordre quand il est devenu évident que l'état du marché ne comportait pas un tel effort.

Le 5 pour 100 turc, l'Obligation unifiée, l'Extérieure espagnole, l'Italien même ont suivi le mouvement général de réaction sans toutefois donner lieu à des négociations vraiment actives. L'Obligation tunisienne a été soutenue par la perspective de plus en plus nettement dessinée d'une prochaine assimilation de cette valeur à la rente française.

Le Crédit mobilier espagnol a reculé de près de 40 francs. Les porteurs de titres ne savent plus à quelles hypothèses recourir pour s'expliquer une telle dépréciation. On leur dit que cet établissement ne donnera aucun acompte de dividende en janvier, que son portefeuille a subi depuis la crise dernière des pertes considérables, que le Phœnix espagnol, qui se cote encore 500 francs nominalement, serait probablement invendable à n'importe quel prix s'il fallait aliéner une quantité un peu importante des actions de cette compagnie d'assurances exotique. On leur dit encore que la concorde la plus parfaite ne règne pas au sein du conseil d'administration, et on leur rappelle le vers d'Horace : *Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi :* Quand les administrateurs se disputent, ce sont les actionnaires qui paient. On dit enfin que le vieux Crédit mobilier espagnol est destiné à disparaître prochainement pour renaître bientôt sous la forme juvénile d'un Crédit espagnol réservé à de hautes destinées. Le côté fâcheux, c'est que chaque action de la société actuelle ne serait admise dans la combinaison nouvelle que pour 200 ou 250 francs. La vérité est que le Crédit mobilier espagnol a toujours été et sera vraisemblablement toujours une valeur de jeu.

Parmi les titres des institutions de crédit, un des plus maltraités cette quinzaine a été le Crédit général français. Cet établissement vivait d'émissions. Presque toutes celles qu'il avait faites en 1881 avaient échoué. Il a donc dû conserver en portefeuille un nombre considérable de valeurs industrielles, Moulins de Corbeil, Plâtrières de Paris, Société de navigation, Chemin de fer d'Alais au Rhône, qui peuvent être plus ou moins sérieuses, mais dont le public refuse absolument de se charger en ce moment, à quelque prix que ce soit. De plus, le Crédit général français, qui ne gagne rien depuis neuf mois et qui perd de plus en plus sur son portefeuille, a en province des succursales qui lui coûtent fort cher. Les disponibilités ont donc dû s'épuiser assez rapidement, et le fantôme de l'appel de fonds n'a pas tardé à surgir. Le capital est en effet de 120 millions et compte 240,000 actions de 500 fr. nominatives et libérées de 125 francs seulement. L'appel du deuxième quart ferait rentrer dans les caisses 30 millions. Pour l'établissement, ce serait contracter un nouveau bail avec la vie. L'appel de fonds a paru présenter des avantages tellement saisissans que les porteurs ont pris peur et que l'action est tombée à 380 francs, c'est-à-dire à 5 fr. nets à payer. On s'est relevé à 395 francs, soit à 20 francs. Le conseil ne peut tarder à prendre une décision et à mettre un terme à l'angoisse des malheureux actionnaires.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LA

FERME DU CHOQUARD

PREMIÈRE PARTIE.

BIBLIOTHÈQUE

I.

Il était trois ou quatre heures de l'après-midi quand le docteur Larrazet traversa dans sa calèche, dont le tablier était roulé et la capote relevée, un petit hameau dépendant de la commune de Mailly. Son cheval s'arrêta de lui-même devant la porte charretière de la ferme du Choquard. Quoique M. Larrazet fût court et gros, quoiqu'il eût d'épais sourcils sel et poivre, qui lui retombaient en touffes sur les yeux et lui donnaient un air profond, quoique les lourdes breloques de sa montre à répétition chargeassent son vaste abdomen d'un poids inutile, il ne laissait pas d'être vif et prompt dans tous ses mouvemens. Il sauta lestement à terre et dit :

— Charmant, soyons sage. Je suis à vous dans la minute.

Il aurait pu se dispenser de recommander à Charmant d'être sage. C'était une bonne bête, bien trottante lorsqu'il le fallait et que le cas était sérieux, mais qui aimait à s'arrêter. Elle laissait à son maître tout le temps nécessaire pour écrire ses ordonnances. Il était sûr de la retrouver où il l'avait laissée, immobile sur ses quatre paturons, la tête basse, chauvissant à peine des oreilles et ne se servant que de loin en loin de sa queue mal fournie pour chasser les mouches qui attentaient à son repos.

Sans songer à défendre son crâne contre les ardeurs d'un soleil de juillet, M. Larrazet entra dans la cour, tenant selon son habitude son chapeau à la main, sa main derrière son dos. Il s'achemina tout droit vers la vacherie, où il comptait avec raison trouver le malade pour lequel on l'avait appelé, beau vacher suisse au poil blond, aux yeux bleus, qui depuis plusieurs semaines ne mangeait plus, ne dormait plus, semblait dépérir. Si inquiétant que fût son état, ce pauvre diable s'obstinait à travailler. En ce moment même, assis sur un tabouret à un seul pied, serrant entre ses genoux un seau en fer battu, la tête penchée, la main au trayon, il se disposait à tirer le lait d'une vache. Dès qu'il aperçut le docteur, il se releva bien vite, se découvrit, tortilla entre ses doigts son bonnet de coton, tandis que sa sellette attachée à sa taille par une courroie pendait derrière lui et lui battait les mollets. Le docteur le questionna, il lui répondit de son mieux, c'est-à-dire fort mal. A peine écorchait-il quelques mots de français, dont il se servit bravement pour expliquer son affaire, comme Charmant se servait de sa queue trop courte pour s'émoucher. Par bonheur, M. Larrazet se piquait d'avoir du coup d'œil, on n'avait pas besoin de lui en dire long, il avait bientôt fait de toiser un malade et une maladie.

En sortant de la vacherie, il avisa une petite femme grisonnante, paysanne ou bourgeoise selon les cas, mais en général plus bourgeoise que paysanne, qui, l'ayant vu arriver, l'attendait le nez en l'air sur le seuil de sa cuisine. Chaussée de galoches de bois, coiffée d'un bonnet tuyauté, dont l'irréprochable blancheur faisait ressortir le hâle de son cou maigre et de sa nuque couleur de pain d'épices, elle portait par-dessus sa robe de coutil un grand tablier de toile grise, que boursouflait près des hanches un épais trousseau de clés qui ne la quittait jamais. A l'annulaire de sa main droite, aussi brune que son cou, brillait un anneau d'or massif, avec lequel on en eût fait cinq. Toujours alerte, toujours allante, un peu anguleuse des épaules, le menton pointu, l'humeur vive, le sang aduste, de petits yeux noirs luisans comme braise, dont le regard semblait pétiller ou grésiller, une voix sèche, aigre, qui martelait le mot, faite pour le commandement, telle était Mme Paluel, considérée par toute la grande culture des environs comme le modèle des impeccables ménagères, par ses domestiques et ses ouvriers comme une personne souvent dure au pauvre monde, par sa cuisinière Catherine comme la femme la plus regardante et qui détestait le plus le coulage.

Si Mme Paluel détestait le coulage, elle entendait les devoirs de l'hospitalité. Son premier soin fut de proposer au docteur d'entrer un moment dans la salle à manger pour s'y rafraîchir. Il refusa, il allégua Charmant, à qui il avait promis de ne pas le faire attendre.

Aussitôt, sur un ordre muet de sa maîtresse, Catherine, grosse Bourguignonne haute en couleur, sortit de sa cuisine apportant sur un plateau une bouteille de vin bouché, un verre à pied et une assiette de macarons. M. Larrazet savait par expérience que le vin de Bordeaux qu'on buvait dans les grands jours à la ferme du Choquard était d'excellente qualité. Il prit son parti de faire attendre Charmant, il se résigna à son bonheur, et tandis que Mme Paluel débouchait la bouteille, il s'assit à l'ombre sur un banc de bois, près d'un buisson de roses blanches qui grimpaient jusqu'aux fenêtres du premier étage.

— Ce garçon est-il sérieusement malade? lui demanda Mme Paluel.

— Si sérieusement qu'il n'y a rien à faire de lui. Votre vacher suisse ne s'acclimatera jamais dans Seine-et-Marne, il s'est laissé bêtement gagner par le mal du pays, et ma foi! je n'y vois pas de remède. Dépêchez-vous de le renvoyer dans ses montagnes.

— Quel malheur! s'écria-t-elle en hochant tristement la tête.

— Eh! bon Dieu, vous en serez quitte pour prendre un autre vacher.

— Vous en parlez à votre aise, monsieur Larrazet. Vous figurez-vous par hasard que le premier venu sache traire une vache? C'est un travail, ne vous en déplaise, qui demande beaucoup de douceur, beaucoup de patience, beaucoup de soin et surtout beaucoup de propreté. Croiriez-vous que j'ai surpris un jour le vacher qui était avant celui-ci versant le lait dans le vase où il avait mis l'eau dont il s'était servi pour laver le pis?

— C'est un crime et une infamie, répondit le docteur en lampant son bordeaux; mais qu'y puis-je?.. Ne prenez donc pas les choses au tragique, madame Paluel. Vous avez la fureur de vous forger des soucis.

M. Larrazet disait vrai, Mme Paluel était la plus soucieuse des femmes, quoiqu'elle eût mille raisons de ne pas l'être. Mais il fallait qu'elle se mît toujours martel en tête, que toujours elle s'inquiétât de quelqu'un ou de quelque chose. Elle attribuait trop d'importance aux détails, les mouches devenaient des éléphans. Poussant la passion de l'ordre et de la propreté jusqu'à la fureur, une tache de rouille, une casserole qui n'avait pas tout son brillant, un balai qui n'était pas à sa place, un grain de poussière sur une table, une toile d'araignée dans la laiterie, suffisaient pour lui donner de l'humeur pendant une demi-journée. Quand ses casseroles étaient irréprochables et ses balais à leur place, n'ayant aucun sujet de se tracasser, elle s'en procurait d'imaginaires. Jamais le domestique qui chaque soir portait son lait à Brie, d'où on l'expédiait par chemin de fer sur Paris, ne s'était mis en route sans qu'elle eût annoncé qu'il s'oublierait dans un bouchon et manquerait le

train. Elle se réveillait souvent en sursaut au milieu de la nuit, convaincue que la servante qu'elle avait envoyée la veille à la cave pour tirer du vin avait laissé le robinet ouvert, que le tonneau était vide, absolument vide, ou que ses fromages n'avaient pas été retournés, ou qu'il arriverait malheur à la vache qui s'apprêtait à vêler, que le veau se présenterait mal, que le délivre ne se détacherait pas, tout cela par la faute de quelque imbécile qui n'était pas à son affaire. Après quoi il se trouvait que son lait était entré en gare vingt minutes avant le départ du train, que ses fromages avaient été retournés en temps utile, que le tonneau n'était pas vide, que la vache avait mis bas sans encombre, et que le veau tetait déjà. Mais elle avait eu le plaisir de prévoir cinquante désastres qui n'étaient point arrivés. Les tourmens que lui causait son imagination malheureuse se révélaient dans toute sa personne, dans son geste, dans l'impétuosité de son allure, dans la maigreur de sa gorge aux tendons trop saillans, comme dans la rudesse de sa parole. Bien qu'elle eût à peine soixante ans, son front et ses joues étaient sillonnés de rides grandes et petites, qui faisaient ressembler son visage à certaines côtes de montagne ravinées par les pluies. Après tout, il est possible que, si elle s'était fait moins de soucis, le Choquard n'eût pas été si bien gouverné ni si prospère. Il y a un vieux proverbe italien qui dit que le monde appartient aux inquiets.

— J'en suis fâché, ma chère dame, reprit M. Larrazet, mais je n'ai aucune sympathie pour vos chagrins. Car enfin, je vous prie, y compris le froment, l'avoine, le seigle, la luzerne, le trèfle rouge et incarnat, la betterave, la bizaille et la navette, combien cultive-t-on ici d'hectares de bonne terre et d'un seul tenant?

— Deux cent soixante, répondit-elle.

— Et vous possédez combien de charrues?

— Douze.

— Combien de chevaux?

— Dix-neuf, tous normands.

— Combien de vaches?

— Trente-trois, tant flamandes que bretonnes, et trente élèves.

— Ajoutons-y quatre cents moutons.

— Quatre cent cinquante.

— Raison de plus... Je dis, madame Paluel, que lorsqu'on a sous son commandement deux cent soixante hectares, dix-neuf chevaux, trente-trois vaches et plus de quatre cents moutons, sans parler des bœufs de travail, on doit laisser les chagrins aux pauvres diables qui n'ont que leurs deux yeux pour pleurer.

Cela dit, M. Larrazet embrassa d'un regard la grande cour pavée qui s'étendait devant lui et qui avait été jadis le préau d'une abbaye, transformée en ferme par la révolution. Une vieille cha-

pelle encore subsistante en faisait foi. Convertie en grenier à foin elle avait conservé ses fenêtres ogivales, ainsi que son clocher et sa croix, surmontée d'un gros oiseau qui n'était pas un coq. Ce clocher avait été reconstruit au commencement du dernier siècle; le prieur, qui était un Basque, l'avait décoré d'un choucas ou choquard en tôle. En regardant ce corbeau de montagnes, qui niche dans les fentes des rochers, il croyait revoir ses Pyrénées. De ce jour, on appela son couvent l'abbaye du Choquard, et ce nom était resté à la ferme.

Du banc où il était assis, le docteur faisait face à un colombier de pied, grosse tour ronde, aux boulins cintrés, précédée d'un escalier en encorbellement; sur le toit couvert en tuiles des pigeons gris promenaient leurs pattes roses et leurs roucoulantes amours. Sur le devant se dressait l'armature de fer du puits à purin, où un beau fumier écoulait ses eaux. Faisant suite à la chapelle se trouvaient les remises, dont l'une contenait un cabriolet, un panier et un break; à main droite étaient les étables et la laiterie. Cette cour communiquait par un passage voûté avec une autre où s'allongeaient sous de vastes hangars des files de chariots et de charrettes jusqu'à la bergerie, qui en occupait le fond. Du côté opposé était un immense potager et on apercevait par-dessus le chaperon du mur des têtes de poiriers chargés de fruits. Un second potager servait de lieu de pâture aux dindons et aux lapins, qui y vivaient en liberté parmi les framboisiers, le serpolet et les choux. On abandonnait aux dindes les framboises les plus basses, en se réservant les plus hautes. Voulait-on manger un lapin, on avait le plaisir de le tirer.

Deux énormes voitures, l'une d'avoine, l'autre de fourrage, venaient d'entrer dans la cour en faisant crier leurs essieux. L'avoine avait la couleur du miel, le fourrage embaumait l'air, et à son parfum se mêlait une odeur de vache, de crème, de gigot tournant à la broche, de pain chaud, de galette bien cuite, de troène fleuri, de fruits mûrissans, de vie grasse et d'épaisse abondance. Les chevaux en gaîté ruaient dans les traits ou tâchaient de se mordre, et les charretiers juraient. Six chats et trois chiens, accoutumés à ces spectacles, dormaient tranquillement étendus au soleil. Des poules picoraient dans le fumier; d'autres, cherchant le frais, s'étaient blotties à l'ombre d'un chariot dételé. A leur gloussement s'unissait le bêlement lointain des agneaux, captifs et solitaires, que leurs mères avaient délaissés pour accompagner au champ le troupeau. Ils les appelaient d'une voix inquiète et, la tête obstinément tournée vers l'entrée de la bergerie, ils avaient des visions de mamelles gonflées qui leur apportaient leur repas du soir.

— Je vous dis, moi, s'écria M. Larrazet, qu'il y a bien des

royaumes qui ne valent pas celui-ci et que vous en êtes la reine mère.

Depuis longtemps déjà, M. Larrazet avait surnommé Mme Paluel la reine mère du Choquard, et ce surnom n'avait rien qui la désobligeât. Il lui reprochait avec justice de se créer des soucis, mais il l'accusait faussement de ne pas sentir son bonheur. Elle le sentait bien, elle savait ce que valait la gloire d'être une des reines de la grande culture de Seine-et-Marne; elle n'eût pas échangé son sort contre celui de l'impératrice des Indes. Ses soucis mêmes faisaient partie de son orgueilleuse félicité. Elle plaignait de tout son cœur les gens qui n'ont à s'inquiéter de rien, les femmes qui n'ont pas un gros ménage à gouverner, sept ou huit domestiques à nourrir, cinquante ouvriers à gronder, à harceler, à secouer, une laiterie et une basse-cour à conduire.

Elle venait de se redresser dans sa petite taille, gonflant ses narines, laissant vaguer autour d'elle son œil étincelant et hautain. C'était Élisabeth d'Angleterre, c'était une Catherine de Russie en galoches de bois. Elle songeait, sans en rien dire, que, grâce à l'ordre qu'elle faisait régner autour d'elle, grâce à l'attention avec laquelle elle réprimait tout gaspillage, grâce à l'art qu'elle avait de s'approvisionner en temps opportun et de tirer parti de tout, on lui était quelque peu redevable des bonnes affaires qu'on faisait et des écus qu'on plaçait chaque année chez le banquier. Elle se rendait le témoignage qu'elle tirait de son beurre et de ses volailles une somme presque égale au canon de la ferme, et elle se flattait que, si la laiterie donnait bon an mal an de quinze à vingt mille francs, cela tenait à certains tourteaux de graine de lin et de colza qu'elle savait seule préparer. En ce moment, elle avait aux lèvres un demi-sourire, ce qui était l'expression suprême de son bonheur. Il était bien rare qu'elle sourît tout à fait, et de mémoire d'homme on ne l'avait vue rire.

— Ah! monsieur Larrazet, dit-elle en lui remplissant de nouveau son verre, vous avez beau dire, tout cela donne bien du mal. Allez, ce n'est pas un métier commode que le nôtre. Il faut faire tant d'avances à la terre que c'est une ruine. Et puis on dépend de trop de choses et de trop de gens, du soleil, de la pluie, de la grêle et d'un tas d'imbéciles qui ne savent rien et qui galvaudent l'ouvrage. Ah! la main-d'œuvre, monsieur Larrazet! c'est une misère, c'est une croix. La grande culture est bien malade. Dieu sait si, l'an prochain, on pourra encore moissonner et rentrer ses blés.

Puis, enflant sa voix de manière à se faire entendre de toutes les paires d'oreilles, visibles ou invisibles, qui pouvaient se trouver là, et de telle sorte que la cour tout entière, chevaux, poules, chiens et chats, pût en faire son profit :

— Que le bon Dieu ait pitié de nous! continua-t-elle. Nous en avons grand besoin, car on ne sait plus sur qui compter. Domestiques à l'année ou à la saison, tâcherons, journaliers, ils se valent tous. Ils ont des prétentions grosses comme des dromadaires et des courages de lapins. Vous avez beau chercher, vous ne trouverez partout que des bras mous et des cerveaux à l'envers. On ne fait bien que ce qu'on aime, et la jeunesse aujourd'hui n'aime que son plaisir. Cela voudrait gagner sa vie sans travailler. Et puis cela rêve d'aller dans les villes pour y avoir ses aises et y vivre de raccroc. Acheter des nuages et vendre du vent, c'est là leur affaire. Et nous sommes réduits aux Belges, et voilà que les Belges, gâtés par l'exemple, commencent à exiger des prix déraisonnables. Ajoutez qu'au premier caprice qui leur vient, ils lèvent le pied et vous plantent là. Hier, il y en a douze qui nous ont quittés sans crier gare, et Dieu sait si l'ouvrage presse!.. Vrai, je me demande où nous allons, ce que le monde va devenir.

— Que voulez-vous? répondit M. Larrazet. Nous vivons dans un siècle qui aime le mouvement et les nouveautés; ce n'est pas pour rien que nous sommes en république. Autrefois, on désirait passer sa vie dans la maison où on était né; c'est un genre de bonheur que nous n'apprécions guère, nous estimons qu'il sent un peu le moisi. La terre circule de mains en mains et l'homme circule comme la terre. Avec cela, il y a les chemins de fer qui invitent aux voyages. On se déplace, on se transplante, selon que le vent ou l'espérance vous pousse. Les uns s'en trouvent bien, les autres s'en mordent les doigts. Votre vacher suisse aurait mieux fait de ne jamais quitter ses montagnes. Sur dix hommes qui se transplantent, il en est au moins huit qui végètent. On se prend à regretter le clocher de son village, mais l'amour-propre s'en mêle, on se bute, on s'entête, et cela fait des déclassés, et les déclassés ne sont jamais heureux. On ne l'est qu'à la condition de s'adapter à son milieu, ce qui demande une certaine souplesse naturelle ou une éducation très intelligente. Oui, madame Paluel, l'adaptation au milieu, voilà le secret du bonheur... Mais ne s'adapte pas qui veut. Je connais ici quelqu'un qui n'est ni un Belge ni un vacher suisse et qui se sent un peu dépaysé dans la ferme du Choquard. Il est vrai que son cas est fort différent; il ne regrettait pas son village, on l'y a rappelé, il y est revenu, et c'est là ce qui le fâche.

— De qui parlez-vous donc? s'écria-t-elle d'un ton vif, presque irrité.

Il aimait à la taquiner, il poursuivit sa pointe :

— Je parle, madame Paluel, d'un beau garçon qui passe dans ce pays pour avoir l'humeur fière et un peu brusque, d'un beau gar-

çon que vous avez mis au monde il y a trente ans. Il m'en souvient, c'est le premier accouchement que j'ai fait dans la Brie.

— Y pensez-vous, monsieur Larrazet? A qui ferez-vous croire que Robert s'ennuie au Choquard?

— Je ne dis pas qu'il s'y ennuie. Il n'a pas le temps.

— A qui persuaderez-vous, monsieur Larrazet, continua-t-elle, qu'il y est revenu à contre-cœur et malgré lui?

— Ah! c'est une autre affaire, repartit le docteur, en agitant son mouchoir pour écarter une guêpe qui s'obstinait à tourner autour de sa tête nue, dans la folle pensée que ce crâne luisant avait été créé à son intention et pouvait lui servir à quelque chose, c'est une autre affaire. Faut-il vous raconter cette histoire, pour vous prouver que je la sais? La voici de point en point... Nous avions un père qui partait de la main, qui était très vif, et nous l'étions autant que lui. Il nous avait appris à manier les mancherons de la charrue, le fouet du charretier, la faux du faucheur, les forces du tondeur et à prêcher d'exemple à tout le monde. Mais nous n'étions pas faits de la même pâte, lui et nous. Il disait à propos de tout : « C'est la coutume, il faut s'y tenir. » Nous répondions en dressant notre crête : « Le progrès est une belle chose, il faut marcher avec son siècle. » Et nous rêvions de labourer nos champs à la vapeur. On finit par ne plus s'entendre, on se querella. Des mots durs furent échangés, on se mit l'un à l'autre le marché à la main, et un beau matin, nous partîmes pour nous engager. Nous avons fait le coup de feu contre les Arabes, contre les Prussiens, mais ce n'était pas encore notre affaire. Durant notre séjour à Alger, l'idée nous était venue que le plus fier métier de ce monde était celui de marin. Notre temps achevé, un adjudant-major qui nous voulait du bien nous remit une lettre pour un de ses frères, capitaine au long cours. Vaincu par nos sollicitations, le capitaine nous prit à l'essai, nous emmena aux Antilles. Pendant la traversée, nous acquîmes si vite l'intelligence des choses de la mer, nous nous rendîmes si utile et si agréable que notre patron nous prit en goût. Il jura de nous faire un sort et qu'un jour nous serions son second. Nous étions au comble de la joie et comme entré en possession de notre avenir. Par malheur, en débarquant au Havre, nous y trouvâmes une lettre qui nous avait cherché dans beaucoup d'endroits où nous n'étions pas. Cette lettre nous annonçait que notre père était mort deux mois auparavant pour s'être laissé tomber d'une échelle, et que notre mère nous réclamait, qu'elle avait besoin de nous, que sans nous c'en était fait du Choquard. Grand conflit, grand combat. D'un côté, l'océan, le désir, l'espérance, le métier qu'on aime, l'impérieuse vocation; de l'autre, une mère qui prie et qui supplie, qui com-

mande et qui somme. Quand on a du cœur et qu'après avoir causé du chagrin à son père, on apprend qu'il est mort sans qu'on ait pu l'embrasser, on se croit tenu d'adorer sa mère, de lui faire la part double, de ne lui rien refuser. On répare, on a une dette à payer, on la paie avec usure. Ces considérations l'emportèrent. Nous revînmes, la mort dans l'âme, et voilà un marin rendu à ses bœufs, un futur capitaine marchand condamné au rôle du fermier malgré lui. Mais nous sommes raisonnable, nous avons pris notre parti, et il me semble que, depuis six ans que nous sommes de retour, nous gouvernons assez bien notre ferme.

Mme Paluel n'avait écouté ce récit que d'une oreille, en donnant des signes d'impatience, en choquant de temps en temps ses galoches de bois l'une contre l'autre.

— Lui, marin! répliqua-t-elle. Cela avait-il le sens commun? D'aussi loin qu'on s'en souvienne, tous les Paluel n'ont-ils pas été de père en fils dans la grande culture? Le Choquard n'est-il pas à eux depuis trois générations? S'en aller courir le monde sur un navire marchand! quelle turlutaine!.. Les Paluel ne sont pas des gens qui courent, ce sont des gens qui restent.

Mme Paluel préférait les gens qui restent aux gens qui courent. A vrai dire, elle n'estimait que les premiers, les autres lui étaient infiniment suspects.

— Je ne vous dis pas le contraire, reprit le docteur. Mais on a beau s'appeler Paluel, on a ses goûts, ses préférences. Il y a des hommes qui ne se plaisent qu'aux besognes périlleuses ; ils aiment mêler quelques hasards à leur travail, ils ne sentent tout le prix de la vie que les jours où ils sont en danger de la perdre, d'être tués par la balle d'un Arabe ou mangés par un requin... Mais ne vous fâchez pas, ma bonne dame. Ne vous ai-je pas dit que nous étions raisonnable? Si nous avons des regrets, nous n'en parlons à personne... M'est avis cependant que, pour nous asseoir tout à fait, il nous faudrait une bonne et gentille petite femme que nous aimerions beaucoup. Les années se passent; qu'attendez-vous donc, madame Paluel, pour marier ce beau garçon?

Mme Paluel rougit jusqu'au blanc des yeux, elle se mordit les lèvres jusqu'au sang. M. Larrazet venait de toucher à sa fibre la plus sensible. Ce qui la tenait surtout éveillée dans la nuit, c'était un gros problème qu'elle roulait sans cesse dans sa tête, sans savoir comment le résoudre. Si son fils restait garçon, s'était-elle dit mille et mille fois, à qui reviendrait la succession? Les trônes et les empires veulent des héritiers; quel empire que le Choquard! Oui, il fallait un héritier, et cet enfant après lequel elle soupirait, elle l'avait vu bien souvent dans ses rêves, elle se promettait de le recevoir dans son tablier, de le dorloter dans ses bras maigres comme

la plus chère de ses espérances : elle lui rendrait la vie douce, elle aurait pour lui des attentions, des cajoleries, des indulgences exquises, il ne se douterait jamais que sa grand'mère avait le menton et les coudes pointus. Mais pour l'avoir, cet enfant, il fallait consentir à se donner une bru, et si d'avance elle adorait l'enfant, d'avance aussi elle détestait la bru, blonde ou brune, petite ou grande, épaisse ou mince. Recevoir chez soi une étrangère, qui se mêlerait du ménage, qui donnerait des ordres, qui aurait ses idées à elle et ses volontés propres, qui ferait des siennes dans le potager comme dans la basse-cour, dans la cuisine comme dans la laiterie ! Il y aurait des frottemens, des conflits, de douloureux partages de pouvoirs. Décidément, cette bru lui faisait horreur. Eh ! quoi, fallait-il donc renoncer à l'enfant? Elle croyait l'entendre gémir, ce pauvre petit; il lui reprochait de l'empêcher de naître. Que ne pouvait-il tomber du ciel, tout fait, blanc et rose, tout dodu, tout potelé ! L'enfant et la bru, la bru et l'enfant, quel problème ! quel embarras ! Que choisir? que décider?..

C'était là le plus gros de ses soucis, mais elle n'eut garde de s'en ouvrir à M. Larrazet. Il y avait des choses qu'elle ne disait à âme qui vive, osant à peine se les dire à elle-même. En cet instant, elle avisa un garçon de ferme qui venait de déposer un seau au beau milieu de la cour et qui, les poings sur ses hanches, contemplait le bourrelier occupé à réparer un harnais. Elle fit quelques pas vers lui, en faisant claquer ses sabots sur le pavé, et elle lui cria de sa voix la plus aiguë :

— Grand lourdaud, as-tu planté là ton seau pour revendir? Je n'aime pas les garçons qui musent et les choses qui traînent.

Le docteur se leva comme par ressort, craignant peut-être que Mme Paluel ne le comprît dans la catégorie des choses qui ont le tort de traîner et des garçons qui se permettent de muser.

— A propos, dit-il, comment se porte ma petite malade de l'an dernier? Sa variole lui a-t-elle laissé des traces?

— Il n'y paraît guère, dit-elle. Et quand cela serait, où serait le mal? Elle n'est pas coquette, Dieu merci, et elle sait bien qu'en fait de figure, elle n'avait pas grand'chose à perdre.

— Mais permettez, elle n'est pas si déchirée que cela, et pour ma part, son museau ne m'a jamais déplu... Là, madame Paluel, convenez qu'en recueillant chez vous cette petite Mariette Sorris, vous avez fait à la fois une bonne œuvre et une bonne affaire.

— Une bonne œuvre, c'est sûr. Après cela, j'avoue que cette demoiselle n'a pas mal tourné, mais nous avons joué gros jeu. Prendre chez soi la fille d'un mange-tout, d'un coureur de grands chemins, d'un ivrogne ! C'est Robert qui l'a voulu, et cela m'a donné bien du souci. Il y avait dix à parier contre un qu'il nous en cuirait.

Mariette Sorris était la fille d'un gagne-petit, d'un porte-balle des environs, qui pendant dix ans avait vendu sa mercerie de village en village, de ferme en ferme, triste métier dans un temps de chemins de fer et de grands bazars qui expédient tout à domicile. La petite avait passé plusieurs années chez les sœurs, où elle était à la fois élève, ouvrière, et domestique. Quand, à force de rouler et de boire, le père avait commencé à se casser, il l'avait prise avec lui pour qu'elle l'accompagnât dans ses tournées et l'aidât à porter les cartons qui renfermaient ses rouleaux de lacets, ses bobines de fil, ses boutons de manches et de cols, ses aiguilles soi-disant anglaises, quelques articles de bijouterie fausse qu'il aurait bien voulu faire passer pour vraie. Il avait tenté de la dresser au bel art du boniment; mais elle avait de désastreuses pudeurs qui gâtaient le métier et lui attiraient les rebuffades de ce maître exigeant et un peu brutal. Un soir, au milieu de la cour du Choquard, il avait été pris d'une attaque de *delirium tremens*. Peu de jours après, il était mort, et c'était grâce à Robert que Mariette était devenue l'un des plus précieux outils de Mme Paluel.

— Le danger n'était pas aussi grand que vous le pensez, dit M. Larrazet. Je crois comme vous à la puissance de l'hérédité, mais je crois aussi qu'elle est corrigée par l'action non moins fatale de la réflexion, et les petites filles sont des animaux réfléchissans. Elles héritent rarement des vices dont elles ont souffert. Est-elle ici, cette jeunesse? Je serais bien aise de la voir avant de partir.

— Il ne tient qu'à vous, monsieur Larrazet. Elle est occupée à pétrir son beurre.

C'était une laiterie modèle que celle du Choquard. Elle n'était point, comme cela se fait ailleurs, en communication directe avec l'étable; les émanations fâcheuses et les mouches n'y pouvaient pénétrer. Le lait y arrivait par un entonnoir muni d'un grand filtre, qui traversait la cloison. De petites fenêtres, garnies d'épais rideaux, donnaient juste assez de jour pour qu'on pût écrémer. Le sol carrelé, le plafond, les murs étaient luisans de propreté. Les terrines, qui s'alignaient sur de longues tablettes, étaient nettoyées en été avec des orties et du sable, en hiver avec du sable et du foin. Les planches, la table où l'on déposait la crémière et les cuillers étaient souvent lavées avec de l'eau de lessive et frottées avec une brosse de chiendent. Tous les produits de l'égouttage, dont l'odeur est âcre, s'en allaient dans une citerne s'ouvrant sur la cour. Cette laiterie sentait bon, et un thermosiphon y maintenait une température de quinze ou seize degrés.

Quand M. Larrazet y entra, précédé de Mme Paluel, une jeune fille de vingt ans s'occupait, les manches retroussées, à délaiter le beurre qu'elle venait de retirer de la baratte et qu'elle travaillait

avec une forte cuiller de bois bien imprégnée d'eau, pour que le petit-lait s'en écoulât. Le docteur s'approcha d'elle, la prit par le menton, la conduisit près d'une fenêtre et s'assura que, sauf trois ou quatre petits points noirs à la racine du nez, la variole n'avait laissé aucune trace sur sa figure. Un front bas, partagé en deux parties bien égales par deux bandeaux de cheveux châtain clair, deux joues rondes, deux petites mains un peu rouges au bout de deux bras très blancs, beaucoup de fraîcheur, un petit nez qui ressemblait un peu trop à un bec de moineau, telle était Mariette Sorris, qui, en vérité, n'était ni laide, ni jolie. Quand on regardait de près ses yeux bruns et son sourire où se révélait la tranquillité d'une âme qui n'avait pas grand'chose à se reprocher, on était tenté de trouver qu'elle était mieux que jolie; mais pour cela, il fallait être un peu connaisseur et, je le répète, y regarder de près.

— Voilà un visage qui s'est bien nettoyé pour faire honneur à mes soins, dit M. Larrazet. Pas une trace. On peut, quand on voudra, envoyer cette petite fille à la foire aux maris.

— Je vous en prie, monsieur Larrazet, dit Mme Paluel en fronçant le sourcil, n'allez pas lui mettre en tête des idées qui ne lui conviennent pas. Qui donc pourrait bien l'épouser?

— Eh! quoi, Mariette, reprit-il, n'avons-nous pas encore d'amoureux?

Elle s'était remise à pétrir son beurre, et pour toute réponse, elle secoua la tête en rougissant.

— Eh! bien, moi, je déclare que celui qui l'épousera fera une bonne affaire. Il aura une petite femme très honnête, vaillante à l'ouvrage, ne se plaignant jamais de rien, patiente dans la maladie, laborieuse dans la santé, pleine de bon sens, et, dit-on, ne mentant jamais.

— Vous allez me la gâter par vos flatteries, interrompit Mme Paluel avec une impatience croissante. Croyez-vous qu'elle n'ait point de défauts? Elle en a beaucoup.

— Lesquels?

— Elle est horriblement gourmande.

— Est-ce vrai, Mariette?

Elle répondit en baissant le menton :

— Mme Paluel me reproche d'aimer trop les talmouses.

— Va pour les talmouses! dit-il. Je soutiens que qui a vu Mariette a vu la sagesse et le bonheur.

— Je voudrais bien voir qu'elle ne fût pas sage! s'écria Mme Paluel. On se donne assez de peine pour lui montrer son devoir. Et je voudrais voir aussi qu'elle ne fût pas heureuse! Quand on a connu la misère et la faim et qu'on vit dans une maison où on est à bouche-que-veux-tu, on peut faire, je pense, des comparaisons, et

je voudrais voir qu'elle ne les fît pas! Qui l'a recueillie? Qui l'a nourrie? Qui l'a instruite? De qui a-t-elle appris à tricoter et à coudre? Les sœurs lui avaient montré à ourler une serviette, mais quels restoupages, bon Dieu! Je frissonne encore en y pensant. Et puis, qui lui a payé une remplaçante lorsqu'elle avait la petite vérole? Et qui avait la bonté de lui donner ses potions? Oui, vraiment, je voudrais bien voir qu'elle ne fût pas reconnaissante et qu'elle ne remerciât pas Dieu soir et matin de lui avoir fait rencontrer de bonnes gens qui lui procurent le vivre, le couvert et le reste!

Pendant ce discours, Mariette avait achevé de bâtir sa motte, qu'elle entourait de feuilles de vigne et d'un linge mouillé, et, la tête basse, ne disant mot, elle regardait M. Larrazet du coin de l'œil, avec un sourire qui voulait dire :

— C'est un air que Mariette Sorris a souvent entendu; mais elle est bonne fille, et toutes les musiques lui plaisent.

— En voilà une, reprit le docteur, qui a su s'adapter à son milieu!.. Bah! ne tâche pas de comprendre, Mariette. Cela signifie tout simplement que ton beurre est excellent et que tu es toujours de bonne humeur.

A ces mots, il lui pinça la joue, et, du même coup, il regarda sa montre.

— Comme on s'oublie, chez vous, madame Paluel! dit-il. Je me sauve.

— Avez-vous beaucoup à faire cet été? lui demanda-t-elle en le reconduisant.

— Les médecins sont volés. Hormis quelques fièvres de moissons, tout le monde s'est donné le mot pour se bien porter.

— Et peut-on savoir où vous allez maintenant? ajouta-t-elle, comme il montait en voiture.

— Chez moi; mais je m'arrêterai, en passant, à la *Renommée des gibelottes*. Le maître de cet établissement, le vénérable Richard Guépie, est venu sonner deux jours de suite à ma porte sans me trouver, d'où je conclus qu'il a quelque chose à me dire.

— Ou plutôt quelque chose à vous demander, car ces gens-là sont des quémandeurs, repartit la reine mère; vraiment je plains les médecins; ils sont obligés de voir toute sorte de monde... Oh! je ne vous en fais pas un crime. Mais ces Guépie! ces Guépie!

Elle prononça ce nom avec un accent qui révélait des profondeurs, des abîmes de mépris. Évidemment les Guépie représentaient par excellence cette race qu'elle abhorrait, la race des hommes qui font métier d'acheter des nuages et de vendre du vent.

Tout en roulant sur la route de Brie, M. Larrazet, n'ayant rien

de mieux à faire, pensait au vacher suisse, à Robert Paluel, à Mariette Sorris, ce qui lui fit faire un retour sur son passé. Comme un autre, il avait eu dans sa jeunesse des ambitions que la vie avait trompées. Il avait juré de se faire un nom dans la science. Après avoir été interne à la Pitié, il avait concouru pour une place de prosecteur qui échut à un candidat mieux préparé ou plus épaulé. Cet échec l'avait profondément découragé. Sur ces entrefaites, son père, médecin fort estimé dans toute la Brie, étant mort d'un coup de sang, il s'était décidé à venir prendre sa place. Était-ce un effort de raison ou une défaillance de sa volonté? Peu après, il avait épousé une veuve assez laide, mais d'humeur douce et possédant quelque bien. Et les heures succédaient aux heures. Il était philosophe, et, à sa philosophie, il joignait une foule de petites curiosités, aimant à entrer dans les menus détails de la vie de son prochain, ce qui est une grande ressource contre l'ennui. Cependant, sur le tard, il lui était venu des regrets; il s'était remis à lire, à travailler; il avait employé ses économies à se refaire une bibliothèque et à se construire un laboratoire; il y faisait des expériences sur les poisons végétaux; il rêvait d'écrire un traité de toxicologie dont il serait parlé à l'Académie de médecine comme au Palais. Aussi s'était-il déchargé sur ses confrères d'une partie de sa clientèle. En dehors de ses vieilles relations, auxquelles il était demeuré fidèle, il choisissait ses malades, se réservait les cas intéressans, et, chaussé de pantoufles que sa femme lui avait brodées, il passait des demi-journées au milieu de ses alambics et de ses cornues. Une honnête aisance, une maison confortable, un bon ordinaire et de temps à autre une bombance, un pays où l'on est connu de tout le monde et où les chiens même vous saluent avec respect, quelques amitiés et point d'ennemis, beaucoup de scepticisme tempéré par beaucoup de bienveillance, un peu de causerie, un peu de commérage, un peu de science, des lapins et des cochons d'Inde encagés qu'on empoisonne à tour de rôle avec de la belladone, de la ciguë ou du curare, un gros livre qu'on se promet d'écrire, qui doit paraître l'an prochain et qui ne paraîtra jamais, voilà de quoi suffire au bonheur d'un homme.

Toutefois le docteur Larrazet se disait par intervalles :

— Il est trop tard pour recommencer, je ne serai jamais rien. Pourtant, si j'avais voulu!

Dans ces momens-là, quand il était en course, il sanglait un vigoureux coup de fouet sur la croupe rebondie de Charmant, qui subitement s'était mis au pas, ayant la déplorable manie de prendre pour une côte rapide et malaisée un chemin plat et uni comme un damier. Ce salutaire avertissement dissipait l'illusion de Charmant, qui recommençait à trotter. Comme Mariette Sorris, Charmant

s'était parfaitement adapté à son milieu et s'accommodait même des coups de fouet, qu'il savait ne lui être jamais administrés qu'à bonne intention.

II.

Rien ne ressemblait moins à la ferme du Choquard que la piètre auberge de la *Renommée des gibelottes*, et assurément les Guépie n'étaient pas faits du même bois que les Paluel. Ils passaient dans le pays pour des gens dont la conscience était peu rigide, dont la parole était légère, doués de ce genre d'imagination qui prend un rêve pour une solution, payant d'audace dans leurs embarras, certains de trouver une porte pour en sortir, croyant au dieu Peut-Être, à sa sacrée majesté le Hasard, qui, au jour des échéances, vous fait ramasser un billet de mille francs dans un fossé ou rencontrer un nigaud qui vous les prête. Acheteurs de nuages, vendeurs de vent, cette définition leur convenait.

Il avait couru de vilains bruits sur Richard Guépie. On prétendait qu'il avait emprunté jadis cinq cents écus à un de ses oncles, qui mourut quelques mois après. On ne retrouva pas le billet; on soupçonna Richard de l'avoir fait disparaître. Il y eut procès; faute de preuves, les réclamans furent déboutés, mais l'affaire avait paru louche.

Ce qui est certain, c'est que Richard avait hérité de son père une petite ferme qui allait mal, qui, grâce à lui, alla plus mal encore. Il manquait absolument de prévoyance, et sa femme n'avait point d'ordre. Il tenait de bonne source que certain paysan de Mailly avait donné quatre façons à son champ de pommes de terre; quand on les déterra, elles étaient toutes malades. Son voisin n'avait fait que les planter; point de binage, point de sarclage; elles avaient poussé à la grâce de Dieu, et la récolte fut superbe. Richard en avait conclu qu'il y a une Providence pour les paresseux, et il se plaisait à conter cette histoire. Il eût mieux fait de se donner plus de mal; mais il avait coutume de dire dès son enfance qu'il n'aimait pas à suer, à quoi sa mère répondait inutilement que, qui ne sue pas, n'a rien. Il se trouva à court, s'endetta, empruntant à Jacques pour payer Paul, faisant un trou pour combler l'autre. En fin de compte, il fut saisi et exécuté. Là-dessus, laissant ses enfans se tirer d'affaire comme ils pouvaient, il partit pour l'Afrique. Ce qu'il y fit, personne ne le sut. Apparemment, la Providence des paresseux lui vint en aide. Quelques années plus tard, on le vit reparaître dans la Brie; il était veuf et rapportait quelques milliers de francs dans ses poches. Il eut une autre chance; il fit la conquête d'une cuisinière de bonne maison nommée Palmyre, qui avait beau-

coup gratté. Elle était depuis longtemps au service d'une riche Anglaise, Mme Pommery, laquelle s'était mariée en France et passait ses hivers à Paris, la moitié de ses étés dans la Brie. Mme Pommery n'entendait pas se séparer de Palmyre, dont elle appréciait les talens. Tout s'arrangea; Palmyre devint Mme Guépie et ne quitta pas sa place.

Avec les écus qu'il avait rapportés d'Afrique et ceux que lui avança sa femme, Richard acheta une maisonnette et un grand champ. Il prétendait avoir beaucoup de dispositions pour la rosiculture; il était sûr d'y faire fortune. La culture et le commerce des roses sont une des richesses de la Brie; mais, pour y réussir, faut de grands soins, des mains délicates et attentives, certaines connaissances que Richard n'avait pas et ne se mettait pas en peine d'acquérir. Ce rosiériste improvisé gagna peu d'argent, en mangea beaucoup. Il se rejeta sur l'élève des porcs, des oies et des dindons. Puis il changea de nouveau d'idée; il se persuada qu'il était né pour être cabaretier. Mais, pour remplir sa destinée, le premier point était de ravoir sa femme, que Mme Pommery consentit enfin à lui rendre.

L'aubergiste de la *Renommée*, qui avait fait sa pelote, pensait à se retirer; on lui racheta la fin de son bail. Les deux époux faisaient bon ménage; ils cadraient bien ensemble, s'accordaient à merveille. Richard n'était point brutal; loin de là, il avait des façons doucereuses. Quand il vous tenait par le bouton pour vous conter ses malheurs ou ses espérances, c'était une affaire de se dégager. Les cheveux blonds et la barbe rousse de ce sournois cabaretier exhalaient une vague odeur de résine, et, comme la poix, il était jaunâtre, gras au toucher, adhésif. M. Larrazet disait de lui qu'il avait les mains gluantes et le sourire visqueux. Sa femme était une gesticulante et sentimentale personne. Malgré quelques emportemens de la langue ou de la main et les vivacités d'un sang brûlé par les fourneaux, les gens qui la connaissaient peu lui croyaient un cœur d'or. La vérité est qu'elle avait les yeux tendres, un peu rouges, toujours humides. Mari et femme se faisaient l'un et l'autre une loi de tondre de très près la pratique. Dès qu'elle eut quitté Mme Pommery, Palmyre jeta aux orties du même coup ses corsets, qui la gênaient, et son *Manuel de la parfaite cuisinière*, qu'elle n'aurait pu contempler sans remords, étant bien résolue à ne plus faire que de la cuisine de gargote. Il n'est pire empoisonneuse qu'un cordon bleu qui se néglige; il n'est pire barbarie que la barbarie savante. Les pensionnaires de la *Renommée* en firent l'expérience à leur dam. On aurait dû pourtant les ménager; ils étaient la meilleure ressource de la maison. Comme elle était située dans un joli endroit, à cinq minutes de Mailly, non loin de la charmante

vallée de l'Yères, il y venait des peintres de Paris, qui s'y arrêtaient; il y venait aussi de petites bourgeoises anémiques, désireuses de se mettre au vert. Pendant les premiers jours, on les traitait bien, la table était honnête; après quoi, les œufs n'étaient plus frais, le rôti sentait le relent, les ragoûts devenaient des mélanges suspects, les sauces happaient au gosier. Se plaignait-on, Mme Guépie protestait en geignant; Richard se récriait, montait sur ses grands chevaux, jurait sur son honneur que sa viande n'avait pas d'autre défaut que d'être trop fraîche, ce qui la rendait un peu dure. Plût au ciel qu'elle l'eût été! Un soir, une pensionnaire s'aperçut et constata que son lit était habité. Elle était douillette; elle fit grand bruit de sa découverte; les deux époux eurent beau raisonner ou larmoyer, elle délogea dès le lendemain. Cela fit du tort à l'établissement. Au surplus, dans les mois d'hiver, on avait pour tous cliens quelques rouliers qui passaient, quelques ouvriers de campagne qui venaient prendre un petit verre sur le comptoir ou mettre pinte sur chopine en jouant une poule. Bon an mal an, la recette couvrait à peine les frais. Aussi Richard commençait-il à se dégoûter de sa gargote. Le vent avait sauté; il se croyait né pour la meunerie; il projetait d'acquérir un des moulins de l'Yères. Mais avec quel argent? C'était son secret.

Richard Guépie avait eu de sa première femme cinq fils, Thomas, Claude, Philippe, Polydore et Jérémie, tous aussi peu disposés que lui à labourer et à semer. Ils avaient du goût pour les métiers ambulans, ils aimaient à rouler. Thomas était entré chez un loueur de voitures de Brie; tout en fouettant ses chevaux, il combinait dans sa tête une foule d'événemens invraisemblables, moyennant lesquels son patron lui donnerait sa fille en mariage et lui laisserait ses écuries, ses remises et tout ce qu'il y avait dedans. Claude s'était fait coquetier. Six mois durant, il allait offrir ses œufs et sa volaille dans les châteaux et les maisons bourgeoises des environs; il employait consciencieusement son hiver à manger les sous qu'il avait amassés pendant l'été. Il avait si souvent vendu une vieille poule pour une jeune que son crédit était fortement ébranlé. Philippe était devenu colporteur du *Petit Journal*, ce qui ne l'empêchait pas de vendre les grands. Il faisait chaque jour ses cinq lieues, botté jusqu'à la ceinture, courant comme un lièvre, quelquefois entre deux vins. On entendait de loin ses appels retentissans; il avait le mot pour rire, les filles d'auberge le trouvaient gentil. S'il faut tout dire, il avait été traduit naguère en police correctionnelle pour avoir distribué sous main des feuilles pornographiques; mais le juge, par un excès d'indulgence, décida qu'il avait agi sans discernement. Polydore, blond comme son père, après avoir été soldat,

était garde-chasse chez le marquis de Montaillé, et il avait la réputation de faire bon ménage avec les braconniers. Quant à Jérémie, qui était né en Afrique, il avait obtenu par de puissantes protections une place dans l'octroi de Paris. Charmé de son uniforme vert, il voyait dans la fumée des innombrables pipes qu'il bourrait tout le long du jour des avancemens extraordinaires, un prodigieux avenir, toute sorte de bonheurs délirans qui ne devaient jamais lui arriver. En attendant, il engageait des paris sur tous les troupeaux de moutons qui passaient la barrière : soit hasard, soit génie naturel, il rencontrait toujours juste, devinait à quelques cornes près le nombre des têtes, et il se faisait payer la goutte.

Six ans après avoir donné au monde Jérémie le gabelou, Guépie eut un enfant de sa seconde femme. On avait pourtant promis à Mme Pommery qu'on n'en aurait point. Ce fut une surprise désagréable, un vrai chagrin; on se reprocha l'un à l'autre avec quelque aigreur ce fâcheux accident. Il se trouva que, par un fait de mystérieux atavisme, cette enfant fut une rousse délicieuse, au teint éblouissant, aux yeux couleur d'émeraude. Malgré son déplaisir, Mme Pommery, qui était une bonne femme, consentit à lui servir de marraine. Ce fut elle qui paya les mois de nourrice et plus tard les frais d'école; elle devait payer bien autre chose. Pendant les premières années, Aleth ne voyait sa mère qu'à de rares intervalles ; elle vivait chez son père et tour à tour dans la compagnie des roses ou des porcs. Ni son teint florissant ni ses yeux verts ne lui faisaient trouver grâce devant ce père rancuneux, qui ne lui pardonnait pas d'être née ; il la rabrouait, il ne sentait point le prix de ce miracle de beauté, qu'il employait à garder les dindons. Mais il arriva qu'un peintre passant par là tomba en arrêt devant cette dindonnière, comme un épagneul devant une perdrix rouge. Il voulut faire son croquis et peu après son portrait à l'huile et en pied, qui fut remarqué au Salon. Cette aventure changea du soir au matin les dispositions et les sentimens de Guépie. Il n'avait jamais pu tirer un sou de ses cinq fils ; il se dit que sa fille était un trésor dont il tirerait de gros intérêts, que, grâce à sa merveilleuse beauté, elle ne pouvait manquer d'épouser quelque jour un grand personnage, que ce grand personnage deviendrait la vache à lait de son beau-père et lui abandonnerait généreusement les quarante mille francs dont il avait besoin pour acheter le moulin du Rougeau. Tout cela lui paraissait clair et prouvé; son imagination ne se refusait jamais rien. De ce jour, cette belle rousse, dans les yeux de laquelle il voyait un moulin, lui devint particulièrement chère et il lui témoigna des attentions qu'il n'avait eues pour personne. Cet incident s'était passé dix-huit mois après qu'il était rentré en possession de sa femme et au moment où il commençait déjà à se dégoûter de son

auberge. Qui veut la fin veut les moyens; quand on possède un diamant brut, il faut le tailler et le sertir, et quand on a mis au monde une belle rousse destinée à épouser un nabab, il faut lui donner de l'éducation, en faire une demoiselle. Palmyre eut un peu de peine à entrer dans les projets de son ambitieux mari; elle lui reprocha de se monter la tête. Après tant d'essais malencontreux, elle doutait de son génie, se gaussait de ses rodomontades et de ses chimères. Il se croyait de force à décrocher les étoiles; elle avait appris de Mme Pommery que les étoiles ne viennent pas toujours quand on les appelle.

Ils eurent des prises à ce sujet et convinrent de s'en rapporter à M. Larrazet. Il avait accouché Palmyre; il voulait toujours du bien aux enfans qu'il avait aidés à venir au monde. Il se moqua de Guépie, il lui rit au nez :

— Je connais, lui dit-il, un gros fermier du voisinage qui a besoin d'une laitière. Je me charge de lui recommander Aleth. C'est un homme de bon sens et de bonne conduite; il aura grand soin de cette enfant, elle sera un jour sa Mariette Sorris. Mais, pour l'amour de Dieu, n'allez pas en faire une déclassée! C'est une sotte espèce et la peste de la société.

On l'avait consulté, après quoi on se chamailla de plus belle. Aleth assistait d'abord à ces débats avec assez d'indifférence. Elle se savait fort jolie, elle se doutait de ce qu'elle valait, le peintre qui avait fait son portrait ne lui avait rien appris; mais, d'autre part, elle était paresseuse, elle se souciait peu d'aller en pension. Elle ne comprenait pas encore; tout à coup elle comprit. Son imagination s'échauffa, l'ambition eut raison de sa paresse. Chose curieuse, cette petite Aleth n'avait point de coquetterie. Elle avait vécu jusqu'alors dans une sorte d'engourdissement, de somnolence, faisant tant bien que mal ce qu'on lui disait de faire, sans s'intéresser à quoi que ce fût. Elle se sentait admirée, et cela lui était bien égal. Elle avait fait depuis longtemps sa première communion, elle était près d'atteindre ses quinze ans, et cependant ses yeux verts ne lui servaient qu'à chercher des mûres dans les buissons et des noisettes dans les taillis. Les éloquens discours de son père la tirèrent peu à peu de sa torpeur; les semences qu'il répandait à pleines mains sur cette terre encore inculte levèrent avec une rapidité surprenante. Elle avait réfléchi et elle avait conclu. Sa beauté était un capital dont elle ne savait que faire. Quand elle se fut bien persuadé qu'une belle fille a plus de chances qu'une autre de sortir de sa condition par quelque glorieuse conquête, la vie qui lui semblait insipide l'intéressa subitement comme une partie à gagner. Ce fut une révolution; ce cœur endormi s'éveilla en sursaut, cette volonté molle qui s'abandonnait se redressa comme un jeune coq qui sent pousser

ses ergots et entonne le chant des combats. C'en était fait de son innocence; on lui montrait le diable, et le diable lui plaisait. Sa mère lui rapporta ce qu'avait dit M. Larrazet et fut bien étonnée en entendant cette petite fille, qui n'avait jamais eu d'avis sur rien ni sur personne, déclarer d'un ton décisif que M. Larrazet était un imbécile. A quelque temps de là, cette même petite fille vit passer sur la grande route dans une voiture de gala Mme la mairesse de Mailly, qui affectait quelquefois de grands airs, et elle s'écria en brisant en deux la gaule qu'elle tenait à la main :

— Un jour j'irai en carrosse, et elle gardera les dindons.

Le proverbe a raison, il faut se défier des eaux dormantes.

Guépie prêcha, sermonna sa femme avec tant d'insistance qu'elle se rendit. Elle s'en fut trouver Mme Pommery, lui exposa le cas à sa façon, lui représenta qu'elle ne savait que faire de sa fille, que cette enfant avait une intelligence, une ouverture d'esprit au-dessus de son âge et de sa condition, des envies de s'instruire, des fureurs de lecture presque inquiétantes, ajoutant que, si elle avait de quoi, elle la mettrait sûrement dans un pensionnat; mais le moyen? La marraine d'Aleth était une bonne femme, qui ne ressemblait pas à tout le monde; il y avait en elle des contrastes, comme il arrive souvent aux Anglaises. Elle s'était convertie au catholicisme pendant un séjour qu'elle avait fait à Rome, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir des opinions très radicales; elle tenait pour l'abolition des majorats, des substitutions, du droit d'aînesse, de la chambre des lords; elle aimait à mettre dessous ce qui était dessus et *vice versa*. D'autre part, elle entendait très bien ses intérêts; elle prévoyait de loin les accidens et de loin aussi elle y parait. Son mari était devenu hydropique, elle le soignait à merveille. Mais elle savait qu'il n'en avait pas pour longtemps et elle savait également le nombre de mois et de semaines qu'il faudrait à sa veuve pour se consoler de sa perte. Elle avait décidé qu'elle ne convolerait point, mais qu'elle voyagerait beaucoup et que, le moment venu, elle aurait besoin d'une dame ou d'une demoiselle de compagnie. Il lui parut qu'Aleth Guépie pourrait bien être son fait. Elle la fit venir, ne lui trouva rien d'extraordinaire dans l'esprit, mais la déclara très jolie et très gentille, et il est certain qu'en cette occurrence sa filleule joua très bien son petit rôle. Bref, elle autorisa Palmyre à placer pendant quatre ans « la chère petite chose, *the dear little thing*, » dans un pensionnat, s'engageant à prendre toute la dépense à sa charge. Elle exigea seulement que « la petite chose » s'occupât surtout d'apprendre l'anglais et que le pensionnat ne fût pas un couvent; si bonne catholique qu'elle fût, elle n'aimait pas les nonnes.

Il y avait à quelques minutes de Melun une institution justement renommée et fort courue, qui s'appelait, je ne sais pourquoi, le

Gratteau, et dont la directrice était Mlle Bardèche, excellente et digne personne. Les grosses fermières de la Brie y envoyaient volontiers leurs filles. Comme le déclarait le prospectus, on y apprenait tout, depuis l'orthographe jusqu'à la chimie, depuis l'astronomie jusqu'aux arts d'agrément, et on s'y pénétrait aussi « de ces solides principes de moralité qui sont nécessaires à une sage conduite de la vie et au développement de la conscience. » Des professeurs à lunettes venaient faire des dictées. En sortant du Gratteau, on emportait avec soi toutes les sciences humaines dans une douzaine de beaux cahiers reliés en maroquin rouge, qu'on s'engageait à relire une fois au moins chaque année et qui le plus souvent, hélas! servaient à faire des papillotes ou des cornets. En même temps, Mlle Bardèche s'appliquait à former les manières de ses élèves, à les bien façonner, à leur enseigner l'usage du monde. A cet effet, elle donnait chaque hiver une grande soirée, qui se terminait par une sauterie et où l'on invitait les frères, les cousins de ces demoiselles, et quelques jeunes gens de la ville soigneusement triés sur le volet. Était-ce une légende, on affirmait dans le pays que, par un enchaînement de circonstances difficile à expliquer, un prince russe avait paru dans l'une de ces soirées, qu'il s'y était épris d'une fille de fermier, qu'il l'avait dûment épousée, qu'elle gouvernait dix villages au moins sur les bords du Volga, que chaque matin ses moujiks venaient se prosterner à ses genoux, qu'elle remuait l'or à la pelle et portait à ses oreilles deux diamans gros comme des œufs de pigeon. Telle était l'histoire qui avait été contée un jour dans la salle à boire de la *Renommée des gibelottes* et que Richard Guépie avait recueillie d'une oreille avide. Il la tenait pour absolument authentique, et c'était la raison qui l'avait décidé à donner la préférence à Mlle Bardèche sur toutes les directrices de pensionnats dont on avait pu lui parler. Pourquoi Aleth n'attraperait-elle pas son prince, elle aussi? Il croyait de toute son âme à ce prince; ce qui le contrariait, c'est que Palmyre y croyait un peu moins.

Pendant les deux premières années, la filleule de Mme Pommery eut une véritable ferveur de novice. Elle s'appliquait, faisait de son mieux. Elle avait beaucoup d'amour-propre; plus âgée que la plupart des autres pensionnaires, elle se piquait d'honneur, s'efforçait de réparer le temps perdu. Ses cahiers étaient les mieux tenus de la classe. Elle fit de remarquables et rapides progrès dans l'orthographe, c'était son fort. Mlle Bardèche lui en savait gré, estimant avec raison que c'est un article de première nécessité. Cette grave personne avait à ce sujet un adage qu'elle répétait souvent à ses élèves: « Tant vaut l'orthographe, leur disait-elle, tant vaut la femme. » Aleth apprit aussi un peu d'anglais, assez du moins pour écrire à sa marraine des billets peu corrects, mais très patelins.

On lui fit grâce du piano, Mme Pommery n'y tenait pas; en revanche, elle raclait fort gentiment une petite romance sur la guitare. Quant aux autres sciences humaines, elle tâchait d'y mordre, mais avec un médiocre succès. Comme le disait Mme Paluel, on ne fait bien que ce qu'on aime, et Aleth aimait très peu la chimie, l'astronomie et le reste, ne sachant pas trop à quoi cela servait. En général, elle n'avait aucun goût pour les choses de l'esprit; ce monde lui était fermé et elle se souciait peu d'y entrer. Mais en tout ce qui concernait les questions sociales et la pratique de la vie, elle avait une vivacité d'intelligence, une promptitude à se débrouiller vraiment merveilleuse. C'était à croire qu'elle n'en était pas à sa première vie, qu'elle recommençait. L'histoire du mariage de Clovis et de Clotilde ne lui disait rien; en revanche, causant soit avec l'un, soit avec l'autre, elle réussissait à se tenir au courant de tous ceux qui se faisaient à Melun. Elle en parlait avec autorité, avec compétence, décidait s'ils étaient bien ou mal assortis, savait pertinemment l'apport de chacun des conjoints, et ses commentaires annonçaient une maturité de jugement singulière dans « une petite chose » qui avait passé les meilleures années de son enfance à garder les dindons. Elle avait acquis quelque teinture de géographie, elle n'ignorait pas que Londres était située sur les bords de la Tamise, mais ce qu'elle ignorait encore moins, c'est que Melun est le chef-lieu de Seine-et-Marne et que cette ville privilégiée possédait en ce moment une rousse aux yeux verts, qui, grâce à sa beauté, ferait un jour un mariage plus beau que tous ceux dont on parlait. Avec cela et malgré ses défauts, elle s'était insinuée dans les bonnes grâces de la directrice. Naturellement bienveillante, Mlle Bardèche était disposée à trouver que toutes ses élèves étaient des « natures d'élite. » Mais elle avait un goût particulier pour Aleth, d'abord à cause de la supériorité de son orthographe, ensuite parce que cette « chère petite chose » était le plus joli meuble qu'il y eût dans tout le Gratteau, enfin parce que Mme Pommery acquittait sans faire jamais la moindre observation tous les mémoires qu'on lui envoyait et dans lesquels figuraient beaucoup d'*extras*. Je ne sais si j'ai présenté ces trois raisons dans leur ordre véritable.

La troisième année, tout se gâta. La première ardeur s'était refroidie, et le prince ne venait pas. Comme son père, Aleth y avait cru; comme sa mère, elle n'y croyait plus. Il lui parut que le Gratteau ressemblait à une prison, elle le prit en dégoût. Elle aurait voulu du moins aller passer ses vacances chez ses parens, elle aurait eu le plaisir de se montrer, de promener dans la Brie la gloire de sa métamorphose, d'apprendre à tous ceux qui avaient vu la chrysalide quel papillon en était sorti et de leur jeter aux yeux la poudre d'or qui brillait sur ses ailes. Son père n'y voulut pas entendre; tant

qu'elle était au Gratteau, elle ne lui coûtait rien. Peu à peu son humeur s'assombrit, elle devint sensible à de petites contrariétés qui autrefois la laissaient indifférente. Si elle était bien avec la directrice, quelques-unes des pensionnaires lui causaient de cruels déplaisirs. Celles qu'elle appelait « les princesses de la grande culture » se sentaient d'une autre espèce, il y paraissait bien à leurs manières. Les unes prenaient avec elle des airs protecteurs, d'autres la regardaient par-dessus l'épaule et la remettaient à sa place quand elle tentait de se familiariser. On faisait bande à part, on avait toujours des secrets à se dire, et en voyant Aleth s'approcher, on chuchotait : « Voilà cette Guépie! ne disons plus rien. » Comme elle les jalousait, comme elle les détestait ces princesses, avec leurs sourires pincés, leurs grands airs, leurs cols blancs, leurs fichus de soie ou de linon, leurs petites boucles d'oreilles, leurs petits colliers de corail, tout le luxe de leurs atours! Elle ne leur pardonnait ni leur trousseau bien fourni et bien propre, ni les petits festons de leurs chemises de jour, ni les sachets de lavande qu'elles mettaient dans leurs armoires pour que leur linge sentît bon, ni leurs broches et leurs médaillons où il y avait des cheveux et des portraits. Quelques-unes avaient de petites montres d'argent à remontoir. Alice Cambois, l'odieuse Alice Cambois, possédait une ombrelle rose, qu'elle emportait dans toutes les promenades, qu'il fît du soleil ou non. Cette ombrelle rose suait l'insolence. La pauvre Aleth s'en ouvrit à sa marraine. Le peu d'anglais qu'elle savait ne fournissant pas assez de mots à sa rancune, elle lui écrivit une grande lettre en français, où elle répandit toute l'abondance de ses douleurs. Elle lui exposa le piètre état de sa garde-robe, les fâcheuses comparaisons qu'elle faisait, les désolans triomphes d'Alice Cambois. Mme Pommery fit la sourde oreille et lui répondit en anglais que chaque oiseau a son plumage, que les petites fauvettes qui se plaignent de n'être pas assez bien habillées doivent tâcher de s'en consoler en chantant mieux que les colibris et les paons. Aleth trouva cette réponse aussi sotte que désobligeante, et elle écrivit sur une page blanche d'un de ses cahiers : « Si je suis une fauvette, ma marraine est une oie. » De jour en jour, elle était plus mécontente des autres et d'elle-même. Par d'insidieux manèges, elle réussit à se procurer dans un cabinet de lecture un roman de cape et d'épée, qu'elle lut en cachette. Ce roman ne la satisfit qu'à moitié; elle n'y retrouvait pas son histoire, ni ses chagrins, ni la figure d'Aleth Guépie.

Il se passa un incident qui aggrava le mal. Il y avait eu une sauterie au Gratteau, et un élève de l'école d'application de Fontainebleau y était apparu dans son uniforme de sous-lieutenant d'artillerie. On croira sans peine qu'il avait fait sensation; mais au grand

scandale des princesses de la grande culture, il réserva toutes ses attentions pour Aleth; il dansa avec elle deux polkas, deux quadrilles et le cotillon. Le lendemain, elle apprit de Mlle Bardèche que ce jeune homme était de bonne famille, mais sans fortune. Cela refroidit subitement son enthousiasme; elle aimait l'épaulette, mais le brillant sans le solide lui paraissait peu de chose.

Cependant cette soirée eut des suites fâcheuses. Les princesses, outrées du scandaleux succès de cette Guépie, avaient ourdi contre elle la conspiration du silence. Pendant deux récréations de suite, personne ne lui adressa la parole et ne répondit à ses questions, personne ne parut la voir; dès qu'elle approchait, tout le monde lui tournait le dos. Après avoir couvé quelque temps son dépit, la gardeuse de porcs perça sous la pensionnaire et la dindonnière sous la demoiselle, ce qui lui arrivait quelquefois quand la moutarde lui montait au nez. La colère a de ces effets; le vernis s'écaille, tombe, et la nature reparaît. A grands coups de coude, Aleth se fraya un passage à travers tous ces dos tournés, et se plantant au milieu du cercle, le visage échauffé, l'œil en feu :

— Savez-vous pourquoi vous me détestez? s'écria-t-elle. C'est que vous êtes jalouses et que je suis cent fois plus jolie que vous.

Puis, mettant ses mains sur ses hanches et imitant la voix d'une marchande des quatre saisons : — Qui veut acheter des nez? En voilà de camus, de pointus, des nez en corbin, des nez en pomme de terre. Marchandise de première qualité, messieurs. Faites vos choix.

Parlant ainsi, elle les toisait de la tête aux pieds, et à travers ses cheveux roux retombant en désordre sur ses yeux, elle dardait sur toutes ces figures des regards provocans et moqueurs. Alice Cambois, n'y tenant plus, lui allongea sur la joue droite un soufflet qui sonna. Elle allait en rendre quatre, et la mêlée eût été chaude si une surveillante ne se fût jetée au travers. Mlle Bardèche les cita toutes à son tribunal, les tança vertement. Mais elle s'y prit mal pour consoler Aleth, elle représenta aux princesses que les aristocraties se font beaucoup de tort en ayant de mauvais procédés à l'égard des petits. Elle cita à ce propos l'histoire romaine et les *Révolutions* de l'abbé Vertot.

De ce jour, Aleth ne songea plus qu'à sortir au plus tôt de sa geôle. Elle écrivit lettre sur lettre à son père pour lui déclarer qu'elle en avait assez du Gratteau, que c'était un sot endroit, que personne ne s'y mariait, que les princes n'existaient pas, qu'elle mourrait si elle restait un mois de plus dans la société d'Alice Cambois et de son ombrelle rose, qu'elle voulait s'en aller, qu'elle s'en irait, qu'une fois en liberté, elle se chargerait assez de se marier, que ce ne serait pas long. Richard Guépie s'émut fort peu de ces

philippiques et de ces jérémiades, dont il estimait qu'il y avait beaucoup à rabattre. Le proverbe prétend que bon sang ne ment jamais, Richard se rendait secrètement justice; sans en rien dire à personne, il pensait que quiconque avait du sang de Guépie dans les veines ne se faisait pas faute de mentir pour peu que cela pût lui servir à quelque chose. Aussi ne croyait-il jamais que la moitié de ce que ses fils lui disaient et que le quart de ce que lui disait sa fille. Il lui répondit que tout cela était bel et bon, mais qu'elle achèverait son temps au Gratteau, qu'elle avait encore une année à y passer, qu'elle l'y passerait. Mais, à quelques mois de là, il reçut des nouvelles qui l'inquiétèrent et furent cause qu'il se rendit deux jours de suite à Brie dans l'espérance d'y rencontrer M. Larrazet. Seulement il eut soin de ne pas se présenter à l'heure des consultations, parce que le docteur, pour n'en pas trop avoir, les faisait payer comptant à ceux qui avaient de quoi, ne faisant rien payer aux autres. A la rigueur, Richard avait de quoi, mais il aimait les longues échéances, et son médecin comme son avoué n'avait pas vu souvent la couleur de son argent.

Quand il eut quitté le chemin vicinal qui menait du Choquard à Mailly et débouché sur la grande route en face de la *Renommée des gibelottes*, M. Larrazet aperçut un roulier qui venait de s'arrêter pour faire boire ses chevaux. Il le pria d'avertir maître Guépie qu'il était là. L'instant d'après, maître Guépie accourut d'un air fort empressé et aborda le docteur avec ces façons respectueuses et familières qui étaient un des caractères distinctifs de sa race. Il le pressa de descendre, de venir prendre un petit verre de cassis. Quand on vient de boire du bordeaux à la ferme de Choquard, on ne boit pas du ratafia à la *Renommée*. Et puis le docteur savait que Guépie considérait les politesses qu'il faisait à ses créanciers comme une sorte de règlement de compte; en acceptant son cassis, on lui donnait quittance, aussi le docteur n'acceptait-il jamais. On peut renoncer à être payé; mais ne rien recevoir et donner décharge, c'est trop.

— Qu'avez-vous donc à me dire, Guépie? demanda-t-il d'un ton bourru à ce maître gonin dont il goûtait peu le teint blême, le regard oblique et la mielleuse impudence. Vous êtes venu deux fois me voir à Brie. Vous ne savez donc pas l'heure de mes consultations?

— Excusez-moi, monsieur Larrazet. C'était à cause de la petite.

— Il est donc avarié, ce trésor de beauté?

— Je ne sais que vous dire, monsieur Larrazet. Elle nous inquiète, sa mère et moi. Depuis plus de huit jours elle garde le lit. Elle est si faible qu'elle ne peut pas se tenir sur ses jambes. Mlle Bardèche m'a fait l'honneur de m'écrire que les médecins de là-bas ne savent pas ce que c'est. Voilà deux nuits que je ne dors pas... Cette pauvre

chère petite! C'est que je l'aime tant!.. Tenez, voulez-vous voir son portrait?

Et fouillant dans la poche de son habit, il en tira un portefeuille graisseux et présenta au docteur une photographie coloriée qu'il portait partout avec lui. Les commis-voyageurs ne se séparent jamais de leurs échantillons. Aleth s'était fait photographier à Melun jouant de la guitare, une rose dans les cheveux, les yeux au ciel, perdus dans l'infini, vêtue d'une charmante robe de soie à volans et à jupe plissée, qu'à force de supplications elle avait obtenue de la libéralité intermittente de sa marraine. Elle lui avait écrit plus d'une fois : *I beseech you, if you please, give mè a robe à trois volans.* Mme Pommery avait fini par se laisser toucher. En dépit de ses préventions, M. Larrazet ne put s'empêcher de s'avouer, sans en rien marquer, que cette ex-dindonnière qui jouait de la guitare était la plus jolie fille de toute la Brie.

— Un beau brin de fille, tout de même! fit Guépie, qui tenait ses yeux obstinément attachés sur ceux du docteur, dans l'espérance vaine d'y surprendre un éclair d'admiration.

— Eh! bon Dieu! répondit sèchement M. Larrazet, que ferez-vous de cette demoiselle?

Et il regardait tour à tour la robe à trois volans et la triste façade de l'auberge, avec son enseigne rouillée et sa grande lézarde qui traversait la muraille du haut en bas :

— Ah! oui, dit Guépie, en se grattant l'oreille, c'est bien là que le bât me blesse. Allez, cela me donne bien du souci. Moi, d'abord, je n'aime pas que les gens sortent de leur condition; je l'ai dit si souvent à ma femme! Mais quoi? c'est Mme Pommery qui a voulu que que la petite allât en pension, et nous avons craint de la fâcher en disant non... Une drôle d'idée, une idée d'Anglaise!.. Heureusement qu'elle a promis d'en faire sa demoiselle de compagnie, et faute de mieux...

— Comment! faute de mieux? Vous entendez donc en faire une impératrice?

— Vous voulez rire, monsieur Larrazet, se hâta de dire Guépie, qui se reprochait de s'être trahi. Mais enfin on pourrait lui trouver quelque place de gouvernante à l'étranger, dans une bonne maison...

— Belle éleveuse d'enfans! interrompit M. Larrazet en lui rendant la photographie. Enfin, que me vouliez-vous? Vite, je suis pressé.

M. Larrazet ne parlait pas du même ton aux Paluel et aux Guépie.

— Ah! voilà, monsieur Larrazet... Il m'est venu une idée. Je ne suis pas bien sûr que la petite soit aussi bas qu'elle le dit. Elle s'ennuie; elle en a assez de sa pension. Je vois cela par ses lettres et

je soupçonne qu'elle fait la malade pour qu'on aille la chercher. Ne m'écrit-elle pas que c'est l'air des champs qui la remettra?.. Mais Mme Pommery désire qu'elle achève son temps, et quand les Anglaises ont quelque chose en tête!.. Enfin, ces médecins de Melun ne la connaissent pas, tandis que vous... Si c'était un effet de votre bonté?.. Vous allez quelquefois à Melun. Supposons que vous donniez un coup de pied jusqu'au Gratteau, je vous en serai bien reconnaissant... Mais venez donc prendre un verre de cassis, monsieur Larrazet; celui de cette année vous a un montant!.. Vous m'en direz des nouvelles.

— Je n'aime pas le cassis, répliqua sèchement M. Larrazet, et pour ce qui est d'aller voir votre princesse, nous tâcherons, nous verrons...

A ces mots, il claqua de la langue et toucha du bout de son fouet Charmant, qui commençait à s'endormir. Mais Charmant ne se mit pas assez vite en marche pour que son maître pût éviter une de ces poignées de main onctueuses et grasses que Guépie distribuait libéralement aux gens qu'il ne payait pas. C'était encore une de ses façons de s'acquitter. Heureusement, le docteur venait de remettre ses gants de Suède.

Quelques jours plus tard, il se présentait au Gratteau et demandait à voir Mlle Aleth Guépie. La directrice lui parla sur un ton de maternelle sollicitude de cette chère enfant, qui ne voulait plus quitter son lit et qui l'inquiétait beaucoup. Le médecin qui la soignait ne comprenait rien à son état. Mlle Bardèche profita de l'occasion pour faire l'éloge de « cette nature d'élite, » pour vanter également et son caractère et son orthographe. Puis elle conduisit elle-même M. Larrazet dans la chambre de la malade; mais comme elle venait de l'y introduire, on lui annonça qu'un professeur demandait à lui parler, et elle laissa le docteur seul à seule avec la jeune personne.

Entendant venir quelqu'un, Aleth s'était retournée du côté du mur et semblait assoupie. Comme elle ne bougeait pas, M. Larrazet se mit à tousser. Elle eut l'air de s'éveiller, le regarda, le reconnut, devina sur-le-champ qu'il lui était dépêché par son père. Elle le salua doucement avec un sourire pâle, et tirant ses deux bras hors de son lit, elle les laissa retomber sur la couverture, comme pour dire : — Voilà où nous en sommes! Voilà tout ce qui reste de la pauvre Aleth Guépie!

Il ne disait mot. Grave, solennel, il s'approcha de la malade, examina son visage, sa langue, lui tâta le pouls; puis, tirant d'un étui un petit thermomètre portatif, il le lui posa sous l'aisselle, et, sa montre à la main, il comptait les secondes. Son silence étonnait Aleth. Elle se mit à lui expliquer son mal, qui était tout à fait extraor-

dinaire, comment cela lui était venu, les premiers symptômes, les sensations bizarres qu'elle éprouvait, les fourmillemens qui lui couraient dans tout le corps, et puis les faiblesses qui la prenaient. Elle avait essayé plusieurs fois de se lever, impossible de rester debout.

Le docteur avait remis sa montre dans son gousset. Il dit enfin d'une voix caverneuse : — C'est grave ! c'est très grave !

— N'est-ce pas, monsieur Larrazet? dit-elle. Il faut que je change d'air ou je meurs.

— Oh ! oh ! dit-il, changer d'air? Quelle plaisanterie ! Ce qu'il vous faut, c'est du fer, beaucoup de fer. Vous êtes anémique au premier chef. Vous avalerez chaque matin cinq ou six litres d'eau ferrugineuse. Vous n'en prendrez jamais assez. Le malheur est que cela fait tomber les dents.

Elle se mit brusquement sur son séant. — Vous dites? s'écria-t-elle du haut de sa tête. Mais je ne veux pas que mes dents tombent.

Elle croyait déjà les sentir trembler dans leurs alvéoles, ces jolies dents nettes comme des perles qu'elle regardait chaque matin dans son miroir.

— Qu'à cela ne tienne ! reprit-il. Nous vous administrerons le fer à l'état de médicament externe.

— Et comment cela?

— C'est tout simple ! Nous prendrons un petit clou, nous le ferons chauffer jusqu'au rouge, et d'une main délicate...

Il parlait d'un ton si sérieux qu'elle le crut.

— Je ne veux pas qu'on me brûle, interrompit-elle avec emportement. Je ne le veux pas, vous m'entendez.

— Oh ! par exemple, nous verrons qui commande ici, dit le docteur. Aux grands maux les grands remèdes, et, ne vous en déplaise, nous allons commencer tout de suite.

Il eut à peine le temps de traverser le dortoir pour aller chercher l'instrument de supplice. Cette malade, qui ne pouvait tenir sur ses pieds, s'était élancée d'un bond hors de son lit, avait rattrapé son bourreau comme il avait le doigt sur le bouton de la porte, et quoiqu'elle n'eût pas la force d'un poulet, elle le retenait avec tant de vigueur par les deux basques de son habit qu'il crut les entendre craquer. Dans la vivacité de son action, son bonnet de nuit était tombé à terre, son abondante chevelure s'était déroulée sur ses épaules nues, et sa chemise en désordre laissait voir beaucoup de choses. Mais les médecins sont les médecins, et, quand il leur plaît, ils voient tout sans rien regarder. M. Larrazet arracha une couverture du lit, en enveloppa cette charmante enfant, l'assit dans un fauteuil et lui dit :

— Soit! on ne vous brûlera pas, ma mignonne, mais avouez que vous êtes aussi malade que moi.

Elle lui jeta un regard courroucé, qui lui reprochait sa trahison. Puis, elle baissa la tête, se mit à pleurer à chaudes larmes; de temps à autre elle essuyait ses yeux avec ses cheveux, et au milieu de ses sanglots elle disait :

— Monsieur Larrazet, je veux m'en aller, je ne peux plus me souffrir ici. J'y suis trop malheureuse, on m'y fait des affronts, on m'y donne des soufflets. Ces princesses de la grande culture sont de vraies girafes. Oh! comme je les déteste! Elles sont jalouses de moi. Est-ce ma faute si Alice Cambois a le nez de travers? C'est elle surtout que j'abhorre. Si je m'écoutais, je lui arracherais les yeux... Papa est stupide. Il croit encore à l'histoire du prince russe; il croit encore qu'on trouve des maris au Gratteau. Personne ne s'y est jamais marié; j'y resterais dix ans que j'en sortirais fille... Mon bon monsieur Larrazet, je veux m'en aller. Emmenez-moi.

Elle était si jolie dans son désespoir qu'il eut pitié d'elle.

— Ma chère enfant, lui dit-il d'un ton plus doux, ce ne sont pas là mes affaires. Permettez-moi seulement de dire à Mlle Bardèche que votre état n'est pas aussi dangereux qu'elle le pensait, que dès demain vous essaierez de vous lever, moyennant quoi je ne lui soufflerai mot de votre petite comédie. Fiez-vous à ma discrétion professionnelle. Quant au reste, Dieu soit loué! cela ne me regarde pas. Mais je vous engage à avoir un peu de patience, vous ne mourrez pas au Gratteau.

Là-dessus il se retira. Tout bon médecin qu'il fût, il n'était pas sorcier. S'il l'avait été, la porte qu'il venait de fermer serait devenue transparente et il eût aperçu au travers deux yeux flamboyans d'indignation et une charmante bouche d'où sortait une langue rose, très longue, très extensible, quoiqu'elle ne fût pas fourchue comme celle de la vipère. C'était en son honneur, à son intention. Il ne faut pas trop en vouloir à un petit serpent de fille si elle tire la langue à un vieux docteur qui ne consent pas à être sa dupe.

— Pour jolie, pensait-il en descendant l'escalier, je conviens qu'elle l'est. Mais que diable vont-ils faire de cette déclassée?

III.

Comme tous les jours que Dieu fait, on s'était mis à table à sept heures sonnantes. C'était la règle, et le Choquard était un endroit où tout se faisait par temps et par mesure. Comme tous les jours aussi, on était trois. Depuis un an, Mariette déjeunait et dînait avec les maîtres. Robert l'avait désiré, l'avait voulu. Il avait représenté plus

d'une fois à sa mère que Mariette Sorris avait de trop bonnes manières, qu'elle était « d'une pâte trop fine, » pour qu'on la fît manger à l'office. Mme Paluel s'était fait tirer l'oreille; cette concession lui coûtait, elle craignait que son autorité n'en souffrît. Enfin elle s'était rendue et ne s'en plaignait point. Elle considérait Mariette comme une petite fille sans conséquence et au demeurant très discrète, devant laquelle on pouvait tout dire.

A la façon dont il déplia sa serviette, Mme Paluel devina que Robert n'était pas de bonne humeur. Le visage de son fils était un livre qu'elle lisait aussi couramment que son livre de messe, et à vrai dire elle n'en lisait pas d'autres. Elle admirait beaucoup ce fils, avec qui elle ne s'entendait pas toujours. Il l'inquiétait quelquefois par ce qu'elle appelait ses bizarreries et ses incartades. C'était un Paluel, et il n'était pas assez Paluel. Le père de son mari et son mari lui-même avaient appartenu à la race des rectilignes, qui, sans regarder ni à droite ni à gauche, marchent devant eux comme des bœufs dans leur sillon. Leur joug leur était léger et ils ne s'étaient jamais sentis à l'étroit dans leur maison. Quand elle remontait aux origines de sa propre famille, Mme Paluel n'y voyait que de gros fermiers, qui avaient passé leur vie à faire ce que tout le monde fait, en tâchant de le faire un peu mieux, et c'était pour elle le dernier mot de la sagesse. Cependant un de ses oncles, Georges Larget, était parti un beau matin sans tambour ni trompette, et on ne savait où il était allé, ce qu'il était devenu. Elle n'aimait pas à penser à ce vagabond, qui faisait tache dans la sacro-sainte tribu des Larget, tous gens qui restaient et ne couraient pas. Quand la conversation tombait sur lui, elle en parlait avec autant d'émotion et de frémissement que de la comète de 1835, qui l'avait fait croire pendant quinze jours à la fin du monde. Les comètes lui faisaient peur au ciel comme ici-bas, elle les envisageait comme un scandaleux désordre, que le bon Dieu ne devrait pas souffrir. Peut-être Robert tenait-il un peu de son grand-oncle; mais quelle différence! Le grand-oncle n'était pas revenu, Robert avait entendu raison, il ne courait plus, il restait dans sa ferme, sous son toit. En le regardant, elle se sentait fière de son ouvrage, mais elle aurait voulu qu'on lui permît d'y faire après coup une ou deux petites retouches, pour l'amener à perfection. Il était trop tard, ses repentirs étaient inutiles.

Si Robert avait témoigné de l'humeur en dépliant sa serviette, il ne s'agissait de rien de bien grave. Il se plaignait depuis longtemps que les limons de ses charrettes étaient trop lourds et fatiguaient le limonier. Il voulait les alléger, il avait imaginé un nouveau modèle, il s'était donné la peine d'en faire lui-même le dessin, auquel le charron avait solennellement promis de se confor-

mer. La nouvelle charrette qu'on venait de lui amener ressemblait absolument aux autres. Pendant le repas, il s'écria plus d'une fois : « Sacrées têtes de mulets! » Il fit plus d'une sortie contre l'esprit de routine et les routiniers, et à deux reprises il gesticula si violemment avec sa cuiller, en la frappant contre la table, que Mme Paluel croyait déjà la voir en deux morceaux; elle tenait beaucoup à son argenterie. Au surplus, elle n'était pas tout à fait du sentiment de son fils, elle trouvait que la routine a du bon et que les voitures qui depuis si longtemps transportaient les gerbes des Paluel n'étaient pas des voitures méprisables. Quant à Mariette, elle ne disait mot, personne ne lui demandant son avis ; mais elle pensait, à part elle, que la charrette dessinée par Robert devait être une invention sublime et le charron un homme à pendre.

Robert se fâchait souvent, mais ses colères étaient courtes. Quand il avait tout dit, il n'y revenait pas; il s'était soulagé, c'était fini. Après avoir bu son café, il s'allongea dans une berceuse en cannes de jonc où il aimait à se balancer, et il bourra sa pipe. On était dans la saison des longues journées, qui permettaient de ne point allumer de lampe et de se coucher à neuf heures sans bougie. Mme Paluel était presbyte; elle poussa sa chaise dans l'embrasure d'une fenêtre, mit sur son nez ses besicles à verres convexes et prit son tricot, tout en surveillant les événemens qui pouvaient se passer dans sa cour, tandis qu'à deux pas d'elle Mariette ourlait un drap.

De ces deux personnes, la plus contente en ce moment était Mariette. Depuis la visite de M. Larrazet, Mme Paluel avait creusé plus que jamais le gros problème qui lui causait des insomnies, et à force de le creuser, son devoir lui paraissait évident. Elle était tenue de déclarer à son fils qu'elle l'engageait à se marier. Il en ferait ce qu'il voudrait, elle serait quitte avec sa conscience. Mais ce devoir était si pénible à remplir que depuis quinze jours elle se disait chaque matin : — Je lui en parlerai ce soir ! — Et chaque soir elle parlait d'autre chose.

Mariette, qui n'avait aucun problème à creuser, était parfaitement heureuse. Elle faisait aller son aiguille, elle était satisfaite de son ourlet, qui était bien droit, et il était là. Qui? Lui, son maître et seigneur, le seul homme dont elle recherchât l'approbation, le seul à qui elle se souciât de plaire. Comment ne lui eût-elle pas voulu beaucoup de bien? Elle lui avait tant d'obligations! N'était-ce pas lui qui, en dépit des résistances et des préjugés de Mme Paluel, avait ouvert à Mariette Sorris la porte du Choquard? N'était-ce pas lui qui, en toute rencontre, plaidait sa cause, la défendait contre d'injustes mercuriales, et de deux ans en deux ans lui augmentait ses gages, en lui disant : « Cache-moi cela où tu voudras, mais que ma mère

n'en sache rien ! » Et à sa reconnaissance se joignait un autre sentiment, une sorte d'admiration dévote. Il lui semblait que ce beau garçon de trente ans, à qui sa fière tournure, son œil vif, sa moustache, son impériale, ses cheveux taillés en brosse donnaient l'air d'un officier en villégiature, ce beau garçon qui, après s'être frotté à tant de choses, après avoir couru le monde et traversé l'océan, était revenu par obéissance aux désirs de sa mère gouverner des herses et des charrues, n'était pas fait comme un autre, qu'il était d'une autre argile que le commun des martyrs. Elle était disposée à le croire infaillible et impeccable, il était son empereur et son pape. Tout ce qu'il faisait était bien, tout ce qu'il disait était admirable. On eût cherché vainement dans toutes les fermes de la Brie quelqu'un qui lui ressemblât. Elle avait pour lui des regards de chien qui contemple son maître. Avait-il le front épanoui, le sourire aux lèvres, elle sentait son humble cœur se dilater sous son corset de coutil, et elle eût juré que, d'un bout de l'univers à l'autre, tout allait bien. Avait-il du souci, elle aurait voulu inventer quelque chose pour le distraire et maudissait les bornes de son génie. Lorsqu'il montait le matin sur sa jument blanche pour aller faire le tour de son vaste domaine, on était sûr de voir paraître entre les deux battans d'une porte ou d'une lucarne une petite face ronde, très proprette, et deux grands yeux braqués sur l'homme comme sur le cheval et qui croyaient avoir une vision de Dieu le Père et de Dieu le Fils dans leur gloire. Dans ses absences, elle se demandait : Que fait-il? Et peu avant son retour, elle trouvait un prétexte pour se couler dans la chambre du maître et s'assurer que tout y était en ordre comme dans la cabine d'un navire, que ses pantoufles étaient bien à leur place, qu'il n'aurait pas à les chercher, qu'il y avait de l'eau bien fraîche dans son broc et pas un grain de poussière sur les meubles. Puis elle glissait une tranche de carotte dans son pot à tabac pour le rafraîchir, elle débourrait avec soin les petites pipes qu'il fumait et elle frottait avec un gant la grande pipe d'écume qu'il ne fumait plus, jusqu'à ce que le fourneau fût brillant comme de l'acajou. Les pipes dont on est le plus fier sont celles qu'on ne fume pas.

Robert Paluel était loin de se douter des trois quarts des peines que se donnait Mariette Sorris pour lui être agréable. Mais il avait pour elle beaucoup de bienveillance, il rendait justice à son mérite comme à son bon petit caractère, et il s'amusait quelquefois à la taquiner amicalement. Elle prenait tout en gré, même la brusquerie de ses manières, ses ironies, le tour un peu narquois qu'il avait dans l'esprit, et elle rougissait d'aise quand il lui pinçait la joue ou lui tirait l'oreille.

Il était là. Elle jouissait silencieusement de sa présence. Elle lui

jeta un regard à la dérobée; elle constata qu'il n'avait plus l'air fâché ni la mine longue, qu'il avait oublié sa charrette et son charron, et que, tout en se balançant, il semblait fumer sa pipe avec plaisir. Mais depuis qu'il l'avait bourrée, on n'avait pas entendu le son de sa voix. A quoi pensait-il?

Il aurait pu lui répondre qu'il ne pensait à rien. Mais lorsqu'on ne pense à rien, on pense quelquefois à beaucoup de choses, et il vous arrive, par exemple, de contempler en idée l'un des bassins de quelque port de France, où se dresse une forêt de mâts, haubans contre haubans, vergues contre vergues. Parmi ces bateaux on distingue un trois-mâts, portant à sa proue une statue en bois peint et doré, laquelle représente une façon de nymphe à queue de poisson qui souffle dans une trompette. Ce trois-mâts est amarré au quai, et à son bordage est attaché un grand écriteau où on lit ces mots : « L'*Adélaïde*, 372 tonneaux, capitaine Barillet, partira le 25 mai pour la Martinique. » Le 25 mai, l'*Adélaïde* partit, et Robert Paluel était à bord.

Il se rappelait la Martinique, mais il se rappelait surtout les joies, les soucis, les hasards d'une traversée de plusieurs semaines, le plaisir de se sentir bercé par un abîme sans fond, le creusement de la vague, le cri du vent dans les cordages, l'océan et ses solitudes, les colères de ce beau monstre, ses insultes, l'écume qu'il vous crache au visage et ses douceurs perfides, ses dangereuses caresses, ses trahisons, la joie de se battre contre lui et de dire à la mort, dont on n'est séparé que par l'épaisseur d'une planche : Ce ne sera pas pour aujourd'hui, ma belle; repassez demain. Quand on est le fils d'un fermier qui s'occupait sans cesse de savoir à quel prix il vendrait son blé, on joint des calculs de tête à ses imaginations. Robert pensait avec beaucoup de regret à toutes les connaissances qu'il avait acquises à la sueur de son front et qui ne lui étaient plus d'aucun usage. C'était du temps mal employé, de la science bien inutile; rien n'est plus déplaisant dans la vie que les faux frais. De quoi lui servait-il de savoir qu'un loch se compose d'un bateau, d'un aiguillot, d'une ligne, d'un tour et d'une baille, ou que le safran est un assemblage de pièces de bois et de métal qui augmente la puissance d'un gouvernail? De quoi lui servait-il encore d'avoir appris l'anglais? Pouvait-il le parler à ses bœufs?

On a beau prendre des tenailles pour arracher de son âme une chimère qui vous fait souffrir, on n'enlève jamais la plante avec toutes ses racines, et cette racine oubliée travaille sourdement. Depuis six ans qu'il avait échangé l'état qui lui plaisait contre celui qu'il n'aimait pas et l'océan contre la Brie, ses regrets avaient perdu de leur amertume, mais ses souvenirs avaient gardé toute leur

vivacité. L'avoine qui n'est pas encore mûre rappelle par son vert glauque la couleur des grandes eaux. Caressée par le vent, il court des ondes à sa surface, et les arbres fruitiers semblent se baigner dans ces vagues qui leur montent aux genoux. Robert ne pouvait contempler un champ d'avoine encore verte sans apercevoir dans les brumes de l'horizon les voiles blanches d'un trois-mâts, gonflées par le vent. C'était l'*Adélaïde*, et il se disait : « Où est-elle? Ce qui est certain, c'est que je n'y suis pas. » Et l'ingrat frappait la terre du pied, cette bonne terre grasse qui travaillait pour lui et suait pour l'enrichir.

A quoi pensait Robert en se balançant dans sa berceuse? Peut-être à tout cela. Ce balancement qui ne finissait pas impatientait beaucoup Mme Paluel. D'abord il n'était pas dans ses principes d'approuver les mouvemens inutiles; ensuite elle se doutait probablement que cet insupportable roulis en rappelait un autre à son fils. Mais il y avait des observations, des reproches qu'elle n'osait pas lui faire directement. En pareil cas, elle les adressait à l'innocente Mariette, qui servait de boîte aux lettres. Quoique la pauvre enfant fût aussi tranquille qu'une image :

— Mariette, lui dit Mme Paluel, ne te balance donc pas ainsi sur ta chaise, tu fais trembler tout le plancher. C'est une mauvaise habitude que tu as là.

L'innocente Mariette ne sourcilla pas, elle en avait vu et entendu bien d'autres; mais Robert devina sans peine à qui ce discours s'adressait, et il en fut piqué. Chacun de nous a ses tics, et il nous est fort désagréable qu'on nous les fasse remarquer. Peut-être notre orgueilleuse volonté constate-t-elle avec chagrin qu'il se passe en nous beaucoup de choses involontaires, qu'il y a toute une partie de notre vie qui ne lui appartient pas. Robert ne se balança plus, mais il se tourna vers Mariette, laquelle, pour la seconde fois, servit de boîte à lettres.

— Mariette Sorris, lui dit-il, sais-tu combien il faut d'espèces de bois pour faire une brouette?

— Pourquoi lui demandes-tu cela? fit Mme Paluel. Qu'est-ce qu'elle en sait?

— Mariette Sorris, poursuivit-il, si jamais tu fais une brouette, il te faudra de l'acacia pour faire les brancards, du peuplier pour faire la caisse, du chêne pour faire la jante et les rais, et de l'orme tortillant pour faire d'essieu. Et sais-tu, Mariette, ce qu'il faut pour faire un bon engrais? Il faut tout au moins du sel d'ammoniaque, du phosphate de chaux et du sang cuit.

Mme Paluel posa ses lunettes et son tricot sur ses genoux.

— Où veux-tu en venir? dit-elle.

— Mariette Sorris, j'en veux venir à ceci, reprit-il. S'il faut

tant de choses pour faire une brouette et tant d'autres pour faire un bon engrais, il en faut bien davantage pour rendre un homme heureux, et le plus simple est de renoncer à l'être.

Mme Paluel sentit vivement le coup. Mais comme elle était aussi sévère pour elle-même que pour les autres, elle considéra que cette dure parole était une juste punition du silence qu'elle s'obstinait à garder sur la grande question, après avoir reconnu qu'il était de son devoir de le rompre, et quoi qu'il pût arriver, redressant sa petite taille, elle dit d'une voix très émue :

— Je sais, Robert, ce qui manque à ton bonheur.

Quand on a fait un grand sacrifice à quelqu'un, il faut avoir une noblesse d'âme presque surhumaine pour ne jamais le lui rappeler ou pour ne pas se rattraper sur les détails. Il n'y avait rien de surhumain dans Robert Paluel ; mais avec les défauts qu'on pouvait lui reprocher, il avait le cœur généreux, et quand il avait fait de la peine à sa mère, il s'en repentait sur-le-champ.

— Qu'est-ce qui te prend, mère? dit-il gaîment. Crois-tu donc que je pensais à moi? Mariette Sorris m'est témoin que je suis le plus heureux garçon de la terre.

Elle avait commencé, elle continua.

— Je crois vraiment, Robert, que tu devrais te marier, et c'est aussi l'avis de M. Larrazet.

— De M. Larrazet? Eh bien! de quoi se mêle-t-il, ce cher homme?

— Le fait est qu'un Paluel qui ne se marie pas, cela ne s'est jamais vu. Pourrais-tu m'en citer un seul?

Il respectait beaucoup sa mère, il rendait toute justice à cette petite femme si méritante; mais il aimait quelquefois à la voir venir ou à la faire aller.

— C'est vrai, dit-il. Voilà une remarque que je n'avais jamais faite. Ne restons pas garçon, marions-nous.

Il ne s'aperçut pas que Mariette venait d'incliner sa tête sur le drap qu'elle ourlait, que Mariette respirait court. De son côté, Mme Paluel était épouvantée des effets foudroyans de son éloquence, de la facilité avec laquelle son fils s'était laissé convaincre. Elle trouvait que les choses allaient trop vite, elle se hâta de mettre le sabot, d'enrayer la voiture.

— Ah! bien, dit-elle, ceci demande réflexion, car encore s'agit-il de bien choisir, de ne rien faire à l'étourdie. Dans toute la grande culture la jeunesse se gâte. De mon temps on s'y prenait bien mieux, on nous envoyait à l'école, et nous en savions assez. Aujourd'hui on met ces demoiselles en pension. Ce qu'elles y apprennent, je n'en sais rien ; mais à ce que je vois, elles en rapportent beaucoup de petites manières, des goûts de luxe et de dépense, l'habitude

de n'être jamais content de ce qu'on a. Quel fléau qu'une fille coquette et dépensière!

— Assurément. Tâchons d'en choisir une qui ne soit ni dépensière, ni coquette,

— La connais-tu, Robert? dit-elle vivement. La main sur la conscience, la connais-tu?

— Non, et, toute réflexion faite, ne nous marions pas.

Mariette releva la tête et respira plus librement. Mais Mme Paluel n'était pas contente, ce n'était pas encore là ce qu'elle entendait. Elle s'indignait qu'on pût trancher si facilement une question qu'elle roulait dans sa tête sans pouvoir la résoudre. Elle aurait voulu qu'on en parlât beaucoup sans rien décider, que l'univers entier prît part à ses doutes, à ses syndérèses, à ses tourmens, que l'univers employât ses jours et une partie de ses nuits à ruminer ce cas sans réussir à s'en tirer.

— Et l'enfant? dit-elle d'une voix sourde et frémissante.

— Quel enfant?

— Eh! quoi, Robert, cela ne te ferait rien de ne pas laisser après toi un héritier? Cela ne te ferait rien d'avoir travaillé toute ta vie pour enrichir des cousins? Mon Dieu! j'aime beaucoup mes sœurs, mais les cousins sont des cousins, et il est bien dur de leur laisser son bien.

— Après nous le déluge, dit-il nonchalamment.

— Tu n'es pas sérieux, reprit-elle en s'échauffant. Cela ne te ferait rien de voir le Choquard habité par des étrangers?

— Je ne le verrai pas, puisque je serai mort.

— Le Choquard où ton père est né!.. Et ce seraient peut-être des paresseux, des écervelés qui viendraient mettre le désordre ici, et en deux mois voilà une maison sens dessus dessous!.. Cela fait bouillir le sang dans les veines.

Et elle lui montrait de l'index au milieu d'un des panneaux de la boiserie une grande médaille, qu'on avait encadrée, mise sous verre et pendue à un clou. C'était une première médaille, décernée aux fermiers du Choquard dans un concours agricole.

— Ma foi, tu as raison, dit-il, comme se ravisant. Décidément marions-nous.

Mariette sentit trembler ses mains et se piqua les doigts avec son aiguille.

— Ah! oui, reprit Mme Paluel, mais il faut trouver la fille... Oh! si on la trouvait, moi d'abord je suis prête à lui faire tous les sacrifices, à n'être plus rien ici, à m'effacer, à lui donner, si elle le veut, toutes les clés, même la clé de l'armoire au linge. Ainsi, tu vois!

Elle disait cela d'un ton aussi pénétré que si elle eût offert sa tête, son cœur, la chair de sa chair et la moelle de ses os.

— Mais il faut la trouver, et du train que va le monde, j'aimerais mieux chercher un grain de mil dans un boisseau de sable... Voyons, as-tu une idée? Si tu en as une, dis-la-moi.

— Je n'en ai point, et je ne me marie pas, c'est mon dernier mot.

Sa voix tranquille et ferme annonçait une décision bien arrêtée, et Mariette poussa un soupir de soulagement.

— Tu soupires, Mariette? lui dit-il. Voilà ce que c'est que de causer mariage devant les jeunes filles... Eh bien! sais-tu? je trouve plus facile d'arranger les affaires des autres que les siennes, et j'ai bien envie de te marier.

— Moi! moi! dit-elle en faisant un saut sur sa chaise et levant sur lui des yeux effarés.

— Oui, toi, Mariette Sorris.

— C'est absurde, s'écria Mme Paluel.

— Pourquoi donc?

— Eh! oui, c'est absurde.

Et elle le répéta plus d'une fois, sans entrer dans d'autres éclaircissemens. Elle aurait eu quelque peine à expliquer nettement ce qu'elle avait dans l'esprit. Son arrière-pensée était que le mariage doit être considéré comme une institution aristocratique et que les conseils municipaux agiraient sagement en condamnant les gens sans sou ni maille au célibat perpétuel. Elle pensait aussi que Mariette était fort utile à Mme Joséphine Paluel, qui serait fort empêchée de la remplacer. Conclusion : il était absurde que Mariette songeât au mariage ou que quelqu'un y songeât pour elle.

— C'est si peu absurde, reprit Robert, que le parti est tout trouvé. Oui, Mariette, on est venu aujourd'hui me demander ta main.

— Quel est cet hurluberlu? s'écria de nouveau Mme Paluel.

— C'est un garçon très raisonnable, très sensé, qui s'appelle... Devines-tu, Mariette?.. Il s'appelle François Lesape.

Mariette prit l'attitude d'une suppliante et murmura :

— Oh! non, monsieur Paluel, je vous en prie... Je ne veux pas,.. je ne veux pas...

Mme Paluel savait beaucoup de gré à Mariette de sa résistance éplorée; mais il y avait eu dans sa réponse quelque chose qui l'avait choquée; elle la blâmait d'avoir dit : « Je ne veux pas. » Mme Paluel estimait que la volonté est un luxe, qu'il faut avoir des rentes et cultiver au moins deux cents hectares pour être en droit de se l'accorder.

— Réponds : « Je ne peux pas, » lui dit-elle doucement; les petites filles n'ont pas le droit de dire : « Je ne veux pas. »

— Prends au moins le temps de réfléchir, reprit Robert. Lesape est un garçon très honnête.

— Et très intéressé, interrompit Mme Paluel.

— Eh! mon Dieu! qui ne l'est pas? dit-il.

Ils avaient raison l'un et l'autre. Lesape était à la fois très intéressé et très honnête, ayant appris par l'expérience des autres que bien mal acquis ne profite guère. La pure vertu est si rare que, si l'on supprimait de ce monde les François Lesape, les utilitaires qui ne volent ni ne mentent et l'égoïsme bien entendu, cela ferait trou, et la société s'en trouverait mal. Ce gros garçon, qui n'était point désagréable à voir, avait été le maître valet du père Paluel. Robert avait deviné ce qu'il y avait en lui de mérite et d'étoffe, et il en avait fait son homme de confiance, son caissier, son régisseur, chargé des ventes et des achats, du compte exact des entrées et des sorties; toutes choses pour lesquelles il avait lui-même peu de goût. Cet avisé Briard ne donnait jamais que de bons conseils à Robert. Ils n'étaient pas toujours d'accord, ayant deux façons très différentes de sentir et de penser; mais Lesape ne résistait jamais ouvertement; il avait pour principe « qu'il faut toujours être de l'avis du payeur. » Il accusait à part lui son patron de pousser trop loin l'esprit d'entreprise, le mépris de la routine, l'amour des nouveautés. Robert voulait remplacer les meules par des magasins à fourrage. Il rêvait de perfectionner ses assolemens et de réformer ses engrais. Il aspirait surtout à résoudre le problème toujours plus compliqué de la main-d'œuvre en faisant tout par des machines. Sans avoir l'air d'y toucher, Lesape parvint à lui prouver que le grain se conserve mieux dans les meules que dans les greniers. Quant aux machines, il se trouva que, soit malice, soit maladresse, la plupart se détraquèrent; on n'avait personne sous la main pour les réparer, il fallait écrire pour se procurer des pièces de rechange, et, peu à peu, telle faneuse, telle moissonneuse, tel râteau mécanique allèrent se remiser dans un musée d'instrumens et dormir sous un hangar. C'était bien alors que Robert frappait la terre du pied, qu'il s'écriait: « Sacrées têtes de mulets! » Le bonhomme Lesape, le front bas, les bras ballans, affectait d'entrer dans ses colères, approuvait tout du bonnet et disait *in petto :* « On a crevé ses vessies; quel bon débarras! » Sur un seul point, Robert s'était obstiné, et, cette fois, c'était lui qui tenait pour la routine. Lesape avait tâché vainement de lui persuader qu'il y avait trop de luxe dans ses harnais, qu'il pourrait faire un meilleur emploi de l'argent qu'il dépensait en queues de renard ou en bouffettes de laine, en housses, en chabines fastueuses. Quand on n'a plus la joie de voir flotter une flamme au sommet d'un mât, il est encore agréable de voir une belle housse bleue sur le dos d'un cheval de trait. Quoi qu'il en soit, le Choquard n'avait jamais été plus prospère, et personne ne songeait à nier qu'on n'en fût redevable en partie à l'actif, au vigilant Lesape, qui ne

ménageait point ses pas et ne tenait jamais ses yeux dans ses poches. Mariette Sorris et François Lesape étaient deux outils précieux et même nécessaires, mais Robert ne voyait aucun inconvénient à ce qu'ils s'épousassent. Il savait Mariette très attachée à la maison et comptait, au besoin, se servir d'elle pour retenir Lesape.

— Avant de te décider, continua-t-il, écoute une histoire, Mariette. Il y a près d'un an, j'ai fait une sottise pommée.

Ce début lui parut invraisemblable. Robert Paluel faire une sottise! elle n'en croyait rien.

— Sais-tu ce que c'est que les lettres anonymes? Ce sont des lettres qu'on n'ose pas signer et qui cependant font de l'impression sur les imbéciles qui les lisent. Il s'en écrit dans les villages comme dans les villes; on y met un peu moins d'orthographe, mais autant de venin. J'en avais reçu deux, coup sur coup, de quelque mauvais drôle qui convoitait la place de Lesape et qui, sous couleur d'épouser mes intérêts, m'avertissait charitablement que ce garçon abusait de ma confiance, qu'il faisait des marchés clandestins et se laissait graisser la patte. J'aurais dû ne rien croire et laisser l'eau couler. Mais que veux-tu? ces maudites lettres m'avaient mis la puce à l'oreille. Un jour que Lesape m'avait annoncé qu'il envoyait à Brie un chargement de cent cinquante bottes de paille, à peine la voiture sortie, je l'ai fait arrêter et décharger, et j'ai compté les bottes; il y en avait cent cinquante, mademoiselle, et pas une de plus. Qui a eu la mine longue? C'est moi. Dès que j'ai été seul avec Lesape, je lui ai tendu les deux lettres en lui disant : « J'ai voulu en avoir le cœur net. » Si quelqu'un m'en avait fait autant, j'aurais prié mon patron de me chercher un remplaçant dans les vingt-quatre heures. Mais chacun a son caractère. Lesape était pâle, un peu raide, mais il ne s'est pas fâché, et je lui ai dit encore : « La première fois que tu auras quelque chose à me demander, je te dois un dédommagement : demande. » C'est un garçon qui a de la patience, qui prend son temps. Il m'a pardonné, mais il s'est souvenu, et tantôt il est venu me dire que j'avais dans ma maison une certaine Mariette Sorris, qu'elle lui paraissait honnête, gentille, travailleuse, tout à fait bonne fille et qu'il en ferait volontiers sa femme. Il ne lui trouve qu'un seul défaut : c'est qu'elle n'a pas grand'chose; mais il m'a insinué que, selon toute apparence, je m'arrangerai avec elle pour lui arrondir son petit avoir, pour lui faire une petite dot, et, ma foi! j'ai dit oui.

— Une dot! s'écria Mme Paluel, rouge d'indignation.

Et elle répéta trois fois : « Une dot! » en regardant le plafond comme pour s'assurer qu'il ne lui tombait pas sur la tête. Du moment que la cervelle de son fils se dérangeait, les plafonds du Choquard ne devaient plus être solides.

— Eh! oui, une dot, dit-il. Ah! je ne lui donnerai pas le Pérou.

— Vous êtes trop bon, monsieur Paluel, répondit vivement Mariette. Vraiment vous êtes trop bon, et je vous en remercie bien. Mais je ne veux pas me marier.

— Lesape te déplaît?

— Oh! pas du tout. C'est un très brave garçon.

— Y en aurait-il un autre que tu couches en joue?

Elle devint toute pâle :

— Ah! monsieur Paluel, comment pouvez-vous croire?..

— Tu as donc juré de ne jamais te marier?

Elle ouvrit la bouche pour répondre et la referma sans avoir pu articuler un mot. Ce qu'elle pensait était trop difficile à dire. Elle trouvait plus simple de pleurer, et de grosses larmes mouillaient le bord de ses paupières.

— Ah! du moment que les larmes s'en mêlent, dit-il, je te laisserai tranquille, n'en parlons plus. J'en serai quitte pour dédommager Lesape en lui accordant une augmentation.

— En vérité, s'écria Mme Paluel, c'est faire trop d'embarras pour une voiture déchargée.

— En la déchargeant, dit-il, j'ai blessé une fierté, et je ne renie jamais mes dettes.

— Une fierté! murmura-t-elle avec une moue de mépris.

Mme Paluel estimait que, comme la volonté, la fierté était un luxe qui n'était permis qu'à la grande culture, que les pauvres diables devaient savoir digérer leurs affronts.

Robert se leva et dit avec un peu d'impatience :

— Quand on a cassé une vitre, on la paie, et quand on a offensé un honnête homme, on met un peu d'onguent sur sa blessure. J'ai dit, et je ferai.

Mme Paluel était omnipotente dans sa maison, dans sa cour, dans sa laiterie; hors de là, c'était lui qui commandait, et il sortit un peu fâché de l'étroitesse d'idées de sa mère, qui n'avait jamais voulu comprendre qu'une libéralité bien placée est quelquefois de l'égoïsme intelligent. Il admirait la rectitude de sa conscience, ses vertus actives, la gravité de ses manières, sa vie de travail et d'honneur, mais elle manquait de générosité. C'était le seul reproche qu'il lui adressât.

Selon sa coutume, il alla faire un tour et fumer sa seconde pipe dans le potager. C'était sa promenade favorite, qu'il prolongeait quelquefois fort avant dans la soirée. Quand le ciel n'était pas trop noir, il apercevait vaguement les carrés de laitues, les longues rangées de choux cabus, les rames des pois, les têtes rondes des artichauts, les formes déjetées des arbres fruitiers qui semblaient se reposer du travail du jour et les airs penchés des espaliers. Çà et

là, de grandes touffes de lis fleuris faisaient des taches blanches dans la nuit. Tout était calme, tranquille. Plus de tracas, plus d'ordres à donner, plus de réclamations à entendre, plus de paresseux à tancer ou de maladroits à sermonner. Seul avec lui-même, le maître du Choquard oubliait le Choquard, et les grands murs de l'enclos semblaient monter la garde autour de sa solitude. Pas d'autre bruit que le brusque et sourd craquement d'une planche qui, dilatée par la chaleur du soleil, se contractait tout à coup, ou la plainte douce d'un robinet qui s'égouttait, ou le cri d'une chouette, ou le glissement d'un loir au museau fin s'en allant à la maraude, ou le pas timide d'un hérisson que trahissaient un frémissement et une inquiétude d'herbes froissées.

Quand la lune venait à paraître, les vitrages des melonnières miroitaient, les cloches jetaient des étincelles bleuâtres. Mais Robert préférait qu'elle ne se montrât pas; son indiscrète clarté gêne les étoiles, et il voulait les voir s'allumer dans l'ombre l'une après l'autre, à commencer par la blanche Véga et par le jaune Arcturus. Le ciel lui rappelait l'océan, à cela près que cet océan céleste ajoute le silence à l'immensité. Chaque constellation lui semblait un trois-mâts voguant dans une mer sans souffle et sans vagues. Le plus souvent il les prenait pour ce qu'elles sont, pour les taciturnes témoins de notre vie. Elles l'avaient accompagné dans ses voyages, il les avait pratiquées. N'avait-il pas plus d'une fois obtenu la variation de la boussole par le relèvement de l'étoile polaire? C'étaient de vieilles amies, qui avaient avec lui des souvenirs communs. Aussi les connaissait-il toutes par leur nom, il savait à quel endroit du ciel elles allaient paraître, il les attendait et les comptait comme un berger compte ses moutons. Son regard cherchait tour à tour l'immense Dragon, qui déroule entre les deux Ourses ses anneaux tortueux, la Couronne boréale, l'Aigle et ses satellites, le grand carré de Pégase, le rocher d'Andromède, le glaive de Persée, la mystérieuse lettre d'or que Cassiopée ne se lasse pas d'écrire sur le front de la nuit, la belle croix du Cygne, étendant ses deux bras comme pour montrer l'un à l'autre les deux bouts du monde, et dans les soirées d'automne ou d'hiver, ce fourmillement de lumière confuse, cette poignée de scintillantes pierreries qu'on appelle les Pléiades, l'œil de feu du Taureau, la majesté d'Orion au riche baudrier, l'éclat dévorant de Sirius. Une brume qui enveloppait le sud-ouest s'était dissipée, il apercevait le glorieux Sagittaire, posant sur son arc cette flèche qui guette éternellement quelque monstre invisible, perdu dans les profondeurs de l'espace. C'était la nuit du 10 août, et les étoiles filantes tombaient en pluie. Emblème des espérances trompeuses, à peine apparues, elles s'évanouissaient comme l'*Adélaïde*.

— Non, se disait-il en arpentant une allée, je ne me marierai jamais. D'abord je ne m'en soucie point, et puis elle a beau dire, elle ne s'en consolerait pas. Elle parlait de donner ses clés : quelle plaisanterie! le chagrin l'aurait bientôt tuée. Quelle que fût sa bru, elle l'opprimerait ou se plaindrait qu'on l'opprime. Ce seraient des reproches, des aigreurs, des querelles. Quand on n'a pas le bonheur, il faut du moins avoir la paix. Je l'ai, je la garde. Au surplus, si par quelque funeste accident je venais à me trouver libre, je veux que rien ne me retienne, je veux pouvoir m'en aller.

Il savait bien qu'il ne s'en irait pas, qu'il était rivé pour toujours à la Brie; mais les espoirs absurdes ont leur prix. Quelqu'un possédait au loin une maison de campagne où il n'allait pas, où il savait qu'il n'irait jamais. Il ne laissait pas d'y tenir, il aurait pu y aller, il ne voulut jamais s'en défaire.

Pendant que Robert tournait et virait, Mariette avait fermé sa fenêtre, tiré son rideau et dégrafé sa robe. Tout en se déshabillant, elle songeait aux deux gros événemens qui étaient survenus tout à coup, sans crier gare, sans prévenir personne, sans que personne les appelât. A qui donc en avait Mme Paluel? A quoi pensait-elle de vouloir marier son fils? A quoi bon, je vous prie? On était tous heureux, parfaitement heureux. Pourquoi changer? C'était avoir la rage du changement. Et, de son côté, Robert, qui aurait voulu que Mariette Sourris épousât François Lesape! O l'étrange et malheureuse idée! Ce n'était pas qu'elle eût rien contre Lesape. Autant lui qu'un autre, mais elle ne voulait personne, elle n'avait pas l'esprit tourné au mariage. Il lui semblait que si elle épousait quelqu'un, ce serait la fin de quelque chose. De quoi donc? D'une souffrance qui lui plaisait, d'une souffrance pleine de délices, qu'elle préférait à tout ce qu'on pouvait lui offrir. Mais elle n'en savait pas si long, là-dessus ses pensées s'embrouillaient, elle n'osait pas approfondir ce mystère. Heureusement on n'entendait pas la contraindre, et, d'autre part, Robert était résolu à ne pas se marier, il ne fallait pas lui en parler, il l'avait signifié très nettement, et ainsi il n'y aurait rien de changé, et deux grands périls auraient été conjurés. Mais elle était encore sous le coup de cette double émotion. Après six ans de tranquille félicité, il lui paraissait que son bonheur était une chose fragile. Puisqu'on vit dans un monde où il survient tout à coup des événemens, sur quoi peut-on compter? Les choses humaines venaient de lui faire sentir leur redoutable incertitude. Elle s'endormait chaque soir dans la douce pensée que le lendemain ressemblerait à la veille, elle s'en croyait sûre; elle ne l'était plus.

Ainsi raisonnait Mariette. Depuis plus d'une heure, elle avait posé la tête sur son oreiller et clos ses yeux, et son esprit trottait encore.

IV.

Si Aleth Guépie avait passé douze mois encore au Gratteau, peut-être y serait-elle morte d'ennui. Le ciel lui vint en aide, il a quelquefois pitié des jolies filles, et pour leur être agréable, il envoie aux vieilles Anglaises des émotions imprévues qui les font changer d'idée. Mme Pommery était veuve depuis plus d'un an. Elle avait décidé, comme on sait, qu'elle ne convolerait point, qu'elle voyagerait, qu'elle désirait courir le monde, l'Italie et l'Égypte, et qu'ayant besoin d'une demoiselle de compagnie, elle prendrait Aleth avec elle. Mais elle eut l'occasion de revoir un beau jeune homme qu'elle avait rencontré jadis à l'ambassade d'Angleterre. Il avait trente ans, elle en avait plus de cinquante, elle était riche et il était pauvre. On se convint, et maître Guépie, qui ne s'attendait guère à cette taile, eut le chagrin de recevoir une lettre par laquelle on lui annonçait que, puisque Aleth s'ennuyait si fort au Gratteau, il fallait lui rendre la clé des champs, qu'au surplus elle en savait assez, que Mme Pommery, qui s'appelait désormais Mme Blackmore, allait partir pour le Midi, qu'elle n'aurait plus besoin de demoiselle de compagnie, mais qu'elle était prête à se servir des relations qu'elle avait en Angleterre pour procurer à sa filleule quelque place de gouvernante ou de bonne d'enfans.

Le coup fut terrible pour Richard. Durant toute une semaine il pesta à journée faite contre cette vieille haridelle d'Anglaise, qui s'amusait à faire l'amour à l'âge où une femme raisonnable ne s'occupe que de remiser ses vieux os et de les préserver des accidens.

— Nous voilà dans de jolis draps, disait-il à Palmyre. M. Larraset avait raison; qu'allons-nous faire de cette demoiselle?

— J'étais sûre que cela arriverait, répondait Palmyre, dont le bon sens triomphait, et qui profita de l'occasion pour reprocher à ce rêveur toutes ses espérances déçues, tous ses projets manqués, toutes les bulles de savon qu'il avait soufflées avec amour et qui lui avaient crevé dans les yeux.

Les reproches et les doléances ne remédient à rien. Le plus pressé était de retirer bien vite Aleth du Gratteau, puisqu'on l'avait désormais à sa charge et, vers le milieu du mois d'août, l'enseigne rouillée de la *Renommée des gibelottes* eut la surprise de voir arriver une belle fille de dix-neuf ans, toute pimpante, vêtue d'une robe de soie à trois volans, coiffée d'un chapeau coupé que surmontait un petit oiseau becquetant une petite fleur, accompagnée de ses petits colis parmi lesquels ne se trouvait aucun prince, de sa grammaire anglaise, de ses douze cahiers en maroquin rouge et de sa

guitare. Ce fut un grand événement pour les habitués de l'auberge; comme M. Larrazet, ils s'écriaient en chœur :

— Que diable vont-ils faire de cette demoiselle?

Richard l'accueillit très froidement. Il ne considérait plus sa fille que comme une bouche inutile, comme une dépense, comme un embarras; elle avait pris place dans la liste déjà longue de ses déceptions, de ses bulles de savon crevées. Quant à elle, heureuse d'avoir recouvré sa liberté, se promettant d'en faire un bon usage, elle n'avait aucun souci ni sur le présent ni sur l'avenir. Elle demandait seulement à son père deux semaines pour souffler, six semaines pour s'orienter, après quoi il serait toujours temps d'écrire à Mme Blackmore pour qu'elle lui trouvât une place. Son imperturbable aplomb imposa à son père, qui en passa par ce qu'elle voulait, quelle que fût sa hâte de l'éconduire, d'en débarrasser son plancher.

Depuis qu'elle était de retour au logis, Aleth passait très bien ses journées et ne s'ennuyait pas; s'ennuie-t-on quand on a la tête pleine de projets? Elle restait tout le matin dans sa chambre, située au deuxième étage de l'auberge. Malgré les pressantes recommandations de Mlle Bardèche, elle n'y employait point son temps à relire ses douze cahiers. Elle s'occupait beaucoup plus de soigner ses ongles. C'était l'une des parties de sa personne qui l'intéressaient le plus, et tout en les soignant, elle regardait par sa fenêtre; c'était l'endroit de sa chambre qui avait pour elle le plus d'attrait.

Brie-Comte-Robert occupe le centre d'un grand plateau, légèrement onduleux, bordé par les pentes rapides de la vallée de l'Yères qui l'enlace de son cours accidenté et serpentant. Sous un grand ciel se déroulent à perte de vue les champs de blé et d'avoine. Çà et là quelques bouquets de trembles ou de saules, rangés en cercle autour d'une mare à demi tarie. Ce plateau a sa beauté; mais ce n'était pas là ce qui touchait Aleth. De sa fenêtre elle apercevait quelques-unes de ces fermes d'aspect monumental qui révèlent un pays de grande culture, et elle leur trouvait un air de forteresses ou de châteaux.

Ses projets, d'abord un peu vagues, ne tardèrent pas à se préciser; la matière chimique en effervescence se précipita. Elle raisonnait assez bien quand elle n'était pas folle. Elle décida bientôt qu'elle ne quitterait pas la Brie, que c'était là qu'elle entendait construire le pompeux édifice de sa fortune. Elle se dit qu'un bourgeois, un citadin n'était pas son fait, habitât-il Paris, que sans doute on s'amusait beaucoup à Paris, mais qu'elle s'y sentirait perdue, et ce n'était pas de plaisirs qu'elle était avide. Elle considérait l'existence comme quelque chose de fort sérieux, elle était prête à immoler

toutes les douceurs de la vie à l'ardeur de ses ambitions et, comme César, elle aimait mieux être la première dans un village que la seconde à Rome. Elle désirait par-dessus tout que son bonheur parût admirable et enviable; or pour être admirée et enviée, il faut rester dans son pays natal, faire béer les gens qui vous ont vue naître, qui savent d'où vous sortez et qui se disent: « Voilà donc ce qu'est devenue cette Aleth Guépie! Comment s'y est-elle prise? A-t-elle eu de la chance! » De plus, elle avait de cuisantes rancunes à satisfaire; les hauteurs des princesses lui étaient demeurées sur le cœur, elle sentait encore sur sa joue certain soufflet qu'elle avait reçu. Il lui parut que le comble de la gloire et de la félicité était d'épouser un des gros fermiers de la Brie, qu'elle envisageait comme de grands personnages, et elle n'avait pas tort. Leur bail est si long et ils sont si sûrs de le renouveler que, s'ils ne sont pas les propriétaires de leurs champs, ils en sont les vrais possesseurs. Aussi aiment-ils mieux rester fermiers que d'acquérir un domaine, sachant bien que leur capital immobilisé dans le sol ne leur produirait qu'un faible intérêt, que converti en capital mobilier, il leur rapporte, s'ils sont habiles, jusqu'au dix ou quinze pour cent. Enfin Aleth contemplait ces fermes qu'elle voyait de sa fenêtre comme des paradis dont elle jurait de forcer l'entrée. C'était bien difficile, le cœur lui en battait. — Si pourtant j'y arrivais, pensait-elle, qu'en dirait Alice Cambois?

Le bon sens qu'elle avait quelquefois l'avertit aussi que les fermières de la Brie réservent pour les jours de fête leurs atours et leurs allures de femmes du monde, que le reste du temps elles s'habillent en ménagères. Satisfaite d'avoir produit son effet le jour de son arrivée, elle relégua résolûment la robe à volans dans une armoire, et elle reprit la méchante robe d'indienne qu'elle portait dans la salle d'étude. Au chapeau coupé elle substitua un chapeau de paille à larges ailes ou un mouchoir de tête qu'elle attachait sous son menton. Elle se proposait d'être étonnante, mais non pas inquiétante.

Un peu avant midi, elle descendait à la cuisine pour déjeuner avec ses parens, après quoi elle se promenait le long d'une de ces belles routes de Seine-et-Marne que borde une quadruple rangée de peupliers. Jouissant de la curiosité qu'elle inspirait, des regards que lui attirait son indiscutable beauté, elle était polie pour tout le monde. Elle savait que les petites gens peuvent vous servir ou vous nuire, qu'il est bon de les avoir pour soi, et elle se disait : « Ma fille, c'est bien ennuyeux, mais soyons aimable. » Au surplus, un peu grave, elle gardait son quant-à-soi et ne se familiarisait avec personne. En rentrant, elle causait avec sa mère, qui tracassait dans sa cuisine ou épluchait des légumes, et, sans avoir l'air

de rien, elle la questionnait sur les fermes et les fermiers, s'informant de celui-ci, de celui-là, dressant sa liste des garçons à marier. Un jour, le propos tomba sur la ferme du Choquard :

— Ah! pour ceux-ci, lui dit son père, qui se mêlait quelquefois de la conversation, ce sont les aristocrates les plus rogues de toute la Brie. Le soleil ferait un enfant à la lune que la mère Paluel croirait le sien de meilleure lignée, et si ce fameux Robert est encore garçon, c'est qu'il n'a trouvé jusqu'à présent aucune héritière assez riche pour lui.

Après ces entretiens, Aleth dînait à la table des pensionnaires, trois petites bourgeoises à qui elle racontait le Gratteau, ses pompes et ses tristesses. Puis elle remontait dans sa chambre. Si cette chambre n'était pas belle, si les mouches en avaient jauni les vitres, si la tapisserie tombait en lambeaux, elle avait un avantage : elle était décorée d'une glace. Au Gratteau, il n'y en avait qu'une par dortoir, on s'en servait à tour de rôle pour se coiffer. Aleth était charmée d'en avoir une à elle toute seule. Montant sur une chaise ou s'asseyant sur le rebord d'une table, elle essayait des poses, des attitudes, des regards, des sourires. La glace lui en renvoyait l'image, qu'elle considérait avec autant de complaisance qu'un général regarde la grosse artillerie de siège avec laquelle il se propose d'ouvrir une brèche dans un rempart. Il ne se mêlait à sa coquetterie rien de sentimental ni de sensuel. C'était une coquetterie sans tendresse et sans volupté, où se révélait un petit cœur superbe, dur, coriace, un vrai cœur d'épervier ardent à la proie.

A quelques jours de là, comme elle se promenait, vers six heures, elle aperçut quelque chose qui la retint immobile, le regard fixe. Devant elle, à main gauche, s'étendait sur une surface de plus de cinquante hectares un champ de blé récemment moissonné. Sur le ciel se dessinaient plusieurs de ces énormes meules dont Millet disait qu'elles paraissaient à qui sait les voir aussi grandes que les pyramides d'Égypte. A peine la moisson terminée, on commençait à labourer. Quatre charrues étaient attelées chacune de trois chevaux; un lourd rouleau était péniblement traîné par trois paires de bœufs. On avait fini son travail. Hommes et bêtes, tout le monde était las, impatient de s'en aller; les uns pensaient à une soupière fumante qui les attendait, les autres à un râtelier débordant de fourrage. La terre remuée était brune, le chaume encore sur pied avait une couleur de vieil or. On y avait mis le troupeau; quatre cents moutons se déployaient en ligne de bataille, gardés par leur berger et leurs chiens. Sur la droite, une luzerne fleurie, prête à couper, formait comme une nappe violette, d'où émergeaient çà et là quelques bouquets d'esparcette rose.

Ce qui captivait surtout l'attention d'Aleth Guépie, c'était un

homme monté sur une jument blanche à longue queue, vêtu de toile, portant autour de son cou une cravate négligemment nouée, dont les bouts flottaient. Elle n'avait pas eu besoin de demander qui était cet homme, elle avait reconnu le fermier du Choquard, qui était venu inspecter le travail de ses laboureurs et leur donner ses ordres pour le lendemain. Il allait et venait à travers les guérets, et sa jument semblait fière de le porter. Son grand chien-loup le précédait tour à tour ou le suivait, la queue relevée, l'air important, comme s'il avait eu son mot à dire dans cette affaire. Aleth était plongée dans une sorte d'extase. Il lui parut que si cet homme à cheval, à qui appartenaient ces meules, ces charrues, ce chaume, cette luzerne, venait à se marier, sa femme serait une reine et qu'épouser Robert Paluel était le sort le plus enviable que pût rêver Aleth Guépie.

Cependant le signal du départ avait été donné. On avait dételé les charrues, qui restaient penchées et comme endormies dans leur sillon. Chaque laboureur, enfourchant un cheval, en mena deux autres en laisse. Quand cette cavalerie eut atteint le bord du champ, elle partit au grand trot pour la ferme; la route tremblait sous les pesans sabots, les cailloux jetaient des étincelles. Puis, passèrent les six bœufs, la tête pliée sous le joug, et de leurs museaux fumans pendaient de longs fils d'écume argentée. Après eux, les quatre cents moutons défilèrent en bêlant; leurs pas pressés soulevaient un tourbillon de poussière. Le soleil allait disparaître, ses rayons presque horizontaux mêlaient leur pourpre aux teintes violettes de la luzerne et à l'or du chaume. Un nuage enflammé se reflétait dans une petite mare; à travers les buissons qui la bordaient, on la voyait toute rouge. L'*Angelus* tintait à Mailly; au frémissement de la cloche répondaient des cris aigus d'hirondelles, caracolant et rasant le sol. Les moutons défilaient toujours, on entendait encore dans le lointain le trot pesant des douze chevaux, et Aleth immobile contemplait cette richesse, cette gloire. Un pareil spectacle ne lui était pas nouveau; elle avait vu tout cela lorsqu'elle était petite et dindonnière. Mais on ne voit bien que ce qu'on regarde au travers d'une idée. Elle avait la sienne.

L'homme à la jument blanche avait poussé jusqu'au bout du champ. Il revint lentement, regardant à droite et à gauche, et à son tour il reprit le chemin du Choquard. Ses cheveux bien arrangés, portant beau, Aleth fut se poster sur son passage; elle voulait obtenir un regard de ce puissant seigneur. Elle ne se demandait pas s'il lui plaisait, ce point ne lui importait guère. Il était le maître du Choquard, c'était assez. Ce qui la mortifia beaucoup, c'est qu'apparemment il avait quelque chose dans l'esprit qui l'em-

pêcha de la voir. Comme il allait passer devant elle, il retourna la tête du côté des charrues abandonnées, puis il mit son cheval au trot et disparut bientôt. Heureusement, elle n'était pas fille à perdre si vite courage et à demeurer sur une défaite.

De ce jour, elle s'occupa beaucoup de Robert Paluel; quand elle fermait les yeux, c'était l'homme et sa jument qu'elle croyait voir. Tout en affectant l'indifférence, elle s'enquit de son caractère, de son passé, comme on s'informe avant de chasser un oiseau rare de ses mœurs, de ses habitudes, de ce qu'il aime et de ce qu'il n'aime pas. Les uns en parlaient bien, les autres en parlaient mal, tous s'accordaient à déclarer que Robert Paluel était un homme qui avait ses idées à lui et qui n'en faisait qu'à sa tête. Elle resta près de deux semaines sans le revoir. Elle était agacée, nerveuse, mais elle croyait fermement que l'occasion désirée finirait par venir. Comme tous les grands diplomates, si elle savait oser, elle savait attendre.

Vers la mi-septembre, elle le revit enfin. Toujours monté sur sa jument blanche, il passa un matin rapidement sur la route, qu'il quitta bientôt pour s'engager dans un chemin rural. Deux paysans qui causaient quelques pas plus loin lui apprirent sans qu'elle eût la peine de les interroger qu'il se rendait à la Roseraie, annexe de ses terres située à une heure de là et qu'il avait arrondie dernièrement d'un champ où il se proposait de faire de grands travaux. Aleth n'ignorait pas que la Roseraie était attenante au parc du château de Montaillé, où son frère Polydore était garde-chasse. Son parti fut bientôt pris, elle rentra chez elle, fit un peu de toilette, orna son modeste corsage d'un joli nœud de ruban rose. Puis elle signifia à son père qu'elle partait pour faire visite à son frère, qu'elle n'avait pas encore revu. Il fut très étonné de ce subit accès de tendresse fraternelle; il savait qu'elle se souciait de ses demi-frères autant que d'une guigne. Mais il n'avait pas d'objections à faire, il n'en fit point.

Elle s'achemina de son pied léger sur la grande route, qu'elle quitta, comme Robert, pour suivre une traverse peu fréquentée, qui la conduisit à un petit bois de coudriers et de jeunes chênes, interrompu de place en place par des bruyères en fleur. Elle sentit qu'elle approchait des confins de la Roseraie, elle avança avec précaution, comme un officier d'état-major qui fait une reconnaissance. Bientôt elle aperçut un champ où brûlaient de grands feux d'herbes qu'on avait enlevées avec l'écobue, et dans un coin une jument blanche attachée à un piquet. L'homme qui la montait d'ordinaire n'était pas là, mais il ne devait pas être loin. Elle l'attendit, n'ayant jamais eu le dessein de pousser jusqu'au château de Montaillé, qu'elle se souciait fort peu de visiter.

Au moment de son départ, le ciel commençait à se brouiller, et elle avait eu soin de se munir d'un parapluie. Un orage s'annonçait; on voyait s'avancer au-dessus du bois un grand nuage noir. Le tonnerre grondait sourdement, et quoiqu'il fît encore jour, on distinguait la lueur blafarde des éclairs dans les fourrés. Elle craignait la foudre ; mais nos grandes passions nous affranchissent des petites et les grands ambitieux maîtrisent leur peur. De seconde en seconde le vent fraîchissait et ployait la cime des arbres, qui se redressaient à grand bruit. De larges gouttes tombèrent, et au mépris de toute prudence, elle chercha un refuge sous un chêne.

Le ciel ne tarda pas à ouvrir ses écluses, son chêne la protégeait mal, sa situation devenait désagréable. Peut-être se fût-elle décidée à battre en retraite ; mais elle entendit tout à coup le hennissement d'un cheval et peu après la voix sonore d'un cavalier, qui disait à quelqu'un :

— Enfin, merci ! Puisque cela vous fait plaisir, je le prends.

Ainsi parlait Robert à l'intendant du marquis de Montaillé, qui lui offrait un parapluie. Elle ferma aussitôt le sien, qu'elle cacha soigneusement dans l'épaisseur d'un buisson. Puis elle se remit contre son arbre. Le chemin était raboteux, plein de fondrières, et le cavalier avançait à petits pas. En approchant du chêne, il crut entendre un soupir ; il tourna la tête, il avisa une belle fille qu'il n'avait jamais vue ou du moins jamais remarquée. Malgré l'averse, malgré la foudre, il s'arrêta pour la regarder, se demandant d'où sortait cette apparition.

Toujours appuyée contre son arbre, elle le regardait aussi, les pommettes rouges, l'œil effaré, évidemment confuse d'avoir été surprise dans sa piteuse situation par un inconnu à qui elle ne savait que dire.

— Vous n'avez pas de parapluie, mademoiselle? dit-il enfin. Permettez-moi de vous offrir le mien.

— Je vous remercie de tout mon cœur, répondit-elle. J'attendrai que la pluie ait cessé.

— Elle ne cessera pas de sitôt... Et puis, quels chemins ! ajouta-t-il, en jetant un regard de commisération sur deux petites bottines d'étoffe qui n'étaient pas faites pour barboter dans des flaques. Où allez-vous?

— A Mailly.

— C'est sur ma route, et j'ai bien envie de vous prendre en croupe.

Elle s'en défendit bien fort. Cette proposition lui semblait inconvenante, et elle était si soucieuse des convenances !

Il s'impatienta. — Montez donc ! dit-il d'un ton bref, presque impérieux.

— Est-ce que j'ose? murmura-t-elle.

— Osez, c'est un cas de force majeure... Mais comment monterez-vous? Je m'en vais descendre pour vous mettre en selle.

— Oh! cela n'est pas nécessaire, dit-elle comme prenant son courage à deux mains.

Il y avait un peu plus loin un grand tas de cailloux qu'elle lui montra du doigt. Il y poussa son cheval. Légère comme un oiseau, elle était arrivée avant lui. Debout sur le tas, elle posa le pied sur l'étrier qu'il lui abandonna, et s'aidant de la main qu'il lui tendait, l'instant d'après elle était en croupe, enlaçant de ses deux bras la taille de Robert, crainte de tomber. Un coup sec et strident se fit entendre, suivi d'un terrible craquement; on eût dit que l'air venait de se déchirer en deux. La foudre était tombée tout près du chêne, sur un orme, qu'elle avait fendu du haut en bas. Ils en ressentirent la commotion. La jument se cabra, fit un écart, faillit jeter à terre son double fardeau. Robert la calma. Aleth épouvantée s'était cramponnée à lui, les yeux fermés, la tête basse. Elle la releva en disant :

— Pardonnez-moi, j'ai eu bien peur.

— Bah! répondit-il, nous n'en sommes pas morts.

Et la jument se remit en marche, mais on n'allait pas vite. La pluie redoublait de rage, et le vent leur fouettait la figure. Il ne pensait qu'à la couvrir de son parapluie.

— Je crains de ne pas vous protéger, et que vous n'ayez que les gouttières.

— Ne vous inquiétez de rien, dit-elle d'un ton de belle humeur. Ne vous occupez pas de moi.

Elle en parlait à son aise, il lui était bien difficile de ne pas s'occuper d'elle. Il sentait autour de son corps deux bras qui le serraient étroitement, il apercevait devant lui deux mains qui lui semblaient très blanches et qui l'étaient en effet, et il éprouvait une sorte de frémissement qu'il n'avait pas ressenti depuis ses jeunes années. Dans le temps où on disait de lui qu'il était une mauvaise tête, il avait eu ses aventures, et on assurait que ses amours de garnison avaient été bruyantes et tapageuses. En ce temps-là, il vivait au jour le jour; mais les soucis d'avenir, le goût des entreprises lui étaient venus, il avait eu de grands projets et bientôt après de grands chagrins, et d'année en année, la femme avait tenu moins de place dans ses pensées. Il la regardait comme un article de luxe, comme l'ornement du bonheur. Bref, il croyait l'avoir expulsée de sa vie; elle venait d'y rentrer avec effraction. Il lui semblait qu'un serpent s'était enlacé autour de lui. Par intervalles, il sentait le frottement d'un chapeau de paille contre sa nuque, et

quand il tournait à moitié la tête, une fraîche haleine courait sur sa joue, et il était ému, quoiqu'il feignît de ne pas l'être.

Ils cheminèrent pendant quelques minutes sans mot dire. Bientôt la pluie se ralentit, puis cessa. Le grondement du tonnerre s'affaiblissait, les éclairs étaient plus rares. Le nuage noir avait passé plus loin, il y avait du bleu au-dessus de leurs têtes. Il reprit la conversation en disant :

— Je viens de trouver sous un chêne une jolie fille, ma foi! et je l'emporte en croupe. Je voudrais bien savoir comment elle s'appelle.

Le moment critique, le moment fatal était venu ; il fallait hasarder le paquet :

— Elle s'appelle Aleth, dit-elle tout bas.

— Aleth qui?

Ce fut d'une voix presque mourante qu'elle répondit : — Aleth Guépie.

— Ah! vraiment, dit-il d'un ton glacial, et, claquant de la langue, il hâta l'allure de son cheval.

L'effet qu'appréhendait Aleth avait été produit ; ce nom maudit avait tout gâté. Elle ne s'abandonna pas; elle venait de découdre, il s'agissait de recoudre. Au préalable, par une attention délicate, ses bras relâchèrent un peu leur étreinte, comme si elle avait compris qu'une Guépie n'était pas une compagnie agréable pour un Paluel. Elle avait toutes les subtilités de l'esprit, qui lui tenaient lieu de toutes les délicatesses du cœur. Puis elle dit d'une voix très douce :

— Il faut que je vous dise mon histoire. Elle n'est pas gaie.

Et sans attendre qu'il y consentît, elle raconta avec un art infini les trois années passées au Gratteau, comment son père et sa marraine s'étaient mis en tête de lui faire donner une éducation qui ne convenait guère à son état. Elle insinua qu'elle s'était résignée facilement à son exil parce qu'il se passait dans la maison paternelle des choses qui lui plaisaient peu, qui blessaient son cœur et son goût. Elle affecta cependant de ménager beaucoup son père, d'assurer qu'on le calomniait, qu'il y avait dans ses disgrâces moins de sa faute que de malchance. Elle ajouta que l'éducation était un bien précieux, qu'un peu d'étude ouvrait l'esprit à bien des choses, mais que, d'autre part, il était fâcheux d'avoir des idées, des désirs au-dessus de sa condition. On la pressait d'accepter une place de gouvernante en Angleterre. Cela lui plaisait par un côté, elle adorait les enfans. Malheureusement elle aimait beaucoup la Brie, elle ne concevait pas qu'on pût être heureuse ailleurs que dans la Brie, et le sort qu'elle convoitait était celui d'une modeste petite fermière, s'occupant de faire aller sa maison.

Cette histoire fut débitée d'un ton discret, doux, tranquille, charmant. Elle interrompait de temps à autre son récit pour dire : Mais je suis folle! Est-ce que tout cela peut vous intéresser? — Et tout cela l'intéressait, quoiqu'il n'en dît rien; le mauvais effet se dissipait peu à peu. Ce qui le prouvait, c'est qu'il avait ralenti de nouveau l'allure de son cheval en lui disant :

— Ne te presse pas tant; tu nous jetteras par terre.

Quand elle eut fini : — Je n'aime pas la Brie autant que vous, lui répondit-il ; mais vous avez raison de ne pas vouloir aller en Angleterre. Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute... Bah! il ne faut pas vous désespérer. Vos parens trouveront à vous marier.

Elle poussa un long soupir, et d'une voix sourde, avec un accent voilé par la mélancolie :

— Vous allez me prendre pour une orgueilleuse. Mais je ne puis pourtant pas épouser le premier venu... Mon Dieu! pourquoi suis-je allée au Gratteau?

Puis, comme une personne qui réagit contre son émotion : — Il faut en rire pour n'en pas pleurer.

Et l'instant d'après, Robert crut entendre derrière son dos un sanglot mal étouffé. Il y eut un long silence, après quoi Aleth s'écria avec une gaîté forcée.

— Mais quelle idée m'est donc venue de vous raconter cela, à vous qui ne me connaissez pas et que je ne connais que pour vous avoir vu passer deux ou trois fois sur un grand chemin?.. Oubliez bien vite tout ce que je vous ai dit, je vous en prie. — Et par une suprême habileté, elle ajouta : — *If you please, sir.*

Elle aurait pu lui dire vingt fois de suite : — S'il vous plaît, monsieur, — que cela n'eût produit aucune impression. Mais elle avait dit : — *If you please;* — c'était bien différent. Cela prouvait qu'elle savait l'anglais et qu'elle savait qu'il le savait. C'était un lien, une harmonie. Et puis cette langue qu'il avait apprise jadis tant bien que mal et qu'il n'avait plus l'occasion de parler exerçait sur son imagination une magique influence, et mille souvenirs mal assoupis venaient de se réveiller en lui. Non-seulement ils avaient ce rapport de savoir tous les deux l'anglais, mais, comme lui, elle craignait d'avoir manqué sa vie, comme lui, elle avait des chagrins à digérer. Il lui semblait qu'il y avait dans la Brie deux naufragés qui, assis chacun sur son écueil, agitaient leur mouchoir pour se faire des signes. *If you please, sir!* ces quatre mots voulaient dire tout cela.

Il répliqua d'un ton dégagé :

— Ne jetons pas le manche après la cognée, *if you please, miss.* Il y a des curés qui prétendent que la Providence a tout arrangé

pour le mieux; il y a de grands sages qui affirment, au contraire, que tout va par le plus bas et que c'est le diable qui nous gouverne. Je crois pour ma part que ce monde est ce qu'il peut. Si celui qui l'a fait ne l'a pas fait meilleur, c'est qu'il ne pouvait pas, et il ne faut point lui en vouloir. Les choses se dérangent, mais elles s'arrangent aussi. Tout à l'heure, vous étiez bien mal en point sous votre chêne, vous regrettiez votre parapluie et vous maudissiez vos bottines de prunelle. Je suis venu à passer... Il y a comme cela des bonheurs qui passent, le tout est de les accrocher au passage.

Elle mit immédiatement cette morale en pratique, car la jument ayant buté contre un caillou, elle profita de cette occasion pour serrer énergiquement Robert contre son petit cœur, qui battait très fort. Jamais le joli serpent qui le retenait prisonnier ne lui avait fait si bien sentir la puissance de ses enlacemens.

— Oh! que vous êtes bon! fit-elle en retirant une de ses mains pour s'essuyer les yeux, et que vous me faites de bien! Je n'oublierai jamais cette rencontre. Quand je serai triste, je me répéterai toutes les bonnes paroles que vous m'avez dites, cela me rendra le courage et la force.

La pluie aidant, ils n'avaient rencontré âme qui vive en parcourant le chemin vert, dont ils venaient d'atteindre le bout. Comme ils allaient déboucher sur la grande route, Aleth pria Robert d'arrêter un instant son cheval. Le soleil avait depuis longtemps disparu, le crépuscule s'épaississait par degrés, mais il faisait encore assez clair pour qu'un passant pût reconnaître leurs visages.

— Laissez-moi descendre, dit-elle. Mon père me gronderait s'il apprenait que je suis revenue avec vous.

Il voulait bien la laisser descendre, mais il voulait aussi la bien regarder. Depuis vingt minutes une pensée le tracassait. Il mourait d'envie de s'assurer que celle qui s'appelait Aleth Guépie était aussi jolie que l'inconnue qu'il avait admirée sous un chêne, que le nom ne faisait rien à l'affaire. Il se retourna, la regarda fixement; elle se laissa regarder. Le trouble, l'anxiété, la joie, l'espérance animaient son visage et ajoutaient à ses grâces. Il décida, que malgré son nom, elle était encore plus jolie qu'il ne l'avait pensé. Il décida aussi qu'elle avait de ces yeux qui chatouillent le cœur et la chair d'un homme. Il ne fut plus maître de lui,

— Il faut me donner quelque chose pour ma peine, dit-il.

— Quoi donc? répondit-elle d'un ton de virginale innocence.

— Ceci, dit-il brusquement.

Et il lui posa deux grands baisers sur les deux joues. Elle tressaillit, poussa un petit cri, se laissa couler à terre, s'enfuit, disparut, tandis que, immobile, il se demandait s'il avait rêvé. Ce rêve lui

semblait charmant, il ne demandait qu'à le recommencer, et quand il se remit en chemin, les deux bras qui ne lui serraient plus la taille lui manquaient beaucoup. Ce prisonnier dont on venait de lever l'écrou regrettait sa prison.

Aleth entra comme un coup de vent dans l'auberge paternelle, qui pour le quart d'heure était à peu près vide. Après leur dîner, les trois pensionnaires avaient regagné leurs chambres, et les habitués du soir, arrêtés peut-être par l'orage, n'étaient pas encore venus. Richard Guépie, le dos au mur, la tête pendante, ronflait dans un coin de la salle du billard. Sa grosse femme relavait sa vaisselle à la cuisine. Règle générale : quand une jeune fille rentre au logis avec une grande idée dans la tête ou une grande émotion dans le cœur, la première question que lui adresse sa mère en la revoyant se rapporte à quelque détail insignifiant qu'elle avait considéré dans ses calculs comme une quantité négligeable. Les mères n'oublient jamais les détails. Le premier mot de Mme Guépie fut :

— Te voilà donc enfin !... Qu'as-tu fait de ton parapluie ?

Cette question parut à Aleth aussi puérile qu'inopportune.

— Tu l'as perdu ?

— Rassure-toi, on le retrouvera, répondit-elle en haussant les épaules. Mais il faut d'abord que je mange.

Elle ouvrit une armoire, y avisa un pâté qui avait semblé si indigeste aux pensionnaires qu'elles y avaient à peine touché. Elle s'en découpa une tranche, qu'elle trouva délicieuse. D'abord elle avait faim, les grandes émotions creusent l'estomac, et ensuite la joie rend tous les pâtés savoureux. Pendant qu'elle mangeait, sa mère lui adressait un sermon en deux points. Le premier était que les parapluies coûtent très cher, le second qu'il faut avoir une bien petite cervelle pour s'imaginer que quand on les a perdus, on les retrouve.

— Et tu as vu Polydore ? ajouta-t-elle.

— Il est bien question de Polydore !

A ces mots, s'approchant de sa mère, elle lui ôta des mains l'assiette qu'elle essuyait, l'entraîna dans la salle du billard, secoua son père pour le réveiller, et dit :

— En voilà une nouvelle !.. Si vous dites que j'ai mal employé ma journée, vous êtes vraiment bien difficiles.

— Qu'est-ce qu'il y a ? répondit-il en se frottant les yeux.

Elle fit deux fois le tour du billard en pirouettant sur elle-même; puis elle s'écria d'une voix âpre et mordante qui eût bien étonné Robert :

— Ce n'est pas un goujon, ce n'est pas une tanche, c'est du gros poisson.

Et de ses deux mains écartées elle semblait prendre la mesure

d'une énorme truite. Dans certain ordre de sujets, Richard Guépie avait l'intelligence assez vive et comprenait à demi-mot.

— Un prince? dit-il en se dressant tout d'une pièce.

— Que tu es bête avec tes princes! dit-elle en faisant une moue dédaigneuse. Il n'y en a que dans les livres.

— Qui est-ce donc?

— Si tu veux que je le dise, commence par me donner un petit verre de cassis, pas de celui que tu vends, de celui que tu bois.

Il alla chercher la bouteille au fond d'un buffet et lui remplit un petit verre. Après avoir bu, elle posa ses deux mains sur les deux épaules de son père, et braquant sur lui des yeux étincelans :

— Que penserais-tu de moi si j'épousais un jour le fermier du Choquard?

A ce propos exorbitant, Mme Guépie ouvrit de gros yeux ronds, secoua ses oreilles, en disant : « Elle est folle! » — et rentra dans sa cuisine. Richard partageait l'incrédulité de sa femme. Il avait admis sans difficulté que sa fille pût épouser un prince. Il ne connaissait pas les princes, et l'imagination s'ébat à l'aise dans l'inconnu. Mais il connaissait les Paluel, leurs champs, leur blé, leur avoine et leur morgue, et s'il n'avait pas vu leurs écus, il en avait souvent entendu parler. Il pouvait compter les marches de l'escalier, les échelons de l'échelle, et il dit : — Impossible!..

— Quand je te dis que je le tiens! fit-elle en frappant du pied.

Elle avait l'air si sûre de son fait qu'il se prit à croire ou du moins à espérer.

— Si tu dis vrai, il faut que je t'embrasse, s'écria-t-il dans un bel accès d'enthousiasme.

— Oh! pas de familiarités! répliqua-t-elle en se dégageant. Les deux baisers de Robert étaient restés sur ses deux joues, elle entendait les y garder et que personne n'y touchât. Puis elle grimpa à sa chambre en disant :

— C'est pour le coup qu'Alice Cambois crèverait de rage!

VICTOR CHERBULIEZ.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LES

GRANDS COMBATS

DE MER

I.

LA BATAILLE D'ACTIUM.

I.

La bataille d'Actium, cette bataille dans laquelle huit cents navires et près de 300,000 hommes, — 400,000, si l'on en croyait certains écrivains, — furent aux prises, mérite plus que jamais aujourd'hui d'attirer l'attention des marins : elle a résolu en effet pour le monde antique la question qui préoccupe actuellement tous les arsenaux. Nous retrouvons sur cette arène sanglante la lutte de la masse et de l'agilité, le choc de la baleine et de l'espadon. La marine des Ptolémées et la marine des Romains avaient grandi à l'écart l'une de l'autre; elles se sont rencontrées pour un conflit suprême, et c'est à la marine romaine, représentée par ses *Liburnes*, qu'est échu un triomphe qui devait donner l'empire du monde au vainqueur. L'histoire des successeurs d'Alexandre et celle des guerres puniques ne sont pour un marin que le prologue du drame dans lequel Antoine et Cléopâtre ont succombé, parce qu'ils commirent la

faute de prendre, en fait de constructions navales, l'énormité pour la force.

Ce fut encore de Sicile que vint l'exemple de ces constructions démesurées dont les quinquérèmes de Denys le Tyran avaient été le premier échelon. Hiéron II, roi de Syracuse, de l'année 269 à l'année 215 avant Jésus-Christ, fit construire, nous assure un contemporain de Marc Aurèle, le grammairien Athénée, qui écrivait au IIe siècle de notre ère, sur la foi de Moschion, historien peut-être familier à nos érudits, mais dont je n'avais pour ma part jamais entendu prononcer le nom, un navire gigantesque destiné au transport des blés. Archias de Corinthe en dressa les plans; Archimède lui-même ne dédaigna pas d'assumer la direction supérieure des travaux. L'Etna fournit le bois, et si toute une forêt de la duchesse de Rohan disparut sous la hache des charpentiers qui firent descendre, en 1648, le vaisseau la *Couronne* des chantiers de La Roche-Bernard, la caraque d'Archias, de son côté, absorba plus de sapins qu'il n'en eût fallu pour bâtir une flotte de 60 galères. Les cordages vinrent d'Espagne et des pays qui confinent au Rhône, on doubla la carène de feuilles de plomb et l'on fixa les bordages sur les membres avec des clous de cuivre; 300 charpentiers travaillèrent sans relâche à l'achèvement de ce monstrueux édifice. C'était une grosse affaire que de le mettre à flot. Pour rendre l'opération moins chanceuse, on résolut de procéder au lancement du navire, aussitôt que les œuvres vives seraient terminées : il serait temps de porter la main aux œuvres mortes, quand la partie du vaisseau destinée à être immergée se trouverait solidement amarrée au milieu du port. Archimède, qui se vantait de pouvoir mettre le ciel et la terre en branle pour peu qu'on lui assurât un point fixe, se fit un jeu de conduire la gigantesque coque de la cale à la mer. Philéas de Taormine le seconda dans cette entreprise, et le lancement eut lieu avec un plein succès. Moschion nous affirme qu'il fallut requérir peu de bras pour accomplir ce délicat prodige de mécanique.

Le navire d'Archias avait quatre mâts. Le beaupré, le mât d'artimon et le mât de misaine se trouvèrent sans peine en Sicile ; on dut aller chercher le grand mât dans les montagnes du Bruttium, où un porcher fit la découverte d'un arbre assez gros pour satisfaire au vœu des ingénieurs. Ainsi préparé à marcher à la voile, l'*Alexandrin*, — car tel fut le nom que reçut la caraque quand on eut décidé son départ pour l'Égypte, — n'en était pas moins avant tout un navire à rames. On lui donna trois ponts étagés l'un au-dessus de l'autre : le pont inférieur recouvrait le lest et la cargaison; on le destina au logement des soldats; sur le second pont, une double rangée de chambres, occupant tout l'espace compris entre la cour-

sie et la muraille, comprenant quatre lits par cabine, recevrait les passagers désireux de faire le voyage d'Égypte : les caliers, ainsi que les matelots chargés de la manœuvre des voiles et des ancres, trouveraient place dans ce même compartiment. Le pont supérieur restait libre : on y fit asseoir les rameurs. Le navire d'Archias était un navire à vingt rangs de rames ; si nous supposons qu'on ait placé dix files de rameurs de chaque bord, nous retrouvons à peu de chose près l'appareil moteur de la galéasse vénitienne restituée avec autant de patience que d'habile industrie par l'amiral Pâris et qui vaut bien la peine que, pour la contempler, on se résigne à gravir les escaliers du Louvre jusqu'aux combles sous lesquels reposent les richesses trop peu connues encore de notre musée naval.

Le fourrage des chevaux fut sur l'*Alexandrin* rangé le long du bord. De fortes pièces de bois projetées en saillie formaient cependant tout autour du navire une galerie extérieure, mais on crut devoir réserver cette galerie aux bâchers, aux cuisines, aux moulins et aux fours. Quant à la défense militaire, on la jugea suffisamment assurée par l'établissement de huit tours auxquelles, pour nous donner l'illusion du blockhaus moderne, il semble n'avoir manqué que des canons. Faute de canons, Archimède y avait placé des *lithoboles* qui lançaient à la distance de près d'une encâblure des pierres du poids d'environ 80 kilogrammes et des traits de 5 mètres 1/2 de long. Deux de ces tours s'élevaient sur la poupe, deux autres, non moins hautes, se dressaient à la proue ; quatre occupaient le centre du bâtiment. Laissons de côté l'*aphrodisium*, avec ses trois lits : c'est là un détail de construction, tout antique qui n'eut sa raison d'être qu'au temps où la fille de Jupiter avait plus de temples sur les côtes que nous n'y comptons aujourd'hui de phares et de sémaphores.

Muni de quatre ancres de bois et de huit ancres de fer, l'*Alexandrin* se trouvait en mesure de soutenir bravement l'assaut de la tempête au mouillage ; si quelque fissure se déclarait dans la carène trop rudement secouée, la vis sans fin, inventée par Archimède, intervenait sur l'heure pour élever l'eau introduite dans la cale et la rejeter à la mer. Tout était prévu et jamais armement ne fut plus complet. La caraque, partie de Syracuse pour Alexandrie, arriva sans encombre devant le port ; elle ne franchit, il est vrai, les passes que traînée à la remorque par d'autres galères plus agiles, mais ne fallut-il pas aussi remorquer à Lépante les grosses galéasses de Venise pour les conduire à leur poste de bataille!

Presque à la même époque, Ptolémée Philopator enchérissait encore sur la tentative déjà bien hardie d'Archimède et d'Archias ; il faisait mettre en chantier une *tessaracontère*. Comment disposa-t-on

les 4,000 rameurs qui furent chargés d'imprimer le mouvement au colosse? Sur un pont long de 130 mètres environ et large de 18 entre les deux chemins latéraux, avec des rames garnies de plomb à la poignée, rames dont la longueur dépassait 17 mètres, la solution la plus simple est naturellement celle qui se présente la première à l'esprit : cent avirons de chaque bord espacés de 1 mètre et 20 hommes sur chaque aviron, dix placés en avant, dix rangés en arrière, fournissent, à un homme près, le complet emploi de la chiourme; il ne nous reste plus qu'à distribuer sur le *catastroma*, sorte de *spar-deck* qui s'étendait d'une extrémité à l'autre du navire au-dessus de la vogue, les 400 matelots qui manœuvreront les voiles et les ancres, et les 2,850 épibates qui n'auront à se préoccuper que du combat. Sous les bancs se tiendra encore, au dire de Callixène, « une troupe assez considérable, » dont l'office consiste à tirer les vivres de la cale pour les distribuer aux rameurs. Je reconnais là les non-combattans affectés de nos jours au passage des poudres.

Un équipage de près de 8,000 hommes! verrons-nous jamais sur nos villes flottantes population semblable? Du sommet de l'*acrostolion* de prone à la mer, ce Léviathan mesurait plus de 22 mètres; il en comptait près de 24 1/2, des *apéiastes* de la poupe à la flottaison : pour consolider sa charpente, on l'avait entourée de douze énormes préceintes mesurant chacune 277 mètres environ de circuit. Des figures de 5 et 6 mètres de haut décoraient l'avant et l'arrière. Je ne vois guère que les grands cuirassés italiens, le *Duilio*, le *Dandolo*, l'*Italia* et le *Lepanto*, que l'on puisse comparer au vaisseau de Ptolémée, et encore! Le *Great-Eastern* lui-même, ce monstre dont le déplacement dépasse 27,000 tonneaux et près duquel les navires à vapeur ordinaires passeront comme des pygmées, n'aurait pas, sans être obligé de les serrer un peu, recélé dans son sein les *érètes* et les *épibates* de la tessaracontère. Le navire égyptien eût pu à la rigueur se passer d'éperon; sa masse lui suffisait pour écraser une flotte; on le hérissa néanmoins de sept rostres, énormes dents de fer qui garnissent tout l'avant à partir des épotides et présentèrent au centre, encastré sur l'étrave, un dernier dard plus long que les six autres, destiné à percer la carène ennemie. Ce qu'il entra de bois dans ce vaisseau se devina aisément, quand on songe que la construction seule du bec qui servit à le lancer exigea plus de matériaux qu'il n'en eût fallu pour bâtir cinquante quinquérèmes.

Si solide que soit une carène, elle n'en reste pas moins soumise à un prompt dépérissement, et, pour la réparer, il faut de toute nécessité la replacer dans les conditions où elle se trouvait avant

que l'océan l'enveloppât de son humide ceinture. Il n'y a cependant que les esquifs de faibles dimensions qui puissent, sans trop d'efforts, remonter la pente d'où on les a fait descendre. Essaierait-on de tirer à terre cette coque plus pesante que tous les obélisques jadis charriés à travers le désert par les sujets dociles des Pharaons? Le problème, à coup sûr, n'était pas insoluble, et l'antiquité s'entendait mieux que nous à remuer les masses; néanmoins, il était à craindre que les flancs du navire souffrissent de la traction. Un Phénicien imagina le moyen de mettre la tessaracontère à sec sans qu'il fût besoin de recourir, pour atteindre ce résultat, aux cabestans. Il fit creuser sur le rivage une fosse assez vaste et assez profonde pour que la tessaracontère s'y trouvât aussi à l'aise qu'un enfant dans son berceau. Le fond de la cuvette fut en outre revêtu d'une maçonnerie entièrement composée de pierres de taille, dont l'épaisseur, variant de 2 à 3 mètres, résisterait victorieusement à la poussée des infiltrations. Sur cette maçonnerie on posa un plancher transversal de grosses poutres qui laissaient en dessous un espace vide de 2 mètres environ de hauteur. Quand la fosse fut prête, on y introduisit l'eau de la mer et l'on y amena la tessaracontère; puis on ferma l'entrée par un barrage et l'on mit en action les machines pour épuiser l'eau. Les Chinois que j'ai vus à l'œuvre en 1849 n'agirent pas autrement quand on les chargea de réparer à Wampoa la coque d'un des plus grands clippers de la maison Russell et Cie. Soutenu de chaque côté par les étais qu'on dressait au fur et à mesure le long de ses flancs, le géant du Nil s'assit peu à peu sur le lit de madriers qui l'attendait. Les calfats et les charpentiers commencèrent à l'instant leur besogne. L'espace qui leur avait été ménagé sous la quille leur donnait un facile accès au fond même du navire, et ils n'auraient certes pas travaillé plus à l'aise si la tessaracontère eût été, comme une simple trière, remontée sur la cale de construction qui l'avait vue naître et grandir. Tel est le premier bassin de radoub dont l'histoire fasse mention. Ai-je donc eu si grand tort d'aller chercher les origines de la marine moderne chez les Hellènes et chez les Égyptiens? La plupart de nos prétendues inventions n'ont été, j'en suis convaincu, que des réminiscences.

Il est bon cependant de se garder d'une foi trop aveugle vis-à-vis de ces textes mutilés, souvent même altérés, qui nous sont venus, après de longues et aventureuses pérégrinations, de Rome et de Byzance. Où l'un lit *katholken*, la traction en bas, l'autre se croira fondé à lire *anholken*, — la traction en haut. Pour modifier du tout au tout un chiffre, il suffira qu'une lettre, un imperceptible *upsilon*, puisse être soupçonnée d'être restée en chemin. *Intercidit autem*

numerus centenarius. Les grammairiens grecs sont assurément des gens consciencieux, des savans incapables d'abuser à dessein de notre crédulité, mais les récits contemporains qu'ils se bornent la plupart du temps à reproduire, méritent-ils bien la confiance absolue que nous leur accordons? Callixène et Moschion ont-ils vu, de leurs propres yeux vu, les vaisseaux qu'ils décrivent? S'ils les ont vus, en ont-ils su comprendre l'architecture compliquée et le mécanisme? J'ai peut-être pris involontairement quelques libertés avec le texte passablement obscur du *Banquet des sophistes*; je ne répondrais pas que le célèbre auteur de ce précieux ouvrage n'en ait pris de plus grandes avec les devis que son érudition téméraire se croyait de force à interpréter. La chose ne serait pas tout à fait sans exemple.

M. Hubert, le directeur des constructions navales à Rochefort en 1830, n'était pas seulement le plus éminent des ingénieurs; il s'entendait aussi à merveille à décrire tous les procédés du grand art dont un consentement unanime le reconnaissait alors le maître. Un jour d'été, au mois de juin, je crois, un visiteur muni des recommandations les plus hautes, lui est adressé de Paris. M. Hubert le promène d'un bout de l'arsenal à l'autre, le fait entrer dans les ateliers, lui fait toucher du doigt les outils et les appareils; puis il le conduit au chantier sur lequel reposait à cette époque le vaisseau à trois ponts la *Ville-de-Paris*. Là, il expose avec sa lucidité habituelle l'opération autrefois si critique, aujourd'hui si simple, si facile et si sûre du lancement. Pendant l'explication où son zèle s'oublie, maint sourire d'acquiescement vient lui prouver qu'il ne perd pas sa peine. Du chantier, on passe par une transition naturelle au bassin de radoub. La construction de cette grande cage de pierre, le jeu des portes, le mode d'aspiration des pompes d'épuisement, l'accorage du navire, exigent de plus minutieux détails encore. En homme bien élevé, et un peu de fatigue peut-être s'en mêlant, l'étranger commence à se demander si, tandis qu'il prolonge ainsi outre mesure cette curieuse inspection de nos richesses navales, il ne court pas le risque de devenir indiscret. Combien d'heures n'a-t-il pas déjà dérobées à un homme qui sait en faire un si utile et si glorieux usage! « J'abuse vraiment, dit-il, de votre temps et de vos bontés. N'insistez pas! j'ai parfaitement compris. Le vaisseau que vous m'avez montré a été construit dans ce bassin; pour l'achever, vous l'avez monté sur la cale; dès qu'il sera complètement terminé, vous le remettrez à l'eau. » M. Hubert eut assez d'empire sur lui-même pour ne rien laisser voir de son étonnement. « Sans aucun doute! répondit-il avec le plus grand sang-froid. »

Singulière méprise! direz-vous. Remarquez que cette méprise

remonte à une époque où la plupart de nos compatriotes ne connaissaient la mer que par ouï dire. Bien des gens dont l'intelligence n'était certes pas suspecte, éprouvèrent alors un plaisir sans mélange à lire les romans maritimes de Cooper dans des traductions qui auraient été du grec ou de l'hébreu pour nos maîtres d'équipage. Il serait assurément plus facile de nier l'existence de la tessaracontère que de se figurer comment pareille machine a jamais pu quitter le port d'Alexandrie. Le doute malheureusement, après la description si complète d'Athénée, ne saurait être permis; on n'entre pas dans tant de détails, quand on n'a pour base de son récit qu'un caprice d'imagination ou une imposture. La tessaracontère a vécu; de plus habiles que moi expliqueront comment elle est parvenue à se mouvoir.

Il ne faudrait peut-être pas une bien grande convulsion sociale pour engloutir cette civilisation dont nous avons sujet, je ne le conteste point, d'être fiers. Si les générations auxquelles, après un long intervalle de barbarie, incomberait la tâche de reprendre à nouveau l'œuvre interrompue des siècles, essayaient de reconstituer notre marine à vapeur d'après les documens épars dans nos histoires, tous les livres techniques ayant disparu, j'estime qu'on verrait surgir de bien singulières solutions de ce problème offert aux érudits. Avez-vous jamais entendu parler de la *Grande-Serpente?* Cet étrange navire apparut tout à coup, au dire des romanciers espagnols, dans les eaux où le preux chevalier qui parcourait le monde à la façon d'Hercule « pour protéger le faible et venger l'opprimé, » le vaillant Amadis des Gaules (s'il faut l'appeler par son nom), s'apprêtait, armé de pied en cap, à combattre le roi Lisvart. « Un merveilleux bruit et clameur du peuple » s'est fait entendre en dehors du palais. Lisvart envoie incontinent un de ses chevaliers s'informer de la cause de ce tumulte : on lui rapporte qu'on vient de découvrir en mer « un feu, le plus épouvantable qu'on vit oncques, lequel s'approchoit du port à vue d'œil. » Les chevaliers font quérir leurs chevaux et courent au rivage; les dames montent au plus haut des tours. « Lors fut vu de tous en mer un haut rocher ardent, poussé du vent et des ondes, par telle impétuosité que si fortune eût couru, et, ce qui augmenta leur crainte, ils l'aperçurent peu après muer en un serpent horrible, lequel étendoit ses ailes plus loin qu'un bon archer ne pourroit traire. Mais, si cela leur donnoit ébahissement, le demourant du monstre ne leur en apportoit guères moins, car il venoit droit à eux, ayant la tête élevée comme la hune d'un vaisseau, jetant par les narines une fumée si épaisse que, de très grande obscurité, on le perdoit de vue par intervalles, puis, tout soudain, on l'oyoit siffler et faire hurlemens, tels qu'oncques dyablerie

pareille n'avoit été entendue. » — « *De rato en rato*, dit le chroniqueur espagnol, à qui nos romanciers du XVIe siècle ont emprunté ce récit, *echaba por las narices aquel muy negro humo que fasta el cielo subia y desque se cubria todo; daba los roncos y silbos tan fuertes è tan espantables que no parescia sino la mar se queria fundir.* » Ce n'est pas tout : le monstre vomissait aussi par la bouche des torrens d'eau capables de submerger le navire, si grand qu'on le suppose, qui eût commis l'imprudence de s'en approcher : « *Echaba por la boca las gorgozadas del agua tan recio è tan lejos, que ninguna nave, por grande que fuese, á ella se podria llegar, que no fuese anegada.* » — Le commun peuple, « estimant estre punicion divine et chose envoyée de Dieu pour les endommager, s'enfuit en amont l'isle et le semblable advint aux chevaliers, combien que ce fut maugré eux, car leurs chevaux épouvantés se mirent à ronfler et petiller, et, finablement, à prendre leurs mors aux dents et courir à travers pays. »

Les sauvages qui virent pour la première fois un bateau à vapeur auront-ils décrit leurs impressions dans un autre langage? Eux aussi, j'en suis sûr, ils ont dû raconter qu'ils avaient aperçu « un rocher ardent » s'avançant sur les eaux que ne ridait aucun souffle avec la vitesse d'une pirogue de guerre emportée par le vent en poupe; le noir panache de fumée, qui, par instans, envahissait le ciel, les mugissemens de la vapeur lâchée qui se condensait en torrens d'eau dans les airs, auront été pour eux, comme pour les chevaliers du roi Lisvart, d'inexplicables et terrifians prodiges. Quand Fulton conçut la grande idée de son bateau à feu, fut-il donc, à son insu sans doute, le plagiaire de quelque génie méconnu dont le vaisseau sombra, aux âges lointains, sous l'indifférence publique, pour revivre un beau jour dans un de ces romans naïfs où le merveilleux ne fait bien souvent que nous dérober le vague souvenir d'un fécond essai avorté? La baguette de nos enchanteurs est en train de transformer le monde; mais il a existé de puissans sorciers avant eux, et *la Grande-Serpente* me paraît avoir des droits incontestables à se dire l'ancêtre du *Duilio*, de *la Dévastation* et de l'*Inflexible*, comme le vaisseau de Ptolémée Philopator a été celui du *Great-Eastern*.

II.

La marine égyptienne, dont la baie d'Actium devait engloutir les derniers vaisseaux, avait pris sous les Ptolémées un développement qui nous paraîtrait incroyable si la puissance navale de l'Angleterre n'était là pour attester ce qu'on peut attendre d'une nation enrichie

par le commerce des Indes. Appien et Athénée ont fait le relevé de la flotte de guerre de Ptolémée Philadelphe, le premier successeur du lieutenant d'Alexandre. Appien lui attribue deux mille actuaires, quinze cents vaisseaux longs et huit cents grosses nefs. Athénée, de son côté, nous affirme que Ptolémée Philadelphe posséda deux vaisseaux à trente rangs de rames, un de vingt, quatre de treize, deux de douze, quatorze de onze, trente de neuf; trente-sept avaient sept rangs, cinq en armaient six; dix-sept, — ou quatre cent dix-sept, si l'*upsilon*, comme le suppose Schweighauser, s'est réellement figé au bout du *calamus scriptorius* du copiste, — n'étaient que des quinquérèmes, autrement dit des pentères; trente-quatre, — ou huit cent trente-quatre, — formaient un dernier groupe composé de tétrères, de trières, de dières et d'hémiolies. Ptolémée Philadelphe comptait, en outre, dans ses arsenaux près de quatre mille navires de commerce qu'il envoyait aux îles et jusque sur les côtes plus éloignées encore de la *Libye* ou, suivant une autre version, de la *Lycie*, province asiatique qui relevait alors de l'autorité des rois d'Égypte.

Le fondateur de cette puissante marine fut le fils de Lagus. Le premier des Ptolémées témoigna de bonne heure un goût tellement prononcé pour les choses de la mer que ses compétiteurs l'appelaient ironiquement *le capitaine de vaisseau*. Ce lieutenant aimé d'Alexandre, qui connaissait si bien le chemin de la victoire, débuta néanmoins dans la guerre maritime par une défaite. Le sort lui opposa sur ce théâtre sujet aux perfidies un adversaire qu'il avait vaincu à Gaza, mais qui prit sa revanche dans les eaux de Chypre : cet adversaire, presque imberbe encore, était Démétrius, le fils aîné d'Antigone, satrape de la Phrygie, Démétrius, à qui son habileté dans la conduite des sièges valut plus tard le surnom de *preneur de villes*. Plutarque a cru pouvoir établir un parallèle entre Démétrius Poliorcète et le triumvir Antoine. Il y a cependant entre ces deux personnages d'humeur également ouverte et joyeuse une différence marquée : l'un est un homme de mer, un navarque consommé; l'autre trébuche gauchement dès qu'il quitte la terre pour mettre le pied sur un vaisseau. Venez, mauvais sujet, qui avez tous les vices qu'on reprochait si injustement à votre maître, je vous reconnais pour un des nôtres, et je suis sûr qu'aux champs Élysées je vous rencontrerais causant canons rayés, brûlots et torpilles avec Thémistocle, avec don Juan d'Autriche, avec Duguay-Trouin, Suffren, Nelson et Canaris. Vous regrettez peut-être de n'avoir pas eu à votre disposition ces terribles engins contre lesquels vous auriez si volontiers échangé toutes vos *hélépoles*; navigateur à rames, vous n'en êtes pas moins fait pour donner à cette marine nouvelle

qui se passe du secours du vent des leçons que nous demanderions vainement aux vainqueurs de Rio-Janeiro, de Trinquemalé ou de Trafalgar.

Antigone, le père de Démétrius, avait si bien arrondi la satrapie qui lui était échue dans le partage des états d'Alexandre, qu'il était déjà le roi de l'Asie avant que ses soldats eussent songé, dans un jour de triomphe, à lui décerner ce titre. Ses armées étaient nombreuses, aguerries et fidèles; il ne lui manquait que des vaisseaux. Les flottes, au IVe siècle avant notre ère, se construisaient vite; elles disparaissaient tout aussi rapidement. Celles qu'avait jadis rassemblées Alexandre n'étaient plus, quelques années à peine après sa mort, que du bois pourri. A la voix du satrape, les cèdres du Liban et les hauts sapins du Taurus ont repris le chemin du rivage; les charpentiers de Rhodes, de Sidon, de Biblos et de Tripoli se sont remis à l'œuvre, et bientôt les mers de la Cilicie voient se ranger, de la baie d'Issus au Promontoire sacré, deux cent quarante bâtimens à rames auprès desquels les trières d'Athènes n'auraient été que des avisos. On rencontrait dans cette flotte née d'hier des vaisseaux à quatre, à cinq, à neuf et jusqu'à dix rangs de rames, sans compter cent trente navires non pontés. En véritable lieutenant d'Alexandre, Antigone s'était, du premier coup, proposé de faire grand.

La flotte phrygienne fut placée sous les ordres de Démétrius; Antigone l'envoya porter la liberté aux Athéniens, asservis par Cassandre. La liberté, comme un dieu propice, prit plaisir à enfler ses voiles : en quelques jours, Démétrius, constamment secondé par un vent favorable, eut franchi l'espace qui le séparait de l'Attique. Personne n'avait encore entendu parler de la flotte d'Antigone; la garnison de Munychie crut voir arriver la flotte de Ptolémée; le port du Pirée s'ouvrit sans méfiance devant les libérateurs. L'an 306 avant Jésus-Christ, Athènes rejeta une fois de plus loin d'elle la faction oligarchique et, dans l'ivresse de sa reconnaissance, érigea des statues d'or à Antigone et à Démétrius, leur décernant le titre de dieux sauveurs.

Qui possède l'Asie-Mineure ou l'Égypte ne saurait se passer de Chypre : cette île est une annexe que se disputeront éternellement les maîtres de la Syrie et les dominateurs de la vallée du Nil. Démétrius et Ptolémée se rencontrèrent sur la côte orientale de Chypre, en vue de Salamis et non loin des lieux où s'élève aujourd'hui Famagouste. Le frère de Ptolémée, Ménélas, occupait Salamis, ville et port de grande importance. Là régna jadis Évagoras et se réfugia Conon après la défaite d'Ægos-Potamos. Démétrius assiégeait Ménélas : le roi d'Égypte accourut en personne au

secours de son frère assiégé. Il amenait cent quarante vaisseaux de guerre et deux cents bateaux plats sur lesquels il avait embarqué 12.000 hommes d'infanterie; le fils d'Antigone pouvait mettre en ligne cent dix-huit navires. A l'exception des trente galères athéniennes qui n'étaient que des quadrirèmes, tous les autres vaisseaux de Démétrius portaient cinq rangs au moins de rames; les galères phéniciennes étaient, en majeure partie, des septirèmes.

Les deux flottes sont rangées par leurs chefs en bataille; les céleustes se lèvent et invoquent les dieux; les équipages répètent à haute voix ces prières. Démétrius et Ptolémée ont compris qu'il s'agit en ce jour d'une lutte mortelle; « leur cœur, nous dit Diodore de Sicile, bat violemment. » 500 mètres environ séparent les deux lignes. C'est de cette distance que les flottes d'ordinaire prennent leur élan; sur terre, les hoplites se rapprochent davantage: la Béotie a vu les Lacédémoniens attendre pour immoler la chèvre propitiatoire qu'ils fussent à 180 mètres à peine de l'ennemi. On perd moins vite haleine à ramer qu'à courir. Démétrius, le premier, donne au chef des signaux l'ordre d'élever au-dessus de sa tête le bouclier doré: ce signal est salué par les acclamations de toute la flotte. Ptolémée, à son tour, a cessé de retenir ses vaisseaux: les trompettes sonnent la charge, les cris de guerre se répondent, l'air frémit déchiré par ces discordantes clameurs. Tous les combats de galères désormais se ressemblent; on ne sait plus se servir de l'éperon avec l'élégante habileté des Athéniens. Que ce soient les Doria et les Barberousse, les Dandolo et les Pisani, les Roger de Lauria et les princes de Salerne, ou les lieutenans d'Alexandre qui combattent, on retrouvera toujours les mêmes épisodes: au début, une grêle de traits, de javelots et de pierres, quand ce ne sera pas une volée d'artillerie, puis, sur-le-champ et sans plus de manœuvre, la mêlée, le choc debout au corps, l'abordage, la lutte acharnée et terrible. Ce sont d'ardens athlètes impatiens de s'étreindre, ce ne sont plus des marins appelant à leur aide toutes les ressources d'une tactique ingénieuse et savante que nous avons sous les yeux. Comment d'ailleurs, connussent-ils cette tactique, en feraient-ils usage avec les lourdes masses qui ont si brusquement succédé aux trières? Démétrius est debout sur la poupe de sa septirème. Enveloppé d'ennemis, il frappe les uns à coups de lance, abat les autres de son épée. Les traits qu'on lui lance, il les évite en se jetant de côté ou les reçoit sur son bouclier. Trois écuyers lui font un rempart de leur corps: l'un tombe mortellement atteint par le fer d'une pique; les deux autres gisent devant lui grièvement blessés. Les rames sont brisées, les vaisseaux dérivent lentement enchaînés l'un à l'autre par les grappins de fer. Que de noyés cependant encore! Combien

d'hoplites, perdant leur équilibre, sont tombés tout armés entre les deux carènes! Le champ de bataille, rougi de flots de sang, se couvre en même temps de débris et offre à la fois l'aspect d'un étal de boucher et d'un vaste naufrage. Avec les galères, les combats meurtriers ont disparu; Aboukir et Trafalgar ne seront que des escarmouches.

Démétrius a enfin réussi à rompre et à disperser l'aile droite de la flotte égyptienne : ce premier succès devient, — qui l'aurait cru? — un succès décisif. Vainqueur à l'aile gauche, Ptolémée fait de vains efforts pour rétablir le combat. Il voit bientôt ses vaisseaux consternés chercher leur salut dans la fuite et tomber l'un après l'autre aux mains de l'ennemi. Il ne lui reste plus qu'un parti à prendre : il s'éloigne à toutes rames et parvient à gagner le port allié de Citium. Démétrius n'a pas eu vingt navires endommagés; il s'est emparé de quarante vaisseaux longs et de cent bâtimens de transport chargés de près de 8,000 hommes. Quatre-vingts navires avariés qu'ont abandonnés leurs équipages sont remorqués par des quinquérèmes jusqu'à la plage où il a établi son camp : Salamis, atterrée, se soumet aux lois du vainqueur.

Voilà ce qu'en quelques années les Macédoniens avaient fait de la marine : un champ clos pour les hommes d'armes, une arène fermée à l'art des pilotes. La nature semblait les avoir formés pour se mesurer avec les soldats de Duilius; ils auraient trouvé de plus dangereux adversaires dans les soldats d'Octave. Un jour vint où, maîtresse du monde, Rome put opposer aux légions montées sur ces lourdes carènes qu'avait illustrées la victoire de Salamis d'autres légions servies par des navires plus alertes. Ce jour-là on put croire que la marine athénienne allait renaître, et on l'eût vue, en effet, jeter certainement sur les mers réjouies un nouvel éclat si Octave ne fût devenu Auguste et n'eût pour la première fois et pour de longs siècles fermé les portes du temple de Janus.

III.

A Rome, vers la fin de la dernière guerre punique, tous les citoyens étaient obligés de servir dix ans dans la cavalerie ou seize ans dans l'infanterie; ceux qui ne possédaient pas plus de 400 drachmes, — 368 francs, — on les réservait pour la marine. Il en devait être autrement quand la république mettait en action dans une seule bataille plus de cinq cents quinquérèmes montées par près de 150,000 rameurs; il est très probable qu'on ne s'arrêtait pas alors à ces catégories injurieuses et que les flottes n'étaient pas réduites, pour former leurs équipages, à se contenter du rebut des armées :

the foolest of the family. Chacun prenait la rame et courait sus aux Carthaginois. « Ah! quand on admire, nous dit avec raison Polybe, les batailles et les flottes d'Antigone, de Ptolémée, de Démétrius, avec quel étonnement ne doit-on pas, à plus juste titre, assister à ce grand conflit de Rome et de Carthage! » Quelle immense distance entre les quinquérèmes qui tinrent alors la mer et les galères dont les Perses firent usage pour combattre les Grecs! Les vaisseaux que s'opposèrent mutuellement les Athéniens et les Lacédémoniens approchaient-ils eux-mêmes des navires sur lesquels se livrèrent les batailles des guerres puniques? Cinq cents, sept cents vaisseaux entrent en lice dans une seule journée: douze cents sont détruits par l'ennemi ou submergés par la tempête dès la première guerre. Le corbeau de Duilius y est pour peu de chose : ce n'est vraiment pas un bien merveilleux trait de génie que de venir jeter un pont volant garni de parapets sur la galère qu'on aborde; gardons notre enthousiasme pour l'audace de ces fantassins qui ne reculent pas à la seule pensée d'affronter sur son élément un peuple fait à tous les hasards de la mer, pour l'opiniâtreté de ce rude sénat qui s'obstine à vouloir ravir à Carthage la suprématie maritime, « bien héréditaire » de la grande colonie phénicienne.

Agathocle avait surpris la descente en Afrique; les consuls Marcus Attilius, Régulus et Lucius Manlius voulurent l'opérer à poitrine découverte; ils forcèrent le passage. Je ne vois rien à reprendre aux dispositions qu'ils adoptèrent pour arriver à ce résultat; c'est ainsi, suivant moi, que devrait manœuvrer une armée navale qui aurait pour mission de protéger la marche d'un puissant convoi. Trois cent trente vaisseaux romains, tous vaisseaux pontés, dont l'équipage ne comprend pas moins de 300 rameurs et de 120 soldats, sont partis de Messine emportant une armée de 140.000 hommes. Ils ont doublé le cap Passaro et longent la côte qui regarde l'Afrique avant de s'aventurer « à faire canal, » en d'autres termes, à couper droit sur le cap Bon. Prévenus à temps, les Carthaginois accourent de Lilybée, — cherchez sur nos cartes modernes Marsala, le port où prit terre Garibaldi. — Leurs chefs, Amilcar et Hannon, sont parvenus à rassembler trois cent cinquante navires; c'est une grande bataille rangée qui s'annonce. Les adversaires ne sont ni l'un ni l'autre pris à l'improviste; chacun d'eux peut mûrir à loisir son plan de combat.

La flotte romaine se partage en quatre escadres : les deux escadres à la tête desquelles marchent les consuls sont rangées sur deux lignes convergentes de relèvement. Les sommets des deux colonnes se touchent, les deux files forment éventail, tous les vaisseaux font des routes parallèles : la tactique moderne appellera

cette formation qui semble si propre à l'attaque et dont la marine à voiles a souvent fait usage, l'*angle aigu de chasse*. Le triangle est fermé par une troisième escadre chargée de remorquer les vaisseaux de transport. La quatrième division constitue la réserve; développée en ordre de front, derrière tout cet ensemble, elle couvre à la fois et les vaisseaux que traîne la troisième escadre et les colonnes d'attaque qui s'avancent pour s'enfoncer comme un coin dans le centre ennemi. La division de réserve a, dès ce moment, son rôle marqué pour l'offensive; elle marche en ordre ouvert, développant sa ligne de façon à déborder les ailes qui comptent sur son intervention, si l'ennemi essayait de les menacer. On sait, en effet, que ce sera toujours par le flanc qu'une flotte composée de bâtimens à rames ou de navires à vapeur demeurera, quelque formation qu'elle adopte, particulièrement vulnérable. Les Carthaginois n'ont pas un instant songé à recevoir le choc de cette masse immense qui vient à leur encontre; au lieu de vouloir lui barrer la route, ils ouvrent leurs rangs et la laissent passer, mais c'est pour se rabattre soudain à droite et à gauche. La journée est à eux s'ils savent tirer parti de l'embarras dans lequel ils vont ainsi jeter les Romains : on ne retourne pas une armée de 140,000 hommes comme un gant.

Lancées en avant de toute l'énergie de leurs rames, les deux divisions que conduisent les consuls n'ont trouvé devant elles que des vaisseaux prompts à vider la place; la troisième et la quatrième escadres, au contraire, menacées sur leurs flancs, ont eu, dès le début, le sentiment d'une situation critique : ce sont elles qui ont le soin du convoi. A quoi sert d'avoir forcé le passage si l'arrière-garde est mise dans l'impuissance de suivre? Inquiets de la tournure que vient de prendre tout à coup le combat, les consuls ont déjà suspendu leur élan : essaieront-ils de virer de bord, de reprendre, par un brusque mouvement de tête à queue, le terrain perdu? Les vaisseaux qui pliaient devant eux, ces vaisseaux qu'ils croyaient n'avoir plus qu'à poursuivre, ne leur permettront pas de faire ainsi volte-face; la mêlée s'engage, et les deux divisions dont les consuls se sont imprudemment séparés ne peuvent plus compter que sur elles-mêmes. Deux batailles distinctes vont se livrer simultanément, l'une au large, l'autre presque à portée de trait de la terre.

L'aile gauche des Carthaginois rencontre cependant un accueil qui la refroidit; l'aile droite, que commande Hannon, attaque avec plus d'impétuosité. Négligeant les vaisseaux qui restent déployés sur une longue ligne oblique, négligeant le convoi et les navires de guerre qui le remorquent, elle va droit à la quatrième division. Ne sait-elle pas qu'un secours inattendu viendra jeter bientôt en sa faveur un poids décisif dans la balance? Le long de terre, en effet, s'est

dissimulée une puissante embuscade : toute une escadre attend, cachée entre les roches, que le convoi romain arrive à sa hauteur. A peine la quatrième division a-t-elle été assaillie par les vaisseaux d'Hannon que le corps détaché qui guette l'instant propice fond de toute sa vitesse sur la troisième division et sur les transports. La troisième division n'hésite pas; elle coupe les remorques et laisse le convoi qui paralysait ses mouvemens abandonné au milieu de l'arène. Au point où en sont venues les choses, les combinaisons tactiques seraient de peu de secours. Les vaisseaux d'Amilcar ont à lutter contre les deux consuls; ils supportent le gros de l'action; Hannon tient en échec la quatrième escadre; la troisième se trouve serrée contre le rivage par la réserve carthaginoise, qui a réussi à la tourner. Le premier groupe qui fléchira décidera par sa faiblesse du sort des deux autres.

Tant qu'ils ont manœuvré, les Carthaginois ont eu l'avantage; leur astre palit du moment qu'ils attaquent à fond. En venir à l'abordage, c'est replacer les soldats sur leur terrain : la corvette la *Bayonnaise* n'eût probablement pas pris la frégate anglaise l'*Embuscade* si elle n'avait eu à son bord une compagnie de l'ancien régiment de Flandre, et, à Trafalgar même, nos vaisseaux entourés faillirent sur plus d'un point, grâce aux troupes passagères qu'ils portaient, faire repentir l'ennemi d'avoir osé les serrer de trop près. Amilcar avait tout lieu d'espérer la victoire; quelques-uns de ses vaisseaux, trop empressés à se dégager d'une étreinte fatale, ont donné par malheur le signal de la fuite. Que peut un général dans un pareil désordre? Se couvrir de signaux? on n'en tiendra pas compte. Redoubler d'énergie? payer de sa personne? C'est au début de l'action que cet exemple entraîne; au fort de la mêlée, on ne s'en aperçoit même pas. Amilcar vaincu, Hannon n'a plus qu'à se retirer en toute hâte.

Pendant que Manlius attache à la poupe de ses vaisseaux les galères ennemies dont le pont a été forcé l'épée à la main, Régulus s'occupe de venir en aide à la quatrième escadre d'abord, à la troisième ensuite. La défaite des Carthaginois devient irrémédiable : trente de leurs navires ont été coulés bas, soixante-quatre sont amarinés. Les Romains n'ont à regretter que la perte de vingt-quatre galères.

Telle fut l'issue du grand combat livré en vue d'Ecnome, entre Agrigente et Géla, au printemps de l'année 257 avant Jésus-Christ. Six cent cinquante navires de guerre et près de 300,000 combattans y prirent part. Nulle barrière n'existait plus entre les Romains et le cap Bon; les soldats de Manlius et de Régulus débarquèrent, et tout le pays environnant en un clin d'œil fut à eux. Il y avait plus d'un demi-siècle que la Libye se reposait de l'invasion d'Agathocle :

les somptueuses villas, les fermes opulentes avaient reparu ; le butin fut immense et le dégât affreux. Le consul Manlius rentra dans Rome avec 20,000 esclaves. Pendant ce temps, Régulus, en possession déjà d'une place d'armes, — Clypea, ville située à l'orient du cap Bon, — s'emparait de Tunis. C'était invariablement alors par la prise de Tunis qu'on préparait l'investissement de Carthage ; mais Régulus, à qui Rome venait de retirer la majeure partie de ses troupes, n'était plus de force à tenter une attaque sérieuse contre la grande cité. Réussirait-il même bien longtemps à se maintenir dans la campagne ? Les Carthaginois envahis avaient eu recours à leur expédient habituel : ils levaient de tous côtés des mercenaires. La Grèce leur envoya un général ; formé à l'école de la discipline lacédémonienne, ce général valait à lui seul une armée. A peine Xanthippe eut-il mis le pied sur la côte libyenne que la guerre prit soudain un nouvel aspect. Les Romains, harcelés dans leurs positions, obligés de descendre dans la plaine pour se procurer des vivres, se virent contraints d'accepter la bataille en pays plat : Xanthippe les étourdit par les assauts réitérés de sa cavalerie et finit par les écraser sous le poids de ses éléphans. Bien peu de soldats échappèrent au désastre ; Régulus lui-même fut fait prisonnier.

Il n'était point dans les habitudes de Rome de rester accablée sous une défaite ; aussitôt qu'un nouveau printemps eut rouvert le chemin de l'Afrique, une autre flotte partit des ports de la Sicile et se présenta devant Clypea, dont les Carthaginois tenaient la garnison assiégée. Trois cent cinquante vaisseaux cette fois en combattirent deux cents ; cent quatorze galères carthaginoises furent le prix de la victoire que remportèrent les consuls Marcus Æmilius et Servius Fulvius à la hauteur du cap Bon.

La garnison de Clypea était sauvée, mais l'Afrique n'était pas pour cela conquise. Les Romains reculèrent devant les hasards d'une expédition prolongée : ils avaient mesuré les forces de leur ennemi et savaient maintenant que, tant qu'ils n'auraient pas tari les sources où s'alimentait la richesse de Carthage, le monde entier fournirait à leur implacable rivale des soldats. Sans s'arrêter sur ces côtes déjà saccagées et qui ne pouvaient plus leur offrir qu'un maigre butin, ils reprirent le chemin de la Sicile. On venait d'entrer dans la seconde quinzaine du mois de mai ; la constellation d'Orion commençait à se montrer à l'orient vers le lever du jour ; le Chien disparaissait le soir à l'occident, peu de temps après le coucher du soleil. Sans être aussi périlleuse que la saison d'automne, cette période amène cependant fréquemment d'impétueuses bourrasques. C'est au mois de mai que Nelson vit sa flotte dispersée dans le golfe de Lyon, le vaisseau qu'il montait démâté et poussé par le vent sur la côte de

Sardaigne, où il faillit se perdre. Si l'on en croit Végèce et le capitaine Pantero Pantera, la saison pendant laquelle il fut jadis permis aux bâtimens à rames de tenter des expéditions ne laissait pas d'être assez limitée. « Du 20 mars au 20 mai, nous dit le savant auteur de l'*Armata navale*, la saison, dans la Mediterranée, reste encore équivoque; elle se tient alors entre la sécurité et le péril; du 20 mai au 24 septembre, la mer s'aplanit et la navigation devient beaucoup plus sûre; du 24 septembre au 22 novembre, il faut une nécessité absolue pour qu'on ose s'engager dans quelque entreprise importante. » La flotte romaine avait déjà fourni sans encombre la majeure partie de sa course; les côtes de Sicile venaient d'être signalées par les vigies; encore quelques heures et les vaisseaux atterrissaient, 40 milles environ à l'ouest du cap Passaro. Les consuls avaient dès lors le choix entre deux partis : ils pouvaient, à leur gré, se retirer, ainsi que le conseillaient les pilotes, sur la côte qui s'étend du cap Passaro à Messine, et attendre, avant de quitter ces parages féconds en abris que la période douteuse fût passée, ou continuer hardiment leur route et profiter du prestige que leur assurait une victoire récente pour soumettre la plupart des villes répandues sur la côte qui regarde l'Afrique entre le cap Passaro et Lilybée. Ce fut malheureusement ce dernier parti que les consuls adoptèrent. La tempête les surprit devant Camarina. Il était trop tard pour essayer de doubler le promontoire qui les eût protégés; le vent battait en côte et poussait les galères sur les hauts-fonds dont cette partie du littoral est semée. De trois cent soixante-quatre vaisseaux, il n'en échappa que quatre-vingts; le reste fut submergé ou alla se briser contre les roches. Tout le rivage qui s'étend vers Sélinonte et vers Lilybée était couvert de débris et de cadavres.

Si jamais nous devons embarquer nos soldats sur des flottilles, nous les placerons dans de meilleures conditions : il peut y avoir sur une coque de noix, quand elle est bien construite, tout autant de sécurité que sur un trois-ponts. Après avoir recommandé la prudence aux bâtimens à rames, le capitaine Pantero Pantera se croit obligé d'ajouter : « Ces conseils ne concernent pas les galions et les naves, qui peuvent naviguer de tous temps avec moins de danger. » Le père Fournier nous fait cependant observer avec raison que, dans les mers étroites et sur les côtes dépourvues d'abri, ce ne sont pas les plus gros navires qui se tirent le plus aisément d'affaire. Si Ruyter, quand il partit de Berghen, après sa fameuse croisière dans les mers du Nord, eût commandé une escadre semblable à celles que nous employâmes au blocus de l'Escaut en 1831 et au blocus de la Jahde en 1870, il n'eût pu se réfugier dans l'Ems pour laisser passer le terrible coup de vent qui avait déjà

désemparé une partie de ses vaisseaux; il n'eût pas davantage, quelques années plus tard, remonté la Tamise jusqu'à l'embouchure de la Medway et incendié l'arsenal de Chatham. Toute l'histoire de la marine ancienne n'est qu'un long plaidoyer contre les dimensions exagérées du navire de guerre; l'histoire de la marine moderne n'est pas plus favorable à l'adoption des grands tirans d'eau.

Les leçons ne profitent qu'à ceux qui les comprennent : les Romains s'en prirent follement aux dieux d'un désastre qui n'était dû qu'à l'inexpérience de leurs consuls; les dieux, pour les punir, leur infligèrent un second naufrage. Une nouvelle flotte, composée de deux cent vingt vaisseaux, venait d'être construite en trois mois. Cette flotte, après avoir soumis la ville de Panorme en Sicile, crut devoir reprendre encore une fois la route de l'Afrique; elle alla maladroitement s'échouer à Zerbi. Un retour de marée, — car il existe une marée, bien que faible, dans le golfe de Gabès, — la remit à flot. Trop heureux d'être sortis à si peu de frais de péril, les Romains s'empressèrent de regagner le golfe de Palerme. De Panorme, située au fond de ce golfe, ils se lancèrent, sans côtoyer plus longtemps la Sicile, en pleine mer Tyrrhénienne. Cette aventureuse traversée leur coûta cent cinquante vaisseaux. « Ils furent assaillis, nous dit Polybe, par une tempête violente, » mais tout était tempête pour les quinquérèmes. Les consuls se trompèrent et jugèrent mal de l'apparence du temps : la faute chez des consuls n'est-elle pas excusable? Le grand Duquesne lui-même, Nelson, si constamment hardi, parce qu'il fut constamment heureux, l'amiral Hugon, le marin le plus consommé qu'ait connu notre époque, ne se sont-ils pas laissé prendre, comme de simples légionnaires, à ces brusques trahisons de la Méditerranée?

Duquesne conduisait une flotte composée de vaisseaux et de galères en Italie; il commandait directement les vaisseaux, les galères obéissaient aux ordres du duc de Mortemart. La flotte partit des côtes de Provence avec un vent de nord-ouest assez frais; quand elle fut par le travers du golfe Jouan, le vent tomba et passa au sud-ouest. « M. Duquesne, raconte le capitaine Barras de la Penne embarqué à cette époque sur une des galères, fut tenté d'entrer dans ce port; cependant, comme le vent le portait toujours à sa route, il la continua. Les galères le suivirent jusque par le travers de Villefranche, où M. le duc de Mortemart alla mouiller, quoique le vent fût encore assez bon pour aller plus loin; mais, outre que la mer était fort grosse, M. le duc jugea très prudemment, par des signes presque indubitables, qu'il trouverait bientôt le vent contraire s'il continuait sa route. C'est ce qui arriva effectivement à

M. Duquesne. Il ne fut pas plus tôt sur le cap de Noli qu'il trouva des *repaires* violens. Tous les vaisseaux se séparèrent et furent contraints de courir, qui d'un côté, qui d'un autre, ce qui ne se passa pas sans beaucoup de débris. L'un fut démâté, l'autre eut tout son avant emporté; M. Duquesne lui-même perdit sa chaloupe qu'il traînait à la remorque, avec dix-huit matelots. On peut juger, par ce que les vaisseaux souffrirent, le danger qu'eussent couru les galères si M. le duc de Mortemart eût ignoré que, quand on part des côtes de Provence pour aller à l'est, avec un vent de nord-ouest, que l'on trouve ensuite le sud-ouest et que, par le travers de Villefranche, on voit les montagnes couvertes de nuages qui ne font aucun mouvement, le ciel sombre du côté de l'est et de plus orageux, comme il était alors, on doit mouiller dans Villefranche.»

Science de nos ancêtres, combien vous pourriez nous être utile encore, si nous avions jamais à conduire quelque grande opération de débarquement! « Les quartiers à la mer, la nouvelle lune à terre! » voilà ce que nous recommandent à l'envi Végèce, Ptolémée, Roberto Valturio et le capitaine Pantero Pantera. « Les dauphins, nous apprend ce dernier, qui semble avoir condensé dans son livre toute la science conjecturale des augures anciens et des pilotes modernes, les dauphins sautent au lieu de nager contre le courant, les crabes saisissent dans leurs pinces le gravier du rivage, les canards battent des ailes, les chiens, de leurs pattes de devant, creusent le sol, les goëlands se rassemblent dans le port, le coq chante au coucher du soleil, la vache regarde le ciel et aspire le vent par les naseaux, l'âne secoue la tête ou les oreilles, sans qu'il soit cependant inquiété par les mouches; les chèvres, les agneaux, les moutons montrent une avidité plus grande que de coutume, ils cherchent avec ardeur le pâturage et on ne les écarte qu'avec peine de l'herbe; les hirondelles rasent l'eau de leur poitrine; les passereaux s'appellent et se retirent près des maisons; les corbeaux font grand bruit; les oiseaux des fleuves abandonnent l'eau pour courir dans les prés; le cormoran crie sur son écueil; le pic d'hiver chante le matin; les grenouilles coassent; les mouches, les cousins et les puces se montrent altérés de sang humain; les fourmis emportent leurs œufs; les taupes soulèvent la terre; la paille, les feuilles, les toiles d'araignée voltigent dans l'air; les articulations deviennent douloureuses; les yeux brûlent; les mains sont rugueuses et âpres; on entend les bois murmurer; la faux, après avoir coupé l'herbe, reste noire; les fleurs, les plantes, les eaux exhalent leurs senteurs avec plus d'énergie; le sel se liquéfie, les murs suintent; vous avez vu en songe des oiseaux : tenez-vous sur vos gardes, la tourmente est proche. »

La météorologie a fait de nos jours de grands progrès; mais une flotte en action est-elle en mesure de recevoir les avertissemens que les observatoires et le télégraphe nous prodiguent? Nous avons donc tort de dédaigner les vieux pronostics. Les vents qui s'élèvent la nuit, si nous en croyons l'auteur de *l'Armata navale*, durent beaucoup moins que ceux qui prennent naissance pendant le jour. Une grande pluie, surtout quand elle est soudaine, abat ordinairement la fureur de la tempête; une pluie fine, au contraire, alimente la brise, comme l'eau en poussière paraît avoir le don d'entretenir et d'attiser la flamme. Si, au moment du lever ou du coucher du soleil, on aperçoit autour de cet astre un cercle coloré, le vent soufflera de la partie du cercle qui se dissipera la première. Découvrez-vous, aux lueurs naissantes du jour, du côté de l'orient, des nuages épars, le soleil s'est-il levé pâle ou vous apparaît-il avec un double globe, reconnaissez là les signes évidens d'une prochaine tempête. Un soleil gonflé est toujours un indice de fâcheux augure, surtout quand il laisse derrière lui, à l'endroit où il vient de disparaître, de gros nuages que percent en divers endroits des taches couleur de sang.

La lune a ses présages aussi bien que l'astre du jour : ce n'est pas sans motif qu'elle nous présente une face rubiconde. L'avis est plus menaçant encore quand à la teinte rouge se mêle le noir ou le bleu foncé. Des cercles lunaires séparés l'un de l'autre par des intervalles égaux prédisent de grands vents et des vents variables. Dieu vous préserve surtout d'une lune vous offrant, à son seizième jour, un éclat semblable à celui de la flamme! L'influence de la lune sur le temps est bien discréditée aujourd'hui; il n'est pas impossible que la lune en appelle. Ne craignons donc pas d'enregistrer, ne fût-ce que dans un intérêt historique, ce que pensaient à ce sujet les anciens. Le moment de la conjonction était tenu par eux comme un moment critique. Certains observateurs allaient jusqu'à prétendre que le troisième jour avant ou après l'opposition n'avait guère moins d'importance que le troisième jour qui précédait ou suivait la nouvelle lune. Toutes ces observations, ingénieuses ou crédules, n'auraient pas été faites par le chêne; elles eurent leur origine dans les préoccupations bien naturelles du roseau. Tant qu'il ne s'agira que de traverser les mers avec nos puissans cétacés, les soucis des vieux triéraques pourront ne nous arracher qu'un sourire; le jour où le succès d'une descente dépendra d'un caprice de la brise, nous les examinerons peut-être de plus près.

Les Romains se lassèrent de perdre leurs navires sans combattre. Durant deux années consécutives, ils abandonnèrent à Carthage

l'empire et l'occupation de la mer : Carthage en profita pour inonder la Sicile de ses éléphans. Rome comprit le danger qu'elle allait courir et se ravisa. Elle arma sur-le-champ une flotte considérable qui vint mettre le blocus devant Lilybée. Des batailles, passe encore! mais un blocus! comment s'imaginer qu'il pourra être maintenu efficacement par des soldats? Pour guetter l'occasion favorable, les Carthaginois n'avaient qu'à jeter l'ancre sous les îles Ægades, — à Levanzo, à Maritimo, à Favignana. La première grande brise qui soufflait du canal de Malte les emportait à travers les flottes romaines impuissantes à leur interdire l'accès de ce rivage tout semé d'écueils. On vit jusqu'à des galères isolées forcer en plein jour le blocus. Le chenal qui menait au port était sinueux sans doute, mais pour des pilotes familiers avec ces parages, ce n'en était pas moins un chemin praticable; pour le suivre, il suffisait de bien choisir et de bien se rappeler ses amers. Venant de Levanzo, on avait trois tours en vue : il fallait se diriger d'abord sur la tour qui s'élevait le plus près du rivage, du côté du nord; dès que les deux autres tours, — ces deux tours étaient situées sur la côte qui fait face à l'Afrique, — se trouvaient dans le même alignement, — en langage de marin, l'une par l'autre, — on changeait brusquement de route. Tant qu'on ne sortait pas de la ligne ainsi tracée, le vaisseau restait dans les eaux profondes.

Le Carthaginois qui déjoua le premier la surveillance de la flotte romaine appartenait-il à la grande famille des Barca? La chose est peu probable, car on ne risque pas d'ordinaire des suffètes ou leurs proches parens dans de telles aventures : le hardi marin se nommait cependant Annibal. On le distinguait du fils d'Amilcar par le surnom d'Annibal le Rhodien. Il avait tant de fois traversé impunément la croisière ennemie que les Romains finirent par renoncer à l'espoir de l'intercepter au passage; ils se résignèrent à lui laisser l'entrée du port ouverte, se promettant de l'attendre à la sortie. Dix vaisseaux, choisis parmi les plus rapides, allèrent se poster des deux côtés du goulet. Les rames levées, ils se tenaient constamment prêts à donner la chasse au Rhodien, quand cet intrépide forceur de blocus tenterait de regagner les îles Ægades. Le Rhodien ne prit même pas la peine de chercher à dérober ses mouvemens à des ennemis dont il dédaignait les poursuites; il sortit du port en plein jour et passa comme une flèche au milieu des Romains stupéfaits. Sa confiance dans la supériorité de sa marche était telle qu'à peine hors de portée des traits, on le vit s'arrêter soudain et lever hors de l'eau, en signe de défi, ses avirons. Les Romains, haletans, déployaient pour l'atteindre toute la force que les dieux avaient mise dans les bras de leurs chiourmes; le Rhodien, toujours immobile,

prenait un malicieux plaisir à les laisser approcher jusqu'à la distance où les armes de jet auraient pu devenir dangereuses; puis, tout à coup, laissant retomber ses rames, il distançait de nouveau en quelques palades les lourdes quinquérèmes dont les équipages harassés étaient moins que jamais en mesure de lutter avec des rameurs qui venaient de reprendre haleine.

Ces affronts répétés causaient le plus vif dépit aux consuls; ils résolurent de fermer l'entrée du port par une jetée : la mer, comme à Tyr, dispersa les blocs. Sur un seul point où les travailleurs rencontrèrent un banc de sable, déjà presque à fleur d'eau, on réussit à consolider la première amorce de la digue. Par le plus heureux des hasards, une quadrirème sortant de Lilybée alla donner sur cet écueil récent dont elle ne soupçonnait pas l'existence. Elle y resta échouée : les Romains accoururent et s'emparèrent du bâtiment que la fortune, presque toujours propice à la ténacité, leur livrait. Sur la galère aux formes effilées, d'une architecture à la fois solide et légère, ils embarquèrent un équipage d'élite. Quelques jours plus tard, le Rhodien voulut répéter la manœuvre qui lui avait jusqu'alors si bien reussi; il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il n'avait plus affaire à des vaisseaux construits aux bords du Tibre; la quadrirème le gagnait rapidement. Ne pouvant plus trouver son salut dans la fuite, il fit bravement volte-face et alla de lui-même au-devant du combat. Sa carrière de corsaire était terminée : accablé par le nombre de ses adversaires, il dut céder au sort et se rendre prisonnier.

Les Romains possédaient dès lors deux vaisseaux rapides; il ne dépendait que d'eux d'en reproduire le type : à partir de ce jour, la marine romaine commence à se transformer. Les fils de Romulus n'en furent pas moins battus une fois encore devant Drapani. Cette race de laboureurs n'avait, il est vrai, besoin que de toucher la terre pour reprendre des forces; vaincue, elle revenait peu de temps après à la charge : son opiniâtreté finit par lasser les Carthaginois. Si les Romains avaient été moins rebelles à la science que pratiquaient si bien leurs adversaires, s'ils avaient su seulement se garder du naufrage, le siège de Lilybée n'aurait probablement pas duré huit ans. Les avertissemens du ciel étaient par malheur lettre close pour des soldats enlevés à leur élément : les nuages s'amoncelaient, la houle venait battre sourdement le rivage, leur esprit demeurait obstinément fermé ces pronostics. Il n'y avait pas un consul, s'appelât-il Marcus Æmilius, Servius Fulvius, Aulus Attilius, Lucius Cornelius ou Junius, qui comprît le danger de rester sur une côte qu'allait infailliblement assaillir bientôt la tempête. Pourvu que, comme Panurge, « ils eussent un pied en terre et que l'autre n'en fût pas loin, » il leur

semblait qu'ils n'avaient rien à craindre des menaces du firmament. Le lieutenant d'Adherbal, Carthalon, fut plus avisé. Dès qu'il flaira l'orage, l'habile Carthaginois se hâta de passer à l'est du cap Passaro et de mettre ainsi sa flotte à couvert. Les vaisseaux de Junius eurent le sort de ceux que Marcus Æmilius et Servius Fulvius, cinq ans auparavant, ramenaient d'Afrique. Dans les mêmes parages et dans des conditions tout à fait analogues, la flotte de Junius fut anéantie. De cent navires de guerre et de quatre cents bâtimens de transport, la tempête ne laissa au malheureux consul que quelques épaves. Ce marin maladroit était en revanche un soldat de la plus haute valeur : il répara sa faute en allant s'emparer du plateau d'Éryx, position presque inaccessible d'où les Carthaginois essayèrent vainement de le déloger.

La dix-huitième année de la première guerre punique, l'année 245 avant Jésus-Christ, venait de s'ouvrir : Amilcar Barca avait établi son camp entre Éryx et Panorme; de continuels combats occupèrent trois années encore. Il fallait en finir. Les Romains qui, depuis cinq ans, se tenaient complètement à l'écart de la mer, résolurent de reparaître en force sur ce théâtre d'où ils s'étaient exclus eux-mêmes à la suite de leur dernier désastre. Ils équipèrent rapidement, grâce aux largesses de quelques patriciens, une flotte de deux cents quinquérèmes construites sur le modèle des galères capturées devant Lilybée. Ces deux cents quinquérèmes tranchèrent victorieusement la question : elles firent ce que n'avaient pu faire ni l'occupation d'Éryx ni les longues lignes de circonvallation creusées sous les murs de Lilybée; elles prirent Amilcar au dépourvu et, dans une seule journée, conquirent cette paix qui fuyait constamment devant les armées. Rome, après avoir débuté dans la guerre de Sicile par une victoire navale, allait encore, par une victoire navale, porter aux Carthaginois le coup mortel. La plus grande leçon qu'elle ait léguée au monde, c'est l'art de couronner par un triomphe suprême une longue succession de défaites et de catastrophes. L'empire appartient fatalement aux plus entêtés.

Retranché entre Éryx et Panorme, sans l'appui d'aucune ville alliée, sans l'espoir même de se faire des alliances dans une île qui obéissait presque tout entière aux Romains, Amilcar ne vivait que des convois de la mère patrie ou du produit de ses courses sur les côtes italiennes : l'arrivée soudaine du consul Lutatius le menaçait d'une prochaine famine; il demanda des secours à Carthage. On lui envoya de Carthage une flotte chargée de blé. Hannon commandait ces vaisseaux de guerre, momentanément convertis en transports, comme nos superbes vaisseaux de la Mer-Noire que nous vîmes revenir un jour du Bosphore bondés jusqu'à mi-haubans de

balles de foin. Il alla jeter l'ancre sous Maritimo. C'était des îles Ægates la plus éloignée de Lilybée. Craignant sans doute de compromettre la garnison qu'il eût fallu y laisser, les Romains, maîtres de Favignana et de Levanzo, avaient négligé de prendre possession de cette troisième île, dans laquelle ils auraient eu peine à faire passer, le cas échéant, de prompts secours. Hannon, dès qu'il eut rassemblé sa flotte au mouillage resté libre de Maritimo, n'eut plus qu'une pensée : profiter du premier vent qui soufflerait du large pour surprendre la vigilance des Romains et pénétrer à travers leurs lignes jusqu'au camp d'Amilcar. Là il comptait alléger ses vaisseaux de leur cargaison et renforcer les équipages avec l'élite des soldats mercenaires : il serait alors en mesure de livrer bataille et de reconquérir, si le sort le favorisait, l'empire de la mer que Carthage appauvrie par les dépenses d'une guerre aussi prolongée, avait compromis en laissant peu à peu dépérir ses flottes.

L'intérêt de Lutatius était, au contraire, de combattre sur l'heure et d'arrêter les galères encore alourdies des Carthaginois au passage : il prit poste à Favignana. De cette île, la plus orientale du groupe, il surveillait à la fois Maritimo, Lilybée et Drapani. La circonstance qu'attendait Hannon ne tarda pas à se présenter ; le vent d'ouest si fréquent, on pourrait presque dire si constant en été, dans le canal de Malte, s'éleva dès le point du jour. Bientôt la brise acquit une grande violence. Les Carthaginois déployèrent leurs voiles ; Lutatius les vit s'avancer comme un de ces nuages précurseurs de l'orage qui chassent devant eux la poussière. Il douta un instant qu'il pût réussir à ranger en bataille sur cette mer tumultueuse sa flotte dont les équipages se composaient en majeure partie de soldats ; mais laisserait-il donc passer le tourbillon qui allait porter l'abondance et rendre la vigueur à un camp affamé? Lutatius prit le parti de tenter l'aventure, espérant que le pied peu marin de ses troupes s'affermirait au moment du danger et pensant que le mal de mer lui-même a peu de prise sur des gens animés par la vue d'un ennemi qu'ils abhorrent. Il quitta l'abri de Favignana et courut se placer entre les Carthaginois et la terre. Les Carthaginois arrivaient à toutes voiles ; ils amenèrent soudain leurs antennes, et, prenant leurs rames, se préparèrent à livrer un combat dans les règles. Ce fut certainement une faute : mieux eût valu pour eux continuer de courir vers la côte à toute vitesse, dussent-ils, pour assurer le passage d'un convoi si impatiemment attendu, sacrifier la moitié de la flotte. La mêlée s'engagea ; la fortune, par un de ces caprices qui lui sont familiers, vint tout à coup au secours des Romains : le vent d'ouest tomba brusquement. Dès que le plancher redevint solide, les vaillans soldats de Rome rentrèrent en possession

de tous leurs avantages. Ils prirent à l'ennemi soixante-dix vaisseaux et en coulèrent cinquante. La brise qui soufflait alors directement de terre sauva seule quelques débris de la flotte carthaginoise, en les ramenant vers Maritimo. Lutatius, pendant ce temps, reprenait le chemin du camp de Lilybée et y débarquait 10,000 prisonniers.

Cette bataille des îles Ægades est remplie pour nous d'enseignemens. Le représentant du peuple Jean-Bon Saint-André, au combat du 1er juin 1794, plus connu dans l'histoire sous le nom de combat du 13 prairial, exigea de l'amiral Villaret-Joyeuse qu'il abandonnât le champ de bataille et six vaisseaux désemparés aux Anglais. Comment essaya-t-il de justifier cette retraite désastreuse? Il prétendit qu'il avait voulu avant tout garder la faculté d'assurer le passage du grand convoi de blé qu'attendait d'Amérique la France, à cette époque en proie à la disette. Jean-Bon Saint-André eût mieux atteint, je crois, ce résultat en prolongeant la lutte et en réduisant ainsi à une longue impuissance la flotte britannique. La situation d'Hannon n'était pas celle de l'amiral Villaret-Joyeuse. Sa flotte n'était elle-même qu'un immense convoi : un convoi n'est pas fait pour combattre; il est fait pour passer. Son rôle n'est pas d'accepter les engagemens auxquels on le provoque, mais de renverser à tout risque les barrières que l'ennemi lui oppose, trop heureux s'il parvient, en semant son chemin d'épaves, à sauver de la capitulation imminente la place ou l'armée qu'il a mission de ravitailler.

Les conséquences du combat des îles Ægades furent immenses. Amilcar comprit sur-le-champ la portée décisive de cette défaite. Carthage luttait depuis vingt-quatre ans; elle était à bout de ressources et d'énergie. Sur le conseil d'Amilcar, le sénat demanda la paix. Les conditions imposées par Rome étaient dures; la continuation de la guerre ne pouvait que les rendre plus cruelles encore. Une génération nouvelle ferait peut-être mieux; il fallait lui laisser le temps de grandir. Les Romains avaient perdu sur mer, pendant cette longue guerre, sept cent quatre-vingt-quatre quinquérèmes et plus de 300,000 hommes; les Carthaginois, 220,000 hommes et cinq cent quatorze vaisseaux.

Il est triste, profondément triste de songer que la guerre, si heureuse qu'elle soit, ne conclut jamais rien : Amilcar vaincu légua comme héritage sa haine à son fils. Les vainqueurs devraient y regarder à deux fois avant de provoquer par leurs exigences le serment d'Annibal. Je n'ai point à m'occuper de la seconde, ni de la troisième guerre punique : la marine n'y joua qu'un rôle effacé. Si j'étudiais les phases de cette lutte sanglante qui faillit ne pas tourner à l'avantage des Romains, il me serait facile de montrer où peut

conduire l'abus de la victoire. Quand, après la bataille de Cannes, l'armée carthaginoise campait aux portes de Rome, le sénat eut raison de mettre héroïquement en vente le champ où Annibal avait dressé ses tentes; mais tout l'héroïsme du sénat romain n'aurait pas sauvé la ville éternelle : Rome dut son salut aux dissensions qui choisirent ce moment pour éclater à Carthage. Recueillons-nous ici et faisons en silence un retour sur nous-mêmes : quelques faveurs que lui octroie le sort, toute maison divisée, l'évangile nous l'apprend, est fatalement destinée à périr. La leçon est banale; elle n'a cependant, que je sache, profité, ni dans les temps anciens, ni dans les temps modernes, à aucun peuple en proie aux fureurs des partis. Ce qui serait non moins digne de remarque, c'est la fortune de Rome, dès que Rome n'eut plus de rivale à craindre. Toutes les vertus civiques du peuple roi en quelques années s'évanouirent, et, de sa vieille ardeur guerrière, il ne resta plus à ce peuple gâté par la victoire que les transports jaloux d'une nation mûre pour la guerre civile.

IV.

La guerre civile a aussi ses annales; je voudrais ne pas être obligé d'ajouter qu'elle a eu, comme la guerre étrangère, ses gloires. César et Pompée firent assaut de manœuvres habiles : l'évacuation de Brindes par Pompée est assurément un des mouvemens les mieux combinés dont l'histoire fasse mention. Un port barré, une ville infidèle, un ennemi prêt à escalader les murs, tels sont les obstacles dont il fallait triompher. Pompée s'échappa cependant de la place investie avec vingt cohortes, sans même laisser à César le moyen de le suivre. La facilité avec laquelle les anciens transportaient le théâtre de leurs opérations d'un rivage à l'autre aurait lieu de nous surprendre si nous ne savions que, pour eux, l'instrument de transport était en même temps l'instrument de débarquement.

Lorsqu'éclatèrent les premiers démêlés entre Octave et Antoine, les efforts d'Octavia, femme d'Antoine et sœur cherie d'Octave, réussirent un instant à rapprocher les deux triumvirs. Une entrevue eut lieu dans le golfe de Tarente : Antoine, toujours confiant, toujours chevaleresque, ne songeant qu'à dompter les Parthes, eut l'imprudence d'échanger, contre deux légions que son rival lui céda, cent galères et vingt brigantins. Il donnait ainsi au neveu de César ce qui lui manquait : une flotte de guerre. A dater de ce jour, son arrêt fut signé. Le monde a beau être vaste; il est trop étroit pour deux ambitieux. Octave, de retour à Rome, n'a plus d'autre pensée que de soulever le peuple contre Antoine. Il connaît la puissance de l'opinion publique et ne néglige rien pour la mettre de son côté.

Idole des soldats, Antoine, au contraire, ne songe pas assez à ménager la fierté des Romains; l'affection de son armée lui suffit. On a souvent comparé de son vivant ce brillant lieutenant de César à Hercule: du demi-dieu victime de Déjanire, si l'histoire, telle que l'ont écrite les amis de Brutus et les flatteurs d'Auguste, ne nous abuse pas étrangement, Antoine aurait eu surtout les faiblesses. Il accourt à Éphèse avec Cléopâtre : huit cents vaisseaux, seize légions, 120 millions de francs, les deux complices semblent avoir tout rassemblé pour s'emparer à coup sûr de l'empire. La force, sans le moindre doute, est pour eux; mais la majesté romaine, que leur alliance offusque, prend parti pour Octave.

D Éphèse, Antoine et Cléopâtre se portent à Samos; les préparatifs de guerre de part et d'autre s'accelèrent. Des confins de l'Égypte au Palus Méotide, l'Asie est en mouvement; l'Europe n'est pas moins active : les levées d'hommes et d'impôts par lesquelles Octave répond aux efforts de son adversaire ont failli un instant indisposer l'Italie; la levée faite et l'argent versé, comme l'a remarqué avec son profond bon sens le vieux Plutarque, tout redevient tranquille. La plus grande faute, dans les temps de crise, n'est pas de hasarder sa popularité; la faute sans remède consiste à manquer d'argent et de soldats. Antoine a fait preuve de résolution et d'activité ; Octave montrera la ténacité qu'il tient de ses ancêtres unie à la dissimulation que lui ont départie les dieux. On a souvent dépeint ce caractère froid, qui ne donnait rien aux satisfactions vulgaires et dont tous les actes ne dénotent qu'un but : demeurer le maître. Le monde a trouvé enfin un grand politique; ce sont rarement les natures aimables qui le sauvent.

La guerre est décrétée : Antoine et Cléopâtre ont tourné par mer le Péloponèse. Réduite à cinq cents navires de guerre, leur flotte est mouillée à l'entrée du golfe d'Ambracie, aujourd'hui le golfe d'Arta; la flotte d'Octave reste encore concentrée à Tarente et à Brindes. Elle ne compte que deux cent cinquante vaisseaux. Du poste qu'il occupe sur la limite de l'Acarnanie et de l'Épire, Antoine pourra aisément porter la guerre en Italie; seulement, il faut que son armée qui s'achemine péniblement par terre vers les lieux où il lui a donné rendez-vous l'ait rejoint tout entière. Les moyens de transport ne lui manqueront pas: la flotte de l'Asie, grossie du contingent formidable de l'Égypte, a rempli tout le golfe de sa masse imposante On voit dans ses rangs des octères, des decères, mesurant du plat-bord à la surface de la mer près de 10 pieds de hauteur, chargées de tours, de balistes et de catapultes, équipées avec une magnificence que ne connurent jamais les escadres du premier des Ptolemées, ni celles que commandait Démétrius Poliorcète. Cette flotte n'a qu'un tort; elle est, plus qu'aucune autre, difficile à

mettre en mouvement : Cléopâtre s'en apercevra quand elle essaiera d'en faire traîner les débris jusque dans la Mer-Rouge, à travers l'isthme de Suez. Pour combler les vides de ses équipages, on a été obligé de recourir à la presse : voyageurs, muletiers, moissonneurs, tout ce que les sergens recruteurs sont parvenus à saisir est, en dépit des supplications et des murmures, dirigé en hâte sur les vaisseaux à court depuis trop longtemps de rameurs. La Grèce est épuisée : il faut cependant qu'elle subisse encore cette saignée nouvelle. Des hommes! des hommes! des hommes! Sans cesse il en arrive et il en manque toujours. Songez-y donc! La flotte d'Antoine, ne fût-elle qu'une flotte de trirèmes, demanderait, pour être armée au complet, plus de 100,000 hommes; il lui en faut le double, si elle est composée en majeure partie de quinquérèmes. Toute l'armée de terre y passerait; les seize légions de Canidius, les troupes de la Libye, de la Haute-Cilicie, de la Paphlagonie, de la Comagène, de la Thrace et de la Cappadoce qu'ont amenées leurs rois en personne; celles du Pont, de la Galatie, de la Lycaonie et de la Judée envoyées par Polémon, par Malchus, par Amyntas, par Hérode. Une flotte aussi exigeante ne laisse pas que d'être un gros embarras. On reproche à Antoine de n'avoir pas su profiter des mécontentemens passagers de l'Italie, de s'être endormi dans les fêtes, d'avoir sacrifié le soin de son salut à ses plaisirs. Le malheureux! qu'on apprécie mal les difficultés de sa situation! Les renforts sur lesquels il se croyait en droit de compter se dissipent en route ou se fondent en chemin; au lieu de ces renforts, c'est Octave avec ses liburnes qui arrive. Les liburnes, ce sont les trières de l'Illyrie; une marine de pirates que feront revivre au moyen âge les Uscoques. Aux corsaires de Sextus Pompée Octave n'a pu opposer avec succès que ces navires agiles qui franchissent avec plus de facilité que les trières d'Athènes l'isthme de Corinthe sur des rouleaux, l'isthme d'Ambracie sur des peaux de bœufs enduites de matières grasses : il en a formé le gros de sa flotte. Deux années de campagne les ont aguerris; un véritable homme de mer, Agrippa, les commande. Antoine avait mouillé sa flotte à l'entrée du golfe, sous le promontoire d'Actium. L'apparition soudaine de l'ennemi le prend en défaut; la plupart de ses galères sont encore dégarnies de soldats. Il paie résolûment d'audace, fait prendre sur-le-champ les armes aux épibates et défourneler les rames. Pendant que sur les ponts étincelle le fer fourbi des piques, les avirons poussés en dehors donnent aux vaisseaux l'apparence d'une flotte qui n'attend que le signal de son chef pour appareiller. Le stratagème est habile et fait, suivant moi, grand honneur au sang-froid du général surpris. Octave, qui se préparait à l'attaque, reste intimidé; il recule devant un pareil déploiement de forces et se contente d'aller asseoir son camp en face du camp

d'Antoine, sur la pointe opposée du goulet. C'est là que s'élèvera un jour la ville de la victoire, Nicopolis.

Lorsqu'en 1855, les transports russes eurent évacué les établissemens du Kamtchatka, ils trouvèrent sur les côtes de la Tartarie chinoise, dans la baie de Castries reconnue pour la première fois par La Pérouse, un refuge où ils avaient tout lieu de penser qu'aucun croiseur ennemi ne viendrait les troubler. Un capitaine anglais finit cependant par découvrir leurs traces, et des forces supérieures apparurent à l'entrée de la baie. Les Russes se sauvèrent alors, comme se sauva Antoine en l'année 31 avant Jésus-Christ, par leur bonne contenance. Ils surent donner à leurs navires de charge, incapables d'opposer à un assaut hardi une résistance sérieuse, l'apparence menaçante de vaisseaux de guerre. Les Anglais hésitèrent et voulurent se réserver le temps de rassembler des moyens d'attaque plus puissans; lorsqu'ils revinrent, les Russes avaient franchi les bancs d'un canal que jusqu'alors on avait cru un isthme et se reposaient de leurs justes alarmes dans le fleuve Amour. Semblables ruses réussissent à la guerre bien plus souvent qu'on ne pense : il faut applaudir à l'esprit ingénieux qui sait ainsi se sortir du péril; mais on aurait grand tort de juger avec une rigueur extrême la prudence qui s'est laissé prendre à une apparence trompeuse. Il est difficile d'apprécier exactement des forces qu'on ne peut approcher sans se mettre dans l'impossibilité de reculer, et la méprise anglaise ne mériterait guère d'être rapportée, si elle n'était la justification de l'amiral Linois abusé par un stratagème analogue dans les eaux de Poulo-Aor. Ganteaume, si sévère pour son camarade en cette occasion, eut-il la vue plus claire devant Minorque?

Il était donc permis à Octave de s'abuser sur la situation réelle d'Antoine; dans le camp ennemi, les fidélités chancelantes ne s'y trompaient pas. Elles devinaient, avec cet instinct qui ne manque jamais à la trahison, que la cause pour laquelle les avaient armées un dévoûment trop prompt et un zèle irréfléchi était, depuis l'arrivée d'Octave en Épire, une cause tout à fait désespérée. Domitius, le premier, monte sur une barque légère, se glisse hors du port et va offrir ses services à Cesar. Antoine ne s'indigne pas, il ne maudit pas la fortune : il renvoie au transfuge ses équipages et ses serviteurs que Domitius n'a pas pris le temps d'emmener. Que de douceur envers le sort contraire! Que d'indulgence pour un si cruel abandon! L'histoire ne se laissera-t-elle pas un peu attendrir en faveur de ce géant naïf qui, après avoir été un lieutenant fidèle, rencontre chez ses lieutenans une si grande hâte à déserter ses drapeaux? Le branle est donné : deux rois à leur tour passent à l'ennemi. Le temps presse; il faut se résoudre à prendre un parti, avant que l'armée se dissolve. La Grèce n'est plus tenable; on l'a trop pressurée. Gagner la Thrace ou la Macédoine, ainsi que le conseille Cani-

dius. Pour y combattre avec les secours que promet le roi des Gétes, implique d'abord le sacrifice de la flotte. Quand on aura fait l'abandon des vaisseaux à demi désarmés, trouvera-t-on le roi des Gètes exact au rendez-vous? Ce barbare a pensé sans doute s'engager envers le plus fort; peut-on espérer qu'il se trouvera lié envers l'infortuné? C'est donc au métier de fugitif que Canidius ose convier le plus brillant soldat de Rome! Cléopâtre a raison quand elle conjure Antoine de reporter le théâtre de la guerre en Asie. Les vétérans se soucient médiocrement, il est vrai, de s'en fier de leur salut à la mer; s'il faut mourir, ils voudraient au moins mourir debout, les armes à la main, mourir sur un terrain qui ne trahira pas leur courage. Ce n'est qu'avec la plus vive répugnance qu'ils s'embarquent. Antoine les rassure : la physionomie du héros a gardé le vaillant sourire qui soutenait l'armée quand elle était assaillie par les Parthes: le danger n'était-il pas plus grand quand on dut se frayer un chemin à travers les montagnes de l'Arménie? S'il garde quelque inquiétude, Antoine a depuis longtemps appris à dominer les secrètes angoisses de son cœur. Sa résolution est irrévocable : il forcera le passage, dût-il laisser une partie de sa flotte sur le champ de bataille. Pour premier sacrifice, il fait brûler tous les vaisseaux égyptiens, à l'exception de soixante qu'il juge en état, par leur construction et par leur armement, de le suivre. Il possédait, quand il vint mouiller sur la rade d'Actium, cinq cents vaisseaux de guerre; il lui en restera trois cent soixante, tous galères à trois rangs au moins de rames: plusieurs en comptent de cinq jusqu'à dix. Sur ces galères, Antoine fait monter 20,000 fantassins et 2,000 hommes de trait. Sa résolution de pousser en avant à tout prix, à tout risque, est si bien arrêtée qu'il refuse de laisser à terre les grandes voiles qui vont charger inutilement les antennes, embarrasser les ponts sans profit. Si Antoine ne se proposait que de combattre, pourquoi résisterait-il obstinément sur ce point aux instances réitérées des pilotes? Ses navires sont plus lourds que les vaisseaux d'Octave; il faut de graves motifs pour négliger de les alléger. Mais prétend-on passer d'Acarnanie en Egypte avec le seul secours des rames? C'est en Egypte que la flotte va se rendre; ses voiles lui sont indispensables pour accomplir une si longue traversée.

La saison cependant s'avance : la mer, si l'on n'y prend garde, sera bientôt fermée; déjà, pendant quelques jours, de grandes brises ont soufflé du large sans interruption. Le 2 septembre, le vent tombe et la mer s'aplanit. La position choisie par Antoine pour défendre l'entrée du golfe d'Ambracie était excellente. On n'arrive en effet au promontoire d'Actium que par un goulet qui n'a guère plus d'un demi-mille de large, et encore ce passage que nous désignons aujourd'hui sous le nom de détroit de Prévésa, est-il rétréci dans

son étendue par de nombreux hauts-fonds. C'était un avantage, quand on voulait rester sur la défensive; le chenal encombré et sinueux devient au contraire un fâcheux obstacle, le jour où l'on s'apprête à déboucher du golfe pour franchir de vive force les lignes ennemies. Dans une passe dont la partie navigable n'excède pas en largeur un kilomètre, il est à peu près impossible de ranger plus de vingt-cinq ou trente galères de front. Une seule galère, les rames étendues, n'occupera-t-elle pas un espace de 26 mètres, si l'on veut bien nous concéder que, sous ce rapport, les vaisseaux des anciens n'ont pas dû différer très sensiblement des bâtimens à rames du xve et du xvie siècles? Trois cent cinquante navires ne sortiront pas à la fois du golfe d'Ambracie, à moins qu'ils ne se résignent à se ranger sur douze ou quinze files de profondeur. La phalange sera forte, sera-t-elle manœuvrante? Antoine n'a que trop prévu ce grave inconvénient. « Méfiez-vous surtout, dit-il au pilote, de la bouche étroite du port. » Il espérait qu'en le voyant lever l'ancre, Octave se déciderait à venir à sa rencontre : il combattrait alors appuyé au rivage, et les deux flottes auraient également à souffrir des hauts-fonds. Voilà pourquoi, après l'appareillage, il s'avance lentement vers la haute mer, si lentement, qu'Octave douta un instant que la flotte ennemie eût en réalité levé l'ancre. Le neveu de César a quitté à son tour le mouillage de la côte d'Épire; il se gardera bien d'aller se placer sur un terrain où il perdrait la faculté de manœuvrer. N'est-ce pas à l'agilité de ses liburnes qu'il se confie pour racheter l'infériorité de leurs masses? Il attend Antoine à l'issue de la passe, avec tous ses vaisseaux rangés en bataille, les maintenant à une distance de 1,500 mètres environ de la plage.

C'est presque toujours à midi que s'engagent les grandes batailles navales. C'est à midi que les flottes se sont jointes dans les journées de Lépante et de Trafalgar; à midi que nous avons attaqué Sébastopol et Kinburn. La matinée se trouve fatalement absorbée par le temps passé à se reconnaître mutuellement, à se rapprocher, à se disposer au combat. Le 2 septembre de l'année 31 avant notre ère, à midi précis, les vaisseaux d'Antoine se trouvèrent massés à l'entrée du golfe et prêts à s'élancer sur la flotte ennemie. Les deux chefs font, en ce moment, accoster le long du bord leurs chaloupes. Jamais général prudent n'a donné le signal de l'attaque sans avoir, quand les circonstances le permettent, passé une dernière fois la revue de ses troupes. Don Juan d'Autriche ne manquera pas plus à ce devoir qu'Antoine et Octave. Les deux généraux romains se sont donc embarqués dans les légers esquifs qu'ils traînent à la remorque. Ils parcourent rapidement la ligne, insistant sur leurs derniers ordres, renouvelant leurs exhortations, montrant à tous un front qu'aucun nuage n'assombrit et portant l'assurance de la

victoire dans leur regard. Pendant ce temps, l'ordonnance générale se rectifie, les bâtimens tombés en travers se redressent, les vides se comblent et les divisions trop espacées se serrent l'une contre l'autre. La brise du large vient de s'élever; un léger clapotis blanchit la crête des vagues.

Tout est prêt : Antoine et Octave sont remontés à bord de leurs galères prétoriennes. Les troupes laissées à terre couvrent, de chaque côté du goulet, les deux promontoires : Canidius, à droite, a rangé sur la côte de l'Acarnanie ce qui lui reste des légions asiatiques; Taurus occupe, à gauche, avec les soldats venus de Tarente, la pointe que projette en avant le rivage de l'Épire. La flotte d'Antoine, d'un élan vigoureux, s'ébranle la première. Antoine est en tête avec Publicola; Cœlius a été placé à l'arrière-garde; Marcus Octavius et Marcus Justeius conduisent le centre. La ligne d'Octave serait trop facilement percée si elle essayait d'opposer son front mince à cette avalanche. Ses vaisseaux, ne l'oublions pas, sont des vaisseaux de construction légère : ce n'est pas seulement proue contre proue qu'ils ne peuvent lutter; frapperaient-ils par le flanc les galères phéniciennes que leur éperon ne réussirait probablement pas à les percer. Les rostres romains ne se sont jamais attaqués qu'à des carènes fragiles; on les a vus reculer devant la grossière architecture des Vénètes. C'est précisément l'aile droite, commandée par Octave, que menace la masse imposante qui débouche en ce moment du golfe : cette aile se rejette, brusquement et par un mouvement d'ensemble, en arrière. L'arène, d'abord étroite, insensiblement s'élargit. Les vaisseaux d'Antoine ne gagnent cependant qu'avec peine et avec une lenteur infinie du terrain; ils ont à refouler une fraîche brise de nord, et les hautes tours dont leur pont est chargé offrent au vent une fâcheuse résistance. Octave n'en aurait pas moins tort de plier trop longtemps devant cette escadre empêchée; il lui laisserait ainsi la faculté de se dégager peu à peu des entraves du détroit et de se développer sur un front tellement étendu qu'il deviendrait impossible de la déborder. Déjà Publicola tient avec l'avant-garde Agrippa en échec : Agrippa faisait mine de vouloir l'entourer; pour déjouer ce mouvement, Publicola n'a pas craint de se séparer du centre. Octave voit sur ce point la mêlée engagée; il reporte, sans plus hésiter, l'aile droite en avant.

On est trop porté à traiter dédaigneusement les armes de jet des anciens : nous savons le grand rôle qu'ont joué dans les combats de mer du moyen âge les arcs anglais et les arbalètes catalanes; la bataille d'Actium ne fut pas un combat de choc; ce fut, comme la bataille de l'Écluse et comme la bataille de Salerne, un combat d'artillerie; les archers et autres gens de trait emportèrent l'avantage. Les liburnes d'Octave profitèrent habilement de leur marche supé-

rieure, de leur facilité de manœuvre pour tenir les galères ennemies à distance. Elles se réunissaient en groupes de trois ou quatre navires et s'attaquant ainsi à une seule quinquérème l'accablaient de flèches, de pierres et de javelots. « L'action, nous dit Plutarque, demeurait indecise, quand Cléopâtre et Antoine prirent la fuite. » Je n'ai que l'autorité de Plutarque lui-même pour contester un fait qui a depuis longtemps acquis droit de cité dans l'histoire; je n'en repousse pas moins énergiquement l'assertion qui a tant contribué à flétrir la mémoire du lieutenant de César. Qu'on ne m'accuse pas de vouloir faire ici du roman, de me complaire à des réhabilitations impossibles. Je crois absolument ce que j'écris : si je me suis donné tant de peine pour fouiller tous ces textes qui m'étaient restés jusque-là étrangers, c'est que ma veine se tarit à l'instant quand elle cesse de s'alimenter aux sources de la certitude. Je puis, à coup sûr, m'égarer dans ces sinueux dédales où je m'obstine à poursuivre une conviction qu'aucun nuage n'obscurcisse, mais je n'affirmerai pas que je suis convaincu quand je ne rapporterai de mes patientes recherches qu'un doute découragé. Or, après avoir étudié soigneusement toutes les phases de la bataille d'Actium et les incidens qui l'ont précédée, je n'hésite plus : j'affirme, avec la conscience de posséder enfin la vérité, qu'Antoine n'a pas fui et que toute sa conduite, dans cette grande occasion, ne fut que l'effet d'un dessein longuement prémédité.

Marchons dans cet examen pas à pas, car chaque mouvement aura son importance : je vais m'efforcer d'élucider les faits, la carte hydrographique publiée en 1865 par le capitaine Maxwell et le récit de Plutarque sous les yeux. Le vent du nord est le vent habituel dans ces parages. Dès qu'une flotte a vidé le détroit de Prévésa, elle n'a qu'à céder au vent; le vent l'emportera rapidement au large de Leucade, au large de Céphalonie, vers les côtes du Péloponèse. Le centre d'Antoine était vivement pressé par Arrontius ; Antoine en personne combattait contre Octave. Les soixante vaisseaux de Cléopâtre, placés à l'arrière-garde, sortaient les derniers du golfe; nul ennemi, en ce moment, ne leur fermait la route : toute la flotte d'Octave était occupée. A peine ces vaisseaux ont-ils doublé la pointe extrême de l'Acarnanie qu'on les voit déployer leurs voiles et passer comme un nuage à travers les combattans. Était-ce là une fuite? n'y reconnaissons-nous pas plutôt l'exécution du plan arrêté, après mûre délibération, en conseil? Je n'ai certainement que des présomptions à opposer sur ce point à l'opinion admise depuis des siècles; je n'insisterai donc pas. Cléopâtre s'est enfuie, je le veux bien, quoique l'accusation me semble souverainement injuste, mais Antoine! Si l'âme d'un amoureux a jamais, selon l'expression du vieux Caton, « abandonné sa demeure habi-

tuelle pour aller résider dans un corps étranger, » c'est, on n'en peut douter, l'âme de Nelson. Croit-on que Nelson eût un instant songé à déserter le champ de bataille de Trafalgar, pour courir après lady Hamilton? Antoine cependant a quitté sa galère prétorienne et est monté à bord d'une quinquérème : il vole à la suite de celle qui le perd; il fuit, abandonnant les soldats dont il est l'idole et qui meurent pour lui! Je le demande aux juges les plus prévenus : est-ce vraisemblable? est-ce possible!

Il importait peut-être à la paix du monde qu'Antoine fût calomnié. Écrasez tant qu'il vous plaira, pour que la patrie épuisée respire, tous les souvenirs qui vous gênent, mais laissez au moins à la postérité le droit de douter. Eh bien! moi, je doute et je doute très fort de la lâcheté d'Antoine. « Les vaisseaux ronds en grand nombre, dit Plutarque, suivent Antoine; des galères, à leur tour le rejoignent. » Selon mon sentiment, ce sont là les navires qui ont obéi aux ordres donnés avant la bataille; les autres ne l'ont pas voulu ou ne l'ont pas pu.

« Traversez la ligne ennemie, si la ligne ennemie veut vous barrer la route! » le premier consul demandait-il autre chose à Ganteaume quand il l'envoyait porter des renforts et des munitions à l'armée d'Égypte? N'est-ce donc pas la manœuvre qu'exécuta Tegethoff à Lissa? Pourquoi voudrait-on qu'Antoine, bloqué en quelque sorte dans le golfe d'Ambracie, ne l'eût pas tentée à la journée d'Actium! S'il eût réussi, ne déconcertait-il pas tous les plans d'Octave? Et quel meilleur parti croit-on qu'il pût tirer d'une flotte considérable, mais à court de rameurs, dont le seul espoir devait être de s'ouvrir un chemin à la voile? « Tous les grands événemens de ce globe, remarque avec raison Voltaire, sont comme ce globe même, dont une moitié est exposée au grand jour et l'autre dans l'obscurité... Dès qu'un empereur romain a été assassiné par les gardes prétoriennes, les corbeaux de la littérature fondent sur le cadavre de sa réputation... L'intérêt du genre humain est que tant d'horreurs aient été exagérées; elles font trop de honte à la nature. » Plutarque n'est pas méchant, mais son bisaïeul Nicarque lui a conté de singulières histoires; puis sont venues, transmises de bouche en bouche, les dépositions d'affranchis. Le beau témoignage, en vérité! Savez-vous qui j'en aurais voulu croire à la place de Plutarque, si toutes les voix contraires à la version que propageaient les partisans d'Auguste n'eussent été, dans un dessein trop facile à comprendre, soigneusement étouffées? J'en aurais cru Lucilius. A la bataille de Philippes, Lucilius se donna pour Brutus et laissa ainsi au grand conspirateur vaincu le temps de s'échapper. Ce même Lucilius fut sauvé d'un trépas imminent par Antoine : jusqu'au dernier moment, à partir de ce jour, il suivit la fortune du lieutenant de César et lui resta fidèle.

On n'inspire pas à des Lucilius un aussi constant dévoûment quand on est le misérable que n'a pas craint de nous montrer Plutarque.

La bataille d'Actium dura quatre heures : il y périt, au rapport de Plutarque, environ 5,000 hommes. C'était une faible perte pour de si nombreuses flottes et pour une journée de cette importance. D'autres calculs ont porté, il est vrai, la durée du combat à quatorze heures, le faisant commencer à cinq heures du matin et finir à sept heures du soir : une action navale est rarement aussi prolongée. Orose a également évalué les pertes de la seule flotte d'Antoine à 12,000 morts et 6,000 blessés : Orose n'est pas d'accord avec les souvenirs d'Auguste lui-même. Ce qui demeure certain, c'est que trois cents vaisseaux, le 2 septembre de l'année 31 avant Jésus-Christ, se rendirent à Octave; sept jours après, les soldats de Canidius faisaient également leur soumission au vainqueur. Pendant que la Grèce, délivrée du poids qui l'oppressait, acclamait avec enthousiasme Octave, Antoine allait débarquer en Libye; Cléopâtre continuait sa route vers l'Égypte. Le signal des défections par malheur était donné : les rois, les lieutenans, les soldats, ceux même dont un reste d'affection pour leur intrépide général avait paru un instant ranimer le courage, tous, l'un après l'autre, se détachaient d'une cause qui semblait irrévocablement perdue. Octave était arrivé en Syrie; Antoine alla rejoindre en Égypte le seul allié qui, dans sa détresse suprême, ne l'abandonnât pas. « Voici, dit-il un jour, après une escarmouche heureuse, le plus brave de mes cavaliers; c'est lui qui, dans cette affaire, s'est le mieux battu. » Cléopâtre félicite le vaillant champion; elle fait apporter sur-le-champ un casque et une cuirasse d'or; de ses propres mains, elle en arme la bravoure fidèle. Le soldat se retire, emportant le prix de son courage : dans la nuit même, il se rend au camp de César. Près d'une année s'écoule dans cette lente agonie; enfin le dernier espoir et la dernière fidélité s'évanouissent; pour échapper à la servitude, Antoine n'a plus que le moyen qui a sauvé Caton, que la ressource invoquée après la défaite par Brutus. Il se frappe de son épée; Cléopâtre ne le fait pas trop longtemps attendre dans la tombe.

Voilà certes deux grandes victimes des troubles civils; la pensée du devoir ne semble jamais les avoir beaucoup inquiétes; mais où était le devoir à cette heure? Quelle âme, au milieu du désordre affreux des idées, en avait conservé la juste notion? Les dieux étaient partis, et un peuple qui n'a plus de dieux n'a plus de loi morale. Heureux les cœurs qui, lorsque le ciel est vide, trouvent encore dans leur bonté native l'essence de quelques vertus, qui restent généreux, compatissans, fidèles, parce que tel est leur instinct! Antoine n'est certes pas un exemple à offrir, mais il a reçu de la nature certains dons qui impriment à ses erreurs et à ses

infortunes je ne sais quoi de touchant. Dans un siècle où la duplicité et la férocité basse se donnaient si largement carrière, je regrette de voir les sévérités de l'histoire s'acharner sur ce bon sauvage. Antoine me rappelle les héros de l'Arioste, — Renaud de Montauban et Roland le Furieux. — Quant à Cléopâtre, si elle a donné à son amant un philtre, si elle a causé la ruine du malheureux Antoine en le provoquant à offenser la majesté romaine, elle est du moins restée jusqu'à sa dernière heure digne de ses aïeux grecs, car elle a gardé pour elle le poison.

V.

Pas plus que Salamine, Actium n'a le droit d'élever un trophée « à la gloire des masses. » Je verrais bien plutôt, pour ma part, dans les péripéties de ce grand combat, un nouvel encouragement à rompre avec les tendances de notre architecture babylonienne. La marine de l'avenir s'ignore encore elle-même; l'intérêt de la France est de lui révéler le plus tôt possible ses destinées et de la pousser résolûment dans la voie des faibles tirans d'eau. La France, en effet, possède, sur la partie même de son littoral qu'on croirait le plus déshéritée, d'excellens et nombreux abris d'où nos flottes ne se trouveraient pas exclues si la profondeur du chenal qui y conduisait autrefois les vaisseaux de Guillaume le Conquérant et ceux de Philippe le Bel n'avait cessé d'être en rapport avec les dimensions exagérées de nos constructions navales. La France est, en outre, le seul pays au monde qui puisse nourrir l'espoir de mettre en communication par un réseau fluvial la Méditerranée, l'Océan et la Manche. Ce réseau ne me paraît pas destiné à recevoir jamais des navires de guerre pareils à ceux que nous construisons en ce moment; il sera très probablement accessible dès demain à des bâtimens dont le tirant d'eau en pleine charge n'excéderait pas 2 mètres : semblables bâtimens peuvent aller jusqu'en Amérique. Avec la vapeur, les conditions de navigabilité ne sont pas les mêmes qu'avec le moteur capricieux dont nous nous sommes contentés si longtemps : nous n'avons plus besoin d'opposer de grands plans de dérive aux forces obliques qui jetaient le navire à voiles sous le vent de sa route; nous ne louvoyons plus, nous ne nous traînons plus sous cette allure exigeante et pénible qu'on appelait *le plus près;* de quelque point que vienne à souffler la brise, nous marchons droit devant nous; les résistances latérales de la carène nous sont devenues inutiles; elles ne feraient que ralentir notre vitesse par le frottement. L'ampleur inusitée des carènes actuelles n'a donc qu'une excuse : elle est motivée par la nécessité de donner à nos vaisseaux de guerre un déplace-

ment qui leur permette de porter des cuirasses dont le poids s'aggrave tous les jours. Que la cuirasse disparaisse, et le problème changera soudain de face.

Le monde maritime est aujourd'hui en proie à une anxiété qu'il n'avait jamais connue jusqu'à présent; mille doutes assiègent les esprits les plus éclairés et les caractères les plus résolus. En Italie, on croit sage de consacrer toutes les ressources dont dispose le budget naval à la construction de quelques navires gigantesques qui ne puissent rencontrer leurs égaux sur les mers : le *Duilio* de onze mille six cents tonneaux a engendré l'*Italia* de quatorze mille trois cent quatre vingt-dix. Émue non sans raison, l'Angleterre s'est hâtée de mettre en chantier cinq vaisseaux cuirassés de dix mille six cents à onze mille cinq cents tonneaux : le *Northumberland*, l'*Agincourt*, le *Minotaur*, le *Dreadnought*, l'*Inflexible*. La France pouvait-elle se défendre d'obéir, elle aussi, à cette marche progressive? Les frégates de cinq mille huit cent dix-neuf tonneaux, telles que la *Provence* citée dans son remarquable travail par M. le vice-amiral italien Saint-Bon, font place à l'*Océan* d'abord, de sept mille sept cent quarante-neuf tonneaux, au *Friedland* ensuite de huit mille neuf cent seize, à la *Dévastation* de neuf mille six cent trente-neuf, au *Duperré* de dix mille six cent quatre-vingt six, au *Formidable* de onze mille quatre cent quarante-et-un. Puis tout à coup un mouvement inattendu d'opinion se produit : provoqué par un de nos officiers les plus distingués et les plus regrettés, par le vaillant, par le savant amiral Touchard, ce mouvement se propage et, de proche en proche, finit par gagner l'Angleterre. Le major Arthur Parnell, du corps du génie anglais, vient lui prêter l'appui de son incontestable compétence et propose de constituer la marine britannique sur un plan entièrement nouveau. On aura trois flottes : la flotte de siège composée de navires cuirassés d'un faible tirant d'eau; la flotte de combat, sans voile et sans cuirasse, ne comprenant que des navires d'un déplacement de quatre mille tonneaux au plus, mais fortement armée et portant un très grand approvisionnement de charbon; la flotte de croisière enfin destinée à couvrir les mers et à en conserver la jouissance exclusive au commerce anglais ou au commerce des amis de l'Angleterre. Dans cette troisième flotte on fera entrer les vieux cuirassés qui peuvent marcher à la voile comme à la vapeur et on leur adjoindra les frégates, les corvettes à voiles, les bâtimens même plus légers qui ont gardé quelque force militaire. La défense des côtes fort exposées à de soudaines attaques, — car les côtes de la Grande-Bretagne présentent un développement de 2,720 milles, — sera confiée à une nombreuse flottille de canonnières, d'avisos et de bateaux-torpilles.

Quel parti va-t-on prendre? On versera bien des flots d'encre encore, en attendant peut-être les flots de sang, — puisse le ciel nous les épargner! — avant d'avoir arrêté le programme définitif de cette marine, qui n'est, suivant une expression de la philosophie allemande, qu'un décevant et perpétuel *devenir*. Hésitons! tâtonnons! je n'y mets pas obstacle, car ma propre pensée ne serait fixée que le jour où l'on m'apprendrait d'une façon certaine à quel but invariable tend notre politique. Hésitons! tâtonnons! je le répéterai volontiers, mais défendons-nous, de grâce, des ruineuses et inefficaces retouches où s'est trop souvent englouti le plus clair de notre argent. Ce sont ces transformations incessantes, — oserai-je risquer le mot? — ces *ressemelages* qui déroutent, compromettent et finiraient par exaspérer la science de nos ingénieurs. Est-il juste de venir, au moindre propos, placer leur œuvre, cette œuvre qui fait leur gloire, dans des conditions tout autres que celles qu'ils avaient prévues? En 1858, apparaît la *Bretagne*. C'était, sans contredit, un admirable navire. Il prend fantaisie à nos officiers d'échanger les canons de 30 de la batterie basse pour des pièces de 36 et des obusiers : la surcharge est considérable; la *Bretagne* enfonce d'autant dans l'eau et on se plaint qu'elle n'ait pas assez de hauteur de batterie! Le *Magenta* et le *Solférino* avaient-ils leurs pareils au monde, quand ils sortirent du port avec leurs cinquante pièces de $0^m,16$? Ne risqua-t-on pas de les gâter, le jour où l'on voulut charger leurs ponts, incapables de porter semblable fardeau, des bouches à feu tout récemment fondues de $0^m,24$? Les qualités nautiques de ces vaillans vaisseaux étaient si remarquables qu'ils sortirent victorieux de la cruelle épreuve. Il fallut cependant, pour étayer les ponts qui gémissaient, enterrer dans la cale une forêt d'épontilles. La science marche : suivez-la, mais d'une façon franche et non pas en quelque sorte détournée. Les vieux types peuvent avoir en plus d'une circonstance, pour certaines expéditions spéciales, leur utilité; tenez-les donc, tels qu'ils sont venus au monde, en réserve et, pendant ce temps, prenez soin que les types nouveaux ne soient pas déjà hors de mode, quand la mer les recevra. Ceux-là, faites-les au moins descendre, jeunes encore, des chantiers! Vous le pouvez, si vous consentez à vous interdire de distraire jamais, pour les appliquer à des travaux de transformation, les ouvriers promis aux constructions neuves.

Il n'entre certes pas dans ma pensée de conseiller dès à présent cette mesure extrême du décuirassement qui a ses partisans habiles et convaincus, mais qui me laisserait fort inquiet si je la voyais, au point où en sont les choses, brusquement adoptée. Il n'existe point, pour le moment, de véritable flotte de guerre sans cuirasse, et la preuve en est dans le soin judicieux que nous prenons

toujours d'assurer à nos stations les plus lointaines l'appui de quelques bâtimens cuirassés. On ne peut toutefois méconnaître que la science nous ouvre, à chaque instant, des horizons nouveaux. Si nous demeurons attentifs à ses découvertes, il n'est pas impossible que, dans quelques années, les moyens d'attaque aient subi des modifications assez radicales pour que l'hoplite, se sentant visé désormais au talon, juge superflu de charger son bras du bouclier. Toute invention qui menace le canon de déchéance doit compter d'avance sur nos sympathies, car c'est le canon, avec ses portées prodigieuses, avec ses pénétrations incroyables, avec la précision jusqu'ici inconnue de son tir, qui nous impose les remparts de fer derrière lesquels matelots et machines se réfugient. Suspendre aux flancs du vaisseau de combat des enclumes capables de résister à d'aussi vigoureux coups de marteau ou enfermer dans la cale du navire désarmé une force latente qui lui prête, le cas échéant, des ailes pour la retraite, voilà l'alternative à laquelle nous ont acculés les récens progrès de l'artillerie. Armure ou chaudières, il n'y a que des léviathans dont le déplacement s'accommode de cet encombrement ou de cette surcharge. Nos vaisseaux de combat sont grands, nos croiseurs deviendront énormes. Connaissez-vous pourtant d'autre moyen d'occuper la haute mer ou d'inquiéter par des pointes hardies ceux qui voudraient en conserver l'empire? Acceptez-vous la responsabilité de conduire au combat une flotte sans cuirasse contre une flotte cuirassée? Vous figurez-vous la guerre de course possible avec des navires dépourvus d'un vaste approvisionnement de charbon qui les dispense de recourir trop souvent à la bienveillance douteuse des ports neutres? Si telle est votre audace, je l'admirerai peut-être, je ne l'imiterai pas. La haute mer sera toujours, suivant moi, le domaine des vaisseaux qui pourront braver le canon, soit par la résistance de leurs murailles, soit par la rapidité de leurs allures : elle appartient aujourd'hui sans conteste aux gros bâtimens. Mais les gros bâtimens ont de grands tirans d'eau; l'approche du littoral, surtout d'un littoral baigné par des eaux basses, les condamne, dès les premiers pas, à une marche circonspecte. Au fur et à mesure que le terrain devient plus scabreux, la paralysie dont les membres du géant sont atteints fait de rapides progrès; on s'en aperçoit à l'incertitude croissante de ses mouvemens; l'occasion ne saurait manquer de le harceler avec avantage. Les bateaux torpilles n'ont aujourd'hui qu'un rayon d'action excessivement borné : ils n'ont pu obtenir la vitesse qui leur est nécessaire qu'à ce prix. Les chaloupes, si nous les réduisons à servir d'affût aux canons monstrueux que nous leur confierons, auront bien moins encore la faculté de s'éloigner du rivage. Néanmoins, ces chaloupes canonnières et ces bateaux-torpilles préparent déjà plus d'une nuit sans

sommeil aux capitaines qui, pour ménager un combustible difficile à transborder, laisseront devant le port bloqué tomber l'ancre. La flottille aurait donc son utilité, alors même que la puissance prépondérante de l'ennemi interdirait tout espoir d'offensive à la flotte : son rôle s'agrandit, si la prépondérance se déplace.

J'ai souvent insisté sur la facilité avec laquelle les anciens opéraient des transports de troupes et des débarquemens : la mer était alors, de tous les chemins, le plus fréquenté par les armées ; pourquoi nos bataillons l'ont-ils si complètement désertée aujourd'hui? Pouvons-nous expliquer cet abandon par l'encombrant bagage que le moindre corps de troupes traîne de nos jours après lui, ou ne devons-nous pas plutôt l'attribuer à l'autonomie jalouse de ces deux classes de combattans qui ne peuvent, en plus d'une occasion, s'entr'aider sérieusement qu'à la condition de se confondre? Il ne faudrait pas rester toujours trop rigoureusement à cheval sur sa spécialité ; il serait bon de pouvoir au besoin quitter la rame pour le mousquet, et, réciproquement, de savoir, en plus d'une circonstance, déposer le mousquet pour saisir, d'une main qui ne croirait pas déroger, l'aviron. Est-il bien naturel, en effet, d'entasser des soldats dans une embarcation et de les conduire comme un troupeau inerte à la plage? Le beau but que nous offrons ainsi à la mitraille et que nous prenons bien le moyen de franchir avec rapidité la zone périlleuse ou d'affronter, sans courir le risque d'être submergé, l'agitation imprévue de la mer! Il serait très facile, je crois, de rassembler promptement le matériel et le personnel propres à une opération de descente, si, au lieu d'écarter systématiquement ce retour aux anciennes pratiques, on lui faisait sa place dans tous les plans de mobilisation. Qu'était-ce autrefois que les *épibates* et les *classiarii milites*, sinon cette armée coloniale dont la création s'impose à notre nouvelle organisation militaire? Des marins fusiliers et des fusiliers marins, pourquoi n'en trouverait-on pas, puisque, sans remonter jusqu'à l'antiquité, nous savons qu'avant d'aller à Ulm nos grenadiers de 1805 mettaient un joyeux amour-propre à montrer qu'ils pourraient au besoin se passer du secours des matelots pour se rendre de Boulogne à Douvres? Et le matériel? Je l'ai dit bien souvent, le matériel, il convient pour plus d'une raison de l'improviser. Mais s'est-on jamais demandé quel parti on pourrait tirer de la batellerie fluviale, des barques, mieux appropriées encore à nos besoins, que la pêche côtière et le cabotage ne se font guère scrupule d'envoyer au-devant de la tempête? a-t-on jamais songé à faire le recensement de toutes ces embarcations à rames et à vapeur qui sillonnent nos rivières ou qui sortent à chaque marée par essaims de nos ports? Croyez-vous qu'il fût impossible d'indiquer un type à ces constructions privées, de leur imposer même certaines conditions

qui permissent de les convertir rapidement en bateaux capables de recevoir des chevaux et des fantassins? L'organisation de la flottille rencontrera, ne le mettez pas en doute, plus d'un concours précieux et inattendu dès qu'on en admettra seulement l'utilité éventuelle : on le verrait bien, si le grand empereur était venu au monde cinquante ou soixante ans plus tard!

Fouillez, je ne vous demande pas autre chose, la maison de Sylla; vous y trouverez encore « le javelot qu'il avait à Orchomène et le bouclier qu'il porta sur les murailles d'Athènes. » L'empereur faisait embarquer en deux heures, sur sa flottille composée de mille deux cent cinquante bateaux plats, trois cents péniches, et un millier de bateaux de transport qui furent empruntés, les uns au cabotage, les autres à la grande pêche, 132,000 hommes et huit mille chevaux rassemblés, en vue de la grande invasion, dans les camps d'Étaples, de Boulogne, de Vimereux et d'Ambleteuse : en deux marées il eût pu les jeter sur les côtes d'Angleterre. Si le fameux tunnel en voie d'exécution existait sous la Manche, combien faudrait-il de wagons, de convois et de temps pour accomplir semblable besogne? Chaque fois qu'il s'agira d'un transport considérable de troupes, les chemins de fer, opérassent-ils du centre à la circonférence, auront une infériorité notable vis-à-vis des flottilles.

On ne saurait trop distinguer les opérations de guerre tentées à de faibles distances de ces expéditions lointaines dans lesquelles la longueur de la traversée et les risques de mer commandent forcément l'emploi des navires de haut-bord. La flottille batave transporta, en 1805, d'Anvers à Boulogne, sur ses trois cent cinquante bateaux plats, 37,000 hommes et mille cinq cents chevaux; les *bateaux-bœufs* du capitaine Hugon débarquèrent en 1830 sur la plage de Sidi-Ferruch la majeure partie des chevaux de l'expédition d'Alger. Pour descendre en Écosse avec 1,200 hommes d'armes, 20,000 sergens et quatre mille chevaux, le roi de France, Philippe de Valois, ne comptait employer que deux cents grosses nefs de cent quatre-vingts tonneaux, soixante nefs pescheresses de quarante-huit tonneaux et trente galées. Son illustre adversaire, Édouard III, parti d'Orwell à l'embouchure de la Tamise, amena en un jour, le 24 juin de l'année 1340, sur la côte de Flandre et dans les eaux du port de l'Écluse, 4,000 hommes d'armes et 12,000 archers, qu'il avait embarqués sur cent vingt vaisseaux, « nefs, balengiers et passengiers, » dit Froissart, sur « cent vingt *cocche*, » prétend Villani.

La flottille, pour des traversées aussi courtes, n'est pas tenue de tout emporter dans un seul voyage. Il suffit que la mer soit libre pour que les convois se répètent et se succèdent à très bref délai. Dans un temps où l'on n'hésite pas à mettre les chemins de fer dans son jeu, il semblerait étrange qu'on reculât devant l'emploi des

flottilles. Sans doute il faut des flottes, — j'ajouterai même, tant que la torpille n'aura pas fait plus sérieusement échec au canon et à la cuirasse, des flottes cuirassées. — Il faut des flottes pour occuper la mer ; mais pour tirer parti de cette occupation, il est indispensable de posséder, en même temps que la flotte, une flottille. Sans flottille, on régnera sur le vide et, depuis que le continent se suffit à lui-même, les blocus ont perdu l'efficacité qui nous les rendit jadis si redoutables ; ils ne pourraient plus affamer que l'Angleterre. N'oublions pas d'ailleurs qu'il est certaines mers et surtout certains mois, — les mois noirs, — où les blocus ne sont pas précisément faciles. On peut consulter à cet égard les marins. Si l'on entend imposer pareille surveillance à nos flottes, on fera bien de les faire nombreuses et de leur préparer des relais, car je garantis qu'elles auront quelque peine à se ravitailler et à renouveler leur approvisionnement de charbon à la mer.

Je comprends que l'empereur ébranlé par toutes les critiques de détail, par tous les doutes, par tous les avis timides qui l'assiégeaient, ait reculé devant sa première pensée et se soit résigné à ne tenter le passage de la Manche que lorsqu'il aurait pu occuper ce détroit avec les flottes réunies de Villeneuve et de Ganteaume. Des deux plans successivement éclos dans sa tête puissante je ne veux retenir que le plan qui laissait le moins de prise au hasard. Je rentre donc ici dans le programme banal des descentes protégées par une flotte victorieuse ou par l'ascendant moral qui écarte de l'arène les escadres ennemies. Je ne propose l'étude, la constitution en principe de la flottille qu'après avoir pris soin de mettre hors de question notre suprématie navale ; je demande en même temps que cette flottille soit conçue de façon à pouvoir traverser rapidement, en profitant de nos fleuves et de nos canaux, le vaste territoire qui, par une faveur inappréciable de la Providence, a des débouchés sur trois mers.

La suprématie navale ! voilà, je le répète, toute la base de mon raisonnement. Cette suprématie, je la concède sans compétition et sans jalousie à la puissance qui en a fait la loi même de son existence ; je ne reconnais pas à d'autres le droit d'y aspirer. Contemplez les richesses qui s'étalent au soleil sur tout votre littoral : voulez-vous les livrer aux chances ou tout au moins à l'appréhension constante d'un bombardement ? « Mais qui donc, direz-vous, oserait aujourd'hui songer à bombarder une place inoffensive ? » Pouvez-vous me citer un acte international qui le défende ? Je ne connais qu'un fait à l'appui de la conviction consolante que je voudrais bien partager : c'est la fameuse dépêche expédiée par le télégraphe de Paris à Balaklava aussitôt après la prise de Kinburn. « Défense

de l'empereur d'agir contre Odessa. » Un seul exemple d'humeur chevaleresque ne suffit pas pour me rassurer. On n'a pas toujours, si je ne me trompe, épargné les villages et les villes ouvertes : pourquoi me flatterais-je qu'on respectera mieux les cités maritimes? « Les pavillons neutres pourront, m'a-t-on fait observer, les couvrir. » Je crains que les pavillons neutres ne se hâtent, au contraire, à l'approche ou à la première sommation de l'ennemi, de les déserter.

En ai-je dit assez pour me faire comprendre, et le moment n'est-il pas enfin venu de concentrer en quelques lignes bien claires le programme que je recommande? L'état présent comporte, je dirai plus, exige deux espèces de flotte : la flotte de haute mer et la flotte consacrée à la défense des côtes. Il n'est pas impossible que, dans un avenir beaucoup moins éloigné peut-être qu'on ne suppose, ces deux flottes en arrivent à s'associer intimement, sinon à se confondre : semblable combinaison serait pour nous la plus importante des conquêtes. Je ne ferai certes pas à nos magnifiques vaisseaux de combat l'injure de les comparer aux galères d'Antoine ; ce n'est pas l'agilité qui leur manque. Ils ont la vitesse, la giration rapide, et se meuvent, malgré leur longueur, dans un cercle qu'on ne les eût jamais soupçonnés de pouvoir décrire ; ce que je leur reproche, c'est d'être venus dans un monde qui n'a pas été créé pour eux : Dieu, quand il fit les mers, ne les destina pas à être labourées par « ces cyclades flottantes. » Penser que de Cherbourg à Brest on ne peut plus trouver un port assez profond pour recevoir et pour abriter nos vaisseaux ! Saint-Malo, la rivière de Pontrieux, les baies de Morlaix et de l'Abervrach demeurent, par le manque d'étendue plus encore que par le défaut de profondeur, fermés à nos escadres. Ne livrons pas de batailles de la Hougue, car Cherbourg, à lui seul, ne sauverait probablement pas mieux qu'aux jours de Tourville les débris de notre flotte. Il faut avoir le refuge sous la main, — on eût dit autrefois *sous son écoute*, — quand on se retire dispersé et désemparé d'une action douteuse. D'un autre côté, sera-ce la flottille qui se chargera de défendre nos colonies lointaines, notre commerce au long cours, nos grandes pêches? On ne va pas si loin quand on a les jambes courtes. Il faut donc se garder des brusques sacrifices, des renoncemens soudains et irréfléchis, mais il faut de tout notre pouvoir poursuivre parallèlement deux fins particulières convergeant au même but : accroître le rayon d'action et l'efficacité militaire de la flottille, diminuer autant que possible le tirant d'eau de la flotte. Toute invention qui nous achemine vers ce résultat, toute nouveauté qui menace les colosses et tend à émanciper les moucherons est un progrès dont la marine française ne saurait trop tôt s'emparer, car il n'en faut pas plus pour doubler en quelques années ses forces et sa puissance.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

LA

RÉFORME DES ÉTUDES

AU XVIE SIÈCLE

I. *Claude Baduel*, par J. Gaufrès. — II. *Marc-Antoine Muret*, par Ch. Dejob.

On s'occupe beaucoup en ce moment de la pédagogie, c'est une science à la mode : elle figure sur les programmes et on l'apprend dans les écoles. Il serait fort à souhaiter que quelqu'un des maîtres qui l'enseignent eût l'idée de nous donner une histoire de l'éducation en France. Je sais bien que c'est une entreprise très difficile. Un travail de ce genre n'aura toute son utilité que s'il est complet; il faut que rien n'y soit omis; tous les systèmes qui ont été tentés aux diverses époques doivent y figurer, car il n'en est guère, malgré le temps et les révolutions, qui n'aient laissé quelque trace chez nous et dont il ne reste quelque chose. Ce pays-ci se pique d'être révolutionnaire, mais il est plus conservateur qu'il ne le croit. A travers toute sorte d'arrêts et d'écarts passagers, il revient souvent dans la même ornière ; il flotte sans cesse entre les innovations et la routine, et il n'y en a pas où, pour comprendre le présent, il soit plus nécessaire de connaître le passé. Je voudrais donc que, dans cette histoire de l'éducation, on remontât jusqu'aux origines de la France, et même, s'il faut le dire, un peu plus haut encore. Nos méthodes d'enseignement nous viennent de l'antiquité; il faut les étudier chez les Romains, si nous voulons les prendre à leur source.

Notre Université ne date pas de Charlemagne ou d'Abélard ; elle a vraiment commencé le jour où l'empereur Vespasien établit de ses deniers une chaire d'éloquence et en chargea Quintilien. Le système qui fut fondé ce jour-là s'est régulièrement développé jusqu'à nous, et l'on peût dire qu'entre les premières écoles publiques de Rome et les nôtres il n'y a véritablement pas eu d'interruption.

En attendant qu'il se rencontre un savant assez courageux pour aborder l'étude de ces dix-huit siècles, il faut savoir gré à ceux qui choisissent un point particulier dans cette vaste étendue et nous le font connaître à fond. Ces travaux de détail rendront l'œuvre d'ensemble plus facile. Voici précisément deux écrivains qui ont pris pour sujet de leurs recherches deux personnages de la renaissance, inégalement célèbres, mais qui méritent tous les deux de tenir une place dans l'histoire de l'éducation. Ils ont pour nous cet avantage d'avoir vécu dans une époque de crise où l'enseignement s'est transformé : ils ont vu naître, ils ont appliqué pour la première fois des méthodes qui sont encore les nôtres. Le récit de leur vie, l'étude de leurs ouvrages, nous montrent comment ces changemens se sont faits et nous en apprennent clairement le caractère et la portée. Il me semble que nous pourrons en tirer beaucoup de lumière sur le passé, et peut-être quelques leçons pour l'avenir.

I.

Dans son ouvrage intitulé *Claude Baduel, ou la Réforme des études au* XVIe *siècle*, M. Gaufrès entreprend de nous raconter les débuts et la fortune de cette *université ou collège des arts*, qui fut établi à Nîmes en 1539 par François Ier. Ce serait une histoire fort curieuse si nous la connaissions un peu mieux. Nous n'en savons que ce nous dit Baduel dans ses lettres et dans ses harangues, et par malheur il aime tant le beau langage, il imite si fidèlement Cicéron, que, de peur de gâter son latin par des expressions malsonnantes, il se tient toujours dans le vague. Nous lui pardonnerions aisément quelques incorrections en faveur de quelques détails précis, mais il ne se les pardonnerait pas à lui-même, et quand nous lui demandons des renseignemens exacts sur l'organisation de son collège, sur l'emploi du temps, sur les auteurs qu'on y explique, sur les maîtres, sur les élèves, il nous répond par des périodes harmonieuses. Un bon règlement en style administratif nous en apprendrait beaucoup plus que toutes ces grandes phrases. Ce n'est donc pas la faute de M. Gaufrès s'il n'a pas toujours contenté notre curiosité ; il a fait au moins ce qu'il a pu, et à force de recherches

et de soin, en complétant les lacunes de ses documens par l'étude attentive de ce qui se faisait ailleurs (1), il nous présente un tableau dont quelques parties restent dans l'ombre, mais où l'on trouve des points bien éclairés. En somme, son livre ajoute à ce que nous savions des changemens qui se sont produits alors dans les études et nous aide à les comprendre. Cherchons-y ce qu'il a d'important et de nouveau.

Nîmes était, au commencement du XVIe siècle, une petite ville d'à peu près quinze mille habitans, mal bâtie, peu saine, et que la peste avait souvent ravagée pendant les dernières années du moyen âge. Mais il lui restait de beaux monumens romains, qui s'étaient conservés par un pur miracle, car on avait fait, durant des siècles, tout ce qu'il fallait pour les détruire. Ils avaient été livrés à toute sorte de dévastations; ils étaient devenus tour à tour des forteresses, des chapelles, des écuries. Heureusement ils se trouvaient être très solides et avaient survécu, non sans dommage, à toutes ces causes de ruine. Quand les temps devinrent un peu plus doux et les esprits un peu moins grossiers, on commença à s'aviser de leur beauté. Les curieux et les savans du dehors venaient en foule les visiter, et leur admiration éveillait celle des habitans. N'avait-on pas vu le roi lui-même, François Ier, s'agenouiller devant une pierre et l'essuyer de ses mains, pour lire l'inscription qu'elle contenait? La vieille ville, fière des hommages qu'on rendait à son passé, en comprenait mieux la grandeur et voulait s'en montrer digne. C'est ainsi qu'elle fut amenée à s'occuper avec ardeur des écoles où l'on élevait la jeunesse du pays. Elle conçut à ce propos une grande ambition; ce n'était pas assez pour elle de posséder un gymnase ou un collège ordinaire; il lui déplaisait d'être inférieure à Toulouse, à Montpellier surtout, la ville la plus voisine et par conséquent la plus enviée. Elle voulut avoir une université comme elles, et, pendant quatre ans, elle assiégea le roi de ses requêtes les plus pressantes. Le roi hésitait : il y avait sans doute autour de lui des gens sages qui lui faisaient comprendre le danger de trop augmenter les établissemens de ce genre et qui craignaient qu'on les affaiblît en les multipliant. Mais la sœur de François Ier, la spirituelle Marguerite de Valois, était gagnée; elle n'oubliait pas l'accueil qu'elle venait de recevoir à Nîmes, elle en aimait avec passion les monu-

(1) M. Gaufrès s'est surtout servi de trois ouvrages importans, qui, avec le sien, nous font bien connaître le caractère des écoles au XVIe siècle. C'est d'abord l'*Histoire de Sainte-Barbe* de M. J. Quicherat, monographie excellente, qui rend les plus grands services à l'histoire générale; puis l'*Histoire du Collège de Guyenne* par M. Gaullieur; enfin le livre de M. Ch. Schmidt sur Jean Sturm, le réformateur des écoles de Strasbourg.

mens; il lui semblait que servir les intérêts de la ville aimée des Romains, c'était faire quelque chose pour l'antiquité. Elle appuya la demande des consuls nîmois et disposa son frère à leur accorder ce qu'ils sollicitaient. Au mois de mai de l'année 1539, le roi signa à Fontainebleau des lettres patentes par lesquelles « il crée, érige, ordonne et établit, en la ville et cité de Nîmes, collège, école et université en toutes facultés de grammaire et des arts seulement. » Il met par son ordonnance l'établissement nouveau sur le même pied que les autres universités du royaume et lui accorde de beaux privilèges que nos facultés d'aujourd'hui ne possèdent plus : « Et pourront les docteurs, maîtres et gradués d'icelle université élire, instituer et créer recteur et tous autres officiers d'icelle université, sauf et réservé le conservateur des privilèges royaux d'icelle, dont l'institution et provision nous appartiendra. »

L'université fondée, tout n'était pas fini. Il fallait trouver quelqu'un qui sût lui donner la première impulsion et qui l'aidât, par une administration habile, à traverser sans encombre les difficultés du début. Ce fut encore Marguerite de Valois qui vint au secours des habitans de Nîmes, dont elle était la providence. Elle choisit dans la cour de savans qui l'entourait celui qui lui parut convenir le mieux à cette tâche. Elle avait auprès d'elle un Nîmois, Claude Baduel, à qui elle portait un intérêt très vif, et qui souhaitait sans doute trouver une occasion de rentrer avec honneur dans son pays. Elle l'adressa aux consuls et habitans de Nîmes, avec une lettre où elle faisait son éloge et qu'elle signait familièrement : « La bien vostre, Marguerite. »

Baduel était né dans une situation modeste. Son père, un pauvre marchand qui ne savait pas lire, mais qui comprenait le prix du savoir, avait voulu que son fils fût mieux élevé que lui. L'enfant était studieux; il profita de l'instruction qu'on donnait dans les écoles de la ville. Quand il eut épuisé tout ce qu'on pouvait y apprendre, se sentant plein d'ardeur pour l'étude et de curiosité pour la science, il s'était mis à chercher ailleurs ce qu'il ne trouvait pas chez lui. Ce désir l'entraîna d'université en université, jusqu'au fond de l'Allemagne. On voyageait alors beaucoup plus que nous ne sommes tentés de le croire. Dans l'orgueil que nous éprouvons de toutes les inventions de la science qui ont rendu les communications si faciles, dans l'enivrement où nous sommes de cette vie agitée qui nous jette sur tous les chemins, nous nous figurons volontiers qu'autrefois les gens restaient confinés chez eux. C'est une grande erreur; il y avait alors, comme aujourd'hui, beaucoup de personnes qui couraient le monde, et notamment ceux qui voulaient s'instruire n'hésitaient pas à entreprendre de fort longs

voyages. Ils y trouvaient des facilités qu'aujourd'hui, avec nos communications rapides, nous ne possédons pas. Sans doute nous voyageons plus vite, ce qui est un grand avantage, mais arrivés dans le pays où nous voulons aller, nous y sommes complètement étrangers ; nous entendons parler une langue que nous ne comprenons pas, il faut nous faire à des usages, à un tour d'esprit, à des idées qui ne sont pas les nôtres. Ces causes de gêne et d'embarras n'existaient pas pour un homme instruit qui voyageait au moyen âge. Au milieu des nations diverses, les lettrés formaient comme un monde à part, où l'on ne s'exprimait qu'en latin. Ce monde avait pour ainsi dire sa capitale, l'Université de Paris, qu'un pape appelait « la source de toutes les sciences, le fleuve d'où découlaient toutes les vertus : *scientiarum fontem irriguum, fluviumque virtutum,* » et qui communiquait ses usages et ses idées à tous les savans de la chrétienté. A Prague, à Upsal, à Copenhague, comme à Toulouse et à Strasbourg, un clerc de l'Université de Paris se retrouve comme chez lui, parmi les clercs ses confrères. Le lendemain de son arrivée, il peut monter en chaire, enseigner ou prêcher ; il est sûr d'être compris. On ne connaissait guère alors de nationalités diverses dans la science. Tous ceux qui avaient lu Aristote ou Pierre Lombard et qui savaient construire un syllogisme, d'un bout de l'univers à l'autre, étaient concitoyens. C'est ainsi que Baduel visita Louvain, Liége, Bruges, où il connut l'Espagnol Vivès, l'un des plus beaux génies de la renaissance, et qu'il suivit, à Wittenberg, les leçons de Mélanchton. De retour à Paris, après toutes ces pérégrinations, il y occupa quelque temps une chaire de professeur royal. C'est alors que ses compatriotes lui proposèrent de retourner à Nîmes pour diriger l'université naissante. Il y revint, rapportant de ses voyages beaucoup de connaissances variées qu'il avait acquises un peu partout, une grande facilité à tourner agréablement le latin, et surtout une méthode particulière d'enseignement, qu'il appliqua tout de suite au *Collège des arts* et qui allait renouveler les études.

En quoi consistait véritablement cette méthode? Quelles étaient au juste les nouveautés qui furent alors introduites dans l'enseignement et d'où vient qu'en quelques années il changea complètement de caractère? C'est une question fort importante et qu'il convient de traiter avec quelques détails.

On se contente ordinairement de dire, d'une manière générale, que l'élan donné aux esprits par la renaissance et la culture de l'antiquité ont ranimé les écoles. Cette explication ne me paraît pas suffisante. C'était assurément une révolution de remplacer l'*Organon* d'Aristote et le *Livre des sentences* par les grands écrivains de

la Grèce et de Rome. Les jeunes gens à qui on mettait dans les mains, pour la première fois, Homère et Platon, Cicéron et Virgile, devaient les lire avec passion, et l'on comprend que leur enthousiasme les ait rendus capables de prodiges de travail. Mais on travaillait beaucoup aussi dans les universités du moyen âge. Les gens qui venaient suivre les cours de la faculté des arts, pour aborder ensuite la théologie, n'étaient pas rebutés par l'aridité des études auxquelles on les condamnait. Ils passaient des années entières à lire et à commenter les auteurs les plus ennuyeux. Rien n'arrêtait ces obstinés qui voulaient s'élever au-dessus de l'ignorance générale, et ils bravaient pour s'instruire des fatigues et des misères qui feraient peur aujourd'hui aux plus résolus. Tous les ans, on voyait venir à Paris des écoliers pauvres qui arrivaient des provinces les plus lointaines en mendiant leur pain sur la route. Pour gagner de quoi vivre et étudier, ils ramassaient les ordures, ils balayaient les collèges, ils se faisaient les domestiques de leurs maîtres ou de leurs condisciples. C'est ainsi qu'ont commencé Guillaume Postel, Ramus et bien d'autres. Vers l'époque où le moyen âge finissait, un docteur brabançon, Jean Standonc, annexa au collège de Montaigu, qu'il restaurait, une communauté d'enfans pauvres. Il leur donnait gratuitement l'éducation, mais à la condition qu'ils se soumettraient au régime le plus sévère. « Porter froc et robe grise du drap le plus grossier, avoir la tête rase, faire à tour de rôle la cuisine et à tour de rôle aussi laver la vaisselle, couler la lessive et balayer la maison, étaient les articles les plus doux du code rédigé par Jean Standonc. Il fallait, par toutes les saisons, se relever de nuit pour assister à un office d'une heure et demie de durée; il fallait (contrainte encore plus cruelle pour l'enfance) ne jamais se servir de sa langue que pour répondre aux interrogations, et les moindres fautes, épiées et dénoncées par une surveillance mutuelle, étaient suivies de corrections jusqu'au sang, car nulle part le martinet ne fut garni de plus de nœuds ni appliqué d'une main plus impitoyable. La nourriture était à l'avenant. Chacun recevait, en entrant au réfectoire, une demi-once de beurre pour accommoder le dîner, qui était servi sans assaisonnement : un plat de légumes les plus vils cuits à l'eau et un demi-hareng ou deux œufs durs. Jamais de viande, toujours du pain bis, et, pour unique boisson, l'eau tirée au puits de la cour. Érasme eut l'estomac détruit sans remède pour avoir tâté quelque temps de ce régime. Qui pourrait dire le nombre de ceux qui y succombèrent? » Et pourtant on avait peine à satisfaire tous les pauvres gens qui demandaient une place dans ce *collège de pouillerie*, comme l'appelle Rabelais : « Admirable ambition de la jeunesse en ce temps-là! ajoute M. Quicherat; le

savoir acheté au prix de tant d'avanies fut envié comme un bien que se disputèrent d'innombrables aspirans. Standonc, en sacrifiant toute sa fortune, en puisant dans la bourse de l'amiral de Graville, était parvenu à assurer l'entretien de quatre-vingt-quinze élèves. Touché par le désespoir de ceux qu'il était obligé de refuser, il s'adressa à la charité publique et ramassa de quoi en nourrir jusqu'à deux cents (1). » Voilà quelle était la vie des pauvres à Montaigu. Le régime des autres valait un peu mieux; quant aux études, elles étaient les mêmes pour tous. Félibien a tracé, d'après les règlemens de Jean Standonc, le tableau de la distribution d'une journée à Montaigu. Je le donne ici pour montrer de quels efforts de travail on était capable dans ces vieux collèges. « De quatre heures du matin à six heures, leçon; à six heures, messe; de huit heures à dix heures, leçon; de dix heures à onze heures, discussion et argumentation; à onze heures, dîner; après le dîner, examen sur les questions discutées et les leçons entendues, ou, le samedi, dispute; de trois heures à cinq heures, leçon; à cinq heures, vêpres; de cinq heures à six heures, dispute; à six heures, souper; après le souper, jusqu'à sept heures et demie, examen sur les questions discutées et les leçons entendues pendant la journée; à sept heures et demie, complies; à huit heures, en hiver, coucher, et à neuf heures en été. » Il faut avouer que des gens qui se soumettaient volontairement, pendant plusieurs années, à une pareille discipline de misère et de labeur devaient être doués d'un courage pour souffrir et d'une ardeur pour apprendre à laquelle il semble difficile qu'on puisse rien ajouter. Pour la puissance du travail, les savans de la renaissance ne l'emportaient guère sur ceux du moyen âge. Ce n'est donc pas uniquement à l'attrait des nouvelles études, à la passion que la jeunesse éprouva pour elles, à son désir d'apprendre, à son besoin de connaître qu'on doit attribuer la réforme de l'enseignement au XVIe siècle.

Est-ce à la liberté de penser, que la renaissance a introduite dans toutes les branches du savoir, et qui leur a rendu la vie? Il est sûr que l'enseignement en profite, comme le reste. Elle anime les esprits et donne aux maîtres et aux élèves plus de goût pour les recherches scientifiques. Mais M. Thurot fait remarquer avec raison que les écoles du moyen âge n'en étaient pas tout à fait privées, que la pensée n'y était pas aussi esclave, aussi enchaînée qu'on le suppose, qu'on lui a toujours laissé une sorte d'espace libre pour se mouvoir et se développer à son gré. A la vérité, les savans étaient forcés de respecter certaines croyances, mais les croyances ne gênent

(1) *Histoire de Sainte-Barbe*, I, ch. XVI.

que quand on a cessé de croire. Qu'importe que des limites soient fixées à la liberté des recherches si l'on ne tient pas à les franchir? Entre ces barrières, qu'on n'avait aucun désir de renverser, l'esprit trouvait le moyen de se mettre à l'aise. « On s'accordait généralement à reconnaître un certain nombre de points indéterminés sur lesquels on pouvait soutenir des assertions divergentes sans danger pour la foi et pour les mœurs. Prétendre enchaîner les hommes par autorité à telle ou telle décision en cette matière, c'était, disait-on, mettre obstacle au progrès des études et à la découverte de la vérité qu'une libre discussion pouvait seule mettre au jour. La méthode d'enseignement usitée dans la faculté de théologie était très favorable à la pratique de ces principes. Cette règle de ne décider qu'après avoir posé le pour et le contre, l'obligation de tenir compte de toutes les objections, donnaient à l'esprit des habitudes de liberté. On mettait de l'amour-propre à ne pas faire usage de l'autorité de l'Écriture et à n'employer que le pur raisonnement. C'était une preuve d'esprit et de finesse... Certainement, la faculté de théologie jouissait au moyen âge d'une liberté incontestablement plus grande qu'au XVIIe siècle. Au moyen âge, elle se gouvernait avec une absolue indépendance; elle n'était pas assujettie à cette exacte discipline qu'impose la présence de l'ennemi. Au XVIIe siècle, les théologiens avaient pris l'habitude d'invoquer l'intervention du pouvoir civil pour imposer silence à leurs adversaires; d'un autre côté, la nécessité d'une étroite union, en présence du protestantisme, diminuait le nombre des questions librement discutables (1). » On ne peut donc pas dire que cette liberté de discussion et d'examen, nécessaire à la culture de l'esprit, ait tout à fait manqué aux vieilles universités. La renaissance la rendit plus grande sans doute et les écoles en profitèrent. Mais, quoique l'avantage fût très précieux, ce n'est pas encore ce qui a pu changer alors le caractère de l'enseignement.

Il fut tout à fait modifié par une simple réforme scolaire, ou, comme on dirait aujourd'hui, par un changement dans le plan d'études. Nous allons voir que ces sortes de réformes, dont on ne saisit pas toujours l'importance, et qu'on décrète quelquefois à la légère, peuvent avoir sur l'avenir même des états les conséquences

(1) J'emprunte ces quelques lignes au petit écrit de M. Ch. Thurot intitulé : *de l'Organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris au moyen âge*. Ce fut le premier ouvrage de M. Thurot, et ce début contient déjà ses meilleures qualités. On y trouve une plume élégante, une science solide et sans forfanterie, un esprit sensé qui domine son érudition et ne se laisse pas mener par elle. En deux cents pages, il a trouvé moyen de nous donner le tableau le plus complet et le plus exact de notre vieille université. Je ferai dans la suite de ce travail de nombreux emprunts à cet excellent ouvrage. M. Thurot, comme M. J. Quicherat, que je citais tout à l'heure, est mort cette année.

les plus graves. Pour comprendre quelle fut la portée de celle-ci, quelques détails sont nécessaires.

Des trois ordres d'enseignement, le primaire, le secondaire, le supérieur, qu'on ne distinguait pas encore avec la même netteté qu'aujourd'hui, le moyen âge n'a parfaitement connu que le dernier. C'est le seul dont on soit alors très préoccupé : l'université obscurcit et absorbe tout le reste. L'étudiant y arrive à quatorze ans, souvent plus tôt, pour suivre les cours de la faculté des arts. Il sait lire et écrire, il a reçu quelques élémens de grammaire, il comprend et parle tant bien que mal ce jargon barbare qu'on appelle alors le latin. C'est assez; et on le met aussitôt à l'étude de la logique. La logique est le grand art, le seul qu'on enseigne à fond dans les universités du moyen âge. On n'y veut faire que des dialecticiens, et, pour habituer l'esprit à toutes les souplesses de la dialectique, on lui apprend à disputer : il n'y a pas d'exercice plus pratiqué, dans les écoles, que les disputes. « On dispute avant le dîner, écrivait Vivès, on dispute pendant le dîner, on dispute après dîner. On dispute en public, en particulier, en tout lieu, en tout temps. » La seule épreuve, quand on veut obtenir le grade de *déterminant* ou de bachelier, c'est une bonne dispute avec des élèves ou des docteurs, et il faut s'engager par serment à disputer quarante jours de suite, lorsqu'on veut devenir maître ès-arts. Pendant quatre siècles, toute la savante montagne où réside l'Université de Paris n'a retenti que du bruit des disputes.

La renaissance rompt brusquement avec ces habitudes de dialectique à outrance. Ses plus illustres représentans, Vivès, Rabelais, Montaigne, attaquent avec une grande violence un enseignement « qui abâtardit les nobles esprits et corrompt toute fleur de jeunesse. » — « Qui a pris l'entendement en la logique, dit Montaigne? Où sont ses belles promesses? Voit-on plus de barbouillage au caquet des harengières qu'aux disputes publicques des dialecticiens (1)? » L'enseignement de la logique doit donc cesser d'ê[illegible] base de l'éducation. Et que mettra-t-on à la place? on [illegible] davantage sur ces études de grammaire dont le moyen [illegible] pait si peu; cette première instruction littéraire, qu'[illegible] sais où, avant d'entrer dans l'université, et dont [illegible] peu de cas, va devenir le fondement et pr[illegible] l'enseignement. Comprendre et parler l[illegible] leur pureté, et, pour y arriver, lire [illegible]

(1) J'emprunte cette citation et [illegible] M. Compayré intitulé : *Histoire critiq[illegible] le XVIe siècle*. Ce livre a été couronné [illegible]

deux littératures classiques; puis, quand on les a lus et compris, essayer de les imiter, de reproduire non-seulement leurs idées, mais leur langage, voilà désormais la grande affaire des écoles et le premier souci de tous les gens distingués. Le but étant changé, la route ne peut plus être la même. On ne s'était préoccupé jusque-là que de rendre les élèves capables de construire un raisonnement d'après toutes les règles de la logique. « A force de vouloir sacrifier la forme au fond, dit M. Quicherat, on en était venu à bannir de la composition toute figure, toute image, tout ce qui n'est pas rigoureusement démonstratif. Le discours, articulé comme un squelette, n'admettait que propositions, conclusions, corollaires, majeures, mineures ou conséquences; la pensée n'était tendue qu'à distinguer, à définir, à résoudre. C'était le genre scolastique, genre monotone et stérile, dont la culture exclusive a eu le déplorable effet de dessécher beaucoup de grandes intelligences. » La connaissance de l'antiquité rendit le sentiment et le goût de la forme; on recommença à en prendre soin et peu à peu l'étude de la logique fut remplacée par celle de la rhétorique. Dès lors toutes les réformes s'enchaînent l'une l'autre. Pour apprendre à écrire, il faut écrire : c'est le principe de Cicéron. Au moyen âge, on se contentait de parler; avec la renaissance, les compositions écrites détrônèrent les exercices oraux. L'enseignement, dans l'Université de Paris, consistait à lire avec le maître un livre qui faisait autorité (1) et à en tirer des propositions sur lesquelles on instituait ensuite des disputes. L'habitude s'étant établie de lire toujours le même livre, et de procéder de la même manière dans la discussion des principes, le maître qui n'avait rien de nouveau à imaginer se contentait de dicter des cahiers où toutes les discussions étaient indiquées. Les cahiers, comme il arrive toujours, avaient fini par rendre le professeur inutile. Aussi avait-il cessé d'enseigner; il ne s'occupait plus qu'à présider les exercices solennels pour la collation des grades. Quant à l'enseignement, il ne se faisait guère que par les discussions des condisciples entre eux ou avec des bacheliers plus exercés. La renaissance rendit au maître toute son importance. Pour exprimer l'impression qu'on éprouve en face d'un texte et la faire partager aux élèves, pour interpréter un grand écrivain, pour saisir et expliquer toutes les nuances de sa pensée, il

(1) « Le caractère distinctif de l'enseignement du moyen âge, dit M. Thurot, c'est qu'on n'enseignait pas la science directement et en elle-même, mais seulement par l'explication des livres dont les auteurs faisaient autorité. Ce principe était pratiqué dans toutes les facultés, et Roger Bacon l'a formulé ainsi : « Quand on sait le texte, on sait tout ce qui concerne la science qui est l'objet du texte. » On ne disait pas au moyen âge *faire un cours de morale*, mais *lire un livre de morale;* au lieu de *suivre un* [illegible] on dit toujours *entendre un livre*.

faut un homme instruit, exercé, et qui, devant ses écoliers, paie de sa personne. Le rôle des maîtres se trouve donc changé, comme le sujet de leurs leçons. Ainsi se constitua l'enseignement nouveau, et telles furent les principales réformes que la renaissance inaugura dans l'éducation de la jeunesse. Si l'on me permet d'employer la façon de parler d'aujourd'hui, je dirai, pour les résumer en une phrase, que c'est l'enseignement secondaire qui prend le pas sur l'enseignement supérieur.

Il semble, au premier abord, que ce ne soit là qu'un changement de méthode, qui n'intéresse que les écoles; en réalité, c'est une révolution dont toute la société va se ressentir. L'Université de Paris n'était guère faite que pour les clercs; on ne traversait la faculté des arts que pour entrer ensuite dans celle de théologie. Occuper les dignités de l'église, jouir de la situation privilégiée qu'elle faisait à ses serviteurs, posséder les bénéfices dont elle disposait, telle était l'ambition de la plupart de ces jeunes gens qui se pressaient aux disputes de la rue du Fouarre. On peut donc dire que l'instruction préparait alors à une profession spéciale, qu'elle était réservée à une seule classe qui n'était pas très étendue et formait, dans la nation, comme une société distincte. Au contraire, les écoles de la renaissance s'ouvrent aux laïques aussi bien qu'aux clercs. Comme la science qu'on y enseigne est une sorte de préparation générale pour la vie, à quelque état qu'on se destine, on peut et l'on doit y participer. Tout y est fait pour atteindre ce but. Quand des études s'adressent à tout le monde, elles doivent être attrayantes et faciles. Aussi Ramus, l'apôtre des réformes nouvelles, nous dit-il qu'il s'est occupé surtout « d'oster du chemin des arts libéraux les espines, les cailloux, et tous empeschemens et retardemens des esprits, de faire la voye droicte et pleine pour parvenir plus aisément, non-seulement à l'intelligence, mais à la pratique et à l'usage des arts libéraux. » En même temps, il publie, grande nouveauté! une grammaire en français, et, dans sa préface, il déclare « qu'il ne l'a pas écrite en latin pour les doctes de toute nation, mais en français pour la France, où il y a une infinité de bons esprits capables de toutes sciences et disciplines qui toutefois en sont privés pour la difficulté des langues. » Ainsi « tous les bons esprits » sont conviés à apprendre, et on leur apprend ce qui convient à tous. Sans doute on les entretient surtout de l'antiquité. Mais cette antiquité, qui fait le fond des leçons qu'on leur donne, ce n'est pas pour elle-même qu'on l'étudie; on en tire ce qui s'applique à tous les temps; dans les héros du passé, on cherche l'homme plus que le Grec ou le Romain. De ces études de grammaire, pour lesquelles le moyen âge se contentait d'une sèche analyse de Priscien ou de Donat, la renaissance a fait une éducation générale, vivante, humaine, qui convient

à tous, qui pour tous est la même et dont personne n'est dispensé. Désormais ce sera celle de toute la partie de la nation qui peut s'instruire, des fils de marchands et de cultivateurs comme des nobles, des laïques ou des clercs. Beaucoup n'en auront pas d'autres: pour ceux qui la compléteront plus tard par une instruction professionnelle, elle sera toujours le fondement et la base du reste. Ainsi s'est formée chez toutes les nations de l'Europe une classe nombreuse d'hommes éclairés, actifs, libéraux, pourvus d'idées générales, ayant le sentiment de leur dignité et de leurs droits; c'est de là qu'est sortie la bourgeoisie, dont le pouvoir a presque partout remplacé celui des seigneurs et des prêtres, et qui, pendant trois siècles, a gouverné le monde.

Ces réformes sont si importantes, elles ont eu des conséquences si graves qu'on a été très curieux de savoir d'où elles viennent et qui en a eu le premier l'idée. Ce sont là des questions qu'il n'est pas toujours aisé de résoudre. Quand une innovation est légitime, attendue, préparée, il peut arriver qu'elle se produise en même temps de divers côtés à la fois. Celle-ci était si naturelle qu'on la voit déjà poindre aux limites du moyen âge. M. Thurot a montré que, dès le xve siècle, la rhétorique essaie de se glisser jusque dans l'Université de Paris, le sanctuaire de la scolastique, que les étudians paraissent témoigner un peu plus de goût pour la littérature et la poésie, malgré les mépris des théologiens et des maîtres ès-arts, qui affectent d'appeler *grammairiens*, c'est-à-dire maîtres d'école, tous ceux qui les cultivent. Au siècle suivant, la réforme est partout victorieuse. De tous les côtés on l'accepte avec le même plaisir; elle s'établit et règne en maîtresse chez les jésuites aussi bien que dans les écoles protestantes. L'université se fait un peu plus prier, mais elle finit par la subir d'assez bonne grâce. Dans cette sorte de faveur universelle qu'elle a rencontrée, il est assez difficile de savoir qui en a eu la première idée, et de divers côtés on en a résumé l'honneur. La vérité paraît être que les principes essentiels en ont été enseignés d'abord dans l'université même, par Lefebvre d'Étaples et Nicolas Cordier, mais qu'elle n'a été appliquée dans son ensemble pour la première fois qu'au gymnase de Strasbourg, fondé par Jean Sturm en 1538.

Qu'elle vienne de chez nous ou d'ailleurs, c'est en France qu'elle a été accueillie avec le plus d'empressement. Elle était dans notre génie; aucun pays ne l'a plus largement appliquée, aucun n'a tiré plus de profit que le nôtre de cette éducation littéraire et humaine. Nous lui devons nos deux grands siècles classiques : aux poètes et aux orateurs du xviie elle a donné ce qui est l'âme de la poésie et de l'éloquence, un public qui pût les comprendre; elle a préparé des disciples aux penseurs du xviiie; elle a fait notre tiers-état

et, par lui, notre révolution. Elle convient si bien à notre tempérament, elle est tellement appropriée à notre nature qu'il nous est difficile de ne pas la pousser hors de ses limites légitimes. Cette habitude de tout rapporter à nous, de ne rechercher dans le passé que ce qui s'applique au présent, de demander à l'étude moins des connaissances précises qu'un moyen de perfectionner notre esprit, cette manie de généraliser à tout propos, de juger de tout par la vraisemblance plutôt que par la vérité, de tout simplifier pour rendre tout accessible au plus grand nombre, peuvent avoir des conséquences très fâcheuses quand on les exagère. La société qui s'y livre perd le goût de la science, qui est surtout l'étude des choses pour elles-mêmes, indépendamment de leur importance apparente et de leurs résultats immédiats; elle prend le pli, dès l'école, de n'aller au fond de rien et de se tenir à la surface; elle est menacée de devenir superficielle et légère. Nous avons penché de ce côté, il faut bien le reconnaître, et l'on pouvait, dès le premier jour, deviner qu'il en serait ainsi. Montaigne, l'un des esprits les plus charmans de notre race, le produit peut-être le plus agréable de la renaissance quand elle était dans sa fleur, disait de lui-même : « Je n'ai gousté de toutes les sciences que la crouste première : un peu de chaque chose, à la française. » — *A la française*, vous l'entendez : il s'en vante comme d'un mérite ; nos ennemis nous l'ont depuis reproché comme un défaut, et, pour faire notre confession, je crois bien qu'ils n'avaient pas tort.

Telle était la méthode que Baduel apportait avec lui lorsqu'il vint diriger l'université de Nîmes. Il est probable qu'il la tenait de Jean Sturm, dont on sait qu'il était l'ami; il est sûr qu'il comptait beaucoup sur elle pour le succès de son administration. Dès son arrivée à Nîmes, il fit connaître son programme par une petite brochure de quelques pages que nous avons conservée et qui est intitulée : *de Collegio et Universitate Nemausensi*. Elle est écrite dans un latin tout cicéronien qui, à lui seul, annonce déjà le renouvellement des études. Il commence par attaquer assez vivement ce qui s'est fait jusque-là ; il montre qu'on n'avait aucun soin de l'ordre dans lequel il convient d'enseigner les lettres, que tout était brouillé et confondu. « Ces vicieuses habitudes, dit-il, vont disparaître; on suivra, dans la nouvelle école, une méthode plus conforme aux pratiques des anciens, plus appropriée aux divers degrés du développement de l'enfant et aux matières qu'on doit lui apprendre. » La principale étude cesse d'être celle de la dialectique; elle est remplacée par les lettres; c'est sur elles que tout repose : « Le théologien ne peut expliquer purement la religion, ni le jurisconsulte les lois, ni le médecin les matières de son art, sans avoir été préalablement instruit et exercé dans les lettres. » Pour les apprendre d'une

manière complète, Baduel demande qu'on entre au collège vers cinq ou six ans et qu'on y reste jusqu'à vingt. A vingt ans, le jeune homme quitte la faculté des arts pour entrer dans une des facultés supérieures où on lui enseignera sa profession spéciale. Ces quinze années, pendant lesquelles le collège garde ses élèves, Baduel les divise en deux cycles d'étendue fort inégale. Le premier enseignement, celui de la grammaire et des humanités, dure au moins dix ans. On voit bien que c'est pour Baduel la période la plus importante des études; il en règle avec soin les exercices, il indique les auteurs qu'on doit lire dans chaque classe : ce sont les prosateurs d'abord et, en première ligne, les lettres de Cicéron et ses traités de morale, puis les historiens, puis les poètes qu'on garde pour la classe la plus élevée. Beaucoup de ces prescriptions sont restées en vigueur dans nos écoles. Le décret royal ayant institué à Nîmes une faculté des arts en même temps qu'un collège, Baduel était tenu d'organiser une sorte d'enseignement supérieur; il lui consacre quatre ou cinq ans tout au plus, qui sont remplis par des cours de littérature et de philosophie. Dans cette seconde période, le caractère des cours n'est plus le même. Il ne s'agit plus de classes, mais de conférences publiques et libres, *publicæ et liberæ auscultationes*. Les leçons de grammaire sont dites nécessaires et l'on oblige les élèves à y assister : « Ils ne peuvent quitter leur classe avant de savoir tout ce qui s'y enseigne. » Les autres ont un auditoire plus flottant. « Les étudians n'y sont pas rigoureusement soumis à la règle de l'assiduité, ni forcés de remettre régulièrement des devoirs. » Cette différence ne s'explique pas seulement par l'âge des élèves qui, étant plus raisonnables, peuvent être plus doucement traités; un autre motif commandait ces ménagemens. La multiplication des universités leur portait un coup fatal; elles se nuisaient les unes aux autres. Le nombre des jeunes gens qui se destinent à certaines professions libérales, comme la théologie ou le droit, et qui ont seuls un besoin véritable de l'enseignement qu'on reçoit dans la faculté des arts, ne peut pas indéfiniment s'accroître. Il y en avait fort peu dans une ville comme Nîmes. Pour qu'un cours d'enseignement supérieur pût y réunir un public convenable, il fallait ouvrir la porte à ces auditeurs bénévoles, qui viennent par curiosité ou par désœuvrement et qui s'en vont dès qu'ils s'ennuient ou qu'ils trouvent quelque autre chose à faire. C'est déjà le régime actuel de nos facultés. On voit qu'il a commencé de bonne heure; de bonne heure aussi il a produit de mauvais résultats. Baduel, qui en a souffert, s'en plaint avec amertume. Il s'est bien aperçu qu'un professeur qui s'asservit à cet auditoire mobile se condamne inévitablement à la frivolité. Il recommande à son public « de ne point s'absenter des cours et de ne pas laisser

le maître seul, comme il arrive trop souvent. » Il veut « qu'on ait la liste des noms de ceux qui assistent et qu'on fasse l'appel à l'ouverture des leçons. » Il faut croire que ces mesures ne furent pas sérieusement appliquées ou qu'elles n'eurent pas le résultat qu'on espérait; en réalité, on ne parvint jamais à établir à Nîmes une véritable faculté des arts. Ce fut le collège seul qui y réussit. Il est probable que Baduel ne demandait pas davantage.

L'administration de Baduel ne fut pas toujours heureuse. Je me garderai bien de raconter, après M. Gaufrès, tout le détail de ses infortunes, qui probablement intéresseraient peu le lecteur. J'en veux pourtant tirer quelques conclusions qui ne sont pas sans importance. Il ne manque pas de gens chez nous à qui il déplaît fort que l'éducation publique soit dans les mains de l'état et qui envient le sort des pays comme l'Angleterre, où elle est presque entièrement livrée à l'initiative des particuliers ou à la munificence des villes et des corporations. Il est vrai qu'en revanche j'ai souvent entendu des Anglais, parmi les plus éclairés et les plus libéraux, qui blâmaient leur pays de n'avoir pas su créer une éducation nationale, qui trouvaient que l'état ne doit pas se désintéresser de l'enseignement et en laisser la charge à d'autres, qui regrettaient surtout que l'Angleterre n'eût rien qui ressemblât à notre École normale et à nos lycées. Il me semble que ce qui se passa à Nîmes à propos du *collège des arts* peut nous donner quelques lumières sur cette question délicate. C'était la ville qui avait sollicité et obtenu la création de son université; ce fut elle qui la dota de ses deniers, et, en échange de ces sacrifices, elle fut chargée de la diriger. Il était bien dit, dans les lettres patentes du roi, que l'université élirait ses officiers, c'est-à-dire qu'elle se gouvernerait elle-même : en réalité, ce fut la ville qui nomma le recteur. Baduel, qui voyait sans doute les inconvéniens de ce régime, fit créer un conseil composé de citoyens lettrés et distingués qu'on appelait *gymnasiarques*, auxquels se joignaient, suivant les circonstances, les professeurs des diverses classes et qui devait décider de tout ce qui concernait la discipline et les études. Mais ni les gymnasiarques, ni les consuls, ni les magistrats, ni personne, ne parvinrent à faire régner la bonne harmonie dans le collège. Pour recruter le corps enseignant, on était souvent fort embarrassé. Il fallait prendre les professeurs au hasard ou les essayer dans quelque épreuve imparfaite (1). Quelquefois les choix se trou-

(1) L'usage s'était conservé, pour éprouver les professeurs avant de les employer, de les faire disputer entre eux. Baduel y trouve de grands inconvéniens. Il voudrait remplacer la dispute, reste des anciennes habitudes de la scolastique, par une épreuve plus sérieuse et qui ressemble assez à notre agrégation. « Il y a, dit-il, un

vaient être assez fâcheux. C'est ainsi que Baduel, qui était plus rhéteur que philosophe, avait fait venir, pour occuper à sa place la chaire de philosophie, un savant de grand renom, que Rabelais a raillé en passant, Guillaume Bigot. Il était impossible d'avoir la main plus malheureuse. Bigot était un vaniteux, un querelleur, un de ces spadassins de lettres comme il y en a tant au XVIe siècle. Dès qu'il mit le pied dans le collège des arts, il prétendit en être le maître et entama avec Baduel une lutte pleine des incidens les plus étranges. La discorde était dans le collège; les élèves des deux professeurs rivaux ne cessaient de se quereller. Un jour, dans une de ces représentations solennelles qui se faisaient à la Saint-Michel pour la rentrée des classes, Baduel prononça en présence des écoliers et de leurs familles une invective sanglante contre son collègue, dans laquelle il l'appelait « un pauvre diable de professeur (*magistellus*), tout à fait dénué de talent, de savoir, de style et qui n'était capable que d'aller braire parmi les ânes. » Remarquez que, des deux, Baduel était de beaucoup le plus modéré. Bigot, dont on disait qu'il était souvent ivre et toujours fou, *sæpe ebrius, semper insanus*, répondait par des coups de langue et quelquefois par des coups d'épée. Je laisse à penser ce que devenaient les études au milieu de tous ces conflits. Les bons citoyens gémissaient, les brouillons se partageaient entre les deux rivaux, les procès naissaient les uns des autres. L'école devenait un champ de bataille, et il ne se trouvait pas d'autorité assez ferme pour rétablir la paix dans ce petit monde troublé. Il me semble qu'une leçon se dégage de cette histoire : lorsqu'on voit quels désordres peuvent se produire quand l'éducation est tout à fait abandonnée aux particuliers ou aux villes, on devient moins défavorable au système qui la met dans la main de l'état.

Baduel n'apportait pas seulement à Nîmes une réforme pédagogique; il aida singulièrement à y répandre la réforme religieuse. J'ai dit qu'il avait suivi les leçons de Mélanchton. A Strasbourg, en même temps qu'il fréquentait Jean Sturm, il s'était lié avec Bucer et Calvin. Quand il vint diriger le collège et l'université de Nîmes, il partageait, sans le dire, toutes leurs idées. Ses opinions se firent jour pour la première fois dans le public par son mariage. Assurément rien n'empêchait Baduel de se marier, puisqu'il n'était pas

bien meilleur moyen de connaître leur savoir, c'est de leur faire lire et expliquer un morceau de quelque auteur, de leur donner à écrire une composition en vers ou en prose. Si les magistrats employaient ce moyen et proposaient aux professeurs des sujets qui ne demandent pas de préparation spéciale, ils feraient plus pour la bonne éducation de la jeunesse qu'en écoutant je ne sais quels argumens cornus, lentement fabriqués et compilés, défendus avec acharnement et étrangers à l'enseignement des classes. »

engagé dans les ordres sacrés, mais on avait jusque-là regardé les fonctions de l'enseignement comme une sorte de dépendance de l'état ecclésiastique. Il n'y avait, dans l'Université de Paris, que la faculté de médecine qui n'imposât pas le célibat à ses membres. Il était de règle même dans celle des arts, quoiqu'il y régnât une sorte d'esprit laïque et une grande opposition aux moines de tous les ordres. Quand la règle disparut, le préjugé resta. Au XVIIe et XVIIIe siècles, les grands universitaires, comme Rollin, ne se marièrent pas, et les gens qui, en 1808, essayèrent de fonder l'université nouvelle en y conservant autant que possible l'esprit des anciennes universités, insinuèrent dans les statuts l'article suivant : « Les proviseurs et censeurs des lycées, les principaux et régens des collèges, ainsi que les maîtres d'étude de ces écoles, seront astreints au célibat et à la vie commune. » Une prescription pareille, au lendemain de la révolution, semble fort singulière et ne pouvait pas durer longtemps. Mais, en 1542, on dut être fort surpris de voir le recteur d'une université qui se mariait. Baduel ajouta au scandale en publiant quelque temps après une petite brochure sur le mariage des gens de lettres, où il excitait ses collègues à suivre son exemple. Il énumérait les qualités de la femme qu'un homme studieux doit associer à sa vie. Il lui faut en choisir une qu'il puisse aimer, — *deligat quam diligat,* disait-il dans son latin mignard, — la prendre dans une famille honorable pour qu'elle ait eu sous les yeux des exemples d'honnêteté et de chasteté, plutôt vertueuse que riche, la profession des lettres ayant en vue les bonnes mœurs et le bien de la société plus que la fortune; « cependant, ajoute-t-il finement, la richesse n'est pas à dédaigner, car elle assure l'indépendance. » — « Ainsi choisie, l'épouse du lettré sera modeste et silencieuse, diligente dans l'accomplissement de ses devoirs domestiques, attachée à son époux, en qui elle verra à la fois un supérieur et un égal, simple en sa toilette, modérée dans le manger et le boire, pieuse et adonnée à la prière. Elle priera chaque jour avec son mari. Je ne puis dire, ajoute ici Baduel, combien cette habitude est douce, agréable à Dieu, propre à développer la piété. Les prières réunies d'un mari et d'une femme ont un grand prix devant Dieu; elles affermissent la foi, ajoutent à l'affection mutuelle et sont la source d'une grande félicité. L'épouse, en outre, se sachant l'aide de son mari, *socia et adjutrix*, lui ménage la tranquillité et le repos, le soulage des soins qu'elle peut prendre pour lui, l'encourage au travail par le silence, la propreté élégante, l'affection dont elle l'entoure, le console dans ses ennuis, élève dans la foi ses enfans qu'elle a commencé par nourrir de son lait; bref, lui assure paix au dedans, dignité au dehors, et le met ainsi en état de faire porter tous leurs fruits à ses travaux de pro-

fesseur et d'homme de lettres (1). » Le mariage de Baduel était déjà une façon assez significative de rompre avec le passé et de laisser entendre qu'il partageait les opinions nouvelles. Dans son collège, il les soutenait et les propageait d'une manière plus directe et plus efficace. C'était alors l'usage que le chef d'un établissement, même quand il n'était pas prêtre, adressât de temps en temps aux élèves de véritables sermons. Baduel en profitait pour expliquer les livres saints dans le sens des novateurs. « Je n'ai garde, écrivait-il à Calvin, d'oublier ma vocation chrétienne et le devoir de confesser le Christ. Les jours de fête, j'explique les proverbes de Salomon et je tâche de former mes nouveaux élèves à la crainte de Dieu et à la vraie piété. A ces leçons assistent beaucoup d'habitans de la ville, et, dans le reste de mon enseignement, je m'applique à ne traiter aucun sujet qui ne renferme quelque grave et sainte leçon. Aussi vois-je des progrès dans le savoir élégant et dans la foi évangélique. Priez Dieu de me mettre en état de suffire à ma tâche! » Voilà ce que Baduel faisait dans ses classes, à Nîmes, à Carpentras, à Montpellier, partout où les événemens l'amenèrent. C'était une véritable prédication de la réforme, et l'on en vit bien les fruits lorsque, vingt ans plus tard, presque toute la ville de Nîmes se fit calviniste.

On ne peut s'empêcher de remarquer, à ce propos, que la réforme des études au XVIe siècle fut d'abord une œuvre protestante. Jean Sturm, à Strasbourg, comme Baduel, à Nîmes, étaient des partisans décidés de Luther et de Calvin ; nul doute que les générations qu'ils élevaient, et sur lesquelles leur façon d'enseigner leur donnait beaucoup d'influence, auraient été peu à peu amenées à partager leurs opinions. C'est ce que comprirent admirablement les jésuites; d'un coup d'œil ils aperçurent le péril, et, pour le conjurer, ils se firent hardiment novateurs. Rompant à leur tour avec les traditions du passé, dont ils étaient les défenseurs obstinés pour tout le reste, ils firent entrer dans leur *Ratio studiorum* toutes les méthodes nouvelles. Ils les y mirent en œuvre avec une habileté merveilleuse, les poussant même à l'excès, et n'hésitant pas à flatter le goût de leur temps dans ce qu'il avait d'exagéré. C'est ainsi que la bourgeoisie fut enlevée au protestantisme. Elle lui aurait sans doute appartenu presque tout entière si le mouvement du début s'était continué, si, grâce à l'attrait des nouvelles méthodes, le flot des élèves s'était toujours porté vers ses écoles. Les jésuites eurent l'adresse de désarmer leurs ennemis de ce qui attirait vers eux; en

(1) Je reproduis ici l'analyse intéressante que M. Gaufrès présente de cet ouvrage. Il était intitulé : *de Ratione vitæ studiosæ ac litteratæ in matrimonio collocandæ ac degendæ*. Ce qui prouve que ce petit livre a été beaucoup lu à cette époque, c'est qu'il a eu plusieurs éditions et qu'il fut aussitôt traduit en français.

leur ôtant ce qui pouvait être la principale raison de leur succès, ils conservèrent à l'église catholique les classes moyennes qu'elle était en train de perdre.

II.

En quittant Baduel pour Muret, nous passons d'un savant obscur à un très grand personnage. Le renom de l'honnête recteur de l'université de Nîmes a toujours été fort modeste; le professeur de l'université de Rome, placé sur un théâtre éclatant, s'est fait connaître au monde entier. Il était regardé comme l'un des maîtres les plus illustres et des plus grands écrivains de son époque. Cette gloire a tenté M. Dejob, qui a voulu étudier à fond un homme aussi important. Non-seulement il a lu avec soin ses ouvrages et ceux des savans avec lesquels il était en relation et qui ont parlé de lui, mais, pour être sûr de ne rien omettre de ce qui le concerne, il est allé fouiller les bibliothèques des villes italiennes où Muret avait séjourné; les archives de Venise et de Rome lui ont fourni un bon nombre de renseignemens curieux. De tous ces documens M. Dejob a composé un ouvrage dont l'intérêt est double, car en nous racontant la vie d'un grand professeur du XVIe siècle, il nous apprend beaucoup sur les écoles de son temps.

Marc-Antoine Muret était né dans le Limousin, en 1526, d'une ancienne famille. Sa vocation véritable se révéla de bonne heure; à dix-neuf ans, il était professeur dans son pays. Deux ans après, on l'appela, sur sa réputation, à Bordeaux pour occuper une chaire dans ce fameux collège de Guyenne, fondé en 1534 par Antoine de Gouvéa, et qui, selon de Thou, avait tant de renommée qu'on y venait même de Paris. Muret y fut le maître de Montaigne, qui se souvint toujours de lui avec reconnaissance. Le jeune professeur avait composé une tragédie latine qui s'appelait *Jules César*; elle fut jouée par les élèves du collège, et nous savons que Montaigne y avait un rôle. Quelques années plus tard, nous retrouvons Muret à Paris, où il enseigne avec un éclat extraordinaire. Un de ses panégyristes dit que « lorsqu'il allait commencer une leçon, toutes les places étaient occupées, qu'on ne laissait pas un libre passage au professeur et que c'était sur les épaules de ses auditeurs qu'il s'acheminait à sa chaire. » Sa vie était alors fort dissipée. Déjà, à Bordeaux, quoiqu'il fût écrit dans les règlemens du collège que « les régens devaient vivre honnestement et en bonnes mœurs, pour être exemples de vertu aux disciples et étudians, » Muret chantait ses amours en vers latins fort libres dans lesquels il s'adressait sans scrupule à plusieurs maîtresses à la fois, car c'était son opinion

« qu'une souris doit toujours avoir plus d'un trou à se retirer. » A Paris, il s'était lié avec les gens à la mode; il était l'ami, le familier des poètes de la Pléiade, qui appréciaient beaucoup son esprit et son savoir. Ronsard lui écrivait :

Divin Muret, tu nous liras Catulle,
Ovide, Galle, et Properce et Tibulle,
Ou tu joindras au sistre Téïen
Ce vers mignard du harpeur Lesbien.

Le jour où les amis de Jodelle, renouvelant des cérémonies un peu trop païennes, imaginèrent d'immoler un bouc à Bacchus, pour fêter le succès que le poète venait d'obtenir au théâtre, Muret faisait partie de la bande joyeuse. Ce n'était donc pas un de ces professeurs qui ne sortent jamais de leurs graves fonctions, qui, en quelque société qu'ils se trouvent, paraissent toujours en chaire. Il se piquait au contraire de n'être pas esclave de ces manies qu'on prend dans les écoles, il faisait bon marché de toutes les superstitions des gens de collège et d'université, et nous verrons que, même dans ses harangues scolaires, il n'est pas fâché de se mettre en contradiction avec eux. Ronsard, qui détestait le pédantisme et qui trouvait que les professeurs gardent de leur métier une marque indélébile, rangeait Muret parmi ceux « qui n'ont de pédant que la robe et le bonnet. »

Ces brillans succès, obtenus dans les collèges et dans le monde, furent interrompus par un incident qu'il nous est d'abord difficile d'expliquer. Nous trouvons tout à coup Muret jeté en prison, puis quittant brusquement Paris. A Toulouse, où il se retire, son histoire est tout à fait la même. Il se met à enseigner, il attire les auditeurs autour de sa chaire, mais il est de nouveau poursuivi par la police et forcé de s'enfuir. Cette fois, l'aventure eut des suites. Malgré le départ de Muret, le parlement instruisit l'affaire. On lui fit son procès par contumace et il fut brûlé en effigie. Que lui reprochait-on? Deux crimes dont le premier ne lui ferait pas beaucoup de tort à nos yeux, et qui d'ailleurs est fort loin d'être prouvé : on l'accusait d'être huguenot. Toute la vie de Muret semble démentir ce reproche, et il ne convient guère à celui qui fut plus tard l'apologiste de la Saint-Barthélemy. L'autre accusation est beaucoup plus grave et par malheur beaucoup plus vraisemblable aussi que la première. Colletet, son biographe, l'indique suffisamment quand il dit qu'il fut convaincu « de ce crime capital qui a fait autrefois embraser de soufre et de bitume des cités entières. » Quelques amis ont essayé d'en défendre Muret; mais nous aurions voulu qu'il s'en défendît lui-même. Il ne l'a jamais fait sérieusement et s'est con-

tenté d'opposer à la sentence des juges de Toulouse quelques protestations vagues où l'on ne sent pas l'accent de l'honnêteté révoltée. M. Dejob, qui, à force de vivre avec son auteur, a fini par lui devenir très bienveillant, reconnaît lui-même qu'il est difficile de croire à son innocence.

La France lui était désormais fermée, il se dirigea vers l'Italie. C'est pendant sa fuite que lui arriva une aventure piquante qui a été souvent racontée. Dans une ville de Lombardie, nous dit son biographe, les longues traites de chemin qu'il avait faites, la plupart du temps à pied, jointes aux ennuis qu'il concevait de son infortune, lui causèrent une fièvre ardente qui l'obligea à se mettre entre les mains des médecins. Comme il était fort mal vêtu, ils le prirent pour un ignorant, et l'un d'eux, proposant un remède hasardeux et extraordinaire, dit à l'autre, dans une langue qu'il croyait inconnue de son malade: *Faciamus experimentum in anima vili.* Muret les étonna fort en répondant par cette éloquente apostrophe: *Vilem animam appellas pro qua Christus non dedignatus est mori!*

Sauvé de la maladie et des médecins, Muret se rendit à Venise. Il savait que c'était une ville hospitalière aux gens de lettres et où ils trouvaient plus de liberté qu'ailleurs. Dans un temps où les bûchers étaient partout allumés et les hérétiques poursuivis avec une rigueur impitoyable, Venise cherchait à être tolérante, et, malgré le pape et les évêques, protégeait la liberté de conscience des étudiants allemands qui fréquentaient l'université de Padoue (1). Comme elle faisait passer son intérêt et sa grandeur avant tout, elle était pleine d'indulgence pour les gens qui la servaient et l'honoraient, et ne se préoccupait pas trop de leurs opinions religieuses. « *Siamo Venezziani*, avait dit l'un de ses enfans, *poi cristiani.* » Les professeurs n'étaient pas plus inquiétés chez elle à propos de leur conduite privée que pour leur orthodoxie. Un ennemi de Galilée, qui voulait lui nuire, ayant écrit aux magistrats qu'il avait un enfant naturel, ils répondirent à cette dénonciation en décidant qu'ils augmenteraient les appointemens du grand astronome puisque ses charges s'étaient accrues. Cette république aristocratique prenait autant de soin de l'instruction que les démocraties d'aujourd'hui. Elle avait multiplié les écoles et ordonné qu'elles seraient distribuées dans les divers quartiers de la ville pour que personne n'eût à les aller chercher loin de lui. Non-seulement l'instruction devenait ainsi plus facile, mais elle ne coûtait rien. Une enseigne, placardée sur la porte de l'école, devait annoncer qu'on y apprenait gratuite-

(1) M. Dejob a fait à ce sujet, et en général à propos de l'instruction qu'on donnait à Venise, des découvertes fort curieuses dans les archives de l'université de Padoue et dans celles des *Frari*.

ment la grammaire et les lettres : *Qui s'insegna grammatica e humanità senza premio.* Dans ces écoles, les professeurs étaient souvent de très grands personnages, qui appartenaient aux premières familles de l'état; ils s'appellaient Foscarini, Cornaro, Giustiniani. Cependant ils n'arrivaient pas par la faveur à la position qu'ils occupaient. Les chaires étaient au concours. Muret ne l'ignorait pas; il comptait sur cet usage libéral et sur l'impartialité des juges de Venise pour retrouver la situation qu'il avait perdue. Il prononça devant eux un beau discours, que nous avons conservé, et conquit tous les suffrages par l'élégance de son latin cicéronien.

Après avoir enseigné quatre ans à Venise, il la quitta pour s'attacher au cardinal d'Este et devenir professeur à l'université de Rome. Ce fut sa dernière étape : il y resta jusqu'à sa mort. L'enseignement, on le comprend, n'était pas à Rome aussi libre qu'à Venise. Une congrégation de cardinaux veillait sur l'orthodoxie des maîtres, et leur surveillance était souvent tracassière et gênante. Sous prétexte de conserver la pureté de la foi, ils protégeaient toutes les anciennes habitudes, bonnes ou mauvaises. La défense d'innover s'étendait à tout, et la routine était aussi sacrée que le dogme. Muret en fit plus d'une fois l'épreuve. Il avait inauguré à Rome l'explication de Platon et exposé devant ses élèves les idées de ce grand philosophe qu'ils ne connaissaient pas; mais, après une année, les partisans des vieilles traditions s'alarmèrent, et il reçut l'ordre de choisir un autre auteur. En latin, on ne voulait pas le laisser sortir de Cicéron; pour avoir le droit d'expliquer Tacite, il lui fallut livrer une bataille. Non-seulement on contrôlait le sujet de son cours, on gênait aussi ses lectures. Il avait vu un jour, dans la bibliothèque du Vatican, un manuscrit précieux du philosophe Eunape, le défenseur de Julien, et le demanda pour le faire copier. On refusa de le lui donner sous prétexte que c'était un livre *empio e scelerato.* Heureusement Muret était de mœurs douces et fort peu exigeant; il céda autant qu'on voulut et eut l'habileté d'enseigner vingt ans à Rome sans se créer aucune méchante affaire et en contentant tout le monde.

Cette époque est la plus brillante de sa vie; il y arriva en même temps à la gloire et à la fortune. Ce dernier point est à noter : quoique alors les professeurs fussent mal rétribués, il trouva moyen de se faire d'assez bonnes rentes. M. Dejob a raconté comment il s'y prit pour forcer les autorités universitaires à le payer un peu plus qu'elles ne le voulaient, et ce n'est pas un des passages les moins amusans de son livre. Muret trouvait ses appointemens insuffisans et se plaignait souvent que les cardinaux qui gouvernaient l'université ne fussent pas assez généreux : il n'y a rien là que de fort ordinaire. Ce qui l'est moins, c'est qu'il prenait ses élèves

pour confidens de ses plaintes. Il leur dit un jour, dans une de ses harangues solennelles : « J'apprends que les hommes illustres et éminens qui ont été chargés d'attribuer à chaque professeur un traitement proportionné à son mérite veulent éprouver si je suis philosophe ou si je feins de l'être. Aussi m'ont-ils assigné des honoraires annuels fort exigus, afin de me convaincre, si j'en étais blessé, de ne pas mépriser l'argent, et partant de n'être pas philosophe. Pour moi, bien que je ne sois pas de ces sages qui ont pour l'argent un profond mépris, j'ai résolu en cette occasion d'agir en philosophe. Je mépriserai donc, s'ils ne changent de décision, et l'argent qu'on m'offre et celui qu'on me refuse, et, si l'on me force à choisir, à un travail gratuit je préférerai un repos gratuit. » C'était annoncer d'une façon très claire que, si l'on persistait à lui refuser « un traitement proportionné à son mérite, » il cesserait de faire son cours, ou, comme on dit aujourd'hui, il se mettrait en grève. Il tint parole, et, au commencement de l'année suivante, il déclara qu'il avait besoin de quelques loisirs pour achever des travaux interrompus et laissa l'université commencer sans lui. Les élèves étaient prévenus ; ils savaient le motif véritable de sa retraite, et comme ils tenaient beaucoup à lui, ils se montrèrent fort mécontens. Il fallut les satisfaire, et les cardinaux durent s'exécuter : au lieu de 100 florins, Muret en reçut 150 et remonta aussitôt dans sa chaire. Un peu plus tard, probablement sur ses instances et ses menaces, on le mit à 200 florins. Enfin, vers les derniers temps, on eut besoin de lui dans l'intérêt de l'université, et on lui demanda de quitter l'enseignement du droit, auquel il se plaisait beaucoup, pour revenir à celui de la littérature. Comme il avait déclaré à plusieurs reprises devant ses élèves qu'il appartenait désormais à la jurisprudence et qu'il ne l'abandonnerait jamais, il se fit quelque temps prier, puis il céda tout d'un coup. Veut-on savoir les motifs de sa complaisance ? Il les a révélés sans aucun ménagement dans une lettre écrite à son ancien élève, le jésuite Benci. « On a produit, lui dit-il, plusieurs argumens pour me décider, entre autres celui-ci qui est irrésistible : au lieu de 200 écus d'or par an, on m'en a offert 400. Auprès d'un homme sans fortune et que l'approche de la vieillesse oblige à compter un peu plus, on ne pouvait mieux s'y prendre. Grand émoi parmi ceux qui ont étudié sous moi les *Pandectes ;* ils déclarent ne pouvoir supporter un autre professeur. C'est leur affaire ; moi, j'encaisserai joyeusement tous les ans 400 écus, puisque Dieu le veut, pour avoir de quoi jouir un jour du repos. » L'aveu est presque cynique ; il est vrai qu'il ajoute aussitôt : « Vous êtes bien heureux d'avoir choisi un genre de vie où l'âme est libre de ces soucis ! » C'est ainsi que, dans un métier où d'ordinaire on restait pauvre, Muret acquit une fort honnête

aisance. Des critiques allemands, qui ne l'aiment pas, lui ont reproché ce qu'ils appellent sa rapacité. Le mot est trop dur et le reproche injuste. Muret avait connu l'infortune, il avait porté, pour vivre, le joug pesant des grands seigneurs. On comprend qu'il ait cherché à leur échapper et à conquérir l'indépendance au moins pour ses derniers jours. Après tout, il ne demanda sa fortune qu'à son talent, et il lui était bien permis, quand il voyait l'enthousiasme des élèves et l'admiration des savans, de mettre ses leçons à un haut prix. En 1573, il fut chargé de la harangue solennelle qui se prononçait tous les ans à l'ouverture des cours de l'université (1). Les cardinaux lui imposèrent comme sujet de son discours l'éloge des lettres. La matière n'était pas nouvelle; Muret imagina de la rajeunir en soutenant que les lettres ne donnent pas seulement la gloire, qu'elles procurent quelquefois aussi des biens plus réels et qu'on peut s'enrichir dans la littérature comme ailleurs. Il aurait pu citer son exemple.

Ses fonctions ne se bornaient pas à l'enseignement. Le cardinal d'Este, son protecteur, et la chancellerie romaine empruntaient souvent sa plume dans les circonstances délicates. Son latin avait des finesses et des grâces qui le tiraient de tous les mauvais pas; personne ne tournait avec plus d'aisance les lettres les plus difficiles. Il y en eut pourtant, parmi celles qu'on lui demanda d'écrire, qui durent un peu l'embarrasser. L'empereur Ferdinand Ier avait fait un jour au saint-siège une communication très grave : il déclarait qu'il ne croyait pas possible de trouver dans ses états un nombre suffisant d'ecclésiastiques capables d'observer la règle du célibat, et comme il estimait que la prescription de la continence absolue mettrait les prêtres dans l'alternative du cynisme ou de l'hypocrisie, il en demandait la suppression. M. Dejob a trouvé dans un manuscrit de la bibliothèque Barberini que ce fut Muret qui fut chargé de répondre. Quel malheur que sa lettre soit perdue! Il eût été fort piquant de voir comment s'y prenait l'auteur de tant de vers légers, le héros des aventures de Paris et de Toulouse, pour faire l'éloge de la continence.

En ce moment, Muret était devenu une sorte d'orateur officiel dont

(1) L'université de Rome a conservé ce vieil usage. Je me souviens d'avoir assisté, le 2 novembre 1876, au discours d'ouverture prononcé par M. Luigi Ferri devant une nombreuse assemblée. L'orateur parlait de la philosophie italienne et des tentatives faites au XVIe siècle par quelques nobles esprits pour secouer le joug d'Aristote et fonder une doctrine libérale. Il rappelait le triste sort de ces malheureux qui avaient été punis presque tous de leur indépendance par la prison ou la mort. La séance avait lieu dans la grande salle de la *Sapienza*, toute couverte encore des portraits des jésuites illustres qui, pendant deux siècles, ont enseigné dans l'université de Rome. Chaque fois que M. Ferri, aux applaudissemens du public, parlait avec éloge de quelque victime de l'inquisition, il me semblait voir ces figures de jésuites grimacer.

on exhibait volontiers l'éloquence dans les grandes occasions. Sa parole élégante et majestueuse relevait la pompe des solennités de l'église et semblait établir un lien de plus entre la Rome des papes et celle de Cicéron. C'est ainsi qu'il fut désigné pour prononcer l'oraison funèbre de Pie V dans Saint-Pierre, quoiqu'il fût encore laïque, et pour célébrer la victoire de Lépante, dans l'église de l'*Ara-Cœli*. Cette grande situation, qui le mettait en lumière et donnait un relief singulier à son éloquence, avait aussi des inconvéniens auxquels il ne put pas échapper. Pour plaire au pape Grégoire XIII, il fit, en présence de l'ambassadeur français, l'éloge de la Saint-Barthélemy. C'est le plus connu de tous ses discours et celui qu'on lui a le plus justement reproché. Il suffit pour en juger l'esprit de reproduire le passage suivant, que M. Dejob a cité après beaucoup d'autres : « O nuit mémorable et digne d'être notée dans les fastes d'une marque éclatante, car, par la mort d'un petit nombre de séditieux, elle a délivré le roi d'un péril présent de mort, le royaume de la crainte perpétuelle des guerres civiles! Pendant cette nuit, j'imagine que les étoiles même brillèrent d'un plus vif éclat et que la Seine roula des ondes plus abondantes pour emporter et vomir plus vite dans la mer ces cadavres d'hommes impurs. » Voilà des paroles bien cruelles et qui, au premier abord, ne semblent guère convenir à la nature douce et humaine de Muret. M. Dejob pense qu'elles lui ont été inspirées par la frayeur. Il est sûr qu'on vivait à Rome sous une dure contrainte : ce gouvernement, qui était paternel tant qu'il ne s'agissait que des mœurs, devenait impitoyable dès que les croyances étaient menacées. Paleari a raison de parler de cette épée toujours suspendue sur la tête des penseurs ; il connaissait le péril, ce qui ne l'empêcha pas de le braver et de payer sa liberté de sa vie. Il est possible que cet exemple ait fait peur à Muret, qui n'était pas courageux, et l'on sait que la peur rend quelquefois enragé. « La conduite des gens peureux, dit très bien M. Dejob, n'est pas uniforme. La crainte les conduit bien tous dans le camp du plus fort, mais elle leur y assigne des rôles différens : les uns, âmes douces, candides, incapables de maîtriser ou de dissimuler leur frayeur, y gardent la posture de prisonniers supplians ; les autres, non moins poltrons, mais plus avisés, remarquent que la bataille est finie, ramassent quelques armes à terre, et, déguisés en soldats, réclament qu'on achève les vaincus. » Ces réflexions sont justes, et l'on peut croire que Muret a exagéré sa haine contre les vaincus pour n'être pas suspect de leur être favorable. Au fond pourtant, il ne les aimait pas, et, en les attaquant, il exprimait ses sentimens véritables. Ce n'est pas qu'il fût un fanatique ; je me figure plutôt qu'il n'avait de passion que pour les lettres et que le reste le touchait peu. Mais ces indifférens sont sujets à des colères

terribles quand ils soupçonnent qu'on veut troubler cette bienheureuse tranquillité qui leur est si précieuse. Il n'y a rien de plus commun que de voir les modérés devenir violens contre les violens. Précisément parce que Muret ne tenait pas à tous ces dogmes discutés, il ne comprenait guère qu'on s'échauffât à la controverse; il en voulait mortellement à ceux qui, pour des motifs qui lui semblaient futiles, troublaient la paix publique, au grand désespoir des lettrés et des savans, qui ont besoin de la paix pour travailler. C'est ainsi qu'il fut amené à écrire ce discours, qui est une honte pour sa mémoire.

Je viens d'exposer rapidement les principales circonstances de la vie de Muret. Quelque intérêt que cette vie présente, elle n'est pas le seul attrait du livre de M. Dejob; j'ai dit plus haut qu'il contenait aussi des renseignemens très curieux sur les écoles de ce temps. Ces renseignemens sont d'une grande importance pour le sujet que j'étudie. Nous avons vu, avec Baduel, la réforme des études commencer dans la première moitié du XVIe siècle. Muret, qui vient plus tard, nous montre ce qu'elle est devenue quand le XVIe siècle finit. Nous savons ainsi ce qui a été fait de l'un à l'autre et ce qui reste à faire; nous pouvons apprécier déjà le bien et le mal qu'ont produit les méthodes nouvelles.

Parmi les réformes annoncées dans le programme de Baduel il y en avait une qui s'était vite et pleinement accomplie, aux applaudissemens de tout le monde. Baduel, et tous les savans avec lui, demandait qu'on renonçât au jargon de la scolastique et qu'on revînt autant que possible au latin de Cicéron. Ce souhait est entièrement réalisé avec Muret. De ce côté, il ne reste rien à désirer désormais. Personne n'a jamais écrit un aussi bon latin que lui. Ses discours, dès leur publication, furent mis au même rang que ceux des orateurs classiques, et l'on peut dire que cet enthousiasme s'est conservé presque jusqu'à nos jours : il y a quelques années encore, on réimprimait ses œuvres oratoires à Leipsick, et les élèves des gymnases allemands les plaçaient dans leurs pupitres à côté de Cicéron et de Tite Live. Il est sûr qu'on ne peut les lire sans éprouver une sorte de surprise; on se demande comment il se fait qu'un moderne soit si à l'aise en s'exprimant dans un idiome antique. Muret fit illusion à ses contemporains, qui, en l'écoutant ou le lisant, croyaient entendre parler un homme d'autrefois. Ce qui nous donne une bonne opinion de sa perspicacité, c'est qu'il ne se fait pas illusion à lui-même. Il sait tout ce qu'il y a d'artificiel et de faux dans ce travail de composition en latin. Il en connaît, il en dévoile les imperfections nécessaires. La principale, c'est que nous ne pouvons pas rendre dans une langue morte les idées de notre époque. Il faut donc nous contenter des idées qui sont de tous les

temps, c'est-à-dire faire des lieux-communs. Muret s'y résigne difficilement. Il cherche autant que possible à orner, à dissimuler ces développemens généraux sous les finesses du style, à leur donner un air de nouveauté, à se les rendre propres. Mais, ici encore, il est arrêté à chaque instant. Pour aller au fond des choses, pour les rendre d'une façon qui fût personnelle, il lui fallait créer des expressions nouvelles, ce qui n'est pas permis dans une langue définitivement fixée et qui ne peut plus s'enrichir. Il est donc réduit à se tenir à la surface de son sujet et à redire ce que les autres avaient dit; son éloquence est irrémédiablement condamnée à être superficielle et commune : voilà pourquoi elle nous plaît si peu. Mais ces défauts choquaient moins ses contemporains que nous. On avait alors moins abusé du lieu-commun; il avait des grâces de nouveauté qu'il a perdues. D'ailleurs le fond, pour eux, disparaissait devant les agrémens de la forme. C'était un plaisir inconnu que de lire un ouvrage qui fût bien écrit. Le latin du moyen âge était sorti de celui qu'on parlait au VIe siècle dans les provinces de l'empire, c'est-à-dire d'une langue tout à fait corrompue. Comme il était resté en usage dans les écoles et qu'on le parlait couramment, en passant par tant de bouches ignorantes, il s'était sans cesse altéré; à la fin, ce n'était plus qu'une pourriture de pourriture. On éprouva donc une sorte d'éblouissement quand on vit reparaître la belle langue de Cicéron dans sa pureté. Un vieil universitaire, qui se rappelait la *harenga* toute hérissée de divisions scolastiques, toute farcie de termes barbares, que prononçait le maître ès-arts le jour de son installation (1), et qui lisait un discours de Muret, ne pouvait s'empêcher de ressentir une admiration sans bornes. — Après tout, il n'avait pas tort. Ce n'était pas un médiocre avantage d'être parvenu à reproduire la pureté et l'élégance des écrivains antiques, et il n'y a rien qui nous introduise plus profondément dans le génie d'un peuple que l'effort qu'on fait pour bien écrire ou bien parler sa langue. Cette première réforme avait donc complètement réussi.

Il en était de même de celle qui consistait à remplacer dans l'enseignement la logique par les lettres. Le règne exclusif d'Aristote était fini; les orateurs, les poètes, les historiens, les philosophes

(1) Voici, d'après M. Thurot, l'analyse d'une de ces *harengæ* prononcées par les bacheliers, dans la faculté de décret, ou de droit : « La *harenga* était un discours sur le droit canon. Le bachelier commençait par invoquer le secours de Jésus-Christ; il faisait ensuite l'éloge du droit canon sur un texte emprunté aux collections des décrétales; il terminait en rendant des actions de grâces à Dieu, à la Vierge, à son patron, et aux docteurs. Il énonçait sur chacun de ces points un nombre symétrique de propositions qu'il démontrait par majeure et par mineure. Les termes de ces propositions étaient rimés. » Toutes les *harengæ* devaient être construites de la même façon.

des deux littératures classiques étaient devenus le sujet ordinaire des études. C'était assurément un grand progrès; c'était un danger aussi et, vers la fin du XVIe siècle, on pouvait prévoir qu'il en sortirait quelques conséquences fâcheuses. Les exercices de l'ancienne faculté des arts pouvaient sembler fastidieux, mais ils préparaient directement à ceux des facultés supérieures. D'après les idées du moyen âge, pour devenir théologien, jurisconsulte et même médecin, il fallait avant tout savoir disputer; la logique était indispensable à tous ceux qui voulaient pousser plus loin leurs études, et c'est pour l'apprendre qu'ils venaient s'entasser sur la paille de la rue du Fouarre. Avec l'importance de la dispute, l'utilité de la faculté des arts diminua. On pouvait dire sans doute que cette haute éducation littéraire par laquelle elle avait remplacé la logique et la dialectique élève les esprits, les fortifie, les rend plus propres à suivre les travaux des autres facultés. Par malheur, cet avantage est de ceux qui ne frappent pas les yeux du vulgaire; tout le monde n'est pas capable de l'apprécier; les divers degrés dans la culture de l'esprit sont difficiles à noter d'une manière sensible. Un père économe, un écolier pressé qui ne voulait plus se donner la peine de fréquenter la faculté des arts ou qui souhaitait y séjourner le moins possible, pouvaient dire que c'était un enseignement de luxe, qui ne menait à aucune profession spéciale, et qu'à la rigueur on pouvait s'en passer ou, du moins, en restreindre la durée. Il devenait donc tous les jours plus difficile d'y retenir les élèves et de les forcer de travailler (1).

A la vérité, on comptait pour prévenir ce danger sur l'attrait des études nouvelles; on avait confiance aussi dans le talent des professeurs. La renaissance, nous l'avons vu, rendit plus important le rôle du maître, et, parmi les maîtres, il n'y en avait pas de plus habile et de plus célèbre que Muret. Il avait cette supériorité sur

(1) Il est vrai que les grades restaient; et l'on pouvait croire que la nécessité de devenir bacheliers et licenciés retiendrait les élèves dans la faculté des arts et les forcerait à travailler. C'était une illusion dont on n'a pas cessé d'être dupe de nos jours. Les examens ne maintiennent pas les études; au contraire, c'est la force des études qui fait celle des examens. D'ailleurs les grades, dans l'ancienne université, n'avaient aucune importance réelle, et les examens étaient devenus depuis longtemps une pure formalité. « Tout le monde est reçu, disait un recteur, au commencement du XVIe siècle, même ceux qui savent à peine lire. » Et, de fait, M. Thurot, en étudiant les registres de la faculté de médecine, a constaté que pendant un siècle (de 1395 à 1500 pas un seul des candidats n'a été refusé. Cette facilité durait encore au XVIIe siècle. Un recteur qui se plaignait de l'avilissement des grades prétendait qu'il suffisait aux candidats « d'aller dans quelque université peu fameuse en France, où, dès le jour même de leur arrivée, et, s'ils le veulent, sans sortir de l'hôtellerie, ils obtiennent des lettres de licenciés et de docteurs en médecine. Il y va, ajoutait-il, de la santé et de la vie des hommes de remédier à cet abus. » Ce n'était donc pas la crainte des examens qui pouvait faire le salut des facultés.

beaucoup de ses collègues d'aimer avec passion son état. Les autres professeurs illustres de ce temps, Sigonius, Victorius (Vettori), qui enseignaient comme lui dans les universités italiennes, ne le faisaient qu'à contre-cœur. Ils regrettaient toujours les loisirs de leur cabinet, où ils composaient de si beaux ouvrages. Muret n'était jamais si heureux que dans sa chaire. Nous avons un discours de lui où il exprime la joie qu'il éprouve à reprendre son cours après les vacances : « Enfin les vacances sont terminées ! » s'écrie-t-il, comme d'autres diraient : « Enfin elles vont commencer ! » Il se félicite de se retrouver au milieu de cette ardente jeunesse dont il peut tout espérer, il revoit avec attendrissement ces jeunes arbres qu'il a plantés, ce troupeau qu'il nourrit, et va jusqu'à penser que ces quatre mois de repos ont dû sembler longs à ses auditeurs comme à lui-même. Voilà certainement une ardeur qui n'est pas commune.

Malgré la distance où nous sommes de lui, nous pouvons avoir quelque idée de la manière dont il faisait ses cours. M. Dejob a très bien montré que, pour composer ses ouvrages, il se contentait de rédiger ses leçons : la leçon se retrouve aisément dans le livre. Une fois son cours ouvert par un de ces discours pompeux que venaient entendre les amateurs de beau langage aussi bien que les écoliers, il choisissait un auteur grec ou latin et l'expliquait : l'explication, dans les écoles de la renaissance, a remplacé la dispute. Muret, quand il explique, cherche surtout à être clair et intéressant. Ce n'est pas un philologue de génie comme ce Scaliger, qu'il appelait son père, comme ce Lambin, avec lequel il a tant discuté. La nouvelle école commence à perdre cette passion de philologie qui avait animé les savans de l'époque précédente. Dans les œuvres de Muret, la restitution des textes tient peu de place. Ce grand effort, qui a produit des merveilles de divination et d'où l'antiquité est sortie toute rajeunie, semble s'être épuisé. Muret s'accommode du texte courant pour peu qu'il soit acceptable. Il essaie seulement de le faire comprendre et d'y intéresser les élèves par des rapprochemens ingénieux avec des passages semblables tirés d'autres ouvrages. La méthode est assurément excellente; il n'y en a pas d'autre pour exciter l'esprit de la jeunesse, pour éveiller et soutenir son attention. Le dirai-je pourtant? Ce n'est pas sans regret ni sans crainte que je vois abandonner peu à peu ces fortes études qui ont formé et nourri la vigoureuse génération des savans du XVIe siècle : dès qu'elles s'affaiblissent, toute l'éducation s'en ressent. C'est un mérite et un danger de vouloir trop proportionner l'enseignement à l'intelligence des élèves; on l'abaisse, on le diminue, quand on n'est préoccupé que de la pensée de mettre tout à

leur portée. Il ne faut pas trop leur voiler la science. On doit sans doute les retenir d'ordinaire dans ces sentiers de la plaine où leurs pas sont plus assurés; mais, pour éveiller d'avance leur curiosité, pour les tenir en haleine, il n'est pas mauvais de leur montrer de temps en temps les hauteurs où ils marcheront plus tard. Il en est des connaissances qu'on donne au collège comme des fontaines publiques : il faut les élever avant de les répandre; elles ne jailliront que si elles partent de haut. On en peut dire autant de la peine qu'on se donne pour rendre la science et le travail attrayans; il y faut aussi une mesure. Si le professeur attire trop à lui dès le début les esprits frivoles, s'il cherche trop à les gagner par ses complaisances, ils font bientôt la loi à l'auditoire et au professeur lui-même. Ses premières concessions le forcent à en faire d'autres. Bientôt il ne pourra plus se permettre de présenter la science par ses côtés sérieux, il sera aux ordres de son public, qui lui imposera ses volontés, qui exigera impérieusement qu'on l'amuse; et, comme il n'y a rien dont on se lasse plus que d'être amusé, il finira toujours par perdre son auditoire s'il fait trop de frais pour le retenir.

C'est ainsi peut-être qu'il faut expliquer quelques aventures désagréables qui arrivèrent à Muret vers la fin de sa vie. L'enthousiasme des élèves pour lui fut d'abord incroyable. Il enseigna les lettres, la philosophie et le droit, toujours avec le même succès. Il devait évidemment ce succès aux efforts qu'il faisait pour rendre le savoir attrayant. « Il ôtait du chemin des arts libéraux les épines et les cailloux, » comme le voulait Ramus. En 1578, les étudians allemands qui fréquentaient l'université de Padoue lui écrivirent qu'ils voulaient un professeur comme lui, qui enseignât d'après la méthode française, *more gallico*. C'est le mot de Montaigne que j'ai cité tout à l'heure : « un peu de tout, à la française. » Je crains que Muret, lui aussi, se soit contenté « de goûter la crouste première de toutes les sciences, » et qu'il n'ait rendu son enseignement un peu superficiel pour qu'il fût plus agréable. Quel fruit retirera-t-il de ses complaisances? Son public, qu'il voulait trop ménager, lui échappa. Le ton de ses derniers discours est triste; on y trouve une sorte de sentiment de la décadence qui s'approche. Ce grand enthousiasme qui, un siècle auparavant, avait accueilli la renaissance des lettres, s'affaiblissait tous les jours. Il avait commencé en Italie; c'est en Italie qu'il déclina d'abord. « Il s'évapora bientôt, dit Bernhardy, comme une fumée de jeunesse. » Muret, dans son latin cicéronien, fait entendre la même chose : *Non amamus litteras, auditores; non amamus studia doctrinæ. Nihil altum, nihil arduum, nihil gloriosum cogitamus.* Cet oubli des bonnes lettres se mani-

festa d'abord par l'éloignement que les élèves témoignèrent pour le grec. L'étude du grec est, dans l'éducation littéraire, le fondement du reste : quand on l'exclut des classes, l'enseignement aussitôt souffre et baisse. On a essayé plusieurs fois, en le sacrifiant, de sauver le latin ; c'est le moyen le plus sûr de les perdre tous les deux. Muret le voyait bien. « Nous pouvons prédire, disait-il, que si l'on se met à négliger les Grecs, on ruinera, on détruira certainement tous les arts libéraux. » Il faut lui rendre cette justice qu'il fit tout son possible pour le sauver. M. Dejob nous montre qu'il prit plusieurs fois des auteurs grecs pour sujet de ses leçons. Grâce à lui, Platon et Aristote parurent sur les programmes de l'université de Rome, mais ils ne purent jamais s'y maintenir. Après un semestre ou deux, les cardinaux qui surveillaient les études insinuaient doucement au professeur qu'il ferait bien de renoncer à ces matières ingrates, et, après s'être fait un peu prier, le professeur obéissait en maugréant. Du reste, les cardinaux, en pesant sur lui, ne faisaient que s'accommoder au goût des élèves. « Que voulez-vous ? disait Sirleto, l'un des hommes les plus éclairés du sacré collège, on ne peut pas obtenir d'eux qu'ils aiment les lettres grecques. » La plupart ne savaient pas le grec et ils étaient forcés de suivre les explications de Muret sur une traduction latine. Dans ces conditions, Aristote et Platon ne pouvaient pas leur plaire. On comprend qu'ils aient demandé qu'on les en délivrât ; mais on est surpris qu'ils l'aient si aisément obtenu.

C'est qu'alors les écoliers faisaient la loi. Pour retenir dans la faculté des arts cette masse flottante d'étudians paresseux, toujours prêts à la quitter, il fallait faire sans cesse des concessions nouvelles. Bientôt l'indiscipline fut à son comble. Muret, dont l'enseignement avait excité d'abord tant d'enthousiasme, finit par n'être pas plus respecté que les autres. Comme il avait beaucoup d'esprit, il se défendit quelque temps par des saillies plaisantes qui mettaient les rieurs de son côté. « Un jour qu'un étudiant, pour troubler le cours, agitait une clochette de bélier, Muret s'écria : « Pour tant de bêtes, il faut bien un conducteur. » Mais l'esprit ne suffit pas toujours pour dompter la turbulence des écoliers. Muret vieillissait ; ses forces commençaient à le trahir. Il était réduit à mendier de ses élèves, d'un ton dont l'humilité nous attriste, « une heure de silence et d'attention. » Il remplaçait quelquefois ses leçons publiques par des conférences particulières qu'il faisait dans sa maison et d'où les mauvais élèves étaient exclus : « Chez moi, disait-il, nous n'avons rien à craindre de cette lie et de cette bourbe ; s'ils osaient essayer de se mal conduire, on leur fermerait la porte sur le dos ; et, s'ils voulaient

revenir le lendemain, on la leur fermerait sur le nez. » Enfin, las de lutter contre « ces drôles abjects, » comme il les appelle, il écrivit au cardinal Sirleto pour demander sa retraite. « J'ai supporté, lui disait-il, d'infinies indignités de la part des écoliers, lesquels, quand je me suis bien fatigué à dire quelque chose de bon, par des cris, des sifflets, du bruit, des injures et d'autres malhonnêtetés, me troublent tellement que parfois j'en perds l'esprit. Les murs des écoles sont d'ordinaire couverts de mots et de peintures abominables, au point que beaucoup de prélats, de religieux et d'autres personnes honnêtes, qui viennent pour m'entendre, frémissent rien qu'à les regarder, croyant, et avec raison, entrer, non dans une école, mais dans le plus infâme et déshonnête de ces lieux qu'on ne peut convenablement nommer. Bien des fois, voulant blâmer ces turpitudes, j'ai été bravé, menacé; ils ont été jusqu'à dire publiquement que, si je ne me taisais, ils me balafreraient le visage. Cette année même, outre que j'ai été souvent forcé de m'en retourner sans pouvoir faire ma leçon, un samedi, qui fut le 10 décembre, on me lança avec la plus grande violence une orange qui faillit m'enlever un œil; par suite de quoi, je me retirai sans rien dire et craignant pis, au grand scandale de plusieurs prélats qui se trouvaient présens. Désormais les chaires de professeurs sont devenues pires que des piloris, si grande est l'insolence de la jeunesse! » Voilà ce qui se passait dans l'université de Rome, et de quelle manière les élèves traitaient le professeur le plus illustre de son temps, à la fin du XVIe siècle.

Au même moment, les jésuites achevaient de rédiger leur *Ratio studiorum* et commençaient d'ouvrir leurs écoles. Pour réussir, ils n'avaient qu'à éviter les fautes qu'ils voyaient commettre autour d'eux. A la turbulence des universités ils opposent la discipline de leurs maisons. Comme ils voient que les facultés des arts sont en pleine décomposition, ils essaient de sauver au moins ce qu'elles ont de meilleur et de plus précieux : ils introduisent définitivement la rhétorique et la philosophie dans leurs collèges, qui comprennent désormais un cours complet d'éducation. Aux quatre classes de grammaire et d'humanités ils ajoutent trois ou quatre ans de hautes études, et « l'honnête homme » sort achevé de leurs mains. C'est encore à peu près le régime de nos lycées. Le trait saillant de ce régime, c'est que l'enseignement secondaire y absorbe l'enseignement supérieur et le rend presque inutile : il a des mérites et des inconvéniens qu'il serait trop long de discuter ici; il suffit que, grâce à M. Gaufrès et à M. Dejob, nous ayons pu voir à quel moment il s'est établi et quelles en sont les origines.

GASTON BOISSIER.

LE

DÉFICIT COMMUNAL

L'axiome « qu'il faut commencer par faire de bonne politique pour faire ensuite de bonnes finances » pourrait aisément se retourner, et il serait tout aussi vrai de dire que de mauvaises finances conduisent infailliblement à une mauvaise politique. A l'heure actuelle, heure de trouble et d'incertitude, de malaise général et d'inquiétude latente, au moment où, mécontente du présent, sans préférence marquée pour aucun des régimes du passé, la France ne sait vers quel avenir elle doit tendre, l'étude de la situation des finances publiques, si intimement liée, soit comme cause, soit comme conséquence, aux questions politiques, nous paraît devoir passer avant elles, et l'homme capable d'éclaircir et de résoudre les problèmes financiers rendrait à notre pays le seul service qu'il réclame aujourd'hui.

A coup sûr, les discussions politiques ne peuvent être ni évitées ni blâmées. Pour tout esprit soucieux du bien général, les controverses sur les mérites de tel ou tel gouvernement, monarchique ou républicain, constitutionnel ou autoritaire, appellent les méditations les plus sérieuses et s'imposent avec plus ou moins d'opportunité, selon que le calme intérieur règne ou qu'une menace de trouble prochain se fait sentir. Permis donc aux partisans de notre démocratie française d'en faire ressortir les mérites au point de vue des principes les plus élevés de la science sociale, d'en poursuivre tous les développemens dans les institutions politiques et de n'en craindre ni les exagérations ni les erreurs. D'autre part, comment aux

hommes qui croient à la nécessité d'une base autre que notre suffrage universel, mobile et passionné, pour asseoir le pouvoir souverain sur lequel tout repose, refuser le droit de répéter sans cesse, et nonobstant les accidens qui en ont interrompu le cours, que la monarchie seule peut garantir de toute atteinte le fondement de l'édifice social, parce qu'elle ne permet pas aux ambitions privées de spéculer sur les variations de la souveraineté et qu'elle rend ainsi la marche du progrès possible et sûre, alors qu'il n'est plus entravé par des révolutions intéressées et des destructions inutiles? A quoi servent toutefois ces controverses répétées et ces débats sans fin? En sort-il une solution, et n'ont-ils pas pour unique conséquence de perpétuer l'agitation? S'ensuit-il cependant qu'il faille renoncer à toute critique des fautes que la politique fait commettre chaque jour et taire les dangers dont le pays est menacé? Non sans doute; on doit simplement retourner les termes de la démonstration, et, dans les rapports qui existent entre la politique et les finances, au lieu de prendre le bon ou le mauvais état des dernières comme la conséquence de celle-ci, on obtiendrait plus aisément gain de cause en montrant à quel point la solidité financière de l'état, sans laquelle rien ne dure, réclame telle ou telle marche dans le gouvernement.

Aujourd'hui d'ailleurs, le seul argument à faire valoir auprès des masses, la seule préoccupation qui puisse les atteindre, est le soin de leurs intérêts. Si ces intérêts étaient menacés, elles se soulèveraient avec une telle violence que toute révolution politique deviendrait en un moment facile. Blâmer une passion aussi exclusive ne servirait de rien : chercher à la satisfaire devient le devoir de ceux qui gouvernent. Quand, avec mesure et sincérité, on porte la lumière sur une question vitale pour les intérêts matériels, on obtient tout de suite le succès mérité. C'est ce qu'avait fait l'avant-dernier ministre des finances, l'honorable M. Léon Say, lorsqu'il dévoila au pays l'abîme financier que l'on côtoyait sans le voir. Sa déclaration ne pouvait être suspecte, et là où des hommes très compétens, comme MM. Buffet et Bocher, ne trouvaient que des incrédules en accusant notre budget de cacher des mécomptes et des défaillances, M. Léon Say a convaincu tous les esprits sensés du danger d'une situation financière qui ne comportait plus d'illusions et exigeait un prompt remède. Ce grand service rendu au pays sera-t-il perdu, et même après sa sortie du ministère, sa politique lui survivra-t-elle? En un mot, son successeur maintiendra-t-il les mêmes dispositions du budget? On l'a espéré un moment; mais aujourd'hui on semble revenir aux anciennes imprudences, c'est-à-dire à l'accroissement de la dette flottante et à l'emprunt.

C'est sur un point particulier des recettes et des dépenses publi-

ques, ou plutôt sur un budget annexe du budget général, et dont l'importance spéciale est immense, que nous voudrions émettre quelques réflexions et appeler l'attention du lecteur : aucun sujet ne nous paraît la mériter à un égal degré. Les grandes lignes du budget général de l'état sont visibles à tous, les discussions des assemblées législatives en révèlent les caractères distinctifs; pour les budgets départementaux, les conseils généraux en font encore connaître les principaux détails et, la presse locale les enregistre avec soin. En est-il de même des budgets communaux? En dehors des grandes villes et au-delà des limites des localités, qui pourrait en parler avec compétence? Qui surtout possède la moindre notion de ce qu'il importe le plus de savoir, c'est-à-dire de l'ensemble de tous ces budgets communaux, de ces recettes et de ces dépenses qui ajoutent de tels chiffres au budget de l'état proprement dit et sous lesquels, en cas d'exagération, la fortune publique pourrait s'écrouler et le mécontentement général surgir avec une violence irrésistible, comme il le fit aux premiers jours de la révolution française, suscité par l'intolérable poids des charges locales si inégalement réparties?

Il n'y a pas vingt ans, en 1865, le ministre de l'intérieur fit pour la première fois rédiger un travail d'ensemble sur la situation financière de toutes les communes de l'empire, pour l'exercice de 1862. Dans les premiers mois de 1870, M. Chevandier de Valdrôme soumit à l'empereur un très important rapport sur l'exercice de 1868. Depuis lors, ce bon exemple a été suivi : nous avons sous les yeux le travail de M. Durangel, directeur du service départemental et communal, rédigé après la guerre et d'où ressortent les sacrifices faits par les communes à cette occasion, ainsi que celui de l'un de ses successeurs, M. de Crisenoy, où sont comparées les situations des années 1877 et 1878 avec celles des années antérieures, mais ce n'est que dans cette dernière année qu'une circulaire du ministre de l'intérieur a prescri la publication, *après chaque exercice*, de la situation financière de toutes les communes. Pouvons-nous donc aujourd'hui établir une de ces comparaisons si instructives entre les différens régimes sous lesquels nous avons vécu, analogues à celles qui ont montré, par exemple, le budget de l'état grossissant à vue d'œil et montant depuis ce fameux milliard qu'on prédisait au moment où il était atteint ne devoir jamais être revu, tant le chiffre en était faible, jusqu'au triple de cette somme qu'il dépasse aujourd'hui? A coup sûr, il serait non moins intéressant de suivre les dépenses de la vie municipale dans leur accroissement successif; mais, d'une part, on ne pourrait reculer à une époque assez lointaine, et d'autre part les documens semblent

manquer au moment même où ils deviendraient le plus nécessaires, c'est-à-dire depuis 1878, nonobstant la statistique ministérielle qui doit se publier annuellement. En effet, au contraire des précédentes, de celles de 1860, 1870, 1877, qui donnaient des chiffres totaux et des résumés comparatifs, les travaux récens fournissent bien sur quelques points spéciaux des résultats intéressans à consulter, mais certains détails disparaissent dans la loi générale des finances, d'où on ne peut les extraire, et l'ensemble surtout, comme nous le verrons plus tard, ne ressort pas distinct et indiscutable. Nous essaierons néanmoins de montrer que les recettes et les dépenses communales progressent avec rapidité et que les dernières années présentent à cet égard des résultats inquiétans. Il y a plus, de récentes mesures législatives, d'autres qui semblent imminentes et que d'aveugles passions politiques réclament avec instance, menacent les budgets municipaux de sacrifices tels que nous n'hésitons pas à qualifier de *déficit communal* la situation qui en serait le fruit, et comme ce mal financier ne pourrait être que le prélude de maux politiques incalculables, nous croyons pouvoir nous permettre de jeter un cri d'alarme. Dieu veuille qu'il ne soit ni opportun, ni justifié!

I.

L'organisation municipale est justement considérée comme la base de tout édifice social. M. de Tocqueville a dit « que la commune est si bien dans la nature que partout où il y a des hommes réunis, il se forme de soi-même une commune. » En France, chaque régime a touché à la loi des municipalités, pour en augmenter les pouvoirs, en faciliter le fonctionnement, en accroître les ressources. Nous ne voulons examiner que ce dernier point. Et d'abord, de quoi se composent les ressources des communes?

Les recettes sont dites ordinaires ou extraordinaires. Les premières se composent du revenu de tous les biens dont les habitans n'ont pas la jouissance en nature, — prix de ferme des maisons, usines, biens ruraux, bois, etc.; du produit des centimes ordinaires et autres ressources affectées aux communes par les lois de finances, — de la portion accordée dans l'impôt des patentes, dans les droits de permis de chasse, — du produit des octrois et des différentes concessions spéciales, comme places dans les marchés, péages, concessions d'eau, droit de voirie, — enfin de la taxe sur les chiens, les voitures, les chevaux, etc. On peut, comme l'a fait M. Durangel dans son rapport de 1870, grouper les ressources ordinaires en six catégories : 1° revenus des biens communaux; 2° centimes ordi-

naires; 3° octrois; 4° taxes et perceptions municipales; 5° subventions de l'état, du département ou des particuliers pour services ordinaires; 6° recettes diverses.

Les recettes extraordinaires se composent : des contributions extraordinaires dûment autorisées, — du prix des biens aliénés, — des dons et legs, — du produit des emprunts, etc. Toutes ces ressources ordinaires et extraordinaires ne peuvent être perçues que conformément à la loi de finances annuelle qui prononce en bloc sur les centimes ordinaires et en fixe le maximum, ou en vertu des prévisions du budget voté par les conseils municipaux et approuvé par les administrations supérieures, chargées de la surveillance des communes, laquelle exige plus de soin ou réclame plus de sévérité selon que l'importance de leur population est plus grande et que l'étendue de leurs ressources exige un contrôle plus élevé. On comprend que pour les petites localités la préfecture du département soit la dernière juridiction invoquée et que leurs modestes budgets ne remontent pas à la cour des comptes.

Depuis le recensement de 1876, on trouve 653 communes dont la population est inférieure à 100 habitans; dans 15,890 elle varie de 101 à 500; 10,867 ont une population supérieure à 500 et inférieure à 1,000; 8,646 communes renferment plus de 1,000 habitans (1). Les grandes villes qui en comptent plus de 50,000 sont au nombre de 23.

La différence des ressources n'est pas moins sensible que celle de la population. Le dernier rapport soumis à l'empereur constatait qu'en 1868 : 24 communes possédaient un revenu annuel de moins de 100 francs, 243 de moins de 500, 856 de moins de 1,000, que dans 3,798 autres le revenu s'élevait de 10,000 à 30,000 fr., enfin que dans 531 il atteignait de 30,000 à 100,000. 20 grandes villes seulement, sans compter Paris, jouissaient d'un revenu supérieur à 1 million. Depuis le relevé de 1868, la proportion n'a pas beaucoup changé, et la dernière publication sur la situation financière des communes donne encore 527 communes dont les recettes ordinaires sont inférieures à 500 francs, 29,541, où elles varient de 1,000 à 10,000 fr., et 256, où elles sont supérieures à 100,000 fr. Disons aussi que 73 communes couvrent toutes leurs dépenses avec leurs revenus patrimoniaux et 11,124 avec leurs *revenus ordinaires*; comme la nature même des revenus rend la différence entre les communes bien plus sensible, il serait bon de mettre en lumière cette dissemblance si elle pouvait être saisie facilement.

(1) Exposé des motifs sur le projet de loi d'organisation cantonale, présenté par M. Goblet, ministre de l'intérieur, le 20 mai 1882.

Toutes les communes prélèvent, à titre de ressources ordinaires : 1° — 5 centimes imposés chaque année par la loi de finances sur le total des contributions directes, c'est-à-dire de l'impôt foncier, des portes et fenêtres, personnel et mobilier; 2° — 8 centimes sur la contribution des patentes : or l'importance de ces deux prélèvemens ne varie pas seulement selon que les impôts sont plus ou moins forts, c'est-à-dire selon que les contribuables sont plus ou moins riches, mais encore selon que l'assiette en a été établie avec plus ou moins de sévérité. On n'ignore pas que, par suite de l'inégalité dans la confection du cadastre, l'impôt foncier s'élève jusqu'à 21 centimes par franc du revenu ou s'abaisse à 3 centimes. Depuis bien longtemps, il a été question de la péréquation de l'impôt, mais c'est une promesse restée à l'état de lettre morte, et l'inégalité subsistera longtemps encore et rendra la charge des centimes ajoutés au principal des contributions bien plus lourde dans certains endroits que dans d'autres. Quand à la suite de ces premiers centimes perçus par les communes, nous en verrons d'autres s'ajouter en plus grand nombre encore, il sera bon de se rappeler les inconvéniens de l'inégalité des sacrifices demandés au revenu foncier et l'on comprendra qu'on ait pu soutenir que ce revenu était, dans certaines localités, presque entièrement absorbé.

Les cinq premiers centimes ordinaires et les 8 centimes prélevés sur le principal des patentes, dont la loi de finances mentionne chaque année la perception, ne suffisent pas à payer en effet, dans toutes les communes, les dépenses nécessaires, et il en est d'obligatoires et de spéciales auxquelles il faut toujours pourvoir. Des centimes additionnels deviennent alors exigibles, soit du gré des conseils municipaux, soit, s'ils se refusent à les voter, par décision de l'autorité supérieure, et le maximum légal en est fixé à 20 centimes, sur lesquels plusieurs lois successives ont déterminé la part spéciale à faire à l'instruction primaire et aux chemins vicinaux.

C'est donc aux impôts directs que les communes ont en premier lieu recours; dans les impôts indirects, elles n'ont qu'un article à leur disposition : celui des octrois, et les villes seules peuvent les établir en raison du chiffre de la population. Le nombre des octrois était de 1,514 en 1871, de 1,540 en 1880. Sur le chiffre de 260 millions fournis par l'octroi (Paris excepté), les communes en 1880 ayant plus de 100,000 francs de revenu ont perçu 97 millions. Bagnères-de-Bigorre et Bagnères-de-Luchon sont les seules villes de cette catégorie dépourvues d'octrois.

D'autres taxes procurent aussi aux communes d'abondantes ressources, les halles, les marchés, une part dans les permis de chasse, la taxe des chiens, des voitures, etc. Il est à noter que 18,000 com-

munes en 1877 n'avaient pas encore adopté la vente des concessions de terrain dans les cimetières. Une des ressources dont s'inquiètent le plus les petites localités est la prestation en nature pour l'entretien et l'ouverture des chemins vicinaux. Le prix auquel on l'estime varie singulièrement, et ce détail a son importance, puisqu'on peut la racheter en argent. La rétribution mensuelle payée par les parens pour leurs enfans inscrits à l'école, constituait aussi un revenu important, puisqu'il atteignait 18 millions 1/2 au moment où, par suite de l'établissement de la gratuité de l'enseignement primaire, la loi en a prononcé la suppression.

Mentionnons encore, dans les revenus communaux, celui des propriétés foncières et du domaine forestier. Entre le rapport de M. Durangel et celui de M. de Crisenoy, les bois communaux se sont accrus de 296,000 hectares, dont 74,000 dans les landes de Gascogne. M. l'ingénieur Chambrelent, aujourd'hui inspecteur-général des ponts et chaussées, est l'auteur du défrichement de ces landes et de leur mise en valeur. En 1872, le produit des biens communaux montait à 49 millions 1/2, et à 56 1/2 en 1877; il est destiné à s'accroître lorsque les bois, dont la plantation est encore récente, seront en plein rapport.

Les recettes extraordinaires des communes sont fournies par les centimes extraordinaires, les surcharges d'octroi, les revenus exceptionnels des biens communaux, enfin par les emprunts, subventions et toutes autres ressources non annuelles. Excepté en ce qui concerne les emprunts, les recettes extraordinaires sont puisées aux mêmes sources que les ressources ordinaires, et comme le service de l'intérêt et de l'amortissement des emprunts est couvert dans presque tous les cas par des centimes additionnels, il est vrai de dire que le nombre seul des centimes communaux établit presque toute la différence entre les recettes ordinaires et extraordinaires, bien que la vente des immeubles et les surtaxes d'octroi fournissent aussi leur part à ces dernières.

En face des recettes se groupent les dépenses, dont les unes sont aussi dites ordinaires et obligatoires, les autres extraordinaires ou facultatives; mais, de même que pour les recettes, le caractère de ces deux sortes de dépenses n'est pas toujours bien tranché. On comprend en général dans les dépenses ordinaires les frais d'administration, ceux de la perception des octrois et des taxes, la police, les cultes, l'instruction publique, la voirie, les secours aux établissemens de bienfaisance; mais, tandis que dans la première catégorie de dépenses figure l'indemnité de logement due aux ministres des cultes, c'est dans les dépenses extraordinaires et facultatives que se trouve le supplément de traitement de ces mêmes desser-

vans, ministres et pasteurs. On voit aussi le salaire du garde champêtre faire l'objet d'un prélèvement sur les ressources de la prestation et pouvoir être imposé d'office, tandis que celui du cantonnier reste facultatif. Ne serait-il pas encore logique de comprendre dans les dépenses obligatoires l'amortissement des emprunts au lieu de le porter comme premier article des dépenses extraordinaires?

Quoi qu'il en soit de ces premières indications, nécessaires pour spécifier le caractère de la gestion financière des communes et faire apprécier les sacrifices demandés aux contribuables, ce qu'il importe surtout de connaître, c'est le total auquel s'élèvent ces recettes et ces dépenses, après quoi se posera la question encore plus grave de savoir si ce total même est destiné à s'accroître, et si la marche actuelle des idées ne tend pas à en exagérer le poids dans une mesure intolérable.

II.

Les rapports présentés à l'empereur sur la situation des communes en 1862 et en 1868 offrent les points de comparaison suivans : en 1862, les recettes ordinaires de toutes les communes, Paris excepté, s'élevaient à 296 millions et les recettes extraordinaires à 149, contre 256 millions de dépenses ordinaires et 193 de dépenses extraordinaires, ensemble 445 millions de recettes et 449 de dépenses. En 1868, le chiffre des recettes ordinaires monte à 335 millions, soit 39 en plus, et celui des recettes extraordinaires à 141, tandis que les dépenses ordinaires restent à 298 millions et les dépenses extraordinaires à 184; il y a 476 millions de recettes contre 482 de dépenses. L'accroissement du chiffre du principal des contributions directes, qui s'est élevé de 260 millions en 1862 à 275 en 1868, a produit naturellement une plus-value parallèle dans les centimes additionnels perçus par les communes. De leur côté, les octrois ont procuré 13 millions de plus. Mais, d'autre part, le passif des communes s'était beaucoup aggravé : de 341 millions en 1862, il dépassait, au 1er juillet 1869, 573 millions, répartis sur 13,594 communes qui, pour les solder, avaient dû s'imposer plus de 3,000 centimes extraordinaires leur procurant une annuité de 8 millions 1/2 en plus d'un prélèvement de 25 millions sur leurs revenus ordinaires. A côté de ce passif, celui de la ville de Paris seule montait à 1,475 millions.

Trois ans après, M. Durangel accuse pour 1871 un ensemble de 675 millions de recettes contre 577 de dépenses. Les recettes ordinaires figurent dans ce total pour 313 millions, les recettes extraor-

dinaires pour 226 et les excédens libres et restes à recouvrer pour 135. Il n'avait pas été tenu compte de ce dernier article dans le dépouillement de 1868; c'est ce qui explique la grosse différence entre les totaux des deux exercices et rend toute comparaison difficile. En ne faisant de rapprochement que sur un point spécial, le produit des centimes communaux, on trouve qu'en 1871 celui des centimes ordinaires est de 64 millions et celui des centimes extraordinaires de 37, ensemble 101 millions. Or cette somme est supérieure de 15 millions aux produits de 1868, qui l'emportaient eux-mêmes de 20 millions sur ceux de 1862 et, si l'on remonte plus haut, de 70 millions sur 1836. En trente-cinq années, les ressources perçues sur l'impôt direct pour le service communal avaient au moins quintuplé. On se plaît généralement à dire que l'impôt direct est à peu près immuable, qu'il n'est qu'un impôt de répartition; la faculté d'imposer des centimes additionnels en nombre presque illimité démontre singulièrement la fausseté de cette théorie. Dans la dernière période de 1868 à 1871, le principal des contributions directes n'avait presque pas varié (261 et 265 millions) et, par conséquent, le produit des centimes ordinaires avait dû rester sensiblement le même, mais il avait fallu, à l'occasion de la guerre, demander à plus de communes des sacrifices importans, et c'est ainsi que les centimes affectés aux dépenses extraordinaires avaient procuré 33 millions en 1871, répartis sur 21,341 communes contre 23 millions en 1868 payés par 13,403 communes imposées extraordinairement; dans cette même année néfaste, les impositions extraordinaires autorisées atteignaient le chiffre de 78 millions 1/2. C'est à 93 millions que M. Durangel estime les dépenses de l'invasion à la charge des communes. A la fin de 1871, le total des emprunts à rembourser s'élevait en capital à 711 millions, déduction faite des amortissemens opérés, et les intérêts à servir jusqu'à leur expiration à 500 millions, soit ensemble 1,250 millions; les dettes autres que les emprunts formaient encore une somme de 150 millions de francs. De 1862 à 1872, les communes de France, Paris excepté, avaient plus que doublé leurs emprunts, 330 millions contre 760; aussi M. Durangel estimait-il que, sans être périlleuse, cette situation *appelait la sérieuse attention du gouvernement* et recommandait-il aux municipalités *l'ordre et l'économie*. Deux ans plus tard, ce furent encore les mêmes conseils que l'honorable M. de Goulard adressait aux préfets par une circulaire du 13 mars 1873.

La loi de finances de 1878 avait décidé que le département de l'intérieur devrait présenter sur la situation financière des communes un rapport analogue à ceux dont nous venons de parler, mais ce ne fut qu'en 1881 et seulement sur les résultats de l'exer-

cice 1877 que le directeur du service départemental put adresser au ministre le dernier document qu'il soit utile de consulter, puisqu'à l'exemple de ses prédécesseurs, il s'efforça de montrer à côté des chiffres récapitulatifs des dépenses et des recettes, l'utilité des unes, l'emploi des autres, de présenter en un mot le tableau des améliorations obtenues et de comparer la nouvelle période avec les précédentes. Depuis lors rien de semblable n'a plus été fait. Les publications qui ont suivi et dont la dernière se rapporte à l'exercice 1881 comprennent des tableaux statistiques pour chaque département, mais laissent subsister des lacunes (1) et l'ensemble n'est présenté nulle part, ce qui serait l'essentiel, et ne permet d'opérer aucun rapprochement avec les années antérieures: c'est donc au rapport sur l'exercice de 1877, qui offre pour la dernière fois des points de comparaison intéressans avec le passé, qu'il convient de s'arrêter.

De 675 millions en 1871, les recettes de toute nature se sont élevées en 1877 à 922 millions, avec une augmentation de 247 millions, dont 94 millions dans les recettes ordinaires, 62 dans les recettes extraordinaires et 90 1/2 dans les excédens ou restes à recouvrer. Les dépenses ont monté de 577 à 713 millions, soit 136 millions en plus, dont 78 pour les dépenses ordinaires et le même chiffre pour les dépenses extraordinaires. Les centimes ordinaires ont produit 77 millions après 63 et les centimes extraordinaires 38 après 33 millions. Il faut observer que l'instruction primaire était, en 1871, dotée de 3 centimes additionnels et qu'en 1877 le nombre en avait été porté à 4, auxquels s'ajoutaient encore les 4 centimes spéciaux créés par la loi de 1867 pour l'établissement facultatif de l'enseignement gratuit : le quatrième centime ajouté aux trois premiers avait fourni 3 millions de plus; et les centimes pour la gratuité 2 millions. Enfin, comme le principal des contributions directes s'était accru lui-même de 29 millions, entre l'année 1871 et l'année 1877, la valeur des centimes additionnels avait gagné en proportion. Un tableau dans lequel la ville de Paris est comprise montre que les quatre contributions directes ont fourni à l'état, en 1871, 333 millions et aux communes, par l'addition des centimes, 109 millions,

(1) M. Camescasse, dans la publication sur 1881, dit que c'est la quatrième statistique annuelle éditée conformément aux résolutions de 1878. Il a suivi les modèles précédens : les tableaux concernant chaque département sont divisés par arrondissemens et par cantons. Ils contiennent les noms des communes, la population, la superficie, les *revenus annuels* à l'*exception des centimes additionnels, des prestations et de la rétribution scolaire*, enfin le nombre des centimes et dans chaque département la valeur du centime. Mais l'ensemble n'est indiqué nulle part, le travail de la récapitulation totale reste à faire; il faudrait l'extraire de la loi du budget général ou des arrêts rendus par la cour des comptes.

tandis qu'en 1877 la part de l'état est de 403 millions et celle des communes de 151.

Combien, dans ces totaux, diffèrent en étendue les sacrifices demandés aux contribuables, dont le revenu est atteint dans des proportions si diverses par l'établissement de la base sur laquelle l'impôt direct repose, c'est ce qu'on sait trop bien, et c'est ce qui faisait dire à M. de Crisenoy dans le rapport même sur l'exercice de 1877 : « Lorsqu'on entre dans les détails de la situation financière des communes, on est frappé des inconvéniens que présente l'adoption du principal des contributions directes, tel qu'il est actuellement établi comme base des ressources normales des communes. Ce système rend dans bien des cas toute amélioration impossible, parce que la dépense tomberait à la charge d'une matière imposable hors d'état de la supporter. Avec les variations de l'impôt foncier, si les centimes additionnels viennent le plus souvent le doubler, quelquefois le tripler, l'imposition peut atteindre jusqu'à 40 et 60 pour 100 du revenu et, la plus petite augmentation des charges devient alors matériellement impossible. »

Pendant la même période de 1871 à 1877, le produit des octrois s'est élevé de 86 millions à 124 millions, mais à la première de ces deux dates, la suppression momentanée de la perception dans les plus grandes villes et particulièrement à Lyon en avait réduit de beaucoup l'importance; en prenant pour point de comparaison l'année 1868, où le rendement des octrois donnait 94 millions, c'est encore une progression d'un tiers en neuf ans.

Les autres taxes municipales, la rétribution scolaire, les prestations, présentent toutes des augmentations; les concessions de terrains dans les cimetières se sont multipliées. La rétribution scolaire, qui produisait plus de 18 millions, vient d'être supprimée, les 4 centimes facultatifs autorisés par la loi de 1867 ont aussi disparu, la gratuité de l'enseignement étant devenue obligatoire : 4 centimes seulement resteront donc à la disposition des budgets communaux pour satisfaire aux besoins de l'instruction primaire : inutile d'ajouter qu'ils offriront de trop modiques ressources, et que des subventions de l'état deviendront nécessaires. En traitant plus tard cette question spéciale, nous essaierons de montrer les éventualités qu'il reste à prévoir.

Les revenus des biens communaux ont obtenu dans la même période une plus-value de près de 7 millions, mais de toutes les sommes mises à la disposition des communes pour leurs dépenses de toute nature, c'est encore celle obtenue par l'émission des emprunts qui présente les plus gros chiffres, le total s'élève à

173 millions contre-balancé par une diminution du taux de l'intérêt : ces emprunts contractés pour la plupart avec le Crédit foncier au taux de 5 1/2 et de 6 pour 100 ont été réduits à 4 1/2. Le passif des communes, que nous avons laissé en 1871 à 710 millions, en atteignait 757 en mars 1878. Si l'on ajoutait à tous ces chiffres ceux qui résumaient en 1877 (rapport de M. de Crisenoy) la situation de la ville de Paris, il faudrait aux 922 millions de recettes de toutes les communes de France joindre 217 millions 1/2 de recettes ordinaires et 208 millions 1/2 de recettes extraordinaires (y compris les excédens antérieurs) pour notre capitale (1), ce qui donnerait un total de 1,368 millions de recettes : il faudrait aussi accroître le passif entier des communes montant à 757 millions au 31 mars 1878 du passif de la ville de Paris atteignant à la même date le chiffre de 1,988 millions après l'émission successive de trois emprunts qui venaient de procurer 690 millions.

Nous devons, en nous arrêtant à cette année 1878, répéter encore combien il eût été désirable de pouvoir poursuivre notre comparaison jusqu'à l'année actuelle, et nous servir à cet effet des statistiques subséquentes publiées par M. le ministre de l'intérieur. La dernière ne donne plus comme total des ressources communales qu'un chiffre de 437 millions, mais nous avons déjà dit qu'il ne comprend ni les centimes additionnels, ni la prestation, etc. Que si l'on trouve dans la loi de finances pour le budget général une somme de 151 millions comme produit des centimes communaux, on fait encore la réserve que les 8 centimes à prélever sur l'impôt des patentes au profit des communes en ont été déduits : le résultat des emprunts nouveaux n'est enfin indiqué nulle part. On peut seulement faire ressortir comme indiquant le mouvement ascensionnel des impositions communales le classement des localités d'après le nombre de leurs centimes additionnels. En 1880, on comptait 5,549 communes imposées de moins de 15 centimes, on n'en trouve plus que 5,103 en 1882. Le nombre des communes grevées de 15 à 30 centimes s'est élevé de 8,254 à 8,391, celui des communes supportant de 31 à 50 centimes de 9,774 à 9,791, celui des communes qui paient de 51 à 100 centimes de 9,413 à 9,548, enfin le nombre des communes qui imposent aux contribuables une charge supérieure à 100 centimes, c'est-à-dire où l'impôt direct est presque doublé, a monté de 3,094 à 3,248.

Ne ressort-il pas de tous ces rapprochemens que les charges des

(1) Les dépenses de la ville de Paris, en cette même année, ne se chiffrant qu'à 199 millions pour les dépenses ordinaires et à 88 millions pour les dépenses extraordinaires, laissaient un excédent de 138 millions à reporter aux exercices suivans et destinés à doter les grands travaux en cours d'exécution.

contribuables s'augmentent d'année en année, et le chiffre des budgets communaux ajouté aux chiffres du budget de l'état ne mérite-t-il pas d'être mis en lumière et ne porte-t-il pas un enseignement utile sur la situation financière du pays, et, par suite, sur le régime politique qu'il réclame?

III.

L'équité veut qu'en regard des recettes procurées par les sacrifices imposés aux contribuables, nous signalions les améliorations obtenues et les progrès réalisés. Le rapport déjà cité de M. de Crisenoy, publié aux premiers jours de 1881, sur l'exercice 1877, rend cette tâche assurément facile, au moins en ce qui concerne les résultats matériels et visibles : n'oublions pas non plus de rappeler que le travail d'un de ses prédécesseurs les plus recommandables, M. Durangel, avait mis en lumière toutes les dépenses faites par les communes au moment de la guerre et de l'invasion. Du rapport de 1880 il résulte qu'en cinq années, de 1872 à 1877 inclusivement, les communes avaient dépensé en travaux d'utilité publique 451 millions environ : soit 16 millions pour les mairies, 73 pour les églises et presbytères, 82 pour les écoles, 99 pour les égouts, eaux, gaz, etc., 109 pour la voirie vicinale et 70 pour d'autres travaux. Les petites localités avaient fait preuve d'initiative comme les grandes, puisque le chiffre des travaux exécutés dans les communes ayant moins de 100,000 francs de revenus atteignait presque 170 millions.

Depuis 1878, les communes sont entrées dans une période encore plus grande d'activité, surtout en ce qui concerne les constructions d'écoles, les travaux d'assainissement et de voirie : dès à présent, il est bon de relater qu'en 1877, 2,146 communes se trouvaient pourvues de distributions d'eaux : la longueur totale des égouts souterrains était de 2,287 kilomètres, appartenant à 153 villes : 2,505 possédaient un éclairage public; dans 726, l'éclairage avait lieu au gaz. A côté de ces travaux qui intéressent spécialement les communes, il faut citer les travaux de casernement, dont la part payée par les municipalités sous forme de subsides ou d'avances atteignait 80 millions. Mais plus encore que dans les dépenses d'intérêt matériel proprement dit, c'était dans celles d'un ordre plus élevé qu'apparaissaient les larges augmentations; pour l'instruction primaire (Paris excepté), la dépense s'était élevée de 40 millions en 1868 à 76 millions en 1877, et, d'autre part, les subventions aux hospices et aux bureaux de bienfaisance, qui ne sont pas obliga-

toires, dépassaient 19 millions, représentant 8 1/2 pour 100 des recettes totales de ces établissemens.

Après avoir relevé ces chiffres satisfaisans, l'auteur du rapport ajoutait que les futures statistiques présenteraient un notable accroissement des dépenses et des recettes communales, mais qu'il importait surtout d'examiner l'emploi qui en aurait été fait. « Le travail et le progrès, disait-il, sont la loi de l'humanité, et l'on ne saurait interdire aux villes d'assainir leurs quartiers infects, d'établir des égouts, du gaz, d'amener de l'eau, de construire assez d'écoles pour contenir tous les enfans : c'est une question de *mesure*. » La mesure a-t-elle été observée? Nous avons déjà dit que nous ne pouvions dégager des dernières statistiques faites, ni des documens publiés, le chiffre entier des dépenses communales, et par conséquent établir entre les résultats acquis et ceux qu'il reste à obtenir une proportion rassurante ou non pour l'avenir : mais, *a priori*, en faisant ressortir sur quelques points seulement les dispositions des masses, leurs besoins, les engagemens du pouvoir, les entraînemens de passions sans cesse aiguisées, il sera facile de prévoir les augmentations certaines de dépenses dont l'excès peut devenir un péril.

Trois dépenses doivent surtout fixer l'attention : celles qui ont pour objet ce qu'on peut appeler l'hygiène publique, celles qui se rapportent à l'instruction, enfin celles qui visent l'assistance que chaque agglomération d'hommes s'efforce de procurer aux malheureux de toute espèce. A coup sûr, les frais d'administration proprement dite, le salaire des employés, le service de la vicinalité, quelques dépenses du culte laissées encore à la charge des communes, ne devraient pas rester en dehors de notre examen : pour les premières, notamment, il est hors de doute qu'elles augmentent et augmenteront toujours. Le service des bureaux de mairie, le traitement des secrétaires, ont plus que doublé dans ces dernières années, et l'on n'est pas arrivé au terme : or ces dépenses sont au premier rang de celles que paient les centimes ordinaires, de même que les frais d'entretien des chemins vicinaux. Mais, à moins d'en venir à la rétribution, si ardemment sollicitée, des maires et des conseillers municipaux, cette première catégorie ne dépasserait pas certaines limites et l'opinion du plus grand nombre ne pousse pas encore aux excès en ce genre. Il n'en est pas de même pour ce qui concerne l'assainissement des communes, la distribution des eaux et l'éclairage : de ce côté, la progression est indéfinie, et les chiffres cités plus haut prouvent ce qu'il faut encore s'imposer de sacrifices dans un temps relativement court si l'on veut répondre aux vœux des populations.

Depuis la publication du rapport sur l'exercice 1877, il n'est pas douteux que la distribution d'eaux, la construction d'égouts, l'éclairage des villes, n'aient fait de grands progrès. Lorsque, dans la période de 1870 à 1877, 262 communes avaient ajouté 404,000 mètres cubes d'eaux aux distributions antérieures, dont 90,000 pour Paris, lorsque 343 kilomètres d'égouts nouveaux avaient été creusés dans ce même laps de temps, il demeure évident que, quels que soient les nouveaux efforts faits depuis cette dernière date, de bien grands besoins sont encore à satisfaire. L'éclairage public, dans cette avant-dernière période, s'était aussi accru d'un sixième. Quoi qu'il en soit de l'augmentation dont les quatre dernières années aient pu profiter, d'autres progrès deviennent nécessaires. Sans parler du chemin de fer métropolitain de la ville de Paris, toujours en projet, ni de l'écoulement de ses eaux vannes dans la forêt de Saint-Germain, que la plus stricte équité condamne, ni du creusement d'un canal spécial se continuant jusqu'à la mer, non plus que des travaux d'égouts et de distribution d'eaux à aller prendre jusqu'à la Loire, toutes entreprises gigantesques, pour lesquelles notre capitale aurait à contracter un emprunt de plusieurs centaines de millions, quelle ville jouissant d'un revenu suffisant, quelle simple commune même, placée dans une certaine sphère d'activité, ne réclame le moyen, le pouvoir de s'éclairer, de s'assainir, de s'arroser? Qui de nous ne peut témoigner de l'immensité de l'œuvre à accomplir? Aux portes de la capitale même, le chef-lieu d'un grand département, la ville historique par excellence, Versailles, ne reçoit que des eaux insalubres, lorsqu'à côté d'elle la Compagnie générale des eaux de la ville de Paris distribue l'eau de la Seine prise *avant* Paris, par conséquent potable et claire. Pourquoi donc cette même grande ville, qui contracte des emprunts pour étendre l'hôtel de la mairie et dépense une forte somme afin d'établir un tir national, n'emprunte-t-elle pas aussi la somme nécessaire à la distribution d'eaux salubres? Il faudra pourtant bien s'y résoudre, comme il faudra partout désinfecter et éclairer.

Depuis nombre d'années, et grâce à un effort immense, les chemins vicinaux réunissent toutes les localités grandes et petites : mais ce mode de viabilité ne suffit pas aujourd'hui, on rêve partout des rapprochemens rapides au moyen des voies de fer, des chemins sur routes, des tramways : et surtout on veut chez soi, dans l'intérieur de sa propre commune, avoir de la lumière, de l'eau et des égouts. Nous ne sommes pas suspects, à coup sûr, d'avoir médit de l'emploi des capitaux français à l'étranger, et, dans nos recherches antérieures sur la propagation des instrumens du progrès matériel, d'avoir affirmé que notre pays devait se renfermer en ses limites naturelles : cepen-

dant si nous mesurons la tâche que notre industrie serait en mesure de remplir en France pour améliorer sur tant de points l'existence de nos concitoyens, nous ne pouvons nous empêcher de regretter que les préoccupations des hommes aptes à ces entreprises ne se soient pas portées exclusivement sur les travaux hygiéniques dont nous venons de parler et qu'une part importante du capital français n'y ait pas trouvé son principal emploi. Que dirait-on de nous si nous avions aidé à la construction du réseau des chemins de fer européens avant d'assurer l'achèvement du nôtre? N'aurions-nous donc pas opéré aussi sagement, en éclairant et en assainissant toutes nos villes, qu'en portant notre argent en Espagne, en Italie, voire même en Égypte?

Il n'est pas nécessaire de s'étendre davantage sur ce premier objet de l'accroissement des dépenses municipales : nul ne s'y opposera ; tout au contraire, elles serviront à accroître la popularité de quiconque s'en fera le défenseur dans une intention plus ou moins intéressée; elles ne peuvent en outre donner lieu à aucune méprise, à aucune équivoque ; à tous les points de vue, sauf à celui de la *mesure* toujours indispensable à garder, elles méritent d'être encouragées.

En est-il de même des deux autres natures de dépenses sur lesquelles nous voulons arrêter un moment l'attention du lecteur, celles de l'instruction et de l'assistance? Les dépenses de l'instruction primaire sont depuis longtemps obligatoires : en cas d'insuffisance des revenus ordinaires (ce qui est le cas presque général), il est pourvu aux dépenses de l'instruction primaire par une addition de centimes spéciaux, votée par le conseil municipal ou, à son défaut, d'office, et cette imposition, comprise dans la loi générale de finances annuelles (loi du 15 mars 1850), est de 3 centimes portés plus tard à 4. La loi du 10 avril 1867 avait autorisé les communes à voter une imposition extraordinaire de 4 centimes pour établir la gratuité. Enfin, jusqu'à l'année 1881, les dépenses de l'instruction primaire étaient en partie couvertes par la rétribution scolaire que les parens des élèves fréquentant les écoles versaient eux-mêmes dans la caisse municipale. Le rapport de l'exercice 1877 porte les dépenses de l'instruction primaire (Paris non compris) à 76 millions : elles n'étaient que de 49 en 1868. Les 3 centimes spéciaux avaient fourni 10 millions 1/2; les 4 centimes de la gratuité, à peine établis en 1868, ajoutaient, en 1870, une plus-value de 2 millions 1/2; la rétribution scolaire procurait un revenu de plus de 18 millions : le surplus des dépenses était couvert par les revenus ordinaires des communes et les subventions des départemens et de l'état.

Nous ne parlons pas ici d'autres dépenses relatives à l'instruction supérieure ou secondaire, auxquelles les communes participent

volontairement par la prise de bourses, l'ouverture de bibliothèques, etc. En restant sur le terrain seul de l'instruction primaire, il importe de remarquer les changemens considérables apportés dans la situation actuelle par la loi relative à la gratuité et à l'obligation de l'enseignement primaire. Les 4 centimes facultatifs qui permettaient l'établissement d'écoles gratuites dans certaines localités ont été supprimées, et la rétribution scolaire a dû également disparaître.

Serait-ce donc que le budget communal va être délivré partout d'une charge dont le poids avait sa gravité? Mais la loi nouvelle ne diminue pas le coût de l'instruction primaire, loin de là, et l'obligation de l'enseignement laïque l'augmente beaucoup, au contraire, en enlevant aux congrégations religieuses l'enseignement qu'elles procuraient à très bas prix, pour le donner à des instituteurs et à des institutrices dont le traitement veut être bien plus élevé. Qui fera les frais de cette économie procurée aux communes? L'état. Il s'est engagé à subvenir au déficit résultant du nouvel ordre de choses, et, cette année, il lui en coûte déjà plus de 30 millions (1). Mais il ne s'agit pas uniquement de payer les maîtres. Puisque l'enseignement est obligatoire, il faut le mettre à portée de tous et bâtir le nombre d'écoles indispensable : les départemens et l'état aideront les communes, mais celles-ci devront s'aider aussi elles-mêmes et s'endetter ; de là la construction de ce qu'on nomme les *groupes scolaires* et la constitution de la caisse spéciale des écoles fondée sous le patronage direct de l'état. Dans son rapport sur le budget de 1883, M. Ribot porte le capital de cette caisse à 392 millions ; M. Ferry estimait qu'il faudrait en quelques années élever les dépenses à 1 milliard. Il résulte d'une enquête ordonnée par le ministre de l'instruction publique que, dans cinquante-six départemens, 480 millions seront nécessaires pour construire et aménager les maisons d'écoles, que la caisse, dont la dotation est presque épuisée, réclame un nouveau fonds de 120 millions et que les dépenses à faire s'élèvent encore à 700 millions. Voilà donc les communes contraintes de pourvoir par des emprunts, c'est-à-dire par la perception de centimes additionnels, à ces constructions obligatoires, dont le modèle généralement adopté affecte des proportions d'un luxe le plus souvent inutile, et si, d'un côté, on a soulagé leur budget, d'un autre on le rend plus lourd ; mais, à part ces dépenses qui, une fois faites, ne se renouvelleront plus, comment ne pas croire que le paiement de la *gratuité*, facultatif d'abord

(1) M. Ribot, dans son rapport sur le budget de 1883, signale spécialement une demande *tardive* de 19 millions pour compléter le traitement des instituteurs primaires.

et payé par les communes, ne sera pas rétabli directement comme devenu obligatoire et ne retombera pas à la charge des localités elles-mêmes, soit que le budget général de l'état ou les budgets départementaux, et surtout les budgets cantonaux, si le projet dû à l'initiative de M. Goblet sur l'organisation cantonale était adopté, en fassent un article de répartition spéciale à réclamer dans toutes les localités pourvues d'écoles et de maîtres? Il ne nous semble pas qu'on puisse concevoir le moindre doute à cet égard, ni supposer qu'on y puisse autrement pourvoir que par une imposition de centimes additionnels au principal des contributions directes. Ce ne serait, en effet, ni aux contributions indirectes ni aux taxes d'octroi, dont on réclame partout l'abaissement, qu'il y aurait lieu de s'adresser, mais, une simple indication dans la loi du budget, permettant de porter à plus de 20 centimes le maximum des centimes additionnels ordinaires, donnerait toute facilité pour réaliser la mesure dont il s'agit.

Le troisième point que nous voulions traiter est celui des dépenses nécessitées par l'assistance publique. L'assistance communale s'établit par l'installation des bureaux de bienfaisance, la création d'hôpitaux ou d'hospices ou, à défaut d'établissemens communaux, l'entrée réservée dans les hôpitaux ou hospices départementaux moyennant une rétribution payée par le budget municipal : ce dernier cas est celui de la plupart des communes en France, à qui leurs ressources ne permettent pas de posséder réellement des asiles leur appartenant. Le traitement des aliénés et une part de la dépense des enfans assistés constituent seuls une charge obligatoire : chaque département est tenu d'avoir un établissement public destiné à recevoir des aliénés, ou de traiter à cet effet avec un établissement public ou privé, et les communes, qui ne sont pas obligées d'envoyer les malades à un hôpital, sont, au contraire, contraintes de payer le traitement d'un aliéné.

Si les hôpitaux ou hospices n'existent que dans un petit nombre de communes, il n'en est pas de même des bureaux de bienfaisance, pour lesquels cependant ne sont point réservées dans les budgets municipaux des ressources spéciales et ne se prélève aucun centime ordinaire ou extraordinaire. La création d'un bureau de bienfaisance est autorisée par les préfets sur l'avis des conseils municipaux, mais doit, au préalable, être accompagnée d'une dotation d'au moins 50 francs de rente, soit en immeubles, soit en rentes sur l'état, à laquelle viennent s'ajouter les subventions que les conseils municipaux peuvent voter et les recettes légalement accordées aux pauvres, telles que le tiers du produit des concessions de terrains dans les cimetières, là où le droit de concession est établi, et le droit perçu en faveur des indigens à l'entrée des spectacles.

La situation financière des communes, en 1878, donnait pour tous les bureaux de bienfaisance une somme d'environ 25 millions 1/2. Le rapport de M. Durangel, en 1871, ne portait qu'un total de 17 millions 1/2. En 1881, le chiffre dépasse 31 millions. Pour une période de dix années, la progression est très importante. S'accentuera-t-elle encore? Il faut s'y attendre et prévoir pour les budgets communaux une charge qu'il est bien difficile d'évaluer, puisque aux sacrifices directs des localités sous leur forme actuelle devront s'ajouter tous ceux que la transformation du mode d'assistance ne manquera pas de leur imposer dans un court délai. La charité privée vient aujourd'hui grandement en aide à l'assistance publique : mais en sera-t-il de même lorsque de sérieuses entraves seront apportées, comme tout le fait prévoir, à l'exercice de la première, et la seconde ne devra-t-elle pas, coûte que coûte, combler le déficit? Nous n'avons pas l'intention d'aborder à fond ces graves questions des nouveaux systèmes d'instruction et d'assistance que l'on prétend imposer à notre pays; nous ne pouvons cependant nous empêcher d'en faire ressortir les périls, au moins en ce qui concerne la situation financière des communes.

IV.

Le but avoué que poursuivent les amis du progrès aujourd'hui est de faire disparaître de l'instruction et de l'assistance l'influence religieuse. Fermer les établissemens scolaires et hospitaliers aux hommes et aux femmes qui portent l'habit ecclésiastique, repousser des bureaux de bienfaisance les membres du clergé, laïciser, comme on dit, l'enseignement et la charité dans le domaine public, d'un autre côté entraver autant que possible le fonctionnement des établissemens privés, tel est le double projet auquel se dévouent avec une obstination invincible les prétendus apôtres du droit moderne et les serviteurs de la démocratie. Si le premier est insensé, le second, ne craignons pas de le dire, est absolument criminel. Mettre Dieu hors de l'école, c'est vouloir tarir les sources de la morale et du bien; heureusement, c'est tenter une œuvre vaine, car à côté de l'école subsistera la famille où prévaudront les sentimens religieux et où les enfans puiseront les saines notions que l'enseignement public ne leur donnera plus; mais porter atteinte à l'exercice de la charité privée, l'enlever aux mains qui seules peuvent s'y consacrer, et sous prétexte que l'état a le droit et le devoir de soulager les misères humaines, essayer de réserver le rôle de distributeurs d'aumônes aux agens du gouvernement pour qu'ils y conquièrent

une certaine popularité, c'est risquer d'affaiblir l'importance des dons et des offrandes, c'est commettre un crime de lèse-humanité. Quoi qu'on fasse, les efforts de la charité publique ne seront jamais à la hauteur de ceux de la charité privée, et sans vouloir médire des fonctionnaires civils chargés de pourvoir aux soins de la première, c'est par des mains plus dignes que se répand la seconde.

Il y a des esprits convaincus que l'enseignement primaire, même celui des filles, peut être aussi bien donné par des laïques que par des religieux; mais on ne trouve personne pour soutenir que la garde des malades, l'assistance aux enfans, aux vieillards, aux infirmes, la distribution des secours aux indigens, ne soient pas le lot exclusif de ceux et de celles qui ont avant tout fait vœu d'abnégation et de pauvreté. On rencontre souvent des misérables à qui l'aumône distribuée par le riche et l'heureux du monde n'arrache qu'une expression d'envie, ou du moins une parole d'indifférence et de dédain; mais quand la main qui s'ouvre pour eux est celle, par exemple, d'une sainte femme à qui les joies du monde sont refusées, s'il n'y a pas de reconnaissance chez celui qui reçoit, il n'y a pas de haine, le don lui paraît naturel et conforme à la qualité du donateur. Ajoutons que pour la création et le fonctionnement de tous les établissemens dus à la charité privée, la première condition réclamée par leurs fondateurs est précisément l'alliance de la religion et de la charité, et l'exercice de celle-ci par les représentans d'intérêts supérieurs aux intérêts du monde. Les bienfaiteurs sans nombre, dont les libéralités ne s'épuisent jamais, ne se croient pas, le plus souvent, dignes d'accomplir eux-mêmes le devoir de la charité, mais ils n'en confieraient le soin qu'à ceux pour lesquels le premier acte a été de se sacrifier eux-mêmes.

Jamais la statistique n'a été en mesure de récapituler tout ce que la bienfaisance privée distribue annuellement à nos pauvres et à nos infirmes : le budget général de l'état ne contient pas non plus un renseignement spécial qui permette de chiffrer les dépenses à sa charge et à celle des départemens en ce qui concerne l'assistance. Nous avons cité plus haut la somme totale des dépenses communales relatives aux bureaux de bienfaisance : bien qu'elle s'accroisse d'année en année, elle ne paraîtra pas bien élevée encore, et certainement, si les efforts de ceux qui veulent laïciser la charité étaient couronnés de succès, on ne manquerait pas de réclamer pour les bureaux de bienfaisance et les subventions aux hospices des ressources nouvelles et plus importantes. Où les prendrait-on? Ce qui est facultatif aujourd'hui ne manquerait pas de devenir obligatoire, et alors que l'ensemble des libéralités charitables se serait fort amoindri, les dépenses communales s'accroîtraient démesuré-

ment, en même temps qu'une nouvelle cause de désunion et des germes de discorde sociale auraient encore porté le trouble dans notre pays déjà si cruellement éprouvé.

Revenons à nos chiffres. Le budget général de l'état pour l'exercice 1883, présenté par M. Say, et amendé par la commission, s'élève pour le budget ordinaire à 3 milliards 44 millions, pour le budget extraordinaire à 258 millions (1), pour le budget sur ressources spéciales à 377 millions, auxquels s'ajoutent 84 millions 1/2 de budgets annexes rattachés pour ordre au budget général de l'état, ensemble 3 milliards 764 millions.

L'honorable rapporteur de la commission du budget à la chambre des députés, M. Ribot, faisait remarquer en présentant cet énorme total, que le budget des dépenses ordinaires ne s'élevait, à la dernière année de l'empire, en 1869, qu'à 1 milliard 621 millions, et que l'accroissement qui le portait aujourd'hui à plus de 3 milliards avait été surtout très rapide dans les trois dernières années; entre 1880 et l'exercice prochain l'écart n'est pas inférieur à 296 millions. « Nos dépenses ordinaires, disait-il, depuis plusieurs années ont suivi une progression qui s'explique par la nécessité de procurer une satisfaction à de grands intérêts sociaux, comme l'instruction publique, ou *d'améliorer la situation des serviteurs du pays.* »

C'est pour les mêmes motifs que les budgets départementaux, qui ne comprenaient à l'origine qu'un très petit nombre d'articles (exposé des motifs de M. Goblet sur l'organisation des cantons), s'élèvent à plus de 220 millions, et c'est aussi pour organiser en un point central des écoles primaires supérieures, des établissemens de bienfaisance cantonaux, etc., que l'avant-dernier ministre de l'intérieur appelait le canton à prendre dans notre organisation administrative une place aussi importante que le département, et proposait, en conséquence, la création d'un nouveau budget, le budget cantonal, dont les ressources eussent été prises, pour la plus grande part, sur les centimes communaux.

Quel que soit le sort réservé au projet de loi de M. Goblet, il faudra bien que les communes paient les nouvelles dépenses que les grands travaux, l'instruction et la bienfaisance réclament. Or elles n'ont pas, comme l'état, la faculté de recourir à une dette flottante

(1) Le budget des recettes extraordinaires a été réduit à 258 millions parce qu'on a proposé d'appliquer aux dépenses de cette nature 271 millions de ressources provenant des reliquats de crédit des exercices antérieurs et 257 millions des remboursemens des avances faites aux compagnies de chemins de fer. Puisque le nouveau ministre des finances renonce à cette dernière ressource, le budget extraordinaire devra être relevé d'autant par une nouvelle émission de bons du trésor, ou par un emprunt, à moins que l'on ne diminue les travaux publics en projet.

sans que le public s'en émeuve, que les pouvoirs législatifs le sachent et, jusqu'au moment d'une révélation tardive, sans que le crédit public en souffre, ainsi que l'exposé du budget présenté par M. Léon Say et le rapport de M. Ribot l'ont prouvé. Les communes ne peuvent que recourir à l'impôt direct ou emprunter à ciel ouvert; mais leurs contributions sont bien lourdes et leur passif est déjà considérable.

La statistique du ministre de l'intérieur pour l'exercice 1878 montrait que, déjà à cette époque, les recettes des communes dépassaient 1,368 millions et leur passif 2,745 millions. Faute de pouvoir établir un total complet pour 1882, nous avons montré que plus de 3,000 communes supportaient une charge de plus de 100 centimes additionnels, près de 10,000 de 50 à 100 et seulement 8,000 de 15 à 30 centimes. La moyenne générale des impositions communales atteignait 48 centimes, près de la moitié de l'impôt direct en plus. Le nombre des centimes imposés, qui était en 1878 de 1,712,000 pour toutes les communes, dans la dernière statistique de 1881, dépasse 1,758,000 centimes. Certes, il serait intéressant de pouvoir chiffrer le produit de ces centimes et d'en connaître la valeur non-seulement moyenne, mais communale, afin d'apprécier la part si différente des uns et des autres, mais, quoi qu'il en soit, on en sait assez pour comprendre que les budgets communaux ajoutent aux 3,700 millions du budget général une surcharge qui permet de dire que, de tous les grands états, c'est la France le plus imposé. La moyenne, pour chacun de ses habitans, est de 110 francs d'impôts; pour l'Angleterre, l'Amérique, l'Allemagne, la Russie, l'Italie et l'Autriche, elle ne dépasse pas 60.

Que si, nonobstant cette progression constante des sacrifices demandés à chacun, on rappelle les promesses contradictoires faites au public de grands travaux nécessaires et de dégrèvemens importans, le moment ne sera-t-il pas venu de prêter une oreille plus attentive aux timides recommandations de prudence faites par les fonctionnaires mêmes chargés du travail des statistiques, et les représentans du pays ne semblent-ils pas aujourd'hui mis en demeure de faire preuve de résistance et de sagesse financière? Lorsque l'exposé de M. Léon Say sur l'exagération de la dette flottante vint jeter la lumière dans les esprits, les anciennes illusions se déchirèrent et il parut impossible de lancer notre pays dans de nouvelles aventures. Mais les besoins de popularité reprenant leur empire et les jours s'écoulant, les grands projets se représentent à nouveau : la question des chemins de fer, qu'on a cru un moment tranchée par une solution qui concilierait à la fois l'intérêt particulier et l'intérêt général, est reprise avec une passion nouvelle, que la présence

dans le ministère d'adversaires déclarés des grandes compagnies n'est pas faite pour maintenir dans de justes limites, et, comme nous le rappelions ici même, une proposition qui ne manque jamais de se reproduire quand le temps est à l'orage, a déjà reparu, à savoir : la demande de la concession d'un chemin de fer direct de notre frontière du nord à la Méditerranée, sans subvention ni garantie d'intérêt, accompagnée cette fois de l'engagement d'abaisser de 50 pour 100 le tarif pour les voyageurs et de 40 pour 100 celui des marchandises, avec une vitesse de 100 à 120 kilomètres à l'heure.

Les pouvoirs publics, qu'assiègent tant de projets nouveaux, en tête desquels il faut inscrire les canaux du Rhône, l'amélioration des ports de Marseille, etc., se refuseront sans doute à créer une concurrence destructive des chemins de fer du Nord et de Lyon, mais ne se trouveront-ils pas entraînés à franchir en quelques points les limites que la sagesse de M. Léon Say avait fixées? Ce serait donc déjà un vrai sujet d'inquiétude que de savoir si le crédit public supporterait sans faiblir de nouvelles charges. Mais qu'adviendrait-il si, à des sacrifices dont on doit dire au moins que l'avenir est appelé à profiter matériellement, il fallait ajouter dans chaque commune de nouvelles impositions dont le chiffre varierait indéfiniment au gré de passions irréfléchies ou coupables, en un mot, si, aux embarras financiers de l'état, devait se joindre ce qu'on pourrait vraiment appeler le déficit communal?

Le mode de répartition des impôts communaux ajoute un danger de plus à leur quotité. La loi de finances fixe le contingent de chaque département à répartir ensuite entre les arrondissemens et les communes qui les composent. Au conseil-général appartient la fixation du contingent des arrondissemens, aux conseils d'arrondissemens la répartition entre les communes. Enfin, dans chacune d'elles, une commission dite des répartiteurs, *désignés par le maire* et nommés par le préfet, procède à la répartition du contingent communal entre les particuliers. Cette commission, présidée par le maire assisté du contrôleur des contributions directes, siège tous les ans du 15 au 30 janvier dans chaque commune pour rédiger l'état-matrice des personnes imposables, aviser, s'il y a lieu, aux changemens à effectuer sur l'état antérieur, et rendre le recouvrement des impôts obligatoire.

Par la désignation des répartiteurs, c'est le maire qui exerce le pouvoir suprême dans cette œuvre si délicate, et il suffit d'indiquer le fonctionnement et la composition des commissions pour faire comprendre quels abus d'autorité il y aurait lieu de craindre si elles obéissaient à des hostilités d'intérêts ou à des passions politiques. Sous prétexte de changemens dans la nature des propriétés, dans

l'estimation de la richesse personnelle, rien ne serait plus facile que d'augmenter la *cote* de l'un pour amoindrir celle de l'autre, de même qu'un conseil municipal composé de membres à qui le nombre de centimes imposés importerait peu, ne se ferait pas faute d'en accroître la quantité. C'était pour défendre les *propriétaires* contre de telles tendances, faciles d'ailleurs à concevoir, que la loi municipale exigeait l'adjonction des plus hauts imposés en nombre égal aux conseillers municipaux dans les votes ayant pour objet les impositions communales. Une décision récente vient d'abroger cette sage disposition : il faut le regretter au point de vue de la justice, c'est-à-dire du vrai libéralisme, comme il faut aussi craindre tous les projets de lois nouveaux qu'on se propose de faire voter par les chambres sous prétexte d'extensions des libertés municipales. Dans l'état actuel des esprits, la liberté municipale telle qu'on la rêve n'est propre qu'à constituer un régime de tyrannie locale; et tout moyen de redressement, de surveillance, d'action enfin sur les conseils municipaux dont on dépouille les préfets, est une protection dont on dépouille les *enviés* contre l'assaut des *envieux*. Il n'est pas un homme ayant médité sur les difficultés de notre situation sociale qui ne regrette amèrement l'amoindrissement du protectorat tutélaire exercé par cette ancienne administration départementale qui, sous la monarchie constitutionnelle, par exemple, ne faisait usage de son autorité que pour modérer les exigences locales, tenir la balance exacte entre les intérêts opposés, et grâce à l'exercice incontesté du pouvoir central faire régner dans les communes la paix pour tous et la liberté pour chacun. Ce n'est pas que ce régime n'ait été l'objet lui-même de vives critiques et que l'on n'ait reproché alors aux préfets d'avoir pratiqué un système d'influence électorale; on criait en ce moment très fort contre la *corruption*. Nous ne prétendons nullement que l'administration de ce temps, pas plus que celles qui lui ont succédé, se soit désintéressée des luttes politiques, mais elle gardait le rôle qui lui convient, à savoir l'attitude supérieure; elle planait de haut sur les rivalités locales; elle accordait les faveurs, elle assurait les améliorations utiles sans obéir aux suggestions inférieures et subir la pression d'en bas. Gênée quelquefois dans son action par les partis extrêmes de droite et de gauche, elle se voyait souvent contrainte de passer *au milieu* d'eux sans tenir compte de leurs revendications, mais elle avait la conscience de répondre aux vœux légitimes du plus grand nombre et tenait à honneur de ne flatter jamais des espérances vaines, de ne nourrir aucune illusion dangereuse, de ne travailler que pour les progrès réguliers. En est-il de même aujourd'hui?

En faisant ressortir les dangers de la situation financière des com-

munes, en prononçant le mot de déficit communal, nous n'avons jamais prétendu que cette situation fût irrémédiable, que la *faillite* des communes dût en être la conséquence, et que notre pays pût se trouver acculé aux intolérables extrémités qui ont entraîné fatalement notre première révolution hors des limites du juste et du vrai. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de considérer les embarras financiers sur le petit théâtre des communes comme une cause de désordres sociaux plus redoutables que les embarras financiers de l'état lui-même, et nous ne croyons pouvoir mieux faire que de couvrir nos réflexions pessimistes de l'autorité du livre qui, en ces dernières années, nous paraît le plus utile à consulter pour l'éducation politique de tous, le grand ouvrage de M. Taine sur l'ancien régime et les origines de la France contemporaine. Si cette mémorable époque a donné lieu à de bien remarquables travaux, nulle part elle n'a été présentée sous une forme plus complète, plus saisissante, plus capable d'instruire les hommes des maux que les excès politiques engendrent, et des ruines que les discordes civiles laissent après elles. On a eu l'histoire des idées révolutionnaires, à côté de celle des progrès que le mouvement des esprits en 1789 a enfantés ; on a eu ainsi le tableau des catastrophes résultant de l'application de principes erronés et des crimes du fanatisme, mais ces récits ne se sont attachés qu'aux faits généraux, ils n'ont reproduit avec vigueur que certaines grandes scènes à Paris, à Lyon, à Nantes ou à Marseille, sans retracer celles dont chaque localité a été le théâtre, ce qu'il importait surtout de savoir, pour bien apprécier l'étendue du mal, et faire à chacun sa part de responsabilité. Les plus âgés de notre génération peuvent bien se rappeler par les confidences de leurs pères, témoins ou victimes de ces désordres partiels, tout ce qu'ont souffert dans les moindres localités ceux qu'à tort ou à raison on représentait comme favorables à l'ancien régime, les déprédations, les meurtres, les persécutions exercées contre les suspects ; mais il fallait qu'un écrivain de grand talent, sans prendre parti pour ainsi dire entre les vaincus et les vainqueurs, placé à une souveraine hauteur de désintéressement et d'impartialité, consentît à rassembler les faits isolés, à en dresser la liste minutieuse, à en donner les détails précis, à reproduire ce qu'on appellerait volontiers la photographie terrible de la France entière. Quel tableau que celui des *trois cents émeutes* qui ont précédé de quelques mois la prise de la Bastille, et des ravages de cette maladie subite que M. Taine appelle l'*anarchie spontanée*, qui investissait partout chaque attroupement du droit de rendre des sentences et de les exécuter lui-même sur la vie et sur les biens ! Exercée d'abord contre les *chartriers*, ce droit s'exerce ensuite contre tous ceux qui

possèdent, et quand enfin le frein central déjà détraqué se casse, les jacqueries se propagent en tous lieux. Nul livre n'est assurément plus triste à lire, plus difficile à achever que l'ouvrage de M. Taine; mais nul n'est plus instructif, nulle œuvre n'est plus patriotique dans le sens vrai du mot. Les enseignemens qu'elle donne doivent nous profiter surtout, alors que, si nos chiffres sont exacts, si les tendances que nous signalons sont vraies, de nouvelles divisions dans les intérêts et les opinions menacent d'éclater sur ces petits théâtres qu'on appelle les communes. Sous un prétexte ou sous un autre, extension de travaux, dépenses pour les écoles ou pour les hospices, si la passion politique entre en jeu, si elle proscrit la liberté des choix et impose des volontés tyranniques dans le mode de s'instruire et de faire le bien, elle commencera par frapper les intérêts, elle créera des charges impossibles et finira par violenter les personnes elles-mêmes.

Notre régime municipal qui présente encore tant de traits de ressemblance avec ce régime romain dont un autre écrivain cher à la *Revue*, M. Gaston Boissier, nous a présenté le tableau, deviendra-t-il, comme il le fut sous l'empire des Césars, un des plus actifs instrumens de décadence, ou donnera-t-il lieu à des désordres locaux qui amèneraient comme remède un changement immédiat du régime gouvernemental actuel? Sans examiner ces hypothèses, bornons-nous à constater que, si la multiplicité actuelle des intérêts, la participation du plus grand nombre aux jouissances matérielles paraissent une digue suffisante contre les entraînemens qui pourraient les compromettre, on ne doit pas compter trop cependant sur son invincible solidité, car le grand nombre lui-même, par des rancunes irréfléchies, ou par passion politique, peut porter atteinte à ces intérêts matériels et à l'équilibre financier qui les protège. En ce qui concerne la situation des communes, à quelques égards la plus importante et la base même de l'édifice, l'ignorance du grand nombre, la passion intéressée de quelques-uns, compromettraient aisément l'équilibre. Des conseils municipaux choisis au hasard ou dans une vue de pression déterminée, élisant leurs maires à leur image, délivrés comme ils le sont à peu près aujourd'hui de la tutelle préfectorale, pourraient, sous prétexte de prétendues améliorations, conduire la plupart des communes au déficit sans qu'un cri d'alarme eût été jeté, et les précipiter bien vite dans la voie de ces violences que M. Taine a décrites en historien plus dévoué à la vérité qu'en courtisan des multitudes.

BAILLEUX DE MARISY.

JEANNE D'ARC

ET

LE CULTE DE SAINT MICHEL

Le premier personnage surnaturel qui ait annoncé à Jeanne d'Arc, dans l'été de 1425, la mission qu'elle devait accomplir, est saint Michel. Si la vierge de Domremy fut aussi visitée pendant le cours de cette mission par sainte Catherine et sainte Marguerite, les apparitions de ces deux saintes n'en sont pas moins postérieures à la première et semblent n'avoir exercé qu'une influence assez secondaire sur le rôle politique et guerrier de la libératrice d'Orléans. Les réponses de Jeanne à ses juges de Rouen sont formelles sur ce point : « Interrogée quelle a été la première voix venant à elle lorsqu'elle était âgée de treize ans, l'accusée a répondu que cette voix a été saint Michel qui est apparu devant ses yeux. Il n'était pas seul, mais mêlé au chœur des anges du ciel. » Et ailleurs : « Interrogée laquelle de ses apparitions est la première en date, elle a répondu que saint Michel est apparu le premier. »

En présence de déclarations aussi nettes et aussi fermes, l'historien, sinon le croyant, est amené naturellement à se poser la question suivante : Y avait-il des raisons pour qu'en 1425 l'idée d'une intervention providentielle en faveur de la France s'incarnât dans le chef de la milice céleste plutôt que dans un autre saint? Le rapprochement de certains incidens, qui jusqu'à ce jour avaient passé à

peu près inaperçus, nous met en mesure de faire à cette question une réponse affirmative.

I.

Si l'on embrasse du regard l'ensemble des annales de notre pays au point de vue hagiographique, chaque époque de notre histoire nationale, on pourrait presque dire chaque dynastie de nos rois, paraît avoir eu en quelque sorte un saint de prédilection. Martin, l'apôtre des Gaules, est le saint par excellence de l'époque mérovingienne et de nos rois de la première race. Pendant la période suivante, le culte de saint Pierre jouit d'une vogue exceptionnelle, comme si le rôle de protecteurs de la papauté, pris avec tant d'éclat par les premiers Carolingiens, avait contribué à redoubler la vénération de leurs sujets pour le prince des apôtres. Un troisième saint fait pour ainsi dire son avènement avec les rois de la dynastie capétienne : nous voulons parler de saint Denis, dont l'oriflamme ou bannière devient la bannière même de la France.

Si Martin est le saint des Mérovingiens, Pierre le saint des Carolingiens, Denis le saint des Capétiens, on peut ajouter que Michel est le saint des Valois, du moins à partir de la seconde moitié de la guerre de Cent ans (1). La dévotion en cet archange, considéré comme le protecteur spécial de la personne et de la couronne de nos rois, est un des traits caractéristiques de l'histoire religieuse de notre pays au xve siècle. Dès la fin du siècle précédent, on voit le pèlerinage au Mont-Saint-Michel, expression populaire de cette dévotion, prendre un développement vraiment extraordinaire. Des parties les plus reculées de la France et, l'on pourrait ajouter, de l'Europe, des bandes pieuses, composées parfois de jeunes garçons qui entraient à peine dans l'âge de l'adolescence, s'acheminaient sans cesse vers l'abbaye bas-normande située, comme on disait alors, au péril de la mer. La vogue singulière de ce pèlerinage à l'époque de Charles V et de Charles VI est attestée par des faits sans nombre. Nous n'en citerons que deux, qui n'ont pas encore été relevés par les historiens du Mont, et qui nous paraissent tout à fait significatifs. Dans l'espace d'une année, depuis le premier août 1368 jusqu'à la fête de Saint-Jacques, c'est-à-dire jusqu'au 25 juillet 1369, l'hôpital de la confrérie de Saint-Jacques à Paris hébergea seize mille six cent quatre-vingt-dix pèlerins allant la plupart au Mont-Saint-Michel ou revenant de ce sanctuaire. Vingt-quatre ans plus tard, la jeunesse de

(1) Ces errements ont été suivis par la dynastie des Bourbons qui, voulant avoir elle aussi son patron spécial, a fait choix de saint Louis.

Montpellier quittait cette ville en masse pour faire le pèlerinage du Mont : « Le dit an 1393, lit-on dans une chronique locale, les enfans de onze à quinze ans se rassemblèrent en grande foule à Montpellier et par tout le royaume de France et aussi dans les autres royaumes et pays pour aller au Mont-Saint-Michel en Normandie. » Ainsi, voilà des bandes d'enfans de onze à quinze ans qui entreprennent de traverser la France de part en part malgré le mauvais état, l'insécurité des routes, la longueur et les difficultés multiples d'un pareil trajet! Assurément, rien ne prouve mieux l'espèce de fascination que le culte de saint Michel, et la dévotion envers le plus vénéré de ses sanctuaires exerçaient partout sur les imaginations pendant les dernières années du XIVe siècle.

L'infortuné Charles VI semble avoir beaucoup contribué à communiquer un nouvel élan à ce mouvement. Atteint du mal terrible qui devait lui enlever la raison, il fit dans les premiers mois de 1394 au Mont-Saint-Michel un voyage à la suite duquel il recouvra pendant quelque temps toute la lucidité de son intelligence. Il n'hésita pas à attribuer cette amélioration passagère de sa santé à l'intercession du vainqueur de Satan. Dans sa reconnaissance pour le chef de la milice céleste, il décida que la porte d'Enfer s'appellerait désormais porte Saint-Michel. Il voulut, en outre, qu'une fille à laquelle Isabeau de Bavière donna le jour sur ces entrefaites, reçût le nom de Michelle.

La dévotion à saint Michel avait toujours été très populaire sur les marches de la Champagne, de la Lorraine et du Barrois. Comme dans l'Avranchin, elle s'était substituée dans cette région, dès les premiers siècles du christianisme, au culte du Belenus gaulois ou du Mercure gallo-romain. Aussi, la recrudescence de cette dévotion, qui marqua le règne de Charles VI, ne se fit-elle pas moins sentir dans les diocèses de Langres et de Toul que dans les autres parties de la France. Sous cette influence, Ferri de Lorraine, comte de Vaudemont, et Marguerite de Joinville, sa femme, fondèrent, le 30 juillet 1414, une chapelle dédiée à saint Michel sur le penchant de la colline où s'élevait leur château de Joinville. C'est aussi de cette époque que date une chapelle de Saint-Michel qui couronnait, au XVe siècle, la montagne de Sombar dans la banlieue de Toul. L'archange enfin était le patron du Barrois, c'est-à-dire du pays natal de la mère de Jeanne. Le mouvement une fois donné, le concours des circonstances politiques allait bientôt lui imprimer, comme nous le verrons tout à l'heure, une impulsion irrésistible.

II.

La piété personnelle de Charles VI ne suffirait pas pour expliquer le culte patriotique que les bons Français rendirent à saint Michel pendant la seconde moitié de la guerre de Cent ans. Il convient d'y voir surtout l'effet d'un de ces courans d'opinion auxquels les peuples cèdent par une sorte d'instinct, et le plus souvent sans en avoir conscience. Il ne faut pas oublier que les Anglais, qui nous faisaient la guerre depuis le milieu du siècle précédent, se glorifiaient de nous combattre sous la bannière tutélaire de saint George. Jaloux sans doute de lutter à armes égales contre l'ennemi, même dans l'ordre religieux, nos pères du xve siècle furent amenés insensiblement à délaisser saint Denis, le protecteur spécial du royaume pendant la période capétienne. Ils éprouvèrent le besoin d'opposer au belliqueux patron de leurs adversaires un personnage surnaturel dont les attributs fussent également guerriers, et firent choix pour cela du vainqueur des démons, de l'archange à l'épée flamboyante. Ce besoin devint surtout impérieux lorsque l'occupation de l'Ile-de-France par Henri V eut fait tomber l'abbaye de Saint-Denis et, avec elle, l'oriflamme aux mains des Anglais; car, dans la croyance populaire de cette époque, on avait des droits privilégiés à la protection d'un saint par le seul fait de la possession matérielle du plus révéré de ses sanctuaires.

C'est en 1419 que les Anglais occupèrent l'abbaye de Saint-Denis. Ce fait de guerre, où les historiens n'ont vu jusqu'à ce jour qu'un revers matériel, fut surtout un échec moral pour la cause du dauphin, échec dont on ne peut apprécier l'importance qu'en se pénétrant pour un moment des idées qui avaient cours au xve siècle. Une fois maître du monastère où l'on gardait l'oriflamme, Henri V fut convaincu que le patron séculaire du royaume de France était désormais gagné à sa cause et qu'il pouvait compter sur sa puissante intercession pour obtenir le triomphe définitif de ses armes. Nous appelons l'attention sur une question qui fut adressée à Jeanne d'Arc au cours du procès de Rouen. Cette question ne se comprend et n'a de sens que si l'on admet la justesse des considérations qui précèdent. Outre qu'elle est curieuse par elle-même, elle le devient encore davantage quand on considère le personnage à qui l'idée vint de la poser. Ce personnage jouissait de toute la confiance de Bedford, et les Anglais l'avaient initié aux secrets les plus intimes de leur politique : c'était le fameux Pierre Cauchon, évêque de Beauvais. Le lundi 12 mars 1431, l'évêque renégat se rendit dans la prison de l'accusée et lui fit poser, entre autres questions, celle-ci :

« Saint Denis vous est-il quelquefois apparu? — Non, que je sache, » répondit Jeanne, qui parut ne point comprendre l'intérêt que l'on attachait à sa réponse. Cet incident de l'interrogatoire est d'autant plus digne d'attention que Denis est le seul saint au sujet duquel pareille question ait été adressée à l'accusée. Lorsqu'elle avait été blessée à l'attaque de Paris, le 8 septembre 1429, la Pucelle avait déposé ses armes en offrande dans l'abbaye de Saint-Denis, où elle se trouvait alors. Il n'y avait rien là que de très naturel, puisqu'au moyen âge, les hommes d'armes mis hors de combat avaient accoutumé de suspendre ainsi leur harnais en *ex-voto* dans quelque sanctuaire jusqu'à parfaite guérison. Les juges de Jeanne l'ayant interrogée sur le mobile de cet acte de piété, elle répondit qu'elle avait offert ces objets à saint Denis « parce que c'est le cri de France. » Quelques jours avant cette offrande, les Français, conduits par la Pucelle, avaient repris possession de Saint-Denis, et Charles VII, à peine arrivé dans la célèbre abbaye, s'était empressé de s'y faire « introniser. » La royauté française avait dès lors fait sa paix avec le patron de la dynastie capétienne.

Les Anglais, avons-nous dit, s'étaient établis à Saint-Denis en 1419. C'est précisément à cette date, — il importe au plus haut degré de le faire remarquer, — que le jeune dauphin Charles, régent de France pour Charles VI, prit en quelque sorte officiellement pour patron, pour emblème et, comme on disait alors, pour devise le chef de la milice céleste. Aussitôt qu'il entra en lutte ouverte contre la reine sa mère et le duc de Bourgogne, alliés des Anglais, le futur Charles VII voulut que l'image de l'archange fût peinte sur ses étendards. « Sur les dits étendards, lit-on dans un compte de l'hôtel du dauphin daté de 1419, il y a un Saint Michel tout armé qui tient une épée nue et fait manière de tuer un serpent qui est devant lui, et est le dit étendard semé du mot que porte Monseigneur. » Dans un autre compte, postérieur de deux ans seulement à celui dont nous venons de citer un fragment, il est fait mention « d'un étendard sur tiercelin de trois couleurs à la devise de mon dit seigneur, c'est assavoir un Saint Michel armé. »

Animé de tels sentimens, comment le dauphin n'aurait-il pas attaché le plus grand prix à conserver en sa possession l'abbaye du Mont-Saint-Michel, le sanctuaire le plus vénéré de l'archange? Dans cette célèbre abbaye, il devait voir plus qu'une position stratégique de première importance; il y devait voir encore, il y voyait surtout une sorte de palladium à la fortune duquel, suivant la croyance populaire, ses propres destinées et celles de son parti étaient plus ou moins étroitement liées. Aussi, lorsque, vers le milieu de 1419, l'abbé du Mont-Saint-Michel, Robert Jolivet, déserta son abbaye

pour faire sa soumission à Henri V, le fils de Charles VI eut soin de confier la garde de cette place à un prince du sang royal, à son cousin Jean de Harcourt, comte d'Aumale, et on le vit bientôt, au plus fort de sa détresse financière, s'imposer de réels sacrifices pour approvisionner de vivres et de munitions la seule forteresse de Normandie qui ne fût pas tombée au pouvoir des Anglais.

Le nouveau capitaine du Mont appartenait à une famille où la dévotion à saint Michel était héréditaire, et constituait en quelque sorte un culte domestique. Plusieurs de ses ancêtres figuraient au premier rang des bienfaiteurs du monastère dont le patriotisme normand avait fait son suprême boulevard. Le comte d'Aumale avait deux sœurs, dont l'aînée, Marie de Harcourt, s'était mariée en 1417 à Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont et seigneur de Joinville. Marie aimait tendrement le jeune héros qui était son frère. Dès l'instant où elle apprit que Jean était chargé de diriger la résistance et de tenir tête aux envahisseurs, elle dut suivre avec un redoublement d'attention, du fond de son château de Joinville, la lutte engagée entre les Anglais et les défenseurs du Mont. Et comme la seigneurie de Domremy appartenait alors à Jeanne de Joinville, qui entretenait d'étroites relations avec son cousin le comte de Vaudemont, il y a lieu de croire que les principaux événemens militaires où le comte d'Aumale fut mêlé, et en première ligne ceux qui pouvaient intéresser le sanctuaire de Saint-Michel confié à sa garde, furent très vite connus sur les marches de la Champagne et du Barrois, notamment à Joinville et dans le village natal de Jeanne d'Arc.

Une catastrophe qui précéda de dix jours seulement la mort de Charles VI fournit au dauphin l'occasion de manifester d'une manière éclatante, à la veille de son avènement au trône, sa foi en la protection de saint Michel, en même temps que sa vénération toute spéciale pour le plus célèbre des sanctuaires placés sous l'invocation de l'archange. Le 11 octobre 1422, ce prince, de passage à La Rochelle, présidait une réunion de notables, lorsque le plancher de la salle, située au premier étage, où la séance avait lieu, s'effondra tout à coup. Tous les assistans furent précipités pêle-mêle de la hauteur de ce premier étage dans une pièce du rez-de-chaussée. Plusieurs gentilshommes, notamment Pierre de Bourbon, seigneur de Préaux, Gui de Naillac, périrent dans cette chute, et le nombre des blessés fut encore plus considérable que celui des morts. Le dauphin fut presque le seul qui tomba sans se faire aucun mal, ou du moins il en fut quitte pour quelques contusions, et ses partisans ne manquèrent pas de crier au miracle. Il crut lui-même qu'il avait été préservé du danger dans cette circonstance grâce à la pro-

tection toute spéciale de saint Michel. Six mois plus tard, le 14 avril 1423, il donna l'ordre de célébrer tous les ans, dans l'église du Mont-Saint-Michel, le 11 octobre, en souvenir du tragique accident de La Rochelle, une messe solennelle de saint Michel destinée à perpétuer sa reconnaissance envers l'archange qu'il considérait, non-seulement comme son sauveur après Dieu dans le cas dont il s'agit, mais encore comme le protecteur par excellence de sa couronne en général, « afin, pour nous servir des termes mêmes de la charte de fondation, afin que, sous la salutaire direction et grâce à la très pieuse intervention de l'archange que nous vénérons et en qui nous avons la confiance la plus profonde, nous méritions d'assurer la prospérité de notre royaume et de triompher de nos ennemis. » La catastrophe de La Rochelle eut beaucoup de retentissement. Dans certaines provinces, comme on le voit par les chroniques du temps, on alla jusqu'à répandre la nouvelle que le dauphin avait été tué, et de la fin de 1422 au commencement de 1424, il ne fut bruit par tout le royaume que du péril auquel l'héritier du trône venait d'échapper grâce au patronage de saint Michel.

Cette nouvelle ne parvint sans doute à Vaucouleurs et à Domremy que dans les premiers mois de 1423; Jeannette d'Arc venait d'atteindre sa onzième année. Elle apprit en même temps la mort de l'infortuné Charles VI et le miracle auquel on devait la conservation des jours si précieux de son fils. Avec quelle joie la naïve enfant dut entendre raconter comment le gentil dauphin avait été préservé d'une mort presque certaine et comment l'archange l'avait couvert de sa protection toute-puissante! C'est alors sans doute que ce cœur virginal, héroïque et tendre à la fois, s'élançant comme d'un bond par-delà le cercle étroit de la famille, commença à battre sous l'empire d'un sentiment nouveau et d'un amour bientôt vainqueur de tous les autres amours, l'amour de la patrie. Cette triple coïncidence de la mort d'un pauvre roi fou, de l'avènement d'un dauphin de dix-neuf ans, du prodige par lequel l'héritier du trône avait échappé à un péril imminent, était bien de nature à laisser dans une telle âme une empreinte ineffaçable et à l'enflammer d'une ardeur qui devait un jour, après avoir couvé pendant six années, enfanter des miracles.

III.

Nous touchons à une date mémorable entre toutes au point de vue du culte patriotique rendu en France à l'archange. Maîtres de la Normandie depuis la fin de 1419, les Anglais n'avaient vu leurs

efforts échouer que devant le Mont-Saint-Michel. Au lendemain de la victoire qu'ils remportèrent à Verneuil le 17 août 1424, ils résolurent de frapper un grand coup pour s'emparer de cette forteresse. C'est que, tant que la célèbre abbaye résistait, les Français restés fidèles étaient fondés à croire que saint Michel les couvrait toujours de sa protection. Le jour, au contraire, où les envahisseurs s'en seraient emparés, ceux-ci ne se seraient pas fait faute d'en conclure à leur tour que l'archange abandonnait la cause de leurs adversaires pour se déclarer en leur faveur. La prise du Mont-Saint-Michel n'eût donc pas seulement couronné la conquête de la Normandie, elle eût achevé de démoraliser les partisans de Charles VII. Cela explique l'importance des préparatifs faits en vue de la réduction de cette place, l'acharnement que l'on apporta dans la défense comme dans l'attaque, enfin la curiosité passionnée avec laquelle les deux gouvernemens engagés dans cette lutte suprême en suivirent toutes les péripéties.

A la fin du mois d'août 1424, Jean, duc de Bedford, régent de France pour son neveu Henri VI encore enfant, mit sur pied un corps d'armée relativement important qui devait assiéger par terre le Mont-Saint-Michel; il en confia le commandement à l'un de ses plus intimes favoris, Nicolas Burdett, bailli du Cotentin, son grand-maître d'hôtel. Ce corps d'armée était composé, en partie de gens d'armes recrutés spécialement pour cette opération, en partie de détachemens fournis par les garnisons anglaises de basse Normandie. Dès les premiers mois du siège, une bastille fut construite à Ardevon pour compléter, avec les forteresses de Tombelaine et d'Avranches, le blocus du Mont du côté de la terre ferme. En même temps, un écuyer anglais, nommé Bertin de Entwistle, lieutenant du comte de Suffolk, amiral de Normandie, fut chargé d'attaquer cette place du côté de la mer. On a conservé le compte des dépenses qui furent faites à cette occasion par les assiégeans, et l'on y voit que ces dépenses se montèrent à un chiffre assez élevé.

Charles VII n'abandonna pas les défenseurs du Mont-Saint-Michel. On ignore, il est vrai, les mesures que prit le roi de France pour venir en aide à ces intrépides champions de la cause nationale en Normandie; mais on sait avec certitude qu'il envoya trois fois, pendant la durée du siège, Nicolas de Voisines, l'un de ses secrétaires, porter des instructions et des secours aux assiégés. Jean, bâtard d'Orléans, qui allait bientôt s'illustrer sous le nom de Dunois, venait alors de succéder dans la capitainerie du Mont à Jean de Harcourt, comte d'Aumale, tué à la bataille de Verneuil. Le nouveau capitaine avait inauguré son commandement en approvisionnant de vivres et de munitions la place assiégée. Grâce à ces encourage-

mens et à ces renforts, la garnison placée sous les ordres de Nicole Paynel, lieutenant du bâtard d'Orléans, réussit à repousser toutes les attaques des Anglais. Bientôt même elle prit à son tour l'offensive et, dans les premiers mois de 1425, elle fit une sortie où le commandant en chef des forces assiégeantes, Nicolas Burdett, bailli du Cotentin et capitaine de la bastille récemment construite à Ardevon, fut fait prisonnier.

Les Anglais, de leur côté, ne se laissèrent pas décourager par ce nouvel et honteux échec. Ils chargèrent Robert Jolivet, abbé du Mont-Saint-Michel, de prendre en main la direction des opérations du siège, en remplacement de Nicolas Burdett. L'abbé renégat qui, cinq ans auparavant, avait déserté son poste pour se mettre au service des ennemis de son pays, fut envoyé en basse Normandie avec le titre de commissaire spécial pour le recouvrement du Mont-Saint-Michel. Il fut autorisé à lever de nouvelles troupes et à prendre toutes les dispositions qu'il jugerait convenables pour triompher de la résistance des assiégés. En vertu de ces pleins pouvoirs, Robert eut soin, dès le début de sa mission, de renforcer les gens d'armes employés au blocus du Mont-Saint-Michel du côté de la terre. Les opérations ne furent pas poussées avec moins de vigueur du côté de la mer. Du 17 mars au 20 juin 1425, une flottille imposante fut rassemblée, équipée et amenée devant le Mont pour en compléter le blocus de concert avec les troupes de terre. Cette flottille, qui ne se composait pas de moins de vingt navires, comprenait une « hourque, » deux « barges, » deux nefs, huit baleiniers ou galiotes et six autres bateaux de moindre tonnage. Quelques-uns de ces navires avaient été frétés dans les ports de la haute ou de la basse Normandie, à Dieppe, à Rouen, à Caen, à Granville, à Blainville ; mais d'autres étaient de provenance anglaise et avaient été armés à Londres, à Orwell, à Millbrook, à Winchelsea, à Portsmouth, à Southampton et à Guernesey. L'un d'eux même et le plus considérable, appartenait à la hanse teutonique et avait pour patron un armateur de Danzig. Afin de mieux assurer l'unité d'action militaire, Jean, duc de Bedford, réunit dans la même main, à la date du 21 mai 1425, le commandement de ces forces de terre et de mer et le confia à l'un des plus grands seigneurs d'Angleterre, Guillaume de la Pole, comte de Suffolk. De tels préparatifs indiquaient bien que les assiégeans tentaient cette fois un suprême effort, et l'on voit qu'ils n'avaient rien négligé pour remporter la victoire. Jamais, depuis sept ans qu'elle tenait tête à l'ennemi, la poignée de Français enfermés dans le Mont-Saint-Michel n'avait été serrée de si près ; jamais elle n'avait été attaquée ainsi de tous les côtés à la fois et par des forces aussi écrasantes.

Dans une situation aussi critique, les défenseurs du Mont, stimulés par leurs succès antérieurs et par la haine implacable qu'ils avaient vouée aux Anglais, soutenus par leur foi en la protection de saint Michel, ne désespérèrent pas, et leur courage grandit avec le péril. Entourés par l'ennemi d'un cercle de fer, en proie à une disette croissante de vivres aussi bien que de munitions, ils appelèrent à leur aide les habitans de Saint-Malo, leurs voisins et leurs fidèles alliés. Les Malouins, encouragés sous main par le duc de Bretagne, Jean VI, qui ne craignait rien tant que de voir aux mains des Anglais l'une des clés de son duché, du côté de la Normandie, s'empressèrent de répondre à l'appel des défenseurs du Mont-Saint-Michel. Les marins de Saint-Malo étaient dès lors les premiers corsaires du monde. Avec la connivence de leur évêque, le cardinal Guillaume de Montfort, ils équipèrent une flottille dont Briand de Chateaubriand, sire de Beaufort, amiral de Bretagne, prit le commandement. Sur ces marches de Normandie et de Bretagne, non-seulement la dévotion au sanctuaire de l'archange était alors de tradition dans toutes les classes, mais encore des alliances séculaires avaient établi les liens les plus étroits entre la plupart des familles fixées sur la frontière des deux provinces. Aussi vit-on les plus grands seigneurs bretons, les Goyon, les Montauban, les Mauny, les Coetquen, les Combourg, les La Vieuville, les Tinténiac, les La Bellière, monter à l'envi sur la flottille malouine avec le même élan enthousiaste que s'il se fût agi d'une croisade. En réalité, ils ne prenaient pas seulement les armes pour venir en aide à leurs parens et amis du Mont; ils voulaient aussi se venger des Anglais, qui, sans tenir compte de la neutralité de la Bretagne, avaient confisqué les importantes seigneuries que beaucoup de grandes maisons de cette province possédaient en Normandie, et notamment dans l'Avranchin et le Cotentin.

Dans les derniers jours du mois de juin 1425, la flottille de secours vint attaquer à l'improviste les navires ancrés dans la baie du Mont-Saint-Michel. Les Bretons eurent fort à faire, car les bâtimens des Anglais étaient plus hauts que les leurs, s'il en faut croire Le Baud et d'Argentré. Par suite de cette infériorité, ils se trouvèrent d'abord en butte au tir plongeant de leurs adversaires, qui les criblèrent de traits et jetèrent sur eux des pots enflammés. Pour échapper à ce désavantage, les Malouins s'élancèrent à l'abordage la hache à la main. « En ces mêlées sur mer, dit le vieil historien d'Argentré, on ne peut reculer d'une semelle, il faut mourir sur la place. » Il y eut des prodiges de bravoure de part et d'autre. Finalement, les assaillans trouvèrent le moyen de cramponner les vaisseaux ennemis, qu'ils envahirent en s'accrochant aux cordages.

Enflammés par ce premier succès, encouragés sinon soutenus par les défenseurs du Mont, qui pouvaient du haut de leurs murailles suivre toutes les phases d'une lutte où se jouaient leurs destinées, Beaufort et les siens en vinrent alors aux mains corps à corps avec les hommes d'armes embarqués sur la flotte anglaise. Après beaucoup de sang versé, ces hommes d'armes furent réduits à se rendre, et la flotte elle-même, sauf deux ou trois navires qui prirent le large et se sauvèrent à force de voiles, tomba au pouvoir des Bretons. « Le bruit de cette victoire alla fort loin, dit Bertrand d'Argentré, et de vrai firent ces seigneurs un remarquable service au roi, dont il fut très content et joyeux, car c'estoit un très grand désadvantage pour ses affaires si cette place, qui seule lui restoit en Normandie, eust esté perdue. »

Aucun document contemporain ne donne la date précise de cette glorieuse affaire, mais on voit par un registre de comptabilité du duché de Normandie dont nous avons publié récemment des extraits que la défaite navale des Anglais devant le Mont-Saint-Michel eut lieu certainement vers la fin de juin 1425. Battu par mer comme par terre, Guillaume, comte de Suffolk, chargé par Bedford depuis le 21 mai précédent de la direction générale des forces assiégeantes, perdit tout espoir de succès, et ne songea plus dès lors qu'à se replier en bon ordre. Le 13 juillet 1425, il passa pour la dernière fois à Ardevon la revue des troupes employées au siège du côté de la terre ferme; puis il alla investir la place de Mayenne, dans le bas Maine, dont la garnison, placée sous les ordres d'un brave chevalier normand, originaire du Val de Vire, nommé le baron de Coulonces, était venue plusieurs fois au secours de Nicole Paynel et de ses héroïques compagnons d'armes. Ainsi fut levé, au commencement de ce même été de 1425 où saint Michel allait apparaître à Jeanne d'Arc, le siège le plus opiniâtre, le plus coûteux et le plus long que les Anglais aient mis devant le sanctuaire de l'archange, puisque ce siège par terre, accompagné dès le début des opérations d'un blocus par mer, durait depuis les premiers jours de septembre de l'année précédente, c'est-à-dire depuis environ dix mois.

La perte de la bataille de Verneuil, livrée le 17 août 1424, avait été considérée par les adhérens de la cause nationale comme un revers presque irréparable, et les historiens ont signalé avec raison le profond découragement où ce désastre avait plongé le roi Charles VII et les Français restés fidèles à la fortune de ce prince. La victoire navale de la fin de juin 1425, la levée du siège du Mont-Saint-Michel, conséquence de cette victoire, furent les premiers succès remportés contre les envahisseurs depuis cette journée néfaste qui avait coûté la vie à quelques-uns des plus illustres champions

du roi légitime, notamment au comte d'Aumale, nommé capitaine de l'abbaye en 1420. On comprend donc le retentissement profond qu'eurent ces succès dans toutes les parties du royaume où les conquérans n'avaient pas encore étendu leur domination. Il suffit, pour se convaincre de l'importance que l'opinion du temps attacha aux faits militaires résumés dans les lignes qui précèdent, d'ouvrir les chroniques du xve siècle dont les plus importantes ont mentionné, quelques-unes avec un certain détail, le siège mis devant le Mont dès la fin de 1424, les échecs successifs des assiégeans par terre comme par mer, la levée du siège, résultat de la déroute finale des Anglais et couronnement d'une résistance vraiment héroïque. Nous renvoyons donc à l'auteur de la *Chronique de la Pucelle*, à Jean Chartier, à Monstrelet, au rédacteur de l'*Abrégé bourguignon*, quiconque nous reprocherait de prêter à la défaite des agresseurs devant le sanctuaire de l'archange un intérêt que cette affaire n'aurait pas eu réellement pour les contemporains.

A vrai dire, le siège mis devant le Mont pendant la seconde moitié de 1424 et la première moitié de 1425 forme comme le point culminant de cette admirable résistance du Mont-Saint-Michel, qui est, après la mission de Jeanne d'Arc, l'un des épisodes les plus glorieux de notre histoire militaire au xve siècle. Que l'on interroge les annales de tous les peuples, et l'on trouvera peut-être difficilement un second exemple d'une garnison assiégée ou bloquée sans interruption pendant vingt-six ans et triomphant à force de patriotisme de toutes les attaques. Il faut rendre à nos rois cette justice qu'ils apprécièrent dignement ce qu'il y avait eu de sublime dans l'héroïsme de Nicole Paynel, de Louis d'Estouteville et de leurs compagnons d'armes. C'est à Louis XI que revient l'honneur d'avoir voulu éterniser en quelque sorte la reconnaissance nationale. Lorsque ce prince, qui avait des parties de grand roi, fonda, le 1er août 1469, un ordre de chevalerie destiné à récompenser les actes de vaillance, il l'appela l'ordre de Saint-Michel et en plaça le siège au Mont-Saint-Michel. Dans l'acte de fondation, le fils de Charles VII tint à rappeler dès les premières lignes la résistance victorieuse opposée aux Anglais par les défenseurs de la célèbre abbaye, grâce à la protection de l'archange, « qui, pour reproduire les termes mêmes des lettres patentes, son lieu et oratoire appelé le Mont-Saint-Michel a tousjours seurement gardé, préservé et deffendu sans estre subjugué ni mis ès mains des anciens ennemis de nostre royaume. » Quant au siège de 1425, que l'on peut considérer comme l'époque héroïque de la défense, le souvenir s'en est perpétué jusqu'à nos jours dans la tradition populaire, et maintenant encore le plus beau titre d'un gentilhomme normand ou breton est de compter l'un de

ses ancêtres parmi les braves qui contribuèrent à repousser les assauts des envahisseurs.

L'effet moral produit par l'échec des Anglais devant le Mont-Saint-Michel fut plus important encore que le résultat matériel. C'est à partir de ce moment que la croyance populaire, surtout dans les provinces occidentales du royaume, enrôla définitivement l'archange en tête des auxiliaires célestes du roi légitime. Quatre ans plus tard, vers le milieu de 1429, cette croyance se manifesta de la manière la plus étrange en Poitou et même en Bretagne, où l'on voyait d'un fort mauvais œil l'alliance récemment contractée par le duc Jean VI avec les Anglais. Aussitôt après la levée du siège d'Orléans, le bruit se répandit parmi les habitans de ces provinces qu'un cavalier armé de toutes pièces était apparu dans les airs ; il chevauchait sur un grand destrier blanc et brandissait une épée nue. On ajoutait que ce cavalier aérien tournait le dos au midi et s'avançait du côté de la Bretagne. Aux environs de Talmont et dans plusieurs villages du bas Poitou, on l'avait vu passer au-dessus des habitations. Pendant la première quinzaine de juin 1429, l'évêque de Luçon et deux gentilshommes poitevins se rendirent à la cour de Charles VII, où ils certifièrent la réalité de cette apparition.

Le narrateur inconnu qui nous a conservé le souvenir de cet événement ne prononce le nom d'aucun personnage surnaturel ; mais il est aisé de reconnaître le chef de la milice ou chevalerie céleste dans la description du phénomène qui hantait ainsi les imaginations poitevines. Outre que la couleur blanche de la robe du cheval semble être un symbole de la pureté évangélique, la circonstance du feu nous paraît surtout caractéristique. La symbolique chrétienne prête d'ordinaire une épée de feu au vainqueur de Lucifer, et les apparitions de l'archange au Mont passaient au moyen âge pour être toujours accompagnées de flamme. D'un autre côté, on s'explique facilement le rôle complaisant que joua dans cette affaire l'évêque de Luçon, quand on connaît le prélat qui occupait alors ce siège épiscopal. Ce prélat s'appelait Guillaume Goyon, et la vieille famille chevaleresque à laquelle il appartenait, fixée depuis des siècles à Matignon, près de Saint-Malo, dans le voisinage de l'abbaye fondée par saint Aubert, était dévouée entre toutes à l'archange Michel et à son sanctuaire.

La nouvelle de la levée de ce siège fameux dut se répandre d'autant plus facilement et d'autant plus vite parmi les partisans de Charles VII que les pèlerins qui, mus par un sentiment de dévotion, visitèrent à cette date le sanctuaire de l'archange, s'empressèrent sans doute de s'en faire les propagateurs. Une ordonnance de Henri V, rendue dès 1421, avait interdit, il est vrai, le pèlerinage

au Mont, mais cette ordonnance ne fut jamais mise à exécution. Un registre des sauf-conduits délivrés par les Anglais aux habitans du Maine nous montre les officiers de Bedford accordant, moyennant finance, de nombreuses permissions de se rendre en pèlerinage au Mont-Saint-Michel vers la fin de 1433, au moment même où la célèbre abbaye était bloquée plus étroitement que jamais et soumise à un siège en règle. Telle était la vogue de ce pèlerinage dans la région de la Meuse, à l'époque de la mission de Jeanne d'Arc, que nous voyons Louis, dit le cardinal de Bar, administrateur de l'évêché de Verdun, ordonner par l'une des clauses de son testament, daté de Varennes, le 30 juin 1430, d'envoyer après sa mort et à ses frais un pèlerin à Saint-Michel du Mont. Grâce à cette allée et venue, à cette affluence de pèlerins accourus de tous les points de la France et aussi de tous les pays de l'Europe, affluence que le blocus de la forteresse avait pu diminuer, sans l'interrompre entièrement, nul doute que la nouvelle de l'échec subi par les Anglais sur un aussi retentissant théâtre, vers le milieu de 1425, ne se soit répandue avec une rapidité singulière et une facilité exceptionnelle.

Charles VII, d'ailleurs, avait trop d'intérêt à porter ces faits à la connaissance de ses partisans pour ne pas les divulguer par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. A cette date de 1425, l'une des plus critiques de son règne, la défaite des Anglais devant le Mont-Saint-Michel, où le fils de Charles VI, d'accord en cela avec ses contemporains, se plaisait à voir un miracle dû à l'intercession de l'archange, protecteur spécial de la personne et de la couronne des rois de France, la défaite des Anglais était plus qu'un succès matériel, c'était une victoire morale. Il y avait là une occasion unique de relever les courages abattus l'année précédente par le désastre de Verneuil, et comment ne pas supposer que la cour de Bourges la saisît avec empressement? Cette notification est d'autant plus vraisemblable que Charles VII avait l'habitude, toutes les fois que ses armes remportaient un avantage un peu notable, d'en informer aussitôt les habitans de ses bonnes villes et des places qui lui étaient restées fidèles. On a retrouvé et publié, il y a une dizaine d'années, la lettre, datée de Loches, le 29 septembre 1423, qu'il adressa aux bourgeois de Lyon pour leur annoncer la victoire de la Brossinière. Des circulaires du même genre avaient été expédiées, deux ans auparavant, à l'occasion de l'affaire de Baugé. Assurément, vers le milieu de 1425, le vaincu de Verneuil avait plus de raisons encore qu'en 1421 et 1423 de soutenir ou plutôt de ranimer les espérances de ses partisans par l'annonce d'un succès à la fois matériel et moral. Il nous reste malheureusement fort peu d'actes

émanés de la chancellerie du jeune roi à la date de la défaite essuyée par les Anglais devant le Mont-Saint-Michel. Toutefois, nous serions surpris si l'on ne retrouvait pas un jour quelque document constatant que l'on prit alors des mesures immédiates pour faire parvenir cette nouvelle à tous les défenseurs de la cause nationale.

Au premier rang de ces défenseurs se trouvaient les habitans de la châtellenie de Vaucouleurs. Comment ces derniers ne se seraient-ils pas intéressés avec une vivacité particulière au sort des Français du Mont-Saint-Michel? Ils combattaient pour la même cause dans des conditions presque identiques. Sur la frontière orientale du royaume, l'étroite langue de terre que protégeait l'épée de Robert de Baudricourt formait le pendant exact du rocher, limite extrême de la France au couchant, dont Louis d'Estouteville et ses compagnons d'armes s'étaient constitués les gardiens. Les deux forteresses, cernées l'une et l'autre de tous côtés par l'ennemi ou par les alliés de l'ennemi, étaient les derniers boulevards de la défense du territoire au nord de la Loire; aussi peut-on dire, en pensant à tant d'analogies matérielles et morales, qu'elles se tendaient en quelque sorte la main à travers toute la largeur de la France anglaise qui les séparait.

Comme une flamme qui brûle d'autant plus que le foyer où on la comprime est plus resserré, le patriotisme acquiert dans ces petits refuges et au milieu de ces crises une intensité inouïe. Pour se faire une idée juste de la manière dont on vivait alors dans la châtellenie de Vaucouleurs et au Mont-Saint-Michel, il faut se représenter ce qui se passe d'ordinaire au sein des associations religieuses ou politiques en butte à la persécution. Dans ces conditions, la communauté des épreuves supprime toutes les distances, rapproche tous les âges, confond tous les rangs. L'amour, la haine, la crainte, l'espérance, la foi religieuse, la curiosité, tous les sentimens du cœur humain atteignent leur plus haut degré d'énergie. La peur du danger que l'on redoute, le désir de la bonne nouvelle que l'on attend tiennent l'attention sans cesse en éveil et font prêter l'oreille aux moindres bruits du dehors. On vit de la même vie fiévreuse, haletante, et la passion de chacun s'accroît encore de l'exaltation de tous.

Si quelqu'un pouvait douter de la sûreté et de la promptitude avec laquelle toutes les nouvelles, même les plus secrètes, qui pouvaient intéresser les partisans de Charles VII, étaient alors connues dans la châtellenie de Vaucouleurs, qu'il lise la déposition de Jean de Metz, dit de Nouillompont, dans l'enquête faite sur Jeanne d'Arc en 1456. D'après cette déposition, si importante à tous les points de vue, dont la haute autorité ne saurait être contestée puisque le

témoin de qui elle émane avait été l'un des trois premiers compagnons de la Pucelle, Jeanne aurait dit ceci pendant son séjour à Vaucouleurs en février 1429 : « Il n'y a personne au monde, ni roi, ni duc, *ni fille de roi d'Écosse*, ni autres, qui puisse recouvrer le royaume de France. » Ces mots que nous avons soulignés « ni fille de roi d'Écosse » fournissent la preuve que la jeune paysanne de Domremy était dès lors au courant, quoiqu'elle eût quitté son village depuis quelques jours seulement, des négociations échangées entre Jacques Ier et Charles VII au sujet du mariage projeté de Marguerite, fille aînée du roi d'Écosse, avec Louis, dauphin de France. Or, nous avons, aux Archives nationales, l'original de la procuration donnée par le père de la jeune princesse à Henri, évêque d'Aberdeen, pour traiter de ce mariage, et cet acte est daté de Saint-Johnston ou Perth, le 12 juillet 1428. Par un autre acte du 19 du même mois, Jacques Ier prend l'engagement d'envoyer sa fille en France. Enfin, l'instrument authentique par lequel Charles VII constitue à sa future belle-fille un douaire de 15.000 livres tournois de rente annuelle, porte la date du 30 octobre suivant. Il en faut conclure, à moins de supposer un miracle, qu'on connaissait déjà dans un obscur village de la châtellenie de Domremy le projet de mariage dont il s'agit quelques mois à peine après que les premiers pourparlers avaient été échangés.

En présence de ce fait et pour les raisons énumérées plus haut, on est amené à croire que l'été de 1425 ne s'est pas passé sans que les habitans de la châtellenie de Vaucouleurs aient été informés, soit par la rumeur publique, soit par des pèlerins, soit par un message spécial de leur souverain, du double échec sur mer aussi bien que sur terre, subi par les Anglais devant le Mont-Saint-Michel vers la fin du mois de juin précédent. On se figure aisément l'enthousiasme mêlé d'espérance que dut y exciter cette nouvelle, enthousiasme d'autant plus vif que, dans ce succès dont une abbaye dédiée à saint Michel avait été le théâtre et dont quelques-uns des plus dévoués partisans de Charles VII étaient les héros, personne n'hésita à reconnaître la main de l'archange protecteur de la France et du roi légitime. Les défenseurs du Mont et leurs alliés avaient combattu, ainsi que le disait plus tard Jeanne d'Arc au sujet de ses propres succès, mais c'est le chef de la milice céleste qui avait remporté la victoire. L'opinion du temps est fidèlement résumée dans ce vers latin composé par un moine du Mont-Saint-Michel, contemporain de la Pucelle, à l'occasion d'une autre défaite des Anglais en 1434 :

Pardos jugulavit Cancro, Michael, tua virtus.

On se rappela sans doute avec complaisance que, deux ans et demi auparavant, lors du fameux accident de La Rochelle, les jours du dauphin avaient été miraculeusement préservés, grâce à l'intercession de ce même saint Michel. A une époque où la croyance au surnaturel était enracinée dans tous les esprits, deux marques aussi insignes de la protection de l'archange, se succédant à si peu d'intervalle, étaient de nature à frapper fortement l'imagination des partisans de Charles VII. Dans la châtellenie de Vaucouleurs en général, à Domremy en particulier, ces deux événemens étaient appelés à produire un effet d'autant plus grand que le patriotisme des habitans de cette région et de ce village était alors soumis à de plus rudes épreuves.

Si, comme nous croyons l'avoir rendu au moins très vraisemblable, l'affaire de juin 1425 a déposé dans l'âme de la jeune inspirée la première semence de sa mission, il serait surprenant que notre héroïne n'eût jamais manifesté l'intention de venir au secours du Mont-Saint-Michel. Cette intention, nous allons prouver que Jeanne l'a eue, en effet, et qu'il n'a fallu rien de moins que le mauvais vouloir, l'opposition systématique des conseillers de Charles VII, pour l'empêcher de la réaliser. Il est à remarquer d'abord que, dans le cours de ses expéditions militaires, elle témoigna toujours une sympathie spéciale aux capitaines qui s'étaient signalés par leur zèle à concourir à la défense du Mont. De ce nombre étaient Ambroise de Loré, maréchal de Jean II, duc d'Alençon, et Jean de La Haye, baron de Coulonces. De 1418 à 1429, ces deux intrépides partisans n'avaient pas cessé de guerroyer contre les envahisseurs dans l'Avranchin et sur les frontières du Maine. Aussi les trouve-t-on au premier rang dans les plus glorieuses campagnes de la Pucelle, sur la Loire, à la chevauchée de Reims et à l'assaut de Paris. Le bâtard d'Orléans fut aussi honoré de toute la confiance de Jeanne; or le bâtard, après la mort de Louis de Harcourt et à la suite du désastre de Verneuil, avait été pendant quelque temps à la tête de la garnison du Mont-Saint-Michel. Quant à Arthur de Richemont, dont les efforts tendaient depuis 1426 à dégager la forteresse bas-normande, la libératrice d'Orléans l'accueillit avec empressement lorsqu'il vint offrir son concours, quoiqu'il fût alors en pleine disgrâce, et au risque d'encourir le courroux de La Trémouille, ennemi personnel du connétable.

Mais l'homme de guerre que la Pucelle admit dans son intimité par-dessus tous les autres, ce fut le duc d'Alençon. Le « beau duc » ou le « gentil duc, » comme Jeanne aimait à l'appeler familièrement, fut redevable de cette préférence d'abord à son titre de gendre du duc d'Orléans, prisonnier des Anglais, ensuite à l'appui

exceptionnel qu'il avait prêté à la garnison du Mont-Saint-Michel jusqu'au moment où il avait été fait prisonnier à la bataille de Verneuil. Aussi n'est-il pas étonnant qu'aussitôt après la délivrance d'Orléans et le sacre de Charles VII à Reims, Jean II et son amie, forcés de renoncer à leur entreprise contre Paris, aient conçu le projet, en octobre 1429, de porter secours aux défenseurs du sanctuaire de l'archange. Ce projet se comprend d'autant mieux que les Anglais faisaient alors des préparatifs formidables pour soumettre de nouveau le Mont-Saint-Michel à un siège en règle. Voici en quels termes un chroniqueur, particulièrement bien informé sur les faits du duc d'Alençon et de la Pucelle, Perceval de Cagny, parle de l'expédition projetée :

« Le duc d'Alençon avoit toujours été dans la compagnie de la Pucelle et l'avoit conduite, en faisant le chemin du couronnement du roi, à la cité de Reims et en venant dudit lieu à Paris. Quand le roi fut venu audit lieu de Gien, ledit duc d'Alençon s'en alla devers sa femme et en sa vicomté de Beaumont et les autres capitaines chacun en sa frontière. Et la Pucelle demeura devers le roi, moult ennuyée du départ et spécialement du duc d'Alençon, qu'elle aimoit très fort et faisoit pour lui ce qu'elle n'eût fait pour un autre. Peu de temps après, ledit duc d'Alençon assembla gens pour entrer au pays de Normandie, vers les marches de Bretagne et du Maine, et, pour ce faire, requit et fit requérir le roi qu'il lui plût lui bailler la Pucelle et que, par le moyen d'elle, plusieurs se mettroient en sa compagnie, qui ne se bougeroient si elle ne faisoit le chemin. Messire Regnault de Chartres, le seigneur de la Tremouille, le sire de Gaucourt, qui gouvernoit alors le corps du roi et le fait de sa guerre, ne voulurent jamais consentir ni faire ni souffrir que la Pucelle et le duc d'Alençon fussent ensemble, et depuis ledit duc ne la put recouvrer. »

Comme le chroniqueur n'a pas désigné expressément le Mont-Saint-Michel, les historiens n'ont pas pris garde jusqu'à présent à ce curieux passage. Il n'en est pas moins certain que ces mots : « entrer au pays de Normandie, vers les marches de Bretagne et du Maine, » indiquent un projet d'expédition dans l'Avranchin. Il est évident que des forces françaises opérant dans cette région devaient avoir pour premier et principal objectif de dégager complètement le Mont-Saint-Michel, afin de s'en faire ensuite une base d'opérations. Combien on doit regretter que la jalousie de La Trémouille ait opposé un obstacle insurmontable à l'accomplissement de ce dessein ! A cette date, la nouvelle des victoires, des succès merveilleux de la Pucelle avait déjà fait courir dans le pays compris entre la Seine et le Couesnon un frémissement d'espérance. Des

complots patriotiques avaient éclaté à Rouen et à Cherbourg, aux deux extrémités de la province. Une panique générale s'était emparée des soldats anglais; il avait fallu leur interdire l'accès des ports du littoral, où ils couraient en foule, affolés par la peur, pour se rembarquer et regagner leur île; à voir l'effarement de ces déserteurs, il eût semblé qu'ils avaient le diable à leurs trousses. Supposez le corps expéditionnaire rassemblé par « le beau duc, » profitant d'un tel désarroi pour pénétrer dans l'Avranchin et faire sa jonction avec les défenseurs du Mont, qui ne sont qu'électrisée à l'appel de Jeanne, domptée, mais non soumise, la Normandie tout entière se serait aussitôt soulevée pour chasser les envahisseurs?

Quoi qu'il en soit, on dirait que, dans la seconde moitié du XVe siècle comme dans la première, dans la gloire aussi bien que dans l'épreuve, Jeanne d'Arc et le Mont-Saint-Michel ont eu en quelque sorte leurs destinées inséparables; et les deux rapprochemens qui s'offrent à ce point de vue aux réflexions de l'historien, pour être fortuits jusqu'à un certain point, n'en sont pas moins curieux. De 1452 à 1456, quand on procéda à la réhabilitation de la victime de Pierre Cauchon, de la martyre du Vieux-Marché, ce fut un abbé du Mont-Saint-Michel, ce fut un frère de Louis d'Estouteville, capitaine du Mont pendant trente-neuf ans, en d'autres termes, ce fut le cardinal Guillaume d'Estouteville, archevêque de Rouen, qui remplit l'office de promoteur du procès, qui présida les premières enquêtes et eut la gloire d'attacher son nom à cette œuvre réparatrice. Et lorsque, quelques années plus tard, en 1469, Louis XI fonda l'ordre de Saint-Michel et en plaça le siège dans l'abbaye située au péril de la mer, il ne se proposa pas seulement d'honorer le tout-puissant protecteur dont l'invisible épée avait protégé son sanctuaire contre toutes les attaques des Anglais : il voulut aussi, il est permis de le croire, témoigner avec éclat sa gratitude envers l'archange qui avait été le principal inspirateur de la mission de Jeanne d'Arc et par suite le dispensateur du salut de la France.

IV.

Les recherches qui précèdent n'ont eu et ne pouvaient avoir d'autre but que de signaler les origines humaines, historiques de la mission de la libératrice d'Orléans. Ce but a été atteint si, sans amoindrir l'incomparable grandeur de cette mission et de l'héroïne qui a su l'accomplir, nous avons réussi à faire mieux comprendre l'épisode le plus prodigieux de notre histoire et de toutes les histoires. Quant aux origines célestes, divines, dont les biographes

de la Pucelle se sont presque exclusivement préoccupés jusqu'à ce jour, c'est Jeanne elle-même qui les a affirmées jusqu'à la mort, et personne n'a le droit de mettre en doute la sincérité de son témoignage. Le seul rôle qui convienne à la critique est de rendre hommage à cette sincérité, en réservant la question de la réalité objective des faits miraculeux attestés par l'accusée de Rouen dans ses dépositions. On admet ou on rejette un miracle, on ne l'explique pas.

Toutefois, si l'histoire doit prudemment se garder de toute intrusion dans le domaine du surnaturel, il ne lui est pas interdit de travailler à en éclairer les abords. Les théologiens qui font autorité semblent convier la science à cette libre recherche, puisque c'est un de leurs axiomes que la grâce bâtit presque toujours sur la nature. Envisagée à ce point de vue, la mission de Jeanne d'Arc est comme un arbre merveilleux dont la cime monte jusqu'au ciel, mais dont les racines plongent dans un milieu réel que la critique a pour tâche de reconstituer. Cette reconstitution patiente, minutieuse, nous avons tenté de la faire dans le cours de ce travail, autant du moins que la pénurie des documens nous l'a permis.

Pour résumer en deux mots cet essai, nous nous sommes efforcé de montrer que les premières apparitions du chef de la milice céleste à la Pucelle ont suivi de très près des faits tels que le miracle de La Rochelle et la défaite des Anglais devant le sanctuaire de l'archange, faits où la foi populaire en la protection spéciale de Dieu sur Charles VII et la cause du roi légitime par l'entremise de saint Michel, venait de trouver une confirmation éclatante. Il est facile d'imaginer l'impression profonde que ce concours de circonstances a pu produire sur l'âme la plus compatissante, la plus croyante, la plus héroïquement enthousiaste, sur le cœur le plus français qui fut jamais. Aussi, sans établir précisément un rapport de cause à effet entre des événemens d'un caractère purement humain et des phénomènes de l'ordre surnaturel, il importait peut-être de constater l'étroite connexité, au moins topographique et chronologique, qui relie les seconds aux premiers. Sans contredit, la partie miraculeuse de la mission de Jeanne d'Arc échappe essentiellement à l'investigation scientifique, et pourtant qui donc oserait affirmer d'une manière absolue que les faits exposés ci-dessus n'ont pas contribué dans une certaine mesure à soulever, sur les sublimes hauteurs où la religion et le patriotisme devaient la transfigurer, la jeune paysanne de Domremy?

SIMÉON LUCE.

LA

FORMATION DE LA HOUILLE

Mémoire sur la formation de la houille, par M. L. Grand'Eury, extrait des *Annales des mines*. Paris, 1882.

On a dit que, de nos jours, la houille était la souveraine. Par elle marche la vapeur, s'allume le gaz; par elle s'alimentent les usines, le métal s'épure et se transforme; une foule de produits secondaires, l'asphalte, le pétrole, les substances colorantes les plus riches se tirent de la houille. Toute l'industrie moderne vit par elle, et la puissance des nations se mesure à la quantité de houille que recèle leur sol. Pourtant cet empire est nouveau; ce n'est que récemment qu'on s'est avisé de faire de cet élément l'assise d'une civilisation, la plus active, la plus féconde en inventions matérielles de celles qui ont jamais éclos sous le soleil, depuis les jours de l'antique Orient. Cette portée immense du combustible minéral s'atténue pourtant avec rapidité et disparaît même aussitôt qu'on quitte notre siècle pour interroger ses devanciers. Il en est à peine question chez les anciens, et l'on feuilletterait tout Pline avant de saisir dans son livre autre chose que de vagues notions d'une pierre nommée « anthracite, » à laquelle l'auteur attribue des propriétés imaginaires.

Les mines de houille ou de charbon de terre ont été d'abord et longtemps exploitées sur une petite échelle en vue de la satisfaction des besoins locaux, pour les forges, les fours à chaux et les usages domestiques. Longtemps aussi la grande industrie les dédaigna ou

les négligea. Il lui en aurait trop coûté d'y avoir recours. Une exploitation régulière des combustibles enfouis aurait exigé des travaux hors de proportion avec les ressources dont elle disposait. A l'aurore des temps modernes, lorsque la métallurgie, la fabrication du verre, des briques, les constructions et les ateliers prirent un essor qui ne s'est plus arrêté, c'est d'abord et avant tout aux forêts que l'on s'adressa, et les déboisemens qui affligent certaines régions françaises datent beaucoup plus de cette époque que des excès qui suivirent la révolution, comme on se le figure généralement. Les forêts une fois ravagées et l'essor industriel continuant, il fallut bien en venir à ce qu'on nommait le charbon fossile. Alors seulement on songea à en exporter des quantités, d'abord assez faibles, des pays producteurs qui regorgeaient de cette substance chez ceux qui en manquaient ou qui n'avaient pas encore appris à en utiliser l'emploi. C'est à 1769 seulement que M. Simonin (1) fait remonter les premiers arrivages de charbon de pierre, expédiés de Newcastle à Paris pour remédier à la cherté du bois.

A cette époque, la science avait déjà fixé les yeux sur le charbon minéral; elle se préoccupait d'en expliquer la nature et l'origine. C'est au commencement du XVIIIe siècle que l'on doit placer la première tentative rationnelle de ce genre; elle est due à l'un des Jussieu, qui présenta, en 1718, à l'Académie des sciences un mémoire intitulé : *Examen des causes des impressions de plantes marquées sur certaines pierres des environs de Saint-Chamond dans le Lyonnois.* Plus de cent cinquante ans devaient s'écouler avant que le dernier mot fût dit sur cette question de la formation des houilles, résolue maintenant grâce aux recherches de M. Grand'Eury; mais si, au début, elle paraissait simple à bien des égards, elle était, au fond, si complexe et entravée, on peut le dire, de tant de préliminaires que l'intervalle écoulé depuis la première intuition jusqu'aux clartés définitives ne semblera pas trop long lorsque nous aurons exposé toutes les difficultés de l'œuvre qu'il s'agissait d'accomplir.

I.

Pour expliquer le charbon de pierre, avant même de chercher à comprendre son mode de formation, il se présentait une première alternative à résoudre : cette substance était-elle un minéral directement engendré par le sol ou bien un produit assimilable à celui que l'homme retire de la combustion du bois? — En allant au fond des choses, comme on peut le faire actuellement, on aurait vu que

(1) *La Vie Souterraine, ou les Mines et les Mineurs*, par L. Simonin. Paris, 1867.

l'une ou l'autre de ces propositions, qui semblent s'exclure, ne traduit pourtant qu'une part de la vérité, et si le charbon de pierre résulte réellement de végétaux accumulés et stratifiés, il n'est cependant devenu ce qu'il est qu'à la suite d'une opération chimique qui lui a communiqué, en le transformant, les propriétés d'une substance inorganique spéciale; en un mot, le charbon de pierre est un fossile véritable, non pas au sens qu'avait ce terme pour les naturalistes du siècle dernier, celui de pierre ou corps minéral enfoui, mais avec la signification moderne de la dépouille d'un organisme « minéralisé » et plus ou moins converti en un corps inerte destiné à ne plus éprouver de changement.

Jussieu, à une époque où l'on invoquait encore les forces aveugles et les jeux de la nature pour avoir la clé de ce qui semblait incompréhensible, dénonça l'origine végétale du charbon de pierre, mais l'opinion contraire ne fut pas renversée pour cela. De nos jours encore, elle a tenté certains esprits, qui ont voulu expliquer la formation de la houille par des précipitations de l'atmosphère se dépouillant du carbone qu'elle aurait originairement contenu. Une pareille hypothèse n'a rencontré de défenseurs que parmi ceux qu'attire le paradoxe et qui mettent à fuir la vérité autant d'acharnement que d'autres à la poursuivre.

Le père de la botanique française (1) visita, en revenant d'Espagne, les environs de Saint-Chaumont; il recueillit, le long de la petite rivière de Giès, une infinité d'empreintes végétales des plus variées et différentes de toutes les plantes que l'on rencontre en France. Il lui semblait, dit-il lui-même fort élégamment, herboriser dans un monde nouveau. Il remarqua, non-seulement que ces empreintes se rapportaient bien à des plantes véritables et que les plaques dont elles parsemaient la surface étaient d'autant plus noires et bitumineuses qu'elles étaient plus voisines du lit de charbon, mais encore en séparant ces feuillets schisteux empruntés « à la plus ancienne bibliothèque du monde, » il comprit fort bien que ces plantes n'existaient plus, ou bien, ajoutait-il, qu'elles n'existaient que dans des pays si éloignés que, sans la découverte de ces empreintes, on ne saurait en avoir la connaissance. — Quelle justesse de pensée à une époque où la botanique était dans l'enfance et le sol terrestre à peine exploré! On ne pouvait savoir effectivement si ces espèces appartenaient réellement au passé ou bien si l'on avait des chances de les retrouver vivantes quelque part, soit en Amé-

(1) Antoine de Jussieu, né à Lyon en 1686, mort en 1758; il était frère aîné de Bernard de Jussieu, devenu plus célèbre que lui, et oncle d'Antoine-Laurent, mort à Paris en 1836, à l'âge de quatre-vingt huit ans. Le fils de celui-ci, Adrien de Jussieu, professeur de botanique au Muséum comme son frère, a été le dernier représentant de cette dynastie de savans, dont la France a le droit de se glorifier.

rique, soit dans le fond de l'Asie. Du reste, avec son coup d'œil exercé, le savant français n'a pas manqué de reconnaître des fougères; elles lui semblent même voisines de celles que Plumier venait de rapporter des Antilles; en outre, il a observé des formes rappelant les palmiers ou d'autres arbres exotiques. D'ailleurs ce sont bien des empreintes, et les échantillons sont toujours couchés à plat comme dans un herbier et jamais repliés en désordre. Telles sont les observations de Jussieu, dont on ne saurait trop admirer la pénétration. Mais il ne se contente pas d'observer; il veut encore remonter aux causes, et, sur ce terrain mouvant, près d'un siècle avant que la géologie rationnelle ait été fondée, livré à son seul instinct, comment va faire ce savant si ingénieux pour imaginer un système plausible? — Ces plantes inconnues à l'Europe, elles n'ont pu venir que des pays chauds; l'idée d'un passé du globe antérieur à l'homme n'existe pas : comment concevoir ce transport? La mer seule a pu l'opérer. Bernard Palissy a eu raison; la mer et les courans, en recouvrant nos continens, y ont déposé les plantes et les coquillages que l'on observe à l'état de pétrifications, quelquefois avec une extrême abondance. Les courans auront entraîné de loin ces plantes flottantes pour les déposer ensuite sur des fonds argileux et les recouvrir de limon. Sans recourir à des bouleversemens ni même au déluge universel, il est évident pour Jussieu que la plupart des terres habitées ont été originairement occupées par la mer. Il pensait être hardi en avançant que ces restes de plantes étaient renfermés entre deux feuillets « depuis peut-être plus de trois mille ans. » La notion du temps, en géologie, était encore nulle, et un siècle entier devait s'écouler avant qu'elle pût s'établir. Maintenant encore, en dehors des géologues de profession, combien de savans l'ignorent ou gardent à son endroit une incurable défiance!

Cinquante ans après Jussieu, les idées sur la nature du charbon de pierre n'avaient rien gagné en étendue ni en précision. Valmont de Bomare, en 1769 (1), croit cependant à l'origine végétale de la houille, dont il ne distingue pas d'ailleurs le lignite, et, pour expliquer la formation du charbon minéral, il admet d'une façon générale l'enfouissement de forêts d'arbres résineux par suite des révolutions arrivées à notre globe.

Buffon, dans ses *Époques de la nature*, en 1778, il est juste de

(1) *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*, par M. Valmont de Bomare. Paris, 1769, t. I, p. 26. — L'article de l'*Encyclopédie de Diderot* (in-f°, t. III de la 3e édition. Livourne, 1771. Article *Charbon minéral*), dû à la plume du baron d'Holbach, reproduit textuellement le passage de Valmont de Bomare; mais l'*Encyclopédie* étant de beaucoup antérieure au Dictionnaire de Bomare, c'est à elle sans doute que ce dernier auteur aura emprunté son article.

le reconnaître, fit faire un pas à cette question des houilles. Il alla aussi loin que l'intuition seule, dépourvue de méthode et de recherches analytiques, pouvait le permettre. Les veines de charbon, d'après lui, doivent leur origine aux premiers végétaux que la terre ait formés. Les eaux encore tièdes couvraient alors la plus grande partie de la surface terrestre, à l'exception de quelques îles qui se peuplèrent dès les premiers temps d'une infinité d'arbres et de plantes, dont les débris entraînés formèrent des dépôts de matières végétales sur une foule de points.

La science actuelle, si l'on reste dans les généralités, ne tient guère un autre langage, et les vues de Buffon étaient sages, à la condition toutefois de n'entrer dans aucun des détails qui sont du domaine de l'analyse. Les radeaux du Mississipi, les arbres charriés par l'Amazone jusqu'à son embouchure sont ici invoqués en témoignage, bien que la constitution insulaire des terres d'alors, établie par Buffon, dût paraître incompatible avec l'existence des fleuves énormes dont il admettait l'action. Mais l'esprit ne se préoccupait pas encore de semblables contradictions et la science était loin d'avoir acquis le degré de précision qui la caractérise de nos jours et qu'elle doit à l'habitude d'observer, à la nécessité où elle se trouve de spécialiser, en les serrant de près, les questions abordées par elle. Buffon accordait libéralement vingt à vingt-cinq mille ans de durée à cet âge de la houille sur lequel aucune évaluation n'oserait porter maintenant de peur de demeurer trop faible. Il s'écartait moins de la réalité en prenant les savanes noyées de l'Orénoque, peuplées de palmiers, entourées d'une ceinture de hautes forêts, jonchées d'arbres décrépits, comme devant offrir un tableau comparable à celui que présentait la terre à l'époque carbonifère. Ne semble-t-il pas l'écho fidèle des impressions de notre siècle lorsqu'il dit des mines de charbon : « Ce sont des trésors que la nature semble avoir accumulés d'avance pour les besoins à venir des grandes populations; plus les hommes se multiplieront, plus les forêts diminueront; les bois ne pouvant plus suffire à leur consommation, ils auront recours à ces immenses dépôts de matières combustibles dont l'usage leur deviendra d'autant plus nécessaire que le globe se refroidira davantage. » Ce que prévoyait Buffon est en train de s'accomplir. Puisse-t-il avoir eu le coup d'œil aussi prophétique en terminant ainsi : « ... Néanmoins, ils ne les épuiseront jamais, car une seule de ces mines de charbon contient peut-être plus de matière combustible que toutes les forêts d'une vaste contrée. » L'assertion est exacte en supprimant le « peut-être, » et pourtant nous en sommes déjà à nous demander si les houilles ne s'épuiseront pas d'ici à quelques siècles, et comment fera l'homme une fois dénué de cette ressource dont il use à

outrance sans s'inquiéter de l'avenir. On poursuit le rêve d'obtenir par l'électricité un moteur plus énergique que la vapeur et une lumière plus vive que celle du gaz, en dehors de toute dépense de combustible. Mais nous ignorons encore si les essais aboutiront jamais dans cette direction à des résultats pratiques et, comme des prodigues qui ne voient que le présent, nos générations insouciantes poursuivent leur route en usant des élémens qu'elles ont sous la main.

II.

Avec Buffon se terminent les tentatives d'explication sur la nature et l'origine du charbon de pierre par la méthode intuitive, comme si la science livrait jamais ses secrets à ceux qui s'obstinent à vouloir les deviner du premier coup. Il existe une méthode plus sûre bien que plus longue, celle de l'observation, de l'analyse patiente qui divise les termes du problème pour les reprendre un à un et se borner à des résultats partiels avant d'atteindre à un ensemble définitif. Peu de temps après Buffon ou même, à côté de lui, des savans plus modestes et plus obscurs s'attachèrent à l'étude et à la description des empreintes et de tiges fossiles extraites des houillères. Blumenbach et Schlotheim, au commencement du siècle, continuèrent avec un succès relatif les mêmes recherches paléophytiques. Enfin, Sternberg en Allemagne et Adolphe Brongniart en France donnèrent simultanément, vers 1820, un essor subit à cette partie longtemps négligée de la botanique qui a pour objet la reconstitution des plantes du passé, soit entièrement éteintes, soit ayant avec les nôtres un degré d'analogie plus ou moins marqué. Brongniart surtout, ce génie fin, à la fois contenu et sagace, plein de mesure et de hardiesse, habile à atteindre le but en usant de tous les procédés d'investigation, Brongniart réussit à communiquer à l'étude des végétaux fossiles une impulsion qui ne s'est plus arrêtée et qui honore la science française, dont ce savant résumait les meilleures traditions.

Maintenant, nous savons que la période carbonifère représente le plus merveilleux épisode de cette chronique du globe qui se perd dans un lointain si reculé. Dans son étrangeté, elle est comparable à ces antiques civilisations qui étonnent par la puissance de leurs monumens et que l'humanité, encore jeune, vit s'épanouir au soleil avec l'éclat d'une fleur à demi sauvage. Figurons-nous la Memphis des Pyramides ou Thèbes des anciens âges; en apercevant ces villes, aurions nous devant les yeux rien qui rappelât nos boulevards, nos larges maisons, l'éclairage et le pavé de nos rues, cette précision dans les mouvemens régulateurs de l'organisme qui carac-

térise nos grandes cités? Nous ne verrions assurément rien de tout cela; mais, au milieu d'un fouillis inextricable, d'un labyrinthe de ruelles et de logis inégaux se dresseraient pourtant des édifices immenses, d'interminables avenues, des hypogées et des temples précédés de colosses et de colonnades à faire plier la pensée, et tout cet ensemble irait se fondre avec une harmonie de tons incomparable dans les vapeurs lumineuses et les transparences infinies des horizons de l'Orient. Devant un pareil spectacle, nous prendrions en pitié nos rues à trottoir, nos façades monotones, les devantures des magasins et jusqu'aux cafés-concerts. La civilisation moderne est admirable à analyser; elle résulte de mille facteurs étroitement combinés et exige pour s'étaler l'effort d'une multitude de rouages enchevêtrés; mais, à raison même de sa complexité, elle a perdu ces effets d'une simplicité et d'une grandeur souveraines qu'avec leur sève vigoureuse les nations primitives purent atteindre d'un bond, en déployant une force naïve, attribut inné de la jeunesse. — On peut dire la même chose de l'époque carbonifère : un concours inouï de circonstances amena l'expansion végétale de cette période. Le monde des plantes, remarquons-le, n'était pas bien éloigné de son point de départ originaire. Il était jeune et relativement imparfait; mais, à raison même de sa nouveauté, il n'était pas encore rigoureusement limité. Il abondait en parties vertes susceptibles d'une croissance rapide et d'un développement pour ainsi dire indéfini. Il était cependant dépourvu de deux caractères essentiels que les végétaux plus récents ont acquis à la longue et qui constituent ce que nous considérons chez eux comme un progrès, uniquement parce qu'ils se trouvent par ces côtés plus en rapport avec les conditions de milieu qu'ils ont été appelés à subir et qui n'existaient pas dans l'âge dont nous parlons. Ces caractères acquis sont, d'une part, l'accroissement périodique et graduel des parties destinées à avoir une durée et, de l'autre, la spécialisation absolue, par une division plus complète du travail organique, des appareils reproducteurs, doués par cela même d'un degré plus prononcé de concentration et de personnalité.

Le règne végétal, ainsi considéré, est le premier facteur du phénomène des houilles, mais il n'est pas le seul; il en est deux autres, dont il est indispensable de tenir compte avant d'obtenir la formule génésique des combustibles minéraux. — De ces deux facteurs, l'un consiste dans des conditions de milieu, c'est-à-dire de climat et de température, toutes spéciales; l'autre, dans la disposition matérielle des lieux où les végétaux se trouvèrent placés. Effectivement, il suffit d'éliminer un des trois termes pour n'avoir plus de formation houillère. Ce qui le prouve, en ce qui concerne le

dernier défini, c'est que les lits de charbon sont toujours intermittens, c'est qu'ils sont limités dans leur étendue et qu'ils passent latéralement à des lits de grès ou de schistes dépourvus de combustible ou n'en renfermant que de faibles traces. Il suffisait donc autrefois de certains changemens physiques pour interrompre la production du phénomène, et ce dernier n'avait rien d'universel : il était certainement localisé, c'est-à-dire qu'il dépendait de la présence de circonstances déterminées en dehors desquelles il cessait de se réaliser.

Il est encore plus aisé de concevoir que, sans le climat et la température propres à ces lointaines époques, la formation de la houille n'aurait pas abouti aux mêmes résultats. A elle seule, l'étrangeté des végétaux carbonifères dénote des conditions extérieures tellement différentes de celles que nous avons sous les yeux, du moins dans nos régions du Nord, que nous sommes bien obligés d'admettre de prodigieux changemens survenus à partir du temps où ces végétaux couvraient le sol de l'Europe. Enfin, si, en rétablissant par la pensée et le climat primitif et la disposition ancienne des lieux, nous nous contentions de placer dans ce cadre nos arbres actuels avec leur accroissement de diamètre périodiquement et graduellement accompli, aussi difficiles à déraciner qu'à entraîner, couvrant le sol de leur masse après leur chute et se décomposant à l'air libre, il ne sortirait évidemment d'une pareille combinaison aucun lit de combustible un peu considérable; à peine obtiendrait-on à la longue des traces de houille insignifiantes et n'ayant rien de commun, à coup sûr, avec les richesses en ce genre que nous a léguées le passé.

Pour expliquer rationnellement la formation des houilles, il fallait donc avant tout prendre ces trois termes d'une même question : les végétaux, les conditions extérieures auxquelles ils avaient été soumis, les lieux où ils avaient vécu, et éclaircir à l'aide de l'observation tout ce que ces points pouvaient avoir d'obscur. Cette marche était la seule qui pût conduire à une solution; elle a suscité l'effort de plusieurs générations de savans, et M. Grand'Eury, leur successeur, voyant tout par lui-même sous l'impulsion de Brongniart, observant sur place des objets que d'autres ne rencontraient que sous les vitrines d'un musée, a fini par dire le dernier mot après vingt ans d'explorations consciencieuses. De pareils exemples venant de la part d'un modeste ingénieur qui se dévoue sans autre but que de servir la science sont trop rares et trop élevés pour ne pas avoir droit à une louange publique. M. Grand'Eury a voulu, dès le premier jour, expliquer la houille, non-seulement parce que le mode de formation de cette substance était réellement inconnu, ou, si l'on veut, imparfaitement déterminé, mais encore avec la pen-

sée d'être utile à la grande industrie qui exploite les mines, en établissant le synchronisme des lits de charbon d'un bassin à l'autre et d'une région à une autre. C'est ainsi qu'il a réussi à débrouiller l'ordre relatif de superposition et les caractères distinctifs des divers étages carbonifères. Si maintenant nous tenons à connaître les résultats d'une recherche aussi féconde, nous devons agir tout d'abord comme M. Grand'Eury, qui devint botaniste par nécessité et exposer ce qui tient aux végétaux eux-mêmes, avant de passer aux conditions de milieu, ainsi qu'à l'aménagement physique des contrées habitées autrefois par ces végétaux. Nous verrons ensuite le problème du mode de formation se résoudre, pour ainsi dire de lui-même, les trois élémens générateurs une fois rigoureusement définis.

III.

Lorsque, interrogeant le passé au point de vue des plantes, on quitte l'homme pour remonter le cours des âges et considérer d'avant en arrière les modifications successives de la flore, on ne constate pas d'abord de bien grands changemens. Dans la période qui précède immédiatement l'apparition en Europe de la race humaine, on rencontre à peu près les mêmes arbres que maintenant : ce sont des chênes, des hêtres, des ormes, des tilleuls, des érables peu différens des nôtres. Plus loin pourtant, les formes végétales s'écartent graduellement de ce qu'elles sont de nos jours aux mêmes lieux ; il s'y joint des lauriers, puis des camphriers et d'autres arbres devenus exotiques. Les palmiers se montrent à un moment donné, et, à mesure que l'on poursuit cette marche rétrograde, on les voit se multiplier. Un âge vient où la végétation européenne n'est plus composée que de types à feuilles persistantes, indice de la chaleur croissante du climat. Cette végétation, sensiblement analogue à celle de l'Inde ou de l'Afrique subtropicale, se transforme encore sous les regards de l'observateur qui persiste à s'enfoncer dans le passé de notre continent. Les palmiers eux-mêmes disparaissent à leur tour ; les arbres à feuillage s'effacent, et, parvenu au sein des périodes secondaires, on ne trouve plus guère, en fait d'élémens végétaux, que trois catégories dominantes, constituant à elles seules toute la flore : des conifères, des cycadées et des fougères. Mais si l'on continue à marcher en arrière, aussitôt que l'on touche aux périodes paléozoïques dont le temps des houilles fait lui-même partie ; sur le seuil de cet âge et au moment d'y pénétrer, on voit enfin les conifères et avec elles les cycadées s'atténuer, puis s'évanouir ; les fougères, en revanche, grandissent en importance, et d'autres plantes absolument inconnues (ou du moins sans liens directs avec celles

de notre époque) s'associent aux premières de façon à former un ensemble dont rien de ce que nous contemplons aujourd'hui à la surface du globe ne saurait nous donner l'idée.

Les fougères de l'âge carbonifère ont été l'objet de savantes études, parfois contradictoires. Les uns, se fiant à l'apparence, voulaient les assimiler aux nôtres, comme si elles avaient appartenu aux mêmes genres; les Allemands surtout ont suivi cette voie. D'autres, regardant cette apparence comme illusoire et superficielle, ont cru à des sections éteintes et à des affinités dont le vrai caractère échappait à l'analyse. Brongniart était du nombre de ces derniers et son opinion était la plus sage, puisque, par suite de patientes recherches sur les parties fructifiées de ces plantes et la structure de leur tige, recherches complétées heureusement par M. B. Renault, il a été démontré que ces fougères, sans rapport direct avec celles de nos jours, plus parfaites que les nôtres, presque toutes de grande taille et souvent arborescentes, ne pouvaient être comparées qu'aux types les plus exceptionnels des régions intertropicales actuelles. Non-seulement M. Grand'Eury a retrouvé leurs organes reproducteurs, dont il a décrit la structure, mais il a fait voir que les débris épars de leurs troncs aplatis et comprimés remplissaient des lits entiers, témoignant ainsi de l'abondance extrême de ces sortes de plantes, non moins remarquables par la puissance de leurs tiges ou de leurs souches que par l'étendue prodigieuse de leurs feuilles indéfiniment subdivisées et réellement colossales dans une foule de cas.

A côté des fougères se plaçaient les lycopodes géans que l'on a nommés « lépidodendrées » et dont les strobiles convertis en silice et décrits aussi minutieusement que s'il s'agissait d'un organe vivant, ont laissé voir la même structure microscopique jusque dans la disposition de leurs séminules dissemblables selon le sexe, que celle qui distingue encore les lycopodes hétérosporés ou à spores différenciées.

Pour ces deux classes de plantes, rangées dans la catégorie des cryptogames, le problème est résolu et le classement définitif. Il n'en est pas de même de plusieurs autres végétaux de l'âge carbonifère, les uns controversés, les autres enveloppés d'obscurités que la science n'a pas encore percées.

Cependant les calamites sont généralement assimilées aux prêles, et il en est de même, bien qu'à un degré plus éloigné, des annulaires et des astérophyllites, plantes dont les rameaux portaient de distance en distance des fascicules de feuilles distribuées en étoile. Plus loin, les dissentimens se prononcent, mais ils étaient plus accentués encore au moment où M. Grand'Eury s'appliqua à la recherche de la vraie nature des plantes carbonifères, et le progrès

qui résulta de la publication de son Mémoire sur la flore carbonifère du département de la Loire fut trop marqué pour ne pas être mentionné ici.

Il existe un groupe de plantes sur lequel s'est exercée la sagacité de la plupart des savans dont les travaux ont eu pour objet la flore carbonifère. Brongniart, le premier, après lui Geinitz, Gœppert et d'autres en Allemagne, Williamson en Angleterre, Lesquereux en Amérique, se sont occupés des sigillaires, type végétal sans rapport avec aucun de ceux qui existent actuellement. Par une sorte de mauvaise chance, les épis fructificateurs de ces plantes, connus à l'état d'empreinte, n'ont pas encore livré le secret de leur organisation intérieure; au contraire, la structure anatomique de leurs tiges a été analysée et décrite. Non-seulement Brongniart, dans un mémoire demeuré célèbre, mais Williamson et, en France, M. B. Renault, l'ont étudiée avec autant de soins que s'il s'agissait d'une tige vivante. En effet, il suffit qu'un tronçon de l'ancien bois ait été converti en silice, agatisé si l'on veut, pour que, réduit en coupes minces, il laisse voir clairement les moindres détails de sa texture intérieure. Eh bien! les tiges de sigillaires, ainsi examinées, ont montré un plan et des caractères dont l'ambiguïté a frappé les divers auteurs. M. Williamson y voit une cryptogame qu'il rejoint aux lépidodendrées, par conséquent aux lycopodes. M. Renault, sur les traces de Brongniart, a constaté au contraire, dans la distribution des zones de tissus et la nature des faisceaux fibro-vasculaires, des affinités qui l'engagent à reporter les sigillaires auprès des phanérogames gymnospermes, et à les rapprocher des cycadées en particulier.

Mais ce qui ressort avec le plus d'évidence des études de M. B. Renault, conformes à celles de M. Grand'Eury et concordant aussi avec la manière de voir de M. Lesquereux, c'est la reconstitution intégrale de ce type des sigillaires que l'on reconnaît unanimement avoir joué le principal rôle sur les points eux-mêmes où les dépôts de houille s'effectuèrent. Seules, en effet, de tant de végétaux, les sigillaires paraissent, dans plusieurs cas, avoir vécu sur place. Leur souche submergée, formée de rhizomes rampans, couchés au fond de la vase sous-lacustre, pourvue tantôt de feuilles souterraines, tantôt de radicules, les unes et les autres molles, charnues et fusiformes, étalées de toutes parts, répondait aux « stigmariées » qui peuplent certains lits de houille et paraissent avoir largement contribué à leur dépôt. Les stigmariées auraient eu la faculté singulière de persister longtemps dans le même état, c'est-à-dire de s'étendre horizontalement sous les eaux et dans la vase, se multipliant par stolons, mais incapables, dans ce premier état, de produire aucun appareil sexué. Au contraire, lorsque des circonstances favorables, et que

d'aussi loin il est difficile de préciser, venaient à se réaliser, ces mêmes stigmariées donnaient naissance à d'énormes bourgeons d'où sortaient en s'élevant verticalement jusqu'à une hauteur de 30, 40 et 50 mètres, les tiges aériennes, érigées en colonne, plaquées à la surface d'une mosaïque de cicatrices foliaires d'une parfaite régularité, que l'on désigne sous le nom de sigillaires.

Les types houillers dont nous venons de parler, à l'exception du dernier qui n'a pu être encore rigoureusement défini, étaient des cryptogames, c'est-à-dire des plantes relativement inférieures, subordonnées à celles qui forment actuellement l'immense majorité du tapis végétal. C'était pourtant des cryptogames plus élevées et plus parfaites, surtout plus puissantes qu'aucune de celles que nous connaissons. N'ayant point à subir de concurrence de la part d'une catégorie encore absente, celle des plantes à feuillage, les cryptogames dominaient incontestablement; cependant elles n'étaient pas les seules, ainsi qu'on l'a cru longtemps. C'est à M. Grand'Eury que revient en grande partie le mérite de cette curieuse révélation. Ses études sur les cordaïtées, qui abondent dans les couches de Saint-Étienne et dont il a reconstruit un à un tous les organes, les graines silicifiées qu'il a recueillies à Grand-Croix et que Brongniart, puis M. Renault, ont patiemment analysées, ont eu pour résultat de faire connaître l'existence d'un nombre relativement considérable de « phanérogames » carbonifères. Ces types, dont on soupçonnait à peine l'existence, sont venus accroître d'une façon inattendue la catégorie des « gymnospermes, » que les conifères et les cycadées représentent seules dans l'ordre actuel. Ces gymnospermes primitives se distinguent de celles qui leur ont survécu par des traits curieux d'une structure qui achève de se transformer, dont l'évolution, en un mot, est sur le point de s'accomplir, tout en laissant entrevoir des vestiges d'un état antérieur en grande partie effacé. Les gymnospermes constituaient alors le groupe supérieur par excellence; situées un peu à l'écart et plutôt à l'intérieur des terres que dans les bas-fonds, elles ont aussi laissé moins de traces que les cryptogames, et leurs graines entraînées par les eaux courantes, variées de forme et dénotant une assez grande diversité de genres et d'espèces, sont le plus souvent les seules parties d'elles qui nous aient été transmises, comme si les feuilles et les tiges avaient eu moins d'occasion de venir s'accumuler au sein des lits en voie de formation.

Pourtant, au milieu de ces types de gymnospermes, dont plusieurs demeurent énigmatiques, il en est un, celui des cordaïtées, que M. Grand'Eury a très heureusement reconstitué. Élancé de tige, subdivisé dans le haut en de nombreux rameaux, il étalait à leur extrémité des feuilles largement ou étroitement rubannées, striées

en long, tronquées ou pointues au sommet, selon les espèces, et insérées sur une base étendue en travers. Les graines et les feuilles éparses des cordaïtées sont répandues à Saint-Étienne, parfois avec une extrême abondance. M. Grand'Eury a observé jusqu'aux traces visibles de leurs troncs carbonisés, encore dressés verticalement et traversant les assises de grès de certaines carrières.

IV.

Des végétaux ainsi restaurés, par le rapprochement de leurs organes épars, remis en connexion, devaient fournir de précieux indices au sujet des conditions de milieu qui présidaient à leur développement. Pour certains d'entre eux ces indices étaient faciles à saisir et s'offraient, pour ainsi dire, d'eux-mêmes à la pensée.

Depuis longtemps on a répété que cette multitude de fougères, dont beaucoup étaient arborescentes et la plupart remarquables par l'étendue de leur feuillage, annonçaient un climat humide et chaud, une atmosphère à la fois tiède et étouffée et un ciel fréquemment brumeux. Ce sont là effectivement les circonstances qui favorisent le mieux actuellement la croissance des grandes fougères au sein des forêts vierges et dans le fond des ravins ombreux, sur le flanc des montagnes boisées des régions tropicales. La même chose peut se dire des lépidodendrées, sorte de lycopodes géans que leur taille et la perfection de leurs organes distinguaient des types actuels de ce même groupe, mais qui en avaient certainement les aptitudes.

Les différences que l'on remarque et qui sont toutes en faveur des anciennes plantes, c'est-à-dire leur vigueur prodigieuse, l'exubérance de leurs formes, ne font que rendre plus vraisemblable la présomption d'une chaleur et d'une humidité ultra-tropicale, et nous ajouterons d'une densité atmosphérique de nature à voiler le trop grand éclat de la lumière, puisque de nos jours les fougères et les lycopodes redoutent les rayons directs du soleil. Mais M. Grand'Eury est venu ajouter à ces premières remarques de nouvelles observations dont l'importance est telle que nous ne saurions les passer sous silence. Il a fait ressortir avec beaucoup de justesse, chez les plantes carbonifères, l'extrême abondance des surfaces vertes, des parties *chlorophylliennes*, comme on dit en botanique, c'est-à-dire de celles qu'occupe la « chlorophylle, » ce principe colorant des végétaux. Il a encore signalé, dans les tiges de ces plantes, la prédominance des tissus parenchymateux, c'est-à-dire uniquement cellulaires et essentiellement succulens, aux dépens des parties dures, fibro-ligneuses, toujours réduites à un cylindre insignifiant. Ces parties, effectivement, n'étaient pas destinées à s'accroître par l'ac-

tion du temps, à l'exemple du bois de nos arbres. Même en examinant les tiges adultes de ces anciens végétaux, on ne rencontre en elles qu'un anneau très mince de bois proprement dit; la moelle remplit tout le reste, et l'écorce même, sauf à l'extérieur, présentait souvent une consistance lacunaire ou spongieuse. M. Grand'Eury a conclu de tous ces faits que l'atmosphère, et par conséquent l'air ambiant, étaient alors saturés d'humidité et assez chauds pour que cette humidité se maintînt constamment à l'état de vapeur, entraînant de temps à autre, par excès de saturation, des précipitations aqueuses dont la violence était excessive et dont la preuve résulte de la manière dont les débris végétaux abattus sur le sol ont été balayés et finalement entraînés.

De nos jours, cette structure, lâche et succulente, est surtout propre aux végétaux aquatiques; mais ceux-ci, lorsqu'on les soustrait au contact de l'eau, se flétrissent rapidement; ils s'affaissent dès que l'évaporation leur enlève par tous les pores le liquide qui remplissait les mailles et les interstices de la trame cellulaire. Il en aurait été de même des végétaux carbonifères, s'ils s'étaient trouvés exposés à l'influence de notre atmosphère relativement sèche. Loin de dresser leurs tiges, d'étendre leurs rameaux et de déployer leur couronne de feuillage, ils seraient retombés inertes et promptement épuisés. Ils auraient été incapables de résister aux efforts de l'évaporation incessante qui agirait sur des surfaces n'ayant pas la fermeté des téguments inertes qui servent d'étui à nos troncs. Il fallait donc qu'il en fût autrement du temps des houilles, et les plantes de cet âge, sous le bain de vapeur où elles plongeaient, presque sans bois, gorgées de suc et de parties molles intérieures, prolongeaient leurs pousses sans rien perdre de leur vigueur et parvenaient à atteindre une hauteur considérable. D'après M. Grand'Eury, c'est précisément cette poussée que ne ralentissait aucune saison, cette extension continue allant jusqu'à l'épuisement, sans repos ni alternatives, qui caractérise les végétaux des houilles. Il faut concevoir une accumulation de parties aussi rapidement évoluées que promptement épuisées, s'amoncelant sur le sol et faisant place à d'autres jets, pour expliquer le dépôt des lits de combustible, qui ne sont qu'une résultante de tous les résidus. Une végétation aussi exorbitante n'a pu être le produit que d'une chaleur ultra-tropicale unie à l'humidité la plus prononcée, se maintenant toujours égale à la surface d'un globe dépourvu de saisons, ou ne connaissant en fait de saisons que des intervalles de calme relatif et de déversemens pluvieux. — Mais ces intervalles de calme faut-il se les figurer avec un ciel étincelant de clarté? La question a été touchée par M. Grand'Eury. Il lui semble qu'une vive lumière est indispensable pour rendre

raison de cet immense développement de parties chlorophylliennes. Les plantes actuelles s'étiolent en effet et se décolorent à l'ombre; on est donc en droit de se demander si un puissant éclairage n'était pas nécessaire à des plantes aussi luxuriantes de feuillage que celles des houilles, dont la périphérie presque entière, sur les tiges et le long des rameaux, était visiblement verte comme les feuilles elles-mêmes et ne perdait cette teinte qu'à la longue, sur les points de l'écorce correspondant aux cicatrices des organes détachés.

Il est certain que la production des grains de chlorophylle, ce pigment vert des plantes, n'a lieu que sous l'influence de la lumière et s'affaiblit avec elle. C'est sur cette action verdissante de la lumière qu'est fondé le procédé de jardinage qui consiste à lier les légumes frais pour décolorer les parties intérieures. Au contraire, les plantes exposées au jour deviennent à la fois plus vertes et plus fermes. Mais ce que nous savons des fougères, qui préfèrent l'ombre à un jour trop éclatant, prouve bien que l'intensité lumineuse n'est pas nécessaire dans tous les cas à la genèse des organes chlorophylliens. Il suffit d'une lumière diffuse, tamisée à travers un voile à demi transparent, pour que la végétation soit active. L'opération que l'on fait subir aux vitrages de nos serres en les enduisant de chaux détrempée en est une démonstration journalière. Les plantes exotiques ne sont pas moins vertes sous cet abri, et leur développement se trouve plutôt favorisé par ce procédé.

En combinant ces divers indices, on est amené à conclure que la chaleur toujours égale et humide de l'âge des houilles était engendrée par une lumière « diffuse, » tempérée par un ciel souvent chargé de vapeurs, mais venant aussi d'un soleil auquel l'hypothèse du docteur Blandet s'applique avec plus de vraisemblance encore que pour toute autre période, tellement elle se trouve en harmonie avec l'ensemble des observations que l'étude des plantes carbonifères a permis de formuler. Selon cette hypothèse, la contraction du globe solaire aurait été graduelle. Avant d'être ramené à son diamètre actuel, encore énorme relativement, l'astre central aurait occupé antérieurement dans l'espace un périmètre d'autant plus considérable que l'on se placerait plus loin dans le passé. Originairement, par exemple, il aurait excédé l'orbite de la planète Vénus, puis celle de Mercure, et se serait ensuite condensé peu à peu à travers la longue durée des temps géologiques. Aux époques primitives, le soleil aurait ainsi compensé par l'étendue de l'éclairage et l'ampleur apparente de son disque les effets de l'obliquité de l'écliptique. Par conséquent, grâce à une illumination presque constante, accompagnée, si l'on veut, d'interminables crépuscules, l'influence des latitudes se serait trouvée annulée et la zone tropicale aurait débordé au-delà du pôle pour être ramenée ensuite

jusqu'au cercle polaire. La lumière d'un globe solaire moins condensé aurait été par cela même plus calme. C'est justement ce qui semble avoir eu lieu dans l'âge où nous nous transportons par la pensée. Les zones polaires y font visiblement place à un climat uniformisé, ainsi que le démontre la présence des houilles du 35° au 80° degré de latitude, sans variations sensibles dans la composition de la flore. L'égalisation absolue du climat à travers les hémisphères, du Brésil à la terre Melville et au Spitzberg, concorde si bien avec la supposition d'un soleil encore très loin du degré de condensation auquel il est ensuite parvenu, que nous ne pouvons nous empêcher de proposer cette hypothèse comme la moins invraisemblable de toutes.

Le troisième élément de la question à définir, la disposition matérielle des lieux, plus décisif encore que les deux autres, était celui qui soulevait le plus de difficultés. Dès l'abord, deux systèmes se trouvèrent en présence avec leurs défenseurs respectifs. L'un que nous avons vu poindre dans le mémoire de Jussieu, expliquait la houille par des transports de végétaux lointains, opérés soit à l'aide de courans marins et à de grandes distances, soit au moyen des eaux d'un fleuve, accumulant à son embouchure des débris entraînés du fond des forêts.

Les partisans de ce premier système n'étaient pas généralement des naturalistes de profession. Plus familiers avec la botanique et surtout avec les plantes des houilles, ils auraient reculé devant l'impossibilité de justifier un pareil transport. Les savans dont l'esprit sagace s'appliqua à l'étude de la flore carbonifère, spécialement Brongniart, n'ont jamais admis que ces échantillons si délicatement posés, entremêlés sans confusion et souvent distribués uniformément par feuilles accumulées d'une même espèce, aient été amenés de bien loin, à la façon des bois des Antilles qui vont échouer en Islande ou aux Orcades, ni même comme ces radeaux charriés par les grands fleuves, confusément poussés le long de leurs rives et entassés dans les lagunes de leur delta. D'ailleurs il n'est pas de régions houillères où les tiges reconnaissables des calamites, des fougères, des sigillaires, des cordaïtées et d'autres types ne se retrouvent dans le voisinage du charbon, disposés verticalement à travers les assises de grès qui accompagnent ou séparent le combustible. Le spectacle n'est pas rare à Saint Étienne; les restes de forêts enracinés y occupent encore leur place naturelle dans l'ancien sol. Des légions de psaronius ou fougères arborescentes, des calamites, des syringodendrons, sortes de sigillaires, encore debout, ont été décrits et figurés par M. Grand'Eury, dont les planches sont presque aussitôt devenues classiques. Ces divers types couvraient alors la surface entière du sol émergé, et si

leurs dépouilles ont fourni la matière des lits de charbon, c'est par suite de quelque phénomène localisé, peut-être fort simple ou du moins fort naturel et résultant des conditions physiques du sol de cette époque, difficile pourtant à définir à une pareille distance des événemens. D'une façon générale, la raison d'être du phénomène résulte, il est vrai, de l'ensemble combiné de toutes les circonstances extérieures, mais c'est plus particulièrement à la configuration de certaines localités et à la fréquence de ces localités exclusivement favorables qu'il est rationnel d'attribuer la production des lits de combustible, aussi bien que l'étendue limitée du périmètre occupé par eux. Les plantes houillères couvraient alors toute la terre, mais elles n'ont donné naissance au charbon que sur des points déterminés de la surface terrestre. En résumé, le charbon a dû être engendré toutes les fois que la disposition physique des lieux est venue s'y prêter.

L'impossibilité d'admettre le transport à distance des plantes carbonifères avait suggéré un autre système qui dépassait le but, comme nous le verrons, en faisant naître le charbon des seuls débris tombés des arbres de l'époque et des végétaux vivant à leur pied, graduellement décomposés. Ce système, loin de recourir aux transports, les supprimait totalement et donnait lieu par cette suppression à de nouvelles difficultés. Il avait surtout l'inconvénient d'être extrême, de ne pas tenir compte de toutes les circonstances qui ont accompagné le dépôt de la houille et qui expliquent finalement sa vraie formation. M. Grand'Eury, qui est revenu par un détour, et en lui ôtant sa première signification, à l'idée de transport, combat avec raison le système de formation sur place qui a longtemps prévalu comme le plus logique et le plus naturel. Il l'était en effet si l'on fait abstraction des études minutieuses du savant de Saint-Étienne; elles lui ont permis, non-seulement de concevoir ce qu'est la houille et les procédés auxquels nous la devons, mais d'entrer dans les détails de ces procédés, de remonter à leur véritable cause, et de décrire ce qui a dû se passer autrefois, avec autant de précision que s'il nous avait été donné d'y assister.

Adolphe Brongniart, en 1837, attribuait l'origine de la houille à des masses de végétaux accumulés, puis altérés et modifiés, « comme le seraient les couches de tourbe de nos marais, si elles étaient recouvertes et comprimées par des bancs de substances minérales (1). » Dans un rapport sur le grand prix des sciences physiques pour l'an-

(1) *Considérations sur la nature des végétaux qui ont couvert la surface de la terre aux diverses époques de sa formation*, par M. A. Brongniart. (Académie des sciences, séance publique du lundi 11 septembre 1837.)

née 1856, il revient à cette pensée d'un amoncellement des restes de la végétation carbonifère, pendant une longue suite de siècles, comme donnant la clé du phénomène. Il était par cela même partisan d'une formation sur place ou plutôt d'une décomposition à l'air humide de tous les résidus accumulés. Le savant français touchait au but de fort près en adoptant une hypothèse qui ne s'écartait pas très sensiblement du phénomène spécial des tourbières. En somme, de vastes et profondes forêts se succédant au sein de régions faiblement accidentées, dans un calme que des oscillations du sol, suivies d'immersion, n'auraient troublé qu'à de longs intervalles; tel est bien le tableau des houillères, tracé par Brongniart antérieurement aux premières études de M. Grand'Eury. Il était réservé à celui-ci de saisir ce que le point de vue du maître avait encore d'incomplet, et, circonstance honorable pour ce dernier, après avoir deviné la portée des recherches de son élève, il l'encouragea à persister dans la voie qu'il avait choisie, ne reculant pas devant un démenti probable des opinions qu'il avait auparavant émises.

Il existait du reste des objections sérieuses et non résolues à l'encontre des conceptions, souvent contradictoires, au moyen desquelles on s'appliquait alors à définir l'ancien aspect des pays carbonifères.

En admettant des forêts immenses, couvrant un sol faiblement ondulé, on excluait les petites îles supposées par Élie de Beaumont. Fallait-il en revanche croire à des terres continentales, sillonnées par de grands fleuves et dominées par des chaînes assez puissantes pour donner naissance à ces fleuves, circonscrire et alimenter leur cours? C'est bien ainsi que se présentent nos continens actuels, avec leur charpente lentement constituée, à l'aide d'une série d'oscillations et d'émersions successives, et leur orographie si complexe où se résument les conséquences dernières des plissemens de l'écorce terrestre. Mais n'est-il pas extrêmement invraisemblable que la surface du globe ait été distribuée d'après les mêmes lois, à une époque aussi reculée que celle que nous considérons? D'ailleurs les gisemens de houille se trouvent disséminés à travers notre hémisphère tout entier; par cela même ils relèvent d'une cause trop générale, trop uniforme dans ses résultats, pour que l'on soit en droit de la rapporter à des fleuves; ceux-ci effectivement n'auraient pu agir dans le sens qu'on leur prête que sur un nombre restreint de points déterminés, et non sur le pourtour entier d'une contrée limitée, comme l'est en France le plateau central. La multiplicité, la dispersion, la répétition du phénomène des houilles, en même temps que sa localisation, obligent donc celui qui veut s'en rendre compte à rechercher des conditions physiques différentes de celles qui résultent du régime fluviatile de nos continens.

L'examen de ce qu'il faudrait de matériaux accumulés pour convertir en un lit de houille assez mince une forêt ensevelie subitement par les eaux ou projetant peu à peu ses résidus sur le sol, conduit à des calculs désespérans, tellement il est nécessaire d'exagérer outre mesure l'un des facteurs, soit le temps, soit la masse des végétaux. Ceux-ci effectivement ne sauraient passer à l'état de houille qu'à l'aide d'une opération qui leur enlève une certaine portion de leur contenu charbonneux, mais à la condition que cette portion soit aussi faible que possible. Or la portion soustraite est d'autant plus considérable que le carbone du végétal se combine plus librement avec l'oxygène de l'air. De là la nécessité pour la houille, au moment où elle s'est formée, d'avoir été préalablement soustraite à l'influence atmosphérique. Une désagrégation lente, étouffée, poursuivie en dehors du contact de l'air, favorise la production des composés auxquels le terme de « matières ulmiques » a été appliqué. Dès lors, le carbone des végétaux, au lieu de se dissiper sous la forme d'acide carbonique, constitue une masse hydratée, désormais fixe. Une semblable condition matérielle n'a pas fait défaut lors de la formation des houilles; mais il fallait encore la découvrir et en préciser la nature. Sans elle, c'est-à-dire en supposant que les débris des plantes houillères s'étaient consumés en dissipant à l'air libre la plus grande partie de leur carbone, on était bien forcé d'invoquer des durées invraisemblables, sans expliquer ni la fraîcheur de tant de fragmens, ni l'extrême régularité de leur ordre de superposition.

La stratigraphie sagement interrogée suffit pour faire connaître l'économie probable des terres à l'époque carbonifère. Envahis souvent et à plusieurs reprises par la mer, situés par conséquent dans le voisinage de celle-ci, les dépôts de houille n'en constituent pas moins une formation essentiellement terrestre, spéciale au sol émergé de la période, c'est-à-dire une terre ferme, mais récemment exondée. En Belgique, comme en Angleterre, les houilles reposent sur un fond marin qui leur sert de base et avec lequel elles alternent plusieurs fois. La mer s'est donc retirée pour leur faire place, en agrandissant chaque fois l'espace continental; en un mot, les terres se sont étendues et c'est justement sur les parties que les eaux marines venaient d'abandonner que la végétation des houilles s'est développée. C'est là un fait dont la signification va de soi, et comme il se répète ailleurs, il acquiert la portée d'un véritable phénomène.

Dans la France centrale, les bassins houillers sont distribués autour d'une région primitive, très anciennement mise à sec; ils constituent le long de ses limites extérieures une ceinture interrompue et doivent répondre à autant de lagunes plus ou moins

rapprochées des anciens rivages ou établies dans des dépressions délaissées par la mer et que les eaux douces venaient naturellement remplir. Mais tous les points non occupés par celle-ci étaient aussitôt recouverts d'une riche végétation. C'est ce qui résulte de l'étude du bassin de Saint-Étienne, bien que nous nous abstenions volontairement d'entrer ici dans de nouveaux détails. Selon M. de Lapparent, on distinguerait une double série de bassins discontinus qui jalonneraient les flancs de la région primitive, l'une extérieure constituée par le Creuzot, Blanzy, Saint-Étienne, Alais, Graissessac, Decazeville, etc., l'autre intérieure, relativement à la première, partant de l'Allier et se prolongeant par Commentry, Saint-Eloi et la Haute-Dordogne. Ces derniers bassins répondaient évidemment à des lacs d'une moindre étendue, comme les lacs intérieurs de la Suisse comparés à ceux de Genève, de Constance et de la Haute-Italie. La mer se montre à la base de quelques-uns de ces bassins avec l'étage que l'on nomme « anthracifère » et qui précède dans l'ordre des temps l'étage carbonifère propre ou étage producteur par excellence. Elle se retire ensuite inévitablement pour céder la place aux dépôts houillers dans lesquels la mer ne joue évidemment aucun rôle. Il en est de même à l'ouest, vers la Vendée, la Bretagne et la Normandie; nulle part, on peut le dire, la mer n'est absente, elle a laissé presque partout des vestiges; mais au moment du développement le plus énergique des conditions auxquelles est due la production de la houille, elle s'éclipse et se retire, refoulée par les eaux douces et par la végétation terrestre, dont ce retrait vient agrandir le domaine.

Sans vouloir prolonger outre mesure ces études, ni promener le lecteur en Allemagne, en Bohême, en Russie, en Amérique, les traits que nous venons d'esquisser suffisent; ils attestent la physionomie et les caractères généraux du sol et des terres lors de l'époque qu'il s'agissait de définir. La production de la houille se trouvait certainement en rapport avec l'extension des terres relevées au-dessus du niveau de la mer. Ces terres, après leur émersion, constituaient des ceintures littorales qu'une différence de niveau assez faible séparait de l'élément océanique refoulé. Sur des plages à peine inclinées, les eaux douces envahissaient presque aussitôt les points déprimés, tandis que les plantes prenaient possession de tous ceux que l'émersion mettait à leur entière disposition.

V.

Il est temps de rechercher maintenant comment les choses se passaient au sein de ces régions parsemées de cuvettes lacustres

aux bords évasés en talus ou « lagunes de fond, » lorsqu'une végétation, aussi remarquable par l'extrême vigueur de ses élémens que par la rapidité de sa croissance, était venue les occuper.

En dehors des stigmariées, dont nous avons signalé la singulière faculté de ramper sous les eaux et de persister quelquefois indéfiniment dans cet état avant d'émettre des tiges aériennes et fructifères, les autres végétaux houillers n'avaient rien, à ce qu'il semble, de précisément aquatique; mais le voisinage immédiat et le contact momentané de l'eau ne les arrêtait pas non plus. Partiellement inondés, ils ne continuaient pas moins à vivre et à s'allonger. Baignés de vapeurs et de lourdes buées, ruisselant sous les averses, le pied dans l'humidité stagnante ou clapotante, leur organisation était telle qu'ils ne cessaient de s'élever en colonnes, de se couronner de feuillage ou de se subviviser en rameaux, appuyés l'un sur l'autre, serrés et confondus. Les plus forts de ces végétaux dominaient les plus faibles, ceux-ci croissant à l'ombre des premiers ou s'entrelaçant à leurs tiges. Pourtant, M. Grand'Eury l'a bien vérifié, dans une foule de cas, le désordre faisait place à une distribution régulière, comparable à celle qui constitue l'aménagement naturel de nos bois.

De même que, sous nos yeux, les chênes, les bouleaux, les sapins se groupent séparément, il se formait des associations forestières uniquement composées de certains types. L'existence de ces colonies ressort en premier lieu de l'examen des lits charbonneux qui renferment assez fréquemment les débris uniformément répétés d'une seule espèce; mais elle est encore visible lorsque, en dehors de ces lits, on interroge les vestiges épars dans les assises de grès qui les surmontent ou les séparent. Ces alternances mêmes fournissent une preuve évidente de l'intermittence du phénomène. La houille s'est déposée, en effet, et nous allons le montrer, au fond des dépressions lacustres dont les régions étaient alors parsemées et l'étendue des lits de charbon se mesure à celle des cuvettes disposées pour les recevoir. Mais une condition était indispensable à ces sortes de dépôts; sans elle, pas plus alors que depuis et que maintenant, aucune couche de combustible ne saurait se produire ni continuer à se former : cette condition consiste en ce que l'eau qui parcourt le sol n'entraîne avec elle et ne charrie, au fond de la cuvette où ils vont s'accumuler, que des débris de végétaux, exclusivement à tout autre sédiment de nature détritique.

On conçoit que cette condition *sine qua non* ait eu plus de chance de se réaliser dans l'âge des houilles qu'en aucun autre temps, la flore étant alors plus exubérante et son extension plus favorisée du climat qu'elles ne le furent jamais. Mais on conçoit aussi que cette condition, après s'être établie et maintenue, ait ensuite fait défaut

à plusieurs reprises et sur bien des points. Il a suffi soit d'une faible oscillation du sol, soit d'un changement dans la direction des eaux courantes, soit du ravinement de certaines falaises ou enfin de l'abaissement de certains obstacles, pour l'altérer et la détruire en substituant à l'apport des seuls résidus végétaux celui des sables, des limons ou des matières rocheuses triturées.

Nous pouvons l'affirmer tout de suite, pour ne plus avoir à y revenir, la principale raison d'être des lits de houille a dû dépendre de l'absence même sur les lieux du dépôt d'un véritable affluent, d'un cours d'eau en mouvement, à l'intérieur d'un bassin naturellement fermé et ayant au centre une dépression en forme de lagune. Dans ce cas, les débris seuls des végétaux ont été entraînés de tous côtés sous l'impulsion des eaux ruisselant sur le sol, le baignant sans le raviner, pour gagner le fond et aller aboutir à la lagune. Mais, dans le cas contraire, la sédimentation prenant un autre caractère, ce n'était plus des eaux pures servant de véhicule aux seuls résidus végétaux, mais des eaux bourbeuses, chargées de limon ou de sable, tendant à combler la lagune ou tout au moins à former de nouveaux lits d'une nature différente du précédent et destinés à le recouvrir. A chacun de ces changemens, le dépôt de la houille se trouvait interrompu pour faire place à un dépôt de grès, d'argile ou de calcaire plus ou moins pur, selon les cas, ou converti en feuillets schisteux parsemés d'empreintes végétales, lorsque aux fragmens de plantes ne se joignait qu'une assez faible proportion de matière limoneuse.

Telle est la véritable origine de ces alternances d'assises variées qui caractérisent constamment les mines de charbon et dont la connaissance permet aux ouvriers de suivre et de retrouver le filon productif en traversant pour l'atteindre les lits intermédiaires. A l'époque carbonifère, lorsque des eaux courantes se frayaient un passage à l'intérieur d'une région jusque-là fermée, leur effet le plus ordinaire devait être de refluer par-dessus les bords d'une lagune devenue insuffisante, d'en relever le niveau et de déposer la nouvelle assise « transgressivement, » c'est-à-dire au-delà du périmètre antérieurement occupé par le lit purement charbonneux. Les plans inclinés ainsi envahis et cette zone indécise tantôt mise à sec, tantôt comprise dans le domaine des eaux, qui servait de lisière à l'ancienne lagune, devaient alors se trouver submergés, tandis que, de leur côté, les pieds de végétaux demeurés en place se maintenaient dans une situation tolérable pour des plantes auxquelles le contact de l'eau n'était pas absolument nuisible. C'est là sans doute l'explication la plus naturelle de ces forêts fossiles, si souvent citées, dont la présence a rendu célèbre la carrière du Treuil, à Saint-Étienne, et dont M. Grand'Eury a si bien restitué le vrai caractère.

Encore enracinés dans l'ancien sol, ayant leur tronc verticalement érigé, coupés à la hauteur de l'assise qu'ils traversent, ces végétaux ont été visiblement ensevelis graduellement dans le sédiment déposé autour d'eux par l'eau qui les avait partiellement submergés. Leur persistance sur les lieux où on les observe atteste deux points essentiels : d'abord, que les assises ou lits encaissans durent se former dans un temps relativement court proportionné à la durée rapide que l'examen de leur structure extérieure oblige d'assigner à la plupart d'entre eux; ensuite, que les eaux, au fond desquelles les sables s'accumulaient, n'étaient pas permanentes, mais provenaient plutôt de crues temporaires, envahissant l'espace occupé par la forêt et se retirant ensuite pour un temps plus ou moins long. Il ne faut pas oublier ici que plusieurs types de végétaux houillers avaient des tiges aériennes et verticales émises pour une durée limitée et provenant de stolons souterrains plongés dans la vase, n'ayant rien à redouter par conséquent de ces apports successifs de sédiment. Les calamites, les sigillaires, sans doute aussi les lépidodendrées, étaient de ce nombre; mais la plupart des autres avaient encore la faculté de produire à différentes hauteurs des racines adventives sorties de leur tronc. Ces derniers végétaux se trouvaient donc parfaitement prémunis contre les éventualités du dépôt qui tendait à l'enfouissement graduel de leurs tiges par la base, tandis qu'elles continuaient à s'allonger supérieurement. Leur appareil radiculaire renouvelé suivait le mouvement ascensionnel de l'atterrissement et se déplaçait avec lui. M. Grand'Eury a figuré un grand nombre d'exemples de ces émissions de racines opérées à des hauteurs successives du sol carbonifère. Les parties inférieures achevaient de se détruire, tandis que la plante, toujours en place, se soutenait à l'aide du développement d'organes plus récens et plus élevés.

Les associations végétales, ainsi observées, ne représentent (selon l'expression de M. Grand'Eury) que l'extension clairsemée des forêts carbonifères. Souvent réduites, comme dans les terrains houillers du Nord à de rares individus isolés, elles ne constituent que des exceptions, plus fréquentes à Saint-Étienne que partout ailleurs. L'inondation qui, sur son passage, abattait les masses forestières et charriait ensuite les débris en les accumulant sur des points déterminés, a pu épargner, grâce à des circonstances trop lointaines pour être précisées, les colonies isolées, les pieds épars, situés à l'abri des remous et du passage des eaux trop profondes. De là viennent ces groupes peu nombreux qui nous traduisent, après tant de milliers d'années, le tableau fidèle d'une végétation aussi étrangère à la nôtre que les monumens de Ninive comparés aux œuvres des peuples modernes. Parmi les types associés les mieux reconnais-

sables à Saint-Étienne, il faut noter les calamites dont les fûts, rayés de minces cannelures, s'élevaient nus et simples, évidés à l'intérieur, réduits à des parois d'une épaisseur à peine sensible, mais résistantes par suite de la silice qui les encroûtait. Un remplissage postérieur a assuré leur conservation par le moulage exact de la cavité cylindrique intérieure. Ailleurs, on a découvert un véritable bois de *psaronius*, qui représentent des troncs de fougères arborescentes. Leurs tiges charbonnées laissent entrevoir, en traversant la roche, la trace des innombrables radicules adventives qui garnissaient le pourtour de la souche le long de laquelle elles prenaient naissance, incessamment émises, les nouvelles venant de plus haut et recouvrant toujours les anciennes.

Ces scènes tranquilles, dérobées aux paysages de l'époque, ne sont pas les seules que l'on ait saisies aux environs de Saint-Étienne. D'autres pages de la même chronique ont été lues par M. Grand'Eury. Sur quelques points, les eaux, agissant à la façon des courans, ont charrié des tronçons de tiges, surtout de cordaïtées, associés à des débris de toute provenance, mêlés dans le plus grand désordre et couchés horizontalement à la base d'une assise. On constate là l'effet immédiat de la violence des eaux au moment où elles débordaient en balayant sur le sol tous les objets laissés à leur portée et les déposant pêle-mêle avant de les recouvrir d'un manteau détritique.

VI.

Les phénomènes qui viennent d'être signalés et dont les bassins carbonifères ont gardé des vestiges incontestables, correspondaient aux intervalles de temps pendant lesquels la houille cessait de se former. Quelquefois, sous l'influence d'un faible apport limoneux, il pouvait s'établir une sorte de compromis entre les deux catégories de dépôts, et la production de la houille, au lieu de s'interrompre, s'atténuait en se combinant avec la sédimentation marno-sableuse, trop peu abondante par elle-même pour neutraliser l'action des résidus charbonneux. Ce sont alors des schistes bitumineux qui ont pris naissance, et dans ces schistes la houille qui les colore plus ou moins ne se montre qu'à l'état d'indice et dans une proportion trop réduite pour être l'objet d'une recherche industrielle. Les feuillets sont cependant très riches en empreintes végétales. Leur examen fait comprendre que, lors de leur dépôt, le procédé auquel on doit la houille était en activité avec ses élémens essentiels toujours prêts à entrer en jeu. Ce qui le prouve, c'est qu'on observe les divers degrés qui mènent d'un lit purement schisteux à la houille propre-

ment dite, en passant par tous les intermédiaires. En un mot, on a sous les yeux les débuts d'un phénomène en train de se manifester et sans cesse arrêté.

Ce qui précède fait bien voir qu'un lit de houille, quelle qu'ait été la durée nécessaire à sa formation, durée proportionnelle d'ailleurs, non-seulement à l'épaisseur de l'assise, mais encore à la masse des résidus accumulés dans un moindre espace de temps, a toujours exigé comme premier facteur l'absence de tout autre apport que celui des débris végétaux dont il est une résultante. Une pente naturelle nous ramène ainsi vers les conditions normales, productrices de la houille, et nous n'avons plus qu'à préciser le mode de fonctionnement des bassins carbonifères, alors que n'étant visités par aucune rivière, aux eaux chargées de limon, ils donnèrent naissance à des dépôts exclusivement charbonneux.

M. Grand'Eury, — et c'est en cela que consiste l'originalité de son système, — établit la coïncidence et la combinaison nécessaires de deux circonstances principales qui, selon lui, auraient également concouru à la formation de la houille. — L'une est le transport à petite distance de tous les débris végétaux de la région, entraînés par les eaux, puis étalés à plat et stratifiés au fond d'une lagune destinée à les recevoir.

L'autre particularité consiste dans le séjour antérieur sur le sol et l'exposition à l'air libre des débris ensuite entraînés, qui auraient subi pour la plupart une décomposition préalable dont la nature et les effets ont été l'objet d'une patiente analyse de la part de l'homme dont nous apprécions les travaux.

Ce savant insiste tour à tour sur ces deux points aussi indispensables à saisir l'un que l'autre pour celui qui tient à se faire une idée complète du phénomène. Il a eu soin, dans son mémoire, de les mettre en pleine lumière, et nous ne saurions faire autrement que de nous y arrêter après lui. — Il en ressort avant tout un enseignement précieux, d'un caractère général et que l'on peut résumer ainsi qu'il suit : Les eaux servant de véhicule aux débris végétaux, parfaitement claires puisqu'elles étaient pures de tout limon, assez puissantes pour les entraîner, assez universelles pour balayer tous les points d'une région boisée, ne pouvaient être que des eaux de pluie directement déversées sur des pentes assez prononcées pour faciliter leur écoulement et le transport des résidus, assez égales pour ne pas donner lieu à des ravinemens. La contrée elle-même où ruisselaient ces eaux devait disparaître sous un lacis de plantes et de débris accumulés, assez épais pour livrer à leur action de nombreux matériaux de transport, sans aller jamais jusqu'à l'érosion du sol sous-jacent.

Ces eaux, de leur côté, devaient être intermittentes, afin de laisser aux tronçons de tige abattus, aux résidus et aux fragmens de toute sorte, qui jonchaient le sol forestier, le temps de subir les effets de décomposition organique et de désagrégation partielle des tissus, constatés par M. Grand'Eury et qui ont forcément précédé le moment de l'immersion définitive.

Il est constant par cela même qu'il existait alors, sinon des saisons au sens propre du mot, du moins des intervalles de calme durant lesquels les parties des végétaux que la vie abandonnait, celles que leur poids entraînait, les organes naturellement caducs ou accidentellement détachés, enfin toutes les tiges tombées de vétusté qui couvraient le sol s'y désorganisaient peu à peu en attendant le moment où, par une réaction inévitable, le calme faisait place à des précipitations pluviaires d'une violence extrême et d'une durée proportionnée à celle de la période qui avait précédé.

Des deux points que M. Grand'Eury a voulu établir, prenons d'abord le premier : — La structure stratifiée de la houille attestant le transport par les eaux et le dépôt, à la façon des divers ordres de sédimens, des particules organiques dont elle est formée. La démonstration en est facile. Dans les plaques schisto-charbonneuses, aussi bien que dans la houille même, tous les résidus, grands ou petits, les tiges comme les feuilles, les lambeaux d'écorce, les fragmens de bois comme les organes isolés les plus délicats, les frondes de fougères et les folioles détachées sont toujours étalés à plat, appliqués les uns sur les autres, se recouvrant à la façon des feuillets d'un livre. Cette disposition ne souffre qu'un très petit nombre d'exceptions qui ne servent qu'à confirmer la règle, lorsqu'il s'agit, par exemple, des stigmariées dont les stolons circulent et se croisent dans certains lits de houille, comme s'ils avaient vécu sur place, dans des conditions de submersion toutes spéciales.

Si l'on examine la houille, sa texture, observée à la loupe et analysée au microscope, met en évidence l'intervention de l'eau qui, seule, peut avoir pris tous ces débris de toute taille et de nature si diverse pour les accumuler l'un sur l'autre, les coller et les appliquer, conformément à ce qui a lieu pour des végétaux qui, d'abord flottans, gagnent ensuite un à un le fond de l'eau à mesure que l'imbibition augmente leur poids spécifique ; ils vont alors constituer un lit stratifié qui s'accroît graduellement à l'aide d'apports successifs. Non-seulement les élémens de la houille sont demeurés visibles, non-seulement leur ordonnance en feuillets superposés est sensible et les moindres particules ont dû combler les interstices des plans de jonction de l'assise en voie de formation,

mais l'organisation encore intacte de beaucoup de fragmens, leur empâtement dans une bouillie amorphe qui résulte de la macération préalable d'une foule de résidus, enfin la compression qui s'est exercée sur toute la masse réduite à la moitié de l'épaisseur primitive, tous ces effets réunis, qui relèvent, en réalité, d'un seul et même phénomène, dénotent l'action et la pesée de la couche d'eau au fond de laquelle la stratification s'est opérée.

Comme il s'agissait de débris enlevés au sol dans des états variés de fraîcheur ou de vétusté, les uns tombés de la veille, les autres désagrégés ou même totalement dissous, un des résultats forcés de ce genre de dépôt a été la diversité de composition de la houille. La plus grande uniformité a présidé, au contraire, au mécanisme de sa formation, puisque tous les élémens, les écorces déroulées et aplaties, les moelles détrempées, les larges feuilles aussi bien que les moindres résidus, ont été d'abord tenus en suspension dans l'eau de la lagune avant de venir s'étaler au fond.

C'est ainsi que la houille a généralement acquis, en se constituant, une structure schistoïde, c'est-à-dire formée de minces lits parallèlement disposés, et fissiles dans le sens qui répond au plan du dépôt. Mais, de plus, elle diffère selon que l'on examine attentivement les élémens qu'elle renferme et qui se trouvent étroitement associés sans être précisément confondus. Il y a d'abord ce que M. Grand'Eury a nommé le « fusain, » par allusion au léger charbon de bois ainsi désigné. Toutes les fois que la structure anatomique d'une tige ou d'une portion de tige carbonisée a disparu, tout en conservant reconnaissable l'ordonnance relative des diverses régions caulinaires, on dit qu'elle est à l'état de fusain. — Les feuilles, les épidermes, les écorces, les parties vertes, en un mot, qui sont parvenues, non encore désagrégées, au fond de l'eau, se montrent dans la houille ordinaire sous l'apparence de lames et lamelles cristallines, liées ou empâtées par une matière charbonneuse amorphe, plus ou moins terne, qui sert à les rejoindre et à les cimenter. D'autres fois, au lieu de lamelles, ce sont des parcelles noyées dans une masse charbonneuse provenant de la décomposition de tous les menus débris de végétaux délayés, réduits à l'état de bouillie et emportés par les eaux avec les autres fragmens; c'est là une sorte de boue végétale qui devait combler toutes les flaques et les mares dormantes situées à l'ombre des forêts humides, aux endroits perdus dans l'épaisseur des bois.

Cette pâte résultant de la macération des parcelles entièrement décomposées constitue à elle seule les houilles amorphes dans lesquelles, en dehors du fusain, on finit cependant toujours par découvrir quelques restes de structure végétale attestant la com-

mune origine de toutes les productions charbonneuses. Ces différences donnent d'ailleurs lieu à d'innombrables variétés qui conduisent par degrés d'un type vers un autre en empêchant d'établir une distinction tranchée entre les houilles les plus homogènes en apparence et celles qui présentent des traces multiples et manifestes d'élémens organisés à peine altérés.

En résumé et pour définir d'un mot le phénomène, M. Grand'-Eury, après avoir admis un aménagement préalable des élémens charbonneux, état antérieur à leur submersion et à leur stratification, considère les écorces, les feuilles et les organes de toute nature encore revêtus de leur forme comme ayant suivi le même procédé de dépôt dans la houille normale que dans les schistes. Dans l'un et l'autre cas, les restes ont laissé leur empreinte sur la pâte molle du sédiment qui les enveloppait ; la seule distinction appréciable résulte de la nature de ce sédiment marno-sableux ou argileux, d'une part, constitué, de l'autre, par une vase détritique purement végétale. En dehors de cette unique différence, le procédé est respectivement le même et les résultats ont été sensiblement pareils. Mais l'originalité du point de vue de M. Grand'Eury a consisté justement à établir cette similitude. Le premier il a déterminé les traces appréciables de cet état antérieur et préalable des résidus de toute nature désagrégés et macérés en partie ou même entièrement délayés sur le sol humide, et fournissant les matériaux de la sédimentation charbonneuse aux eaux qui venaient périodiquement s'en emparer.

Les tableaux tracés par M. Grand'Eury nous introduisent à l'ombre des forêts carbonifères, au plus épais des régions humides de cet âge, au pied des ondulations faiblement accusées où s'amoncelaient dans des mares dormantes ces immensités de résidus de toute provenance qu'engendrait une végétation toujours active, à la fois exubérante et promptement épuisée. Si de pareils amas s'observent de nos jours dans les pays chauds, au sein des forêts vierges, que devait-il en être dans ces époques premières où rien dans la structure des plantes n'était fait pour consolider les tiges par l'accroissement régulier du bois! C'était de toutes parts des jets effrayans, des productions improvisées, des poussées subites élevant des colonnes vertes dont le rôle était aussi éphémère que la fermeté peu assurée. La plupart des tiges carbonifères, creuses ou gonflées de moelle à l'intérieur, succombaient par l'exagération même de leur croissance ; les fougères se couronnaient de frondes invraisemblables par leur dimension ; les tiges des sigillaires se dépouillaient rapidement de leurs feuilles et tous ces débris s'accumulaient sans trêve dans une ombre étouffée, sur

un sol détrempé. On conçoit l'énormité des produits ulmiques, la décomposition faisant de nouveaux progrès à la moindre averse, de manière à réduire en une pâte noirâtre la couche de résidus la plus inférieure. L'examen des dépôts houillers démontre qu'il en était bien ainsi et c'est pour cette seule raison que l'on a tant de difficulté, en dépit d'une telle réunion de matériaux, à reconstituer intégralement certains types. Rarement les tiges tombées demeuraient entières; elles se gonflaient, s'ouvraient; les parties molles et lacunaires se désagrégeaient les premières, les parties denses et fibreuses se détachaient de la masse corticale; celle-ci, plus tenace, souvent lisse et ferme extérieurement, se déroulait et résistait plus que tout le reste. Des troncs de fougères il ne restait que l'étui périphérique ou les fibres intérieures désagrégées; des cordaïtes, des sigillaires, des lépidodendrées, rien que la région corticale. Les feuilles détachées formaient d'autres entassemens et tous ces monceaux obstruant certaines places au bas des déclivités, au débouché des vallées intérieures, attendaient l'arrivée et le passage des eaux pour abandonner à leur action d'innombrables matériaux parvenus à des degrés très inégaux de décomposition.

Lorsque venait le temps des grandes pluies, les eaux filtrant de toutes parts, ruisselant de toutes les pentes, formaient çà et là des lacs temporaires, puis entraînaient à la fin toutes les digues de matières organiques mises à leur portée. Quel immense amas de substances détritiques étaient ainsi charriées jusqu'à la dépression lagunaire! Mais avec ces résidus vieillis et désorganisés, les pluies, que l'on doit imaginer torrentielles, entraînaient encore tout ce qui cédait à leur impulsion; elles abattaient des tiges, des feuilles, de jeunes pousses, parfois des végétaux entiers, tout ce qui n'avait pas la force de leur résister, et, en définitive, dans nos collections, ce sont ces débris à l'état frais, ces feuilles si délicates, si nettes, ces organes demeurés entiers que nous retrouvons reconnaissables dans leurs moindres détails et couchés à plat sur les feuillets de l'immense herbier dont il nous est donné de dérouler les pages.

C'est par là que notre esprit remonte sans effort le cours des âges; dans notre naïveté, nous trouvons tout simple qu'un modeste savant nous en facilite l'accès, qu'il renonce à toute carrière pour deviner de pareilles énigmes. Les labeurs obstinés, les explorations souterraines, les recherches pénibles, il les a volontairement assumés. Poussé par un instinct irrésistible, botaniste quand il a fallu, ingénieur, chimiste et géologue à d'autres momens, il s'est enfoncé bravement dans un passé prodigieux. Comment ne pas admirer sans réserve un pareil désintéressement qui par le fait honore notre époque et notre pays? La science, quoi qu'on dise, sait encore en

France animer les volontés et persuader à ses adeptes de lui faire le don de leurs meilleures années, sans autre but que le noble espoir d'agrandir un peu l'espace où elle se meut.

VII.

La conception logique et raisonnée du processus générateur de la houille appartient donc en propre à M. Grand'Eury, du moins sous la formule si nettement explicite dont il a su la revêtir. Il ne saurait plus être question maintenant d'une comparaison vague de l'ancienne opération avec le phénomène des tourbières, spécial à notre zone; ce phénomène, incompatible avec la chaleur, se réalise sous nos yeux dans des conditions n'ayant avec celles qui caractérisaient l'époque carbonifère, qu'un rapport des plus éloignés, puisqu'il s'agit de plantes naines croissant en tapis serré sous les brumes des pays du Nord. Si les tourbes cependant peuvent, d'un certain côté, nous traduire une image affaiblie de ce que furent autrefois les houilles, c'est surtout en faisant toucher au doigt l'absolue nécessité que, dans toute formation charbonneuse, le lit des résidus accumulés ait été soustrait à l'action directe de l'atmosphère. Il est réservé à l'eau de remplir cette fonction au sein des tourbières, de même qu'elle lui était dévolue lors de la production des houilles. C'est en cela seulement que consiste l'analogie servant de lien entre les deux ordres de phénomènes; les autres circonstances diffèrent pour la plupart, de part et d'autre, quelques-unes du tout au tout.

C'est à l'ombre épaisse des forêts et sous l'influence de la chaleur humide que commençait la transformation des résidus amassés sur le sol; elle amenait la production des matières ulmiques, premier terme d'une série d'opérations qui aboutiront au charbon, puis à la houille. Cette dernière combinaison dont le processus demeure entaché d'une certaine obscurité n'a pu se réaliser qu'à la suite de la submersion et du dépôt stratifié qui plaçaient définitivement le lit charbonneux en voie de formation sous une nappe d'eau, par conséquent sous une couche imperméable à l'air. M. Grand'Eury est porté à admettre que l'élévation primitive de la température, jointe à l'humidité, a dû activer la conversion en houille des résidus préalablement ulmifiés, puis stratifiés, finalement comprimés par de nouvelles assises superposées. Le temps a fait le reste, et le combustible a acquis graduellement les propriétés qui distinguent la houille véritable des charbons plus récens, « stipites » et « lignites. » Ceux-là sont aux terrains secondaires, ceux-ci aux tertiaires, ce qu'est la houille relativement aux terrains primaires. Les différences

qualitatives qui consistent surtout en une proportion décroissante de pouvoir calorifique, s'expliquent d'elles-mêmes, puisque des trois facteurs que nous avions admis comme ayant concouru à la production des houilles, deux ont forcément varié dans le cours des âges, nous voulons dire la flore et les conditions de milieu. Comment d'autres végétaux sans rapport avec leurs devanciers, sous un autre ciel astronomique, exposés à de tout autres influences de chaleur et d'humidité, auraient-ils pu donner lieu à la même sorte de combustible? Loin d'être naturel, un pareil résultat aurait eu lieu de surprendre. Le combustible produit a dû varier et dans une proportion en rapport avec l'abondance décroissante des parties vertes accumulées, avec l'intensité moins prononcée de la chaleur, plus inégalement distribuée selon les saisons.

Cependant il est des stipites, comme ceux de Fuveau, dans les Bouches-du-Rhône, qui ont presque les qualités de la houille et qui, par conséquent, ont dû sans doute leur formation à des circonstances rapprochées de celles qui avaient engendré les charbons anciens, bien que les deux périodes se trouvent séparées par un immense intervalle. Lors des temps secondaires, une partie au moins des conditions de milieu qui avaient présidé à la formation des houilles pouvait encore se reproduire; plus tard, dans le tertiaire, l'étroite similitude des plantes avec celles que nous possédons oblige d'admettre pour cet âge une ordonnance des saisons peu différente de celle qui prédomine actuellement. Pourtant même alors, dans la plus récente des périodes géologiques, il s'est produit des combustibles charbonneux, bien que sur une moindre échelle que dans les âges antérieurs. Cette répétition du phénomène prouve seulement que des trois facteurs que nous avons signalés, un seul est réellement indispensable à la genèse du phénomène. Ainsi, quoique tout ait changé, plantes, saisons, température, depuis l'époque primaire, s'il s'est rencontré une contrée tertiaire, soustraite momentanément à l'apport des sédimens marno-sableux, pourvue d'une lagune de fond dont la végétation ait envahi les bords, il a suffi que les résidus provenant de cette végétation aient été entraînés en masse considérable et stratifiés au sein de la dépression lacustre, pour que la formation d'un lit de charbon ait inévitablement résulté d'une semblable disposition des lieux. Cette formule, remarquons-le, s'applique à tous les temps; elle n'exclut pas même le nôtre. Qui sait si, dans l'intérieur de l'Afrique, peuplée de nos jours de tant de lacs alimentés par des pluies périodiques, avec des plages basses couvertes d'une riche végétation, le phénomène des lignites ne se reproduit pas, préparant des trésors moindres sans doute que ceux que nous exploitons, mais encore considérables, à l'usage des géné-

rations à venir? Vouloir restreindre à un passé reculé la formation des lits charbonneux, en faire le produit exclusif d'une époque déterminée, ce serait aller à l'encontre des faits. Chaque période géologique a eu ses combustibles variant d'abondance et de qualités selon les âges, mais relevant, à ce qu'il semble, d'une cause toujours la même qui ne demande pour entrer en jeu que la réalisation des circonstances physiques strictement nécessaires à son fonctionnement. Pour ce qui est de l'opinion de ceux qui attachent un sens providentiel au rôle des houillères dont la mission aurait été d'épurer l'atmosphère à un moment donné, en lui soutirant des quantités d'acide carbonique, qui le rendaient impropre à entretenir la vie des animaux à respiration aérienne, bien que des hommes de génie se soient faits les éditeurs responsables d'une idée aussi bizarre, il est vraiment impossible de s'y arrêter sérieusement, ou il faudrait dire la même chose du calcaire, dont les assises, constituées en masse à partir d'une certaine époque, contiennent 16 pour 100 de carbone. Il faudrait craindre aussi, en exploitant et brûlant la houille, de restituer à l'atmosphère cette proportion nuisible d'acide carbonique qui lui aurait été enlevée jadis. Une semblable conception est au nombre de celles qu'on formule sans réflexion et qu'on répète ensuite par imitation ou par routine.

En laissant de côté les notions chimériques, il est naturel de se demander, dès que la théorie fait procéder les combustibles charbonneux d'un concours déterminé de circonstances physiques, comment elle s'applique aux charbons minéraux d'une origine plus récente que les houilles, et si les indices fournis par les « stipites » d'abord, par les « lignites » ensuite, sont de nature à la confirmer. Dans cet ordre d'idées, nous nous bornerons à deux exemples empruntés à la Provence, choisis de préférence comme nous étant plus familiers, avec la pensée que dans une matière aussi neuve, à peine effleurée par M. Grand'Eury, il vaut mieux ne pas s'aventurer au-delà d'un terrain déjà parcouru. Les lignites de Fuveau sont distribués en plusieurs bassins partiels et contigus; ils comprennent des lits de charbon exploités sur une grande échelle, séparés par des schistes et des plaques marneuses ou bitumineuses. Celles-ci résultent d'un mélange de substance charbonneuse et de sédiment, allant depuis le charbon impur jusqu'au calcaire plus ou moins coloré en brun par la décomposition des résidus végétaux. Ces lignites appartiennent incontestablement à la partie récente du terrain secondaire. Ce sont donc des « stipites, » selon l'expression de M. Grand'Eury, et la parfaite homologie de structure qui les caractérise est déjà une preuve que leur formation a eu lieu dans des conditions et avec des alternances pareilles

à celles que présente le terrain carbonifère. Mais les temps n'étaient plus les mêmes et la végétation en particulier avait pris une tout autre apparence. Il n'est donc pas sans intérêt de rechercher quelles sortes de plantes ont amené la production des lits de combustibles dont nous parlons. Il a fallu, pour le savoir, une exploration d'autant plus patiente que dans les couches de Fuveau, malgré la nature fissile de la roche et la présence d'une foule d'indices épars, les débris déterminables, c'est-à-dire ayant conservé leur forme, sont partout prodigieusement rares. En revanche, sur un grand nombre de plaques charbonneuses, on distingue une multitude de résidus de petite dimension, comme s'il s'agissait de plantes réduites par une macération prolongée à l'état de parcelles disséminées et flottantes dans une purée végétale qui aurait occupé le fond des marécages. L'absence de rameaux et de feuilles d'espèces arborescentes et l'abondance des débris provenant d'un amas de végétaux aquatiques décomposés sont visibles dans les plaques bitumineuses de Fuveau et, par conséquent, dans le lignite même de cette région. — A l'exception d'un vestige de palmier, observé une seule fois, et qui accuse un type actuellement confiné aux Séchelles, à l'exception encore des fruits filamenteux d'une nipacée, qui doivent avoir flotté comme leurs congénères actuels flottent sur les eaux du Gange, toutes les espèces recueillies se sont trouvées des plantes palustres ou fluviatiles.

Un type aujourd'hui éteint, mais aussi curieux par son organisation bien définie que par le rôle important qu'il a joué, a dû contribuer pour une forte part à cette abondance de détritus organiques, dissociés et réduits en bouillie. Ce type est celui des rhizocaulées dont les tiges, lâchement spongieuses à l'intérieur, lisses et fermes au dehors, s'élevaient alors au sein des eaux tranquilles, multipliées à l'infini et douées de la propriété d'émettre des radicules caulinaires qui descendaient pour aller, à travers le lacis des vieilles feuilles, atteindre l'eau et s'enfoncer dans la vase. De nombreux fragmens de cette plante curieuse parsèment les plaques schisteuses au contact des stipites de Fuveau. Récemment, un nélumbo ou lotus, cet ornement des lagunes fluviatiles de la Chine, qui se retrouve à l'embouchure du Volga, plus loin dans les eaux du Gange, et peuplait autrefois celles du Nil, a laissé voir d'innombrables empreintes de ses feuilles dans les lits charbonneux exploités à Trets, sur le prolongement de ceux de Fuveau.

Ces faits réunis ont leur signification; ils annoncent qu'ici la masse du combustible a dû se former à la façon de la « houille de parcelles et bouillie végétales, » c'est-à-dire par le transport de fragmens encore organisés, noyés dans une pâte charbonneuse

amorphe, provenant de matières ulmiques préalablement dissoutes. Cette fusion pâteuse aurait été la suite du développement d'abord, puis de l'entassement, au sein des vastes étendues marécageuses, d'un grand nombre de plantes palustres. Il convient de les placer à portée d'un fleuve qui aurait eu, comme le Nil, des temps de crues et dont les eaux gonflées, refluant bien au-delà des limites ordinaires, se seraient ensuite renfermées de nouveau dans leur lit. Dans ces conditions, pour obtenir des eaux pures, comme le Nil le fait voir chaque année dans la Haute-Nubie, il suffit qu'il existe des bassins supérieurs, traversés par des eaux du fleuve. Elles s'y décantent et vont ensuite envahir les plaines inférieures en entraînant tous les détritus organiques qui se trouvent sur leur passage, tous les résidus de plantes qui, durant la saison sèche, ont encombré le sol des marais, pour les transporter jusque dans les dépressions au fond desquelles se forme le lit charbonneux graduellement stratifié. Telle est sans doute la meilleure façon de comprendre et d'expliquer l'origine des stipites de Fuveau. Dans ce processus, on reconnaît à la fois la différence des époques, par l'intervention d'un fleuve ayant, comme le Nil et le Gange, ses crues périodiques, et l'analogie du mode de formation, par le transport des résidus végétaux, au moyen d'eaux pures de tout autre apport.

Avançons encore de plusieurs pas pour nous placer au milieu du tertiaire et apprécier le mode probable de formation des lignites de Manosque. Ici, le combustible est loin d'avoir les caractères de la houille. C'est un charbon bitumineux dont la structure schistoïde est due à l'alternance de lames ternes et résineuses. Il existait certainement auprès de Manosque un grand lac au fond duquel des affluens avaient longtemps accumulé des couches variées d'argile, de grès et de calcaire. Ce lac, comblé en partie, dut être envahi, vers l'époque où se déposèrent les lignites, par une ceinture de végétaux aquatiques ou de plantes palustres dont les traces sont encore visibles dans certains lits. Les joncs, les massettes, les nénuphars couvraient alors de vastes étendues, le long des bords de la nappe lacustre. Les arbres eux-mêmes, amis des stations fraîches, les séquoïas, les aunes, les charmes, les peupliers, plusieurs érables s'aventuraient sur un sol mouvant et par places à demi submergé. C'est dans ces conditions que se formèrent les couches de lignites. Pour expliquer cette formation, on est bien forcé d'admettre que le lac de Manosque, converti en lagune marécageuse, disparaissait partiellement sous un épais tapis de verdure, qu'il avait des temps de crues pendant lesquels ses eaux débordaient et des saisons d'assèchement qui amenaient la décomposition d'une masse de végétaux. De là, sans doute, des encombremens de résidus que l'action périodique des

eaux transportait des points momentanément envahis jusqu'aux endroits relativement déprimés. Ces eaux, qu'il faut bien supposer exemptes de limon, se déchargeaient enfin de tous les résidus végétaux, tenus par elles en suspension, au fond de la dépression centrale destinée à les recevoir en dernier lieu.

C'est bien ainsi, ou à peu près ainsi, qu'ont dû se passer les choses, et, dans l'état actuel des observations, on ne saurait pousser plus loin l'application directe des idées de M. Grand'Eury à l'étude d'une question locale. Il suffit de constater que la théorie de ce savant ne se trouve en désaccord ni avec les phénomènes anciens, ni avec ceux des périodes plus récentes, enfin qu'elle a peut-être sa place marquée au milieu des grandes scènes de la nature contemporaine. Effectivement, quand on lit les récits des voyageurs qui remontent les grands fleuves de l'intérieur de l'Afrique, le Nil, par exemple, on voit leurs barques longtemps arrêtées par les herbes, les résidus submergés, les accumulations de végétaux que l'eau pure des grandes crues entraîne, en arrivant des plateaux supérieurs et inondant l'espace à perte de vue. Devant ce tableau qui nous montre des cypéracées, des nénuphars, d'immenses colonies de plantes flottantes, sous lesquelles le fleuve disparaît, avec ses remous, ses lagunes temporairement envahies, ses bassins profonds, après avoir été presque à sec durant de longs mois, il est impossible de ne pas reporter son esprit vers les phénomènes, non pas sans doute tout à fait pareils, mais assurément du même ordre, auxquels les anciennes époques et en particulier notre Europe ont dû autrefois la formation des houilles, des stipites, plus tard des lignites. Ce ne sont pas là, en tout état de cause, des phénomènes accidentels ni purement épisodiques, nés de circonstances une fois réalisées pour ne plus jamais reparaître. Il s'agit plutôt d'un enchaînement véritable, d'une suite de combinaisons analogues, que le temps a ramenées à plusieurs reprises, et qui n'ont rien même d'incompatible avec ce qui se passe de nos jours à la surface du globe. En parlant ainsi, ce n'est pas l'Europe que nous avons en vue, mais l'intérieur des terres tropicales, et les parties de ces terres où l'eau, la chaleur et l'exubérance de la végétation sont encore réunies sur un sol dont la configuration se prêterait aux conditions matérielles définies dans cette esquisse.

G. DE SAPORTA.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *le Roi s'amuse.*

Le 22 novembre dernier, l'affiche de la Comédie-Française portait ces mots : « Cinquantenaire et deuxième représentation de *le Roi s'amuse*, par Victor Hugo. » Aujourd'hui, 1er décembre, que ne puis-je à cette place écrire simplement : « Cinquantenaire et deuxième édition de l'article de M. Gustave Planche sur *le Roi s'amuse!* » Une tâche ingrate me serait épargnée.

On connaît l'histoire de ce drame, interdit au lendemain de la première représentation comme outrageant les mœurs. Huit jours après l'interdiction, l'auteur protestait publiquement; il rappelait qu'*Hernani* avait été joué cinquante-trois fois, et *Marion de Lorme* soixante et une. Il demandait « qui lui rendrait intacte et au point où elle en était cette troisième expérience si importante pour lui. » Apparemment il craignait qu'après une suspension de quelques semaines ou de quelques mois peut-être, l'impartialité de ce public du lendemain, auquel il en appelait du public tumultueux de la première soirée, ne se tournât en indifférence. La suspension, comme on sait, a duré tout un demi-siècle; et l'expérience, en effet, n'est pas reprise au même poin où elle en était. Mais ce n'est pas, comme le craignait l'auteur, en arrière de là qu'elle est reprise; c'est, au contraire, bien plus avant dans l'opinion du public. Voilà peut-être à la fois ce qui explique la déconvenue de ce public, trop bien disposé pour l'ouvrage, et ce qui

fait l'embarras du critique chargé d'enregistrer cette déconvenue. Comment l'ouvrage eût-il répondu à l'attente d'un enthousiasme échauffé pendant un demi-siècle? Et, d'autre part, aujourd'hui que l'auteur est en possession de sa gloire, — qu'un accident ne saurait diminuer, — comment constater le mécompte de cet enthousiasme sans être taxé d'irrévérence?

En 1832, cette pièce est le troisième essai d'un poète qui n'a que trente ans à peine. Le baron Taylor, commissaire royal près le Théâtre-Français, a remis à M. Jousselin de La Salle, directeur de la scène, le manuscrit de ces cinq actes écrits en vingt jours. M. Jousselin de La Salle a monté la pièce à peu de frais. Il a logé *le Roi s'amuse* dans des décors empruntés à l'*Othello* de Vigny, à l'*Henri III* d'Alexandre Dumas, au *Charles IX* de Joseph Chénier, à *Dominique le possédé* de MM. d'Épagny et Dupin. Le prix de tous les costumes, ceux de Triboulet et Blanche seulement exceptés, est de 2,955 fr. 55 (1). Assurément, si la poésie lyrique peut se payer en espèces sonnantes, la Comédie-Française en a là pour son argent. L'œuvre nouvelle contient plusieurs belles scènes de ce genre, sinon du genre proprement dramatique; elle contient de magnifiques tirades et, pour parler net, quelques-uns des plus admirables vers qui soient écrits dans notre langue. Pourtant on s'avise que ce troisième essai théâtral du poète est le moins heureux des trois; on y voit, encore mieux que dans les deux premiers, le chimérique de sa psychologie et le capricieux de son érudition; mieux aussi que dans les deux autres, on y voit la faiblesse de sa dramaturgie. Ajoutez que, si les mœurs ne sont pas outragées dans cette pièce, comme le prétend le ministre, les bienséances, du moins, y sont violemment inquiétées; si la royauté nationale n'est pas, comme il l'entend, déshonorée sur la scène, elle y est, du moins, indélicatement compromise. N'est-ce pas assez pour qu'une critique impartiale, malgré le plaisir qu'elle goûte à entendre de beaux vers, malgré le désir qu'elle a d'encourager un jeune poète, résiste aux fureurs d'une école, ne tienne que peu de compte d'une admiration allumée avant les quinquets de la rampe, et mette dans la balance qu'elle tient plus de blâme que d'éloge? Cela suffirait aussi, nous ne pouvons en douter, pour que le public, une fois le combat fini entre les partisans d'une doctrine littéraire et d'une autre, se désintéressât de ce spectacle. Et c'est, en effet, ce qui arriverait, après une vingtaine de représentations, en 1832, si les ministres ne craignaient que Saltabadil, trop peu de temps après l'attentat du Pont-Royal, ne suscitât quelqu'un de ses émules sur le passage de Louis-Philippe.

(1) J'emprunte ces détails à la brochure de M. J. Valter : *la Première de « le Roi s'amuse. »* (Calmann Lévy, édit.)

Mais, par un décret de la Providence, les ministres prennent leur arrêté. Un demi-siècle passe, et nous voilà conviés à revoir la pièce, ou plutôt à la voir pour la première fois, à la seconde représentation dans des conditions combien différentes! Pendant ce long espace de temps, le souvenir des vices de l'ouvrage s'est presque effacé; celui de ses malheurs est seul demeuré dans nos mémoires. Ce n'est plus un simple drame, à peu près condamné dès le premier jour par ses juges naturels; c'est un martyr de l'art, exécuté sans procès, victime de la plus sotte et de la plus outrageuse des tyrannies, de celle qui s'exerce brutalement sur les ouvrages de la pensée. D'ailleurs, à lire ces vers sincèrement, et sans même que la haine de l'arbitraire nous anime trop en leur faveur, nous sommes éblouis de leur éclat et charmés de leur musique; nous n'avons plus d'yeux ni d'oreilles pour les invraisemblances du drame. Nous admirons ces pages placées sous les noms de Saint-Vallier, de François Ier, de Triboulet, comme des feuillets arrachés des *Odes et Ballades*, des *Chants du crépuscule* ou des *Contemplations*. A la lecture, une tirade, un vers même a son prix, si la tirade ou le vers est d'un des premiers lyriques du monde, et le lecteur n'a garde d'examiner, exprès pour gâter son plaisir, quel rapport a cette tirade ou ce vers au reste de la pièce. Enfin, pendant ce siècle écoulé, la personne du poète a conquis une situation presque unique dans l'histoire. Il est adoré par ses disciples, acclamé par la foule et respecté de tous les lettrés. Il est pour les premiers une manière de grand-lama, de qui tout, absolument tout, mérite d'être conservé; — mais qui donc, je vous prie, oserait s'en étonner, dans le temps où le biographe de M. Zola, M. Paul Alexis, nous apprend que l'auteur de *Pot-Bouille*, quand il était petit, prononçait le *c* et l'*s* comme le *t* : « *tautillon* pour *saucisson*, » et que, vers quatre ans et demi seulement, « dans un moment d'indignation enfantine, il proféra un superbe : *Cochon!* » pour lequel « son père ravi lui donna cent sous, » origine de sa fortune. — A la multitude l'auteur des *Misérables* et des *Châtiments* apparaît comme un père du peuple, comme un pape laïque, innocent de tous les crimes dont la multitude soupçonne confusément les autres papes. Les lettrés, d'ailleurs, ne font pas porter au poète la peine de telles superstitions; ils vénèrent en lui quatre-vingts ans d'âge et plus de soixante années de labeur littéraire et le plus beau génie lyrique que la France ait possédé : ainsi se forme l'accord de tous pour écouter avec une ferveur religieuse la seconde représentation de ce drame interdit il y a cinquante ans. Il ne s'agit plus, cette fois, de juger l'essai d'un jeune poète, d'en peser les torts et les mérites, ni même d'encourager l'auteur; il s'agit de réparer un crime de lèse-génie, de fêter l'œuvre persécutée d'un demi-dieu, dont toutes les œuvres sont des chefs-d'œuvre. Et c'est bien à une fête que la Comédie-

Française nous convie : les mémoires des décorateurs et des costumiers, publiés d'avance, en témoignent. Où sont les piteux reliefs de *Dominique le possédé?* Où la défroque des « six seigneurs artistes, à 222 francs pièce? » Le patriarche des lettres françaises assistera lui-même à la cérémonie; l'œuvre doit être digne de recevoir son auteur. Elle le sera, n'ayons crainte; et l'histoire gardera le souvenir de cette soirée comme elle a gardé le souvenir de la représentation d'*Irène*, avec cette différence encore une fois, qu'*Irène* fut toujours une pièce médiocre, et que *le Roi s'amuse*, depuis un demi-siècle, est passé chef-d'œuvre.

Or, *le Roi s'amuse* étant remis à la scène, il apparaît que, depuis un demi-siècle, *le Roi s'amuse* n'a pas changé. C'est encore un document et non le moins caractéristique, de cette poétique théâtrale dont *Torquemada* est le dernier signe. C'est un poème dialogué, dont le personnage central est une abstraction double, une chimère, un monstre formé de deux idées contraires imaginées du même coup; c'est de ce personnage que les autres, évoqués par contraste, tiennent leur raison d'être; tous ou presque tous sont baptisés de noms historiques; leurs caractères ni leurs actes ne sont vrais ni vraisemblables, malgré l'exactitude minutieuse du décor et des costumes; et enfin, comme des personnages abstraits, de quelque manière qu'ils soient costumés et fugés, ne sauraient avoir les exigences de créatures humaines, mais ne peuvent être que les interprètes dociles de l'auteur, la marche du drame s'arrête, se détourne, se précipite au gré de l'inspiration du poète. Renoncez à chercher si tel personnage, en face de tel autre, fait ce qu'un homme aurait à faire et dit ce qu'un homme aurait à dire, placé dans cette occurrence : écoutez seulement si le morceau de poésie lyrique que ce personnage est chargé de réciter est beau d'une beauté propre, et ne réclamez rien de plus.

Le poète l'a déclaré dans la préface de *Lucrèce Borgia* : « Quelle est la pensée intime cachée dans *le Roi s'amuse?* La voici. Prenez la difformité physique la plus hideuse, la plus repoussante; et puis jetez-lui une âme, et mettez dans cette âme le sentiment le plus pur qui soit donné à l'homme : le sentiment paternel. Qu'arrivera-t-il ? C'est que l'être difforme deviendra beau. Voilà ce que c'est que *le Roi s'amuse*. » — Voilà ce que c'est que Triboulet : difformité, paternité, — double abstraction. Il est bouffon, il est père : à ce bouffon il faut un roi, pour que l'antithèse soit constituée; à ce père il faut une fille; à ce père qui souffrira par sa fille il est bon d'accoler un autre père qu'il ait fait souffrir par la sienne, ce sera un contraste accessoire : voilà Triboulet, François Ier, Blanche et Saint-Vallier. Assurément ce bouffon pourrait s'appeler Quasimodo, Gwymplaine, — ou Rigoletto; ce personnage, au lieu d'être un roi de France et le vainqueur de Marignan, pourrait aussi bien et peut-être mieux être un duc de Mantoue, — l'événement l'a

prouvé, — à moins qu'il ne fût un électeur de Saxe : ou plutôt il serait aussi peu celui-ci que celui-là, mais non moins, car, à vrai dire, il n'est personne : il est un roi mis en face d'un bouffon :

Ceci c'est un bouffon, et ceci c'est un roi.

Ce n'est pas un roi plutôt qu'un autre, ni ce bouffon-ci plutôt que ce bouffon-là ; disons mieux : ce n'est aucun roi, ce n'est aucun bouffon ; ce ne sont pas des personnes morales, qui, dans telle circonstance, ont le droit d'exiger que l'auteur les fasse agir et parler de telle manière, et non pas de telle autre : ce ne sont que des porte-voix indifférens, par où le poète va jeter les plus beaux accens de son lyrisme.

Cela posé, il est superflu de confronter le drame avec l'histoire et de rechercher si tel personnage, à telle date, en tel lieu, a fait ceci ou cela, ou même s'il l'a jamais pu faire. Il est superflu de rappeler que, si François Ier fut un débauché, il fut aussi quelque chose de plus, et tout au moins un gentilhomme qui fit bonne figure de roi. Il devient même puéril de juger chaque scène de drame d'après les lois de la vraisemblance ; d'examiner s'il est admissible que tel personnage s'arrête au lieu de marcher, sorte au lieu de rester en scène, écoute au lieu de s'interrompre ou discoure au lieu de se taire. Toutes les raisons de la critique, au moins de la critique dramatique, sont tranchées d'un seul coup. Cela posé, assurément, on est libre d'admirer ce drame.

Or c'est bien pour l'admirer que le public s'était rassemblé l'autre soir ; mais à quelles conditions il pourrait le faire, c'est de quoi sans doute il ne s'était pas rendu compte : la lecture apparemment n'avait pas suffi à l'avertir. Quand le rideau s'est levé devant cette salle où tant d'admirations attendaient d'éclater, la beauté du décor et des costumes a d'abord signifié à tous les yeux que cet ouvrage était bien le chef-d'œuvre espéré. Ce n'est pas pour prononcer des paroles de peu de prix que des seigneurs vêtus de si riches étoffes se réunissent aux sons d'un orchestre caché, sous de si riches lambris. Triboulet paraît, sa marotte à la main : il va illuminer cette fête des fusées de son esprit. Cependant ces fusées s'enlèvent lourdement ; ce ne sont que des feux bas. Les lazzi des seigneurs n'ont pas plus d'aisance ni de vivacité que ceux du fou. Le roi s'amuse, ils le déclarent : on juge qu'il s'amuse de peu. Cependant on se dit que la gaîté du poète fut toujours une gaîté de géant, — la formule est consacrée ; — on attend que le géant se fasse grave et qu'il introduise Saint-Vallier ; on se résigne, on prend patience. D'ailleurs on accuse un peu de l'ennui que l'on commence d'éprouver la majesté de la Comédie-Française. On se rappelle que le poète a écrit en tête de ce premier acte : « Une

certaine liberté règne; la fête a un peu le caractère d'une orgie. » On note au passage cette réplique de Triboulet au roi : « Sire, vous êtes ivre ! » Or la cérémonie où figurent ces beaux seigneurs n'a sûrement pas le caractère d'une orgie, non plus que le roi l'apparence d'un homme égayé par le vin. On réfléchit là-dessus : cela fait toujours passer le temps. Un valet annonce M. de Saint-Vallier : ce valet est le bienvenu. Hélas ! cette magnifique tirade, ce « morceau choisi » d'éloquence qu'on se disposait presque à faire bisser, toute cette page déjà classique et traduite en vers latins nous laisse froids. Ceux-là même qui l'ont tant de fois lue en frémissant d'aise, ceux-là surtout peut-être éprouvent une déception qui les navre. Ils ne peuvent s'empêcher de penser que cette déclamation est terriblement longue; qu'il est surprenant que ni le roi ni ses courtisans ne l'interrompent; qu'il est prodigieux qu'on l'écoute jusqu'au bout pour se fâcher ensuite; enfin, — et c'est le pire, — que ce n'est qu'une déclamation, un exercice merveilleux de rhétorique et de poésie, mais qui n'a vraiment sa place que dans un *Conciones* français.

Après ce premier acte, on échange dans les couloirs des plaintes et des consolations. Il a été froid, glacial, mais c'est le plus faible de tous, on le savait déjà; l'intérêt va s'échauffer tout à l'heure. N'est-ce pas le monologue de Triboulet qui rouvre le second acte après quelques répliques de Saltabadil ? C'est le monologue, en effet, le premier, le philosophique, celui qui renferme, en quatre-vingts beaux vers, l'essence même du drame :

O rage! être bouffon ! ô rage! être difforme !
Toujours cette pensée! Et, qu'on veille ou qu'on dorme,
Quand du monde en rêvant vous avez fait le tour,
Retomber sur ceci : Je suis bouffon de cour!
Ne vouloir, ne pouvoir, ne devoir et ne faire
Que rire! — Quel excès d'opprobre et de misère!
. . . . . .
... O Dieu! triste et l'humeur mauvaise,
Pris dans un corps mal fait, où je suis mal à l'aise,..
Si je veux recueillir et calmer un moment
Mon âme qui sanglote et pleure amèrement,
Mon maître tout à coup survient, mon joyeux maître,
Qui, tout-puissant, aimé des femmes, content d'être,
A force de bonheur oubliant le tombeau,
Grand, jeune, et bien portant, et roi de France, et beau,
Me pousse avec le pied dans l'ombre où je soupire
Et me dit en bâillant : — Bouffon, fais-moi donc rire!
— O pauvre fou de cour! — c'est un homme, après tout!..
Aussi, mes beaux seigneurs, mes railleurs gentilshommes,
Hun ! comme il vous hait bien ! quels ennemis nous sommes !
Comme il vous fait parfois payer cher vos dédains !
Comme il sait leur trouver des contre-coups soudains !

Il est le noir démon qui conseille le maître :
Vos fortunes, messieurs, n'ont plus le temps de naître,
Et, sitôt qu'il a pu dans ses ongles saisir
Quelque belle existence, il l'effeuille à plaisir!

On reconnaît le morceau, on l'écoute avec soin, mais on le trouve un peu long :

Suis-je pas un autre homme en passant cette porte?

s'écrie Triboulet. Et l'on se dit qu'en effet, la porte du jardin passée, il devrait avoir hâte d'entrer dans la maison pour embrasser sa fille, et l'on s'étonne qu'il s'attarde à philosopher sur le seuil. Blanche paraît et l'entretien s'engage, ou plutôt le monologue de Triboulet s'achève, ponctué à peine des brèves questions de sa fille. C'est pour ainsi dire l'autre versant du discours. Difformité! paternité! Après que le bossu a lancé son invective, la tendresse du père s'épanche en couplets lyriques. Cette cadence se déroule en deux phrases ; l'une exquise et discrète, où revient le souvenir de la mère; l'autre, un peu rédondante et plus relâchée, où le père vante presque amoureusement le seul trésor qui lui reste, l'innocente beauté de sa fille :

Oh! ne réveille pas une pensée amère;
Ne me rappelle pas qu'autrefois j'ai trouvé,
— Et, si tu n'étais là, je dirais : j'ai rêvé, —
Une femme, contraire à la plupart des femmes,
Qui, dans ce monde, où rien n'appareille les âmes,
Me voyant seul, infirme, et pauvre et détesté,
M'aima pour ma misère et ma difformité!
Elle est morte, emportant dans la tombe avec elle
L'angélique secret de son amour fidèle,
De son amour, passé sur moi comme un éclair,
Rayon du paradis tombé dans mon enfer!
Que la terre, toujours à nous recevoir prête,
Soit légère à ce sein qui reposa ma tête!
— Toi seule m'es restée! Eh bien! mon Dieu, merci!..
. . . . . .
Oh! je t'aime pour tout ce que je hais au monde!..
Ma fille, ô seul bonheur que le ciel m'ait permis!
D'autres ont des parens, des frères, des amis,
Une femme, un mari, des vassaux, un cortège.
D'aïeux et d'alliés, plusieurs enfans, que sais-je?
Moi, je n'ai que toi seule! Un autre est riche. — Eh bien!
Toi seule es mon trésor, et toi seule es mon bien!
Un autre croit en Dieu. Je ne crois qu'en ton âme;
D'autres ont la jeunesse et l'amour d'une femme;
Ils ont l'orgueil, l'éclat, la grâce et la santé;
Ils sont beaux; moi, vois-tu, je n'ai que ta beauté..

Tu rayonnes pour moi d'une angélique flamme,
A travers ton beau corps mon âme voit ton âme,
Même les yeux fermés, c'est égal, je te vois.
Le jour me vient de toi. Je me voudrais parfois
Aveugle et l'œil voilé d'obscurité profonde
Afin de n'avoir pas d'autre soleil au monde!

On prend plaisir à suivre le développement musical de ces phrases, et cependant on s'aperçoit avec chagrin que toute la pièce, même quand plusieurs personnages sont en scène, n'est qu'un long monologue. Le drame, comme son héros, est contrefait : un seul rôle, celui du personnage central, s'est développé outre mesure; sa végétation, pour ainsi dire, a envahi toute l'œuvre; les autres ont avorté. Si l'on prétend que *le Roi s'amuse*, dans la galerie de Victor Hugo, compte parmi les toiles de maître, nous consentons que c'en soit une; mais c'est une esquisse monstrueuse, une composition fantastique, où, par la volonté de l'auteur, un seul personnage est *poussé*, de proportions si démesurées qu'il fait presque éclater le cadre; les autres, à quelque plan qu'ils soient, ne sont qu'indiqués d'un coup de pinceau.

Est-ce les amours de François et de Blanche qui balancent, dans l'exécution de l'ouvrage, l'importance de Triboulet? Nous savons que non, et, toutefois, l'espoir d'un intérêt dramatique nous chatouille, quand nous voyons la silhouette de François se glisser derrière le siège de Blanche. L'amour suppose un dialogue, — à moins que l'un des amans ne soit muet, — et le dialogue est la forme habituelle du drame. En effet, nous obtenons un duo. Mais combien d'abord l'effet de ce duo est amorti par la lenteur et la banalité de ses préliminaires, — j'entends les jeux de scène de dame Bérarde et du roi; — combien ensuite notre sympathie est gênée par la présence perpétuelle de cette duègne que nous voyons, au fond du théâtre, quand les amans ne la voient plus! Nous ne maugréons pas trop quand l'arrivée des gentilshommes abrège cette scène d'amour; heureux si quelque incident pouvait abréger de même la scène de l'enlèvement! Ces allées et venues, ce dialogue haché, à voix basse, cette duperie invraisemblable de Triboulet, cette escalade, ce rapt, toute cette fin d'acte qui paraît, à la lecture, vivement menée, semble interminable dans cette nuit de théâtre, et le drame, au lieu de se précipiter et de s'échauffer ici comme nous l'espérions, s'affaisse au contraire dans les ténèbres que fait cette rampe presque éteinte.

Le commencement du troisième acte, la scène de Blanche et du roi, ou plutôt le morceau de bravoure que le roi lance comme un chant de coq, lorsque Blanche est devant lui au Louvre, cette cavatine galante nous laisse encore impassibles. La poulette fuit et le coq la suit, ou, comme dit noblement Marot, « le lion traîne la brebis dans son antre. » Les

seigneurs bien vêtus reviennent et font chatoyer leurs maillots de soie. Soudain, au milieu d'eux, Triboulet apparaît. Ici, enfin, le jeu de l'acteur nous émeut. La figure contractée à la fois par la douleur et par une grimace de son métier, le bouffon s'avance parmi les groupes de gentilshommes; il rit, et l'on sent que les larmes qu'il dévore lui retombent en gouttes de plomb fondu sur le cœur; il n'a rien dit encore : une angoisse nous saisit, et nous frémissons de ce frémissement que nous n'aurons éprouvé qu'une fois dans cette soirée. M. de Pienne chante sa chanson, et Triboulet, les dents serrées, d'une voix stridente, achève le refrain. Toutes les mains battent, et le pire observateur verrait qu'elles sont heureuses de battre. Il est dommage que l'auteur insiste, et que l'effet de ces deux répliques aille s'émietter en quinze autres. Mais voici que le tonnerre éclate : c'est la grande, la terrible scène où Triboulet réclame sa fille. Nous l'attendions, cette fameuse scène; nous pensions y trembler; elle soulèverait des transports d'enthousiasme et peut-être encore des cris de colère :

Courtisans! courtisans! Démons! race damnée!

Comment le public du cinquantenaire accueillerait-il cette apostrophe et de quelles oreilles entendrait-il ces vers :

Au milieu des huées,
Vos mères aux laquais se sont prostituées!

Hélas! l'enthousiasme n'a pas à combattre la colère ni la colère l'enthousiasme. A tous les spectateurs, à tous, même aux plus décidés partisans de l'ouvrage, la scène paraît pénible, odieusement pénible. Oh! combien sont longues les imprécations de ce père, sa mercuriale politique et sa philippique sociale devant cette porte qui le sépare à peine du déshonneur de sa fille! Combien longues ensuite ses prières et ses génuflexions! Et qui garde cette porte? Et devant qui s'agenouille cet homme? On a beau savoir que ces mannequins décorés de noms historiques sont des mannequins et non des personnes, on éprouve quelque malaise à les voir s'aligner et se former en bataille contre cet infirme, à voir ces grands noms s'entasser pour boucher à ce père l'entrée de la chambre du roi, et ces mains qui prétendent manier l'épée s'étendre comme des mains d'automate, dans une lutte froidement réglée, pour rejeter sur le parquet ce comédien haletant de sa tirade.

Blanche reparaît, éperdue, égarée, — moins égarée cependant et moins éperdue que la situation ne l'exige; mais c'est le tort d'une telle situation qu'elle est à la fois malséante à l'esprit et inexprimable aux yeux, du moins tant que notre théâtre n'aura pas les licences du théâtre

japonais. La chose est si peu claire que Triboulet, qui devrait la savoir, ne la devine d'abord pas. Il rit, il pleure de joie : il a retrouvé sa fille! Croyait-il qu'elle fût morte? Au lieu que son premier mot soit une question, le second un cri de fureur, il s'attendrit en bavardant. A-t-il donc juré de ne jamais dire, même en un cas si impérieux, qu'autre chose que ce qu'il doit dire? En revanche, lorsque sa fille lui a tout bas déclaré sa honte, — et dans quels termes délicats! — c'est un surcroît de malaise qu'il nous donne en lui commandant de tout raconter :

Allons! cause,
Dis-moi tout...

Que va-t-il la forcer de dire! Par bonheur, il s'aperçoit que le récit qu'il réclame est impossible; il l'interrompt dès l'exorde et le remplace, pour occuper la fin de l'acte, par une déclamation sur sa fille, sur les vices de la cour, sur lui-même et sur sa douleur, — qui serait, à ce point du drame, excusable d'être muette.

Restent le quatrième et le cinquième actes. On y comptait comme sur deux morceaux extraordinairement pittoresques et pathétiques. Ces deux réunis avaient formé naguère le troisième acte de *Rigoletto*, et le souvenir de cette fin d'opéra, l'une des plus troublantes qui soient à la scène, chantait dans toutes les mémoires. Quelle ne serait pas notre émotion lorsqu'au lieu des misérables vers du librettiste italien ou français la poésie même d'Hugo résonnerait à nos oreilles! Mais c'est ici justement que s'est manifestée plus que partout ailleurs dans cet ouvrage et plus même que dans aucun autre cette vérité, entrevue par les connaisseurs, à savoir que le drame d'Hugo est lyrique plutôt que proprement dramatique. On peut mettre *le Cid*, on peut mettre *Andromaque* en opéra; aucune musique ne prévaudra sur le dialogue de Rodrigue et du comte, et le « Qui te l'a dit? » d'Hermione : il n'est personne qui, l'autre soir, n'ait regretté le quatuor de *Rigoletto*. Combien secs et pauvres, combien misérables et lents ces dialogues alternés de l'une et de l'autre part du décor, pour qui se souvient de l'ensemble obtenu par le musicien! Ce n'est plus, semble-t-il, que la carcasse de l'œuvre d'art, ou même les tronçons de cette carcasse qui rampent malaisément devant nous. La déception, au cinquième acte, s'achève en morne indifférence, en lassitude qui serait impatiente si elle n'était si respectueuse, quand Triboulet, au lieu de jeter à l'eau, pour s'enfuir après, le sac où il croit tenir le corps de son ennemi, s'arrête et prononce, en frappant sur ce sac comme sur une tribune, le dernier de ses monologues, le plus politique de tous, où, comme don Carlos devant le tombeau de Charlemagne, il aborde la question de l'équilibre européen.

Enfin, quand Triboulet a reconnu sa fille et que, d'une voix éteinte, elle lui a dit adieu, si vénérables que soient les suprêmes divagations de ce père à qui revient le souvenir de son enfant au berceau, on voudrait qu'elles fussent abrégées ; on regrette que le poète n'ait pas maintenu, pour cette seconde représentation, la coupure qu'il avait faite pour celle du 23 novembre 1832 et remplacé par deux vers les soixante qui finissent le drame. Mais tout arrive en ce monde, même le dernier vers de ce dernier monologue :

J'ai tué mon enfant ! j'ai tué mon enfant !

On se retire déçu, mécontent de la pièce et furieux contre soi-même; — et le lendemain on enrage encore plus de n'avoir pu applaudir davantage, lorsqu'on rouvre le volume et qu'on est repris, à la lecture, par les beautés lyriques dont le charme s'est évanoui au théâtre.

Ainsi le déclarera quiconque se fera l'historien exact de cette soirée : la renommée en restera comme d'une illustre déconvenue. M. Émile Deschanel, dans le recueil d'ingénieuses leçons qu'il vient de publier sous ce titre : *le Romantisme des classiques* (1), accepte pour vraies ces définitions de Stendhal : « Le romantisme est l'art de présenter aux différens peuples les œuvres littéraires, qui dans l'état actuel de leurs habitudes et de leur croyance, sont susceptibles de leur donner le plus de plaisir possible. Le classicisme leur présente la littérature qui donnait le plus de plaisir à leurs arrière-grands-pères. » A ce compte, *le Roi s'amuse* ne serait guère plus romantique que classique ; au moins, s'il l'a jamais été, ne l'est-il déjà plus : force nous est d'avouer qu'il nous donne peu de plaisir à la scène.

Cependant, pour être juste, — et pour être courageux jusqu'au bout, — il convient d'ajouter que l'interprétation n'est pas étrangère à notre mécompte. A défaut de tragédien pour jouer ce rôle monstrueux de Triboulet, mêlé de burlesque et de pathétique, mais où le pathétique l'emporte, j'aurais accepté volontiers un comédien comme M. Coquelin. Il eût animé de sa virtuosité comique ce premier acte si froid, comme il avait fait naguère du quatrième acte de *Ruy-Blas*. Au troisième acte, il se fût démené en scène avec la vivacité d'un diable; il eût lancé de sa voix de cuivre aux oreilles des seigneurs ces apostrophes éclatantes comme des sonneries de révolte. M. Got a composé le rôle en savant comédien, il le joue en consciencieux artiste : il n'a pas au début le mordant et l'agilité qu'il faudrait; il n'atteint pas au dernier acte à l'horreur tragique plus que n'aurait fait M. Coquelin. Il manque de variété, de fantaisie et d'éclat : bourgeois dès l'abord, il le

(1) Calmann Lévy, éditeur.

reste jusqu'à la fin. Lorsqu'à la lueur d'un éclair, il reconnaît sa fille morte, il demeure atterré, mais atterré comme le serait M. Bernard s'il apprenait la faillite de la maison Fourchambault. Il peut bien s'attendrir au deuxième acte, où Tribouiet justement n'est qu'un bourgeois dans sa maison et pleure sa défunte femme en caressant sa fille : il ne peut se transformer en bouffon shakspearien, ni en justicier de tragédie. Il a beau brandir sa marotte ou faire daguer un roi, il garde cette gravité moderne qu'il n'a pu dépouiller avec la redingote. Il nous est pénible de voir ce digne homme se traîner aux pieds de ces damoiseaux; mais nous ne pouvons au dénoûment prendre au sérieux ses fureurs. Enfin, à force d'art, il peut dans ce drame lyrique paraître dramatique par endroits : — j'ai déjà noté avec éloge son entrée du troisième acte; — mais, pour lyrique, il ne l'est pas, et je dis pas un moment. Sa voix, son geste bref, son débit saccadé, — qui supprime les *e* muets, — toute sa diction, tout son jeu, tout son talent répugne au lyrisme. Or, si le drame ne peut être joué, le poème, tout au moins, exige qu'on le déclame, — j'allais dire : qu'on le chante. M. Got rompt à chaque instant le rythme et la musique du vers : il dit cette poésie comme la prose du *Duc Job*. Il la dit avec justesse, qui pourrait en douter? Il l'apprendrait merveilleusement à un camarade mieux doué que lui. *Le Roi s'amuse*, par M. Got, c'est un opéra lu par un professeur : je demande un élève qui le chante.

J'écris sans y penser : *le Roi s'amuse* par M. Got. C'est qu'en effet, nous le savons de reste, il n'y a qu'un rôle dans l'ouvrage. M. Mounet-Sully figure le médiocre personnage du roi : il le figure plus que médiocrement, malgré sa belle prestance et sa grande voix. M. Febvre, en Saltabadil, se montre bon comédien, et M. Maubant, sous le nom de Saint-Vallier, détestable tragique : cela n'a rien qui nous étonne. Pourquoi n'avoir pas donné le rôle de Saint-Vallier à M. Silvain? Mlle Bartet, qui joue Blanche, est de tout point exquise; elle est délicieusement décente, amoureuse et chaste; elle dit le vers avec une netteté qui n'exclut pas la grâce. Mlle Samary fait Maguelonne : c'est une soubrette de comédie et non une ribaude de drame héroïque; ses petites mines, ses petits cris, ses gestes sont étriqués et faux. Nommerai-je Mlle Jouassain, qui représente dame Bérarde, et Mlle Frémaux qui a hérité de Julia Feyghine le petit rôle de Mme de Cossé! Hélas! c'est de celle-là qu'on devait dire, après avoir traité de divines Mmes de Vendôme, d'Albe et de Montchevreuil :

Madame de Cossé les passe toutes trois!

Comme l'héroïne de ce drame, elle a murmuré un soir :

... Je n'ai plus qu'à mourir, —

et c'est une autre qui porte les beaux atours naguère commandés pour elle! M. Garraud, qui joue Cossé, se porte, lui, le mieux du monde. De même, MM. Prudhon, Boucher, Baillet, Joliet, Villain, Davrigny, de Féraudy, Paul Reney... Puissent les noms sonores dont ils s'appellent, Gordes, Pienne, Montmorency, Vic, Brion, etc., les consoler de la sottise et de l'ignominie de leurs personnages! A dessein, je ne nomme pas Marot, préférant, pour la confrérie, cacher la présence d'un homme de lettres en cette affaire.

On a raconté partout quelle munificence et quel soin M. Perrin avait mis à cette reprise. Peut-être, à parler franc, n'a-t-il été que trop scrupuleux. Certaines minuties de mise en scène détournent notre attention du drame. A Dieu ne plaise que je blâme la musique de M. Delibes, exécutée dans la coulisse pendant presque tout le premier acte! Mais il y a pour le quatrième acte toute une partition d'orage qui donne un accompagnement terrible à Mlle Bartet. Quand le tonnerre et la pluie ne couvrent pas sa voix, ils accaparent au moins une bonne partie de la curiosité du public. Il est vrai que rarement la pluie, et toute sorte de pluie, fut mieux imitée : pluie cinglante, pluie verticale, pluie fine, pluie à grosses gouttes. Nous ne dirons pas que ce divertissement soit ennuyeux comme la pluie; nous dirons seulement qu'il eût fait tomber, en fatiguant ses oreilles, un enthousiasme plus violent que celui du public de cette soirée : petite pluie abat grand vent.

D'autre part, en admirant tout ce luxe, qui sied à la dignité de la Comédie, on se demande si ce drame joué sur un autre théâtre, et plus *à la diable*, n'aurait pas mieux réussi. Ni la beauté des décors et des costumes, ni l'autorité de la maison ne sauvent tel manquement à la vraisemblance, tel manquement aux bienséances : l'un et l'autre, au contraire, paraissent plus choquans à cette place et dans ce magnifique appareil. La majesté de cette demeure, les habitudes de décence et de mesure de ses hôtes, leur importance de gens riches se prêtent mal aux mouvemens désordonné de ce poème dramatique. Tel quel, est-ce un drame? Je serais curieux de le voir jouer à l'Ambigu. Est-ce un poème? Je vais le relire dans mon fauteuil.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

Les chambres françaises, réunies il y a trois semaines pour cette courte session extraordinaire qui finira avec l'année, n'ont sûrement pas fait encore un grand travail. La chambre des députés a discuté et discute tous les jours, ministère par ministère, chapitre par chapitre, non sans une certaine confusion, un budget dont l'économie générale devient de plus en plus une sorte d'énigme. Le sénat attend patiemment que l'autre chambre ait achevé de discuter pour se mettre lui-même à l'œuvre, pour se livrer à cette tâche ingrate de revoir des affaires financières qui lui arrivent toujours tardivement, qu'il est obligé d'examiner et d'expédier au pas de course. Dans les deux assemblées, au palais Bourbon comme au Luxembourg, les partis impuissans ou troublés hésitent à engager des luttes décisives, à se jeter dans des crises nouvelles dont ils n'entrevoient pas l'issue. Jusqu'ici, en dépit des turbulences et des excentricités de quelques tapageurs obstinés, cette session est donc et semble devoir rester assez peu significative; elle ne prend pas une tournure à embarrasser ou à menacer immédiatement le ministère. C'est déjà un avantage sans doute de pouvoir espérer être pour quelques semaines encore à l'abri des coups de vent qui risqueraient de tout ébranler. On ne peut cependant s'y tromper: ce n'est là qu'une apparence, une sorte de répit de circonstance. A travers tout, les questions subsistent, les dangers n'ont pas disparu, les difficultés sont tout au plus ajournées. Rien n'est changé dans une situation qui reste en fin de compte avec

ses redoutables caractères d'anarchique incohérence, qui a été altérée, affaiblie, usée par une série de fautes, d'excès de domination, et en face de laquelle on se retrouvera nécessairement un jour ou l'autre à la session prochaine.

Cette situation, qui ne date point d'hier, qui n'a point assurément été créée par le ministère d'aujourd'hui, il faut oser la voir dans sa vérité, dans ses élémens essentiels. Il faut se rendre compte de ce qu'elle est, des causes qui l'ont préparée et aggravée, si l'on veut essayer sérieusement de la redresser en se servant des dernières ressources qu'elle peut offrir encore. Que l'état intérieur de la France se soit progressivement altéré depuis quelques années, qu'il soit à l'heure qu'il est pénible et inquiétant, c'est un fait qui n'est plus même à démontrer. C'est reconnu par tout le monde. Ce qu'on ne dit pas dans les discours, on l'avoue dans les conversations. Partout il y a ce sentiment que toutes les conditions d'une vie régulière sont interverties et confondues, que les pouvoirs publics sont sans force, que l'avenir redevient plus que jamais incertain et obscur. La division est dans les partis, l'impuissance est dans le gouvernement, la lassitude et la défiance sont par une suite toute naturelle dans le pays, qui, après avoir tout accepté, finit par se fatiguer de tout. Le mal est aujourd'hui universel, avéré, et comment en est-on venu là? Ceux qui ne veulent jamais voir que ce qui flatte leurs préjugés ou qui croient que tout leur est permis peuvent essayer encore de se payer d'équivoques et se figurer qu'avec la réconciliation de quelques fractions d'opinions on remédiera à tout, on raffermira une situation si profondément ébranlée. Pour ceux qui suivent avec quelque prévoyance, avec quelque discernement la marche des affaires, la cause première, essentielle du mal est dans une politique de parti qui s'est cru le droit d'abuser de la France, qui s'est traduite particulièrement sous la forme d'une fanatique intolérance aussi bien que sous la forme de la désorganisation administrative et financière dans un intérêt de domination. Tout cela a marché ensemble, et l'imprévoyance brouillonne dans le maniement des plus grands intérêts du pays n'a été égalée que par le déchaînement de l'esprit de secte dans les questions de l'ordre le plus délicat.

Assurément, si on voulait faire honneur à la république de réformes sérieuses dans l'organisation administrative et judiciaire, on le pouvait, rien n'était plus légitime. Sans doute aussi, si l'on voulait défendre ou sauvegarder l'indépendance de la société civile dans les rapports de l'état avec l'église, il n'y avait là encore rien qui fût contraire à de vieilles traditions libérales de la France. Tout cela était possible, à la condition qu'on procédât sérieusement, avec la mesure toujours nécessaire, en se défendant surtout des tentations exclusives, des épurations par représailles ou des emportemens de persécution. L'erreur

désastreuse a été de se jeter dans cette voie, aveuglément, en n'écoutant que la passion du jour, de céder sans cesse aux partis les plus extrêmes de peur de se laisser devancer ou sous prétexte de ne pas diviser la majorité républicaine, de livrer aux sans-raison du radicalisme tantôt la magistrature, tantôt l'enseignement ou l'inviolabilité des croyances. On s'est laissé entraîner d'excès en excès dans ce qu'on a appelé la « guerre au cléricalisme, » et à quoi en arrive-t-on aujourd'hui, en ce moment même où le gouvernement semble pourtant sentir à demi la nécessité de s'arrêter?

Il se trouve à Paris un préfet qui, pour payer sa bienvenue, pour complaire au conseil municipal, ne craint pas de toucher à ce qui était resté sacré jusqu'ici, à l'asile même des morts, qui avait été toujours respecté. Les autres préfets se sont illustrés par de mémorables campagnes contre les crucifix des écoles; le nouveau préfet tient à s'illustrer à son tour en portant la main sur les croix, sur les emblèmes religieux qui décorent les cimetières, qui sont l'expression d'un culte populaire. Et c'est bien vainement que M. le préfet de la Seine a cherché à excuser ou à expliquer la mesure par laquelle il a inauguré son administration en invoquant l'abrogation récente d'un article d'un décret de prairial an XII. L'abrogation d'un article qui n'a trait qu'à un détail de la police des cimetières, au classement des sépultures dans les communes où il y a plusieurs cultes, ne lui faisait nullement un devoir d'offenser les sentimens les plus intimes en s'attaquant à des emblèmes qui sont une pieuse et touchante commémoration. Il garde le mérite de son interprétation, d'une invention qui n'est qu'un épisode de plus de cette triste campagne. Qu'il se trouve un ministre, ce ministre eût-il signé les décrets du 29 mars, qui ait la hardiesse de croire que la protection des intérêts religieux dans ces pays d'Orient est une tradition nationale, un moyen d'influence pour la France, et qui, pour cette protection, ait mis une somme peu importante à la disposition de M. le cardinal Lavigerie envoyé l'an dernier à Tunis, aussitôt il y a quelque énergumène qui se lève pour réclamer la radiation du crédit. Peu importe que la mission de M. l'archevêque d'Alger ait rendu à Tunis les plus utiles services, au dire des étrangers les plus opposés à l'influence française; c'est un crédit à biffer du budget pour raison de cléricalisme aussi bien que pour cause d'irrégularité, et la chambre, un moment troublée, ne s'est peut-être arrêtée que devant la menace d'une crise ministérielle qu'on lui a laissé entrevoir. S'il s'agit de l'hôtel des Invalides, il faut le supprimer! M. le ministre de la guerre a sans doute réussi, par un mouvement de vive et patriotique éloquence, à sauver encore pour cette fois le vieil asile des mutilés de la guerre; mais ce n'est pas sans peine; et sait-on pourquoi il faut se hâter de supprimer l'hôtel des

invalides? Connaît-on la raison décisive? Le mot, en vérité, a été dit. C'est qu'il y a une église, c'est qu'il y a des aumôniers, des prêtres, c'est que les invalides assistent en armes à certains services! Oui, ils font le service toutes les fois qu'on porte un vieux soldat mort sous ce dôme; ils ont fait le service, il n'y a pas très longtemps, aux obsèques de ce vaillant amiral Pothuau, dont M. le ministre de la guerre a parlé avec une généreuse émotion, qui, pour dernière grâce ou pour dernier honneur, avait demandé à être enterré aux Invalides. Voilà qui est grave et qui démontre assez le péril clérical.

Quand on en vient là, évidemment, c'est moins une passion sérieuse qu'une sorte d'amoindrissement d'esprit, une manie qui ne s'arrête même pas devant le ridicule. Tout y passe ou y passerait si l'on n'y prenait garde, l'hôtel des Invalides, les cimetières, les écoles, le serment en justice, et le dernier mot est un trouble profond jeté dans les habitudes, dans les cultes, dans les mœurs d'un pays qui ne sait plus où il en est. Avec ces entreprises de sectaires, on ne supprime pas les croyances, on les raviverait plutôt, au contraire : on supprime la paix des esprits et des consciences, de même qu'avec la guerre contre la magistrature, on n'arrive pas à de grands résultats, puisqu'on ne peut pas même réussir à s'entendre sur la manière d'exécuter cette magistrature; mais, en attendant, on ébranle tout, on met la suspicion partout et l'idée même de la justice finit par être atteinte. C'est la désorganisation dans l'ordre moral et politique.

La désorganisation administrative et financière n'est pas moins sensible et elle vient encore de se traduire sous une forme aussi bizarre qu'imprévue à propos de ce budget extraordinaire sur lequel on ne sait plus à quoi s'en tenir. L'aventure serait presque plaisante si tous les intérêts du pays ne s'y trouvaient compromis. Il y a quelques semaines, à la veille ou au début de la session, c'était M. le ministre des finances qui s'était gravement trompé dans ses combinaisons pour avoir voulu faire du nouveau et abandonner la convention avec la compagnie d'Orléans ; il avait cru pouvoir suppléer au produit de cette convention avec des crédits qui n'existaient pas, avec des sommes dont il ne pouvait en réalité disposer, et toute vérification faite pour combler le déficit, on avait à trouver quelque chose comme cent millions ou à peu près. Là-dessus la commission du budget, bien qu'un peu déconcertée, se remettait courageusement à l'œuvre. Elle recommençait ses calculs, refaisait ses comptes, et tant bien que mal, puisant à toutes les sources, empruntant un peu de toutes parts, particulièrement à la dette flottante déjà fort surchargée, elle croyait avoir remis à flot le malheureux budget extraordinaire en y inscrivant les chemins de fer pour une somme d'un peu plus de 280 millions. Fort bien ; mais à peine l'édifice semblait-il plus ou moins réparé d'un côté qu'il s'effondrait

tout à coup d'un autre côté, qu'un nouveau mécompte, plus grave encore que le premier, se produisait. Cette fois, c'était M. le ministre des travaux publics qui arrivait avec des révélations inattendues et passablement inquiétantes. On avait inscrit au budget extraordinaire 289 millions pour les chemins de fer; ce n'était plus assez, c'était 583 ou 587 millions qu'il fallait, rien que pour continuer les travaux en cours d'exécution. Avec toutes sortes de réductions et de combinaisons, on pourrait peut-être atténuer un peu la différence : il resterait dans tous les cas un déficit de près de 200 millions. Sortir de là n'est pas chose facile, on en conviendra, et la patience de la commission du budget, particulièrement de son rapporteur, M. Ribot, est mise à une rude épreuve. Tout cela, en effet, est bien étrange; et d'où peuvent venir ces erreurs, ces confusions, ces mécomptes? Ils viennent d'un fait évident. C'est qu'on est allé au hasard, dispersant et gaspillant les ressources de l'état dans des intérêts locaux et électoraux; c'est que le fameux programme de M. de Freycinet s'est étendu par degrés de 8,000 kilomètres à 15,000, puis à 20,000 kilomètres, et que la dépense prévue de 4 milliards est montée à 6 milliards, à 9 milliards, peut-être plus, si bien qu'on est aujourd'hui dans l'inconnu, en face de surprises toujours possibles, funestes pour la fortune publique.

Un incident de ce genre, si extraordinaire qu'il soit, n'est point évidemment accidentel et isolé; il se lie à toute une politique, à la situation financière tout entière, à cette situation sur laquelle M. Léon Say vient de jeter un jour singulièrement saisissant. L'ancien ministre des finances est certes compétent et sait ce dont il parle. On peut dire que, cette fois, il tranche dans le vif. D'un ton net et décidé, il dévoile toutes les incohérences administratives et financières du moment. Il montre que tout ce qui arrive tient, d'une part, à l'exagération des dépenses en toute chose, à l'abus des crédits, aux faux systèmes, et, d'un autre côté, à la décroissance des ressources de l'état sous l'influence des fausses directions, à la désorganisation croissante des services par les épurations de parti, par l'intervention des députés. Oui, en vérité, M. Léon Say ne craint pas de déclarer que « jamais l'abus des recommandations n'a été poussé aussi loin que depuis quelques années, » que « cela ressemble à l'ancien régime, » et que toute la tactique des chefs de service consiste à satisfaire le plus de députés possible. Il n'hésite pas à dire devant le pays qu'on a surexcité outre mesure l'esprit de dénonciation, qu'on a découragé par la menace et par la délation les serviteurs de l'état, qu'en certains momens, « on a recherché les relations que des enfans de seize ans pouvaient avoir avec des adversaires du gouvernement avant de les admettre comme surnuméraires dans les bureaux de l'enregistrement et des contributions indirectes. » Il parle ainsi sans se refuser, chemin faisant, les

mots spirituels et piquans, et quand on se donnerait aujourd'hui, comme on le fait, la maligne et facile satisfaction d'objecter à M. Léon Say qu'il a lui-même participé à cette politique, qu'il a été ministre des finances plus que tout autre dans ces dernières années, les faits qu'il dévoile en sont-ils moins saisissans? Ils existent, de telle sorte que, par tous les chemins, par la guerre aux croyances, par des réformes qui ne sont que de l'agitation, comme par la désorganisation administrative et financière, on arrive au même point, à cet état de trouble et de lassitude dont souffre le pays sans savoir toujours pourquoi il souffre. On cherche les causes du mal : les voilà ! elles sont dans une sorte d'anarchie officielle, dans l'asservissement de toutes les idées justes et de toutes les forces légitimes de gouvernement aux passions, aux préjugés, aux fanatismes, aux iniquités et aux cupidités de parti. Le résultat, c'est cette situation où il faut pourtant s'arrêter. « Il est bien temps pour les chambres d'ouvrir l'oreille à la vérité, » dit M. Léon Say, — et, d'un autre côté, un républicain qui n'est pas apparemment suspect, M. Challemel-Lacour, dit à Marseille : « L'heure est enfin venue non de maintenir la république, mais de la sauver par la conciliation... Si les gouvernemens succombent, c'est pour s'être compromis par leurs propres fautes et par leurs maladresses. »

Eh bien ! cette situation étant donnée, la question est de savoir ce qu'on veut faire à la session prochaine, quels moyens on compte prendre pour remettre un peu d'ordre et d'équilibre dans les affaires de la France. Que les partis absolus ne voient un dénoûment ou un remède que dans un changement complet d'institutions, c'est leur rôle. Ce qu'ils rêvent est peu vraisemblable pour le moment et ne serait, dans tous les cas, réalisable que par l'imprévu, par un de ces coups de théâtre qui s'appellent des révolutions. Le secret d'une amélioration nécessaire, il n'y a évidemment à le chercher que dans les combinaisons possibles, dans le cadre constitutionnel tel qu'il existe. Il faut tâcher de se servir des ressources dont on dispose encore. Rien n'est plus commode, sans doute, que de tout expliquer par les divisions de partis, par le fractionnement des groupes parlementaires et de faire appel à l'union des républicains, à la réconciliation des groupes, des chefs de partis. Soit; et après? Ces partis dont on parle, qu'on veut réconcilier, et les chefs qui les dirigent ou qui sont censés les diriger, ils ont eu le pouvoir depuis quelques années; ils ont été au gouvernement avec M. Jules Ferry, avec M. de Freycinet, avec M. Gambetta, puis encore avec M. de Freycinet. Ce sont justement ces ministères qui ont conduit à la crise où l'on se débat aujourd'hui par la politique qu'ils ont suivie, par leurs concessions incessantes à une prétendue majorité, par leurs complaisances pour des passions auxquelles ils ont livré la magistra-

ture, l'armée, les finances, l'administration, la liberté des croyances. Si ces républicains auxquels on prêche l'union ne se réconcilient que pour recommencer ou poursuivre la même œuvre ; s'ils doivent revenir au pouvoir avec les mêmes idées, avec les mêmes préjugés et les mêmes faiblesses, rien n'est changé, la crise continue en s'aggravant, en poussant à bout la patience du pays. C'est l'imprévu qui peut se charger un jour ou l'autre de la suite. Si on veut agir sérieusement dans l'intérêt de la France et de la république elle-même, il est évident qu'il n'y a qu'un moyen, c'est de se ressaisir en quelque sorte, de revenir à d'autres idées dans les finances, comme dans l'administration, comme dans les affaires morales et religieuses, de ramener dans la politique l'ordre, la modération, l'équité libérale, la prévoyance. C'est aux modérés qui ne manquent pas, qui ont même le talent plus que les autres, de reprendre cette œuvre, de la tenter du moins pour leur honneur comme pour le bien du pays.

Ce qui est si visiblement nécessaire serait-il donc impossible avec un peu de volonté? Ce n'est peut-être pas facile, soit ; il n'est pas moins vrai que, toutes les fois que le gouvernement montre une apparence de résolution, il reste maître du terrain. Lorsqu'il y a quelques jours, la chambre s'est perdue dans toute sorte de votes contradictoires sur le traitement des évêques, sur le crédit de M. le cardinal Lavigerie, M. le ministre de l'intérieur, qui avait commencé par tergiverser un peu, n'a eu qu'à parler à la fin avec netteté pour faire respecter le budget des cultes. Lorsque M. le président du conseil a défendu sans hésitation, sans faiblesse, l'ambassade française auprès du Vatican, il l'a emporté sur son adversaire, M. Madier de Montjau, qui est resté ébahi de sa défaite. Lorsque M. le général Billot s'est porté si vigoureusement à la défense de l'hôtel des Invalides, il a dompté toutes les résistances et enlevé le vote de l'assemblée. Preuve évidente que si l'on veut on peut combattre encore avec avantage pour la cause des idées justes, d'une politique sensée. On le peut avec d'autant plus de chances aujourd'hui que, même dans cette chambre dévorée de tant de divisions, livrée à de médiocres influences, il y a une certaine perplexité, un sentiment vague, mal défini peut-être, mais apparent, des difficultés accumulées dans une situation devenue presque impossible. Il y a comme un mouvement de retour à demi saisissable au Palais-Bourbon, plus réel encore dans le pays, et ce mouvement salutaire, il peut certes être particulièrement servi par le sénat. Chose curieuse, en effet! depuis quelque temps, c'est le sénat qui reprend une importance sensible, qui redevient pour tous l'assemblée sérieuse, modératrice sur laquelle on compte. Le sénat semble recevoir aujourd'hui des circonstances le plus utile des rôles, et pour le remplir il ne peut mieux faire que d'appeler à lui des hommes comme M. Bardoux, qui

sera élu dans quelques jours, qui portera au Luxembourg le concours d'un esprit sérieux, éclairé et libéral.

Au milieu des diversions, des instabilités et des misères d'une politique aussi bruyante que stérile, il est parfois des incidens qui n'ont rien à voir avec l'agitation des partis, qui ne peuvent cependant passer inaperçus, parce qu'ils se rattachent aux plus généreuses traditions de l'esprit et des lettres. Ils rappellent que, dans le tumulte contemporain, il y a quelque part un monde où tout se passe simplement, noblement entre des hommes qui sont les représentans respectés de l'intelligence française. L'autre jour l'Académie des sciences morales et politiques recevait une lettre par laquelle M. Mignet, sans bruit et sans ostentation, lui remettait son titre de secrétaire perpétuel. Il n'y avait pas là de quoi ébranler un ministère; il y avait de quoi intéresser et émouvoir tous ceux qui attachent du prix aux affaires de la pensée et du goût.

M. Mignet, qui a sa place partout où l'esprit français a une représentation, est de cette Académie des sciences morales depuis le jour où elle a été reconstituée au lendemain de la révolution de 1830; depuis 1837, il était secrétaire perpétuel. Il croit aujourd'hui avoir droit à un repos gagné par quarante-cinq années de service, et si on n'a pu refuser à ses instances une retraite à laquelle personne n'avait pensé excepté lui, on n'a pu certes se défendre d'une émotion mêlée de respect en se rappelant cette longue et pure carrière, relevée par la dignité du caractère aussi bien que par l'éclat du talent. M. Mignet ne veut plus être le secrétaire perpétuel « pour être plus libre; » il laisse du moins à la compagnie dont il est toujours, la parure de son nom et de sa présence, selon l'aimable expression qu'il employait un jour lui-même pour un de ses vieux confrères. Il reste parmi nous un des derniers chefs de cette grande école historique qui a illustré le siècle, qui a compté les Thierry, les Guizot, les Thiers. Depuis qu'il a contribué au renouvellement des études par son lumineux tableau de la révolution française, il a multiplié les travaux, et dans cette fonction même de secrétaire perpétuel, qu'il a exercée pendant près d'un demi-siècle avec un zèle si scrupuleux, il n'a cessé de faire de l'histoire. Il a fait de l'histoire en retraçant dans ses « éloges académiques » les portraits de tous ces personnages qui ont passé devant lui, qui ont été comme lui de l'Académie des sciences morales : Sieyès, Rœderer, Portalis, Siméon, Talleyrand, Daunou, Rossi, Cousin, le duc de Broglie, Tocqueville. C'était pour lui, comme il l'a dit, « l'occasion de passer en revue la révolution et ses crises, l'empire et ses établissemens, la restauration et ses luttes, la monarchie de juillet et ses libres institutions, de rattacher les événemens publics à des biographies particulières et de montrer le mouvement général des idées dans les œuvres de ceux qui

ont tant contribué à leur développement. » M. Mignet a procédé ainsi pendant un demi-siècle, déployant dans l'histoire contemporaine comme dans l'histoire du passé autant de science que d'équitable mesure, menant la vie d'un sage fidèle aux généreuses convictions de sa jeunesse. En cherchant aujourd'hui le repos dans une retraite honorée, il laissait un héritage difficile que l'Académie des sciences morales n'a point hésité à transmettre d'une voix unanime à M. Jules Simon, et le nouveau secrétaire perpétuel avait certes tous les titres à recueillir la succession. M. Jules Simon, avec son talent séduisant, est fait pour être dans la paisible enceinte de l'Institut, comme il l'est sur une autre scène, le gardien des traditions françaises de tolérance et de libéralisme.

La science et l'étude sont toujours de grandes conseillères de la paix. On retrouve la guerre ou les agitations et les disputes avec la politique telle qu'elle est engagée un peu partout. Ce n'est point, sans doute, que pour le moment la guerre paraisse être dans les intentions de ceux qui disposent de la destinée des peuples, qui ont le pouvoir ou la prétention de diriger les événemens; mais il est bien clair qu'il y a depuis longtemps en Europe assez de questions indécises, assez de difficultés et de confusions dans les rapports, assez d'antagonismes mal déguisés, pour qu'on ne sache pas toujours à quoi s'en tenir, pour que le moindre incident devienne le prétexte de polémiques et de commentaires qui, le plus souvent, il est vrai, dépassent la réalité.

Ces affaires d'Égypte qui restent toujours en suspens, par exemple, comment se termineront-elles? Où en est l'Angleterre de cette création d'un ordre nouveau qu'elle s'est proposé d'établir dans la vallée du Nil? Quel sera le dénoûment des négociations que le cabinet de Saint-James poursuit avec la France, avec la Sublime-Porte ou avec les autres gouvernemens? Serait-il vrai qu'on en revînt bientôt à remettre en mouvement la conférence de Constantinople, si brusquement interrompue dans ses délibérations, il y a six mois, par le canon anglais? Évidemment ni M. Gladstone, ni lord Granville ne semblent pressés de s'expliquer sur tous ces points, pas plus sur la nature de la mission confiée à lord Dufferin que sur les négociations engagées avec les autres puissances. M. Gladstone met plutôt jusqu'ici toute la subtilité d'une savante tactique à éluder les interpellations dont il est assailli dans le parlement, et si le premier ministre de la reine Victoria se montre si réservé, c'est qu'il n'a encore rien de précis à dire. Cela ne peut pas signifier cependant qu'entre la France et l'Angleterre il y ait des dissentimens inconciliables à propos de l'Égypte ; cela veut dire tout au plus que la question n'est peut-être pas aussi simple qu'on l'aurait cru, qu'elle a pu se compliquer en chemin d'un certain nombre de questions délicates, quoique secondaires, et qu'il faut

attendre encore un dénoûment que l'Angleterre et la France sont également intéressées à poursuivre dans un esprit de transaction. D'un autre côté, le successeur du prince Gortchakof dans la direction des affaires étrangères de Russie, M. de Giers, vient de prendre un congé pour rejoindre pendant quelques semaines sa famille à Pise. Il est passé en Allemagne; il a visité le chancelier dans sa solitude de Varzin et il a été reçu par l'empereur Guillaume à Berlin. Une fois à Pise, il doit aller à Rome et, à son retour d'Italie, il doit aussi, dit-on, passer par Vienne pour voir le comte Kalnoky, l'empereur François-Joseph. Quelle peut bien être la portée de ce voyage et de ces visites à toutes les cours? M. de Giers ne serait-il pas allé par hasard sonder le chancelier allemand en vue de quelque conflit possible en Orient ou demander la revision du traité de Berlin à propos des affaires d'Égypte, ou préparer quelque autre coup de théâtre politique? Les commentaires n'ont pas manqué. Qu'en est-il de tout cela? Il est infiniment probable que M. de Giers n'a pas fait son voyage uniquement par une raison de famille et qu'il n'est pas allé non plus nouer de vastes combinaisons propres à renouveler la face de l'Europe. Il est beaucoup plus vraisemblable que le ministre du tsar n'est passé à Berlin et ne passera à Vienne qu'avec la mission toute simple, assez générale, de dissiper des ombrages, d'effacer la trace de vieux dissentimens, de rétablir de meilleurs rapports, quelques habitudes de cordialité entre la Russie et les deux empires alliés, l'Allemagne et l'Autriche. A considérer la situation présente, le voyage de M. de Giers ne peut avoir le caractère qu'on lui prête et modifier sensiblement l'état des rapports diplomatiques. L'Europe n'a donc point à se laisser émouvoir outre mesure par les commentaires de fantaisie qui ont couru le continent; ce n'est pas encore cela qui peut la menacer.

En attendant que ces questions d'un ordre général soient résolues ou éclaircies pour l'opinion européenne, les parlemens se réunissent dans les pays où ils n'étaient pas encore rassemblés. De même que les élections se sont faites à peu près simultanément en Allemagne et en Italie, la réunion des chambres a également coïncidé à Berlin et à Rome. A Berlin, l'empereur Guillaume a tenu à inaugurer lui-même le nouveau Landtag. Le vieux souverain a paru entouré de sa cour, de sa famille. M. de Bismarck n'était présent que par la pensée, parce que le discours impérial n'est visiblement que l'expression de la politique du chancelier. A vrai dire, ce discours a un premier mérite, celui d'assurer que les relations de l'Allemagne avec les autres puissances sont de nature à laisser espérer la continuation de la paix. C'est déjà beaucoup. Quant aux affaires intérieures, l'empereur Guillaume s'étend un peu longuement sur les finances, et il n'en donne pas de trop bonnes nouvelles puisqu'il avoue la nécessité de recourir au crédit, à un em-

prunt, pour combler un déficit assez important. En un mot, les finances prussiennes sont pour le moment en désarroi. Ce qu'il y a de caractéristique, c'est la ténacité avec laquelle M. de Bismarck poursuit à travers tout l'application de son système fiscal, économique ou social qui consiste à dégrever particulièrement les classes inférieures, à diminuer l'impôt direct qui pèse sur les dernières catégories des contribuables, en demandant de plus en plus les ressources de l'état aux impôts indirects. Ce n'est pas la première fois que le chancelier propose son système, ses projets économiques. Il n'a pas tout à fait réussi encore à imposer ses idées. Sera-t-il plus heureux avec le nouveau Landtag? Cela dépend de l'appui qu'il trouvera dans le centre catholique, et c'est ce qui faisait l'intérêt des déclarations impériales sur un autre point, sur la politique religieuse. L'empereur Guillaume, il est vrai, parle avec cordialité des relations diplomatiques avec le Vatican, et il n'est point impossible que l'Allemagne soutienne un peu le saint-siége contre l'Italie dans l'interprétation de la loi des garanties; mais en même temps la politique prussienne, dans ses propres affaires, n'entend pas se dessaisir de ses « lois existantes, » c'est-à-dire des lois de mai. En d'autres termes, M. de Bismarck prétend bien rester toujours le maître de ce qu'il fera. Or c'est là justement la question. Le chancelier ne peut guère avoir une majorité pour ses combinaisons fiscales qu'avec le concours des catholiques du centre; il ne peut obtenir ce concours que par des concessions auxquelles il s'est refusé jusqu'ici, et, à défaut de cet appui, se tournât-il encore une fois vers les nationaux-libéraux, il ne peut pas espérer une majorité. Voilà la difficulté que le discours impérial ne résout pas et qui ne sera peut-être tranchée que par quelque apparition décisive du tout-puissant solitaire de Varzin.

Qu'en sera-t-il, d'un autre côté, de ce nouveau parlement qui vient d'entrer en scène à Rome, qui inaugure la quinzième législature italienne? Quel est le vrai caractère du discours par lequel le roi Humbert a ouvert la session nouvelle au lendemain de l'éclatant succès du ministère ou, pour mieux dire, du président du conseil, M. Depretis, dans les élections? Assurément, dans ce discours que le roi a prononcé, mais dont le ministère seul est responsable, il y a bien des choses; rien n'y manque, ni les complimens, ni les promesses, ni les amplifications un peu naïves, ni les témoignages de satisfaction pour tout ce qu'on a fait, ni les évocations des souvenirs de « l'Italie romaine. » La seule difficulté est de dégager de cet ensemble un peu touffu une politique à demi précise, faite pour rallier une majorité dans un parlement tout nouveau, issu d'un suffrage presque universel. Au fond cependant, à considérer de plus près l'état des esprits au-delà des Alpes, en se rappelant ce discours sensé et prudent de Stradella, qui

a été comme le programme des dernières élections, il n'est peut-être pas impossible de démêler à travers tout la vérité telle qu'elle est, de fixer quelques points caractéristiques.

Ainsi, il est certain que les Italiens, après avoir eu pendant quelque temps des mouvemens d'ambition agitée et de surexcitation agressive, se sont calmés. Ils ont eu des illusions un peu trop entretenues par le ministère, par M. Mancini, qui s'est flatté un moment d'avoir introduit l'Italie dans l'alliance des grands empires, d'avoir contribué à former une sorte de coalition nouvelle; ils n'ont pas tardé à s'apercevoir qu'ils s'étaient abusés, qu'ils n'avaient pas conquis M. de Bismarck, qu'ils ne pouvaient pas même espérer avoir à Rome la visite de l'empereur d'Autriche, et qu'à vouloir multiplier les armemens pour des desseins inconnus, inavoués, ils risquaient de se ruiner sans compensation et sans profit. Vainement des hommes comme M. Crispi, M. Nicotera, se sont efforcés, dans les élections, de réchauffer le sentiment national, de réveiller des passions belliqueuses dans un intérêt de popularité : ils ont trouvé peu d'écho au scrutin, et, s'ils ont été élus eux-mêmes, ils ne l'ont pas été sans contestation. La vérité est que les élections se sont faites contre la politique de perpétuelle animosité à l'égard de la France, contre les vaines poursuites d'alliances chimériques, contre les armemens ruineux, et qu'elles ont bien plutôt donné raison à la politique d'apaisement que M. Depretis avait exposée dans son discours de Stradella, qui s'est traduite plus récemment dans la nomination d'un ambassadeur italien à Paris : au fond, c'est là peut-être ce que le discours du roi ne pouvait pas dire, mais ce qui est dans cette situation où un certain nombre de mécomptes ont ramené les Italiens à un sentiment plus juste, plus exact du rôle auquel ils peuvent prétendre en Europe.

Il y a un autre fait à dégager de tout ce mouvement récent dont le discours royal ne donne pas une idée bien précise et bien saisissable. M. Depretis, qui est un vieux et habile tacticien, qui se trouve placé aujourd'hui en face d'une majorité encore inconnue, M. Depretis ne pouvait trop accentuer ses préférences entre les partis ni laisser trop voir où il irait chercher des alliés dans le cas où il aurait à reconstituer son ministère. Il ne pouvait pas le dire, il ne le sait peut-être pas lui-même. Il n'est pas moins certain que, s'il appartient à la gauche par son passé, il s'est montré plein de modération et de prudence par les opinions qu'il a exprimées à Stradella, qui ont passé dans le discours du roi, sur la nécessité de défendre la monarchie et les institutions, de protéger la tranquillité, et, par là, il se rapproche des anciens libéraux modérés. Entre eux une alliance n'est plus impossible, de telle façon que ce qu'il y a de plus clair en tout cela, c'est l'affirmation nouvelle d'une politique toute monarchique, modérée à l'intérieur, pacifique à

l'extérieur. C'est, après tout, l'intérêt de l'Italie de s'attacher à cette politique de raison si elle veut marcher librement dans une voie de paisible progrès, où elle n'a sérieusement à craindre que les difficultés qu'elle pourrait se créer à elle-même.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le mouvement de baisse s'est d'abord assez vivement accentué pendant la seconde quinzaine de novembre sur les rentes françaises et sur nos grandes valeurs nationales. Dans les derniers jours, une certaine reprise s'est produite, le marché a présenté une grande animation, les cours ont été énergiquement disputés; nos fonds publics et la plupart des titres sur lesquels l'épargne s'est volontiers portée de tout temps restent cotés à des prix un peu plus élevés qu'il y a huit ou dix jours.

La liquidation de quinzaine s'était effectuée sans difficulté sérieuse; l'argent était très abondant, les engagemens avaient diminué d'importance; le bon marché des reports et l'apparition, çà et là, du déport trahissaient la formation d'un découvert. Dès le lendemain, les ordres de vente affluaient; il était manifeste qu'une spéculation à la baisse avait résolu d'exploiter le découragement général de la spéculation, la défiance croissante des capitaux de placement, les inquiétudes politiques et les préoccupations que commençait à susciter l'état de nos finances.

Il n'était plus question des troubles de Montceau-les-Mines, des bombes de Lyon, de l'agitation socialiste; le grand argument des baissiers a été le déficit budgétaire. Le fameux plan Freycinet a été dénoncé devant l'opinion publique d'abord, puis devant la commission du budget, comme un péril des plus graves pour la solidité de notre crédit. Il a été démontré que l'exécution de ce plan avait été entamée dans les conditions les plus fâcheuses au point de vue économique, que d'innombrables chantiers avaient été ouverts en même temps sur tous

les points du territoire, le plus souvent dans un intérêt purement électoral, sans aucun souci de l'utilité ou de l'importance relative des lignes entreprises. Ces travaux, une fois commencés, ne peuvent être arrêtés; ce serait compromettre et probablement anéantir tout le fruit des dépenses déjà faites. La commission du budget a donc décidé, d'accord avec les ministres des finances et des travaux publics, qu'on poursuivra en 1883 l'achèvement de tous les tronçons de lignes ferrées déjà attaqués, et que le déficit qui en pourra résulter pour le budget, déficit évalué à 100 millions de francs, sera couvert par les ressources habituelles de la dette flottante.

Voilà pour 1883. Mais les exercices suivans ne nous réservent-ils pas des résultats plus fâcheux encore au point de vue de l'organisation même des travaux et plus dangereux au point de vue de nos finances? Le système de l'exécution des grandes entreprises de construction par l'état n'est-il pas jugé par ses premiers fruits, et ne serait-il pas prudent et politique de renoncer à de vaines utopies, en se ralliant à un système dont l'excellence n'est plus à démontrer? Nous voulons parler du recours à l'industrie privée.

Les choses en étaient là et ces questions étaient l'objet de discussions passionnées dans la presse, tandis que la baisse sévissait sur notre marché, quand le bruit a commencé à se répandre que des négociations étaient engagées ou allaient s'engager entre le gouvernement et les grandes compagnies de chemins de fer. Un discours prononcé par le ministre des travaux publics, à l'ouverture des séances de la grande commission des chemins de fer, a été interprété comme l'indice des dispositions très conciliantes dont on était animé dans les régions officielles; des nouvelles à sensation concernant de prétendues entrevues entre le président du conseil et un très haut banquier, et présentant l'accord espéré comme déjà conclu, ont circulé avec persistance pendant quelques jours; il n'en a pas fallu davantage pour provoquer, vendredi et samedi de la semaine dernière, un revirement très brusque dans les allures de la spéculation et faire renaître l'illusion, tant de fois déçue déjà, que la baisse avait dit son dernier mot.

Cette reprise a été très violente. Le 3 pour 100, qui avait perdu le cours de 80 francs, s'est relevé à 81 francs; le 5 pour 100 de 113.65 a été porté à 115.30; le Crédit foncier, coté un moment 1,275, valait trois jours plus tard 1,370; le Suez regagnait plus de 150 francs à 2,520. Mais cette chasse au découvert ne pouvait avoir qu'un succès éphémère. On avait bien pu forcer les petits spéculateurs, baissiers par occasion, à se racheter précipitamment; rien ne prouvait que les vendeurs sérieux, ceux qui mènent le mouvement depuis deux mois, et qui devaient être bien renseignés sur la réalité des faits annoncés, eussent pris peur et abandonné leurs positions.

Il n'en était rien ou, du moins, les vendeurs n'étaient nullement disposés à se laisser imposer des cours de rachat par une spéculation à la hausse improvisée et dépourvue de toute solidité. Les cours ont donc été ramenés en arrière depuis lundi, mais sans violence en ce qui concerne nos fonds publics; ceux-ci ont conservé une bonne attitude, et la tendance générale accuse une amélioration sensible dans la situation de la place. Si on compare les cours actuels avec ceux de la liquidation de fin octobre, on ne constate que des différences insignifiantes sur nos fonds publics, alors qu'il y a peu de jours ceux-ci accusaient une réaction de près d'un franc.

Les actions des grandes compagnies de chemins de fer ont un peu repris sur les plus bas cours; cependant le mois de novembre les aura laissées encore en légère dépréciation. Les recettes sont en diminution, et, de plus, la continuité des pluies et les inondations qui en résultent font craindre un accroissement de dépenses. Aussi la hausse est-elle à peu près impossible; mais chaque fois que les cours reculent de 10 ou de 20 francs, on voit se produire des achats au comptant.

Les recettes sont également stationnaires sur les chemins étrangers, exception faite pour la compagnie des Chemins autrichiens, qui enregistre, au contraire, de fortes plus-values. Les actions se maintiennent à 740; les offres dominent sur les Lombards, le Nord de l'Espagne, le Saragosse.

Le Suez a reperdu 100 francs sur les plus hauts cours; le Gaz s'est maintenu avec fermeté à 1,560 francs.

Le Crédit foncier, après avoir baissé à 1,275, puis remonté à 1,375, a été ramené à 1,340, cours raisonnable, répondant à une capitalisation à 4 pour 100 du dividende probable de 55 francs. Faut-il compter que ce dividende pourra s'accroître d'année en année? ou faut-il craindre qu'il ne diminue, le Crédit foncier voyant se fermer la source des bénéfices que lui procuraient naguère les affaires de banque? L'avenir décidera. Pour que le dividende actuel soit maintenu ou dépassé, il faut que le Crédit foncier développe, dans une large mesure, ses opérations hypothécaires. Or il paraît être en ce moment dans un grand dénûment de ressources; on a même annoncé comme très prochaine une émission d'obligations foncières pour une somme de 200 millions de francs. Rien n'est encore décidé à ce sujet, le moment paraissant peu propice pour un appel à l'épargne.

La situation des autres établissemens de crédit n'a pu se modifier; aussi les cours sont-ils restés à peu près immobiles pour la Banque de Paris, la Société générale, le Crédit lyonnais, la Banque d'escompte, etc. Le Crédit général français s'acheminait depuis longtemps vers un dénoûment fatal. Ses titres ne valent plus nominalement que 5 ou 10 francs. Sa valeur intrinsèque n'est-elle pas supérieure? Une des-

truction aussi complète paraît difficile à concevoir. Mais les actionnaires redoutaient, avec juste raison, l'appel de fonds. Cet appel a été fait; il ne porte que sur 41 fr. 66 par titre et on promet aux actionnaires qu'une fois ce sacrifice accompli, on réunira une assemblée chargée de statuer sur une réduction du capital et sur l'échange de trois titres actuels libérés de 166 fr. 66 contre une action entièrement libérée.

Le Mobilier espagnol a baissé de 50 francs en une seule Bourse; il s'est relevé de 30 francs et vaut 300 francs. On sait que les fluctuations de cette valeur échappent à toute explication rationnelle et ne correspondent qu'aux intérêts personnels d'un petit groupe de spéculateurs. Il a été dit, peut-être pour les besoins de la cause, que l'établissement ne donnerait aucun dividende aux actionnaires pour l'exercice 1882.

On a annoncé cette semaine la fusion de la Compagnie des entrepôts et magasins généraux de Paris et de la Compagnie des magasins généraux de France et d'Algérie, création du Crédit foncier de France. La compagnie nouvelle serait constituée au capital de 33 millions 1/2 de francs divisé en 67,000 actions entièrement libérées, dont 30,000 seraient attribuées aux Magasins généraux de France et d'Algérie (une nouvelle pour deux anciennes libérées de 250 francs) et 37,000 aux Magasins généraux de Paris. Les titres de cette société étant au nombre de 30,000, les actionnaires échangeraient titre pour titre et recevraient, en outre, un bon de liquidation représentant une part proportionnelle dans la valeur des 7,000 actions restantes et dans celle des immeubles appartenant à la société et non compris dans l'apport fait à la compagnie nouvelle.

Les fonds étrangers ont donné lieu à peu de transactions. A Londres, les consolidés sont à peu près immobiles. L'Italien a été très ferme au-dessus de 89, l'Unifiée d'Égypte a faibli de quelques francs à 340, le 5 pour 100 turc n'a pu reprendre le cours de 12 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LA

FERME DU CHOQUARD

DEUXIÈME PARTIE (1).

FOREIGN BODL:LIBR PERIODICALS

V.

Le lendemain, 15 septembre, la première chose à laquelle pensa Robert Paluel en se réveillant ne fut pas l'un de ses hangars, dont la couverture en chaume avait souffert et qu'il avait résolu de couvrir en tuiles, ni les recommandations qu'il se proposait de faire aux couvreurs. Ce ne fut pas non plus un cellier en maçonnerie qu'il faisait creuser sous ce hangar et les instructions qu'il avait à donner au maître-maçon. Il ne pensa pas davantage à un courtier d'assurances dont il attendait la visite et aux travaux qu'il avait commencés à la Roseraie, où sa présence était nécessaire. A peine eut-il ouvert les yeux, l'image d'abord confuse, puis très nette, d'une jolie fille aux cheveux roux lui apparut. Il la regarda, il se souvint et il se dit : Quand la reverrai-je?

Cette aventure lui parut plaisante. Il se secoua, se moqua de lui-même, prononça deux ou trois exorcismes pour conjurer le démon. Il avait beau le chasser, la jolie rousse ne s'en allait pas, elle était toujours là; pendant qu'il se faisait la barbe, elle tour-

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

nait, rôdait autour de lui, il l'apercevait distinctement dans son miroir.

— Ma parole, je suis pincé! se dit-il avec colère.

Il l'était en effet, ce qui ne l'empêcha pas de vaquer à ses affaires, d'expliquer nettement son idée à ses maçons comme à ses couvreurs, d'avoir l'esprit aussi présent que d'habitude. Il avait trop de volonté pour être à la merci de ses distractions.

A deux heures de l'après-midi, il monta à cheval et partit pour la Roseraie. En traversant la route de Mailly, il détourna la tête pour jeter un regard du côté de la *Renommée des gibelottes*. Il n'aperçut devant l'auberge qu'un chariot attelé de deux bœufs, dont le conducteur buvait chopine, et une poule noire accompagnée de ses poussins, qui grattait le pavé sans y rien trouver. Ce n'était pas là ce qu'il cherchait.

Quand il eut enfilé le chemin rural qu'il avait tant de fois parcouru, ce chemin lui sembla tout nouveau. Il s'y était passé quelque chose, et les arbres qui le bordaient, les ornières, les cailloux, les bruyères en fleur s'en souvenaient. Il atteignit l'endroit d'où il avait vu tomber la foudre; à ce moment, sa monture avait fait un écart, et il avait senti une tête folle d'épouvante se presser contre son épaule. Il revit ensuite un tas de pierres, où son imagination crut reconnaître l'empreinte de deux petits pieds, et plus loin le chêne contre lequel s'était adossée cette inconnue qui avait eu le tort de lui dire son nom. Pourquoi s'appelait-elle Aleth Guépie? Il ne s'avisa pas qu'il y avait, à deux pas de ce chêne, une broussaille sous laquelle on avait caché précipitamment un parapluie; mais eût-il cherché ce parapluie qu'il ne l'eût pas trouvé, on était venu le reprendre dès la pointe du jour.

Après avoir passé quelques heures avec ses ouvriers, il se remit en route, et bien qu'il eût l'habitude de ne pas laisser sa jument s'endormir en chemin, il lui permit cette fois d'en prendre à son aise. A chaque tournant, il se flattait de voir paraître une robe brune à carreaux; il se retrouva sur la grande route sans l'avoir rencontrée. Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. La veille, à ce même endroit, en face d'une borne qui lui était restée dans les yeux, il avait planté deux grands baisers sur deux joues mignonnes, tendres, fraîches, aussi douces que du satin. Le souvenir de ce fruit délicieux auquel il avait mordu lui remuait le cœur et le sang. Hélas! la route était déserte, et lorsqu'en approchant de la *Renommée* il tourna de nouveau ses yeux vers la porte toute grande ouverte, personne ne se montra. Il arriva au Choquard l'air soucieux, préoccupé. Pendant le dîner, il parla peu. Mariette, à qui rien n'échappait de ce qui concernait son seigneur et maître, soupçonna qu'on lui avait donné

quelque tracas, quelque ennui. Elle attendait qu'il s'en expliquât, mais c'était, paraît-il, de ces choses qui ne se disent pas.

Le surlendemain, dans la soirée, par une dérogation singulière à ses habitudes, il ne descendit pas au potager pour y fumer sa seconde pipe. La fantaisie lui était venue d'aller se promener du côté de Mailly. La lune, qui était à son premier quartier, fut bien étonnée de voir le fermier du Choquard se diriger vers l'auberge de la *Renommée*; c'était le dernier endroit du monde où elle se fût avisée de le chercher. Lui-même sentait bien ce qu'il y avait d'insolite, de surprenant dans cette affaire. Il s'arrêta une minute sous l'enseigne rouillée qu'un aigre vent d'est faisait grincer sur sa tringle. Il prit enfin son parti, il entra. Il n'y avait pas grand monde dans la salle commune. Un *gindre* de Mailly y jouait une poule avec un garçon boucher. Richard Guépie était assis au comptoir à côté de sa femme, à qui il dictait une addition. C'était elle qui tenait la plume, étant plus lettrée que lui; mais il lui reprochait de ne pas s'entendre à enfler les factures. Elle y mettait l'orthographe, il rectifiait les chiffres. En voyant paraître Robert, il poussa vivement le coude de Palmyre, et marmotta :

— Eh! eh! la petite n'avait pas menti. Il y a quelque chose.

Il se leva aussitôt, s'avança vers Robert, sa casquette de loutre à la main, et lui adressant un de ses sourires les plus mielleux :

— On n'a pas souvent l'honneur de vous voir, monsieur Paluel. Qu'y a-t-il pour votre service?

Robert fut quelque temps à lui répondre. Au moment d'entrer, il avait cru distinguer une ombre se projetant sur le mur de la cuisine, où brûlait une bourrée. Cette ombre s'était évanouie, un escalier de bois avait crié sous deux pieds agiles qui gravissaient précipitamment les marches, une porte s'était ouverte et refermée, après quoi on n'avait plus rien entendu.

— Elle est allée s'arranger un peu, pensa-t-il. Elle va redescendre.

Puis, s'apercevant que l'aubergiste, toujours incliné devant lui, attendait une réponse, il lui dit :

— Je pensais trouver ici Valin, le charpentier de Mailly. Je sais qu'il est souvent chez vous et j'ai à lui parler.

— Il est sorti tout à l'heure. Voulez-vous que je coure après lui?

— C'est inutile, ne vous dérangez pas.

— Et ne peut-on rien vous offrir, monsieur Paluel?.. Comme il fait froid ce soir! Ce n'est pas le temps de la saison. Je me suis laissé dire que les hirondelles s'assemblent déjà pour partir. Est-ce vrai? n'est-ce pas vrai? Voyons, monsieur Paluel, un petit verre de kirsch.

— Va pour un kirsch! dit-il en s'asseyant au bout d'une table.

Il n'eut besoin que de promener les yeux dans la salle pour y découvrir tous les symptômes d'une maison mal tenue et qui va mal, une propreté plus que douteuse, une tapisserie portant l'empreinte de doigts graisseux et de place en place tombant en loques, des rideaux effilochés avec des trous à côté des reprises, une lampe fumeuse dont le globe était ébréché, un carreau de vitre remplacé par du papier. Mais la maison ne fit aucun tort à la reine qui l'habitait. Il lui vint au cœur une pitié pour cette pensionnaire du Gratteau condamnée à respirer cette poussière, à poser ses coudes sur ces tables grasses. Le véritable amour ne craint pas de ramasser ses perles dans des fumiers.

Mme Guépie lui apporta son kirsch, en attachant sur lui ses yeux humides et s'éloigna sans mot dire. Il resta là près d'un quart d'heure, se disant : « Elle tarde bien à venir; viendra-t-elle? » Il mourait d'envie de questionner quelqu'un. Mais qui? Guépie avait disparu, sa grosse femme s'était remise à ses écritures; on leur avait dit : « Soyez sûrs qu'il viendra; mais, vous m'entendez, point d'empressement. » Puisque la petite n'avait pas menti, il fallait faire ce qu'elle disait, et ils n'avaient garde de s'empresser.

Robert aurait mieux fait de s'en aller, et pourtant il restait. Pour se donner une contenance, il feignait de s'intéresser à la poule. Le gindre disait à chaque instant au garçon boucher : « Attention à ce coup-là! tu m'en diras des nouvelles. » Et, à chaque instant, il faisait fausse queue. Derrière eux, fixée au mur par quatre épingles, s'étalait une immense lithographie coloriée, qui représentait la République, un grand drapeau à la main, traînée sur un grand char auquel s'étaient attelés tous les rois, tous les empereurs, tous les grands-ducs de l'univers, couronne en tête. L'un d'eux avait mis la sienne sous son bras; un autre, « devançant la justice du peuple, » l'avait jetée à terre et brisée en morceaux. Une troupe de prolétaires, à qui l'artiste, trahi par son inspiration, avait donné des figures de galériens, regardaient passer ces rois attelés et acclamaient la République triomphante. C'était la déchéance des princes, l'apothéose du voyou et une façon de résoudre la difficile question de la main-d'œuvre. Mais Robert Paluel était occupé d'une tout autre question. Il s'obstinait à prêter l'oreille, dans la vaine espérance d'entendre l'escalier crier de nouveau. Une porte s'entre-bâilla, il tressaillit. La servante de l'auberge avança la tête en disant :

— Faudra-t-il changer demain les draps de la seconde pensionnaire?

— Y penses-tu? elle part dans huit jours, repartit tout bas Mme Guépie.

De guerre lasse, il se leva, s'approcha du comptoir pour payer, essuya pour la seconde fois une sentimentale œillade de Palmyre.

Comme il gagnait la porte, Richard reparut tout à coup, sortant d'une trappe, et ce personnage respectueusement familier lui tendit en courbant l'échine sa grande main visqueuse, qu'il fallut bien prendre. Le fermier du Choquard rentra chez lui aussi excité, aussi agacé qu'un chasseur devant qui le gibier se dérobe.

Il était décidé à la revoir, mais pour le moment ses desseins n'allaient pas plus loin. Avant d'acheter le nouveau champ de la Roseraie, il avait employé des demi-journées à l'examiner motte après motte; avant de savoir ce qu'il entendait faire d'Aleth Guépie, il éprouvait le besoin de causer avec elle et de l'embrasser plus d'une fois encore. Quoiqu'il passât à Mailly et dans les lieux circonvoisins pour un homme d'humeur vive et qui partait de la main, tout est relatif. Dans le temps où il était soldat ou marin, il aimait à brusquer ses décisions; mais depuis six ans ce fermier malgré lui avait subi l'influence de ses champs comme de ses bœufs, qui lui donnaient des leçons de lenteur et de silence. Au village, les amoureux même réfléchissent beaucoup.

Le dimanche suivant, Mme Paluel eut une surprise. Comme elle sortait avec Mariette pour se rendre à la messe, son livre d'heures à la main, Robert lui offrit de l'accompagner, et elle accepta avec empressement cette proposition fort inattendue. Il n'avait pas l'horreur de la soutane, il trouvait bon qu'il y eût des curés pour baptiser les enfans, pour marier les hommes faits et pour enterrer les morts; mais il estimait comme bien d'autres que les pratiques religieuses sont une affaire de femmes. Pour son compte, il s'en passait très bien, et quand il avait par hasard quelque chose à dire à « Celui qui est là haut, » comme il l'appelait, il le lui disait sans cérémonie, seul à seul et face à face. Encore causait-il bien rarement avec lui. On a vu par son entretien avec Aleth qu'il n'était ni optimiste ni pessimiste, qu'il regardait le monde comme une grande machine très imparfaite, où il y avait beaucoup de frottemens, mais ce n'était pas la faute du mécanicien, qui avait fait en conscience tout ce qu'il pouvait. S'il avait pensé que ce mécanicien eût la faculté de faire des miracles, il l'aurait jugé fort coupable d'en faire si peu; il aimait mieux croire que sa toute-puissance est soumise comme notre faiblesse à la fatalité des choses et des destinées. Bref, il était de ces hommes qu'on ne voit à l'église que les jours de mariages et les jours d'enterrement. Sa mère lui en voulait un peu, bien qu'elle n'eût jamais osé lui faire aucune représentation à ce sujet. Elle n'était pas bigote, mais elle était en toute chose pour la règle, et sans trop s'en rendre compte, elle considérait la religion comme une bonne discipline pour les hommes aussi bien que pour les femmes.

Quand ils eurent atteint les premières maisons du village, il fit mine de s'en retourner.

— Viens avec nous jusqu'au bout, lui dit-elle. L'ombre d'un clocher n'a jamais tué personne.

— Soit! répondit-il. Mais je n'entrerai pas.

Et, en effet, il n'entra pas. Il resta sur la place à causer avec deux conseillers municipaux qui n'entraient pas non plus. Tout en causant, il regardait à droite et à gauche. Tout à coup le cœur lui battit plus vite, il venait d'apercevoir une jeune personne qui, le front penché, les yeux à terre, l'air recueilli et modeste, s'acheminait à petits pas pressés vers la maison du Seigneur. L'instant d'après, il avait faussé compagnie aux deux conseillers, dont l'un dit à l'autre:

— Ma parole d'honneur! il est entré. Je l'ai toujours soupçonné d'être un peu jésuite.

— Allons donc! répondit l'autre. Il ne croit ni à Dieu ni à diable. Il avait sûrement quelque chose à dire à quelqu'un.

Il n'avait rien à dire à personne, mais il avait quelque chose à regarder. Immobile dans le fond de l'église, près de la porte, il ne quittait pas des yeux un petit chapeau dont le bavolet lui laissait voir un beau chignon bien natté et le commencement d'une jolie nuque avec des frisons d'or. Il espérait qu'un moment ou l'autre on tournerait la tête de son côté, qu'on échangerait un regard avec lui. Il se trompait bien, on ne tourna pas la tête, on n'eut pas une seule distraction, on avait un petit air dévot, on appartenait tout entière au bon Dieu. Dès que l'office fut fini, il sortit le premier et alla se poster sous le porche. Il vit bientôt passer celle qu'il avait tant regardée; mais elle ne le regarda pas, elle ne parut pas le voir et s'en alla, trottant menu.

En ce moment, sa mère le rejoignit, et lui montrant de son menton pointu cette jolie trotteuse, elle lui dit :

— En voilà une qui est bien sûre de mal tourner.

— Pourquoi cela? demanda-t-il vivement.

— Ne sais-tu donc pas que c'est une Guépie? répliqua-t-elle avec un accent de souverain mépris.

Mme Paluel n'avait jamais goûté la parabole de l'enfant prodigue ni l'histoire de la pécheresse. Il y avait pour elle dans ce monde deux races d'hommes aussi distinctes, aussi dissemblables que l'eau et le feu, les honnêtes gens qui observent les dix commandemens de la loi, les malhonnêtes gens qui les transgressent, et elle pensait que le devoir le plus sacré des premiers est de mépriser et de haïr les autres du plus profond de leur cœur. Si bonne catholique qu'elle fût, son Dieu était Jéhovah, le Dieu jaloux et inexorable, qui punit l'iniquité des pères sur les enfans jusqu'à la troisième et la quatrième génération; elle ne croyait ni à la grâce ni à aucune autre justice que la loi du talion.

Robert ouvrait la bouche pour lui répondre quand Mariette, qui

était restée en arrière, les rattrapa, et il garda le silence. Mais ce jour même il décida qu'il n'essaierait plus de revoir Aleth Guépie.

Il ne tint pas parole ; son amoureuse curiosité triompha de sa résolution. Huit jours plus tard, Mailly célébrait sa fête patronale. Il n'y avait jamais paru, il y passa cette fois plus de trois heures. On le vit errer comme une âme en peine autour de l'estrade du haut de laquelle une fanfare encore novice jouait alternativement *la Marseillaise* et l'ouverture du *Trovatore*. Il entra dans la tente où se faisaient en hâte les derniers apprêts pour le bal du soir; il daigna en dire son avis, donner des conseils, arranger de sa main deux guirlandes. Il regarda tourner deux carrousels, il contempla d'un œil indulgent l'enseigne d'une baraque de toile où l'on montrait une géante, dont il était permis de tâter les jambes ; il se refusa ce plaisir, mais il parut trouver bon que d'autres en fussent friands. Il se promena le long des boutiques en plein vent qui étalaient aux regards des macarons bien rances, des sifflets en bois et des poupées sur le retour. Une bande de petites filles attachait sur ces trésors des yeux d'admiration et de convoitise; il leur acheta tout ce qui leur faisait envie. Il n'avait jamais été si bon prince ; il liait conversation avec le premier venu, de quoi chacun s'émerveillait. On le considérait beaucoup, mais on le craignait un peu; on lui avait souvent reproché son humeur solitaire, renfermée et gouailleuse, ses façons fières et brusques. Il semblait que, depuis quelques jours, il eût des raisons particulières de vouloir du bien aux petits, de faire bon marché des inégalités sociales. Personne ne le questionna ; il n'était pas de ces hommes qu'on questionne. Il rencontra cependant un gros fermier de sa connaissance, qui lui dit :

— Vous ici, Paluel! Sûrement vous cherchez quelqu'un.

— C'est vrai, répondit-il, et je ne le trouve pas.

Il n'avait jamais dit si vrai : — Que je suis bête! se dit-il en s'en allant, de m'être imaginé qu'elle pouvait être ici! Qu'y viendrait-elle faire ? — Quand il passa près de la *Renommée*, Richard Guépie était sur le seuil de son auberge. Il se décida à l'aborder, quoique ses poignées de main ne lui fussent pas agréables. Heureusement les mains de Guépie n'étaient pas libres : l'une tenait un couteau, l'autre un poulet qu'il plumait.

— Les jours de fête, Guépie, lui dit Robert, ne sont pas pour vous des jours de repos.

— Ni pour ma femme, lui répondit-il.

Robert le regardait plumer son poulet, comme si cette opération, toute nouvelle pour lui, l'avait vivement intéressé. Il grillait d'envie de lui adresser une question, une seule, et il n'osait pas. Se sentir embarrassé, intimidé par un Guépie! quelle étrange aventure! Il restait là, tortillant sa moustache, tournant sa langue dans sa

bouche. Enfin il prit son courage, il franchit le saut et d'une voix que l'émotion faisait trembler :

— Et votre fille, qu'en faites-vous? demanda-t-il.

Guépie eut un tressaillement, mais il se remit aussitôt.

— Pauvre petite! dit-il d'une voix doucereuse, vous êtes bien bon de vous intéresser à elle. Vraiment je ne sais pas ce qui lui arrive depuis quelque temps. Cela ne va pas, elle ne dort plus, elle ne mange plus, elle ne quitte plus la maison. Impossible de la faire sortir. Il faudra qu'un de ces jours je fasse venir le médecin... Mais excusez-moi, monsieur Paluel, j'entends un client qui me réclame.

Et il s'esquiva. Sa courte réponse avait fait sur Robert une profonde impression et changé le cours de ses idées. Il éprouvait un étonnement mêlé d'inquiétude et de joie.

— Il n'y a pas à dire, pensait-il en reprenant le chemin du Choquard, il faut absolument que je la revoie. Mais où et comment? Bah! elle a beau m'éviter, nous finirons bien par nous rencontrer et il faudra qu'on s'explique.

Il se creusait l'esprit pour trouver un moyen, il n'en trouvait pas. Il aurait pu s'épargner cette peine, s'en remettre à la pauvre petite recluse, qui ne cherchait jamais sans trouver. Il ne se doutait pas qu'elle était au fait de toutes ses allées, de toutes ses venues, qu'elle savait toujours où il était, qu'elle connaissait l'emploi de toutes ses journées et même ses projets. Après son souper, Lesape se rendait assez souvent à la *Renommée* pour y lire *le Petit Journal* en buvant un verre d'eau-de-vie; c'était le seul plaisir que lui accordât son austère avarice. Comme il voulait en avoir pour son argent, il vidait son verre jusqu'à la dernière goutte et lisait son journal jusqu'à la dernière ligne de la page des annonces. Silencieux comme le tombeau sur tout ce qui le concernait, il l'était un peu moins sur ce qui regardait les autres, et Guépie, en l'interrogeant avec art, avait appris de lui que, le lendemain 4 octobre, Robert Paluel, mécontent de son charron qui lui gâtait ses idées, devait aller à Brie pour en chercher un autre, et que par la même occasion il assisterait à l'enterrement de la fille d'un grainetier avec qui il était en affaires. Les grands fermiers de la Brie sont des gens fort occupés, très ménagers de leur temps et qui s'arrangent toujours pour faire d'une pierre deux coups.

VI.

Robert fut retenu par ses affaires plus longtemps qu'il ne pensait; quand il arriva à Brie, le convoi s'était déjà mis en route. Il se hâta de le rejoindre.

Brie est une petite ville aux rues étroites et montueuses, qui fut

jadis quelque chose; mais le chemin de fer de Vincennes l'a trop rapprochée de Paris pour que son importance n'ait pas souffert de ce dangereux voisinage. De ses beaux jours il ne lui reste que quelques ruines et sa grande église, classée parmi les monumens historiques, laquelle écrase de sa hauteur les maisons basses qui l'entourent et les enveloppe de son ombre comme une poule couvre ses poussins de son aile. Elle est si grande qu'on l'aperçoit de trois ou quatre lieues à la ronde et qu'elle peut servir à s'orienter. Lorsqu'on traverse le plateau onduleux qu'elle domine, il arrive quelquefois qu'un pli de terrain dérobe la ville au regard, et l'on ne voit plus qu'un grand clocher qui semble être tombé du ciel dans un champ de blé.

A l'intérieur, cette église gothique, plus d'une fois remaniée, n'offre rien de remarquable, hormis la belle rose de son chevet et dans le bas deux vitraux du XVIe siècle, vrais chefs-d'œuvre de dessin, de couleur et de sentiment. L'un représente le songe de Jacob. La tête surmontée d'un haut turban, drapé dans un manteau de pourpre et dans une magnifique robe de brocart jaune, sur laquelle se détache sa barbe argentée, le patriarche est agenouillé dans un gazon verdoyant. Une main levée au ciel, l'autre abaissée vers le sol, il rêve les yeux ouverts, tournant le dos à l'échelle miraculeuse où les anges vont et viennent d'un pas léger. La sérénité de leur visage contraste avec le front soucieux de ce rêveur, qui sonde un mystère, leurs formes sveltes, fuyantes, avec ses robustes épaules, meurtries par le poids de la vie, mais accoutumées et résignées à leur fardeau. Sur l'autre vitrail, placé à l'opposite dans le bas-côté de droite, on voit les principales scènes de l'histoire de saint Jean-Baptiste. Dans le haut, une Salomé aux cheveux roux est assise devant une table et devant un plat; sa pâle figure se dessine entre deux pilastres sur un horizon lumineux. On est en train de lui préparer la tête du saint, qui les yeux bandés, les mains liées derrière le dos, va recevoir le coup mortel. Elle attend paisiblement, l'air impassible, presque indifférent, comme si on lui saignait un poulet pour son souper. Ce n'est pas une femme, c'est un animal charmant et féroce, qu'il faut ou adorer ou étrangler.

De l'endroit où il était placé, Robert pouvait regarder à son aise le songe de Jacob. Il se souvint que sa mère le lui avait fait admirer dans son enfance et qu'elle en avait pris occasion pour lui expliquer que les anges s'occupent beaucoup de nous, qu'ils portent au ciel nos plaintes et nos désirs et qu'ils nous en rapportent quelquefois des nouvelles. Il n'en avait rien cru, il était d'une génération qui ne croit plus aux anges, et de fait, depuis trente ans qu'il était dans le monde, il ne s'était jamais aperçu qu'ils se mêlassent de ses affaires. Lorsqu'on se leva pour aller asperger le cercueil, il

passa devant la chapelle où règne la Salomé, qui lui fit beaucoup plus d'impression que Jacob. Cette rousse charmante, mais féroce, lui en rappela une autre beaucoup plus jolie encore, qui sans être féroce, était à sa façon fort cruelle pour lui. Au même instant, il crut l'apercevoir à cinquante pas devant lui. Se trompait-il? Non vraiment, c'était elle, ses yeux et son cœur l'avaient reconnue, et il bénit cet heureux hasard, car s'il ne croyait pas aux anges, il croyait au hasard, ce qui n'est souvent qu'un autre genre de superstition. Dès lors il s'appliqua à ne plus la perdre de vue, il avait juré de ne pas la laisser échapper. Cependant, comme on faisait le tour de la nef pour aller serrer la main aux parens de la morte, un pilier la lui cacha et il eut beau regarder, il ne la retrouva plus. Dès qu'il eut échangé quelques paroles avec le grainetier, se jugeant quitte, il résolut de ne pas pousser jusqu'au cimetière, et étant sorti dans la rue, il promena dans tous les sens ses yeux d'épervier. Point d'Aleth Guépie. Il laissa tout le monde partir, et pensant qu'elle était restée dans l'église, il y rentra.

La nef était vide, et il n'y avait dans le chœur que deux sacristains occupés à éteindre les cierges, à tout mettre en ordre. Il suivit l'un des bas-côtés, examinant chapelle après chapelle, quand tout à coup il se trouva en présence des deux Salomé, dont l'une attendait toujours la tête de saint Jean-Baptiste, et dont l'autre, agenouillée devant un autel, priait avec ferveur, son visage dans ses mains. Sa dévotion était si touchante qu'il se serait fait un scrupule de la troubler. Il rétrograda de quelques pas, et pour se donner une contenance, il tâcha d'admirer une *Mater dolorosa*, au cœur percé de sept glaives, qui visiblement n'était pas du XVIe siècle. Elle tenait dans ses bras un Christ rasé de frais, bien lisse, bien frisé; on ne l'avait pas descendu d'une croix, il sortait de chez son coiffeur. Les sacristains venaient de partir, ils étaient allés déjeuner. L'église ne contenait plus que deux personnes; l'une priait, l'autre attendait.

Enfin Aleth se releva. Elle vint droit à lui sans avoir l'air de se douter qu'il était là. Il faut croire qu'elle avait pleuré; il la vit tirer son mouchoir tout en marchant pour s'essuyer les yeux. Tout à coup elle le reconnut. Saisie de confusion, presque d'épouvante, elle se détourna subitement, tenta de se frayer un chemin au travers des chaises pour gagner une autre porte. Il la prévint, l'arrêta par le bras, la ramena dans le couloir et lui dit avec sa brusquerie ordinaire :

— Avez-vous été malade, mademoiselle Guépie?

— Qu'est-ce que cela vous fait, monsieur Paluel? répliqua-t-elle avec un accent de fierté indignée.

— Il paraît que cela me fait quelque chose, puisque je m'informe.

Elle ne répondit pas.

— Je vous avoue bien franchement, reprit-il, que depuis près de trois semaines j'ai fait tout ce que j'ai pu pour vous revoir, que je suis allé dans tous les endroits où j'espérais vous rencontrer. Mais on m'a dit que vous étiez souffrante, que vous ne sortiez plus.

Elle parut fort troublée d'apprendre qu'on avait trahi son secret.

— Je n'avais aucune raison de ne pas sortir. Qui donc s'est permis de vous dire ?..

— C'est votre père. Je vois bien qu'il s'est trompé, et que vous n'êtes pas malade, puisque vous voilà. Mais je vous ai vue tout à l'heure vous essuyer les yeux. C'est donc du chagrin que vous avez ?

Nouveau silence.

— Si quelqu'un depuis l'autre jour vous a fait de la peine, vous devriez me le dire. J'y trouverais peut-être du remède.

— Je ne vous crois plus, répliqua-t-elle vivement, je ne me fie plus à vous. Quand je vous ai rencontré dans le bois de la Roseraie, vous m'avez parlé pendant une heure comme un homme sage, vous m'avez donné de bons conseils, comme un véritable ami, et tout à coup je ne sais quelle folie vous a pris... Non, je ne vous crois plus, je ne veux plus avoir rien à faire avec vous.

Il lui répondit avec un sourire qui n'exprimait qu'une demi-contrition :

— Il paraît que vous ne m'avez pas encore pardonné mes deux baisers.

— Oh ! taisez-vous, dit-elle.

Ce mot de baiser prononcé dans une église révoltait sa pudeur et sa religion.

— Il faut que nous nous expliquions, reprit-il, et puisque nous voilà seul à seule...

Elle leva sa petite main vers la voûte de la nef et dit tout bas :

— Nous ne sommes pas seuls, il y a ici quelqu'un qui nous écoute.

Il fit un geste qui signifiait : Je veux bien le croire puisque vous le dites. Il ajouta :

— C'est avec lui que vous causiez tantôt. Lui avez-vous dit votre secret.

— Où prenez-vous que j'aie un secret ?

— Je vous répète que je vous ai vue pleurer !.. Eh bien ! puisqu'il y a ici quelqu'un qui vous écoute et vous gêne, prenons rendez-vous ailleurs, dans un endroit où il ne sera pas. Soyez gentille, allez vous promener cette après-midi sur le chemin de la Roseraie.

— Jamais, jamais, dit-elle.

— Je suis résolu à tout savoir et je suis un fameux entêté... Que craignez-vous? je vous jure d'être bien sage, de ne plus avoir d'accès de folie. Viendrez-vous?

— Jamais, jamais, répéta-t-elle d'un ton de reproche et d'irritation.

Cette fois, sa colère n'était pas feinte. Elle trouvait qu'il était bien lent en affaires, qu'il tirait de long et, pour employer le mot qu'elle avait au bout de la langue, qu'il barguignait, qu'il tournait autour du pot comme un homme qui craint de trop s'engager. Elle lui avait laissé cependant tout le temps de s'expliquer. Que ne lui disait-il tout simplement : « Je vous aime et je veux vous épouser? » C'était là ce qu'elle attendait et ce qui ne venait pas. Elle en avait quelque dépit.

— Laissez-moi m'en aller, je vous prie, lui dit-elle.

Et elle essaya de s'esquiver; mais il lui barra le chemin.

— Vous ne partirez pas avant de m'avoir fait une promesse. Vous vous défiez de moi et vous ne voulez pas retourner à la Roseraie. Soit! Mais il y a derrière l'auberge de votre père une petite terrasse, au bout de cette terrasse un mur, et au pied de ce mur un sentier. Du côté de la terrasse, le mur dont je parle est à hauteur d'appui; du côté du sentier, il a bien deux mètres de haut. Descendez ce soir sur cette jolie terrasse, vous y serez bien en sûreté. Je serai dans le sentier, il n'y passe personne et nous causerons tout à notre aise.

Une vieille béquillarde venait d'entrer dans l'église et, après avoir trempé un doigt dans le bénitier, faisant sonner sa béquille sur les dalles, elle se dirigeait vers une chapelle. Il fallut s'écarter pour lui livrer passage, et Aleth profita de cet incident pour se glisser vers la porte. Il la rejoignit comme elle traversait le tambour.

— Ne me suivez pas, je vous en supplie, lui dit-elle. Mon père est ici près qui m'attend. Il ne me pardonnerait jamais s'il me voyait avec vous.

— Promettez-moi du moins que ce soir...

Elle ne répondit ni oui ni non et disparut. Il s'en alla chez son charron, puis il rentra au Choquard, et le soir, entre huit et neuf heures, il était au pied de ce mur qui avait deux mètres et demi de haut. Comme il l'avait dit, l'endroit était fort solitaire. Il y passa sa soirée à croquer le marmot, personne ne vint. Il se retira fort chagriné et très déçu. Les choses prenaient une tournure qu'il n'avait pas prévue. Sans être fat il était fier, et il s'était dit que quand un Paluel fait la cour à une Guépie, il a le droit de s'attendre à ce que tous les chemins s'ouvrent devant lui. Il comptait trouver un père indulgent et facile, une fille empressée et accommodante,

qui, flattée de ses avances, se livrerait à moitié avant même qu'il fût question de mariage. Il s'était bien trompé. La fille était un dragon de vertu, le père un homme de principes rigides dont il fallait se cacher avec soin sous peine de s'attirer ses anathèmes et ses foudres. Les Guépie n'étaient pas ce qu'il avait pensé; on le tenait à distance, on ne lui accordait rien. Il n'en était que plus épris. Les difficultés irritent le désir. Aleth lui semblait plus désirable, plus charmante que le premier jour. Il n'était plus maître de sa passion, il se sentait incapable de résister au charme qui l'entraînait, il était pris et comme possédé. Caton l'Ancien disait que l'âme d'un homme amoureux habite dans un corps étranger. Quoique le fermier du Choquard n'eût jamais lu Plutarque et n'eût guère entendu parler de Caton, il eût volontiers répété son mot; il sentait que son âme n'habitait plus dans son corps.

Six jours de suite, par tous les temps, il retourna rôder à la même heure devant une terrasse où il ne venait personne. Adossé contre un poirier sauvage, il comptait vainement les minutes. Dans sa mortelle impatience, il déchiquetait de ses ongles le pauvre arbre, qui n'en pouvait mais; il lui arrachait des lambeaux d'écorce qu'il pulvérisait entre ses doigts. Le septième soir, il fut plus heureux. Il entendit le cri d'une porte qui tournait sur des gonds rouillés, puis le frôlement d'une robe, et bientôt une tête se pencha sur le mur, une voix l'appela doucement par son nom. Il s'avança précipitamment. On l'accueillit par des reproches. Aleth lui dit qu'elle n'était venue que pour le conjurer de ne plus revenir, que c'était bien mal à lui, qu'il la compromettait, qu'elle craignait que son père, son terrible père, ne se doutât de quelque chose. Là-dessus elle voulut s'en aller; il la supplia tant qu'elle resta. Il n'avait plus le ton brusque, il était doux comme un fauve maté par la faim. Si la nuit avait été plus claire et qu'il eût pu distinguer les traits de sa belle, l'expression triomphante de son visage lui aurait donné à réfléchir. L'homme à la jument blanche, dont elle avait admiré un jour dans une sorte d'extase les blés d'or, les luzernes fleuries et les quatre cents moutons, l'homme dont les chevaux de labour faisaient trembler les grandes routes sous leurs sabots en retournant à la ferme, l'homme qui était le premier parti du pays, dont on disait qu'il avait quatre cent mille francs chez le banquier, avec qui personne n'osait se familiariser et dont Alice Cambois eût été fière de devenir la femme, cet homme venait chaque soir comme un mendiant qui implore une aumône se morfondre au pied d'un mur dans l'herbe mouillée et dans la boue, alléché par l'espérance d'obtenir un mot d'Aleth Guépie et de contempler son ombre. Cette pensée la faisait tressaillir d'aise, une joie d'orgueil lui emplissait le cœur.

On s'était mis à causer. Elle finit par lui confesser qu'elle avait

un secret, mais qu'elle s'était promis de ne le dire à personne, sauf au bon Dieu. Désormais elle n'avait plus besoin de conseils ; après bien des combats, elle avait reconnu son devoir, elle savait ce qu'elle avait à faire, elle le ferait. Il le devinait à moitié, ce secret, mais il craignait de se tromper. Il eut beau la presser de questions, il ne put tirer d'elle aucun éclaircissement. Très ému, très anxieux, il fut sur le point de se trahir, de prononcer la parole irrévocable, de dire : « Aleth Guépie, je veux vous épouser. » Mais il pensa à sa mère et ravala sa langue. La pièce lui plaisait beaucoup, sauf le dénoûment, qui l'effrayait d'avance ; il aurait voulu la faire durer indéfiniment, acte après acte, et pousser le temps avec l'épaule. Ce n'était pas l'idée d'Aleth ; elle entendait que la pièce n'eût qu'un acte et finît bien : en toute chose, c'était la fin qu'elle regardait. Au lieu de se déclarer, il se contenta de lui affirmer qu'il la trouvait charmante, que, dès leur première rencontre, il s'était senti de la sympathie pour elle, qu'elle était dans toute la Brie l'unique personne avec qui il eût du plaisir à causer, qu'il donnerait beaucoup pour la voir tous les jours, qu'il avait une quantité de choses à lui dire. En attendant, il ne lui disait pas la seule dont elle se souciât, la seule qu'elle jugeât essentielle. Elle ne lui demandait pas de l'aimer, elle lui demandait de l'épouser. Elle maudit intérieurement cet incorrigible temporiseur, qui se réservait des échappatoires. Elle se mordit les lèvres de dépit, ne lui répondit plus que par des monosyllabes et, de temps à autre, elle poussait de longs soupirs. Dieu sait pourtant qu'il avait le cœur pris. Les yeux obstinément fixés sur un visage qu'il discernait à peine dans la nuit et qu'il eût voulu couvrir de baisers, son désir s'irritait toujours plus. C'était un supplice de la sentir à la fois si près et si loin de lui. Le rempart qui la mettait hors d'atteinte n'était pas aussi inexpugnable qu'il l'avait prétendu. Il parla de le prendre d'assaut. Elle se récria, s'indigna :

— Avais-je raison, dit-elle, de ne pas me fier à vous et à votre parole ?

Il implora son pardon, la supplia de lui donner au moins une poignée de main par-dessus ce mur odieux qu'elle lui défendait d'escalader. Elle y consentit après quelques façons, lui tendit une main timide qu'il réussit tout au plus à effleurer du bout de ses doigts. Il n'y tenait plus, il mit le pied dans une crevasse que laissaient entre elles deux pierres disjointes, et il allait s'élancer quand elle lui dit :

— Adieu ! adieu pour toujours !

— A demain ! répondit-il, en se laissant retomber au milieu du sentier.

Mais au même instant, il entendit la voix de maître Guépie, qui de l'intérieur de la maison, criait : — Aleth, où es-tu donc ?

— Ah! mon Dieu! murmura-t-elle, ce que je craignais est arrivé.

Et elle s'enfuit à toutes jambes.

L'indécision est pour les âmes bien trempées un tourment mortel. Toutefois, deux jours plus tard, Robert Paluel était encore flottant, incertain de ce qu'il devait faire et profondément malheureux de son incertitude, lorsque, revenant à cheval de la Roseraie peu avant la tombée de la nuit, il aperçut au bout de son chemin quelqu'un qui s'avançait à sa rencontre. Ce n'était pas Aleth Guépie, c'était son vénérable père, lequel voyant venir l'homme qu'il cherchait, s'arrêta et attendit. Un grand philosophe a prétendu que de tous les maux auxquels nous sommes sujets dans cette pauvre vie, les coups de bâton sont le seul absolument réel et dans lequel notre imagination n'ait aucune part. Robert n'avait pas à craindre que Richard Guépie se portât à des voies de fait; d'une seule main il l'aurait terrassé et étranglé. Mais sa conscience n'était pas à l'aise, il sentait que sa conduite n'avait pas été correcte, qu'il avait des reproches à se faire. S'exposer à entendre des leçons de morale de la bouche d'un Guépie est une pénitence aussi dure que de tendre le dos pour recevoir une volée de coups de trique. Mais que faire? Il se résigna, continua d'avancer, répondit par une inclination de tête et par un signe de la main à la révérence que lui tira Guépie, dont la figure l'étonna. Ce n'était plus l'aubergiste de la *Renommée*, le Guépie de tous les jours, mais un Guépie inventé tout exprès pour la circonstance, grave, solennel, auguste, majestueux, un vrai patriarche, Abraham, père d'Isaac, ou Isaac, père de Jacob.

— Monsieur Paluel, dit-il, me ferez-vous la faveur de m'écouter deux minutes?

— Aussi longtemps qu'il vous plaira, répondit Robert.

Et immobile, droit en selle comme un piquet, il subit sa destinée, les yeux fixés sur les deux oreilles de la jument, qui apparemment lui semblaient plus agréables à regarder que le visage d'un patriarche de carton.

— Monsieur Paluel, reprit Richard, je ne voudrais pas manquer au respect que je vous dois. Mais j'ai une question à vous faire, une seule. Je sais qui vous êtes et que votre parole vaut de l'or. Quoi que vous me disiez, je vous croirai. Hier soir, il y avait dans le sentier qui passe au pied de ma terrasse un homme qui causait avec ma fille; ce n'était pas la première fois qu'il y venait. Connaissez-vous le nom de cet homme?

— C'était moi, répondit Robert sans broncher.

— Je m'en doutais, j'en étais presque sûr, quoique ma fille ait obstinément soutenu que ce n'était pas vous, et quand je lui demandais qui c'était, elle est si discrète, cette pauvre petite, qu'elle me disait: « Interroge-moi sur ce que j'ai fait, tu sauras tout; mais

les secrets des autres sont pour moi une chose sacrée. » Ce sont ses propres paroles; ainsi vous voyez!

Maître Guépie s'interrompit un moment pour repasser dans sa tête les principaux points de son discours et s'assurer qu'il commençait bien par le commencement.

— Monsieur Paluel, continua-t-il, il y a dans la Brie des yeux qui voient tout et des langues qui s'attaquent sans pitié à l'honneur des pauvres filles... Le mercredi des Quatre-Temps, il y a près d'un mois, vous reveniez de la Roseraie comme ce soir, paraît-il. Vous avez rencontré ma petite Aleth, qui s'était laissé surprendre par l'orage. Vous l'avez prise en croupe... Je ne vous en veux pas; je suis sûr qu'à ce moment vous ne pensiez pas à mal. Mais, à quelques pas d'ici, en arrivant sur la route, vous vous êtes permis... Ah! monsieur Paluel, un homme tel que vous! Non, je n'ose pas répéter ce que vous vous êtes permis!

Il s'arrêta de nouveau, suffoqué par l'indignation. Puis, faisant un effort sur lui-même :

— Vous ne vous êtes pas douté qu'il y avait là quelqu'un qui vous voyait, quelqu'un que je ne veux pas nommer et qui, le même soir, est venu ricaner dans mon auberge et me dire : « Ne vous en déplaise, monsieur Guépie, votre fille a un galant et ce galant ressemble beaucoup au fermier du Choquard. » Je ne voulais pas le croire; je sais trop le respect que je vous dois. Et quand je l'aurais cru, je ne me serais pas inquiété. Je sais trop qui est ma fille. Oh! ma fille, voyez-vous, Mlle Bardèche disait d'elle : « C'est une nature d'élite. » Elle ne l'a pas dit une fois, mais cent fois, et je n'avais pas besoin qu'on me le dît. Si celle-là venait jamais à forfaire à l'honneur, monsieur Paluel, je vous le déclare, il n'y aurait plus d'alouettes dans les champs ni d'étoiles dans le ciel.

Il se tut un instant pour voir quel effet produisait son audacieuse hyperbole. A en juger par les apparences, elle n'en fit aucun. Les yeux toujours fixés sur les deux oreilles de la jument, Robert ne sourcilla pas.

— J'ai toujours entendu dire, monsieur Paluel, reprit Guépie, que vous étiez bon, généreux, que vous aviez un cœur d'or, et je suis certain que, si vous aviez pu vous douter des conséquences de votre conduite, vous auriez tout fait pour les réparer. Mais la petite vous plaisait; vous avez couru après elle sans souci des commérages, et la voilà tout à fait compromise, car je gagerais gros que, quand vous rôdiez le soir autour de mon auberge, il se trouvait là quelqu'un pour vous voir... Je ne vous en fais pas de reproche, je m'en remets à votre conscience; mais enfin, non-seulement vous avez perdu la réputation de ma pauvre fille, vous avez détruit son bonheur... Ah! si vous saviez les scènes qui se sont passées entre

nous hier et aujourd'hui! Je me suis fâché, et je le regrette. Mais un père est un père, et quand on aime sa fille autant que j'aime la mienne, on n'est pas toujours maître de soi... Ah! oui, ces scènes ont été bien pénibles; ma pauvre femme en a eu les sangs tournés.

Il était si ému qu'il ne put continuer; il passa le parement de sa manche sur ses yeux baignés de larmes. Ces larmes de crocodile touchaient médiocrement Robert, qui ne s'inquiétait guère non plus de savoir si Mme Palmyre avait eu oui ou non « les sangs tournés. » Sa tête décrivit un demi-quart de cercle, et il dit doucement à l'orateur :

— Continuez, je vous prie, et achevez. Je suis un peu pressé.

Son impassibilité révolta Guépie, qui, s'échauffant tout de bon, s'écria :

— Nous savons qui vous êtes, monsieur Paluel, et nous savons aussi qui nous sommes, et qu'il ne peut y avoir rien entre nous. Mais enfin aviez-vous à vous plaindre de moi? Vous ai-je fait le moindre tort? Ma fille était mon seul bien, mon orgueil, la joie de ma vie, et vous venez me la prendre, et, grâce à vous, la voilà perdue pour moi; je ne la reverrai plus. Vraiment vous êtes des gens heureux, vous autres riches. Quand vous avez des chagrins, vous regardez vos champs, vous comptez vos écus et vous voilà consolés. Mais nous autres, quand nous avons le cœur brisé, — car mon cœur est brisé, monsieur Paluel, il est brisé, vous dis-je, — qui se charge de nous consoler? qui s'intéresse à nos peines? Et pourtant nous avons un cœur comme vous... Je crois que vous souriez, monsieur Paluel.

— Vous vous trompez, je ne souris pas, répondit-il d'un ton glacial.

— Je défie un père d'aimer autant sa fille que j'aime la mienne. Qui oserait m'en faire un crime? Les bêtes des champs aiment leurs petits... Eh bien! je ne la reverrai plus. Avant huit jours, elle partira pour l'Angleterre.

— Elle part? pourquoi cela? demanda Robert avec quelque vivacité.

— Vous le demandez? Vous ne le devinez pas?... Ah! mon Dieu, je l'ai suppliée de rester, je me suis fâché, j'ai pleuré. Quoi que j'aie pu dire, elle m'a répondu ceci : « Je veux m'en aller; je serais trop malheureuse si je restais; j'aime un homme qui ne veut pas et ne peut pas m'épouser. »

Cette fois Robert tressaillit et perdit entièrement de vue les oreilles de la jument.

— Guépie! s'écria-t-il, êtes-vous sûr que votre fille m'aime? pouvez-vous m'en répondre?

Guépie eut un mouvement oratoire vraiment sublime. Reculant de deux pas et levant les mains au ciel, il s'écria d'une voix étranglée par l'émotion :

— Je l'ai vue dépérir pendant trois semaines. Pour vous convaincre faut-il donc qu'elle meure?

La joie que ressentit Robert racheta pleinement tout l'ennui qu'il venait d'éprouver. Il était aimé autant qu'il aimait. Plutôt mourir que de la laisser partir et de se condamner à ne plus la revoir! C'en était fait de ses doutes, de ses indécisions; l'île flottante ne flottait plus. Il jeta devant lui un regard provocant comme pour défier l'univers de s'opposer à ce qu'il avait résolu.

Guépie ne savait ce qu'il devait penser de ce regard et de ce silence. Il n'avait pas encore épuisé tous ses moyens, et il se disposait à reprendre sa harangue où il l'avait laissée, quand Robert, l'arrêtant court par un geste, lui dit :

— En voilà assez, Guépie. J'ai écouté attentivement votre discours, et j'y ai ramassé, chemin faisant, quelques vérités utiles; je ne lui trouve qu'un défaut, il m'a paru trop long de moitié. Un mot suffisait, et Dieu soit loué! vous avez fini par le dire. Veuillez en retour assurer de ma part votre fille que, si elle veut de moi pour mari, je serai heureux de la prendre pour femme.

A cette déclaration, qu'il n'osait espérer et qui lui parut tomber du ciel, Richard fut pris d'un tel effarement d'allégresse que sa respiration fut comme interrompue. Les yeux lui sortirent presque de la tête; il ne tenait plus dans sa peau. Peu s'en fallut qu'il ne se jetât sur l'étrier pour baiser dévotement comme une relique la botte de son futur gendre, qui, sans le regarder, ajouta :

— Je ne prévois qu'un obstacle à notre bonheur; je crains que ce mariage ne contrarie ma mère, et il m'en coûterait beaucoup de me marier sans son aveu. Mais nous viendrons bien à bout de ses objections; ce sera une affaire de temps. Maître Guépie, ayons un peu de patience les uns comme les autres. Je lui parlerai dès ce soir, et dès demain vous aurez de mes nouvelles.

Là-dessus, affectant de ne point apercevoir les deux mains grasses que lui tendait Richard dans le transport de sa passion, il poussa sa monture et partit au petit trot.

Cinq minutes plus tard, Guépie arrivait à la *Renommée*, le front inondé d'une sueur de joie, hors d'haleine, hors de sens, hors de lui-même, hors de tout. Ce n'était plus le patriarche; on eût dit que cet aubergiste venait de boire à même un des tonneaux du vin fabriqué que renfermait son établissement. Il avait la langue épaisse, il ne tenait plus sur ses jambes; c'était l'effet que produisaient sur lui les grandes espérances. Il grimpa quatre à quatre à la chambre de sa fille, après avoir fait signe à sa femme de le suivre. Aussitôt

qu'il eut recouvré ses esprits, il raconta ce qui s'était passé, se fit un peu valoir, exagéra les miracles opérés par son éloquence, à quoi Aleth répondit qu'il avait enfoncé une porte ouverte. Il était trop content pour se formaliser de rien. Il se jeta sur elle, en disant :

— O toi, tu es une fille comme il n'y en a point!

— Prends donc garde, tu me décoiffes, dit-elle en le repoussant.

Mais il fallait absolument qu'il embrassât quelqu'un. Il réussit, par un effort énergique, à saisir entre ses deux mains la taille de la grosse Palmyre en lui criant aux oreilles :

— Eh bien! ma vieille, me crois-tu, cette fois?

— Bah! lui répondit cette sceptique cuisinière, il ne faut pas chanter victoire trop tôt. Ce n'est pas tout que le poisson morde, il faut l'amener au bord, et je sais plus d'un pêcheur qui l'a perdu en chemin.

Cette judicieuse réflexion dissipa à moitié son ivresse; il devint pensif, et dit en se grattant le menton :

— Il est certain que cette chipie de Joséphine Paluel pourrait bien nous donner du fil à retordre.

Aleth enveloppa son père et sa mère d'un regard de commisération dédaigneuse. C'est ainsi que Richelieu eût regardé le père Joseph si l'éminence grise s'était jamais permis de révoquer en doute la réussite de quelqu'une de ses combinaisons. Elle sentait l'événement dans sa main; elle avait déjà abaissé l'orgueil de la maison d'Autriche, déjà elle était entrée dans Vienne.

VII.

Ce soir-là, Mme Joséphine Paluel était de belle humeur. L'une de ses vaches avait vêlé, et, quoique le part eût été laborieux, le ciel s'en mêlant et à force de soins, tout s'était bien passé. L'enfant avait tous ses membres, la mère se portait à merveille; pour l'en récompenser, Mme Paluel lui avait administré de sa main une boisson tiède accompagnée d'un peu de recoupe.

Après le dîner, aussitôt que Catherine eut ôté le couvert, la reine mère dit à Mariette :

— Preste, ma fille! il ne s'agit pas de s'endormir. Il faut raccommoder le linge de ce beau monsieur.

Mariette n'avait garde de s'endormir. Elle attendait, immobile et silencieuse, qu'on lui assignât sa tâche. Celle qu'on venait de lui proposer lui agréait beaucoup; certains travaux honorent le travailleur. Mme Paluel alla chercher au fond d'une armoire en noyer une pile de chemises, qu'elle rapporta sur ses deux bras étendus

et déposa avec précaution sur la table ovale. Puis, debout, ses lunettes sur le nez, elle les examina attentivement, en tira une du tas, la passa à Mariette en lui disant :

— En voilà une où il n'y a pas grand'chose à faire; tu pourras t'en tirer.

Elle savait cependant que Mariette était fille à se tirer des raccommodages les plus compliqués, et elle s'arrangeait pour les lui réserver. Mais elle avait pour principe que, de toutes les plantes, celle qui demande à être cultivée avec le plus de soin est la modestie, et elle s'appliquait sans relâche à la cultiver chez les autres, particulièrement dans Mariette, qui fit peut-être cette réflexion, mais qui, ne la faisant jamais à haute voix, se mit incontinent à l'ouvrage.

Robert s'était installé dans sa berceuse. Contre son habitude, il ne s'y berçait pas, et, par une distraction singulière, il avait oublié d'allumer sa pipe.

— Tu ne fumes pas? lui dit sa mère.

— Tout à l'heure, dit-il en regardant tour à tour la paume de ses deux mains, comme s'il y eût cherché un conseil ou une entrée en matière.

— Sais-tu, mon garçon, reprit-elle gaîment, que tes chemises nous donnent bien du mal? Le plastron peut encore aller, mais elles s'effilochent toutes par les poignets. Voilà ce que c'est que d'acheter son linge tout fait à Paris; il n'y a plus de marchands sérieux. Autrefois nous avions du chanvre, je le filais, et quel service faisaient les chemises de ton père! Je veux mourir si j'en ai jamais vu une qui manquât par le poignet. Mais tu ne veux plus avoir de chanvre. Ton père disait cependant que, dans le Berry, on le cultive sans interruption. Il ne leur en coûte que de mettre tous les deux ans dans leurs chènevières une fumure assez maigre de fumier de moutons.

— C'est possible, répondit-il; mais leurs terres sont plus calcaires que les nôtres.

Mme Paluel ne savait pas trop si les terres du Berry sont plus calcaires que celles de la Brie. En tout ce qui n'était pas de sa partie, elle s'inclinait avec déférence devant l'autorité de son fils, qui, d'ordinaire, un peu avare de ses propos, ne s'expliquait que par sentences, à la façon d'un oracle. Mais il avait ce jour-là des raisons pour ne pas lui marchander ses paroles, et il lui représenta avec beaucoup de bonne grâce que le rouissage est une opération délicate, que les routoirs à l'eau stagnante causent des maladies aux hommes comme au bétail, que les lessives de carbonate de soude et le blanchiment au chlore ont des inconvéniens, qu'au surplus le chanvre épuise la terre et que le lin l'effrite.

Elle plia la tête sous ce raisonnement; mais elle n'était pas tout à fait convaincue, et elle reprit :

— C'est égal, je trouve humiliant d'acheter son linge à Paris. Des gens comme nous ne devraient presque rien acheter; nous devrions produire tout ce qui nous est nécessaire.

— Même les enfans? s'empressa-t-il de dire, heureux de la transition qu'elle lui fournissait bénévolement. Je crois cependant que tu aimerais mieux les acheter tout faits au prix courant. As-tu pris ton parti sur cette délicate affaire?

Elle eut un sursaut, ayant deviné sur-le-champ ce qu'il avait dans l'esprit. Puis, laissant là le linge qu'elle était en train de visiter, elle ôta ses lunettes, qu'elle posa sur le tas, et regarda autour d'elle pour se chercher un siège. D'habitude elle se contentait d'une chaise de joncs, dont son échine bien droite effleurait rarement le dossier. Cette fois, attirant à elle un fauteuil en cuir qui ne servait que dans les grandes occasions, elle s'y établit avec une gravité de circonstance. En ce moment, sa figure comme son attitude était imposante; elle avait son air des grands jours. Cette petite femme fluette et maigre avait, quand elle le voulait, une majesté presque royale; on sentait que, malgré ses mains calleuses, malgré son teint hâlé, elle était située très haut dans la hiérarchie de l'espèce humaine. Il y a des marquises qui sont des bourgeoises, il y a des paysannes qui ont des yeux et un orgueil de reine; M. Larrazet n'était pas seul à s'en apercevoir. Prenant le taureau par les cornes :

— Gageons que tu veux te marier, dit-elle d'une voix saccadée.

Il ne répondit que par un signe de tête, et elle se tut un instant pour raisonner avec elle-même. Elle se disait : « Cela devait arriver, et je n'ai pas le droit de lui en vouloir. C'est moi-même qui lui ai tourné l'esprit de ce côté. Je ne savais que décider, il a décidé pour moi. Il faut être raisonnable. Que la volonté du ciel s'accomplisse ! »

— Ah! tu veux te marier! reprit-elle avec un sourire forcé. Et qui épouses-tu?

Il ne disait mot.

— Tu veux donc que je devine?

Son menton dans sa main, elle passa aussitôt en revue tout ce qu'il y avait de filles à marier dans la grande culture, car elle n'admettait pas un instant qu'il prît une femme ailleurs. Autrement, c'était la fin de tout et le monde n'en avait pas pour trois jours.

— Est-ce Marguerite Bourgeret? reprit-elle... Oh! bien, cela me chagrine un peu. Si c'était sa sœur Louise, à la bonne heure, en voilà une qui te conviendrait! Malheureusement, il n'y faut pas songer, elle est mariée depuis deux ans. Mais Marguerite n'est pas ton fait. Veux-tu savoir? pas plus tard qu'il y a huit jours, la cou-

aine de Catherine qui est à leur service me disait qu'elle n'est pas commode, qu'elle est très volontaire, qu'elle a ses quintes...

— Rassure-toi, dit-il, ce n'est pas Marguerite Bourgeret.

Elle vira aussitôt de bord :

— Eh bien! tout pesé, tout calculé, je le regrette un peu, dit-elle. Marguerite a ses petits défauts, mais sa mère assure qu'elle a de l'ordre, beaucoup d'ordre.... Hum! qui est-ce donc? Serait-ce Sophie Lanterneux?... Ce n'est pas elle? Ah! c'est dommage, elle est gentille, cette petite. Je la regardais l'autre dimanche à la messe et je me disais : « En voilà une qui me plairait pour bru et je ferais bon ménage avec elle. »

Mme Paluel mentait impudemment. Elle n'avait jamais rencontré, ni à l'église ni ailleurs, une fille quelconque qu'elle eût souhaité d'avoir pour bru. Elle ne trouvait de qualités qu'à celles qui étaient déjà mariées; autant vaut dire qu'elle ne faisait grâce qu'aux brus impossibles.

— Allons, j'y suis, poursuivit-elle, c'est Alice Cambois.

Il ne dit ni oui ni non, et elle crut avoir rencontré juste.

— Dieu me garde d'en médire! mais, là, je trouve singulier que tu te sois coiffé d'elle, car en conscience elle n'est pas jolie. Je sais bien que la figure... il ne faut pas trop y tenir, à la figure... Mais enfin je n'aurais pas été fâchée que ta femme fût agréable à regarder, qu'on dît en vous voyant passer : « Il a eu bon goût, il a su choisir. » Je ne voudrais pas te désobliger, mais cette Alice Cambois est vraiment laide. Es-tu bien sûr qu'elle ait le nez tout à fait à sa place?

— La fille que je compte épouser, lui dit-il, n'est point laide, elle a le nez à sa place et ne s'appelle pas Alice Cambois. C'est tout simplement la plus jolie fille de la Brie.

— La plus jolie fille de la Brie? fit-elle. Ah! ceci est un autre défaut. Il est bien de n'être pas laide, mais il ne faut pas avoir tant de beauté que cela. Autrement, gare la coquetterie, le goût des affiquets et tout ce qui s'ensuit!

Elle se tut un moment pour passer de nouveau en revue toutes les fermes de Seine-et-Marne, qu'elle connaissait de près ou de loin, Elle y trouvait beaucoup de filles agréables, elle n'y découvrait aucune de ces beautés éclatantes qui font retourner les passans.

— Et où demeure-t-elle, cette merveille?

— Tout près d'ici.

— Je n'y suis plus, la ferme la plus proche du Choquard est celle du Grand-Vaux, et je ne vois là que des garçons.

— Aussi n'habite-t-elle pas dans une ferme.

La figure de Mme Paluel s'assombrit, elle fit un geste de douloureux déplaisir.

— Eh quoi! dit-elle, nous sommes allé la chercher à Brie?.. Tu as eu tort, mon garçon. Ce n'est pas fait pour vivre dans nos fermes, ces bourgeoises de ville... Mais parle donc, je donne ma langue aux chiens.

Il répondit d'une voix sourde et avec une émotion mal dissimulée :

— Elle n'est pas de Brie, puisque je t'ai dit qu'elle demeure tout près d'ici. — Il ajouta après un moment d'hésitation : — Son père est aubergiste.

Elle fit une grimace fort expressive. Puis un trait de lumière traversa tout à coup son esprit; elle bondit dans son fauteuil qui craqua sous elle, et elle s'écria avec un accent de mépris et d'horreur :

— Seigneur Dieu! je ne voudrais pas croire que ce fût Aleth Guépie!

Il se taisait, son silence était un aveu. Elle sentit le rouge lui monter aux joues et son sang pétiller dans ses veines. Deux éclairs jaillirent de ses petits yeux noirs, et elle dit d'une voix terrible :

— Le jour où cette fille entrera ici, j'en sortirai, moi, pour n'y plus revenir.

A ces mots, elle regarda tour à tour la lampe, la table ovale, les rideaux, les murs, les chevrons saillans du plafond, comme pour les prendre à témoin. Mais elle regarda particulièrement une vieille pendule à coucou qui lui faisait face. On ne savait qui l'avait acheté, ce coucou; depuis trois générations au moins il était toujours à la même place, dans la salle à manger du Choquard. Il avait eu des malheurs, des enroûmens, des détraquemens; on l'avait bien souvent raccommodé, mais c'était toujours le même coucou, il était de la famille, et quand on traitait d'affaires intimes, Mme Paluel en appelait à lui. Il avait bonne mémoire, ses souvenirs ne s'embrouillaient jamais, il connaissait les questions, les antécédens et les précédens; ce juge intègre, dont la probité ne se laissait point corrompre, avait à cœur l'honneur des Paluel, et la reine mère ne doutait pas en ce moment qu'il n'entrât dans sa colère, qu'il ne fût résolu comme elle à ne pas boire cette honte, à s'en aller plutôt clopin clopant, lui aussi, quand cette fille entrerait.

Cependant Robert s'était levé en disant :

— Je croyais que nous raisonnerions. Dès l'instant que tu te fâches, bonsoir! nous causerons plus tard.

Il gagnait déjà la porte; elle lui fit signe de retourner à sa place, de se rasseoir, et il se rassit, tandis qu'elle faisait un énergique effort sur elle-même pour refouler sa colère dans les profondeurs de ses entrailles. Cette opération lui parut mille fois plus difficile que de faire rentrer dans sa mue une oie affamée de grand air.

— Raisonnons, puisqu'il te plaît de raisonner, dit-elle d'un ton

plus tranquille. Mais tu comprends que la surprise, l'émotion... j'en ai été comme suffoquée, comme étranglée... Soit! raisonnons. Tu l'as donc rencontrée, cette Aleth Guépie? Tu as causé avec elle?

— Plus d'une fois, et à chaque fois elle m'a plu davantage. C'est la seule fille que j'aie jamais été tenté d'épouser.

— Ah! pour jolie, mon Dieu! mettons qu'elle le soit. Quand on n'a pas le sou, c'est bien le moins qu'on ait le nez bien fait. Mais est-elle vraiment si merveilleuse?.. Moi, je la trouve trop grasse et trop courte de taille; c'est ce que j'appelle une ragote... Tu vois bien que je ne me fâche pas, que je raisonne... Réellement, Robert, tu aimes cette couleur de cheveux?

Elle était sincère; elle estimait en conscience que le brun, le châtain et le blond tranquille, un peu fade, sont les seules couleurs qui soient de mise dans la grande culture, que des cheveux roux y sont une inconvenance, une incongruité.

— Mais parle... Où l'as-tu vue?

— Nous nous sommes rencontrés par hasard.

— Oh! par hasard! dit-elle en s'échauffant de nouveau. Comme si ces Guépie faisaient rien par hasard! Tu crois bonnement au hasard des Guépie?.. Ils ont tendu leurs filets, tu y es tombé. Dieu nous garde!

A son tour, il se fâcha un peu et répondit sur un ton d'amère ironie :

— J'aurai bientôt trente et un ans, j'ai vu le monde, j'ai été marin, je suis allé à la Martinique, j'ai rencontré beaucoup d'hommes et beaucoup de femmes, et voyez un peu l'imbécile que je suis! je me laisse prendre au premier traquenard venu.

— Ces donzelles sont de si fines enjôleuses! Quand elles se mêlent de vous jeter de la poudre aux yeux!.. Celle-ci surtout, qui n'a que sa beauté pour la faire vivre. Et vraiment sait-on ce que c'est, cette fille-là? Après lui avoir fait garder les dindons, ils en ont fait une demoiselle. Il faut bien qu'elle amorce sa ligne pour attraper un monsieur; car on entend jouer à la dame, s'amuser, et c'est le monsieur qui paiera... Mais laissons cela, car tu m'as l'air de te fâcher à ton tour... Dis-moi seulement, Robert... oui, Robert, mets-toi un peu à ma place et dis-moi ce que je deviendrais, si demain les Bourgeret, les Lanterneux et les Cambois, apprenant que tu te maries, venaient me demander qui tu épouses... Crois-tu que je ne mourrais pas de confusion si je devais leur confesser que mon fils épouse une fille dont le père est un cabaretier de dixième ordre et dont la mère a été cuisinière chez une Anglaise?... Eh! bon Dieu, je le dis comme je le pense, il m'en coûterait moins de leur apprendre que tu épouses Mariette Sorris, ajouta-t-elle brutalement.

Et elle lui montrait du doigt, par-dessus son épaule, l'humble

fille du porte-balle, dont le saisissement était tel qu'elle eût été incapable de décider si la chemise qu'elle reprisait ou faisait semblant de repriser avait deux poignets ou n'en avait qu'un.

— Que veux-tu? répliqua-t-il. En traversant l'océan, j'y ai noyé quelques-uns de mes préjugés.

— Des préjugés! des préjugés! c'est bien vite dit... Moi je pense que, dans ce monde, il faut que chacun se tienne à sa place, sans vouloir ni monter ni descendre, et qu'il est bon de se marier entre soi, sans sortir de sa classe. Autrement tout est pêle-mêle, et il n'y a plus d'ordre ni rien du tout, et le bon Dieu lui-même ne pourrait plus s'y reconnaître.

— Ah! parlons-en de ton bon Dieu, lui dit-il. A ce qu'on prétend, il ne méprisait pas les péagers ni les gens de rien. Que fais-tu de ta religion, je te prie?

Elle ne releva pas cet argument: mais elle fit à part elle plusieurs réflexions. Elle songeait que si le bon Dieu a vu mauvaise compagnie sur la terre et vécu en de bons termes avec des gens de rien, ce n'est peut-être pas le plus beau trait de son histoire, mais que du moins il ne leur a jamais demandé leur fille en mariage. Elle songeait aussi que ce même bon Dieu est le maître de faire ce qu'il lui plaît, que quoi qu'il fasse, il sait toujours s'arranger pour ne pas se compromettre, et que si les Bourgeret, les Lanterneux et les Cambois s'avisaient de lui demander des explications, il les enverrait promener. Mais les Paluel n'étaient pas dans le même cas, leur situation était tout autre, ils n'avaient pas le droit d'envoyer promener les gens, et elle se voyait déjà en présence des questionneurs, dont les uns ricanaient sous cape, dont les autres prenaient des airs compatissans, et il fallait leur répondre, et elle restait devant eux embarrassée, interdite, cherchant des biais, suant d'angoisse. Quel supplice! Elle en frémissait d'avance.

Elle garda ses réflexions pour elle, et changeant de thème :

— Que ce Richard Guépie soit sans sou ni maille, je consens à le lui pardonner. Mais, à défaut d'écus, il a un sac de honte. L'a-t-il vidé devant toi?.. Ce billet qu'il avait signé à son frère, ce billet qu'il a fait disparaître...

— Il a été mis hors de cour, interrompit-il. Je ne me pique pas d'être plus sévère que les juges.

— Bien, laissons ce billet tranquille. Mais oseras-tu nier que ce Richard soit un homme sans honneur, dont la parole vaut du vent, une sorte d'aventurier qui a déjà crevé deux ou trois métiers sous lui, un lâche paresseux, qui voudrait vivre sans faire œuvre de ses dix doigts?.. Ces gens-là ont toujours été aux crochets de quelqu'un. Cette Anglaise a été longtemps leur vache à lait. Elle s'est remariée, elle les a lâchés, dit-on; il leur faut une autre vache à traire,

c'est toi qu'on a choisi... Dis-moi franchement, ton futur beau-père ne t'a-t-il pas déjà emprunté quelque argent?

— Certainement, dit-il, deux ou trois cent mille francs, je ne me rappelle plus très bien le chiffre.

— Oh! s'il ne t'a encore rien demandé, un peu de patience, cela viendra plus vite que tu ne crois... Mais vraiment je ne sais plus que penser, je ne sais plus où j'en suis... Quoi! cela ne te ferait rien d'entrer dans la famille de ces gens-là, de frayer avec eux, de mettre ta main dans ces mains sales?.. Réponds-moi, je te prie, qu'en dirait ton père?

Il répliqua :

— Laissons les morts tranquilles; il est si facile de les faire parler!

A ces mots, la colère de Mme Paluel se ralluma subitement comme un feu d'épines qu'on croyait éteint au milieu d'un champ et qui tout à coup jette une grande flamme claire.

— Eh bien! moi qui ne suis pas morte, s'écria-t-elle, je te déclare, Robert, que tous ces Guépie sont des planches où le pied enfonce, que tous ces Guépie sont du bois pourri où l'on voit courir les vers, et Seigneur Dieu! je n'entends pas qu'il entre de la pourriture ici.

Il s'était promis de ne pas s'emporter, d'être infiniment doux et patient. Malgré cette violente insulte faite à son amour, il dit : Paix! à son sang qui bouillonnait, et il resta maître de lui.

— Je n'épouse pas le père qui est cabaretier, répondit-il tranquillement; je n'épouse pas la mère qui a été cuisinière chez une Anglaise. J'épouse une charmante fille, qui n'est pas responsable des torts qu'ont pu avoir ses parens, et tu la jugeras d'une autre façon quand tu lui auras fait l'honneur de la voir et de la connaître.

Elle dénoua brusquement les brides de son bonnet qui la gênaient et l'étouffaient, et passant de la violence au sarcasme :

— Mais c'est donc une sorcière que cette créature! Elle t'a jeté un charme... Raconte-moi un peu les finesses dont elle s'est servie, ou plutôt ne me dis rien, je sais tout, je vois d'ici ses chatteries, ses simagrées, ses roulemens d'yeux... Tu as beau soutenir le contraire, elle t'attendait embusquée derrière un buisson, elle te guettait, et quand tu as passé, elle a raccroché ce beau monsieur qui avait traversé l'océan, qui avait vu la Martinique et tant d'hommes et tant de femmes... Dieu! comme elle a dû rire et se moquer de toi, cette drôlesse, en te voyant entrer dans sa nasse!

Cette fois, la patience lui échappa, et il s'écria :

— Tu as raison, il faut qu'elle soit sorcière, cette drôlesse, mais elle est bien plus fine que tu ne penses, puisqu'elle n'a pas eu besoin de venir me chercher et que c'est moi qui ai couru après

elle... Écoute bien, la première fois que je l'ai vue, elle m'a tant plu que je l'ai embrassée de force sur les deux joues, elle m'en a voulu, je lui faisais peur; pendant trois semaines, elle n'est pas sortie de chez elle, tant elle craignait de me rencontrer, et j'étais comme fou de ne pas la revoir. Mais tout s'est arrangé, elle a dû sortir enfin pour aller à l'enterrement de la fille du grainetier, et je l'ai rencontrée dans l'église de Brie, où elle priait le bon Dieu de tout son cœur, car cette créature a le même bon Dieu que toi, et elles prient quelquefois, ces sorcières. Elle a tenté de m'échapper, je lui ai barré le chemin, je l'ai suppliée de me donner un rendez-vous, elle s'est fâchée, elle a refusé, et chaque soir j'allais rôder autour de sa maison, jusqu'à ce que j'aie appris qu'on lui offrait une place de gouvernante en Angleterre, qu'elle était résolue à partir pour ne plus me voir, sur quoi je lui ai fait demander par son père de retarder un peu son départ, afin que j'eusse le temps de te parler... Voilà toute l'histoire, et dans cette histoire je ne vois pas de drôlesse, je n'y vois qu'un drôle, c'est moi.

Bien que Mme Paluel fût convaincue qu'il y avait dans cette histoire une drôlesse assez habile pour cacher son jeu, elle ne pouvait douter des avances qu'avait faites son fils, de l'ardeur qu'il avait mise dans ses poursuites. Elle en éprouva un sentiment d'indicible humiliation, et pour un moment la colère fit place à la honte. Saisissant de ses deux mains les deux bras de son fauteuil, où elle laissa l'empreinte de ses ongles, elle dit d'une voix sombre qui semblait sortir d'une caverne :

— En voilà assez, Robert, je suis édifiée, et ceci est mon dernier mot. Choisis entre Aleth Guépie et ta mère, il n'y a pas dans cette maison assez d'air pour cette fille et pour moi.

Il se leva de nouveau, et prenant entre ses doigts crispés sa pipe d'écume qu'il avait oubliée sur une console, il en fit voler le fourneau en éclats et jeta violemment à terre ce qu'il en restait. Cette exécution le soulagea, et il dit sur un ton presque doux :

— Mère, je te donne six mois pour réfléchir. Si, le 1er mai de l'an prochain, tu persistes à répéter ce que tu viens de dire, je ne me marierai pas, je resterai garçon jusqu'à ma mort. Mais je te prie de ne pas m'en vouloir si le chagrin me rend malade et si cette maison, où je ne suis revenu que pour te faire plaisir et dans laquelle il n'y a pas assez d'air pour elle et pour toi, n'est plus pour moi qu'une prison.

A ces mots, il sortit.

Pour la première fois, Mariette venait d'assister à une scène entre la mère et le fils, et quelle scène! La pauvre enfant, tout atterrée, avait les lèvres aussi blanches que la chemise qu'elle essayait en

vain de raccommoder. Le mot brutal que lui avait décoché Mme Paluel n'était pas ce qui l'affectait le plus; elle se rendait justice, elle sentait son néant. Mais quoi! pouvait-il se faire que celui qui était si haut dans ses pensées, cet être à part, supérieur, semblait-il, à toutes les faiblesses humaines, fût tombé follement amoureux d'Aleth Guépie et l'eût embrassée de force? Était-il bien vrai que cette fille extraordinaire, que cette créature privilégiée et prodigieusement heureuse eût senti un jour sur ses deux joues les lèvres impérieuses et hautaines de ce grand homme, qui s'en servait quelquefois pour sourire, pour parler ou pour siffler, mais qui n'embrassait jamais? Cette pensée était pour elle un abîme où elle se perdait, un océan, et l'eau de cet océan lui était amère.

Elle fut tirée de sa profonde et triste rêverie par la voix du coucou, lequel marquait neuf heures et s'était mis à chanter. Elle en fut tirée plus brusquement encore par Mme Paluel, qui lui arracha des mains la malheureuse chemise, en lui criant d'une voix stridente :

— Le joli travail que tu as fait là! Va bien vite te coucher, paresseuse, au lieu de gâcher ainsi l'ouvrage.

Elle se hâta d'obéir, et Mme Paluel resta seule avec sa colère et avec le coucou, dont ses regards sollicitaient le témoignage et l'impuissante sympathie. Au bout d'une demi-heure, elle sortit à son tour. En traversant la cuisine, elle promena autour d'elle des yeux flamboyans, dans l'espérance de découvrir quelque trace de désordre, de négligence et une occasion de décharger sa bile. Mais Catherine était une fille bien dressée, bien stylée; on ne la prenait jamais en faute. Toutes choses étaient en ordre, les marmites avaient été soigneusement récurées, pas un torchon ne traînait, les tables étaient aussi nettes que la pelure d'un oignon, les casseroles s'alignaient le long de leur mur, chacune à sa place, et reluisaient. Mme Paluel monta à sa chambre, qui était située au premier étage. La cage de l'escalier parut frémir à son approche et les marches tremblèrent sous elle; c'était une tempête qui passait.

VIII.

Le lendemain, dans le courant de la matinée, Robert eut en présence d'Aleth un entretien avec Richard Guépie, à qui il rendit compte de la scène de la veille. Il avoua que les résistances de sa mère étaient plus vives et promettaient d'être encore plus tenaces qu'il ne s'y était attendu; mais il ajouta que rien n'était désespéré, qu'il trouverait bien moyen de la fléchir, de la ramener, et il demanda qu'on lui accordât un délai de six mois. Maître Richard fit grise

mine à cette proposition, qui le contrariait beaucoup. Il hochait la tête, se récriait ; le délai lui semblait trop long, il craignait les accidens et qu'on ne prît le roman par la queue. En cette rencontre, Aleth fit preuve d'une sensibilité vraiment touchante et d'un absolu désintéressement. Elle représenta à Robert tous les ennuis auxquels il allait s'exposer pour elle, elle l'engagea à l'abandonner. En même temps, elle le regardait de ses yeux les plus chatouillans et lui donnait à entendre que le sacrifice serait cent fois plus dur pour elle que pour lui. Mais c'était plus sage, il fallait se faire une raison. Qu'il la laissât partir, il l'aurait bientôt oubliée. Il lui repartit qu'il aimait mieux mourir que de renoncer à elle, il la supplia de patienter un peu, et à ses supplications se mêlèrent des emportemens, indigné qu'il était de trouver partout des résistances. On finit par s'arranger, le sursis fut octroyé. Mais Guépie déclara qu'aussi longtemps que l'affaire ne serait pas dans le sac, on ne se verrait que rarement et jamais en tête-à-tête ; il voulait être là. Il prononça cette déclaration du ton d'un père aussi tendre que rigide, qui tient plus à la vertu de sa fille qu'à tous les biens de la terre. En réalité, il se plaçait au point de vue d'un commerçant qui n'entend pas prêter sa marchandise ni l'exposer à aucun hasard avant d'en avoir trouvé le débit ; il savait qu'une marchandise avariée ne se vend plus.

— Oui, mon beau garçon, nous y tiendrons l'œil, disait-il en lui-même à Robert. Tu ne l'auras ni ne la caresseras avant de lui avoir mis sur la tête une couronne de fleurs d'oranger. Si tu caressais, tu n'épouserais pas.

La dernière semaine d'octobre s'écoula, puis vint novembre, pendant lequel il plut beaucoup, puis décembre, qui amena la neige. Vers le premier de l'an, la température se radoucit ; à la fin de janvier, il gela très dur et les arbres fruitiers souffrirent, après quoi il y eut un printemps précoce, si bien qu'au milieu de février les narcisses jaunes étaient en fleur dans les bois et qu'il y avait des violettes au pied des grands chênes encore habillés de leurs feuilles jaunes. Mais ni la pluie, ni la neige, ni le gel, ni les brises tièdes, ni les narcisses et les violettes ne changèrent rien à ce qui se passait dans les cœurs. Chacune des deux parties attendait que l'autre cédât et semblait compter sur un miracle. Il ne s'en fit point ; dans ce siècle d'incrédules, la Providence en est avare.

La mère et le fils vivaient, mangeaient, buvaient ensemble comme à leur ordinaire ; ils se disaient bonjour le matin, bonne nuit avant de s'aller coucher. Le parler était bref, les voix étaient rêches. Au surplus, ils ne causaient que dans les cas de nécessité urgente, à propos des affaires du ménage, et de part et d'autre on évitait avec

soin le sujet dangereux, sachant bien qu'il suffirait d'un mot pour déchaîner les autans et faire éclater la tempête. Sous les propos qu'ils échangeaient, on sentait des profondeurs de silence. Mariette voyait venir avec effroi l'heure des repas. De sa place, levant furtivement les yeux, elle considérait ces deux visages où se révélaient deux volontés ennemies. Il lui semblait que le choc de ces deux rochers allait l'écraser.

Elle avait depuis longtemps une idée qui lui trottait dans la tête; elle n'avait jamais vu face à face Aleth Guépie, elle voulait la voir, examiner de près cette fatale créature qui venait de troubler à jamais la tranquillité du Choquard et le bonheur de Mariette Sorris. Un soir que Mme Paluel, n'ayant personne autre sous la main, l'avait envoyée faire une commission pressée à Mailly, comme elle revenait, sa lanterne à la main, elle constata qu'il y avait de la lumière à l'auberge de la *Renommée* et que la porte en était entr'ouverte. Si peu rusée qu'elle fût, elle s'avisa d'une ruse de guerre, elle souffla sa lanterne et entra dans l'auberge pour la rallumer. Aleth était assise au comptoir, écrivant une lettre pour son père, qui en attendant d'utiliser sa beauté, voulait tirer parti de son orthographe. Elle s'y prêtait complaisamment, car à de certaines heures le fiévreux ennui d'une trop longue attente pesait à son impatience. Le front penché, les cheveux un peu ébouriffés, elle était en train d'arrondir une panse d'*a*, quand Mariette s'approchant, elle releva la tête et lui passa d'un air royal une allumette. Son humble rivale la contemplait éblouie et consternée. Le monstre lui paraissait plus beau qu'elle ne se l'était figuré; il lui semblait que quand une fois on avait fait la folie d'aimer ses yeux verts, ils vous tenaient un homme jusqu'à son dernier soupir.

Elle sortit de l'auberge tellement émue et troublée que cette fille si adroite alla buter contre un tas de pierres et que la secousse lui fit lâcher sa lanterne, qui s'éteignit à ce coup sans qu'elle s'en mêlât. Elle eut de la peine à la ramasser, et le carreau en était brisé. Cette aventure lui attira une verte mercuriale. Mme Paluel avait de la colère à dépenser sur tout le monde et elle était plus impitoyable que jamais pour les moindres peccadilles. Faute de mieux, elle grêlait sur le persil.

Si on parlait peu dans la salle à manger de la ferme du Choquard, on parlait beaucoup dans la cuisine de l'auberge de la *Renommée*, et même on n'y déparlait pas, mais on ne s'entendait pas toujours. La pessimiste Palmyre déclarait l'affaire manquée, la partie perdue; elle en prenait prétexte pour dauber sur les éternelles et absurdes espérances de son mari, sur ses imaginations chimériques, sur ses châteaux en l'air, sur les alouettes qui lui

tombaient du ciel toutes rôties et que personne n'avait jamais vues, sur ses projets qui s'écroulaient l'un après l'autre comme des capucins de cartes. Sous l'impression de ces railleries, l'optimiste Richard commençait à s'inquiéter, à perdre cœur. Il avait tenté autrefois de conclure un marché avec Mme Joséphine Paluel; il s'était flatté d'obtenir d'elle qu'on lui permît de prendre chaque jour sa provision de lait à la ferme, où on ne le vendait jamais au détail. Charmée de cette occasion de lui témoigner son mépris, elle l'avait éconduit avec une verdeur dont il lui souvenait.

— Je crains que ta mère n'ait raison, disait-il à sa fille. Cette sotte femme ne se rendra jamais.

— Patience! répondait-elle, c'est ce que nous verrons.

Dans son découragement, il en était venu à concevoir un autre projet, que Palmyre daignait approuver. Lesape, qui aimait à faire son pot à part, ne dînait ni ne couchait à la ferme. Il s'était loué une chambrette à Mailly, où il faisait lui-même sa petite cuisine, dans laquelle les tripes et la fressure jouaient un grand rôle. Mais, comme on sait, il lui arrivait souvent après son souper d'aller passer une heure à la *Renommée* pour y boire la goutte et y lire *le Petit Journal*. Guépie avait entendu dire que, sans en avoir l'air, l'homme de confiance de Robert Paluel était un homme d'étoffe et d'avenir, qu'il avait du foin dans ses bottes, qu'écu après écu il mettait beaucoup d'argent de côté, non pour l'enterrer dans des bas de laine, mais pour le placer à sa convenance, et que tout dernièrement, il avait acheté dix obligations de chemins de fer. On prétendait aussi qu'il ne resterait pas éternellement au Choquard, qu'il préférait le commerce à l'agriculture, qu'il caressait l'idée d'aller exercer à Paris, au service de quelque grosse maison, son talent de vendre et d'acheter. Il y avait du vrai et du faux dans tout cela, Lesape ne disait ses affaires à personne. Mais Guépie se trompait grossièrement quand il s'imaginait que cet honnête et madré Briard pouvait être un parti pour sa fille. Il n'était pas homme à épouser une fille pour ses beaux yeux. S'il avait eu des attentions pour Mariette Sorris, c'est qu'il la jugeait douée de tous les talens qui font les bonnes ménagères. Encore ne l'eût-il pas choisie si elle n'avait dû lui apporter en dot que sa coiffe de nuit; mais il lui connaissait de petites économies qu'elle devait aux libéralités de son patron, et il était sûr que Robert ne s'en tiendrait pas là. Le refus de Mariette ne l'avait point découragé, il se promettait de revenir à la charge en temps et lieu. Quant à épouser une Aleth Guépie, il riait dans sa barbe à la pensée qu'on pût le croire capable d'un tel coup. Il était le moins romantique de tous les enfans de la Brie; il laissait ce morceau de roi aux gourmets et aux délicats, cette demoi-

selle à ceux qui les aiment, cette oisive à ceux qui n'ont pas besoin qu'on les aide. Cela n'empêchait pas Guépie de tourner beaucoup autour de lui, de lui faire de discrètes avances. Lesape le voyait venir et se donnait l'air de n'entendre malice à rien. — Tourne seulement, pensait-il. Tu as bien trouvé ton homme, mon gaillard! Lesape mange, mais il n'est pas fait pour être mangé. — Guépie devenait-il trop pressant, il s'enfonçait dans la lecture de son journal, et quoique le format n'en fût pas grand, sa tête y disparaissait tout entière, y compris ses oreilles. Mais Guépie ne se rebutait pas. Il aurait voulu que sa fille lui vînt en aide, qu'elle se réservât Lesape comme pis-aller. Il tâchait de lui insinuer que, quand on ne peut épouser Dieu le père, c'est encore quelque chose d'épouser l'un de ses saints. Elle le renvoyait bien loin, en disant :

— Ou lui ou personne.

L'imperturbable assurance de sa fille lui rendait un peu de la sienne ébranlée par les doutes persistans de sa femme. Il n'en était que plus attentif à veiller au grain, à ne jamais laisser les amoureux seul à seul. Robert avait beau s'ingénier pour se ménager un tête-à-tête, il voyait arriver cet inévitable père, tour à tour solennel ou doucereux, impudent ou flagorneur. Il se tenait à quatre pour ne pas le souffleter et trouvait qu'on lui faisait payer bien cher ses joies futures. Mais un regard provocant d'Aleth, le rayonnement de son sourire, suffisaient pour le consoler, en promettant à ses sens et à son cœur des fêtes qui le dédommageraient au centuple de tous ses écœuremens.

Depuis longtemps l'affaire s'était ébruitée. Convaincu qu'il était de son intérêt de faire beaucoup de tapage, Guépie se plaignait à tout venant que sa fille était bien malheureuse, il gémissait publiquement sur les épreuves et les tribulations de sa chère poulette, il maudissait ceux qui l'avaient compromise et qui maintenant lui tenaient le bec dans l'eau, répétant cent fois par jour qu'elle n'était pas allée chercher les gens, qu'on était venu la relancer chez lui et sous l'aile de sa mère. Bref, il remplissait le pays de ses doléances, de ses récriminations, et le pays s'occupait de ce grand débat autant que jadis Vérone s'était intéressée à la querelle des Montaigus et des Capulets. Les avis étaient partagés. Les uns disaient que les Guépie étaient des intrigans, que leurs prétentions étaient ridicules, que le Choquard était un trop gros morceau pour eux, qu'ils en seraient pour leurs frais d'espérance et d'industrie. Les autres déclaraient que Mme Paluel était une orgueilleuse qui portait le front trop haut, ils daubaient sur les insolences de la grande ferme, et ils profitaient de cette occasion pour affirmer les principes de 89 et la sacro-sainte égalité de toutes les cultures, de la grande et de la petite.

Si les hommes causaient, les femmes jasaient bien plus encore. Le lavoir est dans les villages l'endroit où arrivent et d'où se répandent les nouvelles, l'endroit où l'on commente en les embellissant ou les enlaidissant toutes les histoires de mariages à moitié faits ou à moitié défaits, les querelles domestiques et le reste. Sous leur lavoir couvert, les commères de Mailly, tout en s'escrimant de leurs battoirs sur leurs tapons, en débitaient de belles. Elles racontaient que l'affaire était allée plus loin qu'on ne pensait, qu'il y avait un poupon en chemin, que c'était pour cela qu'Aleth se célait, mais qu'on ne s'épouserait pas, que les Paluel en seraient quittes pour faire un sort à la mère et à l'enfant. Elles soutenaient que Guépie réclamait trente mille francs, qu'on ne voulait lui en donner que vingt. Les jeunes se disaient tout bas que Robert Paluel était un bien beau garçon et que vingt mille francs sont un joli denier, elles se sentaient disposées à tenter l'aventure. Mais une vieille sibylle assurait que les Paluel étaient des gens aussi avisés que serrés et qu'ils s'en tireraient sans bourse délier. C'était là-dessus qu'on disputait; mais tout le monde tombait d'accord que le mariage était impossible. Une Guépie épousant un Paluel! C'était contraire à toutes les lois de la nature et de l'histoire de la Brie.

Dans les premiers jours de mars, on put croire que Robert commençait une maladie; cette situation qui se prolongeait avait pris sur sa santé, si robuste qu'elle fût. Il ne s'occupait pas moins de sa ferme et de ses champs; il avait une volonté de fer. Mais il était nerveux, irascible, s'emportait pour des bagatelles et ses joues se creusaient; il était devenu, selon le mot de Lesape, jaune comme un coing. Lesape n'y comprenait rien; Lesape n'admettait pas qu'un homme sensé eût d'autres passions que la passion de son intérêt et qu'il jaunît parce qu'une fille lui plaît et qu'il ne peut s'en donner la jouissance. Passe encore quand la dot est ronde! Mais une fille qui n'a rien! Là, c'était incompréhensible.

Comme Lesape, Mme Paluel ne pouvait se dissimuler que la santé de son fils était en souffrance, et elle-même souffrait du long silence qu'elle s'était imposé; les maux dont on ne parle pas lui paraissaient les plus insupportables de tous. Elle n'avait pas jauni, mais ses yeux brillaient d'un éclat fiévreux. Un matin qu'elle avait affaire au marché de Brie, elle en profita pour se glisser en tapinois chez M. Larrazet à l'heure de sa consultation. Elle se soulagea en pleurant dans le gilet du docteur; elle le prenait pour juge, elle lui disait : A ma place, ne feriez-vous pas comme moi?

— Je vous confesse, madame Paluel, lui répondit-il, que si j'avais un fils, je ne le verrais pas sans inquiétude épouser une Aleth Guépie. J'ai peu de goût pour les déclassées; je suis convaincu que

pour une qui tourne bien, il y en a dix qui tournent mal. Il est possible que j'aie raison, mais il est possible que je me trompe.

— Vous n'en êtes pas sûr, monsieur Larrazet? dit-elle avec indignation.

— Je suis absolument certain que la ciguë est un poison stupéfiant; je ne le suis pas autant que Mlle Guêpie soit destinée à empoisonner la vie de son mari.

Mme Paluel n'était pas femme à s'accommoder de cette sagesse à la Marphurius; elle faisait à l'oracle l'honneur de le consulter; elle n'admettait pas que l'oracle mît des *si*, des *mais* et des *distingue* dans ses réponses.

— Je vous dis, moi, qu'aussi sûr que j'existe, elle tournera mal. Je la regardais l'autre jour à l'église, elle a le diable dans les yeux.

— Que voulez-vous, madame Paluel? je ne suis pas aussi habile que vous à reconnaître le diable dans les yeux de mon prochain. Je ne l'ai vu nulle part, ce grand personnage, ni là ni ailleurs. Je crois au surplus, pour vous dire toute ma pensée, que de bonnes leçons et de bons exemples peuvent beaucoup pour changer le caractère d'une jeune fille. Si ce mariage se faisait...

— Il ne se fera pas, interrompit-elle vivement.

— S'il se faisait, vous dis-je, il pourrait arriver que moyennant beaucoup d'affection et sous la vigilante tutelle d'une belle-mère telle que vous...

— Il ne s'agit pas de moi, interrompit-elle de nouveau.

Elle entendait qu'on l'approuvât; elle n'entendait pas qu'on se mêlât de la conseiller. Qu'avait-elle besoin de conseils? Ne savait-elle pas ce qu'elle avait à faire?

— S'il ne s'agit pas de vous, reprit-il, de qui s'agit-il?

— De mon fils, de la folie qu'il veut faire et qu'il faut l'empêcher de faire.

— Dame! considérez qu'il vous a fait un grand sacrifice en s'engageant à ne pas se marier sans votre aveu, puisque après l'âge de trente ans, à défaut de consentement sur un acte respectueux, il peut être passé outre, un mois après, à la célébration du mariage.

— Que dites-vous là, monsieur Larrazet? s'écria-t-elle. Remontez jusqu'où vous voudrez, il n'y a pas un Paluel et pas un Larget qui se soit marié sans le consentement de sa mère.

— Peut-être bien; mais si je sais mon histoire, il y a un George Larget qui a levé le pied un beau jour et n'a jamais donné de ses nouvelles.

Elle sourit dédaigneusement : — Et vous le croyez capable de s'en aller? Allons donc! C'est assez d'un George dans la famille.

— Bon Dieu, dit-il, je compatis à votre chagrin, madame Paluel.

Mais je crois qu'une femme raisonnable et surtout qu'une bonne mère telle que vous...

— Encore un coup, il ne s'agit pas de moi, mais de mon fils et de cette fille qui, s'il l'épouse, le rendra plus malheureux que les pierres... Et ne voyez-vous donc pas que c'est un méchant caprice, une folle fantaisie qui lui est venue et qui s'épuisera bien vite? Qu'il en tâte seulement de cette créature! Je ne lui donne pas quinze jours pour en avoir assez et pour se repentir.

Et se rappelant un mot qu'elle avait entendu au prône, elle ajouta :

— Monsieur Larrazet, c'est un amour de la chair et du démon, et ces amours-là ne passent pas la semaine.

— Oh! oh! comme vous y allez, madame Paluel! Laissons le démon tranquille ; quand la chair est contente, l'esprit est bien près de l'être, et puis l'imagination brode là-dessus et votre fils en a beaucoup... Les amours charnelles, comme vous dites, sont souvent les plus tenaces de toutes, et il y en a quelquefois pour toute une vie.

M. Larrazet avait raison. Spinoza n'a-t-il pas dit que l'amour est une joie à laquelle s'unit étroitement l'idée de sa cause? Plus la joie est intense et plus la cause est évidente, plus aussi l'amour a de chances de durer.

— Je n'en crois rien, s'écria Mme Paluel. Il faut saler la viande pour la conserver, et le sel... Je veux dire que si le sel empêche la viande de se gâter, c'est l'estime qui fait durer les attachemens. A qui ferez-vous croire que mon fils puisse estimer cette fille?

Elle se tut un instant; elle se grattait la joue, elle avait l'air embarrassé. Puis, levant sur M. Larrazet un regard scrutateur, elle lui dit avec un accent de mystère.

— Vous êtes si savans, vous autres médecins! N'y a-t-il rien pour guérir ces choses-là?

Il se mit à rire tout de bon, lui repartit qu'il n'avait aucune drogue à lui offrir pour l'usage qu'elle en voulait faire, qu'à sa connaissance le seul moyen de guérir les amoureux qui ont le teint jaune était de leur octroyer la grâce qu'ils désirent. Elle se retira très mécontente de lui, se disant que la médecine était une pauvre science ou que du moins M. Larrazet n'était qu'un petit médecin, et l'envie lui vint d'en aller consulter un grand à Paris. Mais il se produisit, dès le lendemain, un incident qui absorba toute son attention et la détourna de son idée.

Comme il traversait la cour, Robert aperçut Mariette agenouillée devant une oie qu'elle tenait d'une main vigoureuse, tandis que de l'autre elle la gavait de son mieux, en lui ingurgitant du maïs dans le jabot à l'aide d'un entonnoir.

— Quelle idée as-tu là? lui dit-il. On n'engraisse pas les oies au printemps.

— C'est pour la manger à Pâques, répondit-elle.

— Oh! bien, reprit-il, je n'en mangerai pas de ton oie.

Et comme elle le regardait avec des yeux inquiets :

— Veux-tu savoir, ajouta-t-il quelle est la poudre qui guérit de tous les chagrins?.. On l'appelle la poudre d'escampette.

Sur quoi il s'éloigna, la laissant plongée dans une douloureuse méditation. Elle n'y tenait plus; plantant là son oie et sa pâtée, elle s'en fut trouver Mme Paluel, qui debout sur une chaise devant une grande armoire, s'assurait que le reste de ses conserves était en bon état.

— Madame Paluel! madame Paluel!

— A qui en as-tu? Le feu est-il à la maison?

— Oh! madame Paluel, c'est bien pis... Je vous prie, qu'est-ce donc que la poudre d'escampette?

Elle le savait très bien, mais en pareil cas on se flatte toujours de s'être trompée.

— La poudre d'escampette, répondit rudement Mme Paluel, je m'en vais te la faire prendre si tu restes à me regarder sottement sans t'expliquer.

— Figurez-vous, madame, dit-elle en tâchant de reprendre son souffle et ses esprits, figurez-vous qu'il veut s'en aller... Il vient de me dire qu'à Pâques il ne serait plus ici.

Mme Paluel se rappela le propos que le docteur avait laissé échapper dans leur dernier entretien, sans qu'elle y attachât aucune importance.

— C'est donc un complot? dit-elle; vous avez juré de me dire tous la même chose... Eh! mon Dieu, puisqu'il veut partir, qu'à cela ne tienne, qu'il parte!

— Ah! madame Paluel, y pensez-vous? s'écria Mariette stupéfaite qu'on prît si tranquillement son parti d'une si énorme catastrophe.

Lui partir! lui s'en aller! Que deviendrait la maison sans lui! Elle semblerait un désert, une solitude, elle serait aussi triste, aussi froide qu'un monde sans soleil. Et que deviendrait Mariette, condamnée à ne plus voir ce qu'elle aimait? Elle reprit :

— Quel malheur, madame! qu'allons-nous devenir?

— Bah! le vent continuera de souffler et la pluie de tomber, répliqua sèchement Mme Paluel, et les poules n'en feront pas moins leurs œufs.

— Quoi! vous pourriez consentir?..

— Il ne partira pas, petite sotte, ce sont des propos qu'on tient pour qu'ils soient redits.

— Vous vous trompez bien, madame; il est tout à fait décidé. Il a dit cela si froidement! Et quand il dit les choses froidement... Oh! e le connais, je suis sûre que si vous persistez à ne pas vouloir... O madame Paluel, madame Paluel, il faut le laisser faire ce qu'il veut.

Mme Paluel fut outrée d'indignation qu'une Mariette Soris osât dire son mot dans des affaires d'état; jusqu'à ce jour elle ne s'était jamais permis une telle inconvenance que pouvait seul expliquer le trouble ou le dérangement de son esprit.

— De quoi te mêles-tu? lui cria-t-elle. Sont-ce là tes affaires? Décampe-moi d'ici, et laisse-moi tranquille.

Et Mariette retourna à son ouvrage, en songeant que ce monde est bien mal fait, puisque le plus souvent on n'a qu'à choisir entre deux maux et que le plus souvent aussi on ne sait pas quel est le pire. Mais en ce cas-ci, il n'y avait pas à s'y tromper, le pire c'était qu'il partît. Mon Dieu! qu'il épousât donc son Aleth, puisque sa fatale beauté lui avait pris les yeux et le cœur! Quoique le sien se serrât à cette pensée, quoique ce calice lui parût bien amer à avaler, elle aimait encore mieux cela. Ne plus le revoir, ce n'était plus vivre.

Bien que Mme Paluel eût feint de recevoir sans émotion l'inquiétante nouvelle que lui avait apportée Mariette, elle en avait été fort émue, connaissant trop son fils pour ne pas le savoir capable d'un coup de tête. De ce jour l'anxiété la rongea. On n'avait pas à lui apprendre qu'une ferme sans fermier est un royaume sans roi, et que s'il partait, il ne restait plus à sa mère qu'à mourir, quoiqu'elle se sentît encore pleine de vie. Elle fut dix fois sur le point de l'interroger, le courage lui manqua. Il en fallait beaucoup pour remettre inopinément sur le tapis un sujet dangereux qu'on s'appliquait à éviter depuis cinq mois; elle en avait peur comme d'un revenant. Mais il arriva qu'une semaine plus tard, après dîner, Robert lui tendit une lettre qu'il venait de recevoir, en lui disant à brûle-pourpoint :

— Voilà ce que m'écrit cette drôlesse.

Ce mot était une de ces injures inoubliables qui vous restent à jamais sur le cœur; durant cinq mois, à tous ses repas, il l'avait bu avec le vin qu'il buvait, il l'avait mangé et remangé avec chaque bouchée qu'il portait à ses lèvres.

Sans rien dire, elle déplia la lettre, dont l'écriture était une belle anglaise, agréablement penchée et bien coulée, et dont voici le contenu :

« Mon cher Robert, cela ne peut durer davantage, je suis trop malheureuse. Soyons raisonnables, renonçons l'un à l'autre. Votre

mère est bien dure, bien cruelle pour nous; elle marche sur nos pauvres cœurs comme sur la boue des chemins. Mais je ne lui en veux pas et je vous supplie vous-même de lui pardonner. Il faut nous soumettre à ses volontés, nous dire adieu pour jamais. Je vous avais promis d'attendre jusqu'au 1er mai; mais, je vous en prie, dégagez-moi de ma promesse. Je vous le dis, cela ne peut durer. Mme Blackmore m'a trouvé une place et me presse de partir. Cela fera plaisir à celle qui ne m'aime pas et envers qui je n'ai pas eu d'autre tort que celui de vous aimer beaucoup. Adieu, Robert! que le bon Dieu soit avec nous!

« Votre petite Aleth qui vous aime bien et vous conjure de l'oublier. »

Mme Paluel avait eu des tressaillemens nerveux en lisant ce billet, l'élégance de cette écriture coulée lui faisait horreur. Elle rendit le papier en disant:

— Qu'as-tu répondu?

— J'ai répondu que je ne délie jamais les gens des promesses qu'ils me font, que j'exigeais qu'elle attendît jusqu'au 1er mai... Toutefois je ne resterai ici que jusqu'à la mi-avril. Je ne suis pas bien, je sens le besoin de changer d'air, et Lesape est un homme à faire l'ouvrage de deux.

— Où iras-tu? demanda-t-elle d'une voix tremblante.

— J'irai voir la mer.

C'était l'autre maîtresse, la première en date, aussi redoutée que la seconde, aussi abhorrée de Mme Paluel.

— Ah! tu iras voir la mer?

— Oui, cela me changera les idées. Je serai bien aise de revoir le Havre; j'y resterai jusqu'au 1er mai. Ce jour-là, je rendrai sa liberté à quelqu'un et j'aviserai aussi à me rendre la mienne.

L'instant d'après, il sortit, et peu s'en fallut que Mariette ne s'écriât: « Vous l'entendez, madame. Avais-je raison? Ah! je vous en supplie, empêchez-le de partir, il ne reviendra pas. » Mais Mme Paluel, qui avait deviné son envie de parler, la tenait en respect avec ses yeux. Elle la regardait du haut de sa grandeur comme une chouette pourrait contempler un grillon qui se mêlerait de lui donner des avis.

Elle n'en pouvait plus douter, il songeait à partir, et une fois qu'il aurait revu la mer, qu'arriverait-il? Elle ne dormit pas de la nuit, et le lendemain elle sentit qu'elle n'était plus sûre de sa volonté, qu'il s'était fait une brèche dans le rocher, que la forteresse assiégée demandait à se rendre. Cependant elle se raidissait contre sa défaite, elle cherchait à se procurer de nouvelles armes, de nouveaux argumens pour ne pas céder. Sans en rien dire à personne,

elle se rendit à Melun et se présenta auprès de Mlle Bardèche, alléguant qu'elle venait de la part de quelqu'un qui ne voulait pas être nommé lui demander des renseignemens sur une certaine Aleth Guépie qui avait passé trois ans au Gratteau. Elle se serait épargné l'ennui de cette inutile visite si elle avait su que, de parti-pris, Mlle Bardèche voyait en beau toutes ses élèves anciennes ou nouvelles. Elle affectait de dire et de croire qu'elle était très difficile dans ses choix, que sa maison était une sorte d'institution aristocratique et superfine, où n'étaient admises que les jeunes filles heureusement douées, la fleur du panier, et elle ajoutait dédaigneusement que le couvent était assez bon pour les autres. Comme on croit facilement ce qu'on désire, elle était également persuadée que ses pensionnaires acquéraient chez elle non-seulement les élémens de toutes les sciences et l'usage du monde, mais les principes de toutes les vertus, qu'elle garantissait pour des vertus bon teint, incapables de s'altérer, résistant à toute détérioration, à l'épreuve de tous les accidens. En vain Mme Paluel s'obstina-t-elle à lui demander successivement si Aleth Guépie n'était pas très menteuse, si elle n'avait pas un goût prononcé pour la dépense, une propension irrésistible à la coquetterie, voire à la luxure, enfin le germe de tous les vices. Mlle Bardèche répliqua d'un ton piqué que si Aleth Guépie avait apporté au Gratteau quelques penchans fâcheux, quelques défauts mignons, elle les y avait tous laissés, et elle insinua finement que s'il s'agissait d'un mariage, l'homme qu'épouserait cette chère enfant lui devrait son bonheur, non sans donner à entendre qu'il serait bien à lui d'en attribuer une part à la sage institutrice qui avait su cultiver et mettre en œuvre « cette nature d'élite. »

Mme Paluel revint du Gratteau déçue dans sa dernière espérance et presque vaincue. Pâques approchait. Elle alla se confesser et exposa sans réticence au curé de Mailly ses combats intérieurs, ses douleurs, ses scrupules. Après l'avoir écoutée attentivement, le curé lui remontra que, si louables que parussent ses résistances, elles s'expliquaient peut-être par l'orgueil autant que par ses sollicitudes maternelles, qu'elle aurait tort de s'entêter, que Dieu l'avait apparemment choisie pour faire une bonne action en retirant une jeune fille encore innocente d'un milieu suspect où elle ne tarderait pas à se gâter. Il lui répéta à sa façon ce qu'avait dit M. Larrazet, il lui représenta que, si elle pouvait prendre sur elle d'avoir pour Aleth Guépie un cœur de mère, aussi tendre que vigilante, sa bru, nourrie de ses leçons et n'ayant sous les yeux que de bons exemples, ne manquerait pas de devenir une femme irréprochable. Il parlait bien, le curé de Mailly, mais il ne la comprenait pas et il lui demandait l'impossible.

Battue de tous les côtés, elle ne songea plus qu'à se rendre, mais qu'il lui en coûtait! Le long du chemin, elle se querella vivement avec son Dieu, avec celui qui s'était compromis en fréquentant les péagers, et elle osa lui reprocher d'avoir fourni par ses fâcheuses accointances des argumens aux Paluel qui veulent épouser des Guépie. Mais c'était son dernier effort, d'heure en heure elle se défendait plus mollement. Durant toute la soirée elle n'ouvrit pas la bouche, elle causait avec elle-même. Elle maudissait l'instant où cette Guépie était née. Qui l'avait priée de venir au monde? Que ne pouvait-elle la faire disparaître! Elle eût consenti de grand cœur à entretenir des fleurs sur son tombeau et à faire dire plus d'une messe pour le repos de son âme. Mais les derniers bouillonnemens de son sang tombèrent, elle se sentait comme envahie par une morne résignation.

Le lendemain, dans l'après-midi, comme elle était seule dans sa chambre qu'elle s'occupait à ranger sans savoir ce qu'elle faisait, son fils entra pour lui demander un renseignement dont il avait besoin. Elle ne lui répondit pas, elle contemplait ses joues cousues et son teint jaune. Puis elle dit d'une voix rauque:

— C'est donc une maladie?.. Elle rend les gens malades, cette fille?

Il devina, et une ivresse le prit :

— Oui, c'est une maladie, répondit-il, et je n'en guérirai pas.

— Épouse-la donc bien vite, dit-elle, puisqu'il faut cela pour empêcher que tu ne meures ou que tu ne partes. Mais laissez-moi partir, vous serez heureux sans moi.

— Jamais! jamais! lui cria-t-il. Si tu quittais le Choquard, tu n'aurais pas six mois à vivre.

Elle se laissa tomber sur une chaise, en disant :

— Que le seigneur Dieu nous bénisse! quoi qu'il arrive, je m'en lave les mains.

Il s'élança, courut s'asseoir auprès d'elle, lui enlaça la taille de ses deux bras, lui dit et lui répéta qu'elle était une bonne mère, la meilleure de toutes les petites mères, qu'il l'aimait cent fois plus qu'il ne l'avait jamais aimée, qu'il l'adorait, qu'il ferait tout pour la rendre heureuse. Elle se dégagea de ses embrassemens, elle dénoua le cordon auquel pendaient ses clés et lui passa tout le trousseau en pleurant.

— Porte-les-lui, dit-elle, et qu'elle vienne régner ici. Je ne suis plus rien.

Il la gronda, il la réprimanda, il l'obligea de reprendre le trousseau, il le rattacha lui-même, lui déclara que ses clés étaient toujours à elle seule, que sa maison aussi était à elle et sa basse-cour

et sa laiterie, et qu'il n'y aurait rien de changé dans cette maison du haut en bas, de long en large, sinon qu'il y aurait quelqu'un de plus pour l'aimer, qu'elle ne connaissait pas Aleth, qu'elle finirait par la connaître, que sa bru aurait pour elle toutes les attentions, toutes les déférences, toutes les soumissions.

Puis, se penchant à son l'oreille :

— Veux-tu que je l'aille chercher?

Elle eut un soubresaut, elle s'écria : — Pas encore! — Mais elle se dit que, puisqu'elle était condamnée à vider ce calice, mieux valait le boire tout de suite, et elle murmura : — Fais ce que tu voudras, je ne veux plus rien.

Il partit comme un trait, et elle entendit bientôt le roulement d'un cabriolet sur le pavé de la cour. Elle aimait tant l'ordre qu'elle voulait en mettre dans le désordre. Comme une martyre qui fait sa toilette et range ses vêtemens pour avoir bonne grâce dans le supplice, elle se lava soigneusement le visage et les mains, elle remplaça son bonnet fripé par une coiffe toute fraîche, revêtit sa robe de soie marron des grands jours, ôta ses galoches et mit ses bottines neuves. Puis elle descendit l'escalier, marmottant de marche en marche : — Que votre volonté soit faite et non la mienne! — Elle entra dans la salle à manger, s'assura qu'il n'y avait rien qui traînât, s'assit dans son fauteuil et attendit, les yeux attachés sur la porte, se disant : — Tout à l'heure cette fille entrera.

Elle entendit de nouveau le roulement du cabriolet, qui revenait dare dare, et la porte s'ouvrit, et cette fille entra. Elle était fort pâle, fort émue, mais elle avait le ciel dans les yeux et aux lèvres un sourire d'ange. Avant que Mme Paluel eût le temps d'y penser, elle s'était précipitée à ses genoux, elle lui avait pris les deux mains dans les siennes, elle lui disait d'une voix entrecoupée :

— Oh! que vous êtes bonne!.. Oh! madame, que vous êtes bonne!.. Quoi! vous voulez? vous consentez?.. Oh! je sens bien quelle reconnaissance je vous dois, et ce ne sera pas assez de toute ma vie... Soyez-en sûre, Aleth Guépie n'est pas une ingrate... Mon Dieu! comment dirai-je?.. J'ai le cœur si plein que je ne puis trouver des mots pour vous parler... Oh! comme je vous aimerai! Vous serez ma mère, je serai votre fille... Croyez-moi bien, je n'aurai pas d'autre volonté que la vôtre, vos désirs seront les miens... Oui, je vous aime, je vous aime... Je veux vous baiser les mains. (Et elle les baisait.) Je veux vous baiser les genoux. (Et elle les baisait aussi.)... Je voudrais baiser la poussière de vos pieds. (Elle n'alla pas jusque-là.)... On vous a dit peut-être que j'étais une fille légère, une fille sans cœur. Vous verrez comme ils ont menti... Mais il faut aussi que vous m'embrassiez. Je ne serai contente que quand vous

m'aurez embrassée... Oh! madame, je vous en supplie, embrassez-moi.

C'en était trop, c'était le supplice des supplices. Mme Paluel se débattit un instant, elle répéta une fois de plus : « Que votre volonté soit faite et non pas la mienne! » Puis, se penchant sur un visage qu'elle aurait voulu anéantir d'un éclair de ses yeux, elle l'effleura de ses lèvres sèches avec autant de répugnance que si elle les eût posées sur la peau froide d'un serpent. Le sacrifice suprême était accompli, il lui parut que ce n'était pas trop d'une éternité de paradis pour la récompenser de ce qu'elle venait de faire. Après cela, elle sonna Catherine, lui commanda d'apporter du café, de la crème, des galettes et certaines tasses à fleurs bleues et à liseré d'or, qui ne sortaient du buffet que lorsqu'on avait du monde. On but, on mangea, et elle se disait : « Eh! bon Dieu, ce n'est que le commencement. Ce visage sera là, devant moi, tous les jours, et tous les jours je le verrai, et tous les jours il faudra que je me taise. » Aleth lui prodiguait ses sourires d'ange, et s'avisant qu'elle cherchait quelque chose des yeux, elle devina que c'était un carreau et s'élança pour le lui mettre sous les pieds. Quant à Robert, par une attention délicate pour les jalousies maternelles, il regardait à peine celle qui l'avait rendu malade, il ne s'occupait que de sa mère, et lorsque Aleth partit, il la reconduisit jusqu'à la porte de la cour et pas plus loin.

Mais, l'instant d'après, il sortit furtivement. Elle cheminait sur la grande route, le nez au vent, la tête dans l'azur. Il prit à travers champs, courut si vite qu'il la rejoignit. Ce fut une surprise pour elle, ne l'ayant pas entendu venir, et elle poussa un petit cri, comme la première fois qu'il l'avait embrassée. Personne ne pouvait les voir, elle avança la tête, leurs lèvres s'unirent, il ne savait où il en était, et il lui entra au cœur une telle abondance de joie qu'il craignait de n'y pouvoir suffire. Elle reprit sa route, ivre de bonheur ainsi que lui, contente d'être aimée, triomphante d'être épousée, mourant d'envie de crier à tout l'univers : « Il est à moi, lui et tout ce qui est à lui. » Immobile dans la poussière du chemin, il la regardait s'éloigner. Par l'effet d'un miracle ou d'une étrange illusion, une petite femme qui n'a pas cinq pieds de haut nous paraît quelquefois occuper tant d'espace qu'à côté d'elle il n'y a place pour rien. Elle nous cache le reste de la terre et tout ce qu'il y a dessus, elle remplit le monde, et quand elle se retourne pour nous sourire, si courte que soit la distance du bout de son menton à la passe de son chapeau, il nous semble que c'est trop peu d'une vie pour faire le tour de ce visage, qu'il nous sera éternellement nouveau, que nous n'en épuiserons jamais le charme et les délices, que c'est un

secret insondable, infini comme le ciel et ses étoiles. Aleth se retourna, puis disparut, et il revint lentement sur ses pas. Pour la première fois, il venait de décider qu'il n'avait rien à regretter dans sa vie, qu'elle avait été savamment ordonnée et réglée par quelqu'un qui lui voulait du bien. Qu'était-ce que le capitaine Barrelet et sa fameuse *Adélaïde?* Vraiment, il avait trouvé mieux que cela. Il jetait sur ses terres un regard complaisant; elles lui paraissaient grasses, luisantes, il les mettait en idée aux pieds de celle qu'il aimait. Il disait à ses charrues : « Travaillez pour elle. »

Il avisa un semeur occupé à emblaver un champ. Encore novice dans son métier, ses pas n'étaient pas égaux, il accomplissait mal ce geste solennel qui ressemble à un mystère, à un sacrement. Robert alla droit à lui, voulant lui montrer comment il fallait s'y prendre. Il suspendit à son cou le grand tablier de toile qui contenait le grain, il en replia l'extrémité inférieure autour de son bras gauche, et il se mit à marcher, puisant dans le sac, le visage tourné contre le vent. Il lui semblait que c'était son cœur qu'il jetait au souffle du printemps, que c'étaient ses espérances qu'il répandait en terre, et qu'à chaque endroit où un grain était tombé, il voyait se lever une gerbe d'or.

IX.

Quand on a du caractère, une fois résigné à l'inévitable, au lieu d'atermoyer, de réclamer des sursis, on n'a plus que le désir de hâter le dénoûment, d'en finir le plus tôt possible. Ce qu'il y a de pire, dans certains malheurs, ce sont les détails, et Mme Paluel avait l'esprit ainsi fait que les accessoires la tracassaient quelquefois plus que le principal. Il lui tardait que sa disgrâce fût consommée, qu'on ne parlât plus de cet odieux mariage et de ses préliminaires. Elle n'ignorait pas qu'à deux lieues à la ronde, on en glosait beaucoup, et elle estimait, selon le proverbe turc, que plus on pile l'ail, plus il sent. Elle aurait voulu disparaître pendant quelques semaines dans un trou de souris, s'y endormir, être réveillée par la nouvelle que le mariage était fait et rentrer au Choquard avec l'apaisement mélancolique du fait accompli.

Son fils était aux petits soins avec elle, il la couvait des yeux, il ne savait qu'inventer pour lui être agréable, pour la récompenser d'un sacrifice dont il sentait l'étendue et la cruauté. Quoi qu'il pût faire, elle ne se départait pas d'une désespérante mansuétude, qui semblait offrir au ciel ses muettes douleurs. Il la consultait sur toute chose; elle répondait : « Qu'importe? fais ce qu'il te plaira. » Et

son regard disait : « Du moment qu'on fait quelque chose d'énorme, qu'importe une énormité de plus ou de moins? »

Elle avait toujours habité de moitié avec lui un petit appartement situé au premier étage. Sans l'en prévenir, elle se mit à déménager. Elle enleva successivement son vieux lit à baldaquin, sa vieille armoire de noyer, ses chaises de paille, ses rideaux rayés, son fauteuil de velours jaune, ses portraits de famille, la branche de buis et le bénitier accrochés à la muraille. Elle transporta son petit mobilier au rez-de-chaussée, dans une pièce qu'on appelait la chambre des amis et qui était attenante à celle de Mariette. Son déménagement terminé, elle contempla une dernière fois dans sa nudité le petit logis qui avait été si longtemps le sien et qu'elle abandonnait à l'étrangère, et elle dit à son fils :

— Tu le meubleras comme il te plaira; tu sais ce qu'elle aime.

Elle ne disait plus : cette fille ou cette créature, et encore moins cette drôlesse; mais elle ne pouvait prendre sur elle de l'appeler par son nom.

Elle respectait deux choses dans ce monde : le bon Dieu et l'opinion de la grande culture. Rien ne lui était plus dur que d'avoir à annoncer son malheur aux principales fermières du voisinage. Elle tenait cependant à s'acquitter de ce soin; elle se croyait seule capable de présenter les choses comme il convenait et sous le jour le moins défavorable, de les raconter en y mettant le véritable accent, et elle voulait savoir par elle-même ce qu'on pensait, ce qu'on disait. C'est un vilain poison qu'on a la fureur de boire. Une après-midi, s'ornant de tous ses atours, elle monta en voiture et s'en alla de ferme en ferme. Elle était très émue; elle avait la gorge serrée. Elle entrait, s'asseyait sur le bout d'une chaise, tenant aussi peu de place qu'il était possible, comme une accusée sur la sellette, et, avec un sourire douteux, passant son mouchoir sur les coins de sa bouche, elle disait :

— Eh bien! vous savez ce qui nous arrive?

Et elle regardait autour d'elle pour lire dans les yeux. Puis elle entamait son récit d'une voix haletante, parlant bas comme dans la chambre d'un malade, alléguant que son fils n'était pas un homme comme un autre, qu'il avait en toute chose des goûts particuliers et ses idées à lui. Après quoi, s'échauffant par degrés, elle plaidait les circonstances atténuantes, que Mlle Aleth Guépie était une parfaite beauté, qu'elle avait reçu une excellente éducation, que Mlle Bardèche ne pouvait trop se louer de son caractère, de son application, de ses rédactions, des progrès qu'elle avait faits dans tous les genres d'études, que, de leur côté, ses parens valaient mieux, beaucoup mieux que leur renommée, que, tout bien consi-

déré, c'étaient de braves gens qui avaient eu des déconvenues. Et elle regardait de nouveau autour d'elle pour s'assurer si on la croyait. Mais la grande culture est une grande école de diplomatie; on y apprend et à parler et à se taire. Ni Mme Bourgeret, ni Mme Cambois, ni même Mlle Alice Cambois, si consternée qu'elle pût être, ne laissèrent échapper un mot de persiflage ou d'ironie ou de blâme; elles ne dirent rien non plus qui ressemblât de près ou de loin à un encouragement, à une consolation. On écoutait avec une extrême politesse, dans un profond silence, et, de temps à autre, avec d'agréables sourires qui signifiaient : « Ah! si nous disions ce que nous pensons! Mais nous n'aurions garde; après tout, ce ne sont pas nos affaires. Qui veut se mésallier, qu'il se mésallie! ».

Elle revint de sa tournée le cœur gros, et les couleuvres qu'on lui faisait avaler, elle entendait que son fils les avalât aussi. Elle lui dit, sans avoir l'air d'y toucher :

— J'ai bien travaillé cette après-midi... J'ai vu les Bourgeret, les Lanterneux, les Cambois.

— Vraiment?.. Et ils se portent bien?

— Oh! rassure-toi, ces dames ont été très polies, très convenables.

Puis, laissant tomber goutte à goutte son vinaigre sur la plaie :

— Si tu m'en crois, tu ne les inviteras pas à ta noce.

— Pourquoi donc?

— Elles trouveraient quelque défaite pour ne pas venir. Dame! on n'aime pas à se compromettre, à se rencontrer nez à nez avec certaines personnes.

Il ne se fâcha pas; il était si heureux qu'il ne se fâchait jamais.

— Mais ils sont donc faits d'une autre pâte que nous, tes éternels Cambois? dit-il en riant. Je voudrais bien voir que quelqu'un pensât se compromettre en venant au Choquard!.. Eh bien! je les inviterai, tes Cambois et tes Bourgeret, tu verras qu'ils seront ravis de venir.

Il essaya de détourner la conversation en lui expliquant certaines dispositions qu'il avait concertées avec son notaire et comment il s'arrangerait pour qu'elle fût certaine, quoi qu'il arrivât, de finir paisiblement ses jours au Choquard. Il avait tout prévu, même le cas où il mourrait jeune et sans enfans, et il la consulta sur les mesures qu'il comptait prendre pour protéger Aleth contre les convoitises et les manœuvres de sa famille, ainsi que sur le chiffre de la pension viagère qu'il se proposait de lui assurer et qui ne courrait que du jour où elle serait veuve. Mme Paluel faisait semblant de ne pas écouter et ne perdait pas un mot.

— Vrai, tu m'étonnes, interrompit-elle. Tu prends déjà des pré-

cautions contre tes beaux-parens, qui sont la crème des honnêtes gens? Ce n'est pas bien à toi. Et quant à elle, tu comptes ne lui donner de son vivant que de l'argent de poche au fur et à mesure de ses besoins? A quoi penses-tu? Elle est si jolie! Si j'étais toi, je lui donnerais dès à présent tout ce que j'ai...

— Et tout ce que tu as, interrompit-il à son tour. Eh bien! j'ai causé avec elle de tout cela; je lui ai soumis mon projet de contrat. Elle s'est hâtée de dire que tout ce que je faisais était bien, qu'elle ne voulait pas que cela fût autrement.

— Je le crois, dit-elle avec un sourire amer. C'est une fille d'esprit qui sait attendre. Elle songeait à sa pension de veuve, dont le chiffre est beau.

Il ne releva pas ce mot féroce; il était résolu à tout lui pardonner. Mais comme il essayait de rentrer dans ses explications, elle l'en tint quitte, et lui dit comme d'habitude :

— Fais ce qu'il te plaira, c'est affaire à toi, cela te regarde.

Puis, revenant à son premier thème :

— As-tu choisi tes témoins?

— L'un sera le docteur Larrazet, qui a accepté avec beaucoup de plaisir.

— En es-tu bien sûr?.. Et l'autre?

— Oh! je n'aurai pas de peine à le trouver. J'ai des oncles, j'ai des cousins, ce me semble.

— Tu aurais tort de compter sur eux. Je connais les sentimens de mes sœurs; elles m'ont écrit toutes les deux. Dieu me préserve de te montrer leurs lettres! Mais sois parfaitement convaincu que, ni elles, ni leurs maris, ni leurs enfans ne paraîtront à ta noce.

— Grand bien leur fasse! On se passera d'eux.

— Oui, mais ton second témoin? reprit-elle.

Et, se grattant légèrement la tête avec une aiguille à bas :

— Si j'étais toi, Robert, je me contenterais de Lesape.

Il comprit l'intention et tout ce qu'il y avait de noire profondeur dans la malice de cette épigramme. Il répondit tranquillement :

— Au fait, tu as raison. Un homme en vaut un autre.

Deux jours plus tard, comme il traversait le bois de la Roseraie, où il avait affaire, quelqu'un l'appela par son nom, et il vit venir à lui, monté sur un bel alezan, un grand jeune homme qu'il connaissait depuis son enfance, mais qu'il ne voyait que de loin en loin, sans se soucier beaucoup de le voir plus souvent. C'était le marquis Raoul de Montaillé, qui était venu faire un tour dans son château pour s'assurer que son nouveau garde-chasse, Polydore Guépie, élevait convenablement ses faisans. Le marquis Raoul

n'avait que vingt-cinq ans tout au plus et en paraissait davantage. Il avait le regard fatigué; son sourire était pâle et son front commençait à se dégarnir; il en était réduit à ramener. Il se trouvait bien tel qu'il était; il y avait du parti-pris, un choix volontaire dans sa manière d'être. Il n'était pas fâché qu'on devinât en le regardant que la vie n'avait plus rien à lui apprendre, que le caillou avait beaucoup roulé, que beaucoup d'affaires et beaucoup de femmes avaient passé par là. Peut-être se mêlait-il un peu de calcul à ce grand détachement qu'il affectait et que semblait annoncer la simplicité recherchée de sa toilette. Il tâchait de ressembler à un Anglais en négligé qui méprise les apparences et ne s'inquiète pas d'imposer aux badauds. Mais il faut lui rendre cette justice qu'en toute chose il ne considérait que son plaisir réel ou son profit et que les petites vanités, qui coûtent si cher, ne l'induisaient jamais en dépense; il était sage dans la folie. Ne passant guère à Montaillé que la saison de la chasse, personne ne songeait à s'affliger de ses absences. Quand on le voyait venir, on disait :

— Tiens! c'est le marquis Raoul sur son alezan!

Mais on n'ajoutait rien; on ne parlait de lui ni en bien ni en mal, et il n'avait jamais fait ni mal ni bien à qui que ce fût. Il était parfaitement personnel et toujours poli; il aimait à pratiquer les vertus qui ne coûtent rien.

Il faut dire à sa décharge que sa première jeunesse avait été fort malheureuse et qu'en travaillant résolûment à son bonheur, il ne faisait que se rattraper. Son père l'avait toujours tenu de court, et il n'était hors de page que depuis quatre ans. Après avoir mené longtemps joyeuse vie, ce père, auquel il n'aimait pas à penser, s'était subitement converti, et l'étrangeté de sa conversion lui avait acquis la réputation d'un cerveau dérangé, ce qui n'était pas tout à fait exact. C'était un de ces hommes de sentiment que le spectacle des révolutions jette dans le mysticisme, qui, à force de voir dans ce monde des choses qui leur déplaisent, ne veulent plus vivre que dans l'autre et, n'espérant plus rien des causes secondes, s'en remettent à l'intervention miraculeuse des anges et des archanges. Ce légitimiste très fervent avait cessé de l'être le jour où il avait découvert que le comte de Chambord, s'il remontait sur le trône de ses ancêtres, ferait des concessions à son siècle et n'entendait supprimer ni le suffrage universel ni la liberté de conscience. Dès lors l'héritier de ses rois ne lui était plus apparu que comme un révolutionnaire déguisé, et, dégoûté de la politique, il s'était plongé dans la théologie. Quittant à jamais ce Paris radical et athée qu'il abhorrait, secouant contre lui la poussière de ses souliers, il était venu s'enterrer à Montaillé pour y vivre de régime et consacrer des

sommes folles à restaurer son magnifique château qui menaçait ruine. Par surcroît, il s'y était construit un oratoire, un calvaire et un chemin de la croix, qu'il gravissait à genoux le vendredi saint de chaque année, faisant participer sa femme à ce pieux exercice. Plus jeune que lui de trente ans, elle avait pris difficilement son parti de cette vie de réclusion. Il s'en accommodait à merveille et ne sortait de son parc, qui était fermé à tout le monde, que pour aller en pèlerinage à la Salette ou à Lourdes, d'où il rapportait peut-être la santé, mais où il n'apprenait pas à rendre heureux ses entours.

On le traitait dans le pays de vieux fou, on l'appelait aussi la vieille momie, et il est certain que cet homme, à qui le mysticisme n'avait laissé que la peau et les os, ressemblait à quelque pharaon embaumé. Le mal est qu'il avait une volonté tenace et qu'il se dédommageait de ses agenouillemens en exerçant un despotisme assez dur sur tout ce qui l'approchait. Sa femme avait fini par s'accoutumer à lui, son fils n'y avait pas réussi. Il l'avait fait élever aux jésuites, et dans ses vacances il l'emmenait à la Salette, ayant promis au Seigneur de lui consacrer cette hostie immaculée. Cependant le jeune homme, qui se sentait peu de vocation pour le métier d'hostie, s'amusait comme il pouvait, dans l'ombre d'un profond mystère. Par bonheur, son père ignorait tout, continuait de croire à la virginale candeur de son rejeton; s'il se fût douté de quelque chose, Éliacin aurait vu beau jeu. On croira sans peine que, quand ce dévot vieillard rendit son âme à Dieu, ses héritiers ne firent pas couler beaucoup de larmes sur sa tombe.

Dès que le père fut mort, on put s'apercevoir combien le fils lui ressemblait peu et paraissait disposé à prendre de tout point le contrepied de ses sentimens et de sa conduite. M. Larrazet avait eu raison de dire à Mme Paluel que nous n'héritons guère des vices et des vertus dont nous avons souffert. Le mysticisme avait trop fait souffrir Raoul de Montaillé pour qu'il ne criât pas à ce fantôme: *Vade retro, Satanàs!* Il avait conclu des épreuves de sa jeunesse que le premier devoir d'un marquis est d'être de son siècle et de n'avoir point d'opinions extrêmes, à moins qu'elles ne puissent lui servir à quelque chose. Il en inférait aussi que, dans un temps où l'homme ne compte que par la quantité d'argent disponible qu'il possède, il est vraiment ridicule d'engloutir une partie de sa fortune dans la restauration d'un vieux château. Il ne vendit pas le sien, il ne serait pas rentré dans ses frais, et d'ailleurs, étant grand chasseur, il tenait à son parc et à ses remises. Mais il sut user de son nom pour se créer des liaisons dans le monde de la finance. Avisé et prudent, il se défiait des aventures et des coups de bourse, il

aima mieux se faufiler avec art dans plusieurs entreprises industrielles qui promettaient de beaux dividendes, et personne ne s'entendait mieux que lui à revendre cher des actions qu'il avait eues presque pour rien. S'il était de deux ou trois clubs, il était aussi de trois ou quatre conseils d'administration, et on ne le prenait jamais sans vert. Il avait le mérite de ne pas négliger les petits gains. On le voyait souvent à l'hôtel des ventes, où il apprenait à deviner sous sa crasse vierge une toile de prix; mais il ne collectionnait pas, il brocantait. Bref, il y avait dans le marquis Raoul de Montaillé un aristocrate et un bourgeois qui vivaient dans la meilleure intelligence. Il avait de la tournure, de la ligne, des mains très fines, de la hauteur dans la politesse, de la politesse dans la hauteur, et il était un cavalier accompli. C'était la part de l'aristocrate. En revanche, il adorait l'argent et ne le gaspillait pas, il savait acquérir et il savait conserver, il mêlait à ses plus grandes dissipations le souci de l'arithmétique, recherchant de préférence les petites affaires qui rapportent gros et les grands plaisirs qui coûtent peu. C'était la part du bourgeois. Pour dire toute sa pensée, rien ne lui semblait plus pitoyable dans ce monde qu'un fils d'épicier enrichi qui joue au talon rouge; rien, au contraire, ne lui paraissait plus admirable qu'un marquis intelligent qui, pour arrondir son patrimoine, emprunte aux épiciers leurs rubriques et toutes leurs vertus utiles; quant aux autres, il les leur laissait pour compte. Gens de peu qui s'emmarquisent, grands seigneurs qui s'embourgeoisent, on ne sait aujourd'hui quels sont les plus nombreux.

Raoul de Montaillé et Robert Paluel s'étaient beaucoup fréquentés dans leur enfance. Le château et la ferme étaient distans l'un de l'autre de plus d'une lieue; mais la Roseraie servait de trait d'union. On s'y était rencontré, et trompant la plus jalouse des surveillances, le futur marquis s'y ménageait des rendez-vous avec le fils du grand fermier, lequel plus âgé que lui de cinq ans, l'initiait à tous les secrets de sa précoce expérience et lui enseignait plus d'un exercice agréable. On dénichait ensemble les corbeaux, on pêchait les grenouilles, on donnait la chasse aux hérissons; malheur à celui qui se laissait prendre! on le jetait au plus profond d'une mare pour avoir le plaisir de le voir nager. Pendant quelques années, on s'était perdu de vue; puis Robert était parti. Peu de temps après son retour, il eut la surprise de recevoir la visite de son ancien compagnon de jeux, qui se faisait un point de conduite de ne jamais négliger une relation utile et qui avait découvert par instinct qu'on a souvent besoin d'un plus petit que soi. Par l'intercession d'un directeur de conscience qui avait du crédit, le malheureux prisonnier avait arraché à son intraitable père la permission d'aller à Paris étudier le

droit et de se procurer ainsi un peu de liberté. Mais la pension qu'on lui faisait était si mesquine que sous peine de vivre sur lui-même, il était devenu la proie de l'un de ces prêteurs à la petite semaine, de ces agens d'affaires véreux qui pullulent dans le quartier des écoles et qui, toujours à l'affût des fils de famille, leur offrent charitablement cinq cents francs en leur faisant souscrire une reconnaissance de quinze cents. Son prêteur, inquiet de son argent, perdit patience, le menaça de s'adresser à son père. Dans son angoisse, Raoul s'était souvenu du dénicheur de corbeaux; mettant sous ses pieds toute fausse pudeur, il s'était adressé à Robert, qui s'empressa de lui avancer la somme, laquelle fut remboursée le jour même où le vieux marquis partit pour cet autre monde qu'il préférait à celui-ci. Du même coup son fils déclara courtoisement à Robert qu'il avait contracté envers lui une dette de reconnaissance et qu'il espérait trouver quelque occasion de lui être agréable, se promettant en secret d'acquitter cette dette de la façon qui lui coûterait le moins. En attendant, il achetait au Choquard sa paille et son avoine, les ayant ainsi à meilleur compte. Comme il aimait à courir la perdrix autant que le faisan, chaque année aussi il louait la chasse de Robert, qui en eût facilement trouvé un meilleur prix. Depuis quelque temps, il s'était avisé que Robert Paluel pouvait encore lui servir à autre chose. Convaincu que ses affaires s'en trouveraient mieux, il aspirait secrètement à la députation. Robert était un homme à ménager, il était considéré, influent; on lui avait offert plus d'une fois les honneurs de la mairie, qu'il avait déclinés. Le marquis espérait faire de lui un de ses courtiers d'élections; c'était un bon atout à mettre dans son jeu, et il voulait les y mettre tous. Pour ce qui est de ses opinions, il n'en avait pas encore, se réservant d'adopter celles qui conviendraient le mieux à ses électeurs, et il espérait que Robert lui donnerait de salutaires avis à ce sujet. A la vérité, rien ne pressait, mais il entendait s'y prendre de loin pour préparer sa candidature, et il avait déjà commencé ses semailles.

Il tendit la main à Robert en disant :

— J'aurais le droit de vous en vouloir. Vous vous mariez et je n'en sais rien.

— Il paraît pourtant que vous le savez, monsieur le marquis.

— Je l'ai appris tout à l'heure de mon nouveau garde-chasse, Polydore Guépie, qui, si je ne me trompe, est le demi-frère de votre future.

Robert ne répondit pas. Il trouvait qu'en ce moment M. Raoul de Montaillé n'avait pas tout le tact qu'on peut attendre d'un marquis. Raoul avait cependant l'intention d'être aimable, car il ajouta :

— Je n'ai jamais vu Mlle Guépie, mais on la dit charmante... Et que dit votre mère de ce mariage?

— Elle n'en est qu'à demi contente.

— Je m'en doutais; mais c'est égal, vous épousez, paraît-il, une fort jolie fille, c'est bien quelque chose que cela, et on a raison, en se mariant, de ne consulter que ses goûts.

Il partit de là pour protester du peu de cas qu'il faisait des préjugés, de la sotte tyrannie de l'opinion. Il n'est rien de tel que les gens très calculés pour encourager les folies des autres, quand ils n'ont pas à en pâtir, et pour médire des petites considérations de la sagesse mondaine et intéressée. C'est la vieille histoire de l'homme qui crache dans le plat, à la seule fin d'en dégoûter son prochain et de se le réserver.

— Et quand vous mariez-vous? reprit-il.

— Dans quinze jours, le 26 mai.

— Je reviendrai tout exprès de Paris... Invitez-moi ou je m'invite.

— C'est trop d'honneur que vous me ferez, repartit froidement Robert, à qui il importait peu qu'il y eût à sa noce un marquis de plus ou de moins.

— Mais il me semble que nous sommes de vieux amis, que nous pouvons compter l'un sur l'autre, reprit Raoul avec autant de vivacité que le lui permettait son absolue indifférence... Le fait est, continua-t-il, que si j'avais été informé plus tôt, j'aurais sollicité la faveur de vous servir de témoin.

Robert le regarda pour s'assurer qu'il était sérieux, ces derniers mots lui avaient fait dresser l'oreille. Il se disait que le hasard venait de lui fournir un admirable moyen de fermer la bouche à sa mère, qui le croyait réduit à Lesape. Quelle réplique à lui faire!

— Il ne tient qu'à vous, monsieur le marquis, répondit-il; la place est encore vacante.

Le marquis Raoul se trouva pris et s'exécuta de la meilleure grâce du monde. Il remercia Robert de tout le plaisir qu'il lui faisait, et lui serrant de nouveau la main :

— Le 26 mai, je serai votre homme.

Il partit en maugréant contre lui-même. — Ce que c'est que la rage d'être aimable! pensait-il. C'est une vraie tuile que je me suis fait tomber là sur la tête. Mais, par exemple, je ne lui devrai plus rien, nous serons quittes.

Le soir de ce même jour, Robert dit négligemment à sa mère :

— Si tu ne tiens pas trop à Lesape, nous pourrons nous passer de lui. J'ai trouvé un second témoin, qui s'est offert de lui-même.

— Et qui donc?

— M. le marquis Raoul de Montaillé.

— Il s'est moqué de toi, s'écria-t-elle.

— Il y a beau jour que je le connais, répondit-il, et je le soupçonne d'avoir de bonnes raisons pour ne jamais se moquer de moi.

Et il la laissa à son étonnement. Épouser une Guépie et avoir un marquis pour témoin! Cela déroutait toutes ses idées, il y avait quelque chose de démonté dans l'univers.

On était pour le moins aussi occupé à la *Renommée* qu'au Choquard. Le lendemain du jour où le mariage fut décidé, Aleth avait choisi sa meilleure plume pour annoncer l'événement à Mme Blackmore, qui était encore en Italie, et à son récit elle avait joint certaines insinuations qui furent comprises. Mme Blackmore lui répondit qu'elle consentait à se charger de son trousseau et lui envoya un chèque de deux mille francs sur son banquier de Paris, non sans lui donner à entendre qu'il y a fin à tout, que c'était la dernière libéralité qu'elle lui faisait. Depuis lors, ce ne furent plus qu'allées et venues. La mère et la fille allaient au moins trois fois la semaine à Paris, on y courait les magasins, on examinait, on conférait, on marchandait, et le soir on revenait en triomphe à la *Renommée* avec ses emplettes, dont s'émerveillaient les commères de Mailly, accourues à cet effet. Tout en se pâmant, elles se disaient avec dépit : « Ont-ils de la chance, ces Guépie! Depuis qu'il pleut dans leur écuelle, il n'y en a plus que pour eux. Est-elle heureuse, cette petite coquine! Et dire que nous l'avons vue de nos yeux garder les dindons! » Aleth affectait de dédaigner également leurs extases et leurs jalousies secrètes, et buvait tout cela doux comme du lait. Ce fut bien autre chose quand arriva la corbeille. Cette fois, le futur n'avait pas consulté sa mère; robes, parures, montre, bijoux, rien ne lui avait paru trop beau pour enchâsser son idole.

Comme lui, elle s'était occupée de bien choisir ses témoins et elle n'avait que l'embarras du choix. Les hommes sont lâches et tout réussit aux heureux. Les gens qui avaient le plus méprisé les Guépie avaient des démangeaisons de figurer dans ce mariage si curieux, si imprévu, qui faisait tant de brouhaha. On ne put résister aux instances du boulanger de Mailly, important personnage dont on était un peu les cousins, sans compter qu'on lui devait quelque argent. Mais Aleth refusa les autres. Elle avait appris que Mme Blackmore, arrivée depuis peu à Paris, comptait, avant de partir pour l'Angleterre, passer deux ou trois semaines à Mailly. Taillant de nouveau sa plume, elle lui représenta que sa chère marraine comblerait tous ses vœux en autorisant M. Blackmore à lui prêter son assistance dans l'intéressante et solennelle cérémonie qui se préparait. Mme Blackmore lui octroya encore sa demande, qui cette fois ne la mettait point en dépense. Il semblait que dans ce mariage tout dût être prodigieux. Pour témoins, un médecin, un boulan-

ger, un marquis et un Anglais, et encore disait-on qu'il était poitrinaire. Il s'était fait bien des mariages à Mailly, mais de mémoire d'homme aucun Anglais n'y avait paru. C'était un décor tout nouveau.

Fière de son trousseau, de sa corbeille et de son Anglais, préoccupée de ses apprêts, étourdie de son bonheur, Aleth vivait en l'air, dans les espaces, hors d'elle-même; ses pieds ne touchaient plus à la terre. Dans les tête-à-tête qu'elle avait avec son fiancé, celui-ci lui adressait jusqu'à trois fois la même question sans qu'elle s'aperçût qu'il l'interrogeait. Elle s'en apercevait enfin, se tirait d'affaire en inclinant vers lui son front radieux, qu'il baisait avec passion. Dans tout amour, a dit l'apôtre, il y a quelqu'un qui aime davantage et quelqu'un qui est plus aimé.

Enfin le 26 mai arriva; désirés ou redoutés, les jours, quels qu'ils soient, finissent par arriver. Ce matin-là, le ciel était d'un bleu pur et profond, il n'y avait pas un nuage, ce qui parut absurde à Mme Paluel. Les coqs s'éveillèrent de meilleure heure que de coutume, jamais leur chant n'avait été si triomphal, ils annonçaient des gloires, des béatitudes. Ils lui semblèrent ineptes et imbéciles, elle leur eût volontiers tordu le cou. Elle poussa un soupir qui en valait dix, s'étant promis de n'en plus pousser jusqu'au soir, de faire bonne contenance, de telle sorte que personne ne pût lire son désespoir dans ses yeux. Que cette journée lui fut dure! Elle eut pourtant une satisfaction. En sortant de la mairie, on se rendit à l'église. La cérémonie achevée, Richard Guépie, qui guettait le moment, s'élança vers la belle-mère de sa fille pour lui offrir son bras. Elle fit semblant de découvrir une petite tache à l'une des brides de son chapeau de velours, et, baissant le menton, elle ne s'occupa plus que de la gratter, tout en gagnant la sortie le plus vite possible. Guépie, le bras arrondi, les yeux en coulisse, la bouche en cœur, la suivait, disant :

— Permettez, madame Paluel, permettez...

Elle ne voyait rien, n'entendait rien, grattait toujours sa tache, jusqu'à ce qu'elle lui dit sans le regarder :

— C'est inutile, monsieur Guépie; il faut que je rentre au Choquard pour m'occuper de mon couvert.

Toute la noce, à l'exception de Mme Paluel, se rendit à la *Renommée*, où une collation l'attendait. Puis on remonta en voiture pour faire une grande promenade, et à six heures précises on arrivait à la porte du Choquard. Les voitures entraient une à une dans la cour, versaient leur monde et ressortaient par le passage voûté. En descendant, ces dames de la grande culture se rendaient dans la chambre de Mme Paluel, sanctuaire accessible à elles seules. Elles

s'y débarrassaient de leurs châles de dentelles, de leurs chapeaux à la dernière mode, ayant grand soin de ne pas déranger l'industrieux édifice de leur coiffure. Puis elles passaient dans la salle à manger, portant délicatement leurs mains à leur tête pour s'assurer que leurs bandeaux bouffaient et qu'il n'y avait pas à leur chignon quelque épingle qui sortît. La table en fer à cheval était belle à voir; le linge, les nappes et les serviettes damassées, la vaisselle, l'argenterie, les cristaux et les fleurs, tout était digne du Choquard. Mme Paluel s'était arrangée pour que les brebis et les boucs n'eussent pas commerce ensemble; les Guépie se trouvaient tous rangés les uns à côté des autres et faisaient bande à part. Elle ne leur avait adjoint que Lesape, qu'elle goûtait peu, et l'instituteur de Mailly, qu'elle accusait d'être libre penseur et radical. Le repas fut succulent, exquis; assistée de deux marmitons venus de Paris, Catherine, qui était un vrai cordon bleu, s'était surpassée. Les vins étaient tous de première qualité; la cave du Choquard était célèbre.

Les choses ne se passent jamais comme on pensait, et il y avait eu, ce jour-là, des attentes trompées, des déceptions, plus d'un front soucieux. Celui de tous les invités qui du matin au soir avait semblé le plus satisfait de son sort était François Lesape. Il s'était dit de minute en minute : « Mon Dieu! que je suis content de n'être pas le marié! » Cette pensée lui mettait de la joie dans le sang.

Les sœurs de Mme Paluel étaient restées sous leur tente; mais avec leur assentiment, leurs maris et plusieurs de leurs rejetons étaient venus et faisaient bonne mine à mauvais jeu. On voulait bien protester, on ne voulait pas se brouiller. Après tout, quelque déplorable que fût ce mariage, s'il n'y avait pas d'enfant, le magot était destiné à revenir à la descendance des Larget. Mais s'il y avait un enfant, adieu le cousin à héritage! Ce double courant de pensées traversait incessamment leur esprit, et il en paraissait quelque chose sur leur figure.

Le docteur Larrazet avait vu avec plaisir se lever l'aurore de ce grand jour. Ce sceptique était un bon vivant, il aimait les fêtes et les bombances, il avait la réputation d'une fourchette distinguée. Mais à peine venait-il de se mettre à table, de déplier sa serviette, on vint le relancer pour qu'il se rendît en hâte auprès d'un typhoïde qui se mourait. Il partit visiblement contrarié et ne reparut pas.

Le marquis Raoul de Montaillé s'était retiré beaucoup plus tôt que le docteur. Il était arrivé à l'heure dite, dans les meilleures dispositions, résolu à faire son devoir, à se montrer bon prince jusqu'au bout. Mais, à la mairie déjà, son visage s'allongea par degrés et l'expression en devint maussade; il se sentit comme envahi par

une sorte de migraine, quoiqu'il ne fût pas sujet à ce genre d'accidens. Était-ce bien une migraine? C'était plutôt cette sourde mélancolie qui s'empare tout à coup de tel marquis ou de tel bourgeois lorsqu'invité à quelque mariage, il fait la découverte que la mariée qu'il ne connaissait pas est beaucoup trop jolie; il entend par là qu'elle l'est trop pour le marié, qu'il connaît; ce n'est pas qu'il voulût l'épouser, mais il lui trotte dans l'esprit des imaginations qui l'affligent; le bonheur de son prochain le chagrine. Raoul de Montaillé, sur ce qu'on lui avait dit, s'attendait à voir une beauté rustique; vraiment c'était bien autre chose. Il employa tout le temps de la messe à se représenter tantôt ceci, tantôt cela, à considérer tel cas fortuit qui aurait pu se présenter. N'aurait-il pas pu se faire, par exemple, qu'au lieu de se fiancer à Robert Paluel, cette ravissante créature fût venue un matin prendre des nouvelles de son frère le garde-chasse, qui lui aurait fait les honneurs du parc de Montaillé? On se serait rencontré, et de fil en aiguille il en serait peut-être résulté beaucoup de choses agréables. Ces réflexions assombrirent tellement l'humeur de Raoul qu'en sortant de l'église, il s'approcha de la mariée et du marié pour leur annoncer qu'à son vif regret une affaire urgente le rappelait à Paris. Le marié ne fit aucun effort pour le retenir, et, ce qui le mortifia davantage, la mariée ne parut prêter qu'une médiocre attention à ce qu'il lui disait, elle ne répondit que par un sourire fugitif et banal, puis elle détourna la tête et, regardant tour à tour Paul et Jacques, elle leur adressa le même sourire banal et fugitif qui servait pour tout le monde. Mon Dieu! elle n'était pas fâchée qu'on pût dire qu'il y avait un marquis à sa noce; mais lui ou un autre, peu lui importait, et quand il n'y aurait point eu de marquis de tout, elle en eût pris facilement son parti. Sa gloire et sa félicité se suffisaient à elles-mêmes, et dans cette grande journée les accessoires la touchaient peu.

Comme le marquis de Montaillé, Mmes Bourgeret et Cambois avaient trouvé la mariée trop jolie; comme lui, quoique pour un autre motif, elles avaient eu peine à dissimuler leur dépit. Elles pensaient à leurs filles, elles faisaient d'humiliantes comparaisons. Elles avaient eu un autre mécompte. Le matin, en faisant leur toilette, en écoutant l'agréable froufrou de leurs robes de soie, en attachant à leurs oreilles leurs plus beaux pendans et à leurs poignets leurs bracelets d'or les plus riches, elles avaient plus d'une fois souri dans l'espérance qu'un mariage si mal assorti aurait son côté comique, qu'avant la nuit il se produirait quelque incident, quelque anicroche dont on pourrait gloser. Elles croyaient savoir, sur la foi de certains rapports, qu'Aleth ne se souvenait pas toujours des admi-

rables leçons de Mlle Bardèche, que dans ses échappées d'humeur, elle avait des mots, des gestes malheureux. Leurs prévisions malignes étaient déçues. Aleth fut irréprochable de tenue comme de langage, tour à tour grave et digne sans affectation ou affable sans familiarité, en un mot, aussi princesse de la tête aux pieds qu'aucune de celles que renferme la Brie.

M. Blackmore n'avait eu aucune déception ; il s'était attendu à s'ennuyer beaucoup ; jusqu'au soir il s'ennuya consciencieusement. Sa femme lui avait enjoint d'être aimable, et quand on a un bon caractère et qu'on a épousé une femme riche, on fait ce qu'elle vous dit de faire. Tout le long du jour, il avait échangé avec celui-ci, avec celui-là, de vigoureux *shake-hands*, qui leur faisaient craquer les os des doigts, et quoi qu'on pût lui dire, il souriait agréablement. Sa mauvaise fortune voulut que le boulanger Mathieu, intarissable jaseur, aux phrases et aux gestes arrondis, qui ressemblait à un gindre d'opéra comique, prît en goût dès la première minute le teint rosé et les grands favoris en côtelette de l'insulaire. Il s'attacha, se cramponna à lui, ne le quitta plus d'une semelle, lui débitant de longues histoires, agrémentées de coq-à-l'âne, sans réussir à se convaincre que M. Blackmore ne savait pas un traître mot de français. M. Blackmore eut sa revanche au dîner, en adressant aux mariés, entre la poire et le fromage, un interminable *speech* en anglais, qu'ils comprirent tant bien que mal et qui fut lettre close pour tous les autres convives, ce qui ne les empêcha pas de l'écouter avec recueillement ; on respecte toujours un peu ce qu'on ne comprend pas. Après quoi, M. Blackmore échangea de nouveau des *shake-hands* avec toute la compagnie et se retira, au vif chagrin du boulanger, qui disait bien des jours plus tard : « Vous avez beau dire, ce sont de fameux gaillards que ces Anglais ! »

L'inconvénient des discours est que, le branle une fois donné, chacun veut faire le sien. Celui du curé de Mailly ne fut pas long. Il souhaita des jours filés d'or et de soie aux deux époux, « ainsi qu'à l'honorable, à l'estimable, à la vénérable Mme Paluel. » Par forme de conclusion, il les exhorta tous à penser quelquefois au bon Dieu, leur assurant que c'était le meilleur moyen qu'on eût encore inventé d'être heureux dans ce monde et dans l'autre. Cette péroraison avait échauffé les oreilles de l'instituteur, qui, se trouvant un peu lancé, se leva aussitôt pour répliquer. Il déclara que ce n'était pas du bon Dieu qu'il s'agissait dans cette affaire, mais des miracles que produit l'enseignement primaire supérieur et laïque, qui pousse les hommes à s'élever au-dessus d'eux-mêmes et de leur condition. Il affirma que le jour où le gouvernement ferait son devoir et consacrerait quelques milliards à répandre partout les lumières jusque

dans la plus humble chaumine, toutes les Françaises auraient des talens distingués, que deux millions au moins de Français auraient du génie. Il termina sa harangue en portant un toast « à l'instruction intégrale, représentée dans ce beau jour par la charmante mariée, qui lui devait son bonheur. » Les principaux passages de cette pièce d'éloquence provoquèrent quelques murmures dans une partie de l'auditoire; mais dans l'autre branche du fer à cheval et dans tout le clan des Guépie, ils furent soulignés par d'énergiques applaudissemens. Il est certain que l'instruction intégrale n'avait jamais été mieux représentée dans ce monde que par la charmante mariée, qu'elle n'était jamais apparue sous une forme plus attrayante, plus coquette. C'était à donner l'envie d'en manger.

On pouvait classer M. et Mme Guépie parmi ceux des convives qui n'étaient pas tout à fait contens. Maître Richard gardait sur le cœur, sans pouvoir le digérer, l'affront public que lui avait fait Mme Paluel en sortant de l'église et qui avait été remarqué. La première partie de la journée avait été bonne pour Palmyre; elle avait promené partout ses yeux humides et l'onction de son bonheur. Mais lorsqu'elle avait voulu pénétrer à la suite de Mmes Bougeret et Cambois dans la chambre de Mme Paluel pour s'y débarrasser de son châle et retoucher sa coiffure, elle avait trouvé visage de bois; en vain avait-elle gratté, la porte ne s'était pas ouverte. Elle en avait été réduite à suspendre son chapeau à l'une des patères de la salle à manger, et à plusieurs reprises les domestiques qui servaient et qu'elle suivait d'un œil inquiet l'avaient heurtée et froissée. L'humiliation, l'inquiétude lui avaient gâté son repas.

Plus heureux qu'elle étaient ses cinq beaux-fils, qui occupaient le bas bout de la table, l'employé de l'octroi dans son habit de lézard, le coquetier en redingote bleue, le vendeur de journaux en veste courte, le voiturier dans son habit de première communion devenu trop étroit, Polydore enfin dans son uniforme de garde-chasse d'un marquis. Aleth leur avait adressé le matin de pressantes admonestations, elle les avait adjurés de se bien tenir devant l'ennemi, de se surveiller beaucoup et de se taire. Ils avaient observé la consigne, et parlant peu, ils s'étaient repus, gavés, piffrés, avalant les truffes sans les mâcher, vidant d'un trait leur verre de champagne. C'était une belle chose de voir manœuvrer ces cinq paires de mâchoires avec autant de précision que si elles eussent fait l'exercice à la prussienne. Cependant, sur la fin du repas, Polydore s'émancipa. Chaque fois qu'il voyait le curé porter sa fourchette à ses lèvres, il se tournait vers le coquetier pour lui dire, la bouche pleine : « Quelle avaloire a la calotte! » Il le dit même une fois si haut qu'Aleth lui lança au travers de la table un regard terrible,

accompagné d'un geste impératif, pour le faire rentrer dans son néant.

Jusqu'au soir, Aleth avait été aussi noblement gracieuse, aussi gracieusement majestueuse qu'une impératrice le jour de son sacre. Son petit moi, ivre de joie et d'orgueil, se dilatait jusqu'à remplir le monde; la terre lui appartenait; du haut de son nuage, elle entrevoyait la foule des humains comme une fourmilière qui s'agitait confusément dans les bas-fonds. Par intervalles, en y regardant de plus près, elle distinguait quelques visages connus, parmi lesquels elle regrettait de ne pas apercevoir celui d'Alice Cambois, qui s'était bien gardée de lui procurer ce plaisir et s'était abstenue. Puis tout disparaissait et elle recommençait à rêver, laissant vaguer autour d'elle ses yeux ouverts qui ne voyaient rien. C'est ainsi que du haut d'une montagne on n'aperçoit souvent dans la vallée qu'un brouillard épais qui l'enveloppe et la cache. Par instans, il se déchire, il s'entr'ouvre, on distingue un clocher, un bouquet d'arbres, le cours d'un ruisseau; puis il se referme, et on ne voit plus qu'une vapeur grisâtre à ses pieds et le ciel bleu sur sa tête.

Aussi Aleth n'avait-elle gardé de cette journée qu'un souvenir vague et intermittent. Elle se rappelait qu'à la mairie, un rayon de soleil était venu frapper tout à coup le visage de M. Blackmore et avait fait briller comme de l'argent l'un de ses larges favoris. Elle se rappelait également que, pendant la messe, à laquelle la fanfare de Mailly avait prêté son concours, un trombone avait fait un *couac*, ce qui avait causé un léger chuchotement. Elle se rappelait encore que, dans le cours de la promenade, s'étant penchée à la portière, elle avait aperçu des hirondelles, fraîchement revenues d'Égypte, qui rasaient le sol et passaient comme des éclairs entre les jambes des chevaux.

Pendant le banquet, elle n'avait su ni ce qu'elle buvait ni ce qu'elle mangeait, et, à vrai dire, elle avait très peu mangé et n'avait bu que de l'eau rougie. En s'asseyant, elle avait déposé ses gants dans son verre à champagne. Elle avait vu un soir Mlle Bardèche en faire autant, ce qui lui avait paru fort distingué. Elle s'avisait confusément que Mme Cambois la regardait beaucoup et qu'il se mêlait quelque depit à son admiration. Un moment, elle se réveilla tout à fait pour parcourir des yeux cette grande table en fer à cheval, et, après les avoir arrêtés sur Mme Bourgeret et son mari, l'une accorte et bien disante comme une femme du monde, l'autre grave, un peu empesé comme un diplomate, elle avait embrassé d'un seul regard tout le clan des Guépie, et il lui avait paru que, du coquetier à Polydore, ses cinq demi-frères étaient impossibles, que son père, avec sa serviette nouée autour du cou, était bien vul-

gaire, que sa mère, qui, à chaque instant, changeait sa fourchette de main, était terriblement commune. Elle prévoyait que, lorsqu'on se lèverait de table, cette mère sentimentale voudrait l'embrasser pour faire devant le monde entier acte de possession. Au moment critique, elle se hâta de la prévenir et de lui tendre les deux mains en même temps que, de ses deux bras allongés, raides comme des barres de fer, elle la tenait à distance.

Quelques minutes après, encore toute vêtue de blanc, elle se trouvait seule dans une grande chambre qu'éclairait une lampe. Dans cette chambre, il y avait un beau lit de noyer à rideaux de perse, dont elle admira les bouquets. C'était son lit, quoiqu'elle n'y fût jamais entrée. Elle fureta un peu partout; puis elle fut se poster dans l'embrasure de la fenêtre, et, le front appuyé contre une vitre, elle voyait aller et venir dans la cour des étoiles jaunes ou rouges : c'étaient les lanternes des voitures qui venaient chercher leur monde. Elle entendait des bruits de voix et, sur le pavé, le piaffement des chevaux gorgés d'avoine. Bientôt après des fouets claquèrent, une à une les étoiles disparurent, le silence se fit et, tout à coup, elle sentit deux mains s'enlacer autour de sa taille, quelqu'un la souleva de terre, la coucha tout étendue dans ses bras et l'emporta autour de la chambre en disant :

— Enfin! que cette journée m'a paru longue!

Se penchant sur elle, il lui disait encore :

— Ces cheveux, ces joues, cette petite bouche et le reste, tout m'appartient.

Et, la regardant jusqu'au fond des yeux, il ajoutait :

— Il n'y a pas à dire, tu es à moi, tu es bien à moi, et tout entière.

Et il la mangeait de baisers.

Au même instant, une pauvre petite fille rentrait dans sa chambre solitaire. Comme Mme Paluel, elle s'était promis, le matin, de faire bonne contenance. En se levant, elle s'était appliqué sur les lèvres un sourire, et elle l'y avait si bien collé qu'il y était resté tout le jour. Elle l'avait montré à tout le monde, au docteur Larrazet comme à M. Blackmore, au curé de Mailly comme à Richard Guépie. A la vérité, dès la tombée de la nuit, il était un peu défraîchi, un peu fripé, un peu fané, comme ces fleurs qui ne vivent qu'un jour; ce n'était plus que l'ombre d'un sourire. Heureusement elle n'en avait plus besoin; la fête était finie. Elle retira de ses cheveux un nœud de rubans qu'elle posa sur une commode, puis un bouton de rose qu'elle jeta tristement dans la cheminée. Elle commença à se défaire; elle ôta sa robe et ses bottines, mais elle ne put aller plus loin; elle se sentait venir une irrésistible envie de pleurer, et, avant

d'avoir dégrafé son corset, elle se laissa tomber sur son lit, enfonçant son visage dans son oreiller pour qu'il étouffât le bruit de ses sanglots. S'était-elle fait des illusions? avait-elle caressé des chimères? Point du tout. S'était-elle jamais figuré?.. Oh! que non pas; l'en soupçonner serait lui faire injure; elle était trop raisonnable pour cela. Et cependant elle prouvait à cette heure qu'on peut décroire sans avoir cru, qu'on peut se réveiller sans avoir dormi et rêvé, qu'on peut se désespérer sans avoir eu d'espérance. Elle pensait à une superbe fille couronnée de fleurs d'oranger, elle pensait à un homme cravaté de blanc, à la beauté de l'une, au bonheur de l'autre, et elle pleurait à chaudes larmes, elle pleurait comme une Madeleine, ses yeux s'en allaient en eau.

La lassitude eut raison de son désespoir, elle finit par s'assoupir. A la pointe du jour, elle entendit frapper trois coups secs à la paroi de sa chambre, qui touchait à celle de Mme Paluel, et une voix lui cria :

— Je ne veux pas réveiller Catherine, qui doit être morte de fatigue. Viens vite, Mariette, j'ai besoin de toi.

Elle fut confuse et honteuse de l'état où elle se trouvait. Elle s'empressa de se lever, de s'arroser d'eau fraîche, de s'arranger, d'enfiler les manches de sa robe de cotonnade, et elle descendit bien vite dans la salle à manger, d'où la grande table avait déjà disparu. Les meubles étaient rassemblés dans un coin, sens dessus dessous; les trois fenêtres étaient toutes grandes ouvertes. Armée d'un puissant balai, Mme Paluel s'en escrimait avec fureur. Dès qu'elle vit Mariette : — Enfin, te voilà! lui dit-elle, c'est bien heureux. — Et lui jetant une époussette dans les mains :

— Viens donc m'aider à balayer toute la crotte de ces Guépie.

Ce disant, elle se remit à balayer, et avec leur crotte, elle balayait les Guépie eux-mêmes. Elle balayait le filandreux Richard, elle balayait la larmoyante Palmyre, elle balayait l'effronté Polydore, et le coquetier, et le voiturier, et le gabelou, et le marchand de journaux. Quand toute cette poussière fut sortie, elle s'avança dans la cour pour avaler une gorgée d'air pur, et machinalement elle leva les yeux sur une fenêtre du premier étage, dont le volet était hermétiquement clos. Elle poussa un profond soupir. Hélas! derrière ce volet, il y avait une Guépie qu'elle ne pouvait pas balayer.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

LES

TITRES NOBILIAIRES EN FRANCE

AVANT ET DEPUIS LA RÉVOLUTION

I.

La révolution française ne supprima pas seulement la noblesse comme caste et institution politique, elle entreprit encore de faire disparaître toutes les traces, d'anéantir tous les monumens qui en rappelaient l'antiquité et les privilèges. Le 5 novembre 1789, l'assemblée nationale décrétait qu'il n'existait désormais en France aucune distinction d'ordres, et le 15 mars suivant, un autre décret établissait le partage égal des successions sans égard aux biens d'origine noble. Cette assemblée abolissait, le 19 janvier 1790, les qualifications de prince, duc, marquis, comte, vicomte, vidame, baron, chevalier, écuyer, noble et toutes autres semblables, ainsi que les appellations de monseigneur, messire, altesse, excellence, éminence, grandeur. Elle interdisait également l'emploi des armoiries et des livrées. On ne voulut plus qu'il fût tenu compte des parchemins qui constataient l'ancienneté des familles, et, le 4 juin 1790, le ministre de l'intérieur, Saint-Priest, écrivait au généalogiste de la couronne, Chérin, pour lui intimer de ne plus recevoir à l'avenir les titres généalogiques qu'on était auparavant dans l'usage de lui remettre afin qu'il les présentât au roi. Chérin comprit que c'en était fait de sa profession; il s'engagea dans l'armée, où il devait bientôt devenir général et où, plus tard, il fut chef d'état-major de Masséna. Bien des gentilshommes allèrent alors déposer en holocauste leurs parchemins sur l'autel de la patrie. Des monceaux de vieux titres féodaux et de terriers furent livrés aux flammes.

On en envoya encore davantage aux arsenaux, où ils servirent, avec des cartulaires enlevés aux abbayes, à faire des gargousses et des bourres de fusil. Le peuple faisait alors entendre ce refrain :

S'il faut que le canon gronde
Bourré des droits féodaux,
C'est pour annoncer au monde
Que nous sommes tous égaux.

La convention nationale, en appliquant à tout Français la seule qualification de citoyen, passait le niveau sur toutes les têtes. On prétendait ramener tous les hommes à la même condition. Les jacobins s'efforçaient de faire adopter par chacun le bonnet rouge et la carmagnole. Quelques-uns voulurent même supprimer les souliers et chausser tout le monde de sabots. Le ci-devant noble, comme on disait dans le langage révolutionnaire, ne dut plus être désigné que sous le nom que portait sa famille avant d'être anoblie. Mais parfois ce nom avait été oublié. Il rendait méconnaissable l'ex-gentilhomme auquel il était imposé. On se souvient de la colère de Mirabeau contre le journaliste qui l'avait désigné dans *le Moniteur* sous le nom de Riquetti. « Savez-vous, lui cria-t-il, qu'avec votre Riquetti vous avez désorienté l'Europe pendant trois jours? » Il fallut donc le plus souvent se contenter de la suppression du titre et du *de* qui l'accompagnait. Le nom de terre prenait ainsi une physionomie plébéienne. Le marquis de Condorcet ne fut pas appelé Caritat, mais Condorcet tout court; Lafayette cessa d'être le marquis de Lafayette, mais il ne fut pas pour cela le citoyen Motier. Quelquefois cependant l'autorité fut sans pitié pour le nom féodal, et il n'est pas jusqu'au roi que l'on n'ait voulu dépouiller du nom qu'il tenait de ses ancêtres. Louis XVI comparut devant la convention sous le nom assez ridicule de Louis Capet, et le tribunal révolutionnaire condamna Marie-Antoinette sous celui de femme Capet. L'infortuné enfant que l'histoire appelle Louis XVII n'était, pour ses geôliers, que le petit Capet. C'était le temps, il est vrai, où l'on parlait du sans-culottes Jésus et de sa mère, Marie, femme Joseph.

Mais il est moins difficile d'abolir des institutions politiques que de changer les habitudes de langage et les usages de la vie. La tradition et la vanité furent plus fortes que des interdictions formulées par la loi et appliquées avec une inexorable rigueur. Les nouvelles dénominations prirent place dans le style officiel; en dehors des journaux et des clubs, elles ne furent guère usitées. Dans la conversation journalière, on continuait à désigner les hommes et les lieux par leur vrai nom; c'était le seul moyen de s'entendre, car la manie de changer les noms s'était tellement emparée du gouver-

nement qu'il avait débaptisé les villes comme les individus. Il voulait effacer tout ce qui rappelait non-seulement le régime de la *tyrannie*, mais encore le règne de la *superstition*. Les noms des rues n'avaient pas plus trouvé grâce que ceux des personnes et des localités. Les jacobins ne voulurent pas cependant abandonner le nom de famille qu'ils portaient, alors même que ce nom rappelait les croyances proscrites. Saint-Just et Jean-Bon Saint-André ne supprimèrent pas le *saint* qui entrait dans leur nom. Les nobles titrés qui étaient conduits à l'échafaud ou qui fuyaient à l'étranger se voyaient toujours désignés par la masse sous leurs vieilles qualifications aristocratiques. Le duc d'Orléans avait beau prendre le nom d'Égalité, il restait pour les Français le duc d'Orléans, et l'on n'aurait guère été compris si, parlant des frères du roi émigrés, on les avait mentionnés sous le nom des frères Capet; on continuait à les appeler le comte de Provence et le comte d'Artois. Dès que la terreur eut cessé, l'emploi du mot monsieur reparut de tout côté, et, malgré le langage officiel, bien des gens rendirent par politesse, en leur adressant la parole, le titre qu'ils possédaient à ceux qui en avaient été dépouillés. Sous le gouvernement directorial, quelques-unes des qualifications que la loi interdisait furent attribuées par leurs subordonnés aux fonctionnaires de la république. Les directeurs s'en émurent, et des arrêtés du 18 fructidor an V et du 6 brumaire an VI défendirent de donner aux ambassadeurs, aux consuls et autres agens de la république à l'extérieur, ainsi qu'aux généraux en chef et employés militaires de toute classe, d'autres qualités ou dénominations que celle de citoyen. Quand le concordat eut été promulgué, le premier consul, pour ne pas blesser les principes républicains, crut devoir, par un des articles organiques (titre I, article 12), défendre aux évêques et archevêques de prendre une autre qualification que celle de citoyen ou celle de monsieur. La tolérance de ce dernier titre était une dérogation à l'usage imposé par la convention, un retour partiel dans la langue officielle aux vieilles locutions. Bonaparte s'était borné à interdire qu'on donnât aux prélats du monseigneur, qualification qui sentait par trop l'ancien régime et que la nation n'était pas encore préparée à voir reparaître. La chose ne se fit pas beaucoup attendre. Jusqu'en l'an XII, c'est-à-dire jusqu'à la fin du consulat, l'appellation de citoyen demeura la seule légale pour tous les Français; elle fut officiellement appliquée même au chef de la nation. Mais, dans le monde, dans le commerce privé, surtout entre gens de bonne compagnie, on ne donnait plus à personne du citoyen : chacun en était revenu au monsieur. Les femmes s'étaient débarrassées les premières de cette appellation de mauvais goût et avaient repris la qualification de madame. Quand Bonaparte était encore officiellement appelé citoyen premier consul ou citoyen général,

Joséphine, qui avait déjà des dames du palais, sans qu'elles en portassent tout à fait le titre, était universellement appelée Mme Bonaparte. C'est l'empire, en 1804, qui raya définitivement du langage officiel les dénominations introduites par la révolution; elles étaient déjà presque totalement tombées en désuétude. Cependant les titres nobiliaires proprement dits n'avaient timidement reparu qu'après que les émigrés eurent été autorisés à rentrer sous de certaines conditions. On commença alors dans la vie privée à restituer aux gentilshommes le nom et la qualité qui leur appartenaient. Les qualifications usitées sous l'ancienne monarchie reprirent faveur. Mais Napoléon Ier, en instituant une nouvelle noblesse et en empruntant pour elle à la noblesse féodale une partie de ses qualifications, mit un terme à cette tolérance; il ne laissait plus les ex-nobles afficher leurs titres. Ces titres, il les confisqua pour ainsi dire à son profit en les soumettant à une hiérarchie qui lui permettait d'en faire un moyen régulier de récompense, un système de promotions, et un complément de la Légion d'honneur. Il accordait à cette nouvelle noblesse des avantages spéciaux et certains privilèges sans en faire tout à fait une classe à part de citoyens, surtout sans la dispenser des charges publiques. Les anciens nobles, auxquels la nouvelle noblesse ne fut pas conférée, — et ils formaient l'immense majorité, — durent renoncer à se parer de leurs titres et se contenter de les recevoir de la bouche de quelques amis qui les leur donnaient encore par courtoisie. Les gentilshommes auxquels leur zèle à servir l'empereur avait valu des lettres d'anoblissement n'obtinrent généralement pas le même titre qu'ils portaient sous l'ancien régime. Napoléon Ier leur en attribuait un, presque toujours inférieur à celui qui appartenait à leur famille, car il entendait que sa noblesse restât au-dessus de celle que la révolution avait supprimée, mais qui n'en subsistait pas moins dans l'opinion. Il y eut donc, à partir de cette époque, deux noblesses qui se tenaient fort séparées : l'une, de création récente et qui faisait montre de ses titres, qui renfermait surtout dans son sein des hommes nouveaux, dont plusieurs avaient un passé révolutionnaire jurant fort avec la qualification à eux attribuée; l'autre qui, fière de ses parchemins, vivait à l'écart, et ne dissimulait pas son mépris pour les nouveaux anoblis. Le public eut grand'peine à accepter la métamorphose que la collation des nouveaux titres imposait à tant d'hommes qu'il avait connus sous un autre nom et qui ne rappelait à son esprit rien d'aristocratique. L'archichancelier de l'empire avait vainement été fait duc de Parme et l'architrésorier duc de Plaisance : on disait toujours Cambacérès et Lebrun. Quand on parlait dans la conversation des ducs de Rivoli, de Dalmatie, d'Elchingen, de Dantzig et de Castiglione, on n'employait

jamais que les noms de Masséna, de Soult, de Ney, de Lefebvre et d'Augereau. La loi avait bien pu interdire aux anciens nobles de prendre les titres sous lesquels ils avaient été si longtemps désignés, elle était impuissante à détruire en eux l'orgueil de race, et ils s'indignaient des exigences de l'empereur, qui contraignait certaines familles de vieille noblesse à donner leurs filles en mariage à quelques-uns de ses propres anoblis.

Louis XVIII, en rentrant en France, voulut rapprocher les deux noblesses. Il ne pouvait manquer de rétablir dans leurs titres les gentilshommes qui lui étaient demeurés fidèles. D'autre part, la politique l'obligeait à reconnaître les nobles d'origine impériale comme il reconnaissait la Légion d'honneur. L'article 71 de la charte octroyée porte ces mots : « La noblesse ancienne reprend ses titres ; la nouvelle conserve les siens. Le roi fait des nobles à volonté, mais il ne leur accorde que des rangs et des honneurs, sans aucune exemption des charges et des devoirs de la société. » Les deux noblesses étaient ainsi mises sur le pied de l'égalité, bien que le système des dénominations nobiliaires qui y était adopté ne fût point identique et qu'elles reposassent sur des principes d'un caractère quelque peu différent. Malgré ce rapprochement commandé par la politique, la vieille noblesse garda tout d'abord son dédain pour la noblesse de création impériale. Plusieurs des nobles qui avaient reçu des titres de Napoléon Ier se hâtèrent de reprendre leur nom de famille et la qualification nobiliaire qui y était attachée sous l'ancien régime. Le gouvernement royal affecta de préférer ces vieilles dénominations, comme il mettait fort au-dessus de la Légion d'honneur les ordres du Saint-Esprit, de Saint-Michel et de Saint-Louis, qu'il avait rétablis. Les royalistes, de leur côté, témoignaient peu de considération pour la décoration instituée par l'usurpateur, dont l'effigie en avait disparu pour faire place à celle d'Henri IV. Mais la société sortie de la révolution, les habitudes et les idées qu'elle avait introduites furent plus fortes que l'opposition des ultras aux concessions de Louis XVIII.

La noblesse impériale sut promptement faire sa place à côté de celle de vieille origine, et les membres de l'une et de l'autre se rencontrèrent à la chambre des pairs, où ils siégeaient sur les mêmes bancs. Plus d'un ancien dignitaire de l'empire devint le favori et le familier du roi, et se mêla aux gentilshommes qui l'avaient suivi en émigration. Des alliances entre familles nobles de vieille et de récente origine scellèrent ce rapprochement. La fusion commença alors à s'opérer entre les deux noblesses. Des anoblis de Napoléon Ier reçurent de la Restauration un titre nouveau, d'un degré supérieur et emprunté à l'ancien vocabulaire féodal. Des comtes de l'empire furent

créés marquis; des chevaliers de l'empire furent faits barons; en sorte que, malgré la différence de règles de transmission, les deux noblesses tendirent à s'amalgamer. Cette fusion fut d'ailleurs consacrée pour la chambre des pairs par l'ordonnance royale du 25 août 1817. On y posait des règles qui n'étaient sans doute applicables qu'à la pairie, mais que presque toutes les familles titrées s'approprièrent avec le bénéfice des exceptions que cette ordonnance avait admises. L'article 12 était ainsi conçu : « Le fils d'un duc et pair portera de droit le titre de marquis ; celui d'un marquis et pair, le titre de comte ; celui d'un comte et pair, le titre de vicomte; celui d'un vicomte et pair, le titre de baron; celui d'un baron et pair, le titre de chevalier. Les fils puînés de tous les pairs porteront de droit le titre immédiatement inférieur à celui que portera leur frère aîné. Le tout sans préjudice des titres personnels que lesdits fils de pairs pourraient tenir de notre grâce ou dont ils seraient actuellement en possession, en exécution de l'article 71 de la charte. » L'ordonnance de 1817, en combinant le système des titres des deux noblesses, avait inauguré une nouvelle hiérarchie, mais elle n'avait pas pour cela réglé tout ce qui touchait à la transmission des titres, surtout à celle de ces titres multiples qui existaient dans certaines familles. On s'en était remis pour cela à la commission du sceau, qui avait remplacé le conseil du sceau des titres institué par Napoléon Ier. En présence de la foule de nobles arrivés de l'émigration ou qui, restés en France, avaient dû, pour un temps, prendre une dénomination plébéienne, la besogne était immense. La commission s'occupa plus des nouveaux anoblissemens faits par le roi et de l'acquittement des droits pécuniaires réclamés des gentilshommes qui reprenaient leurs titres que de la vérification des preuves fournies par ceux qui les portaient. D'ailleurs, la plupart des parchemins qui auraient permis cette opération étaient détruits. Les usurpations devenaient par là faciles, pourvu qu'on se mît en règle avec le fisc. Aussi ne s'en fit-on pas faute; bien des gens cherchaient à se donner l'apparence de vieux gentilshommes pour s'assurer la faveur des Bourbons. Le roi fut dupe de plus d'une fraude, et l'on assure que, trompé par une usurpation de titre, il fit un jour pair de France le fils d'un bijoutier qu'il prenait pour le descendant d'une noble famille qui a laissé dans la marine un nom glorieux. La confusion qui s'introduisit dans la transmission des titres nobiliaires, à raison du mélange des deux noblesses, s'accrut encore par l'abolition des majorats que porte la loi du 12 mai 1835. Cette abolition entraîna, suivant l'interprétation intéressée de plusieurs, pour tous ceux dont le père ou l'aïeul avait reçu de l'empire un titre nobiliaire l'autorisation de le prendre sans avoir satisfait aux conditions imposées pour sa transmission héréditaire. Les héritiers des nobles de date récente se répartirent

alors pour la plupart les titres de leur père suivant la hiérarchie établie par l'ordonnance de 1817. Les frères, les neveux s'arrangeaient entre eux à l'amiable sur ce point, et il en résulta de nouvelles usurpations. Quoique Louis-Philippe ait été fort sobre en matière d'anoblissement, l'absence de contrôle sur le port des titres, la tolérance que l'on montra pour des usurpations manifestes, l'abandon des poursuites contre ceux qui s'arrogeaient un nom ou une qualification ne leur appartenant pas, amenèrent sous son règne un désordre plus grand qu'il n'était sous le gouvernement de la branche aînée et dont la vanité des parvenus se trouva fort bien. On n'observa plus guère les règles de l'ordonnance de 1817. On vit, par exemple, dans diverses familles titrées, tous les fils prendre la qualification nobiliaire de leur père, et du vivant même de celui-ci. Dans telle famille, le fils d'un comte s'intitulait vicomte; dans telle autre, il s'appelait simplement baron. D'après les règles de l'ordonnance de 1817, le second fils d'un baron ou le troisième fils d'un vicomte n'aurait dû, du vivant de son père, porter aucun titre nobiliaire, la hiérarchie consacrée par cette ordonnance s'arrêtant à la qualification de chevalier. Tout au plus ce fils puîné eût-il pu porter le titre d'écuyer, le plus modeste de ceux que présentait la terminologie nobiliaire de l'ancien régime. Mais ce titre, tombé assez bas, n'était plus prisé; c'était le seul que l'on n'eût pu ressusciter. D'un autre côté, le titre de chevalier tendait à perdre presque toute sa signification nobiliaire, parce qu'il se confondait avec celui de chevalier de la Légion d'honneur, dont Louis XVIII avait singulièrement multiplié les brevets, disait-on, pour le déconsidérer; aussi, bien des chevaliers de l'empire s'étaient-ils empressés de solliciter du roi le titre de baron. Les cadets ne se souciaient donc pas d'une qualification qui les eût mis fort au-dessous de leurs aînés, et cependant ils prétendaient à une part dans l'héritage du titre nobiliaire paternel. Ils s'arrogèrent en conséquence des titres qui ne leur appartenaient pas, et sans souci de l'ordonnance de 1817, ils en prirent un quelque peu à leur fantaisie. Quoique le lustre attaché à toutes ces qualifications nobiliaires se fût singulièrement affaibli par la facilité avec laquelle on les obtenait, l'ardeur à s'en décorer n'avait pas pour cela diminué; elle s'observait surtout chez les personnes qui tenaient à déguiser leur origine plébéienne afin de pouvoir frayer avec la vieille noblesse. Celle-ci se montrait de moins en moins difficile pour accueillir les titrés de fraîche date, car elle commençait à ne plus guère connaître la composition de sa caste, dépourvue qu'elle était des moyens de s'assurer de l'authenticité des parchemins. Les généalogistes officiels n'existaient plus; il s'en était improvisé d'autres plus coulans en matière de preuves, et qui spéculaient sur la vanité de bien des gens. Qui grillait du désir d'être

noble et ne pouvait découvrir aucun prétexte apparent pour s'attribuer le titre de marquis, de comte, de vicomte, de baron, ajoutait à son nom le *de*, que le vulgaire prenait pour une marque de noblesse et que, pour ce motif, il qualifiait de particule nobiliaire. Pourtant, on savait fort bien que Poquelin de Molière, acteur et fils d'un tapissier du roi, n'avait jamais été noble, que Caron de Beaumarchais était le fils d'un horloger et que M. de Chamfort était un enfant naturel, né d'un père inconnu! Mais la vanité n'y regardait pas de si près, et moins l'autorité attachait d'importance à toutes ces usurpations, moins on risquait d'être inquiété pour se les être permises, plus on les voyait se multiplier. Ici un père prenait un titre en vue de mieux marier ses enfans, de trouver pour son fils, auquel il en assurait la transmission, quelque héritière; là un marchand enrichi et dont le nom était resté attaché à une maison de commerce échangeait ce nom contre un nom titré destiné à faire oublier la profession à laquelle il avait dû sa fortune et à lui ouvrir l'entrée de la haute société. Sous la restauration, tel officier aspirait-il à être admis dans la garde royale ou dans les gardes du corps quoiqu'il n'appartînt pas à la noblesse, il s'empressait de se décorer de quelque titre qui lui facilitât son admission. Un jeune homme se destinait-il à la diplomatie, pour parvenir plus aisément il se donnait volontiers un titre de noblesse. Tout cela se faisait sans tenir le moindre compte des règles jadis consacrées. Un neveu obtenait sans grande difficulté d'hériter du titre de son oncle, un mari, de celui de quelque ancêtre de sa femme. Dans les dernières années du gouvernement de juillet, le désordre et l'arbitraire avaient ainsi pénétré dans tout ce qui touchait au port et à la transmission des titres nobiliaires. Le nombre de ceux qui se les attribuaient était devenu tel que les gens sérieux n'y attachaient plus qu'une très médiocre importance. Les titres de prince et de duc gardaient seuls leur éclat, parce qu'on avait rarement osé les usurper; quant aux autres, ils couraient les rues. Ce qui en avait accru le nombre, c'est qu'aux titres conférés par le gouvernement français venaient sans cesse s'ajouter ceux qu'on allait acheter au dehors, qu'on arrachait de la faveur de quelque prince étranger; et on les portait bien souvent sans s'être même mis en règle avec le sceau. On vit certaines personnes, afin de mieux donner le change au public, quitter pour un temps la France, de façon à s'y faire oublier, puis reparaître un beau jour sous le déguisement d'un nom nouveau et d'un titre de noblesse exotique. Le gouvernement provisoire de 1848, en présence de pareils abus, s'imaginant que les titres nobiliaires étaient tombés dans un complet discrédit, pensa pouvoir renouveler les mesures décrétées en 1790 par l'assemblée nationale. Dès le 29 février paraissait un décret abolissant les anciens titres de noblesse. Mais cette tentative n'eut

pas plus de succès que celle qu'on fit à la même époque pour remettre en usage la qualification de citoyen, qui figura pendant quelques mois au *Moniteur*. Le public continua à donner leurs titres à ceux qui en avaient porté. Un décret du prince-président du 29 janvier 1852 abrogea finalement le décret du 29 février 1848.

Le second empire reprit le droit de faire des nobles, mais il n'en usa pas beaucoup plus que ne l'avait fait la monarchie de juillet. Il ne songea point d'abord à assurer par des principes fixes et un système régulier de transmission la valeur des titres qu'il conférait ni à réprimer les fraudes à l'aide desquelles on s'arrogeait des qualifications nobiliaires. La confusion continua donc de régner comme par le passé et les usurpations à se produire de toute part. L'intégrité de l'état civil se trouvait ainsi atteinte et le prix des titres accordés par la faveur impériale singulièrement abaissé. On sentit la nécessité de porter remède au mal, et le décret du 28 mai 1858 édicta des dispositions pénales contre ceux qui usurperaient des titres et qui s'attribueraient sans droit des qualifications honorifiques. La difficulté était de procurer l'exécution efficace de la mesure et d'en assurer l'application sans porter atteinte à des droits acquis ni inquiéter les possesseurs légitimes. Le gouvernement impérial crut y arriver en rétablissant le conseil du sceau des titres et en lui donnant une constitution nouvelle.

Créé par le second statut du 1er mars 1808, ce conseil avait été en fait maintenu par la restauration sous la dénomination de commission du sceau des titres, qu'institua l'ordonnance du 15 juillet 1814. En présence de l'afflux incroyable de titres nobiliaires que fit reparaître la restauration, la besogne imposée à cette commission était énorme et elle n'y put suffire. Chargée de statuer sur les demandes relatives aux lettres de noblesse, aux majorats et sur une foule d'autres affaires, cette commission ne songea guère à poser des règles précises pour la prise et la transmission des titres; elle négligea, comme il a été dit plus haut, d'exercer sur les usurpations un contrôle sévère et vigilant. Après la révolution de juillet, on supprima la commission du sceau et l'on attribua simplement à un bureau du ministère de la justice le travail qui était auparavant dévolu à un comité composé des plus hauts personnages. Les référendaires au sceau que l'on avait conservés et qui étaient spécialement chargés de la poursuite des demandes faisaient à peu près tout le travail. Le second empire pensa qu'en remettant la tâche à une commission supérieure, l'on obtiendrait des garanties qui avaient jusqu'alors manqué. En janvier 1859, sur le rapport de M. de Royer, garde des sceaux, le conseil supérieur du sceau des titres fut rétabli avec des attributions plus étendues que celles qu'avait eues l'ancien conseil. Le nouveau devait résoudre les questions qui se rattachaient

à la transmission des titres dans les familles, procéder à la vérification des qualifications contestées, à la confirmation et à la reconnaissance des titres anciens, et proposer pour l'avenir les règles à suivre dans la collation des titres et leur transmissibilité, en fixant les conditions auxquelles cette transmissibilité était assujettie. On appela à faire partie du conseil du sceau des titres, rétabli par décret impérial, trois sénateurs, deux membres de la cour de cassation, deux conseillers d'état et un assez grand nombre de maîtres des requêtes et d'auditeurs au dit conseil. L'œuvre imposée à ces personnes, qui avaient plus de bonne volonté que de lumières spéciales sur la matière, était considérable. Il y avait là de quoi occuper pendant des années, et leur mission était aussi épineuse que délicate. Les pièces faisant souvent défaut pour constater la validité des titres, on en était réduit à recourir à la notoriété. Le nouveau conseil avait à se défendre des pièges que la fraude ne pouvait manquer de lui tendre et à ménager certaines susceptibilités que la politique impériale tenait à ne point froisser. Les termes du rapport de M. de Royer impliquaient pour le conseil de longues recherches et un travail de critique généalogique dont il n'avait peut-être pas apprécié l'étendue. La seule mesure efficace qui suivit le décret du 8 janvier 1859 et qui fut prise en vertu d'un décret rendu le 5 mars suivant, a été l'interdiction à tout Français de porter en France un titre conféré par un souverain étranger sans y avoir été autorisé par décret impérial, après avis du conseil du sceau des titres, et le décret ajoutait que cette autorisation ne serait accordée que pour des causes graves et exceptionnelles.

Le nouveau conseil du sceau des titres, pendant les onze années qu'il a duré, fit peu parler de lui; il ne parvint pas à résoudre les questions épineuses sur lesquelles il devait statuer, à remettre l'ordre là où régnaient la confusion et l'arbitraire. Avertie par les mesures annoncées, l'autorité se montra quelque temps assez difficile pour accepter certains noms de fraîche date et enjoignit à ceux qui les portaient de les abandonner; les rigueurs ne s'étendirent pas aux titres nobiliaires qu'on s'attribuait par un héritage contestable.

La république de 1870 ne pouvait conserver une institution telle que le conseil du sceau des titres, dont le caractère était essentiellement monarchique; mais elle eut le bon esprit de ne pas renouveler la tentative avortée du gouvernement provisoire de 1848, qui abolit les titres nobiliaires et voulut remettre en usage l'appellation de citoyen. Elle laissa les choses dans l'état où elle les avait trouvées, et sans attacher d'importance à ces titres, livrés depuis longtemps un peu au pillage, elle accepta les qualifications nobiliaires dont les individus étaient plus ou moins légitimement en possession. Seulement, dans ces dernières années, les autorités municipales

ont été plus exigeantes à l'égard des titres que se donnent les personnes mentionnées dans les actes de l'état civil et elles ont réclamé des pièces justificatives qu'il est parfois malaisé de leur fournir.

En fait, la charte de 1814 avait apporté par son article 71, en ce qui touche les titres de noblesse, une irrémédiable confusion, puisqu'à une noblesse dont les appellations et les conditions étaient bien définies, la noblesse impériale, elle en associait une autre au sein de laquelle l'anarchie en matière de noms et de qualifications avait depuis longtemps régné; cette anarchie s'était encore accrue pendant l'émigration, alors que la substitution et l'usurpation des titres n'avaient à craindre aucun contrôle d'un gouvernement établi. En rentrant sur le sol qu'ils avaient quitté près de vingt-cinq années auparavant, les nobles restés fidèles à la royauté légitime portaient des titres dont beaucoup n'avaient jamais été vérifiés. Il y eut en ce temps-là d'audacieuses et d'étranges substitutions de noms et de personnes, même des substitutions de sexe; l'on vit, par exemple, le valet de chambre d'une demoiselle noble, morte en émigration, prendre à son retour en France le nom de sa maîtresse, en simuler le sexe, et obtenir ainsi une pension et un logement au palais de Versailles. Il abusa jusqu'à la fin le gouvernement et le public, qui ne connurent la fraude qu'à sa mort.

L'œuvre dont on avait chargé successivement la commission du sceau des titres et le conseil rétabli en 1859 ne pouvait aboutir. C'était toute une législation rétrospective qu'il eût fallu composer, puisque depuis bien des années l'arbitraire s'était introduit dans le port et la transmission des titres. Sous l'ancien régime, le roi avait entrepris de faire vérifier les titres de noblesse et d'écarter ainsi les faux nobles, mais la besogne était toujours à reprendre. Les usurpations reparaissaient à courts intervalles, et comme la noblesse jouissait alors de privilèges sociaux et échappait en partie à l'impôt, elles étaient bien autrement graves dans leurs conséquences que celles plus récentes qui n'ont porté que sur des dénominations et sur des titres. L'histoire de ces tentatives pour purger la noblesse des familles qui s'y étaient indûment et subrepticement glissées est curieuse; elle forme un des chapitres les plus piquans des annales de l'aristocratie française; l'on y retrouve l'empreinte de notre caractère national. Elle nous montre aussi les vicissitudes par lesquelles ont passé ces qualifications nobiliaires dont la vanité demeure encore si éprise et qui se rattachent étroitement aux transformations politiques de la caste à laquelle appartenait sous l'ancien régime le second rang dans l'état.

Je veux essayer de retracer rapidement ici cette histoire, en mettant en relief la différence qui séparait la vieille noblesse de celle qu'avait voulu créer Napoléon Ier, et en indiquant les projets qu'il

avait conçus pour donner à sa nouvelle aristocratie plus d'importance et d'éclat. On verra mieux par les pages qui suivent combien il était difficile d'établir de l'ordre et de la régularité dans la transmission et l'héritage des titres que la charte de Louis XVIII maintenait ou faisait revivre.

II.

En France, au moyen âge, à l'époque de la féodalité, les charges militaires ou, comme nous dirions aujourd'hui, les commandemens dans les provinces, les villes et les châteaux-forts devinrent héréditaires et constituèrent le patrimoine des familles nobles. Ceux qui les avaient exercés dans le principe joignaient à l'autorité militaire l'administration de la justice. C'étaient d'ordinaire des favoris, des familiers du monarque, auxquels celui-ci déléguait la plus grande partie de son pouvoir. Leurs fonctions se transformèrent peu à peu en de véritables souverainetés placées soit directement sous la suzeraineté du roi, soit sous la suzeraineté d'autres officiers dont les charges étaient également devenues héréditaires et qui relevaient sans intermédiaire de la couronne. Il y eut bientôt un plus grand nombre d'échelons entre celle-ci et les offices militaires qui formèrent de la sorte une hiérarchie de sujétion. En même temps, à la suite des usurpations des possesseurs de bénéfices accordés par le roi, la propriété foncière se confondait avec la souveraineté. Tout propriétaire de terre devenait un seigneur qui régnait sur les serfs et les vilains attachés à son domaine, et prenait rang dans la hiérarchie féodale, dont le réseau s'étendit graduellement sur tout le royaume. Il fut vassal d'un seigneur d'un ordre plus élevé et put avoir ses propres vassaux. Les fiefs s'échelonnèrent donc à la façon des charges militaires dont l'exercice s'attachait au reste à la propriété du sol, car celui qui détenait un fief y avait une habitation, un manoir; commandant à ses vassaux et à ses sujets, il y rendait la justice et il y recevait les rentes et redevances qui lui étaient dues en retour de la protection par lui accordée. Les propriétaires dont les terres n'avaient point eu à l'origine le caractère féodal et étaient, comme l'on disait, de francs-alleux, enveloppés, enlacés de tous côtés par cette multitude de seigneurs, durent se recommander de quelques-uns d'entre eux pour s'assurer une protection qui leur devenait indispensable. Ils firent hommage de leurs biens-fonds à un voisin puissant et s'en avouèrent les vassaux, entrant de la sorte dans la hiérarchie féodale en dehors de laquelle ils avaient été d'abord placés.

De tous les devoirs qui liaient le vassal à son suzerain, le service militaire était le plus essentiel et le plus impérieux. Le vassal

devait prêter l'aide de son bras à son seigneur, en défendre le domaine, de même qu'il avait le droit d'exiger de ses sous-vassaux qu'ils défendissent sa propre terre. L'étendue et la forme de l'obligation du service militaire se réglèrent selon l'importance du domaine et le chiffre de la population qui y était attachée. Ici le vassal dut fournir un nombre déterminé d'hommes d'armes; là où il n'eût point été possible d'en trouver un, on se contenta de certaines prestations et redevances faites en vue de la guerre. Ce n'étaient pas seulement les nobles qui avaient à marcher à l'appel du suzerain; les roturiers finirent par être aussi contraints de porter les armes, mais dans de certaines limites et avec de nombreuses restrictions. Il y eut de la sorte un service féodal noble et un service féodal roturier; le premier d'un caractère bien plus permanent que le second. A l'armée, les rangs se réglèrent pour la noblesse finalement par la terre, et la terre fut classée d'après le service militaire qu'elle devait. Tenir un fief, ce fut donc avant tout être le soldat du suzerain. Aussi, au IXe et au Xe siècle, vit-on la qualification latine de *miles* appliquée à ceux qui desservaient les fiefs. Au XIe, au XIIe siècle, celui-là seul pouvait tenir un fief qui était d'âge à porter les armes. Le fief passait-il par droit d'héritage à un enfant mineur, il était offert au plus proche de ses parens ayant atteint la majorité, et celui-ci le desservait jusqu'à ce que le jeune propriétaire fût en âge de combattre. Les proches parens refusaient-ils cette charge, le suzerain la pouvait confier à quelqu'un des siens, à quelque autre vassal.

L'obligation du service militaire était plus ou moins étroite suivant la nature de ce qu'on appelait l'hommage, suivant que cet hommage était simple ou lige. Dans ce dernier cas, le vassal qui s'avouait l'homme du seigneur était tenu de l'accompagner sans cesse dans ses expéditions guerrières, de l'assister dans ses querelles, toutes les fois qu'il n'en résultait pas un dommage évident pour lui-même. Il y eut un hommage-lige réel et un hommage-lige personnel. Le réel était fondé sur la concession d'un bien-fonds; le personnel tirait son origine d'une pension, d'une libéralité pécuniaire que celui qui le rendait avait obtenu de son seigneur. Au milieu du XIIIe siècle, la distinction tendit à s'effacer, la plupart des vassaux recevant du seigneur, à titre d'*augment* ou d'accroissement de fief, une pension par laquelle il les tenait dans une plus étroite dépendance. La hiérarchie féodale des terres ne fut plus dès lors l'unique fondement sur lequel reposa l'obligation du service militaire. Toute concession du seigneur à l'égard d'un individu put prendre en ce temps le caractère de fief; toute chose devint susceptible d'être inféodée. Les charges ecclésiastiques furent, comme les autres charges, assujetties à la formalité de l'hommage

envers le seigneur, qui était, dans ce cas, l'évêque, et ce même caractère de fief descendit jusqu'aux plus humbles fonctions domestiques. Tout était concédé à charge d'hommage, et conséquemment en principe sous l'obligation du service militaire. C'était en vue de s'assurer des auxiliaires dans leurs luttes que le roi et les gros vassaux prodiguaient les pensions aux gentilshommes peu fortunés; ils se ménageaient par là le concours d'une foule de nobles nationaux et étrangers. Ces fiefs de pension viagère étaient ce qu'on appelait des *fiefs de soudée*. Quelquefois un noble devenait ainsi pensionnaire de plusieurs princes ou grands barons à la fois. Comme il ne pouvait les servir tous en personne, il se faisait représenter par des substituts à l'armée de ceux près desquels il ne se rendait pas.

On le voit, celui qui tenait un fief devait être avant tout un homme de guerre. Comme les hostilités renaissaient sans cesse au moyen âge entre les seigneurs, il était presque constamment en campagne, appelé ici ou là pour venir en aide à son suzerain. En principe, il servait à ses frais pour un temps limité; il arrivait à l'armée dans un accoutrement et un équipage conformes à son rang et à ses ressources, tandis que le roturier ne se présentait que dans un attirail beaucoup plus modeste. Le noble combattait à cheval, coiffé du heaume, ceint de l'épée, vêtu du haubert, ayant la lance et l'écu. Il revendiquait pour lui seul le droit d'être ainsi équipé, car il se regardait comme l'homme d'armes par excellence, et l'on trouve, en effet, dès le XIe siècle, la qualification de *miles* exclusivement attribuée à celui qui servait dans la cavalerie, arme qui avait le pas sur l'infanterie. Les nobles constituèrent donc d'ordinaire la partie montée de l'armée; ils formaient dans la société du temps l'ordre équestre. Mais, comme il vient d'être dit à propos du service militaire dû par le fief, le noble ne pouvait servir que lorsqu'il avait atteint l'âge convenable. Il lui fallait avoir fait préalablement et dès l'enfance son apprentissage en qualité de page, de damoiseau, de varlet. Une fois qu'il avait ses quatorze ans accomplis, il se rendait à l'armée en qualité de servant de quelque homme d'armes dont il portait l'écu pendant la marche; de là, la qualification d'écuyer qu'on lui donnait, et il devait alors faire ses preuves de force et de courage. C'est seulement quand il les avait faites que, suivant un usage qui a existé chez un grand nombre de peuples, il recevait ses premières armes.

Cette remise se faisait avec solennité et était entourée d'un cérémonial particulier. L'église essaya même de lui donner un caractère tout à fait religieux. L'armement du jeune chevalier, c'est-à-dire du jeune noble qui devait désormais combattre à cheval, devint de la sorte un véritable sacrement. On lui faisait prendre l'épée sur l'autel, et on lui imposait le serment de défendre l'église, les veuves

et les orphelins. Tant qu'il n'avait point été armé chevalier, le noble ne pouvait servir que comme assistant d'un chevalier, que comme son varlet ou son écuyer. C'est ce qui explique pourquoi le titre de chevalier devint un titre d'honneur qui ne pouvait se prendre qu'après une investiture solennelle et dont on était fier. Il fut la marque, la qualification de la vraie noblesse. La chevalerie se constitua de la sorte en un ordre de l'état, dont les membres se piquaient de généreux sentimens, se donnaient la mission de défendre les opprimés et de servir les dames. Ce fut, comme on l'appela, le *temple d'honneur*; mais elle perdit peu à peu ce caractère élevé, tant parce que les nobles furent loin de se conformer à de si beaux principes que parce qu'on la conféra directement comme récompense à des hommes qui ne suivaient nullement la profession des armes. On attacha les titres de chevalier et d'écuyer à certains offices de magistrature, alors que l'exercice de la justice se détachait du commandement militaire. Le roi créa des chevaliers ès-lois dont la mission n'avait rien de commun avec celle de paraître sur les champs de bataille. De plus, les changemens apportés dans l'organisation des armées par l'institution des troupes permanentes enlevèrent à la vieille gendarmerie française, composée d'abord exclusivement de chevaliers, une grande partie de son importance. Il arriva donc qu'après avoir désigné une sorte de grade militaire, le titre de chevalier ne fut plus qu'une appellation indiquant la noblesse. Elle s'attacha au gentilhomme de vieille, d'illustre famille, qui s'en parait quand il avait atteint sa majorité. Aussi les rois ne conférèrent-ils d'abord ce titre qu'aux nobles des grandes maisons, à ceux qui, par leur fortune ou leurs exploits, s'étaient placés au premier rang. On veillait à ce qu'il ne fût point usurpé par de petits nobles sans avoir et sans notoriété. Une ordonnance de 1270 porte que nul ne peut être chevalier s'il n'est gentilhomme de parage, autrement le roi et le baron avaient le droit de lui couper ses éperons dorés, insignes du chevalier, les écuyers ne pouvant alors porter que des éperons argentés. Ceux-ci cessèrent également de représenter les jeunes servans d'armes des chevaliers dont l'emploi commençait au reste à tomber en désuétude. Comme le gentilhomme qui n'avait point été armé chevalier gardait la simple qualification d'écuyer, celle-ci finit par être donnée aux gentilshommes de mince extraction. La noblesse se trouva par là partagée en deux classes, la noblesse de chevalerie et celle qui ne pouvait prendre que le titre d'écuyer. L'ensemble constitua ce qu'on appela les gens de qualité. Il ne fut plus besoin d'une réception solennelle, d'un cérémonial spécial, comme cela avait été par le passé, pour être déclaré écuyer ou chevalier. Des lettres-royaux suffisaient à celui auquel l'un ou l'autre titre était conféré, et le gentilhomme put

transmettre à ses descendans sa qualité de chevalier ou d'écuyer avec les privilèges qui y étaient attachés, et dont jouissait aussi sa femme, fût-elle même de naissance roturière. Au reste, à partir du XVIIe siècle, on ne distingua plus guère entre la noblesse de chevalerie et celle des écuyers; c'étaient des titres plus relevés que les gentilshommes ambitionnaient. En principe néanmoins, la qualification de chevalier, transmise dans une famille noble, était tenue pour l'indice d'une vieille origine, quoique les rois l'eussent attachée à certaines charges, à certains offices dont la possession n'impliquait certes pas l'ancienneté de la noblesse. Mais jusqu'au XVIe siècle, la distinction entre chevaliers et écuyers demeura très marquée. Seul, le chevalier avait le droit de porter la cotte d'armes et la double cotte de mailles, de prendre dans ses vêtemens l'or, l'écarlate, les fourrures usitées du temps, à savoir : le vair, l'hermine et le petit-gris. Lui seul était autorisé à se faire représenter sur son sceau en armure complète et à arborer sur son manoir la girouette, image du pennon. Tandis que l'écuyer n'était désigné que par son nom, le chevalier était qualifié de monsieur et de monseigneur.

Si, par le nouveau caractère qu'elles prirent, les dénominations de chevalier et d'écuyer finirent par indiquer simplement le rang de la noblesse, elles n'enlevèrent pas pour cela à la possession du fief noble sa valeur et son importance pour marquer aussi le rang. C'était toujours effectivement d'un fief que le gentilhomme tirait son nom de noblesse. Le roi conférait-il la noblesse héréditaire à un roturier, il érigeait en fief noble quelque terre dont il lui faisait don ou que celui-ci possédait déjà; il en augmentait au besoin l'étendue et les dépendances et y attachait des privilèges seigneuriaux. Le roi pouvait pareillement élever la condition du gentilhomme en érigeant sa seigneurie en un fief de dignité d'un rang supérieur. La qualité du fief indiquait donc celle de la noblesse. Le gentilhomme, pour se désigner personnellement, mettait après son nom de baptême, la seule appellation qui existât à l'origine pour l'individu, le nom de sa seigneurie ou, comme on disait aussi, de sa sirerie, précédé d'un *de*. C'est ainsi que l'ancêtre des Montmorency s'appelait Bouchard, sire ou sieur de Montmorency et, en sous-entendant le mot sieur, Bouchard de Montmorency; que l'on disait de même Hugues de Crécy, Thomas de Marle, Guy de Rochefort, Simon de Néaufle, etc. Le noble possédait-il plusieurs seigneuries, il prenait d'ordinaire le nom de la plus importante ou de celle qu'avait le plus anciennement possédée sa famille. Mais le droit d'ajouter la qualité de sieur ou de sire devant ce nom de seigneurie ne pouvait passer qu'à l'aîné de ses fils, puisque le fief se transmettait par droit de primogéniture. Les puînés portaient simplement après leur nom de baptême le nom de la seigneurie précédé du *de*, sans pouvoir se qualifier de sei-

gneur de l'endroit. De la sorte, l'appellation de la seigneurie se transformait en un nom de famille. Toutefois, à l'origine, le privilège qu'avait l'aîné de posséder la totalité du fief n'était pas absolu. Les puînés, à la mort du père, en obtenaient par droit d'héritage souvent chacun une fraction; cette parcelle devenait un véritable arrière-fief de la seigneurie; ils en faisaient hommage à l'aîné, possesseur de celle-ci, et dont ils relevaient conséquemment comme vassaux. Ils pouvaient dès lors prendre le nom particulier que portait le fonds de terre qui leur était accordé dans la succession. Philippe Auguste, dans son domaine royal, avantagea plus encore les puînés; il leur fit assigner une part dans le fief sans les astreindre à relever de leur aîné, et en ne leur imposant pour suzerain auquel serait dû l'hommage que le seigneur dont avait relevé leur père. Mais dans la plus grande partie du royaume l'ancien usage persista. Les puînés furent, comme on disait, *parageurs*; ils tinrent leurs fiefs de l'aîné, tantôt ajoutant à leur nom de baptême le nom de la fraction du fief paternel pour laquelle ils devaient hommage à leur frère, tantôt gardant simplement, sans se qualifier de sire ou de sieur, le nom de la seigneurie paternelle. Cette communauté de nom entre les frères tenait au reste à ce que, suivant le plus grand nombre de coutumes, l'aîné des enfans n'avait sur le fief qu'un simple droit de préciput. Il prenait le manoir, il héritait des armes du père, et les puînés n'en étaient pas alors réduits à une mince légitime, à ne se partager que quelques objets mobiliers. Si le père avait possédé plusieurs fiefs, à sa mort, malgré le droit de primogéniture établi en principe, les puînés pouvaient dans certains cas en avoir un comme apanage, et ils ne manquaient guère d'en prendre le nom. La famille arrivait donc, par ces diverses circonstances, à se partager en plusieurs branches différemment dénommées. Tandis que la branche aînée gardait le nom de l'ancienne seigneurie, les puînés adoptaient des noms nouveaux, sans cependant abandonner tout à fait le nom paternel, qui représentait celui de la souche. Ils devenaient alors seigneurs à leur tour d'un fief différent du fief auquel leur famille avait dû originairement son appellation. N'avaient-ils point de fief, ils faisaient suivre, pour se désigner, le nom paternel, gardé par eux, de la qualification de chevalier ou d'écuyer, selon que l'une ou l'autre avait appartenu à leurs aïeux. Bien entendu, un cadet pouvait par ses mérites personnels obtenir pour lui-même une seigneurie et devenir ainsi la tige d'une nouvelle famille seigneuriale dont parfois l'importance éclipsait celle de la branche aînée.

Les choses se passaient semblablement pour ce qu'on appela le fiefs de dignité, c'est-à-dire pour ceux auxquels étaient attachés les titres de duché, marquisat, comté, vicomté, baronnie. Ces dénomi-

nations avaient perdu, dès le XIIIe et le XIVe siècle, leur ancienne acception et ne représentaient plus, comme cela avait été dans le principe, des charges militaires. Les ducs étaient d'abord les officiers auxquels le roi donnait un grand commandement, les généraux d'armée (en latin *duces*); les marquis, ceux qui commandaient sur les marches ou frontières; les comtes (en latin *comites*), les gouverneurs de province, choisis d'ordinaire parmi les *leudes* ou compagnons du roi; les lieutenans de ces comtes, résidant dans certaines villes ou certains cantons de la province, portaient le titre de vice-comte ou vicomte et n'étaient parfois, comme ils le demeurèrent en Normandie, que d'un rang fort inférieur; ailleurs ils devinrent de gros personnages et finirent par se rendre indépendans du comte. Le terme de baron avait eu primitivement un sens générique. Ce mot, vraisemblablement d'origine celtique, signifiait simplement homme puissant. Les principaux vassaux du roi et des grands feudataires étaient qualifiés de barons. Voilà comment la dénomination de baronnie fut appliquée à un fief d'une étendue notable et comptant bon nombre de vassaux. Elle resta attachée à diverses seigneuries auxquelles n'était pas donnée l'une des qualifications de marquisat, de comté ou de vicomté et qui étaient généralement de moindre importance que celles qu'on désignait par ces appellations. Tout cela formait l'ensemble des fiefs de dignité, et, quoique les barons et les comtes fussent réputés de moindre rang que les ducs et les marquis, il n'y eut pas entre eux une hiérarchie nettement arrêtée. Les fiefs auxquels ces dénominations respectives s'appliquaient ayant passé par diverses vicissitudes, ils subirent des diminutions ou des augmentations. De la sorte, telle seigneurie qui n'avait que le titre de vicomté, par exemple, devint beaucoup plus importante que tel comté et prit en fait le pas sur lui; tel marquisat devint aussi important que tel duché. Il régna conséquemment une grande inégalité entre les fiefs de dignité de dénomination identique. Le titre qu'ils conféraient perdit peu à peu, à dater du XVIIe siècle, son caractère féodal pour devenir une simple qualification nobiliaire d'un rang élevé. Voilà comment le titre de comte était donné aux ambassadeurs pendant leur mission près d'une cour étrangère, comment les membres de certains chapitres, par exemple, les chanoines de Lyon, de Brioude, de la collégiale de Mâcon, prenaient tous la qualification de comte. Lors des érections de terres en pairies, des comtés et des marquisats reçurent quelquefois ce privilège et se trouvèrent par là placés au-dessus de ceux des duchés auxquels n'était pas attachée la pairie. Cependant en France et en divers autres états de l'Europe, à dater environ du XVIe siècle, on adopta pour les titres nobiliaires une certaine hiérarchie qui différa peu d'un pays à l'autre. Elle fit

règle, mais elle subit bien des exceptions; elle donnait l'ordre descendant suivant : duc, marquis, comte, vicomte, baron; au plus bas de l'échelle se trouvaient rejetés le titre de chevalier, et au-dessous celui d'écuyer. On n'assigna pas de rang bien déterminé au titre de vidame, qui se transmettait héréditairement dans quelques familles, mais qui ne pouvait aspirer à un échelon supérieur, car le vidame était, dans le principe, le seigneur que l'évêque ou l'abbé choisissait pour défendre son fief et auquel il remettait en temps de guerre le commandement de ses vassaux. D'ailleurs tous ceux qui portaient en France le titre de vidame, à une seule exception près, relevaient non directement du roi, mais simplement de l'évêque ou de l'abbé, dont leurs ancêtres avaient été les avoués. Quant à la qualification de châtelain, bien que bon nombre de châtellenies eussent pris au moyen âge le caractère de fief héréditaire, elle demeura personnelle et n'entra pas plus dans la hiérarchie nobiliaire que les titres de bailli et de sénéchal, que se transmettaient héréditairement, comme titre d'office, quelques familles. La distinction de *chevalier bannneret*, c'est-à-dire de chevalier commandant à des vassaux, et de chevalier simple ou *bachelier* avait disparu.

En Angleterre, à la chambre des lords, on retrouve à peu près le même système de graduation que celui qui prévalait en France. Les marquis prennent rang après les ducs, les comtes après les marquis, les vicomtes après les comtes et les barons après les vicomtes. En dehors de la pairie, il s'était constitué chez nos voisins une classe inférieure de noblesse correspondant à celle qui chez nous ne possédait pas de fief de dignité et qu'on appela les petits barons ou baronnets; avec eux se confondirent les anciens bannerets. Ils n'avaient d'ordinaire que de modestes seigneuries dont ils tiraient la qualification de *sir*, qui leur est restée. Quant au titre de chevalier (*knight*), il finit, comme en France, par être une simple marque de noblesse que prirent ceux qui n'avaient point de titre plus élevé, mais il ne constitua qu'un titre personnel que la reine accorde aujourd'hui comme récompense. La qualification d'écuyer (*squire*) tomba si bas qu'elle finit par être attribuée, comme en France celle de monsieur, à toutes les personnes de quelque respectabilité.

En Allemagne, où la féodalité résista davantage, où les seigneurs s'érigeaient en vrais souverains et n'étaient liés au suzerain que par un lien assez lâche et souvent rompu, le rang des fiefs se régla bien plus d'après la nature de la vassalité que d'après la qualification du fief. Les vassaux immédiats de l'empereur, quel que fût leur titre, se plaçaient au-dessus de ceux dont la dépendance n'était que médiate. Les princes-électeurs avaient sans conteste le premier rang, mais, à part cela, la hiérarchie des titres n'était point observée, d'autant plus que les nobles créés par les

princes-électeurs et d'autres grands vassaux, en vertu d'un droit que ceux-ci s'étaient arrogé, ne pouvaient prétendre à la même importance que les nobles qui tenaient leur noblesse de l'empereur, qu'elle fût personnelle ou héréditaire. Entre les comtes ou *grafs*, on distinguait les landgraves, les margraves, les burgraves, qui constituaient la haute noblesse; mais leur préséance se réglait moins par leur titre que par l'étendue et la puissance de leur domaine. Au-dessus d'eux se plaçaient généralement les *herzogs* ou ducs, peu nombreux en Allemagne, et, par dessus eux, les archiducs. Les *freiherren* ou barons n'étaient, à proprement parler, que les possesseurs de terres affranchies de tout service roturier, mais cette qualification fut de bonne heure donné par les princes comme un titre inférieur de noblesse. Dans les villes libres de l'empire, les gros bourgeois qui avaient exercé des charges municipales formèrent la souche d'une sorte de noblesse inférieure jouissant de privilèges et qu'on appelait les patriciens. Quant à la qualification de chevalier (*ritter*), elle resta ce qu'elle était à la fin du moyen âge, une simple marque de noblesse. Dans le royaume de Bohême, on partageait la noblesse en deux classes, celle des barons et celle des chevaliers. Les comtes, qui étaient peu nombreux, faisaient corps avec la première, et les marquis n'existaient point. En Espagne, au XVIe et au XVIIe siècle, la haute noblesse comprenait les ducs et les princes, les marquis et les comtes. Au-dessous d'eux se plaçaient les barons et au plus bas de l'échelle était la petite noblesse vivant sans éclat de son revenu. Dès le principe, l'usage des parages n'avait point été admis en France pour les grandes baronnies. Il en résulta que les fiefs de dignité ne se partagèrent pas, et jusqu'à la fin de l'ancienne monarchie ils relevèrent tous directement du roi et furent indivisibles. Ils se transmettaient par droit de primogéniture. L'aîné des fils héritait donc du titre attaché au fief. Il était duc, marquis, comte, etc., comme l'avait été son père, si toutefois le roi n'avait point érigé pour lui la seigneurie paternelle en un fief d'un rang plus élevé. Mais comme un gentilhomme pouvait posséder plus d'un fief de dignité, réunir dans sa main, par suite d'héritage ou autrement, diverses terres titrées, les puînés, si l'aîné y consentait, en recevaient quelquefois leur part. En droit, tous les fiefs de dignité, comme les autres seigneuries, compris dans la succession, étaient dévolus à l'aîné, qui prenait les divers titres que son père avait portés. Accordait-on, au contraire, au puîné la jouissance d'un des fiefs de dignité laissés par le père, ce fils cadet en prenait alors ordinairement le titre, tandis que l'aîné gardait le fief de dignité principal et en portait le nom. De la sorte, deux frères, et même davantage, pouvaient hériter à la mort de leur père de la même qualification, si l'héritage de celui-ci comprenait plusieurs fiefs de

dignité semblablement intitulés. Le noble avait-il deux comtés, par exemple, et son fils aîné se dessaisissait-il du second, le puîné recevait ce comté et en portait le nom et le titre. Il devenait ainsi la tige d'une branche nouvelle de la maison noble dont l'aîné conservait le nom de famille, le titre originel et les armoiries. Toutefois, ce n'étaient là que des exceptions. La règle, comme il a été dit, voulait que l'aîné prît tous les fiefs de dignité de son père et ne laissât au puîné que la simple qualification de chevalier. Celui-ci pouvait tout à coup l'échanger contre le titre le plus élevé, si son aîné venait à mourir sans postérité. L'histoire des familles nobles nous fournit bien des exemples de ces faits. Quoique Maximilien-Pierre-François de Béthune, duc de Sully, mort en 1694, eût laissé dans son héritage, outre le duché de Sully, les principautés de Henrichemont et de Boisbelle, les marquisats de Rosny et de Conti, la baronnie de Bontin, les vicomtés de Meaux et de Breteuil, tous fiefs de dignité dont il avait les titres, son fils puîné n'eut pas la moindre part dans ce vaste domaine, qui resta à l'aîné. Il fut simplement le chevalier de Sully. Mais son aîné étant venu à décéder sans enfant, le chevalier devint soudain duc de Sully.

On le voit, il n'existait en France pour la transmission des titres rien de semblable à ce que l'ordonnance de 1817 établit pour la pairie. Tout se réglait pour la transmission des fiefs de dignité par la coutume de la province et par le partage adopté pour la succession. Les fiefs de dignité étaient-ils répartis entre les puînés, ce n'était pas toujours suivant l'ordre hiérarchique des qualifications attribuées à ces fiefs qu'ils étaient distribués; on se conformait au désir exprimé par le défunt ou aux conventions intervenues entre les frères. Il y avait dans certaines provinces des usages particuliers touchant l'ordre et la transmission des titres. Ainsi en Bretagne, au dire d'Alain Bouchard, le titre le plus élevé de noblesse était celui de comte, traduit souvent en latin par le mot *consul*, parce que le souverain de la province qui s'était arrogé le droit d'anoblissement portait seul le titre de duc. Au-dessous des comtes venaient immédiatement les barons ou *bers*. Les aînés des maisons nobles étaient comtes et les puînés prenaient le titre de quelque baronnie. Par exemple, dans la famille des comtes de Rennes, tandis que l'aîné avait ce titre, le puîné portait celui de baron de Fougères. En Sardaigne et en Piémont, les aînés des familles nobles prenaient du vivant de leur père le même titre que lui.

Le simple titre de chevalier qu'ils étaient réduits à porter humiliait quelque peu la vanité des puînés, que ne satisfaisait pas non plus toujours l'attribution d'un arrière-fief relevant du fief paternel. S'ils pouvaient obtenir parfois de la faveur royale un titre plus

élevé, la plupart se trouvaient exposés à demeurer toute leur vie hiérarchiquement fort au-dessous de leur aîné; et cependant ils n'étaient pas moins fiers que lui de leur noblesse. En France surtout, où les familles nobles tenaient à ne point altérer la pureté de leur sang et où tout gentilhomme faisait parade de son extraction, les cadets ne se seraient pas résignés, comme ils le font en Angleterre, à porter une qualification qui les confond avec la roture. N'avaient-ils point de part dans la distribution des fiefs de dignité compris dans l'héritage, ils cherchaient, et cela arriva de bonne heure, à se procurer un titre qui les rapprochât de leur aîné. Tout en gardant le nom paternel que portait l'héritier par droit de primogéniture, ils l'accompagnaient d'une qualification nobiliaire d'un ordre moins élevé toutefois que celle qu'avait eue leur père. Les cadets qui agissaient ainsi devaient se munir de l'autorisation royale, mais bien souvent ils s'en dispensèrent et se contentèrent de l'agrément de la famille. Cette usurpation par les puînés d'un titre supérieur à celui de chevalier et qui n'était pas celui d'un des fiefs de dignité du domaine paternel, se fit sans tenir toujours compte de l'ordre hiérarchique signalé ci-dessus, et l'on vit des cadets prendre un titre hiérarchiquement plus élevé que celui qu'avait le frère qui les précédait immédiatement. Tantôt le nom joint à ce titre était celui du fief de dignité de l'aîné et le même nom s'accolait de la sorte à deux qualifications différentes, ce qui était absolument contradictoire avec la nature du fief, une terre ne pouvant être à la fois, par exemple, duché et comté, marquisat et vicomté; tantôt c'était à l'ancien nom de famille, abandonné pour celui d'un fief de dignité, que le puîné demandait l'appellation qu'il ajoutait à la qualification par lui prise. Dans le commerce journalier, la courtoisie faisait souvent donner à l'aîné du vivant de son père le titre que portait celui-ci, et de même qu'il pouvait y avoir deux femmes désignées par le même titre, la douairière et la bru, on vit ainsi quelquefois deux ducs, deux comtes du même nom. La chose pouvait se produire tout à fait légalement dans les familles de pairs, si le roi autorisait le père à se démettre de son vivant de son duché ou de son comté-pairie en faveur de son fils aîné. Alors celui-ci devenait duc et pair ou comte et pair, et le père gardait le simple titre de duc ou de comte. Le plus ordinairement le fils aîné d'un duc ou de quelque autre grand seigneur titré portait du vivant de son père le nom d'une des seigneuries comprises dans l'héritage paternel, ou même celui d'une seigneurie que lui avait léguée un ascendant ou un collatéral, et c'était seulement à la mort du père que ce fils reprenait le titre et le nom de sa famille. Tels ont été les divers usages qui introduisirent surtout des dérogations aux anciennes règles. On s'habitua peu à peu à voir presque tous les enfans mâles d'une famille noble porter du vivant

de leur père des titres supérieurs à celui de chevalier, et comme on observait parfois dans la prise de ces titres la hiérarchie, le vulgaire tenait volontiers tous les fils d'un noble pour autorisés à prendre chacun un titre.

Dans plusieurs maisons ducales, le fils aîné portait le titre de prince, dont l'apparition dans la hiérarchie des titres ne date en France que du XVIe siècle. Encore à cette époque, l'opinion dominante était-elle que le titre de prince ne pouvait appartenir qu'à un véritable souverain et aux membres de sa famille. Depuis longtemps chez nous, les fils et les frères du roi recevaient le titre de princes du sang, ses filles et ses sœurs, celui de princesses du sang. Il arriva ensuite que les possesseurs de certaines seigneuries réclamèrent pour elles le titre de principauté, se fondant généralement sur des documens fort contestables. Des maisons de haute noblesse obtinrent alors du roi ou du saint empire pour leur fils aîné le titre de prince, auquel fut attaché le nom d'une seigneurie. Cette qualification, qui ne figurait pas à l'origine dans la hiérarchie des titres usités, finit par y faire sa place, et, au siècle dernier, on la classa tour à tour avant ou après le titre de duc. L'une des plus anciennes principautés nées de la sorte et qui valut son nom à une illustre maison est la seigneurie de Guéméné. Charles IX lui reconnut le titre de principauté. Elle appartenait aux anciens vicomtes de Rohan, ancêtres d'une famille qui devint plus tard ducale. Dans cette même maison de Rohan, nous rencontrons une autre principauté de date plus récente, celle de Soubise créée par Louis XIV en faveur du fils d'Hercule de Rohan, comte de Rochefort, puis duc de Montbazon. Autre exemple : le comte François II, père de François de La Rochefoucauld, qui a été mêlé aux guerres religieuses du XVIe siècle et périt à la Saint-Barthélemy, ayant pris parmi ses titres celui de prince de Marsillac, tiré d'une seigneurie qui prétendait à la qualification de principauté, les aînés de sa maison adoptèrent l'usage de porter du vivant de leur père le titre de prince de Marsillac, et c'est sous ce titre que fut d'abord connu, avant d'être appelé duc, comme héritier du cinquième François de La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*. En reprenant le titre de duc, La Rochefoucauld ne fit ainsi que se conformer à ce qui se pratiquait dans d'autres maisons ducales. Ce n'étaient pas seulement les aînés qui échangeaient à la mort de leur père et en d'autres circonstances le titre qu'ils avaient d'abord porté, c'étaient encore les cadets. Comme les qualifications de marquis, de comte, de vicomte, tendaient à perdre leur acception féodale et à ne plus représenter qu'un degré dans la hiérarchie nobiliaire, on vit souvent les puînés, tout en gardant le nom paternel, y ajouter un titre immédiatement inférieur à celui qu'avait leur aîné. Quand celui-ci faisait pareillement

prendre à son propre fils un titre inférieur au sien, mais de même dénomination, le puîné et ses enfans se contentaient d'une qualification moins élevée que celle de la branche aînée, dont ils retenaient pourtant le nom, titre qu'ils échangeaient contre un titre plus élevé si la branche aînée vînait à s'éteindre. Cela explique comment, contrairement aux règles qui présidaient, dans le principe, à la transmission des fiefs, diverses branches de la même famille portèrent le même nom de fief avec une qualification nobiliaire différente. Il y avait par exemple, à côté d'une branche ducale, une branche de comte ou de vicomte. C'était là une première confusion; elle s'accrut par l'usage où furent les enfans, du vivant de leur père, surtout les puînés, de prendre à la guerre ou dans le monde un nom de noblesse de fantaisie, tout au moins un nom emprunté à quelque ascendant. Ceux des fils qui entraient dans l'état ecclésiastique en agissaient de même. Le gentilhomme se rendait-il célèbre sous ce nom d'emprunt qu'acceptait sa propre famille, il le gardait sans se mettre en peine d'obtenir l'agrément du roi, qui fut cependant quelquefois formellement accordé. On pourrait citer bien des exemples de ces changemens arbitraires de noms dans les grandes familles de France. Je n'en rappellerai que deux qui suffiront pour donner une idée des libertés qu'on s'arrogeait en pareille matière. Des quatre fils de Jules-François-Louis de Rohan, prince de Soubise, l'aîné, qui fut le trop fameux maréchal, hérita du titre paternel, qu'il porta de bonne heure, son père étant mort à vingt-sept ans; le second, qui entra dans l'église et devait être plus tard le cardinal de Soubise, fut d'abord appelé l'abbé de Ventadour; le troisième fut connu sous le nom de comte de Tournon, et le quatrième, bien loin de ne porter que la modeste dénomination de chevalier, était désigné sous le sobriquet de prince René, emprunté à l'un de ses noms de baptême; le fils du maréchal, mort en bas âge, reçut le nom de comte de Saint-Pol. Dans une autre illustre famille qui a compté quatre maréchaux de France, nous voyons le fils du second maréchal, Adrien-Maurice, duc de Noailles et comte d'Ayen, porter d'abord le titre de marquis de Mouchy, puis l'échanger pour celui de comte de Noailles et reprendre le nom de Mouchy en devenant maréchal, nom auquel s'attacha la qualification de duc que le roi d'Espagne lui avait d'abord donnée. Ce maréchal de Mouchy fit prendre à son troisième fils, devenu le premier de ses enfans par la mort des deux aînés, le titre de prince de Poix, et au dernier de ses fils, d'abord connu sous le nom de chevalier d'Arpajon que ce cadet avait pris en mémoire du comte d'Arpajon, son aïeul maternel, le titre de vicomte de Noailles, tandis qu'on appela marquis de Noailles le second des neveux du maréchal de Mouchy, fils puîné de son frère aîné, Louis, duc de Noailles, également maréchal de

France et en faveur duquel le comté d'Ayen fut érigé en duché (1).

Le public s'embrouillait facilement au milieu de ces changemens de noms qui s'opèrent aussi fréquemment dans la noblesse d'Angleterre, mais d'une façon plus régulière ; ils ont donné lieu parfois à de plaisans quiproquos. Une distribution aussi arbitraire de titres que celle qui vient d'être signalée amenait une confusion dont se plaint déjà Montaigne dans le chapitre de ses *Essais*, intitulé des Noms : « Un cadet de bonne maison, écrit-il, ayant pour son appanage une terre sous le nom de laquelle il a été cogneu et honoré ne peut honnestement l'abandonner. Dix ans après sa mort, la terre s'en va à un estranger qui en fait de même : devinez où nous sommes de la cognoissance de ces hommes. Il ne faut pas aller quérir d'autres exemples que de notre maison royale, où autant de partages autant de surnoms. Cependant l'originel de la tige nous est échappé. »

La confusion qui s'introduisait dans la dénomination des familles prêtait aux usurpations de qualifications nobiliaires. Aussi les marquis et les comtes pullulaient-ils dans le monde au commencement du siècle dernier. Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, dit que ces titres sont tombés dans la poudre. De jeunes seigneurs de noblesse plus ou moins authentique se donnaient du marquis ou du comte et compromettaient par l'insolence de leurs manières et le débraillé de leur conduite la qualité dont ils se paraient. Le théâtre versa sur eux le ridicule et contribua ainsi à discréditer des titres auparavant si haut places. Mais les Dorante faisaient encore bien des dupes, et Molière, en mettant en scène M. Jourdain, avait sous les yeux de nombreux modèles. Il n'était pas jusqu'à la cour où l'on ne s'amusât quelquefois de ces titres de marquis et de comtes supposés et où l'on n'en fît de méprisans sobriquets. Une anecdote racontée dans une de ses *Lettres* par le baron de Pöllnitz nous montre qu'il arrivait au roi lui-même de prendre le titre de marquis en mauvaise part. Il est vrai qu'à cette époque, la noblesse, surtout celle de cour, avait bien dégénéré. Les jeunes gentilshommes se ruinaient par le jeu et la débauche et oubliaient les vertus guerrières de leurs ancêtres. On eût pu leur adresser les sanglantes invectives que Juvénal lançait aux nobles de son temps, dans sa célèbre satire où il rappelle que la vraie noblesse est la vertu :

Nobilitas sola est atque unica virtus.

La noblesse donnait alors de plus en plus la main à la roture ; elle s'encanaillait, comme disait un contemporain. Non-seulement

(1) Le duché d'Ayen ne fut pas duché-pairie comme le duché de Noailles. On distinguait avant la révolution les ducs et pairs des simples ducs. Entre ces derniers, les uns avaient des lettres vérifiées en parlement, les autres ne recevaient qu'un brevet du roi.

elle se mêlait sous des prête-noms à des trafics et à des tripotages financiers, les gens titrés épousaient des héritières de riches traitans ou d'opulens bourgeois et *fumaient ainsi leurs terres*, suivant leur impertinente expression, mais les roturiers l'envahissaient de toute part à l'aide de titres nobiliaires qu'il n'était pas bien difficile d'obtenir, car l'anoblissement s'attachait à une foule de fonctions. Les rois avaient accordé la noblesse au premier degré à nombre d'offices et de magistratures, et l'exercice de plusieurs de ces charges pendant deux ou trois générations, dans certaines conditions, faisait acquérir la noblesse héréditaire. L'entrée dans ces charges, dont la plupart étaient vénales, fut un sûr moyen d'arriver à être gentilhomme. Il y avait là une prime pour engager à les acheter. Tels offices qui conféraient la noblesse n'étaient pas d'un ordre bien élevé. Par exemple, les charges municipales, dans maintes villes de France, valaient la noblesse personnelle au bout d'un certain temps d'exercice et donnaient par là un facile accès à la noblesse héréditaire. Ce privilège pour les offices municipaux fut renouvelé à diverses reprises. En confirmant les maires, échevins, capitouls, jurats, etc. dans la jouissance pour eux et leur famille, et même pour leur descendance, du privilège de noblesse, le roi songeait moins à récompenser des services rendus au pays qu'à alimenter son trésor, car toutes ces confirmations entraînaient le paiement de droits pécuniaires. En 1706, Louis XIV confirma au prévôt des marchands et aux échevins de Paris le privilège de noblesse que leur avaient déjà accordé Charles V, Charles VI et Henri III; en juin 1716, le régent renouvelait cette confirmation. Chaque fois, le prévôt et les échevins durent financer. On procéda de même pour les privilèges de noblesse attachés à diverses charges de judicature. On ne s'en tint pas à ces anoblissemens intéressés et qu'on pourrait appeler fiscaux. La vénalité alla souvent plus loin, et le gouvernement royal vendit quelquefois directement des lettres de noblesse, et cela dès le XVIe siècle.

Il en devenait de la noblesse comme de la monnaie fiduciaire, qui inspire d'autant moins de confiance qu'il y a une plus grande émission de papier. Les choses se passaient ainsi au rebours de ce qu'elles avaient été antérieurement. Jadis, les rois avaient donné des bénéfices et des terres à ceux qu'ils anoblissaient; maintenant c'étaient les anoblis qui payaient le roi. En fait, les titres de noblesse étaient à l'encan. Un édit royal du mois de mai 1702, portant anoblissement de deux cents personnes, auxquelles devaient être expédiées des lettres de noblesse irrévocables et exemptes de toute taxe, déclarait que les nouveaux anoblis auraient à acquitter des droits et frais modérés en vue de subvenir aux besoins de la guerre. On se fondait, pour justifier ce trafic, qui s'était déjà fait quelques années

auparavant, sur ce que les cinq cents lettres de noblesse accordées précédemment n'avaient pas suffi aux demandes. La vérité, c'est que les sommes versées par les anoblis antérieurs ne suffisaient pas aux exigences du trésor, l'exemption des taxes ne portant que sur ce qu'on appelait les lettres de confirmation. Le prix des lettres patentes était fixé à 6,000 livres, plus, comme toujours, les deux sous pour livre. D'abord on n'avait concédé aux acquéreurs que le titre d'écuyer, mais le public se montra peu empressé à payer si cher cette modeste qualité. En novembre 1702, un édit royal porta création de deux cents chevaliers. Deux ans plus tard, on vendait encore cent lettres de noblesse. Le roi les révoqua bientôt sous prétexte que ces lettres avaient été accordées aux officiers supérieurs des cours du royaume et qu'il importait à la considération de la noblesse qu'on ne la prodiguât pas trop. De telles révocations furent le moyen arbitraire dont on abusa pour restreindre le chiffre croissant des nobles. Les anoblis dépossédés de leur noblesse ayant financé pour obtenir leurs lettres, c'était là une véritable banqueroute. En novembre 1640, Louis XIII avait aboli tous les anoblissemens accordés depuis 1610 qui n'avaient point été depuis confirmés. L'édit royal d'août 1664 révoquait tous les anoblissemens postérieurs au 1er janvier 1641, et, par une mesure plus radicale encore, l'arrêt du conseil du 2 mai 1730 frappa en masse de nullité les lettres de noblesse concédées de 1643 au 1er septembre 1715; un autre édit du mois d'avril 1771 celles accordées depuis le 1er janvier 1715. Il ne s'agissait, du reste, ici que des anoblissemens vendus pour une somme fixe, non des lettres conférant la noblesse comme récompense spéciale, ni de celles qui érigeaient en faveur d'un gentilhomme un fief de dignité. D'ailleurs toutes ces révocations n'étaient, en réalité, que conditionnelles; elles avaient pour conséquence d'obliger les anoblis à établir que la noblesse ne leur avait point été concédée moyennant finances et à leurs sollicitations, qu'ils la possédaient depuis longtemps par un acte de la libre volonté du prince, et c'était encore en payant qu'on fournissait cette preuve. Le roi avait déclaré dans plusieurs des édits d'anoblissement que la noblesse n'était pas instituée seulement pour récompenser ceux qui le servaient sur les champs de bataille, qu'il y avait d'autres moyens que les armes pour l'aider à soutenir ses guerres, qu'on le faisait aussi en lui accordant des subsides, de sorte que ceux qui s'empressaient de lui offrir leur argent avaient autant de titres à être anoblis que les braves qui versaient leur sang. C'était, comme on le voit, un aveu peu déguisé du caractère vénal qu'on faisait prendre à la noblesse. On annonça, il est vrai, que les lettres ne pourraient être accordées qu'après une enquête sur la vie et les mœurs de ceux qui les sollicitaient, et, dans les déclarations, on

insista sur ce fait que ce n'était pas du premier coup qu'on les avait concédées, mais seulement après plusieurs années d'examen. C'étaient là des restrictions plus apparentes que réelles. La nouvelle émission de deux cents lettres, après les cinq cents accordées par l'édit de mars 1696, prouve assez qu'au lieu de restreindre les demandes, on les provoquait, malgré ces belles paroles qui se lisent au préambule de l'édit de mars 1696 : « Si la noble extraction et l'antiquité de la race qui donne tant de distinction parmi les hommes n'est que le présent d'une fortune aveugle, le titre et la source de la noblesse est un présent du prince qui récompense avec choix les services importans que les sujets rendent à leur patrie. » En même temps qu'on laissait acheter la noblesse à beaux deniers comptans, on devenait de moins en moins exigeant pour la conférer à ceux qui servaient à l'armée. Au moyen âge, le service militaire avait été pour le noble le premier des devoirs féodaux. Plus tard, ce furent seulement l'opinion et le décorum qui l'obligèrent en temps ordinaire, alors que l'on ne convoquait plus que très rarement le ban et l'arrière-ban, à servir dans les armées. C'était pour le gentilhomme, quand il n'entrait pas dans l'église ou dans la robe, un devoir d'honneur d'être militaire. Tout dans la carrière des armes était à son avantage. Nommé directement officier, il avait le pas, la considération sur ce petit nombre d'officiers dits de fortune, dont quelque action d'éclat était le seul parchemin. Au milieu du XVIIIe siècle, loin de s'en tenir au principe de l'obligation du service militaire pour tout gentilhomme, on en vint à conférer la noblesse à tous officiers ayant atteint un certain grade et servi pendant un nombre déterminé d'années. Louis XV, réalisant un projet qu'avait déjà conçu Henri IV, fit d'une manière générale de la noblesse la récompense des services militaires, de sorte qu'on y pût arriver par simple droit d'avancement. D'après la déclaration du 22 janvier 1752, il fut établi qu'aucun officier servant dans les armées ne serait imposé à la taille tant qu'il conserverait sa qualité; or l'on sait que l'exemption de la taille personnelle était l'un des privilèges de la noblesse. Cette exemption fut accordée pour la vie à tout officier créé chevalier de Saint-Louis, qui avait servi trente années non interrompues ou vingt années avec la commission de capitaine, chiffre qui était encore abaissé pour les officiers ayant atteint un grade supérieur et pour ceux qui avaient été blessés. Tout officier-général fut déclaré noble, lui et sa postérité née et à naître, de façon que l'état-major supérieur de l'armée, qui n'avait jamais, au reste, compté que bien peu de roturiers, se composa désormais exclusivement de gentilshommes, anciens ou nouveaux. Tout officier fils légitime, dont le père et l'aïeul avaient acquis par la durée de leurs services ou par le fait de leurs blessures l'exemp-

tion de la taille, devenait noble quand il était créé chevalier de Saint-Louis, après avoir servi le temps prescrit; cette noblesse passait même à ceux de ses enfans nés avant son anoblissement.

La transformation de la noblesse en une sorte de grade militaire acheva d'abaisser les barrières qui séparaient la caste privilégiée de la bourgeoisie. Il y eut tant de cas où les bourgeois pouvaient devenir nobles, tant de sources diverses de noblesse, que le public ne fut plus guère à même de distinguer entre les nobles et les roturiers. Le fait de la noblesse n'était plus décelé par la notoriété publique, par la possession continue dans une famille de quelque seigneurie; sa constatation devenait une affaire de bureau, car elle demandait la vérification de bien des pièces; elle rentrait ainsi exclusivement dans le ressort des généalogistes, des tribunaux et des chancelleries. Quant au public, il était facile de lui donner le change. Ce qui l'abusait davantage, c'était la possession de ces fiefs qui avaient été dans le principe l'apanage de la noblesse. Les terres nobles avaient commencé de bonne heure à sortir des mains des gentilshommes pour passer dans celles des bourgeois. Les nobles pressés par le besoin d'argent avaient souvent aliéné leur fief à de riches roturiers. Mais le roturier n'était pas apte à remplir toutes les obligations attachées au fief; l'aliénation en diminuait ainsi la valeur; le fief se trouvait alors, comme l'on disait, abrégé. Et ce n'était pas seulement le seigneur immédiat qui éprouvait un préjudice, c'était encore le seigneur supérieur, en remontant jusqu'au roi. Voilà pourquoi le suzerain ne consentit à l'achat d'une terre noble par le roturier qu'en retour du paiement de ce qu'on appela le droit de franc-fief, droit que le roi se faisait payer toutes les fois qu'entre l'acquéreur et lui il n'y avait pas trois seigneurs. Cette mesure, toute fiscale d'origine, régularisa et sanctionna les ventes de fiefs aux roturiers. Les bourgeois aisés, profitant de la détresse, de la ruine de nombre de gentilshommes, se rendirent acquéreurs d'une quantité de terres nobles. Boileau reproche durement aux gens de qualité d'abandonner ainsi les vrais titres de leur noblesse. Tout en disant au début de sa satire adressée au marquis de Dangeau que la « noblesse n'est pas une chimère, » il en montre sans détour l'inanité.

> Mais, pour comble, à la fin, le marquis en prison
> Sous le faix des procès vit tomber sa maison.
> Alors ce noble altier, pressé de l'indigence,
> Humblement du faquin rechercha l'alliance,
> Avec lui trafiquant d'un nom si précieux,
> Par un lâche contrat, vendit tous ses aïeux.

L'acheteur roturier fut d'abord regardé comme substitué aux droits du noble, précédent propriétaire, et par cela même anobli,

sauf confirmation du roi. Mais on s'aperçut qu'un tel système ouvrait la porte à de graves abus, et dans la suite l'acquisition d'une terre noble par un roturier cessa de lui donner la noblesse. L'acquittement du droit de franc-fief lui permit seulement de jouir des droits seigneuriaux attachés à la terre même et qui en formaient un des produits. Le roturier put se dire propriétaire de telle ou telle seigneurie, et même, s'il avait acquis un fief de dignité, d'un comté, d'un vicomté, d'une baronnie, mais il ne fut pas pour cela seigneur dans l'ancien sens du mot. Il n'était ni comte, ni vicomte, ni baron. Au temps des premières aliénations, l'achat d'un fief noble fournissait au bourgeois un moyen d'assurer la noblesse à sa descendance. La propriété continuée pendant trois générations de propriétaires suffisait pour acquérir la noblesse au troisième propriétaire, et, comme on disait dans le langage des feudistes, on était noble à la *tierce fois*. Telle fut la législation du XIIIe siècle. Les ventes de fiefs s'étant fort multipliées, la caste noble se vit en danger d'être envahie par toute la roture, et le gouvernement se montra plus difficile pour reconnaître la noblesse des descendans des roturiers acquéreurs de fiefs nobles. Au XVIe siècle, l'ordonnance dite de Blois supprima définitivement le privilège de la *tierce fois*, qui était d'ailleurs depuis longtemps contesté. Le propriétaire non noble d'un fief noble, après avoir payé le droit de franc-fief, ne put donc jouir sur sa terre que des seuls privilèges qui faisaient corps avec elle; mais cela ne l'empêcha pas de se donner souvent tous les airs du gentilhomme à l'égard de ses tenanciers, qu'il qualifiait indûment de vassaux. Les roturiers possédaient des seigneuries, régnaient comme l'avaient fait les gentilshommes sur leurs paysans, dont la condition n'avait ainsi rien gagné au changement de propriétaire; et le roturier acquéreur représentait toujours pour eux le seigneur. Celui-ci ne manquait pas d'ajouter à son nom plébéien celui de la terre féodale qu'il avait acquise ou dont il avait hérité, en le faisant précéder d'un *de*; et il arrivait souvent qu'au bout d'un certain laps de temps ou après une ou deux générations, le nom roturier était mis de côté pour ne plus laisser subsister que celui de la terre. La famille noble qui avait jadis aliéné le fief, mais qui en retenait encore le nom, venait-elle à s'éteindre, l'acquéreur roturier s'en disait volontiers un rejeton et en prenait les armes (1). Trompé par l'identité des noms, le public voyait dans l'usurpateur un gentilhomme de vieille race. Ajoutez à cela que, d'après le droit commun dont ne s'écartaient qu'un petit nombre de coutumes, le fief noble, même passé en des mains roturières, continuait d'être soumis aux règles

(1) Des familles nobles ou roturières obtinrent plus d'une fois du roi d'être substituées à la famille dont le nom était éteint.

de la transmission féodale. Le droit d'aînesse existait donc pour ces terres, ce qui achevait de donner au simple propriétaire l'apparence d'un gentilhomme. Enfin, certains bourgeois, en particulier les bourgeois de Paris, étaient autorisés à tenir des fiefs nobles sans payer le droit de franc-fief, dispense qui prêtait également à la confusion. Tout se réunissait donc pour aider aux usurpations de noblesse et de qualifications nobiliaires. Aussi, de très bonne heure, elles se produisirent assez effrontément. Les parlemens et les cours des aides adressaient de temps à autre à ce sujet des remontrances; les hérauts d'armes, les généalogistes officiels réclamaient; la vraie noblesse se plaignait d'intrusions sans nombre. Aux états-généraux de 1614, ses députés dénoncèrent l'énormité des abus et demandèrent qu'on condamnât à la confiscation de la terre noble possédée celui qui s'en était fait un moyen pour usurper la noblesse. En 1787, le généalogiste Chérin, dans le discours préliminaire qu'il a placé en tête de son *Abrégé chronologique des édits sur la noblesse*, se faisait encore l'écho de ces plaintes; il dénonçait les usurpations comme ayant pour conséquence de rendre plus lourd sur le tiers-état le poids des charges publiques, auxquelles tant de gens réussissaient à se soustraire indûment en s'attribuant des privilèges qui les y faisaient échapper.

Pour remédier à ce désordre, les rois rendirent fréquemment des ordonnances défendant sous des peines pécuniaires de prendre indûment des qualités et des titres de noblesse. Les tribunaux prononçaient l'amende contre les délinquans, mais cette répression, quelque peu intermittente, n'arrêtait pas les empiétemens des roturiers. L'ordonnance d'Amboise du 6 mars 1555 interdit toute usurpation de noblesse sous peine de 1,000 livres d'amende, et l'ordonnance d'Orléans laissa l'amende à l'arbitraire du juge, de façon qu'il pût en prononcer au besoin une plus forte. Elle interdit aux roturiers à la fois la prise de toute qualification noble et le port des armoiries timbrées. Semblables défenses furent faites par Henri III en juillet 1576 et en septembre 1577, par Henri IV en 1600, par Louis XIII en 1632. Ce renouvellement périodique des interdictions en prouve suffisamment l'inefficacité, et tous les témoignages déposent de l'audace des usurpateurs. On fabriquait des parchemins, on produisait des pièces frauduleuses, on alléguait de prétendues généalogies, pour justifier les qualifications que l'on se donnait. Les juges n'étaient pas en état de discerner le vrai du faux, et pour se reconnaître au milieu de ces documens de toute nature, il eût fallu des lumières spéciales et une véritable érudition. La juridiction des élus qui prétendait statuer sur ces matières était sans autorité. Il lui fut interdit, en 1634, de procéder sur le fait d'usurpation de titres. On réserva ce droit aux cours des aides, qui ne

s'acquittèrent pas toujours habilement de leur tâche, et dont la compétence fut d'ailleurs souvent entravée par les parlemens et d'autres cours, qui prétendirent, en maintes circonstances, que l'affaire était de leur ressort.

La France n'était pas le seul pays où les abus, en ce qui touche la noblesse, se fussent glissés. Nos voisins avaient aussi à s'en plaindre. Dans les états espagnols, aux Pays-Bas et en Franche-Comté, les bourgeois propriétaires de fiefs se donnaient indûment des qualifications nobiliaires. Des ordonnances furent rendues par Philippe III et Philippe IV pour régler ce qui touchait au port des titres et des armoiries et interdire les usurpations. On sévit toutefois dans ces contrées avec moins de rigueur; on se montra moins exigeant pour les preuves. Aussi, lors de la réunion à son royaume de la Flandre et de la comté de Bourgogne, Louis XIV dut-il laisser à leurs habitans le bénéfice de cette législation plus indulgente.

Il fallait des mesures générales et sévères pour arrêter le mal que les édits n'avaient pu extirper. Louis XIV ne se contenta pas de confirmer par de nouvelles déclarations celles de ses prédécesseurs et d'infliger de fortes amendes aux délinquans; il ordonna dans tout le royaume une recherche des usurpations de noblesse et une vérification de tous les titres nobiliaires. Un arrêt du conseil d'état du 9 mars 1662 prescrivit cette recherche, en vue, y était-il dit, de soulager les sujets taillables du roi. Il n'y eut d'excepté que les provinces de Béarn et de Navarre, dont on tenait à respecter les franchises. C'était un vrai travail herculéen qu'il s'agissait d'accomplir, car on était en face d'une hydre à têtes toujours renaissantes qu'il fallait abattre. Dans quelques provinces, on avait déjà pris les devans et l'œuvre avait été entamée dès le mois de mars 1655. L'opération dura plus d'un demi-siècle, car la recherche, plusieurs fois suspendue, puis reprise, ne fut définitivement close qu'en juillet 1718. La vaste enquête ordonnée par Louis XIV se heurta à bien des difficultés. Elle eut à triompher de mille intrigues, à surmonter des oppositions de toute nature. Sous l'administration de Colbert, on s'aperçut que les traitans chargés de la recherche des usurpations de noblesse s'étaient souvent laissé corrompre pour accepter des pièces supposées ou des preuves dérisoires. Par contre, les véritables nobles avaient eu à subir des vexations de ces mêmes traitans qui, voulant les obliger à financer, se refusaient à reconnaître la validité de leurs titres. En 1702, le gouvernement constatait que bon nombre de faux nobles avaient été maintenus, tandis que des gentilshommes du meilleur aloi ne pouvaient parvenir à obtenir que leurs titres fussent acceptés. On dut charger les intendans de province et des commissaires à ce départis de reprendre le travail. Il leur fut enjoint de veiller à ce que les roturiers ne s'attribuassent aucune qualification

pouvant faire supposer la noblesse, telles que celles de chevalier, écuyer, noble homme, messire; en un mot, on s'efforça d'empêcher les abus qui étaient nés précisément des moyens auxquels on avait eu recours pour faire cesser ceux dont on se plaignait depuis longtemps et qui étaient l'objet de vives réclamations de la part de la noblesse. Celle-ci avait en effet singulièrement souffert de l'enquête destinée en principe à la préserver de l'intrusion des faux gentilshommes. Elle avait été engagée dans de longs et dispendieux procès, forcée, pour comparaître devant les juges et défendre la légitimité de ses titres, à d'incommodes et onéreux déplacemens. En reprenant la recherche avec plus d'attention et d'équité, c'était surtout la mauvaise foi de ceux dont les titres étaient manifestement faux, tout au moins fort suspects, que l'on voulait atteindre. Leurs détenteurs recouraient à toutes les ressources de la chicane pour paralyser l'action des commissaires et éviter la radiation et l'amende. Il arrivait souvent que ceux qui avaient été déboutés et qui se voyaient rétablis sur les rôles de la taille, sortaient de la province qu'ils habitaient et se réfugiaient dans quelque ville franche, de façon à échapper aux effets du jugement les condamnant à payer cet impôt. On prit en conséquence des mesures pour les poursuivre partout où ils allaient s'établir. Mais bien des usurpations de noblesse étaient déjà anciennes, et les commissaires étaient contraints pour les pouvoir constater de remonter haut dans le passé; ce qui ajoutait encore à la difficulté de leur tâche. Il fallut, pour qu'ils pussent s'en tirer, fixer une date au-delà de laquelle les titres ne seraient plus exigibles, et l'on se contentait alors d'une possession de notoriété publique : autrement dit, on admit une prescription en matière d'usurpation de noblesse. Le terme de cent ans avait été d'abord adopté, mais cette disposition fournissait à ceux dont la possession, originairement non contestée, était déjà assez ancienne, le moyen d'arriver en traînant les affaires en longueur, en recourant à des oppositions, à des appels, à gagner le terme de cent ans et de s'attribuer ainsi le bénéfice de la prescription. Une déclaration royale dut, pour enlever à la mauvaise foi ce dernier expédient, décider que le terme de cent années ne pouvait courir que jusqu'à la première assignation signifiée aux contestans.

Le catalogue qui sortit de cette interminable enquête et dont un arrêt du conseil d'état du 22 mars 1666 avait ordonné la rédaction, contint les noms, prénoms, armes et demeure des gentilshommes reconnus. Des copies partielles en furent déposées dans chaque bailliage, comme l'avait demandé l'ordre de la noblesse. Quant à l'instrument original, des arrêts du conseil du 15 mars 1669 et du 2 juin 1670 en prescrivirent le dépôt à la bibliothèque du roi, ainsi que celui de l'état des particuliers condamnés comme usurpateurs.

C'est ce fonds qui constitua ce qu'on appelle le cabinet des titres et qui se conserve aujourd'hui au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

On avait donc enfin un tableau général de la noblesse authentique du royaume, mais il ne s'écoula pas longtemps avant que la confusion rentrât là où l'on avait voulu la rendre impossible. Les usurpations recommencèrent. Une foule de gentilshommes ruinés par la débâcle de Law ou par leurs folles dépenses avaient vendu leurs terres. Les bourgeois, qui s'enrichissaient de plus en plus par la finance et le commerce, en achetaient de tous côtés. Le gouvernement était de plus en plus facile pour accorder des anoblissemens qui faisaient arriver de l'argent dans sa caisse. Mais ces anoblissemens étaient loin d'être toujours réguliers, et les roturiers, devenus seigneurs de terres nobles, affichaient de plus en plus la prétention d'être gentilshommes. Comme s'ils eussent été tels, ils s'intitulaient dans les actes, hauts et puissans seigneurs, quelquefois même très hauts et très puissans. On voyait alors, rapporte un témoignage contemporain (*Encyclopédie méthodique*, article *Noblesse*), des roturiers bien connus ou de simples écuyers s'arroger les titres de marquis, comte, vicomte et baron. Ils n'osaient pas d'abord les prendre dans les actes publics, mais en se les faisant donner dans le commerce journalier, ils commençaient cette possession d'état qui devait, au bout d'un siècle, en assurer la propriété légitime à leur postérité. Le gouvernement ne sévissait guère contre les délinquans. Les parlemens, les cours des aides ordonnaient de temps à autre des poursuites, et voilà tout. Louis XV se borna, en avril 1771, à taxer à une somme de 6,000 livres, sous prétexte de confirmation de leur noblesse, tous ceux qui avaient été anoblis depuis 1715, sauf certaines exemptions. Et ceux dont les titres étaient les plus douteux furent les plus empressés à payer, l'édit royal déclarant la noblesse définitivement acquise après qu'on aurait acquitté ce droit. Le chiffre des nobles s'accrut donc considérablement dans le cours du XVIIIe siècle et il s'y glissa bien des gentilshommes de mauvais aloi. On s'était si fort habitué à ne plus distinguer les possesseurs de fiefs nobles des véritables gentilshommes qu'en 1789, lors des élections aux états-généraux, on admit dans plusieurs bailliages à voter avec la noblesse tous ceux qui tenaient des fiefs nobles, qu'ils fussent gentilshommes ou non, le relevé des électeurs s'étant fait non par familles nobles, mais par fiefs. La Chesnaye des Bois écrivait, vers 1770, qu'il y avait en France environ soixante-dix mille fiefs, dont trois mille à peu près étaient titrés (principautés, duchés, marquisats, comtés, vicomtés, baronnies, etc.). Il estimait à quatre mille le chiffre des familles d'ancienne noblesse et à quatre-vingt-dix mille l'ensemble des familles nobles : ce qui, d'après sa suppu-

tation, « représentait environ quatre cent mille têtes ou personnes, dont cent mille, ajoutait-il, sont toujours prêtes à marcher au premier ordre pour le service du roi et la défense de la patrie, » remarque que La Chesnaye des Bois faisait sans doute afin de justifier ou excuser ce chiffre énorme de privilégiés, dont il avait à se concilier la faveur pour composer le livre qui fut pendant plusieurs années son gagne-pain. A la veille de la révolution, Chérin trouvait le nombre des nobles si élevé qu'il déclarait impossible d'en faire le recensement. L'échafaud et les misères de l'émigration se chargèrent de le réduire.

La révolution avait abattu la noblesse, extirpé les droits féodaux, aboli les titres qui en rappelaient l'existence, mais elle n'avait pas pour cela arraché des âmes les passions qui les avaient fait rechercher. Sous la couche de cadavres et de ruines qui s'étaient accumulés en quelques années, elles couvaient encore. Ce n'était pas d'ailleurs toujours un sentiment d'équité qui avait poussé à l'abolition de la noblesse. Si la dure condition que faisait l'ancien régime aux paysans légitima la haine qu'ils manifestèrent à son égard, les attaques dirigées contre l'aristocratie par les habitans des villes étaient moins justifiées, ceux-ci n'avaient point à beaucoup près à se plaindre de leur sort autant que les gens des campagnes, car ils étaient même souvent privilégiés comme les nobles. En réalité, la bourgeoisie était jalouse d'une noblesse dont elle ne cessait de rechercher les titres et de convoiter les privilèges. Entre les révolutionnaires il en est plus d'un qui avait naguère sollicité du roi la noblesse, qui s'était au moins paré d'une qualification quelque peu aristocratique. Depuis longtemps les bourgeois trouvaient de bon goût de ne plus porter leur véritable nom, d'y ajouter, précédé du *de*, un nom de terre vraie ou supposée. Au dire de La Bruyère, qui s'est moqué de cette manie de se débaptiser, certaines gens avaient plusieurs noms d'emprunt dont ils usaient suivant les lieux. Les gens sans grande naissance adoptaient souvent un nom de leur choix quand ils se produisaient dans le monde, et voilà comment tant d'auteurs sont restés connus sous une appellation d'emprunt, témoin Molière et Voltaire. Pour entrer sur la scène de la vie, ils faisaient, comme bien des acteurs qui, en s'engageant au théâtre, prennent un faux nom qu'ils rendent parfois célèbre, ou encore comme ces soldats qui portent des noms de guerre. La bourgeoisie, surtout la bourgeoisie parisienne, qui avait des prétentions de noblesse, à raison des privilèges dont elle jouissait, adopta l'usage suivi par les gentillâtres. Au XVIIIe siècle, chez ceux-ci, les frères portaient habituellement chacun un nom différent tiré de quelque terre. De même, les frères dans les familles de grosse bourgeoisie se distinguèrent, non par

leur prénom, mais par le nom de quelque propriété, ou même par celui du village où ils avaient été nourris. Contrairement à l'opinion qui veut voir dans le *de* une marque de noblesse, opinion qu'a réfutée un érudit qui savait à fond les choses du moyen âge, Paulin Paris, c'était l'aîné seul qui ne prenait pas le *de*. Il conservait ainsi, comme par droit d'aînesse, le dépôt du nom de famille. Un siècle plus tard, les ignorans tinrent ce *de* des cadets de la bourgeoisie pour un indice de noblesse, et telle était déjà, en 1789, la tendance à regarder la particule génitive comme une désignation nobiliaire que plusieurs hommes de la révolution qui s'étaient donné auparavant un nom pourvu du *de* se hâtèrent de s'en défaire pour n'avoir pas l'air d'être des *ci-devant*.

La tourmente révolutionnaire balaya donc tous les titres, mais elle n'en fit pas disparaître le goût; dès que la tempête se fut calmée, on vit rapidement lever les germes d'une vanité qui n'avait été coupée qu'à ras de terre. Un nouvel ordre de choses allait leur permettre de pousser de vivaces tiges.

III.

Napoléon Ier tenta de ressusciter au profit de sa dynastie une partie des institutions que la révolution avait abolies; il voulait ainsi donner à son trône un éclat auquel ne suffisaient pas, à ses yeux, les victoires qu'il avait remportées, et, entre ces institutions du passé, se place la noblesse. En rétablissant les titres et les privilèges honorifiques, il pensait reconstituer une aristocratie qui serait pour la monarchie impériale une force et un lustre et qui servirait de contrepoids à une démocratie dont il redoutait les progrès. Sa chute l'empêcha de réaliser sur ce point tous ses projets.

Pour un homme sorti, comme l'était Napoléon, de la révolution, et qui s'en donnait comme le représentant, c'était chose délicate de faire accepter à la nation, surtout aux hommes dont il était entouré et qui avaient servi la république, l'institution d'une noblesse. Il y avait là une dérogation formelle aux idées d'égalité pour lesquelles la France s'était tant passionnée, pour le triomphe desquelles tant de sang avait été répandu. La faveur qu'obtint l'institution de la Légion d'honneur enhardit Napoléon. Il comprit que ce qui avait été détruit, comme contraire à l'égalité des droits, pourrait revivre présenté simplement sous la forme de récompense nationale. Le titre d'empereur n'avait-il pas été pour lui-même la haute récompense de ses victoires? Ne pouvait-il pas attribuer des titres rappelant la monarchie et d'un ordre moins élevé que le sien à ses lieutenans, à ceux qui avaient été les compagnons de ses succès? Il songea donc à leur don-

ner des titres nobiliaires et à leur conférer des privilèges rappelant ceux dont jouissaient en Allemagne les petits princes souverains, à s'en faire ainsi de véritables vassaux. Mais il eût été dangereux pour l'empereur d'instituer ces fiefs en France, précisément là où s'était manifestée une haine si prononcée contre le régime féodal. Il eût fallu d'ailleurs dépouiller les acquéreurs des biens nationaux et reconstituer des biens de mainmorte. Napoléon jugea que la chose n'était praticable que sur un sol étranger et que nos victoires avaient soumis à l'empire. C'est donc en Italie qu'il constitua ces nouveaux fiefs de dignité, et il les attribua pour prix de leurs services à plusieurs de ses maréchaux et de ses ministres. Tel fut l'objet du décret du 30 mars 1806 rendu à la suite de la réunion au royaume d'Italie des états vénitiens cédés par le traité de Presbourg (26 décembre 1805). Napoléon crut pouvoir, en qualité de roi d'Italie, faire ce qu'il n'avait osé comme souverain de la France, pays qui était encore nominalement une république. Il érigea dans ces provinces douze grands fiefs avec le titre de duchés, sous les noms de Dalmatie, Istrie, Frioul, Cadore, Bellune, Conegliano, Trévise, Feltre, Bassano, Vicence, Padoue, Rovigo, se réservant d'en donner l'investiture avec transmission héréditaire par ordre de primogéniture, et il attribua aux titulaires de ces fiefs le quinzième de leur revenu. Il en agit de même dans l'Italie méridionale, et par le décret qui appelait au trône de Naples son frère Joseph (30 mai 1806) il institua dans ce royaume six grands fiefs de l'empire avec le titre de duché et les mêmes avantages et prérogatives dont jouissaient les duchés qu'il venait de créer dans les provinces vénitiennes réunies à la couronne d'Italie. Ces grands fiefs étaient également établis à perpétuité à sa nomination et à celle de ses successeurs.

La France reçut silencieusement ces décrets; il était à cette époque dangereux de parler librement; la gloire de Napoléon éblouissait le pays et les folies sanglantes de la démagogie y avaient amené un esprit de réaction qui faisait facilement accepter le retour aux institutions du passé. Napoléon se décida alors à pousser plus loin la constitution d'une noblesse héréditaire, à ne plus lui donner seulement des fondemens hors de l'empire, mais à la relever sur le sol même où elle avait été proscrite. En prenant une telle résolution, il suivait d'ailleurs les conseils de quelques-uns des hommes dans lesquels il avait mis sa confiance. Diverses personnes lui faisaient parvenir des mémoires sur l'utilité qu'il y avait à rétablir une noblesse, institution qui donnerait à la nouvelle monarchie une assiette plus solide; sur la nécessité de refaire une classe indispensable à la stabilité des institutions et à la pondération des pouvoirs. Plusieurs de ces mémoires ont été conservés. Dans l'un, qui a pour auteur un

M. Jouin de Saint-Charles, on propose de rétablir trois ordres dans l'état, mais ce ne sont plus précisément ceux que la révolution a abolis. Ces trois états sont celui de la noblesse, celui des cadets et celui de la roture. Dans un autre mémoire composé par l'ex-tribun Émile Gaudin, maire de la commune d'Ivoy-le-Pré (Cher) et qui est daté du 20 fructidor, an XIII, on réclame la création d'une noblesse reposant sur les bases de l'esprit nouveau, et ne présentant pas les inconvéniens de l'ancienne noblesse féodale. Mais de tous ces mémoires adressés à l'empereur, le plus remarquable est sans contredit celui que le duc de Lévis, qui s'appelait alors simplement M. de Lévis, lui fit parvenir en août 1806. Il y proposait l'établissement d'un nouveau système de noblesse et notamment l'institution d'un sénat héréditaire. Cette noblesse devait être fondée sur la propriété foncière et ses membres nommés de façon à y faire entrer les représentans des anciennes familles.

Plus tard, Cambacérès, qui devait être plus écouté que ces particuliers dont plusieurs gardaient l'anonyme, soumit sur le même sujet un rapport à Napoléon Ier. Il n'y était pas question de ressusciter une noblesse sur le modèle de celle de l'ancien régime dont les privilèges étaient exorbitans et abusifs, mais d'instituer une noblesse qui serait dotée de certaines prérogatives, suivant le rang, et ayant une part dans la puissance politique. Cambacérès demandait notamment d'assurer aux nouveaux nobles un certain nombre de places dans les corps constitués (corps électoraux, conseils-généraux, corps législatif, sénat). Le décret du 1er mars 1808, qui compléta celui de 1806, fut l'application de ces idées. Par ce décret, l'empereur fit revivre les titres de prince et d'altesse sérénissime pour les grands dignitaires de l'empire, et donna à tout fils aîné d'un de ces dignitaires le droit de porter le titre de *duc* de l'empire, lorsque son père aurait institué en sa faveur un majorat produisant 200,000 francs de revenu. Le titre et le majorat étaient alors transmissibles à sa descendance directe et légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture. Le décret comprend en outre les dispositions suivantes : les grands dignitaires de l'empire pourront instituer pour leur fils aîné ou puîné des majorats auxquels seront attachés le titre de comte ou de baron, suivant les conditions déterminées. Les ministres, les sénateurs, les conseillers d'état à vie, les présidens du corps législatif, les archevêques porteront pendant leur vie le titre de comte et en recevront des lettres patentes. Ce titre sera transmissible à leur descendance directe et légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture. Les archevêques désigneront pour héritier l'un de leurs neveux. Un revenu de 30,000 francs était exigé pour obtenir le titre de comte de l'empire, dont un tiers

devait être affecté à la dotation du titre et passer à celui qui en héritait.

Les nouveaux comtes étaient en outre autorisés à instituer en faveur de leur fils aîné ou puîné un majorat auquel devait être attaché le titre de baron. Ce titre était de plus conféré personnellement aux présidens des collèges électoraux des départemens, aux premiers présidens et procureurs-généraux de la cour de cassation, de la cour des comptes et des cours d'appel, aux évêques, et, après dix ans d'exercice, aux maires des trente-sept bonnes villes ayant droit d'assister au couronnement. Les présidens des collèges électoraux, devaient avoir exercé leurs fonctions pendant trois sessions; mais, pour obtenir ce titre de baron, ces divers fonctionnaires devaient justifier d'un revenu annuel de 15,000 francs dont le tiers était pareillement affecté à la dotation du majorat. Les membres de la Légion d'honneur reçurent le titre de chevalier, qui devenait transmissible à leur descendance par ordre de primogéniture en justifiant d'un revenu annuel de 3,000 francs et quand ils avaient sollicité des lettres patentes.

Napoléon Ier, on le voit, empruntait les qualifications de sa nouvelle noblesse au vocabulaire féodal, mais il avait repoussé le titre de marquis, tombé quelque peu vers la fin de l'ancien régime dans la déconsidération. Il ne fit pas non plus revivre le titre de vicomte et il plaça le titre de prince au-dessus de celui de duc. Cette noblesse était en principe purement personnelle, puisque l'hérédité n'y était attachée que sous la condition d'institution d'un majorat. C'était une récompense de la même nature que la Légion d'honneur, destinée à unir plus étroitement au trône impérial ceux auxquels elle était conférée. Aussi le décret du 1er mars 1808 qui l'instituait portait-il à son article 37 : « Ceux de nos sujets auxquels les titres de duc, de comte ou baron, ou chevalier seront conférés de plein droit, ou ceux qui auront obtenu en leur faveur la création d'un majorat prêteront dans le mois le serment suivant : « Je jure d'être fidèle à l'empereur et à sa dynastie, d'obéir aux constitutions, lois et règlemens de l'empire, de servir Sa Majesté en bon, loyal et fidèle sujet et d'élever mes enfans dans les mêmes sentimens de fidélité et d'obéissance et de marcher à la défense de la patrie toutes les fois que le territoire sera menacé ou que Sa Majesté irait à l'armée. »

La nouvelle noblesse était donc destinée à former autour du trône un corps de gentilshommes moralement obligés par leur serment à ce même service militaire que devait la vieille noblesse, quand on appelait le ban et l'arrière-ban. Napoléon Ier n'entendait cependant pas pour cela ressusciter la féodalité; il ne voulait pas que ses nobles pussent s'intituler seigneurs d'une localité. La loi du 20 juillet 1808 interdit même de prendre le nom d'une commune comme nom patronymique. La constitution du majorat était destinée à assurer à

la famille noble une situation de fortune qui lui permît de tenir son rang. C'était par l'ensemble de ces nobles ayant institué pour leurs fils un majorat que l'empereur entendait ressusciter l'aristocratie. Le décret du 1er mars 1808 sur les majorats s'exprime ainsi en parlant de la noblesse : « L'objet de cette institution a été non-seulement d'entourer notre trône de la splendeur qui convient à sa dignité, mais encore de nourrir aux cœurs de nos sujets une louable émulation en perpétuant d'illustres souvenirs et en conservant aux âges futurs l'image toujours présente des récompenses qui, sous un gouvernement juste, suivent les grands services rendus à l'état. » Par l'établisssement de ces majorats, Napoléon permettait à l'ancienne aristocratie d'entrer dans la noblesse. Le sénatus-consulte du 14 août 1806 et les statuts du 1er mars 1808 n'avaient exclu personne du droit de faire une demande de création de majorat. Plusieurs membres de l'ancienne noblesse sollicitèrent des titres de l'empereur et les obtinrent. Napoléon tenait singulièrement à réunir autour de lui ces gentilshommes de vieille race, dont la présence à sa cour semblait apporter au trône impérial le prestige d'antiquité qui lui manquait. Dans le rapport qu'il avait été chargé par son maître de lui adresser touchant le renouvellement de la noblesse et le rétablissement des titres héréditaires, Cambacérès proposait formellement, comme moyen d'entourer le trône impérial d'une splendeur convenable à sa dignité, de rapprocher de la nouvelle dynastie des familles respectées et illustres et de les intéresser ainsi au maintien du nouvel édifice. L'institution de la noblesse devait, pour reproduire les paroles de l'archichancelier, « former comme un faisceau de toutes les familles qui étaient l'objet de la considération générale. » « C'est, ajoutait-il, un cercle qui ne doit laisser hors de son enceinte aucun point autour duquel l'opinion publique puisse s'égarer. » Quand Cambacérès parlait ainsi, le décret du 1er mars 1808 avait déjà paru. On était au 30 juin 1810. L'archichancelier craignait, comme il le confesse dans son rapport, de voir la nouvelle noblesse se trouver isolée dans le pays. « Il s'agit encore, ajoutait-il, tout en créant de nouveaux nobles parmi les fonctionnaires, d'associer plusieurs des anciens nobles à la nouvelle institution en subordonnant cette association à des réserves et à des modifications que la prudence commande. » Il était à redouter, selon lui, que si l'on n'admettait point les anciennes familles nobles illustres dans la nouvelle noblesse, il ne subsistât à côté de celle-ci une noblesse d'opinion, distincte de celle instituée par le souverain et qui jouirait d'une considération indépendante de ses faveurs. Napoléon partageait cette manière de voir, et Cambacérès, en lui tenant un pareil langage, ne faisait que se conformer à ses vues. On en a la preuve dans des notes que l'empereur lui dicta au sujet de l'institution de la nou-

velle noblesse et où perce clairement la pensée de rétablir un corps héréditaire de privilégiés, une noblesse dotée de diverses prérogatives. « Un des moyens, disait l'empereur, les plus propres à raffermir cette institution serait d'y associer les anciens nobles; » mais il tenait à ce que ceux-ci reçussent des titres nouveaux émanant de lui seul, qu'ils prissent les nouvelles armoiries qu'il leur aurait données, et il excluait formellement les émigrés et ceux qui demeuraient attachés à la vieille dynastie.

Cette noblesse, qui fit revivre en France des titres que la révolution avait si sévèrement proscrits, ne disparut point avec le régime impérial, et ceux auxquels elle avait été conférée ne firent pas grande difficulté de trahir leur serment. La charte de 1814 leur maintint, comme il a été dit plus haut, les qualifications nobiliaires qu'ils tenaient de la faveur de Napoléon Ier, et autour du trône des Bourbons restauré nombre de nobles de l'empire vinrent se mêler aux gentilshommes de la vieille monarchie qui avaient repris leurs titres. Il en fut de ce mélange comme de l'association que voulut faire Louis XVIII de l'ancien et du nouveau régime. Malgré divers caractères communs, la noblesse de Napoléon Ier et celle des rois légitimes différaient profondément. L'une avait une constitution arrêtée et systématique sans traditions, l'autre avait des traditions sans constitution régulière; l'une était la création d'un homme, l'autre avait été le produit du temps; l'une rappelait l'omnipotence d'un souverain qui voulait que tout lustre, toute dignité émanât de lui, l'autre prenait son origine dans les efforts des mandataires du roi pour se rendre indépendans. On ne pouvait amalgamer ces deux noblesses sans détruire l'esprit de l'une ou de l'autre, sans affaiblir leur valeur respective. Au lieu de gagner au rapprochement des deux aristocraties, les titres nobiliaires perdirent considérablement de leur importance. Le gouvernement eut beau s'empresser de conférer un titre à ceux qui acquéraient de la notoriété dans la politique, dans l'administration, dans la science, dans l'armée, afin que la noblesse eût toujours l'air de comprendre toutes les sommités de la nation, ce fut presque constamment du sein des classes moyennes et bourgeoises, dont la révolution de 1789 était l'œuvre, que sortirent sous la restauration les hommes les plus distingués, ceux auxquels s'attacha la popularité. La démocratie minait la digue qu'on avait essayé de lui opposer par l'institution de la nouvelle noblesse qui, associée à l'ancienne, trouvait sa plus haute expression et comme sa représentation dans une chambre des pairs héréditaires. Le génie de la révolution l'emporta sur la transaction entre les institutions impériales et les traditions de la vieille monarchie que Louis XVIII s'était flatté d'effectuer. La chute de la branche aînée des Bourbons porta un coup mortel à cette noblesse, qui gardait

encore quelque éclat. L'abolition de l'hérédité de la pairie, celle des majorats, ruinèrent les bases d'une institution qui ne devait plus désormais subsister que par des titres; mais ces titres eux-mêmes perdaient chaque jour de leur valeur, tant ils étaient usurpés, tant il y avait d'arbitraire dans la façon dont on se les transmettait. Le gouvernement de juillet fut le fruit de la victoire des classes moyennes sur l'aristocratie nobiliaire qu'avait essayé de reconstituer la restauration. Il était l'effet d'un retour décidé aux principes de 1789, aux idées que les ultra-royalistes avaient vainement tenté d'étouffer. Il prépara chez nous l'avènement de la démocratie. Je n'ai point à me prononcer ici sur les avantages et les inconvéniens de cette forme sociale. Il me suffit de constater que son triomphe n'a point été un accident, qu'il fut la conséquence d'un ensemble d'événemens et de crises dont le point de départ était le renversement de l'ancienne monarchie. Les progrès de la démocratie ont été sans doute en France plus rapides que bien des publicistes ne l'avaient pressenti, que la prudence ne le désirait, mais ils n'en furent pas moins la résultante de forces que rien n'a pu enrayer. Tout a finalement tourné à sa victoire. La démocratie s'est emparée de tout; c'est un torrent dont le lit n'a cessé de s'élargir; il nous inonde de toutes parts et il déborde aujourd'hui bien au-delà de nos frontières. Sur ses ondes écumantes et bourbeuses surnagent les titres nobiliaires comme des épaves du grand naufrage qu'a amené le cataclysme; mais la violence du courant les pousse de plus en plus vers l'océan où tout s'engloutit. Ils sont déjà tellement battus par les flots qu'ils commencent à devenir méconnaissables, et peut-être dans deux ou trois siècles, ils ne seront plus qu'un lointain souvenir. Après leur submersion, la vanité, l'orgueil qui les auront fait pendant longtemps échapper à la destruction, auront-ils aussi disparu? Assurément non. Ces passions tiennent trop étroitement à l'essence de notre nature pour qu'on puisse voir en elles simplement l'effet du mode de constitution de la société: elles changeront seulement de mobile. Sous tous les régimes l'homme travaillera à s'élever au-dessus d'autrui, il se parera de quelque marque de sa supériorité vraie ou prétendue. Sous la démocratie radicale, on demandera aux honneurs civiques, aux fonctions électives, à des insignes ou à des galons la satisfaction de ces passions, qu'il ne sera plus possible ni permis de chercher dans des qualifications nobiliaires; on briguera du peuple les distinctions que, sous une monarchie, on sollicite de la faveur du prince.

Une différence fondamentale séparera toutefois cette sorte d'aristocratie populaire de la noblesse telle que nous l'entendons aujourd'hui. Elle sera essentiellement viagère et personnelle. La démocratie tend à enlever toute hérédité aux fonctions et aux avantages

sociaux. Elle veut que chacun conquière par son mérite ou son savoir-faire le rang qui lui est assigné, que tout individu, même celui qui est sorti de la classe la plus humble, puisse aspirer aux premiers emplois et les obtenir du libre choix de ses concitoyens Aussi, dans la démocratie, la compétition des ambitions politiques et des prétentions individuelles va-t-elle sans cesse croissant. Le dépôt de l'autorité passe à chaque instant en de nouvelles mains et ceux qui le reçoivent peuvent appartenir aux couches les plus inférieures de la nation que le régime aristocratique obligeait au contraire à ne jamais monter à la surface. Il en résulte, pour les honneurs et les dignités que la démocratie confère, de moins en moins de considération et d'éclat; il advient pour eux ce qui advient pour la noblesse quand le souverain en prodigue les titres et en tolère l'usurpation.

La démocratie réussira-t-elle à maintenir sur toutes les têtes son inexorable niveau? fera-t-elle disparaître toutes les supériorités, et la fortune, le mérite, perdront-ils leurs droits aussi bien que la naissance? Sommes-nous condamnés à voir un jour s'étendre sur la société tout entière une terne et irrémédiable uniformité? Il semble qu'il y a des limites contre lesquelles le mouvement qui nous entraîne doit venir se briser. Quand même on serait parvenu à imposer à tous une instruction identique, cette instruction que certaines gens appellent intégrale, à faire que tout citoyen ait le même pécule et le même salaire, la même façon de s'alimenter et de se vêtir, aurait-on pour cela anéanti au fond des âmes le désir de se distinguer de la masse où chacun se trouverait noyé? On n'aurait pas enlevé à l'individu ce qu'il tient de sa naissance, ce qu'il a hérité de ses parens et de sa race. Pourrait-on faire sucer à tous les hommes le même lait et donner à tous la même nourrice, doter chacun à son berceau de la même organisation et des mêmes facultés? Cette fureur d'égalité qui s'est emparée d'esprits chimériques tendrait à détruire la diversité des esprits et des aptitudes, qui est la condition même du développement des sociétés. Oui, on peut supprimer tous les titres, rendre personnels et passagers tous les honneurs; on peut restreindre notablement les conditions de l'héritage et rapprocher par une éducation commune des classes encore profondément séparées, mais on ne saurait supprimer le penchant qui pousse l'homme à chercher quelque supériorité et le dépouiller de tous les moyens d'y arriver qu'il doit à ses facultés mêmes. La justice ne consiste pas à assigner à tous la même part, mais à garantir à chacun le libre exercice de celle que la nature lui a donnée.

ALFRED MAURY.

LE

RÉGIME PARLEMENTAIRE

ET

LA DÉMOCRATIE

Marco Minghetti, *i Partiti politici e la Ingerenza loro nella giustizia e nell' amministrazione* (*les Partis politiques et leur Ingérence dans la justice et dans l'administration*).

Tocqueville a montré d'une façon magistrale que le triomphe de la démocratie était partout inévitable, parce que ses progrès sont « le fait le plus continu, le plus ancien et le plus permanent que l'on connaisse dans l'histoire. » Y voyant une sorte de loi providentielle, il a parfaitement décrit ce fait, mais il ne semble pas avoir aperçu aussi clairement les causes qui le produisent. Ces causes sont économiques : elles sont donc universelles. Elles agissent de même dans tous les états civilisés, sous le sceptre autocratique de l'empereur de Russie et à l'ombre de l'épée de l'empereur d'Allemagne, non moins que dans la république française ou dans celle des États-Unis.

La cause principale qui assure le triomphe de la démocratie est l'application de la science et de la mécanique à l'industrie. Cette action est générale, lente, invisible et irrésistible. Elle s'exerce dans tous les domaines de la vie sociale. Son principal instrument es la presse, qui répand à l'instant dans les foules les idées nouvelles.

Nous ne pouvons encore mesurer toute sa puissance, ni prévoir toutes les révolutions qu'elle prépare, mais nous apercevons clairement qu'il y a là à l'œuvre une force immense et inconnue dans les siècles passés. Qui lisait autrefois? Dans l'antiquité, le philosophe et le patricien, qui déroulaient, dans les bibliothèques de marbre, de rares papyrus, ou, au moyen âge, le moine dans les abbayes, qui possédaient seules quelques manuscrits. Quand un livre écrit à la main coûtait l'équivalent d'une année de travail, ni l'homme du peuple, ni même le bourgeois, ne pouvaient s'en procurer et ils n'y songeaient pas. L'imprimerie, en mettant le livre et surtout le journal à la portée de tous, modifie complètement la base des institutions politiques et rend inévitables des modifications radicales dans l'organisation des sociétés.

L'instruction populaire offerte et même imposée à tous complète et active l'œuvre de démolition ou de transformation préparée par la presse. Voulez-vous conserver l'ancien régime, brisez toutes les machines, bâillonnez la science et réfugiez-vous dans les ténèbres. Mais là même le despotisme ne trouvera pas la sécurité. Il sera faible, et à côté de lui d'autres seront forts. Il sera pauvre alors qu'ailleurs la richesse s'accumulera, assurant la prépondérance à qui la possède. Sur le terrain de la concurrence industrielle et même sur les champs de bataille, l'instruction donne la victoire. L'absolutisme qui ouvre une école ou crée une chaire d'université est aveugle : il creuse sa tombe, car il travaille au profit de la démocratie.

L'instruction universelle conduit au suffrage universel. Celui qui aura appris à lire voudra voter, et bientôt l'un ou l'autre parti croira avoir intérêt à le satisfaire. Déjà, dans beaucoup de pays, le droit de voter est accordé à tous, et dans d'autres on s'approche de ce régime, comme en Angleterre et récemment en Italie.

La locomotive, autre agent de démocratie! Jadis, le manant vivait immobile, à l'ombre de son clocher, attaché à la glèbe, comme certains mollusques aux rochers où ils naissent. Il ne savait rien de ce qui se passait à vingt lieues de chez lui, et, en tout, il suivait la tradition des aïeux. Aujourd'hui, l'ouvrier voyage plus et plus vite que les souverains autrefois. Il passe d'un pays à l'autre, et ainsi les idées d'émancipation se communiquent partout avec une rapidité qui étonne.

L'égalité croissante des conditions se manifeste jusque dans la similitude du vêtement, qui en est comme le symbole. La bobine et le métier, mus par la vapeur, produisent des étoffes à bas prix, et quand l'ouvrier quitte son costume de travail, il est vêtu comme les gens aisés. Les riches ne portent plus ni velours ni soie; les dentelles et les pierreries, transformation du tatouage préhistorique,

sont laissées aux femmes. La distinction consiste dans l'extrême simplicité. On dirait que, d'instinct, notre siècle a adopté un vêtement que même l'homme du peuple peut se procurer. Le partage des successions et d'innombrables sociétés anonymes, représentant le fonds social par des parts assez minimes pour qu'elles puissent entrer dans toutes les épargnes, appellent un nombre rapidement croissant de familles à la propriété. Il en résulte un état social de plus en plus démocratique. Ces exemples montrent comment les progrès économiques favorisent ceux de l'égalité. La machine est le tout-puissant niveleur. Supprimez-la ou résignez-vous au triomphe de la démocratie.

Seulement le progrès de la démocratie, en nous apportant l'égalité, peut nous ravir la liberté. Il n'est pas impossible qu'elle nous fasse, en même temps, très égaux, mais tous également asservis. C'est le danger que redoutent les esprits les plus clairvoyans de notre époque. « On dirait, dit Tocqueville, que chaque pas que les nations modernes font vers l'égalité les rapproche du despotisme. Il est plus facile d'établir un gouvernement absolu chez un peuple où les conditions sont égales que chez tout autre. » Douze ans plus tard, les événemens sont venus vérifier les prévisions qu'émettait l'illustre écrivain en 1840. De même qu'en Grèce les tyrans surgissaient des excès de la démagogie, ainsi nous avons vu comment le césarisme peut se fonder par le suffrage universel, et même se perpétuer jusqu'à ce que son aveuglement le fasse tomber sous l'invasion de l'étranger. Pour échapper au retour de semblables désastres, il faut examiner comment on peut parer aux difficultés et aux périls que fait naître l'établissement d'institutions démocratiques et libres.

I.

Le couronnement des institutions libres et démocratiques est le régime parlementaire. C'est par ce régime qu'un pays se gouverne lui-même. Grâce à lui, croyait-on, tout ce qu'une nation renferme de science et d'expérience, concentré en des chambres électives, fait la loi. Ce devrait être le règne de la parole et de la raison, en un mot, du *logos*. Il y a peu d'années, posséder ce régime était le comble des vœux des peuples qui en étaient encore privés. Aujourd'hui qu'il existe dans tous les pays civilisés, sauf en Russie, on trouve qu'il marche mal : on s'en détourne avec indifférence et parfois même avec mépris. Peu de temps avant sa mort, le prince Albert disait : *Now the parliamentary system is on its trial*. Un écrivain russe qui, d'une plume incisive et vaillante, défend le gouvernement du tsar et attaque ceux de l'Occident, O. K., me disait récemment : « La

fin de notre siècle verra la chute définitive du règne parlementaire.» Le fait est que partout il subit une crise. Dans sa patrie d'origine, en Angleterre, il cesse presque de fonctionner. Sans cesse arrêté, il n'est plus capable de faire des lois; il n'a d'autre résultat que de harasser les députés et de tuer les ministres. Dans le pays-modèle de toutes les libertés, aux États-Unis, le congrès est devenu, dit-on, le champ clos des politiciens vulgaires, et les hommes les plus éminens se retirent de la vie publique. En France, tout le monde se plaint : le sénat doit être réformé sans tarder, et quant à la chambre, suivant les uns, elle se laisse pétrir, comme pâte molle, par un ministre habile; suivant d'autres, elle impose à une administration sans vo onté ses velléités décousues et ses projets improvisés. En Italie, le parlement est un kaléidoscope : jamais deux séances consécutives n'offrent le même aspect. Les groupes sont sans cesse en voie de transformation. Une interpellation, un ordre du jour, une crise et un changement de ministère, voilà tout le mécanisme parlementaire. A la fin d'une séance où la confusion avait été au comble, un des hommes politiques les plus distingués de l'Italie me disait : « N'est-il pas étrange que dans un siècle qui a fait de l'éclair son serviteur portant notre pensée, en un instant, aux extrémités de l'univers, et éclairant nos rues et nos maisons, un pareil régime politique soit encore ce que nous pouvons avoir de mieux? » En Allemagne, le parlement est maté ou annihilé par la volonté de fer d'un grand ministre. En Espagne, grâce à de brillans orateurs, les cortès jettent quelque éclat, entre un *pronunciamiento* et un coup d'etat, mais les Espagnols prétendent que leurs chambres font peu de besogne. En Autriche, le Reichsrath est réduit à l'impuissance par les rivalités des nationalités qui s'y entre-choquent. Dans l'unique chambre de la Grèce, les partis se livrent des combats atroces où l'intérêt du pays est complètement oublié. Dans cette esquisse rapide je n'ai recueilli que l'avis des indulgens. Voulez-vous entendre une parole plus sévère? écoutez ce qu'écrivait M. Louis Blanc, le 7 mai dernier : « Petites conceptions, petites manœuvres, petites habiletés, petites intrigues, voilà de quoi se compose l'art de conquérir une majorité dans une assemblée législative qui dure longtemps. On y arrive à ne plus tenir compte que de ce qu'on a devant soi, autour de soi, et le pays est oublié. » A la fin d'une séance récente, où la chambre avait émis trois ou quatre votes contradictoires, pour finir par tout rejeter, M. Clémenceau disait : « Le parlementarisme ainsi compris devient vraiment une occupation d'un genre tout spécial. »

Je voudrais étudier quels sont les vices du régime parlementaire appliqué au gouvernement d'une société démocratique et chercher si on ne peut y porter remède. Pour m'aider dans ce travail, j'ai

sous la main un livre nouveau rempli d'observations profondes et de vues originales. Il est écrit par un des maîtres de la tribune italienne, qui a plus d'une fois occupé le pouvoir et qui, pendant de longues années, a illustré dans son pays ce régime, dont il nous dévoile les imperfections et les dangers : Marco Minghetti.

II.

J'indiquerai tout d'abord ce que je veux essayer de démontrer, en rappelant uniquement des faits contemporains. Le gouvernement parlementaire est nécessairement un gouvernement de partis, car plus dans un pays les partis sont nettement séparés et fortement organisés, mieux marche l'administration des affaires. Et, d'autre part, la prédominance de l'esprit de parti offre de graves inconvéniens et de sérieux dangers. Les difficultés inhérentes au régime parlementaire sont grandement accrues quand l'organisation de l'état est très centralisée, et elles deviennent bien plus redoutables encore quand cet état centralisé s'est constitué en république. Dans les pays où le régime républicain est établi d'une façon stable, la Suisse et les États-Unis, on ne trouve ni la centralisation ni le régime parlementaire à l'anglaise. Il s'ensuit que, si l'on veut sauver la liberté et le régime parlementaire, il faut chercher le moyen d'obvier aux vices qui, dans sa forme actuelle, peuvent leur devenir mortels.

Pour se convaincre que le gouvernement parlementaire est nécessairement un gouvernement de partis, il suffit de comparer la façon dont il fonctionne, d'un côté, en Italie, en Grèce, et en France, où il n'y a point de partis fortement organisés, et, de l'autre côté, en Angleterre et en Belgique surtout, où deux partis nettement séparés se disputent le pouvoir.

En Italie, il n'y a point de partis, il n'y a que des groupes. La droite, la gauche et le centre pensent de même sur toutes les grandes questions. Presque tous les membres de la chambre veulent la liberté, le maintien de la constitution et de la maison de Savoie; tous sont partisans des idées modernes; nul ne veut rétablir l'ancien régime. Les cléricaux, qui ont pour but de rendre Rome au pape et de restaurer l'ancien régime, formeraient un vrai parti dissident, mais ils ne sont pas représentés au parlement. Comme il n'existe pas de partis ayant un programme arrêté, une *platform*, imposé à tout candidat au moment de l'élection, il s'ensuit que chaque député a ses idées particulières en fait d'impôts, d'enseignement, de réformes intérieures ou de politique étrangère, et qu'il se croit autorisé à les faire prévaloir, sans tenir compte de ceux qui voteront avec lui. De là résultent des groupemens inattendus et

d'étranges surprises du scrutin, suivant les questions mises en discussion. Un cabinet n'est jamais sûr de sa majorité. A chaque instant, elle peut lui faire défaut. Aujourd'hui, il obtient un vote de confiance qui réunit les deux tiers des votans; peu de jours après, il tombe, sur un incident de peu d'importance. Chaque jour il doit travailler à maintenir ses partisans unis, par des transactions, des concessions et des combinaisons. Un chef de groupe se croit-il blessé par un procédé même extra-parlementaire, par exemple, un coup de chapeau trop peu affable, il se fâche, boude, refuse les votes dont il dispose, et la majorité est compromise. Un autre groupe, cette fois, local et provincial, réclame une route, un pont, un chemin de fer : il faut tout lui accorder ou il va grossir l'opposition, et celle-ci triomphe. La somme d'esprit, d'adresse, d'éloquence et de souplesse qu'un ministère doit dépenser pour durer un an est prodigieuse. Le travail le plus lourd de la diplomatie est jeu d'enfant à côté de ceci. La chambre est un sable mouvant où aucune administration solide ne peut s'asseoir. De là résultent des crises ministérielles fréquentes. Il y en a eu beaucoup plus qu'il ne s'est écoulé d'années depuis que le royaume d'Italie existe. Le nombre des anciens ministres siégeant à la chambre est considérable. Ce sont autant de dynasties déchues et de prétendans avec qui il faut compter. Ailleurs on se plaint de manquer d'hommes d'état, ici ils surabondent et chacun commande un petit corps d'armée. Le talent parlementaire consiste à en enrôler assez pour être le plus fort; mais on ne peut jamais compter absolument sur aucun, le jour de la bataille. S'agit-il de former un ministère, chacun de ces groupes y réclame sa place. En Angleterre, les chefs de deux grandes armées étant désignés d'avance par leurs anciens faits d'armes, comme chez les Grecs et les Troyens d'Homère, le scrutin qui fait tomber un ministère désigne le cabinet qui doit le remplacer. En Italie, il n'en est pas de même; plusieurs combinaisons se présentent toujours comme possibles, et dans toutes, il faut donner satisfaction aux influences rivales.

Il est impossible que tous les hommes, même s'ils se rattachent à une tendance générale, aient en tout les mêmes idées. Ils peuvent avoir le même but, mais ils différeront nécessairement sur les moyens de l'atteindre. Si chacun veut faire prévaloir ses vues et son système, aucune majorité ne pourra se constituer d'une façon durable. S'agit-il, par exemple, d'établir un impôt nouveau : un ministère appuyé sur une majorité compacte et disciplinée le fera voter tel qu'il le propose, malgré les divergences d'opinion qui existent parmi ses partisans sur les détails de son application; mais si la division des partis n'impose pas l'union, on n'arrivera à rien. Tel

député reconnaît qu'il faut de l'argent, mais il a sa petite recette et son petit impôt qui rapportera plus qu'il ne faut. Un autre va jusqu'à admettre le principe de l'impôt, mais le mode de perception est détestable; pour lui la forme emporte le fond; il ne peut émettre un vote favorable. Au jour du scrutin, les deux camps se mêlent au hasard et on aboutit à l'impuissance et à la confusion.

En Grèce, le régime parlementaire offre les mêmes tableaux qu'en Italie, mais avec des teintes plus sombres. Au lieu de vrais partis politiques, il n'y a que des nuances et des groupes. Quelques représentans se rallient autour d'un chef dont ils acceptent le mot d'ordre; ils constituent ainsi un certain nombre de factions qui se combattent ou se coalisent, qui tantôt soutiennent le ministère et tantôt le renversent, suivant l'intérêt du moment. Ils ne sont séparés que par des questions accessoires qui intéressent peu le pays. Aux élections, ils ont été nommés par des influences personnelles ou locales et non pour faire prévaloir telle ou telle ligne de conduite dans la marche générale des affaires. Les candidats élus arrivent ainsi libres de tout engagement. Ils peuvent se porter à droite ou à gauche, suivant que le commande ou l'intérêt de leur arrondissement ou leur intérêt propre. Un député ministériel a-t-il été réélu, rien ne garantit qu'il soutiendra encore le ministère. Il n'y est tenu ni par ce qu'il doit à ses commettans ni par ce que lui impose son honneur politique ou la logique de ses propres opinions. Ce que ses électeurs attendent de lui, c'est qu'il obtienne pour eux, du gouvernement, le plus de faveurs possible. Ils savent que, pour cela, il lui faut une indépendance complète de tout lien et une liberté complète de voter à sa guise. C'est ainsi que son appui sera le plus recherché et le mieux rémunéré, je ne veux pas dire en argent, mais en places pour ses amis et ses électeurs bien pensans, ou en subsides et travaux pour sa localité. Plus grande sera la part des dépouilles opimes que lui vaut la conquête du pouvoir, plus il en sera fier et plus le canton qui l'a élu lui sera reconnaissant. Au début d'une session, la chambre est une mêlée confuse. On ignore qui est ami ou ennemi. Nul ne s'est engagé d'une façon précise. De cette matière chaotique les politiciens et les chefs reconnus tirent une clientèle qui les suit dans les combats journaliers. Ils forment leur bande et chacun s'efforce d'avoir la plus nombreuse. Alors commencent des luttes parlementaires dont il est impossible de prévoir l'issue. Comme l'a dit ici même M. Émile Burnouf (1870), tous les députés sont d'abord ministériels, mais bientôt ceux-là seuls restent fidèles dont l'appétit a été satisfait. Comme la table n'est pas assez abondamment servie pour rassasier tout ce monde d'affamés, le nombre des mécontens va croissant. Ils

se coalisent, obtiennent la majorité et renversent le ministère; et bientôt le même manège recommence.

Il ne faut point prendre prétexte de ceci pour jeter la pierre ni aux Italiens ni aux Grecs. Ce déplorable régime politique n'est pas la conséquence des vices du caractère national, mais l'effet inévitable du système parlementaire, quand il n'existe pas de partis nettement séparés. En France, dans une chambre nombreuse et où les plus graves problèmes sont soulevés, l'aspect est différent, mais l'instabilité du gouvernement n'est pas moindre. Dans *le Caprice*, d'Alfred de Musset, M. de Léry dit : « Ce sont de drôles d'auberges que vos ministères! on y entre et on en sort sans savoir pourquoi. C'est une procession de marionnettes. » C'est ce que M. P. Leroy-Beaulieu démontrait récemment par des chiffres exacts : « Depuis le 4 septembre 1870, le ministère de l'intérieur a été occupé par vingt-trois passans qui ont été parés pendant six mois chacun, en moyenne, du titre de ministre. Depuis le 20 août 1881, c'est-à-dire juste depuis un an, la France a possédé quatre cabinets, ce qui donne à chacun trois ou quatre mois d'existence. »

Sauf le dernier mot, injuste autant qu'irrévérencieux, la boutade de Musset est bien plus vraie qu'au temps où elle a été écrite! Les ministères n'ont ni durée ni consistance. Ils se renouvellent fréquemment, et même pendant qu'ils subsistent, le terrain à chaque instant se dérobe sous leurs pas. Un cabinet se constitue; une immense majorité salue son arrivée au pouvoir; de grandes choses vont s'accomplir. Quelques semaines se passent; la majorité est disloquée; malgré le plus brillant déploiement d'éloquence, elle ne suit pas au scrutin son chef, tout-puissant la veille. Le ministère se retire, un autre se forme; il se maintient plus longtemps, mais presque chaque jour un incident imprévu, un vote de hasard forcent l'un ou l'autre ministre à déposer son portefeuille. Le chef du cabinet, qui ne peut compter sur une armée fidèle, toujours prête à le suivre, ne peut avoir nulle autorité, nulle attitude ferme. S'il fait mine de vouloir imposer sa volonté, il porte, dit-on, atteinte à la dignité de la chambre. S'il se résigne à attendre d'elle une impulsion ou des inspirations, on lui reproche de n'être qu'un commis ou une girouette. Il ne peut gouverner qu'en louvoyant, cédant aujourd'hui, se dérobant demain, résistant parfois, mais toujours au risque d'une chute, harcelé par les interpellations, compromis dans les conflits les plus infimes, jamais sûr du lendemain. Ces combinaisons ministérielles qui se font et se défont sans cesse comme les tableaux des *dissolving views*, ou qui passent et se transforment comme les nuages au ciel, ont nécessairement pour effet de paralyser ou d'affaiblir les rouages de l'administration. Celle-ci, quand elle est bien organisée et bien composée, comme en France, peut marcher toute

seule et sans l'impulsion d'en haut. Cependant, à la longue, la machine fait de moins bonne besogne. Les ministres qui arrivent ont à peine le temps de s'initier aux affaires en cours. Le jour où enfin ils sont prêts à donner leurs instructions, il leur faut boucler leurs malles et faire place à d'autres. Pourquoi un fonctionnaire obéirait-il à un supérieur dont il prévoit le départ à bref délai? De l'impuissance et de l'instabilité des ministères résulte donc inévitablement un autre mal, l'inertie ou le désordre dans la hiérarchie administrative.

Ce qui est plus fâcheux que tout le reste, c'est que la nation perd confiance dans un régime qui marche mal ou qui tourne à vide. On dit souvent : Le pays veut être gouverné. Je n'en crois rien. Tout peuple aime avant tout la liberté et, par conséquent, il désire être gouverné le moins possible et au besoin faire ses affaires lui-même. Mais ce qui fatigue et irrite, ce sont des discussions sans issue, des votes irréalisables et des agitations stériles, en un mot, comme dans la comédie de Shakspeare, « beaucoup de bruit pour rien : *much ado about nothing.* » Ce qui le prouve, c'est que le pays n'est jamais plus tranquille que quand le pouvoir exécutif est à la chasse, le législatif dans ses terres et le cabinet aux eaux. Les vacances des chambres produisent une détente générale, un soulagement universel. Voilà ce qui doit alarmer les amis du régime représentatif. Heureusement le moment n'est pas venu, mais il peut venir, où le peuple, fatigué d'être inquiété par les institutions qui devraient le rassurer, dirait brutalement : Cela ne marche pas ; essayons autre chose. Si les chambres ne se réunissaient qu'une fois tous les deux ans, nous aurions au moins une année de repos. — C'est précisément ce que M. de Bismarck a proposé à l'Allemagne.

Cette situation, qu'il est inutile de décrire plus longuement, parce qu'elle se déroule en ce moment même sous nos yeux, tient-elle à une incapacité particulière de la chambre française actuelle? Nullement. Elle provient de ce que le parti de l'opposition absolue est trop peu nombreux pour forcer le parti républicain à soutenir quand même le chef qui le guide. Il se forme ainsi des groupes nombreux qui obéissent tantôt à un mot d'ordre, tantôt à l'inspiration du moment et tantôt au désir d'essayer jusqu'à quel point est vrai le proverbe : « Nouveaux balais balaient mieux. »

Comme le faisait remarquer très justement M. de Bismarck dans un récent discours, l'âge d'or du régime parlementaire est aussi passé en Angleterre. Gouverner était facile quand il n'y avait que deux partis en présence, les whigs et les tories, de force à peu près égale et, par conséquent, chacun d'eux parfaitement discipliné, afin de ne pas succomber sous les votes unis de l'adversaire. Aujourd'hui que se sont formés le parti radical et le parti irlandais, ni whigs

ni tories ne peuvent conserver le pouvoir s'ils ont ces deux groupes contre eux. Il faut donc s'assurer l'appui complet de l'un d'eux au moins. De là la nécessité des concessions et des compromis. Le cabinet Gladstone n'a pu se constituer qu'en donnant une place à des hommes distingués du parti radical comme Bright, Chamberlain, Dilke et Mundella, et leur concours étant indispensable, ce sont eux en définitive qui dictent la ligne de conduite tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, au risque d'éloigner des représentans importans de l'ancien parti whig. Malgré ces difficultés, qui ne sont pas légères, le mécanisme parlementaire marche encore passablement en Angleterre pour deux motifs : d'abord parce que le parti de l'opposition est assez fortement constitué pour forcer tous les partisans du ministère à l'appuyer dans toutes les questions importantes, ensuite parce que les membres du parlement ont fait connaître leurs opinions à leurs électeurs au moment de l'élection et qu'ils sont par conséquent ainsi tenus d'y rester fidèles. Ainsi ceux qui ont été nommés pour soutenir le cabinet Gladstone ne peuvent l'abandonner sans les motifs les plus sérieux, sous peine d'être accusés de forfaiture.

Nulle part le régime parlementaire ne fonctionne aussi correctement qu'en Belgique, parce qu'il n'y a dans les chambres que deux partis. La ligne de démarcation est si tranchée que, ni parmi les représentans ni parmi les sénateurs, il n'y a un seul dissident, un seul mixte ou douteux. Dès que l'intérêt de parti est engagé, les votes sont parfaitement connus d'avance. Le fait d'abandonner le ministère au jour de l'épreuve serait considéré comme une trahison et elle coûterait au député qui s'en rendrait coupable son siège, l'estime de ses électeurs, et celle même de ses adversaires. Quand un cabinet s'appuie sur une majorité réunie par les liens d'opinions communes, d'engagemens publics et d'un programme arrêté, il peut faire adopter ses projets de loi, exiger le sacrifice des dissidences accessoires, et ainsi gouverner avec autant d'autorité et de suite que les ministres d'un souverain absolu, comme l'ont fait tour à tour des cabinets catholiques et des cabinets libéraux. Mais cette discipline rigoureuse a ses inconvéniens. Elle étouffe l'initiative individuelle et tue l'originalité en matière politique. Les députés répètent, une ou deux fois par an, les mêmes discours; on tourne en rond comme dans un manège, et les batailles parlementaires ressemblent à ces combats du moyen âge en Italie, qui duraient tout un jour, mais qui ne tuaient qu'un homme, écrasé sous le poids de son armure. Souvent on parle de servilisme et on vante l'indépendance ; c'est à tort. Le gouvernement parlementaire ne peut marcher que par la discipline au sein des partis. Autrement il aboutit à la confusion, à l'impuissance et à la déconsidération.

III.

L'instabilité des ministères, qui est le propre du gouvernement parlementaire, quand les partis sont nombreux et flottans, est certainement très fâcheuse pour la bonne administration des affaires intérieures; mais elle l'est bien plus encore pour la politique étrangère, car elle peut mener un pays aux abîmes, et, on ne peut le nier, le danger est encore plus grand avec la forme républicaine. Sur le terrain des affaires extérieures les avantages que possède un ministre extraparlementaire, maintenu au pouvoir, pendant une longue suite d'années, par la confiance de son souverain sont incontestables. Celui-ci possède l'histoire et les traditions des affaires engagées, dont il peut dire *quorum pars magna fui*; il connaît de longue date le personnel de la diplomatie et des cabinets de l'Europe. Il sait ce qu'il peut espérer et ce qu'il doit craindre. L'expérience lui apprend, même à défaut de génie, quels ressorts il peut mettre en mouvement. Certain de conserver sa position, il peut engager des opérations à longue échéance, poursuivre lentement un dessein lentement mûri, profiter successivement des fautes de ses adversaires, faire naître des circonstances qui favorisent ses vues, et ce qui est essentiel, s'assurer des alliances durables. Eût-il incomparablement plus de capacité, le ministre intérimaire d'une majorité flottante ne peut soutenir la lutte. Il est battu à coup sûr. Il a été arraché à son cabinet de travail, où il s'occupait tantôt de la traduction d'un auteur ancien, tantôt de l'étude de l'histoire ou des lois; et il lui faut tout à coup guider son pays à travers les écueils de la politique générale. Il menait la vie recueillie d'un savant ou d'un philosophe; les exigences de son parti et les votes de la chambre le transforment en diplomate. Comment ne se montrera-t-il pas tour à tour ignorant, naïf, ou présomptueux? Peut-il ne pas être, à chaque instant, dupe de lui-même ou des autres? Il est force de jouer une partie serrée où le moindre faux mouvement se paie cher, et il ne connaît même pas l'échiquier où il doit faire marcher les pièces. Son prédécesseur s'est engagé dans une voie qu'il croit funeste : que fera-t-il? Persévérer à tout risque ou virer de bord sous le feu de l'ennemi, quoique rien ne soit plus dangereux qu'une marche de flanc? Péril des deux façons, car « ce n'est pas quand on est au milieu d'un gué, disait Lincoln, qu'il faut changer de chevaux. » Trop souvent aujourd'hui les états européens ont à traverser des gués très périlleux, et il n'est pas rare que ce soit précisément à ce moment que les hasards du scrutin renversent les ministères. Ils obtiennent un vote de confiance pour la façon dont ils ont dirigé les affaires extérieures; mais une

question accessoire d'administration intérieure surgit : la majorité les abandonne, et ils donnent leur démission. Voilà le pays lancé dans l'inconnu. Quelle puissance étrangère peut s'engager à fond avec un ministre qui tombera peut-être demain et qui ne peut jamais répondre des volontés de la chambre dont il dépend? La conduite d'une négociation importante devient encore bien plus difficile, quand les députés prennent l'habitude, ainsi que cela a lieu de plus en plus en Angleterre et en France, de harceler le ministre des affaires étrangères de questions et d'interpellations, et quand le parlement prétend diriger lui-même la politique extérieure. Il n'y a point de fonction à laquelle il soit moins propre que celle-là. Il ne peut jamais connaître à fond la situation du moment; car on ne peut évidemment tout dire à la tribune, voulût-on même publier des livres bleus, verts ou jaunes, chaque semaine ou chaque jour. Le dessous des cartes, les pensées de derrière la tête, ce que l'on entrevoit, ce que l'on craint, ce que l'on projette, c'est-à-dire les élemens du drame politique, ne peuvent apparaître dans les pièces diplomatiques, et il serait fréquemment imprudent de les mentionner même dans un comité secret. La chambre manque donc de la base indispensable pour émettre un jugement bien motivé; elle ne connaît pas suffisamment les faits. En outre, un parlement est toujours une foule. Tel jour, un mot mal choisi l'indisposera contre le ministre; tel autre jour, il se laissera entraîner par l'éloquence d'un orateur d'opposition. Parlez-lui de l'honneur national compromis, de prestige à conserver, et il est capable d'adopter d'enthousiasme les résolutions les plus insensées. Certainement il appartient au pays et au parlement de déterminer la ligne de conduite générale qu'il faut suivre et de dire, par exemple, s'ils veulent la paix ou la guerre. Ils peuvent renverser qui veut les conduire où ils ne désirent pas aller. Mais quand le cabinet représente les vues de la majorité, celle-ci a tout intérêt à le laisser agir librement. Il peut arriver souvent que la chambre comprenne mieux que le ministère le véritable intérêt du pays, car, en définitive, c'est la nation qui paie; mais quand il s'agit de la pratique, un ministre médiocre sera toujours plus habile que le parlement le plus distingué.

Dans une monarchie les inconvéniens du régime parlementaire appliqué à la politique étrangère, sont parfois mitigés par l'intervention d'un souverain prudent et éclairé. Il peut, dans la mesure de son influence, apporter de l'esprit de suite dans la direction des affaires. Par sa position élevée, par ses relations de famille, il obtiendra des informations, des confidences qu'on ne communiquera pas à un ministre de passage, crainte de les voir paraître dans un *blue book*, dans une lettre ou dans un discours au parlement. C'est ainsi que le roi Léopold Ier de Belgique était le confident et le con-

seiller de la plupart des souverains ses contemporains, et qu'il était à même de suivre jour par jour la marche changeante des affaires européennes. Un président de république ne peut jamais avoir une position semblable, ni réunir en ses mains les mêmes sources d'information. Personnellement il inspirera peut-être la plus grande confiance; mais demain il rentrera dans la vie privée et fera place à un successeur poursuivant des visées complètement différentes; car la direction qui sera suivie dépendra d'un caprice, d'un revirement du suffrage universel ou de la majorité dans la chambre. Londres ou Saint-Pétersbourg engagent une négociation avec un ministre disposé à l'action: un plan de conduite est arrêté en conséquence; mais quand vient le moment de le réaliser, un nouveau ministre occupe le pouvoir, et celui-ci est d'avis que rien ne vaut une magistrale inaction. Les autres puissances sachant qu'elles ne peuvent compter sur rien éviteront à leur tour de s'engager. Il est donc absolument certain que le régime parlementaire dans un état démocratique est, par sa constitution même, incapable de faire de bonne politique étrangère. Pour cela, tout lui manque: les traditions, les informations, les alliances, les desseins réfléchis et surtout, ce que rien ne remplace, la suite dans les idées et la durée. Ce qu'il peut faire de plus sage est de concentrer toute son attention et toute son activité au développement intérieur du pays. Ce rôle est-il indigne d'une grande nation? Nullement: ç'a été, jusqu'à présent, celui de la grande république américaine et elle n'a pas lieu de s'en plaindre. Un peuple qui, absolument dévoué à la paix, parviendrait à faire marcher les institutions démocratiques de façon à assurer l'ordre, la liberté, l'instruction et le bien-être pour tous, exercerait, par l'exemple, une influence bien plus grande qu'en se mêlant aux luttes d'influence et aux combinaisons diplomatiques qui constituent toute la politique extérieure.

IV.

Il faut oser le dire, car l'expérience de chaque jour le démontre, le régime parlementaire, né en Angleterre pour régler un petit nombre d'affaires, n'est pas fait pour être le mode de gouvernement de l'état moderne, avec les mille attributions qu'on lui a successivement imposées sur le continent. On est confondu quand on songe à la foule d'intérêts et de gens qui dépendent des ministres. En France, ils disposent tout d'abord d'une somme de trois milliards qui dépasse le revenu cadastral de toutes les terres. En outre, ils contrôlent les budgets des communes, des départemens et des institutions de bienfaisance, qui s'élèvent encore à un bon milliard. Ils

entretiennent, réglementent et inspectent les écoles publiques de toute espèce et de tous les degrés, et ont ainsi en mains l'instruction, c'est-à-dire l'avenir du pays; ils nomment les évêques et d'une main paient les ministres du culte et de l'autre les danseuses court-vêtues qui exhibent leurs grâces à l'Opéra; ils entretiennent les instituts, les académies, les observatoires, les laboratoires et encouragent les lettres, les beaux-arts et les sciences; ils déterminent combien d'hectares seront plantés en tabac, combien chaque hectare aura de plantes et chaque plante de feuilles, et ils nomment à cet effet des inspecteurs spéciaux chargés de les compter; ils vendent ce stupéfiant dans les bureaux privilégiés dont ils désignent les innombrables agens répandus dans tout le pays; ils transportent lettres, télégrammes et articles de finance, ce qui exige encore toute une légion d'employés; ils construisent des routes et des chemins de fer, creusent des ports et des canaux, ce qui se fait par le corps très nombreux des ponts et chaussées; ils exploitent des forêts domaniales, reboisent les hauteurs et surveillent les terres boisées des particuliers, ce qui donne naissance à l'administration forestière; ils font de la porcelaine à Sèvres et des tapis aux Gobelins; par les droits de douane, par les accises et par les primes aux industries favorisées, ils déterminent la direction du travail dans toutes les branches de la production, et pour empêcher ainsi chacun de vendre, d'acheter et de fabriquer au mieux de son intérêt, il leur faut encore des régimens d'employés; ils choisissent le gouverneur de la Banque centrale qui donne la note dominante au crédit; ils ouvrent des bibliothèques, des archives, des conservatoires, pour lesquels il faut bibliothécaires, sous-bibliothécaires, archivistes, sous-archivistes, aspirans, commis, portiers, tous fonctionnaires; c'est de par eux qu'existent et qu'opèrent agens de change, pharmaciens, notaires, débitans de boissons; ils déclarent à quelles conditions et en vertu de quels examens on sera avocat, médecin, professeur, instituteur, ingénieur, garde-côte ou garde-barrière; ils ont en mains la magistrature tout entière, c'est-dire la base sur laquelle repose la propriété, la famille, la sécurité publique, en un mot, l'édifice social tout entier; ils entretiennent les prisons, les colonies pénitentiaires, les institutions de réforme, d'où nouveau bataillon d'agens rétribués par l'état. Ai-je tout dit? Il s'en faut; mais comme on ne peut prolonger indéfiniment cette trop longue énumération, je citerai seulement l'armée et la marine, cette formidable institution sans précédent dans l'histoire, qui, désormais partout organisée à la prussienne, avec service universel et obligatoire, saisit la population mâle toute entière et fait du pays une caserne et un camp, où le militarisme allemand est venu se greffer sur la centralisation française. La nation est devenue l'état, et l'état, c'est le minis-

tère. Entrez dans n'importe quelle famille et vous verrez que des décisions des pouvoirs publics dépend l'un ou l'autre de ses intérêts : dispense ou congé d'un milicien, examens, nominations, application d'un tarif, ouverture d'une route, primes et faveurs de toute sorte. Ce que l'on appelle le gouvernement tient donc en ses mains le sort actuel ou l'avenir de la plupart des citoyens.

Cette colossale machine marchera-t-elle vite ou lentement et dans quelle direction? Inclinera-t-elle à gauche ou à droite? De quelles idées, de quelles passions, peut-être de quelles rancunes se fera-t-elle l'instrument? C'est le vote de la chambre, le hasard du scrutin, parfois une ou deux voix de majorité qui en décident. Quand l'état absorbe à ce point les intérêts sociaux et pour ainsi dire la vie même de la nation, il est monstrueux que tout cela soit soumis aux fluctuations incessantes des luttes parlementaires. Rien de semblable n'existe dans les pays auxquels nous avons emprunté les formes de notre régime constitutionnel, ni en Angleterre, ni aux États-Unis. Déjà cependant, en Angleterre, depuis que les attributions du pouvoir central se sont étendues, le parlement succombe visiblement sous sa tâche. Chaque année, M. Gladstone constate avec une éloquente tristesse la stérilité des sessions où son infatigable activité n'aboutit à rien. Récemment encore il disait que la dernière n'avait été que « honte et confusion. »

Des réformes profondes s'accompliront, sinon le gouvernement parlementaire périra dans l'impuissance et dans la déconsidération. Là où le conflit ne peut manquer de se produire et où il sera mortel, c'est dans les relations entre le parlement et l'armée ; nous en avons eu déjà de nombreux exemples. En Allemagne, il existe en permanence, tantôt à l'état aigu, comme avant 1866, tantôt déguisé, comme depuis cette époque. L'Empire a son Reichstag, et chaque état son assemblée délibérante. On y prononce de très beaux discours ; on y vote des lois et même souvent on se donne la satisfaction de rejeter les projets du gouvernement ; mais, en réalité, le maître absolu, c'est le souverain ou son ministre, par la simple raison qu'un million de baïonnettes disciplinées et obéissantes forment un argument irrésistible. Cette vérité est dure, et les patriotes libéraux en gémissent, d'autant plus que le grand-chancelier ne se pique pas de la leur dissimuler. En Égypte, un gouvernement régulier, économe, favorable aux progrès du pays fonctionnait sous le contrôle de la France et de l'Angleterre ; mais on avait oublié de compter avec l'armée, et elle a tout renversé. En France même, deux dates sinistres ne s'oublient pas, le 18 brumaire et le 2 décembre. En Angleterre, les événemens de la révolution et de la restauration avaient si clairement révélé le danger, que le parlement a pris des mesures radicales pour s'en défendre. Le bill qui impose l'obéis-

sance aux troupes n'est voté que pour un an, et s'il n'était pas renouvelé, l'armée pourrait se débander, car l'autorité des chefs n'existerait plus. En Amérique, on ne veut d'armée que pour couvrir la frontière contre les Indiens : vingt-cinq mille hommes pour une population de cinquante-trois millions. Dans les républiques sud-américaines, au contraire, ce sont les colonels qui font et défont les gouvernemens. A quoi sert donc de nous faire illusion? Même dans nos pays d'Occident, où les institutions constitutionnelles semblent avoir pris définitivement racine, elle n'existent que par la tolérance de l'armée. Supposez un souverain très décidé à faire prévaloir ses desseins et un différend comme celui de 1864-1866 en Prusse, et, assurément, ce n'est pas la volonté du parlement qui prévaudra. Nous disons volontiers que les Allemands n'ont du régime parlementaire que les apparences. Au fond, la situation est partout la même, seulement elle est chez nous à l'état latent.

En réalité, il est contre la nature des choses qu'un grand corps hiérarchisé d'un million d'hommes, dont la base doit être l'esprit d'autorité, soit soumis aux ordres ou aux caprices d'une assemblée délibérante qui change de système tous les ans et d'un ministre qu'on renvoie tous les six mois. Je veux admettre que l'armée, toute dévouée aux institutions démocratiques de son pays, abhorre jusqu'à l'idée de jouer le rôle de prétoriens et d'imposer une dictature militaire. Mais il est telle circonstance qui peut faire jaillir en un éclat ou en une catastrophe la contradiction qui est au fond des choses. Une résolution trop absurde de la chambre, le désordre dans l'administration aboutissant à la désorganisation, ou une véritable humiliation nationale peuvent amener l'armée à se dire : C'en est trop; je suis créée non pour être le jouet de messieurs les orateurs et les politiciens, mais pour maintenir l'ordre à l'intérieur et l'honneur du pays à l'étranger. Dangereuse situation d'esprit, car si elle se généralisait, l'usurpateur n'aurait qu'à paraître. Il trouverait sous la main les élémens d'un coup d'état. De grandes victoires pourraient faire naître le même péril sous une autre forme et pour d'autres raisons.

Si ce qui précède est vrai, et qui peut ne pas apercevoir le péril? il paraîtra indispensable de soustraire la direction de l'armée aux fluctuations des majorités parlementaires et des perpétuels changemens de cabinets. Cela est plus nécessaire encore dans une république où le chef de l'état, commandant suprême de la force militaire, n'est point permanent. J'essaierai de montrer plus loin comment ce résultat peut être en quelque mesure obtenu.

V.

Nous avons vu que le gouvernement parlementaire est nécessairement un gouvernement de partis et qu'il fonctionne d'autant mieux que les partis sont plus nettement tranchés et plus fortement disciplinés. Mais, d'autre part, la prédominance de l'esprit de parti offre des inconvéniens qui s'aggravent et qui frappent de plus en plus les observateurs éclairés. Après avoir analysé le mal, il faudra donc en chercher le remède.

Parmi les auteurs qui ont le plus profondément étudié les ressorts du régime constitutionnel, la plupart font l'éloge des partis. Un politique anglais de premier ordre, Burke, en dit ceci : « Un parti est une réunion d'hommes qui s'accordent pour travailler en commun au bien du pays, conformément à certains principes généraux qui leur sont communs. Les gens qui pensent librement ne peuvent en tout penser de même; mais, comme la direction de la chose publique dépend de quelque principe d'importance supérieure, si on s'entend sur celui-ci, on s'entendra aussi sur ses conséquences. Les bons effets de l'esprit de parti en Angleterre ont été nombreux et importans. Le premier a été qu'il a imprimé de la suite et de la cohérence aux opinions des hommes politiques. Il leur a donné, pour les affaires publiques, certaines règles de conduite semblables à celles de la morale universelle, qui leur permettent de résoudre les questions obscures ou douteuses. L'attachement à ces principes les met à même de résister aux tentations de l'intérêt privé, aux sophismes des autres et à leurs propres caprices. Leur attitude devient digne et ferme, leur caractère s'élève, leur esprit acquiert de la suite. Enfin l'union d'un grand nombre de personnes sous un même drapeau donne au gouvernement la force nécessaire pour faire les lois qu'exige le bien du pays. » En Allemagne, l'influence des partis a été étudiée d'une façon systématique par Röhmer (1) et par Bluntschli (2). Tous deux les considèrent comme indispensables à la marche des institutions libres. D'après Bluntschli, les partis politiques sont d'autant plus actifs et plus puissans que la vie publique est plus libre et plus élevée. « L'histoire de la république romaine et du développement de la monarchie anglaise ne s'explique, dit-il, que par le conflit des partis, dont les péripéties forment, en réalité, les

(1) *Lehre von den politischen Parteien* (Théorie des partis politiques).

(2) *Character und Geist der politischen Parteien* (Caractère et esprit des partis politiques).

annales de la liberté. Certaines âmes timides croient que les partis politiques sont une des misères et des maladies de notre époque. Au contraire, elles sont la preuve d'une activité vigoureuse et saine. Se vanter qu'on n'appartient à aucun parti, c'est s'accuser d'infirmité d'esprit ou d'un condamnable égoïsme. Le seul homme qui ait le droit et même le devoir de ne se montrer d'aucun parti, c'est le chef de l'état. »

Cet éminent Italien, trop peu connu à l'étranger, Cesare Balbo, montre, dans son beau livre : *della Monarchia rappresentativa*, que l'avantage du régime constitutionnel est précisément de ramener les vues particulières à deux courans d'idées, qui, sous la forme de deux grands partis : celui du ministère et celui de l'opposition, impriment à la marche du gouvernement une direction ferme et constante, de même que les vents alizés favorisent la course des navires. Sous un régime absolu, ils forment les factions qui donnent naissance aux sociétés secrètes, aux conspirations, aux révolutions de palais, et aux régicides, comme on l'a vu si souvent en Russie; avec la liberté, les factions deviennent des partis, dont les nobles luttes sont l'honneur, l'éclat et la gloire des pays. Macaulay fait remonter l'origine des deux grands partis qui, depuis lors, ont tour à tour occupé le pouvoir, les whigs et les tories, à la seconde réunion du long-parlement (1641), et il ajoute que leur histoire est véritablement celle de l'Angleterre. On peut donc dire que les écrivains amis de la liberté ont vanté les avantages des partis et que ceux qui les condamnent sont, en réalité, partisans du despotisme.

M. Minghetti admet complètement la vérité de ce qu'ont dit Burke, Balbo, Macaulay, Bluntschli, Röhmer et tant d'autres, mais, comme dans nos sociétés, si imparfaites encore, les meilleurs choses ont leur mauvais côté, c'est celui-ci qu'il a voulu étudier, craignant que les abus grandissans n'arrivent à fausser complètement les institutions représentatives, dont les partis sont les moteurs et les ressorts. C'est précisément parce que ce grand parlementaire est un ami dévoué, mais éclairé de la liberté, qu'il cherche à écarter ou à diminuer les faits fâcheux qui peuvent la mettre en péril.

Le premier inconvénient que signale M. Minghetti est celui-ci : à mesure que les fonctions de l'état moderne s'étendent et se compliquent, les nécessités d'un gouvernement de parti font que les ministres sont moins aptes à bien faire leur besogne. Il y a trop souvent, dit-il, contradiction entre les motifs qui font attribuer les portefeuilles ministériels à tels ou tels hommes politiques et cette loi économique qui s'impose de plus en plus dans toutes les branches de l'activité humaine, à notre époque, la loi de la division du travail. En matière scientifique non moins qu'en fait de production

industrielle on réclame des « spécialistes : *the right man in the right place*; » le succès et la supériorité ne s'obtiennent pas autrement. En administration et dans la gestion des affaires publiques, tout se complique maintenant, et des connaissances spéciales deviennent de plus en plus nécessaires. En fait d'armée, de marine, d'instruction, de travaux publics, d'affaires étrangères, partout surgissent à chaque instant les problèmes les plus graves et les plus difficiles. Or, les nécessités du régime parlementaire et du gouvernement des partis, ne permettent pas de choisir pour chaque portefeuille l'homme le plus compétent. Il faut tenir compte des opinions plus que des capacités. Quand un parti a conquis le pouvoir, on doit bien récompenser ceux à qui est due la victoire. Souvent aussi il faut donner satisfaction aux exigences régionales. Le Nord et le Midi, l'Est et l'Ouest veulent avoir leur part d'influence. Quand on a distribué les portefeuilles entre les quatre points cardinaux et les cinq ou six groupes qui ont formé la majorité, quelle place reste-t-il pour les hommes spéciaux? Ici, non moins que sous l'ancien régime, où il fallait un mathématicien, c'est un danseur qui l'emporte. C'est une chance heureuse et rare si, dans le personnel des chefs du parti vainqueur, on trouve quelques hommes bien préparés pour les fonctions qu'on est obligé de leur confier.

Le ministre, une fois en place, peut-il au moins consacrer au bien du pays et aux affaires de son département la somme plus ou moins grande d'aptitude et de dévoûment qu'il y apporte? Nullement : c'est tout au plus s'il a le loisir de se mettre au courant des faits les plus importans. Le plus clair de son temps est pris par les questions de personnes. Les compétitions pour les places vacantes lui amènent non-seulement les visites ou les demandes d'innombrables solliciteurs qu'il peut, il est vrai, parfois éconduire, mais en outre les obsessions des députés qu'il est bien forcé de recevoir et qui sauraient du reste, au besoin, se faire ouvrir toutes les portes. L'après-midi, ce sont les séances de la chambre avec ses interpellations, et les négociations, les efforts permanens qu'exige la conservation de la majorité. Le soir, dîner et réceptions, auxquels on ne peut se soustraire; car malheur à celui qui s'isole! on le déclare inabordable; c'est un esprit chagrin, un caractère atrabilaire; il devient impopulaire; il fait tort au cabinet, et on lui fait sentir qu'il ferait mieux de s'en aller.

Ainsi, en résumé, le régime parlementaire tel qu'il est pratiqué presque partout, sur le continent, ne donne pas le portefeuille aux hommes qui en sont les plus dignes, et, ce qui est plus fâcheux encore, il empêche les ministres désignés de faire des aptitudes qu'ils possèdent l'emploi le plus utile au pays. Le mal est d'autant plus grand que les ministères durent moins longtemps et que la

masse des affaires qu'une centralisation excessive met à leur charge est plus considérable.

Un autre reproche que l'on peut faire à l'influence des partis dans le régime représentatif, c'est l'abus de l'intervention des députés dans toutes les branches de l'administration. C'est pour prouver la vérité de cette observation que M. Minghetti a écrit son livre, qui n'est au fond qu'une réponse aux violentes attaques qu'elle lui avait attirées (1). Il n'a nulle peine à montrer que le mal qu'il a cru devoir dénoncer à l'attention de ses concitoyens, n'est nullement spécial à l'Italie et que, au contraire, il semble inhérent au régime parlementaire appliqué dans un état fortement centralisé. Ici il multiplie les citations empruntées aux différens partis et il trouve les plus écrasantes dans les auteurs américains. Je résumerai seulement ce que dit à ce sujet un écrivain français peu suspect d'exagération et s'occupant du gouvernement représentatif en France sous Louis-Philippe dont certes il n'était point l'adversaire, je veux parler de M. Hello et de son livre *du Régime constitutionnel*. Il montre d'abord les

(1) Dans un discours éloquent, prononcé à Naples le 8 janvier 1880, M. Minghetti avait cité Aristote montrant comment toutes les formes de gouvernement dégénèrent, la monarchie aboutissant à la tyrannie, l'aristocratie à l'oligarchie et la démocratie à la démagogie. Puis il avait recherché les causes qui amènent la déformation du gouvernement parlementaire, et, parmi celles-ci, il avait signalé l'ingérence indue des députés dans toutes les affaires publiques concernant l'état, les provinces, les communes et même les corps moraux et les institutions de bienfaisance. Cela provoqua une tempête dans la chambre : on demanda la mise en accusation de l'insolent orateur qui avait attenté à l'honneur du parlement. M. Minghetti répondit que le mal qu'il avait signalé n'était pas propre à l'Italie ; qu'il existait plus ou moins dans tous les pays constitutionnels sur le continent ; que des écrivains étrangers l'avaient noté également ; et qu'il ne pouvait taire une vérité évidente, sur laquelle au contraire il était urgent d'attirer l'attention de tous. Visitant l'Italie avant que ce discours fût prononcé, j'avais été moi-même très frappé de l'abus qu'il indique et dont on m'avait cité une foule de preuves. Je me permets de rappeler ce que j'écrivis à ce sujet dans mes *Lettres d'Italie* (1880), écrites au jour le jour, sous l'impression directe des faits et des conversations : « Un autre fléau de l'Italie, c'est l'abus des influences parlementaires ; nous en souffrons déjà beaucoup en Belgique, mais le mal est plus grand ici, parce que, à défaut de partis nettement tranchés sur lesquels ils puissent s'appuyer, les ministres et les administrations ne peuvent résister. Le député doit se faire le serviteur des solliciteurs qui l'assiègent, sous peine de perdre leurs voix ; et le ministre doit donner satisfaction aux députés pour former ou pour conserver sa majorité. Dans les nominations, on tient moins compte des nécessités du service ou du mérite des candidats, que des recommandations des membres du parlement. Devant eux, à Rome comme en province, chacun tremble et tous cèdent. Les lois, les règlemens, l'équité, l'intérêt public, pour leur complaire tout est mis en oubli. Il y a là une source permanente de désordres, de dilapidations, de favoritisme et de mauvaise gestion. » L'économiste anglais Thornton s'était exprimé dans le même sens (*Macmillan Magazine*, janvier 1880). Ce que j'avais observé en Italie n'était point pour moi chose nouvelle : je l'avais remarqué dans mon pays, — et, en France même, ne voit-on rien de pareil ?

innombrables agens de l'administration répandus sur toute la surface du pays transformés en courtiers électoraux, par la nécessité de conserver la majorité au parti qui gouverne. L'électeur, dit-il, vote trop souvent plus en raison des avantages qu'il attend que des convictions qui l'animent. Le député, à son tour, devient le très humble serviteur de ses commettans. Il soigne leurs affaires, grandes et petites, place leurs fils et fait volontiers les emplettes de ces dames dans la capitale. Dans les ministères il a son compte-courant : à son passif, comme dettes, sont portées toutes les nominations et toutes les faveurs qu'il obtient ; à son actif tous les votes favorables au gouvernement qu'il émet. Ce règlement des obligations réciproques paraît si avantageux que l'administration fait comprendre que le député est en tout l'intermédiaire obligé. Toute demande, pour être examinée, doit être accompagnée de la recommandation du député, et c'est lui qui apprend tout d'abord qu'elle a été accueillie, afin qu'il puisse s'en faire un mérite auprès de ses électeurs. A la veille du scrutin, dans leurs circulaires, les députés ne se font pas faute d'invoquer les services rendus et de faire entrevoir tous les avantages que leur influence fera obtenir : ponts, canaux, routes, chemins de fer, écoles, subsides de toute espèce. De cette façon, l'universelle ingérence de l'état et les places sans nombre qu'elle crée, deviennent un instrument de parti et la dépouille opime que se partagent les vainqueurs. On sait qu'aux États-Unis, ce système était un droit reconnu : les deux sénateurs de chaque état appartenant au parti qui arrivait au pouvoir disposaient de toutes les nominations que l'exécutif avait le droit de faire dans l'état qu'ils représentaient.

M. Guizot définit dans son langage élevé ce fléau des influences qu'on lui a si amèrement reproché et auquel il n'a pu se soustraire. Il s'imaginait, à tort, qu'il n'existait ni aux États-Unis ni en Hollande ni en Belgique et il s'affligeait de le voir régner en France : « Quand le pouvoir supérieur est chargé à la fois de gouverner avec la liberté et d'administrer avec la centralisation, quand il a à lutter au sommet pour les grandes affaires de l'état et en même temps à régler partout, sous sa responsabilité, presque toutes les affaires du pays, deux inconvéniens graves ne tardent pas à éclater : ou bien le pouvoir central, absorbé par le soin des affaires générales et de sa propre défense, néglige les affaires locales et les laisse tomber dans le désordre et la langueur ; ou bien il les lie étroitement aux affaires générales, les fait servir à ses propres intérêts, et l'administration tout entière, depuis le hameau jusqu'au palais, n'est plus qu'un moyen de gouvernement entre les mains des partis politiques qui se disputent le pouvoir. Condamnée à porter à la fois le fardeau de la liberté poli-

tique et celui de la centralisation administrative, la monarchie constitutionnelle naissante a été soumise à des difficultés et à des responsabilités contradictoires qui dépassaient la mesure d'habileté et de force qu'on peut raisonnablement exiger d'un gouvernement (1). » L'ingérence des députés et de l'esprit de parti dans l'administration et dans la distribution des places est certes fâcheuse, et il faut s'efforcer d'y mettre des bornes; mais elle ne mettrait peut-être pas en péril les institutions libres. Ce qui serait tout autrement grave et probablement mortel pour ces institutions, ce serait que le mal vînt à atteindre la justice; car celle-ci est la consécration de tous les droits et le dernier refuge de la liberté. Méditant sur les fonctions des tribunaux qui assurent le maintien de l'ordre social et rendent possible le travail de l'humanité, David Hume a dit : « Tout notre système politique et chacun de ses organes, l'armée, la flotte et les deux chambres, tout cela n'est qu'un moyen pour atteindre une seule et unique fin, la conservation de la liberté des douze grands juges de l'Angleterre. »

M. Minghetti accumule les faits et les citations pour démontrer cette vérité capitale, que, si la justice à son tour devient un instrument de parti, tout est perdu. Les avantages et les gloires du régime représentatif ne sont rien au prix de cet abus qui ôte toute garantie à la vie sociale. Et, en effet, s'il est une vérité évidente, c'est que plus complètement règne la démocratie et plus toutes les positions sont données par l'élection, plus il est alors indispensable qu'il y ait un pouvoir indépendant où le faible puisse trouver protection contre le fort. Autrement c'est la tyrannie, et elle serait pire que celle de l'absolutisme, car elle s'exercerait partout avec la même violence et la même injustice. Au sein de chaque village, de chaque institution, en un mot, dans toutes les branches de l'activité humaine, ceux qui seraient en minorité, au jour des élections, seraient des proscrits, pour lesquels il n'y aurait plus de droit et qu'on pourrait opprimer, dépouiller et charger d'impôts sans merci et sans vergogne. La pire des institutions des États-Unis, et peut-être la seule qui soit foncièrement mauvaise, est la magistrature élue. Les conséquences n'en sont pas partout également mauvaises; mais elles sont parfois détestables. Voici ce qu'a écrit à ce sujet un Américain dont l'opinion a quelque valeur. « On croit au progrès. On s'imagine qu'il n'y a plus de pirates, de brigands, de tricheurs au jeu; c'est une illusion. Les pirates exercent désormais leur industrie sur terre ferme; ils la gèrent de façon à échapper aux lois et leurs profits dépassent fantastiquement ce qu'ils pouvaient acqué-

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. I, p. 188.

rir en écumant les mers. Les brigands ne vivent plus dans les grottes des montagnes : ils se pavanent sur les places publiques, dans les sièges des juges et des législateurs, et ils se font nommer colonels ou généraux. Tricher est une affaire de bourse qui enrichit les plus habiles et les moins scrupuleux. Enlevons le masque au XIXe siècle, et sa civilisation, dont il est si fier, cachera à peine la brutalité des mœurs du XIIIe siècle, qui étaient plus franches et moins malhonnêtes. » Déjà on se plaint en France que les influences politiques faussent la balance de la justice. Dernièrement le procureur-général de la cour d'appel de Paris n'hésitait pas à dire dans un discours officiel : « Les juges de paix s'inquiètent plus des opinions politiques de leurs justiciables que de la légitimité de leurs demandes, et ils se demandent si une bonne élection ne vaut pas mieux qu'un bon jugement. »

Loin de porter atteinte à l'inamovibilité des magistrats, il faut donc la fortifier par tous les moyens. Leur nomination et leur avancement doivent même être soustraits à l'arbitraire du ministre. On y parvient en faisant dresser, par des corps indépendans les uns des autres, pour toute place vacante, une liste double de présentation, ainsi que cela se fait en Belgique. En Italie, on a aussi réclamé et momentanément obtenu que le ministre ne pût même point déplacer un magistrat sans son consentement, parce que le droit d'envoyer un juge de Turin à Palerme et de Venise à Sassari devenait parfois un moyen d'influence illicite. Mieux on se rendra compte des conditions indispensables au maintien de la démocratie, plus on s'efforcera d'assurer l'impartialité de la magistrature, en la soustrayant aux influences de parti en même temps qu'à l'action du pouvoir.

VI.

J'ai essayé de montrer quelques-uns des inconvéniens et des dangers que rencontre le régime parlementaire dans les pays qui présentent cette fâcheuse anomalie d'être à la fois très démocratiques et très centralisés. Comment échapper aux conséquences qui résultent de ces situations contradictoires, c'est-à-dire, comment concilier l'esprit de suite indispensable à la direction des affaires d'un grand pays avec la mobilité de résolutions propre aux assemblées délibérantes, surtout dans les démocraties? M. Minghetti consacre la dernière partie de son livre à l'examen de cette importante et difficile ques-

(1) Lire à ce sujet le livre de M. Albert Desjardins cité dans l'excellent travail publié ici même par M. Arthur Desjardins (*Revue* du 1er août). Voir aussi celui de M. Mirabelli, *l'Inamovibilità della magistratura nel regno d'Italia*. Napoli, 1860.

tion. Je ne puis ici résumer et discuter les vues originales et profondes qu'il émet à ce sujet. Il y aura grand profit à les étudier dans le livre même. Je dois me borner à dire brièvement ce qui m'en paraît essentiel.

Pour corriger les inconvéniens du parlementarisme, deux ordres de réformes ont été indiqués : les premières s'appliquent à la nature des affaires que le parlement doit régler, c'est-à-dire aux attributions de l'état; les secondes se rapportent au mode de les régler, c'est-à-dire au mécanisme du gouvernement.

L'une de ces réformes, qui est souvent préconisée, porte un nom très populaire : c'est la décentralisation. Il est évident que, moins nombreux sont les intérêts que règle le pouvoir central, moindres sont les maux qui résultent de l'instabilité des ministres et de l'incompétence des chambres. On peut même dire que la décentralisation est la forme propre de la démocratie. Si vous la poussez à bout, vous pouvez avoir, sans trop d'inconvéniens, même la législation directe par le peuple, comme dans les démocraties de la Grèce antique et dans les cantons alpestres de la Suisse, ou bien le *referendum*, c'est-à-dire l'acceptation ou le rejet par le suffrage universel des lois votées par les députés. Le paysan, incapable de diriger la politique générale, peut très bien intervenir dans l'administration des affaires de son village; aucune révolution universelle n'est à craindre, car le gouvernement est pour ainsi dire acéphale. La vie politique est répandue partout, mais elle n'est concentrée nulle part. Chaque partie de l'état ayant ses tendances particulières, jamais la même fièvre ne peut le saisir tout entier. Le rôle des assemblées nationales est si effacé qu'on soupçonne à peine leur existence. Les radicaux ou les conservateurs dominent-ils dans les conseils fédéraux à Berne? On l'ignore dans le reste de l'Europe, et même en Suisse, cela importe assez peu. En Norvège, autre pays démocratique, le parlement est tout-puissant, car le pouvoir du souverain est presque nul : néanmoins l'activité parlementaire est réduite et n'exerce qu'une influence très restreinte sur la vie nationale. Dans les états où règnent à la fois la centralisation et la démocratie, tout le monde s'accorde à dire qu'il faudrait diminuer les attributions des autorités centrales pour accroître celles des communes et des provinces. Il n'est pas jusqu'à M. Guizot qui ne regrette de ne pas l'avoir fait. « Pour guérir ce mal, dit-il dans ses *Mémoires* (t. I, p. 189) un double travail était à faire. Il fallait, d'une part, faire pénétrer la liberté dans l'administration des affaires locales, et de l'autre, seconder le développement des forces locales capables, dans leur sphère, d'exercer le pouvoir. »

Les régimes changent : la république succède à la monarchie;

chacun répète la formule favorite : Décentralisons. Mais la réforme vantée par tous n'est accomplie par personne. Pourquoi? Parce que le parti dominant devrait permettre à ses adversaires d'être les maîtres dans certaines parties du pays. Il faudrait renoncer à cet idéal d'une grande nation unifiée, solidaire, marchant en avant tout entière, du même pas, sans souffrir ni dissidens ni retardataires. La république une et indivisible, rêvée par les jacobins, devrait se transformer en une fédération de régions ou même de communes, dont un grand nombre seraient alors gouvernées par ce qu'on appelle la « réaction. » C'est à peu près ce que veulent les économistes à outrance et les collectivistes. Mais le fédéralisme, écrasé en 93, n'est pas encore à la veille de triompher aujourd'hui. Cherchons donc le remède ailleurs, c'est-à-dire dans une réforme du mécanisme gouvernemental.

Un écrivain instruit et judicieux, que Stuart Mill aimait à citer, W. Thornton, très frappé des infirmités du système parlementaire, propose d'y obvier de la façon suivante. Les ministres n'auraient point de politique propre qu'ils s'efforceraient d'imposer aux chambres. Ils suivraient en tout l'impulsion de celles-ci et se borneraient à exécuter leurs volontés. Ils éviteraient de poser à tout propos des questions de confiance et ils ne se retireraient que devant un vote formel qui leur signifierait de s'en aller. En outre, il n'y aurait nulle solidarité entre les ministres. Chacun d'eux porterait uniquement la responsabilité des actes de son département. Celui qui aurait démérité ou perdu l'appui de la chambre déposerait son portefeuille, sans entraîner la démission de ses collègues. De cette façon, on éviterait des changemens perpétuels de ministères qui désorganisent les services et affaiblissent le pays. C'est à peu près ainsi que le régime constitutionnel était pratiqué autrefois en Angleterre, et après 1815, sur le continent. Il l'a été de même récemment en France, et on serait porté à croire que c'est le seul que le parlement veuille désormais supporter. Ce système s'éloignerait beaucoup de celui du gouvernement de cabinet, si admirablement analysé par Bagehot (1) et auquel nous sommes habitués depuis un demi-siècle. Les ministres ne seraient plus que des chefs de bureau. La haute direction de la politique générale passerait entièrement aux mains du parlement. Ce régime peut donner d'assez bons résultats dans une monarchie tempérée, où le souverain exerce encore, en réalité, le pouvoir exécutif; car on trouverait au moins dans ses conseils l'esprit de suite indispensable à tout

(1) Relire à ce sujet son livre, *la Constitution anglaise*, si plein d'enseignemens utiles.

gouvernement; mais dans une république démocratique il aboutirait inévitablement à l'impuissance ou à l'anarchie. Les résolutions improvisées et les incessantes contradictions d'une chambre non dirigée et complètement livrée à elle-même feraient tomber le régime dans le discrédit et sous le ridicule. Au reste, comme il est probable que la théorie de Thornton continuera à être appliquée en France pendant quelque temps encore, on pourra juger l'arbre d'après ses fruits.

Comme on le sait, la constitution des États-Unis a un autre moyen d'échapper aux inconvéniens du parlementarisme. Les ministres, nommés par le président, ne relèvent pas des chambres, où ils n'ont pas le droit de pénétrer, même pour défendre leurs projets. Le gouvernement de cabinet n'existe donc en aucune façon en Amérique. Le mécanisme gouvernemental diffère ainsi totalement de celui de l'Angleterre et des nôtres. Les chambres et les ministres agissent dans des sphères complètement séparées, et ils n'ont pour ainsi dire aucune action les uns sur les autres. Un vote du parlement ne peut renverser le ministère; à vrai dire, il n'y a que des secrétaires d'état dépendant du président.

Ce système, si opposé à toutes nos idées sur le régime représentatif, présente cependant de nombreux avantages. Le président peut choisir comme ministres les plus aptes à en remplir les fonctions, sans avoir à tenir compte des exigences des groupes et des intrigues parlementaires. Les ministres, n'étant pas absorbés par les soins incessans nécessaires en Europe pour conserver une majorité, ont le temps de s'occuper des affaires du pays. Ils peuvent compter sur une durée de quatre ans et peut-être de huit ans, si le président est réélu, au lieu d'être renversés tous les six mois, comme en France et en Italie. Ils ne sont pas à la merci des exigences des députés, car ceux-ci ne peuvent les renvoyer. Les luttes parlementaires n'agitent guère le pays, car les discours prononcés dans les chambres sont lus comme des morceaux d'éloquence ou des dissertations instructives qui éclairent le public, mais qui, n'aboutissant pas à des votes changeant la direction des affaires, ne passionnent pas l'opinion. La souveraineté du peuple se manifeste de temps en temps, et elle est alors sans contrôle, car le peuple nomme tous les fonctionnaires; mais, dans l'intervalle, ceux qu'il a choisis peuvent gouverner dans la limite des pouvoirs qui leur sont confiés.

Je trouve encore aux États-Unis un autre mode de gérer les affaires publiques qu'on pourrait utilement imiter en Europe. Certains services, — et particulièrement celui que l'on considère là-bas, et avec raison, comme le plus important de tous, l'instruction du peuple, — sont administrés non par des ministres dépendant des fluc-

tuations incessantes des majorités, mais par de hauts fonctionnaires que désignent soit le suffrage universel, soit le parlement. S'ils remplissent bien leurs fonctions, ils sont ordinairement renommés, et je pourrais citer ainsi dans les divers états plusieurs « surintendans de l'éducation » qui sont considérés comme inamovibles. Il y aurait grand avantage à appliquer ce système en Europe, dans les départemens qui exigent impérieusement l'esprit de suite, comme la guerre, l'instruction et les travaux publics. Ces surintendans, nommés par la chambre, en raison de leurs aptitudes spéciales, seraient révocables et responsables; mais, soustraits aux soins et aux vicissitudes des luttes parlementaires, ils pourraient appliquer leurs connaissances et leur activité aubi en général avec autant de succès que l'ont fait les bons ministres sous le régime autocratique.

Je ne puis ici qu'effleurer ces idées. Ce qui est évident et ce qui le paraîtra davantage encore à mesure que l'état social et les institutions deviendront plus démocratiques, c'est que le régime parlementaire, tel qu'il est pratiqué maintenant dans les pays où règnent à la fois la démocratie et la décentralisation, exige impérieusement une réforme. Il est peu probable qu'un grand état, avec une grande armée, consente à être indefiniment le jouet des majorités mobiles d'une chambre ou la matière à expérimentation de ministères semestriels. Son infériorité, relativement aux pays gouvernés avec une autorité prévoyante et des vues suivies et réfléchies, deviendrait trop périlleuse et trop poignante. Les institutions les plus démocratiques peuvent assurer la paix, la prospérité et le progrès, mais à certaines conditions que nous offrent, par exemple, la fédération helvétique absolument décentralisée, les États-Unis sans ministère parlementaire et certains états où les chambres ne se réunissent que tous les deux ans. L'omnipotence des chambres dans une république constituée comme un empire, mais sans grands partis constitutionnels, est une source d'agitations stériles et une cause d'inquiétudes qu'une nation vouée au travail et soucieuse de son avenir ne supportera pas toujours. Le plus grand et peut-être le seul danger qui menace la république en France, c'est donc l'imperfection du régime parlementaire.

M. de Bismarck a dit en 1869 : « Le gouvernement de cabinet est une sottise et un fléau dont l'Europe ne tardera pas à se guérir. » Il ne faut pas que les parlemens en France et en Italie lui donnent trop raison, car la liberté et le régime représentatif seraient en grand danger sur notre continent.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LE

BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE

LIMITES ET CLIMAT.

Les études géographiques ont acquis de nos jours une grande popularité. La vapeur et l'électricité supprimant le temps et l'espace, rapprochant les hommes et les choses, on conçoit notre désir de mieux connaître et apprécier tant de lieux et de peuples, avec lesquels nous nous trouvons brusquement en rapports réguliers, qui, naguère encore, nous étaient à peine connus de noms, perdus dans le vague brouillard d'un lointain inaccessible. Le perfectionnement récent des voies de communication me paraîtrait une cause suffisante pour expliquer ce goût qui s'est si généralement répandu chez nous des connaissances géographiques, sans qu'il fût bien nécessaire de l'attribuer à un sentiment de patriotisme national que je respecte sans trop le comprendre. Cherchant à nos derniers revers militaires une explication qui n'eût rien de blessant pour notre amour-propre, on s'est plu à la trouver dans notre ignorance des langues étrangères et de la géographie. Le fait est passé à l'état de légende indiscutable. J'ai pourtant peine à concevoir en quoi la supériorité vraie ou prétendue de nos rivaux dans une telle spécialité de connaissances aurait pu assurer le succès de leurs armes, et je plaindrais fort la génération prochaine si, pour se défendre contre l'agression de ses voisins, elle n'avait à leur opposer que des diplômes de bachelier ès-sciences géographiques ou langue allemande.

Quoi qu'il en soit, l'étude de la géographie a pris une large place dans notre enseignement. Par la variété de ses descriptions, par la multiplicité des paysages et des récits qu'elle peut faire défiler sous nos yeux, elle se prête plus que toute autre science à cette adaptation populaire, à cette vulgarisation facile, qui sont un des besoins de notre époque. Plus heureux que nous ne l'étions à leur âge, où les connaissances géographiques ne se présentaient à nos yeux que sous la forme d'arides traités et de fastidieuses nomenclatures, nos jeunes gens ont à leur disposition les produits d'une littérature spéciale toute nouvelle, tour à tour sérieuse ou enjouée, embrassant tous les genres, depuis la grave dissertation académique jusqu'aux riantes ou sinistres fictions du roman ou du drame, appelant à son aide la gravure, la photographie, les tableaux plastiques au besoin, pour nous présenter, comme dans un panorama vivant, le spectacle de notre nature terrestre sous tous ses aspects gracieux ou terribles. Mais, du moment où, grandissant son rôle, la géographie aspire à prendre rang au nombre des sciences naturelles, si elle en veut les honneurs, elle doit en avoir les charges. Il ne doit plus lui suffire d'être descriptive et attrayante. Elle doit devenir méthodique et savoir s'astreindre aux exigences de la classification et de la nomenclature. Elle y perdra peut-être en charme narratif, mais elle y gagnera en précision philosophique. En tout cas, le principe de la classification s'impose d'autant plus que les faits à classer deviennent plus nombreux.

Cette classification sera nécessairement fondée sur les principes de la méthode naturelle. De même que, en botanique, les espèces végétales se groupent en familles, non par la prédominance de tel ou tel caractère arbitrairement choisi, mais par la concordance de l'ensemble des caractères, de même nous aurons à rechercher s'il ne serait pas possible de grouper les diverses régions du globe en familles géographiques d'après l'analogie de leurs rapports communs.

Les caractères généraux qui devront nous guider dans ce classement des unités géographiques seront nécessairement d'ordre physique, immuables comme la terre à laquelle ils s'appliquent. Ils n'en resteront pas moins en rapport avec les caractères de la vie, qui, en chaque pays, différencient les races animales et, plus encore, les races humaines. Ces dernières, en effet, sont plus particulièrement subordonnées aux conditions physiques du milieu dans lequel elles se développent, qui leur impriment à la longue leur cachet individuel. Les caractères physiques se rapportent d'ailleurs à deux catégories de faits principaux, le relief du sol et le climat, que nous allons examiner successivement en vue de préciser leur mode particulier d'action et leur influence réciproque.

I.

Le relief du sol, caractérisé par la saillie des chaînes de montagnes et des plateaux, est habituellement ramené à la considération des bassins hydrologiques formés par le groupement des versans, ayant une artère commune d'écoulement des eaux pluviales. Il y a cependant une distinction à faire entre ce relief hydrologique, dont les lignes de thalweg sont parfois déterminées par un simple accident géologique, et le relief orographique dessiné par la saillie continue des plus hautes cimes, qui donne une idée beaucoup plus précise de la structure générale d'une région.

Un exemple fera plus nettement ressortir cette différence, et nous le choisirons sous nos yeux dans la carte d'Europe. Cette partie du monde présente en son milieu une saillie dorsale fortement accusée, la chaîne des Alpes, qui, se rattachant à l'ouest aux montagnes du centre de la France, se prolongeant à l'est par les montagnes illyriennes, constitue un faîte de partage indiqué pour séparer les versans inclinés au nord vers l'Océan, de ceux qui penchent au midi vers la Méditerranée. Et cependant le caractère orographique est en désaccord avec le fait hydrologique, car on sait que notre plus grand bassin fluvial, celui du Danube, situé au nord des Alpes, dont il draine les versans septentrionaux, débouche au sud par la Mer-Noire dans la cuvette de la Méditerranée. Cette discordance est, en réalité, plus apparente que réelle et ne résulte que de ce que j'appelais tout à l'heure un accident géologique. Si l'on considère avec quelque attention la carte du bassin du Danube, on reconnaît aisément que la vallée du fleuve, bien qu'ayant son issue de fait dans la Mer-Noire, n'en est pas moins orientée plutôt vers le nord-ouest, où elle s'ouvre par des plateaux de faible hauteur vers le lac de Constance et la vallée du Rhin, que vers le sud-est, où elle est barrée par la haute chaîne des Carpathes. L'ensemble géologique de la vallée centrale du Danube a longtemps constitué, en effet, deux grands lacs intérieurs qui se sont vidés par les brèches de Presbourg et des Portes de fer d'Orsova. Si le dernier barrage avait tenu bon, les eaux auraient nécessairement pris leur cours dans le sens naturel de la pente générale du terrain dirigée vers le nord-ouest par la vallée du Rhin. Hydrologiquement, tous les versans du Danube appartiennent au bassin méditerranéen; orographiquement, ceux qui sont en amont des Portes de fer devraient être rattachés au groupe des bassins de la mer du Nord.

Si, dans ce cas particulier, la considération des limites naturelles nous oblige à restreindre l'étendue de fait d'un bassin hydrologique

apparent, il est d'autres circonstances où nous devons en étendre beaucoup l'acception vulgaire.

Pas plus que les autres sciences, la géographie ne possède de définitions bien nettes. Pour être exacte et surtout compréhensible, une définition ne doit rappeler que des idées connues, exprimées par des mots ayant eux-mêmes une acception bien précise. Il est dès lors difficile, on pourrait même dire impossible, de la formuler au début d'un traité technique, et, par malheur, on néglige d'ordinaire de l'établir à la fin. Cette observation générale m'est revenue à l'esprit quand j'ai pensé à me demander ce qu'on devait entendre par le mot de bassin en géographie, bassin d'une rivière, d'un fleuve, d'une mer. Sans doute, de prime abord, on est tenté de répondre que c'est l'ensemble des versans dont les eaux pluviales s'écoulent dans cette rivière, ce fleuve ou cette mer, le bassin étant intérieur ou fermé, si la nappe d'eau qui reçoit l'embouchure finale n'a pas de communication avec l'Océan. Mais si, par suite d'une circonstance accidentelle, l'écoulement des eaux pluviales venait à s'arrêter sur une portion quelconque du bassin, son étendue serait-elle diminuée d'autant? devrait-on cesser d'y comprendre les versans dont les sources auraient tari ou qui restitueraient en totalité à l'évaporation atmosphérique l'eau pluviale qu'ils auraient reçue? Pour prendre un exemple précis, les divers affluens et les grands fleuves sans eau qui sillonnent le désert du Sahara, ont-ils cessé d'appartenir à un même bassin fluvial, par cela seul qu'ils n'apportent plus leurs eaux à son artère centrale? Si l'on va plus loin, si l'on considère ces lagunes marécageuses situées au sud de l'Afrique et de la Tunisie, dans lesquelles on a voulu retrouver les traces d'un ancien bras de mer se prolongeant autrefois dans les terres le golfe de Gabès actuel, devra-t-on considérer ces lagunes, en l'état disjointes, comme distinctes tant des bassins fluviaux qui s'y déversaient peut-être autrefois, que de la Méditerranée, dont elles auraient été accidentellement séparées depuis peu? Évidemment les cuvettes des chotts algériens ne font qu'un avec les grands fleuves sahariens, et elles n'auraient pas cessé d'appartenir au bassin de la Méditerranée si, comme on l'a supposé plutôt que démontré, elles ne s'en trouvaient séparées que par une étroite langue de sables et d'alluvions de formation récente, analogues à ces barres de galets qui, sur les côtes de l'Algérie, parfois même sur les nôtres, ferment pendant un temps plus ou moins long les embouchures, les *graus*, de bon nombre de petits cours d'eau ou d'étangs littoraux, sans que personne ait jamais songé à considérer ces lagunes intermittentes comme des bassins distincts et fermés. Mais si, au lieu d'être une étroite bande de sable, le seuil de séparation se trouve constitué par un soulèvement géologique de

terrain stable, plus ou moins élevé, plus ou moins large, à quelles limites de hauteur et d'épaisseur devons-nous admettre que la lagune intérieure aura décidément cessé de faire partie du domaine de la Méditerranée pour mériter le nom de bassin fermé?

Prenons un autre exemple comme type de bassin fermé, en apparence moins contestable; choisissons la mer Caspienne. Son niveau, on le sait, s'est abaissé à 25 mètres au-dessous du niveau de la Mer-Noire, dont elle n'est séparée que par un isthme assez large, il est vrai, mais qui, au nord, vis-à-vis de la mer d'Azof, se creuse par la profonde dépression de Manitch, sorte de canal naturel prêt à unir les deux mers.

L'abaissement relatif de la mer Caspienne provient de la grande inégalité qui existe entre la quantité d'eau pluviale tombée sur son bassin et la tranche d'eau évaporée à sa surface. Si le rapport entre ces deux nombres était sensiblement égal à la moyenne de trois quarts, — rapport de la surface des mers, qui produisent l'évaporation, à la surface totale du globe qui reçoit les pluies, — le niveau de la Caspienne, s'élevant progressivement, débordant par la dépression de Manitch, se joindrait à la Mer-Noire par un nouveau Bosphore qui ne tarderait pas à s'approfondir jusqu'à ce que les eaux se trouvassent en équilibre de niveau entre la mer intérieure et l'ensemble des océans. Un effet inverse, ayant en fait même résultat, se produirait si, par un travail qui n'aurait humainement rien d'impossible, on fermait le Bosphore par une digue assez puissante pour empêcher le trop plein des eaux de la Mer-Noire d'affluer dans la Méditerranée. Remontant à un niveau de plus en plus élevé, il pourrait se faire que, ces eaux dépassant le seuil de Manitch, se déversassent dans la cuvette de la Caspienne. Peut-on admettre que des changemens qui résulteraient d'une simple modification météorologique dans le premier cas, d'un travail de main d'homme dans le second, mais qui n'altéreraient en rien le relief continental de cette partie du globe, pussent en modifier la nature géographique? Une même définition indépendante de cette déviation accidentelle des eaux de surface ne doit-elle pas grouper ces diverses parties d'un même tout?

Ce que je viens de dire de la mer Caspienne, bien plus encore je pourrais le répéter de la mer d'Aral, qui, par le fait de circonstances particulières, se trouve naturellement soumise à des déplacemens périodiques qui, tour à tour, en font une cuvette fermée ou la mettent en communication avec la Caspienne.

Je crois donc, — et la suite de cette étude le démontrera mieux encore, — qu'il conviendrait de supprimer de notre nomenclature géographique la catégorie trop peu distincte des bassins fermés. De même que, dans le droit féodal, toute terre devait avoir son seigneur, de même, dans le droit géographique, tout versant doit

avoir son bassin océanique, dont il dépend. Je comprendrai désormais sous le titre de bassin hydrologique l'ensemble de tous les versans qui déversent leurs eaux dans son artère principale prolongée jusqu'à l'océan ou qui les y déverseraient si les eaux pluviales, accidentellement trop peu abondantes, le devenaient assez pour remplir et faire déverser par-dessus leurs seuils de séparation toutes les cuvettes ou dépressions intermédiaires. Cette définition n'a rien d'arbitraire. Elle est nette et précise; mais, par-dessus tout, elle est naturelle; car elle conserve aux diverses régions du globe leurs limites caractéristiques.

Toutefois cette règle n'est pas toujours sans quelques exceptions. Ainsi que nous l'avons vu à propos du Danube, le bassin hydrologique doit parfois se distinguer de ce que nous pourrions appeler le bassin géographique, qui, dans son acception la plus générale, ne saurait s'arrêter à des bornes fictives qu'un accident atmosphérique ou le caprice de l'homme pourrait déplacer. Il doit être circonscrit par des limites invariables, orographiquement déterminé par les plus hautes saillies du globe, groupant en un même tout des régions distinctes, mais qui dans leur ensemble constituent un milieu assez homogène pour que certaines races d'hommes aient pu s'y développer dans des conditions uniformes de vie sociale.

II.

Le climat, plus encore que le relief du sol, contribue à différencier ces conditions générales du développement de la vie animale à la surface du globe.

Depuis les origines de la géographie, depuis les temps d'Ératosthène et de Ptolémée, on a conservé l'habitude de diviser chaque hémisphère terrestre en trois zones de climats, zones torrides, tempérées et glaciales, séparées par les tropiques et les cercles polaires. Bien que les lignes isothermiques soient loin de correspondre aux parallèles terrestres, cette division pourrait être, à la rigueur, admissible, si les climats ne devaient se distinguer que par la température moyenne subordonnée à la quantité de chaleur annuellement reçue du soleil. Mais il est deux autres élémens qui, bien plus que la température moyenne, différencient les climats: la répartition des eaux pluviales et surtout l'évaporation à la surface du sol. Ces deux élémens qui, par leur ensemble, constituent l'état hygrométrique de la superficie terrestre et de l'atmosphère ambiante ne sauraient être confondus. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, la Hollande peut être considérée comme un type de climat humide, l'Algérie de climat sec, bien qu'il tombe peut-être deux fois plus d'eau pluviale dans la seconde contrée que dans la première.

Diverses circonstances, les unes locales, les autres générales, influent sur la répartition des pluies et l'intensité relative de l'évaporation. Ce double phénomène est intimement lié à la direction dominante des vents, régie elle-même par de grandes lois physiques dépendant de la rotation de notre planète sur son axe et de son évolution autour du soleil.

Pour simplifier l'exposé de ces grandes lois, ou, pour mieux dire, en indiquer nettement le principe, faisons pour un moment abstraction de l'inégalité des saisons, en même temps que de la répartition des mers et des continens. Admettons que le globe soit uniformément recouvert d'un seul et même océan, que, de plus, le soleil reste toujours dans le plan de l'équateur. Les masses gazeuses, constamment surchauffées par l'excès de chaleur reçue au voisinage de l'équateur, se dilateront et, devenues plus légères, s'élèveront verticalement, comprimées et remplacées à mesure par l'air des couches latérales. Il s'établira ainsi dans chaque hémisphère un mouvement circulatoire qui, considéré sur un même méridien, ira du pôle à l'équateur dans sa branche inférieure, de l'équateur au pôle dans sa branche supérieure. On sait d'ailleurs que ces deux directions méridiennes sont modifiées par le mouvement de rotation diurne, qui incline vers l'ouest le courant ou alizé inférieur, vers l'est le courant ou alizé supérieur.

Négligeant ce détail d'obliquité, continuons à considérer le mouvement circulatoire comme se produisant dans le plan du méridien, suivant une courbe présentant deux branches verticales (1), l'une

(1) Dans la remarquable étude qu'il a récemment consacrée à la météorologie (*Revue* du 1er novembre), M. Radau rappelle, sans plus s'y arrêter qu'elle ne le mérite, une objection faite à la théorie du courant circulatoire. Plusieurs physiciens s'étonnent qu'on n'ait jamais pu constater directement l'existence du courant ascensionnel sous les tropiques; M. Faye, en particulier, voudrait qu'il fût de force à redresser verticalement les banderoles pendantes des navires. L'inexactitude de cette conclusion provient du point de départ, de l'assimilation qu'on a faite de ce courant ascensionnel au tirage d'une étroite cheminée aspirant brusquement à angle droit l'ensemble des couches d'air inférieures d'une vaste usine. Il serait beaucoup plus juste de prendre pour terme de comparaison le mouvement qui se produit dans un étroit couloir horizontal débouchant librement dans deux masses d'air de température différente, dans le tunnel du Mont-Cenis, par exemple, dont, si je ne me trompe, on est obligé de fermer la porte d'entrée pour atténuer la vitesse du courant d'air.

La section du courant polaire horizontal de l'alizé inférieur, mesurée verticalement, ne saurait dépasser 3,000 mètres, puisqu'on a constaté la présence de l'alizé supérieur sur le pic de Ténériffe. L'aire de la cheminée d'appel de la branche verticale embrasse probablement plusieurs degrés de latitude sur un même méridien; en n'en comptant qu'un seul, sa section, mesurée horizontalement, dépasserait 110.000 mètres. Les vitesses du courant devant être en raison inverse des sections, un courant ascensionnel de 1 mètre par seconde équilibrerait un ouragan horizontal de 30 à 40 mètres, et encore cette vitesse ascensionnelle, trop faible pour être mesurée directement, ne serait-elle franchement verticale qu'à une altitude de 1,000 à 1,500 mè-

ascendante près l'équateur, l'autre descendante vers le cercle polaire et deux longues branches horizontales, parcourues par des courans de sens inverses, que j'appellerai courant polaire et courant équatorial, suivant qu'ils se dirigent vers l'équateur dans la branche inférieure, vers le pôle dans la branche supérieure. Isolant par la pensée l'air en mouvement de la masse d'air ambiant qu'il traverse, admettons, en outre, que ces deux masses gazeuses se maintiennent constamment à l'état de complète saturation hygrométrique, ce qui ne saurait manquer de se produire au contact d'un océan que nous avons supposé général. On sait que ce degré de saturation n'est pas proportionné à la température, mais croît beaucoup plus rapidement qu'elle. Toutes les fois que deux masses d'air saturées à diverses températures se mélangent ou, ce qui revient au même, mais est plus conforme à notre hypothèse, équilibrent leur température, il y a condensation de vapeur et précipitation d'eau pluviale.

Comme première conclusion, nous voyons d'abord qu'il y aura double précipitation de pluie suivant les deux branches verticales : l'une, plus considérable, provenant du refroidissement direct de la branche ascendante à l'équateur; l'autre du refroidissement de l'air ambiant par la branche descendante au cercle polaire.

Ces principes sont connus depuis longtemps et servent de point de départ à tous les traités de météorologie; mais ce qui ne me paraît pas avoir été aussi bien reconnu ou tout au moins assez nettement signalé, c'est ce qui théoriquement doit se produire sur les deux branches horizontales du courant de circulation. Raisonnant comme s'il s'agissait d'un appareil distillatoire qui aurait sa chaudière à l'équateur, son condenseur près des pôles, la plupart des auteurs qui ont traité ce sujet, négligent complètement les points intermédiaires.

En allant du pôle à l'équateur, la branche inférieure que j'ai appelée courant polaire, traversant au ras de la mer des parallèles de plus en plus chauds, produira une évaporation nécessaire pour maintenir son état de complète saturation; elle entraînera avec elle un surcroît de vapeur d'eau qu'elle ira apporter à la colonne verticale d'ascension. La branche supérieure ou courant équatorial traversant, au contraire, à hauteur égale, un milieu de plus en plus froid, se déchargera progressivement dans sa marche d'une partie de sa vapeur d'eau. Absorption de vapeur par le courant polaire, précipitation d'eau par le courant équatorial; vent desséchant à la surface terrestre, vent humide dans les hautes régions de l'atmo-

tres. Sa composante irait en diminuant en se rapprochant du sol. Elle serait nulle à la surface, où doit se trouver une zone de calme absolu accidentée seulement par les tourbillons et les cyclones provenant du remous.

sphère, telle serait donc la loi générale de l'état hygrométrique dans les conditions normales de l'existence du grand courant alizéen. A mi-distance, entre les deux colonnes verticales, soit vers le 33° parallèle, il devrait exister une zone plus particulièrement remarquable pour ce double phénomène d'évaporation dans les couches inférieures, de précipitation de pluie dans les couches supérieures de l'atmosphère.

En fait, ces deux effets contraires se compenseraient probablement, si les choses se trouvaient dans les conditions impliquées par l'hypothèse où nous nous sommes placés. Cette compensation paraît même se produire sous les méridiens du Pacifique, qui, d'un pôle à l'autre, sont occupés par l'Océan. Les vents alizés y sont peu caractérisés et je n'ai pas ouï dire que sur les petites îles qui en jalonnent la surface, on ait signalé des cas particuliers de grandes pluies ou de longues sécheresses.

Le principe de la circulation atmosphérique n'en subsiste pas moins en tous lieux, et il est aisé de voir que la présence de surfaces terrestres sur le parcours du courant polaire doit en exagérer les effets. Dès qu'il cesse de se trouver en contact avec une nappe liquide apte à lui fournir incessamment le surcroît de vapeur d'eau que réclame le réchauffement graduel, résultant de sa marche vers l'équateur, ce courant inférieur ne peut se maintenir en état de saturation. Sa température s'élève en même temps que sa siccité s'accroît, ces deux effets ne cessant de réagir l'un sur l'autre à la traversée d'une étendue continentale. La radiation solaire qui, sur la mer, est en grande partie absorbée par l'eau, dont la température reste à peu près invariable, surchauffe au contraire la superficie du sol terrestre et, avec lui, l'air en contact, qui devient d'autant plus sec qu'il est plus chaud, d'autant plus chaud qu'il est plus sec.

Quand la surface terrestre, ainsi traversée par le courant polaire dans le sens du méridien, est assez vaste pour que des influences latérales ne puissent pas réagir, il peut en résulter, surtout au voisinage de la zone tropicale, comme dans le Sahara, une sorte de foyer central de sol surchauffé, qui ne dessèche plus seulement le vent polaire dominant, mais les courants atmosphériques accidentels de toute direction. Cette zone de siccité relative qui, théoriquement, doit se superposer sur la zone tempérée des géographes, au voisinage du 33e parallèle, se retrouve à un état plus ou moins caractérisé sur tous nos continents, au centre sud de l'Afrique et de l'Amérique méridionale, aussi bien qu'au centre de l'Australie dans d'hémisphère austral. Elle reparaît dans l'hémisphère boréal, entre le Mexique et les États-Unis d'Amérique. Mais c'est surtout dans les terres massives de notre ancien continent qu'elle a pris son plus

grand développement. Elle s'y prolonge en une large zone de déserts continus, qui, des rives de l'Atlantique à celles du Pacifique, embrassent le Sahara, la Syrie, l'Arabie et toute l'Asie centrale jusqu'au désert de Gobi.

Ainsi de ce premier aperçu sur les conditions de climat il résulte que nous aurions à distinguer dans chacun des hémisphères terrestres trois zones de climat, une zone de grande sécheresse ou d'évaporation, entre deux zones humides ou de condensation, l'une polaire, l'autre équatoriale. Si nous passions à un examen plus approfondi de la question en tenant compte de ses conditions réelles, de l'influence des saisons qui doit déplacer l'aire des grands courans atmosphérique et de l'inégale répartition des continens qui doit en modifier l'action, nous rencontrerions sans doute bien des exceptions de détail, des anomalies apparentes dans l'application des grandes lois physiques dont je viens d'indiquer le principe. Pour la zone humide équatoriale, par exemple, nous aurions à tenir compte de la distribution des pluies, suivant qu'elle serait uniforme ou répartie en deux saisons annuelles.

Je ne crois pas nécessaire d'entrer à ce sujet dans de plus amples détails. Je n'ai ni le temps, ni les documens nécessaires pour essayer de formuler une classification complète de toutes les contrées du globe. Il me suffira d'avoir indiqué les bases de ce travail d'ensemble. Comme application pratique des principes que je viens de poser, j'essaierai seulement, — et c'est là le but essentiel de cette étude, de montrer comment ils s'adaptent au bassin de la Méditerranée, qui, de toutes les régions terrestres, est celle qui nous est le mieux connue et qui nous intéresse le plus, tant par le présent que par les souvenirs historiques du passé.

III.

Nous avons été conduits par des motifs différens à retrancher, d'une part, du bassin hydrologique de la Méditerranée celui du Haut-Danube, en amont des défilés d'Orsova; à y ajouter, de l'autre, tant en Asie qu'en Afrique, les bassins fermés qui, déverseraient leurs eaux s'ils étaient suffisamment alimentés par les pluies, ou, ce qui est plus exact, n'étaient pas asséchés par une évaporation anormale. Ainsi défini, le bassin orographique de la Méditerranée est limité au nord à partir du détroit de Gibraltar par les hautes cimes des montagnes dorsales de l'Europe dont les Alpes forment le nœud central. Au-delà des Carpathes, en Russie et en Sibérie, le faîte à la fois hydrologique et orographique s'abaisse en collines de peu de hauteur sur lesquelles tranchent seuls : au centre, l'Oural, qui coupe transversalement le faîte plutôt qu'il ne le pro-

longe ; à l'est, vers l'origine extrême des versans aralo-caspiens, l'Altaï, qui, au même titre que le célèbre plateau de Pamir, peut être considéré comme un « toit du monde. » Un filet d'eau qui ne s'évaporerait pas en route et remplirait par suite, à la longue, toutes les dépressions intermédiaires, pourrait être à volonté dirigé suivant sa pente naturelle, à partir de l'Altaï, vers l'Atlantique par Gibraltar, vers l'Océan-Glacial par l'Ienisséi, vers le Pacifique par l'Amour. C'est au pied de l'Altaï, près la petite ville de Barkoul, en Dzoungarie, que se trouve le véritable sommet de la dépression aralo-caspienne, à une altitude qui ne paraît pas dépasser 1,200 à 1,500 mètres, hauteur de seuil bien faible pour une région où se trouvent des montagnes de plus de 7,000 mètres.

Au-delà du seuil de Barkoul, la grande dépression asiatique se continue avec une pente inverse par la vallée de l'Amour et les versans du grand désert de Cobi, inclinés vers une ancienne mer de l'Asie centrale, dont la cuvette aujourd'hui sillonnée par le Tarim était presque aussi étendue que celle de notre Méditerranée.

Dans des conditions inverses de celles du Danube, qui, en Europe, reporte le faîte hydrologique au-delà de la chaîne dorsale des Alpes, cette dépression du Tarim qui n'appartient pas aux versans de la Méditerranée, laisse le faîte de ces derniers en-deçà de la grande chaîne culminante du continent asiatique, qui, partant des cimes de l'Himalaya, se prolonge par les puissantes montagnes du Kouenlun, ceinturant l'empire chinois d'un inexpugnable rempart.

En fait, les deux versans opposés de la Méditerranée et du Tarim, que réunit plutôt qu'il ne les sépare le seuil de Barkoul, constituent un même ensemble orographique et géographique. Quant au seuil en lui-même, si inconnu, si peu fréquenté qu'il soit aujourd'hui, n'unissant encore que des régions désertes, il n'en est pas moins la grande porte de l'extrême Orient, le point de passage obligé des relations continentales qui s'ouvriront un jour entre l'Europe et l'Asie orientale, quand nous aurons bien voulu reconnaître que notre grand engin de civilisation moderne, le chemin de fer, est plus apte encore à franchir le désert que les montagnes.

Si nous reprenons le faîte hydrologique de la Méditerranée au seuil de Barkoul, nous le voyons suivre les hautes cimes des monts Célestes au nord-ouest du Tarim, pour rejoindre la grande arête dorsale asiatique, à l'Hindou-Kouch, au sud du plateau de Pamir, et se continuer avec elle vers le nord-ouest, en se rattachant au Caucase et au Taurus pour venir se perdre dans les sables de l'isthme de Suez. En ce point, le bassin de la Méditerranée présente une coupure, une issue sur l'océan, tout au moins aussi naturelle que celle du détroit de Gibraltar, car si l'homme a pu sans trop d'efforts couper l'isthme, il ne serait peut-être pas au-dessus de ses moyens d'ac-

tion de barrer le détroit, si cette opération devait avoir pour lui des résultats aussi avantageux qu'elle en aurait en réalité de désastreux, comme nous le verrons bientôt.

Quoi qu'il en soit, l'Afrique, au point de vue géographique, peut être considérée à volonté soit comme une île, soit comme une presqu'île à deux isthmes opposés. Le versant africain fournit dès l'abord au bassin de la Méditerranée son plus important affluent par l'étendue de sa vallée, sinon par le volume de ses eaux, affaibli par une traversée de 400 lieues de désert, le Nil, dont les sources enfin presque connues se trouvent dans l'hémisphère austral.

Après avoir, au-delà de la vallée du Nil, traversé des régions peu explorées de l'Afrique centrale, le faîte méditerranéen se rattache vers le nord au massif montagneux qui occupe le centre du Sahara pour se souder ensuite aux plateaux barbaresques qui nous ramènent au détroit de Gibraltar, notre premier point de départ.

Le bassin de la Méditerranée tel que je viens d'en définir les contours hydrologiques à grands traits, en m'abstenant autant que possible de détails de pure géographie dont l'intelligence exigerait le secours d'une carte, embrasse dans ses limites 95 degrés de longitude, soit environ 7,500 kilomètres dans sa plus grande longueur, entre le détroit de Gibraltar et le seuil de Barkoul; 65 degrés de latitude, soit 7,200 kilomètres dans sa plus grande largeur, entre les sources du Volga et celles du Nil. En dehors de ces deux grands axes de figure qui lui donnent une forme étoilée, ce bassin est loin d'avoir une largeur uniforme. Si certains de ses affluens ont une grande longueur, sur bien des points, au contraire, ses versans, brusquement relevés, n'ont qu'une faible étendue qui ne dépasse pas 50 kilomètres, sur nos côtes du Languedoc, en France, et sur celles de la Syrie, en Asie.

Sa superficie totale est, autant qu'on peut approximativement s'en rendre compte, de 25 millions de kilomètres carrés, dont 21 de surface terrestre et 4 de surface aquatique, tant pour la cuvette principale de la Méditerranée et de ses annexes directes que pour les bassins fermés de la dépression aralo-caspienne.

Rapporté à la superficie du globe, qui est de 500 millions de kilomètres carrés, dont plus des trois quarts sont recouverts par les eaux, le bassin de la Méditerranée représente un vingtième, en surface totale, plus de un sixième en surface terrestre, un cent vingt-cinquième à peine en surface maritime. Ces chiffres ne s'appliquent qu'au bassin hydrologique déterminé par l'écoulement réel ou théorique des versans qui penchent vers le détroit de Gibraltar. Nous avons déjà vu que, au point de vue des limites naturelles résultant surtout du relief orographique, on devrait en dis-

traire le bassin du Haut-Danube et y ajouter, en revanche, les grands versans du Gobi et du Tarim vers l'Océan-Pacifique.

Des considérations analogues nous porteraient probablement, si la constitution de l'Afrique centrale nous était mieux connue, à retrancher le bassin du Haut-Nil comme celui du Haut-Danube.

Ainsi modifié dans ses limites, ce double bassin ou, pour mieux dire, cette zone orographique que nous pourrions appeler centrale ou méditerranéenne par une extension logique de l'appellation actuelle, constituerait une division du globe nettement définie par les frontières naturelles du relief du sol, traversant l'ancien monde d'un sillon relativement profond qui, du détroit de Gibraltar, s'étendrait à la mer du Japon en une dépression unique, dominée de droite et de gauche par deux chaînes culminantes auxquelles se rattacheraient les hautes cimes de nos montagnes les plus célèbres.

Mais si, en même temps que les considérations de relief, nous faisons intervenir celles du climat, qui n'ont pas moins d'importance, nous ne tardons pas à reconnaître la nécessité de nouvelles adjonctions territoriales pour compléter cette première esquisse de délimitation naturelle. La zone orographique s'étend, en effet, tout entière sur la zone centrale des terres sèches, mais ne la comprend pas en totalité. Pour les identifier l'une et l'autre, il suffirait de rattacher à la première le sud du Sahara et probablement une partie du Soudan, en Afrique; la presqu'île arabique, la vallée de l'Euphrate et les rivages de la mer d'Oman jusqu'à l'Indus, en Asie; en un mot, toutes les régions où existent des lacs intérieurs ou bassins sans issue. Cette extension est d'autant plus naturelle que ces dernières régions ne sont, en général, séparées du bassin méditerranéen que par des faîtes orographiques de peu d'importance. Le Caucase seul fait exception. Détaché avec ses annexes de la chaîne dorsale asiatique, il constitue en fait une sorte d'île montagneuse formant une puissante saillie au centre de la zone des grandes sécheresses, sans pouvoir notablement modifier les conditions générales du climat, qui se retrouvent à peu près les mêmes sur les deux versans opposés. Les limites de la zone climatologique ne cessent pas d'ailleurs d'être naturelles en substituant sur une partie de leur parcours la frontière maritime à la frontière orographique.

En résumé, nous arrivons à reconnaître que les terres de l'ancien monde, toutes comprises, sauf une petite partie de l'Afrique, dans l'hémisphère boréal, se divisent en trois zones distinctes : une zone centrale d'excessive sécheresse, où l'évaporation dépasse beaucoup la chute d'eau pluviale, et deux zones humides : l'une polaire, l'autre boréale, dans lesquelles ces deux facteurs du climat compensent à peu près leur action.

L'aspect géologique des zones extrêmes est surtout caractérisé par

le régime de leurs cours d'eau, dont le débit, croissant avec l'étendue du bassin parcouru, a été suffisant pour completer à peu près le travail du nivellement des thalwegs, comblant les dépressions, creusant les seuils, déterminant en tout cas pour chaque bassin fluvial une artère centrale d'écoulement aboutissant à l'Océan.

Dans la zone centrale, au contraire, le travail géologique est à peine ébauché. La plupart des fleuves alimentés à leurs sources par les neiges et les glaciers des chaînes culminantes voient leur débit décroître à mesure que leur cours se prolonge et parfois se perdent dans des bassins fermés qu'ils ne peuvent mettre en communication avec l'Océan.

Les limites de séparation de ces trois zones, déterminées surtout par les considérations prédominantes du climat, n'en concordent pas moins le plus souvent avec celles qui résultent du relief.

La limite septentrionale se prolongeant sans discontinuité depuis le Portugal jusqu'à l'Océan-Pacifique, très accentuée dès l'abord dans l'Europe occidentale et centrale, s'affaisse en collines en général peu élevées en Russie et en Sibérie. Sur tout le parcours, les communications de versant à versant sont habituellement faciles, soit par le peu d'élévation, soit par les coupures, qui, comme le seuil de Naurouze, la trouée de Belfort, les portes du Danube, s'ouvrent à travers les hautes crêtes. Les barrières naturelles n'ont alors offert, de ce côté, aucun obstacle sérieux aux relations pacifiques ou hostiles, qui, de tout temps, ont existé entre les populations des deux zones contiguës, dont l'histoire embrasse celle de toutes les civilisations avec lesquelles la nôtre n'a jamais cessé de se trouver en rapport depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il en a été autrement de la frontière méridionale, où la ligne orographique, discontinue et remplacée en son milieu par les rives de l'Océan-Indien, est constituée, à l'est, en Asie, par les plus hautes montagnes du globe; à l'ouest, en Afrique, par les déserts tout aussi infranchissables du Sahara.

En arrière de ces remparts, ont pu se développer, dans un état de civilisation avancée en Asie, de barbarie en Afrique, des populations distinctes longtemps privées de toute relation avec les autres régions du globe. Une profonde coupure partageant la zone centrale en son milieu, la Mer-Rouge, ouvrait cependant une communication facile entre les deux zones extrêmes. Mais cette voie naturelle, toujours peu fréquentée, longtemps délaissée pour la route maritime beaucoup plus longue du cap de Bonne-Espérance, n'a pris de sérieuse importance que de nos jours, depuis que l'industrie moderne a su debarrasser des vases qui en obstruaient le seuil cette porte du sud et de l'extrême Orient.

IV.

Parmi ces trois grandes régions du vieux monde, la zone centrale est de beaucoup la plus étendue. Avec son extension sur le bassin du Tarim, qui n'ajoute pas grand'chose à sa population, elle occupe au moins un quart de la surface terrestre du globe. A peine aussi peuplée que la zone du nord, beaucoup moins que celle du sud, où se trouvent ces grandes fourmilières humaines de la Chine et de l'Inde, elle n'en a pas moins eu et elle conservera longtemps encore, il faut l'espérer, son rôle prépondérant dans l'histoire de l'humanité. Son bassin le plus important, celui de la Méditerranée, a été le berceau et est encore le foyer de nos civilisations les plus vivaces; et cette considération seule suffit pour justifier la spécialité de cette étude sur les conditions physiques qui ont pu influencer tant de peuples de races diverses, réunis cependant par des rapports communs résultant de l'uniformité générale du milieu dans lequel ils ont vécu.

En disant que cette région centrale était surtout caractérisée par la sécheresse anormale de son climat, je n'ai point cédé au vague désir de grouper par un signe commun, arbitrairement choisi, des régions d'ailleurs dissemblables. Rien n'est, en fait, plus réel que cette distinction.

Sans doute, il ne saurait y avoir rien d'absolument tranché dans les caractères naturels qui différencient les familles et les espèces, pas plus dans le monde de la matière inerte que dans celui des êtres organisés. De même que, dans les classifications zoologiques, les propriétés distinctives se confondent parfois à la limite de deux familles voisines, de même, sur la zone frontière des grandes divisions géographiques que je propose, on pourra parfois trouver certaines similitudes de contact; c'est ainsi, par exemple, que la vallée de la Saône a plus de rapports de climat avec les vallées de la Seine et du Rhin, entre lesquelles elle est enchâssée, que ces dernières n'en ont avec la Sibérie, qu'elle n'en a elle-même avec l'Égypte.

On ne doit pas oublier d'ailleurs que les conditions de climat ne sont pas permanentes, en un même lieu. Le grand courant qui en détermine les principaux caractères se déplace avec le soleil dans son mouvement annuel. La zone de sécheresse qui règne continuellement, sur le Sahara central, se reporte sur la cuvette de la Méditerranée avec l'équinoxe du printemps, sur le Soudan africain avec l'equinoxe d'automne. Pendant les saisons opposées, ces régions extrêmes restent plus ou moins longtemps sous l'influence humide

des courans verticaux polaire ou tropical, et doivent à cette circonstance des conditions de climat plus variées, plus appropriées au développement intermittent de la vie végétale. Mais le caractère général du climat n'en reste pas moins rattaché à un type moyen caractérisé par la prédominance annuelle de l'action desséchante du vent polaire, du vent du nord dans notre hémisphère.

Ces nuances de détail sont pourtant beaucoup moins étendues qu'on ne pourrait le croire, et si l'on comparait les observations météorologiques de contrées fort éloignées, très dissemblables en apparence, on serait surpris de la grande similitude qui les rapproche au fond. Retranchez au climat de Marseille ou de Montpellier cinq ou six jours de pluies annuelles et vous retrouvez non-seulement dans l'état météorologique de l'atmosphère, mais dans l'aspect du sol, les conditions physiques du Sahara.

Ces contrées privilégiées de la zone centrale où quelques averses accidentelles tempèrent la sécheresse générale de l'atmosphère et entretiennent la végétation du sol, sont elles-mêmes peu étendues. Distribuées sur les versans étroits du rivage septentrional de la mer intérieure, plus particulièrement dans ces péninsules déliées, l'Italie, la Grèce, l'Asie-Mineure, prolongeant au loin dans les flots leurs rivages, ramifiées comme autant de tentacules qui aspirent une petite partie de l'abondante évaporation de la nappe d'eau centrale, ces régions relativement arrosées plutôt qu'humides, ne représentent peut-être pas un dixième de la grande zone géographique. Sur tout le reste, la sécheresse règne sans partage, et, sauf dans quelques rares oasis accidentellement arrosées, son influence amène la complète stérilité du sol, la steppe ou le désert.

Il ne faudrait pourtant pas croire que ces déserts, le Sahara lui-même, soient complètement privés de pluie. J'ai sous les yeux le relevé des observations météorologiques recueillies par la mission Choisy dans le Sahara algérien, indiquant que, pendant trois mois, du 15 janvier au 15 avril, la moyenne des journées pluvieuses a été de 1 sur 3; mais ces petites averses de printemps qui, sauf une seule, n'ont pas dépassé $0^m.010$, sont restées inférieures à l'évaporation qui, variant en général de $0^m,006$ à $0^m,008$, s'est élevée une fois à $0^m,025$ en un jour. L'eau pluviale est reprise par l'évaporation avant d'avoir imbibé le sol; parfois même elle ne l'atteint pas. Ces cirrus qu'on voit tour à tour, non-seulement dans le Sahara, mais sur nos côtes méridionales d'Europe, se former et se fondre dans les hautes régions de l'atmosphère, ne sont autre chose que la condensation naturelle et normale des vapeurs de l'alizé supérieur se précipitant en gouttes de pluie insuffisantes pour saturer les couches d'air inférieures, qui les absorbent et les vaporisent au passage.

Dans des conditions atmosphériques différentes, les mêmes préci-

pitations des vapeurs supérieures, dans un air inférieur saturé d'humidité, déterminent sur nos côtes de l'Océan ces grains journaliers, ces ondées soudaines qui se produisent presque sans nuages, par la simple condensation des vapeurs inférieures entraînées par les premières gouttes de pluie.

Quelques chiffres feront mieux comprendre encore l'importance et la généralité de ce caractère distinctif de siccité atmosphérique, d'évaporation relative, qui, plus encore que l'abondance ou la répartition des pluies, différencie les climats.

En principe, la quantité d'eau pluviale étant moyennement égale à l'évaporation annuelle, la surface des mers étant trois fois supérieure à celle des continens, la même proportion de 3 à 1 devrait exister entre la surface évaporante d'une cuvette recevant intégralement les eaux d'un certain nombre de versans et l'étendue superficielle de ces versans. Pour l'ensemble du bassin hydrologique de la Méditerranée, compris presque en entier dans les limites de la zone centrale de sécheresse, nous avons vu que le rapport de la surface maritime à la surface terrestre n'est que de 4 à 25, soit une proportion dix-sept fois moindre que la proportion normale; et ce chiffre déjà si réduit est cependant bien loin de présenter la réalité du rapport.

L'évaporation superficielle mesurée sur le littoral de la Méditerranée s'élève à près de 2 mètres sur nos côtes, à plus de 3 mètres sur les côtes d'Afrique, et dans les îles intermédiaires, comme la Corse et les Baléares, ne paraît pas être au-dessous de la moyenne de 2^{m},50, qu'on pourrait attribuer à l'ensemble de la surface d'évaporation. La tranche d'eau pluviale également annuelle ne dépasse pas 0^{m},80. La différence représente pour l'ensemble une lame d'eau de 1^{m},70, ce qui pour la totalité de la cuvette répond à une évaporation moyenne de 170,000 mètres à la seconde.

Pour combler ce déficit, la Méditerranée reçoit à peine 30,000 mètres cubes de ses divers affluens, dont moitié au moins provenant du Danube et du Nil qui lui apportent les eaux de bassins situés en dehors de sa zone climatologique. La différence, soit environ 140,000 mètres à la seconde, doit nécessairement provenir de l'Océan par le détroit de Gibraltar.

Si cette coupure géologique, qui n'a pas plus de 15 kilomètres de largeur, venait à se fermer, la Méditerranée, ne recevant plus que ses affluens directs, devrait peu à peu restreindre sa surface évaporante dans le rapport de 3 à 17, soit à 1/6 de son étendue actuelle. Dans ces limites nouvelles, notre mer intérieure, abaissant son niveau, de plus de 1,000 mètres peut-être, se réduirait à deux cuvettes distinctes, dont l'une grande à peine comme la Caspienne, concentrerait les eaux de la Mer-Noire transformée en lac d'eau

douce, unies à celles du Nil et du Pô; l'autre, comparable à la mer d'Aral, évaporerait le Rhône, et le peu qu'elle pourrait peut-être recevoir des derniers égouttages de l'Èbre. Quant aux espaces intermédiaires, ils se trouveraient transformés en steppes analogues à ceux de la dépression aralo-caspienne. Cette première conclusion ne résulte pas seulement de chiffres précis, elle repose sur une hypothèse beaucoup trop favorable. Nous avons raisonné comme si le climat des versans méditerranéens directs ne devrait pas être modifié par cette transformation géologique, si minime cependant en elle-même qu'il serait presque au pouvoir de l'homme de la réaliser; si, ne trouvant plus dans la guerre un élément suffisant à sa soif de destruction, il lui prenait fantaisie d'anéantir d'un seul coup la race humaine dans cette région de l'Europe méridionale où elle a pris son premier et son plus bel essor.

En fait, les choses se passeraient autrement. La majeure partie de l'eau évaporée par la Méditerranée saturant au passage le vent polaire prédominant, traverse avec lui le Sahara, pour aller se fondre dans le grand courant vertical des tropiques qui en détermine la précipitation. Une certaine partie de cette eau cependant, ramenée par les vents accidentels du sud et sud-est, alimente sur place les pluies du versant européen, et continue à rafraîchir la zone du versant opposé. Mais si, la Méditerranée réduisant progressivement sa surface, cet appoint insuffisant d'humidité venait à manquer, les vents du sud devenus aussi secs sur nos côtes que ceux du nord le seraient sur celles d'Afrique, ce ne sont plus les conditions de la dépression caspienne plus éloignée des tropiques, flanquée, au sud, du massif du Caucase, et dans le lointain des hautes cimes des monts de l'Asie centrale, ce sont les conditions du Sahara, tout au moins, qui se produiraient dans la cuvette et sur les rives septentrionales de la Méditerranée. Les Alpes, devenues au nord ce que le Caucase est au sud, une île montagneuse dans le désert, le Rhône, le Pô mis à sec dès leurs sources, n'approvisionneraient plus que d'arides sebkhas. Quant au Sahara lui-même, il arriverait à un état de siccité qui ferait certainement disparaître jusqu'à la dernière de ses oasis, dont le chapelet discontinu serait probablement refoulé dans la vallée du Niger lui-même asséché.

Par une hypothèse contraire, à la réalisation de laquelle l'homme cette fois ne pourrait avoir aucune part, admettons que, par un déplacement de l'axe terrestre, l'orientation générale du bassin méditerranéen vienne à être modifiée; que l'axe de cette dépression centrale, au lieu de suivre obliquement la direction moyenne du 40e parallèle, soit couché sur le cercle de l'équateur dans les conditions où se trouve aujourd'hui l'axe du bassin des Amazones, les conditions du climat seront immédiatement renversées. Au lieu

d'envoyer toute son eau d'évaporation au courant ascensionnel des tropiques, l'axe méditerranéen coïncidant avec ce courant recevra à l'état de pluie l'eau ravie à toutes les régions voisines. Les fleuves aujourd'hui à demi taris et la dépression aralo-caspienne, coulant à pleins bords, grossis à chaque pas de nouveaux tributaires, remplissant leurs cuvettes intérieures, creusant de profonds sillons dans les seuils qui les séparent, s'uniront dans une artère commune qui, franchissant le dernier isthme de Manicht, viendra rouler ses eaux dans la Mer-Noire et de là dans la Méditerranée, où elles se réuniront au produit de tous les grands fleuves africains.

En comptant sur un écoulement moyen de $0^m,40$ par mètre carré, très probablement dépassé par le débit de l'Amazone, notre grand fleuve méditerranéen, au lieu d'emprunter comme aujourd'hui 140,000 mètres à l'Océan, lui en restituerait plus de 300,000 par le détroit de Gibraltar, autant que lui en apportent dans l'état actuel les fleuves réunis du monde entier. Ce n'est pas seulement en eaux courantes, mais en troubles charriés, en limons, que s'accroîtrait le débit des fleuves méditerranéens. De larges deltas s'épanouiraient à leurs embouchures, comblant rapidement les dépressions intermédiaires, les bassins intérieurs de la Mer-Noire et de ses annexes, envahissant peu à peu la grande cuvette centrale, jusqu'au jour où ils l'auraient entièrement comblée d'une nouvelle formation de terres basses et marécageuses, au milieu desquelles un fleuve central, trois ou quatre fois plus grand que l'Amazone, encaisserait profondément son lit sinueux, estuaire commun vers lequel convergeraient d'innombrables tributaires.

Combien de milliers d'années ou de siècles faudrait-il au travail des fleuves pour opérer ce gigantesque comblement? La question importe peu : le temps ne compte pas en géologie. L'œuvre finale s'accomplirait dans des conditions analogues à celles qui se sont produites ailleurs, et il nous est même permis de signaler une circonstance qui se réaliserait probablement et dont la vraisemblance peut nous donner la clé d'un phénomène géologique bien connu. Incessamment refoulé vers l'amont par le dépôt sans cesse croissant des limons que le fleuve asiatique accumulerait à son embouchure, le Nil serait très probablement dévié dans la Mer-Rouge. Mais entre ces deux grands fleuves ayant dès lors des embouchures principales distinctes, continuerait à subsister un canal de trop plein, une voie d'eau analogue à celles qui, dans le Nouveau-Monde unit par le Cassiquare le courant de l'Amazone à celui de l'Orénoque.

V.

Ignorant des intentions de la Providence à l'égard du monde physique, l'homme est en général assez porté à les rapporter à ses

propres intérêts. A ce point de vue, on a pourtant peine à s'expliquer que la sagesse divine, qui a déployé tant de merveilleuse intelligence dans la coordination des organes du plus chétif insecte, ait montré tant d'indifférence apparente dans la combinaison des élémens qui concourent au développement général de la vie organique à la surface de ce globe terrestre, où bien des choses semblent en fait livrées au hasard.

Je sais qu'il est d'usage de soutenir l'opinion contraire, de faire ressortir notamment l'harmonieux accord des grandes lois physiques qui président à la diffusion de la chaleur et de l'humidité atmosphériques, etc. Certainement on pourrait imaginer plus mal que ce qui est. Nous avons vu, par exemple, qu'il suffirait d'un bien simple accident géologique, de la fermeture du détroit du Gibraltar, pour frapper de stérilité complète ce vaste bassin de la Méditerranée dont plus des trois quarts sont déjà à l'état de désert.

L'homme n'en considère pas moins le globe terrestre en entier comme son domaine. De tous les êtres organisés il est, en effet, le seul qui, paraît-il, puisse s'adapter à tous les climats et à tous les milieux, vivre tour à tour sous la hutte de glace du Lapon ou la tente de toile du Saharien. Mais il ne suffit pas de respirer à la surface du globe, il faut s'y nourrir. La terre qui nous porte doit aussi subvenir à notre alimentation; et, à cet égard, on ne saurait disconvenir que tout n'est pas pour le mieux et qu'il y a beaucoup d'espace et de forces perdues.

Les terres émergées n'occupent pas plus du quart de la surface totale du globe ; et c'est à peine si celles qui sont réellement habitables représentent une égale proportion. Pour ne citer qu'un exemple, ne voyons-nous pas ce magnifique bassin polaire, vers lequel convergent les plus grandes vallées de l'ancien et du Nouveau-Monde, rempli d'îles et de presqu'îles aux formes variées, découpé dans tous les sens par d'innombrables bras de mer, qui sembleraient appeler à eux le commerce et l'industrie, — à tout jamais enseveli sous les glaces, servir de refuge aux ours blancs et aux veaux marins, qui, mieux que nous, pourraient revendiquer comme leur appartenant en propre ce domaine terrestre. Et parmi les contrées les plus favorisées du climat, où l'homme a toujours résidé de préférence, sous ces cieux clémens de la Grèce, de l'Italie, de la France et de l'Espagne, combien n'est-il pas de terres qui, à l'état de plateaux arides, de montagnes rocheuses, de landes sablonneuses ou caillouteuses, de marécages et de lagunes, se refusent à toute production végétale?

Mais, par cela même que son domaine terrestre est plus réduit, plus incomplet, l'homme doit se préoccuper de l'améliorer et d'en accroître la surface utile ; son intelligence lui permet d'entrevoir le

but à poursuivre. Les agens naturels dont il dispose, s'il apprend à les maîtriser, pourraient parfois lui donner les moyens de l'atteindre. Il ne parviendra jamais sans doute à modifier la structure fondamentale du globe; à faire surgir de nouveaux continens; à immerger les hautes chaînes de montagnes; mais, dans un ordre de faits plus modeste, il pourra améliorer le sol qui le fait vivre et modifier peut-être le climat de certaines régions.

Dans une étude précédente, j'ai exposé mes idées particulières sur la première partie de ce vaste programme. J'ai fait voir comment, par un judicieux emploi des alluvions artificielles, par un meilleur aménagement des eaux courantes, on pourrait régénérer le sol végétal, en tripler peut-être chez nous la puissance productive. Mes idées à ce sujet pourront paraître encore chimériques à bien des gens. Un avenir prochain, je l'espère, démontrera qu'elles n'ont rien que de pratique et de réalisable. Je n'y reviendrai donc pas aujourd'hui. Je me bornerai à examiner dans quelles limites on pourrait aborder le problème beaucoup plus ardu de la transformation des climats. En indiquant les effets désastreux qu'entraînerait nécessairement la suppression d'une partie notable des surfaces d'évaporation dans notre zone centrale, j'ai fait ressortir les résultats avantageux d'une entreprise inverse qui, en augmentant la surface maritime sur le parcours des vents polaires, pourrait remédier à l'excès de siccité des grands courans atmosphériques. Si, par exemple, on pouvait insérer, au centre du Sahara, un nouveau golfe du Mexique s'avançant profondément dans les terres entre les 15° et 30° parallèles, il n'est pas douteux que son influence se ferait ressentir sur toutes les régions avoisinantes. Les parties du désert non immergées reproduiraient au nord le climat du Texas et de la Louisiane; à l'est, tout au moins celui du Nouveau-Mexique et du Colorado. Un moment on a pu croire qu'une pareille entreprise serait réalisable. Des renseignemens fournis par des géographes anglais avaient fait supposer qu'il se trouverait au centre mystérieux du Sahara africain une vaste dépression, cuvette d'une ancienne mer desséchée, dans laquelle on pourrait ramener les flots de l'océan. Des explorations plus sérieuses ne paraissent pas avoir confirmé ces indications, qui n'avaient peut-être d'autre base que cette conception purement théorique de certains géologues, qui avaient cru devoir expliquer par une prétendue mer saharienne l'ancienne extension des glaciers sur le continent européen.

Les dépressions de cette nature, présentant à l'intérieur des continens de vastes cuvettes ayant leur plafond au-dessous du niveau de l'océan, ne sont pas nombreuses à la surface du globe. Il n'en est que deux d'une certaine importance qui nous soient connues : le bassin de la Caspienne à 25 mètres au-dessous du niveau de la Mer-

Noire et celui de la Mer-Morte, dont la cote négative est de plus de 400 mètres.

Je n'ai pas à examiner jusqu'à quel point il pourrait être utile et surtout pratique de restituer à l'océan ces deux dépressions. Elles sont fort éloignées de nous, et leur immersion en tant qu'elle fût humainement réalisable, n'aurait qu'une influence à peu près nulle sur le climat de notre pays. Mais on a pensé qu'il pourrait en être autrement d'une entreprise plus modeste, d'une réalisation plus facile, dont l'opinion publique s'est assez vivement préoccupée pour que le gouvernement ait cru devoir la prendre en considération et la soumettre à l'examen d'une commission spéciale. Je veux parler de la mer intérieure du Sahara algérien, devant asseoir sa surface d'évaporation sur une plus ou moins grande étendue de ce chapelet d'arides lagunes que j'ai déjà signalées comme formant, au sud des provinces de Constantine et de Tunis, le bassin dans lequel viennent déboucher les lits desséchés des grands fleuves du Sahara central.

Une première exploration, faite il y a une trentaine d'années par M. l'ingénieur des mines Dubocq, ayant établi que la plus occidentale de ces petites cuvettes, le chott Mel-Rir, se trouvait bien réellement à un niveau inférieur d'une vingtaine de mètres à celui de la Méditerranée, on en a conclu un peu prématurément qu'il devait en être de même des chotts tunisiens situés plus à l'est; et que dans leur ensemble ces cuvettes intérieures pourraient bien constituer un ancien golfe de la Méditerranée, qui aurait existé dans les temps historiques. On crut pouvoir l'identifier avec un certain lac Triton, cité par divers géographes de l'antiquité comme existant de leur temps, qui n'aurait été séparé que récemment de la Méditerranée par une barre ou seuil d'alluvions et de galets, à travers lequel une trouée facile pourrait permettre de rétablir l'ancien écoulement des eaux marines. Je ne sais ce qu'était au fond l'ancien lac Triton et jusqu'à quel point on peut considérer comme démontrée et même comme vraisemblable son identité avec les chotts algériens. Hérodote, qui en a parlé le premier, donne du lac Triton, qu'il n'avait jamais vu personnellement, une vague description, qui à la rigueur pourrait s'appliquer au voisinage du golfe de Gabès; mais des auteurs plus récens, Strabon, Lucien, la table de Peutinger, le placent expressément près de la ville de Bérénice sur le littoral de la grande Syrte, à plus de 800 kilomètres de distance à l'est de Gabès.

Une exploration directe pouvait seule nous fournir des renseignemens précis à cet égard. Cette vérification a eu lieu, et, si elle nous a valu des documens géodésiques importans, on doit malheureusement reconnaître que, loin de confirmer les premières prévisions, elle les a contredites de tous points. Le seuil de Gabès s'est trouvé

formé non d'une bande de sables ou d'alluvions récentes, mais d'assises géologiques beaucoup plus anciennes, d'une grande largeur, d'une hauteur de plus de 40 mètres, à la surface desquelles on a même trouvé des débris d'habitations préhistoriques. Et, ce qui était beaucoup moins prévu, on a constaté que les deux chotts tunisiens du Djérid et du Féjij, au lieu d'être inférieurs au niveau de la mer, lui étaient supérieurs de 15 à 20 mètres.

Dans ces conditions, l'ouverture de la mer saharienne voyait ses difficultés s'accroître, à mesure que se réduisait son importance. La cuvette à remplir ne présentait pas plus de 8,000 kilomètres carrés; et, pour l'atteindre, il faudrait ouvrir un canal de jonction qui n'aurait pas moins de 260 kilomètres de longueur, à travers des bas-fonds ayant une altitude minimum de 15 mètres, présentant des seuils saillans de plus de 40 mètres. Tel est le profil de sol suivant lequel on aurait à creuser, non pas une simple rigole de desséchement, mais un fleuve d'eau salée qui, pour suffire à une évaporation journalière de 180 millions de mètres cubes d'eau environ, soit 1,000 mètres cubes à la seconde (1), devrait avoir au minimum 200 mètres de largeur sur 10 mètres de profondeur.

Je n'insisterai pas sur les difficultés pratiques d'un tel travail qui nécessiterait un terrassement de près de 1 milliard de mètres cubes de déblais, dix fois plus que n'en a réclamé le canal de Suez. Je ne m'arrêterai pas sur l'influence certaine de l'évaporation qui, s'exerçant chaque jour sur un approvisionnement sans cesse renouvelé d'eau de mer, transformerait dans un laps de temps assez court la cuvette du Mel-Rir en un gigantesque bloc de sel. Vainement on objecterait ce qui se passe dans un canal ouvert des deux bouts, comme celui de Suez ou le détroit de Gibraltar, dans lesquels un courant constant ou alternatif, renouvelant les eaux inférieures, les débarrasse d'un excès de salure. Il s'agit ici d'un véritable fleuve d'eau salée, coulant toujours dans le même sens, avec une pente qui ne saurait être nulle, dans lequel les eaux concentrées ne pourraient pas plus remonter du Mel-Rir à Gabès, que les eaux salées de la Méditerranée ne remontent le Rhône, de son embouchure à Beaucaire ou à Valence.

La commission supérieure chargée de l'examen du projet, reculant devant ces difficultés que le rapport ministériel ne lui avait pas

(1) La commission est arrivée dans son rapport, à des chiffres quatre et cinq fois plus faibles, par suite de l'insuffisance de son coefficient d'évaporation. Elle a admis qu'il ne dépasserait pas en moyenne $0^m,003$ par jour, $1^m,08$ par an. Or déjà l'évaporation annuelle s'élève au double, à 2 mètres, sur nos côtes de France. Nous avons vu plus haut que, pendant la durée de l'exploration Choisy, en hiver, dans une saison exceptionnellement humide et pluvieuse, l'évaporation journalière, au Sahara, avait dépassé $0^m,007$. On ne saurait sérieusement supposer qu'elle puisse être inférieure à une moyenne journalière de $0^m,01$, soit pour l'année entière un volume d'eau à emprunter à la Méditerranée de 30 et non de 6 milliards de mètres cubes.

dissimulées, a conclu au rejet de l'entreprise. Je partage complètement son avis au point de vue pratique, mais je ne saurais l'adopter sans réserve quant à l'influence théorique que la réussite de l'opération pourrait avoir sur le climat. On a émis à cet égard les opinions les plus contradictoires. Les considérations générales dans lesquelles je viens d'entrer sur le régime météorologique de la grande zone de terres sèches au milieu desquelles se trouve le Mel-Rir, nous permettent d'apprécier l'influence de la mer intérieure.

Au point de vue de l'ensemble de la région, cette influence serait mesurée, par l'augmentation de surface évaporante ou plus exactement d'eau évaporée, par le rapport de 1,000 mètres cubes résultant de la cuvette du Mel-Rir, à 180,000 mètres cubes résultant de la cuvette de la Méditerranée. Il serait toutefois plus exact d'admettre que cette influence se ferait ressentir dans le sens méridien des vents dominans, substituant une longueur de 100 kilomètres de surface d'évaporation à une égale étendue de surface desséchante, sur le parcours total de 3,000 kilomètres de terrains de cette nature qui existent entre le golfe de Guinée et la Méditerranée; cette action, en la doublant pour tenir compte du changement de signe, augmenterait de 1/15, tout au plus, l'état hygrométrique moyen de l'atmosphère. Telle est la proportion suivant laquelle les vents du nord deviendraient moins desséchans vers le sud dans le Sahara, les vents du midi moins brûlans sur les plateaux de l'Algérie.

Quant à l'action immédiate sur les rivages de la mer intérieure, elle serait tout aussi insignifiante. La vapeur produite journellement, mêlée à la masse de l'air atmosphérique, emportée par les vents régnans, le plus souvent irait rejoindre le courant équatorial ascendant; plus rarement viendrait se mêler aux vapeurs de la Méditerranée. En aucun cas, elle ne se résoudrait sur place en pluies abondantes; tout au plus pourrait-elle déterminer sur les rives du lac une atmosphère plus humide et plus brumeuse parfois, qui rendrait le pays plus insalubre, mais ne le rendrait pas agronomiquement plus productif. A cet égard, il suffit de voir ce qui se passe dans toute l'étendue de la zone climatologique à laquelle appartient le chott Mel-Rir. La Mer-Rouge présente au milieu de cette zone une surface d'évaporation quatre-vingts fois plus considérable, sans produire ni pluie, ni même humidité sur ses rives; et, plus loin, la mer d'Aral, le lac Balkash, boivent chaque jour des fleuves d'eau douce plus considérables que ne le serait le fleuve salé de Gabès; sans que le climat de leurs rivages immédiats diffère en rien de l'immensité des steppes dans lesquelles sont enclavées leurs cuvettes.

C'est à regret, je le déclare, que j'arrive, comme bien d'autres avant moi, à cette conclusion complètement négative sur les résultats de l'entreprise projetée. Plus qu'un autre le principe m'en avait

séduit; j'aurais été heureux d'en signaler les avantages probables comme devant donner une sanction pratique aux idées théoriques que je viens d'exposer sur le climat de la zone méditerranéenne. En principe, l'interposition d'une nouvelle masse d'eau évaporante sur le parcours des vents régnans doit produire une amélioration; mais par le fait même que cette amélioration doit se généraliser sur une immense surface, elle ne saurait localiser ses effets. L'action produite serait énorme s'il s'agissait d'une mer intérieure de dimensions comparables à celles de la Méditerranée; elle serait insignifiante avec le Mel-Rir.

Parmi les avantages que pourrait avoir l'ouverture de la petite mer saharienne, il en est un autre que je regrette, je dois l'avouer, d'avoir vu signaler sans une expresse réserve dans le rapport officiel, celui de nous créer une frontière artificielle et d'opposer une barrière à la barbarie, au sud de nos possessions algériennes. Les civilisations en décadence seules ont jamais pu songer à des barrières de ce genre. L'exemple de la Chine et du Bas-Empire nous montre assez combien ces moyens de défense, murs ou fossés, sont inefficaces. Ce n'est point en leur opposant des obstacles matériels, mais en les subjuguant par la force, en les dominant par son influence morale, qu'une nation qui, comme la nôtre, se pique d'être à la tête de la civilisation, sait se faire respecter par des peuples barbares.

Dans ce grand mouvement d'expansion qui se prépare et qui finira par uniformiser la civilisation à la surface du globe, la France aura sans doute à jouer un grand rôle, auquel elle renoncerait en fait si elle voulait le restreindre dans de trop étroites limites.

Les nations voisines nous donnent à cet égard de grands exemples à suivre : l'Angleterre et la Russie ne négligent rien pour asseoir leur suprématie politique et civilisatrice sur la zone méridionale de l'ancien monde vers l'Orient. La première y est déjà parvenue par la voie maritime, dont le déblaiement de Suez vient de faire disparaître le dernier obstacle matériel. La Russie y tend par une voie moins prompte, mais plus sûre : l'occupation préalable des déserts de l'Asie centrale sur lesquels elle étend chaque jour son empire.

Un champ tout aussi vaste nous est ouvert dans l'Afrique centrale, dont l'occupation de l'Algérie et de la Tunisie nous assurent l'accès exclusif. Là est pour nous l'œuvre capitale qui devrait nous intéresser aujourd'hui, non moins importante, relativement plus facile, que celle à laquelle la Russie consacre de si généreux efforts. Si, comme elle, nous avons le désert à franchir au début, nous ne rencontrerons pas l'inexpugnable rempart des âpres montagnes qui défendent au nord l'approche de la Chine et de l'Inde. Une fois le Sahara traversé, nous nous trouverons de plain-pied dans le bassin

du Niger et nous verrons s'ouvrir devant nous toutes les régions tropicales de l'Afrique, qui ne le cèdent ni en étendue, ni en élémens de richesses naturelles à leurs similaires du Sud asiatique et qui ne tarderaient pas à rivaliser avec elles de prospérité, dès que nous aurions su substituer les bienfaits d'une administration intelligente et paternelle à la dégradante anarchie sociale qui les désole aujourd'hui.

« Le monde n'est pas grand, » disait déjà Christophe Colomb. Les distances et les obstacles matériels cessent d'exister pour nous, quand nous avons trouvé les moyens pratiques de les franchir ou de les surmonter; et, sous ce rapport, notre siècle voit s'accomplir une des plus grandes révolutions économiques de l'humanité.

L'invention des chemins de fer a complètement renversé l'ordre ancien des voies de communication. Elle a donné en un jour plus de supériorité à la voie terrestre que quarante siècles de progrès n'en avaient réalisé pour la voie maritime. L'intérieur de l'Afrique, isolé jusqu'à ce jour du reste du monde par une infranchissable ceinture de déserts et de marais pestilentiels, peut devenir plus rapproché de nous en distance relative qu'il ne l'est de fait en distance absolue mesurée à vol d'oiseau sur les blancs énormes de la carte.

Ce continent qui nous fait face nous attire plus que jamais. Bon gré mal gré, nos gouvernans ne peuvent en détourner leurs regards, mais c'est moins par ses arides rivages que par ses fertiles régions intérieures qu'il doit mériter notre attention. C'est au Soudan plutôt qu'en Tunisie ou en Égypte que nous devons frapper. Il nous suffit d'un point de la circonférence, et nous l'occupons en Algérie, pour atteindre le centre. Le chemin de fer Transsaharien nous en ouvrira les portes toutes grandes. La voie est tracée sur un sol facile. Elle n'attend que les rails qui doivent la rendre praticable.

La question était à peine posée qu'un moment j'ai pu croire qu'elle allait être résolue. Par quel concours de fâcheuses circonstances, de malentendus, a-t-on cessé brusquement de s'en occuper? Je n'ai pas à le rappeler ici. Mais l'œuvre, un moment ajournée, s'impose trop à nous pour qu'elle ne doive pas prochainement s'accomplir. Espérons que la France ne laissera pas échapper cette occasion unique qui se présente à elle de reprendre sa place à la tête de la civilisation militante dans cette croisade contre les barbares, et qu'elle comprendra que son rôle doit plutôt consister à supprimer les barrières matérielles qui séparent les peuples qu'à en créer à grands frais d'artificielles.

DUPONCHEL.

LE

CANICHE NOIR

Je me propose de raconter, sans supprimer ni altérer un seul détail, l'épisode le plus humiliant et le plus pénible de ma vie ; j'ai pris ce parti, non que j'y trouve le moindre plaisir, mais en vue de plaider les circonstances atténuantes (ce que je n'ai pu faire jusqu'à présent).

En thèse générale, je suis convaincu que, dans toute affaire un peu louche, rien n'est moins propre à rétablir une réputation compromise que de faire l'apologie de sa conduite. Mais, dans cette conjoncture, il est une personne devant qui il m'est à jamais interdit de me justifier de vive voix, même si j'en trouvais l'occasion. La mauvaise opinion qu'elle a de moi n'ayant plus de progrès à faire, ce récit ne peut aggraver ma situation ; c'est à peine, d'ailleurs, si j'ose me flatter qu'il lui tombe jamais sous les yeux, et qu'après l'avoir lu, elle se demande si j'étais, en réalité, un scélérat aussi retors, un hypocrite aussi subtil que j'ai pu le lui paraître. Cet unique espoir de réhabilitation me rend indifférent à toute autre considération ; j'expose loyalement à la risée du monde des lecteurs mes torts et ma honte, parce qu'en le faisant, je cours la chance de me justifier dans l'esprit de cette seule personne. Cet aveu fait, je vais sans plus tarder commencer ma confession.

Je m'appelle Algernon Weatherhead : je dois ajouter que j'appartiens aux fonctions publiques, que je suis fils unique et que je vis avec ma mère. Nous habitions Hammersmith jusqu'à l'époque où

s'ouvre ce récit. A l'expiration de notre bail, ma mère prétendit que ma santé exigeait l'air de la campagne après le travail du bureau; nous louâmes alors une de ces innombrables villas que l'on voit émerger de terre comme par enchantement aux alentours de Londres. Notre nouvelle résidence, nommée par nous Wistaria Villa, était la dernière d'une rangée de maisons, toutes du même style et toutes indépendantes les unes des autres; chacune ayant une porte rustique pour les voitures, une allée sablée devant la maison; derrière, une pelouse de dimension suffisante pour un jeu de tennis, puis la route qui conduit par la colline à la gare. A peine notre propriétaire nous avait-il donné sa parole, qu'il s'avisa de se suicider dans notre grenier; j'aurais bien préféré qu'il allât se pendre ailleurs, car les fournisseurs ayant raconté tous les détails de cette catastrophe à notre servante, elle nous quitta deux mois après, prétendant que la maison était hantée, qu'elle avait vu, de ses yeux vu, *quelque chose!*

Wistaria Villa n'en est pas moins une jolie demeure et aujourd'hui, je pardonnerais presque au propriétaire ce que je considérerai cependant toujours, comme un acte d'affreux égoïsme de sa part.

A la campagne, le voisin qui n'est séparé de vous que par un mur mitoyen, est plus qu'un simple numéro; c'est l'espoir d'une connaissance, ou tout au moins d'une visite, car le nouvel arrivant vaut toujours bien qu'on tente cette expérience.

Je ne fus pas longtemps sans savoir que Shuturgarden, la villa la plus rapprochée de la nôtre, était occupée par le colonel Currie, officier en retraite, ayant jadis appartenu à l'armée des Indes. Souvent, en apercevant, grâce à un mur de clôture peu élevé, une gracieuse jeune fille errant parmi les rosiers du jardin contigu au nôtre, je me plaisais à anticiper sur le temps où s'écroulerait (au sens figuré du mot) le mur qui nous séparait.

Je me rappelle avec quelle émotion j'appris un soir, en revenant de mon bureau, que les Currie avaient fait visite à ma mère et qu'ils semblaient tout disposés à se conduire avec nous en bons voisins. Je me rappelle non moins bien l'après-midi du dimanche où j'allai leur rendre cette visite. J'étais seul, ma mère s'étant de son côté présentée chez eux pendant la semaine. Immobile sur le perron de la villa du colonel, j'attendais qu'on vînt m'ouvrir, quand tout à coup j'entendis grogner, japer, aboyer derrière moi; me retournant, je vis un grand caniche qui semblait en vouloir à mes mollets.

C'était un chien noir comme de l'encre, l'oreille droite à moitié fendue; de ridicules petites moustaches sur le bout du museau; il

avait été tondu comme un lion, ce qui passe, en vertu de je ne sais quelle raison mystérieuse, pour embellir un caniche. On avait seulement laissé par-ci par-là quelques petites mèches de poil sur les flancs; la vue de ce caniche rappela à mon souvenir celui du docteur Faust; j'imaginais qu'il ne serait pas difficile d'exorciser cet animal. Il n'en fallait pas davantage pour m'agacer singulièrement, car je suis d'un tempérament très nerveux et, de plus, j'ai l'horreur des chiens. Je me laisse facilement déconcerter lorsque je remplis certains devoirs du monde, même dans les meilleures conditions possibles; l'idée qu'un chien d'apparence étrange et à moitié sauvage voulait s'en prendre à mes jambes n'avait rien de rassurant, au contraire. La famille Currie me fit le plus aimable, le plus cordial accueil. « Bien charmée de faire votre connaissance, master Weatherhead, me dit Mrs Currie en me tendant la main. Mais je m'aperçois, ajouta-t-elle d'un ton de plaisanterie, que vous avez amené le chien à votre suite. » Oui, je l'avais amené, mais pendu aux pans de mon paletot.

Il n'était évidemment pas rare de voir arriver des visiteurs dans des conditions aussi désastreuses, car mon hôtesse fit elle-même lâcher prise à mon persécuteur; dès que j'eus recouvré mon calme, la conversation s'engagea.

Je sus bientôt que le colonel et sa femme n'avaient pas d'enfans; la jeune personne, à la taille souple et élancée comme un roseau, que j'avais vue par-dessus le mur du jardin, était leur nièce et leur fille adoptive. Lilian Roseblade ne tarda pas à faire son apparition; je me disais, pendant que l'on nous présentait l'un à l'autre, que son doux et frais visage, sur lequel quelques petites frisures brun foncé jetaient une ombre légère, justifiait amplement toutes les espérances et tous les rêves d'un moment si impatiemment attendu. Elle m'adressa la parole d'un ton que j'ai entendu accuser d'afféterie et de préciosité par ses meilleurs amis, mais auquel je trouvais, pour ma part, un charme et une séduction indescriptibles, et le souvenir que j'en ai gardé me fait encore battre le cœur avec une vivacité qui n'est pas que douloureuse.

Même avant l'entrée du colonel au salon, j'imaginais que mon ennemi le caniche occupait une place exceptionnelle dans ce milieu; à la fin de ma visite, j'en avais acquis la certitude absolue; c'était évidemment le pivot sur lequel tournait tout le système de la maison, et la charmante Lilian, elle-même, rayonnait autour de lui, comme une sorte de satellite autour d'un astre. A entendre son maître, ce caniche était impeccable : toutes ses manies (notez que cet animal avait l'esprit des plus bornés) étaient rigoureusement respectées; tous les arrangemens domestiques

avaient pour but de se conformer à ses convenances. C'est peut-être à tort, mais je ne puis approuver qu'on mette un caniche sur un piédestal aussi élevé; il m'est impossible de comprendre comment celui-ci en particulier (quadrupède des plus vulgaires) était parvenu à s'imposer ainsi à la faiblesse de ses maîtres; mais le fait n'en existait pas moins. La conversation ne roulait que sur lui; dès qu'elle languissait, elle y revenait toujours, comme par une force d'attraction irrésistible.

Je dus me soumettre à écouter une longue biographie du caniche; ce qu'on appelle, en style de journal anglais, une photographie anecdotique. Chaque détail du portrait, en accusant davantage les mauvais instincts et la dépravation de l'original, achevait de me rendre inexplicable l'admiration enthousiaste de la famille.

— Avez-vous déjà dit à M. Weatherhead, l'histoire de Bingo et de Tacks (Bingo était le nom bizarre du caniche)? Non? Alors c'est moi qui vais la lui raconter; elle l'amusera certainement. Tacks est notre jardinier, il habite le village; le connaissez-vous? Eh bien! Tacks était ici l'autre jour; pendant qu'il attachait un treillage au haut du mûr, maître Bingo, assis tranquillement au bas de l'échelle le regardait travailler. Vous ne lui auriez pas fait quitter sa place pour un empire. Tacks croyait que le chien lui tenait compagnie. Vous n'imagineriez jamais, j'en suis sûre, ce que ce gueux a fait lorsque Tacks eut fini sa besogne? Bingo le suivit sournoisement et, après l'avoir mordu aux deux jambes, il s'est sauvé comme un voleur. Ha! ha! ha! c'est très profond, n'est-il pas vrai?

Je convins que c'était, en effet, très profond, mais dans mon for intérieur, je pensais que si Bingo traitait ainsi les gens de la maison, il était fort à craindre qu'il ne se montrât plus profond encore avec moi.

— Pauvre fidèle vieux chien! s'écria Mrs Currie, il prenait Tacks pour un vagabond et ne voulait pas laisser voler son maître.

— C'est un chien de garde parfait! ajouta le colonel; je me souviendrai toujours de la frayeur qu'il a causée dernièrement au pauvre Heavesides. Avez-vous jamais rencontré Heavesides, ancien officier des fusiliers de Bombay? Un certain jour qu'il sortait de la piscine en costume de bain, Bingo l'a si bien arrêté au passage que j'ai dû m'en mêler pour lui faire lever le siège.

Pendant tout le temps que dura le récit des prouesses du fameux caniche, il était assis en face de moi, sur le tapis de foyer, me regardant en dessous en clignotant ses yeux durs et méchans. A coup sûr, il se demandait, *in petto*, où il m'attraperait quand je me lèverais pour prendre congé. Nous fûmes bientôt sur le pied de l'intimité avec nos voisins; j'allais souvent chez eux après dîner et il ne me déplaisait même pas de rester en tête-à-tête avec le colonel pen-

dant qu'il prenait son *claret*, tout en me racontant les hauts faits de Bingo, car après cela, on passait dans le petit salon, où j'avais le plaisir d'accepter une tasse de thé des mains de Lilian et de l'entendre chanter quelque mélodie de Schubert.

Le caniche ne quittait pas la place; mais, si laid qu'il fût, sa vilaine tête semblait moins repoussante quand Lilian passait dessus sa jolie main.

Les Currie me traitaient tous avec une bienveillance évidente; le colonel me considérait comme un spécimen inoffensif de l'espèce dont on peut faire des maris, et Mrs Currie, par égard pour ma mère, qu'elle avait prise en grande amitié, se montrait pour moi d'une extrême amabilité.

Quant à Lilian, je crus bientôt m'apercevoir qu'elle n'était pas sans soupçonner la nature de mes sentimens pour elle et qu'elle ne s'en offensait pas.

J'entrevoyais avec ravissement le jour où je pourrais lui faire ma déclaration sans crainte d'être évincé. Toutefois, un sérieux obstacle s'opposait à la réalisation de mes plans, c'était de ne pouvoir gagner les bonnes grâces de Bingo; les membres de la famille au surplus n'en cachaient pas leur désappointement. Pour tâcher d'excuser son favori, Mrs Currie me répétait sur tous les tons: Bingo est un chien qui ne s'attache pas facilement aux étrangers. Mais je continuais à penser qu'il n'était que trop disposé à s'attacher à moi; je cherchais à l'amadouer en lui apportant des friandises; soins superflus! Une fois les bonbons croqués, il ne m'en détestait ni plus ni moins. Il était clair comme le jour qu'il m'avait pris en profond mépris, et qu'aucune gâterie de ma part ne le ferait revenir sur mon compte. Aujourd'hui, lorsque je remonte le cours du temps, j'incline à croire qu'il avait dès lors le pressentiment que je serais l'instrument aveugle du sort fatal qui l'attendait.

L'antipathie de Bingo pour moi m'empêchait seule d'être tout à fait en pied chez nos voisins et causait, à n'en pas douter, l'hésitation de cœur de Lilian à mon égard. Mais qu'y faire, puisque tous mes frais restaient impuissans à conjurer la mauvaise humeur du caniche? Malgré cela, en me voyant chaque jour regardé d'un meilleur œil par les uns et les autres, je me flattais de n'avoir bientôt plus rien à redouter de lui.

Outre l'histoire du suicide de notre propriétaire, notre villa avait encore un autre désagrément: tous les chats du voisinage avaient, paraît-il, choisi d'un commun accord notre jardin pour leurs réunions du soir. J'ai des raisons de supposer que notre chatte à trois couleurs était alors le *leader* de la société féline de la localité. Ses *at home* et ses concerts étaient des plus suivis; très bruyans les

uns et les autres, ils avaient l'inconvénient de troubler le petit somme que ma mère faisait habituellement après dîner. A entendre ces miaulemens sauvages, ces cris plaintifs et douloureux, c'était à se demander si notre jardin n'était pas le lieu d'assemblée d'une foule de revenans, ou une crèche pour des lutins en proie aux angoisses de la dentition. Toujours est-il que le vacarme était vraiment effroyable. Nous cherchions tous les moyens de nous délivrer de ce fléau; le poison eût été sans conteste le remède le plus efficace, mais nous pensions que ce serait un spectacle bien lugubre et qui pourrait même nous susciter des querelles avec nos voisins, si chaque aurore voyait dans plusieurs coins de notre jardin, trois ou quatre chats se débattant dans les dernières convulsions de l'agonie. Les armes à feu, de leur côté, avaient entre autres inconvéniens celui de troubler le sommeil de ma mère.

Nous ne savions à quoi nous arrêter lorsqu'un jour, dans une heure fatale, j'aperçus par hasard, en descendant le Strand, un objet qui me sembla devoir remplir à merveille le but que j'avais en vue: c'était un fusil à vent, d'un mécanisme merveilleux. J'entrai immédiatement dans le magasin où il était exposé, j'achetai l'arme muette et je revins chez moi triomphant, me disant que désormais, sans bruit ni fumée, j'allais enfin pouvoir réduire considérablement le nombre de nos ennemis; un ou deux exemples suffiraient sans doute pour décider la société féline à émigrer. Je me hâtai de tenter l'expérience. Le soir même, je fis le guet par la fenêtre de mon cabinet de travail; dès que commencèrent la musique nocturne et la folle sarabande, je couchai mon fusil en joue dans la direction d'où venait le son; doué comme un vrai Anglais de l'instinct national du sport, j'étais dans un état de surexcitation indescriptible; mais il semble que la constitution féline s'assimile le plomb sans grave inconvénient pour elle, car nul trophée ne restait encore comme témoignage de mon adresse... Soudain j'entrevis vaguement un corps noir qui se glissait sous les buissons. J'attendis qu'il traversât une allée éclairée par un rayon de la lune, puis je visai et lâchai la détente.

Cette fois du moins je n'avais pas perdu mon coup... un gémissement étouffé... un bruit sourd... puis plus rien! Alors, avec l'orgueil calme et froid de la vengeance satisfaite, j'allai ramasser ma proie et je trouvai sous un laurier, non pas un chat pillard et vagabond, mais (le lecteur judicieux l'a déjà deviné) le cadavre encore palpitant du chien du colonel!

Je me propose de dire ici la vérité.., toute la vérité: je confesse donc qu'au premier moment, lorsque je vis ce que j'avais fait, je n'en fus pas fâché. Il n'y avait pas eu préméditation de ma part; je

n'éprouvai aucun regret et même poussai la folie jusqu'à en rire, me disant que c'en était à tout jamais fini de Bingo, et que j'étais débarrassé de la tâche ennuyeuse de me le concilier. Bientôt néanmoins la réaction se produisit... Je compris la portée terrible de mon crime, et je frissonnai à la pensée de l'acte fatal qui pouvait à jamais me ravir Lilian.

Comme un maladroit, j'avais tué une espèce d'animal sacré, sur la tête duquel la famille Currie avait concentré ses affections les plus vives; comment leur annoncer cette catastrophe? Leur adresserais-je Bingo, avec une carte au cou, sur laquelle j'écrirais : *Regrets et complimens?* Cela ne ressemblait-il pas trop à un envoi de gibier? Ne devais-je pas le rapporter moi-même? Je l'entourerais du plus beau crêpe noir et je prendrais son deuil pour mon propre compte : cierge, linceul, sac de cendres, n'eussent pas semblé exagérés aux yeux des Currie, mais je ne pouvais me prêter à de pareilles bassesses. Je me demandais avec anxiété ce que le colonel dirait; tout en étant d'un caractère doux et facile, il ne se laissait pas moins aller de temps en temps à de violens accès de colère. Ah! qu'il m'était dur, cruel même, de penser que ni lui, ni Lilian (ce qui était cent fois pis encore) ne voudraient jamais croire que la mort de Bingo eût été purement accidentelle! Ils devaient savoir que j'avais le plus grand intérêt à faire taire le malencontreux caniche; accepteraient-ils sans arrière-pensée la simple vérité? Je finis par me persuader qu'ils me croiraient sur parole; l'absence de toute dissimulation de ma part, la sincérité de mes remords plaideraient puissamment ma cause. Je choisirais un moment favorable pour mes aveux... Le soir même, je ferais amende honorable. Mais il n'en fut rien. Je m'agenouillai près du cadavre du pauvre animal; j'étendis respectueusement ses membres déjà raidis... Ah! que le sort était cruel d'imposer pareille tâche à un homme doux et bienveillant de sa nature, et dont les nerfs n'étaient pas d'acier trempé?.. J'étais dans cette position quand j'entendis des pas sur la route... L'odeur d'un cigare de Manille confirma mes craintes... C'était le colonel qui venait de faire faire à Bingo sa promenade habituelle. Je tremblai de tous mes membres ét songeai à m'étendre par terre derrière les lauriers; mais le colonel, qui m'avait aperçu, se rapprochait pour me parler par-dessus la haie. Il n'était qu'à deux pas de son caniche bien-aimé. Heureusement que le ciel était ce soir-là beaucoup plus sombre que d'habitude.

— Ah! c'est vous! s'écria-t-il avec entrain et bonne humeur. Ne vous dérangez pas, mon ami. Comme vous restez tard au jardin! Vous projetez sans doute quelque nouveau mouvement de terrain?

Ah! s'il s'était douté de celui que je méditais en ce moment! Dans mon trouble, je lui dis d'une voix mal assurée :

— La soirée est bien belle!

— Vous trouvez? repartit vivement le colonel; mais le ciel est, au contraire, chargé de nuages et je crois qu'il pleuvra demain. N'avez-vous pas vu Bingo par ici?

Le moment critique était arrivé; ce que j'aurais dû faire eût été de dire simplement et d'un ton contrit :

— Je suis obligé de vous avouer qu'il vient de m'arriver un accident des plus fâcheux... Votre caniche est là; j'ai grand'peur de l'avoir tué.

Le courage me manqua; il m'eût fallu pour cela choisir mon temps, mon heure, préparer d'avance mon discours. Pris au pied levé, je reculai et je dis avec une légèreté feinte :

— Comment! l'infidèle vous a abandonné?

— Oh! il n'a jamais rien fait de pareil de sa vie; je l'ai vu il n'y a pas cinq minutes poursuivant un rat, un crapaud, ou quelque autre bête de ce genre. Le temps d'allumer un sheeroot, et il a disparu; il me semblait bien qu'il avait passé sous votre porte, mais j'ai eu beau l'appeler, il n'est pas revenu.

Hélas! il ne devait jamais revenir! Toutefois je ne voulais pas encore le dire au colonel, et je continuai à battre l'eau avec un bâton.

— S'il avait passé sous la porte, dis-je toujours sur le même ton, je l'aurais bien vu; peut-être s'est-il avisé de retourner chez lui.

— Je le retrouverai sur le perron. Ah! le vieux drôle! le vieux vagabond!.. Qu'a-t-il pu faire?

Il eût été facile de le lui apprendre, mais je n'osai rien dire... Cependant il me semblait par trop cruel de rester ainsi à genoux près de la pauvre bête, tout en riant des anecdotes racontées sur son compte. Cette situation fausse m'était intolérable.

— Écoutez, dis-je *ex abrupto*, n'est-ce pas lui qui aboie? l'entendez-vous? Le son vient du côté de votre maison, n'est-il pas vrai?

— Pour plus de sûreté, je vais aller l'attacher, répliqua le colonel.

Puis il ajouta :

— Comme vous frissonnez, jeune homme! Vous aurez pris froid; rentrez immédiatement, et, dès que vous serez réchauffé, vous devriez bien venir prendre un grog à la maison; je vous raconterai par la même occasion la fin de l'histoire de l'échappé. Mes complimens à votre mère; surtout n'oubliez pas l'heure du grog.

Enfin j'étais délivré du colonel; je m'essuyai le front en soupirant d'aise; dans une demi-heure, je me présenterais chez nos voisins et je leur annoncerais enfin la fatale nouvelle; mais, tout à coup, il me vint à l'esprit que mes faux-fuyans antérieurs ne me permet-

taient plus de faire cet aveu; sans me rendre coupable d'un mensonge, au sens entier du mot, n'avais-je pas laissé entendre au colonel que je n'avais pas vu son chien? Bien souvent on cherche à se donner le change, en se persuadant que jongler avec la vérité n'est pas mentir; je ne vois pas bien la différence, moralement parlant, mais le fait n'en existe pas moins; seulement c'est un jeu dangereux, car lorsque la lumière se fait et qu'on est obligé, pour se disculper, d'expliquer comme quoi et comment vos paroles ne constituaient pas un véritable mensonge, on ne peut guère après cela se flatter d'obtenir un grand crédit.

J'avais encore en ce moment un moyen de sortir de difficulté : laisser croire au colonel que le malheur m'était arrivé après notre entrevue; malheureusement le caniche se raidissait et se refroidissait pendant ce temps-là; et il eût été facile de se rendre compte du moment précis où Bingo avait dû passer de vie à trépas.

Lilian apprendrait à son tour la litanie de mensonges que j'avais débitée au colonel près du cadavre de Bingo, et jamais elle ne me pardonnerait cet abominable sacrilège; ma déloyauté l'indisposerait plus contre moi que tout le reste. Néanmoins je ne pouvais plus reculer; il me fallait continuer coûte que coûte dans la mauvaise voie où je m'étais engagé. Moi qui avais la prétention de conserver intact le dépôt des principes de droiture qui m'avaient été inculqués, je devais maintenant en faire mon deuil: si je voulais persister à conquérir Lilian, j'étais condamné à mentir, à dissimuler et à feindre sans scrupule, — sinon sans remords.

Après mûre réflexion, je me décidai à enterrer le pauvre défunt à la place même où il était tombé, et surtout à n'en rien dire. Je commençai, je ne sais pourquoi, par lui enlever son collier d'argent, puis j'enfouis Bingo sous terre à l'aide d'une bèche, effaçant avec soin toute trace de l'événement. J'éprouvai un soulagement réel à penser que, dorénavant, rien ne m'obligerait à faire l'aveu de ma mésaventure et à courir le risque de perdre l'estime de mes voisins.

Peu de temps après, je me promis de planter là un rosier, me disant qu'un jour où, au comble du bonheur conjugal, Lilian et moi admirerions nos fleurs, j'aurais peut-être alors le courage d'avouer que ce pied de rosier devait, à n'en pas douter, une grande partie de sa beauté au pauvre caniche disparu depuis si longtemps.

Cette pensée, empreinte d'une certaine poésie, dissipa un instant mes soucis. Je n'allai pas ce soir-là chez mes voisins; je ne me sentais pas de force à subir pareille épreuve; ma physionomie seule aurait suffi à me trahir; je trouvai plus prudent de rester

chez moi; mais quelle nuit je passai! Mon sommeil ne cessa d'être troublé par les plus affreux cauchemars : j'enterrais, non pas un, mais plusieurs grands fantômes de caniches, qui persistaient à reparaître dès que j'étais parvenu à les recouvrir de terre... Un dimanche, j'étais à l'église avec ma fiancée; Bingo nous avait suivis, et, malgré tous mes efforts pour le renvoyer, il persistait à aboyer d'une telle façon que le ministre ne pouvait réussir à publier nos bans... Le jour de la célébration de notre mariage, au moment suprême, Bingo s'élançait entre nous et avalait la bague d'alliance... Au déjeuner de noces, le caniche, à l'état de squelette, mais avec des yeux de braise, se campait sur le gâteau traditionnel, et ne voulait pas permettre à Lilian de le couper. Le fameux rosier lui-même reparaissait dans mes rêves d'une façon fantastique; l'arbre, maintenant de grande dimension, était chargé de fleurs; chacune d'elles contenait la miniature d'un caniche qui aboyait. A mon réveil, j'étais en train de vouloir persuader au colonel que c'étaient des *dog roses*.

Le lendemain, je me rendis à mon bureau; mon pénible secret me torturait littéralement le cœur; le spectre de ma victime se dressait devant moi; pendant deux jours, j'hésitai à me présenter chez les Currie; puis je finis par m'y décider, ayant réfléchi qu'une plus longue absence leur paraîtrait étrange.

Bien que ma conscience fût bourrelée de remords, je n'en pris pas moins un ton dégagé, mais si peu naturel qu'il était bien heureux pour moi que chacun fût trop absorbé pour le remarquer. Jusque-là, je n'avais jamais vu de famille si profondément atteinte par un malheur domestique; tous trois, réunis dans le salon, essayaient en vain de lire ou de travailler; après les salutations d'usage, la conversation s'engagea sur des sujets tellement dépourvus d'intérêt que, ne pouvant écouter éternellement de pareilles banalités, je me lançai, tête baissée, au milieu du danger, en disant :

— Je ne vois pas Bingo; je suppose que vous l'avez retrouvé l'autre soir, colonel?

En prononçant ces mots, je me demandais si les Currie ne seraient pas frappés par l'émotion que trahissait ma voix... Mais non. Le colonel se mordait convulsivement la moustache; enfin il se décida à répondre :

— La vérité, c'est que nous n'avons pas entendu parler de lui; il a déserté.

— Oui, Mr. Weatherhead, oui, répéta Mrs Currie d'un ton lugubre, il a déserté sans rien dire!

Il était clair qu'à ses yeux il eût dû laisser sa carte et son adresse.

— Je ne l'aurais jamais soupçonné d'une conduite pareille, dit le colonel; j'en suis stupéfait,.. confondu. Je n'ai de ma vie été joué de cette façon... Ah! l'ingrat! le monstre!

— Cher oncle, s'écria Lilian, ne parlez pas ainsi de Bingo, je vous prie; il ne mérite peut-être pas les reproches dont vous l'accablez. Qui sait s'il n'a pas été tué?

— Tué! répéta le colonel avec emportement. Comment peut-on s'imaginer qu'il existe un être assez cruel, assez dépravé pour tuer un animal aussi inoffensif? Où avez-vous pu prendre une idée semblable, Lilian? Dites-le-moi, je vous prie! Non, je vous engage plutôt à ne jamais répéter ce propos. Vous ne croyez pas qu'on l'ait tué, n'est-il pas vrai, Mr. Weatherhead?

Je répondis (que le ciel me pardonne!) je répondis qu'en effet je croyais la chose peu probable.

— Non, non, reprit Mrs Currie, s'il était mort, je suis sûre que je le saurais... Je suis certaine, au contraire, qu'il vit encore; cette nuit, j'ai rêvé qu'il nous revenait dans un cab conduit par M. Weatherhead; il était toujours le même, seulement il portait des lunettes bleues et la partie tondue de son corps était peinte en rouge... Quand je me réveillai, j'étais dans une joie!.. Ah! vous verrez que mon rêve se réalisera.

Quelle torture pour moi que ces conversations!.. Ah! qu'il m'était pénible d'exprimer l'espoir de voir Bingo revenir, lorsque je le savais enfoui pour toujours, sous une pelletée de terre, dans mon propre jardin! La confusion que j'éprouvais me semblait être une juste punition de ma conduite et j'eusse eu bien mauvaise grâce à m'en plaindre.

Je fus bientôt passé maître dans l'art des consolations. Je crois, sans me flatter, que l'expression de ma sympathie faisait grand bien à mes pauvres amis. Je me plaisais à me dire qu'ils se remettraient promptement de cette secousse et que Bingo serait sous peu oublié, et même remplacé, comme il arrive d'ordinaire: j'avais compté sans mon hôte. Le moral du colonel semblait réagir d'une manière fâcheuse sur son physique; il voulait à tout prix retrouver son favori; mais ses annonces dans les journaux, ses recherches dans la campagne, ses visites chez les uns et les autres, restaient également infructueuses! Sous l'empire de tous ses désappointemens, de ses déceptions continuelles, il changeait à vue d'œil. On eût dit un homme à qui son fils unique vient d'être ravi, plutôt qu'un officier de l'armée des Indes qui a perdu son caniche.

Je m'étais imposé le devoir de paraître prendre le plus vif intérêt à toutes les recherches du colonel, à en écouter religieusement le récit détaillé et à faire écho à tous les éloges, même les plus extra-

vagans, du caniche. Mais ce rôle de fourbe me répugnait tellement que ma santé, comme celle du colonel, finissait aussi par s'en ressentir. Puis je lisais dans les yeux bruns et francs de Lilian une expression d'incrédulité qui me mettait fort mal à l'aise. Devant l'abîme qui s'ouvrait sous mes pas, je pris le parti désespéré d'éclaircir la situation, en provoquant une explication. Un certain dimanche, que nous revenions de l'église à la brune, je lui fis l'aveu de mon amour; elle écouta ma déclaration en proie à une vive émotion. A la fin, elle murmura qu'elle ne pouvait agréer mes vœux à moins que.., non, ajouta-t-elle vivement, c'est impossible!

— Vous avez dit, à moins que... à moins que quoi? repris-je avec feu. Lilian, miss Roseblade, depuis un certain temps, je ne sais ce qui se passe entre nous : dites-moi de grâce la vérité.

— Tenez-vous réellement à la savoir? dit-elle en jetant sur moi un regard voilé de larmes, alors je vais vous l'avouer... C'est à cause de Bingo...

Je reculai épouvanté, Savait-elle donc la vérité, ou la soupçonnait-elle seulement? Je résolus de m'en assurer. — Qu'y a-t-il de commun entre Bingo et nous? dis-je d'un ton un peu vif.

— Vous ne l'avez jamais aimé! répondit-elle en sanglotant, vous ne pouvez le nier.

A ces mots, je me sentis soulagé, car je craignais bien pis encore.

— Non, répondis-je avec franchise, non, c'est vrai, je n'ai jamais aimé Bingo; mais Bingo me le rendait bien, vous le savez; il ne guettait que l'occasion de se jeter sur moi... Vous ne me chercherez certainement pas querelle pour cela?

— Oh! non, pas pour cela, dit-elle; seulement je me demande pourquoi vous prétendez maintenant tant aimer Bingo et tant désirer son retour? Mon oncle et ma tante croient à la sincérité de vos sentimens; moi, non. Je suis sûre que vous ne seriez pas du tout content de le revoir ici,.. car si vous y teniez, rien ne vous serait plus facile que de le retrouver.

— Moi!.. Que voulez-vous dire? m'écriai-je d'une voix entrecoupée. Comment pourrais-je le retrouver?

J'étais plus mort que vif en attendant sa réponse.

— Du moment que vous êtes dans les fonctions publiques, continua-t-elle, rien ne vous serait plus facile que de mettre le gouvernement sur la piste de Bingo; à quoi donc alors le gouvernement est-il bon? Il y a longtemps que M. Travers l'aurait retrouvé si je l'en avais prié.

Cet enfantillage de Lilian ne faisait que la rendre plus adorable à mes yeux; ce qui me déplaisait beaucoup, par exemple, c'était l'allusion qu'elle avait faite à M. Travers, un jeune avocat qui demeu-

rait avec sa sœur dans un cottage des environs. J'avais déjà trop souvent constaté qu'il ne regardait pas Lilian d'un œil indifférent.

Heureusement qu'il était alors absent pour affaire de son métier. Et d'ailleurs n'eût-il pas eu lui-même de la peine, et beaucoup, à retrouver Bingo? J'avais une véritable satisfaction à me le répéter.

— Vous êtes bien sévère et bien exigeante pour moi, Lilian; mais, de grâce, dites-moi ce qu'il faut que je fasse; parlez et vous serez obéie.

— Ra... ramener Bingo! s'écria-t-elle.

— Ramener Bingo! répétai-je consterné; mais qui sait s'il n'est pas impossible de le retrouver? il n'est peut-être plus dans le pays! il est peut-être mort!

— Non! non! non!.. ni l'un ni l'autre, croyez-m'en. Ah! quand je vous entends répéter sur tous les tons que vous aimez Bingo et que, d'un autre côté, je ne vous vois rien faire pour le retrouver, je ne puis m'empêcher de douter de votre sincérité, et j'en resterai toujours là tant que vous ne l'aurez pas ramené au bercail.

Inutile de discuter avec elle : je savais maintenant que j'avais affaire à une douce entêtée, qui ne se rendait pas facilement... Peut-être aussi avait-elle pris cet expédient comme moyen dilatoire... Je la quittai le cœur navré. Il était évident que, si je ne parvenais pas à lui ramener Bingo dans un très court délai, M. Travers verrait toutes les chances tourner en sa faveur, — et Bingo était mort! Je ne jetai pas, néanmoins, le manche après la cognée. Si je pouvais du moins persuader à Lilian que je faisais réellement tous mes efforts pour retrouver l'objet perdu, elle finirait peut-être par se laisser toucher et me dispenser de le lui rapporter. Je me mis donc en campagne, allant voir des chiens de toute dimension, de toute race, de toute couleur; je dépensai des sommes considérables en annonces dans les journaux, ayant soin bien entendu de tenir Lilian au courant de mes pas et démarches, hélas! toujours inutiles. Mais rien ne pouvait la gagner, et tout ce que je pus en obtenir fut cette phrase plus ou moins encourageante :

— Avec de la persévérance j'ai la conviction que vous parviendrez à retrouver Bingo.

Je me promenais une fois dans le quartier, fort laid et fort sale, situé entre Bowstreet et High Holborn, quand j'aperçus, dans la montre d'un petit costumier de théâtre, une affiche annonçant qu'à une certaine date, un caniche noir avait suivi un gentleman, et qu'au cas où le chien ne serait pas réclamé et où celui qui l'avait trouvé ne recevrait pas la récompense promise, l'animal serait vendu pour payer les frais. J'entrai; je pris un spécimen de l'affiche pour le montrer à Lilian, puis je me rendis à l'adresse indiquée.

L'individu que le chien avait suivi s'appelait M. Blagg. Il tenait une petite boutique dans Endell-street et se qualifiait de charmeur d'oiseaux, bien que personne n'eût moins que lui le physique de l'emploi. C'était un grand gaillard de mauvaise apparence, coiffé d'une toque de fourrure, le nez en pied de marmite et des yeux rouges percés avec une vrille.

Lorsqu'il sut le motif qui m'amenait, il me fit entrer dans une pièce remplie de petites cages en bois, en fil de fer, en osier, toutes grouillantes de vie, et de là dans une cour de derrière, où se trouvaient deux ou trois chenils et des tonneaux :

— Le voilà! me cria-t-il en me montrant du doigt un chien au fond du tonneau le plus éloigné; il m'a suivi depuis Kensington jusqu'ici. Allons, Kim! allons!

Je vis alors sortir de sa retraite, rampant, grognant, traînant sa chaîne, un chien exactement pareil à celui que j'avais tué quelques jours auparavant. Pour le coup, je crus être en présence d'un spectre, tant la ressemblance était extraordinaire, même dans les moindres détails : mèches de poil ménagées par-ci par-là sur les flancs, oreille à moitié fendue. Bien qu'à mes yeux, deux caniches noirs de mêmes proportions doivent forcément se ressembler comme deux gouttes d'encre, je n'en étais pas moins stupéfait de cette conformité. Il me parut, en ce moment, qu'une nouvelle chance m'était offerte de posséder à tout jamais la plus jolie fille du monde, et je me promis d'en profiter, me donnant pour prétexte et pour excuse que j'allais rendre le bonheur et la joie à Shuturgarden.

Un peu de hardiesse, un mensonge encore (mais le dernier) et je serais libre enfin de ne plus jamais dire que la vérité, rien que la vérité. William Blagg m'ayant fait cette question :

— Est-ce là votre chien?

Je répondis sans hésiter :

— Oui, c'est bien lui!

— Il ne témoigne pas grande joie à vous revoir, dit M. Blagg, pendant que le caniche me regardait d'un air plus qu'indifférent.

— Oh! ce n'est pas mon chien à moi, mais celui d'un de mes amis.

— Qui sait si vous n'êtes pas le jouet d'une illusion? reprit-il, après m'avoir dévisagé d'une singulière façon. Je ne voudrais pas m'exposer à courir des risques... Ce soir même, je devais me présenter à Wistaria Villa, où l'on a perdu, paraît-il, un caniche qui, d'après la description, me semble en tout point conforme à celui-ci.

— C'est moi-même qui ai fait insérer cette annonce dans les journaux, m'écriai-je vivement.

Il fixa de nouveau sur moi ses yeux défians, puis reprit :

— Je ne saurais me séparer d'un caniche de cette valeur sans avoir au moins quelque preuve de votre identité.

— Voilà ma carte ; cela vous suffit-il ?

Il la prit, la tourna, retourna, épelant même le nom pour plus de sûreté ; mais il était clair que le vieux renard se disait que, si j'avais perdu un chien, ce n'était pas celui-là. Mettant ma carte dans sa poche, il ajouta :

— Vous comprenez que si je consens à vous remettre ce chien, il faut que ma responsabilité soit sauve ; je n'entends pas m'attirer des désagrémens. Vous avez donc le choix : ou laisser ici le caniche quelques jours encore, ou l'emmener de suite en payant en conséquence.

Il me tardait trop de sortir au plus tôt de cette atroce affaire pour hésiter un instant. Lilian ne valait-elle pas mille fois mieux que tout l'or du monde ? J'affirmai de nouveau à M. Blagg que ce caniche était bien celui que je cherchais, mais que je ne lui donnerais pas moins ce qu'il voudrait pour l'emmener tout de suite. Le marché conclu, je payai et je partis, suivi du fameux duplicata que j'espérais faire passer à Shuturgarden pour le regretté caniche.

Il est incontestable que j'étais dans mon tort : entre voler un chien et l'action que j'avais commise, la différence me paraît peu appréciable... Mais que voulez-vous ? j'étais exaspéré,.. désespéré, fou ! Je voyais Lilian à jamais perdue pour moi si je ne saisissais cette dernière planche de salut... La tentation était trop grande et, comme je n'en étais plus à faire mon premier pas dans la mauvaise voie (le seul qui coûte, d'après le proverbe), j'y succombai.

Lecteurs, soyez assez généreux pour m'accorder le bénéfice des circonstances atténuantes et pour mêler un peu de pitié à votre mépris !

Ce jour-là, ayant dîné en ville, je pris l'un des trains du soir pour revenir chez moi avec ma nouvelle acquisition ; l'animal eut une conduite irréprochable pendant tout le trajet ; ce n'était pas une bête à se compromettre par quelque manque flagrant de savoir-vivre : doux, obéissant, il offrait, sous le rapport du caractère, le contraste le plus frappant avec celui de son semblable. Malgré cela, je trouvais qu'il me regardait noir, comme si le rôle qu'il était appelé à jouer ne souriait pas à sa nature droite et sans détour. Condescendrait-il à me seconder dans mes plans ? Sa ressemblance avec Bingo était si trompeuse que je courais, en définitive, bien peu de risque que ma fraude fût démasquée.

Une fois arrivé à la maison, je mis le collier d'argent de feu Bingo autour du cou de son sosie, me félicitant de la prévoyance dont j'avais fait preuve dans la circonstance. Je le conduisis ensuite

à ma mère, qui l'accepta, sans la moindre hésitation, pour ce qu'il semblait être; quoique cette première épreuve fût déjà très encourageante, elle n'était pas décisive, le chien apocryphe ayant encore à passer par l'examen minutieux de trois paires d'yeux, qui connaissaient pour ainsi dire chaque brin de poil du vrai caniche. Toutefois je ne pouvais me décider à aller remettre en personne le faux Bingo à mes voisins; après lui avoir donné à souper, je l'attachai sur la pelouse, où il passa toute la nuit à gémir, à aboyer et à creuser des trous dans les plates-bandes. Le lendemain matin, j'écrivis deux billets : l'un à Mrs Currie pour lui dire combien j'étais heureux de ma trouvaille; l'autre à Lilian, qui contenait seulement ces mots : « Croirez-vous maintenant à ma sincérité? » Après les avoir attachés tous les deux au cou du caniche, je le fis passer par-dessus le mur dans le jardin du colonel, un instant avant de prendre le train qui devait me conduire à mon bureau.

Qeand je rentrai le soir à la maison, j'étais dans un état d'anxiété indescriptible... Je pris le chemin le plus long..., tremblant à chaque pas d'apercevoir le colonel, ou sa femme, ou sa nièce; je me demandais si ma supercherie avait réussi, ou si le caniche m'avait trahi... Mes inquiétudes se dissipèrent comme par enchantement aux premières paroles de ma mère :

— Vous ne sauriez vous imaginer, dit-elle dès que j'entrai dans sa chambre, la joie de ces pauvres Currie en revoyant Bingo. Ils vous portent tous au pinacle et parlent de vous dans les termes les plus flatteurs, les plus émus, — surtout Lilian, la pauvre enfant! Ils projetaient de vous avoir à dîner aujourd'hui, mais je les ai engagés à venir ici, et il est convenu qu'ils amèneront Bingo avec eux, afin qu'il puisse aussi vous faire ses amitiés... Ah! à propos, ajouta-t-elle, j'ai rencontré Franck Travers; il revient de voyage... Je l'ai également prié d'être des nôtres.

Je respirais enfin! J'avais joué un jeu désespéré, mais la partie était gagnée. J'aurais bien préféré, à coup sûr, que ma mère n'eût pas invité Travers ce soir-là, mais qu'avais-je à craindre maintenant?

Le colonel, sa femme et sa nièce arrivèrent les premiers; M. et Mrs Currie m'accablèrent de remercîmens; j'étais littéralement confus. Lilian m'aborda les yeux baissés; une aimable rougeur couvrait ses joues, mais elle ne m'adressa pas la parole; cinq minutes après, je l'emmenai dans la serre sous prétexte de voir un nouveau begonia; après avoir timidement posé sa main sur ma manche, elle me dit à voix basse :

— Mr. Weatherhead, Algernon, me pardonnerez-vous d'avoir été si injuste avec vous?

Je l'assurai que je lui pardonnais de toute mon âme. Nous ne nous éternisâmes pas dans la serre, mais avant d'en sortir, Lilian avait consenti à faire le bonheur de ma vie.

Au salon, nous trouvâmes Travers, à qui l'on venait de raconter l'histoire de Bingo. Chacun put alors être frappé de la physionomie découragée de mon ancien rival, de l'expression triomphante de la mienne et de l'attitude tendre et rêveuse de Lilian. Pauvre Travers! Bien qu'il n'eût pas mes sympathies, j'étais gêné de son embarras. C'était le type accompli de l'avocat d'avenir : grand, mince, d'un extérieur agréable. Ses yeux pleins de feu, sa bouche mobile, se prêtaient à exprimer les sentimens les plus divers, et même les plus contradictoires. Doué d'une grande verve et d'une remarquable facilité d'élocution, sa conversation aurait pu exercer un véritable charme, s'il eût seulement été plus avare de ses paroles. Mais pourquoi me préoccuper encore des avantages de ce rival désarmé? S'étant parfaitement rendu compte de la position, il resta ce soir-là, par exception, muet comme un coffre, poussant seulement, entre chaque service, des soupirs à fendre les rochers, et qui ne pouvaient passer inaperçus de personne.

— Quelle bonne action vous avez faite! me dit le colonel. Vous ne saurez jamais à quel point j'étais attaché à mon chien, combien il me manquait... J'avais perdu toute espérance de le revoir. Figurez-vous, Travers, que Mr. Weatherhead a mis littéralement Londres à sac pour retrouver Bingo; je n'oublierai jamais cette preuve de dévoûment, de cœur...

Je lus sur le visage de Travers qu'il se disait qu'en moitié moins de temps, il aurait pu trouver cinquante Bingos, pour peu qu'il y eût songé. Il sourit d'un air mélancolique, tout en paraissant s'associer aux paroles du colonel. Au fond cependant, il n'était occupé que d'une chose : étudier ma physionomie, pour y lire ce qui se passait dans mon âme.

— Je ne saurais vous dire, répétait de son côté Mrs Currie à ma mère, combien l'émotion du pauvre Bingo en arrivant chez lui était touchante; il frôlait tous les meubles comme pour reconnaître chacun d'eux en particulier; il a paru positivement stupéfait que nous nous soyons permis d'enlever son divan favori du salon. Ah! comme il avait l'air penaud de son escapade! C'est à peine s'il ose approcher quand Jean l'appelle. Il a passé toute sa matinée sous un fauteuil dans le hall; impossible de l'amener ici; nous avons dû le laisser au jardin.

— Il a l'air tout mélancolique depuis ce matin, dit Lilian, à son tour; il n'a encore mordu personne!

— Oh! je ne lui donne pas deux jours pour qu'il reprenne toutes

ses habitudes et qu'il aille faire le sabbat avec les chats, s'écria le colonel.

— Ah! ces maudits chats! riposta ma mère; Algy, vous ne leur avez pas fait la chasse ces jours-ci, et ils sont plus insupportables que jamais; votre fusil à vent doit se rouiller.

En ce moment, je priai le colonel de passer le vin de Bordeaux. Quelle ingénieuse idée! s'écria Travers avec la voix timbrée et vibrante des gens du barreau. Êtes-vous heureux à ce genre de chasse?.. Ah! un fusil à vent pour tuer les chats.. Ah! ah! ah!.. Et il se tordait littéralement de rire.

— Très heureux! répliquai-je en rougissant jusqu'au blanc des yeux!

— Algy est un excellent fusil, continua ma bonne et naïve mère. Quand nous habitions Hammersmith, il avait un revolver et s'amusait, après avoir jeté des miettes de pain dans le jardin, à tirer sur les moineaux par une des fenêtres de la cuisine.

Le colonel, sur qui ces souvenirs sportiques ne faisaient pas grand effet, s'écria: — Surtout n'allez pas vous tromper et tuer Bingo; vous en auriez presque le droit, mais, je vous en prie, n'en usez pas. Je ne pourrais passer deux fois par semblable épreuve.

— Si vous ne voulez plus rien accepter, m'empressai-je de dire au colonel et à Travers, je vous proposerai d'aller prendre l'air au jardin; il fera plus frais qu'ici.

J'étouffais, et pour cause, dans la maison.

Je confiai à Travers l'agréable devoir de tenir compagnie aux dames; maintenant, je n'avais plus rien à craindre de lui; je profitai de l'occasion, en arpentant une des allées du jardin, pour solliciter du colonel son consentement à mon mariage avec son adorable nièce.

— Il n'existe pas dans le royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande un autre homme à qui je donnerais la préférence, me répondit-il en me serrant la main. Aux qualités les plus sérieuses de l'esprit vous joignez celles du cœur; quant à l'argent, bien qu'on dise que la richesse ne fait pas le bonheur, soyez sûr que Lilian ne vous arrivera pas sans le sou. Vous n'avez pas l'idée, mon ami, à quel point, ma femme et moi, nous vous sommes reconnaissans de ce que vous avez fait pour nous. Mais qu'est-ce qui prend donc à Bingo? qu'est-ce qu'il a?.. Voyez donc.

A ma stupéfaction profonde, inénarrable, j'aperçus, en effet, le caniche qui, après être resté quelque temps caché sous la table à thé, était allé se poster dans un endroit bien en vue et se tenait debout sur la tête, les pattes en l'air. Chacun se rapprocha pour le mieux regarder se balancer dans cette position anormale.

— Miséricorde! s'écria Mrs Currie en se voilant la face, je n'ai jamais vu Bingo se livrer à de pareilles facéties.

— A coup sûr, ce n'est pas moi, repartit le colonel, qui lui ai appris ces exercices-là.

— Je suppose, repris-je vivement (vous connaissez tous aussi bien que moi, pour ne pas dire mieux, son tempérament nerveux et surexcitable), qu'il est renversé de joie de se retrouver ici.

On accepta sans protester cette explication des ébats de Bingo. J'étais bien convaincu d'ailleurs qu'on lui accorderait sans difficulté toutes les indulgences que mérite une organisation impressionnable à l'excès. Je sentais néanmoins que j'étais perdu si ce caniche continuait ses pirouettes, car le vrai Bingo n'avait jamais posé pour le chien savant.

— Je ne m'explique pas, dit Travers d'un ton méditatif, comment ce Bingo se tient ainsi en équilibre. Mais en voilà bien une autre! s'écria-t-il; moi qui avais toujours cru que c'était l'oreille droite qu'il avait fendue!

— En effet, vous avez raison, répliqua le colonel. Après tout, ajouta-t-il vivement, c'était peut-être bien la gauche... Je croyais pourtant, comme vous, que c'était la droite.

Ah! quel saisissement j'éprouvai à ces mots! J'avais, hélas! complètement oublié ce détail capital.

— Non, me hâtai-je de dire, c'était positivement la gauche; je le sais pertinemment, m'étant souvent dit qu'il était étrange que ce ne fût pas la droite plutôt que l'autre.

Je me jurais *in petto* que c'était le dernier de mes mensonges.

— Pourquoi étrange? suggéra Travers avec une finesse socratique.

— Je ne me pique pas de vous l'expliquer, mon cher, répliquai-je impatienté; tout ne paraît-il pas étrange quand on va au fond des choses?

— Algernon, dit Lilian à son tour, voudriez-vous, je vous prie, nous raconter où et comment vous avez retrouvé Bingo? M. Travers est fort curieux de l'apprendre.

Je ne pouvais guère refuser; je pris un siège et brodai une histoire de mon mieux. Je dépeignis Blagg, le charmeur d'oiseaux, plus gros et plus noir qu'il n'était en réalité; puis je décrivis d'une façon émouvante une scène de rue dramatique, où, ayant reconnu le chien à son collier, je l'avais réclamé, enlevé, emporté envers et contre tous. Tout en faisant mon récit à la clarté des étoiles, j'eus la vive satisfaction de voir Travers se mordre les lèvres et de sentir la petite main de Lilian se glisser dans la mienne. J'étais arrivé au point le plus intéressant de ma narration, lorsque le chien se mit

à aboyer avec frénésie devant la haie qui séparait notre jardin de la route.

— Il y a un homme là-bas, dit Lilian, qui a tout l'air d'un étranger, et Bingo a horreur des étrangers.

Sans me rendre compte de la cause de mon émotion, je me sentis près de me trouver mal.

— Ne craignez rien, cria le colonel au nouveau-venu, le chien ne peut vous mordre, à moins qu'il n'y ait un trou dans la haie.

L'étranger ôta son chapeau de paille, en disant avec un accent français très prononcé :

— Ah! ce n'est pas à moi qu'il en veut, allez! Je voudrais parler à M. Weatherhead.

Je compris qu'il était plus prudent de me rapprocher de la haie et de causer à voix basse avec le Français.

C'était un petit homme trapu, au teint coloré, aux yeux noirs.

— C'est moi qui suis M. Weatherhead, répondis-je avec le sang-froid d'un pick-pocket pris en flagrant délit. Qu'y a-t-il pour votre service?

— Celui de me rendre mon chien, qui est dans votre jardin.

Némésis se faisait enfin entendre par la voix d'un propriétaire rival. Je me sentis d'abord désarçonné; puis, ayant repris mes aplombs, je répondis :

— Je crois que vous faites erreur; ce chien n'est pas à moi, mais à l'un de mes amis.

— Je le sais, risposta-t-il; il s'agit d'une autre méprise.

— En tout cas, ce n'est pas mon affaire, puisqu'il n'est pas à moi, mais bien à ce monsieur que vous voyez d'ici, dis-je en indiquant le colonel. — Je sentais que je devais sans tarder mêler son nom à l'affaire.

— Je vous répète que vous vous trompez, reprit le Français d'un ton bourru; ce chien est mon chien, je n'en démordrai pas; c'est bien ici que l'on m'a envoyé. C'est bien votre nom, n'est-il pas vrai? ajouta-t-il en me montrant ma carte, celle que j'avais eu la sottise de laisser entre les mains de Blagg. Le vieux coquin n'avait pas tardé à s'en faire une arme, pour gagner double récompense en mettant immédiatement le véritable propriétaire sur ma piste. Je me décidai à appeler le colonel à la rescousse.

— De quoi s'agit-il? s'écria-t-il, en ne faisant qu'un bond de sa place jusqu'à moi. — Tous les autres le suivirent tour à tour. Le Français salua chacun poliment et dit :

— Bien fâché de vous déranger, mais voici ce qui m'amène : je vous affirme, foi d'honnête homme! que ce caniche est à moi. Or, quand je le réclame à monsieur comme mon bien, il prétend que

ce n'est pas son affaire, mais la vôtre, parce que ce chien vous appartient.

— Certainement, s'écria le colonel en prenant une voix de commandement; il n'y a pas à m'y tromper; il était tout jeune quand on me l'a donné. N'est-ce pas, Bingo, que vous connaissez bien votre maître?

Au lieu de se rapprocher du colonel et de répondre à son invite, le caniche faisait des bonds fantastiques pour aller rejoindre l'étranger de l'autre côté de la haie.

Pas besoin n'était d'un Salomon pour dire qui était le vrai propriétaire.

— Je vous répète que c'est mon chien, mon Azor; vous voyez bien qu'il me reconnaît. Je l'ai perdu il y a trois ou quatre jours. Ayant lu dans un journal qu'on l'avait retrouvé, je me suis rendu à l'adresse indiquée, et là, j'ai appris qu'il avait été réclamé par monsieur. Voilà comment je suis venu ici et comment j'y retrouve mon caniche.

— Qu'est-ce qui prouve que c'est votre caniche? s'écria le colonel; moi je vous donne ma parole d'honneur que c'est le mien... Fournissez vos preuves... C'est toujours ainsi qu'on procède, n'est-il pas vrai, Travers?

— Certainement, répliqua Travers d'un air capable; affirmation n'est pas preuve.

— Votre caniche a-t-il quelques talens? ajouta le Français. Sait-il faire des tours d'adresse?

— Non, certes, riposta le colonel; je ne puis pas supporter les chiens savans. Bingo n'a aucun de ces ridicules.

— Ah! s'il en est ainsi, attention, je vous prie, à ce qui va se passer. Azor, mon chou, danse donc un peu!

Et l'étranger siffla un air, sur lequel l'infernal caniche fit tout le tour du jardin sur ses jambes de derrière. On suivait d'une des fenêtres du salon tous ses mouvemens avec stupéfaction.

— Il danse comme un vrai saltimbanque! s'écria le colonel consterné; malgré cela, ce n'en est pas moins maître Bingo.

— Vous n'êtes pas convaincu? Alors continuons. Azor, ici!.. Pour Bismarck, Azor! — Le caniche se mit à aboyer avec furie. — Pour Gambetta, Azor! — Le caniche agita sa queue en se livrant à maintes gambades d'une gaîté folle. — Meurs pour la patrie, Azor!

A ces mots, l'animal trop savant tomba inerte par terre comme s'il venait d'être frappé par une balle ennemie.

— Où Bingo a-t-il pu apprendre tout ce français? dit Lilian.

— Et toute cette histoire de France? ajouta le perfide Travers.

— Faut-il lui ordonner encore de se coucher ou de sauter? demanda le Français.

— Nous avons déjà vu tout cela, répondit le colonel sur un ton négatif; je ne sais plus que penser, ajouta-t-il mélancoliquement, mais rien ne peut me persuader cependant que ce n'est pas Bingo en chair et en os.

Je résolus alors de jouer ma dernière carte. « Voulez-vous venir un instant à la maison? dis-je au Français; nous pourrons peut-être mieux nous entendre de près que de loin. » Mon véritable but était de lui demander à quel prix il consentirait à faire l'abandon de ses droits sur le caniche et à en laisser la jouissance au colonel. Cette proposition lui fit l'effet d'une véritable insulte; il me répondit d'une voix émue que ce chien était l'orgueil et la consolation de sa vie (il paraît que tous les caniches noirs sont destinés à jouer ce rôle dans le monde) et qu'il ne s'en séparerait ni pour or ni pour argent.

— Figurez-vous, s'empressa-t-il de dire, dès que nous eûmes rejoint le colonel et les autres, que ce gentleman vient de m'offrir de l'argent en échange de mon chien. Est-il une meilleure preuve qu'il le considère comme étant à moi? Après cela, il me semble qu'il n'y a plus rien à ajouter.

— Comment! s'écria le colonel, auriez-vous donc, vous aussi, perdu la foi?

Voyant qu'il n'y avait rien à espérer du Français et que ce que j'avais de mieux à faire était de l'éloigner au plus vite, je me hasardai à dire:

— J'aurai été trompé par l'extrême ressemblance. Après mûre réflexion, je ne crois plus, décidément, que ce soit Bingo.

— Et vous, Travers, quelle est votre opinion? demanda le colonel.

— Moi, répliqua l'avocat d'un ton cassant, puisque vous désirez le savoir, je vous dirai que je ne m'y suis jamais laissé prendre...

— A première vue, continua le colonel, il m'avait également semblé que ce n'était pas Bingo, mais ce que je ne puis comprendre, c'est que ma femme et ma nièce aient pu s'y laisser tromper.

Mrs Currie et Lilian protestèrent à leur tour de leur incrédulité.

— Alors vous me permettez de l'emmener? dit le Français.

— Certainement, riposta le colonel.

Après quelques excuses, l'étranger filait tout triomphant, suivi de son caniche, qui ne paraissait pas moins heureux d'avoir enfin retrouvé son vrai maître.

Le colonel, posant affectueusement la main sur mon épaule, me dit :

— Ne prenez pas la chose si au tragique, mon ami; vous avez tout fait pour le mieux. Vous aurez été le jouet d'une ressemblance qui devait faire illusion à tous ceux qui ne connaissaient pas Bingo comme nous le connaissions.

Au même instant, reparaissait au-dessus de la haie la tête du Français.

— Mille excuses de vous déranger encore! dit-il, mais voici que je trouve au cou de mon chien quelque chose qui ne lui appartient pas; souffrez que je vous le rende.

C'était le collier de Bingo. Travers le prit et nous l'apporta.

— Ne nous aviez-vous pas dit que ce collier était au cou du caniche quand vous l'avez trouvé? me demanda-t-il.

Encore un mensonge à faire! Moi qui étais si fatigué de mentir!

— Oui, répondis-je, avec un certain embarras, il y était en effet.

— Inouï! prodigieux! s'écria Travers. Il n'y a pas à douter que ce soit un caniche apocryphe; mais qu'on le trouve portant le collier du vrai caniche, voilà qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer de plus incroyable! de plus étrange! de plus invraisemblable! Comment expliquer cela? Comment l'expliquez-vous, Mr. Weatherhead, je vous prie?

— Mon cher, répondis-je, je ne suis pas ici à la barre, appelé comme témoin. Je n'y vois d'ailleurs qu'une simple coïncidence...

— Ce n'est pas moins de la dernière importance, dit Travers avec un sérieux qui me paraissait trop affecté pour être sincère. Tenez, écoutez-moi et suivez bien mon raisonnement: Un chien a été perdu portant à son cou un collier d'argent avec son nom gravé dessus. Quelques jours après, le dit collier se trouve au cou d'un autre chien. Eh bien! avec cette pièce à conviction nous avons toute chance de voir nos recherches suivies de succès; il s'agit seulement de se rappeler par le menu comment les choses se sont passées: voilà une affaire comme je les aime!

Je n'en pouvais dire autant!

— Je vous prierai de m'excuser, repris-je d'un air assez penaud, je ne me sens pas très bien ce soir.

Je fus très reconnaissant à Lilian du regard sympathique qu'elle me jeta en ce moment. C'en était assez pour me rendre quelque courage.

— Oui, dit le colonel, nous reviendrons demain pour causer ensemble de cette affaire. Mais voilà de nouveau ce Français et son chien. Que diable veut-il encore?

C'était bien lui, en effet; il revenait vers nous en se dandinant; son visage grimaçant exprimait une joie sardonique.

— J'ai encore d'autres excuses à vous faire, dit-il, pour les dégâts que mon chien s'est permis de faire dans votre jardin.

Je l'assurai que je n'y attachais pas la moindre importance.

— Je crois, reprit-il, en clignotant les yeux d'un air malin, que vous ne direz plus cela quand vous aurez regardé le trou dont il s'agit. Puis il ajouta d'un ton plus élevé: C'est à vous tous, ici pré-

sens, que je m'adresse. Écoutez ce que je vais vous dire : Quelquefois on cherche bien loin ce qui est tout près de soi... Ah! ah! ah!.. Et il s'éloigna en éclatant de rire.

Je me sentais glacé de terreur.

— Je ne comprends rien à ses paroles, dit le colonel, et je suis d'avis d'aller voir ce qu'elles signifient. J'arrivai le premier sur les lieux, m'imaginant bien que la dernière phrase du Français avait quelque sens caché et redoutable. Il faisait encore assez clair pour me permettre de distinguer un objet à la vue duquel je pensai m'évanouir d'horreur. Le maudit caniche dont j'avais eu la mauvaise foi de vouloir imposer la propriété au colonel avait dû enfouir la veille les restes de son souper dans le jardin, près de l'endroit où j'avais enterré Bingo peu de temps auparavant, et en voulant retrouver des os, il avait fait revenir à la surface ma malheureuse victime! Un cadavre gisait là, sur le bord même du trou. Le temps avait déjà exercé ses terribles ravages sur la carcasse de la pauvre bête, qui, toute décomposée qu'elle fût, n'en était pas moins encore parfaitement reconnaissable aux yeux de l'affection.

— Eh bien! c'est... c'est tout simplement un trou, dis-je en me plaçant au travers de l'orifice... Ce n'est rien... rien du tout!

— Je doute que ce ne soit rien pour vous, Mr. Algernon Weatherhead, esq., me dit tout bas Travers, d'un ton ironique de mauvais aloi.

— Êtes-vous sûr que le chien n'ait pas abîmé vos massifs? me demanda le colonel.

— Non, au contraire, répliquai-je sottement. Si nous rentrions à la maison? Ne trouvez-vous pas qu'il fait trop frais dehors maintenant?

Le colonel, qui avait fini par se rapprocher du fatal trou, s'écria :

— Mais venez donc voir un peu... Qu'y a-t-il donc là?

Lilian, placée à côté de lui, poussa un cri aigu... Cher oncle, dit-elle, ah! voilà... voilà enfin le pauvre vrai Bingo!

Le colonel, se tournant vivement vers moi, m'interpella en ces termes :

— Entendez-vous ce que dit ma nièce, Mr. Weatherhead? Parlez, de grâce, est-ce Bingo, oui ou non?

Je me décidai enfin à tout avouer. Oui, murmurai-je presque tout bas et en me laissant tomber lourdement sur un banc du jardin... Oui, c'est Bingo... Le malheur... l'a voulu... je... je l'ai tué, involontairement, bien entendu!

Cet aveu tardif produisit l'effet d'un véritable coup de théâtre; tous se disaient que je les avais joués, trompés et me condamnaient sans pitié. Aujourd'hui encore je rougis de honte et les joues me brûlent de confusion lorsque je me rappelle cette scène : le colonel

déchargeant sur ma tête les épithètes les plus injurieuses... Lilian les reproches les plus passionnés... pendant que Mrs Currie, stupéfaite, consternée, semblait changée en tête de Méduse!

Je ne cherchai pas à me défendre; car si je n'étais pas aussi coupable que j'en avais l'air, la colère de mes voisins n'était néanmoins que trop facile à comprendre.

Soit par délicatesse, ou pour ne pas s'exposer à être pris d'un fou rire, Travers s'éclipsa le premier; puis la famille Currie se rapprocha en silence du banc sur lequel j'étais assis, et chacun, pour tout adieu, me fit un signe de tête qui n'était, hélas! que trop significatif. Quand je n'aperçus plus rien de la blanche toilette de Lilian dans le jardin, je posai ma tête sur la table et me pris à pleurer comme un enfant.

Je demandai un congé et je fis un voyage... Le lendemain de mon retour, tout en faisant ma barbe, je vis une petite plaque de marbre placée contre le mur du jardin du colonel; je pris ma lorgnette et je lus, mais non sans horreur, l'inscription suivante :

A LA CHÈRE MÉMOIRE
DE
BINGO
TUÉ CRUELLEMENT ET MYSTÉRIEUSEMENT
PAR UN VOISIN ET AMI
JUIN MDCCCLXXXII

. . . . . .

Si ce récit tombe jamais sous les yeux de mon voisin, j'ose espérer qu'il aura l'humanité ou d'enlever, ou de modifier cette plaque commémorative. Je ne saurais dire ce que je souffre, lorsque j'entends des amis curieux épeler les mots cités plus haut et surtout lorsqu'ils insistent pour que je leur en explique le sens! Il m'arrive parfois de rencontrer les Currie dans le village. Lorsqu'ils passent près de moi en détournant la tête, je sens la rougeur me monter au front... Maintenant Travers se promène souvent, bien souvent avec Lilian... Il lui a donné un terrier.., je sais qu'ils prennent les plus grandes précautions pour l'empêcher de se fourvoyer dans mon jardin.

Je voudrais pouvoir leur dire qu'ils n'ont rien à redouter de moi. ... J'ai tué un chien!

F. ANSTEY.
(Traduit par HEPBELL.)

LA

FRANCE AU FOUTA-DJALON

Ouvrir des régions nouvelles et riches au commerce français, y créer des débouchés importans pour notre industrie nationale et amener sur nos marchés des produits exotiques susceptibles d'une application dans notre patrie, tels sont les trois termes d'un problème dont la solution intéresse au plus haut point l'avenir économique de notre pays. A une époque où chaque nation cherche non-seulement à se suffire à elle-même, mais encore à produire au meilleur marché possible, afin de pouvoir lutter contre la concurrence étrangère; où nous voyons les États-Unis commencer à exporter en Europe des marchandises qu'ils recevaient jadis; où l'Allemagne et l'Italie, perfectionnant leur outillage, s'efforcent de rivaliser avec l'Angleterre et la France, qui tenaient, il y a peu de temps encore, le premier rang sur les marchés de l'étranger, nous croyons que la création de débouchés nouveaux mérite d'être étudiée sérieusement.

Parmi les contrées dignes de l'attention du commerce français, l'Afrique s'offre à nous tout d'abord. Notre situation en Algérie, les efforts tentés au Sénégal, le peu de distance qui sépare nos principaux ports de mer de l'une et l'autre de ces colonies merveilleusement placées pour attirer le transit de l'intérieur du continent africain, nous imposent le devoir de ne pas nous laisser devancer dans la lutte pacifique engagée entre les nations européennes pour la conquête commerciale de ces régions.

Aujourd'hui que l'Angleterre tend à s'installer définitivement sur les bords du Nil, nous ne devons rien négliger de notre côté pour nous assurer en Afrique une situation prépondérante.

Depuis quelques années, le gouvernement a encouragé les voyages d'exploration destinés à nous faire connaître ce Soudan mystérieux sur lequel on fonde de si grandes espérances. Le massacre de la mission Flatters a interrompu les études du tracé du chemin de fer transsaharien, et les difficultés survenues en Tunisie renvoient forcément à plus tard toute tentative de communication de l'Algérie au Soudan par le Sahara. Nous pensons qu'en attendant c'est vers le lac Tchad que l'on doit se diriger. Là, d'après Barth, d'après le docteur Nachtigal, la population est dense, et les produits abondans pourraient donner lieu à de fructueux échanges. La pacification de la Tunisie permettra d'aborder cette question. La Tunisie, en effet, est mieux placée que l'Algérie pour commercer avec les habitans du Bornou, du Baguirmi et du Haoussa. Si le projet de M. Roudaire était d'une exécution facile, il contribuerait puissamment à faciliter nos relations avec le Soudan. De la région des chotts au lac Tchad, par Ghadâmès et Rhât, on suit une véritable ligne droite; ce serait le tracé le plus court pour une voie ferrée. Les marchandises arriveraient sur les bords de la mer intérieure, d'où elles seraient transportées rapidement à la métropole.

Pendant que l'on essayait d'arriver sur le Niger en partant d'Alger, plusieurs missions avaient été envoyées du Sénégal dans la direction de Ségou. Un crédit avait été voté par les chambres pour les études préliminaires d'un chemin de fer unissant Médine, port français situé sur le fleuve Sénégal, à Bamako, sur le Djoliba (Niger). — La mission Gallieni, puis la mission Desbordes, donnaient des renseignemens complets sur les pays compris entre Bafoulabé, point extrême occupé par nos soldats, et le pays de Ségou. Les rapports remarquables des officiers chargés du levé topographique, M. le capitaine Vallière et, après lui, M. le commandant Derrien, démontrèrent la facilité qu'il y aurait à construire une voie ferrée. Les travaux sont actuellement en cours d'exécution. Le parlement vient, dans sa dernière session, de voter de nouveaux crédits pour poursuivre cette entreprise.

La vallée de Ba-Khoy et celle de Ba-Oulé, que devra suivre le chemin de fer, ne sont pas peuplées. Ces pays, dévastés par les guerres religieuses au temps d'El-Hâdj Omar, le père d'Hamadou, roi actuel de Ségou-Sikoro, sont dans un état peu florissant. Il est probable qu'avec la paix, que notre présence doit amener, les centres de population augmenteront, de nouveaux villages s'élèveront dans le voisinage du chemin de fer, et les habitans du Kaarta et du Bakhounou, laissant une partie des leurs occupés à leurs *lougans* (champs), viendront s'établir sur la route commerciale.

Au point de vue économique, il reste à savoir si l'on pourra créer aisément des besoins chez ces peuples un peu primitifs, quels

seront ces besoins, et si le nombre des consommateurs sera considérable à un moment donné. Quant aux produits immédiats à exporter, on ne trouvera rien tout d'abord. La présence du chemin de fer décidera les noirs à travailler et à produire. Les premières années d'exploitation seront peu fructueuses, mais il faut avoir confiance dans le succès final. Ce chemin de fer ne sera pendant longtemps utilisé que pour le ravitaillement des ports échelonnés dans la vallée du Ba-Khoy. L'énergique colonel Desbordes, qui a réussi à installer un poste à Makandiambougou (pays de Kita), doit, dans sa prochaine campagne, se rendre à Bamako, sur le Niger. L'année 1883 verra le pavillon tricolore flotter sur les rives du grand fleuve, et, au point de vue politique, on ne peut nier que la voie ferrée en cours d'exécution ne soit d'une utilité indiscutable.

Certes l'entreprise est grandiose et pleine de difficultés. Un climat peu propice aux Européens, mais qui semble devenir plus clément à mesure que l'on pénètre dans l'intérieur, créera bien des obstacles, ainsi que la difficulté de se procurer des travailleurs, les Chinois ne pouvant être utilisés. Les Marocains et les Kroumen suffiront à cette tâche. Si l'on ajoute la présence de la fièvre jaune au Sénégal, qui contrarie chaque année l'arrivage du personnel et du matériel, un fleuve dont le lit semé de bancs de sable n'est navigable que pendant quelques mois, on appréciera le dévoûment patriotique de ceux qui se sont consacrés à l'accomplissement de cette œuvre. Les débuts sont pénibles; mais le jour prochain où nous serons installés sur le Niger verra les difficultés s'aplanir d'elles-mêmes, et la science de nos ingénieurs saura réaliser le magnifique projet qui a été conçu.

La France ne cherche pas à conquérir ces contrées; elle ne veut qu'étendre ses relations amicales avec les peuples du Soudan, connaître les ressources qu'ils peuvent offrir à notre industrie et les faire profiter de notre civilisation. L'Européen ne pourra vivre que d'une manière passagère dans ces pays fiévreux; le noir sera son courtier naturel. Nous avons donc toutes raisons de faciliter le développement de la race nègre et pas une de la détruire, comme font les Américains à l'égard des Indiens dans le Nouveau-Monde. Dans le Haut-Sénégal, le gouvernement français ne songe nullement à faire la conquête du pays et à s'établir par la force brutale : si ce système est condamné avec raison par l'opinion publique, il ne l'est pas moins par la nature même de notre véritable intérêt. Il s'agit simplement d'occuper par des postes-comptoirs quelques points de la ligne qui va du Haut-Sénégal au Niger, puis de les relier par une voie ferrée de 150 lieues qui deviendra le débouché des productions du Soudan central.

Ce n'est pas par la force que nous nous établissons sur ces points;

« les populations nous appellent, comprenant que nous ne voulons que leur donner la paix et acheter leurs produits en échange des marchandises dont elles ont besoin. » Cette citation, empruntée à une brochure de M. le général Faidherbe, dont le nom est inséparable de l'histoire du Sénégal, montre la marche essentiellement pacifique que le gouvernement a l'intention de suivre.

M. le docteur Quintin, l'intrépide compagnon de Mage, vient, dans une étude très intéressante parue dans le *Bulletin de la Société de géographie*, de donner son opinion sur la question du chemin de fer du Soudan : « Loin de moi l'idée que l'entreprise de relier le Sénégal au Niger par des voies ferrées ne puisse se réaliser ; mais ce que je tenais à démontrer, c'est qu'il serait téméraire de penser que la seule influence d'Hamadou (roi de Ségou) pût nous suffire pour traverser en maîtres l'intérieur de l'Afrique, et qu'il faut, au contraire, s'attendre à ce que cet appui nous cause de grands obstacles à mesure que nous approcherons du Niger. » Nous ne nous occuperons pas dans cette étude de l'état politique des populations du Haut-Niger, mais nous tenions à citer l'avis d'un homme aussi compétent que M. le docteur Quintin pour avoir l'occasion d'affirmer notre entière communauté d'idées avec lui.

Les dernières nouvelles reçues du Sénégal nous ont appris que M. le colonel Desbordes avait poussé une pointe hardie dans le Manding et avait traversé le Niger, non loin de Nafadié, pour aller châtier un chef appelé Samori, qui était sans cesse un objet de crainte pour les populations malinkées placées sous notre influence. Le traité passé par M. le capitaine Gallieni avec Hamadou, la défaite des Bambaras à Goubanko par M. Desbordes, la nouvelle exploration de ce vaillant officier supérieur, ont dû pacifier entièrement le Haut-Sénégal et les pays qui le séparent du Ségou. Rien ne s'oppose plus à notre marche en avant. Nous faisons les vœux les plus sincères pour le succès de cette œuvre patriotique, qui, si elle réussit, fera du Sénégal, grâce à l'accroissement de son commerce, une nouvelle Algérie.

Les pays compris entre Médine et le Niger n'ont donné lieu jusqu'à ce jour qu'à de faibles échanges commerciaux. Les Malinkés, de la vallée du Ba-Khoy, viennent quelquefois porter de la poudre d'or et de l'ivoire à nos comptoirs du haut fleuve, puis retournent chez eux avec des fusils, des tissus et de l'eau-de-vie. Les Toucouleurs, plus riches, achètent beaucoup d'armes, des guinées et de l'ambre et apportent en échange de l'or, de l'ivoire, des arachides (*koniakery*), de la gomme, et des bandes de *sar* (lés de coton). Les habitans du Logo et du Natiaga ont commencé depuis peu à cultiver pour venir vendre à notre escale.

Le commerce de Médine est alimenté surtout par les Maures Douaïch, qui apportent la gomme, par les habitans du Khasso, du Kaméra et du Logo, qui apportent des arachides, et par quelques caravanes de Sarracolets, qui vont chercher de l'or et de l'ivoire dans le Bambouk.

Tel est l'état de notre commerce avec le Soudan par le Sénégal au moment où nous écrivons. Aucune maison de commerce n'a essayé de s'établir à Kita, où nous avons un poste à 200 kilomètres du Niger. Nos derniers comptoirs sont toujours à Médine. Les Diolas-Sarracolets, qui sont les voyageurs de commerce de la Nigritie occidentale, prennent de préférence la route du Kaarta pour aller à Ségou, ou bien gagnent le Fouta-Djalon par le Boundou et le pays de Badou. Depuis de nombreuses années, ils avaient renoncé à traverser le Bambouk ; ils allaient à Sadidla, Borokoné, mais n'osaient pas s'avancer vers le Dentilia et le Bélisougou. J'ai lieu d'espérer que l'exploration que je viens d'accomplir les décidera à se rendre dans ces pays, où l'on s'est engagé à les bien recevoir et à les protéger.

Nous voyons que nos marchandises continuent à s'échanger à nos escales du fleuve, et qu'on n'a pas créé de marchés nouveaux vers le Soudan. Les négocians qui ont des comptoirs sur les rivières du Sud, — dépendances du Sénégal au point de vue administratift, — semblent vouloir être plus hardis. M. Verminck a envoyé à ses frais deux explorateurs, MM. Zweifel et Moustier, qui ont réussi à dépasser Falaba et ont reconnu les sources du Niger. M. Aimé Ollivier a qutté sa maison de Boulam et a fait lui-même une exploration scientifique et commerciale dans le Fouta-Djalon en 1880. En 1881, M. Ollivier, qui avait reconnu la richesse et l'avenir de cette contrée, y envoyait deux de ses agens, MM. Gaberiaud et Ansaldy, hommes d'une grande énergie, que nous avons eu le plaisir de voir à Fougoumba, où nous étions arrivés avant eux.

Les rivières du Sud font, comme on le sait, un commerce des plus importans avec un pays très étendu, formant un tout politique sous le commandement d'un chef suprême qui prend le titre d'almamy (*el-iman el-moumenin*, prince des croyans) et habité par une race qui a aujourd'hui la suprématie dans tout le Soudan, de l'Atlantique aux environs du lac Tchad, les Pouls ou Foulahs : nous voulons parler du Fouta-Djalon.

On n'a peut-être pas encore oublié l'ambassade africaine venue au mois de janvier dernier, à Paris, signer un traité avec le président de la république ; elle était composée de chefs pouls, envoyés par l'almamy du Fouta-Djalon, et que j'avais décidés, non sans peine, à

venir avec moi voir de près cette France dont les Mollien, les Hecquard, les Lambert, avaient parlé à leurs pères et dont ils ne pouvaient soupçonner les richesses et les merveilles.

I.

« On peut discuter, a dit M. Levasseur, sur les difficultés de l'établissement et de l'exploitation d'une voie ferrée jusqu'au Niger, mais on ne peut contester l'intérêt scientifique et politique d'une étude complète des chemins qui y conduisent et des contrées que ces chemins traversent. »

Il était nécessaire, pendant que l'on explorait avec tant de soins la région du Haut-Sénégal, de renouer des relations avec les Pouls, qui commandent toutes les routes qui vont des rivières du Sud au grand fleuve du Soudan. Les Portugais, par leur occupation des Bissagos, les Anglais par leur situation sur la Gambie et à Sierra-Leone, pouvaient conclure un traité avec ce peuple et arriver par son intermédiaire à attirer chez eux les caravanes qui viennent du Haut-Niger. Une mission anglaise, sous les ordres du docteur Guldsbury, gouverneur de la Gambie, avait, à la fin du mois de janvier 1881, quitté Sainte-Marie-de-Bathurst pour se rendre à Timbo. Les Portugais préparaient également une expédition. Le gouvernement français, qui a de si grands intérêts engagés dans les rivières du sud (Casamance, Rio-Nuñez, Rio-Pongo, Rio-Dubreko, Mellacorée) ne pouvait rester inactif. Le parlement vota les fonds nécessaires à une exploration, et je reçus, le 12 mars, l'ordre de M. le ministre de la marine de me préparer à partir.

La saison des pluies allait commencer, je n'avais pas une minute à perdre si je voulais gagner le haut plateau du Fouta-Djalon avant les pluies torrentielles. Le 5 avril, je quittais la France; le 17 mai, je laissais derrière moi le poste français de Boké, sur le Rio-Nuñez, et je m'engageais avec un intrépide camarade, M. Noirot, et une centaine de porteurs, dans un voyage dont les récits des explorateurs anglais et français qui m'avaient précédé me faisaient entrevoir les difficultés et les périls.

Le 1er juillet, la mission arrivait à Donhol-Fella, résidence de l'almamy Ibrahima Sory, fils d'Almamy Abdoul Gadiri, située au pied des Monts-Coumtat. Le 5, après quatre jours de *palabre*, j'obtenais l'assentiment de l'almamy et de ses chefs aux propositions que je venais lui faire au nom du gouvernement français, et le 14 juillet nous entrions à Timbo, où l'almamy Hamadou, fils d'Almamy Bou Bakar, apposait sa signature à ce traité, qui plaçait le Fouta-Djalon sous le protectorat de la France, et l'ouvrait à notre commerce. Le nom tout-puissant dans la Sénégambie du vaillant général Fai-

dherbe, l'excellent souvenir laissé par Hecquard et M. Lambert chez les Pouls, me servirent beaucoup, et je suis heureux de pouvoir en témoigner ici.

Les almamys me confièrent à mon retour quatre des principaux notables du pays, qu'ils chargèrent d'aller en France saluer en leur nom le président de la république et se rendre garans des sentimens de vive sympathie que leur nation portait à la nôtre. C'était la première fois que des hommes de cette région venaient en Europe. Je crois avoir rendu service à mes compatriotes en décidant, après une longue résistance de leur part, ces chefs à m'accompagner. J'ai vécu dix mois avec eux, ils ont marché à mes côtés pendant 1,400 kilomètres, traversé tout le Fouta-Djalon, le Bambouk et le Haut-Sénégal ; partout ils ont reçu un accueil amical, et leur séjour en France, où ils ont pu nous observer et nous juger, leur a laissé dans le cœur, ainsi que les lettres que je viens de recevoir le constatent, d'impérissables souvenirs.

Le Fouta-Djalon, ou mieux Fouta-Djalo, que les Pouls prononcent *Fouta-Diâlo*, est un grand pays dont les limites politiques ne sont pas nettement déterminées. Les guerres continuelles qui ont lieu entre les habitans de cette contrée, qui suivent le rite musulman, et les populations fétichistes (Sousous, Nalous, Landoumans, Dialonkés, Malinkés, Mandingues, Timnés, Korankos), qui habitent sur leurs frontières et se défendent avec plus ou moins de succès, modifient chaque année la carte de cette région.

A l'heure actuelle, les Pouls, qui, il y a un siècle à peine, étaient cantonnés dans les montagnes de la vallée du Ba-Fing et faisaient paître leurs troupeaux entre Timbo et Fougoumba, occupent un territoire immense, se rapprochant tous les jours de la mer, qui semble l'objectif vers lequel tendent tous les peuples conquérans du centre de l'Afrique dans leur marche envahissante de l'orient à l'occident.

Les Pouls, ou Fellatas soudaniens, comme les Fans de l'Ogowé et du Gabon, ont déserté les régions centrales du continent africain, les premiers poussant devant eux leurs vaches, dont le lait forme la base de leur alimentation, les seconds, se livrant à la chasse des éléphans. C'est non-seulement l'idée de se mettre en rapport avec les « blancs » qui habitent le littoral, et d'acheter à meilleur marché les objets dont ils ont besoin et que les courtiers noirs leur vendent à des prix qu'on ne saurait imaginer, qui pousse ces peuples, mais il semblerait que, dans cette course qui les entraîne vers l'Océan, ils pensent avant toute chose au sel, qu'ils trouveront en abondance, et dont ils étaient si souvent privés dans les solitudes de leur pays.

Les Pouls sont les Fans du nord de l'Afrique. C'est la race con-

quérante. Ils sont les maîtres sur 30 degrés de longitude, des environs du Cayor au lac Tchad, et entre les latitudes de 10° à 15° nord, c'est-à-dire dans une zone d'environ 90,000 lieues carrées. La grande nation mandingue, qui avait laissé passer sans défiance ces pasteurs inoffensifs, est aujourd'hui ou bien confondue avec les Pouls ou pliée sous leur joug.

C'est surtout au Fouta-Djalon, — dont le nom veut dire *pays des Pouls et des Dialonkés*, — que l'on peut le mieux étudier l'histoire de cesdeux peuples. Les Dialonkés appartiennent à la race mandingue. Le Fouta-Djalon proprement dit est borné au nord par la rive gauche de la Gambie (depuis le Kantara Foulatenda jusqu'à Kédougou), par le Sangala, pays montagneux habité par des Pouls et des Dialonkés, situé entre la Gambie et la Falémah, et le Konkadougou, pays malinké, situé entre la Falémah et le Ba-Fing, qui vient limiter au nord le *diwal* ou province du Koïn, qui appartient au Fouta-Djalon. Cette frontière forme une ligne courbe qui, après avoir remonté la Gambie de l'ouest à l'est, descend droit au sud pour aller ensuite au sud-ouest. Au sud, les limites sont plus vagues. En allant de l'ouest à l'est, ce sont : la Haute-Mellacorée, dont le chef Bakari paie tribut à l'almamy, le Limbah, le Soulimania, le territoire des Houbbous et le Sougarou. A l'est : le territoire de Dinguiray, qui a été donné par l'almamy Bou Bakar à El-Hadj Omar, et le Bouré. A l'ouest : une ligne brisée partant de Kantara, par la Gambie, coupant le haut Rio-Geba, arrivant sur le Rio-Grande, non loin de Boulam, descendant sur le Cassini, coupant le Rio-Nuñez au marigot de Kentao, et descendant sur la Mellacorée, à travers le pays des Sousous, qui sont presque tous tributaires des Pouls.

On peut représenter approximativement le Fouta-Djalon par un grand triangle dont le sommet serait non loin du Bouré, au pays de Ménien (le chef de ce pays est nommé par Almamy Ibrahima Sory), et la base représentée par une ligne allant des environs de Foulatenda, sur la Gambie, et la Mellacorée. Le territoire de Dinguiray est enclavé en partie dans ce triangle. En longitude, le pays des Pouls s'étend du 16° au 11° ouest ; et en latitude du 9° 30′ au 13° 20′ nord. C'est une région très montagneuse, dont les hauts plateaux sont habitables pour des Européens, arrosée par des fleuves ou des rivières innombrables, au sol d'une grande fertilité, et dont la position géographique fait une des clés principales du Soudan.

Les Pouls l'ont compris et toute leur politique consiste à se rapprocher de nos comptoirs de la côte pour avoir la guinée, les fusils et la poudre, qui sont les meilleurs objets d'échange pour les contrées du Haut-Niger, telles que le Sangaran, le Kankan, le Ouassoulou, le Toroug et le Bouré, qui toutes entretiennent les relations les plus suivies avec le Fouta-Djalon.

Ce n'est que rarement par le Haut-Sénégal que les caravanes du Haut-Niger vont vendre la poudre d'or et les cuirs; c'est surtout par la route du Fouta, qui passe à Fodé-Hadji, ou bien par le Soufimania, qu'elles se dirigent vers les rivières du sud pour échanger leurs produits contre les marchandises d'Europe.

II.

Les Pouls, Foulbès, Foulans, Fellatas, Fellahs ou Peulhs forment une race profondément distincte de celle des noirs du Soudan. Ils disent eux-mêmes qu'ils sont de race blanche, et qu'ils viennent d'un pays lointain situé du côté de La Mecque. La légende raconte que les pères de leur nation étaient aux côtés des lieutenans du Prophète, et ont combattu pour le triomphe de l'islam à son début. C'étaient Modi Ousman et Modi Aliou, guerriers énergiques, marabouts fervens, qui furent chargés de venir convertir les peuplades sauvages du Niger. Le prophète Mohammed leur accorda comme récompense que l'heure des punitions et des récompenses sonnerait deux cents ans plus tard pour les hommes que celle qu'il avait d'abord fixée.

Les Pouls qui habitent le Fouta-Djalon sont originaires du Massina, ainsi que l'a affirmé l'almamy Ibrahima Sory, petit-fils d'Almamy Sory le Grand, le chef illustre qui a fondé l'unité nationale. Ce sont les Sidiankés; mais d'autres tribus ne tardèrent pas à venir les rejoindre. Pouls du Fouta-Toro, Toucouleurs, descendirent sur la Gambie et de là gagnèrent les hauts plateaux du Timbé et du Labé pour se joindre à leurs frères. Une chronique écrite en arabe et que m'a donnée Alfa Suleyman, chef de Cousotomi, en témoigne.

Hartmann dit que les Pouls paraissent issus du Fouta-Toro, à l'ouest de l'Afrique. A la fin du siècle dernier, ils conquirent le Fouta-Djalon, pays des Mandingues, fondèrent en 1802 l'empire de Sokoto sous leur prince Da-n-Fodio, musulman inspiré, et s'étendirent de plus en plus à l'intérieur. Ils sont grands et minces; leurs cheveux sont peu crépus; leur barbe, rouge brun ou plus foncée, est rase; leur langue rappelle celle des Berbères.

S'il faut en croire la chronique d'Ahmed, les premiers Fellatas ou Foulbés, quittant le Niger, où ils vivaient de leurs troupeaux, seraient venus s'établir au XVIe siècle au Bornou, sous le règne d'Abdallah. « Les Pouls, dit le général Faidherbe, qui deviennent les maîtres du Soudan depuis leur conversion générale à l'islamisme, sont peut-être anciennement venus de l'Orient, amenant avec eux le bœuf à bosse (*zébu*), qui est le même que celui de la Haute-Égypte et de la côte orientale d'Afrique. » Müller rapproche, comme race et comme langue, les Pouls et les Nubiens.

Il est difficile d'émettre une affirmation. Je crois les Pouls apparentés aux Berbères, mais leur langue ne contient aucun son guttural. C'est un idiome doux, sonore, très riche, peu connu encore, mais qui ne présente pas des difficultés insurmontables pour un Européen. Les Pouls sont des orateurs remarquables et savent suivre le fil de leurs discours au milieu des interruptions les plus violentes. Ils sont très diplomates, comme les Arabes, et s'emportent comme beaucoup de méridionaux, à froid, calculant et pesant chaque expression. Ils ne commencent jamais un discours sans les saluts d'usage, que je vais transcrire et qui donneront une idée de la langue.

Kori djam oualli, bonjour.

Djamtou, bonjour.

Tana ala? comment vas-tu?

Modji, bien.

Alhamdoullilaï! remercions Dieu!

Puis l'entretien s'engage. Les Toucouleurs, les Al-Poular des bords du Sénégal parlent la même langue, mais avec moins de pureté. Le voisinage des Ouolofs et des Arabes a amené des différences dans la prononciation et dans le fond de la langue. Le Toucouleur, comme le Ouolof, prononce le *j* guttural, le *jota* des Espagnols; le Poul pur, le Poullotigui, ne l'emploie jamais. « Les sons de cette langue, dit le général Faidherbe, peuvent tous être représentés par des lettres de notre alphabet, mais on n'y trouve pas nos sons *u*, *j*, *ch*, *x*, *z*; ni les sons du *kha*, du *rhain* et du *'ain* arabes. » Le poul n'a pas de genres sexuels, il partage les êtres en deux catégories : d'une part, ce qui appartient à l'humanité; d'autre part tout ce qui n'est pas à elle : animaux, plantes, choses inanimées. Nous renvoyons à l'essai remarquable publié par le général Faidherbe et complété par mon collègue le docteur Quintin, ceux qui voudraient approfondir cette étude.

M. d'Eichthal, se fondant sur de simples ressemblances de mots, a trouvé des analogies entre le poul et les langues de la Malaisie, de l'Archipel Indien, de la Polynésie, et même des langues américaines comme le caraïbe. Il conclut que les Pouls sont venus de l'archipel Indien ou de la Polynésie.

Il résulte des savantes études du général Faidherbe qu'il y a une grande analogie entre le poul et les langues ouolof et sérère, bien qu'à première vue le poul semble tout à fait différent, qu'il n'ait pas le *kh*, qu'il n'ait pas d'article et que les noms souvent monosyllabiques en ouolof et en sérère soient polysyllabiques dans la langue qui nous occupe. — Les Pouls, les Ouolofs et les Sérères comptent jusqu'à cinq, puis disent cinq un, cinq deux, etc., jusqu'à dix. On calcule ensuite par dizaines.

L'analogie est surtout frappante avec le toucouleur. Mais si l'on veut se rappeler que, depuis des siècles, les Pouls sont sur les bords du Sénégal, que même avant l'invasion des Dénianké, les Pouls conquérans venus du Fouladougou, les premiers Pouls pasteurs s'étaient unis aux familles sérères et ouolofs, donnant ainsi naissance à la caste des Torodo, Toucouleurs qui, bien que noirs, ont des traits européens, on ne s'étonnera pas des mots communs que l'on trouve dans ces trois langues. Les Pouls se servent de l'écriture arabe, et les lettrés écrivent correctement dans cette langue, qui sert aux relations diplomatiques avec les peuples du Soudan.

Les écoles sont nombreuses au Fouta-Djalon. Les professeurs les plus célèbres sont à Donhal Fella, à Fougoumba, à Labé et chez les Houbbous, qui sont des marabouts très instruits, mais indépendans de l'almamy du Fouta. Les jeunes filles apprennent à lire, mais on ne leur enseigne que les premiers versets du Koran; ensuite leur instruction est jugée suffisante.

Quant aux jeunes gens, ils lisent et commentent « le livre sacré. » Quelques-uns vont au Boundou ou même chez les Maures du Tagant compléter leur éducation et reviennent ensuite dans leur pays. L'homme instruit est vénéré et respecté de tous. Ils ne lisent toute leur vie qu'un livre : le Koran. Jamais le proverbe : que l'homme d'un seul livre est à craindre n'a été plus vrai que des Pouls. C'est ce qui fait la force de l'islam en apprenant à ses adeptes la résignation et le fanatisme, c'est ce qui pousse ces tribus pastorales dans leur marche conquérante.

Ils ignorent l'histoire, mais leurs marabouts en ont composé une. Elle est dans le Koran des Pouls, qui est non-seulement le texte de la religion, plus ou moins altéré et approprié à leur race et au milieu dans lequel ils vivent, mais encore un livre légendaire, montrant le triomphe de l'islam sur les peuples blancs ou noirs, apprenant aux enfans que leurs pères étaient aux côtés de Mohammed, dont ils étaient les plus fermes soutiens, et que l'avenir sur le Niger et dans l'Afrique occidentale leur appartient s'ils marchent toujours « dans le sentier droit. »

Je me hâte d'ajouter, à la louange de ce vaillant peuple, que leur fanatisme est resté doux envers les Européens, s'il a été inexorable pour les populations fétichistes qui les entourent. Aucun voyageur jusqu'à ce jour n'a été massacré par eux.

Thompson, le missionnaire anglais, est mort au village de Dara, près Timbo, entouré de la sollicitude des parens de l'almamy Alfaia Ibrahima Sory. Il était venu chez les Pouls pour les convertir au protestantisme. Les marabouts de Timbo l'écoutèrent avec bienveillance, discutèrent avec lui, ne le laissèrent manquer de rien et lui dirent qu'ils espéraient que Dieu et Mohammed ouvriraient les yeux

à un homme comme lui et qu'il demanderait à devenir musulman.

C'est peut-être la légende touchante rappelée par Hecquard qui est la cause, sinon de la bienveillance, du moins de la réserve observée par les Pouls à l'égard des chrétiens. Lorsque Mahomet fut de retour de Medine, il envoya, dit la légende poul, un messager au chef des chrétiens pour l'engager à embrasser sa religion comme la seule véritable. L'ambssadeur du Prophète fut très bien reçu par les chrétiens, qui le comblèrent de cadeaux et qui, après avoir renfermé dans une boîte d'or la lettre de Mahomet, la lui renvoyèrent en répondant que leur religion étant celle de leurs pères, ils ne pouvaient la renier, mais qu'ils avaient été touchés et flattés de sa démarche. En recevant cette lettre, Mahomet se prosterna et pria Dieu de donner aux chrétiens du bonheur et des richesses pour les récompenser du bon accueil qu'ils avaient fait à son messager et du respect qu'ils avaient montré pour l'envoyé de Dieu. »

Il est regrettable que cette légende ne soit pas répandue chez les Touaregs et dans ces pays du nord de l'Afrique, où l'islam, oubliant le respect et la tolérance que les Européens, les Français surtout, ont toujours montrés pour lui, n'enseigne à ses adeptes que la haine la plus aveugle et le fanatisme le plus absolu contre ceux qui ne partagent pas sa croyance.

Aussi je n'oublierai jamais les Pouls. Pendant une grave maladie qui a failli m'emporter à l'époque du Kori Leourou Soumayé (fête du Radaman), quatre cents hommes prosternés autour de la mosquée de Donhol priaient, l'almamy avec eux, pour que Dieu et le Prophète voulussent bien conserver mes jours. Je ne sais si ce sont leurs prières ou leurs soins, — les deux peut-être, — qui m'ont sauvé; quoi qu'il en soit, je conserverai au fond du cœur le souvenir de ces musulmans exempts de fanatisme qui demandent à ne faire avec nous qu'une même famille, ayant même père et même mère, pour me servir de leur langage imagé.

Le Fouta-Djalon, qui comprend un territoire considérable habité par une race travailleuse, âpre au gain et qui nous désire, doit attirer l'attention de notre pays. N'oublions pas que cette contrée, comme le Sénégal, est la clé du Soudan, que, du Haut-Niger au Haoussa, on rencontre partout les Pouls, qu'il y a là un empire commercial immense, dont les habitans du Fouta-Djalon sont les courtiers principaux et dont ils ont jusqu'à ce jour défendu l'entrée avec opiniâtreté, craignant de perdre leur monopole. Mieux vaut douceur que violence, au Soudan surtout. Commençons par exploiter le Fouta-Djalon, et lorsque les Pouls nous connaîtront mieux, ils seront les

premiers à nous prendre par la main et à nous conduire au milieu de leurs frères, qui vivent dans la vallée du Niger. C'est par le commerce que nous réussirons auprès d'eux.

III.

Le Poul pur existe au Fouta-Djalon, malgré les nombreux mélanges qui ont eu lieu avec les Dialonkés. Il est d'une taille élevée et bien prise. Son physique est agréable; en général, il n'est pas gros. Le thorax a une forme trapézoïdale, les muscles sont bien développés. Les cheveux très noirs, à peine laineux, sont ou bien coupés ras ou tressés sur les tempes. Dans ce cas, on les porte longs. Cette manière de se coiffer rappelle la coutume des Sarracolets et des Bambaras. Les tresses sont de la grosseur du petit doigt.

Le crâne est dolicocéphale. Le front est assez élevé, fuyant vers les tempes. Les sourcils sont très épais. Les cils très longs, soyeux, voilent des yeux fendus en amande, très beaux, très doux, à l'expression un peu sauvage (yeux de gazelle). L'angle externe de l'œil est un peu plus élevé que l'interne. La couleur des yeux, ou mieux de l'iris, est d'un jaune brun foncé. Le nez, quelquefois droit, est le plus souvent légèrement épaté. La bouche est assez grande; les lèvres, charnues, sont sensuelles. Le menton est rond, allongé. Les oreilles, petites, ont un lobule peu allongé et sont bien plantées. Il y a une grande distance entre le menton et l'oreille. Les mains sont fines; les doigts longs et déliés. Les pieds, généralement petits, ont le gros orteil nettement séparé des autres doigts, qui sont plantés. Les articulations des doigts de pied sont très souples. Le Poul prend le plus grand soin de ses pieds et de ses mains. Ces hommes sont de grands marcheurs; ils font souvent 80 kilomètres du lever au coucher du soleil. Le mollet n'est pas en général proéminent. Le cou-de-pied est un peu fort, et le talon fait une saillie. La région montagneuse dans laquelle ils vivent, région très humide (pluies torrentielles de l'hivernage), est la cause de la carie dentaire qui sévit chez eux. Les Pouls n'ont pas les dents admirables des Ouolofs; généralement les incisives de la mâchoire supérieure sont cariées chez eux; les dents sont souvent mal plantées. Le système pileux est peu abondant. Ils ont la moustache rasée ou coupée ras; ils portent une barbiche coupée généralement en pointe. La couleur des Pouls est bronzée (couleur chocolat, chocolat au lait). Lorsqu'il y a mélange de sang dialonké, la couleur devient souvent noire; la face est plus élargie, les pommettes saillantes, le nez très épaté et les lèvres plus grosses.

Les Pouls sont plutôt minces que gros; cependant quelques-uns ont de l'embonpoint. Je citerai Almamy Hamadou et Alfa Aquibou,

roi de Labé. J'ai vu un chef, Alfa Gassimou, qui avait une taille de 1m,90. Un parent d'Almamy Sory, Modi Aliou, était également très grand, mais fort maigre, tandis qu'Alfa Gassimou est énorme.

Les mêmes caractères se retrouvent chez les femmes. Les jeunes filles sont gracieuses, même belles parfois, leurs seins fermes et d'une forme remarquable, les épaules bien faites, les bras aux extrémités fines; les jambes et les cuisses, plutôt fortes que maigres, montrent la beauté et la pureté de cette race. Mais ces femmes se flétrissent de bonne heure, et, à mesure que les couches se répètent, les charmes disparaissent : les seins se fanent, et à trente ans elles sont vieilles et prennent de la corpulence. Il y a cependant des exceptions remarquables; je ne puis m'empêcher de citer une femme de l'almamy Sory, Néné-Ayba, qui, à quarante ans, a conservé une beauté exceptionnelle, ainsi que la mère de Modi-Boukar Biro, fils de l'almamy Omar, qui, malgré son âge avancé, possède une physionomie très belle, rappelant d'une manière frappante, celle d'une reine de France, célèbre par sa beauté et ses malheurs, Marie-Antoinette. En résumé, le vrai Poul a, comme on l'a dit souvent, un type presque européen.

Les Berbères, auxquels notre civilisation convient, prospèrent dans nos provinces algériennes, tandis que les Arabes, ayant de la peine à continuer leur vie pastorale, gagnent le Sahara; les Pouls du Fouta-Djalon, avec leurs terrains immenses, leurs goûts passionnés pour l'agriculture, feront comme les Berbères du nord de l'Afrique, si la France profite du traité signé avec eux. Ils s'instruiront, travailleront et ne tarderont pas à produire. Il est essentiel de ne pas nous laisser devancer et perdre bénévolement des résultats acquis.

L'histoire du Fouta-Djalon est peu connue encore. Caillié, Mollien, Hecquard et M. Lambert, les deux derniers surtout, ont donné des renseignemens précieux, mais j'ai pu m'apercevoir, pendant mon séjour chez les Pouls, combien il est difficile d'obtenir qu'ils disent la vérité. Les différentes chroniques, écrites en arabe, que j'ai rapportées, jetteraient de la clarté sur cette question, je n'ai malheureusement pas encore pu les faire traduire. Elles donnent la liste exacte des chefs principaux, tant des provinces de Timbo et Fougoumba, que l'important pays de Labé, dont le chef à l'origine faillit devenir le maître suprême du Fouta-Djalon.

Ce sont les renseignemens recueillis de la bouche même de l'almamy Ibrahima Sory et de celle de l'almamy Hamadou que je vais transcrire. Ils ont été complétés par les récits des *griots*, chanteurs attachés à ces princes et qui ont, comme jadis les trouvères du moyen âge, recueilli les hauts faits de leurs seigneurs et les légendes concernant leurs aïeux.

Les Pouls, comme nous l'avons dit, prétendent descendre des

blancs. Ils sont venus de l'est, et la tribu qui a envahi les hauts plateaux du Ba-Fing, de la Gambie et du Rio-Grande, arrivait du Massina, pays situé sur la rive droite du Niger entre Ségou et Timbouctou. A cette époque, tous les Pouls n'étaient pas musulmans, et même aujourd'hui on rencontre, dans le Ouassoulou et le Kankan, des Pouls nomades qui n'ont qu'un seul culte, celui de leurs troupeaux qu'ils font prospérer le mieux qu'ils peuvent sans se préoccuper du lendemain. Il y a près de deux siècles que ce peuple habite cette contrée, où il avait trouvé une population nombreuse, les Dialonkés, qui faisaient partie de la grande famille mandingue.

Les Pouls se dispersèrent dans le Dialouka-Dougou (*Dialonké*, pays), c'était le nom du pays, à la recherche des meilleurs pâturages et ne tardèrent pas à voir leurs troupeaux prospérer sur ce sol fertile. D'autres Pouls descendirent du Fouta sénégalais, où, au commencement du XVIIIe siècle, Abdou-el-Kader avait fondé un grand état, et se mêlèrent aux tribus venues de l'est.

Les tribus vivaient à l'état d'isolement. Quelques noms de chefs étaient prononcés, mais aucun n'avait eu l'idée d'unir tous les Pouls en une même nation et de les rendre par là capables de se faire respecter d'abord et de devenir ensuite les maîtres de ces pays si fertiles. C'est à Modi Maka Maoudo (Maka le Grand), grand-père de Modi Djogo, président actuel de l'assemblée des anciens à Timbo, que devait venir cette pensée qui a fait la grandeur de son pays.

A leur arrivée, les Pouls étaient conduits par deux frères, Séri et Seidi, de la famille princière des Sidiankés, à laquelle appartenait Ahmadou-Lobbo, chef du Massina. A cette époque, les chefs pouls, comme aujourd'hui, portaient des titres de noblesse. Alfa était le premier titre; venaient ensuite les tierno et les modi. Modi correspond au titre espagnol don.

Séri et Seidi vivaient dans les environs de Fougoumba, où commençaient déjà à se réunir des assemblées populaires. L'histoire ne parle pas des enfans de Séri. Seidi, qui était plus remuant que son frère, prenait peu à peu de l'importance; il eut un fils appelé Sambégou, qui lui succéda. Sambégou eut pour descendant Madi, qui fut remplacé par son fils Alfa Kikala. Kikala eut deux fils, Nouhou et Malik Sy. Les deux frères vécurent en bonne intelligence.

Fougoumba devenait de plus en plus le centre intellectuel et politique des Pouls. Des écoles où l'on enseignait l'arabe y existaient; c'est là que furent élevés Alfa, fils de Nouhou, et Ibrahima, fils de Malik Sy. Tous deux étaient très pieux, mais Alfa ne tarda pas à acquérir une instruction supérieure à celle de ses concitoyens, il lut et prêcha le Koran avec une telle éloquence qu'on lui decerna le titre de *karamoko*, l'illustre, et désormais Karamoko Alfa fut vénéré comme un grand marabout.

Karamoko avait eu pour maîtres Tierno Samba, marabout renommé qui habitait alors Fougoumba, et devait mourir plus tard à Bouria, où j'ai vu sa tombe, qui est un lieu de pèlerinage. Il existe même une coutume à ce sujet : il est défendu à l'almamy, aux chefs et aux simples citoyens d'entrer à cheval dans cette ville; tous doivent mettre pied à terre pour rendre hommage à Tierno Samba. Nous nous sommes conformés à cet usage lors de notre passage. Tierno Samba avait également pour *halité* (élève) Maka Djoba, devenu plus tard chef du Bondou et grand-père de Bou-Bakar Saada, l'almamy actuel.

Les Pouls, devenus nombreux, riches et puissans, commençaient à lever la tête et parlaient de convertir, les armes à la main, les Dialonkés fétichistes qui refusaient de croire au vrai Dieu. De nombreux conciliabules eurent lieu à Fougoumba, point central situé à égale distance de Timbo et de Labé; mais la réunion la plus célèbre fut tenue entre Broualtapé et Bombolé, dans un endroit connu des marabouts seuls, sur les bords d'un ruisseau sacré. C'est là que fut décidée la guerre à outrance contre les Keffirs ou infidèles. Les marabouts donnèrent à l'endroit où se réunissait la conférence le nom de Fouta-Djalon, désignant par ce nom seul le but à poursuivre : l'unité nationale des Pouls et des Dialonkès convertis de gré ou de force, — et comptant plus tard étendre ce nom à tout le tertitoire compris entre le Niger et l'Océan. C'est de là d'abord, de Fougoumba ensuite, que sont partis les mots d'ordre qui dirigeaient les fidèles pour les grandes guerres de l'islam.

Presque tous les prêcheurs de guerre sainte ont commencé par se livrer à la méditation dans la solitude, et cette façon d'agir n'a pas peu contribué à leur succès en frappant l'imagination populaire. « Karamoko Alfa, me disait le chef de Fougoumba, Alfa Hamadou, venait de se marier depuis peu avec une jeune et belle fille. Un jour, il annonça à sa femme que Mohammed lui était apparu et lui avait dit que, s'il priait longtemps, isolé de tous les siens, Dieu lui donnerait la gloire de convertir les infidèles et qu'il deviendrait le chef de son pays. Karamoko se retira dans une case à Fougoumba et y resta pendant sept ans, sept semaines et sept jours à demander à Allah la conversion des idolâtres. Jamais il ne permit à sa femme de pénétrer jusqu'à lui. Il vécut seul, jeûnant toute la journée, ne prenant qu'une faible nourriture que lui faisait passer un captif après le *salam* du soir. « Il y avait sept ans, sept semaines et sept jours qu'il vivait ainsi dans l'isolement et le recueillement le plus absolu, lorsque son épouse, frappant à la porte, lui cria : « Allah soit loué! tes prières ont été entendues, et le Fouta te réclame comme chef pour le conduire contre les infidèles. » Tous les anciens, en effet, réunis à Fougoumba, venaient sur la proposi-

tion de Modi Maka et malgré quelques compétitions, celle entre autres d'Alfa Labé, le guerrier le plus célèbre qu'il y eût parmi eux, de nommer Karamoko Alfa chef suprême des Pouls.

Modi Maka était ce que l'on appelle en ouolof un *diambouren*, un parleur. C'était l'orateur, le *leader* des réunions politiques. Sa parole était respectée et la victoire lui restait toujours. On savait qu'il n'avait aucune ambition pour lui-même, il ne songeait, disait-il, qu'à son pays et se contenta toute sa vie d'être le président du conseil des anciens, poste que les Pouls reconnaissans transmirent ensuite à sa famille et qu'occupe aujourd'hui son fils Modi Djogo, l'homme le plus habile, le plus fin diplomate qu'il y ait peut-être au Soudan, où tout le monde n'est pas aussi naïf qu'on se le figure parfois, même après avoir vécu de longues années à la côte d'Afrique.

Parmi les chefs réunis à Fougoumba se trouvaient Tierno Colladé, Cheikou Kébali, le chef de Koïn, le chef de Tembi, Cheikou Souleyman. Le premier appuyait la candidature d'Alfa Labé; il voulait un guerrier à la tête des Pouls. La discussion, paraît-il, fut très vive, et ce n'est qu'en voyant l'indécision du conseil que Modi Maka parla de Karamoko, un des chefs de leur race et l'un des plus pieux parmi les musulmans. Le nom de Karamoko rallia tous les suffrages.

La chronique qui m'a été confiée par Alfa Suleyman, chef de Cousotomi, se rapporte à cette époque. J'ai pu, grâce à mon interprète, en traduire les débuts qui se rattachent à la fondation du Fouta et que je crois intéressant de faire connaître :

« Louange à Dieu, maître de l'univers, le clément, le miséricordieux, souverain au jour de la rétribution et qui nous dirige dans le sentier droit! Conduis ma main pour écrire ce livre; donne-moi la mémoire, afin que je n'oublie aucun des noms de nos ancêtres, de ceux qui les premiers ont commencé à prier le Très-Haut suivant les rites de l'islam et à faire la propagande religieuse (la guerre sainte : *djihad*), à élever des mosquées. Ils étaient nombreux. C'étaient : Cheikou Ibrahima, Sambégou, Cheikou Alfa Fanno, Alfa Laadiamo, puis les grands marabouts Karamoko Alfa, Cheikou Ibrahima Sory, Yoro Bori, Alfa Samba Bouria, Cheikou Ousman Fougoumba, Cheikou Kébali, Cheikou Hamadou Koukalabé Mahou, Cheikou Salifou Bala, Cheikou Souleyman Timbi-Tounni, Cheikou Mohamadou Sellou Molabé, et Mahou Tisatou. »

Ces chefs et ces marabouts avaient formé de nombreux *talibés*. Ils se réunissaient à Fougoumba pour lire et commenter le Koran. Ils se posaient des questions sur le Prophète et s'excitaient à la prière. C'est à Fougoumba que la guerre sainte contre les infidèles fut décidée. Tous, maîtres et talibés, furent unanimes. Ils se levèrent, saisirent leur lance, qu'ils jetèrent l'un après l'autre contre un arbre appelé *doundouké*. Celui qui toucherait l'arbre devait être proclamé

chef suprême. Personne ne l'atteignit, et les Pouls se prosternèrent de nouveau, demandant à Dieu de les protéger dans laguerre qu'ils allaient entreprendre pour l'islam. »

Nous avons vu plus haut que c'est à Karamoko Alfa que furent confiées les destinées de son pays.

L'armée était prête, et l'on ne tarda pas à se mettre en campagne. Ava Bouramo et Condé Bouramo, chefs du Ouassoulou et du Sangarou, avaient quitté les bords du Niger et s'étaient rapprochés du Ba-Fing. Les deux armées ne tardèrent pas à être en présence; malheureusement, Karamoko Alfa ne fut pas à la hauteur de sa mission, et malgré la bravoure de son fils Modi Salafou, il fut complètement défait et obligé de battre en retraite.

Les chefs mandingues envahirent le Fouta, remportèrent de nouveaux avantages sur les Pouls et élevèrent une forteresse (*tata*) non loin de Fougoumba, d'où ils se répandirent dans la campagne et ne tardèrent pas à semer la terreur dans le pays.

Karamako Alfa avait eu la raison ébranlée par tous ces désastres. Il ne pouvait rester à la tête du gouvernement. On songea à le remplacer. Tierno Colladé insista pour qu'on nommât Alfa Salifou, mais Modi Maka fit pencher la balance en faveur du cousin germain de Karamoko, Alfa Ibrahimo, fils de Malik Sy. A peine nommé, celui-ci réunissait tous ses parens (il avait une centaine d'enfans), attaquait bravement l'armée du Ouassoulou et tuait ses deux chefs sur les bords du marigot de Sirakouré, non loin du mont Kourou. Ibrahima, poursuivant ses avantages, rejeta bientôt les Mandingues sur le Niger. C'est dans cette brillante campagne qu'Alfa Ibrahima eut à combattre une amazone, femme de Condé Bouramo; plus heureuse que Penthésilée, qui périt sous les coups d'Achille en combattant pour les Troyens, l'amazone africaine, d'après M. Lambert, aurait été épargnée par le chef poul.

Le Fouta était sauvé. L'assemblée des anciens, réunie à Fougoumba, décerna à Ibrahima le titre de *cheikou*, qui correspond à celui de *ghâzi* décerné à Osman-Pacha pour la bravoure qu'il avait déployée en défendant Plewna contre les Russes. Cheikou Ibrahima continua à combattre les infidèles et agrandit rapidement le territoire de son pays. Pour le récompenser des services rendus aux Pouls, les chefs réunis en assemblée solennelle le proclamèrent almamy, à la condition formelle qu'il reconnaîtrait toujours au conseil des anciens le droit de donner son avis sur toutes les questions de politique intérieure et extérieure ; que de plus ses successeurs, pris dans sa famille, seraient d'abord reconnus comme tels par un vote de l'assemblée.

L'investiture du nouvel almamy aurait toujours lieu à Fougoumba, et ce serait le chef de cet endroit qui mettrait sur le front de l'al-

mamy le turban insigne du pouvoir suprême. Cette ville était réellement à cette époque non-seulement la capitale, mais la ville sainte du Fouta-Djalon. Ce n'est qu'à ce moment (1789?) que le nom de Timbo apparaît dans les chroniques. Des Pouls idolâtres l'habitaient et l'appelaient Gongovi (grande maison). Ils s'étaient convertis depuis quelques années à la suite d'une expédition à laquelle avaient pris part les plus grands chefs qui changèrent le nom de Gongovi en celui de Timbo. Son nom lui vient du mot poul *timmé*, qui désigne un arbre magnifique, dont le bois est comparable, sinon supérieur à l'acajou et qui est très commun dans la vallée où s'élève cette ville. Almamy Ibrahima transporta le siège du gouvernement à Timbo, où le suivirent les principales familles, mais Fougoumba resta la ville sainte, la ville des talibés, et son influence politique ne périclita pas.

De cette époque date la prospérité des Pouls. L'almamy fit une nouvelle guerre aux Mandingues, venus au secours des Dialonkès, il soumit les pays de Koïn et de Colladé; fit reconnaître son autorité par Alfa Hamadou-Sellou, chef du Labé, qui s'était déclaré indépendant; il marcha ensuite vers la Haute-Gambie, imposa le Niokolo et força Maka, roi du Bondou, à se faire musulman et à prendre le titre d'almamy. D'après mes renseignemens, il ne serait pas allé dans le Kaarta, mais il y aurait envoyé des émissaires.

L'almamy Ibrahima était alors à l'apogée de sa puissance. Les Dialonkés avaient été forcés ou d'embrasser l'islamisme ou de se réfugier vers le littoral. Les Pouls, pour rappeler le souvenir des succès et de la rapidité des expéditions d'Almamy Ibrahima lui donnèrent le surnom de Sory, qui signifie le matinal. Ce nom devint populaire, et ses partisans prirent tous le nom de *souria*. Les victoires d'Almamy Ibrahima Sory et sa popularité ne tardèrent pas à inquiéter le conseil des anciens, qui craignit de perdre son influence et de s'être donné un maître.

Karamoko Alfa avait laissé des partisans, que l'on appelait les *alfaia*. C'étaient tous des marabouts fervens, et, bien que peu nombreux, ils avaient un certain pouvoir. A la mort de Karamoko, ils avaient essayé, mais sans succès, de faire nommer Alfa Salifou. Ce dernier ne se découragea pas, il fit plusieurs expéditions dans le Ouassoulou, mais des défaites successives l'obligèrent à revenir et il mourut à Timbo.

C'est à cette époque que Modi Maka, s'alliant aux alfaia, fit également proclamer comme almamy Abdoulaye Bademba, frère d'Alfa Salifou. Il y avait désormais deux almamys, l'un en activité, l'autre en disponibilité. Le temps pendant lequel ils devaient exercer chacun le pouvoir effectif fut laissé à la décision du conseil présidé par Modi Maka. Le plus sage, le plus aimé des citoyens,

devait rester le plus longtemps au pouvoir. Cette mesure avait été adoptée à une grande majorité par le conseil et fut accueillie avec enthousiasme par tout le Fouta-Djalon. C'est le même système qui régit toujours le pouvoir, au moment où nous écrivons.

Cette mesure paraît excellente aux Pouls, qui y trouvent de grands avantages. « Le Fouta a de la tête, me disait Modi Mamadou Saïdou, le chef de la mission poul en France ; sur deux almamys, il y en a souvent un de bon ; de plus il est stimulé à se faire aimer et à travailler pour le bien de son pays, grâce à la présence de son collègue, qui n'attend qu'une occasion pour se mettre à sa place. Cette rivalité, moderée par la présence du conseil, donne plutôt de bons que de mauvais résultats et les guerres entre alfaia et souria ne sont jamais ni bien longues ni bien cruelles. Les dissentimens ne s'étendent pas aux provinces, tout se règle dans les districts de Timbo, et de Fougoumba et, la guerre finie, il faut que le vainqueur soit accepté par l'assemblée, qui représente le pays. Un seul maître veut souvent tout accaparer, témoin l'exemple de Bou-Bakar Saada, almamy du Bondou, dont les exigences ont forcé les sujet à s'expatrier les uns au Fouta-Djalon, les autres au Kaarta et à Ségou. Comme, avec chaque almamy, les chefs de province et les chefs de village changent, il en résulte qu'un plus grand nombre de Pouls peuvent exercer le commandement à leur tour. Il y a moins de mécontens. De plus, ajoutait Mamadou, comme c'est par les largesses que les almamys se font surtout des partisans, tous ceux qui les approchent sont heureux ; ils reçoivent d'une main les impôts et les coutumes et, de l'autre, ils les rendent, par les aumônes qu'ils donnent à tous les malheureux et par les riches cadeaux qu'ils font à leurs partisans. Almamy est la providence des pauvres. »

Almamy-Ibrahima Sory se soumit à la décision du conseil, et céda le pouvoir à Almamy Abdoulaye ; mais il fut rappelé peu de temps après, remporta de nouvelles victoires, reçut le surnom de Maoudof, le Grand, et mourut dans la province de Labé, où il était allé à l'occasion de la mort d'Ala-Mamadou Sellou, chef de ce pays. L'œuvre de ce conquérant avait été considérable. Il laissait le Fouta-Djalon augmenté de nombreuses provinces et ayant non-seulement une unité nominale, mais une unité réelle, et l'almamy était désormais respecté partout, d'abord comme le chef suprême de la religion, puis comme le maître, comme le roi.

« Almamy Ibrahima Sory Maoudo, dit M. Lambert, avait régné trente-trois ans. » A sa mort les dissensions politiques commencèrent et la guerre civile ne tarda pas à éclater. Son fils, Sadou, fut nommé almamy. A cette nouvelle, Almamy Abdoulaye rassemble les alfaia, surprend Sadou à Timbo et le massacre dans

cette ville. Le conseil des anciens nomma alors le frère de Sadou, appelé Abdoul-Gadiri (Abd-el-Kader). Le premier soin du nouvel almamy fut de chercher à tirer vengeance des alfaia, dont la conduite avait révolté les Pouls. Il poursuivit, avec ses partisans, Almamy Abdoulaye, qui avait quitté Timbo pour se réfugier au Labé, l'atteignit à Quetiquia, près de la rivière Téné, dans la province de Colladé, et le tua de sa propre main.

Almamy Abdoul-Gadiri mourut de maladie à Timbo après un règne peu tourmenté. Il fut remplacé par son frère Almamy Yaya. Almamy Abdoulaye Bademba avait eu pour successeur Almamy Bou-Bakar. Le règne d'Almamy Yaya ne fut pas important. Il mourut de maladie à Timbo et eut pour successeur Almamy Hamadou, fils de Modi Amidou. Modi Amidou était le fils d'Almamy Sory Maoudo et, par conséquent, le frère d'Almamy Yaya.

Almamy Hamadou n'est resté au pouvoir que pendant trois mois et trois jours. Sa nomination avait eu lieu par surprise, et dans un grand et violent palabre les habitans de Timbo décidèrent que, Modi Amidou n'ayant pas été almamy, son fils ne pouvait l'être, d'après les coutumes des Pouls. Ils sommèrent Almamy Hamadou de quitter le pouvoir. Celui-ci refusa, s'échappa de la capitale et s'enfuit dans la direction de Socotoro. Rejoint par ses ennemis au-delà de Saréboval, il fut massacré sur les rives du Tiangol Fella, marigot qui coule au pied du monticule où se trouve le village de Donhol Fella.

Almamy Oumarou, fils d'Almamy Abdoul-Gadiri, un des chefs les plus aimés du Fouta et qui, depuis plusieurs années, s'était fait connaître par sa bravoure contre les infidèles et sa haine contre les alfaia, fut appelé au pouvoir comme chef des souria.

Oumarou ne prit, en réalité, le pouvoir qu'à la mort d'Almamy Bou-Bakar, qui arriva inopinément. Ses partisans avaient caché sa maladie. Mais, le soir même du décès il faisait son entrée dans la capitale et conviait son cousin Ibrahima Sory, fils de Bou-Bakar, à une réconciliation complète. Il convint de lui céder le pouvoir au bout de trois années. Ibrahima Sory prit le titre d'almamy et se retira au village de Dara, dans le voisinage de Timbo.

C'est sous le règne d'Almamy Bou-Bakar que le territoire de Dinguiray fut cédé à El-Hadj-Omar et appartient désormais à la famille du prophète toucouleur. D'après M. Lambert, El-Hadj-Omar aurait réussi à détacher du tronc national et de l'autorité de l'almamy un parti de Foulahs ou Pouls, connu sous le nom de Obous, qui, à la voix du faux prophète, auraient attaqué Timbo en 1859. C'est un marabout vénéré, appelé Modi Mamadou Djoué, qui a formé ce parti hostile aux habitans de Timbo, et non le fameux guerrier toucou-

leur. Cette histoire des Obous, ou mieux Houbbous, est intimement liée aux règnes de l'almamy Omar et de l'almamy Alfaia Ibrahima Sory. Elle jette une vive clarté sur la situation politique des Pouls et montre que cette race guerrière a une idée nette du mot *patrie*, qui semble inconnu à la plupart des nations du Soudan occidental. Elle explique en même temps le fonctionnement de cette constitution bizarre qui serait impossible à réaliser dans nos pays, cependant civilisés, où je suis certain que jamais deux rois ou deux présidens régulièrement élus, possédant les mêmes attributions et devant exercer l'autorité à tour de rôle, ne parviendraient à s'entendre. Il faut l'apathie ou la sagesse de ces noirs barbares pour résoudre un pareil problème; et pour que cette constitution, qui a plus de cinquante ans d'existence, soit encore debout, je commence à croire avec Mamadou Saïdou, qu'il faut que les Pouls aient de la tête et beaucoup de bon sens.

Les Pouls du Fouta-Djalon sont tous musulmans et bon nombre d'entre eux, non contens de s'instruire auprès des marabouts de Fougoumba et du Labé, se rendent sur le fleuve Sénégal et vont dans le pays des Maures compléter leur éducation. Au début du règne de l'almamy Oumarou, un chef appelé Modi Mamadou Djoué, qui habitait à Laminia, dans le diwal de Fodé-Hadji, vint à Podor et fut ensuite dans le Gannar, sur la rive droite du Sénégal, où un chef maure, appelé Cheïk Sidïa, fit de lui un marabout fervent et instruit. Il revint sept ans après au Fouta, se retira dans sa maison de Laminia et commença à prêcher. Sa réputation ne tarda pas à se répandre; on vint de tous les points du Fouta-Djalon voir cet homme vénéré et lui demander des prières. Les chefs lui confièrent leurs fils. Alfa Ibrahima, frère de l'almamy Oumarou, aujourd'hui almamy des Pouls sous le nom d'Ibrahima Sory, vécut quelque temps auprès de Modi Mamadou et fut un de ses talibés favoris. Le village de Laminia acquit de l'importance; les élèves et les admirateurs de Modi Djoué prirent le nom de Houbbous. (*Houbbou ruxou Lattiri :* Quelqu'un qui aime bien Dieu.)

Une querelle insignifiante donna l'occasion à ce chef religieux de compter ses partisans et de s'ériger en chef politique, indépendant de l'almamy de Timbo.

Au sud du Fella Coumtat, existe une région montagneuse, d'un abord difficile et qui s'étend à plusieurs journées de marche dans la direction de Falaba. De nombreux villages pouls, amis de Modi Mamadou, étaient cachés dans les montagnes; ils considéraient le pays comme leur appartenant. Cheikou Séry, fils du chef de Baïto, et son ami Mamadou Salifou vinrent à cette époque élever un *roundé* (maison de campagne) dans ces montagnes et firent des plantations de manioc. Des élèves de Modi Mohamadou dévasté-

rent les champs, coupèrent le manioc et répondirent par des insolences, que le latin seul permettrait de rendre aux justes observations de Cheikou-Séry. La querelle dégénéra en bataille, et un esclave fut assommé à coups de bâton.

Le chef de Bailo envoya une députation à l'almamy Oumarou l'informer des troubles qui venaient d'avoir lieu. Celui-ci ne voulut pas trancher le différend, il désigna deux hommes qui furent avec ceux de Bailo trouver Modi-Mamadou Djoué, qui devait, en sa qualité de marabout, prononcer le jugement.

Le chef des Houbbous reçut les envoyés de l'almamy Omar entouré de ses talibès. Il fit un discours sur la religion qui arracha des larmes à toute l'assistance et termina ainsi : « Mes talibès appartiennent à Dieu et à moi; ils ne doivent rien à l'almamy. »

Les envoyés sortirent de la salle du conseil en laissant tomber ce mot de : *Modji!* C'est bon ! que les Pouls emploient toujours à la fin d'un palabre. C'était la guerre. Le *tabala* (tambour de guerre) retentit dans les provinces de Timbo et de Fougoumba, et quand les Pouls furent réunis, l'almamy Oumarou leur dit que les Houbbous étaient trop puissans, qu'ils voulaient se mettre au-dessus des lois et qu'il fallait les combattre.

Le conseil refusa à l'unanimité de donner des soldats à l'almamy : « C'est ta politique qui a fait les Houbbous puissans. Ce sont nos parens ou nos amis et non des rebelles. — Vous avez le droit de refuser, répondit Oumar, mais vous ne sauriez m'empêcher d'aller les combattre avec mes propres ressources; j'armerai tous mes esclaves et je les conduirai à la victoire. »

Les anciens de Timbo envoyèrent un courrier à Modi-Djoué le prévenir de l'attaque qui se préparait contre lui, et un grand nombre de Pouls se joignirent à l'almamy, espérant par leur présence hâter la conclusion de la paix.

Après plusieurs rencontres avantageuses pour l'almamy, les anciens le prièrent de cesser une guerre sacrilège, puisque c'étaient des musulmans pouls qui combattaient les uns contre les autres. L'almamy se soumit, mais à regret, à l'avis de ses conseillers, et retourna à Timbo. Il fit appeler son cousin Almamy Ibrahima Sory, qui était à Dara, et lui dit : « Les Pouls viennent de laisser se créer un troisième almamy : c'est le chef des Houbbous, Modi-Djoué. Devons-nous laisser amoindrir notre prestige ? »

Les deux almamys convinrent de faire de concert une nouvelle campagne à la fin de l'hivernage; mais ils furent devancés par les Houbbous, qui avaient recruté de nombreux partisans. Ces derniers détruisirent un village voisin de Bailo: mais leur armée échoua à l'attaque du village de Malako, non loin de Donhol-Fella. Almamy Omar et Almamy-Ibrahima Sory arrivèrent sur ces entrefaites avec

des renforts, livrèrent une bataille désastreuse à Modi Djoué sur les bords du marigot de Mongo, affluent du Tinguino, et furent obligés de battre en retraite, poursuivis par les Houbbous, qui saccagèrent Timbo. Almamy Oumarou se retira dans le diwal de Koïn et Almamy Sory se réfugia au Labé.

Bademba, frère d'Almamy Sory, réunit plus de six cents guerriers du Labé et se dirigea sur Timbo, qui était resté sans défenseurs. Sa population se composait de femmes et d'enfans. Les Houbbous occupèrent tous les villages situés dans les environs de Douhol-Fella, où ils s'étaient retranchés.

Bademba envoya le chef de ses esclaves annoncer à Modi Djoué et à tous les Houbbous qu'il les considérait comme des captifs et que lui, Bademba, était leur maître. Une bataille sanglante eut lieu à Koumi; deux mille quatre cents Houbbous (des Pouls, des Malinkés, des Dialonkés s'étaient réunis et avaient formé cette armée) luttèrent tout un jour contre les hommes de Bademba et furent obligés de battre honteusement en retraite. Après cette victoire, le chef poul écrivit aux deux almamys de revenir à Timbo, « que les Houbbous n'étaient pas à craindre. »

Ce ne fut que six mois après que Oumarou et Sory revinrent l'un de Koïn et l'autre de Labé, où ils avaient passé l'hivernage. Ils firent avec succès une expédition contre les Houbbous qu'ils battirent à Consogoya; les femmes assistèrent à la bataille et ramenèrent des prisonniers. Modi Mamadou Djoué gagna avec ses partisans les hautes montagnes qui s'étendent entre le Ba-Fing et le Tinguisso et mourut quelque temps après. Son fils, Mamadou, que le Fouta connaît sous le nom d'Abal (le sauvage), devint le chef des rebelles. Almamy Oumarou ne tarda pas à venir l'attaquer et le battit complètement sur les bords du Kaba, affluent du Tinguisso.

La défaite des Houbbous semblait irrémédiable, quand les soldats de l'almamy l'abandonnèrent, lui reprochant de vouloir anéantir des gens de leur race et de n'agir que par ambition personnelle sans songer aux intérêts du Fouta-Djalon. Resté seul avec ses captifs, Almamy Oumarou eut à supporter une attaque d'Abal et, ne se trouvant plus en force, il se replia du côté de Socotoro, accompagné par son frère Alfa Ibrahima, l'almamy actuel.

Les Pouls avaient vu d'un mauvais œil la guerre contre les Houbbous, et les deux almamys en sortirent amoindris dans leur influence et leur prestige. Oumarou était trop fin politique pour ne pas essayer de reconquérir sa popularité et de refaire sa fortune entamée par les dépenses de ses dernières expéditions. Il déclara qu'il voulait augmenter le territoire poul du côté du Comba (Rio-Grande) et combattre les populations fétichistes du N'Gabou. Il laissa Alfa Ibrahima comme gardien du pays et le fit reconnaître comme

son successeur. Ses fils Mamadou Paté et Bou-Bakar Biro l'accompagnaient dans son expédition. Almamy Oumar détruisit le village de Kansala, coupa la tête au chef, et parcourut en vainqueur tout le territoire de Koli. Cette campagne, qui dura deux ans, cessa par la mort de l'Almamy Oumar, qui survint en 1872. Le chef poul s'éteignit à Dombi-Hadji dans le N'Gabou des suites d'une maladie chronique pour laquelle ses médecins lui avaient fait faire usage des eaux thermales du village de Kadé.

Alfa Ibrahima fut proclamé almamy sous le nom d'Ibrahima Sory. La nouvelle de la mort d'Oumar s'était répandue dans tout le Fouta-Djalon avec une étonnante rapidité. Les regrets sincères des Pouls prouvèrent en quelle estime ils tenaient le chef qui venait de disparaître. C'est sous le règne de ce prince que les deux explorateurs Hecquard et M. Lambert visitèrent le Fouta-Djalon.

Ils furent accueillis par lui avec la plus grande bienveillance, tandis qu'ils trouvèrent une sourde antipathie auprès du chef alfaia Ibrahima Sory. Ils en conclurent l'un et l'autre que les souria étaient nos amis et les alfaia nos ennemis. Cette distinction n'a plus sa raison d'être aujourd'hui. Les deux partis sont nos alliés et le resteront tant que nous ne chercherons pas à occuper le Fouta-Djalon. C'est un sentiment de jalousie contre Oumar qui a fait d'Almamy-Ibrahima Sory un ennemi pour Hecquard et M. Lambert.

Les deux chefs du Fouta s'appelant tous les deux Ibrahima Sory, on disait Almamy Sory-Donhol Fella pour désigner le chef des souria, successeur d'Oumar, et Almamy Sory-Dara quand on parlait du chef alfaia.

Pendant la campagne d'Oumar sur les bords du Rio-Grande, Almamy Sory-Dara était resté à Timbo, sans songer à faire la guerre aux Houbbous.

A l'annonce de sa mort, il crut le moment favorable pour appeler le Fouta-Djalon à entreprendre une nouvelle expédition contre des gens qu'il considérait comme des rebelles. Ayant réuni un contingent assez fort, il se rendit à Bailo, ensuite à Firia, dans les pays des Dialoukés, cherchant inutilement les Houbbous, qui, prévenus par des espions s'étaient dirigés vers les montagnes de Gounatat, non loin de Donhol. Il finit par les rencontrer au village de Boqueto, résidence d'Abal.

Voici le récit de ce combat d'après Mamadou Saïdou. « La bataille commença à quatre heures du soir, un samedi, et continua jusqu'au dimanche. A quatre heures du soir, le dimanche, Abal, chef des Houbbous, fit tuer Almamy Sory-Dara sur les bords d'un petit ruisseau appelé Mongodi. Almamy Sory, abandonné par ses hommes, n'avait pas voulu s'enfuir; il s'assit sur les bords du marigot, et un homme d'Abal, le trouvant là, le frappa d'un coup de sabre à l'avant-

bras droit. Cet homme, nommé Coumba, appelait à son aide, tout en frappant : « Venez, criait-il, je tiens l'almamy. » Il donna un deuxième coup de sabre sur l'épaule du chef poul, mais celui-ci ne bougea pas. Un enfant, entendant les cris, était allé prévenir Abal. Après avoir inutilement frappé l'almamy, Coumba courut après les Pouls qui fuyaient et coupa le cou à un grand nombre.

Abal arriva sur ces entrefaites. Il vint dire bonjour à Almamy Ibrahima. Almamy lui dit bonjour. « Viens dans le tata (enceinte du village), je vais te faire soigner, » ajouta Abal. Almamy répondit : « Non, je ne bouge pas de place, ni pour aller à Timbo, ni pour entrer dans ton tata. A la fin du monde, on me trouvera ici: Tue-moi. » Abal lui dit alors : « Tu ne veux pas venir? » Almamy dit : « Non ! » Aux renseignemens que le chef houbbou cherche à obtenir de l'almamy vaincu, celui-ci répond : « Si tu étais mon prisonnier, je ne te demanderais rien; tu n'as rien à me demander. »

Abal est parti pour retourner dans son village, en disant aux gens qui étaient avec lui de rester et de tuer l'almamy. Ces hommes l'ont tué à coups de bâton, parce qu'un grand marabout comme Ibrahima Sory est invulnérable par le sabre, la balle et le fer. Il faut l'assommer pour en venir à bout; il a la peau trop dure. Une fois mort, on lui a coupé la tête. Mamadou, fils d'Almamy Sory Dara, est retourné sur le champ de bataille, où il avait laissé son père; il est descendu de cheval, puis est resté immobile. Les hommes d'Abal l'ont tué à coups de sabre. Un autre de ses fils, Ba Paté, est venu également se faire massacrer sur le corps de l'almamy, ainsi que ses deux frères, Sadou et Aliou, puis quarante-cinq guerriers pouls sont venus l'un après l'autre se faire tuer, escortés de leurs griots, qui chantaient leurs louanges et les encourageaient à mourir avec leur roi. C'est Bay, Toucouleur du Bondou, griot dévoué à l'almamy, qui, par son chant enthousiaste, avait fait revenir tous ces hommes, qui fuyaient. Il fut massacré à son tour. Un autre chanteur reçut trois coups de sabre et trois balles; il a survécu. Seul, le plus jeune des chanteurs, appelé Hamadou, dut à sa grâce et à sa bonne mine d'être épargné. Il fut emmené par les Houbbous, et, plus tard, Abal en fit cadeau à Almamy Ibrahima, le chef des souria. La tête d'Almamy Sory Dara fut exposée sur la porte de la maison d'Abal.

Quand le bruit de ce désastre parvint à Timbo, les alfaia proclamèrent Hamadou, second fils de Bou-Bakar, almamy. Celui-ci, depuis son avènement au pouvoir, n'a jamais songé à venger son frère. Je crois devoir ajouter que le chef alfaia est peu influent. Almamy Ibrahima Sory, que son titre d'ancien talibé de Mamadou Djoué, père d'Abal, a rendu favorable à celui-ci, ne permettrait sans doute pas cette expédition.

Les Houbbous ne sont pas nombreux. Abal, qui n'a que quarante-trois ans, sera remplacé par son frère Sory. Bien qu'ils habitent un pays d'une défense facile, je les crois appelés à disparaître ou, mieux, à se mêler de nouveau à leurs frères du Fouta-Djalon, si Fodé Darami, poursuivant ses succès du côté du Kouranko et de Falaba, leur fermait la route de Mellacorée et de Sierra-Leone, où ils vont acheter les fusils et la poudre.

IV.

La constitution du Fouta-Djalon est une république aristocratique. Le pouvoir est partagé entre deux chefs élus qui prennent le titre d'almamy, prince des croyans. Nous avons vu qu'ils étaient toujours choisis dans les familles d'Alfa et de Sory. Un conseil des anciens, dont font partie de droit tous les notables de Timbo, est chargé de discuter les affaires publiques. Il donne son avis sur les nominations des chefs des provinces et sur les questions de politique intérieure ; il discute les rapports avec les états voisins, approuve les traités passés au nom de l'almamy, qui n'est que le premier représentant de la nation poul. Une mesure ne peut être adoptée que si elle obtient l'assentiment de la majorité des anciens. C'est parmi eux que l'almamy choisit souvent ses ambassadeurs.

Le pays est divisé en treize provinces ou diwals; ce sont ceux de Timbo, Bouria, Fougoumba, Kébali, Colladé, Colen, Koïn, Timbi Tounni, Timbi Médina, Labé, Bailo, Fodé-Hadji, Massi.

Chaque province a son chef, ou mieux, ses deux chefs, l'un souria, l'autre alfaia. Ce sont eux qui nomment ensuite les chefs des villages qu'ils commandent. Ceux du Labé et de Timbi, Alfa Aguibou et Tierno Maadjiou, sont les plus influens. Dans chaque capitale de diwal, il y a un conseil de notables.

Chaque chef de village a le droit de rendre la justice, aidé de son marabout. C'est le Koran qui sert de code; mais seuls les chefs de provinces peuvent prononcer une condamnation capitale, et même, souvent, le condamné est envoyé à Timbo afin que l'almamy et son conseil puissent prononcer en dernier ressort.

Le chef possède le pouvoir civil et militaire. Tous les Pouls sont soldats. En cas de guerre, chaque village désigne son nombre d'hommes suivant son importance, qui sont dirigés sur le chef-lieu où se forme le corps d'armée de la province, avant de se rendre sur le théâtre des événemens. Les chefs amènent en outre leurs esclaves. J'estime que le Fouta-Djalon, qui a une population libre d'environ cinq cent mille habitans et peut-être cent mille esclaves, peut avoir facilement une armée de vingt-cinq mille hommes, tous armés de fusils à pierre.

Les villages si coquets des Pouls, bien que n'ayant pas de remparts, sont plus difficiles à prendre que ceux du Fouta-Toro ou du Haut-Sénégal. Chaque case est entourée d'une solide palissade qui se réunit à celle des maisons voisines. Une rangée de vigoureux arbustes (*épurges*) complète cette défense. Il faudrait faire le siège de chaque maison, et le canon serait d'une faible utilité.

Il y a une véritable organisation municipale dans chaque village. J'ai défini le pouvoir du chef. Immédiatement sous ses ordres viennent des notables, chargés, l'un de la voirie, l'autre de la police, celui-ci marabout des mariages. Les voleurs, si nombreux chez les Pouls, ne jouissent pas longtemps de leurs méfaits; ils sont généralement retrouvés et le châtiment ne se fait pas attendre.

L'impôt est fondé sur le principe de la dîme. Les chefs de village prélèvent la dîme sur les récoltes et sur les héritages et envoient des cadeaux au chef de la province, lequel, à son tour, est obligé d'en faire à l'almamy. Celui-ci, outre ce qu'il reçoit de chaque chef du Fouta, soit à l'époque de sa nomination, soit à titre gracieux, perçoit encore un tribut sur les peuples soumis et sur les caravanes qui traversent le pays; enfin il a droit au cinquième du butin fait dans chaque guerre.

La fortune de l'almamy, en esclaves, bœufs, chevaux, moutons, or, étoffes, armes, ne tarde pas à devenir considérable; mais ses revenus sont bien vite dépensés en largesses à ses partisans et surtout en aumônes. En temps de guerre, il contribue à l'entretien de l'armée, mais chaque village doit fournir aussi sa part d'approvisionnement. Ce sont surtout les armes et la poudre que l'almamy distribue à ses soldats.

Les villes ou villages, au Fouta-Djalon, s'appellent des *missidas*, des mosquées. On désigne sous le nom de *foulahsos* des agglomérations de cases, quelquefois importantes, où les habitans des *missidas* viennent pendant la saison des pluies surveiller leurs plantations. C'est autour des *foulahsos* que se trouvent les parcs à bœufs; c'est dans les cases que l'on enferme les grains (foigno, riz, maïs) après la récolte. Une *marga* est formée par plusieurs foublasos. Les *roumdés* sont des réunions de cases habitées par des esclaves. Ils dépendent du foulahso et se trouvent au milieu même des lougans.

Ceci expliquera qu'on ait pu croire à l'existence d'une population très nombreuse au Fouta; mais si l'on songe que, depuis le mois de juin jusqu'à la fin d'octobre, la plupart des Pouls, surtout les chefs et les gens fortunés, désertent les villes pour aller habiter la campagne, on comprendra que, malgré ses villes, ses margas et ses foulahsos, ce pays, considérable comme étendue, soit relativement peu habité.

Les villages ont un aspect ravissant. Les cases sont les mieux faites et les plus propres de toute la Sénégambie. Elles sont construites de façon à résister aux pluies torrentielles qui durent sept mois, et donnent de l'ombre et de la fraîcheur pendant la sécheresse.

Le climat est tempéré sur les hauts plateaux de ce pays, dont bien des sites m'ont rappelé certaines provinces de la France, le Bourbonnais et l'Auvergne. Je le crois habitable pour les Européens, surtout dans le Timbi et le Labé.

Outre l'industrie pastorale, qui est très prospère chez eux (dans certaines régions, le Bouvé, le Tangué, les bœufs viennent très bien et se multiplient avec une grande facilité), les Pouls forment des caravanes qui descendent à la côte, portant des cuirs préparés, du caoutchouc, de la cire, de l'ivoire et de l'or, du beurre de karité et du café qui vient sur les bords du Rio-Fattala.

Le sol leur donne en abondance du foigno, graminée très nourrissante qui fait la base de leur nourriture, du riz, des arachides, des sésames, du maïs, du mil et des fruits, tels que les orangers, les citronniers, les papayers, les mangos, les kolas, les dattes et quelques fruits particuliers au pays. Le tabac y vient très bien, et je crois que beaucoup de plantes d'Europe y pousseraient, le blé, le mûrier, peut-être la vigne. Les textiles, les matières tinctoriales se rencontrent partout. Les bois de construction abondent; les acacias, les cailcédras, les rosiers, les tamariniers, les pandanus, les rhat pourraient être utilisés.

La faune n'est pas moins riche que la flore. Les antilopes, les gazelles, les singes, quelques rares léopards habitent dans les forêts. Les insectes, les papillons aux riches couleurs y sont en grand nombre; les abeilles donnent un miel excellent et de la cire.

Le fer est un peu partout. C'est le seul métal exploité par les indigènes; on a renoncé à chercher l'or, qui existe en abondance sur les bords du Ba-Fing et du Tené. Il existe du cuivre dans les environs de Donhol-Fella. Je n'ai pu découvrir la houille, bien que les forgerons de Socotoro m'aient parlé souvent d'une pierre noire qui brûle et qui existerait à un jour de marche de ce point. Quoi qu'il en soit, le mouvement d'exportation en cuirs, cire, ivoire, or, arachides, caoutchouc et café augmente chaque année, et le chiffre traité dans les factoreries comprises entre Sierra-Leone et la Casamance est considérable. C'est ce commerce des rivières du sud avec le Fouta-Djalon qui fait en partie l'augmentation du mouvement commercial que l'on constate à Gorée.

Depuis quelques années, les caravanes du Haut-Niger sont moins nombreuses. Elles se forment aujourd'hui dans les provinces de Labé, Timbo, Koïn et Timbi et vont surtout au Rio-Nuñez, un certain nombre d'entre elles gagnent le Rio-Pongo, le Kaporo et la Mella-

corée. La Gambie (Sainte-Marie de Bathurst) et Sierra-Leone ont beaucoup perdu de leur importance commerciale.

Malgré la jalousie qui divise les alfaia et les souria, on peut affirmer sans crainte que le Fouta-Djalon forme un tout politique avec lequel on doit compter. Les rivalités des chefs n'empêcheront pas les Pouls de tenir les promesses qu'ils ont faites. Le traité du 14 juillet 1881 ouvre cette riche contrée à notre commerce et permet moyennant une redevance fixe à tout Français d'installer une factorerie dans l'intérieur du pays après en avoir informé le chef de la province où il voudra résider. Ce traité a reconnu notre situation dans les rivières du Sud, et l'almamy auquel presque tous les chefs qui environnent notre comptoir paient tribut, nous a offert de porter nos postes plus à l'intérieur.

Les traités que j'ai réussi à passer, au nom du gouvernement français, avec les différens états du Bambouk situés entre la Gambie et le Senégal confirment ceux obtenus des Pouls, car ils ouvrent une route nouvelle des postes du Haut-Sénégal au Niokolo, qui est la province la plus septentrionale du Fouta-Djalon.

Cette contrée est un des chemins les plus courts pour gagner le Niger; mais si cette région montagneuse et coupée de nombreuses rivières n'est pas aussi commode que la vallée du Haut-Sénégal pour la construction d'un chemin de fer, elle n'en restera pas moins longtemps encore la route préférée par les caravanes qui viennent du Bouré, du Ouassoulou et du Kankan, jusqu'au jour où la voie ferrée unira Bamako à Médine.

Les Pouls du Fouta-Djalon, bien que musulmans, se tiennent à l'écart des intrigues politiques qui se nouent entre le Bosseia (Fouta-Toro indépendant) et Ségou. Je ne dirai pas qu'ils combattraient leurs frères en Mahomet, mais ils resteront neutres.

Jaloux de l'influence prise par El-Hadj Omar, auquel ils avaient donné un asile à Dinguiray et des visées ambitieuses de son successeur Ahmadou Cheikou, les Pouls du Fouta-Djalon, qui considèrent leur almamy comme le calife du Soudan occidental, ont observé la plus grande réserve. Ils ont appuyé Fodé-Darami, dont l'influence s'étend de plus en plus sur la région du Niger, voisine des sources, et envoient des armes à Samadou, ennemi du prince Aguibou, qui commande à Dinguiray, depuis la mort d'El-Hadj Omar.

On dirait que le sang dialonké mêlé au sang poul a rendu l'habitant de Timbo moins fanatique. Il ne craint pas de s'allier aux infidèles. Le rêve de l'almamy Ibrahim Sory est de voir sa suprématie reconnue sur le Haut-Niger, non par la force de ses armes, mais par l'alliance qu'il médite depuis longtemps avec les chefs du Ouassoulou et du Sangaran qui ont embrassé la religion musulmane. Ce

jour-là Hamadou Cheikou, battu en brèche par les Béleris du Bélédougou, contenu au nord par les gens du Massina, se trouvera en contact dans le sud-ouest de son empire avec une puissance formidable. Le jour où des états puissans liés par des traités avec les nations européennes auront remplacé les nombreux royaumes qui se partagent le Soudan à l'heure actuelle, la question de l'abolition de l'esclavage sera bien près d'être résolue. La religion musulmane qui l'autorise, et qui deviendra dans cinquante ans le culte de tous ces peuples, résoudra malgré elle cette tâche difficile, dont l'humanité bénéficiera. La paix seule peut amener un résultat si désirable. Les musulmans ne se font pas captifs entre eux, et le jour prochain où les états fétichistes (Bambaras, Malinkés, Soussous) seront convertis à l'islam, les chasseurs d'esclaves seront obligés d'aller en chercher sur les bords du Congo. Non que je sois pour les musulmans contre les Mandingues, mais l'on est forcé d'avouer en étudiant l'histoire de la Sénégambie, que les populations fétichistes sont en décadence et qu'il est malheureusement trop tard pour les grouper en une nation destinée à arrêter les progrès de l'islamisme.

Quoi qu'il en soit, le rôle de la France est tout indiqué. Elle doit poursuivre résolûment une politique pacifique destinée à étendre son influence sur le Soudan central. L'exemple de notre puissante voisine l'Angleterre doit toujours être présent à nos yeux. La tâche à entreprendre est rude, et les compensations que nous réserve le Haut-Niger ne seront pas immédiates.

Il faut que les travaux qui s'exécutent dans le Haut-Sénégal, sous l'initiative patriotique du département de la marine, et la nouvelle campagne que va entreprendre le vaillant colonel Borgnis-Desbordes, rendent la position de la France à jamais assurée dans ces régions. Si l'on ne peut unir l'Algérie au Sénégal par un chemin de fer, on peut essayer de les rattacher l'une à l'autre en faisant des traités avec tous les peuples qui les séparent. C'est le but que doit poursuivre sans relâche notre pays, et je suis heureux, pour ma part, grâce à la mission que le gouvernement m'avait fait l'honneur de me confier, d'avoir pu, en plaçant le Fouta-Djalon et le Bambouk sous le protectorat français, contribuer à cette grande œuvre qui touche à notre avenir colonial en Afrique, car s'attacher ces deux pays (Fouta-Djalon et Bambouk), c'est fermer au gouvernement britannique les routes qui, de la Haute-Gambie et de Free-Town, conduisent au Dioli-Ba (Niger).

M. Bayol.

LES

LIVRES D'ÉTRENNES

Si les livres d'étrennes sont un peu moins nombreux cette année que d'ordinaire, on nous permettra de ne pas trop nous en plaindre, puisque aussi bien depuis trois ou quatre ans il y avait excès, et qu'au surplus, d une manière générale, pour être moins nombreux, ils ne sont pas moins beaux. Il y a même un progrès à signaler dans la manière ou, pour mieux dire, dans l'art de les habiller. On fait aujourd'hui des cartonnages moins solides assurément, moins durables que les reliures, et d'un goût moins sévère, mais d'une grande élégance et d'une remarquable légèreté. Puisque l'on a perdu cette habitude antique de mettre en vente les livres tout reliés, nous souhaiterions qu'au moins, comme en Angleterre, l'usage de les vêtir d'un cartonnage s'étendît des livres d'étrennes à tous les autres indistinctement. Il nous a fallu quelque temps pour égaler les Anglais dans cette partie de l'industrie du livre. Si j'en juge toutefois par quelques-uns des échantillons que j'ai là sous les yeux, — ce sont surtout des *Albums*, — nous pourrions désormais, sans trop de désavantage, rivaliser avec eux. On nous pardonnera cette apologie du cartonnage; mais rien de ce qui touche la confection du livre ne saurait nous être indifférent, et s'il est un temps qui convienne à ces menus détails, n'est-ce pas le temps des étrennes?

En fait de publications d'art proprement dites, si nous omettons, pour laisser à quelqu'un de nos collaborateurs plus compétent le soin de les apprécier selon leur mérite, le *Benvenuto Cellini* de M. Eugène Plon, et le *Jean de Bologne*, de M. Abel Desjardins, nous ne voyons guère à mentionner cette année que le *Troisième Récit des temps méro-*

vingiens (1), illustré de six grandes compositions de M. J.-P. Laurens. Nous l'avons déjà dit : le grand historien, dont le nom depuis déjà longtemps est devenu celui de l'un de nos classiques, n'aurait sans doute pu souhaiter une interprétation de ses récits plus fidèle, plus profondément pénétrée de son esprit, plus mérovingienne enfin, si je puis ainsi dire, que celle de M. J.-P. Laurens. Il y a bien, sans contredit, une part d'artifice dans les compositions du peintre, mais il ne faut pas oublier qu'il y en a une aussi dans les récits de l'historien. Ce qui du moins n'est pas douteux, c'est que la convenance est étroite entre l'impression que l'on reçoit du texte et celle que le caractère très marqué de l'illustration nous procure; et, en fait de couleur locale, que peut-on demander davantage? Maintenant je ne répondrais pas que, parmi les scènes dont il avait le choix, M. J.-P. Laurens, dans ce *Troisième Récit*, ait toujours choisi celles que l'on attendait. Peut-être a-t-il aussi un peu abusé des chevaux, cette fois. La quatrième composition est bien noire; la cinquième nous a paru maigre et dure. Il y aurait, dans les quatre autres, de ci de là, quelque détail à reprendre, mais l'ensemble emporte le détail, et l'accent y est. S'il existe un artiste aujourd'hui qui ait le sens de ces époques barbares, c'est M. J. P. Laurens; et tout récemment encore, il me semblait que cela éclate quand on compare ses vigoureuses et hardies peintures de l'église Sainte-Geneviève aux décorations plus poétiques peut-être et surtout plus architecturales, mais un peu trop sommaires aussi et d'une naïveté trop voulue, de M. Puvis de Chavannes.

Je devrais placer ici *le Livre de fortune* (2) que publie M. Ludovic Lalanne, s'il n'était, à la vérité, d'un intérêt un peu bien spécial. Il fait partie de cette *Bibliothèque internationale de l'art* brillamment inaugurée l'an dernier par le livre de M. Eugène Müntz sur *les Précurseurs de la renaissance*. Nous exprimions alors la crainte, en parcourant la liste des ouvrages que l'on nous promettait, qu'un trop grand nombre d'entre eux ne répondît pas à l'ampleur du titre de la collection. Faut il avouer aujourd'hui que ni *le Livre de fortune* ni *les Origines de la porcelaine en Europe* n'ont donné tout à fait tort à ces prévisions? Non pas certes, après cela, que la publication de M. Ludovic Lalanne n'ait son genre d'intérêt. Deux cents dessins inédits de Jean Cousin, — c'est-à-dire d'un artiste dont nous ne sommes peut-être pas assez fiers, comme d'ailleurs de la plupart de nos artistes de la renaissance, — assurement sont quelque chose, et même quelque chose que les amateurs apprécieront. Nous nous plaignons seulement qu'il n'y en ait que pour les amateurs, et faisant bon marché, comme profane ou bar-

(1) *Troisième Récit des temps mérovingiens*, par Augustin Thierry, avec six dessins de M. J.-P. Laurens. 1 vol. in-folio; Hachette.

(2) *Le Livre de fortune*, recueil de deux cents dessins inédits de Jean Cousin, publié par M. Ludovic Lalanne, 1 vol. in-4°; librairie de l'Art.

bare que nous sommes, de tel ou tel autre ouvrage de la collection, nous attendons avec impatience les études que nous voyons annoncées sur *Claude Lorrain*, par exemple, ou sur *Ghiberti et son École*.

Je reviens aux livres d'étrennes : les livres d'histoire d'abord, et particulièrement le cinquième volume de l'*Histoire des Romains* de M. Victor Duruy (1). Je dirais volontiers, s'il ne fallait toujours craindre d'affliger un auteur en laissant paraître une préférence trop décidée pour une partie de son œuvre, que, de toute cette grande histoire, ce cinquième volume est le plus remarquable. Le vaste tableau de la société romaine au IIe siècle de notre ère y est tracé, dans l'ensemble comme dans le détail, avec une sûreté de main, une netteté de contours, une vivacité de relief admirables. C'est que l'ensemble et le détail s'y rapportent à une idée maîtresse, que l'on sent partout présente, et sous l'unité de qui tous les infiniment petits de l'érudition viennent se classer et s'ordonner. Cette idée, c'est qu'il y a comme une double histoire de l'empire, une histoire apparente en quelque sorte, pour ne pas dire convenue, l'histoire telle que les écrivains, les historiens comme Tacite et les satiriques comme Juvénal l'ont faite, l'histoire de la ville impériale et de cour des Césars; et d'un autre côté l'histoire vraie, l'histoire du monde civilisé, l'histoire de ces soixante-dix ou soixante-quinze millions d'hommes vivant pour la première fois en repos sous la protection de la paix romaine, éprouvant aussi peu dans le fond de leur province les effets de la folie furieuse d'un Caligula que de l'austère sagesse d'un Marc Aurèle, et régis par des lois, des coutumes, des usages administratifs qui nous servent encore, après dix-huit cents ans bientôt, de modèles et de guides Ainsi réduite à ses traits essentiels, et mutilée plutôt que résumée, l'idée prend une apparence de système qu'il faut nous empresser de dire qu'elle n'a pas dans le livre de M. Duruy. Mais elle en vivifie toutes les parties, et c'est ce qui fait de ce volume une véritable œuvre d'histoire, je veux dire une œuvre d'art qui n'est pas moins à l'honneur du talent que de la science et de la conscience de M. Victor Duruy.

C'est toute une histoire de France « écrite de siècle en siècle par les contemporains » que Mme de Witt s'est proposé de nous donner dans ses *Chroniqueurs* (2). L'ouvrage entier formera trois volumes. Le premier commence avec Grégoire de Tours et finit avec Guillaume de Tyr : il s'étend donc des premiers Mérovingiens à la première croisade. Le format, l'exécution typographique, le caractère de l'illus-

(1) *Histoire des Romains*, par M. Victor Duruy, t. v, Hadrien, Antonin, Marc Aurèle et la société romaine dans le haut empire, contenant 442 gravures, 3 cartes, 1 plan et 4 chromolithographies, 1 vol. in-8°; Hachette.

(2) *Les Chroniqueurs de l'Histoire de France*, texte abrégé, coordonné et traduit par Mme de Witt. Première série. Ouvrage contenant 11 planches en chromolithographie, 47 grandes compositions tirées en noir et 267 gravures, 1 vol. in-8°; Hachette.

tration, sont les mêmes que, l'an dernier, ceux du *Loyal serviteur*, rajeuni par M. Lorédan Larchey. et l'année précédente ceux du *Froissart*, traduit par Mme de Witt. C'est ainsi comme un commencement qui n'en sera pas moins bien accueilli pour venir après sa suite. Je l'espère du moins, et pour plusieurs raisons, dont la principale est que l'on ne saurait trop travailler, dans le temps où nous vivons, à ranimer chez les générations nouvelles la piété pour l'ancienne France. C'est à quoi pourra servir aussi le volume dont M. Auguste Maquet vient d'écrire le texte: *Paris sous Louis XIV* (1). Il n'est pas établi, je dois commencer par le dire, dans les mêmes conditions de luxe que *les Chroniqueurs de l'Histoire de France*, mais ce n'en est pas moins un fort beau livre, bien imprimé, convenablement illustré, et dont le texte a son intérêt. Paris y est décrit quartier par quartier, chaque description par quartier y étant précédée d'un plan de l'époque, chaque monument y ayant sa notice particulière comme suspendue au-dessus de la planche qui le représente sous son aspect du temps, enfin chaque description suivie de la brève énumération des maisons, boutiques, fontaines, couvens, prisons et lanternes que contenait le quartier. De bons portraits des artistes d'alors s'intercalent dans cette rapide revue de leurs œuvres.

Est-ce bien le moment, à propos de livres d'étrennes, de s'expliquer sur la révolution? Je ne le pense pas, et, quoique je partage en plus d'un point, sur les hommes et les choses de 1793, ou même de 1789, l'opinion de M. d'Héricault (2); quoique je fasse, avec lui, remonter la responsabilité des violences et des crimes de la révolution jusqu'aux philosophes du XVIIIe siècle, et j'entends par là Rousseau, Diderot, Voltaire; quoique j'admette enfin comme lui que la France de 1883 est mal remise des convulsions qui, depuis cette mémorable date, n'ont pas cessé de la secouer périodiquement, j'estime néanmoins que ce n'était pas le temps de la trêve des étrennes qu'il fallait choisir pour le dire. Car enfin ce livre appelle de nombreuses restrictions, comme tout livre de polémique; et le moyen de les faire, entre des considérations sur le progrès de l'industrie du cartonnage, et des réflexions sur l'envahissement de la chromolithographie? Ceci dit, nous n'en louerons pas moins la pensée, sinon l'exécution du livre de M. d'Héricault, qui n'est pas toujours heureuse. Il s'agit, bien entendu, de l'exécution littéraire; car, pour l'exécution matérielle et pour le caractère de l'illustration surtout, *la Révolution* est l'un des plus beaux livres et des plus habilement faits que nos éditeurs aient produits

(1) *Paris sous Louis XIV*. Monumens et vues. Texte par M. Auguste Maquet, 1 vol. in-8°; Laplace et Sanchez.

(2) *La Révolution*, 1789-1882, par M. Ch. d'Héricault. Appendices par MM. de Saint-Albin, Victor Pierre et Arthur Loth, 1 vol. in-8°; Dumoulin.

cette année. Les curieux retrouveront là des pièces qu'en vain chercheraient-ils ailleurs, quelques-unes même uniques peut-être, — portraits, scènes populaires, autographes, caricatures, — qui donnent aux yeux la sensation immédiate de ces temps troublés. Et c'est pourquoi ceux mêmes qui n'approuveraient pas les opinions de M. d'Héricault, s'ils ne lisent pas son livre, — ce qui serait pourtant le premier de leurs devoirs, — voudront le feuilleter au moins, et quand ils l'auront feuilleté, ne manqueront pas de lui donner une place dans leur bibliothèque.

Mentionnons enfin pour mémoire un volume intitulé *Galerie de portraits historiques* (1). C'est un choix de figures politiques et militaires tiré de l'œuvre, ou d'une partie de l'œuvre de Sainte-Beuve, — des *Portraits littéraires* et des *Causeries du lundi*, — depuis Henri IV et son fidèle Sully jusqu'à Napoléon Ier. Les mêmes éditeurs, il y a déjà quelques années, avaient ainsi formé successivement une *Galerie des grands écrivains français* et une *Galerie des hommes célèbres*. Sans compter de fort beaux portraits, gravés au burin selon le vieil usage, qui était le bon, on trouve un intérêt particulier, pour ne pas dire tout neuf, à parcourir ces volumes : c'est d'y voir, grâce à la différence du groupement, la pensée de Sainte-Beuve, si diverse et si ondoyante, prendre sous une lumière nouvelle des nuances nouvelles et des aspects nouveaux.

Avec *l'Algérie* (2) de M. Paul Gaffarel, nous ne sortons pas des livres d'histoire, mais déjà nous arrivons aux livres de géographie. Le livre se divise en trois parties. L'*Introduction* résume brièvement l'histoire de l'Algérie et de ses rapports avec la France jusqu'en 1830. La première partie est intitulée *la Conquête :* elle se subdivise en trois sections : *la Résistance turque, la Résistance arabe, la Résistance nationale* ou *kabyle*. La deuxième partie est intitulée : *Géographie de l'Algérie*, et se subdivise en quatre sections : *Géographie physique, Géographie économique, Géographie politique, Géographie descriptive*. Cette espèce de table des matières donnera, je crois, une meilleure idée du livre qu'une analyse que nous serions forcément obligé d'écourter. Un excellent *Index bibliographique*, où sont classés les documens de toute sorte dont l'auteur a pu se servir, termine très utilement l'ouvrage. L'exécution typographique est digne de la maison Didot. Pour l'illustration, nous serions tenté de faire quelques réserves, comme de trouver qu'elle n'est pas assez étroitement incorporée au texte, que la composition des chromolithographies, — *le Gourbi du Kabyle*, ou *la Tente de l'Arabe*, — n'est pas toujours ce que l'on voudrait, et autres menues chicanes,

(1) *Galerie de Portraits historiques*, souverains, hommes d'état, militaires, par Sainte-Beuve, 1 vol. in-8°; Garnier frères.

(2) *L'Algérie*, par M. Paul Gaffarel, ouvrage illustré de quatre chromolithographies, 3 cartes en couleur et 220 gravures, 1 vol. in-8°; Firmin-Didot.

mais comme ce sont observations que nous ne songerions seulement pas à faire s'il ne s'agissait pas de la maison Didot, le lecteur voudra bien n'y attribuer qu'une importance toute relative.

Les livres de voyages sont les seuls qui soient presque aussi nombreux cette année que d'habitude. En première ligne : le récit des quatre voyages du docteur Crevaux dans l'Amérique du Sud. Dans ce quadrilatère que dessinent sur les cartes l'Atlantique, d'une part, et les Andes, de l'autre, le cours de l'Orénoque au nord, et le cours de l'Amazone au sud, il existait encore, il y a quelques années, de vastes régions qui n'étaient guère moins inconnues des géographes que l'Afrique centrale elle-même. Ce sont ces régions que le docteur Crevaux s'était proposé d'explorer ; qu'il avait successivement attaquées par trois points différens, en trois voyages, entrepris coup sur coup, de 1876 à 1881 ; et c'est le récit fidèle de ces voyages, écrit au jour le jour, encore tout animé de la fièvre de la découverte, que l'on nous donne aujourd'hui. Le compagnon du docteur Crevaux dans le dernier de ces voyages, médecin de la marine comme lui, M. le docteur Lejanne, y a joint quelques notes sur une *Excursion chez les Guaranos* (ce sont des Indiens de l'Orénoque) ; et, en tête du livre, avec les dernières lettres du malheureux voyageur, une courte notice biographique. Il est à peine utile de rappeler qu'en 1880, la Société de géographie décernait sa médaille d'or au docteur Crevaux pour sa laborieuse traversée, de rapides en rapides, depuis Cayenne jusqu'aux Andes. C'est du moins un souvenir qui pourra faire juger aux plus indifférens de la difficulté de l'entreprise, de l'importance du succès et de l'intérêt auquel l'explorateur a droit.

Du livre du docteur Crevaux au livre de M. de Nadaillac sur *l'Amérique préhistorique* (2) la transition est facile. En effet, c'est peut-être à l'ethnographie du Nouveau-Monde que profiteront surtout les voyages du docteur Crevaux, et c'est la difficile question de l'origine de l'homme américain que M. de Nadaillac a traitée dans son livre. L'homme américain est-il ce qu'on appelle autochtone, et, sinon, d'où vient-il ? Tel est le problème réduit en quatre mots à ses termes essentiels. La place nous manquerait si nous voulions discuter, ou seulement énumérer les nombreuses solutions, plus ou moins probables, que l'on en a données. Bornons-nous à résumer la réponse de M. de Nadaillac. Les races très diverses qui successivement ont peuplé le continent américain, — exception faite, comme aussi bien pour l'Europe, de celles qui ont vécu contemporaines des grands pachydermes et des grands édentés, — sont venues d'Asie, selon toute vraisemblance.

(1) *Voyages dans l'Amérique du Sud*, par le docteur J. Crevaux, avec 252 gravures sur bois, 1 vol. in-4° ; Hachette.

(2) *L'Amérique préhistorique*, par M. le marquis de Nadaillac, avec 219 figures dans le texte, 1 vol. in-8° ; G. Masson.

C'est du moins ce que semble prouver le très curieux parallélisme que l'on observe entre le développement des civilisations du vieux monde et celui des grandes nations du nouveau. C'est ce que confirment les analogies que l'on retrouve « entre les monumens, les inscriptions, les armes, les outils, les coutumes elles-mêmes des anciens Égyptiens, des Assyriens, des Étrusques, des Ibères » et ceux des peuples les plus anciens de l'Amérique. C'est ce qu'achève de démontrer l'étroite conformité du type de l'homme américain avec le type de l'homme de l'ancien continent. Nous avons d'ailleurs assez dit, il y a deux ans, à l'occasion de son excellent livre sur *les Premiers Hommes et les Temps préhistoriques*, quelle était la rigueur de méthode de M. de Nadaillac, et sa prudence, pour que l'on enveloppe de toutes les restrictions que l'état de la science commande ce qu'il peut y avoir, non pas précisément dans ses conclusions, mais au moins dans le sec résumé que nous en donnons, de trop affirmatif et de trop absolu.

Le voyage de M. Blunt et de lady Blunt (1) au « berceau de la race arabe » est aussi bien curieux à lire, et je ne doute pas qu'il ne profite en ce moment du surcroît d'intérêt qui s'attache aux choses d'Orient. Comme le fait remarquer le traducteur, M. Derôme, dans la savante préface qu'il a mise en tête de l'ouvrage, il y a un Orient que nous connaissons, que nous croyons du moins connaître, l'Orient turc, et un Orient que nous ignorons, l'Orient nomade, l'Orient proprement arabe, l'Orient sémitique. Or c'est cet Orient que nos deux voyageurs ont visité sinon pour la première fois, du moins dans des conditions telles qu'aucun Européen ne l'avait encore visité, non pas même Palgrave. Aussi est-ce avec le récit de Palgrave sous les yeux, — *une Année de voyage dans l'Arabie centrale*, — qu'il conviendra de lire le récit de lady Blunt. L'auteur lui-même, au surplus, tout en rendant hommage à l'œuvre de Palgrave, a pris la peine de marquer ce que son récit y ajoutait de véritablement nouveau.

Les quatre volumes que voici maintenant nous ramènent en Europe, ce qui ne veut pas toujours dire, — et deux au moins d'entre eux en sont la preuve, — en pays plus connu.

M. Victor Tissot (2) est un guide toujours agréable, qui sait voir, qui sait faire voir, étonnant pour la quantité d'anecdotes qu'il glane chemin faisant et dont le tort n'est que d'être quelquefois trop caractéristiques, d'ailleurs depuis longtemps passé maître dans l'art de soutenir jusqu'au bout une attention qu'il sait éveiller dès les premières pages. Une bonne carte permet de suivre pas à pas l'itinéraire du voyageur. De fort belles héliogravures et de nombreuses gravures

(1) *Voyage en Arabie*, pèlerinage au Nedjed, traduit de l'anglais par M. Derôme, contenant une carte et soixante gravures sur bois, 1 vol. in-8°; Hachette.

(2) *La Hongrie. De l'Adriatique au Danube*, par M. Victor Tissot, 1 vol. in-8°, ouvrage illustré de 10 héliogravures et de 160 gravures dans le texte; Plon.

sur bois, — au bas d'un bon nombre desquelles nous avons retrouvé le nom de M. Poirson, que peut-être nos lecteurs se rappelleront-ils que nous leur avions l'an dernier signalé tout particulièrement, — ajoutent encore à l'intérêt du livre. Ce voyage, ou plutôt cette promenade en Hongrie, est assurément un des beaux et bons volumes d'étrennes de cette année. Nous en dirons presque autant du récit d'un autre voyageur, M. Paul du Chaillu : *le Pays du soleil de minuit* (1). Le pays du soleil de minuit, c'est cette partie de la péninsule scandinave comprise en dedans du cercle arctique, et d'où l'observateur, projeté pour ainsi dire en dehors du globe, et littéralement n'y tenant plus que par les pieds, peut voir à certains jours de l'année le « crépuscule du matin et celui du soir se fondre l'un dans l'autre » et le lever du soleil, à quelques minutes d'intervalle, succédant à son coucher, ou réciproquement. Quant au livre lui-même, ce ne sont pas seulement des impressions de voyage notées au courant de la plume, c'est un livre composé, où les résultats scientifiques et les observations morales d'un séjour d'environ cinq années dans le pays, ont été rassemblés pour en former un tout. On y retrouvera la question des âges préhistoriques, et ceux que peut-être cette perspective ne suffirait pas à séduire, des descriptions et détails de mœurs abondans, curieux et nouveaux.

Je passerai plus rapidement sur le livre de M. Edmondo de Amicis : *Constantinople* (2), ayant eu prématurément l'occasion l'an dernier d'en dire quatre mots. La réputation de M. de Amicis n'est plus à faire parmi nous, et d'ailleurs ce n'est que l'illustration du livre qui nous est nouvelle. Je dois pourtant ajouter que je ne sais si de tous les récits de M. de Amicis que l'on a traduits en français, *Constantinople* ne serait pas celui qui par l'agrément de la narration, et peut-être aussi la singularité du fond, mérite la préférence. Pour M. Victor Fournel (3), dans ce journal de voyage, ou plus exactement d'un passage aux pays du soleil, — Espagne, Italie, et un petit coin d'Égypte, — c'est un tour de force que d'avoir réussi à se faire lire jusqu'au bout. Madrid, Séville et Grenade; Venise, Rome et Naples; Alexandrie même et le Caire, est-ce qu'on ne nous en a pas assez décrit le ciel, et les monumens, et les habitans? Eh! bien non, pas encore, et la preuve c'est que vous lirez le livre de M. Victor Fournel, et que vous y trouverez du plaisir, parce qu'il est écrit de bonne humeur d'abord; — par un homme qui sait beaucoup, ensuite; — et enfin, parce que les choses

(1) *Le Pays du soleil de minuit.* Voyages d'été en Suède, Norvège, Laponie et dans la Finlande septentrionale, par M. Paul du Chaillu, ouvrage illustré de nombreuses vignettes, 1 vol. in-8°; Calmann Lévy.

(2) *Constantinople*, traduit par Mme Colomb, et illustré de 183 reproductions de dessins pris sur nature, par M. Biseo, 1 vol. in-8°; Hachette.

(3) *Voyage aux pays du soleil.* Un été en Espagne. A travers l'Italie, Alexandrie et le Caire, par M. Victor Fournel, 1 vol. in-8°; Alfred Mame.

eussent-elles été vingt et six vingts fois décrites, ce qui importe décidément, ce n'est pas les choses qui sont vues, mais c'est bien l'œil qui les voit.

Il faut *qu'en les comptant* j'aie eu l'esprit distrait,

car plus j'avance dans cette énumération des livres d'étrennes et plus j'en découvre dont je n'ai point encore parlé. Tels sont quelques récits d'imagination que l'on appellerait tout bonnement romans s'ils n'étaient illustrés. Ainsi *le Roman d'un brave homme*, de M. Edmond About (1), roman honnête s'il en fut, composé tout exprès, si j'ai bonne mémoire, pour faire pièce au pontife du naturalisme, et qui reparaît en beau format, agréablement illustré par M. Adrien Marie. Si c'est un roman, ce n'est pas le meilleur des romans de M. About; mais si ce n'est pas un roman, il contient assez de roman pour insinuer, sans qu'on s'en aperçoive, les excellentes leçons dont il est tout farci. Ainsi encore, *le Vœu de Nadia* (2), d'Henry Gréville, illustré par le même M. Adrien Marie, et dont l'auteur me permettra de dire que je l'aime mieux quand il nous peint, comme ici, la vie russe que quand il veut faire, comme quelquefois, du roman parisien. Ainsi encore, l'*Histoire d'un mauvais garçon*, de M. T. Bailey Aldrich, traduite ou réduite, sous le titre d'*un Écolier américain* (3), par M. Th. Bentzon : l'un et l'autre, auteur et traducteur, assez connus des lecteurs de la *Revue*. J'ajouterai, pour ceux que le titre seul de cet humoristique récit n'attirerait pas, que cette histoire d'un écolier n'est rien de moins que l'autobiographie du célèbre poète et romancier américain. Mais je ne l'ajoute qu'avec une sorte de remords, car le livre est bien de ceux qui doivent être lus pour eux-mêmes, et non pas pour aucune raison tirée des circonstances. On en appréciera surtout l'accent de justesse et de franchise.

Il eût peut-être été curieux de comparer au livre de M. T. Bailey Aldrich le livre de M. André Laurie : *Mémoires d'un collégien* (4). Rencontre bizarre! on se fût aperçu au cours de la comparaison qu'un écolier français ne ressemble pas mal à un écolier d'Amérique, et que l'homme est sensiblement le même à Rivermouth et à Châtillon. Mais il y a dans les *Mémoires d'un collégien* une intention pédagogique visible qui ne permet pas la comparaison. M. André Laurie se propose de nous retracer ainsi les *Scènes de la vie de collège dans tous les pays*, en y mêlant de fort sages conseils à nos écoliers. Il me paraît surtout enthou-

(1) *Le Roman d'un brave homme*, par M. Edmond About, 1 vol. in-8°; Hachette.

(2) *Le Vœu de Nadia*, par M. Henry Gréville, 1 vol. in-8°; Ch. Delagrave.

(3) *Un Écolier américain*, par T. Bailey Aldrich, traduit de l'anglais par Th. Bentzon, 1 vol. in-8°; Hetzel.

(4) *Mémoires d'un collégien*, par André Laurie, 1 vol. in-8°; Hetzel.

siaste de la gymnastique. Le récit se lit aisément, couramment, mais il se termine d'une façon un peu bien tragique. Je ferai de plus remarquer à l'auteur que ses héros parlent d'ordinaire un langage d'un ou deux ans plus âgé qu'ils ne sont eux-mêmes. — Si M. André Laurie semble voir parfois dans la gymnastique le fonds même de l'éducation, c'est dans la lecture à voix haute que M. Legouvé en a posé la base (1). J'admire ce que M. Legouvé a su découvrir de choses dans l'art de la lecture! Non pas sans doute que de bien lire soit une chose à mépriser, mais je crains que M. Legouvé ne prenne trop souvent l'effet pour la cause, et réciproquement. Il suppose ce qui est en question, et il raisonne d'un art de la lecture qui conduirait à l'intelligence des textes, tandis que c'est l'intelligence des textes qu'il faut avoir d'abord et l'art de la lecture qui vient ensuite. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas moins dans ce volume de fort bonnes pages de critique littéraire, habilement mises en scène; et que d'ailleurs on en retire ou non pour apprendre à lire le profit que croit M. Legouvé, le fait est qu'elles y sont. Tous ces livres sont des publications de la librairie Hetzel. Ne nous sera-t-il permis de regretter en deux mots que Stahl n'y soit point représenté cette année?

Il ne me reste plus qu'à dire quelques mots de ces nombreuses publications, — livres, albums, journaux même, — à l'adresse de la jeunesse, mais auparavant je voudrais signaler dans un rang à part et hors cadre un ouvrage qu'aussi bien je n'ai pu placer nulle part: c'est le *Paris à cheval* (2), signé du pseudonyme de Crafty. M. Gustave Droz y a mis une courte préface dont nous ne saurions mieux faire que d'emprunter les termes. S'il lui semble que les croquis du dessinateur ont parfois « la sûreté d'un Carle Vernet, » c'est un éloge où nous ne pouvons que souscrire, et quand il ajoute que le texte de l'humoriste « sent la causerie délicate d'un homme bien élevé, » c'est un juste compliment que nous avons plaisir à transcrire. Quiconque a seulement feuilleté quelquefois *la Vie parisienne* y avait depuis longtemps remarqué ces croquis élégans, malicieux et vivans, voisins de la caricature et cependant n'y tombant jamais, comme ce texte dont l'allure était aussi fringante que celle des dessins qu'il soulignait. Texte et dessins, réunis en un beau volume, si je n'avais peur, vu l'emploi que l'on a fait du mot, d'effaroucher l'artiste et l'écrivain, je m'engagerais qu'ils demeureront comme un *document* précieux pour les historiens à venir du Paris contemporain.

Si j'avais reçu le don de rimer, c'est en triolets que j'essaierais de compter les mérites ou défauts respectifs des trois journaux qui se disputent la faveur de la jeunesse: le *Journal de la jeunesse*, que publie

(1) *La Lecture en famille*, par M. Ernest Legouvé, de l'Académie française, 1 vol. in-8°; Hetzel.

(2) *Paris à cheval*. Texte et dessins par Crafty, 1 vol. in-8°; E. Plon.

la maison Hachette; le *Magasin d'éducation et de récréation*, que publie la librairie Hetzel; et *le Saint-Nicolas*, que publie la librairie Delagrave. Mais, en simple prose, et justice une fois rendue sommairement au soin dont chacune de ces publications porte le témoignage, — quoiqu'il y en ait deux qu'on imprime peut-être un peu fin, — je dirai qu'il en est une (c'est *le Saint-Nicolas*) dont je désapprouve tout à fait l'usage d'entretenir correspondance avec ses abonnés pour l'échange entre enfans de dix ou douze ans, je suppose, de métagrammes, charades, acrostiches, et autres semblables jeux, fort impertinemment appelés jeux d'esprit. Pourquoi pas des *combles* aussi ?

Les éditeurs de ces trois journaux en extraient chaque année un certain nombre de volumes d'étrennes. Citons sans autres commentaires, à la librairie Hachette : *le Roman d'un cancre*, par M. J. Girardin; *le Tambour de Royal-Auvergne*, par M. Louis Rousselet, illustré par M. Poirson; *les Aventures de trois fugitifs en Sibérie*, par MM. V. Tissot et C. Améro; à la librairie Hetzel : *l'École des Robinsons* et *le Rayon vert* de l'infatigable M. Jules Verne; *le Théâtre de famille* de M. A. Gennevraye, et *Lucia Avila*, de M. Lucien Biart, — deux écrivains dont nos lecteurs n'ont certainement pas perdu le souvenir et depuis longtemps savent les qualités; à la librairie Delagrave : *Sans souci*, de Mme Adrienne Piazzi; enfin, à la librairie Hennuyer, un autre volume de M. Lucien Biart, *Entre deux océans* (1), d'actualité, comme on dit, s'il en fut, puisque l'auteur y raconte, avec sa verve accoutumée d'invention, les premières tentatives que l'on ait faites pour mettre l'Atlantique et le Pacifique en communication. Deux autres ouvrages, encore, doivent être nommés à part pour ce qu'ils contiennent, sous la fable, d'enseignemens utiles. L'un est intitulé : *les Épreuves de Norbert*; il a pour auteur Mme S. Blandy. Nous souhaitons qu'il inspire à ses lecteurs un vif désir de faire plus ample connaissance avec le curieux monde chinois où le récit les aura introduits (2). L'autre est intitulé : *les Mercenaires* (3) et il a pour auteur M. Léon Cahun. C'est un récit de la seconde guerre punique, d'une érudition sûre, d'un intérêt réel, et qu'en vérité, n'était sa forme, renouvelée du *Jeune-Anacharsis*, nous aurions pu classer parmi les livres d'histoire.

Que si maintenant, par une rencontre heureuse, il se trouvait quelque lecteur encore, dans ce siècle trop scientifique, pour le conte de fées, nous recommanderions le recueil de M. de Lescure (4). C'est

(1) *Les Explorations inconnues. Entre deux océans*, par M. Lucien Biart, avec de nombreuses gravures, 1 vol. in-8°; Hennuyer.

(2) *Les Épreuves de Norbert*, par Mme S. Blandy, 1 vol. in-8°; Hetzel.

(3) *Les Mercenaires*, par M. Léon Cahun, 1 vol. in-8°; Hachette. L'ouvrage, comme tous ceux que nous avons cités, est illustré de gravures. Ici, les gravures dans le texte sont d'après l'antique.

(4) *Le Monde enchanté*, choix de douze contes de fées, par M. de Lescure. Ouvrage orné de 37 gravures, 1 vol in-8°; Firmin-Didot.

un choix de douze contes, depuis Charles Perrault, l'immortel conteur de *Cendrillon* et du *Petit Poucet*, jusqu'à Mme Leprince de Beaumont, l'auteur de *la Belle et la Bête*. En tête du recueil, M. de Lescure a mis un morceau considérable sur *l'Histoire des fées et de la Littérature féerique en France*. Et si peut-être encore on aimait mieux un conte écrit d'original, par un véritable écrivain, un conte d'une naïveté plus étudiée, mais plus gracieux aussi, plus délicat, plus poétique, et qui fût un charmant album en même temps qu'un joli récit, c'est à M. Anatole France qu'il faudrait le demander; et lire *Abeille* (1).

Et les albums? Il y en a tant cette année qu'on ne sait ni lesquels citer, ni lesquels omettre. Voici *les Scènes humouristiques* de M. Caldecott, genre anglais, et voilà *la Diligence de Ploërmel* (2), de MM. Quatrelles et Courboin. Je n'en aime guère les planches, et pour le texte, c'est l'erreur d'un homme d'esprit, mais l'erreur est complète. La bizarre invention et la froide plaisanterie! Voici *l'Affaire Arlequin*, illustrée par M. Robert Tinant, et racontée par M. Léon Valade en petits triolets insignifians, et voilà *Deux contre un, ou les Suites d'une consultation*, du même dessinateur, avec un texte en vers, par M. Ernest d'Hervilly. Ni le dessinateur ni le poète ne manquent de verve (3). Voici *les Cinq Sous d'Isaac Laquedem* (4), texte de M. Aimé Giron, et dessins de M. Henri Pille, et voilà *les Vieux Proverbes sur de nouveaux airs*, de Mme Eudoxie Dupuis, illustrés par Mme Lizzie Lawson, — un des plus jolis albums de cette année. Voici *l'Alphabet musical de Mlle Lili*, une invention épouvantablement compliquée, et voilà *une Chasse extraordinaire* (5). Je voudrais bien savoir, en passant, pourquoi c'est dans les ateliers de Harlem ou d'Amsterdam que bon nombre de ces albums s'impriment...

Mais d'album en album l'énumération tourne au catalogue. Arrêtons-nous, il en est temps, et je m'en aperçois peut-être un peu tard. Le lecteur, que nous avons prévenu que les livres d'étrennes étaient peu nombreux cette année, doit en effet se demander ce que ce serait donc s'ils étaient plus nombreux. Il comprend sans doute aussi que nous ne le souhaitions pas et qu'au contraire nous prenions très aisément notre parti de voir un peu baisser de temps en temps la production du livre d'étrennes.

F. B.

(1) *Abeille*, conte, par M. Anatole France, 1 vol. in-4°; Charavay frères.
(2) Chez Hachette.
(3) Chez Delagrave.
(4) Chez Didot.
(5) Chez Hetzel.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

Depuis quelque temps, on ne peut se le dissimuler, la France a le privilège d'être redevenue d'une manière toute particulière un objet de curiosité en Europe. Elle offre d'inépuisables alimens aux polémiques de toutes les capitales, aux correspondances des journaux, aux conversations des politiques. Il est certain que si on ne s'intéresse pas beaucoup à notre pays, on ne cesse de parler de lui, de ses crises intérieures, de ses désarrois financiers ou de ses déboires diplomatiques, et il est assez de mode parmi les étrangers de nous traiter légèrement, souvent avec ironie, parfois avec quelque pitié pour nos misères. On se plaît à représenter la France tantôt comme une nation qui s'affaisse dans une irrémédiable impuissance, dont il n'y a plus rien à craindre, tantôt comme un foyer d'anarchie qu'il est bon de surveiller, dont il faut se garder. Les développemens peuvent être variés, le thème est assez uniforme, et dans tous les commentaires peu bienveillans qui courent l'Europe, s'il peut y avoir quelque apparence de vérité, il y a certes encore plus de frivolité et d'exagération.

Oui, sans doute, on le sait assez, nous n'avons pas besoin qu'on nous le répète, les affaires de la France ne sont pas depuis quelque temps dans un brillant état. Notre pays, sans l'avoir mérité, est la victime d'une politique d'imprévoyance qui lui attire aujourd'hui de cruels mécomptes dans sa diplomatie, dans ses finances, dans toute sa vie intérieure, et une des plus pénibles conséquences de cette politique est justement d'exposer la France à ces jugemens dédaigneux qu'on répand sur elle en Europe; mais enfin il faut rester dans le vrai. S'il y a des sévérités que nous pouvons nous permettre entre Français, que nous pouvons même exagérer au risque de donner des armes à tous nos ennemis, est-ce que ces étrangers qui le prennent de si haut avec notre pays ont bien le droit d'être si fiers d'eux-mêmes et de se

montrer si exigeans? S'il y a des médiocrités dans nos assemblées et dans nos ministères, est-ce que les hommes de génie sont si nombreux dans les capitales de l'Europe, dans les parlemens et les cabinets étrangers? Si la France a ses difficultés, ses luttes intimes, ses conflits de partis, ses agitations stériles, est-ce que les autres nations peuvent se flatter de vivre dans une si complète sécurité, de rester indéfiniment à l'abri des commotions intestines, même des révolutions? Toutes les nations en sont aujourd'hui à mener une vie laborieuse, et ont leurs embarras, leurs maladies. L'Allemagne elle-même, la puissante Allemagne, a eu beau avoir des victoires qui ont comblé son orgueil, elle n'est pas moins travaillée par des sectes révolutionnaires qui ont plus d'une fois menacé les jours des victorieux et contre lesquelles on est réduit à s'armer des ressources du grand ou du petit état de siège. La Russie vit dans de si étranges conditions que son souverain, monté au trône à la suite d'un effroyable attentat, paraît à peine à Saint-Pétersbourg, hésite encore à se faire couronner à Moscou, et c'est maintenant du Nord que nous viennent les plus merveilleuses inventions de l'anarchie. L'Autriche a ses conflits de races qui, un jour ou l'autre, peuvent se raviver et menacer l'empire. L'Italie, ce nous semble, n'a pas eu de tels succès, elle ne jouit pas de telles prospérités et n'est pas tellement à l'abri des propagandes révolutionnaires qu'elle puisse regarder les autres du haut de sa sécurité. L'Angleterre enfin, jusque dans sa puissance, a l'immortelle plaie de l'Irlande et ces meurtres agraires qui recommencent sans cesse. Les choses sont ainsi, en définitive, pour tout le monde, et c'est bien de la bonté de la part des étrangers d'oublier si généreusement leurs propres affaires pour ne s'occuper que de nous et de nos embarras, pour nous plaindre de ce qu'un député allemand, M. de Bennigsen, appelait, il n'y a que peu de jours, une « situation peu séduisante. »

La vérité est, n'en déplaise à ceux qui nous censurent et ne seraient pas fâchés de croire à un irréparable déclin, que la France est peut-être encore la nation de l'Europe la moins atteinte dans l'essence de sa vie sociale, de sa constitution nationale. Elle est la moins atteinte ou la moins menacée en ce sens que le mal dont elle souffre, qui est réel sans doute, mais qu'on exagère assez souvent, est d'une nature particulière. Le mal, il n'est pas dans la masse nationale elle-même, dans cette France vivace qui a traversé sans faiblir et sans périr, sans reculer devant les sacrifices, les plus terribles épreuves, qui, même à l'heure qu'il est, reste toujours laborieuse, économe, paisible, étrangère aux agitations et aux excitations des partis. Non, le mal n'est pas, jusqu'ici du moins, dans cette masse française préservée par le travail; il n'est, pour le moment encore, que dans ceux qui la représentent et la gouvernent, qui sont chargés de la conduire et la conduisent médiocrement, dans ceux qui abusent de ses finances, qui, au lieu de

s'attacher à des réformes sérieuses dont on parle toujours, font ce qu'ils peuvent pour violenter les consciences, pour mettre le désordre dans l'armée, dans la magistrature, dans les lois, dans les institutions. C'est toujours un danger, et des plus graves sans doute, que le mal soit là, dans ce monde officiel, qui, en définitive, est censé représenter la France aux yeux de l'Europe et qui, en certains momens, peut disposer du pays; mais enfin il n'est que là, et, pour le guérir, il n'y aurait, en vérité, ni une révolution à accomplir ni les institutions à renouveler. Il n'y aurait tout simplement qu'à reconnaître sans faiblesse les causes de cette situation troublée sur laquelle l'Europe se méprend si souvent, qui fatigue l'opinion, et à changer de conduite, à revenir au bon sens, à attester la volonté de redresser la direction de la politique dans les affaires financières comme dans les affaires morales de la France.

C'est après tout la vraie question qui se débat depuis quelques mois, et cette question d'un changement nécessaire de politique ou de conduite, on aurait beau vouloir l'éluder, elle revient sans cesse, sous toutes les formes. Elle s'agitait ces jours derniers encore dans la discussion qui a recommencé sur cet éternel budget ordinaire et extraordinaire dont on ne peut venir à bout. Que les finances aient pris depuis quelque temps une importance particulière dans les préoccupations publiques, c'est assez simple, parce qu'ici tout se traduit en chiffres et on se trouve bientôt en face des conséquences précises, inexorables d'une fausse direction. C'est ce qui arrive, et maintenant on chercherait vainement à se faire illusion en renouvelant l'art de grouper les chiffres, en usant de toute sorte d'euphémismes : le déficit est toujours le déficit; le développement démesuré des dépenses est un fait; le gaspillage des ressources publiques est un autre fait tristement évident qui apparaît de toutes parts. M. le ministre des finances, en ouvrant cette discussion récente sur le budget extraordinaire par un exposé de ce qu'il a appelé le système financier et économique du gouvernement, a tenu sans doute à ne pas laisser prononcer trop haut le mot de déficit, à ne pas paraître alarmant; il a voulu, lui aussi, montrer un certain optimisme et garder une bonne contenance. Il a fait tout cela cependant, il faut le dire, en brave homme, sans voiler la vérité, sans déguiser même la gravité de la situation. Il n'a point hésité à reconnaître que, depuis quelques années, on s'est laissé aller beaucoup trop complaisamment à une augmentation incessante de dépenses, sans s'apercevoir qu'à un certain moment, l'augmentation des recettes n'avait plus marché du même pas. Il n'a fait aucune difficulté de convenir qu'on avait trop multiplié les travaux de tout genre, qu'on s'était lancé dans l'inconnu, qu'il y avait là une « tendance mauvaise, » et que le moment était venu « de réfléchir, » de s'arrêter, de mettre un frein au déchaînement des crédits imprévus. M. le

ministre des finances ne pouvait certes parler plus honnêtement, et si quelque chose est de nature à rendre plus saisissante la nécessité d'une sagesse sévère, méthodique, c'est le système qui a été suivi jusqu'ici, qui a conduit à la situation où l'on se trouve aujourd'hui.

On ne peut, en effet, imaginer rien de plus étrange, de plus caractéristique que la manière dont se sont trouvés engagés tant de travaux, tant d'entreprises, qui retombent maintenant de tout le poids de sommes colossales sur les finances, sur le crédit public. Exemple : il y a quatre ans à peu près, M. de Freycinet proposait ce fameux plan qui embrassait tout un ensemble de travaux, chemins de fer, canaux, réparations de ports, et qui devait coûter quatre milliards. Quatre milliards, c'était certes déjà beaucoup dans la situation de la France, au lendemain des rançons de la guerre, et les hommes de quelque prévoyance sentaient bien le danger; ce n'était rien encore cependant. A peine voté, le budget des grands travaux et de l'imprévu s'est développé de toute façon. Tout le monde s'est jeté sur l'opulent butin, toutes les influences locales et électorales se sont déployées; chacun a voulu avoir son chemin de fer, surtout à la veille des dernières élections. Les lignes se sont multipliées, les travaux ont été engagés sur une foule de points à la fois, sans esprit d'ensemble ni de suite, uniquement pour satisfaire des intérêts ou pour capter la popularité, et en peu de temps toutes les prévisions ont été dépassées. Ce n'est plus maintenant 4 milliards qu'il faudra, si l'on veut aller jusqu'au bout, c'est 9 milliards, peut-être plus, on ne le sait pas au juste, tant on a procédé avec prévoyance! Autre exemple: les dépenses de l'enseignement primaire ont pris depuis quelques années une importance fort légitime, sans doute, en principe, mais qui commence à devenir singulièrement démesurée. On a créé, toujours en 1878, une « caisse des écoles » destinée à aider les communes par des subventions, par des prêts, pour la construction de leurs maisons d'enseignement. Cette caisse a été dotée d'un fonds de 220 millions, qui devait être dépensé en sept ans, à partir de 1881. Or les 220 millions sont déjà épuisés; le gouvernement a demandé un premier supplément de 120 millions, et il n'y a que peu de jours M. le ministre de l'instruction publique avouait à la commission du budget qu'on ne s'en tirerait pas à moins de 700 millions, qui s'élèveront peut-être à 1,200, à 1,500 millions avec les procédés en usage. On s'est livré à un véritable gaspillage des ressources de l'état aussi bien que des ressources des communes, et M. le ministre des finances faisait l'autre jour le mélancolique aveu que, d'après tout ce qui lui revenait, on dépensait pour les écoles « des sommes infiniment supérieures à celles qui sont absolument nécessaires. »

C'est l'imprévoyance érigée en système, introduite dans le gouvernement des finances publiques et c'est ainsi que, par toutes les voies, on

arrive à cette situation d'aujourd'hui qui peut se résumer en quelques mots. Le déficit est dans le budget ordinaire de 1882, on en convient, et il sera, malgré tout, on peut le craindre, dans le budget ordinaire de 1883. Pour le budget extraordinaire, même en se défendant de nouvelles entreprises ou en ralentissant les travaux engagés, il n'y a pas d'autre moyen, à ce qu'il paraît, que de recourir à la dette flottante, qui est déjà démesurément surchargée, qui atteint 2 milliards, de sorte que tous les ressorts sont tendus et presque violentés à la fois. Après cela, qu'on s'efforce de nous rassurer, qu'on nous répète sans cesse que rien n'est en péril, que c'est tout au plus un moment difficile à passer, que le pays garde d'inépuisables ressources de travail et d'industrie, c'est vrai, sans doute, jusqu'à un certain point. C'est vrai, en ce sens que la France reste toujours la France, qu'elle a assez de vigueur native pour tenir tête à des difficultés réelles, même pour réparer les erreurs dont elle souffre; mais, ce qui n'est pas moins vrai, c'est que, depuis quelques années, elle a été mal gouvernée, et lorsque M. le ministre des finances assure qu'il y a lieu de réfléchir, lorsque M. le rapporteur du budget dit que ce qui se passe aujourd'hui est un avertissement, ces paroles n'auraient aucun sens si elles ne signifiaient qu'il faut changer de conduite dans la politique comme dans les finances. Il faut en finir avec les jactances de parti, avec les passions agitatrices, avec tout ce qui a jeté le trouble dans le gouvernement moral comme dans l'administration économique du pays. Il faut se décider enfin, si l'on veut compter sur l'avenir du régime qu'on défend, à faire la république pour la France, non une France pour certains républicains, et c'est la meilleure manière de répondre aux dénigremens, aux frivolités ou aux dédains des critiques étrangers qui se chargent si généreusement de faire notre réputation en Europe.

Il y a aujourd'hui de tels désordres d'idées, de telles confusions d'esprit que tout semble interverti, qu'il ne reste plus aucun sentiment de la vérité et de la mesure dans le jugement des choses et des hommes. Parce qu'on a la majorité, on se croit tout permis. On dispose du budget, des faveurs de l'état, des hommes publics dans des vues et des intérêts de parti; on élève des statues à des inconnus, on crée de faux grands hommes, on barbouille les plaques de coins de rues et de boulevards du nom de quelque vieux factieux, sans discernement et sans choix. L'étiquette républicaine, on le croit du moins, est un titre universel et supplée à toutes les illustrations. On finit par créer un panthéon assez vulgaire.

Un homme qui a eu une renommée retentissante de tribun et qui a été mêlé un moment à une des crises les plus graves d'autrefois, M. Louis Blanc, vient de mourir; il s'est éteint doucement, simplement dans une ville du Midi, d'où il a été ramené à Paris. Aussitôt le gouvernement s'est empressé de demander aux chambres un crédit pour

faire au mort d'hier des funérailles au nom de l'état, et le conseil municipal de Paris, qui ne laisse jamais passer une occasion d'intervenir à sa façon, s'est hâté d'émettre le vœu que la rue Royale prît désormais le nom du théoricien de l'organisation du travail: c'est aller un peu vite dans l'apothéose! M. Louis Blanc a été, sans nul doute, un homme d'un esprit éminent qui, depuis longtemps, s'est fait estimer par la dignité de sa vie, par le désintéressement de son caractère; mais enfin, quel rapport y a-t-il entre ce qu'a été M. Louis Blanc et ces hommages publics, officiels qui lui sont rendus? De tels honneurs sont d'ordinaire réservés à des hommes qui ont illustré le pays par une carrière remplie de grandes actions, par des services éclatans ou par une gloire exceptionnelle dans les sciences, dans les lettres. Sérieusement, quels éclatans services M. Louis Blanc a-t-il rendus à la France? Est-ce par son rôle public, est-ce par ses opinions qu'il a servi le pays? Il a commencé sa carrière par un livre qui, sous le nom d'*Histoire de dix ans*, n'était qu'un ardent et habile pamphlet sur la monarchie de juillet. Porté par une révolution au gouvernement provisoire de 1848, il était pendant trois mois l'orateur du socialisme au Luxembourg, et par ses propagandes, par ses excitations, il contribuait sans le vouloir, imprudemment, mais réellement, à allumer les passions qui allaient livrer la redoutable et sanglante bataille de juin. C'est une fatalité qui a pesé sur lui. Condamné par la république même de 1848, bien avant l'empire, à un exil qu'il a supporté avec honneur pendant vingt ans, il n'est revenu en France, après le 4 septembre 1870, que pour se retrouver bientôt un peu dépaysé dans un mouvement tout nouveau, assez différent de celui de 1848. Il est resté toujours dans les assemblées un orateur correct et brillant, fidèle à un vieil idéal de république unitaire gouvernée par une convention; il a eu, par le fait, peu d'influence même dans son parti, si bien qu'on peut se demander à quel moment et en quoi il a servi cette république nouvelle, pour laquelle il n'a été, en fin de compte, qu'une sorte d'ancêtre respecté et peu écouté. S'il eût été écouté, il aurait eu probablement une aussi triste fortune qu'en 1848, et, avant tout, il aurait sûrement contribué à empêcher la république de s'établir.

Le politique, chez M. Louis Blanc, a toujours été parfaitement chimérique avec ses idées révolutionnaires et socialistes. L'écrivain seul a des dons éminens qu'on ne peut méconnaître, et, par une singularité curieuse, l'écrivain, chez M. Louis Blanc, n'a jamais été plus brillant que lorsque, dépouillant le sophiste, il est resté lui-même. Son meilleur ouvrage est cette série de *Lettres* qu'il écrivait de l'exil et où il racontait, pour ainsi dire jour par jour, l'Angleterre à la France. Ce sont ces lettres qu'il a recueillies depuis sous le titre de: *Dix Ans de l'histoire d'Angleterre*. Là, dans cette retraite de Londres, loin des obsessions de la politique de parti et des tentations socialistes, il se

retrouvait avec un esprit plus dégagé; il n'était plus qu'un observateur pénétrant et fin, décrivant les institutions, les mœurs, les anomalies anglaises; prenant prétexte d'un incident imprévu, de la mort d'un homme, d'une cérémonie nationale, d'un procès; finissant par comprendre ou par avoir l'air de comprendre comment, dans une vieille et forte société, les traditions se concilient avec les libertés les plus étendues, avec les plus sérieux progrès. M. Louis Blanc racontait avec une humeur libre et un esprit vif cette histoire de tous les jours, une course d'Epsom ou le banquet du lord-maire, une visite au Jardin de Shakspeare ou la mort du prince Albert. A parler franchement, ces pages sont plus intéressantes et même plus philosophiques que toutes les transfigurations de la révolution française, et que toutes les déclamations socialistes sur l'organisation du travail. Qu'on rende justice à l'écrivain et à ses qualités, rien certes de plus simple; mais où était la nécessité de se prêter à des manifestations disproportionnées, de paraître confondre dans une sorte d'apothéose officielle l'homme de talent et le politique qui dans sa vie publique ne représente et n'a jamais représenté que les idées, les préjugés, les fanatismes révolutionnaires? C'était évidemment dépasser le but par un faux calcul, par faiblesse pour des passions qui ne se sont même pas tenues pour satisfaites, qui, à ce qu'il semble, n'ont pu pardonner encore à M. Louis Blanc de s'être arrêté en chemin, de ne point être venu se jeter dans la fournaise de la commune en 1871. Aujourd'hui, ces funérailles plus ou moins officielles sont accomplies, et M. Louis Blanc reste pour tous ce qu'il a été, un homme qui avait trop de talent pour traîner dans les factions vulgaires, qui n'avait pas la raison assez forte pour s'élever au-dessus des vaines et décevantes tentations d'une fausse popularité.

L'Europe est, pour le moment, assez calme. Elle ne s'occupe guère ni des voyages de M. de Giers à Berlin, à Rome ou à Vienne, ni des tentatives pour former des alliances nouvelles, ni des négociations pour réunir une conférence au sujet de la crise égyptienne; elle est à peine détournée de sa quiétude par les mystérieuses révolutions ministérielles qui se déroulent à Constantinople ou par la condamnation et l'exil d'Arabi, qui, à l'imitation de Napoléon, fait appel à la générosité britannique. Les questions générales, celles qui ont intéressé, qui peuvent intéresser encore tous les cabinets, semblent provisoirement suspendues ou assoupies. Les parlemens européens, récemment réunis, sont cependant à l'œuvre; ils discutent leurs affaires intérieures, et tandis qu'à Rome les premières séances des chambres paraissent créer une situation singulièrement favorable au ministère ou, si l'on veut, au président du conseil, M. Depretis, le chancelier de Berlin, vient, de son côté, d'avoir un mécompte de plus avec son parlement allemand. M. de Bismarck, entre bien d'autres projets sur toute sorte de questions économiques et financières, a particulièrement, depuis

quelques années, une idée à laquelle il tient. Il voudrait, dans l'intérêt de la liberté du gouvernement, obtenir du Reichstag le vote du budget pour deux ans. Malheureusement la constitution de l'empire n'a point prévu le cas et n'autorise pas cette combinaison prévoyante qui, au besoin, dispenserait de réunir tous les ans le parlement; mais qu'à cela ne tienne, M. de Bismarck ne demande pas mieux que de reviser ou interpréter le pacte fédéral. Il a déjà essayé plusieurs fois d'y arriver, et, à la vérité, il n'a point réussi, il a toujours rencontré une opposition décidée. Que faire à cela? Puisque le chancelier n'a point réussi en attaquant de front la difficulté, il a espéré être plus heureux en la tournant; il a récemment imaginé une combinaison ingénieuse qui consisterait à faire voter par le Reichstag les deux budgets de 1883-1884 et 1884-1885 simultanément; les deux budgets étaient distincts, les deux votes devaient se succéder dans cette session même. L'expédient était curieux; il n'a point eu malheureusement plus de succès que toutes les tentatives précédentes. Le Reichstag, qui n'a pas déjà des droits trop étendus, a refusé de livrer cette dernière prérogative financière et, à une immense majorité il vient de repousser la proposition du chancelier. Les choses en sont là, de sorte que voilà M. de Bismarck, obligé encore une fois de se mettre à la recherche de quelque combinaison nouvelle. A vrai dire, le terrible chancelier a bien des combinaisons à chercher pour arriver à se mettre d'accord avec son parlement ou ses parlemens à l'occasion de tous les projets qu'il leur propose sur les impôts, sur les assurances, sur les monopoles financiers, et qui ne paraissent pas jusqu'ici avoir la faveur parlementaire. M. de Bismarck finira-t-il par réussir? C'est dans tous les cas un curieux spectacle que celui de ce puissant homme sans cesse aux prises avec des difficultés qu'il crée lui-même et qu'il ne sait comment résoudre.

Des difficultés, il y en a pour les plus grands états, il y en a aussi pour les petits, et dans les pays entièrement libres où il n'y a pas un chancelier pour dicter sa volonté, pour dominer toutes les volontés trop résistantes, ces difficultés ont une solution naturelle : un vote en décide. Un événement ou un incident singulier qui s'est terminé par un vote populaire, par un plébiscite, vient de se passer en Suisse, et comme la Suisse est un pays de république, de démocratie, de suffrage universel, l'incident a son intérêt pour ceux qui vivent sous les mêmes institutions. Il peut surtout être un avertissement pour ceux qui, sous prétexte qu'ils sont les représentans privilégiés de la république, de la démocratie, sont tentés d'abuser d'une victoire d'un moment.

La Suisse est aujourd'hui le seul pays de l'Europe où le plébiscite soit un droit, un usage consacré par la constitution, et ce droit de plébiscite ne s'exerce pas seulement dans des circonstances graves, exceptionnelles, par exemple pour la revision ou l'interprétation du pacte fédéral; il peut aussi s'exercer à l'égard de toutes les mesures légis-

latives susceptibles d'être déférées à la sanction directe de la nation. Il suffit que l'appel au peuple soit réclamé dans un délai déterminé par 30,000 électeurs ou par huit cantons de la fédération. C'est précisément ce qui vient d'arriver dans des conditions significatives où une menace de prépotence abusive du radicalisme qui est depuis longtemps au pouvoir a rencontré la résistance décidée du sentiment populaire, de l'esprit cantonal qui s'est manifesté avec éclat. De quoi s'agissait-il donc? Au premier aspect, la question semblait bien peu importante, puisqu'elle se réduisait à savoir s'il y aurait un simple fonctionnaire fédéral de plus aux modestes appointemens de 6,000 francs; au fond, sous une apparence presque insignifiante, elle touchait à un sentiment toujours vif en Suisse. La constitution helvétique, telle qu'elle existe depuis la revision de 1874, a établi en principe l'obligation et la gratuité de l'enseignement primaire en même temps qu'elle a consacré la neutralité religieuse des écoles. D'après l'article constitutionnel, le gouvernement de la confédération est autorisé à prendre les mesures nécessaires pour veiller à l'application du principe, et d'un autre côté les cantons restent chargés de tout ce qui intéresse l'organisation et le développement de l'enseignement primaire. Ce sont les deux droits toujours en présence en Suisse. Que s'est-il passé réellement? Quelques-uns des cantons, dans le sentiment de leur souveraineté, ont-ils interprété et appliqué le principe constitutionnel à leur manière, selon leurs idées et selon leurs mœurs, en adoucissant quelques-unes des prescriptions obligatoires ou en maintenant un élément religieux dans les écoles? Toujours est-il que les radicaux qui règnent dans les conseils de la confédération n'ont pas tardé à vouloir interpréter à leur tour la constitution pour ressaisir et centraliser la direction de l'enseignement. Le chef du département de l'intérieur, M. Schenk, n'a pas caché son intention de proposer des lois nouvelles pour assurer plus strictement l'obligation et pour bannir définitivement tout élément confessionnel des écoles. Mais avant tout, par un arrêté qui date de quelques mois, du 14 juin de cette année, l'assemblée fédérale a voulu procéder à une enquête « au sujet de la situation des écoles dans les cantons, » et elle a adjoint au département de l'intérieur chargé de ce service un nouveau fonctionnaire, un secrétaire, une sorte de directeur de l'instruction publique de la confédération. C'est là précisément que la question s'est envenimée et a pris une gravité singulière.

Cette création d'un secrétaire ou ministre de l'instruction publique, en effet, est apparue aussitôt comme une tentative usurpatrice de l'esprit de centralisation, et elle a rencontré une opposition ardente non-seulement parmi ceux qui veulent garder la liberté de maintenir un certain caractère religieux dans l'enseignement, mais encore parmi les partisans de l'autonomie cantonale. L'agitation n'a fait que grandir en se propageant dans toute la Suisse, et bientôt le recours au plébis-

cite a obtenu près de deux cent mille signatures au lieu des trente mille exigées par la constitution. Dès lors la lutte était engagée dans le pays tout entier, et elle a été des plus vives. Vainement les radicaux, s'apercevant un peu tard de leur imprudence, ont essayé d'atténuer la portée de leur création et de leurs intentions; vainement aussi ils ont usé dans la lutte de tous les moyens d'influence administrative ou personnelle dont ils peuvent disposer. Le mouvement était trop prononcé, trop spontané et trop vif pour être aisément détourné, et lorsque le scrutin s'est ouvert, aux derniers jours de novembre, l'arrêté fédéral du 14 juin soumis au vote populaire a été repoussé à une majorité de près de 150,000 voix; il n'a obtenu quelque petit avantage que dans trois cantons et demi, Soleure, Thurgovie, Neufchâtel, Bâle-Ville. Les plus grands cantons, Berne, Zurich, Genève, ont voté contre l'arrêté. La victoire de l'autonomie est complète : la défaite de l'esprit de centralisation est éclatante, et au premier abord il semblerait que le crédit des radicaux qui sont au pouvoir dût en être ébranlé; mais ceux-ci ont déjà pris leur parti, et, à la récente réunion des chambres suisses, les présidens des deux assemblées se sont hâtés de déclarer que le peuple avait parlé, qu'il fallait s'incliner, qu'il n'y avait plus pour les chambres qu'à s'efforcer de « rétablir le contact qu'elles ont perdu avec la nation. » Rien de mieux; c'est la moralité pratique de cet épisode, et elle est à l'usage des radicaux de tous les pays qui se figurent qu'ils peuvent impunément et indéfiniment se livrer à leurs fantaisies sans tenir compte des croyances, des traditions, des sentimens intimes d'une nation.

Le parlement espagnol vient de se rouvrir à son tour, comme la plupart des parlemens européens, et si les circonstances dans lesquelles il reprend ses travaux n'ont rien d'éclatant, elles ne laissent pas d'offrir un certain intérêt. Cette session annuelle piquait même d'avance la curiosité, et elle était attendue d'autant plus impatiemment à Madrid qu'on se demandait quelle figure allait faire le ministère de M. Sagasta en face de l'opposition nouvelle qui travaille à s'organiser depuis quelques mois. Au point de vue parlementaire, la question a été bientôt tranchée; elle a été résolue dès les premiers jours par l'élection à la présidence du congrès de M. Posada Herrera, candidat ministériel. M. Posada Herrera l'a emporté sans grand effort sur son concurrent, le général Lopez Dominguez, qui est le propre neveu du général Serrano, chef de l'opposition nouvelle; mais ce n'est là évidemment qu'une escarmouche de scrutin qui ne peut avoir une signification bien décisive. La vraie question est de savoir quelle sera l'attitude, la politique du ministère au milieu des partis, en face d'adversaires qui le pressent de toutes parts et dont quelques-uns ne sont pas sans importance. Le principal de ces adversaires, on le sait, est aujourd'hui le général Serrano en personne qui, après sept ou huit années de

retraite, s'est mis en tête de rentrer en campagne. Depuis quelques mois, aidé de ses amis, il s'emploie à refaire un parti, ce qu'il appelle une opposition dynastique, avec des dissidens de la majorité, avec des démocrates monarchistes, et même avec quelques républicains qui ne refusent pas de se rallier à lui. Il n'a pas réussi dans toutes ses avances aux divers partis qui divisent l'Espagne; il est du moins arrivé à se créer un certain bataillon d'adhérens, une apparence de force parlementaire. Qu'en fera-t-il? Il est clair que ce parti nouveau est l'incohérence même, et de plus le général Serrano rentre dans la politique sous un drapeau singulièrement compromis. Il n'a ni plus ni moins que la prétention de relever la constitution de 1869 qui a déjà perdu la royauté d'Amédée; il offre en d'autres termes à l'Espagne de recommencer les révolutions, et au roi Alphonse XII de se rouvrir le chemin de l'exil par les procédés qui ont conduit le roi Amédée à l'infaillible dénoûment. Évidemment le ministère n'a qu'à attendre cette opposition avec son chef, en restant lui-même sur le terrain libéral et constitutionnel, où il s'est placé, où l'Espagne peut trouver, avec la garantie d'un ordre intérieur assuré, la possibilité de tous les progrès.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La liquidation de fin novembre n'a pas rendu au marché ce qui lui fait de plus en plus défaut, la confiance. Les conditions de report ont été des plus douces, les ressources très abondantes; mais la liquidation était à peine terminée que les cours ont recommencé à fléchir. On dirait que la seule préoccupation des rares spéculateurs restés sur la brèche soit de se dégager peu à peu des positions qu'ils ont pu conserver envers et contre tous événemens.

La baisse n'a pas tardé à s'arrêter, et depuis le commencement de la première quinzaine de décembre, les cours, après une très légère velléité de reprise frappée d'insuccès, se sont tenus dans une immobilité à peu près complète. La tendance est plutôt encore à la réaction, mais les mouvemens brusques et violens ne sont plus de saison.

En fait, depuis quinze jours, la spéculation a pour ainsi dire disparu de la Bourse. Il n'y aurait là que demi-mal si le rôle de l'épargne avait grandi d'autant. Il n'en est rien; les capitaux de placement font grève; le marché du comptant n'est pas plus animé que celui du terme, et l'épargne n'achète rien, pas même la rente française.

Comment expliquer cette faiblesse de nos fonds publics, alors que les acheteurs à terme de 5 pour 100 par exemple peuvent s'assurer un revenu mensuel de 42 centimes, moyennant le sacrifice d'un report moyen de 15 à 17 centimes, tous frais de courtage compris? Il faut tenir compte d'abord de la situation de la place. Si le nombre des acheteurs va diminuant, celui des vendeurs augmente. Il y a maintenant un découvert, phénomène qui n'avait pu être observé à notre Bourse depuis trois ou quatre ans au moins. Ce découvert ne rachète pas encore, ou du moins il ne rachète qu'accidentellement et dans l'intention de doubler ses ventes en cas de reprise.

D'un autre côté, l'attention du monde financier a été constamment portée sur les questions budgétaires et sur la discussion des mérites respectifs de l'état et de l'industrie privée à l'égard des constructions de chemins de fer. De nombreux articles ont été publiés, ayant pour objet de démontrer que nos finances sont en fort mauvais état et que, si nous n'y prenons garde, nous allons tomber, au point de vue économique, au rang des nations de troisième et de quatrième ordre affligées du déficit à l'état chronique. Les pessimistes ont eu mainte occasion de broyer du noir; le discours de M. Hérisson à la grande commission des chemins de fer a posé de nouveau la question du régime de nos voies ferrées. M. Ribot, dans son rapport sur le budget, a établi que s'il n'y avait pas lieu de désespérer encore, il était opportun cependant de tout craindre. La Chambre a voté au pas de course le budget ordinaire et discute en ce moment le budget extraordinaire. M. Tirard a fait à cette occasion les aveux les plus candides.

Oui, la situation des finances est fâcheuse, le budget de 1883 est en déficit; on dépense beaucoup trop pour les chemins de fer, les canaux et les bâtimens scolaires; l'état ne peut pas construire à des prix aussi modérés que l'industrie privée; on a procédé sans méthode à l'exécution du programme Freycinet. Mais les travaux sont commencés, il faut bien les finir; à l'aide de quelles ressources? On ne pourra pas toujours charger la dette flottante et il faudra bien un jour emprunter. Le ministre des finances le reconnaît formellement; le dernier terme, la sanction des erremens financiers suivis jusqu'ici, c'est un grand emprunt en 3 pour 100 amortissable. Or il est avéré que l'état du marché ne comporte pas un emprunt, que l'amortissable déjà émis n'est pas classé, que le type ne plaît pas aux petits rentiers, enfin que si jamais le besoin d'emprunter se transforme en nécessité absolue, l'opération ne pourra s'effectuer qu'après une forte baisse des fonds

publics et lorsque déjà on aura réussi à préparer une amélioration durable sur ces bas cours.

Aussi le 3 pour 100, qui avait atteint un moment 80.60, a-t-il rétrogradé subitement à 80.10, entraînant après lui l'amortissable au-dessous de 81. L'opinion dominante est que l'exploitation du découvert existant pourrait sans peine se transformer, entre les mains d'une spéculation habile, puissante, en instrument de hausse, mais que la haute banque n'interviendra pas contre les entreprises des baissiers aussi longtemps que le gouvernement n'aura pas déclaré sans ambages qu'il est résolu à traiter avec les grandes compagnies pour l'exécution du programme Freycinet. Or il ne serait pas impossible qu'on demandât au gouvernement, comme un témoignage indiscutable du revirement opéré dans ses dispositions l'abandon de ce réseau d'état dont l'exploitation a donné jusqu'ici de si piètres résultats.

Autrefois on voyait régner à la Bourse, pendant la première quinzaine de décembre, une animation extraordinaire, et presque toutes les valeurs étaient portées aux plus hauts cours que comportât la situation, parce que chaque société de crédit, au moment d'établir son bilan de fin d'année, cherchait à obtenir une cote favorable pour les titres composant son portefeuille. Après un exercice comme celui de 1882, à quoi bon cet effort? Tout le monde sait que la plupart des sociétés n'ont rien gagné, que quelques-unes ont beaucoup perdu. Quel que soit le niveau des valeurs à la fin de décembre, il est certain que, dans le plus grand nombre des rapports qui seront présentés aux assemblées générales le printemps prochain, on ne pourra pas exposer une situation favorable. Les sociétés paraissent donc avoir renoncé cette fois à tenter ce qu'on appelait jadis la hausse des bilans. On confessera hardiment les pertes subies, et l'on pourra engager ainsi dans des conditions moins défavorables la campagne de 1883.

Il avait été question un moment d'une grande opération que tenterait le Crédit foncier en décembre. Il s'agissait de la création de six cent mille obligations rapportant 15 francs et remboursables à 500 francs, comme les obligations de chemins de fer. On pouvait se demander pourquoi une affaire de cette importance serait lancée pendant les dernières semaines de l'année, alors que les besoins d'argent sont toujours considérables et quand le marché accuse des dispositions si peu favorables. C'est que le Crédit foncier se trouve dans cette situation fort embarrassante, qu'il continue toujours à prêter et que ses ressources sont complètement épuisées. Il y a bien une émission continue d'obligations de 4 pour 100 à 480 francs, mais ces titres ne sont pas goûtés du public, et si notre grand établissement hypothécaire ne trouve pas un autre moyen de se procurer 200 millions, il se verra contraint d'arrêter ou du moins de ralentir ses opérations.

Le Crédit foncier a donc pensé à offrir au public un type connu et

populaire, celui de l'obligation de chemin de fer; il espérait qu'en fixant le prix d'émission à 350 francs environ, il assurerait le succès de l'émission. On dit que les compagnies de chemins de fer se sont émues de ce projet et qu'un premier obstacle a surgi de leur opposition. De plus, il n'a pas été aussi facile qu'on le supposait de constituer un syndicat de garantie; enfin le gouvernement a préféré que l'affaire fût renvoyée à janvier. Dans un mois, les tendances du marché seront peut-être meilleures, la confiance aura peut-être reparu. Quel effet désastreux aurait produit l'insuccès notoire d'une émission de titres du Crédit foncier! Combien de temps aurait-il fallu laisser passer avant de proposer à l'épargne un papier nouveau, fût-ce un papier de l'état! L'action du Crédit foncier, qui s'était relevée un moment à 1,350, a fléchi ensuite à 1,330.

On a recherché l'action de la Banque de France jusqu'à 5,400, à cause du coupon qui sera détaché dans quelques jours et dont on évalue le montant à 120 francs environ.

Les titres de presque toutes les sociétés de crédit ont faibli. La comparaison des cours d'hier avec ceux de la liquidation dernière accuse une baisse de 15 francs sur la Banque de Paris, de 17 francs sur la Banque d'escompte, de 20 francs sur le Crédit lyonnais, de 30 francs sur le Crédit mobilier, de 25 francs sur la Société foncière lyonnaise, de 2 francs sur la Société générale, de 7 francs sur la Banque franco-égyptienne, de 10 francs sur le Crédit mobilier espagnol.

Le Suez a fléchi de 40 fr. et la Part civile de 65 fr. Les recettes se maintiennent à un niveau élevé, mais il est question de grands travaux à effectuer, et les journaux anglais continuent à déclarer indispensable la construction d'un second canal. Le Panama reste immobile à 485 fr. Les nouvelles de l'isthme ne sont pas satisfaisantes; il est trop évident que le climat est désastreux et que les travaux n'ont pu encore être sérieusement commencés.

La question du gaz est posée devant le conseil municipal; un projet de traité entre la ville et la Compagnie est soumis à ses délibérations. Les actionnaires attendent avec confiance l'issue du débat, et l'action conserve avec fermeté le cours de 1,570.

Les actions des chemins français ont été complètement délaissées; il en est de même des titres des chemins étrangers. Parmi les valeurs internationales, l'Unifiée, en grande faveur, s'est élevée à 360; le Turc et la Banque ottomane se sont bien tenus sur la nouvelle que l'entente était complète à Constantinople sur l'affaire de la régie des tabacs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-QUATRIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIIe ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1882

Livraison du 1er Novembre.

Souvenirs d'enfance et de jeunesse. — V. — Le Séminaire Saint-Sulpice, par M. Ernest RENAN, de l'Académie française 5
L'Exposition de Moscou et l'Art russe, par M. Eugène-Melchior DE VOGÜÉ. 27
Dans le monde, deuxième partie, par M. Henry RABUSSON. 62
La Situation économique de l'Alsace, par M. Jules CLAVÉ 118
Dégrèvemens et Amortissement, par M. Victor BONNET, de l'Institut de France. 147
La Météorologie nouvelle et la Prévision du temps, par M. R. RADAU. . . 167
Poésie. — Le Dernier Baiser, par M. André THEURIET. 201
M. Savorgnan de Brazza et M. Stanley, par M. G. VALBERT. 205
Revue dramatique. — Gymnase : *un Roman parisien*, de M. Octave Feuillet, par M. Louis GANDERAX. 217
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 227
Le Mouvement financier de la quinzaine. 238

Livraison du 15 Novembre.

Souvenirs d'enfance et de jeunesse. — VI. — Premiers pas hors de Saint-Sulpice. L'Hotel de mademoiselle Céleste. La Pension du faubourg Saint-Jacques, par M. Ernest RENAN, de l'Académie française 241

A Travers les États-Unis. — Notes et Impressions. — V. — Une Journée chez les Mormons. Le Nouveau Chemin de fer du Pacifique, par M. Othenin d'HAUSSONVILLE 262
Le Vatican et le Quirinal depuis 1878. — I. — Le Pape Léon XIII et l'Europe, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. 314
Dans le monde, dernière partie, par M. Henry RABUSSON. 342
Les Marines de guerre. — III. — Les Côtes et les Arsenaux, par M. Étienne LAMY. 402
La Compagnie du gaz et la Ville de Paris, par M. Denys COCHIN. 432
Revue littéraire. — A propos d'une traduction de Catulle, par M. F. BRUNETIÈRE. 453
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Le Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Décembre.

La Ferme du Choquard, première partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 481
Les Grands Combats de mer. — I. — La Bataille d'Actium, par M. le vice-amiral Jurien DE LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences. 536
La Réforme des études au XVIe siècle, d'après de récens travaux, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française 579
Le Déficit communal, par M. BAILLEUX DE MARISY. 611
Jeanne d'Arc et le Culte de saint Michel, par M. Siméon LUCE, de l'Institut de France. 637
La Formation de la houille, par M. Gaston DE SAPORTA. 657
Revue dramatique. — Comédie-Française : *le Roi s'amuse*, par M. Louis GANDERAX. 692
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Le Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Décembre.

La Ferme du Choquard, deuxième partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 721
La Noblesse et les Titres nobiliaires en France avant et depuis la révolution, par M. Alfred MAURY, de l'Institut de France 779
La Démocratie et le Régime parlementaire, par M. Émile DE LAVELEYE. . 824
Le Bassin de la Méditerranée. — Limites et Climat, par M. DUPONCHEL. 849
Le Caniche noir, par M. F. ANSTEY, traduit par HEPHELL. 877
La France au Fouta-Djalon, par M. le docteur M. BAYOL. 903
Les Livres d'étrennes 933
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 955

Paris. — Typ. A. QUANTIN, rue Saint-Benoît, 7.

C

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIe ANNEE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-QUATRIÈME

1er NOVEMBRE 1882

1re LIVRAISON

FOREIGN BODLEIAN PERIODICALS

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17.

LONDRES

BAILLIÈRE TINDAL ET COX
20 King William-street, Strand.

DAVID NUTT
270 Strand.

WILLIAMS ET NORGATE,
14 Henrietta-street, Covent Garden.

BARTHÈS ET LOWELL
14 Great Marlborough-street.

DULAU ET Cie
37 Soho sq.

KOLCKMANN
2, Langham place, W.

HACHETTE ET Cie
18, King William street, Charing Cross.

P. ROLANDI,
20, Berners-street, Oxford-street.

SAINT-PÉTERSBOURG, REPRÉSENTANT SPÉCIAL, E. MELLIER.
BRUXELLES, A. DECQ ET DUHENT. — LA HAYE, BELINFANTE FRÈRES.
LEIPZIG, A. TWIETMEYER, BROCKHAUS, MAX RÜBE, LE SOUDIER.
LISBONNE, G.-A. RODRIGUEZ. — BERLIN, DIRECTION DES POSTES, A. ASHER ET Ce.
VIENNE, BROCKHAUS, GEROLD, WILHELM FRICK, W. BRAUMÜLLER ET SOHN, SINTENIS.
MOSCOU, GAUTIER. — TURIN, BOCCA. — MILAN, DUMOLARD. — FLORENCE, VIEUSSEUX.
MADRID, BAILLY-BAILLIÈRE. — BARCELONE, VERDAGUER, A. PIAGET.
SUÈDE ET NORVÈGE, C. E. FRITZE, SAMSON ET WALLIN. — ODESSA, GEORGE ROUSSEAU.
NEW-YORK, CHRISTERN, H.-P. SAMPERS. — BOSTON, CARL SCHOENHOF.
SAN-FRANCISCO, LOUIS GRÉGOIRE ET Cie. — LA HAVANE, ED. HUBRAD.

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE 1882

I. — LA FERME DU CHOQUARD, DEUXIÈME PARTIE, par **M. Victor Cherbuliez**, de l'Académie française.

II. — LA NOBLESSE ET LES TITRES NOBILIAIRES EN FRANCE AVANT ET DEPUIS LA RÉVOLUTION, par **M. Alfred Maury**, de l'Institut de France.

III. — LA DÉMOCRATIE ET LE RÉGIME PARLEMENTAIRE, par **M. Émile de Laveleye.**

IV. — LE BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE. — LIMITES ET CLIMAT, par **M. Duponchel.**

V. — LE CANICHE NOIR, par **M. F. Anstey**, traduit par **Hephell.**

VI. — LA FRANCE AU FOUTA-DJALON, par **M.** le docteur **M. Bayol.**

VII. — LES LIVRES D'ÉTRENNES.

VIII. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

IX. — LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

X. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Ceux de nos souscripteurs dont l'abonnement expire avec la livraison du 15 décembre 1882 sont priés de le renouveler pour n'éprouver aucun retard dans l'envoi de la REVUE.

Toute traduction ou reproduction des travaux de la REVUE DES DEUX MONDES *est interdite dans les publications périodiques de la France et de l'étranger.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Françoise de Rimini dans la légende et dans l'histoire, par M. Charles Yriarte, 1 vol. in-18; Rothschild.

Les lecteurs de la *Revue* se souviennent sans doute que, l'année dernière, à pareille époque, dans une très neuve et remarquable étude sur les Malatesta, M. Charles Yriarte, rencontrant ce nom au passage, faisait brièvement la part de la légende et celle de l'histoire dans la tragique aventure de Françoise de Rimini. Le sujet était certes de ceux où il valait la peine de revenir, et méritait qu'on lui donnât son entier développement. C'est ce qu'a fait M. Charles Yriarte dans cet élégant volume, dont le texte est une des meilleures leçons qu'il puisse y avoir sur l'emploi de la réalité dans la plus haute poésie, et dont l'illustration, composée tout entière de croquis inédits d'Ingres et d'Ary Scheffer, achève l'originalité. On ne nous pardonnerait pas d'insister, et tant d'élémens réunis assurent assez le succès du livre de M. Yriarte.

Nouvelle Géographie universelle, par M. Élisée Reclus, t. VIII. L'Inde et l'Indo-Chine, 1 vol. in-8°; Hachette.

La grande *Géographie* de M. Élisée Reclus continue d'avancer vers son terme à pas réguliers. Le volume de cette année traite de l'Inde et de l'Indo-Chine. Et si tous pays sont également intéressans pour le géographe, on conviendra peut-être que l'Inde, au point de vue de la place qu'elle a prise dans les préoccupations de l'érudition moderne, et l'Indo-Chine, au point de vue de la colonisation française, éveillent l'une et l'autre une curiosité toute particulière. Les qualités d'ordonnance et de forme sont toujours les mêmes, l'exécution typographique toujours aussi belle : avertir les lecteurs que ce volume vient de paraître c'est le leur avoir suffisamment recommandé.

Guy Mannering, ou l'Astrologue, de Walter Scott, traduction de M. Ed. Scheffter, 1 vol. in-8°; Firmin-Didot.

On dit qu'en Angleterre, — et le fait est qu'on l'y abrège, — Walter Scott serait passé de mode. C'est tant pis pour la mode; nous prenons sur nous de l'assurer qu'elle n'en aura pas le dernier mot; et Walter Scott est homme encore à l'enterrer. Si quelque chose maintenant peut hâter le retour des lecteurs vers le grand romancier, c'est assurément la traduction nouvelle qu'en publie la maison Firmin-Didot. L'illustration, très heureusement conçue, très soignée, d'une discrétion et d'un goût qu'on ne saurait trop louer, réclamera sans doute aussi sa part dans le succès. Car nous ne doutons pas du succès; et *Guy Mannering* recevra du public français le même accueil que déjà les volumes qui l'ont précédé dans cette collection.

Le Monde physique, par M. Amédée Guillemin, t. III. Le Magnétisme et l'Électricité, 1 vol. in-8°; Hachette.

Les applications de jour en jour plus étonnantes de l'électricité forment l'attrait principal du volume que M. Amédée Guillemin a publié cette année, et qui, par le fond aussi bien que par la forme, est digne de figurer parmi les beaux livres de vulgarisation qui ont fait la réputation de M. Guillemin. On ne peut que louer la clarté de l'exposition, le soin des détails, l'exactitude scrupuleuse des informations : tous ceux qui voudront s'instruire sans de trop grands efforts, et nous ne parlons pas seulement de la jeunesse, feront bien de lire ces livres, où la science n'a plus rien de rébarbatif. De belles planches coloriées et de nombreuses vignettes, cela s'entend, viennent toujours à propos faciliter l'intelligence du texte.

Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, par F. Le Vaillant, 1 vol. in-8°; Garnier frères.

Si le continent africain, grâce au courage, à la persévérance, à la ténacité de tant d'illustres explorateurs, nous est chaque jour, depuis quelques années, de mieux en mieux connu, ce n'est peut être pas une raison, et eux-mêmes ne le voudraient pas, de ne pas conserver le souvenir de ceux qui les ont précédés dans leur tâche laborieuse. Le Vaillant fut, il y a cent ans, un de ces ouvriers de la première heure. Encore aujourd'hui d'ailleurs, en plus d'un point, et notamment en ce qui concerne les Hottentots, il s'en faut que ses observations aient perdu leur valeur. C'est donc une heureuse idée que l'on a eue d'extraire du récit de ses voyages le présent volume, et de l'illustrer de façon à en faire un vrai livre d'étrennes.

La Montagne perdue (Aventures de terre et de mer), par Mayne-Reid, 1 vol. in-8°; Hetzel.

La Montagne perdue est un de ces récits comme sans doute la jeunesse n'a pas cessé ni de longtemps ne cessera de les aimer, pleins d'aventures, d'incidens émouvans, d'héroïques prouesses et de coups de fusil, et qui d'ailleurs, chemin faisant, contiennent d'excellentes leçons de courage et de présence d'esprit. Ce sont choses qui peuvent être utiles ailleurs que dans les *llanos* de la Sonora et dont on a l'emploi dans la vie contre d'autres ennemis que les Indiens Coyoteros. Nous espérons que parmi les conteurs de ces sortes de récits, Mayne-Reid n'a pas perdu la popularité qu'il avait jadis, et que ce nouveau volume, inédit en France, habilement traduit, heureusement illustré, ne sera pas moins bien reçu que tant d'autres du public auquel il s'adresse.

Tout par l'électricité, par M. George Dary, 1 vol. in-8°; Alfred Mame.

Le titre de ce livre, destiné à de jeunes lecteurs, dit assez ce que l'auteur s'est proposé de leur mettre sous les yeux : l'intervention de moins en moins contestée de l'électricité dans la solution de tous les problèmes pratiques. Ce qui naguère encore était considéré comme une chimère tend à s'imposer comme un fait acquis : l'électricité nous éclaire, transmet la parole, produit ou dirige le mouvement. M. Dary a groupé d'une manière attrayante les applications les plus saisissantes et les plus faciles à expliquer. De nombreuses gravures, intercalées dans le texte, permettent à son volume de figurer dignement parmi les livres d'étrennes de cette année.

Les Bouffons, par M. A. Gazeau, 1 vol. in-18; Hachette.

Tous les bouffons, plus ou moins fameux, bouffons domestiques ou bouffons en titre, dont la chronique et l'histoire nous ont conservé le souvenir, ou la légende, ne ressemblent point au Triboulet du poète. Ils paraissent tous, ou presque tous, avoir été moins philosophes, mais peut-être aussi plus gais, d'une gaîté moins *gigantesque* surtout, puisque, quand on parle des facéties de Victor Hugo, c'est le mot à la mode. On lira donc avec plaisir le livre que M. Gazeau vient de consacrer à leur joyeuse histoire. Elle se mêle curieusement, par les bouffons de cour et en quelques points, à l'histoire proprement dite. Le livre fait partie de la *Bibliothèque des merveilles*, qui s'est en outre enrichie cette année de trois autres volumes : *les Grands Incendies*, *l'Énergie morale* et les *Transformations de la matière*.

La REVUE DES DEUX MONDES paraît le 1er et le 15 de chaque mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT A LA REVUE :

PARIS	Un an, 50 fr.	Six mois, 26 fr.	Trois mois, 14 fr.
DÉPARTEMENS	— 56 fr.	— 29 fr.	— 15 fr.
ÉTRANGER	— 62 fr.	— 32 fr.	— 17 fr.

AGEN	CHAIROU.
AIX	AUBIN.
ALGER	JOURDAN.
AMIENS	CARON.
ANGERS	GERMAIN et G. GRASSIN
ANNECY	A. L'HOSTE et Cie.
ARRAS	TOPINO.
AVIGNON	LATY.
AVRANCHES	ANFRAY.
BASTIA	MARCHI.
BORDEAUX	CAUSSEROUGE.
BOURGES	J. DAVID.
BREST	FRÉDÉRIC ROBERT.
CAEN	LE GOST-CLÉRISSE.
CHAMBÉRY	PERRIN.
CHARLEVILLE	LETELLIER.
CHERBOURG	Ve LECOUFLET.
COUTANCES	E. SALETTES fils.
DOUAI	PAUL DUTILLEUX.
DUNKERQUE	J. LIÉNARD.
ÉPINAL	C. FROEREISEN.
GRENOBLE	COTTE JOURDAN.
LE HAVRE	A. DUCHESNE. J. POINSIGNON.
LE MANS	R. PELLECHAT.
LILLE	BÉGHIN.
LIMOGES	MARMIGNON.
LYON	PHILIPPE-BAUDIER.
MARSEILLE	CAMOIN.
MONTPELLIER	COULET. LONJON. POUJOL.
NANCY	GROSJEAN-MAUPIN.
NANTES	VELOPTÉ.
NICE	JOUGLA.
NIMES	PEYROT-TINEL.
NIORT	CLOUZOT.
ORLÉANS	GATINEAU.
PAU	LAPON.
REIMS	DELIGNE. F. MICHAUD.
RENNES	DENIEL.
ROUEN	MÉTÉRIE.
SAINT-ÉTIENNE	CHEVALIER.
SAINT-QUENTIN	DOLOY.
SEDAN	E. JOURDAN.
TOULON	RUMÈBE.
TOULOUSE	JOUGLA.
TOURS	G. MOREL. GUILLAND-VERGER.
TROYES	LACROIX.
VALENCE	COMBIER.
VALENCIENNES	LEMAÎTRE.
VERSAILLES	BERNARD.

ALLEMAGNE ET ALSACE-LORRAINE.

STRASBOURG	TREUTTEL et WÜRTZ. AMMEL.
DIRECTION DES POSTES.	
BERLIN	LE SOUDIER. SCHNEIDER.
HAMBOURG	W. MAUKE-SÖHNE.
STUTTGART	LE SOUDIER.

ANGLETERRE

LONDRES	SAMPSON et MARSTON. SMITH, ELDER et Cie.

SUÈDE, NORVÈGE ET DANEMARK

COPENHAGUE	HOEST. G.-A. REITZEL.
STOCKHOLM	SAMSON et WALLIN.

ESPAGNE

MADRID	A. DURAN.

ITALIE

TURIN	CASANOVA. BRERO.
NAPLES	F. FURCHHEIM. DETKEN et ROCHOLL.
GÊNES	BEUF, CASARETO.
ROME	BOCCA.
MALTE	G. MUIR.

SUISSE

GENÈVE	CHERBULIEZ et Cie. J. SANDOZ.
BERNE	DALP.
VEVEY	BENDA.
LAUSANNE	BENDA.
AARAU	SAUERLÆNDER.
ZURICH	ORELL, FÜSSLI et Cie.
BALE	H. GEORG.

AUTRICHE-HONGRIE

VIENNE	GEROLD et fils.
PESTH	FERD. PFEIFFER.
TRIESTE	JULIUS DASE.

POLOGNE

VARSOVIE	GREETHNER et WOLFF SENNEWALD. MAUR. ORGELBRAND.

TURQUIE

CONSTANTINOPLE	S. H. WEISS.
SMYRNE	CASTELLAN.

ÉGYPTE

ALEXANDRIE	MARIUS NICOLET. PHILIP. ARTUSO MOLINO

VALACHIE

BUCHAREST	SOTHSCHEK et Cie.

PAYS D'OUTRE-MER

NEW-YORK	CHRISTERN. A. BENTANO. THE WILMER ROGERS NEWS Co
NOUVELLE-ORLÉANS	HÉBERT.
LA HAVANE	MIG. ALORDA et Cie A. MARMOTTAN, 54, IGNACIO.
MEXICO	N. BUDIN.
RIO DE JANEIRO	B.-L. GARNIER. J.-B. LOMBAERTS.
SAO-PAULO	A.-L. GAUBAUX
SANTIAGO	SALAS Y PUESE. SERVAT y Co. C. KIRSINGER y Cie.
VALPARAISO	SERVAT y Cie. A. RAYMOND. C. KIRSINGER y Cie.
BUENOS-AYRES	ETCHEPARREBORDA. ESPIASSE et ESNAY LUCIEN, C. M. JULIEN.
MONTEVIDEO	FERMEPIN frères. A. BARBIRO Y RAMOS.
CARACAS	LE BERT.
MELBOURNE	W. ROBERTSON.
BOGOTA	KIRKPATRICK frères.
SAIGON	A. NICOLIER.
PORT-AU-PRINCE	EUGÈNE POULLE.

Paris. — Typ. A. QUANTIN, rue Saint-Benoît, 7.